Baudrillart, Henri Joseph Léon

Histoire du luxe privé et public depuis... 4 v.

Paris

1880-1881

98-24512-1
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED -- EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

330.4
B32

Baudrillart, H[enri Joseph Léon] 1821-1892.

Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par H. Baudrillart ... 2. éd. Paris, Hachette et c[ie], 1880-81.

4 v. 22½cm.

1. Luxury—Hist.

705757

Library of Congress HB841.B34 1-F-2429

R4-21-47 ok

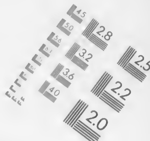
TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 11:1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 12/17/98 INITIALS: WW

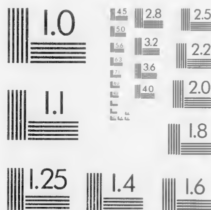
TRACKING #: 33856-33859

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

PM-MGP
METRIC GENERAL PURPOSE TARGET
PHOTOGRAPHIC





ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

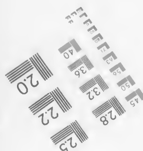
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

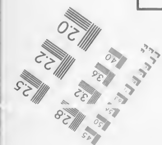
1.0 mm 1.5 mm 2.0 mm 2.5 mm

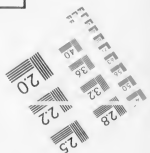
A5

A4



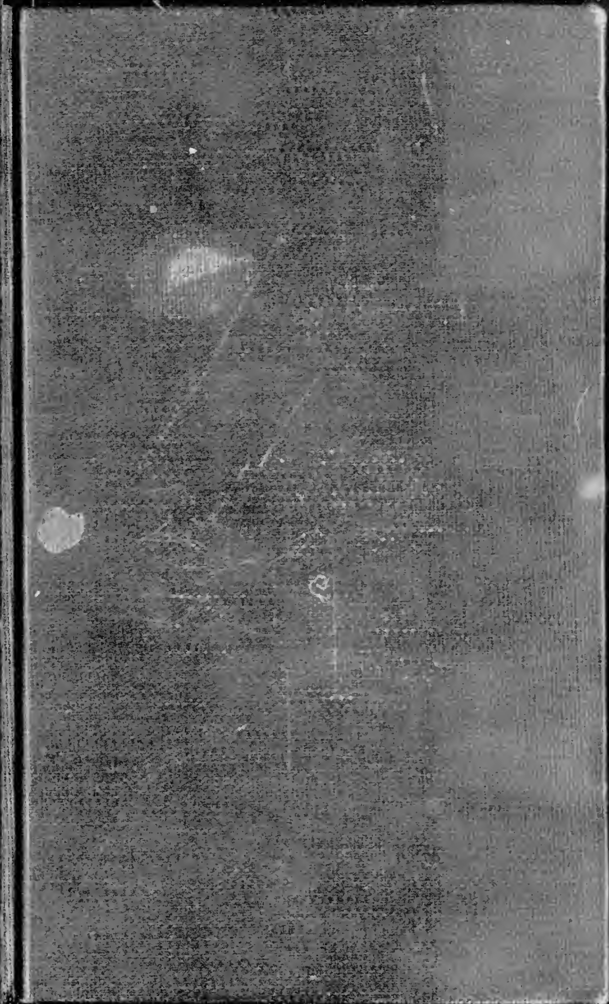
PRECISION℠ RESOLUTION TARGETS





A & P International
612/854-0088 FAX 612/854-0482
8030 Old Cedar Ave. So., Ste. #215
Bloomington, MN 55425

Volume 3




SIGILLVM · COLLEGII · COLVMBIAE · NOVI · EBORACI
IN LVMINE TVO VIDEBIMVS LVMEN

HISTOIRE

DU LUXE

3061. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

HISTOIRE DU LUXE PRIVÉ ET PUBLIC

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

PAR

H. BAUDRILLART
Membre de l'Institut

TOME TROISIÈME

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1881

HISTOIRE DU LUXE

PRIVÉ ET PUBLIC

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

LIVRE PREMIER

LE LUXE AU MOYEN AGE JUSQU'AU ONZIÈME SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

ROLE ET CARACTÈRES DU LUXE AU MOYEN AGE

Des mœurs grossières et des sentiments souvent raffinés ; des atrocités sanguinaires et la charité la plus ardente et la plus tendre; la perfidie devenue la pratique habituelle des princes et des seigneurs, et la fidélité érigée en principe social; la force brutale et une délicate fleur de poésie, tels sont les aspects opposés qu'offre le moyen âge; ajoutez une oppression sans nom et des libertés partout ; la tristesse que font peser sur les âmes les guerres et tous les fléaux, et une humeur parfois pleine de gaité ; enfin, par-dessus toutes ces ombres,

le ciel qui s'ouvre avec ses perspectives infinies aux pauvres, aux faibles, aux opprimés.

Que vient faire le *luxe* dans un monde pareil? Quelle place lui laisse, soit cette brutalité qui semble l'exclure, soit cette religion qui le condamne?

Rien pourtant ne devait l'empêcher de se développer. La force aime à en jouir et à s'en parer, et la chevalerie lui emprunter son plus brillant appareil.

L'orgueil et la sensualité survivront, même sous la loi chrétienne.

L'art non plus n'est pas mort; son astre consolateur se lève sur tant de misères.

L'industrie chemine, faible d'abord et comme rampante, à travers les ruines. Elle accroît peu à peu ses forces; elle répandra de plus en plus son éclat et ses bienfaits sur le monde.

On ne cesse d'apercevoir plus ou moins complétement, à travers la barbarie elle-même, la civilisation, lueur vacillante, qui apparaît au terme de chaque période, toujours plus radieuse.

Que le luxe ait été porté dans les siècles les plus sombres jusqu'à l'abus et au scandale, on le verra trop dans cette partie de notre ouvrage. On le trouve uni aux vices, aux crimes, aux excès de la toute-puissance.

Tout n'est pas là pourtant, nous venons de le faire entendre.

Sans doute, trop de richesses pourront se concentrer dans les églises et dans les monastères. Le luxe religieux sera pourtant une des splendeurs de ces temps, une joie pour ces hommes que la vue du monde qui les environne afflige et consterne. Le peuple n'eut longtemps d'autres spectacles. Ces églises brillantes et parées furent pour lui, aux grands jours de fêtes, comme une vision consolante. N'était-ce pas le ciel qui apparaissait dans ces statues et ces tableaux, dans ces flots d'encens, dans ces harmonies qui enlevaient l'âme pour un moment au sentiment de ses misères? Les saints, nés dans le peuple, resplendirent dans leur cercueil de toutes les richesses qu'eux-mêmes n'avaient pas connues; leurs châsses effacèrent l'orgueil des tombeaux où reposaient les grands de la terre. Et comment ne pas attacher aussi une haute signification à la magnificence de ces vêtements qui recouvrent le prêtre? Le voilà, ce fils de serf, relevé, affranchi, ennobli par la religion et la science. Supérieur par l'autorité de la parole à ceux qui l'écoutent, ces éclatants insignes suffisent pour montrer en lui l'égal souvent des plus puissants seigneurs.

Les pompes de la royauté et d'une noblesse guerrière furent longtemps elles-mêmes celles des peuples. Dépouillons-nous ici des idées de notre temps. Transportons-nous dans ces siècles en esprit. Fêtes du sacre, tournois, cavalcades, magnifique appareil militaire, éclat des costumes civils, tout cela ne jette-t-il pas un intérêt animé sur l'existence des générations et n'en rompt-il pas l'accablante monotonie? N'oublions pas surtout les idées que ces signes symbolisent et le lien qu'ils offrent avec les institutions publiques qui si longtemps s'y manifestèrent. Sachons reconnaître ce que cachent ces emblèmes où se reflète le génie propre à chaque temps. Enfin, si plus d'un désordre se mêle aux solennités et aux fêtes,

même alors quel progrès on y remarque sur l'antiquité! Combien nous voilà loin des impuretés du théâtre à Rome et des jeux barbares du cirque!

Voyez s'élever de somptueux édifices qui marquent les progrès de la liberté et de la civilisation. Auprès des cathédrales, rendez-vous de tous les arts, voici les hôtels de ville, parfois plus superbes et plus somptueusement décorés que les plus magnifiques palais habités par la cour des rois.

Monotone, uniforme, l'aspect de ce monde du moyen âge, qui oserait le prétendre? quelle diversité pittoresque et souvent brillante dans les vêtements, dans les monuments, dans les usages! Quelle incroyable multitude de châteaux-forts, de tours, de ponts, d'abbayes, de beffrois, d'oratoires, édifices partout semés, placés sur les lieux les plus élevés, dans des sites tantôt agréables, tantôt sauvages! Ces clochers des vieilles cathédrales et des églises, des hospices et des monastères, la France du quatorzième siècle en comptait jusqu'à dix sept cent mille, si l'on en croit Jacques Cœur.

Le moyen âge ressemble à l'Orient; au-dessus de masures délabrées et sordides, l'Orient nous montre ses minarets, ses palais, plus magnifiques encore au dedans qu'au dehors; en bas croupissent des multitudes grossières; en haut des pachas et des rajahs, des gouverneurs et des beys mènent une existence fastueuse. On voit en Orient des chevaux superbes, couverts de housses opulentes, mais qui entrent jusqu'aux genoux dans la fange des villes. Tel est notre moyen âge: la richesse y étale un faste inouï en face des immondices et des haillons. Que

de corruptions! Que de concussions exercées sans pitié! Quel contraste entre ce comble de luxe et cet abîme de misère!

Mais, en revanche, quelles grandeurs que l'Orient ne connut jamais, grandeurs morales avec le christianisme; et, grâce au progrès social, qui se fait jour à travers tout, grandeurs matérielles par le développement de la richesse publique à partir d'une certaine époque! Enfin, sans parler le langage des apologistes de ces temps si souvent malheureux, et dont trop d'idées et de sentiments nous séparent, comment leur refuser la justice qui leur est due? Pour moi, à propos de ces siècles d'imagination et de force, d'une originalité si incontestable, de ces siècles qui s'avancent pour ainsi dire au milieu des événements historiques les plus dramatiques et les plus variés, au milieu des hérésies et des schismes, des guerres civiles et étrangères, je n'hésiterai pas à répéter comme le jugement de l'histoire ces éloquentes paroles: « Jamais l'individu n'a tant vécu; le roi rêvait l'agrandissement de son empire, le seigneur la conquête du fief de son voisin, le bourgeois l'augmentation de ses priviléges, le marchand de nouvelles routes ouvertes à son commerce. On ne connaissait le fond de rien; on n'avait rien épuisé; on avait foi à tout; on était à l'entrée et comme au bord de toutes les espérances, de même qu'un voyageur sur une montagne attend le jour dont il aperçoit l'aurore. On fouillait le passé ainsi que l'avenir; on découvrait avec la même joie un vieux manuscrit et un nouveau monde; on marchait à grands pas vers des destinées ignorées, mais dont on avait l'instinct, comme on a

toute sa vie devant soi dans la jeunesse. L'enfance de ces siècles fut barbare, leur virilité pleine de passion et d'énergie, et ils ont laissé leur riche héritage aux âges civilisés qu'ils portèrent dans leur sein fécond [1]. »

Au moment où s'ouvre cette nouvelle ère de l'histoire, les moules du monde antique sont brisés, si j'ose dire ainsi, au moins en partie, et ceux qui subsistent se remplissent d'éléments nouveaux qui fermentent et bouillonnent. La barbarie pénètre dans le monde romain qu'elle transforme en s'alliant au christianisme. Des sociétés originales naissent de ce mélange. Des nations différentes de races et d'origines se forment et se partagent l'Europe. L'Église et la société laïque se confondent, puis tendent à se séparer violemment. Le luxe se ressent à sa manière, ainsi que l'art, de ces changements de tout genre. Ces spectacles ont tous leur intérêt, comme ils portent en eux-mêmes leur instruction; essayons de les reproduire dans leur ordre, avec le mouvement qui naît de leur succession même, avec la variété qui en fait la vie.

[1] Chateaubriand, *Études historiques*.

CHAPITRE II

LE LUXE GALLO-ROMAIN — LE LUXE BARBARE

Lorsque la conquête romaine pénétra dans les Gaules, le luxe était loin d'y être inconnu. Les historiens nous ont appris dès longtemps qu'il était très-ancien chez les Celtes, ainsi que le goût des plaisirs, et nous trouvons aujourd'hui des débris de leur passion pour les ornements avant l'époque historique, tels que de petits os sculptés, des vertèbres de poissons ou de menues coquilles, percées pour faire des colliers, etc.

Il y a plus : l'Orient a eu l'idée de symboliser notre occident et son luxe encore barbare. Quel type a-t-il choisi? Le Celte primitif; c'est lui, ce Celte, ami de la parure, que les Égyptiens, quinze siècles avant J.-C., représentent dans des images caractéristiques; ils nous montrent sa chevelure tirée du front sur la nuque, renfermée dans une sorte de sachet, sur lequel sont cousus des rangs de perles, de petites coquilles ou de grains végétaux. « L'ornement de la tête est complété par deux plumes couchées en sens inverse sur le sommet du crâne. Pour tout vêtement, le Tamhou, c'est le nom qu'ils donnent au Celte, porte un manteau attaché sur l'épaule gauche et percé d'un trou, par lequel sort le bras droit.

Sous ce manteau se montre une ceinture formée de plusieurs cordelettes. Le buste et les membres entièrement nus sont tatoués. Comparé au sauvage, le Tamhou ne décèle pas par sa mise un bien grand progrès. Toutefois un pas énorme a été fait. L'art de tisser... a été pratiqué par ces barbares, leur manteau a l'apparence d'un lainage décoré au moyen du tissage[1], etc. »

Dans nos dolmens, les sépultures, qui doivent dater des mêmes temps, ne renferment plus les os sculptés des cavernes, ni les pendeloques en coquilles ; les objets de toilette consistent le plus souvent en dents d'ours, de chiens et de sangliers, en rondelles découpées dans la pierre tendre ou pétrie avec de l'argile durcie au feu. A ces ornements s'ajoutent des cailloux polis, amenés par le frottement à des formes régulières. Le lapis-lazuli, le jade, la turquoise verte, d'origine étrangère, se montrent associés avec les quartz de notre pays.

Suivez le Celte à des époques ultérieures ; voyez-le se déployer à la pleine lumière de l'histoire ; le même goût persiste et s'accuse par de nouveaux développements.

Que, parmi les tribus, les unes se teignent la peau avec une substance bleuâtre, que d'autres se tatouent, que quelques-unes même se couvrent la poitrine et les membres de chaînes d'or, de tissus aux vives couleurs, de tartans, par exemple, il importe peu, l'idée de la parure est là ; c'est elle qui fait que la couleur rouge, comme plus voyante, est choisie de préférence par plusieurs de ces tribus. Le *sagum virgatum*, la soie rayée

[1] J. Quicherat, *Histoire du costume*, 1re partie.

est jetée par les riches sur la tunique avec des fleurs, des ornements, des broderies d'or et des bandes de pourpre.

Avec quel orgueil aussi les femmes agrafent sur leurs épaules le manteau de lin aux couleurs variées ! Comme elles se chargent de colliers, de bracelets, d'anneaux, de ceintures en métal précieux !

Hommes d'action et de guerre, grands parleurs, conteurs merveilleux, aimant à paraître, passionnés pour les plaisirs sensuels de toute nature, tels sont ces Gaulois qui devaient causer tant de souci à Rome jusqu'à ce qu'elle eût réussi à les conquérir.

Ils connaissaient un autre genre de luxe que celui de la parure. Athénée nous a transmis une description des festins des Gaulois, qui décèle un étrange mélange de recherches et de grossièreté. Les convives sont à terre sur du foin; ils ont devant eux des tables de bois fort basses. Leur nourriture est du pain en très-petite quantité, avec beaucoup de viande bouillie, rôtie ou grillée. Ces mets sont servis proprement; mais les convives saisissent avec les mains des membres entiers et les déchirent avec les dents. S'il se trouve un morceau qui résiste davantage, ils le coupent avec un petit couteau à gaîne qu'ils portent toujours au côté. Ils mêlent le cumin à beaucoup de leurs aliments et à toutes les boissons. Observateurs de l'étiquette jusque dans leurs repas, lorsqu'ils sont un certain nombre à table, on nous les montre s'asseyant en demi-cercle, plaçant au milieu le personnage le plus distingué par sa valeur, par sa naissance et ses richesses; à côté de lui le maître du logis, puis successivement les autres convives, selon

leur rang et leur dignité. Derrière se tiennent des guerriers attachés à leur personne, qui, pendant tout le repas, portent leur bouclier; devant, d'autres guerriers sont assis, armés de lances. Les riches boivent du vin d'Italie ou des environs de Marseille, qu'un échanson apporte dans un grand vase qui parfois était d'argent, et où chacun puise à son tour. Les plats sont de terre ou d'argent[1].

Ce goût de magnificence est très-sensible chez nos aïeux au temps des invasions gauloises en Italie. On voit le brenn tout fier des grands et beaux Gaulois qui l'entourent, avec leurs colliers d'or, leurs grandes épées et leurs grandes lances.

Nous avons dans l'histoire même de nos ancêtres la preuve éclatante de ce que nous avons affirmé — à savoir que le luxe, même assez avancé, peut précéder les développements de l'agriculture et de l'industrie, de la vraie et solide richesse.

Ces rudes Gaulois habitent encore des maisons de bois recouvertes de terre battue, sous des toits pointus revêtus de chaume et de paille hachée pétrie dans l'argile, au milieu de peaux de bêtes servant de lits, de sièges et de tapis. Eh bien! déjà l'or, l'argent, couvrent leurs sabres et leurs boucliers. Ils se parent du corail, de l'ambre, de la verroterie, importés chez eux par les Phéniciens, les Ligures, les Étrusques, les Grecs[2]. Des hommes d'une

[1] V. Polybe, II. — Strabon, IV. — Cæsar, *De Bell. gall.*

[2] V. de Belloguet, *Civilisation des Gaulois.* L'auteur cite Pline, Diodore, Pomponius Mela, Ammien Marcellin, Dion Chrysostome. — V. le même tableau des anciens Gaulois dans l'*Histoire de France* de H. Martin, t. I, liv. II.

condition moins élevée ne se refusent pas eux-mêmes quelques ornements. Ils portent déjà des bijoux d'imitation.

Leur appareil guerrier est si grand que les historiens se sont attachés à le décrire. Bituit, roi des Arvernes, déploye une pompe extraordinaire. Son père, Luern, donnait dans ses montagnes des festins splendides; il faisait enclore un terrain de douze stades carrées, et remplir de vin, d'hydromel et de bière, des citernes creusées dans l'enceinte. Tous les Arvernes accouraient à ses fêtes. Bituit le surpassa en magnificence. Dans une négociation avec les Romains, il étale un faste extraordinaire. Une nombreuse escorte, superbement vêtue, entoure son ambassadeur, qui conduit des bandes d'énormes dogues de chasse, et que précède un barde qui chante la gloire de Bituit et celle de la nation des Arvernes. On voit le fastueux Gaulois un peu plus tard descendre de ses montagnes, et passer le Rhône avec toutes ses tribus diversement armées et vêtues, rangées chacune autour de son chef. Dans sa vanité barbare, Bituit marche à la guerre avec le même faste qu'il avait étalé en vain pour obtenir la paix. Monté sur un char brillant d'argent, revêtu d'une saie aux couleurs éclatantes, il fait conduire par ses hommes une meute de combat. — A la vue des légions romaines, couvertes de fer, en rangs serrés et qui occupaient peu d'espace, on dit qu'il s'écria avec mépris : « Ce n'est pas un repas de mes chiens. » Ses chiens lui furent de peu de secours contre les éléphants dont Rome avait emprunté l'usage à l'Asie.

César remarque que les Gaulois savent s'approprier les inventions d'autrui, par un ingénieux esprit d'imitation. Il affirme en outre qu'un certain degré d'amollissement, conséquence de l'amour du luxe et des plaisirs, les a rendus inférieurs aux Germains sur les champs de bataille[1].

M. de Belloguet, dans ses recherches érudites sur la civilisation des Gaulois; M. Ch. Aubertin, dans sa récente et savante *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, insistent sur ces côtés d'une culture avancée déjà[2]. Ils démontrent surabondamment que de bonne heure les Gaulois ont perfectionné l'agriculture. Ils ont inventé les roues de la charrue, l'art de fumer la terre avec la marne et la chaux. Les mines d'or et de cuivre, habilement exploitées, leur fournissent les éléments d'un luxe un peu grossier, mais éclatant. Ils ont des cuirasses peintes, des armes dorées et ciselées, des ceinturons argentés, des chars plaqués d'argent. Ils portent des anneaux et des bracelets d'or, des colliers d'or du poids de 1600 grammes. Le *Torques* voté par la Gaule à Auguste pesait 64 livres.

C'était un riche pays déjà sous plus d'un rapport. Des routes nombreuses sillonnaient la contrée; le commerce, actif sur le Rhône dès le temps d'Annibal, s'était développé sur la Loire et sur tous les grands cours d'eau : « La Gaule est pleine de citoyens romains qui font le négoce,

[1] *Cæsar*, lib. VII, cap. XXII.
[2] Liv. VI.

disait Cicéron; toutes les affaires des Gaulois se traitaient avec les citoyens romains[1] ! »

Les Gaulois vendent aux autres peuples du corail, des étoffes à carreaux, des tapis brodés, certaines nuances de pourpre et d'écarlate qui ne se trouvent que chez eux.

Ainsi la Gaule, la vieille Gaule, non-seulement consommait, fabriquait pour son usage des objets de luxe, elle en exportait!

I

LUXE GALLO-ROMAIN

La civilisation romaine devait par la conquête pénétrer dans la Gaule, et se l'assimiler heureusement : « Les populations de la Gaule devinrent romaines, non par le sang, mais par les institutions, par les coutumes, par la langue, par les arts, par les croyances, par toutes les habitudes de l'esprit. Cette conversion ne fut l'effet ni des exigences du vainqueur ni de la servilité du vaincu. Les Gaulois eurent assez d'intelligence pour comprendre que la civilisation valait mieux que la barbarie. Ce fut moins Rome que la civilisation elle-même qui les gagna à elle. Être Romain, à leurs yeux, ce n'était pas obéir à un maître étranger, c'était partager les mœurs, les arts, les études, les travaux, les plaisirs de ce qu'il y avait de plus cultivé et de plus noble dans l'humanité[2]. »

[1] Pro Fonteio, IV.
[2] Fustel de Coulanges, *Histoire des constitutions politiques de l'ancienne France*, 1re partie, p. 62.

Tout favorisait les progrès d'un luxe nouveau. En lisant César on est frappé du caractère d'inégalité qui règne dans cette société gauloise. Il dit que quiconque n'est ni druide, ni noble, ni chevalier, n'est compté pour rien. La richesse est aux mains du clergé druide, qui paraît avoir été tout-puissant pendant une longue période de temps, et d'une aristocratie territoriale.

Quelque étendue qu'ait été la part du luxe dans la demeure de ces nobles et de ces riches, l'absence de grandes villes exclut pourtant dans cette ancienne Gaule l'idée d'une industrie très-développée.

Ce qui de beaucoup y dominait, c'était le luxe de domesticité. César et Diodore attestent le grand nombre d'esclaves, que les débiteurs insolvables devaient encore augmenter.

L'Aquitain Addiatius réunissait autour de lui six cents serviteurs, et l'Helvète Orgétaric en rassemblait dix mille, sans parler de nombreux clients[1]. Le luxe hospitalier des grands fut aussi l'effet d'une telle situation sociale.

Ces traits changèrent peu dans des temps ultérieurs et sous de nouveaux maîtres. Personnel nombreux, copieux festins, chasses et chevaux, ces caractères du luxe féodal se rencontrent déjà dans la société gallo-romaine.

Moins d'un siècle après la conquête, les cabanes de branchages ont fait place à des maisons bâties, décorées, meublées à l'imitation de celles de l'Italie. Il ne se passe pas d'année qu'il ne se forme une nouvelle ville, pourvue

[1] *Cæsar*, lib. III, cap. I, etc.

de tous les moyens de propager l'amour du bien-être et la passion des divertissements.

La demeure du riche Gallo-Romain donne déjà l'avant-goût du château seigneurial aux moments les plus prospères du moyen âge. On y recherche les mêmes plaisirs. On y voit les bardes, les mimes, tout ce que la civilisation du temps pouvait réunir de distractions intellectuelles. Les riches placent leur villa dans un site pittoresque, sur le penchant d'un côteau, au bord d'un lac ou de la mer. Dans ces délicieuses demeures, on rencontre le luxe joint à l'utile, le fruitier et la métairie, la maison de plaisance, les jardins remplis de bosquets, de grottes, de piscines, de fontaines, de statues; les salles de festins, les bibliothèques et les galeries de tableaux, les bains, décents quand le maître était chrétien, mais même alors non sans richesse et sans élégance : tout annonce la facilité et la douceur de la vie.

Pour être plus rares qu'en Italie, d'autres raffinements ne furent pas ignorés dans cette Gaule romaine : on y connut l'argenterie de toilette pour les voyages, les couronnes de tables mêlées de pierres fines, les vases d'argent ou de fine faïence, les fourrures, les coussins et la grande variété des parfums.

On se croirait à Rome dans ces maisons urbaines, plus somptueuses encore, si l'on ne sentait une autre société à certains signes, comme telles diversités d'usages, telles superstitions nouvelles (par exemple, la crainte d'être treize à table, qui date de cette époque). — Au reste, même vêtement somptueux des convives, mêmes lits rangés autour d'une table ornée d'incrustations, même

diversité de viandes et de gibiers, même recherche de légumes exquis; déjà le champignon, la truffe, et l'art raffiné d'engraisser les volailles, héritage de la gourmandise romaine.

Les vins les plus recherchés sont contenus dans des vases, tantôt de simple terre cuite, tantôt de marbre, tantôt de verre de plusieurs couleurs, rafraîchis dans la neige.

Ajoutez les divertissements pendant les repas, les danses exécutées par les danseurs de Cadix, et après le repas, les jeux de hasard ou d'adresse, comme les dés ou le tric-trac.

Les vieilles mœurs gauloises s'en allaient ainsi par le luxe. Seule une partie de l'aristocratie résistait. Elle se réfugiait dans la campagne. Cela était sensible dans certaines provinces éloignées, par exemple, dans l'Ouest. Quant aux villes gauloises, elles devenaient de plus en plus romaines par les emprunts faits aux dominateurs.

Ce travail s'opéra du premier au cinquième siècle. Les villes se multiplient (elles s'élèvent, dit-on, à cent quinze); elles se couvrent de places publiques, de monuments de toute espèce, d'amphithéâtres, de cirques, de basiliques, qui font de chacune une image réduite de la Ville éternelle. Si, en général, les rues restent étroites et malpropres, il s'élève de magnifiques maisons, de splendides palais!

Combien d'œuvres superbes, encore subsistantes, comme le temple de Livie à Vienne, comme la Maison-Carrée de Nîmes! Quelle innombrable quantité de bains, presque tous somptueux, désignés sous le nom de

thermes! Ils sont formés par trois enceintes. Dans la première, les portiques où l'on se promène, les salles où l'on se réunit et où l'on converse; dans la seconde, les galeries destinées à la gymnastique, les promenades élégamment plantées; dans la troisième, les bains, eux-mêmes décorés de statues, de bustes, de bas-reliefs et de tableaux. C'est aussi à cette époque que remonte la vogue de sources minérales restées célèbres, les thermes de Vichy, et beaucoup d'autres dans les contrées qui forment la Normandie, les Pyrénées, les Vosges, l'Auvergne. — Un grand nombre d'arcs de triomphe date du même temps, à Orange, à Carpentras, à Cavaillon, à Reims. Et que d'aqueducs renommés, combien d'arènes restées célèbres! — A Nîmes, l'amphithéâtre pouvait contenir plus de vingt-quatre mille spectateurs. On trouve de ces vastes amphithéâtres à Fréjus, à Arles, à Orange, à Narbonne, à Bordeaux, à Bourges, à Cahors; on en compte en Gaule quarante-deux, qui offrent tour à tour, selon les lieux ou selon le moment, des lacs artificiels, où l'on représente des scènes nautiques, ou des hippodromes, avec courses de chars et de chevaux.

La parure s'était mise en rapport avec ces splendeurs des villes, et les dames gauloises du troisième et du quatrième siècle rivalisaient d'élégance avec les femmes romaines. Elles n'avaient à leur envier ni leurs souliers parfumés, ni les bandes d'étoffe parsemées de petites pièces d'or ou de pourpre qui, cousues au haut de la tunique, descendaient jusque sur la poitrine, ni leurs broderies, ni leurs ceintures, ni leurs manteaux brochés d'or, ni leurs cheveux teints, ni les litières qu'es-

cortait un long cortége de domestiques, de clients et d'oisifs.

Dans les bijoux qu'on a retrouvés de ces belles gauloises, l'or enchâsse les pierres précieuses; leurs camées sont gravés d'une manière exquise. On en peut juger par l'écrin mis au jour à Lyon en 1839; il appartenait à une dame qui vécut au cinquième siècle; l'on y compte huit bracelets, trois paires de boucles d'oreilles, trois bagues, huit colliers garnis d'émeraudes, d'améthistes, de saphirs.

Que dire enfin de la vie sociale qui se déployait dans nos grandes villes gauloises?... A Lyon, la richesse et la civilisation intellectuelle apparaissaient sous toutes les formes. Toulouse possédait d'abondants trésors, beaucoup d'or et d'argent en lingots, provenant des mines des Pyrénées, ou rapporté par les Tectosages de leurs expéditions en Italie. Marseille brillait entre toutes les villes. L'antique cité des Phocéens avait dépouillé l'austérité première qui faisait qu'on disait proverbialement « mœurs de Marseille » pour désigner la sagesse et la sobriété. Le luxe privé et public y prenait toutes les formes. On y célébrait des fêtes sur les autels garnis de fleurs et dans les rues; les maisons se décoraient de rameaux verts et de guirlandes. C'était, au moment où la vigne fleurit, la fête florale des Anthestéries en l'honneur de Bacchus; c'était, le premier Mai, le printemps représenté par la déesse Maïa. Le luxe monumental n'y était pas d'ailleurs inconnu auparavant, et, quand la ville elle-même n'offrait aux yeux que des habitations en bois, Marseille avait consacré le marbre et la pierre de taille aux édifices publics et aux temples. Au temps de César, elle s'appelait déjà « l'Athènes des Gaules ». Quant à la vie privée, il est difficile de ne pas voir la preuve d'un luxe excessif dès lors dans l'apparition de ces lois somptuaires, qui ne permettaient pas que la plus riche dot des femmes excédât cent écus d'or, et la plus riche de leurs parures, cinq écus[1].

Sidoine Apollinaire décrit avec complaisance en prose et en vers ce luxe gallo-romain. Curieux personnage lui-même que Sidoine, un des types de cette société gallo-romaine, homme de transition, de mélange et de compromis!

Sidoine est chrétien, mais c'est un chrétien de mœurs élégantes; il est évêque, mais c'est un évêque mondain, qui se souvient qu'il a été sénateur et préfet de Rome. Mystique à ses heures, il n'oublie pas pourtant les dieux qu'a chantés Virgile.

Ami par-dessus tout de la vie douce et civilisée, bien qu'il n'ait manqué ni de patriotisme ni de courage, lettré avec raffinement, il nous dira en détail comment on vit à Toulouse, à Narbonne, dans les villes du Midi.

Laissons-nous introduire par cet aimable guide dans une villa des environs de Bordeaux, dont les hôtes soupent délicatement, et où la littérature se mêle à la bonne chère, comme si l'on voulait à tout prix se distraire entre deux invasions!

Sidoine est de ce souper de gens d'esprit. Au milieu du vin bu discrètement et des roses, de l'encens et des

[1] On trouve sur ces villes gauloises beaucoup de traits épars dans les poëtes comme Ausone, Sidoine, etc.

parfums, il fait intervenir, entre deux services, le chant des poëtes, à propos d'un volume qu'un convive tire de dessous son manteau. Ce sont les épîtres de Petrus Magister, une célébrité de ce temps-là !

A vous de chanter les louanges de ce grand homme, Severianus ! à vous, Lampidius ! à vous-même, Sidoine, dont les petits vers courent d'un pas si léger :

Age, convocata pubes,
Locus, hora, mensa, causa,
Jubet ut volumen istud,
Quod et aure et ore discis,
Studiis in astra tollas !
. . . .
. . . .
Celebremus ergo, fratres,
Pia festa litterarum.
Peragat diem cadentem
Dape, poculis, choreis,
Genialis apparatus !

« Le jour tombe, que le vin, les danses et la joie charment ces dernières heures ! Voici les lits couverts de pourpre, et qui boiront avides le nectar empourpré ! Voyez, tout est riche, tout étincelle, tout flatte les yeux ! Ces meubles viennent d'Asie, ceux-ci arrivent de Grèce ; partout des sculptures et des peintures ; des chasses meurtrières où personne ne meurt ; des groupes blessés, dont le sang ne coule pas. C'est plaisir d'errer à travers ces fleurs épanouies qui penchent leurs corolles sur les urnes d'albâtre ; plaisir de livrer son corps à la danse souple et brisée, et d'imiter la tremblante ivresse des bacchantes !

« Voici des cytises, des lys, des jonquilles. Déjà la

lampe suspendue se remplit d'encens moissonné en Arabie, et la fumée s'élève vers le toit éclatant : ici l'huile est inconnue ; c'est le baume odorant qui nous verse la lumière. Venez, esclaves ! Pliez vos têtes sous le poids du métal travaillé avec un soin exquis ! Venez, musiciens et musiciennes ! et que vos cordes animées, vos doigts qui chantent, votre airain sonore, vos flûtes passionnées, ravissent nos cœurs ; donnez-nous tout ce que la poésie a de plus divin, tout ce que l'éloquence a de plus ravissant ! »

Ainsi chante Sidoine.

Il loue l'incomparable Petrus Magister d'avoir porté jusque chez les Ibères féroces la politesse gauloise ; il termine par l'éloge enthousiaste de la civilisation, des lettres, de tout ce qui fait l'éclat et la douceur de la vie.

Le vieux génie gaulois s'endormait à ces doux accents.

Le luxe romain, dans les hautes classes, enchante, console de sa chute, à laquelle il contribue, cette nationalité longtemps si fière. Elle céda sans doute, nous l'avons dit, à des arts meilleurs, à l'ascendant d'un droit supérieur, d'une civilisation plus élevée et plus forte, malgré tout le mal qu'on peut en dire ; mais, pour achever d'enchaîner les cœurs, la volupté se chargea d'assoupir ce qui restait des vieilles mœurs et du patriotisme résistant.

Viennent donc les Francs conquérants ! — Mais patience : ils auront leur tour et se prendront aux mêmes délices.

II

LUXE DES BARBARES

Les Barbares envahisseurs avaient aussi leur luxe.

Très-diverses étaient ces races, même sous le rapport du degré et de la nature du luxe qu'elles déployaient dans la rudesse de leurs mœurs. Telles dépassaient en grossièreté les tribus américaines ou africaines les plus sauvages, et semblaient n'être que sordides et immondes. D'autres mêlaient à la barbarie des habitudes plus civilisées, des recherches qui n'étaient pas sans élégance.

Que l'on remarque déjà de différences entre les Celtes que nous avons décrits et cette autre race, les Ibères ! Ceux-ci, sans doute, aiment la musique, la danse, la course, mais qu'ils sont simples et tempérants ! Leurs vêtements de laine sont hérissés de poils. Dans leurs montagnes, ils vivent de pain de gland. Ceux de la plaine mangent de la viande, boivent de l'hydromel ; ils ne s'enivrent pas comme les Germains, comme feront les Gaulois, quand la vigne se sera multipliée dans les plaines et sur les côteaux. Leurs mœurs sont plus pures aussi ; la femme est livrée aux soins domestiques, et sa figure reste cachée par un voile noir.

Le sobre Espagnol gardera quelques-uns de ces traits : ce qui ne l'empêchera pas d'aimer prodigieusement les étoffes voyantes et les pierres précieuses : race simple seulement en tout ce qui n'est pas la parure.

Ces caractères de simplicité et de tempérance paraissent plus marqués encore dans la branche des Ligures, distincte de celle des Aquitains, et dont les historiens s'accordent à vanter les qualités, mêlées aux vices ordinaires des Barbares, le vol, la fourberie, la férocité. C'est véritablement une forte race. On reste frappé de leur énergie morale. Eux aussi respectent la femme, qu'ils élèvent à une sorte de rôle viril. Qui n'admirerait leur amour pour le travail, leur mépris hautain des recherches sensuelles ?

Et pourtant les sérieuses et vaillantes femmes liguriennes n'ignorent pas tout ornement. Leur beauté, qui était presque proverbiale, ne dédaigne pas de porter aux bras, aux mains, au col, sur la poitrine, des colliers, des anneaux, des bracelets d'or et d'argent ; elle se pare de la soie et étale le tablier rouge avec orgueil.

Chez les barbares du Nord, on trouve le goût de certaines recherches allié avec une saleté rebutante.

Témoin de leurs invasions, Sidoine parle de ces peuples comme un homme dont les nerfs ont eu à souffrir d'une telle grossièreté : « Je suis, dit-il, au milieu des peuples chevelus, obligé d'entendre le langage du Germain, d'applaudir, avec un visage contraint, au chant du Bourguignon ivre, les cheveux graissés avec du beurre acide… Heureux vos yeux ! heureuses vos oreilles, qui ne les voient et ne les entendent point ! heureux votre nez qui ne respire pas dix fois le matin l'odeur empestée de l'ail et de l'oignon[1] ! »

[1] Apollin., *In panegyr. major.*

On voit que les Francs étaient moins grossiers, et mêlaient à leur rudesse des traits d'un luxe plus élégant. Le même Sidoine s'est plu à en faire l'éloge. S'adressant à Domitius, il décrit les noces d'un prince franc : « Vous auriez été très-heureux, si vous aviez vu le prince barbare Sigismer, à pied au milieu de ses hommes à cheval, s'avancer flamboyant de pourpre, éclatant d'or, éblouissant de soie blanche.... Il était beau de contempler aussi ses compagnons d'armes et féaux, les pieds garnis jusqu'à la cheville d'une chaussure de soie, les mollets et les genoux nus, avec un vêtement court, serré, bariolé, atteignant à peine le milieu de la cuisse, des manches couvrant à peine le haut du bras, et une jupe verte, frangée de blanc, etc. »

Le même panégyriste continue ainsi, n'oubliant ni le baudrier, ni la claymore, ni les agrafes d'or, ni la hache d'armes, ni les boucliers bronzés ici, argentés là, et il termine par cette exclamation : « A un tel spectacle il ne manquait rien que votre présence. »

La cupidité est un trait commun à tous ces barbares. L'idée de s'approprier tout ce qui brille et de se procurer des jouissances plus raffinées, n'est-ce pas là le mobile qui les pousse à tout ravager?

Les Huns se montrent encore plus que les autres dévorés de la soif de l'or, bien qu'ils aient l'air de sauvages, effroyables même aux yeux des autres barbares. Leur visage sans barbe est noir, sale, leur cou épais; leurs yeux sont petits et menaçants, leur voix grêle et terrible, leurs gestes farouches. Tellement barbares qu'ils n'usent ni de feu ni de mets apprêtés, ils se nourrissent d'herbes sauvages et de viandes demi-crues, qu'ils pressent entre leurs cuisses pour les macérer, ou échauffées entre leur siége et le dos de leurs chevaux. Ces peuplades pourtant n'ignorent pas le luxe. Leurs tuniques de toile sont colorées. Les chefs recherchent les objets de parure et les belles armes. Ils se ruent sur l'or avec une avidité effrénée.

Un Attila sans doute semble se réfugier dans un mépris superbe du luxe civilisé; il continue à boire dans la vaisselle de bois, en recevant les ambassadeurs romains; assis sur un escabeau, il s'enveloppe dans sa barbarie avec le même faste que le cynique dans son manteau percé de trous, mais il est une exception, que rehausse le contraste de ceux qui l'entourent.

Ses lieutenants n'ont pas cette hauteur d'orgueil. Voyez-les, dans la même circonstance, boire dans l'or avec un naïf plaisir, avec une insolence pleine de défi!

Successeurs des Huns d'Attila au sixième siècle, avec quelle passion aussi les Avars recherchent les beaux habits, la vaisselle de métal précieux! Leurs chefs s'étendent sur des lits d'or ciselés, garnis d'étoffes de soie, qui leur servent de couche et de trône. Au-dessus de ces lits ou divans sont placés quelquefois des pavillons étincelants de pierreries.

Quel soin chez ces chefs barbares, dans les capitulations, de se faire livrer par les villes de précieuses étoffes pour leurs vêtements! Leur chef Baïan (vers 580) pousse même la recherche de l'élégance jusqu'à en demander de magnifiques à l'empereur : il faut qu'un habit *à la scythique*, pour être à son goût, soit fabriqué d'étoffe

romaine, et sorte des ciseaux d'un tailleur romain[1].

Nulle part on ne voit mieux la passion de ces hommes pour les valeurs d'or et les objets faits de métal précieux et de pierreries que dans ce trésor des Goths, dont parlent Grégoire de Tours et Frédégaire.

Un tel trésor est en effet quelque chose de prodigieux et d'inouï; il renfermait, entre autres richesses, cent bassins remplis d'or, de perles et de diamants offerts par Ataulpte à Placidie; soixante calices, quinze patènes, vingt coffres pour renfermer l'Évangile. N'oublions pas dans ce fameux trésor ce *missorium*, plat d'or de cinq cents livres de poids élégamment ciselé.... On y trouvait aussi cette merveilleuse table formée d'une seule émeraude, entourée de trois rangs de perles, soutenue par soixante-cinq pieds d'or massif incrustés de pierreries, estimée cinq cent mille pièces d'or, et qui devait passer des Goths aux Arabes.

Au reste, et d'une manière générale, il nous semble qu'on a beaucoup exagéré la destruction des objets d'art et de luxe par les Barbares : souvent ils s'y attachèrent eux-mêmes avec un soin en quelque sorte jaloux.

Lorsque l'armée des Goths se répandit dans la Grèce et dans l'Italie, songez que les édifices consacrés au paganisme étaient renversés, les idoles brisées. De l'Hellespont jusqu'au fond de la Laconie, des campagnes de Sparte jusqu'aux champs romains, le torrent s'avançait parmi des ruines; seuls, ou presque seuls dans ces contrées, les temples d'Athènes et de Rome, défendus par

[1] V. Amédée Thierry, *Histoire d'Attila et de ses successeurs*

une population nombreuse, demeuraient debout au milieu de la destruction universelle, et les Barbares n'eurent ni le temps ni la volonté de les démolir.

Alaric ne s'arrêta dans Rome avec son armée que trois jours. A peine en fut-il sorti, que les jeux du cirque recommencèrent; les grands firent restaurer leurs palais; les arts embellirent encore une fois les temples de Jupiter, de Pallas, d'Hercule, d'Esculape, dégradés seulement par le pillage; et ces antiques édifices, suivant le témoignage d'un auteur de cette époque, redevinrent dignes par leur magnificence d'être le *séjour des dieux*[1].

Il est à remarquer aussi que les barbares eux-mêmes ont pris soin d'embellir certaines églises. Telle fut, à Toulouse, Notre-Dame, que la richesse de ses mosaïques fit appeler la Daurade. La mosaïque qui en ornait le sanctuaire depuis le sol jusqu'à la voûte, ainsi que le sanctuaire lui-même, devaient survivre jusque vers le milieu du siècle dernier. Ricimer fit exécuter à Rome, dans l'église de Sainte-Agathe, une mosaïque qui n'a péri qu'à une époque peu éloignée. Attila se fit peindre dans un des palais de Milan, recevant des tributs que les empereurs romains prosternés déposaient à ses pieds. Nous verrons tout ce qu'un Théodoric fera pour les arts.

[1] Le poëte latin, né en Gaule, Rutilius Numatianus, qui confirme ce que dit de son côté Procope à ce sujet. On trouve une description en vers, faite de Rome, six ans après la retraite d'Alaric, par ce poëte, fécond en renseignements sur le cinquième siècle, et qui avait été préfet de Rome; elle est tout entière consacrée à célébrer les beautés de la capitale du monde. Quant à Procope, il assure que les antiques monuments romains subsistaient encore, *malgré la domination des Barbares*.

Ainsi se mêla chez ces races violentes le désir de s'approprier pour leur compte les arts de l'ancienne société au plaisir farouche de la destruction, qui s'en trouva tempéré jusqu'à un certain point. En devenant chrétiennes, elles furent loin d'ailleurs de perdre tous leurs vices. Elles aimèrent brutalement le luxe. Les princes et les autres chefs commirent des crimes pour s'en procurer les jouissances sous les formes que le temps comportait. Sans doute la religion nouvelle fera naître bien des remords, comme elle enfantera bien des vertus ; les richesses seront données à Dieu, après avoir été dérobées trop souvent à leurs possesseurs légitimes. Elles seront aussi sacrifiées par l'esprit de privation, consacrées et saintement prodiguées par une charité inépuisable. Mais le moyen âge ne nous montrera pas moins jusque dans le chrétien converti à la foi le barbare mal dompté. Sous les apparences d'une civilisation déjà plus avancée, et sous la livrée de la richesse et du rang royal ou seigneurial, ce barbare sent bouillonner les instincts de ses sauvages aïeux. Il porte en lui les terribles révoltes de la chair, de la cupidité, de l'orgueil ; ces passions agiteront elles-mêmes une société en fermentation et se déploieront avec une fougue que les sociétés antiques avaient à peine égalée.

CHAPITRE III

L'ITALIE ET LA PAPAUTÉ SAUVENT LE LUXE PUBLIC

L'Italie reste, au milieu des flots croissants de la Barbarie envahissante, le principal foyer du luxe privé et public, du cinquième au onzième siècle.

Durant la période qui répond chez nous à l'époque mérovingienne, le luxe y est représenté surtout par les arts décoratifs, qui se rencontrent particulièrement dans les églises.

L'image de la Rome pontificale, qui succédait à la Rome des Césars, se dégage de plus en plus du sein de ces ruines.

Avec quelle ardeur les évêques poursuivent cette tâche réparatrice ! A Ravenne ils ajoutent des décorations au palais épiscopal, terminent l'église de Saint-Agathe-Majeure, construisent un baptistère, élèvent plusieurs autres édifices, qu'ils couvrent de mosaïques, de peintures et de sentences morales. La plupart des mosaïques exécutées par les soins de ces prélats subsistent encore aujourd'hui.

Ce ne sont que fondations pieuses, brillantes restaurations : contre-partie de la fureur, acharnée à la des-

truction des chefs-d'œuvre, des empereurs iconoclastes de Byzance.

A Rome, les papes rivalisent de zèle pour la même œuvre. Célestin I[er], Sixte III, saint Hilaire, décorent avec magnificence les églises de Sainte-Sabine, de Saint-Paul, de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-André.

Il faut nommer, en tête de tous ces pontifes amis des arts, le pape Simplicius (mort en 583). Sa modestie, sa sobriété, sa vie d'abnégation, ne sont égalées que par sa libéralité pour les églises, par son goût pour tout ce qui sert à la décoration splendide et à la beauté de sa métropole. Son maigre patrimoine et les deniers des riches sont tour à tour employés à la magnificence des sanctuaires et au soulagement des pauvres.

Impartial au nom de l'art, ce pontife éclairé achète, orne les temples païens ruinés et délaissés, il les purifie en les consacrant au culte du Christ. Il achète une ancienne synagogue des Samaritains, et en fait don à l'Église romaine.

Le luxe mondain du pontificat, dès longtemps censuré par les Pères de l'Église, devait, d'un autre côté, entraîner des effets bien différents.

On vit les biens d'Église eux-mêmes dilapidés, donnés ou vendus, en dépit des canons. Le bien des pauvres, détourné de sa destination, servit à entretenir le faste de quelques princes de l'Église. Les évêques de Rome recherchèrent le train de vie le plus royal, les chars attelés des plus beaux chevaux, les tables égales en somptuosité à celles des empereurs.

Ces griefs, qu'avaient fait entendre des saints comme Grégoire de Nazianze, n'avaient guère cessé de s'aggraver; ils avaient donné lieu à l'abus des donations et des captations de testaments, qui date de cette époque. Au temps du pape Damase, les empereurs Valentinien, Valens et Gratien, durent intervenir, par une loi, pour enlever aux ecclésiastiques le droit de défendre en justice de telles libéralités contre la réclamation des parents. Plus d'une fois même on vit la pourpre romaine recherchée pour ses avantages temporels avec une fureur de compétition qui rappelle les brigues de la république et de l'empire. On ne recula pas devant le recours aux armes, et, lors de l'élection du pape Damase, cent trente-sept cadavres furent retirés, en un seul jour, de la basilique où se faisait l'élection.

Le même mélange de services rendus aux arts, à la civilisation, et de luxe digne de tous les blâmes, ne cessera guère de se faire remarquer, avec plus ou moins d'éclat, jusqu'au seizième siècle.

Il devait échoir à un prince barbare, Théodoric, une tâche bien glorieuse quant au luxe public. N'est-ce pas merveille de le voir, ce roi des Goths, instituer des magistrats spécialement chargés de veiller à la conservation des chefs-d'œuvre de l'antiquité? « Comment, écrivait-il à Symmaque, n'admirerions-nous pas ces beaux ouvrages, puisque nous avons eu le bonheur de les voir? Conservez-les, veillez-y sans cesse. La dégradation de ces merveilles doit être un sujet de deuil[1]. »

[1] Cassiod., l. IV.

Ainsi agit ce barbare à l'égard de Rome, où, suivant ses propres expressions, il avait admiré *un peuple de statues et des troupeaux de chevaux de bronze*[1].

A Ravenne, à Pavie, à Naples, quel est ce conquérant qui s'applique à construire des bains publics, des temples, des palais, des portiques, qui enrichit ces édifices de mosaïques, de peintures, de sculptures? C'est encore Théodoric. En prenant avec ce titre de roi la pourpre, l'habit romain, la chlamyde, la chaussure peinte, Théodoric adopte aussi la politique des empereurs à l'égard du luxe public, des distributions faites au peuple et des jeux.

Ce « roi des Goths et des Romains », comme il se fait appeler, préside aux combats de bêtes dans l'amphithéâtre de Titus et aux courses de char dans le grand Cirque; le produit des douanes de Lucrin sert à réparer le théâtre de Pompée, le forum de Trajan et quantité de thermes et de temples.

Combien allait perdre l'Italie au changement d'un tel maître! Les Goths eux-mêmes étaient un peuple ingénieux, disposé à s'instruire, *Græcisque pene consimilis*, selon l'expression de Jornandès.

Qu'il y a loin de cette race, gouvernée surtout par un homme supérieur, à ces Lombards, superstitieux, indisciplinés et féroces! Sous leur domination, les petits tyrans se multiplient, et les arts subissent, comme les

[1] Cassiod., l. VII.
« Nam quidem populus copiosissimus statuarum, greges etiam abundantissimi equorum, tali sunt cautelâ servandi, quali et curâ videntur affixi. » (Id., *ibid.*)

lettres et les mœurs, une sensible décadence; ils ne cessent pas pourtant d'être employés à l'ornementation religieuse et civile.

Les Lombards eux-mêmes ne furent pas seulement destructeurs. C'est une reine lombarde, Théodelinde, qui fit peindre à Monza, sur les murs de son palais, des traits puisés dans l'histoire lombarde; c'est sous la domination lombarde que furent exécutées à Vérone, dans les souterrains de l'église de Saint-Nazaire, des peintures religieuses qui ont survécu aux atteintes du temps.

Le rôle que la papauté avait joué relativement aux arts dans les âges précédents subsiste au sixième, au septième et au huitième siècle. Les papes Jean III et Pélasge II ornent les églises de nouvelles mosaïques, les catacombes de nouvelles peintures. Que n'a pas fait surtout Grégoire le Grand (590-604)! Avec quelle ardeur il invite les évêques à multiplier les saintes images, faisant lui-même placer son portrait, à côté de ceux de son père et de sa mère, dans le couvent qu'il fondait sur le mont Cœlius! Mais il mit encore plus de généreuse vigueur dans son zèle pour réprimer les scandales du luxe ecclésiastique. Il répète à plus d'un de ces prélats, amis du faste et des délices, les avis qu'il adressait à l'évêque de Salone, siége épiscopal dont la splendeur était renommée: « J'ai appris, lui écrivait-il, par un grand nombre de personnes qui viennent de votre ville, que vous négligez les travaux du ministère pour ne vous occuper que de festins. Je n'eusse osé le croire, si l'omission de vos devoirs les plus importants ne m'en était une preuve. » Et comme l'évêque offensé cherchait à se défendre, en

alléguant que « le patriarche avait servi sous sa tente un repas aux trois anges ». — « Fort bien, répondit le pieux et spirituel pontife, nous ne vous blâmerons plus de vos largesses, si vous n'admettez que des anges à votre table. »

Après les célèbres donations de Pépin, Rome moderne commence. Les murs de la ville sont relevés, les aqueducs rétablis, des bains consacrés à l'usage des pauvres, de nouvelles églises bâties à grands frais, les anciennes restaurées. Dans l'intérieur de ces basiliques s'étale une quantité incroyable de châsses, de couronnes, de lampes, de candélabres, de devants d'autel en bas-relief, de bustes, de statues même, en argent et en or, de tentures de soie à personnages, enrichies d'or et de pierres précieuses, de colonnes, de pavés entiers revêtus de lames d'argent, de mosaïques.

Le schisme grec contribua lui-même à augmenter le développement du luxe décoratif par une conséquence imprévue. La papauté, après avoir anathématisé les Grecs schismatiques, ayant ouvert des monastères aux moines artistes qui s'enfuyaient de Constantinople, leur demanda ou leur permit d'exécuter d'importants travaux. Ce rôle de protection intelligente des monuments devait achever de distinguer la Rome des papes de ces Césars de Byzance, qui les avilissaient par le faux goût, quand ils ne les détruisaient pas avec une systématique brutalité. Ce fut l'honneur de Rome d'opposer son esprit ami des arts à ce vandalisme civilisé. Byzance eut beau faire : elle ne parvint pas à détruire autant de chefs-d'œuvre que Rome ne réussissait à en amasser et à en faire naître.

CHAPITRE IV

LE LUXE EN FRANCE AUX TEMPS MÉROVINGIENS

I

TRÉSORS, ORNEMENTS, RAFFINEMENTS

La richesse des objets de luxe ne devait pas diminuer dans notre vieille Gaule avec la domination franque; elle augmenta même, lorsque les chefs guerriers, qui commandaient ces peuplades victorieuses, donnèrent à leur pouvoir l'appareil d'une royauté. Mais ce luxe fut peu varié. Le défaut de sécurité et l'esprit peu cultivé des vainqueurs firent attacher aux métaux précieux une importance prépondérante durant la période mérovingienne : caractère commun d'ailleurs aux Barbares dans tous les pays et dans tous les temps. Les preuves en abondent dans les chroniques, où l'on voit, par exemple, Gontran montrer à ses convives un énorme plat d'argent. « J'en ai trouvé, dit-il, quinze tout semblables dans le butin fait sur Mummole, et je les ai fait fondre. Je n'ai réservé que celui-ci et un autre qui pèse 170 livres. » Et ce qui prouve qu'il s'en faisait un commerce, le comte de Leudaste parcourt les boutiques des marchands

de Paris, examinant avec curiosité la vaisselle d'argent et les bijoux qu'ils étalaient (*Argentum pensat, atque diversa ornamenta prospicit*[1]).

Les grands comme les rois, et plusieurs communautés, possédaient aussi de ces plats d'argent tant recherchés. Saint Voué, nourri par la charité d'une abbesse de Soissons, un jour reçoit d'elle son dîner sur un plat d'argent; un pauvre vient demander l'aumône au saint; il livre sa portion avec le plat. Comme elle éclate, cette violente passion des rois francs, jusqu'à prendre une importance historique! C'est Chilpéric qui fait parade de ses trésors devant Grégoire de Tours, et il ne se borne pas à lui faire admirer un grand nombre de médailles précieuses, pesant une livre, dont l'empereur d'Orient Tibère venait de lui faire présent : il veut prouver à l'évêque de Tours que ses propres richesses ne le cèdent en rien à ces présents d'un grand prince; il lui montre un grand vase d'or pesant cinquante livres et orné de pierres précieuses. « C'est moi, dit-il, qui ai fait faire ce vase pour orner et pour illustrer la nation des Francs; mais je compte en faire faire bien d'autres encore, si Dieu me prête vie! » Avoir de beaux vases, les multiplier tant qu'ils pourront, voilà le rêve de ces rois barbares. Mais, si j'y insiste, c'est que cette ardente compétition des *trésors* et des objets de luxe n'est pas seulement accessoire chez ces rois mérovingiens, c'est un de leurs traits principaux : c'est très-souvent le mobile de leurs actes et même de leurs crimes.

[1] Grégoire de Tours.

Cela est sensible chez leurs filles, éprises de tout ce qui brille. Dans cette dynastie où on ne fait que se haïr et s'égorger, elles entrent en lutte avec leurs mères pour avoir leur part de joyaux. Quant aux princes, ils ne songent qu'à s'arracher leur or. Childebert meurt; Clotaire s'empare de son royaume et de son *trésor*. Le roi Gontran fait dire à la veuve de Caribert : « Viens à moi avec le *trésor* de ton mari, et je t'épouserai. » Elle vint en effet, mais le roi renvoya la femme et garda le trésor. — La préoccupation des objets précieux se mêle à leur politique quand elle ne l'inspire pas. Ils offrent, pour les apaiser, des objets de luxe à ceux qu'ils ont tenté d'assassiner la veille. Je ne sache rien de plus frappant que ce court récit de Grégoire de Tours pour peindre au vif cette singulière destination attribuée aux objets de luxe dans la politique mérovingienne : « Pendant que les rois francs étaient encore en Thuringe, Thierry voulut tuer son frère Clotaire. Ayant aposté des hommes armés, il le manda comme pour conférer en particulier. Puis, ayant fait étendre dans sa maison une toile d'un mur à l'autre, il ordonna à ses affiliés de se tenir derrière; mais la toile était trop courte et laissait voir leurs pieds. Clotaire averti entra tout armé, et accompagné d'un grand nombre des siens. Thierry comprit alors que son projet était découvert; il inventa une fable et parla de choses et d'autres. Enfin, ne sachant comment faire oublier sa trahison, il donna à Clotaire un grand plat d'argent. Mais lorsque celui-ci, après avoir remercié et dit adieu, fut sorti, Thierry se repentit d'avoir sacrifié son plat sans utilité, et dit à son fils Théodebert : « Va trouver ton oncle et prie-le de

vouloir te céder le présent que je lui ai fait. » Celui-ci y alla et obtint ce qu'il demandait. Thierry était habile en ces ruses[1]. » Que manque-t-il à un tel récit pour montrer sous toutes ses faces l'âpre passion de ces barbares, aussi retors que cruels et cupides?

Y avait-il un vrai, un grand luxe de parure subsistant à cette époque? On n'en saurait douter davantage.

J'en citerai un seul, mais très-mémorable exemple, qui se mêle encore à la politique du temps. En mariant Rigonthe avec Récarède, Chilpéric lui donne des richesses, auxquelles Frédégonde ajoute une quantité d'or, d'argent, de bijoux et de vêtements précieux. Chilpéric lui-même et ses leudes, témoins de ces dons, semblent s'étonner de ce prodigieux amas de richesses. Alarmée de leurs soupçons, la reine se hâte d'aller au-devant de leurs reproches, se répand en assurances que ces richesses ne provenaient point du trésor des anciens rois, mais étaient le fruit de son économie, de la bonne administration de ses biens, des présents qu'elle avait reçus de son époux. Il valait la peine de se justifier. D'après la même chronique, cinquante voitures suffirent à peine pour charrier ce riche bagage de la princesse Rigonthe: son cortége se composait de plus de quatre mille hommes armés, à pied ou à cheval; plusieurs ducs et le maire du palais étaient chargés de commander la brillante escorte, à laquelle était réservée plus d'une fâcheuse aventure.... En sortant de Paris, l'essieu des voitures se rompit, et les assistants effrayés s'écrièrent : *O malheur* (mala hora)!

[1] Grégoire de Tours, l. III, VII.

Le cortége s'arrêta; on dressa des tentes pour y passer la nuit, tandis que cinquante hommes de l'escorte s'emparaient de cent des meilleurs chevaux, de leurs freins d'or, de deux grandes chaînes du même métal, et fuyaient avec ce butin dans les États du roi Childebert. Pendant tout le reste du chemin, les richesses de Rigonthe devinrent successivement la proie de toutes les personnes qui avaient été chargées de les protéger[1].

Cette passion mérovingienne se lie, je le répète, à la politique, aux *finances* du temps, si l'on peut parler ainsi. Le roi Chilpéric écrase de charges son royaume. La preuve comme le remords de ce méfait éclate dans les paroles de Frédégonde à son mari, lorsqu'elle voit ses enfants en danger de mort : « Voici que Dieu nous punit : les larmes des pauvres font périr nos fils; il ne nous reste plus l'espérance d'amasser pour personne ; nous thésaurisons et nous ne savons plus pour qui. Est-ce que nos coffres ne regorgent pas d'or et d'argent, de pierres précieuses, de colliers et d'autres ornements impériaux? » Voilà donc encore le luxe mêlé sous une autre forme à la politique obligée de compter avec le sentiment chrétien. « Apaisons, continue la reine, apaisons Dieu en abolissant ces iniques impôts. » La chronique ajoute que le roi la crut et qu'il fit jeter au feu les rôles des odieuses contributions[2].

Les rois, après Clovis, imitent le costume des empereurs romains. Clovis lui-même, institué consul, porte la longue tunique de pourpre, et la chlamyde gallo-

[1] Grégoire de Tours, l. VI, XLV.
[2] Idem, *ibid.*

romaine, retenue sur l'épaule droite par une boucle d'or. Childebert, Childéric, aiment passionnément la représentation. L'un tient un sceptre doré, le second est couvert d'une tunique, brodée de perles, et d'une dalmatique de soie pourpre avec trois cents abeilles d'or. Mais ce sont surtout les belles armes que recherchent ces rois guerriers. Rien de plus magnifique que le glaive de Childéric, avec sa poignée couverte de pierreries et son pommeau d'or. Des lames d'or garnissent le fourreau et le baudrier; au doigt du prince brille un anneau d'or, et il tire son « style » d'un étui d'or, pour écrire sur ses tablettes d'ivoire, ornées de pierres précieuses. L'or toujours, l'or partout! — Le nom de *reges pelliti*, donné aux rois mérovingiens, n'est aussi qu'une allusion aux riches fourrures dont ces princes amis déjà des fastueux vêtements aimaient à se couvrir.

La longue chevelure, attribut de leur famille, symbole de leur droit héréditaire, reçoit aussi des ornements; ils l'imbibent d'une huile parfumée, et se plaisent parfois à la surmonter de plumes brillantes, disposées comme sur le corps de l'oiseau.

A l'exemple des reines, les femmes de haut rang ne témoignent pas, à la même époque, un goût moins vif pour les ornements : les uns naturels, comme les fleurs dont elles aiment à se couronner; la plupart artificiels : tels sont les voiles dont elles couvrent leur tête, voiles de toiles de coton ornés d'or et de pierres précieuses; telles encore les robes à ramages, les broderies, les tuniques à plusieurs couleurs, les pèlerines d'étoffes rayées, les longues robes traînantes, les capes,

les mantelets, etc. Lorsque Radegonde embrasse la vie religieuse, elle sacrifie ses agrafes de pierreries, ses bracelets, ses franges filées d'or et de pourpre, dont elle couvre l'autel, elle brise sa ceinture en or massif, etc.

Les jeunes filles toutefois restaient simples à cette époque, également étrangères aux ornements de tête et aux somptueux habillements. Il fallait laisser quelque chose à faire à l'avenir.

Le luxe était en définitive ce qui avait le moins dégénéré dans ces temps barbares. On se servait fréquemment d'objets que n'eût pas dédaignés l'époque de Cicéron et de Virgile, dans un moment où Virgile et Cicéron étaient oubliés si bien eux-mêmes, que saint Ouen, qui passait pour lettré, traitait alors ce même Virgile de poëte scélérat (dans sa *Vie de saint Éloi*) et prenait Tullius Cicero pour deux personnages distincts, et où le biographe de saint Bavon, plus ignorant encore, confondait Virgile et Tityre, et se laissait aller à écrire que la langue latine florissait à Athènes, sous l'autorité de Pisistrate.

En somme pourtant le luxe sous la forme des arts participait à l'universelle décadence. Attendons pour le voir renaître plus élevé, plus délicat, plus en rapport avec le beau, que se débrouillent la langue, la société, l'État. Tout est solidaire dans le développement de la civilisation. La société offrait partout le même travail secret de décomposition, et des éléments de reconstruction, partie anciens, partie nouveaux, préparaient un ensemble original. Le luxe subsistait; mais ses usages et ses formes, réminiscences de plus en plus altérées, débris tronqués du luxe antique, devaient présenter aussi des

combinaisons nouvelles. Le luxe original du moyen âge restait à créer encore!

II

LES GRANDES ABBAYES — L'ORFÉVRERIE ET SAINT ÉLOI

Le principal dépositaire du luxe à l'époque mérovingienne et son créateur le plus original fut le clergé.

Il le concentre et le représente sous deux formes très-différentes. L'une, souvent critiquable, se rapporte au luxe privé; l'autre rattache au luxe public l'éclat du culte et la décoration des monuments religieux.

La piété des uns, les remords des autres, l'émulation de tous dans ce genre de libéralités à une époque de foi, multiplient de toutes parts les donations, sous forme de terres, de biens de toute nature, de trésors, d'objets d'art, précieux au moins par leur valeur.

Les richesses personnelles des évêques profitent aussi aux églises. Saint Remi achète la terre d'Épernay cinq mille livres d'argent, c'est-à-dire plus de trois millions de notre monnaie actuelle[1]. Son testament prouve qu'il possédait une multitude de villages et de propriétés foncières, la plupart provenant de Clovis.

Les abbayes commencent à devenir aussi dès lors de véritables centres d'un luxe qui devait encore s'accroître. Les temps féodaux donnaient en effet à l'abbaye un caractère particulier, en lui conférant une sorte de souveraineté, ayant sa justice, ses chevaliers, ses soldats, en même temps que la loi ecclésiastique en avait fait une propriété de mainmorte.

[1] Guérard, *Cartul. de N.-D. de Paris*, préface.

On a tout dit sur les abus, le luxe souvent excessif et les autres scandales de ces fameuses abbayes du moyen âge. On a montré d'autre côté qu'elles avaient servi à garder à quelques égards, et plus d'une fois même à accroître le dépôt de la civilisation. L'abbaye fut, en plus d'un cas, une ferme et une manufacture modèles. On y fabriqua de la toile, des draps. Ce fut aussi une école, un atelier, un musée. Ce qui survivait de sciences abstraites ou appliquées, ainsi que l'étude de la grammaire et des langues, y trouvèrent un asile inviolable. Cette immutabilité même des terres qui, dans les notions du droit et de l'économie politique modernes, serait considérée justement comme un énorme abus, fut alors un bienfait. A l'abri de ces forteresses religieuses, le flambeau des arts, que les agitations des siècles barbares auraient éteint inévitablement, put être conservé et entretenu. Un lien ininterrompu fut maintenu entre le passé et l'avenir. Ce furent là en somme des résultats durables, et comment admettre que quelques destructions partielles de regrettables manuscrits, grattés par des moines ignorants, puissent balancer le nombre de ces précieux écrits qui échappèrent à la ruine, grâce à ces mains si prodigieusement patientes et habiles?

Quant au développement du luxe abusif dans le clergé, il faut distinguer les excès particuliers et l'Église prise en corps. Les conciles signalent eux-mêmes ces excès à tout instant; ils cherchent à faire rentrer dans les limites

de la morale chrétienne ces abus toujours déchaînés, ou prêts à reparaître. Éternelle lutte du bien et du mal, alternative perpétuelle de saintes réformes et de vices renaissants !

A l'époque mérovingienne, le luxe excessif dans le haut clergé choque particulièrement. Il est loin d'offrir toujours ce mélange de goûts distingués qui désarme les artistes, et il s'aggrave chez certains évêques des plus honteuses corruptions. Grégoire de Tours les a signalées avec une énergique franchise. Où trouver trace de luxe élégant dans un Badégésile, évêque du Mans, qui avait été maire du palais et qui, pour subvenir à ses dépenses, pille les biens de ses paroissiens ; dans un Droctégisilus, évêque de Soissons ; dans un Audiveus, évêque d'Angers ; dans un Guntharicus, évêque de Tours ; dans un Cautinus, évêque de Clermont ? « Les évêques Salonius et Sagittarius passaient à table presque toutes les nuits, mangeant, buvant avec excès, excitant les clercs qui revenaient de matines à boire avec eux. Là, on s'occupait de tout autre chose que de Dieu et des offices de l'Église. Ces deux évêques ne quittaient la table qu'aux approches du jour, pour se rendre dans un lit somptueux, soigneusement apprêté, où, ensevelis dans les bras du sommeil et de l'ivresse, ils restaient jusqu'à la troisième heure du jour (neuf heures du matin). Du lit, ils passaient aux bains, et des bains, à la table, d'où ils ne se levaient que le soir ; puis ils attendaient le souper. » Ici triomphent la mollesse, les grossières délices, les profusions de la gourmandise, un faste tout personnel. Charlemagne défendra en 769 aux évêques, sous peine de se voir privés de l'épiscopat, d'aller

dans les bois chasser avec des chiens et des oiseaux de proie, de répandre le sang des hommes païens et chrétiens. Il leur reprochera leurs excès dans leurs habits, dans leurs chevaux, et les voies de captation dont ils usaient pour subvenir à cette fastueuse représentation.

L'histoire du culte au contraire semble se confondre alors avec celle même de l'art. La sculpture et la peinture ont leur place dans la plupart de ces restaurations et de ces décorations, qu'on signale en France du cinquième au huitième siècle, et qui semblent faire pendant à ce que nous avons vu déjà en Italie. Pour nous borner à citer un petit nombre d'œuvres et de noms, on peut se convaincre qu'il n'y a guère de complète interruption dans le luxe décoratif religieux, lorsqu'on voit un Patient, archevêque de Lyon sous les Bourguignons, rebâtir sa cathédrale, l'enrichir de marbres et de mosaïques, en orner les fenêtres, soit de vitraux, soit de pierres spéculaires, couleur d'or ; un Perpetuus, évêque de Tours, élever dans la sienne cent vingt colonnes ; un Numatius en placer soixante-dix dans celle qu'il bâtit à Clermont [1], et l'ancienne épouse de cet évêque achever les embellissements de Saint-Étienne.

La royauté joue son rôle dans la construction de ces monuments ; Childebert Ier bâtit l'église de Saint-Germain-des-Prés, dédiée alors à saint Vincent ; il fait orner le sol de mosaïques, les plafonds de dorures, les murs de peintures qui parurent « très-élégantes » [2]. Le même

[1] Grégoire de Tours, l. II.

[2] Elegantibusque picturis... — Mabill., *Annal. Ord. S. Bened.*, t. I, l. V, c. XLIV.

roi enrichit la cathédrale de Paris de colonnes, de dorures et de vitraux de diverses couleurs. N'est-il pas remarquable en de pareils temps de voir Gondebaud, qui se disait fils de Clotaire I[er], s'appliquer lui-même à l'art de peindre, couvrir de ses ouvrages les murs et les voûtes de plusieurs oratoires? N'est-il pas bien frappant aussi de voir, dans nos provinces, à Toulouse, à Clermont, à Tours, à Rouen, à Saintes, à Bordeaux, les Francs s'enorgueillir d'employer des artistes de leur propre nation? « Ce ne sont point des artistes venus de l'Italie, disent-ils fièrement, ce sont des Barbares qui ont exécuté ces grands ouvrages. »

Nul art ne mérite plus alors d'arrêter les regards que l'orfévrerie religieuse.

L'or et l'argent, qui parlent aux yeux, symboles éclatants de richesse et de puissance, devaient entrer pour une très-grande part dans les éblouissantes représentations du culte. L'évêque et l'abbé portèrent une crosse en or, une mitre d'or, un anneau épiscopal d'or, avec une pierre de couleur. Les reliquaires furent garnis de pierres du plus grand prix. Le fameux vase de Soissons n'était lui-même qu'un vase d'autel d'une beauté extraordinaire.

La postérité a retenu les noms de quelques-uns des ingénieux et habiles orfèvres qui contribuèrent à ce luxe décoratif. Mabuinus, orfèvre gallo-romain au cinquième siècle, a laissé un nom longtemps illustre par ses calices et ses croix d'or. De remarquables spécimens de cette orfévrerie mérovingienne subsistent encore aujourd'hui. On peut voir (à la Bibliothèque nationale de Paris) le fourreau d'épée et les abeilles d'or avec d'autres ornements que renfermait le tombeau du roi Childéric à Tournai, ainsi que le vase d'or trouvé à Gourdon, près de Chalon-sur-Saône, calice de chapelle privée composé d'une coupe supportée par un pied conique, qui se fait remarquer par un art élégant déjà et par la richesse des ornements, les uns de grenat, les autres de turquoise.

Ce beau luxe de l'orfévrerie religieuse devait avoir un représentant immortel et un patron populaire.... Le nom de saint Éloi brille dans l'histoire de l'art de ces siècles d'un éclat auquel semblent ajouter encore les ténèbres qui l'environnent.

Limoges était depuis longtemps déjà en possession d'une renommée sans égale pour l'orfévrerie. Cet art de luxe avait en effet ses traditions, ses écoles, ses maîtres. La chronique raconte que le père d'Éloi, frappé de ses dispositions, le mit en apprentissage chez l'orfèvre Abbon, qui dirigeait alors dans cette ville la fabrique des monnaies royales, et qu'Abbon lui apprit les éléments de son art. Devenu maître habile à son tour, le jeune homme changea de contrée; il alla se placer sous le patronage du trésorier du roi. C'était se placer à la source des faveurs. En effet, le roi Clotaire, tourmenté de cette ambition de paraître avec éclat, commune à presque tous ces rois francs, désira qu'on lui fît un trône d'or et de pierres précieuses. On cherchait un artisan capable[1]. Éloi fut proposé par le trésorier; son œuvre terminée, il apporta au prince deux trônes au lieu d'un.

[1] V. *Vie authentique d'Éloi*, par saint Ouen.

La quantité d'or qu'on lui avait confiée lui avait suffi pour ce double ouvrage, et, ce qui n'est pas à l'honneur de la probité du temps, un tel trait de loyauté ne parut pas moins admirable que le talent dont Éloi venait de donner une preuve si éclatante.

Tel fut le début d'une fortune qui devait porter l'humble artiste au plus haut comble de la richesse et des honneurs. La munificence royale ne se lassa pas de le combler de ses dons.

L'artiste du septième siècle les fit tous servir au développement de son art, et plus tard aussi à l'édification des peuples. Il devait être élu évêque de Noyon, quoiqu'il n'eût jamais été clerc. L'art, la renommée, le consacraient. Dagobert lui fit don d'un domaine près de Limoges. C'est là que, confondant pour ainsi dire dans une seule création sa double vocation d'art et de piété, cet homme éminent entre ses contemporains fondait un monastère, qui devenait à la fois une célèbre école d'orfévrerie (631).

Pensée persistante qui imprime à cette destinée une originalité touchante! Partout où la religion paraît, Éloi place le travail; partout où le travail reçoit une pieuse consécration, Éloi place l'art. Dans un couvent de femmes, qu'il fonde à Paris, sur des terres également dues à la libéralité du roi, des mains industrieuses s'appliquèrent spécialement à l'orfévrerie en tissus, ou à la broderie en or des étoffes destinées aux usages et aux habits des ecclésiastiques. La renommée de la maison de Sainte-Aure (*Aurata*) allait se répandre au loin!

Enfin, autour de l'église de Saint-Paul-des-Champs,

bâtie aussi par Éloi, on voit s'établir les officines des orfèvres et les autres arts ayant quelque relation avec l'orfévrerie. Ce fut la *Culture Saint-Éloi*, origine du quartier Saint-Paul. La maison du célèbre orfèvre se voyait encore au treizième siècle : c'était la *Maison au Fèvre*, comme l'appelait le peuple de Paris.

L'œuvre de cet artiste illustre est, par sa remarquable délicatesse et par son étonnante fécondité, l'honneur de ce siècle arriéré sous tant d'autres rapports, elle fut longtemps la gloire du moyen âge tout entier!

Pendant de longs siècles on admira les travaux dont Éloi avait orné les tombeaux de saint Martin à Tours et de saint Denis, dans l'abbaye où ce saint martyr est inhumé. « Il composa aussi, dit l'auteur de sa vie, des vases et des sculptures magnifiques pour ce monument; il couvrit d'or le devant de l'autel, et posa, aux quatre coins, des parures d'or enrichies de pierreries; il forgea le pupitre et les portes du sanctuaire, et il entoura d'une balustrade d'or la sépulture du saint. Il fit de la basilique de Saint-Denis le plus bel ornement des Gaules. »

Ce qui caractérise l'époque plus que tout le reste, c'est que cet homme, si original et si supérieur, ce conseiller, ce ministre, ce *monétaire* de Dagobert, ne cesse pas de mêler lui-même les travaux de l'épiscopat et ceux de l'art qu'il a illustré, comme il les mêle dans les établissements fondés sous ses auspices. Il était évêque, quand les corps de saint Quentin, de saint Piat et de plusieurs autres saints ayant été découverts dans son diocèse, il fabriqua pour eux des châsses d'orfévrerie et couvrit d'or leurs tombeaux.

Ce grand artisan du luxe en avait offert longtemps lui-même sur ses vêtements l'image éclatante. L'auteur de sa *Vie authentique*, son contemporain, saint Ouen, archevêque de Rouen, le représente ayant des habits couverts d'or et de pierres précieuses, et des bourses élégamment semées de perles; quelques-uns de ses vêtements étaient tout de soie magnifiquement brodée : riches habits sous lesquels il cachait un cilice!

Un jour, il laissa là tout ce faste. Il ne se montra plus que ceint d'une corde et couvert de misérables vêtements.

Évêque de Noyon, il se crut pourtant tenu de porter un costume mieux en rapport avec la dignité épiscopale : mais il donna tout aux pauvres, son bien, son manteau, sa ceinture.

L'or fut pour Dieu seul, il ne garda que l'humilité.

Le tombeau de ce saint du travail et des œuvres charitables devait lui-même, au monastère de Saint-Loup, devenir un monument du luxe de ces âges, luxe sanctifié par le but, qui se proposait d'élever jusqu'à Dieu les industries imaginées par la vanité des hommes.

Sur cette tombe magnifiquement décorée allaient se multiplier les dons et les miracles légendaires. Les princes et les seigneurs y apportèrent en foule des pièces d'orfévrerie. Les croix, les vases, les candélabres en métal précieux, y affluèrent.

Le saint patron des orfèvres semblait lui-même, par une miraculeuse puissance, garder de telles merveilles contre des vols sacriléges. Un larron, qui s'était introduit la nuit pour spolier son tombeau, réussit à enlever une

chaîne d'or et divers objets; il fut, selon la chronique, frappé d'immobilité, c'est-à-dire sans doute de paralysie, à la porte même de l'église.

Que reste-t-il des œuvres du grand orfèvre du moyen âge? Presque plus rien. Ce que les siècles avaient laissé subsister, le vandalisme à différentes époques l'a détruit. Plusieurs de ces précieux objets furent fondus à l'époque révolutionnaire. Le fameux fauteuil, dit de Dagobert, qu'on voit à notre musée du Louvre, ne nous frappe plus guère aujourd'hui que par l'idée d'antiquité qu'on y attache.

Étranger à tout esprit de rivalité et de localité étroite, Éloi fit de l'orfévrerie de luxe un grand art français. Il l'encouragea partout où elle avait déjà des foyers. Limoges excella dans les incrustations de métaux, dans l'enchâssement des pierres de couleur; Paris travailla surtout au marteau, et fit de la statuaire en or et en argent; Metz cisela des joyaux et se distingua par la finesse de son burin; Arras et Lyon *ouvrèrent* leurs étoffes de soie avec de l'*orfroi* ou or filé. La plupart des magnifiques ouvrages qui ont signalé la grande époque de Charlemagne devaient sortir de l'abbaye de Salignac, près de Limoges, de celle de Saint-Loup ou Saint-Éloi à Noyon, de la maison de Saint-Paul-des-Champs à Paris, et de plusieurs autres retraites monastiques, qu'Éloi avait fondées ou dotées[1].

On vient de voir apparaître le rôle déjà important de la royauté française dans le développement du luxe public.

[1] V. sur l'orfévrerie au moyen âge la savante histoire de M. Labarte, et les travaux de MM. Paul Lacroix, F. de Lasteyrie, etc.

Dagobert présente sous ce rapport, et sous d'autres plus critiquables, le premier exemple frappant du luxe monarchique en France.

C'était un roi beau, fier, et, du moins dans les premières années de son règne, actif et vigilant. Très-populaire dans cette période où tout lui réussit, aimé par les clercs pour ses largesses envers les églises, par le peuple pour la protection qu'il étend sur lui, il est pour les leudes, pour les évêques, pour les ambassadeurs étrangers, un objet d'admiration.

Ce roi mérovingien étale aux yeux de ses barbares contemporains le faste des monarques de l'Orient.

Les pierres précieuses étincelaient sur les bandeaux et sur les ceintures d'or des officiers et des femmes du palais. Les soies éclatantes de la Chine, que les marchands syriens apportaient d'Asie, couvraient les courtisans et le roi lui-même, qu'on voyait siéger, aux jours de fête, sur un trône d'or massif.

Le même prince décorait avec une magnificence qui frappa vivement l'imagination populaire cette abbaye de Saint-Denis, destinée plus tard à de nouvelles splendeurs; il construisait la basilique, y prodiguait le marbre, l'argenterie, l'or, les pierreries, et, suivant l'expression de son historien, *toutes les espèces d'embellissements connues dans l'univers*[1].

Ce n'est pas en vain que la tradition populaire a uni pour jamais les noms de Dagobert et d'Éloi. Dagobert

[1] Nam et per totum ecclesiam auro textas vestes margaritarum varietatibus multipliciter exornatas, in parietibus et columnis atque arcubus suspendi devotissime jussit. (*Gest. Dagob.*, c. xx.)

commande, récompense, visite les travaux de l'artiste ! Ce prince débonnaire, éclairé pour son temps, était fait pour exercer cette action protectrice sur les arts de la paix, qui contraste heureusement avec la brutalité sanguinaire des premiers Mérovingiens. Il n'y aurait ici qu'à louer, s'il n'était aussi le premier des rois de France qui donne l'exemple de mêler aux arts le goût passionné d'un faste exorbitant et celui des voluptés poussées jusqu'aux désordres les plus scandaleux.

Le monarque qui s'efforçait de se concilier l'Église en augmentant ses richesses et en ornant ses églises, comme presque tous les Mérovingiens, qui allait même jusqu'à faire baptiser de force les Juifs des cités gauloises et les Francs païens des bords de l'Escaut et de la Meuse, ne put, malgré tant de preuves de sa complaisance, se faire pardonner son propre faste par le clergé, qui lui reprocha d'avoir voulu amasser de riches trésors, et d'avoir dépouillé dans un intérêt personnel les lieux sacrés de leurs objets précieux. Ce reproche adressé à un prince d'un naturel peu violent, et d'ailleurs toujours si prêt à la repentance, paraît avoir été fort exagéré. La protection que le monarque mérovingien accorde aux arts est peut-être son meilleur titre; elle appelle au moins quelque indulgence sur les faiblesses de ce fastueux Mérovingien.

III

USAGES QUI SE RAPPORTENT AU LUXE A LA MÊME ÉPOQUE

Au milieu de tant de misères, de guerres, d'invasions, de crimes, du défaut de sécurité intérieure, de l'avilissement de l'agriculture elle-même et de la plupart des travaux de l'esprit, on cherchait une diversion dans les fêtes, singulier mélange alors de grossièreté, de jovialité, quelquefois de luxe ou de profusion.

Souvent païennes d'origine, ces fêtes se rattachèrent comme elles purent au christianisme. Elles se placèrent sous l'invocation de la Vierge et des saints. Elles prirent pour prétexte les enterrements comme les mariages. Même profanes, elles furent plus d'une fois célébrées dans les salles des abbayes ou sous le porche des églises, et se mêlèrent, dans certaines circonstances, à l'éclat des solennités et des pompes du culte. Mais le plus souvent elles ne se distinguent que par la prodigalité, la bonne chère et la bombance. Liées aux corporations, aux confréries, elles eurent pourtant un caractère soit religieux, soit industriel, par lequel elles se rattachaient quelquefois à une idée morale, à l'idée de fraternité, de secours mutuel. Plusieurs évêques donnèrent des repas publics à l'occasion des fêtes des martyrs et des confesseurs, ou de la translation des corps saints; mais, si sacré qu'en fût le prétexte, ces festins dégénérèrent le plus souvent en orgies.

Tout alors dans les fêtes revêt un aspect purement ecclésiastique ou local; ce qu'on appellera plus tard le caractère national leur fait défaut. Pourtant celles qui ont pour objet de glorifier la royauté présentent un sens plus général. Les rois francs aiment à se donner des airs d'empereurs romains. Les événements heureux ou glorieux de leur vie deviennent l'occasion de libéralités et de réjouissances. On se précipite à leur rencontre, on les acclame; on se livre à des banquets, à des danses, à des jeux, à des spectacles dont la munificence royale fait les frais. Des combats d'animaux, de tigres, de lions, furent donnés par Clotaire II. Mais les beaux jours du paganisme et des luttes sanglantes du cirque étaient passés : les conciles protestèrent. Les combats de taureaux survécurent pourtant; longtemps on ne put en corriger les populations du Midi.

Signalons quelques usages privés qui sont en honneur dans ces temps. Il en est un qui offre un lien avec les goûts et les industries de luxe : les étrennes du premier jour de l'an. Depuis l'époque gallo-romaine, le premier jour de janvier constituait une fête en l'honneur de Janus, fête qui succédait à celle de la cueillette du gui. Le concile de Tours en interdit les cérémonies; et pour détourner les populations du culte des faux dieux, il imposa un jeûne de trois jours avant le premier janvier [1]. Le synode d'Auxerre (586) défendit de se déguiser ce jour-là, de porter des masques tragiques, comiques ou satiriques,

[1] V. ce fait relaté par M. Aug. Chailamel, *Mémoires du peuple français*, ouvrage rempli de savantes recherches sur les usages de l'ancienne France.

et de danser publiquement. La religion chrétienne combattit avec force l'usage des étrennes et les cérémonies du carnaval [1]; la coutume fut la plus forte.

Même quand le commencement de l'année fut fixé à Pâques, l'usage prévalut toujours de donner les étrennes au premier janvier.

Au nombre des usages qui admettent le luxe sous des aspects et à des degrés divers, on n'en saurait omettre un qui joue alors un rôle considérable dans la vie noble : rôle qu'il garde jusqu'en 1789. Occupation et même nécessité pour les anciennes populations de la Gaule, la chasse acheva de devenir, sous la domination franque, ce qu'elle n'avait été jusqu'alors qu'exceptionnellement, un luxe très-dispendieux.

La fauconnerie avait été pratiquée par les riches gallo-romains; les Francs, qui eux-mêmes la connaissaient, n'eurent qu'à la développer. La vénerie s'organisa d'une façon royale sous Childebert II.

Aux temps mérovingiens, les abbés ne chassent guère moins que les nobles. Gontran leur interdit (589) cet usage, à la fois trop coûteux et trop peu conforme à leur état. Il défend aux évêques « de consommer leurs revenus

[1] On avait beau accumuler les défenses, les formes superstitieuses du paganisme gardaient une partie de leur empire. Un concile d'Orléans anathématisa les chrétiens qui, pour prêter serment, mettaient leurs mains au-dessus de la tête de quelque bête, en prononçant des noms de divinités, en même temps qu'il anathématisait ceux qui mangeaient de la chair des animaux « immolés aux idoles ». Le synode d'Auxerre (586) abolit l'antique usage celtique d'acquitter des vœux aux buissons, aux arbres et aux fontaines. Childebert I[er], dans une constitution, tint pour sacrilèges les Gallo-Francs qui conservaient encore dans leurs champs des idoles, « des simulacres consacrés aux démons », et qui empêchaient les évêques de les détruire.

à nourrir des oiseaux de proie et des meutes de chiens ». Passion jalouse d'ailleurs et cruelle, on le voit quand ce même Gontran fait lapider un paysan qui avait tué un auroch dans la forêt des Vosges et met à mort trois autres paysans qui avaient tué un cerf sans sa permission. La loi même était atroce. Si un épervier de chasse avait été volé, le voleur était condamné à se laisser manger sur le corps par l'épervier six onces de chair, ou à payer une grosse somme ; ainsi du moins l'ordonnait la loi gombette.

Vrai plaisir royal ! Les rois en effet se réservaient la chasse par des interdictions qui atteignaient même les ordres militaires. Plus tard, le droit féodal armera le seigneur de privilèges non moins exclusifs sous des peines impitoyables. Plus tard aussi l'appareil de chasse deviendra plus magnifique encore, et la vénerie royale sera un de ces luxes de la couronne de France qui feront le plus intimement partie du train de maison et des splendeurs de la cour.

CHAPITRE V

LE LUXE A L'ÉPOQUE DES CAROLINGIENS

I

LA COUR ET LA MAISON DE CHARLEMAGNE

Voici un fidèle, un frappant portrait de Charlemagne : « Quel est, à l'entrée du moyen âge, ce personnage extraordinaire, fils de Franc, et lui-même presque sans culture, mais portant dans son sein tous les instincts qui font le grand homme, le génie de la guerre, le génie de la législation, le génie surtout de l'organisation, aussi passionné qu'Alexandre, aussi réfléchi que César, jeté par le sort au milieu des ruines de l'empire romain et parmi les flots de peuplades à demi-sauvages, et là ne rêvant qu'ordre et discipline : barbare qui soupire après la civilisation, conquérant dont toutes les victoires sont des conceptions politiques ? C'est Charlemagne[1] ! »

Un tel homme n'encouragera que le luxe favorable à cette civilisation qui lui tient à cœur ; il en répudiera

[1] Victor Cousin. Œuvres, 5e série, t. II. Défense de l'Université et de la philosophie.

le plus possible dans sa cour même les frivolités et les dépenses ruineuses, et il s'efforcera de lutter contre l'invasion du faste et des raffinements corrupteurs dans la classe élevée.

Le luxe monarchique n'en sera pas moins, sous ce chef éclatant d'une nouvelle dynastie, en un très-sensible progrès, comme s'il faisait effort pour se mettre au niveau de la grandeur d'un tel règne, et pour s'étendre aux proportions de cette vaste domination conquérante. Avec Charlemagne revit pour un moment, mais ce moment est immortel, un reflet de la grande centralisation romaine impériale.

Les charges de cour renaissent avec un éclat inaccoutumé. C'est le *sénéchal* qui, par ses attributions, se rapproche des anciens maires du palais, sans avoir la même puissance politique ; c'est le *mansionnaire*, chargé de préparer l'hospitalité que devait recevoir le prince dans ses voyages ; c'est le *camérier*, dont la fonction est plus étroitement liée au luxe, car elle consiste en grande partie à veiller à la décoration du palais ; ce sont le *trésorier*, l'*économe*, le *gardien de la vaisselle*, les grands *veneurs*, enfin tant d'autres emplois secondaires, qui contribuent aux pompes de la maison royale.

Mais les trois principales dignités sont celles du *chapelain* (*apocrisiaire*), chargé des affaires ecclésiastiques ; du *comte du palais*, qui préside aux affaires séculières, à la distribution de la justice, et qui a pour assesseurs des comtes, des évêques, des sénéchaux, des chambellans ; enfin du *chancelier*, qui rédige les ordonnances, et qui expédie les actes émanés du prince. N'est-ce pas

là une cour, une vraie cour, avec toute sa représentation majestueuse et sa dispendieuse complication?

Pour entretenir un tel personnel, la collection des impôts dut se joindre aux ressources du domaine.

Les abus, malgré la vigilance de l'empereur, se glissent déjà dans le palais.

Par exemple, la table, appelée à devenir, avec ses accessoires innombrables de cuisine et de domesticité, une des plus coûteuses charges de la maison royale, la table est livrée à un véritable gaspillage par la succession des repas dans une même journée et la quantité des convives. On avait cru faire une chose sage en décidant que tous les officiers se nourriraient avec la desserte de la table du souverain. L'empereur, aussi sobre qu'actif, commençait la journée à la première heure; il se mettait à table à midi, le premier. Les ducs et les autres chefs des différentes nations soumises à son empire le servaient et lui succédaient; ensuite s'asseyaient les comtes, les préfets, les juges domaniaux, les comtes provinciaux ou militaires, les seigneurs revêtus des principales dignités du palais, remplacés eux-mêmes par la jeunesse militaire. — Venaient enfin les maîtres, puis les officiers subalternes des divers offices ou emplois. Leurs aides ne se mettaient à table qu'à minuit. Douze heures de table ouverte dans le palais impérial!

J'insiste sur ce mélange de prodigalité dans un système général d'économie. L'une tient à la cour, l'autre au monarque. La monarchie franque n'avait pas encore vu tant de régularité et de sagesse s'unir à un luxe si imposant. On n'a pas à rappeler ici le nombre des manoirs et

des fermes, des redevances de tout genre provenant des compositions, des amendes, des marchés, des mines, auxquelles le prince empruntait des revenus. Les terres étaient aussi bien cultivées que possible dans l'état de l'agriculture, administrées avec un ordre parfait, une comptabilité des plus sévères, dont les capitulaires *de villis* portent maintes fois le plus remarquable témoignage.

Charlemagne se montre préoccupé de l'utilité publique, même dans les choses d'agrément personnel, qui étaient l'objet de tributs payés en nature. Certains fonctionnaires, les juges, par exemple, envoyaient des fruits à la cour; c'est à l'aide de tributs de ce genre que le verger impérial à Paris devint un lieu unique. Ses jardins présentaient l'assemblage des arbres fruitiers le plus complet, et on y voyait fleurir l'iris, l'héliotrope, les roses, les lis, etc. La sollicitude que Charlemagne déployait pour ces productions délicates égalait son ardeur pour l'introduction des plantes alimentaires. C'était donner au luxe de table un caractère utile, créer pour les peuples eux-mêmes une nouvelle source de bien-être : fait qui n'est pas commun dans l'histoire des dépenses personnelles de la maison des souverains.

Les communications plus fréquentes dans un empire agrandi avaient d'ailleurs multiplié les mets recherchés qui se répandaient dans l'usage. Je me borne à rappeler qu'on rencontre dans les capitulaires et dans les chroniques plus d'un renseignement curieux sur ces ressources et ces raffinements. Il y est fait mention des truites de Genève, de l'excellent miel de Metz. Vous trouverez nom-

més dans le moine de Saint-Gall, dans Egithart, tels vins qui ont gardé ou perdu leur vogue : ce sont les vins d'Auvergne, c'est le vin de Nîmes, c'est l'hypocras ou *claretum*, mélange de vin, de miel et d'une infusion de plantes aromatiques ; c'est le vin cuit, etc. On vante aussi les vins du Midi et certains vins de la Champagne.

Dans les festins royaux, on remarque dès lors un grand appareil, un pompeux cérémonial. — On entendait retentir à chaque service le son des fifres, des hautbois. La santé de l'empereur était portée à l'entremets, à trois reprises différentes, par vingt hérauts d'armes, tenant chacun une riche coupe à la main. Les mêmes divertissements que nous avons signalés à des époques antérieures, danseurs, jongleurs, pantomimes, etc., remplissaient les après-dînées.

Que dire enfin de ces chasses impériales, qui dépassent tout ce qu'on avait encore vu au moyen âge? Les fauconneries sont abondamment fournies d'éperviers et de faucons. On entretient des oiseleurs, des fabricants de filets, des officiers et veneurs en grand nombre, tout un magnifique équipage. Quel appareil fastueux chez l'impératrice et chez les filles de l'empereur ! Quel brillant cortége de dames et de jeunes filles qui les accompagnent ! Quels chevaux superbement caparaçonnés!

Le luxe était-il à la même hauteur dans les demeures du monarque franc? L'examen des textes montre qu'elles réunissent tout ce que les arts du temps pouvaient permettre de rassembler; mais l'acquittement irrégulier des impôts et les difficultés de l'entretien font que

ces séjours d'agrément manquent souvent même du nécessaire. Louis le Débonnaire s'en plaint, et il se bornera à choisir quatre de ces villas principales, pour y passer alternativement les hivers.

Quant à Charlemagne, ce monarque, dont nous enregistrons le nom et l'œuvre non sans orgueil dans nos annales, malgré le caractère germanique de son règne, il ne devait venir qu'une seule fois à Paris. C'est en France pourtant qu'étaient placées les résidences où il aimait à se reposer. Résidences dont on a retenu les noms : Doué, sur les confins de l'Anjou et du Poitou; Audiacum, dans le diocèse de Saintes; Kiersy, près de Noyon; Ebreuil, située dans une localité de la région qui forme aujourd'hui le département de l'Allier; Heristal, près de la Meuse, et parfois Compiègne.

Mais l'unique capitale de son gouvernement fut Aix-la-Chapelle, centre de la cour, et où l'empereur avait son palais.

Combien nous voilà loin des proportions modestes des demeures mérovingiennes! Dans ce palais impérial, il y avait de vastes espaces pour les habitations des grands, qui occupaient les étages supérieurs placés très-hauts, tandis que les galeries du bas étaient ouvertes, en cas d'intempérie, à la foule des pauvres, des soldats, des voyageurs, qui venaient en grand nombre s'y chauffer devant des fourneaux toujours allumés. L'empereur mène après lui tout un cortège, dans ses voyages, dans ses courses militaires, plus nombreux encore dans ses résidences d'hiver. C'est bien là certes une cour dans toute l'étendue, dans toute la splendeur du terme.

« Que viennent, s'écrie l'évêque Théodulfe, les grands du royaume; qu'ils arrivent de toutes parts, le visage souriant, pour se ranger autour de leur maître, et que chacun d'eux s'empresse de remplir son office auprès de lui. »

N'est-ce pas le lieu enfin de marquer un trait nouveau au moyen âge : le rôle que jouent les femmes dans ce luxe de cour.

Charlemagne avait fait participer « les reines » à l'administration non-seulement du palais, mais des domaines impériaux. En l'absence du roi, la reine Berthe, sa mère, celle que les légendes nomment *Berthe au long pied* ou *Berthe la Débonnaire*, venait présider à l'administration du palais : matrone sévère, que suit toujours quelque servante, portant sa quenouille et sa laine. Un peu raillée par la nouvelle cour, elle est vénérée par les anciens leudes du roi Pépin, fidèles aux vieilles mœurs et à l'antique économie [1].

Ces exemples étaient trop sages pour ne pas paraître surannés aux jeunes et brillantes épouses du plus grand des princes de l'Occident.

Charlemagne, par là trop semblable à certains monarques mérovingiens, eut neuf épouses, les unes, il est vrai, enlevées par une mort prématurée; d'autres furent par lui répudiées. Il eut aussi de nombreuses concubines : c'était un prince, dit son chroniqueur, *plusculum mulierosus*.

Curieuse histoire que celle de ces reines! Chacune

[1] V. le petit volume aussi érudit qu'agréable de M. Hauréau intitulé : *La Cour de Charlemagne*.

se distingue par son caractère et ses habitudes. Elles eurent d'ailleurs une conduite exemplaire, à deux exceptions près. On dit que l'une était méchante, tandis qu'une autre « aimait passionnément le luxe des atours, afin de rehausser sa beauté »; c'est de Luitgarde, fille d'un comte allemand, que le chroniqueur parle ainsi, ajoutant qu'elle était encore plus spirituelle et charitable que fastueuse. Luitgarde aimait à éclipser les autres femmes par la magnificence des étoffes. Dans les fêtes, la richesse de son diadème, les pierreries qui étincelaient sur son cou, sa robe teinte de pourpre, les bandelettes qui couraient dans ses cheveux, les fils d'or qui attachaient sa chlamyde, avaient vite désigné la reine aux yeux de tous!

L'histoire a jugé plus sévèrement les filles du grand empereur, d'une culture intellectuelle raffinée, mais d'un luxe excessif, auquel elles joignirent des torts plus graves. Charlemagne, comme un autre Auguste, environné des désordres de sa propre famille, eut à souffrir à la fois du scandale de leur faste et de leurs galantes aventures; Gisèle seule fait exception, chaste et pieuse figure, digne élève du célèbre Alcuin, qui ne connut d'autre luxe que la science, d'autre amour que la vertu.

Le moyen âge ne nous avait pas encore montré ce mélange des habitudes viriles de la chasse et du cheval, avec la coquetterie féminine. Si différents que soient les temps, n'y a-t-il pas là comme un avant-goût de la cour des Valois? Voyez-les dans leurs courses effrénées, dans leur poursuite acharnée du sanglier, et dans tout ce qu'on devine de romanesques aventures, voyez

les filles du grand empereur! C'est, aux fêtes et aux chasses, la blonde Gertrude, marchant enveloppée dans un manteau retenu par une agrafe d'or enrichie de pierres précieuses, la tête ceinte d'une couronne diaprée de pierreries! C'est Berthe portant de riches fourrures d'hermine, Gisla un voile rayé de pourpre. Les toilettes de Rhotaïde, de Théodrade, offrent la même richesse, avec des particularités qui décèlent la mode ou un goût personnel, comme la recherche des perles étrangères, et le cothurne tragique, dont l'une des filles de l'empereur aime à se parer avec une affectation théâtrale.

Comment cette vie brillante et dissolue n'eût-elle pas répandu la corruption à l'alentour? Qu'elles accourent en foule, les belles et séduisantes courtisanes; qu'elles viennent s'établir à Aix-la-Chapelle, étalant leur parure, trafiquant de leurs charmes; et, comme le luxe de l'un des deux sexes entraîne celui de l'autre, que les jeunes gens de la cour de leur côté recherchent avec une passion redoublée les étoffes de soie venues d'Italie, les pelleteries et les riches fourrures arrivées de l'Orient par l'intermédiaire des marchands vénitiens!

Constatons, sous Charlemagne, l'inauguration des ordonnances somptuaires, des mesures de *maximum* appliquées au luxe: elles ne s'arrêteront qu'à la fin de la monarchie.

Que de précautions et de prévoyance pleine d'une apparente sagesse! Par l'ordonnance de 808, il est défendu à toutes personnes de vendre ou d'acheter le sayon double plus cher que vingt sols, et le sayon simple plus de dix sols. Le rochet fourré, qu'on plaçait par-dessus le sayon, et qui admettait de grandes différences de qualité et de prix, est fixé par la même ordonnance au plus à trente sols, « s'il était de poil de martre ou de loutre, » à dix sols, « s'il n'était que de poil de chat ». Tout n'a-t-il pas été prévu, tout, excepté l'échec qui suit fatalement ces minutieuses réglementations? — Une amende, supérieure à ces prix parfois du double, punit, avec le même insuccès, faut-il le dire? la contravention à ces ordonnances.

Par ces édits somptuaires, la royauté était loin de croire excéder son droit. Elle aurait cru faillir à son devoir en ne combattant pas par des mesures préventives tout ce qui lui paraissait être un désordre contraire aux mœurs, à la société, à la religion, au bien de l'État.

Charlemagne fit mieux : à ces mesures il joignit, quant au costume, l'autorité imposante de ses propres exemples.

Ce puissant dominateur, que le souverain pontife avait ceint de la couronne impériale, ce vainqueur des nations barbares jetées frémissantes dans l'unité de son vaste empire comme dans le moule d'une civilisation nouvelle, était aussi un législateur qui unissait aux vues les plus hautes l'attention portée à tous les détails d'une immense administration ; il faisait de la simplicité dans le vêtement, comme de l'économie dans les dépenses personnelles, un de ses plus impérieux devoirs de prince.

Il réservait le faste pour la représentation officielle : ce genre de magnificence s'inaugure ici avec un éclat inusité, et fait partie de l'histoire du luxe royal, appelée à tenir une place si importante dans notre monarchie.

Rien de plus magnifique que ces insignes du pouvoir impérial auxquels l'Occident n'était pas encore

accoutumé. Voici l'empereur lorsqu'il est en représentation : de riches broderies ornent son manteau, qu'une agrafe d'or rattache sur sa poitrine; sur sa tête, il porte un diadème constellé d'émeraudes, de saphirs, d'agates et de perles; ses brodequins étincellent de pierreries, et sa main porte, en guise de sceptre, un bâton terminé par une pomme d'or richement ciselée. C'est dans ce costume qu'apparut Charlemagne aux ambassadeurs d'Haroun-Al-Raschid. « Jusqu'à présent, dirent-ils, nous n'avons vu que des hommes de fer, mais aujourd'hui nous en voyons d'or. » Parole flatteuse, plus que sincère, dans la bouche de ces Orientaux! Charlemagne les surprit surtout par la simplicité de ses festins et la témérité de ses chasses pleines de périls; car il s'en fallait de beaucoup qu'il pût rivaliser avec le brillant calife, dont le luxe égalait alors celui des anciens monarques de la Perse.

Dans un caveau de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, on plaça sur un trône d'or le corps de l'empereur d'Occident revêtu de somptueux habits et de tous les attributs de la souveraine puissance. Un évangile, fait aussi d'une matière précieuse, fut posé sur ses genoux; sa main s'appuyait sur un sceptre, et ceux qui furent admis à le contempler, dit le moine de Saint-Gall, croyaient le voir vivant régner encore sur le monde.

Ainsi le faste impérial se concilie avec la simplicité dans les habitudes chez ce prince, qui sut la prêcher aux autres avec un spirituel à propos, dans une circonstance racontée par le même chroniqueur.

Un jour de froid et de neige, la cour partait pour la chasse; l'empereur était couvert d'une peau de mouton rattachée à l'épaule; les jeunes courtisans avaient revêtu leurs habits de soie, sur lesquels s'étalaient de larges bandes de pelleteries aux vives couleurs. Cette toilette ne résista pas longtemps à la neige et aux ronces. Quand on fut de retour, ces jeunes nobles voulurent se retirer pour changer de vêtements. Ils songèrent d'abord à se chauffer, et le voisinage du feu eut bientôt achevé de gâter l'élégant costume qui, tout froissé, se déchira lorsqu'ils voulurent le retirer. Charlemagne, leur ordonnant alors de comparaître devant lui avec ces mêmes habits souillés et déchirés, leur dit avec sévérité : « Fous que vous êtes, dites à présent lequel de vos habits ou du mien est le meilleur et le plus durable, quoique la peau dont je suis couvert ne coûte qu'un sol, et que vos pelleteries étrangères reviennent à plusieurs talents! »

Leçon qui devait peu profiter! Les successeurs de Charlemagne vont bientôt aussi rechercher les riches costumes. Louis le Débonnaire, fidèle lui-même à la simplicité, défend de porter des robes de soie et des ornements d'or et d'argent; il interdit spécialement aux ecclésiastiques les anneaux garnis de pierres précieuses, les ceintures, couteaux et souliers ornés de pierreries, ainsi que l'usage des mules, palefrois et chevaux avec frein doré. Mais bientôt Charles le Chauve, loin d'imiter les exemples qu'avait donnés son prédécesseur, étale des costumes d'un effet pour ainsi dire théâtral. Son goût fastueusement bizarre ne se contente pas des modes italiennes; il prend le vêtement oriental, à la stupéfaction « non-seulement des hommes, dit Mezerai, mais des chiens qui hurlaient en le voyant ».

L'élégance chez les riches se mettait à l'unisson. On avait vu les gants apparaître pour la première fois avec les Gallo-Romains; ils deviennent d'usage général sous Louis le Débonnaire et Charles le Chauve; on en eut pour l'été et pour l'hiver. Les chroniques des églises mentionnent des gants de luxe à l'usage des prélats, évêques ou abbés.

Nous avons déjà rappelé qu'Abbon, dans son poëme sur le *Siége de Paris* par les Normands (886), fait un grief aux Parisiens de leur goût excessif pour la parure, où il voit une des causes de la malédiction divine.

Il leur reproche l'orgueil, la débauche et le luxe des habits. « Une agrafe d'or, dit-il, fixe la partie supérieure de votre habillement pour vous préserver du froid; vous couvrez votre corps de la pourpre de Tyr, vous ne voulez d'autre manteau qu'une chlamyde chargée d'or, la ceinture qui presse vos reins doit être ornée de pierres précieuses; enfin il faut que l'or brille sur votre chaussure et sur la canne que vous portez. » Et nous ne sommes qu'au neuvième siècle!

II

ARTS ET INDUSTRIES DE LUXE A LA MÊME ÉPOQUE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER (ANGLETERRE, ITALIE, ESPAGNE)

L'industrie vint en aide, dans une mesure, il est vrai, encore faible, au commerce étranger, pour fournir au luxe ses éléments. Citons ici seulement quelques-uns de ses brillants produits.

L'orfévrerie n'était pas déchue encore de cette splendeur qu'elle avait acquise sous Dagobert avec saint Éloi. Reconnus, vers 768, par une charte royale, les priviléges des orfèvres laïques de Paris, réunis en corporation, sont confirmés par un capitulaire de Charles le Chauve (846).

Les manufactures royales d'armes recherchent, pour quelques armes de choix, un certain goût d'ornementation.

La fabrication des étoffes, et spécialement des tapisseries, commence à s'introduire en France, ainsi que les procédés du tissage. Dans le premier tiers du neuvième siècle, saint Angelme, évêque d'Auxerre, fait fabriquer pour le chœur de son église un grand nombre de tapis, et, plus tard, au dixième, à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, une manufacture d'étoffes attire les regards.

Le mobilier réunissait diverses somptuosités. Outre sa richesse, il témoignait dans le palais d'Aix-la-Chapelle des goûts intellectuels de Charlemagne. Une table d'or, dont la partie supérieure était divisée en trois compartiments circulaires, représentait l'image de la terre telle qu'on la connaissait alors, le mouvement des astres et des planètes. Deux autres tables en argent massif figuraient le plan de Rome et celui de Constantinople.

Ainsi les arts de luxe comptent encore en ce moment quelques heures d'éclat passager.

La peinture ébauche quelques œuvres dans nos églises. Elle travaille à l'enluminure des manuscrits. Des ornements, comme les plaques de métal précieux et de pierreries, servent aux livres d'encadrement. Ici encore l'in-

fluence de Charlemagne se fait sentir. Les manuscrits enluminés et rehaussés d'or et de gemmes étaient un goût chez lui, et le patronage actif d'Alcuin encouragea ce genre d'ornements : art sérieux et capricieux à la fois, moitié byzantin, moitié indigène. Une innovation due à cette époque, l'encadrement des pages, a fait en ce genre produire des merveilles, et le vélin pourpré en devint la riche matière première. Ce luxe délicat a laissé des monuments. Qui n'a vu quelques-uns des échantillons de ce noble goût de l'époque carolingienne? Des juges compétents ont décrit l'Évangéliaire de Charlemagne, les *Annales de Metz* (894), l'Évangéliaire de Saint-Riquier (793), celui de Saint-Maximin de Trèves, provenant d'Ada, sœur de Charlemagne, avec sa belle agate gravée et les portraits qu'elle reproduit. Tout le monde connaît les fameuses *Heures de Charlemagne*, et la Bible dite de Charles le Chauve, deux merveilles que la France s'honore de conserver.

La *peinture sur verre*, appelée à jouer un si grand rôle dans le luxe décoratif religieux, paraît dater de Charles le Chauve, et le monastère de Saint-Bénigne à Dijon en a possédé, croit-on, le plus ancien spécimen. Nous indiquons ces détails, nous n'y insistons pas.

On trouve du reste à la même époque un luxe *laïque* ailleurs qu'en France.

Il n'existe pas seulement en Italie, où la tradition n'en a pas été interrompue : à Byzance il fleurit encore; Basile le Macédonien semble vouloir racheter les fureurs iconoclastes de ses prédécesseurs[1].

[1] Const. Porph. Basil. Maced. ch. 81-88.

Nul empereur d'Orient depuis Constantin et Justinien, n'a construit autant d'édifices que Basile le Macédonien. Sous son règne, le jaspe, l'albâtre et le porphyre éclatent de toutes parts; les murs, les plafonds, les soubassements, les pavés, les portiques extérieurs, sont couverts de peintures, et plus souvent de mosaïques, où l'on voit représentés tantôt des fleurs, des paons, des aigles; tantôt l'empereur, ses généraux, les batailles qu'il avait gagnées, les villes qu'il avait prises[1].

Dans les pays septentrionaux eux-mêmes ce luxe décoratif commence à se rencontrer.

En Angleterre, un Albert le Grand marche sur les traces de Charlemagne; il construit des édifices avec une magnificence extraordinaire; il appelle de plusieurs pays des ouvriers, des peintres ou *doreurs*.

L'Angleterre avait connu déjà quelques éléments du luxe privé et civil. On en trouve des traces, pendant la période saxonne, dans l'ameublement et le vêtement. Diverses couleurs rehaussées de dorures recouvrent les murailles des nobles demeures; les murs sont recouverts parfois aussi de riches draperies, brodées à l'aiguille par les dames saxonnes, de tapisseries avec des figures d'animaux ou de fleurs.

On les a décrits, ces vieux Saxons à la longue chevelure, écoutant avec un religieux silence les chants qu'un barde, au visage inspiré, récite debout derrière eux... Le vêtement des chefs est de lin, mais sur ses larges bordures courent des broderies de diverses couleurs. La tunique est ornée sur le collet et sur les bords de des-

[1] Em. David, Hist. de la peinture au moyen âge.

sins variés. Des ceinturons d'or et d'argent, enrichis de pierres précieuses, séparent ces tuniques au milieu de la taille; les plus riches ont les jambes couvertes de bas de lin ou de laine, bleus ou rouges. Des bracelets, des bijoux d'or, d'argent et d'ivoire, des chaînes, des croix et des anneaux d'or et d'argent, recouverts de splendides émaux, ajoutent encore à la richesse des vêtements.

Chez les femmes saxonnes d'un rang élevé, quels costumes d'une élégante recherche! Un long voile de lin ou de soie se déploie autour de leur tête et de leur cou; des ornements parent leurs cheveux; elles s'appliquent du rouge sur les joues. Des bracelets et des colliers d'or, des boucles d'oreilles, des croix enrichies de pierreries et des bijoux dorés appelés *sylas*, brillent sur toute leur personne.

Aux temps qui correspondent à la dynastie de Charlemagne, certains arts sont encore pourtant peu avancés en Angleterre, et l'orfévrerie elle-même est plus riche que raffinée.

Pour trouver les traits d'un luxe civil original, il faudrait, l'Italie exceptée, s'adresser à un pays qui échappe à l'influence de la France, et qui se meut en dehors de la sphère de la civilisation européenne : je veux parler de l'Espagne, en ce moment important de son histoire.

Tandis que tout le Nord est rude et barbare, que les châteaux des riches barons sont des tourelles fortifiées de murs épais, et mal éclairées par quelques lucarnes, Séville, Tolède, Grenade, sont remplies de somptueux palais, embellies de tous les raffinements d'un art ingénieux, plus voisin de l'affectation que de la négli-

gence. La magnificence de l'Orient est égalée. C'est le luxe des grandes familles arabes, celui des opulentes tribus des Abencerrages et des Tégris, ajoutant par le cortége de leurs nombreux vassaux, par l'éclat de leurs costumes et de leurs fêtes, aux splendeurs pompeuses des trônes de Grenade et de Cordoue. Les arts industriels se développent avec la philosophie, la poésie et les lettres, sous l'influence du génie arabe.

Ce luxe éblouissant revit dans d'étincelantes poésies, et l'on peut voir en quels termes un poëte de cour décrit le palais du roi maure, le palais d'Al Mansour, calife de Cordoue. Je cite ce morceau parce qu'on ne trouverait nulle part exprimé d'une manière plus vive l'effet produit sur l'imagination des contemporains par ces merveilles de l'art arabe.

— « Qu'il est beau le palais que tu remplis et dont la grandeur est illustrée par ta gloire! Ce palais! si tu touchais d'un rayon de sa lumière les yeux d'un aveugle, il retournerait clairvoyant à sa demeure. — Il sort de la source de vie, le vent de ce palais, et il ranimerait les ossements des morts. Il fait oublier le breuvage du matin et la voix des belles chanteuses. Sa hauteur surpasse Cawarnak et Cédir. Pour le bâtir, auraient en vain travaillé ces Perses antiques, qui ont élevé de hauts monuments.

« Beaucoup de siècles ont passé sur les Grecs; et ils n'ont point fait à leurs rois une demeure pareille ou comparable.

« Oui! tu nous rappelles le paradis, quand tu nous montres ces salles immenses aux voûtes élevées. A cette vue les fidèles multiplient leurs bonnes œuvres, et espè-

rent le jardin céleste et les robes de soie. Les pécheurs redressent leurs voies égarées, et font, par expiation, de bonnes œuvres.

« C'est un ciel nouveau parmi les sept cieux; il peut mépriser l'éclat de la pleine lune; car il voit sur sa sphère lever l'astre de *Mansour*. Je crois rêver dans le Paradis, quand je vois dans ce palais la magnificence de ta cour. Quand les esclaves en ouvrent les portes, elles semblent, par le roulement de leurs gonds sonores, souhaiter la bienvenue à ceux qui implorent ta faveur. Des lions mordent les anneaux de ces portes, et murmurent dans leurs gueules « : Dieu est grand. » Ils sont accroupis, mais prêts à dévorer quiconque s'approcherait du seuil sans être appelé. — La pensée, libre du frein, s'élance pour atteindre à tant de grandeur, et tombe accablée de son impuissance. — Le marbre blanc des cours semble un tissu léger, une mosaïque de perles brillantes. Vous croiriez que la terre est de musc; elle en exhale le parfum et la saveur. Quand le jour finit, ce palais peut le remplacer, et ramener la lumière au commencement de la nuit. »

Je montrerai avec plus de précision ce luxe arabe, célébré ici dans un de ses plus glorieux monuments. Revenons au luxe religieux des peuples qui appartiennent à notre groupe européen.

Il ne suffit pas de signaler les richesses de l'art décoratif dans les églises, il faut remarquer à quel point ces siècles assignèrent un sens, un but au luxe religieux, vers lequel les peuples et les puissants de la terre se portaient par un irrésistible instinct.

On voit poindre dans les capitulaires cette grande pensée, qui se marquera plus visiblement encore dans les siècles suivants, d'instruire les peuples et de les édifier par les représentations des arts.

Charlemagne veut aussi aux yeux des Saxons devenus chrétiens effacer par une extrême magnificence du culte la richesse de leurs anciens autels[1].

Aussi peut-on dire de Charlemagne qu'il fit du luxe public son affaire pour ainsi dire personnelle. Les temples, les palais, les thermes d'Aix-la-Chapelle, les mosaïques, les peintures, les bronzes, les vitraux dont on les décora, tout fut dirigé et exécuté par des maîtres choisis dans l'empire latin.

Les évêques devaient volontiers suivre cette impulsion qui venait de l'autorité impériale. « Réparez votre église, hâtez-vous, s'écrivaient-ils les uns aux autres : vous connaissez les ordres de l'empereur[2]. »

Qu'on ne s'étonne donc pas du nombre de monuments, d'églises belles et superbement décorées qui datent de ce moment! C'est le temps où, en Provence, d'où les Sarrasins venaient d'être chassés, on bâtit les cathédrales d'Avignon, de Sisteron, de Digne, d'Embrun, et notamment celle de Vence, appelée Sainte-Marie la Daurade à cause des mosaïques dont on la décore; c'est le temps où Ébron jette les fondements de l'église de Reims, que son successeur Hincmar orne de peintures et de tapisseries, de vitraux et de mosaïques représentant des anges et des saints ; où Angilbert, abbé de Saint-Riquier,

[1] Ut honorem habeant majorem et excellentiorem quam fana idolorum (*Capitul. de part. Sax.*, ann. 789).

[2] Lettre de Helte. archev. (V. Dormay, Hist. de Soissons).

rebâtit son église, où le moine, surnommé Candidus, exécute ce grand ouvrage, qu'il a célébré lui-même dans des vers parvenus jusqu'à nous.

L'usage de peindre non-seulement les églises, mais encore les dortoirs et les réfectoires, s'était si bien établi dans les monastères de la France que, si, par esprit d'humilité, quelque abbé rejetait ce genre d'ornements, les auteurs des chroniques croyaient devoir faire mention de ce sacrifice. « Ces saints religieux, dit l'historien du couvent de Saint-Sauveur d'Aniane, cité par Mabillon, (t. V.), ne voulurent orner de peintures, ni les murs, ni les plafonds du monastère. »

Au neuvième siècle le luxe fit irruption de même dans les costumes sacerdotaux. Pendant les cérémonies que célèbre l'Église, les chasubles et dalmatiques s'étalèrent bordées, brochées, garnies de perles, de galons et de franges.

Le mouvement imprimé par Charlemagne se soutint un peu de temps encore. Charles le Chauve renouvela la loi de son aïeul, qui ordonnait aux envoyés royaux de veiller à ce que les églises fussent restaurées et ornées[1].

Le goût se dégrade de plus en plus au dixième siècle. L'art tombe au niveau d'une société de plus en plus anarchique et livrée aux incursions des hordes de pirates. Rien de plus triste que ces temps, dont Agius, abbé de Vabre en Rouergue, trace ce lugubre tableau :

« Dans presque tous les cantons situés le long de l'Océan Gallique, les églises étaient ruinées, les villes dépeuplées, les monastères abandonnés : les persécuteurs égorgeaient tous ceux des chrétiens qu'ils pouvaient saisir, où, s'ils étaient las de verser le sang des innocents, ils les gardaient pour les obliger à se racheter... Quelques-uns des chrétiens abandonnèrent leurs biens et leur patrimoine pour s'enfuir dans les régions orientales : beaucoup aimaient mieux mourir sous le fer des païens que de quitter leurs foyers paternels ; bien d'autres... oubliant qu'ils avaient été régénérés par les eaux saintes du baptême, se précipitaient dans les erreurs ténébreuses des païens (Scandinaves) et s'associaient à leurs forfaits, etc. » Où placer les arts en de pareils temps ?

[1] Capit. Kar. tit. XI, c. I et III, apud Baluz.

Et pourtant quelques traces en subsistent au sein des cloîtres et des églises, et, bien qu'ici comme ailleurs l'œuvre civilisatrice de Charlemagne ait échoué parce qu'elle était prématurée, ni la misère des temps, ni l'avilissement de l'autorité, ni le désordre et la confusion universelle, n'en détruisirent entièrement les effets. Tout a beau sembler anéanti, rien ne l'est.... L'arbre qui paraît mort n'est que dépouillé et desséché : il reverdira sous l'influence d'une saison favorable. Au milieu des ruines mêmes, on s'apercevra que des fleurs nouvelles, silencieusement développées, se révèlent par un éclat original et des parfums inconnus.

CHAPITRE VI

LE LUXE ARABE

Nous consacrerons, avant d'entamer la seconde période du moyen âge, un chapitre au luxe arabe, qui n'a pas tardé à se développer après Mahomet, et qui occupe dans le monde une place telle qu'on ne saurait la mettre en oubli. Qui ne sait quelle influence il a exercée sur nos arts et nos raffinements? Il y a eu ce qu'on peut nommer une civilisation arabe. Civilisation éphémère, dit-on, éclatant et passager météore! N'a-t-elle pas régné pourtant, cette civilisation, du huitième au onzième siècle, pour ne disparaître complètement qu'au quinzième avec l'expulsion totale des Maures, sur une partie de cette terre espagnole? Sept siècles d'éclat, n'est-ce rien, sept siècles pendant lesquels elle brille comme un phare aux yeux de l'Europe, attirée et séduite par les merveilles originales que l'Occident s'approprie et 'attache à imiter?

C'est une question de savoir si le luxe trouve des encouragements dans le mahométisme. Comment la résoudre sans décomposer pour ainsi dire le luxe dans les

idées très-différentes qu'il rappelle? Le mahométisme est-il favorable aux arts décoratifs?... On a vu déjà quels obstacles il y oppose. Mahomet fait renaître les interdictions de Moïse en prohibant la représentation des animaux et de la forme humaine. Par là il réduit en partie la décoration architecturale à des lignes, dont il a su tirer, dans de célèbres monuments, un parti qui nous confond d'admiration. Cette interdiction elle-même ne souffre-t-elle pas au reste des exceptions nombreuses? Si elle est observée avec une certaine rigueur par les musulmans de la secte d'Omar, ceux de la secte d'Ali, les Persans, par exemple, échappent à cette sorte de judaïsme impitoyable, qui se défie des représentations figurées comme d'un acheminement à l'idolâtrie. Les Persans ne se sont fait aucun scrupule de représenter des animaux et même des hommes; ils ont pu avoir une sculpture et une peinture. Les Ommiades ont introduit à cet égard un peu de la tolérance que les Fatimites pratiquèrent libéralement en Égypte. Pourtant on met en doute que les peintures de l'Alhambra soient dues à des mains musulmanes. Quant aux autres manifestatious du luxe, n'oublions pas que la race subsiste ici avec ses instincts les plus impérissables. Quelle que soit la religion, essayez donc d'arracher à ces hommes de l'Orient leur penchant traditionnel pour les riches vêtements, les armes ornées, les beaux tapis! L'islam, malgré son monothéisme abstrait, présente des côtés sensuels, qui semblent rappeler le luxe dans ce qu'il a de moins louable, et je ne puis m'empêcher de me remettre en mémoire ce mot de Mahomet : « Après la prière, je

n'ai rien tant aimé que les femmes et les parfums! » Mot de terrible conséquence dans la bouche d'un prophète, qui consacra la polygamie par son exemple, et qui la sanctifia même, en la promettant à ses fidèles comme une des félicités du paradis! Nous voilà rejetés bien loin du chaste idéal chrétien.

Au surplus il tarde bien peu à apparaître, ce luxe amollissant. Le voici déjà chez les héritiers du prophète, chez ces califes qui cumulent en leur personne le pouvoir spirituel et l'autorité temporelle. L'ascétisme n'eut qu'un temps; c'est lui d'abord qui conquit les âmes. Quelle religion en effet pourrait les fanatiser en leur parlant de plaisirs? Ascète et mystique, Mahomet lui-même l'avait été malgré ses concessions à la chair. Aboubekre, son successeur immédiat, devait imiter son austérité. Les Arabes étaient pauvres, vivaient de peu; leur simplicité allait jusqu'au dénûment. Ils rappellent au début de leurs conquêtes ces foules chrétiennes partant, quatre siècles plus tard, mal vêtues, pour la croisade, sous la conduite d'un Pierre l'Ermite. Omar, le second calife, est lui aussi un guerrier plein de simplicité, un austère enthousiaste, qui ne fait grâce à aucun luxe, non pas même, dit-on, à celui des bibliothèques. Chez cet apôtre armé de la religion nouvelle nulle recherche de costume, nulle magnificence de cortége. Il voyage sur un chameau qu'aucun ornement ne distingue, avec sa petite provision de dattes et d'eau, comme le plus humble bédouin du désert. Il rapièce morceau par morceau sa robe déchirée. Faut-il s'étonner, s'il fait lacérer sur le dos de ses soldats les robes de soie qu'ils avaient pillées dans les villes syriennes, leur répétant ces paroles du prophète : « Ne portez pas d'habits de soie; celui qui s'en revêt dans le monde ne s'en revêtira pas dans l'éternité. » Aucun précepte ne devait être moins observé. Conquérir l'Asie, c'était conquérir le luxe. La Perse l'inoculait pour ainsi dire à ses vainqueurs, avides de jouissances et d'éclat malgré leur pieux fanatisme.

Tout va se hâter vers le luxe : Othman, le troisième calife, pousse lui-même au faste les chefs musulmans en partageant entre eux les dépouilles et les trésors des vaincus. En vain Ali montre-t-il en sa personne le type qui va bientôt disparaître sans retour du guerrier poëte et mystique. Sa mort met fin à cette forme du califat qu'on a nommé le califat parfait, et fait place à cette orgueilleuse et sensuelle dynastie des Ommiades qui doit fixer sa résidence à Damas. C'est par les Ommiades que s'établit la domination arabe en Espagne. Soumise à la puissance des Goths, et divisée contre elle-même, l'Espagne devait tomber entre les mains des mahométans par les perfides complicités qui préparèrent leur victoire. Le musulman Musa fit briller aux yeux des Ommiades, pour les appeler, la richesse de ce beau pays « plus fertile, leur écrivait-il, que l'Yémen, plus riche en fleurs et en parfums que l'Inde, plus abondant en mines précieuses que le Kétan ».

Les Ommiades disparaissent dans une tragédie de palais. Née de l'assassinat, soutenue presque constamment par le crime, cette triste dynastie succombe sous le poignard, ne laissant après elle que le souvenir de des-

potes sans croyances et de voluptueux sans énergie. Leurs successeurs les Abbassides sont de vrais rois d'Orient. Ils font de Bagdad la capitale de leur faste comme de la richesse et des arts. C'est bien de Bagdad encore plus que de Damas qu'on peut dire qu'elle est une autre Babylone! Bagdad, c'est la réunion de tout ce qui brille, de tout ce qui flatte les sens. C'est là que le commerce de luxe des autres nations, obligé d'acheter ce que leur industrie ne produit pas, va s'approvisionner régulièrement. Voyez à Bagdad les monuments sortir de terre comme au coup de baguette d'une fée! C'est le palais de Kasal-Roud, c'est la grande mosquée, qui s'élèvent par enchantement à la voix du calife Al-Mansor. Mais quelle force factice peut remplacer ce qui fait les sociétés solides et les conquêtes durables? La puissance arabe se démantèle de toutes parts, malgré ces magnifiques apparences. L'apogée du luxe n'est-elle pas souvent, dans ces empires artificiels, le signal même de l'irrémédiable décadence?

Arrêtons-nous pourtant une seule minute devant cette figure curieuse et légendaire du calife Haroun-al Raschid. Nul prince musulman ne porta à un plus haut comble le luxe monarchique de l'Orient nouveau. Ses pèlerinages au tombeau du prophète sont des promenades splendides à travers le désert et les pays conquis. Il multiplie partout les caravansérails, vraies oasis de luxe et de raffinements, sous les pas des voyageurs en Orient. Il abonde en largesses qui tombent comme une pluie d'or sur les peuples éblouis et reconnaissants. Quelles délices lui manquent à lui-même? Mais celles du

corps ne lui suffisent pas. L'esprit peut goûter aussi ses plaisirs sans qu'il lui en coûte aucun pénible effort. Haroun se laisse charmer et mollement bercer par le chant des poëtes. Il écoute à ses heures les discours des savants et les propos des sages. Il effleure voluptueusement toutes les curiosités humaines.

Fastueux et familier, libéral et fantasque, tels la légende et l'histoire nous donnent à connaître ce prince si raffiné. Ce que fut sa cour, demandez-le au moine de Saint-Gall, qui montre l'ambassade de Charlemagne accueillie par une hospitalité dont rien n'eût pu donner l'idée en Europe. Des soldats brillammeut costumés se tiennent en grand nombre aux abords du merveilleux palais; sept cents gardes occupent les appartements que les ambassadeurs traversent éblouis; sept mille eunuques, dont trois mille noirs, sont chargés du service intérieur; ces mêmes appartements royaux sont tendus de trente-huit mille pièces de tapisserie, dont douze mille cinq cents sont brochées d'or, toujours d'après le calcul du chroniqueur; dans les jardins, l'eau jaillit de terre et retombe en pluie dans des bassins de marbre. Dans la salle d'audience s'élève un arbre d'or massif, couvert de perles en guise de fruits. Au banquet qu'Haroun préside pour faire honneur à ses hôtes, ce ne sont que vases d'or rehaussés de pierres précieuses, qu'étoffes tissées avec des fils d'argent, que fleurs et parfums répandus dans la salle; une musique enivrante fait passer dans l'âme de ces barbares du Nord des sensations d'un charme inconnu.

Ce Salomon arabe, un Salomon d'ailleurs sans génie,

qui ne connut ni les hauteurs philosophiques ni les poétiques effusions du grand roi hébreu, eut un autre trait commun avec le monarque juif que ces magnificences. Il connut ces accès d'une mélancolie pleine d'amertume, qui ne sont pas seulement dans les âmes blasées un retour sur les imperfections du bonheur humain et sur la vanité de nos destinées, mais un châtiment et une juste expiation. La tristesse s'attache aux excès comme l'ombre suit le corps; elle remplit les imaginations malades de visions funèbres. Le fastueux calife en fut obsédé dans les derniers temps de sa courte vie. Témoin impuissant et découragé de son propre déclin, il ne put s'empêcher d'exhaler cette plainte amère : « J'étais pour les hommes un sujet d'envie, et voici que je suis pour tous un objet de pitié. »

Cette civilisation, toute faite elle-même de superbes dehors, eut l'éclat, elle n'eut pas la grandeur. Cette grandeur morale qui fait défaut à l'islam, et qui reste l'attribut du christianisme et de la civilisation européenne, Charlemagne, guidé par son siècle et par un sublime instinct, la faisait, lui, passer dans son œuvre. Le corps qu'il avait formé devait se démembrer aussi, mais l'âme qui l'animait ne pouvait pas mourir; elle se dispersa, pour ainsi dire, puis, s'étant reformée peu à peu, elle se retrouva assez une et assez forte pour créer cette société nouvelle, qui vit de justice et de charité, et que soutient un souffle que rien n'éteindra, car il vient de Dieu!... Rien de tel dans la civilisation musulmane.

Quant à l'empire arabe, ses destinées n'ont plus qu'à se précipiter. Il ne sait où fixer son centre. Il le transporte d'Asie en Afrique, de Perse en Égypte. Les Fatimites établissent au Caire la nouvelle capitale du luxe de l'Orient. Mais là encore ce qu'il y avait de caduc dans cette organisation se fit sentir vite et honteusement. Voilà que reparaissent les monotones fatalités des vieux despotismes, les retours éternels des mêmes délires, ramenés par les mêmes lois morales. Rois de l'antique Orient, empereurs de Rome et de Byzance, rendus fous par l'orgueil, efféminés par les délices, et cruels par peur ou par fantaisie, vous revivez dans les Fatimites! Ils convertirent eux aussi leur faste en un culte rendu à leurs personnes; chassés de l'Égypte, ils allèrent se faire adorer en Syrie, cette patrie des Héliogabales, de ces pauvres insensés, tombés à l'état de brutes, faute de pouvoir soutenir le nom d'hommes, et qui s'efforcèrent de tromper le genre humain sur leur abaissement en se faisant eux-mêmes traiter comme des dieux. Sans l'éclat meilleur dont elle devait briller en Espagne, la civilisation musulmane, qu'on est tenté plutôt d'appeler une barbarie, n'aurait laissé en fin de compte que de misérables souvenirs. Mais elle semble se relever sur ce nouveau théâtre, où elle put déployer les qualités éminentes d'une race ingénieuse et fine.

On citerait difficilement dans le monde une race conquérante aussi douce, qui ait montré plus de respect pour la religion et les coutumes des vaincus, qui ait uni à des goûts distingués plus d'attention aux intérêts de l'agriculture et du commerce. Quel élan donné aux arts, aux lettres, aux sciences, à la vie civilisée sous ses formes matérielles! Aussi Cordoue se place bien au-

dessus de toutes ces cités fastueuses de l'Orient, qui furent comme les bazars de la civilisation arabe. A Cordoue, comme à Grenade, règnent l'architecture religieuse et profane, les arts appliqués au bien-être. Vous trouvez à Cordoue de quatre à cinq cent mille habitants, neuf cents bains publics qui étaient souvent de délicieux monuments, des ressources de tout genre pour la vie intellectuelle et matérielle, quatre-vingt-dix écoles, des marchés en abondance, des palais, merveilles d'art et de richesse, et jusqu'à six cents mosquées, souvent d'une extraordinaire magnificence. La grande mosquée de Cordoue, le miracle de cet art mauresque, étincelait la nuit des feux de quatre mille sept cents lampes; elle comptait onze cents colonnes de marbre, de jaspe et de porphyre. Véritable forêt enchantée, immense labyrinthe de piliers de toutes les couleurs, de l'aspect le plus fantastique; un mystérieux demi-jour y répandait quelque chose du sentiment qu'on éprouve en pénétrant dans les temples chrétiens. On venait admirer ces portes, recouvertes de lames de bronze ou d'or, sur lesquelles se jouaient des arabesques d'une délicatesse infinie. Telle était cette mosquée incomparable que le monde appelle encore la mosquée de Cordoue, malgré les dégradations du temps, les changements opérés par la main des hommes, et la destination nouvelle qui a fait de ce temple musulman une cathédrale où se célèbrent les mystères du Dieu des chrétiens.

Parmi les dons faits par la civilisation arabe à la nôtre, l'utile ne tient pas au reste moins de place que le luxe. Sans faire honneur à cette civilisation de l'algèbre et des chiffres dits *arabes*, elle mérite notre reconnaissance pour nous avoir transmis ces emprunts qu'elle avait faits à Alexandrie. Que les Arabes aient ou non emprunté eux-mêmes à la Chine la boussole et la poudre à canon, c'est par leur intermédiaire que ces découvertes ont été communiquées à l'Europe, ainsi que le papier de linge. Ils propagèrent les nobles et riches ornements, les belles tapisseries, les soies de Grenade, les cuirs de Cordoue, les draps de Cuença. Leurs édifices, outre ces grâces de l'architecture dont nous venons de parler, ont ajouté à la décoration les plus agréables accessoires. Telle est cette profusion de fontaines, de bassins, d'eaux jaillissantes qu'on admirait dans l'Alhambra. Que ne faudrait-il pas ajouter, à ce sujet, de leur art prodigieux dans la distribution des eaux par des irrigations savantes, qui augmentèrent d'une manière incalculable la richesse du pays! — En nous occupant des Arabes, nous n'avons pas perdu de vue l'Europe, puisque c'est à elle qu'a profité ce qu'ils ont légué de meilleur au monde. Nous pouvons maintenant revenir en France.

LIVRE II

UNE RENAISSANCE AU MOYEN AGE

CHAPITRE PREMIER

MISÈRES ET TERREURS DU MOYEN AGE A LA FIN DU DIXIÈME SIÈCLE. LE LUXE SURVIT ET SE TRANSFORME

Je ne voudrais pas paraître atténuer sous les couleurs parfois brillantes du luxe ce qu'il y eut de tristesse et de barbarie dans cette sombre période du moyen âge. Le souci même de l'exactitude me condamne à placer les magnificences de l'art, l'éclat devenu déjà plus imposant de la puissance politique, et les raffinements de la vie privée qui commencent, au milieu d'un spectacle souvent fait pour donner de plus pénibles impressions. Lorsqu'on traite un tel sujet, il faut prendre garde que le relief qu'il prend sous la plume n'en fausse les proportions et n'en exagère l'importance. Cette importance est très-

grande sans doute dans les siècles mêmes dont nous allons nous occuper; elle n'est pas suprême, elle rencontre à côté d'elle des faits de toute nature, et en face d'elle des contrastes vigoureusement accusés. Il faut que le lecteur ne cesse pas de le sentir en suivant les développements du luxe public et particulier.

Le dixième siècle est entre tous une époque de misères et de ténèbres. Le moyen âge brillant n'est pas né encore, et l'aurore s'en fait à peine entrevoir. En nul autre temps les fléaux ne parurent plus déchaînés contre la pauvre humanité, soit qu'ils viennent de la nature, soit qu'ils viennent des hommes. La mortalité, si terrible alors, restera longtemps un des caractères mêmes du moyen âge. Les famines meurtrières reviennent sans cesse avec une intensité effroyable. Du sixième au dizième siècle on ne saurait les compter. Au onzième, sur soixante-treize années, il y en a quarante-huit de famine et d'épidémie; car l'une ne va guère sans l'autre. L'humanité et les mœurs achèvent de succomber sous ces épreuves trop fortes. Il y a des instants où l'on retourne à l'anthropophagie. « Les riches maigrirent; les pauvres rongèrent les racines des forêts; plusieurs dévorèrent des chairs humaines. Sur les chemins, les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôtissaient et les mangeaient. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf, un fruit, et les attiraient à l'écart pour les dévorer. Un homme étala de la chair humaine sur le marché de Tournus. Il ne nia point, et fut brûlé; un autre alla, pendant la nuit, déterrer cette même chair, la mangea et fut brûlé de même. Dans la forêt

de Mâcon, un misérable avait bâti une chaumière, où il égorgeait la nuit ceux qui lui demandaient l'hospitalité. Un homme y aperçut des ossements et parvint à s'enfuir. On y trouva quarante-huit têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Plusieurs, tirant de la craie du fond de la terre, la mêlaient à la farine. Les loups, alléchés par la piste des cadavres sans sépulture, commencèrent à s'y attaquer. Alors les gens craignant Dieu creusèrent des fosses, où le fils traînait le père, le frère son frère, la mère son fils, quand ils les voyaient défaillir; et le survivant lui-même, désespérant de la vie, s'y jetait souvent après eux. »

Ainsi parle le bénédictin Glaber.

Que dire après tant d'autres sur la saleté sordide qui règne dans les villes et dans les habitations, sur les maladies sans nombre qui s'en trouvent aggravées ou qui en naissent, les unes endémiques comme la lèpre, les autres épidémiques, qui, pendant des mois, des années parfois, moissonnent les générations à coups redoublés et laissent la société dépeuplée? L'art de guérir est dans la barbarie, et trop souvent ajoute au nombre des victimes; l'hygiène ne fait pas moins défaut que la police.

Ce qui perdit le plus au milieu de ces misères, ce ne fut pas le luxe, ce fut le travail. L'utile souffrit plus que le faste. Ne faut-il pas que le travail *espère*, qu'il voie au bout de l'effort la récompense temporelle, immédiate? Otez-lui, ou défendez-lui la perspective de l'aisance, il s'arrête... Il y a une résignation fortifiante, qui n'exclut pas l'effort, et qui se soumet dans un religieux esprit au mal inévitable; celle du moyen âge est passive et décourageée. Ce n'est plus là seulement cette foi en la Providence, qui ne la charge pas d'accomplir la tâche de la liberté humaine; c'est, de quelque religieuse apparence qu'elle se couvre, un véritable fatalisme. — Tandis que les religions panthéistiques abandonnent l'homme sans défense aux lois implacables du monde, le fatalisme providentiel de ces temps croit à des volontés directes, à des décrets d'un Dieu, qu'il n'y a plus qu'à attendre en courbant la tête, et qui tombent sur l'homme sous la forme de fléaux, contre lesquels la résistance semblerait impie. La conséquence d'une telle situation morale est que le monde doit renoncer pour un temps à ce progrès régulier, qui n'est que la lutte entreprise par la science contre le mal. Ainsi le moyen âge aurait reculé devant l'emploi des anesthésiques, parce que la douleur est sainte; il eût craint de porter atteinte à la grande loi de l'expiation. Au mal il n'admet qu'un soulagement, la charité. Se résigner au mal existant, en adoucir seulement l'excès chez nos frères souffrants, tout est là. Les moyens préventifs sont suspects, et l'art semble une tentative présomptueuse pour corriger l'œuvre de Dieu.... Orgueilleuse aujourd'hui de tant de découvertes, orgueilleuse peut-être au delà des limites qui conviennent à l'homme, la science au moyen âge s'anéantit dans son humilité : elle spécule, dans les bornes de la théologie, avec toute la hardiesse que ces bornes comportent; elle ne vise pas aux applications; elle ignore les forces physiques et se soucie peu des faits, qu'elle ne songe pas à modifier. Ignorer est une vertu, comme accepter le mal sans lutter est un devoir. Tout cela tue les méthodes d'expérience, les

sciences naturelles et l'industrie; mais rien de tout cela ne saurait tuer le luxe, grâce à l'orgueil et aux sens qui survivent toujours sous la loi même qui les condamne!

Ce qu'il y eut de grand et de fécond dans l'action du christianisme ne saurait nous empêcher non plus de reconnaître ce que présenta de sombre et à certains égards de funeste le tour qu'avaient pris les croyances populaires.

Voyez le luxe décoratif, voyez l'art pris comme symbole des idées; regardez les images sculptées sur la porte des vieilles églises, n'êtes-vous pas tenté trop souvent de vous demander qui a fait avènement, après le paganisme, du Diable ou du Christ?

Terrible vision! l'homme est malheureux, opprimé, livré au mal sur la terre, cette vallée de larmes, puis, au delà de l'humanité, il n'aperçoit que le mal encore, le mal sans merci, le mal éternel, sauf pour un petit nombre. Le côté sombre de la croyance en voile le côté consolant. Le dernier mot, dans cette lutte de Dieu et du Diable, reste à l'esprit du mal.

Cette idée fixe pèse sur les âmes. Elle glace les cœurs d'épouvante. Elle détourne en grande partie les hommes de l'utile, qui doit se réduire au strict nécessaire, et que frappe une suspicion qui n'en saurait pourtant arrêter absolument l'essor. Elle ne les décourage pas du faste qui tient non-seulement aux plus impérissables instincts, mais à toute l'organisation et à la hiérarchie sociale.

Tout se mêle et se rencontre ici : l'art qui adoucit les âmes, en même temps que la législation devient sur quelques points plus équitable et plus humaine. Mais les

mœurs conservent un caractère de férocité, qui se retrouve dans des supplices d'un raffinement inconnu des anciens, supplices dont on semble vouloir faire une anticipation de l'enfer. Pour me renfermer dans l'art décoratif, ne voit-on pas qu'en face du beau, qui commence à se frayer sa voie, le laid établit son empire, et c'est encore à l'esprit du mal qu'il emprunte ou qu'il prête les formes les plus grotesques et les plus effrayantes?

Et comment s'étonner que ces ornements décoratifs des églises fassent une part si grande à la représentation figurée de ce mauvais principe qui se rencontre partout alors? Il est dans ce monde qui partout s'agite de sorciers et de sorcières, de bohémiens, de nécromanciens; dans ces visions qui assiègent le cerveau des mourants; dans cette agitation démoniaque des flagellants qui courent par milliers à travers les rues, à travers les champs, faisant des centaines de lieues, hurlant des cantiques funèbres, se déchirant le corps à coups de pointes de fer; il est jusque dans l'erreur impitoyable qui considère les fous comme des possédés, qui les maltraite et les déchire comme des réprouvés.

La terreur n'a pas arrêté le crime, ni les vices, ni un luxe impur. On tue par trahison, on se livre à toutes les débauches. Combien plus fécond est l'amour qui, dans des âmes d'élite, semble couler à torrents des plaies saignantes du Sauveur! Il anime en même temps qu'il réfrène. Il est juste, il est pur, il fait des saints, il peuple le monde de pieuses âmes, il le remplit de belles œuvres, il épure le luxe décoratif en l'élevant à Dieu.

Chose étrange, et que nous avons pourtant expliquée

déjà par des raisons morales! C'est à peine si le luxe et les autres vices s'arrêtèrent devant l'épreuve de l'an mil!

On citait des prophéties. Déjà les Juifs au temps de Jésus croyaient la fin du monde prochaine. Tertullien affirmait encore au bout de deux cents ans que les temps approchaient. Le moyen âge invoquait l'Apocalypse : « Au bout de mille ans, le démon sera déchaîné; la mer rendra ses morts; l'abîme infernal rendra les siens; chacun sera jugé selon ses œuvres, etc. »

Il y avait cinquante ans que cette vague terreur travaillait les âmes, s'accroissant à mesure que le terme fatal approchait. Le faste ecclésiastique et les abus de la richesse chez les laïques ne s'étalaient pas moins. Jamais plus qu'aux approches de l'an mil, la cupidité, le meurtre et l'inceste n'avaient souillé la face du monde. La seule pénitence pour beaucoup de ces âmes grossières, c'était de persécuter sans pitié les Juifs, et d'augmenter par des dons le luxe des églises.... En vain une femme de Mayence, nommée Thiota, annonçait-elle la venue de l'Antechrist, et un théologien allait-il même jusqu'à en tracer l'effroyable portrait devant l'épouse de Louis d'Outremer, Gerberge; en vain un ermite de la Thuringe, nommé Bernard, prophétisait que le monde finirait le jour où le vendredi-saint coïnciderait avec l'Annonciation de la Vierge, coïncidence qui se réalisait en 992, tandis qu'un moine de Corbie, Druthmare, fixait le même jour au 25 mars 1000; vainement enfin tous les fléaux réunis semblaient-ils appuyer ces sinistres prédictions[1] : comètes, ouragans terribles, pluies de pierres : de 987 à l'an mil, vainement il y a des famines telles qu'on trouva des hommes et des femmes tombés d'épuisement le long des chemins; telles enfin qu'on porte de la chair humaine au marché, que des mères dévorent des lambeaux de leurs enfants, que la peste, le mal des *ardents*, suivent ces famines : le luxe sans art, le luxe fastueux et grossier, le luxe sensuel continue, et les prédicateurs tonnent inutilement contre les vanités et contre les modes, qui attirent la colère céleste.

[1] V. Glaber, liv. IV, le *Rec. des hist. de France*, liv. X.

Mais, lorsque sonna la dernière échéance, vices, cupidité, luxe, tout céda. La peur devint la plus forte.

Tout afflua aux églises. Les trésors y furent versés en abondance. Les hommes s'y précipitèrent en foule attendant la trompette du jugement dernier, plongés dans une morne stupeur.

Le 25 mars, toutes les églises furent pleines jusqu'à minuit. On regardait vers le ciel. Rien ne venant, on pensa que la catastrophe n'était qu'ajournée. Les prodiges parurent se multiplier. On crut à des pluies de sang, à des armées de feu, combattant dans les nuages, à toutes sortes de menaces célestes, prenant la forme d'éclipses de soleil (29 juin 1000), d'étoiles phosphorescentes. Une éruption du Vésuve, des incendies qui se multiplient, furent mis sur le compte du miracle. Rien ne vint. La richesse des églises profita de l'immense élan de reconnaissance qui s'élevait des cœurs vers le ciel, et il se passa quelques années sans que le luxe et la corruption ne reprissent leur cours, du moins avec les excès qui les avaient signalés.

On vit pendant un temps les habitudes d'autorité recouvrer leur empire et les règles de l'abstinence se rétablir dans bon nombre d'établissements religieux. Mais bientôt les riches offrandes aux églises et aux abbayes contribuèrent à y ramener le faste. Plusieurs abbayes florissantes datent de cette époque (monastère de Fécamp, abbaye de Saint-Victor, nombreuses et riches églises à Paris, à Orléans, à Poissy, à Étampes, à Senlis, à Autun, fondations d'ordres, opulentes, comme Cîteaux, Fontevrault, Clairvaux que fondait saint Bernard)!

Les excès, le luxe abusif dans la vie privée, ecclésiastique et laïque, devaient même reprendre avec d'autant plus d'élan, ou de laisser-aller, que l'on en avait été sevré plus longtemps.

En vain encore plusieurs conciles prennent l'occasion des terreurs de l'an mil, pour faire prévaloir le principe des mortifications ; en vain, par exemple, l'abstinence du samedi est-elle instituée, comme un acte de remerciement à Dieu.

Pour que le mal redevienne grave, pour que dans plusieurs ordres le luxe reparaisse, moins de vingt ans ont suffi.

Les religieuses de certaines communautés, naguère les plus saintes, à Paris, seront chassées, après un tel laps de temps, à cause de leur relâchement. Il faudra interdire aux prêtres, aux diacres, d'avoir des femmes chez eux, de se marier secrètement (conciles de Bourges, de Lillebonne, de Clermont), et ce qui se rapporte plus directement à l'objet qui nous occupe ici, on leur reprochera de nouveau le goût des repas recherchés, la passion des beaux chevaux et des somptueux habits.

Un grand pontife, Grégoire VII, s'élève alors. Il ne s'agit pas de juger le degré de tort ou de raison qu'il eut dans ses luttes avec le pouvoir temporel. C'est une grande figure morale. De quel cœur ce grand pontife portait un remède héroïque à ces maux intérieurs de l'Église, tout en luttant contre les oppressions qui pesaient sur le peuple ! Avec quelle énergie inexorable il réprime la simonie, un des effets et une des causes du luxe abusif dans le clergé ! L'Église ne cesse guère au reste de combattre la simonie et le faste. Les simoniaques sont attaqués par les conciles de Toulouse et de Vienne. Le concile de Rouen défend aux membres du clergé de faire aucun trafic, de tenir des églises et des métairies à ferme. Dans un concile assemblé à Lyon, quarante-cinq évêques et vingt-trois autres prélats, se reconnaissant publiquement coupables du crime de simonie, sont forcés de renoncer à leurs bénéfices. Ainsi, la simonie a pour origine le désir de briller et de jouir : ce grand scandale, si funeste à l'Église, est lui aussi imputable à l'amour du luxe.

On hésite à croire au onzième siècle qu'une véritable *renaissance* va bientôt s'inaugurer. Ce ne sont partout que divisions intestines, absence de sécurité. Nul pouvoir servant de lien. Un vrai brigandage est exercé par les barons, tant que le régime féodal n'est pas encore établi. Ce sont des guerres perpétuelles de seigneur à seigneur, pour conquérir les moyens de jouir, de briller, de dominer.

Parlant de la France, Grégoire VII écrit : « Les habitants d'une même contrée, les amis, les proches, *mus*

par la cupidité, s'arrêtent les uns les autres, et le plus fort torture son captif pour lui arracher ses biens. On regarde comme rien les parjures, les sacriléges, les incestes, les meurtres par trahison. Tout ce qui se peut faire d'abominable et de sanguinaire se pratique impunément, et une longue licence consacre ces crimes comme un usage héréditaire[1]. »

Le même pontife s'écrie : « Les sanctuaires mêmes retentissent non du chant des psaumes et des louanges de Dieu, mais du bruit des armes et des aboiements des meutes de chasse. »

Avec l'organisation féodale du onzième siècle se développent des formes nouvelles du luxe. Nous allons en marquer les principaux caractères. Puis nous assisterons aux modifications profondes que la fin du onzième siècle, le douzième et le treizième, apportent au luxe public et privé.

[1] Lettre à l'archevêque de Reims.

CHAPITRE II

ORGANISATION ET CARACTÈRES DU LUXE FÉODAL

L'état moral que nous venons d'essayer de décrire coïncide avec des changements sociaux profonds, et qui devaient avoir sur les transformations du luxe privé et public la plus grande influence.

C'est le monde féodal qui vient de naître. Il s'établit avec la fin des Carolingiens et l'avénement de la dynastie capétienne.

L'hérédité des comtés avait été signée par Charles le Chauve dès l'année même de sa mort (877). L'hérédité des fiefs existait déjà. Les comtes, jusque-là magistrats amovibles, devinrent des souverains héréditaires chacun dans le pays qu'ils administraient. Cette concession fut amenée par la force des choses. Les historiens, de nos jours surtout, ont expliqué comment, dans l'état déplorable de la société, cet état féodal, quoique fort imparfait, fut un bien relatif.

Michelet dit que « les peuples n'avaient plus que haine et mépris pour un roi qui ne savait plus les défendre. Ils se serrent autour de leurs défenseurs

autour des seigneurs et des comtes. Rien de plus populaire que la féodalité à sa naissance. Le souvenir confus de cette popularité est resté dans les romans où Gérard de Roussillon, où Renaud et les autres fils d'Aymon soutiennent une lutte héroïque contre Charlemagne. Le nom de Charlemagne est ici la désignation commune des Carlovingiens. »

Il était nécessaire de mettre en relief ces traits si nettement marqués de l'établissement féodal populaire et tutélaire à sa naissance, avant qu'il devînt de plus en plus oppressif; c'est alors que la royauté reparaîtra avec son éclat et son rôle de pouvoir protecteur.

On voit par là l'origine aussi de ces nouveaux foyers de luxe disséminés, rarement brillants, au début, mais qui le deviennent de plus en plus un siècle plus tard.

Les splendeurs de l'existence féodale mettront en effet tout ce temps à se développer. Le moment où ce qu'elles ont d'original se manifeste sous les formes les plus frappantes, est aussi celui où le luxe des seigneurs de plus en plus s'alimente par la violence et les rapines. C'est alors, c'est au douzième siècle précisément que la royauté reprend sa force et son pouvoir prépondérant. Alors aussi elle partage avec la noblesse féodale ses plus grandes magnificences, qui rehaussent le trône avec un éclat croissant jusqu'à la révolution française.

C'est d'abord du luxe seigneurial que je dois m'occuper. Ce luxe, déjà remarquable, on l'a vu, avant les Capétiens, et qui doit accomplir de nouveaux progrès, présente certains traits persistants qu'il importe de signaler.

I

LUXE DE DOMESTICITÉ, HOSPITALITÉ, CHASSES

Un des résultats de la société féodale, même avant sa complète formation, c'était, par l'extrême inégalité qui lui sert de fondement, de faire de l'homme un instrument attaché à la terre et au seigneur. D'où le luxe de domesticité, d'autant plus grand que celui qui s'attache aux objets était alors plus rare. Le luxe d'un seigneur, propriétaire et souverain, passant à la campagne le temps qu'il n'emploie pas à guerroyer, consiste avant tout dans une cour guerrière, dans de nombreux offices domestiques et dans d'imposants cortéges; c'est là l'attribut permanent du luxe des féodalités.

L'antiquité nous a montré déjà ce vaste développement d'une domesticité nombreuse et de grands cortéges d'esclaves. Les satrapies orientales avaient, on a pu le voir par ce que j'ai dit de l'Asie, singulièrement abusé de ce faste. C'était le seul que le manque de richesse suffisante rendît accessible à ces siècles du moyen âge, où l'industrie et le commerce ne se développent que peu à peu.

Luxe tellement inhérent à la noblesse féodale qu'il survit même à sa puissance. C'est ainsi qu'on verra, en Angleterre[1], un Henri VII demander la suppression de ces grandes suites de serviteurs en livrée que la noblesse

[1] D. Hume, *Hist. d'Angl.* c. XLIX, append.

avait coutume d'entretenir, et faire une loi pour accomplir cette suppression, que Richard II, Henri IV, Édouard IV, avaient déjà tentée avant lui. A une date plus rapprochée, la noblesse de certains pays conserve encore avec de grands domaines la même passion fastueuse illimitée. On est confondu quand on voit, au dernier siècle, le palais du duc d'Albe, qui n'avait pas une seule salle d'étendue convenable, compter plus de 400 chambres pour loger la domesticité[1]. Naguère encore on trouvait en Russie, dans nombre de châteaux, jusqu'à mille domestiques, à vrai dire mal vêtus, mal nourris, et très-peu occupés[2]. Comment, à plus forte raison, ces cortéges sans nombre n'auraient-ils pas été un des traits les plus saillants de la féodalité guerrière et ecclésiastique au moyen âge?

Ces suites, ruineuses pour ceux mêmes qui avaient à les héberger, pèsent tellement sur ceux qui les reçoivent, que le concile de Latran les reproche à certains évêques. On était obligé de vendre les vases d'or et d'argent dans les églises des monastères, pour recevoir ces troupes de visiteurs; frelons qui pillaient la ruche des abeilles quand ils ne pillaient pas d'autres frelons. Le cortége des archevêques fut réduit par les canons des conciles à cinquante chevaux, celui des évêques à trente, celui des cardinaux à vingt-cinq, ce qui semble encore bien fastueux!

Cette hospitalité, luxe essentiellement féodal, était, dans ces siècles, une religion comme aux temps chantés par Homère[1]. Développée en raison de la difficulté des communications et du manque de sécurité, elle était la conséquence d'une société où l'idée de dépendance et de réciprocité, de solidarité comme de charité chrétienne et de secours mutuel, se mêlait à des mœurs souvent barbares. C'était bien le temps chanté par Homère, mais avec la grâce en moins du climat et de la race, et avec le christianisme de plus.

[1] Townsend, II, cité par G. Roscher, Princ. d'Éc. pol., II, l. IV, c. II.
[2] Haxtauser, 59.

Aussi comme elle règne, cette hospitalité, dans les cours, dans les châteaux, dans les plus simples manoirs, ici modeste, là brillante jusqu'à l'ostentation! Et quels exemples on en cite!

A la cour de Limoges, ce sont les épices, si chères alors, qu'on distribue avec une prodigalité sans exemple. Peu d'années avant la première croisade, Adela, veuve de Canut, roi de Danemark, se rend en Sicile, accompagnée de Robert, comte de Flandre, son frère; Radulphe, abbé du Mont-d'Or, près de Reims, les traite comme l'archevêque lui-même aurait pu le faire : « Vous auriez vu, dit un chroniqueur, à la place des murailles, nues auparavant, et des panneaux hideux de saleté, les manteaux de la dignité impériale ressortir sur les riches courtines qu'on avait déployées; vous vous seriez étonné des sculptures, des ciselures et des images faites au tour,

[1] Nous le disons une fois pour toutes : si l'on veut se faire une idée vivante des temps et surtout des châteaux féodaux, il faut relire les premiers chants de l'*Odyssée*, revoir les descriptions du château d'Ithaque, et de la manière dont le jeune Télémaque est reçu dans les palais de Nestor et de Ménélas. Hospitalité généreuse, bardes qui chantent les guerres nationales, etc., tout est là sous la forme suprême de l'élégance grecque, qui se trouve déjà même en ces temps homériques.

qui ornaient le lieu où les princes revêtus de pourpre entraient pour se reposer et se réchauffer ; vous auriez admiré les siéges resplendissants de tapis artistement travaillés et nuancés, la surface du pavé nettoyé de toute poussière, jonchée de verdure et de plantes odoriférantes qui embaumaient ceux qui s'y asseyaient ; vous auriez loué surtout la diligence des valets bien dressés, l'ordre et le soin qu'ils mettaient dans leur service[1]. »

Autre luxe féodal, autre *déduit* qui reste noble jusqu'en 1789, et que j'ai indiqué seulement jusqu'ici, la chasse.

Luxe en effet, parce que c'est un monopole, un plaisir privilégié, et parce qu'un grand et riche appareil l'accompagne.

Ce privilége sera gardé sévèrement, n'en doutons pas. J'ai fait allusion à Gontran, chassant dans ses forêts, où il trouve un ours tué, et s'en prenant au forestier; celui-ci accuse le vieux chambellan du roi, lequel nie et accepte le duel judiciaire, sauf à substituer son neveu à sa place. Les deux champions restent sur la place. Ce double meurtre ne désarme pas Gontran, qui a la cruauté de faire mettre à mort le chambellan. Des amendes accablantes frappaient quiconque avait dérobé un chien. Claude Seyssel écrira plus tard que « c'était un cas plus graciable de tuer un homme que de tuer un cerf ou sanglier ». Aussi cruel que Gontran, Enguerrand de Coucy fait pendre trois jeunes gens, qui chassaient dans ses bois. Cette cruauté révolte saint Louis, qui fait

[1] *Historiens de France*, XIV, 141.

arrêter et mettre en jugement ce seigneur impitoyable, malgré la mauvaise humeur et les protestations des barons ; et lorsque l'un d'eux, Jean Thourot, prenant vivement la défense d'Enguerrand de Coucy, s'écrie avec ironie : « Si j'avais été le roi, j'aurais fait pendre tous les barons ; car un premier pas fait, un second ne coûte plus rien, » le roi, qui entend ce propos, le rappelle. « Comment, Jean, vous dites que je devrais faire pendre mes barons? Certainement, je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai, s'ils méfont[1] ! » — Une passion si furieuse ne devait reculer devant aucune dépense. On chasse avec un grand appareil. Une telle chasse est l'image de la guerre, la lutte contre un ennemi face à face, lutte où la force et la ruse trouvent aussi leur place. Tel seigneur a deux cents chiens, tel trois ou quatre cents, de toutes variétés, vertrages ou vautraits, épagneuls, allaus, greffiers, barbets, braques, bassets, etc. ; les rois y joignent quelquefois des léopards. A ce luxe on sacrifie des propriétés de rapport, on entoure de murs des bois entiers, et les parcs nourrissent cerfs, daims et chevreuils. La royauté étendra encore ce genre de fantaisie. Le bois de Vincennes, grâce à Philippe-Auguste, deviendra un parc royal, qui recevra de nouveaux accroissements de Philippe le Hardi et de Charles V.

Au temps des croisades, les seigneurs emmènent avec eux leurs faucons et leurs meutes[2]. Les faucons, dans les chroniques et dans les romans du temps, se confon-

[1] *Vie de Saint-Louis*, par le confesseur de la reine Marguerite.
[2] Albert d'Aix, liv. III, ch. 2.

dent tellement avec le luxe féodal, que porter un faucon sur le poing est un signe de noblesse, et Raimbaud, comte d'Orange, troubadour du douzième siècle, dira à sa maîtresse, dans une chanson d'amour : *Que jamais il ne me soit permis de chasser, que jamais je ne puisse porter d'épervier sur le poing, si depuis l'instant où vous m'avez donné votre cœur j'ai songé à en aimer une autre.*

Tout ce qui contribuait à l'entretien et aux plaisirs de ces chasses somptueuses a été indiqué, décrit. Les fauconniers recevaient des gages comme les louvetiers. Il fallait élever coûteusement les oiseaux de proie, faucons, aigles et autours; car ces derniers oiseaux étaient comptés parmi les oiseaux de fauconnerie. L'épervier avait été employé d'abord, désigné par les poëtes des douzième et treizième siècle sous le nom d'*émouchet*, qui survit encore dans quelques-unes de nos campagnes. La chasse au vol à l'aide de ces oiseaux avait un immense attrait. Elle semblait faite pour les dames châtelaines, cette poursuite pleine des plus vives émotions, cette chasse assise à laquelle elles pouvaient se livrer sans fatigue. Des fenêtres du château ouvertes sur la vaste campagne, quel plaisir pour elles de voir l'émerillon poursuivre l'alouette et fondre d'un bond sur sa proie!

Plaisir aussi de prêtres et d'abbés comme de femmes, parce qu'il se conciliait avec le repos, mais plus actif avec des évêques aux mœurs militaires. C'était aussi une cause de dépenses blâmées, qui excitait les murmures : les censures, portées déjà aux temps mérovingiens, se renouvelèrent. Les conciles de Paris et de Montpellier

interdirent au clergé de se servir de chiens de chasse et d'oiseaux dressés, et celui de Pont-Audemer lui défendit de chasser, quels qu'en fussent les moyens. Et pourtant n'avait-on pas voulu sanctifier ce plaisir des grands? Saint Hubert était veneur; il était le patron des chasseurs! Gaston Phébus, ce grand apologiste de la chasse, soutient qu'elle sert à *faire fuir tous les péchés mortels. Or, qui fuit les sept péchés mortels doit selon notre foi être sauvé. Donc bon veneur aura en ce monde joie, liesse et déduit, et après aura paradis encore.* C'était aussi l'avis de du Fouilloux au seizième siècle, dédiant à Charles IX son *Traité de la chasse.*

En réalité, ce somptueux divertissement des monarques et des seigneurs fut un plaisir moins édifiant. Combien d'aventures galantes s'y mêlent! Quels repas, quelles libations! Les contes qui s'y rapportent sont bien graveleux depuis le moyen âge jusqu'à Henri IV, et de Henri IV à Louis XV. La chasse donna *liesse*, mais *qu'elle ait fait fuir tous les péchés mortels* et donné le *paradis*, on peut en douter sans hérésie, tandis qu'il est certain qu'elle contribua aux folles dépenses.

II

COMMENT LE LUXE FUT DÉVELOPPÉ PAR LA CHEVALERIE.

La chevalerie est fille des temps féodaux, elle offre avec le luxe un lien visible, d'abord par le culte de la femme.

[1] Des desduiz de la chasse des bestes sauvaigess etc. (1507).

Les guerriers chrétiens voyaient partout, dans l'Évangile et dans l'histoire de l'Église, la femme s'égalant à l'homme par la vertu et par la foi; ici la divine sainteté de Marie, là l'intrépidité des martyrs ou le pieux dévouement des vierges. Comme hommes du Nord, ils trouvaient aussi, dans les mœurs et les traditions septentrionales, les femmes s'égalant à l'homme par la religion, par la guerre, par le conseil.

Certes l'idée de chercher à plaire, de gagner les yeux et le cœur, au lieu de s'imposer brutalement à la femme par la force, était un des meilleurs germes de la civilisation moderne. Mais c'était aussi une source de luxe. Comment ne pas vouloir se faire *brave*, au vieux sens du mot, c'est-à-dire beau et paré, ne pas demander à l'extérieur les ornements qui agréent au sexe? En vain la femme idéalisée reçoit-elle de purs hommages, elle reste autant qu'à aucune autre époque accessible à ce genre de séductions : comment même ne l'eût elle pas été plus que jamais dans un temps où la culture de l'esprit laissait encore tant à désirer.

L'élégance, les parfums, la parure, devinrent, autant et plus encore que l'esprit et les grâces de la conversation, les ressources de la galanterie.

Une fois qu'il avait choisi une dame, le jeune chevalier se montrait plus valeureux et plus *avenant*. On ajoute « qu'il avait soin d'être élégant dans ses habits, bien chaussé, bien coiffé surtout ». (Sainte Palaye.)

Les conseils donnés par les trouvères et les troubadours[1] aboutissent presque toujours à ce luxe séduisant

[1] V. Millot, *Hist. des Troubadours*, t. III.

qui ajoute à la personne des charmes d'emprunt. Écoutez-les, ces Ovides du bon vieux temps; écoutez un Arnaud de Marsans : il veut que le chevalier « ait de beaux grelots ou sonnettes au poitrail de son destrier, qu'il se montre dans son hôtel aussi généreux qu'il a été intrépide en campagne » ; écoutez un Arnaud des Escas lui recommander « d'avoir des robes de bon drap, qui aillent bien à sa taille, de se chausser et de se coiffer avec soin, de se distinguer par la propreté de sa ceinture, de sa bourse, de sa dague ». Il préfère pourtant les habits déchirés qui indiquent la pauvreté aux habits décousus qui marquent la négligence : ce trait ne laisse pas d'être assez raffiné.

Et comment la chevalerie n'apporterait-elle pas le luxe dans cette société où les signes extérieurs marquent le rang? Que les chevaliers donc aient leur sceau particulier; qu'eux seuls usent de couvertures de vair et d'hermine; que le velours, les armes dorées, l'éperon d'or à mollettes, au lieu d'une seule pointe, leur soient réservés! Que l'écarlate ne soit permise qu'aux chevaliers et aux docteurs!... Que le faîte de leurs tourelles soit surmonté d'une girouette découpée en forme de bannière! Que de glorieux emblèmes décorent leurs tombes! Tout cela ne convient-il pas à la société féodale?

Allons plus loin : voici un symptôme nouveau : on verra poindre dès le douzième siècle ces folies fastueuses dont notre noblesse se fit souvent un jeu. Ne vous croyez-vous pas revenu aux extravagances de l'antiquité, quand vous voyez un Raimond de Venoul brûler, uniquement pour donner une haute idée de sa richesse, ou pour

faire parade du dédain qu'elle lui inspirait, trente beaux chevaux qui lui appartenaient; un chevalier, Gros de Hartello, se plaire, pour faire cuire les mets de son festin, à n'user que de bougies; un comte Orgel offrir à un jongleur, Guillaume Yvetas, une couronne valant quarante mille sols d'argent; un Bertrand Raimbault faisant labourer le champ du tournoi avec douze paires de bœufs, et y semant trente mille pièces d'argent[1]?

Cette influence chevaleresque contribuait déjà au onzième siècle à donner aux armures comme aux costumes quelque magnificence. Les chevaliers portent le casque orné d'un cercle ciselé ou incrusté de pierreries, parfois, au sommet, d'une boule de métal ou de verre coloré. Si loin encore qu'on soit des splendeurs du quatorzième siècle, qui oserait parler de la simplicité de ces guerriers, lesquels se parent autant qu'il est possible dans de tels temps, et parfois s'y ruinent? Que sera-ce quand nous verrons les tournois et les fêtes se développer et parvenir, ainsi que le château féodal, à leur plus grand éclat?

Reprenons la suite des temps et voyons le luxe monarchique reprendre bientôt avec les Capétiens ses splendeurs éclipsées en partie pendant une longue période.

[1] Les folies fastueuses dont il est question ici avaient lieu à la grande assemblée de Beaucaire en 1174 (*Historiens de France*, t. XII, p. 444).

CHAPITRE III

DÉBUTS DE LA DYNASTIE CAPÉTIENNE

On peut signaler déjà bien des abus de luxe, au milieu de la simplicité et de l'énergie générale des mœurs, dès les premiers temps de la dynastie capétienne; les exemples de cette cour s'étaient fait sentir, à ce moment même de l'an mil, sur la noblesse guerrière. Le bon et pieux Robert, irréprochable dans ses mœurs, simple dans ses habitudes, ne songeant qu'à se débarrasser de ses ornements d'or et de ses richesses au profit des pauvres, n'y fut pour rien, non plus que son honnête épouse, la touchante, l'infortunée Berthe. Les bizarreries du luxe et des modes s'introduisirent avec sa seconde femme, Constance, fille du comte de Toulouse. « Elle porta, dit Mézerai, les premières atteintes à la simplicité et à la modération dans laquelle la nation vivait. Elle amena de son pays une grande suite de gens sans foi, sans société, danseurs, farceurs, gens de plaisir, déréglés, volages et présomptueux, qui, par leurs manières trop gaillardes et dissolues, mirent le luxe et le désordre dans la cour de

France, et en chassèrent la gravité, la simplicité et la modestie. »

Ces gens sans foi, et, comme dit Mezerai, *sans société*, étaient des hommes de l'Aquitaine et de l'Auvergne, qui s'abattirent pour ainsi dire sur la Provence et la Bourgogne. « Ces hommes vains et légers, lit-on encore dans la chronique, se montraient aussi peu réglés dans leurs mœurs qu'immodestes dans leurs vêtements ; leurs armures et les harnais de leurs chevaux étaient d'une extrême bizarrerie; leurs cheveux descendaient à peine au milieu de la tête[1]; ils se rasaient la barbe comme des histrions, et portaient des chaussures indécemment terminées par un bec recourbé, des cottes écourtées, tombant jusqu'aux genoux et fendues devant et derrière; ils ne marchaient qu'en sautillant. »

Cet avénement de modes bizarres et d'un luxe corrompu, dans cette dynastie nouvelle, née sous le patronage du clergé, fut donc très-remarqué, il fit scandale; la chronique le dit en termes exprès, et montre quelles furent l'indignation et les remontrances des plus austères représentants du clergé français : « La nation des Francs, autrefois la plus honnête de toutes, et les peuples de la

[1] La mode des cheveux courts était une des traditions romaines conservées dans le Midi, tandis que le Nord avait repris la longue chevelure à l'exemple des Francs. M. Henri Martin (*Histoire de France*, t. III, livre XVIII), remarque à ce propos que « la légèreté, la *scurrilité*, est toujours le reproche des gens du Nord aux gens du Midi, les Castillans exceptés. Dans le très-ancien poème de Walter d'Aquitaine, dont nous n'avons qu'une version latine, et qui rappelle les luttes des Aquitains contre les Franks, le Frank appelle l'Aquitain *bouffon*; l'Aquitain appelle l'homme du Nord *brigand*. »

Bourgogne, *suivirent avidement* ces exemples criminels. » — Guillaume, abbé de Saint-Benigne de Dijon, « homme d'une foi incorruptible et d'une rare fermeté, reprocha vivement au roi et à la reine de tolérer ces indignités dans leur royaume, et il adressa aux seigneurs des remontrances si sévères que la plupart d'entre eux renoncèrent à leurs modes frivoles pour retourner aux anciens usages ».

Le bon roi Robert n'y épargna rien de son côté, et nous ne pouvons nous refuser à citer encore un de ces petits faits qui peignent mieux au vif que des considérations abstraites les dispositions d'une époque. Le mystique dédain du luxe et l'importance excessive qu'on y attache s'y rencontrent déjà face à face. Un jour que le bon roi revenait de faire sa prière, où il avait, comme d'habitude, répandu une pluie de larmes, il trouva sa lance garnie par sa vaniteuse épouse d'ornements d'argent. Tout en considérant cette lance, il regardait s'il ne verrait pas au dehors quelqu'un à qui cet argent fût nécessaire, et trouvant un pauvre en haillons, il lui demanda prudemment quelque outil pour ôter l'argent. « Le pauvre ne savait pas ce qu'il en voulait faire, mais le serviteur de Dieu lui dit d'en chercher un au plus vite. Cependant il se livrait à la prière. L'autre revint avec un outil; le roi et le pauvre s'enfermèrent ensemble, et enlevèrent l'argent de la lance, et le roi le mit lui-même de ses saintes mains dans le sac du pauvre, en lui recommandant, selon sa coutume, de bien prendre garde que sa femme ne le vît. Lorsque la reine vint, elle s'étonna fort de voir sa lance ainsi dépouillée, et

Robert jura par plaisanterie le nom du Seigneur qu'il ne savait comment cela s'était fait. » Le même mépris du luxe, et une indulgence pour le coup par trop naïve, qui montre le saint plus que le roi, se remarquent dans d'autres anecdotes racontées par Helgaldus : « Comme il soupait à Étampes, dans un château que Constance venait de lui bâtir, il ordonna d'ouvrir la porte à tous les pauvres. L'un d'eux vint se mettre aux pieds du roi, qui le nourrissait sous la table. Mais le pauvre, ne s'oubliant pas, lui coupa avec un couteau un ornement d'or de six onces qui pendait de ses genoux, et s'enfuit au plus vite. Lorsqu'on se leva de table, la reine vit son seigneur dépouillé, et, indignée, se laissa emporter à des paroles violentes : « Quel ennemi de Dieu, bon seigneur, a déshonoré votre robe d'or? — Personne, répondit-il, ne m'a déshonoré; cela était sans doute plus nécessaire à celui qui l'a pris qu'à moi, et, Dieu aidant, lui profitera. » — Un autre voleur lui coupant la moitié de la frange de son manteau, Robert se retourne et lui dit : « Va-t-en, va-t-en; contente-toi de ce que tu as pris; un autre aura besoin du reste. — Le voleur s'en alla tout confus. »

Tel est, sous des formes à la fois ingénues et piquantes, le contraste des anciennes mœurs et des nouvelles, destinées à se développer. Nous verrons quels furent, à côté d'abus immoraux, les accroissements pris au douzième et au treizième siècle par ce luxe des arts et des industries, qui déjà semblent préparer l'avénement des temps modernes. Assistons à cette *renaissance* qui donne pour les arts, mais sous une inspiration tout opposée un avant-goût de celle du XVIe siècle.

CHAPITRE IV

LA RENAISSANCE DU ONZIÈME SIÈCLE DANS LES ARTS DÉCORATIFS RELIGIEUX

Ce réveil que nous avons signalé, ce retour du vieux monde à l'espérance après les terreurs de l'an mil, devait profiter aux églises comme à l'industrie et au commerce. Dans les villes comme dans les campagnes, j'ai dit que le premier mouvement fut pour Dieu. Les églises furent bâties en grand nombre; celles qui existaient devinrent plus brillantes que jamais. « Près de trois ans après l'an mil, dit Glaber, dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, les basiliques des églises furent renouvelées, quoique la plupart fussent encore assez belles pour n'en avoir nul besoin… On eût dit que le monde se secouait et dépouillait sa vieillesse, *pour revêtir la robe blanche des églises*, « *instar ac si… candidam ecclesiarum vestem indueret* ».

L'architecture religieuse ne se contente pas alors d'un mouvement de transformation sublime, d'élancer les flèches des cathédrales, de créer et de développer l'ogive; l'église s'anime, elle s'orne de tout un monde nouveau créé par l'art. La sculpture fouille la pierre, la

perce à jour, la travaille avec une dextérité infinie; elle en fera bientôt jaillir d'étonnantes figures d'hommes et d'animaux, d'anges et de démons, d'images touchantes, d'une naïveté gracieuse. L'architecture toutefois domine alors dans sa pureté pour ainsi dire virginale. Le moment des formes les plus pures de l'art du moyen âge est marqué vers la fin du onzième siècle, au douzième et au treizième siècle.

Ils datent de là, ces beaux vitraux du moyen âge, qu'on imite sans les égaler. Par un art qui fut toute une création, un jour mystérieux pénétrant dans le lieu saint semble y faire entrevoir le ciel aux âmes fidèles. Chose merveilleuse! la peinture sur verre, invention toute matérielle, vient en aide à point nommé au mysticisme des pieuses extases. Tantôt c'est un monde surnaturel, tantôt ce sont les scènes de la Bible et du Nouveau-Testament, qui revivent comme une réalité qu'on voit et qu'on touche. Dieu le Père apparaît au milieu d'une fulguration rayonnante, tandis que le Dieu-Homme s'enveloppe comme d'une suave lumière. L'enfer aussi n'est-il pas figuré par ces fonds rouges, bleus, violets, qui en représentent les flammes? Mais l'espérance s'insinue dans les âmes avec ces teintes si douces, si bien fondues, qui rendent visible la gloire des élus.

L'art moins que jamais ici ne se confond avec le luxe; mais il y touche par la décoration et l'ornement, qui servent à traduire la pensée religieuse. Ne vous hâtez pas en effet d'attribuer à cette ornementation même naïve un caractère enfantin, parce que le ciseau et le pinceau semblent s'y jouer parfois avec inexpérience. Le synode

d'Arras en 1025 en marque le sens plus sérieux. Il dit que les peintures des temples sont « le livre des illettrés ».

Voilà bien l'idée qui s'en dégage! On a comparé de nos jours le monument de pierre et le monument écrit. On a dit que le livre, instrument moderne qui traduit clairement la pensée, tuerait le monument qui la symbolisait au moyen âge sous des formes plus sublimes et plus obscures. A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi! L'imprimerie dit tout, il est vrai; elle incarne dans un livre une pensée immortelle, ou bien, à l'ordinaire, elle jette ses feuilles éphémères au vent qui les emporte. Mais pourquoi *ceci* tuerait-il infailliblement *cela?* Pourquoi la forme résumée, concentrée, de l'art architectural, ne subsisterait-elle pas à côté de cette production hâtive et multiple qui suffit à chaque jour et que chaque jour dévore?... Elle ne se réalisera, cette prophétie, que s'il est vrai qu'aucune inspiration élevée n'anime et ne soulève plus en quelque sorte l'esprit humain. N'aurons-nous désormais d'autres édifices que ceux qui servent à exprimer les nécessités de la vie matérielle, des gares, des marchés? L'art symbolique disparaîtra-t-il devant le *bâtiment*, qui n'a rien à dire à la pensée? Au onzième siècle l'art et le luxe décoratif ont un langage, sont eux-mêmes une langue. La peinture prêche, la pierre parle; nul ornement qui n'ait un sens, une voix.

C'est encore dans l'histoire du temps et dans les nouvelles créations du luxe au onzième siècle que nous devons chercher la confirmation de ces généralités. L'art décoratif est si bien alors un moyen de prêcher aux yeux, que l'on voit se multiplier le nombre des évêques artistes

comme avait été saint Éloi, ou au moins protecteurs passionnés des arts religieux. Nul doute avec cela que les arts plus profanes n'en profitent, comme le prouvent les tapisseries dont la plupart des riches abbés parent leurs églises. Les manufactures françaises employées à ce genre d'ouvrages deviennent plus nombreuses, et perfectionnent leurs procédés. Vers l'an 1060, Gervin, abbé de Saint-Riquier, dépense de fort grosses sommes pour les tentures qu'il achète, et pour les tapis qu'il fait fabriquer. Il existe à Poitiers une manufacture de tapisseries, et les prélats de l'Italie y adressent des commandes. Luxe religieux et luxe civil font route ensemble.

L'enluminure des manuscrits, la miniature naît à l'ombre des cloîtres. Fille tout à la fois de l'inspiration et de l'ennui, elle consume sur un volume toute une vie. On a décrit souvent les miniatures des manuscrits et les ornements des belles reliures d'or de cette époque[1].

Sans doute, le progrès sera sensible au siècle suivant. L'imitation orientale profitera à ce genre de travail, non sans y ajouter un peu de bizarrerie dans les figures mêlées aux ornements des lettres capitales ; mais quels ornements fins, déliés, dans cette ornementation pleine de fantaisie[2] ! Eux aussi parlent par la couleur, prêchent par leurs naïves images.

[1] M. Paul Lacroix en parle avec connaissance et goût dans ses *Arts au moyen âge*. M. Aimé Champollion-Figeac, dans ses *Documents paléographiques relatifs à l'histoire des beaux-arts pendant le moyen âge*, tirés des archives départementales de France et des bibliothèques publiques, a consacré récemment une étude développée et pleine d'intérêt à ces curiosités d'art.

[2] Les ornements les plus délicats de l'architecture sarrazine, mis en œuvre par une imagination capricieuse, se font remarquer sur des volumes tels que les *Antiquités juives* de Josèphe (appartenant à M. Firmin Didot), et la *Vie de sainte Radegonde*, ornée de miniatures polychromes, qui fait partie de la Bibliothèque de Poitiers. « Au treizième siècle, l'art sarrazin ou gothique domine presque partout en Europe ; en France surtout il déploie ses provenances les plus aiguës dans l'écriture comme en architecture. Tous les personnages représentés par le dessin et par la peinture prennent des formes grêles et allongées, les blasons envahissent le domaine des miniatures ; on y admire les coloris les plus beaux et les plus purs ; l'or, appliqué avec un rare habileté, se détache en relief sur des fonds d'un bleu admirable, qui de nos jours n'a rien perdu encore de sa vivacité primitive. » (M. Aimé Champollion-Figeac, *loc. cit.*)

Tout tend, on le voit, dans l'art décoratif, à une pensée principale : *illustrer*, pour ainsi dire, la pensée religieuse.

L'enseignement du peuple se fait par le luxe public.

Les Bénédictins eurent une grande part dans la conception et l'exécution de cette idée si puissante et si féconde : l'Évangile prêché par l'art[1].

Cet ordre religieux répand sous ses mains les œuvres utiles matériellement ; il instruit le peuple ; il lui donne la première des leçons, le plus nécessaire des exemples avec le travail ; mais il n'oublie pas de s'adresser à son âme ; comment ? par des paroles sans doute, mais aussi par de belles et nobles représentations ! Les portes de leurs édifices religieux, les frises, les chapiteaux, chaque partie presque du monument, en un mot, sert de livre avec eux aux masses populaires. C'est avec eux surtout une prédication, rendue permanente et perpétuelle.

Le luxe décoratif du onzième siècle se concentre encore, et avec une puissance plus grande, dans les abbayes. Ici le luxe prend toutes les formes.

[1] V. ce qu'en dit M. Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*.

C'est une étude qui n'est ni sans intérêt ni sans importance que de rechercher sous le rapport du luxe bon ou mauvais, comme de l'utile, ce que furent ces célèbres établissements. On n'a que l'embarras du choix parmi ces nombreuses abbayes qui remplissent alors le monde de leur renommée. L'une d'elles, fondée sous les Mérovingiens, très-florissante sous Charlemagne, l'abbaye de Saint-Riquier, peut être prise pour type de toutes les autres. J'en signalerai d'autres plus brillantes encore, comme Cluny, comme Saint-Denis surtout. Mais l'abbaye de Saint-Riquier touche à son apogée à l'époque dont nous parlons, et est loin d'être au terme de ses destinées.

Essayons de marquer la part faite au luxe et à l'utile dans l'organisation de cette immense abbaye qui est une vraie ville, propriété des moines, où l'on compte deux mille cinq cents manses de séculiers, et où chaque manse paye douze deniers, trois setiers de froment, d'avoine et de fèves, etc. Presque toutes les redevances ont le même caractère d'utilité matérielle et dérivent de travaux féconds heureusement encouragés. Ainsi quatre moulins devaient six cents muids de grains mêlés, huit porcs et douze vaches; le marché, chaque semaine, fournissait quarante sous d'or, et le péage vingt sous d'or; treize fours produisaient chacun par an dix sous d'or, trois cents pains et trente gâteaux dans le temps des litanies, etc. On voit déjà combien les occupations agricoles et manufacturières, n'ayant rien de commun avec ce qu'on nomme le luxe des abbayes, tiennent là de place, somme toute, au profit de la richesse générale; car nulle part les procédés de la culture et de l'industrie ne sont plus avancés. Les pauvres ont leur large part de ces revenus. La cure de Saint-Michel donne un revenu de cinq cents sous d'or distribués en aumônes par les frères de l'abbaye; le casuel des enterrements des pauvres et des étrangers est évalué, à Saint-Riquier, année courante, à cent sous d'or également distribués en aumônes; l'abbé partage chaque jour aux mendiants cinq sous d'or; il nourrit trois cents pauvres, cent cinquante veuves et soixante clercs. Les mariages rapportent annuellement vingt livres d'argent pesant, et le jugement des procès, soixante-huit livres.

Dégageons maintenant la part du luxe : on en trouve la nomenclature mêlée a des objets de première nécessité. Ainsi la rue des marchands devait à l'abbaye, chaque année, une pièce de tapisserie de la valeur de cent sous d'or, et la rue des ouvriers en fer, tout le ferrement nécessaire à l'abbaye; la rue des fabricants de boucliers était chargée de fournir les couvertures de livres, elle les reliait et les cousait, ce qu'on estimait trente sous d'or. L'utile domine presque seul ailleurs. Ainsi, la rue des selliers procurait des selles à l'abbé et aux frères; la rue des cordonniers fournissait de souliers les valets et les cuisiniers de l'abbaye; celle des bouchers était taxée chaque année à quinze setiers de graisse, celle des boulons fabriquait les sommiers de laine pour les moines, et la rue des pelletiers les peaux qui leur étaient nécessaires; il y en avait de belles et de somptueuses. On achève de voir dans la suite de cette énumération, qui donne au complet l'image de la grande abbaye au moyen âge, le mélange des denrées

nécessaires et de richesses qui ne sauraient guère être condamnées. La rue des vignerons donnait par semaine seize setiers de vin et un d'huile; la rue des cabaretiers trente setiers de cervoise par jour ; la rue des chevaliers devait entretenir pour chacun d'eux un cheval, un bouclier, une épée, une lance et les autres armes qui étaient souvent aussi des armes de grand prix. On entre pleinement dans le luxe avec ce qui suit. — La chapelle des nobles octroyait chaque année douze livres d'encens et de parfum; les quatre chapelles du « commun peuple », *populi vulgaris*, payaient cent livres de cire et trois d'encens. Les oblations présentées au sépulcre de Saint-Riquier valaient par semaine deux cents marcs ou trois cents livres d'argent. On a aussi le dénombrement des vases d'or et d'argent des trois églises de cette même abbaye. Les offrandes en argent, faites au tombeau de Saint-Riquier, s'élevaient seules par an à quinze mille six cents livres de poids, évalués près de deux millions de la monnaie d'aujourd'hui. Enfin, pour ne pas oublier une autre forme de magnificences, au milieu des travaux et des productions les plus utiles, le dénombrement des églises, des villes, villages et terres dépendant de cette célèbre abbaye, présente les noms de cent chevaliers attachés au monastère, qui composent à l'abbé, aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, une cour presque royale.

A la même époque, quand les mœurs et la règle règnent dans les abbayes, le luxe contribue à l'éclat du culte, à l'efficacité de ses enseignements, au développement de l'art lui-même. Lorsque, ce qui arrive trop

fréquemment dans le cours des siècles, l'institution dévie de son but, les jouissances et le faux éclat du faste à l'usage des abbés et des religieux prélèvent la plus grande part de ces revenus excessifs demandés en définitive au travail populaire.

Condamnons donc énergiquement des abus poussés si loin, mais reconnaissons à la fois que le clergé du onzième et du douzième siècle eut la main dans les grandes œuvres utiles du temps : défrichement des terres, ouverture des chemins, agrandissement des hameaux et des villes, perfectionnements de la vie matérielle destinés à survivre, comme l'établissement des messageries et d'un très-grand nombre d'hôtelleries. On ne doit pas oublier tant d'institutions charitables, ainsi que les effets qu'eut la réforme des lois civiles sur la prospérité sociale. Comment omettre aussi tant de lieux couverts de ronces et d'épines, convertis alors en moissons ou en vignes? Comment ne pas placer au compte du progrès de nouvelles espèces de végétaux et des races nouvelles de bétails développées ou propagées par les mêmes soins intelligents? Mais surtout que mettre au-dessus de la réhabilitation du travail? L'alliance rendue visible du travail avec la religion le défendait contre des préjugés barbares. Les voies de communication furent en partie établies par le travail manuel des frères pontifes. Les voyages furent facilités par les pèlerins. Les villes durent aussi leur accroissement pour une part aux riches abbayes. A Paris, des quartiers comme Sainte-Geneviève, Saint-Germain-l'Auxerrois, ne sont que des annexes et des développements des abbayes qui portent ces noms célèbres.

Tout cet aspect de la réalité historique a été trop sacrifié ou même nié par des écrivains satiriques qui n'ont écrit que des pamphlets contre le moyen âge. Il était bon ici de le remettre en lumière dans la mesure exacte des faits, sans le moindre esprit d'apologie pour ce qui est à jamais indigne de réhabilitation. La société moderne est assez grande et assez forte pour garder au moins l'impartialité et l'équité dans l'appréciation du passé, pour en relever avec un plaisir sympathique tout ce qui mérite d'y être loué, en tirant de ses abus toutes les leçons qui peuvent la préserver des mêmes écueils.

CHAPITRE V

SUGER ET SON ROLE DANS LE LUXE

On ne saurait, malgré ses taches, refuser un juste hommage à ce douzième siècle, où l'on assiste au mouvement des communes, où l'on voit naître la philosophie avec Abélard ; où des saints de génie, comme saint Bernard, se portent en réformateurs des abus du siècle ; où l'Église souvent représente elle-même la lutte du droit et de l'humanité contre la force brutale. C'est le temps d'une poésie nationale, presque sans mélange d'antiquité et d'influences étrangères, le temps des trouvères et des troubadours, celui de l'épopée chevaleresque et des chansons de gestes. Les cathédrales s'élancent de terre ; elles naissent d'une inspiration collective, elles s'élèvent par le concours ininterrompu des bras et des deniers populaires. Mouvement d'une spontanéité sublime qui n'a pas son analogue ! L'histoire des édifices, je l'ai montré plus haut, avait presque toujours été celle de l'oppression ; elle est celle ici de la liberté et de la foi.

En même temps que la civilisation tend à l'art, la société tend à l'ordre. La royauté grandit à côté même

de la révolution communale. En vain, restreinte à un petit espace de terre, elle est battue en brèche. Ce roi de l'île de France est déjà véritablement un roi de France. Il représente seul une puissance pourvue d'unité homogène, il rend visible l'idée de la notion et celle de la loi. Il a le prestige à défaut de la force, ou plutôt le prestige lui donne la force déjà !

On verra plus tard, au treizième siècle, cette royauté s'entourer de nouveau de l'appareil accru des pompes monarchiques, qui ne cesseront de se développer jusqu'au dix-septième siècle.

Au douzième ce qui domine encore, c'est le luxe public sous la forme religieuse.

L'art en est l'expression, qui d'ailleurs se modifie d'une manière digne d'être signalée.

Saint-Denis est le foyer le plus éclatant de cet art décoratif, et un nom se mêle à tout le mouvement du siècle, le grand nom de Suger : on me permettra de m'y arrêter.

C'est à partir de 1121, c'est-à-dire de son élection comme abbé de Saint-Denis, que le rôle de Suger dans les arts religieux décoratifs et sous d'autres rapports encore dans le luxe de son temps paraît en pleine lumière.

Dans cette longue carrière, je dégage, sous le point de vue spécial qui m'occupe, deux périodes et deux aspects.

Dans la première époque, Suger est le représentant trop en vue du luxe mondain des abbés. Puis il *se convertit*, comme on le dit alors de ce changement d'habitudes, et il réforme les abus avec vigueur. Enfin, et

durant cette période même de pénitence, il est le plus puissant promoteur de cet autre luxe, qui procure non plus des délices à ceux qui vivent dans les abbayes, mais les spectacles les plus magnifiques et les plus augustes aux peuples rassemblés au nom de la religion.

L'abbaye de Saint-Denis, à titre d'abbaye royale, était plus que toute autre un centre de faste et de plaisirs profanes ; telle l'avait trouvée Suger, depuis qu'enfant il y avait été conduit comme *oblat*, et qu'il y avait passé ses jeunes années sous la direction de l'abbé Adam. Lorsqu'il lui eut succédé, jeune encore, la célèbre abbaye devint plus que jamais un lieu de fêtes. Les chasses, les longs festins, les conversations frivoles, remplissaient tout le temps qui n'était pas impérieusement réclamé par les affaires. — Habitué à guerroyer, Suger déployait un faste moins mêlé de mollesse ; malgré sa chétive apparence et sa santé délicate, il aimait à revêtir l'habit militaire, à se faire suivre d'une escorte de cinquante ou soixante cavaliers. Mais le luxe et les plaisirs profanes jouaient à Saint-Denis un rôle scandaleux, et des femmes mondaines avaient accès dans l'abbaye, où elles mêlaient leurs chants à ceux des jeunes hommes[1]. Saint Bernard s'éleva contre de telles dérogations à la règle et à la sévérité chrétienne. De quelle façon pressante le saint s'adresse à Suger lui-même dans des lettres amicales, mais sincères, accablantes même ! Il rappelle, il décrit ces abus qui souillent l'Église et la calomnient dans l'esprit des peuples. Suger devait céder à cette voix et

[1] V. la *Vie de Suger*, par le moine Guillaume, collect. Guizot, t. VI

à la voix intérieure qui lui parlait, raconte-t-il, jusque dans ses songes.

Nul changement ne fut plus complet. A l'homme du luxe a succédé l'ascète. Sans cesser de porter au palais les conseils de la politique, il habite une cellule étroite, large, nous dit-on, de dix pieds, et longue de quinze; il couche sur la paille couverte d'un drap de laine; il s'abstient de vin et de viande, sauf lorsque la faiblesse l'y contraint; il partage ses heures entre la prière et l'étude, passant de la lecture des Pères de l'Église à celle des grands écrivains latins, dont il aimait à réciter de longs morceaux; il édifie Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, qui vient le visiter. Saint-Denis et Cluny! Quels exemples de scandale dans le luxe et quels exemples de pénitence dans la réforme!

Ce faste et cette délicatesse raffinée, Suger entreprend de les réformer dans d'autres grandes communautés. Que de résistances, parmi lesquelles il rencontre celle même du roi, qui trouve commode d'avoir prise sur un clergé riche et ami du faste! Louis le Gros pourtant se laisse ramener à son devoir. Il prête assistance à la réforme en provoquant la réunion d'un concile dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, pour combattre le luxe et les autres abus des communautés. Il frappe d'une disgrâce trop longtemps suspendue le fameux Étienne de Garlande, cet opulent et insolent seigneur, qui joignait à ses fonctions d'archidiacre de l'Église de Paris la haute charge politique de sénéchal du royaume. Suger réforme les couvents d'Argenteuil et de Fontevrault, les chapitres de Sainte-Geneviève, de Compiègne et de Beauvais[1]. C'était une grande leçon et un grand exemple. Le luxe et le relâchement s'amendèrent dans d'autres abbayes, et, bien qu'incomplète, la réforme suscitée par saint Bernard et par Suger contribuait puissamment à la répression de ce luxe, dont le peuple faisait les frais, et qui discréditait la religion.

Mais voici le second aspect qui me frappe dans le même réformateur des abus luxueux. Il ne se crut pas obligé, au nom de la conscience et de la religion, de combattre ce luxe plus noble, et au besoin plus édifiant, qui s'inspire du beau et qui emprunte l'éclat des arts. Il ne renonça pas aux magnificences pour l'abbaye. Il conserva, il accrut ces brillants symboles du culte public, et il se sépara ici hardiment de saint Bernard.

Faut-il l'en blâmer, et crier au luxe improductif, au luxe dévorant? A ne parler même que des richesses métalliques des abbayes, si excessives qu'elles aient été parfois, on ne croit plus aujourd'hui que cet or et cet argent ravis à la circulation aient réellement porté au travail un sensible préjudice. Ce n'est pas le numéraire qui faisait en réalité défaut à cette époque; ce qui lui manquait, c'étaient des conditions bien autrement générales de prospérité. A mesure que l'industrie et l'agriculture se développeront, le commerce saura bien leur donner les métaux précieux dont elles ont besoin. Croire que l'instrument de circulation, retenu dans les abbayes sous forme d'objet précieux, a été une cause d'arrêt pour l'industrie et le commerce au moyen âge,

[1] V. Suger lui-même, *Vie de Louis le Gros*, ch. XXVI.

c'est commettre en économie politique une erreur qui ne soutient pas l'examen.

Le reproche adressé à Suger d'avoir nui au travail, à l'agriculture, porterait en tout cas particulièrement à faux ; car l'abbé de Saint-Denis leur vint en aide de la façon la plus directe et la plus efficace en affranchissant les manants de son territoire, et il ne fut pas le seul abbé qui sut concilier ainsi le luxe des arts et des ornements religieux avec ces libérales et utiles pratiques. C'était le temps où se créaient ces centres de travail et de liberté connus sous le nom de *villes neuves*, *villes franches*, dans lesquelles un seigneur à la fois libéral et habile offrait asile à des familles laborieuses, moyennant une redevance fixe, sous la protection de son épée, et sous la garantie d'une constitution de bourgeoisie. C'est cet exemple que propagea l'abbé de Saint-Denis. Il contribua par là au développement de la richesse utile, de même que comme ministre de Louis il aidait à l'accroissement du bien-être public en secondant l'affranchissement des communes[1].

[1] Il fondait le village de Vaucresson, près de Sèvres. Lui-même, dans son *Mémoire sur son administration abbatiale*, nous apprend que Vaucresson était une terre inculte, mal famée, vrai repaire de bandits, qui ne rapportait rien au monastère ; le voisinage de plusieurs forêts faisait d'elle un coupe-gorge redouté. Il y bâtit une église et des maisons d'habitation, où furent bientôt établies soixante familles, aux conditions réglées par la charte de fondation.

Ainsi se développait la plus solide des richesses, et Suger y aidait par ses mesures. Dans tous les domaines ruraux de l'abbaye, il convertit en un simple cens, en un droit de fermage, fixe et modéré, les droits de toutes sortes que la plupart des possesseurs du sol s'attribuaient sur la classe des cultivateurs. Il attachait par là les manants au sol et rendait la fertilité à des terres abandonnées.

V. le livre de M. A. Vétauld : *Vie de Suger*.

Simple novice à Saint-Denis, on raconte que Suger avait souvent, dans ses jeux d'enfant, tracé sur le sable des cours les proportions qu'il aurait voulu donner à l'église bâtie par Dagobert, déjà agrandie et enrichie par Charlemagne. Le rêve devait devenir un dessein longtemps mûri, puis une splendide réalité.

Grand et solennel événement que la construction de ces cathédrales auxquelles les peuples contribuaient de leur concours librement apporté, comme de leur foi enthousiaste aussi bien que persévérante ! Tantôt cette foi faisait jaillir l'œuvre par inspiration, tantôt elle n'hésitait pas à employer des siècles à un monument qui s'efforçait d'imiter la durée de son objet éternel. L'âme de la France s'associa à cette reconstruction de l'antique abbaye, qui dotait le luxe religieux de son principal sanctuaire. On vit accourir de toutes les parties du royaume et même des États voisins les sculpteurs, les fondeurs, les orfèvres, les peintres, les gens de métier. Le 14 juillet 1140, le roi, suivi de toute sa cour et d'un grand nombre d'évêques et d'abbés, vint lui-même poser la première pierre de l'église nouvelle, au son des trompettes et des instruments. Pendant la cérémonie, au moment où l'on chantait ces paroles : « Jérusalem ! tes murs et tes remparts seront faits de pierres précieuses, » le roi tira de son doigt un anneau d'or, puis le jeta au milieu des fondements de l'église, et tous ceux qui l'accompagnaient suivirent le royal exemple. Au bout de moins de quatre années, l'édifice était inauguré avec la pompe la plus solennelle, par le roi, la reine, la cour et un grand nombre d'évêques, devant des milliers de spectateurs !

C'était une merveille en effet! Ces pieux trésors, objet de la vénération des fidèles, formaient un admirable musée d'art exposé aux regards du monde chrétien. Que n'a-t-on pas dit sur ces beautés qui résumaient l'art de l'époque, sur cet autel de porphyre gris, où était enchâssée une table d'or pesant 42 marcs, enrichie d'hyacinthes, de rubis, de saphirs, d'émeraudes, de topazes, de perles fines, et de toutes les sortes de pierreries; sur ces chandeliers d'or, du poids de 20 marcs; sur cette table de si grand prix donnée par Charles le Chauve; sur ces statues de saint Pierre et de saint Paul, de grandeur naturelle et en or fin, don de la piété et de la magnificence du roi Pépin?... Que de richesses ajoutées par Suger lui-même : tables précieuses par la matière, crucifix d'or du poids de 80 marcs, dont les pieds et les mains étaient attachés avec de magnifiques rubis taillés en clous, et cet énorme rubis, d'une valeur inestimable, qui figurait la plaie que le fer d'une lance avait faite dans le côté du Christ[1]!...

Mais ici encore je cherche le sens, le but moral de tout ce luxe religieux du moyen âge, non moins que sa valeur d'art, et plus encore que sa valeur matérielle.

Cette haute pensée morale, n'en demandons pas ailleurs une formule plus nette et plus saisissante. Suger lui-même s'est chargé de la faire inscrire sur la porte, exprimée en vers latins : « Ce n'est ni l'or ni la dépense

[1] Les richesses de l'église de Saint-Denis, qui dataient de ce moment et des temps antérieurs, furent pillées en partie par les Anglais, sous le règne de Charles VI et de Charles VII. Il y eut aussi un pillage, en 1467, fait par les protestants.

qu'il faut admirer ici; si l'œuvre est étincelante, cet éclat doit illuminer les âmes pour les conduire par ces lumières à la vraie lumière dont le Christ est la vraie source... L'esprit paresseux des hommes s'élève par les choses matérielles à la contemplation du vrai. »

Admirable et clair témoignage de la révolution qui s'opérait dans la nature même de ces arts consacrés au culte, en même temps qu'ils prenaient eux-mêmes une conscience plus pleine de leur mission morale!

La préoccupation dominante avait été la valeur de la matière; Suger renversait les termes au profit du beau. Il mêlait à l'or étalé dans de superbes ouvrages des métaux de peu de prix. L'emploi du cuivre émaillé devenait par lui une date de l'art français.

Le merveilleux musée ne cessa pas de s'accroître. Louis le Gros et son successeur achevèrent cette splendide merveille. On admira longtemps à Saint-Denis le livre d'évangiles de Louis VI, enrichi d'or et de pierreries; un encensoir pesant quarante onces; un calice d'or resplendissant de pierres précieuses; des chapes d'une riche étoffe, une magnifique hyacinthe que le même roi avait reçue en héritage de son aïeule Anne[1], et tant d'autres ouvrages qui unissaient à la plus brillante magnificence l'art le plus délicat.

Mais que sont ces services rendus aux arts décoratifs en comparaison d'un service suprême? Suger fit plus que

[1] Louis le Jeune enrichit aussi Saint-Denis de ses dons. — Il lui donna notamment d'admirables reliquaires. Suger lui-même acquit à des conditions avantageuses les superbes vases d'or que Thibaut de Champagne avait hérités de Henri Beauclère, son oncle.

les accroître, il contribua à les sauver. Oui, grâce à son haut rang dans l'Église et dans l'État, il sauva l'art religieux de la propagande rigoriste à l'excès de saint Bernard et de ses disciples, qui, renchérissant sur leur maître, prêchaient la nudité des temples. L'impitoyable anathème frappait le Val-Paradis, qui avait décoré de peintures son cloître et quelques autres parties de son monastère. La même proscription interdisait à la Chartreuse « toute espèce de tapis, de vitraux peints ou ornés ». Les peintures étaient effacées des églises et des hospices de cet Ordre. Les disciples de saint François d'Assise et de saint Dominique ne les toléraient pas davantage. Où allait-on dans cette voie? C'était le protestantisme dans l'art religieux quatre siècles avant Calvin, mais eût-ce été la réforme morale?

La peinture sur verre proscrite elle-même, on vient de le voir, par ce rigorisme inexorable, participait aussi à ce mouvement de rénovation. Elle n'est pas moins redevable au douzième siècle et au grand abbé de Saint-Denis. On croit que les artisans appelés par Suger employèrent pour les vitraux des matières précieuses, pulvérisèrent des saphirs, etc. Ces vitraux, enrichis de sujets, furent imités à Fontevrault, à Chartres, à Angers, à Limoges, à Sens, à Tours, à Poitiers, à Noyon, à Amiens. Divisés en médaillons, ils imitent le travail de la mosaïque, et offrent une combinaison de parties sombres et de parties lumineuses. Le treizième siècle ajoutera à la largeur du dessin, à la richesse des couleurs. On commencera à quitter le style roman pour l'imitation des étoffes arabes et des tapis de la Perse; on introduira de grandes

figures. Les médailles disparaîtront plus tard; le vitrail apparaîtra comme une sorte de tableau, dont le quinzième siècle fera comme un poëme varié, vivant, complet; puis viendra l'irréparable décadence.

Enfin, avec Suger, l'orfévrerie inaugure et reproduit la révolution plus générale qui se fait alors dans l'architecture. Elle aussi bâtit ses chapelles, ses cathédrales. Elle s'élance en flèches et en ogives. Ses œuvres sveltes et hardies sont éblouissantes de dorures, de peintures, de vitraux. Saint-Denis donne l'exemple, suivi de proche en proche.

A la vue de ces grandes choses accomplies contre le mauvais luxe des abbayes, c'est-à-dire contre des voluptés et des dissipations scandaleuses, et d'autre part au contraire en faveur du luxe d'art, le ministre de Louis le Gros et de Louis le Jeune, le régent de France pendant la dernière croisade, déjà grand par la politique, prend un relief nouveau, et l'on peut se demander si le douzième siècle ne mérite pas à bien des égards d'être nommé le siècle de Suger, comme on peut dire pour l'âge suivant : le siècle de saint Louis.

CHAPITRE VI

INFLUENCE DES CROISADES SUR LE LUXE

Il paraît étrange, bien que cela soit historiquement très explicable, qu'on trouve l'histoire du luxe intimement mêlée à ce grand mouvement des croisades accompli au cri de : *Dieu le veut*. La pensée est toute religieuse, la délivrance du tombeau du Christ. Et voici qu'il en sort les conséquences d'ordre matériel les plus inattendues ! Tout semble interverti : on cherchait l'expiation, on rapporte la richesse et la jouissance; on courait conquérir une relique sacrée, et l'on revient tenant à la main le rameau d'or des arts profanes. Ainsi la civilisation, à partir du onzième siècle, profite de tout, même de ce qui n'a pas été fait pour elle. Les arts créés avec un but religieux reçoivent peu à peu des applications civiles. Des voies de communication établies pour des pèlerins et des croisés vont servir de route au commerce. Ce qui avait été un choc, un heurt violent de l'Occident contre l'Orient, devient une rencontre pacifique où les échanges succèdent aux combats, le point de départ d'acquisitions que la société occidentale fait

entrer dans son patrimoine, et de rapprochements non moins féconds que durables.

J'établirai avec plus de détails ces conquêtes des arts et ces accroissements de bien-être élégant dues aux croisades ; je ne puis taire dès à présent leur action sur le luxe abusif. C'est une vérité d'observation morale que le besoin d'émotion, excité par la guerre, jette les hommes hors de leur assiette habituelle, et pousse en tout genre aux excès. Par là les croisades eurent les effets ordinaires des lointaines aventures. Au départ l'enthousiasme, l'abnégation, l'exaltation idéale ; puis la légèreté et les passions reprennent le dessus. On se jette sur tout ce qui se présente de séduisant et d'imprévu. Combien, sur ce long parcours de Paris à Jérusalem, les tentations sont nombreuses ! Comment ne pas se laisser emporter à l'intempérance, à la cupidité?... Avant de punir les infidèles, on commence par piller les Juifs, qu'on fait périr dans les tortures : c'est la mort du Christ qu'on fait expier aux coupables avant d'avoir reconquis son tombeau. Le jeu devient souvent frénétique. Ces chevaliers partis pour les pays lointains, ils ont les mains pleines d'or. Le jeu les entraîne jusqu'à engager leurs terres, jusqu'à les vendre souvent à vil prix. Après la conquête de Constantinople, les chevaliers jouaient aux dés les cités et les provinces de l'empire grec. Les compagnons de saint Louis devaient, pendant leur séjour à Damiette, jouer jusqu'à leurs chevaux, jusqu'à leurs armes.

Le luxe se montre dans la croisade elle-même sous bien des formes éclatantes. La féodalité y déploie un immense appareil guerrier, qui ne fera que s'accroître

par l'imitation des pompes orientales. On en est frappé au départ même, lorsque Pierre l'Ermite entraîne à sa voix une multitude à moitié nue. Où avait-on vu jamais tant de bannières de pourpre ou de drap d'or? A côté des grossiers chariots attelés de bœufs, combien de chars splendides, remplis de tout ce qui flatte l'orgueil des yeux et les sens : fourrures précieuses, coussins brodés, courtines de pourpre, lits peints, incrustés d'or et d'ivoire, tentes, pavillons brochés d'or, sans oublier tout ce qu'on avait pu réunir de mets exquis! Quelles recherches fastueuses de costumes, souvent bizarres, chez ces preux chevaliers, chez ces grandes dames qui, elles aussi, avaient cédé au contagieux entraînement des croisades! Dans cette brillante troupe d'amazones, la générale portait des bottines dorées; on l'appelait « la dame aux jambes d'or ». Quelle suite de troubadours, de ménestrels, de joueurs d'instruments[1]! Qu'on songe que, sur les six cent mille hommes qui s'étaient croisés au début, il y avait environ cent mille nobles. Cette proportion ne fit que s'accroître dans les croisades suivantes.

Certes, la masse s'était jetée d'un élan sincère et pieux dans la sainte entreprise. Mais il s'y mêlait beaucoup de cet instinct qui avait appelé les Barbares au quatrième siècle vers les riches pays d'Europe. L'Orient semblait *un véritable vestibule du paradis*, comme le disait un croisé dans son langage naïf. Tous ces hommes ne sont pas formés à la noble image d'un Godefroy de Bouillon.

[1] Michaud. *Histoire des croisades*, t. I.

Beaucoup de ces princes n'obéissent qu'à l'ambition, beaucoup au plaisir; ils vont conquérir le luxe, l'éternelle Toison d'or!... Avant la croisade même, préparée par tant de milliers de pèlerins, Alexis Comnène avait accueilli avec magnificence le comte de Flandre; ses ambassadeurs, jaloux d'attirer à leur alliance les seigneurs qui l'accompagnaient, célèbrent les richesses de l'Orient, les royaumes qu'on y pouvait conquérir; ils vantent la beauté des filles et des femmes qu'ils semblent leur promettre. Que sera-ce quand, dans ces contrées mêmes, chaque étape deviendra pour ces avides Européens une tentation de volupté et comme une école de luxe? Ils en eurent comme la vision dans cette merveilleuse Constantinople, avec ses dômes d'or, ses palais de marbre, tous les chefs-d'œuvre de l'art antique entassés dans la capitale depuis que l'empire s'était tant resserré. Ils auraient bien voulu mettre la main sur cette riche proie; ne l'ayant pu, ils cherchèrent à se consoler en se saisissant, avec Bohémond, de l'opulente Antioche.

Les croisades qui succèdent à la première sont moins encore étrangères au luxe. Elles prennent ce caractère commercial qui allait répandre de nouveaux arts et de nouveaux raffinements. Le calcul mercantile l'emporte de plus en plus sur l'élan religieux. L'antipathie des races aux prises s'atténue tellement, que les croisés sont souvent admis à la table de Saladin, et les émirs à celle de Richard. La plaine d'Acre est fréquentée par les marchands des deux religions; ils se voient volontiers, ils dansent ensemble. Le roi Saladin et les princes chré-

tiens échangent des cadeaux. Il envoie à ceux-ci des prunes de Damas et d'autres fruits[1]. Richard portait à Chypre un manteau parsemé de croissants d'argent. Les belles monnaies, les superbes étoffes d'Asie, réconcilient nos croisés avec le monde mahométan. Les marchands du Languedoc, portant la croix sur l'épaule, vont visiter les marchés d'Orient; les évêques de Maguelone et de Montpellier font frapper des monnaies sarrasines, et gagnent sur les espèces.

Les chrétiens ne pouvaient plus s'arracher à ce doux séjour d'Orient. Lorsqu'en 1187 Saladin reprend Jérusalem, il laisse sortir tous les chrétiens au prix d'une rançon modique. Un historien arabe leur applique ce passage du Koran : « Oh! combien ils quittèrent alors de jardins et de fontaines, de champs ensemencés et de nobles demeures qui faisaient leurs délices, et que nous donnâmes en héritage à un autre peuple[2]! »

Quel ne devait pas être cet attachement aux délices du luxe chez ceux qui se fixèrent en Orient comme dans une patrie d'adoption!

Tandis que les Templiers et les frères de Saint-Jean s'habillaient de bure, se couvraient de fer, les Français nés en Syrie se vêtissaient de souples étoffes, « s'adornaient comme une chapelle », et fuyaient les combats. Les historiens des croisades nous les montrent se livrant à une vie dissolue, répétant des chansons d'amour, se rassasiant de voluptés, portant à l'orientale de longues manches fermées d'agrafes, avec de riches cordons à la

[1] Michaud, *Histoire des croisades*, t. II.
[2] *Bibliothèque des croisades*, par Michaud, chronique arabe.

taille, couverts de pierres précieuses au cou, et, dans leurs festins, ayant des couronnes de fleurs sur le front et des coupes à boire dans les mains. Pieux élan des débuts, sainte austérité, desseins de réforme et de pénitence, qu'êtes-vous devenus?

Le luxe d'Orient inocule tous ses poisons chez nombre des chefs les plus puissants. Un duc d'Edesse adopte la barbe longue, la robe traînante, mange à terre sur des tapis, se fait *adorer* par les courtisans, entre en ville précédé de cavaliers qui sonnent de la trompette et portent devant lui un bouclier d'or de forme grecque, orné d'un aigle. Le même venin s'insinue chez ces colons abâtardis, que l'amour du luxe et des jouissances rend avares et implacables.

Un Raimond de Châtillon, ne pouvant extorquer du patriarche d'Antioche ni argent ni consentement au mariage qu'il avait en vue, ordonne de le dépouiller, de le fustiger, de le frotter de miel, de l'exposer au soleil et à la piqûre des insectes. — Le patriarche cédait aux tourments et donnait tout ce qu'il avait[1]!

Ainsi la contagion du mal n'est pas douteuse, et les croisés rapportent dans leurs foyers des exigences nouvelles. Cela n'est nulle part plus sensible que dans le Midi, dans ce Languedoc qui se pénètre d'idées et d'habitudes orientales. Les croisades n'en furent pas moins un bienfait pour la civilisation matérielle, qui vit de luxe utile et agréable. Elles la servirent par leurs conséquences générales, et par les emprunts

[1] *Histoire littéraire*, t. XIV, p. 389.

directs faits aux contrées de l'Orient. L'accroissement de sécurité favorisa l'essor des transactions. Quand l'Europe fut mise à l'abri des Sarrasins d'Afrique et d'Asie, toujours prêts à fondre sur elle, et délivrée des risques habituels de la piraterie, des Ordres hospitaliers et militaires se chargèrent de protéger les mers du Levant. — Au dedans, la familiarité guerrière, qui s'était établie dans la communauté des épreuves et des dangers entre les différentes classes, et l'amoindrissement des richesses possédées par les seigneurs, rapprochèrent les nobles et les roturiers. Ceux-ci rendus plus forts par le sentiment accru de leur valeur s'élancèrent à de nouvelles conquêtes, eurent l'idée de nouveaux progrès. En vue de l'acquisition des élégantes recherches comme des denrées nécessaires, on commence à vouloir des routes plus sûres, plus nombreuses, une police mieux faite. Des lois maritimes, promulguées ou codifiées pour la première fois, contribuent à introduire plus de sécurité dans les voyages et les transports. De là aussi les mers d'Orient devenues comme le rendez-vous des navigateurs de tous les pays : Brême et Lubeck faisant connaissance avec Gênes et Venise; la mer Baltique explorée ; les villes hanséatiques développées de plus en plus. La Méditerranée se couvre de véritables flottes. Marseille s'accroît, maintient à Jérusalem ses droits de frontière, et conserve dans Acre son vicomte et son consul ; une rue entière de cette ville, une église et un pont lui appartiennent. Les idées de sociabilité commerciale adoucissent les rigueurs de la guerre, et trouvent en outre une expression admirable dans cette

déclaration que, « lors même qu'on est en guerre avec une ville ou un État, il faut respecter les propriétés particulières de cette ville et de cet État[1] ».

Voilà le commencement de ce que la philosophie et l'économie politique saluent comme une ère nouvelle, la solidarité ! La communication des sciences, l'imitation mutuelle des découvertes et des procédés, datent de ce temps, et il serait impossible d'énumérer tout ce que le luxe utile va leur devoir. A peine comprendrait-on que ces longs rapports avec l'Orient, avec des peuples aussi intelligents que les Arabes, aussi avancés que les Grecs, aussi habitués à jouir de certains biens matériels que les populations musulmanes de la Syrie, n'eussent point inspiré à des gens de métier, à des hommes ingénieux, l'ardent désir d'apprendre à mettre en pratique les procédés qu'ils ignoraient. Pouvaient-ils séjourner à Damas, et ne pas rechercher de quelle façon on y travaillait les métaux et les tissus? Comment auraient-ils visité Tyr, sans y dérober le secret de ces verreries qui devaient honorer et enrichir Venise en créant toute une classe d'objets d'un art exquis et d'un luxe dispendieux?... C'est en parlant de Tyr qu'Albert d'Air écrit ces lignes : « On fait aussi, avec du sable qui se trouve dans la même plaine, la belle qualité du verre. Le verre, transporté dans les provinces les plus éloignées, fournit la meilleure matière pour exécuter les vases de la plus grande beauté, remarquables surtout par leur transparence[2]. »

[1] Rufi, *Hist. de Marseille.*— Depping, *Comm. entre le Levant et l'Europe.*
[2] *Histoire littéraire de France*, t. XVI. — Collection traduite des *Historiens de France;* Albert d'Air.

En passant à Mossoul, à Alexandrie, on apprit à fabriquer les belles étoffes de soie. On continua à les recevoir de ces cités privilégiées, et la culture du mûrier en Sicile alimenta cette branche de commerce. Les produits orientaux furent surtout imités ou transmis par les Italiens. « Li plus sages marchéant sont en Tosquanne, dit un proverbe du temps. » Les moulins en Europe sont dus aux voyages des croisés, qui introduisirent aussi le maïs ou blé de Turquie. Tous n'avaient pas la naïveté de Joinville, qui croit que le poivre et la cannelle *venaient du Paradis terrestre*, et qu'on pêchait les épiceries dans les eaux du Nil, où elles étaient portées par le vent[1]. L'Orient nous envoya le corail, l'ambre, les dattes, et cette plante, qui produisit une denrée toute de luxe d'abord, et devenue usuelle, la canne à sucre. Diverses espèces de fruits et de légumes précieux, raffinement d'abord coûteux, aujourd'hui consommation courante, vinrent également enrichir les tables de nos ancêtres accoutumés à un régime plus grossier, et elles profitent encore à leurs délicats descendants[2].

Les croisades n'augmentèrent pas seulement les éléments du luxe, elle les répandirent en hâtant les progrès de l'égalité, de la propriété mobilière, du tiers-état. Les villes se développent alors en nombre, en richesse,

[1] *Mémoires de Joinville*, 2e partie.

[2] Quelques mots empruntés à la langue du commerce et désignant des objets alors réputés de luxe nous sont venus des langues orientales, notamment de l'arabe, au temps des croisades. Je citerai les mots : café, bàzar, magasin, bara, kiosque, taffetas, jupe, coton, orange, maroquin, etc. Voir, sur ces mots et d'autres, le *Dictionnaire étymologique* de Brachet, et l'*Histoire de la langue française*, par Ampére, p. 354-360.

en éclat. Elles donnent aux arts des foyers et des débouchés abondants. Les croisades avaient amené déjà une certaine division de la propriété foncière, tout en laissant subsister de grands domaines et de hautes maisons princières : à côté du grand luxe il y eut de même un luxe disséminé pour ainsi dire. C'est un mouvement qui commence, aussi important que curieux à étudier, fécond en conséquences de tout genre, lié dans toutes ses parties au mouvement général de la civilisation, et dont nous suivrons les développements jusqu'à la révolution française. Nous devons maintenant reprendre le luxe féodal où nous l'avons laissé, montrer comment il reflète dans ses châteaux les progrès des arts et de l'industrie, qui font de plus en plus concurrence aux magnificences avant tout religieuses des périodes précédentes.

CHAPITRE VII

ACCROISSEMENTS DU LUXE DANS LE CHATEAU FÉODAL

Le château féodal devait se ressentir de ce développement de richesse dû aux croisades, au mouvement communal et à tout ce développement relatif de liberté et de sécurité, qu'on voit poindre au onzième siècle, et se marquer davantage au douzième et au treizième.

Le château au onzième siècle n'avait ni confortable ni luxe : du moins n'est-ce qu'à la fin que s'introduit quelque richesse dans le mobilier. Si les repas ont une abondance somptueuse, les autres moyens de satisfaire aux besoins de la vie ne présentent qu'imperfections ou lacunes. La chandelle, car il ne faut pas parler alors de la bougie, est elle-même une sorte de luxe; on se sert de morceaux de bois secs pour s'éclairer. Presque toutes les maisons, en France, en Allemagne, en Angleterre, restent couvertes de chaumes; elles sont d'un bois grossier recouvert d'une espèce de mortier ou torchis. Les portes sont basses et étroites, les fenêtres petites et presque sans jour. L'usage des cheminées est ignoré. Un large foyer rond, dont le tuyau

perce le plafond, est établi au milieu de la salle enfumée.

On s'assied sur des bancs et des escabeaux. Il y a plus : on conserve encore en partie l'usage du foin, dont les Gaulois s'étaient servis pour siége. Seulement on a cessé de l'employer, comme eux, pour s'asseoir, mais on l'étend sous la table et dans le lieu du festin, afin de garantir les pieds des convives contre le froid de la terre : c'étaient là les nappes et les tapis de nos rudes ancêtres. On crut avoir fait merveille, et c'était un perfectionnement en effet, quand à ce foin on eut substitué du jonc sec et de la paille. Ces lits de paille furent trouvés une chose si saine et si agréable, qu'on en employa de pareils dans toutes les pièces des appartements, et surtout chez les grands seigneurs et chez les rois, où ils étaient plus nécessaires encore, à cause de la vaste étendue des pièces qui n'avaient qu'une seule cheminée. Les rois devaient longtemps au reste rester fidèles à ce vieil usage, et il est remarquable qu'à des époques ultérieures, beaucoup plus favorisées par le bien-être, la paille garde ses priviléges et comme une certaine idée de noblesse. Un Philippe-Auguste lui-même devait continuer à se servir de paille. Il réglait que toutes les fois qu'il sortirait de Paris la paille qui aurait servi pour sa chambre et même pour tout son palais serait donnée à l'Hôtel-Dieu de la ville. En 1373, les habitants d'Aubervilliers demandaient à Charles V d'être déchargés du *droit de prise*[1]. Le roi y consent, à condition

[1] On appelait ainsi l obligation à laquelle étaient assujettis certains vassaux de fournir des chevaux et des voitures pour les voyages du roi.

qu'ils fourniraient annuellement à son hôtel quarante charretées de paille, à celui de la reine vingt, et dix à celui du dauphin. Vingt-sept ans après, les habitants de Chelles obtinrent la même grâce de Charles VI pour trente charretées. — Ainsi *coucher sur la paille* fut un luxe au « bon vieux temps ». Que dis-je! ce fut un luxe royal!

On peut indiquer quelques perfectionnements que le onzième siècle voit naître avant de se clore. Les tapis et les tentures prennent une place de plus en plus grande dans les demeures féodales. On constate l'introduction de l'horlogerie, qui n'avait produit que des œuvres incomplètes et extrêmement rares aux siècles précédents. Les *sabliers* et les *clepsydres* avaient été les seuls instruments dont on se servît pour compter les heures. On a rappelé souvent l'horloge fabriquée par Boëce pour Gondebaud, celle dont Paul I[er] fit présent à Pépin le Bref; mais il est douteux qu'elles fussent autre chose elles-mêmes que des clepsydres d'une précision que les anciens n'avaient pas connue. Ces horloges étaient aussi des curiosités d'un assez grand prix. Plusieurs rappelaient celle que le calife Haroun-Al-Raschid avait envoyée à Charlemagne. Les rouages y faisaient mouvoir de petites figures; des boules d'airain, en nombre égal à l'heure écoulée, tombaient sur un timbre qui résonnait autant de fois; lorsque les douze heures étaient révolues, douze cavaliers sortaient par douze petites portes. Au dixième siècle, Gerbert fabriqua pour l'empereur Othon III une horloge sur ce modèle. Mais des perfectionnements plus considérables avaient lieu au

onzième siècle. On commence à marquer la division du temps au moyen de roues dentées, réglées par un balancier. Au siècle suivant, de grandes horloges seront fabriquées pour les monastères; on y adaptera des marteaux qui sonnent, en frappant sur un timbre, les heures indiquées sur le cadran. Si utiles que fussent ces objets, ils rentraient dans le luxe par les accessoires, par la rareté et par le haut prix qu'il y fallut mettre longtemps.

Au douzième siècle, des modifications considérables s'opèrent dans le château, qui cesse d'être un simple donjon. Il prend l'aspect d'une demeure permanente, et contient tous les services nécessaires. Suger n'avait pas encore fermé les yeux, et déjà il voyait des usages moins grossiers franchir l'enceinte de ces nobles demeures.

Cela est sensible dans le mobilier, qui traduit plus qu'aucun autre signe le genre d'existence. Tout y atteste que la vie tend à se fixer davantage, à prendre un caractère moins exclusivement militaire. Le mobilier devient moins rare et plus orné. Dans la grande salle, qui sert de lieu de réunion, une vaste table est fixée au plancher; les dressoirs, les crédences, la *chaire* du seigneur, le lit avec ciel ou dais, les bahuts renfermant les habillements d'été et d'hiver, avec le linge, avec les armes, avec les épices d'Orient, présentent l'image d'une stabilité devenue plus grande. Pourtant les siéges sont encore peu multipliés, si ce n'est sous forme de bancs, d'escabeaux, de petits pliants, ou de coussins posés sur le carreau. Souvent il n'y a qu'une ou deux de ces *chaires* ou chaises : l'une à l'usage du maître, l'autre de la maîtresse; d'une grande magnificence d'ailleurs, incrustées

d'or, d'ivoire, d'argent, de cuivre, composées de marqueterie, recouvertes d'étoffes brillantes, coussins ou tapis mobiles, attachés par des courroies ou simplement jetés sur le bois.

Mais on ne peut guère, malgré ces progrès, marquer la vraie date du *château* qu'au treizième siècle.

Ce n'est qu'alors que se fait sentir pleinement l'influence des croisades et des accroissements du commerce et de l'industrie sur le luxe de la demeure. Les seigneurs français, qui ont sous les yeux le souvenir des habitations d'Italie et des palais de Constantinople, veulent de l'air et du jour, du bien-être et de l'art, de grandes salles de réunion.

La France se couvre de ces châteaux, mieux disposés, plus richement décorés, dont on fait monter le nombre à quarante mille, à la fin du treizième siècle. Les plus grands, ceux qui appartiennent à des princes, à de hauts barons, ont de vastes cours entourées de portiques, des écuries, des logements pour les serviteurs et les hôtes, en dehors de l'enceinte du palais. Les bâtiments d'habitation contiennent la salle d'un grandiose aspect, où se rassemblent les vassaux, où l'on donne des fêtes et des banquets, où l'on traite les affaires qui exigeaient un grand concours de monde, où l'on rend la justice. La salle des gardes, les cuisines, les offices tiennent une immense place dans la représentation féodale. Les logements des maîtres sont souvent rattachés à la grand'-salle par un parloir et par une galerie, où sont déposées les belles armures, où s'étalent les glorieux trophées conquis sur les Sarrasins. Les peintures qui représentent

tel fait réel ou légendaire, les portraits de famille, introduisent l'art dans le château sous la fière protection des souvenirs guerriers et de l'orgueil de race.

Dans les plus opulentes de ces maisons, on monte par un escalier en spirale, à cette sorte de salon, nommé maître-salle ou *maître-chambre*, qui occupe l'étage principal. Les degrés qui y conduisent sont quelquefois de marbre[1]. Cette *maître-chambre* peut en même temps servir de chambre à coucher. Là s'étale un lit somptueux, et ce qui peut être réuni alors de richesse d'ameublement. Le carrelage de pierre tend à disparaître dans les riches demeures, remplacé par le marbre aux couleurs variées, qui rappelle l'architecture romane, ou la brique émaillée de rosaces et d'armoiries. Des jonchées de verdure et de fleurs couvrent encore souvent le sol; depuis le douzième siècle pourtant s'est accru sans cesse le nombre des tapis sarrasinois, des tapis *nostrés*, faits de gros tissus de laines de couleur.

Voilà donc l'art enfin, de plus en plus riche dans ses applications, introduit dans la vie civile! Dans la demeure féodale du treizième siècle, que d'œuvres décoratives en attestent le développement! Combien souvent déjà la sculpture et la ciselure s'étalent en reliefs délicats, sur la face extérieure, en figurines à l'intérieur! De belles boiseries de chêne revêtent les murs à demi-hauteur, et se découpent en panneaux élégants. La peinture murale égaye ces intérieurs sévères. Poëtes et chroniqueurs aiment à nous montrer, souvent avec une exagération

[1] « Il monta en la salle les mauberins degrés » (*Parise la Duchesse*, 24).

romanesque, mais avec un fonds de réalité, ces bordures d'azur et de vermeil, ces peintures de bêtes, de serpents, d'oiseaux, ces centaines de colonnes de marbre, revêtues d'or fin, ces représentations d'enfants en cuivre ou en métal magique. L'imagination n'a pas tout fait dans ces vieux fabliaux et dans ces récits en vers ou en prose dont les auteurs se laissent aller à ces descriptions avec une complaisance enthousiaste.

Parmi ces acquisitions du mobilier élégant comment omettre les miroirs d'une nouvelle substance, qui commencent par le château et finiront par gagner jusqu'à la plus pauvre chambre? Avant les croisades, on n'imaginait pas d'autres miroirs que les plaques de métal poli dont les anciens faisaient usage : les fabricants de miroirs d'étain sont encore nommés dans les règlements d'Et. Boyleau. Mais par Venise les nouveaux miroirs commencent à se répandre[1], et il est certain que dès la seconde moitié du treizième siècle la fabrication de miroirs de verre a cessé d'être un mystère pour nos fabricants.

Voici enfin quelques progrès d'un luxe plus confortable, comme nous disons, et qui comptera ainsi un jour parmi les acquisitions profitables à tous. On laisse aux pauvres gens les fenêtres sans vitres, à châssis de toile ou de papier huilé. Le château du moyen âge, dans la première époque de l'architecture romane méridionale, avait eu des fenêtres plein-cintre, fermées de tablettes de marbre, percées de trous circulaires ou en

[1] V. Paulmy, *Précis d'une vie privée*, p. 175.

losange, assez rapprochés pour former un treillis solide, et garnis de morceaux de verre ou d'albâtre. Les vitraux peints remplacent au treizième siècle ces carreaux peu diaphanes; ils furent plus tard encadrés dans l'ogive. L'éclairage artificiel se répand. Force nous est, avons-nous dit, de mettre au rang de ses progrès la chandelle de suif, en nous reportant à ce qu'était auparavant l'éclairage. Les chandeliers n'étaient souvent que de cuivre poli. Aux grandes fêtes, il y avait illuminations de lanternes et de fanaux. La cire n'était pas inconnue, mais on ne l'employait guère que dans les cérémonies publiques. Les rues, dans les solennités, s'éclairaient, à Paris, pendant la nuit, de cierges de cire. Le château du treizième siècle connaît aussi l'usage des lampes. Elles différaient peu des lampes les plus grossières usitées avant l'invention des lampes à double courant d'air. La lampe de veille, construite en forme de croix, s'appelait *cruisel*.

Autre perfectionnement : les cheminées avec leur rôle si utile et leurs accessoires de plus en plus luxueux. Auparavant la fumée s'échappait des chauffoirs par une ouverture pratiquée au toit. Un poëte du treizième siècle remarque, comme une circonstance satisfaisante, que, dans la grande salle des noces de Parthenopex, on ne vit jamais de fumée :

« Onc fumée n'i fu véue. »

Combien le foyer, vaste, découvert, allait ajouter aux habitudes de la sociabilité! La famille s'y groupe. Les hôtes prennent place à côté d'elle. Les longues veillées

du château aident à l'échange des idées et des sentiments. Le *coin du feu* vivifie les âmes, comme il réchauffe le corps, tandis que l'âpre bise siffle sur la campagne morne et nue.

Pour combien ce luxe inséparable du bien-être, la belle et vaste cheminée du moyen âge, n'entre-t-il pas dans l'esprit conteur de nos aïeux[1] !

On a déjà pu voir combien ce château du seigneur féodal était vivant, animé par les chasses, on verra aussi combien il le fut par les réjouissances des tables. Un autre plaisir plus intelligent y trouve place. La poésie entrait dans le château avec les trouvères, les troubadours, et ces jongleurs, qui en représentent la partie la moins noble. Nous avons signalé dans les derniers siècles de l'empire romain ces rapsodes de la décadence, ces bouffons, mimes, faiseurs de tours, chanteurs, improvisateurs. Ils « colportaient la basse poésie dramatique de leur temps à la table des riches, aux noces, aux funérailles,

[1] « Ains une cheminée s'asistrent lez à lez.
« Ils s'assirent côte à côte devant une cheminée. »
(*Parise la Duchesse.*)

Et plus tard, dans un âge qui n'est plus celui des chevaliers et de la foi, mais qui reste causeur et conteur, le vieux Voltaire lui-même, en son château de Ferney :

« Puisque le Dieu du jour, en ses douze voyages,
« Habite tristement sa maison du Verseau,
« Que les monts sont encore assiégés des orages,
« Et que nos prés riants sont engloutis sous l'eau,
« *Je veux au coin du feu vous faire un nouveau conte :*
« Nos loisirs sont plus doux par vos amusements.
« Je suis vieux, je l'avoue, et je n'ai point de honte
« De goûter avec vous le plaisir des enfants. »

dans les jeux, sur les places, et l'associaient aux mille prestiges de leur charlatanisme. L'invasion les maltraita sans les détruire ; ils changèrent lestement de maîtres. Nous apercevons partout leurs traces, avant comme après Charlemagne. Voilà ce que le moyen âge a reçu des temps antérieurs ; ces éléments primitifs se mêlèrent, subirent d'inévitables modifications, et c'est ainsi que s'est formée l'espèce d'hommes où nous trouvons, à dater du onzième siècle, les auteurs et les interprètes des chansons de gestes[1]. »

Voilà donc l'art encore entrant pour la première fois dans le château seigneurial sous une autre forme, tout intelligente, sous un aspect élégant, et par des représentants souvent eux-mêmes bien distingués. — Quelques trouvères en effet étaient de race noble. D'autres portaient l'épée et se battaient comme chevaliers à la solde. Tel fut ce Taillefert qui, à la bataille d'Hastings, chevauchait à la tête des Normands en chantant la chanson de Roland. On cite beaucoup d'autres trouvères nobles ; les princes eux-mêmes étaient poëtes, tel que Richard Ier, duc de Normandie. On connaît les ingénieuses poésies de Thibault de Champagne et de plusieurs autres ; quelques grands seigneurs du Midi rivalisaient avec les troubadours.

Que ce fût donc là un luxe, un vrai luxe féodal, il n'est pas difficile de le montrer ; le seigneur en effet tient à gages les trouvères de profession, attachés à son service, ou qui viennent, moyennant salaires, charmer les loisirs du

[1] Ch. Aubertin, *Histoire de la littérature française au moyen âge.*

noble château. Luxe tel que rien n'y est épargné, et que les libéralités à l'égard de ces chantres sédentaires ou errants sont plus d'une fois portées jusqu'à la prodigalité. Qui pourrait le croire, si le fait n'était dûment attesté? Guillaume II, partageant le pays conquis à Hastings, donne au jongleur Berdic trois terres seigneuriales dans le comté de Glocester.

Ce n'est pas là un fait isolé. La jongleresse Adeline reçoit aussi des bien-fonds considérables de la générosité de Roger de Montgommery. N'est-on pas frappé d'étonnement en voyant un jongleur du roi Henri I[er] d'Angleterre fonder l'hôpital de Saint-Barthélemy de Londres avec les richesses qu'il avait gagnées à la cour; un Henri V et un Henri VI, ayant pris la Normandie, donner à leur jongleur Richard Geffrey la terre de Vaux-sur-Mer? Richard Cœur-de-Lion fait venir des jongleurs de France, et les paie pour chanter ses exploits sur les places publiques [1].

Ce genre de dépense se prolonge aux siècles suivants, on le voit dans Froissard : « En ce jour le comte de Foix donna tant aux ménétriers comme aux héraults la somme de 500 francs, et revêtit les ménestriers du duc de Touraine, qui là étaient de drap d'or et fourré de fin menu vair, lesquels draps furent prisiés à 200 francs : et dura le dîner jusqu'à quatre heures après nonnes. »

Ce brillant accessoire si profondément original de la féodalité a toute une constitution. — Elle tient trop à l'histoire du luxe seigneurial pour n'être pas signalée. Tandis que certains de ces chanteurs ou jongleurs faisaient

partie de la domesticité, les autres, appelés par occasion ou s'invitant eux-mêmes, cultivaient soit le fabliau et la chanson légère, soit des genres plus relevés, et étaient groupés en corporation. Il en est qui, faisant métier de *ménestrandie*, avaient des priviléges comme les autres corps d'artisans, priviléges exclusifs, tel que l'enseignement de l'art musical et de la déclamation. Il existait même des *fiefs de jongleries*, et l'on a vu de ces fiefs bizarres possédés par des évêques. Ces jongleurs vont aux tournois, aux foires, à l'*adoubement* des chevaliers, aux noces, aux processions, dans les châteaux et sur les places publiques. Chose curieuse : les femmes ne sont pas exclues de ces corporations. Les jongleurs prennent au treizième siècle le nom de *ménestrels* et plus tard de *ménestriers*. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, et ce qui achève de donner une idée de l'importance de cet élément de la vie féodale, c'est que l'Église s'en préoccupe. Elle distingue les bohèmes qui avilissent le métier des ménestrels dont l'inspiration est plus noble, qui chantent les chansons de gestes et les vies des saints. Elle fulmine contre les premiers, qu'elle appelle des *coureurs de tavernes* et des *corrupteurs des âmes :* singulier mélange en effet qui donne une certaine idée de ce que nous avons en notre langage contemporain appelé *la bohème littéraire*, et qui renfermait beaucoup de déclassés de l'Église et de l'Université.

La mise en scène de ces brillants et coûteux divertissements, qui montrent le goût persistant des arts et des choses de l'esprit dans l'aristocratie la moins raffinée, n'est pas non plus moins frappante. Qu'on se les figure, ces

rapsodes du moyen âge, introduits dans la salle du château, tout éclatants de couleurs voyantes! Ils marchent souvent environnés de tout un orchestre. Parfois ils chantent en une soirée jusqu'à 2000 vers, écoutés avec un intérêt passionné. Ils ont pour auditoire tout un peuple d'invités. Lorsque la poésie est haute et guerrière, ce peuple s'enthousiasme, frémit, brûlant de recommencer les exploits et les aventures du preux Ogier le Danois ou de tel autre chevalier. Le luxe autant que les objets utiles à la vie servaient à payer abondamment ce jongleur, qui ne s'oubliait pas lui-même au milieu des transports qu'il excitait et lançait ses appels à la générosité publique. Les dons pleuvaient sur lui; l'un détachait ses fourrures, un autre son manteau ou son chapel, et les jetait au jongleur; le maître de la maison le payait en argent, et parfois lui faisait cadeau d'un cheval. Colin Muset, jongleur du treizième siècle, nous dit en jolis vers que, s'il revenait de ses tournées poétiques avec une malle peu garnie, sa femme en le voyant faisait froide mine; la recette était-elle bonne et le butin copieux, elle lui sautait au cou et le régalait d'un chapon[1].

« Au matin quand il fut grand jor,
Furent payé li jongléor;
Li un orent un biox palefroi,
Bele robe et biaz agrois,
Li autres selon qu'ils étoient,
Tuit robes et deniers avoient,
Tuit furent payé à leur gré,
Li plus povre eurent à planté. »
(*Berte aux grands piés.*)

Ch. Aubertin, *Histoire de la littérature française au moyen âge*, d'après les *Historiens de France* et Ducange.

Le château ira s'agrandissant, gagnant en luxe de mobilier, aux siècles suivants; mais il gardera ces principaux traits fixés au douzième et au treizième siècle.

Il y a un genre de luxe dont nous n'avons rien dit, celui des voitures, cher aux riches aristocraties. Le château féodal le connut à peine, sans l'ignorer autant qu'on le croit. Les voitures jouaient un rôle très-secondaire dans la vie seigneuriale. Sur ces chemins peu faciles et peu sûrs, on rencontrait quelques lourds chariots de commerce, peu de voitures servant aux voyages. Le cheval et le cavalier représentaient presque à eux seuls le luxe des équipages; leur accoutrement désignait le rang de celui qui cheminait avec un appareil guerrier ou sacerdotal. Les dames elles-mêmes chevauchaient seules ou en croupe derrière l'écuyer sur de riches haquenées. Quelques châteaux avaient pourtant leurs litières ou leurs chariots, durs, mais élégamment ornés, qui montraient avec orgueil leurs cuirs et leurs vernis, leur caisse enluminée, leurs « pailes d'or et d'argent ». Le *Roman de la Rose* parle de ces chars « *à quatre roes* (roues) *d'or et de pierres estelées* (étoilées)[1] ». Les vieux manuscrits représentent quelques-uns de ces chars, qui, malgé leurs ornements, ressemblent trop à des tombereaux. Les chars fastueux à peine au début devaient précéder les voitures commodes; les inventions de l'utile, ici comme ailleurs, restaient le secret de l'avenir. Pour assister aux nouveaux progrès du luxe, c'est dans les villes qu'il faut aller en demander le spectacle.

[1] V. le poëme de Guillaume le Breton. Collect. des *Historiens de France* p. 352.

CHAPITRE VIII

L'ÉPOQUE DE PHILIPPE-AUGUSTE ET DE SAINT LOUIS

I

DÉVELOPPEMENT DU LUXE PRIVÉ ET PUBLIC EN FRANCE AU TREIZIÈME SIÈCLE

L'autorité royale acquiert au treizième siècle une force prépondérante, en même temps que la patrie française s'accroît jusqu'à devenir avec une surprenante rapidité un vaste et grand royaume, le premier royaume du monde.

Le nom même de Philippe-Auguste est un signe des temps nouveaux[1]; il inaugure avec un éclat solennel l'ère des royautés protectrices des arts, et le vainqueur de Bouvines apparaît comme un Auguste du moyen âge, qui a son Virgile dans Guillaume le Breton, l'auteur de la *Philippide*, et qui lui aussi bâtit ou du moins renouvelle sa capitale. Paris est enclos, assaini, embelli, grâce

[1] Il faut reconnaître d'ailleurs que ce nom, si bien approprié au roi et au règne, vient simplement de la circonstance fortuite qui a fait naître ce prince au mois d'août.

à l'initiative du souverain. « Le bon roi se mit à une des fenestres de laquelle il s'appuyoit aucunes fois pour regarder la Seine couler... Si advint que charrette vint à mouvoir si bien la boue et l'ordure, que le roi sentit cette pueur si corrompue, et s'entourna de cette fenestre en grande abomination de cœur. Lors fit mander li prévot et bourgeois de Paris, et li commanda que toutes les rues fussent pavées, bien et soigneusement de grès gros et fort[1]. »

Environner de murs le cimetière des Innocents, établir une police mieux faite; encourager le petit commerce qui approvisionnait la ville, favoriser la propreté et l'hygiène par les fontaines et les aqueducs, c'était un grand perfectionnement où l'agréable se mêlait à l'utile, comme pour ces bains qu'on multipliait et que l'on criait dans les rues, ainsi qu'on le voit dans le petit poëme des crieries de Paris[2] :

« Seigneurs, voulez-vous baigner?
« Entrez donc sans délaier.
« Les bains sont chauds sans mentir!... »

Le Louvre est commencé. Luxe sévère! le séjour brillant des rois de France est aussi une forteresse et sert de prison. Notre-Dame de Paris s'élève et mettra deux cents ans à s'achever.—Grand moment que celui-là où l'homme partout s'affirme, dans la philosophie, dans la loi, dans l'industrie, où la sainteté même appartient à un laïque, à un roi, et cesse d'être presque un privilége d'Église,

[1] Gesta Philippi Augusti, *Recueil des Historiens de France*, t. XVII, p. 16.
[2] Composé au treizième siècle par Guillaume de Villeneuve (Barbazan, t. II, p. 276).

où l'art reste religieux, mais marque aussi davantage son caractère séculier. Sa grandeur dans cette belle époque est de sacrifier le luxe au beau. Qui serait tenté de considérer la Sainte-Chapelle comme un monument de luxe? Mais, sans proférer un tel blasphème, comment ne pas reconnaître qu'elle a son ornementation dans de charmantes mosaïques, dans des décorations picturales pleines de grâce, dans ses vitraux peints, non plus parfaits que ceux du temps de Suger, mais plus larges de dessin, plus magnifiques de couleur, et dont les médaillons variés simulent de grandes tapisseries[1]?

Les arts et le luxe utile lui-même profitent, sous saint Louis, de l'abolition des guerres privées, de la police des routes, de l'unité de la monnaie royale, enfin des règlements rédigés par le prévôt Étienne Boileau. Parmi ces métiers qui existaient dans Paris et qui furent groupés en grandes corporations, le luxe a sa place importante. Les orfèvres, dès le treizième siècle, forment une corporation puissante. Le commerce de luxe a ses rues. Dans celle qui porte le nom de Quincampoix notamment s'étalent les objets recherchés. Ce nom lui-même semble attester la fréquence des achats et l'usage perpétuel des balances. — *Qui qu'en poit, qu'est-ce que cela pèse*, telle est la question qu'on répète à chaque instant. — Contestable ou non, cette étymologie n'a rien d'in-

[1] V. *Documents paléographiques relatifs à l'histoire des beaux-arts pendant le moyen âge*, par M. Aimé Champollion-Figeac, p. 363. — Le *Dictionnaire du Mobilier* et celui *de l'Architecture*, par M. Viollet-le-Duc. — L'*Histoire de saint Louis et de son temps*, par M. Wallon, celle de M. Faure, etc.

vraisemblable. C'est là, et dans quelques autres rues, qu'on vend alors le siglaton et le cendal, les fraises à col boutonnées d'or, les tressons ou tressoirs pour la coiffure, les riches orfrois, etc. Un mercier dans un fabliau énumère ses diverses marchandises; on voit que le luxe y a sa part :

J'ai les mignottes ceinturières,
J'ai beaux ganz à demoiselètes,
J'ai ganz forrez, doubles et sangles,
J'ai de bonnes boucles à cengles;
J'ai chainètes de fer bèles;
J'ai bonnes cordes à vièles;
J'ai les guinples ensafranées,
J'ai aiguilles encharnelées;
J'ai escrins à mettre joiax,
J'ai borses de cuir à noiax[1].

Le luxe des vêtements dans la classe riche s'était manifesté vers la fin du douzième siècle. Vers 1184, le prieur de Vigeois opposait les costumes de ce temps à ceux qui avaient cours de 1106 à 1137, « quand hauts seigneurs, comme Eustorge, évêque de Limoges, et le vicomte de Camborn, portaient des peaux de renard et de bélier, dont les petites gens aujourd hui ne voudraient pas ». Pour ces « petites gens », pourvus de quelque aisance, la laine était fabriquée déjà en grande partie en Flandre, en Picardie, en Champagne, en Languedoc. Pour eux encore on fabriquait l'étoffe faite de coton et de fil, nommée futaine, et une sorte de mousseline du nom de mollequin qui servait à faire des guimpes de femmes. La soie était d'un usage plus fréquent. On la tissait

[1] *Le dit d'un mercier*, cité par Depping, introd. au Règl. des mét.

dans plus d'un château, sous les yeux et pour les besoins du seigneur. La corporation des fourreurs prenait une grande extension. Ceux qui ne pouvaient payer les fourrures d'Arménie et de Sibérie se rabattaient sur les peaux de renard, de chat, de lièvre, d'agneau, dont les pauvres eux-mêmes avaient leur part dans les distributions de vêtements. On goûtait les couleurs vives et brillantes comme le rouge. L'émaillerie, en se perfectionnant, abaissait déjà le prix des bijoux. On commençait à se couvrir d'orfévrerie, à rechercher les fermoirs ou broches de grandes dimensions, les boucles, les bagues, les plaques de ceinture. Le vêtement affectait de reproduire par les dessins des broderies les emblèmes héraldiques. Les cottes brodées seront la cause de dépenses folles sous le règne suivant, et on verra Philippe le Hardi se vanter que telles pièces brodées de son blason lui eussent coûté 800 livres parisis, plus de 50 000 francs d'aujourd'hui. Joinville ose l'en reprendre, et lui dire avec une courageuse franchise « qu'il aurait mieux fait d'employer cet argent en aumônes, et de faire faire ces pièces d'habillement en bon taffetas battu à ses armes, ainsi que son père avait fait. »

Ce n'est pas la seule fois que le nom de Joinville se rencontre dans ces controverses que le luxe des vêtements soulevait dès lors. Lui-même y paraît comme accusé et comme accusateur. Robert Sorbon osa reprocher au bon sire, devant le monarque et plus de trois cents chevaliers, d'être « mieux vêtu que le roi ». — « Maître Robert, répond Joinville, je ne suis mie à blâmer, sauf l'honneur du roi et de vous; car l'habit que je porte, tel que le voyez, m'ont laissé mes père et mère, et ne l'ai point fait faire de mon autorité. Mais au contraire est de vous, dont vous êtes bien fort à blâmer et reprendre; car vous, qui êtes fils de vilain et de vilaine, avez laissé l'habit de vos père et mère, et vous êtes vêtu de plus fin camelin que le roi n'est. » Et lors je prins le pan de son surcol et de celui du roi, que je joignis l'un près de l'autre, et lui dis : « Or regardez si j'ai du vair. »

Quelle vivante peinture sous une forme familière du changement opéré dans les mœurs! On se reproche mutuellement son luxe. Le vilain en fait un grief contre le noble qui se défend, et convainc le « fils de vilain et de vilaine » de vouloir être « mieux vêtu que le roi lui-même ». Mais quoi! Guillaume le Breton signalait déjà sur le ton du plus vif enthousiasme ce progrès de la parure, à propos des réjouissances que faisait éclater la victoire de Bouvines : « Les villes, les châteaux, la campagne, fêtent à l'envi un succès auquel toute la nation est intéressée. Chevaliers, bourgeois, vilains, sortent de chez eux resplendissants de pourpre. On n'aperçoit que satin, drap écarlate et fin linon. Le paysan, — enivré de se voir dans la tenue d'un empereur, — se juge l'égal de toutes les puissances. Il lui suffit de s'être procuré un habit qui n'est pas celui de sa position pour qu'il s'imagine que son être est transformé. » Même langage tenu, à l'occasion du tableau que présentait Paris au sacre de Louis VIII, par Nicolas de Bray : « C'est un plaisir de voir les broderies d'or et les habits de soie vermeille étinceler sur les places, dans les rues, dans les carrefours. Les serviteurs et les servantes s'abandonnent à

la joie d'être chargés d'oripeaux, et oublient leur état de domesticité en voyant les splendides étoffes qu'ils étalent sur eux. Ceux qui n'avaient pas d'habits dignes de figurer à pareille fête s'en sont procuré de louage[1]. »

C'est ce luxe des vêtements que, par sa loi somptuaire, Louis VIII s'était proposé d'atteindre, non pas seulement pour le combattre en lui-même, mais pour l'empêcher de se mésallier. La loi de 1229 défend aux comtes et aux barons de donner plus de deux robes aux chevaliers et aux autres personnes de leur suite. (Il s'agit ici de robes qu'on *livrait* à certaines époques de l'année, d'où le mot *livrées*.) La même loi enjoignait aux fils des comtes, des barons et des chevaliers bannerets, de ne point porter de robe dont l'étoffe coûtât moins de seize sous l'aune; elle permettait aux comtes et barons d'en donner à leurs compagnons d'une étoffe qui coûtât au delà de dix-huit sous l'aune. Les écuyers domestiques ne pouvaient porter d'étoffe qui coûtât plus de six ou sept sous l'aune. On voulait que le luxe des vêtements restât un privilége de haute noblesse, et se contînt même au sein de cette classe dans certaines limites.

La beauté grave, la noblesse majestueuse du costume de ce temps, l'absolvent aux yeux de l'art. Le long habillement des nobles dames mérite à cet égard le même éloge, quoique blâmé par les prédicateurs. Pourtant les excès de la mode ont leur place[2]. La châtelaine, qui porte un chaperon de velours et un riche voile, montre

[1] Voir, pour la critique des abus de toilette dans le clergé, les *Apostrophes du moine Hélinand* (*Histoire littéraire de France*, t. XVIII, p. 96).
[2] V. *Historiens de France* (préface), ce qu'en dit un évêque de Térouenne.

son luxe par le changement même. Coiffée plus simplement le jour, elle réserve pour le soir le chapel d'or et le bandeau de métal à pierres précieuses. Les cheveux ne gardent pas toujours leur couleur naturelle, et les poëtes, qui n'aiment à chanter que les blondes, contribuent à la mode de teindre les cheveux de cette couleur, ou de suppléer aux cheveux naturels par des chevelures postiches. Sous les successeurs de saint Louis, on voit apparaître les diamants, boutons d'argent, d'or ou de perles, grands fermaux incrustés de pierreries. La toilette d'Urraque, princesse de Constantinople, dans *Parthénopex de Blois*, donne l'idée de bien des recherches : « Robe de sainet vermeil à demi-lacée, laissant voir la blancheur de la chemise, beau mantel de samit frais, fourré à petits points rouges et blancs d'hermine et de zibeline, relevé de saphirs[1]. »

Les servantes et demoiselles de compagnie se piquent-elles moins d'élégance? Nullement, et les galants troubadours leur donnent comme aux dames de sages conseils sur la toilette. Le troubadour Alexandre des Escas engage la demoiselle qui l'interroge à se lever toujours de bonne heure; lorsque sa maîtresse l'appellera, il faut qu'elle la trouve chaussée, habillée et ajustée proprement. Avant de se lacer, il faut qu'elle se lave avec soin les mains, les bras et le visage, qu'elle n'ait pas les ongles trop longs et malpropres; qu'elle entretienne la netteté de sa tête, etc.; ce qui est visible, voilà ce qui doit être le plus soigné.

[1] V. *Parthénopex de Blois*, XLIX, trad. de Robert. — V. le *Chatiement des Dames*, par Robert d'Artois (*Histoire littéraire de France*, XIX).

Mais ce n'était là que le goût de parure naturel au sexe; malheureusement le vice avait aussi son luxe sous saint Louis, et les plus viles courtisanes en faisaient un impudent étalage. Vainement déjà Louis VIII leur avait interdit de porter *collet renversé*, *queue traînante*, *ceinture dorée*. Le Châtelet lui-même usait d'indulgence envers les « ribaudes ». Souvent il leur faisait rendre les robes parées, les bijoux, les « affiquets », que les sergents avaient saisis le plus souvent pour se les faire racheter.

Nous avons vu le progrès des étoffes utiles, mais combien le luxe précède ici encore ce que nous regardons comme le nécessaire! Les plus nobles dames et les plus adonnées à la parure ne portaient pas de chemise pendant la nuit, ou n'en avaient qu'exceptionnellement et pour accomplir un vœu. La vieille Gondrée s'étonne lorsqu'elle s'aperçoit qu'Euriant, sa maîtresse, gardait une chemise la nuit. Le roi Marc est ravi, quand il trouve Iseult et Tristant dormant près l'un de l'autre, de voir que: « An sa pure chemise est à suens cors remès[1] ». Mais le premier vêtement que le matin la dame, en se levant, demandait à sa caméristе, était la chemise blanche plissée ou à fréseau. De la même armoire elle tirait aussi les *camises*, espèce de tunique montante à liséré d'or et à plis qui se mettait sur la robe.

Si nous rappelons ces détails, c'est qu'eux seuls peuvent faire connaître les usages qui se rapportent au luxe à chaque époque, établir les différences d'un temps à un autre; c'est aussi que la plupart se rattachent à des faits

[1] V. *Roman de la Violette*, 31. — V. Legrand, *Fabliaux*, I, 249 etc.

plus essentiels, à des symptômes plus généraux. Comment ne pas remarquer déjà comme un signe de temps nouveaux cette mobilité dans les situations et dans les fortunes, qui a toujours été un puissant appel au développement du luxe? On cite dès lors des *parvenus* de l'industrie et du négoce. Le chef d'une famille de commerçants, Jean Poinlane, commençait sa carrière dans la dernière indigence. « Il courait les rues, dit Pierre de Limoges, en colportant de la viande dans un grand plat..... Devenu plus tard un des plus riches personnages de la capitale, il fit enchâsser ce vieux plat dans une monture d'or et d'argent en souvenir de sa pauvreté première; il le gardait comme une relique et se le faisait présenter les jours de bonne fête[1]. » Le fils du même bourgeois, connu sous le nom de Jean de Paris, devint un docteur célèbre dans l'Université. Que d'autres exemples du même genre on pourrait citer encore! Une autre remarque à faire, c'est que, si de telles richesses étaient bien souvent le produit légitime du commerce de terre ou de mer, il est vrai aussi que, comme le noble pour s'enrichir avait la force et le pouvoir, le bourgeois avait l'usure. Comme toujours, ces biens mal acquis poussaient aux frivolités et aux goûts fastueux. Mais ce qui domine malgré tout, c'est le progrès.

Nous jugerions mal en effet cette société française du treizième siècle, en n'y voyant que le luxe malsain d'un certain nombre de seigneurs et de riches bourgeois des villes. Un bien-être plus solide gagnait en même temps

[1] V. Lecoy de la Marche, *Chaire chrétienne au moyen âge*.

dans les campagnes. Cette période fut pour elles la plus heureuse peut-être du moyen âge, malgré ses immenses misères. On peut établir la durée de ces temps relativement meilleurs depuis le douzième siècle jusque vers la seconde moitié du quatorzième siècle[1]. Le mobilier, le linge, la nourriture, attestent un progrès sensible dans la condition des classes rurales, qui restent d'ailleurs livrées aux assauts des famines et aux dangers qu'entraîne le manque de sécurité. Dans les villes on rencontre à la fois le luxe, certains commencement de bien-être et une affreuse misère. La *truanderie* en est la forme la plus hideuse, elle en est l'organisation constituée avec grades et hiérarchie. En face de ces somptueux costumes, de ces châteaux mieux ornés, de ces richesses naissantes de l'industrie, la France comptait plus de 2000 léproseries, qui ne suffisaient pas au traitement de ces maladies nées de la plus imparfaite hygiène et de la plus sordide saleté. Voilà les extrêmes. Le progrès général se développe entre les deux.

II

ACCROISSEMENT DU LUXE ROYAL

Tandis que le niveau commun s'élevait de la sorte, la royauté augmentait ses richesses et son éclat de représentation. Vous verrez, par exemple, qu'il n'y a nulle pro-

[1] V. H. Doniol, *Histoire des classes rurales*, 2e partie, ch. II. — Dareste, *Histoire des classes agricoles en France*, ch. VI et VII.

portion entre les *trésors* formés par les rois des siècles précédents et celui qu'un Philippe-Auguste amasse en vue des besoins publics et privés. Lorsque l'on quintuple le franc de son temps, comme il faut le faire au moins pour avoir la valeur équivalente en notre monnaie, ces réserves équivalent au chiffre de 45 635 000 francs chez un prince dont le revenu ne paraît pas avoir dépassé un demi-million. Ses legs témoignent et de sa richesse et de la possession de nombreux objets de luxe. Il lègue aux abbés et prélats, qu'il choisit pour exécuteurs testamentaires, l'équivalent de 1 350 000 francs, une quantité d'argent égale à 8 500 000 francs au roi titulaire de Jérusalem, Jean de Brienne, et aux deux Ordres du Temple et de l'Hôpital, à charge d'entretenir trois cents chevaliers de plus pendant trois campagnes contre les Sarrasins; il laisse enfin toutes ses couronnes d'or, joyaux, croix, pierres précieuses, à l'abbaye de Saint-Denis; puis des sommes considérables à sa famille, à ses serviteurs, sans oublier les pauvres et les malades[1]. Tous ces dons faits, il reste encore pour son fils Louis VIII d'immenses richesses, source d'un nouveau faste.

La magnificence et la pompe des cérémonies et des fêtes, un train de maison qui fait pressentir la monarchie pleine de splendeur des siècles suivants, font cortége, aussitôt après Philippe-Auguste, dont la cour garde une certaine simplicité, à cette royauté environnée d'une force morale et d'un prestige qu'aucun trône n'égalait en Europe.

[1]. V. H. Martin, *Histoire de France*, t. IV, liv. XXIII.

C'est à ce titre que nous devons dire quelques mots du sacre comme d'une cérémonie pleine de majesté et d'éclat, qui tient intimement à l'histoire de l'ancienne royauté, et où l'union du trône et de l'autel est exprimée par de frappants symboles. Les insignes qui doivent servir à la décoration de la personne royale, emblèmes de sa puissance elle-même, soit militaire, soit civile, comme l'épée, le sceptre, la main de justice, les bottines, la dalmatique et le manteau, sont déposés sur l'autel, et c'est de la main du prêtre que le roi les tiendra. Il prête le serment, la main posée sur le saint Évangile; l'archevêque lui ceint l'épée, qu'il place sur l'autel, où le roi ira la reprendre quelques instants après; c'est la même main qui fait l'onction sainte au monarque agenouillé, qui lui met l'anneau au doigt, et qui lui pose la couronne sur la tête[1]. Le cortége des barons, la magnificence des costumes des prêtres et des seigneurs, l'appareil religieux et guerrier, les villes déployant des pompes plus profanes au milieu des réjouissances populaires, donnent à ces splendeurs de l'inauguration des nouveaux rois une importance extraordinaire.

Nous sommes frappé de l'accroissement de ces pompes du couronnement, à partir du règne de saint Louis. Rien ne le prouve mieux que les chiffres. La couronne de Louis IX, en 1227, coûte 4333 livres 14 sous tournois. Les frais de son sacre, payés par lui-même, sur les revenus de l'archevêché de Reims, qu'il avait en régale, montent à 5053 livres 14 sous, selon Du Cange. Au

[1] V. Godefroy, *Cérémonial français*, t. I, p. 517.

mariage du même monarque, on dépense 2526 livres, y compris 112 livres « pour les musiciens »; on y voit figurer deux cuillers d'or, et une coupe, de la valeur de 62 livres, laquelle échut au boutillier. Enfin, le couronnement de Philippe le Hardi coûte 12 931 livres 8 sous 2 deniers tournois; celui de Louis le Hutin, 20 723 livres 15 sous 2 deniers; celui de Philippe le Bel, 24 500 livres[1]. Ainsi la progression est constante. Une augmentation si frappante semble exactement mesurer l'importance croissante du pouvoir royal auquel il semble que le luxe nobiliaire vienne lui-même rendre hommage. Le couronnement de Marie de Brabant, que le roi Philippe le Hardi épouse en secondes noces, montre une magnificence inouïe de costumes. Tous les seigneurs assistent à la cérémonie en habits et en manteaux de pourpre; les dames vêtues de robes tissues d'or, avec des colliers de perles et de pierres précieuses. « Toutes leurs personnes, dit la chronique de Nangis, *étaient parées comme un temple.* » D'autres cérémonies offrent le plus splendide coup d'œil. Le luxe royal au temps de saint Louis se déploie dans les solennités appelées cours plé-

[1] V. la Dissertation de M. de Wailly sur les recettes et les dépenses de saint Louis. M. de Wailly convertit ces chiffres et d'autres pour la même époque en monnaie actuelle. La valeur intrinsèque de la livre tournois, au temps de saint Louis, étant de 17 fr. 97, ou en d'autres termes la livre exprimant la quantité d'argent fin que contiennent 17 fr. 97, et la puissance de l'argent, au milieu du treizième siècle, étant estimée cinq fois supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui, on arrive aux chiffres suivants : Le sacre de saint Louis coûte 389 320 francs au taux actuel de l'argent. Celui de Philippe III coûte la somme énorme de 1 159 063 francs; le mariage de saint Louis et le couronnement de la reine 226 961 francs; la dot des filles de Louis 898 500 francs; le trousseau de la princesse Isabelle 474 765francs .

nières, qui réunissent les seigneurs venus pour s'y acquitter envers le monarque des services auxquels ils étaient tenus personnellement. Joinville montre saint Louis assis à une table dans toute la pompe royale, pendant que le roi de Navarre mangeait à une autre. Le roi était « paré et aourné de drap d'or, en cotte et en mantel, avec ceinture, fermail et chappel d'or fin ». Derrière étaient les bons barons, messire Hymbert de Beaujeu, connétable de France, Enguerrand de Coucy et Archambaud de Bourbon, avec nombre de chevaliers en cotte et drap de soie, et quantité d'huissiers, d'armes et de salle, appartenant au comte de Poitiers portant ses armes. « Et j'ai ouy dire à plusieurs de la compagnie que jamais ils n'avoient vu tant de surcotz ne d'autres garniments de drap d'or à une feste, comme il y avoit à celle-là. » — « La reine Blanche dînait dans une autre partie du cloître, servie par le comte de Boulogne, qui fut depuis roi de Portugal. Plus loin on avait établi les cuisines, les bouteilleries, les panneteries et d'autres services. Pendant le festin, les hérauts d'armes versaient sur le peuple des hanaps remplis de monnaie, en criant : Largesse! largesse! Puis les princes distribuaient les joyaux qu'ils avaient portés. »

Le train de vie ordinaire du roi de France accuse les mêmes progrès de la représentation. Notons d'ailleurs que la royauté en a toute la charge, en ce temps où l'impôt est encore si loin d'avoir reçu ses principaux développements. L'entretien de *l'ostel du roi*, c'est-à-dire la dépense personnelle du souverain, celle de sa maison et de sa famille, sont encore à peu près à cette époque

la seule charge de la couronne. Une ordonnance de saint Louis, en 1261, est le plus ancien des documents qui règlent l'hôtel du roi; elle en donne l'organisation complète. C'est une date dans l'histoire du luxe royal en France. Cherchons-y les départements qui divisaient l'hôtel, et que plus tard on appellera les *six offices* et les *six métiers de l'ostel du roi*[1].

Ce qui appartient au luxe d'abord, quant au personnel, va nous montrer d'une manière saisissante déjà les éléments essentiels de cette maison royale, embryon des organisations énormes qui formeront la maison du roi sous Louis XIV et sous Louis XV.

La *chambre* a quatre chambellans dont un de création récente, avec des valets de chambre en nombre indéterminé ; quelques serviteurs, désignés par leurs noms et par leurs fonctions, tels que Pierre de la Brosse, chirurgien et valet de chambre ; Des Guettes, barbier.

La *panneterie* comprend un maître pannetier, puis d'autres pannetiers, parmi lesquels celui du four; le clerc de la panneterie ; des sommeliers des nappes ; quatre porte-chapes ; l'*oublier*, pour faire les oublies (sorte de pâtisserie légère très en usage au moyen âge); la lavandière des nappes et le charretier de la panneterie.

L'*échansonnerie* se compose d'un maître échanson et d'échansons ordinaires, de deux clercs de l'échansonnerie, du madrenier, de quatre sommeliers, cinq barilliers, quatre boutiers, du charretier des boues, du potier pour le service des pots, de deux porteurs d'eau

[1] Nous empruntons ces détails au savant ouvrage de M. Vuitry : *Études sur le régime financier de la France avant* 1789, 2e étude, ch. VII.

pour le *camérier*, parce que, dans tous les offices de l'hôtel, on distinguait le service du roi, qu'on appelait la *bouche*, du service des gens de l'hôtel ou du camérier.

La *cuisine* paraît être le plus important des six départements; elle occupe trois *queux*, désignés par le nom de ceux qui sont en fonction, d'autres queux, sans indication de leurs noms et de leur nombre, et des aides de cuisine; quatorze hasteurs ou rôtisseurs, treize pages de cuisine, quatre souffleurs; le garde-manger (*custos ciborum*), deux huissiers, deux charrettes de cuisine, la charrette du dîner; deux saussiers; un officier chargé des écuelles; enfin, suivant le texte de Clérambault[1], l'aumônier, dont la mention dans ce département s'explique par l'usage alors suivi de donner aux pauvres la desserte des tables. On trouve encore dans le service de la cuisine un clerc, un poulailler, le furonneur pour avoir soin des furets, le poulailler du commun, le pâtissier, le pêcheur, l'oiseleur, et même dix petits hémeriaux.

La *fruiterie* n'exige qu'un fruiteur et la charrette du fruit.

[1] M. Vuitry ajoute cette remarque en note : « On pourrait, à la rigueur, faire remonter plus haut l'établissement de l'hôtel du roi, en s'appuyant sur un document de 1231 que Clérambault a également conservé et qui est intitulé : « Pallia militum, clericorum, altiorumque gentium hospitii do-« mini regis Ludovici, ad terminum Pentecostes 1231. » On compte, dans cette pièce, comme faisant partie de l'hôtel, 43 chevaliers et 27 clercs, tous des plus grands noms de l'époque. Viennent ensuite 19 sommeliers, 11 écuyers, 2 maréchaux, 17 valets de chevaux, 12 archers, 4 veneurs et leurs 5 valets, 2 oiseleurs, 2 fureteurs, 6 sommeliers de panneterie, 16 chevaucheurs, 6 sommeliers de l'échansonnerie, 4 fruitiers, 7 huissiers, 6 valets de chiens, 24 arbaletriers et 21 gens d'armes. » — On voit assez la part que les besoins de luxe occupent dans ce personnel.

L'*écurie* a des écuyers et des maréchaux dont le nombre n'est pas fixé, et elle comprend l'office de la fourrière avec ses cinq valets, un sergent de l'eau et des aides.

Toutes les personnes qui faisaient partie de l'hôtel du roi recevaient, les unes des gages et des livraisons, les autres seulement des gages, d'autres enfin, des livraisons seulement en vivres, luminaire, foin ou maréchallerie pour les chevaux, etc. L'ordonnance de 1261 fixe les gages les plus élevés à 6 sous par jour (109 livres 10 sous pour l'année), et les plus bas à 3 deniers par jour (4 livres 11 sous 3 deniers pour l'année).

Les dépenses matérielles l'emportent sur celles du personnel dans ces frais d'entretien de l'hôtel du roi. On le voit par les constatations qu'a faites M. de Wailly dans sa Dissertation sur les recettes et les dépenses de saint Louis, d'après les tablettes de cire conservées au Trésor des chartes. On y trouve notamment les harnais et les chevaux, les robes et les fourrures du roi, les robes et les manteaux qu'il était dans l'habitude de donner à certaines personnes. Les distributions aux pauvres, les *pitances* figurent d'ailleurs aussi pour une part importante dans ce budget des dépenses du saint roi, qui repoussait la pompe pour lui-même, ou ne l'admettait que comme un devoir, peut-être comme un ennui et comme une épreuve de la royauté.

Ce qu'il y a de plus important ici, c'est le développement de ces grands offices de la couronne qui ajoutèrent tant au lustre de la royauté, et qui ennoblirent des titres de domesticité attachés le plus souvent à des services tout

matériels. Il faut se faire une idée des mœurs féodales pour comprendre qu'une haute dignité se soit attachée à ces titres de pannetier, d'échansonnier, etc. Servir était alors était une fonction et un privilége. Certains barons avaient héréditairement ce *droit* personnel de servir le roi; ils étaient payés par l'honneur ou par des redevances en nature; d'autres devaient l'exercice de leurs fonctions à des priviléges inhérents aux terres qu'ils possédaient. Le grand sénéchal, qui remplit la plus haute fonction militaire jusqu'au treizième siècle, malgré son titre qui semble énoncer des fonctions purement civiles, était désigné en latin sous le règne même de Philippe-Auguste par le mot de *dapifer*, celui qui porte les mets. Aux repas de cérémonie, il était le premier qui reçût le plat, qu'il faisait passer par les mains du comte ou maire (major) au roi et à la reine. Il demandait l'eau aux chambellans pour laver les mains du roi, etc. Il avait la haute main en tout temps sur la table royale, ce qui ne l'empêchait pas d'exercer un commandement supérieur dans l'armée. Le sénéchal ordinaire du roi, de moindre rang, servait le prince à table, portant une baguette blanche à la main et sur la tête une couronne de roses[1]. Le *connétable*, qui succède sous Philippe-Auguste aux attributions du grand sénéchal, n'avait été d'abord que l'intendant de l'écurie du roi, *comes stabuli;* il y eut des connétables tranchants à la table du monarque, qui étaient en même temps chefs de compagnies militaires; cette dignité devait devenir la première de l'État, illus-

[1] V. Ducange, Glossaire, *Senescallus.*

trée par le nom de Montmorency. Saint Louis créa le titre de maître d'hôtel pour Arnould de Wissemale, qui fut alors chargé du service de la table. On sait d'ailleurs comment ces divers grands officiers finirent par inféoder des corps de métier entiers, comment les boulangers dépendirent du pannetier, les ouvriers pour les meubles et les vêtements du chambrier, etc.[1]. Chacun de ces hauts fonctionnaires, qui faisaient partie du luxe royal, déploya le sien aussi, eut un grand train de maison : le faste royal commençait déjà à avoir des satellites. Le premier de tous fut cette grande féodalité princière qui au siècle suivant reproduira tous les traits du luxe monarchique.

[1] V. Delamarre, *Traité de la police*, t. I, p. 148.

CHAPITRE IX

COUP D'ŒIL SUR LES NATIONS ÉTRANGÈRES DU ONZIÈME AU QUATORZIÈME SIÈCLE ANGLETERRE, ALLEMAGNE; ITALIE ET FLORENCE

I

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE

Nous jetterons un rapide coup d'œil sur les peuples du Nord les plus avancés alors, en insistant davantage sur l'Italie et Florence. L'Italie, en effet, Florence surtout, à la même époque, ne se bornent pas à déployer un luxe de beaucoup supérieur à celui des contrées septentrionales qu'elles regardent comme des pays barbares : elles influent par leurs arts et leurs produits raffinés sur les nations européennes, restées en communication fréquente avec ces brillants foyers de civilisation. Un tel tableau n'en serait pas moins trop incomplet, s'il omettait des peuples appelés à tenir une place aussi importante que l'Angleterre et l'Allemagne dans le mouvement de la civilisation européenne.

L'observation a d'autant plus de portée pour l'Angleterre que le onzième siècle marque dans son état social une révolution qui se poursuivit dans les siècles suivants. L'influence exercée notamment sur le luxe par la conquête normande fut véritablement décisive. Nulle cour n'approchait de celle des ducs de Normandie ; aucune n'étalait de plus superbes costumes et de plus riches ornements. Hâtons-nous d'ajouter que ce luxe lui-même était à beaucoup d'égards le signe de progrès plus sérieux. Les conquérants apportèrent avec eux des idées plus avancées en législation, des arts plus complets, une force d'organisation qui se substituait à l'anarchie, enfin un esprit nouveau qui peut s'appeler déjà à bien des égards un esprit de civilisation. L'Angleterre y gagna d'avoir un gouvernement plus fort et plus concentré [1], et la royauté développa son éclat en même temps que sa puissance. On vit aussi se constituer une riche aristocratie et une église opulente. La spoliation mit aux mains des vainqueurs les éléments du luxe. Les chefs se partagèrent terres et trésors. Les simples vassaux reçurent de l'argent, des maisons, des meubles, etc.

Guillaume le Conquérant apportait avec lui dans le pays saxon l'architecture d'un caractère original qui était usité dans le duché de Normandie. L'église de Cantorbéry rebâtie, décorée avec magnificence, date de son règne, et reçoit de nouveaux embellissements sous celui de ses deux fils. York, Lincoln, Rochester, Durham, Bristol, et d'autres villes, voient, en moins d'un siècle, s'élever leurs magnifiques cathédrales, tellement que les

[1] V. Michelet, *Histoire de France*, t. II, liv. IV, ch. II, et la plupart des historiens qui ont apprécié les résultats généraux de la conquête.

historiens de l'art architectural font remarquer qu'aujourd'hui, sur vingt-deux cathédrales qui subsistent en Angleterre, il y en a quinze qui conservent encore des parties considérables de leur construction normande. Les Saxons avaient bâti d'après les traditions dégénérées et altérées laissées dans l'île par les Romains. Leurs constructions étaient grossières. Les Normands eurent donc tout à faire, et durent expédier jusqu'aux pierres de taille françaises. Ils introduisirent une part de luxe décoratif dans ces grandes œuvres. Constatons-la sans l'exagérer : elle y est réglée non-seulement par l'austérité du christianisme, mais par le génie de la race. C'est un fait que les monuments religieux étaient moins ornementés en Normandie même que dans le Midi : les chapiteaux et les parties décorées étaient elles-mêmes moins riches[1]. En Angleterre, la simplicité, plus grande encore, exclut le plus souvent les feuilles élégantes et variées, les figures d'hommes et d'animaux; les ornements inanimés règnent presque seuls et se montrent en petit nombre. Au treizième siècle, le style ogival, en succédant à ce style normand, reste fidèle à cette chasteté d'ornementation. L'absence de vie, faute de représentations animées et humaines, contriste même dans ces monuments si imposants, comme dans l'admirable cathédrale de Salisbury; et, lorsqu'au quatorzième siècle l'ornementation deviendra plus luxueuse, les vitraux peints se feront encore presque toujours regretter dans ces églises.

C'est dans les habitudes matérielles que le luxe

[1] V. Vitet, *L'art du moyen âge en Angleterre* (*Étude sur l'art*, t. II).

normand devait surtout pénétrer. C'était un vieux défaut des Normands que ces goûts de somptuosité et de relâchement constatés par Orderic Vital dans sa chronique. Il accuse Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, de scandaleuse mémoire, d'avoir introduit en France les modes extravagantes[1]. « C'est lui, dit-il, qui souffrit le premier que les jeunes gens dont il faisait sa compagnie affectassent la mise des femmes ; il approuva que des chevaliers parussent devant lui la nuque chargée de frisures, et le corps enveloppé de vêtements qui balayaient le carreau. » En général, ces chefs normands sont représentés enclins à toutes les vanités. Ils sont beaux parleurs, pleins d'ailleurs de spirituel entrain dans leurs repas. Ils se vantent d'aimer ce qu'il y a de plus recherché et de plus cher, et un de leurs princes va jusqu'à refuser un vêtement fort beau, dit la chronique, mais qui ne lui paraissait pas coûter assez cher. On voit s'établir, dès Henri Ier, les « bottines à pointes recourbées » et les souliers « en queue de scorpion ». Les manteaux et les tuniques sont bordés de fourrures du plus grand prix. Un évêque de Lincoln fait hommage à ce roi d'un manteau de fourrure noire tachetée de blanc, qui revenait à cent livres sterling. Les longs cheveux et les vêtements flottants sont signalés dans les prédications comme des abus de ce temps, et le même Henri Ier livre sa longue barbe aux ciseaux de l'évêque de Seez, qui venait de prêcher contre cet usage,

[1] Liv. X et XI. On y trouve d'autres indications sur les coutumes, les modes.

et qui se chargea lui-même devant toute l'assistance de faire tomber du menton royal l'ornement incriminé.

Bien que nous ayons reconnu l'existence d'un luxe saxon à l'époque de la conquête, nous n'hésitons donc pas à affirmer que les raffinements d'une civilisation plus avancée sont une importation des conquérants normands. Facilement le costume achèverait d'en donner la preuve par de nombreux accessoires ou ornements inconnus avant eux, par une quantité de modes qui ne se concilient qu'avec la richesse, comme ces manchettes, lesquelles pendirent du poignet jusqu'aux talons, les bordures dentelées qui décorèrent le surcot, les rubans qui ornèrent les longues nattes des cheveux; tels furent aussi les vêtements de soie, le fin linge qui venait de la Flandre, et, dans un autre genre, les splendides services d'or et d'argent, les raffinements de la cuisine, qui portèrent même les conquérants à prélever sur les terres comme redevance des oiseaux recherchés pour les tables. Aussi avide et plus gourmet que le Saxon, le Normand rechercha le paon, la grue, mets alors estimés, la hure de sanglier, le pain d'une qualité exquise, le *panis piperatus*, espèce de gâteau épicé, composé de fine fleur de froment, le *simnal* et le *wasted cake*, gâteau qu'on voit souvent paraître sur les tables aristocratiques, les vins épicés, l'hypocras, le pigment, le morat, le *meat*. Ce sont aussi les Normands qui introduisent la chasse au faucon, la plupart des jeux dispendieux, la passion des beaux chevaux. Les *courses* sont, dès le douzième siècle, le divertissement favori de l'aristocratie anglaise. Les *jockeys* apparaissent déjà sveltes,

rapides, brillamment costumés. Les barons aiment avec frénésie les combats de taureaux. D'autres témoignages de leurs goûts somptueux se montrent dans l'embellissement des villes. Londres prend, dès le douzième siècle, l'aspect d'une capitale. Le confortable, goût inhérent à la race, s'y joint même dans une mesure plus considérable qu'ailleurs. On trouve des aqueducs, des égouts, des habitations en grand nombre, pourvus des choses essentielles, et, sur les bords de la Tamise, des *tavernes*, dans lesquelles affluent le gibier, le poisson, tous les comestibles.

Les développements de luxe utile ou dangereux suivront leurs progrès aux siècles suivants d'une manière assez semblable à ce qui se produit en France. Cette analogie est même frappante à une époque où il semble que les relations moins rapides et moins fréquentes devaient davantage isoler les nations dans leurs habitudes. Mais les cours, encore plus que les peuples, étaient en communication perpétuelle, et comme ce sont les cours surtout qui font le luxe et les modes, une certaine uniformité ne tarde pas à s'établir. Elle laisse place sans doute à quelques diversités originales, mais secondaires, et presque toujours, à des intervalles qui se suivent de près, le spectacle présente les mêmes traits essentiels. La longue période des Plantagenets en est la preuve éclatante. Au quatorzième et au quinzième siècle, les deux nations aux prises ne cessent de s'imiter l'une l'autre pour les modes, d'autant plus que le roi d'Angleterre élève aussi la prétention d'être le vrai roi de France. Comment ne pas marquer pourtant quelques particularités intéressantes qui

regardent l'Angleterre? On est déjà frappé du progrès de ses manufactures, qui contribuent à alimenter le luxe aristocratique. Édouard III fait appel aux tisserands et à des artisans étrangers de presque toute sorte et les encourage par des priviléges. Il prohibe quantité de produits de luxe comme de denrées nécessaires, laines, tapisseries, soieries. L'orfévrerie et la joaillerie, si recherchées en France, ne le sont pas moins vivement en Angleterre. De superbes tables d'or, estimées à 250 000 francs de notre monnaie, sont offertes au roi Richard II et à la reine Anne, lors de leur entrée triomphale à Londres, etc.

On observe encore la même marche qu'en France dans l'art de dorer les métaux, de les incruster, de tailler, monter, enchâsser les pierres précieuses. L'horlogerie présente des perfectionnements particuliers dès la fin du treizième siècle, et la première horloge sonnant les heures fut placée dans l'ancien clocher de la tour de la ville de Westminster; une autre, placée en 1292 dans le clocher de Cantorbéry, coûta environ 400 livres sterling. L'usage des montres se répand un peu plus tard dans la population aisée.

Au treizième siècle, le riche et célèbre monastère de Saint-Alban conservait encore son école d'orfévrerie. Le trésor de l'église de Saint-Paul de Londres, dont on possède un inventaire dressé à la fin du douzième siècle, contenait un grand nombre de pièces d'orfévrerie fort remarquables. Sans doute on ne trouve pas dans l'orfévrerie anglaise un nom comme celui de saint Éloi, une influence comme celle de Suger : mais les œuvres sont

nombreuses et brillantes. On conserve à la tour de Londres une *ampoule* qui date du douzième siècle. Plusieurs abbayes anglaises possédaient à cette époque de très-riches trésors. La seule église de Wolsingham, dans le comté de Norfolk, en avait un qui n'est pas évalué à moins de six millions de notre monnaie. L'abbaye de Saint-Alban, par une autre similitude avec la France, comptait des orfévres parmi ses moines, et il paraît avéré que l'un d'eux, nommé Anketill, laissa de nombreux élèves. Les artistes irlandais montraient une originalité particulière dans la construction des châsses : la tradition celtique et l'art nouveau se combinaient heureusement sous leurs mains pour former des œuvres d'une grande richesse et d'un fin travail, avec des ornements niellés[1].

Il ne serait pas difficile non plus de constater plus d'une fâcheuse ressemblance entre les rois d'Angleterre et les rois de France dans la manière dont ils faisaient argent de leurs bijoux. Édouard III hypothéquait à des marchands ses joyaux et sa couronne même; Henri V, au siècle suivant, engageait au maire et à la commune de Londres son grand collier, appelé le *Persan*.

L'Angleterre continuera à offrir jusqu'à la fin du moyen âge une orfévrerie digne d'une haute estime. De très-beaux produits anglais se rencontrent dans les trésors de nos rois. Cet art se développe encore plus tard sous des formes modifiées par la Renaissance, et le plus grand centre de l'orfévrerie anglaise, Norwick, produira des artistes éminents, tel que Pierre Peterson, célèbre au temps d'Éli-

[1] F. de Lasteyrie, *Histoire de l'orfévrerie : Angleterre*. — Vitet, *loc. cit.*

sabeth. La Réforme fera perdre de son éclat à ce luxe décoratif, qui déserte les églises en partie avec les autres arts, mais l'accroissement de l'industrie et du commerce favorisera l'orfévrerie profane dans des proportions étendues.

Malgré des mœurs plus rudes, l'Allemagne a aussi sa part de luxe dans cette période qui commence au onzième siècle. Pour elle autant que pour la France, Charlemagne avait été le grand promoteur des monuments religieux. Malgré quelques bizarreries de goût, les églises de Mayence et d'Hildesheim ne furent pas moins remarquables par leurs richesses que les nôtres, et l'on put voir dans la première de ces églises pendant des siècles un crucifix colossal en or massif, dont l'intérieur était rempli de reliques montées de pierres fines. Combien d'autres témoignages d'un luxe religieux décoratif très-avancé, comme les portes de bronze de plusieurs cathédrales, les sculptures en ivoire et sur bois! Au douzième siècle, la sculpture sur pierre orne les portails, les murs du chœur, les chaires, les monuments funèbres. Les miniatures des manuscrits sont recouverts de pierres précieuses ou de sculptures en ivoire, et l'on trouve aussi des spécimens de tapis brodés et tissés.

Le luxe en Allemagne se développe avec les accroissements du pouvoir monarchique et toutes les circonstances générales qui ont pour effet de favoriser la richesse. Sous les Ottons[1], il est secondé par les importations des Latins et le voisinage des Francks. « Pour honorer les reliques de

[1] V. Zeller, *Fondation de l'Empire germanique*, ch. XIII. l'auteur cite sur les arts Dithmar, t. II, ch. IV.— V. aussi sur la société germanique J. Schew' trad. par Tissot; sur l'orfévrerie, F. de Lasteyrie, *loc. cit. : Allemagne.*

saint Maurice, venues de Ratisbonne, et de saint Innocent, empruntées à la Bourgogne, Otton le Grand fait apporter de loin les colonnes de marbre, l'or et l'argent, et décore ainsi, aux bords de l'Elbe, à Mersebourg, au milieu des marais, l'église qu'il avait promise pour la victoire remportée sur les Hongrois. Le frère d'Otton, l'archevêque Bruno, élève, à Cologne, l'église de Saint-Pantaléon. L'influence de l'Italienne Adélaïde et des rapports entretenus bientôt par Otton, devenu empereur, avec la cour de Constantinople, sont sensibles dans ces progrès d'un art que la terre allemande ne connaissait point, même à Quedlinbourg, à Meissein et à Memleben, pays, il y a quelque temps encore, tout sauvage[1]. » La magnificence personnelle d'Otton le Grand semble d'ailleurs vouloir rappeler celle de Charlemagne.

Les raffinements de la vie commencèrent sous cette dynastie à se répandre avec la sécurité relative et avec les importations du commerce. On vit reparaître les marchandises du Levant, les épices, les étoffes de soie. On fabriqua à Ratisbonne des étoffes de coton et de laine rouges, et la reine Mathilde, selon les expressions de Dithmar[2], avait appris d'une abbesse à travailler de ses mains, en même temps qu'à lire les livres sacrés, « *sacras lectiones et manuum operationes* ».

Les découvertes des mines d'or et d'argent du Hartz, jointes à celles que l'Allemagne possédait, vinrent enfin développer le luxe en bien et en mal. On en signale les progrès à la fin des Ottons, mais ces germes d'un luxe né

[1] Zeller, *loc. cit.*, p. 358.
[2] Idem, *ibid.*, p. 363.

principalement de l'opulence et de la puissance de l'Église devenue féodale et politique se développent surtout sous la dynastie suivante, celle des Hohenstaufen (1134-1254), avec une civilisation plus brillante. Quelle place, même sous ce rapport, occupe alors en Allemagne et dans le monde un Frédéric Barberousse! Quel amour pour les arts! Quelle protection étendue sur les sciences! Quels priviléges accordés à ceux qui fréquentent les écoles! Combien enfin les expéditions des Hohenstaufen en Italie ne doivent-elles pas contribuer à mettre l'Allemagne en harmonie avec les arts et le luxe du Midi!

Au reste vous retrouverez ces ressemblances que nous avons signalées : ce sont, sauf quelques nuances, les mêmes meubles, bahuts ornementés, fauteuils sculptés, lits surmontés de dais à rideau; c'est un développement semblable des belles orfévreries religieuses et profanes. Les hanaps forment au moyen âge une partie notable du luxe de ce mobilier germanique. On buvait beaucoup partout, mais nulle part autant qu'en Allemagne. Ces hanaps des chevaliers contiennent de trois à quatre litres, et les manoirs riches ont en outre une quantité de coupes d'or, d'argent, de cristal, artistement travaillées. C'est encore, comme chez nous, la vie aristocratique avec ses chasses, ses belles armures, ses jeux de dés, ses festins. Les seigneurs recherchent les vins, non-seulement du Rhin et d'Alsace, mais de préférence ceux de France, d'Italie, surtout de Grèce. Les femmes ne dédaignaient pas ces boissons rares et chères d'un goût relevé, non plus que les modes souvent empruntées aux pays voisins. Il arrive plus d'une fois à nos voisins d'invoquer l'histoire pour reprocher aux Français leur légèreté ou leur corruption. On est donc en droit de rechercher s'ils valent mieux que nous dans ces siècles du moyen âge. Il est parfaitement certain que les hommes et les femmes portent des couleurs voyantes et bigarrées, qui font de ces costumes une chose très-bouffonne. Les vêtements mi-partie atteignent en Allemagne au comble du mauvais goût et de la prétention. On voit des hommes bariolés avoir une manche bleue et une autre verte, une partie du haut-de-chausses jaune et l'autre rouge. La galanterie ne fait pas non plus défaut à ces costumes allégoriques : les couleurs ont un langage; le vert exprime une tendresse naissante; le blanc, l'espoir d'être accueilli favorablement, etc. Cette signification symbolique de la parure est une des curiosités sentimentales des mœurs germaniques. Au reste, ce sont les mêmes surcharges de joaillerie, et pour les femmes les mêmes nudités, les mêmes abus, les mêmes ridicules : si cela n'est pas pire que chez nous, c'est certainement moins élégant. Tout le confirme, les développements utiles du luxe sont les mêmes en Allemagne que chez nous, après les croisades : mais comment nier que les mêmes vices donnent lieu aux mêmes reproches de luxe et de corruption que chez les autres nations? Arrivons à l'Italie.

II

L'ITALIE; SON ROLE DANS LE LUXE AU MOYEN AGE; LE LUXE A FLORENCE

Excudent alii spirantia mollius æra...: Tu regere imperio populos... memento. Les termes de l'oracle doivent être renversés. L'Italie ne peut plus parler de domination. Devenue la proie de l'étranger, déchue de toute influence dans le conseil des nations, sans force matérielle, elle n'a plus qu'une force morale, immense, il est vrai, la première du monde au moyen âge, celle de la papauté. Mais ce sceptre des arts, que Virgile décernait à d'autres, il lui appartient désormais sans conteste... Les *marbres* s'animent sous ses mains (*vivos ducit de marmore vultus*); l'airain respire (*spirantia æra*) par la vertu de ce génie assoupli, transformé. La peinture lui doit ses brillantes origines et bientôt ses premiers chefs-d'œuvre. L'Italie du moyen âge a l'élégance de la vie privée; elle a tout l'éclat des fêtes; elle tient le plus haut rang par le nombre et la beauté de ses monuments. Par les lettres, par les sciences, par l'industrie même, elle marche à l'avant-garde. Elle répand sur le monde européen les produits de l'Orient. Ses communes sont des républiques importantes par la vie politique et le commerce maritime. Ses palais eux-mêmes sont des musées. Sa corruption raffinée ne fait pas malheureusement moins école que ses arts. Elle livre contre leur or aux aristocraties voluptueuses ses

parfums les plus enivrants, elle prête à la politique sans scrupule des cours ses poisons les plus subtils, comme elle leur prêtera plus tard ses sophismes les plus dépravés. Sa poésie offre le même mélange de grandeur morale et de raffinement sensuel : ici Dante, là Boccace ou Arioste.

Que l'Italie garde et accroisse le dépôt du luxe profane avec ses républiques commerçantes, Venise, Gênes, Pise et, on va le voir, Florence, de même qu'elle développe avec Rome les monuments et les arts religieux, qui pourrait s'en étonner? Outre la beauté du climat, qui rend la vie plus facile, plus portée aussi aux plaisirs élégants, elle jouit d'avantages sociaux que n'avaient pas les autres contrées; elle a le privilége d'une meilleure administration dans ses villes, d'une liberté plus grande, d'une législation plus éclairée, d'un système économique plus favorable au progrès de la richesse. La liberté du travail, moins gênée qu'ailleurs, même quand elle subit d'excessives entraves, se manifeste quelquefois avec toute sa vigueur dans les libres corporations de la laine et de la soie, à Florence ou à Milan. Nulle part le commerce maritime ne dispose de plus de ports de quelque étendue, de plus vastes entrepôts, et si, comme dans le reste de l'Europe, la richesse naît aussi de priviléges excessifs et peu justifiés, elle est pourtant distribuée avec plus d'équité, et l'aisance, mieux répartie, est aussi plus générale. Les mœurs privées sont moins farouches, malgré les perfidies et les crimes de la politique, les lumières sont plus communes. Le luxe, né de l'industrie, n'exclut pas enfin le plus remarquable

développement de l'agriculture, placée sous le régime du métayage, régime arriéré aujourd'hui, mais éminemment favorable dans l'absence de capitaux suffisants. Pour le paysan italien[1], point de glèbe asservissante; une liberté qui, grâce au partage du revenu agricole, ne dépendait pas absolument d'un salaire. Le luxe est dans une certaine mesure préservé des trop grands excès par cette prépondérance de la richesse foncière. L'art agricole multiplie dans les terres à blé les industrieux assolements et les irrigations fécondes. Il crée en même temps les travaux qui empêchent les eaux d'entraîner les terrains montueux où croissent les vignes et les oliviers. Nulle part on ne trouve de villages et de bourgs plus nombreux, plus peuplés, plus remplis d'habitations solides, commodes, élégantes même, ni des villes où l'activité humaine se déploie sous plus de formes. Donnez même à ces élégances le nom de luxe, par comparaison à des habitudes ailleurs plus grossières; mais avouez que ce luxe, quel qu'il soit, s'allie du moins ici à d'intelligents et de laborieux efforts dans la classe même des riches.

Florence résume, en Italie, avec un éclat particulier, le luxe civil et profane de cette longue période du moyen âge. Elle est en partie le berceau de notre luxe et de nos arts. Centre brillant comme Athènes, exigu par l'espace, sans égal par le rayonnement!

Ce que fut Florence depuis l'époque où j'ai mené cette peinture du luxe, nous allons le voir en poursui-

[1] V. sur ce régime économique et ses effets l'*Histoire des Républiques italiennes*, par S. de Sismondi, t. II.

vant ce tableau jusqu'au quatorzième et au quinzième siècle; nous ne craindrons même pas d'anticiper sur la France, car la France emprunte alors à l'Italie bien plus qu'elle n'est en état de lui rendre.

C'est bien une Athènes, en effet, que cette Florence, à laquelle rien ne manque de ce qui peut représenter la civilisation! C'est à Florence que la poésie naît avec le Dante, les beaux-arts avec Michel-Ange, la politique avec Machiavel, les sciences avec Galilée. Florence est en tout la première en date!

Avant d'arriver à l'indépendance[1] Florence devait passer sous le joug de la domination étrangère. Mais l'éclat matériel n'abandonne jamais cette ville dans les temps calamiteux. Même la domination allemande se montre jalouse de se parer des couleurs et comme de la livrée de la civilisation italienne. Faste parfois grossier, orgueil de conquérants qui se jettent sur les jouissances et sur les insignes éclatants du pouvoir, mais qu'accompagne pourtant un certain développement d'art et d'industrie! Ne le voit-on pas sous ces margraves de Toscane du dixième et du onzième siècle, fastueux et cupides, qui tuent pour avoir des trésors? Ces nouveautés étrangères, convoitées ou savourées, les exaltent, les enfièvrent, les rendent cruels: « Un Allemand devenu Italien, avait-on coutume de dire, est un diable incarné. » Sous tel de ces règnes, les femmes en furent réduites à cacher leurs

[1] Nous renvoyons, pour bien des détails comme pour l'appréciation sur l'ensemble de l'histoire de cette république, à l'*Histoire de Florence* de M. Perrens. Des recherches neuves et intéressantes recommandent cet important ouvrage où nous puisons de précieuses indications

bijoux : c'est ce qu'on vit sous un Hugues de Provence (926). Parfois pourtant ces beaux pays trouvent quelque compensation de ces actes tyranniques. Les empereurs agrandissent le territoire de Florence. Ils embellissent de monuments cette ville qu'aiment à visiter les Otton, mêlant à ces créations les excès d'un luxe ruineux. Dans la première moitié du onzième siècle, on verra un margrave, Boniface, dans sa petite cour de Lucques, se livrer à de ridicules extravagances. Nous lisons, par exemple, que les chevaux du margrave étaient ferrés d'argent avec des clous mal rivés, afin que les fers, restant sur la route, marquassent les lieux qu'il avait traversés. Dans ses festins affluent les mimes et les jongleurs, et non-seulement on ne mange que dans la vaisselle d'argent, mais les seaux avec lesquels on tirait le vin sont du même métal précieux. Ce personnage qui vise à l'effet envoie à l'empereur je ne sais quel présent dans un char d'argent traîné par deux bœufs. Stupides caprices de magnificence par lesquels croyaient se grandir ces petits despotes!

Pour les industries de luxe comme pour les arts, comment ne pas rendre hommage à l'initiative de la cité florentine au moyen âge? Des corporations puissantes surent donner à des produits comme la laine et la soie un caractère d'élégance et de variété. Avec quelle admirable habileté, avec quelle invincible persévérance les Florentins, par la création du crédit, grâce à l'art des changeurs, réussirent à ajouter à la puissance du commerce maritime! Toute une noblesse allait sortir de ces grandes corporations, qu'on voit employer souvent, au

quatorzième siècle, plus de trente mille artisans et ouvriers. L'importance politique devait naître pour leurs chefs de leur influence sur une si nombreuse clientèle et de l'accumulation des richesses. Leur concurrence tint bientôt en échec l'Ordre religieux des *Umiliati*, voué dès longtemps au commerce de la laine. Florence l'emporta par ses brocarts d'or imités de l'Orient sur ses nombreuses rivales italiennes. Elle y joignit l'industrie des velours qui trouva un important débouché à Montpellier, à Lyon, à Avignon. Ainsi la France subit de nouveau l'influence de ces belles importations italiennes, dont elle avait connu l'engouement dès le temps de Charlemagne.

La question du luxe prend à Florence dès la fin du treizième siècle un caractère politique. Un de ses maux était le désaccord entre les arts. Attaqués par la noblesse, les arts majeurs étaient jalousés en bas et mal secondés par les arts mineurs. Entre ces aînés et ces cadets d'une même famille, il n'y avait pas seulement inégalité de richesse : leurs vues, leurs intérêts, étaient différents, même opposés. Les uns auraient sacrifié leur dernier florin pour prendre Livourne ou Porto-Pisano. Ils faisaient la guerre au luxe privé, afin d'avoir plus d'argent pour les entreprises militaires. Ils tenaient par-dessus tout à l'alliance des Lucquois. Ils ne voulaient pas que Gênes, Venise et les Lombards, prissent trop d'avantages[1]. Les autres arts, indifférents aux entreprises, aux négociations lointaines du trafic et de la politique, souhaitaient le luxe pour en vivre, et les fêtes pour s'en divertir. Ces

[1] Perrens, *Histoire de Florence*, t. II, ch. III, et t. III, passim.

palais, ces villes, ces églises monumentales, c'était leur argent qui les construisait et les ornait. La guerre suspendant fêtes et travaux, ils avaient la guerre en haine. Ils trouvaient un puissant appui auprès des femmes amies du luxe, constamment prêtes par tous les artifices à éluder les lois tyranniques qui prétendaient régler et réduire outre mesure leurs ajustements. Un jour ou l'autre, les grands devaient tirer profit de ces rancunes, de ces jalousies, de ces haines entre les différents corps, mais l'heure n'en était pas venue encore. Tout favorisait alors l'irrésistible progrès de l'esprit démocratique. Les associations étaient libres et fortes. En s'enrichissant, le plus humble Florentin pouvait passer d'un art mineur à un art majeur, et s'ouvrir accès à la vie publique, aux plus hautes fonctions.

Assurément ce n'est pas là un spectacle sans grandeur : la richesse, la noblesse même, naissant du travail, voilà ce que montre la république florentine ! L'histoire de la bourgeoise n'est encore achevée ni en France, ni en Angleterre, ni en Allemagne. Dans ces divers pays, la bourgeoisie cherche à se constituer ou à se développer ; elle y a plus d'avenir encore que de passé, et sa destinée sera soumise encore à bien des vicissitudes ; dans la république de Florence, la bourgeoisie est en possession de toute son importance ; elle va jusqu'à se donner des airs de noblesse dès les treizième et quatorzième siècle. Le bourgeois gentilhomme, ce type de la vanité qui tend à se déclasser, se reconnaissait à certains signes : au mépris pour l'agriculture et les laboureurs, à l'envie pour les nobles de race, et en même temps à l'imitation de leurs usages et

de leur train de vie ; si les pères restaient plus simples, les fils se distinguaient par leur luxe ; ils se piquaient de porter une double robe, l'une de drap, l'autre de fourrure; ils se paraient et se parfumaient comme la noblesse. Ajoutez que ces enrichis, une fois alliés à des filles de noble maison, pouvaient eux-mêmes arriver à se faire nommer *chevaliers*, dignité conférée avec un cérémonial très-pompeux. Alors le bourgeois-gentilhomme devenait gentilhomme pour tout de bon, et avec le temps cette noblesse transmise de père en fils en valait une autre.

Florence nous apparaît sous deux aspects quant au luxe : elle montre une fois de plus comment ce genre d'excès ruine la liberté dans les démocraties ; elle développe, nous le verrons, les arts les plus brillants.

Comment ne pas remarquer qu'avec la corruption privée la corruption politique s'accroît? j'appelle corruption politique, non pas seulement celle qui vient des gouvernements, mais celle qui vient des peuples ; j'appelle corruption l'indifférence au bien et au mal, la préférence donnée aux jouissances égoïstes sur les devoirs publics, et, même dans les luttes qui se couvrent du nom de la politique, le souci mal déguisé des intérêts privés. Dans ces dissensions civiles entre les riches et les pauvres à Florence, qui fera la part des pensées élevées, patriotiques, qu'on y retrouve certainement, et de la cupidité chez les uns, de l'envie chez les autres?

En réalité, tant que les vices restèrent enfermés dans une certaine mesure, la liberté vécut ; quand toutes les bornes furent dépassées, elle périt, moins de mort violente que par un affaiblissement successif.

Ces vices eux-mêmes se résument en deux désirs immodérés : appétit des jouissances matérielles, désir de briller.

Vers le treizième siècle, Florence paraît avoir donné à ces penchants, qui se font partout et toujours leur part, une place plus grande que dans la plupart des États arrivés à la même période de leur développement.

Si les passions politiques agitent cette ville si orageuse dans tout le cours de son existence, il y a peu de place dans la vie privée pour les passions où l'imagination et le cœur jouent leur rôle. Non, ce que l'historien moraliste y signale, c'est bien plutôt le laisser-aller à des mœurs faciles. Très-intolérante en matière de dogmes, trop aisément portée à faire subir à tout ce qui semble suspect d'hérésie les plus odieuses persécutions, la vieille Florence est en morale d'une tolérance pleine d'indulgence. Elle connaît peu ce qu'on nomme scrupules et remords, elle sait appliquer à ces luxueux raffinements les facilités accommodantes des doctrines relâchées.

Nobles Florentines, comment pourrions-nous ne vous voir que dans le demi-jour idéal qui enveloppe les Béatrix?... Ce que l'histoire vous reproche, c'est, sauf de nobles exceptions, d'avoir été trop éprises de la toilette et de la galanterie, sans instruction, sans distinction d'âme et d'esprit, fréquemment éprises du moins délicat des luxes, celui de la table. Le Florentin jaloux ne se soucie guère de trouver chez sa compagne les dons de l'esprit et la noblesse des sentiments. Il la voit sans déplaisir passer de longues heures à se plâtrer, à se

teindre, si bien qu'on ne vit plus, disent certains chroniqueurs, pendant un long temps, une seule brune à Florence !

Et ces Florentins eux-mêmes, si l'on excepte une fine élite, ne forment-ils pas bien au moral le *popolo grasso?* Ils sont à la fois gourmands et économes ; on rencontre pourtant chez eux de folles dépenses, surtout chez les jeunes gens, épris de toilette non moins que les femmes, et qui se ruinent en chevaux, en chiens, en sociétés de plaisir, en orgies, en cadeaux galants.

La loi prétend régler le luxe dans cette république. Elle règle les cérémonies nuptiales, les présents de noces trop brillants et trop dispendieux ; en même temps elle tolère dans la cérémonie religieuse les plus riches ornements, l'or, les perles, les broderies. Au banquet de noces, nul moyen terme n'est laissé entre le parti-pris de désobéir à la loi ou la nécessité de se contenter d'un régime sévère à l'excès pour un jour de fête. On ne devait servir que trois plats de viande. L'hôte qui offrait à ses convives du veau, viande réputée de choix, ne devait pas offrir d'autre viande. S'agissait-il d'éluder les règlements sur la parure, les plus sottes prenaient de l'esprit pour embarrasser les gens de loi. Un censeur remarquait-il à leur capuche des rubans découpés malgré la formelle défense du statut : — C'est une guirlande, répondaient-elles. — S'il les réprimandait d'avoir trop de boutons à leurs vêtements, elles soutenaient que c'étaient de faux boutons, des moitiés de boutons, n'ayant ni queue ni boutonnière ! — Un prieur disait : « Nous avons à lutter contre des murailles ! » Un autre s'écriait : « Nous ferions

mieux de porter notre attention sur des choses de plus d'importance.[1]» C'était dans toute l'Europe que les législateurs auraient dû faire la même réflexion!

L'excuse des législateurs florentins était dans l'esprit de la constitution. Longtemps aristocratique, elle voulait que la diversité des conditions parût dans le costume même. En inclinant vers la démocratie, elle devait vouloir réduire ces distinctions. Le désir de paraître fit recourir au clinquant. On n'abusait pas moins, à Florence, dès le quatorzième siècle, du faux que du vrai dans les ornements : le verre simulait les perles chez les plus pauvres; quant aux femmes riches, si on leur interdisait une parure, elles en inventaient une autre plus chère encore. On se rejeta sur l'impôt somptuaire; pour porter le faux comme le vrai, métaux ou pierreries, on dut payer 50 livres par an. La contagion avait gagné jusqu'aux paysannes. Toutes les Florentines prodiguent à l'envi la soie, le velours, les fourrures, les anneaux et les colliers de perles, les pierres précieuses. La ceinture pesait parfois plusieurs livres d'argent ou d'or.

III

LE LUXE PUBLIC — ARTS DÉCORATIFS — LES FÊTES — CORRUPTION DU LUXE ET DE LA RÉPUBLIQUE

C'est au douzième siècle que se place à Florence la véritable *renaissance* des arts au moyen âge avant celle

[1] V. Sacchetti, nov. 49, t. I, et nov. 137, t. II. Cité par Perrens, *ibid.*, t. III, ch. II.

du seizième siècle. Laissons aux historiens de l'art le soin de montrer comment l'ogive et le style français pénétrèrent en Toscane par Naples et par la Lombardie, et vinrent s'allier au goût nouveau, formé de réminiscences de l'antique, qui commençait à se déclarer. Ce goût regardait à la fois vers le Panthéon païen de Rome et vers le chef-d'œuvre chrétien du Bas-Empire, cette Sainte-Sophie dont la coupole de Saint-Vital à Ravenne et celle de Saint-Marc à Venise nous rendent quelques aspects. Les noms de Nicolas de Pise, d'Arnolfo de Cambio, brillent parmi d'autres au treizième siècle. Nicolas de Pise ouvre l'ère de l'ornementation sculpturale à Pise, à Sienne, à Florence, etc., par l'imitation des bas-reliefs grecs[1]. L'art mystique sort de la période du laid, s'affranchit de la sécheresse byzantine et de la froide imitation de l'art romain. Le rôle d'initiateur de Pise dans la sculpture, Florence le prend dans la peinture. La peinture byzantine, qui ornait des vierges rachitiques et des christs cadavéreux, est enfin battue en brèche. Cet art avait eu pourtant son mérite décoratif dans quelques œuvres, et surtout dans la mosaïque, qui avait tout envahi, les parois des chambres basses, les lambris, les voûtes, les plafonds, par ses représentations originales ou ses tableaux copiés. Cimabue, en modifiant les traditions byzantines, en regardant davantage le modèle vivant, en décorant de vastes œuvres les églises, notamment à Florence, prépare Giotto, qui va beaucoup plus loin et qui, comme on l'a dit, « sans déserter les hautes

[1] V. Rio, *l'Art chrétien*, t. I.

sphères, sait intéresser la pensée religieuse au fait humain, à la vie[1] ». Les compositions, symboliques ou légendaires, qu'il fixe sur les murailles nues des églises, composent une grande ornementation religieuse, qui contient tout un enseignement chrétien avec ses vives représentations de l'amour divin, des peines de l'enfer, etc. Cette influence se fait sentir sur d'autres arts décoratifs, sur la statuaire, l'orfévrerie, sur les palais comme sur les églises et les couvents. Les citoyens riches voulurent des fresques dans leurs maisons à partir du quatorzième siècle. Mais l'État fit les grandes commandes pour des monuments, heureusement préservés de la destruction plus rapide qui atteint les demeures privées.

C'est l'État qui préside à cette autre partie du luxe public, à ces grandes fêtes où l'autorité aime à s'entourer d'un pompeux appareil, où le rouge et l'écarlate éclatent dans les costumes, soit aux réceptions offertes aux princes et aux ambassadeurs, soit dans d'autres occasions; car dans cette population joyeuse tout est prétexte à divertissements. Fête quand l'armée part ou revient, fête quand l'assemblée ou le parlement se réunit, fête à l'arrivée ou au départ d'un personnage étranger, etc. ! C'est fête générale, le 1[er] mai, en l'honneur du printemps ! Tables dressées sur les places publiques, instruments et danses, arbres ornés de banderoles dorées, processions de jeunes gens qui suivent le plus beau d'entre eux qui représente l'Amour, que manque-t-il à cette joyeuse solennité ? L'hiver a aussi ses fêtes,

[1] V. H. de Laborde, *Études sur les beaux-arts*, p. 9.

comme celle des Rois mages, célébrée avec une splendeur inouïe, comme la Rafana, où les Florentins s'amusent de chiffons et de poupées. Toutes les solennités religieuses deviennent des fêtes publiques dans les rues. Ces bannières, ces tambours et ces clairons, ces lueurs des torches de cire le soir, dans les promenades aux flambeaux, comme tout cela est profane et montre bien qu'on cherche à s'amuser beaucoup plus qu'à s'édifier ! Nulle fête n'égale celle de la Saint-Jean. Que de riches tentures ! que de draps brochés d'or ! quel éclat de couleurs ! Quel splendide *velum* d'azur sur la grande place San Giovanni ! Quelles représentations enfin, quelles brillantes « compagnies de l'Amour » vêtues de robes blanches ! Que de jongleurs et de bouffons de la « commune » ! Telle de ces fêtes ne dura pas moins de deux mois.

On se borne à jeter un coup d'œil sur ces solennités, qui eurent tant d'importance dans la vie sociale; on aime à s'arrêter sur le rapport qu'elles offrent avec une démocratie riche. Ces marchands remplissent avec éclat le devoir de l'hospitalité. Ils savent que l'argent qu'on y dépense est placé à gros intérêt[1]. Témoin les fêtes (1292) en l'honneur de Charles d'Anjou et du comte d'Alençon, frère du roi de France, et tant d'autres fêtes splendides ! « A voir tant de magnificences, écrit un historien[2], qui eût pu croire que les Florentins étaient accoutumés à une vie modeste ? On eût dit que depuis longtemps ils fréquentaient le palais des rois. Quelques-uns craignaient d'y trouver un symptôme de mollesse, mais un argent

[1] Perrens, *ibid.*, t. III, p. 259.
[2] Ammirato, t. I, liv. III, cité par Perrens ; t. II, p. 262.

dépensé en fêtes publiques n'était propre qu'à accroître la gloire de Florence et à détruire l'âpre renom de la parcimonie florentine. » Ainsi, jusqu'en ces brillants plaisirs se cachait un calcul intelligent, calcul qu'on retrouve dans les encouragements aux arts. Dans cette civilisation florentine, comment ne pas être particulièrement frappé de l'union de la richesse et des arts, des encouragements que celle-là donne à ceux-ci, tantôt par les mains de l'autorité, tantôt par celle d'opulents personnages, comme la famille des Rossi au treizième siècle? Cette libéralité laisse faire les artistes, elle ne prétend pas leur imposer les volontés de l'ignorance ou du parti-pris; c'est un des titres que peut faire valoir devant l'avenir cette république commerçante : elle fit preuve d'intelligence et de noblesse en disant au génie et au talent de voler de leurs propres ailes; elle leur donna en récompense de leurs efforts les moyens de vivre avec aisance et elle leur prodigua la gloire. C'est ce qui fait qu'on pardonne beaucoup à Florence. Elle a beaucoup péché, mais elle a beaucoup aimé l'art, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus beau après la vertu [1].

Machiavel ne fait naître les excès immoraux du luxe privé à Florence qu'au quinzième siècle. Galeas Sforza, ce tyran de Milan, qui corrompit sa propre ville, qui introduisit le faste à la cour et la licence dans la vie privée, aurait été la principale cause du même fléau pour Florence par une visite qu'il y fit. Il éblouit les Florentins avec ses haquenées, ses chevaux caparaçonnés

[1] Nous reviendrons sur ce qui regarde les arts décoratifs à Florence en parlant du seizième siècle.

d'or, ses hommes d'armes et ses estafiers couverts d'argent et de soie. On le vit traîner avec lui cinq cents couples de chiens de chasse et un nombre infini de faucons. Ce fut une frénésie de danses et de plaisirs. « La cité, dit Machiavel, commença dès lors à se remplir de courtisanes, et les jeunes gens, plus libres qu'à l'ordinaire, apprirent à prodiguer l'argent en vêtements, en festins, en plaisirs de toute espèce, à consumer leur temps et leurs biens au milieu des jeux et des femmes, à chercher à briller par leur atours et leur langage recherché. »

L'illustre Florentin n'exagère-t-il pas la portée de cette visite de Sforza? On a vu que le mal existait déjà. Mais, pour qu'un tel témoin marque cette époque, il faut que ce mal y ait pris de grands accroissements, ce qu'atteste, au surplus, une nouvelle loi somptuaire contre le faste des vêtements, des festins et aussi des funérailles.

Le quatorzième siècle, telle est la vraie date de l'introduction de certaines habitudes de luxe extrême et de corruption à Florence. Ces germes, le siècle suivant ne fera que les développer. Bien que le treizième siècle ait eu ses écarts en ce genre, placer à cette date le mal dont nous parlons serait anticiper. J'appliquerai donc à Florence ce qu'un érudit italien [1] a fort bien dit dans un parallèle qu'il établit entre le treizième siècle et le quatorzième. « Le treizième siècle eut les vices et les vertus des peuples encore barbares; le quatorzième nous offre la corruption des nations civilisées. Les coups et

[1] V. L. Cibrario, *Histoire de l'économie politique au moyen âge*, t. I, liv. II, ch. IV.

blessures, les meurtres, les violences privées, les soulèvements contre les seigneurs oppresseurs, les vices, en un mot, et les crimes qui proviennent de la violence et de la barbarie, étaient peut-être plus fréquents au treizième siècle ; mais nous trouvons aussi la foi dans le mariage, la foi dans les contrats, des monnaies de bon aloi, des habits simples, une nourriture frugale et, dans les charges publiques, d'autant plus de probité que le peuple était moins tolérant. Le quatorzième siècle, au contraire, nous apparaît avec ses pompes et ses mollesses orientales, un abus presque aussi grand de la force avec moins de loyauté ; aucun respect pour la foi conjugale, les unions illégitimes fréquentes, aucune pudeur chez les pères pour en reconnaître les fruits, aucune honte chez les fils à s'appeler bâtards, bien que, dans la langue polie des Italiens, ils s'appelassent fils de l'amour. »

Le même écrivain ajoute que deux princes, « ou plutôt deux scélérats, tyrans de Lombardie, Bernabo et Jean Galeas Visconti, dit comte de Virtu, et Pierre le Cruel, le roi féroce de l'Espagne, furent les premiers à vouloir honorer la qualité de concubine et à élever celle-ci au rang de l'épouse. Domina, maîtresse de Bernabo, Nisota, de Jean Galeas, et dona Maria Padilla, avaient une espèce de cour, des musiciens et des ménestrels à leur service, et les deux premières envoyaient aux princes voisins des chiens, des chevaux, des casques, et recevaient d'eux d'autres présents en échange[1]. » Que d'aliments au mauvais luxe !

[1] V. L. Cibrario, *loc. cit.*, t. Ier, liv. II, ch. IV.

Florence ne justifie que trop l'exactitude de cette peinture. Au quatorzième siècle, les mœurs florentines se corrompent, malgré tout ce qui subsiste dans cette république, comme dans toutes les villes de ce temps en Italie, de moralité pure et de piété véritable, et les excès de parure confirment de plus en plus les plaintes pathétiques exprimées au quinzième chant du *Paradis*, dans la *Divine Comédie*, où Cacciaguida, trisaïeul de Dante, se répand en récriminations contre le luxe et coquetterie des femmes florentines, et, parlant du temps jadis, s'écrie amèrement :

> Elles n'avaient alors ni collier ni parures.
> Point de femme attifée en de riches ceintures
> Attirant les regards bien plus que sa beauté !
> . . . .
> Une fille en naissant n'effrayait point son père,
> Car l'hymen arrivait en son temps ordinaire ;
> Hors de toute raison la dot ne croissait pas.
> . . . .
> En ce temps-là j'ai vu Berti Ballincione
> S'en aller ceint de cuir, bouclé d'or, et sa donne
> Revenir du miroir sans vermillon menteur[1] !

Qu'on ne s'étonne pas, au reste, que longtemps Florence, tout en fabriquant les choses de luxe, ait vécu simplement. C'est la destinée fréquente de ces cités marchandes. Plus ou moins longtemps elles exportent des objets dont elles jouissent peu pour leur compte, satisfaites de rapporter en échange des objets d'utilité première. Les Florentins, au douzième siècle, avaient vendu aux autres nations les riches tissus et s'étaient contentés de vête-

[1] Dante, *Purgatoire ;* traduction de Louis Ratisbonne.

ments modestes. Mais l'état des mœurs s'était altéré et le goût des jouissances amollissantes répandu. On le vit dans la fameuse peste de 1348, décrite en traits admirables de vérité par un poète, qui est lui-même l'image de ces nouveaux temps. Contemporain de Pétrarque, quoique plus jeune, Boccace n'a rien de sa délicatesse idéale, de même que, venu après Dante, il offre la contre-partie de sa mystique élévation. Le tableau qu'il trace de la terrible peste est conforme à ceux de Villani et des historiens contemporains. Il suffit de jeter un coup d'œil sur cette description, si poétiquement brutale, pour voir que l'horrible fléau, qui enleva trois personnes sur cinq [1], révélait le véritable état moral, en mettant en lumière les instincts vicieux, même ceux du luxe. Les excès sont les mêmes dans d'autres régions où le même mal exerce ses ravages; on en remarque le débordement, notamment à Turin. Partout on profite de cet affreux moment pour s'entre-égorger; à Florence éclatent, avec un redoublement de rage, au lendemain de la peste, les luttes sanglantes du peuple gras et du peuple maigre; à Rome règne une anarchie violente; même spectacle en Lombardie; partout aussi des emportements de plaisirs et des folies luxueuses de repas et d'habits, invraisemblables, semble-t-il, se montrent au milieu de scènes de terreur et peut-être à la veille même de la mort. Le pape Clément VI essaye de relever les âmes en publiant un jubilé. Plusieurs centaines de milliers de pèlerins (Villani dit douze cent mille) accourent de toutes les parties de l'Europe où la peste sévissait encore. Mais ce zèle pieux ne put lui-même couper court au débordement du luxe et des vices, qui chez beaucoup était systématique. « Ils assuraient, dit Boccace, que la meilleure médecine c'était de boire, d'aller chantant et de se moquer de tout. » Ce fut une fureur d'amusements et d'ajustements somptueux et bizarres. Il n'est pas jusqu'aux servantes qui ne s'empressent de se parer des précieux vêtements de leurs maîtresses que la mort avait emportées. Les seigneurs étalent, avec une incroyable profusion, des broderies et des pierres précieuses et de superbes fourrures. On ne rencontre que pourpoints parsemés d'étoiles d'or, que tuniques de velours couvertes de mille pièces d'or battu, que justaucorps, simarres, riches houppelandes, *anichins*, *italiennes*, *cloches*, *bergamasques* de fin drap d'or et de soie, avec des broderies représentant des lions et des mâtins, des ruches et des abeilles, des aigles et divers oiseaux, des rivières avec des poissons et des animaux aquatiques. D'autre fois, on y voit représentés des dames et des chevaliers, des fleurs de lys, des fleurs de genêt et de bourrache, des feuilles de chêne. Ces vêtements ont des « taillades » et des découpures de satin vermeil ou noir, des « orfévreries branlantes, » des clochettes et des franges d'or et d'argent. Les dames nobles portent, brodés sur leurs habits, les blasons de leur famille et de celle de leur mari. On emprunte à l'Orient les « sarrasines » et les « esclavines ». Amédée VI, dans son voyage aux pays orientaux, se procure des vêtements tartares, et aux fêtes qui se donnent dans les immenses salles de ses châteaux,

[1] Boccace, prologue du *Décaméron*.

les costumes mauresques brillent par leur magnificence étrange[1].

Les chaussures et les chapeaux présentent les mêmes traits bizarres qu'on peut constater en France. C'est vers ce moment qu'on voit s'établir dans le Piémont, dont l'exemple est suivi à Florence et ailleurs, les fameux souliers à la poulaine. Leurs longues pointes recourbées s'étendent jusqu'à deux pieds de long pour les nobles, et leur pointe doit être rattachée au genou par une chaîne. Les chapeaux, moins ridicules, sont encore plus riches. Un chapeau acheté par Amédée VI, ce même prince qui devait succomber à la peste devant Naples, coûta mille ducats d'or (20 666 fr.), et fut donné au roi de France. Ce prince, par ses folies de parures, scandaleuses en des temps si calamiteux, ne fit que renchérir sur les exemples paternels. Amédé V portait cinq boutons d'ambre garnis d'argent, sur lesquels étaient enchâssés trois rubis et deux émeraudes ; il portait au cou trois petites boules d'ambre dans lesquelles étaient enchâssés autant de rubis et d'émeraudes; aux doigts il avait des anneaux avec diamants et saphirs; l'un de ces anneaux supportait ce qu'on appelait la *pierre de chapon*, qui devait être un bézoar, auquel on attribuait à cette époque des propriétés miraculeuses[2]. On ajoute même que l'anneau avec la pierre *comaex*, qu'on lui donna six ans après à Avignon, était aussi une espèce d'amulette. Le même prince portait parfois des socques d'argent. Sa seconde femme, Marie de Brabant, devait imiter ces

[1] V. L. Cibrario, t. II, liv. III, ch. v.
[2] Id., *ibid*.

folies. On vient de voir qu'elles furent surpassées encore par Amédée VI, qui se montre littéralement couvert d'ornements d'or, de saphirs et de perles. C'est une rivalité de faste insensé, au milieu des désastres publics, entre le Piémont et la Toscane. Quand les deuils sont d'hier, quand le mal n'a pas cessé de frapper à la porte, les riches bourgeoises portent des couronnes d'or fin, avec perles et pierres précieuses, d'une valeur de 60 à 100 florins; elles se parent d'une tresse appelée *terzuola*, qui se compose de trois rangs de perles de cent chacun, dont la valeur était de 100 à 125 florins[1] ! De tels faits, indice d'un trouble profond dans l'âme humaine, sont accompagnés des désordres de mœurs les plus honteux. Tout venait de la même origine, la réaction des sens poussée jusqu'au délire, dans l'absence de tout principe et de toute énergie morale.

La démocratie, qui l'avait emporté d'une manière définitive vers l'an 1300, n'avait remédié ni au luxe ni aux mœurs; il semble que les révolutions aient aggravé le mal, au contraire. On ne songe qu'à s'opprimer les uns les autres et à se jeter dans un surcroît de jouissances. Tout prend à Florence un caractère d'excès dans la vie publique et dans la vie privée. On en rencontre un exemple des plus étranges dans la manière dont la démocratie florentine, lorsqu'elle l'eut emporté avec les Guelfes, traita le *popolo grasso* et ses chefs. Elle déclara la noblesse incapable de toutes fonctions publiques, *à moins que le noble ne se fît peuple !* On conféra aux nobles

[1] Mussi, *Chronique de Plaisance*. — Murabori, XVI.

la *popularité*, la roture, comme partout ailleurs on conférait la noblesse. Le titre de *grand* fut un signe de mépris, quelquefois même devenant l'objet d'un châtiment légal. On lit dans les statuts de cette république que l'on était fait grand *pro homicidio*, *pro furto*, *pro incestu*. La violence dans les sentiments de haine et de vengeance est portée à un degré inouï par les luttes intestines dans le cœur des hommes. On punit le luxe par des impôts somptuaires et sur le revenu, et en même temps, plus ce même luxe se montre excessif et prodigue, plus il devient un moyen de capter le peuple!

Tout ce qui suit la grande révolution démocratique de Florence semble pourtant contraire au luxe, à la richesse, à la noblesse. La bourgeoisie dut faire des concessions au petit peuple, quelquefois son ennemi, mais qui avait été si souvent son allié contre la noblesse; elle s'annexa pour ainsi dire les corporations ouvrières. Les plus nobles citoyens, pour conserver quelques droits civils, demandèrent en grâce d'être inscrits dans l'*art* des lainiers et dans celui des cardeurs. Eh bien, toutes ces mesures et d'autres profitèrent précisément à l'influence de la richesse, qui devient aisément maîtresse des démocraties, à la condition de se mettre toujours du côté du parti populaire. Assurément l'organisation sociale était favorable au travail par l'importance de l'industrie et de ses représentants : mais comment nier qu'elle ne le fût extrêmement à l'ostentation et aux dépenses, par lesquelles l'influence s'acquiert, quand toute autre supériorité s'efface?

Bien loin d'être contraire au déploiement du luxe, la

démocratie florentine, en dépit de tous les impôts progressifs et somptuaires qu'il lui plut d'imaginer, y poussa donc par une force irrésistible. Le même éclat, qui exposait le riche à l'envie, fut aussi ce qui le mit en vue. Le riche en profita pour s'emparer par d'habiles dépenses de la faveur des masses, et ne recula pas devant les plus grandes profusions privées et publiques pour les gagner. Florence en allait faire l'expérience au siècle suivant; ce seront les plus opulents et les plus brillants de ses citoyens, et à la fois les plus experts dans l'art d'éblouir le peuple et de le satisfaire, qui deviendront les dominateurs de cette démocratie asservie et charmée.

LIVRE III

LE LUXE DEPUIS LE QUATORZIÈME JUSQU'AU SEIZIÈME SIÈCLE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

PROGRÈS DANS LA CONDITION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ PARIS, CENTRE DU LUXE

L'accroissement de la richesse, après les misères sans nombre de l'invasion étrangère et des guerres civiles qui s'y mêlent, la décadence morale, malgré des réveils de patriotisme et d'honneur, tel est le double trait indéniable qui marque presque partout le quatorzième et le quinzième siècle. On verra combien fut énorme la place occupée par le mauvais luxe, combien étendues et profondes en furent les conséquences désastreuses sur l'état social et politique, Mais comment méconnaître, à côté des abus,

les progrès immenses accomplis par la civilisation, durant le quinzième siècle particulièrement? On est en présence des résultats les plus éclatants. Quelle période peut mettre à son compte tant de conquêtes de premier ordre, la découverte d'un nouveau monde, des inventions d'une importance décisive, comme l'imprimerie ?.. La même époque brille, en Italie, de tout l'éclat des arts et des lettres. Elle prépare cette renaissance du seizième siècle, qui renouvellera tous les domaines de l'esprit humain, et qui se rattache par une chaîne d'or à l'antiquité. Quoique moins fécond, le quatorzième siècle a aussi ses grandeurs devant la civilisation. On ne peut mettre en doute que dans toute sa première moitié, le progrès social frappe par plus d'un aspect saisissant. On verra quel développement y reçoivent les arts de luxe. Le travail utile y a aussi une grande place, à la fois moins asservi et plus fécond, et l'agriculture offre souvent dans nos vieilles provinces un état relativement satisfaisant. Les populations rurales présentent des preuves réelles de bien-être. Nos paysans, si on les compare à ceux des siècles précédents, ne sont plus reconnaissables. Les plus simples cultivateurs ont du linge de table ou de corps; l'usage de la chemise est fréquent dans les campagnes. Les tristes périodes, traversées par la France d'abord dans les guerres anglaises, puis dans les guerres de religion, enfin à la fin du siècle de Louis XIV, ont trop fait étendre à tous les temps l'idée d'une misère générale peu conforme aux réalités. Le paysan abruti, dénué de tout, qu'a peint La Bruyère, représente l'habitant de quelques parties de la France épuisées par la famine et des guerres prolongées : telle

n'est pas l'image vraie du paysan au treizième, au quatorzième et aussi au quinzième siècle, dès que la guerre de Cent ans a cessé d'exercer ses épouvantables ravages. Le détail de la condition des masses rurales le démontre. Le vêtement est bon et solide, en laine, souvent en drap bien fabriqué : l'alimentation est saine, assez variée, suffisante, quand la disette ne vient pas à sévir; le salaire subvient habituellement aux nécessités de la vie[1]. On trouve des ornements de luxe chez les cultivateurs aisés, l'usage des gants dans les fêtes de village. Les femmes des cultivateurs ont en leur possession des objets de parure souvent précieux. Encore une fois, l'histoire économique de ces temps, aujourd'hui mieux connue par de savantes recherches, se dérobe à la fois aux apologies trop complaisantes et aux tableaux uniformément sombres qui ne distinguent pas entre les époques, et qui confondent sous ces dénominations vagues et banales de ténèbres et misères du moyen âge des moments extrêmement différents de la vie des peuples.

Non pas certes que tout, même dans les meilleures périodes, soit propre à donner l'idée du bien-être. Les habitations rurales sont d'une apparence assez misérable, bien qu'en Bretagne et dans l'Anjou l'ardoise domine déjà; elles sont mal bâties et mal éclairées. A Paris même, à cette époque, le *Mesnagier* constate que les riches bourgeois employaient la toile cirée et le parchemin au lieu de vitres. Mais le mobilier, la vaisselle, nous donnent de véritables surprises. Le paysan a en abondance le verre et l'étain ; l'argenterie entre dans son usage pour une part notable, comme l'attestent les inventaires et des actes de diverse sorte. On trouve chez lui, en grand nombre, les gobelets, les cuillers, etc.

[1] Sur ces objets de consommation usuelle, comme le linge et tout ce qui constitue le bien-être relatif des classes rurales, particulièrement en Normandie et en Bretagne, voir notamment les *Mémoires* de M. Léopold Delisle pour la première de ces provinces, et pour la seconde le livre de M. Siméon Luce, également fait sur les sources, l'*Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque*.

La malpropreté est très-fréquente dans les mêmes siècles, et engendre d'horribles maladies : mais est-elle aussi générale qu'on le croit communément? Faut-il en juger seulement par les cloaques et les immondices des grandes villes populeuses, et par la saleté des pauvres qui forment comme une classe à part? On a fait un bon mot quand on a dit que le genre humain, dans nos contrées du moins, ne s'était pas lavé pendant près de mille ans. Les bains ne manquent pas au quatorzième siècle. Nulle ville, même médiocre, nulle maison bourgeoise un peu aisée, qui n'eût alors ses étuves, ses « cuves à baigner ».

Que d'ailleurs ces progrès soient sujets, pour les campagnes surtout, à de terribles interruptions, qui pourrait le nier ? Quelles disettes et quelles famines même ! Quelles épouvantables dévastations laissées par les guerres ! Et pourtant, malgré la misère qui suivit les invasions anglaises, comme les populations reprennent au quinzième siècle leur cours ascendant ! La terre se divise et enrichit ses nouveaux maîtres. Le bail à ferme se répand. C'est une révolution qui se fait sans bruit. C'est l'avénement d'une bourgeoisie rurale, plus avide de luxe qu'on ne croit. La *fermière* se plaît à étaler

de beaux atours, de riches étoffes, des objets de toilette en or[1].

Les villes attestent au plus haut degré ce progrès du luxe, qui trouve là son plus actif stimulant dans la réunion de tous les arts et dans le vif mouvement de la vie sociale. La capitale surtout, séjour habituel des rois et des plus grands seigneurs, résidence de ce que la haute bourgeoisie renferme de plus opulent, présente un aspect qui laisse déjà loin les siècles précédents. Détournons un instant les yeux des misères qui souillent certains quartiers. C'est un trait particulier de Paris, aussi bien que de la royauté de ce temps-là, qu'à travers les plus terribles épreuves sa place et son rôle ne cessent guère de s'accroître. Outre tant de solennités magnifiques et populaires, Paris offre un luxe moins superficiel et moins éphémère. Il brille dans le monde par ses monuments comme par ses écoles. Il est le théâtre déjà d'un mouvement intellectuel sans égal. Il est enfin un sujet de curiosité et d'enthousiasme pour les étrangers, qui en parlent comme d'une ville à part, de la ville par excellence, de celle qui appartient à toutes les nations, de la seule où l'on vive véritablement! « Être à Paris, écrit à un de ses amis dans la langue scolastique à la mode, Jean de Jandun, connu par son commentaire d'Aristote, c'est être dans le sens absolu, *simpliciter;*

[1] On croirait à tort que ces tableaux plus favorables aux progrès accomplis à cette époque sont tracés par des écrivains qui se complaisent à vanter les mérites du passé en vue de dénigrer notre temps. Les faits que nous rappelons et les jugements que nous en portons sont conformes à ceux de la savante *Histoire des classes rurales en France*, très-empreinte de l'esprit moderne, par M. H. Doniol. Nous avons cité d'autres témoignages.

être ailleurs, c'est être accidentellement, *secundum quid* (1323). Paris, — Jean de Jandun laisse échapper le grand mot, — c'est « la patrie commune[1] »!

Aucune des raisons qui pouvaient justifier une telle admiration n'est omise par ce témoin qui se fâche rien qu'à l'idée qu'on puisse disputer à Paris le premier rang. Il nie qu'il y ait une seule ville qui possède autant de belles églises, et qu'aucune cathédrale offre une majesté plus « terrible » et soit supérieure à Notre-Dame par l'ensemble et les parties. Jean de Jandun loue surtout cette Sainte-Chapelle « qui semble se cacher par modestie derrière les murs de la demeure royale. Combien elle est remarquable par la perfection de sa construction, par le choix des couleurs dont elle brille, par les images qui s'y détachent sur un fond d'or, par la transparence et l'éclat de ses vitraux, par les parements de ses autels, par ses châsses resplendissantes de pierres précieuses! » « En y entrant, continue ce panégyriste plein de chaleur, on se croit *ravi au ciel et introduit dans une des plus belles chambres du paradis!* »

Voyons-le, ce témoin ému des grandeurs de notre Paris du quatorzième siècle, jeter un coup d'œil sur tout ce qui mérite l'attention dans ses édifices, dans son luxe public, dans le commerce qui sert à satisfaire aux besoins du luxe privé, et célébrer ce palais, où s'abrite la majesté royale, ce palais qui pourrait contenir tout un peuple! » Là, dans une vaste salle, sont les statues des rois de France, si vraies dans leur expression qu'on

[1] *Hist litt. de la France au XIVe siècle*, t. II, 1re partie.

les croirait vivantes; là aussi est cette immense table de marbre, où les convives sont tournés vers l'Orient, et dont la surface polie est illuminée par les rayons du soleil couchant, à travers les vitraux des fenêtres opposées. »

Il est visible qu'au quatorzième siècle le nombre des maisons ayant caractère d'édifices s'est beaucoup accru. Notre philosophe scolastique s'extasie devant cette quantité d'*hôtels* qui logent des ducs, des chevaliers, des barons, des prélats, des riches bourgeois. « Ils sont si grands et si nombreux, s'écrie-t-il, que, réunis à part des autres maisons, ils pourraient former une très-grande ville. » Ainsi le plus noble faste s'étend désormais aux édifices civils, marque évidente d'une civilisation qui veut avoir aussi son architecture, ses grandeurs monumentales, appropriées aux besoins de la vie et aux élégances de la richesse et des arts. La bourgeoisie élevée, qui doit à l'industrie et au commerce, quelquefois à d'importantes fonctions, sa haute situation, entre alors dans le grand luxe. Elle se rapproche de la noblesse par le faste. Le goût de cette bourgeoisie opulente du quatorzième siècle reste encore pur et distingué : rien là qui sente le parvenu; nul faux brillant; rien de mesquin. Ce goût général se soutient partout. Le mobilier garde ces caractères au quinzième siècle même, tandis que le noble costume du quatorzième siècle s'altérera et tombera dans d'extravagantes bizarreries.

C'est montrer un des aspects de cette civilisation matérielle, un des témoignages de la grandeur accrue du tiers

état, que d'indiquer ce qu'étaient ces magnifiques hôtels tant bourgeois que nobiliaires du quatorzième siècle[1]. Ces hôtels, ils portent des noms historiques, ils désignent au peuple la nouvelle puissance de l'argent. C'est à ce titre que nous nommerons Étienne Barbet, prévôt de Paris sous Philippe le Bel, le premier des financiers qui profitèrent du système fiscal inauguré par la royauté, et en portèrent aux yeux du peuple la responsabilité. Le bel hôtel de la rue « Barbette » fut pillé dans l'émeute de 1306. Ainsi, l'émeute populaire se portait vers les monuments qui attestaient le luxe bourgeois! L'hôtel Barbette passa ensuite aux Montaigu, et devint la résidence d'Isabeau de Bavière. L'hôtel d'Enguerrand de Marigny rappelait la richesse des hauts fonctionnaires. Les Parisiens du quatorzième siècle admiraient la beauté des jardins de l'hôtel des Tournelles, appartenant aux d'Orgemont, et surtout le labyrinthe, qu'on nommait le dédale, *Dedalus*. Chacune de ces demeures vraiment princières avait son caractère propre. L'hôtel de Charles de Savoisi, chambellan et favori de Charles VI, frappait surtout par sa grandeur, la beauté des matériaux et les peintures. Les quatre hôtels de Jean de Montaigu étaient remarquables par leur magnificence architecturale et la richesse du mobilier : son luxe devait contribuer à attirer sur lui aussi une fin terrible ! Le luxe, nous le montrons plus loin, fut un danger pour les riches, et tel fut signalé par son hôtel comme les Romains du temps de Sylla l'étaient par leurs maisons de campagne.

[1] V. Discours sur l'état des beaux-arts au quatorzième siècle (*Histoire littéraire de la France*, par E. Renan, t. I).

Quel nom en dit plus que celui de Jacques Cœur? L'opulent, le puissant *argentier* du roi Charles VII sera l'ancêtre des sommités de la finance en notre siècle. Il traite les plus grandes affaires avec les rois de France et avec les gouvernements étrangers : personnification d'ailleurs du luxe solide autant que brillant qui convient à la vraie richesse : on le voit encore par cet hôtel élevé à Bourges, si sévère au dehors, si orné et magnifique au dedans.

Ces intérieurs des hôtels dans toute la France révèlent, nous y insistons parce qu'il y a là le signe d'un progrès général qui ne s'étend pas qu'à Paris, autant de noblesse dans l'ornementation que de somptuosité ! Parcourez les inventaires de ces riches demeures : celui, en 1302, des meubles de l'hôtel de Raoul de Clermont; en 1303, celui du château de Miron (Bouches-du-Rhône) ; l'état du mobilier de l'archevêque de Reims en 1321 ; celui du comte de Flandre de l'année 1322, et qui se rapporte au château de Courtroy, etc. Partout les éléments d'art et d'ornementation abondent. Mais on doit reconnaître que tous se trouvent réunis, à Paris, dans les hôtels princiers, et même dans tel hôtel bourgeois comme celui d'une riche marchande, dont la célèbre Christine de Pisan a décrit l'intérieur avec une abondance de détails aussi exacts que curieux. Chez cette riche marchande, récemment accouchée, « à qui elle va faire visite », Christine de Pisan relève avec admiration toutes les parties de ce splendide mobilier, les tapisseries de Chypre rehaussées d'or, les tissus de soie et d'argent, les divers tapis somptueux, les riches

bijoux, etc. Voyez les mêmes détails curieux, instructifs, dans Guillebert de Metz, qui s'étend longuement sur les magnificences de l'hôtel de maître Jacques Duchié « en la rue des Prouvelles ». — « La porte de l'hôtel est entaillée de art merveilleux; en la court estoient paons et divers oyseaux à plaisance. La première salle est embellie de divers tableaux et escriptures d'enseignemens, attachiés et pendus aux parois. Une autre salle remplie de toutes manières d'instrumens, harpes, orgues, vielles, guiternes, psalterions et autres, des quelz le dit maistre Jaques savoit jouer de tous. Une autre salle estoit garnie de jeux d'eschez, de tables, et d'autres diverses manières de jeux, à grand nombre. Item une belle chapelle, où il avoit des pulpitres à mettre livre dessus, de merveilleux art, les quels on faisoit venir à divers siéges loing et près, à destre et à senestre. » Guillebert de Metz décrit « l'estude où les parois estoient couverts de pieres précieuses et d'espices de souefve oudeur; une chambre ou estoient fourrures de plusieurs manières; plusieurs autres richement adoubez de lits, de tables engigneusement entailliées, et parés de riches draps et tapis à orfrais ». — « En une autre chambre haulte estoient grant nombre d'arbalestes, dont les aucuns estoient pains à belle figure. Là estoient estendars, banieres, pennons, arcs à engin, etc. » Rien ne manque à cet état descriptif du luxe dans cette période brillante du moyen âge. Notre vieil auteur admire aussi beaucoup les fenêtres de l'hôtel, notamment une « faite de merveilleuse artifice, par laquelle on mettoit hors une teste de plate de fer creuse, par my laquele on regardoit et parloit à ceulx de de-

hors, se besoing estoit, sans doubter le trait. Item par dessus tout l'ostel estoit une chambre carrée, ou estoient fenestres de tous costés pour regarder par dessus la ville. »

Que dire des *ascenseurs* dont on faisait usage pour monter les vivres? « Quand on y mengeoit, on montoit vins et viandes à une polie, pour ce que trop hault eust esté à porter. » — Enfin, comme complément de luxe décoratif, « par dessus les pignoiles de l'ostel estoient belles images dorées ».

Comment ne pas ajouter que le maître était digne d'une si belle demeure et que le service intérieur était à l'avenant de ces magnificences? « Cestui maistre Jaques Duchié estoit bel homme, de honneste habit et moult notable; si tenoit serviteurs bien moriginés et instruis, d'avenant contenance, entre lesquelx estoit l'un maistre charpentier, qui continuelment ouvroit à l'ostel. Grant foison de riches bourgois avoit et d'officiers que on appeloit petis royetaux de grandeur[1]. »

La tenture et l'ameublement au quatorzième et surtout au quinzième siècle s'enrichissent d'ornementations nouvelles comme le cuir décoré par gaufrages ou estampage, qui devint un des plus beaux ornements de la décoration intérieure. On s'en servit principalement pour remplacer les tapisseries pendant la saison chaude : « Cuirs à estandre ès chambres, en temps d'esté » disent les inventaires du duc de Bourgogne. En 1416, Isabeau de Bavière envoyait chercher *six tapis de cuirs servans par terre*. A cette

[1] Guillebert de Metz, *Descript.*, p. 67, 68. Il décrit d'autres grands hôtels de première importance.

même date le duc de Berri possédait un grand cuir rouge, armorié à plusieurs écussons de gueules, à trois bandes d'argent entourant l'écu de Castille; c'était un de ces cordouans d'Espagne, particulièrement estimés, et qui ont longtemps donné leur nom aux tentures de cuir, dites de Cordouans. N'était-ce pas un beau luxe que ces cuirs de tentures peints de motifs répétés, rehaussés de gravures au fer chaud, dont les colorations étaient des plus brillantes, et les fonds le plus souvent d'argent ou d'or (apparence qui s'obtenait au moyen d'un vernis coloré passé sur l'argent), dont les arabesques et ornements tranchaient en tons vifs sur ce dessous brillant : ce genre d'or devait se développer beaucoup encore au siècle présent, et figurer parmi les riches décorations des appartements de Catherine de Médicis.

Le luxe de la très-haute aristocratie atteint à la même époque à une richesse, à une variété qui dépasse encore ces splendeurs par une accumulation extraordinaire d'objets précieux.

Toute une féodalité princière ruisselle de pierreries, entasse les bijoux et orfévreries dans d'incomparables trésors, comme celui de Charles V. Ce luxe est porté au comble de l'élégance et de l'excès avec les ducs d'Anjou, d'Orléans, de Berri, avec la puissante maison de Bourgogne, qui déploie un faste supérieur à celui des plus grandes monarchies.

A la fin du quatorzième siècle, l'esprit féodal reprend force sous les Valois à la faveur des guerres; il provoque de funestes créations d'apanages, et fonde au profit des branches diverses de la famille royale, une

féodalité nouvelle, aussi embarrassante, a-t-on dit, pour Charles VI et Louis XI, que la première l'avait été pour Philippe le Bel.

Mais avant que ce grand fait ne se soit accompli, le luxe des princes et des ducs prend un caractère et des proportions véritablement inouïs.

On peut douter, par exemple, qu'il y ait rien dans le monde du moyen âge qui dépasse ce qu'indiquent de richesse, de luxe, d'art, la notice des émaux, bijoux et objets divers, exposés dans les galeries du musée du Louvre, par M. le comte L. de Laborde, et l'inventaire même de l'argenterie du duc d'Anjou (1360-1368).

Cet inventaire de la vaisselle du duc Louis d'Anjou, outre le nombre, la nature et la valeur des objets, offre la plus frappante démonstration de l'alliance de l'art et de l'industrie au moyen âge, sur laquelle nous reviendrons dans une étude d'ensemble et plus complète.

Sur les plus vulgaires ustensiles, sur les salières, les pots, les hanaps, on voit des ciselures et des compositions en bas-reliefs. Beaucoup de ces objets sont ornés de groupes de figures ou d'animaux, décorés de nielles ou émaillés. Rien qui ne soit art dans une telle fabrication. Une libre variété, une remarquable fantaisie individuelle brillent dans ces spécimens de luxe décoratif. On y trouve extrêmement peu de types établis pour ainsi dire une fois pour toutes et reproduits d'une manière uniforme, ou même diversifiés d'une façon seulement accessoire et secondaire. Point de genre, mais pour ainsi dire des *individus*. Chaque objet constitue comme une production isolée de l'artiste infatigable et fécond, qui recommence toujours au lieu de se copier lui-même et à plus forte raison de copier autrui[1].

Voyez les magnifiques, et à dire le vrai, peu commodes gobelets d'argent du duc d'Anjou, sans pied, portés par trois lions et ornés d'autres animaux qui ne contribuent pas à en alléger le poids. Ces gobelets ne sont pas faits sur un patron uniforme. Chaque convive a sa coupe, couverte de reliefs et d'émaux. Les unes sont moins riches que les autres, mais toutes sont dignes de figurer dans un musée.

Tel ornement jette en outre un trait de lumière sur les mœurs. Regardez tels de ces objets, par exemple cette salière si artistement ornementée; quel est cet accessoire, qu'on appelait alors *languiers* ou *épreuves?*... La crainte du poison s'y décèle. Elle avait amené les princes à obliger leurs maîtres d'hôtel à faire *épreuve* de tous les plats. Mais quoi? Le maître d'hôtel ne risquait-il pas d'être trompé le premier et inutilement sacrifié? On croit pouvoir conjurer de telle autre manière la menace du poison... Une coupe fabriquée avec les cornes du rhinocéros, dites de *licornes*, ou l'ongle de griffons, était censée en dénoter la présence. L'autre moyen de s'en préserver était la *langue de serpents* mise en contact avec ces substances vénéneuses; une contraction soudaine en avertissait : de là l'usage d'en garnir les *salières*, qui sont alors de grandes pièces d'orfévrerie.

Ainsi tels accessoires du luxe servent aussi à peindre

[1] C'est ce qui ressort très-bien de l'inventaire des joyaux de Louis, duc d'Anjou, publié par M. le comte L. de Laborde, et des observations qu'il y a jointes. — Voir aussi sur ce sujet Mérimée, *Mélanges historiques et littéraires*.

une époque. Mœurs et croyances s'y reflètent par ces traits particuliers, qui se trahissent à leur insu dans des témoignages irrécusables. L'absence de certains objets n'y sert pas moins que la présence de certains autres. Par un de ces contrastes que j'ai signalés déjà, au milieu de ce somptueux service des tables, on n'avait pas l'idée, même à Paris, même à la cour, de se servir de fourchettes. Les plus fastueux seigneurs mangeaient avec leurs doigts comme les héros d'Homère, ou comme on le fait encore en Orient[1].

Revenons à Paris, dont aussi bien nous nous sommes peu écarté en parlant de ces magnificences princières. Voyons maintenant comment le luxe en général y avait ses moyens d'approvisionnement, non pas seulement dans des boutiques, mais dans une grande halle, dite

[1] La première mention qu'on rencontre de cet ustensile, passé aujourd'hui dans la catégorie des choses de première nécessité, se trouve dans un inventaire d'Édouard Ier d'Angleterre à la date de 1297, et encore ce monarque ne possédait-il qu'une fourchette. La reine Clémence de Hongrie, en 1328, avait trente cuillers et une fourchette; Jeanne d'Évreux avait soixante-quatre cuillers contre une seule fourchette. La cause de cette anomalie apparente nous paraît avoir été fort bien expliquée. « On ne se servait pas alors des fourchettes pour manger la viande, la volaille ou le poisson. Elles étaient exclusivement réservées à des usages plus délicats, à manger certains fruits par exemple. Ainsi l'on trouve dans l'inventaire de Pierre Galveston, favori d'Édouard II, qu'il possédait trois fourchettes *pour manger poires*. Un peu plus tard, Charles V alla jusqu'à la demi-douzaine : trois fourchettes d'argent et trois dorées. Mais à quoi servaient-elles? A faire des grillades de fromage au sucre. A la fin du siècle, la duchesse d'Orléans en avait une, dont elle se servait pour manger des rôties au vin, et le duc de Bourgogne en avait une autre en cristal emmanchée d'or, avec lequel il mangeait des fraises. Les fourchettes devinrent peu à peu moins rares; mais il se passa bien encore deux siècles avant qu'elles entrassent dans les usages ordinaires de la table. » (De Lasteyrie, *Histoire de l'orfèvrerie.*)

des Champeaux, dont les contemporains parlent comme d'un bazar de merveilles. Avec quelle admiration en parle encore Jean de Jandun! Il déclare « qu'il faudrait la visiter tous les jours pour satisfaire sa curiosité », et il s'amuse à en tracer une description agréable et vive, véritable nomenclature des industries de luxe à cette époque : « Dans les salles inférieures, ce sont des quantités innombrables de draps, plus beaux les uns que les autres, » de fourrures, de soieries, d'étoffes faites de substances inconnues, ou dont Jean de Jandun ignore le nom latin. La partie supérieure de l'édifice forme une immense galerie, où sont exposés tous les objets qui servent à l'habillement ou à la parure : couronnes, tresses, bonnets, peignes, besicles (*specula*), ceintures, boucles, bourses, gants, colliers, etc. Les imagiers, les armuriers, les orfèvres, les parcheminiers, les écrivains, les enlumineurs, les relieurs fixent tour à tour les regards des passants. Arrêtons-nous comme ces curieux devant les livres. Ce luxe se sécularise en effet comme les autres sous les formes jusqu'alors renfermées dans les couvents. La miniature devient profane; l'enluminure des manuscrits cesse d'être uniquement occupée à orner des missels et des évangéliaires pour l'Église, et même des livres d'heures pour les fidèles; elle se fait laïque, au point qu'on ne distingue plus guère dans le choix des livres. Cette transformation avait commencé au treizième siècle. On a de cette époque même un certain nombre de manuscrits, très-peu religieux, où les choses sont peintes avec la même liberté qu'elles étaient dites. La miniature s'applique à des livres de science,

comme le *Trésor* de Brunetto Latini. Sous ces deux formes d'art laïque et d'art religieux, les riches et les princes à Paris aiment à se faire honneur de ces délicats produits pleins des plus exquises recherches. Et pourtant, ne nous y trompons pas, le livre lui-même n'en restait pas moins au quatorzième siècle l'objet d'un commerce restreint, et il en fut ainsi au quinzième jusqu'à l'imprimerie, qui le multiplia sans tuer la riche ornementation des belles éditions. De vrais artistes, les Van Eyck, les Clouet, les Fouquet, ne dédaignaient pas l'enluminure. Si le prix du livre reste extraordinairement élevé, il n'y a pas lieu de s'en étonner, il faut payer la matière souvent précieuse, comme l'art presque toujours exquis : même plus simple, le livre représente des milliers d'heures de travail, et de quel travail! Une Bible coûte alors 50 livres. On vend un Saint Chrysostome 300 livres, un Saint Augustin 1000 livres, etc.[1]. Une preuve de la rareté du livre, qui le fait rechercher seulement par quelques riches d'un esprit plus cultivé, éclate dans ce fait singulier que l'on comptait huit libraires seulement à Paris, à la fin du treizième siècle, et il n'en restait plus que trois en 1313, qui ne faisaient que végéter! La femme d'un de ces libraires exerçait le commerce de fripière, et les deux autres libraires cumulaient avec leur profession le commerce de vin qui dès lors allait beaucoup mieux. La librairie formait pourtant une corporation avant la fin du siècle, grâce à la protection de l'Université. Mais le luxe des livres, en raison même du petit nombre d'amateurs, exigeait une sécurité que ces temps de troubles civils ne laissaient pas s'établir longtemps à Paris, et il succombait au quinzième siècle, pour ne trouver d'abri que dans les universités et dans les abbayes. En France ce beau luxe est surtout redevable aux princes. Saint Louis avait formé sa bibliothèque de la Sainte-Chapelle, où il venait lire lui-même et qu'il ouvrait aux savants : précieux dépôt, rempli de beaux manuscrits, et dispersé après sa mort pour être réparti entre plusieurs monastères. Charles V avait fait davantage encore. Il réunissait dans une bibliothèque permanente, qui occupait une tour de son palais, près d'un millier de volumes de littérature sacrée et profane. Dispersée aussi, puis reformée, réorganisée, complétée par les rois, depuis Louis XI jusqu'à Henri IV et ses successeurs, cette bibliothèque est le vrai germe des bibliothèques dites royales, abondantes autant que magnifiques. Ces réunions d'ouvrages utiles et de splendides chefs-d'œuvre d'édition et d'enluminures sont devenues les vastes établissements publics, qu'entretient aujourd'hui dans tous les grands pays l'État substitué au rôle d'une royauté protectrice.

[1] Monteil, *Quatorzième siècle*, t. II, p. 287.

On vient de voir ce qu'était le luxe à Paris au quatorzième siècle. Il est évident que ce genre de progrès avait devancé presque tous les perfectionnements de l'utile. Les nouveaux faubourgs avaient seuls de l'air, du jour, et des espaces suffisants. La mortalité se déployait impitoyable à Paris au milieu de ses splendeurs naissantes. Elle était, d'après certains calculs, de plus du tiers de celle d'aujourd'hui. La sûreté ne régnait pas plus que

la salubrité. On lit dans un avis ou *advisement* adressé à Philippe de Valois par Engelin Balerin : « Votre ville de Paris est mauvaisement gardée de jour et de nuit; il est chose vraye qu'il y a peu de jours que l'on n'y tue hommes ou que l'on n'y fasse tout plein de malfeçons, et ce par le défaut de votre prévost, de vos sergents et de votre guet, tellement que tout l'argent qu'ils ont de gages est tout perdu; car il n'y a petit ni grand qui ne porte couteau ou épée et vont tous armés. »

Le quinzième siècle devait peu changer au Paris du quatorzième dont Guillebert de Metz place l'apogée en 1400. Ensuite viennent les pilleries des Anglais et les guerres civiles. La description par Artesan du Paris du quinzième siècle prouve que la ville s'était peu modifiée. Elle devait rester, à travers toutes les vicissitudes, la capitale du luxe en France, comme elle l'était déjà de l'intelligence pour l'Europe entière. Le luxe, en ces temps calamiteux, a plutôt fait au reste de réparer ses brèches que la prospérité de se rétablir, ce qu'il est facile d'expliquer par le caractère éminemment aristocratique de l'état social, où les grands se jettent dans le faste et les jouissances avec fureur, et ne manquent jamais de ressources pour ce genre de dépenses. J'ai comparé d'une manière générale le moyen âge à l'Orient par certains côtés. Eh bien! notre vieux Paris ressemble lui aussi un peu à ces villes de l'Orient, luxueuses et misérables, comme le Caire, comme Smyrne, avant l'invasion des Européens, comme Brousse et Alep, comme Damas encore de nos jours. Dans ces villes de l'Orient que voyait-on et que voit-on encore? D'un côté, des quartiers marchands, divisés par corps de métiers, et dont les maisons, pressées les unes contre les autres, se dressent sur la rue avec leurs boutiques richement garnies et bruyamment animées. D'un autre côté est le quartier aristocratique, dont les rues sont bordées de murs crénelés, qui forment l'enceinte des somptueux hôtels; de hautes maisons ouvrent à peine sur les passants quelques jours curieux et menaçants; derrière ces murs est le luxe, mais dans les rues mêmes est la misère en permanence. La ville s'anime quand on aperçoit le cortége brillant d'un seigneur qui sort ou qui rentre; puis tout rentre dans le silence, et avec la nuit reviennent une obscurité épaisse et les embûches des voleurs.

Ce Paris du quinzième siècle, ce Paris des premiers Valois, commence à peine à connaître certains genres de luxe dont nous ne séparons plus l'idée des capitales. Celui des équipages n'existe guère sous Charles VI, sous Charles VII, sous Louis XI; il se montrera à peine au seizième siècle. Ce que Paris voit se développer, c'est la *circulation* des belles montures qui ne cesse guère de s'accroître au quatorzième et au quinzième siècle. C'était un genre de luxe porté fort loin dans certaines cours comme celle des ducs de Bourgogne[1]. Le cheval du sire de Lalain, aux joûtes de 1445, paraît tout couvert de damas gris, suivi de quatre chevaux, ornés de velours noir, chargés d'orfévrerie dorée et argentée « et avoient les dits chevaux, chenfreins d'argent, dont issoit (sortait) une longue corne, tenant au front à manière de licornes, et furent celles ornées d'or et d'argent ». A l'entrée de Louis XI à Paris,

[1] Olivier de la Marche, liv. I, ch. XVI. — V. aussi Chron. de Georges Chastellain.

en 1431, les seigneurs qui l'accompagnaient déployent une grande magnificence en ce genre. « Pour honneur lui faire en la dite entrée, dit le chroniqueur Jean de Troyes, avoient de moult belles et riches houssures dont leur chevaux étaient couverts, lesquelles houssures estoient de diverses sortes et façons, et estoient les unes d'icelles de fin drap d'or, fourrées de martre zibeline, les autres de velours, fourrées d'hermine, de draps de damas, d'orfévreries, etc. »

Nous sommes encore bien loin du temps où les équipages, devenus moins rares, prendront dans la capitale la forme et le nom de *carrosses*, mot dérivé de l'italien.

« Du bruit de sa carrosse importunant le Louvre, »

dira, au commencement du dix-septième siècle, le poëte Théophile.

Ainsi il faudra deux cents ans encore pour que la richesse nobiliaire et bourgeoise commence réellement à étaler ce genre de luxe, si particulièrement désagréable à la foule envieuse!

Au quatorzième siècle, et presque toujours même aux deux suivants, les personnages riches vont à cheval dans les rues de ce Paris, qui connaît leur visage et les désigne par leur nom. Les magistrats se rendent au palais montés sur leurs mules. Les femmes les plus brillantes de la cour, les reines mêmes et les princesses, se rendent aux cérémonies religieuses, montées sur des haquenées blanches. La magnificence des chevaux et des harnais est une des splendeurs de ces temps. Mais on doit regarder

comme un luxe tout moderne l'usage des voitures somptueuses pour les solennités, usage qui devait prévaloir plus tard jusque dans les habitudes de tous les jours.

On peut juger des progrès du luxe civil en France par ceux de Paris, progrès conformes à l'état social, qui nous fait voir en haut une féodalité de princes, au centre un tiers état, dont le sommet s'élève de plus en plus au niveau de la noblesse.

Avec la centralisation qui grandit se forme une vraie capitale. Elle résume le luxe civil sous des aspects multiples : édifices superbes au dehors, somptueusement ornés au dedans, jouissances raffinées de toute sorte qui se répandent, travaux et plaisirs intellectuels, qui prennent la forme d'écoles, de spectacles, etc. Le tableau est loin d'être achevé. Nous en avons montré en quelque sorte les grandes lignes qui se dessinent, il nous restera à en voir les nouveaux développements.

Nous verrons aussi comment la question du luxe devient, au quatorzième et au quinzième siècle, une question sociale et politique de première importance, qui commence à mettre en présence le riche et le pauvre dans nos grandes cités.

Mais nous avons tenu à le dire, et nous insistons sur cette pensée en terminant ce chapitre : le quatorzième siècle, dont nous avons encore à nous occuper, et le quinzième n'en ont pas moins, malgré leurs vices, rendu des services éclatants à l'humanité. Nous n'hésitons pas à appliquer à tous les ordres d'idées, à toutes les inventions d'utilité ou de luxe de cette époque, fondements des perfectionnements qu'en tireront les âges ultérieurs, ce qu'on

a pu dire des découvertes de la navigation dans les mêmes temps. Lorsque, dans le commencement du quinzième siècle, les vaisseaux portugais s'avancent jusqu'à l'île de Madère, et regardent comme le premier point d'une terre nouvelle ce dernier terme des navigateurs de l'antiquité, on pressent Vasco de Gama, qui ouvre la route des Indes, on peut même pressentir déjà Christophe Colomb. Il est certain que les efforts des hommes qui l'ont précédé ont préparé son œuvre. Il en est ainsi de ces siècles qui inaugurent, préparent, annoncent la civilisation moderne. La civilisation au quatorzième et au quinzième siècle a beaucoup de ces commencements-là, signes qui présagent l'avenir. Assurément les grandes découvertes du dix-huitième et du dix-neuvième siècle forment dans l'ordre scientifique et industriel comme un monde inconnu, plus grand et plus extraordinaire encore que ces terres qui vinrent ajouter pour nous, grâce au siècle et au génie de Colomb, comme une autre moitié à notre planète. Mais le quatorzième et le quinzième siècle ont frayé la route. Même dans l'impur limon qui les cache trop souvent à nos yeux, les germes de toutes les nouveautés fécondes fermentent. Le moyen âge lui-même semble disparaître au milieu de ces progrès, tué par un esprit nouveau, esprit de légistes, de gens d'affaires. On doit avouer que ce qui le tue lui est supérieur pour le progrès social, sans le valoir toujours moralement. Il y a trop d'égoïsme dans les mobiles, trop d'inique brutalité dans les moyens. Cependant le droit se fonde, la science s'affranchit, l'art s'émancipe, l'industrie se développe, et, pour tout dire d'un mot, la civilisation avance.

CHAPITRE II

DÉCADENCE MORALE, PROGRÈS CIVIL ET MATERIEL

I

ALTÉRATION DU CARACTÈRE NATIONAL ET CORRUPTION SOCIALE PAR LE LUXE — AVÈNEMENT DE LA PUISSANCE DE L'ARGENT

En reconnaissant les progrès accomplis par la civilisation au quatorzième et au quinzième siècle, nous avons été frappé des symptômes de profonde altération morale qui se manifestent. L'idéal chrétien s'abaisse, et la saine et pénétrante influence de la morale évangélique fait place aux appétits matériels; elle ne perd pas tout son empire sur la masse humble et vouée à d'obscurs travaux; mais trop souvent, dans les hautes classes, cette séve généreuse paraît desséchée, flétrie, par cet esprit de cupidité et de sensualité qui enfante les basses œuvres et les actes violents. Il en est de même aussi de la morale naturelle, humaine, universelle, qui ne dépend pas d'un dogme religieux, qui éclaire tout homme, qui inspire les idées communes de justice, d'équité, d'honneur. La même éclipse semble l'attein-

dre. Le vice n'eut à aucune époque moins de scrupules, le crime moins de repentir. Lors même que le mal ne se produit pas brutalement, il semble que les sentiments délicats qui forment comme la fleur de la nature humaine se soient comme épaissis, qu'une lourde vapeur s'élève du fond des cœurs appesantis. Ce qui est léger, vif, fin, disparaît à peu près même des lettres, sauf dans quelques livres qui réagissent et protestent contre cette langueur mortelle par un mysticisme exalté. Cette révolte ou plutôt cette domination de la matière, où n'est-elle pas dans la seconde moitié du quatorzième siècle et dans presque tout le quinzième? Que de désordres dans la vie privée! que de voies tortueuses et de voies de fait dans la politique! que d'engagements hypocritement éludés ou insolemment foulés aux pieds! Plus on voit ce qui fait agir les personnages en vue qui remplissent la scène politique d'une agitation souvent confuse et stérile, plus on est frappé de cet abaissement. La chevalerie peut conserver ses formes, son vocabulaire, instituer des cours d'amour; l'âme lui manque, et les hommages affectés qu'elle rend aux femmes, ne sont plus guère que le masque d'une impudeur effrontée. Les passions elles-mêmes perdent ce qui leur donne parfois une sorte de grandeur. L'ambition se tourne en cupidité : l'amour du pouvoir cache l'amour des richesses. Le luxe se corrompt comme le reste. Il excite d'insatiables convoitises. Il cesse au quinzième siècle d'être fidèle au goût, tombe dans le bizarre, dans l'extravagant, dans un véritable délire de modes indécentes autant que fastueuses.

Ce n'est plus un mal de surface. Ce luxe malsain et ces appétits furieux altèrent jusqu'au fond des mœurs. Les hautes classes entrent dès lors dans la voie de perdition qui les conduira jusqu'à la catastrophe finale. Les défauts du caractère national se prononcent et semblent se fixer. La nation devient légère, frivole, à l'exemple de ses chefs. Elle contracte, sous les premiers Valois, l'habitude de s'amuser au milieu de tous les revers de la fortune. Prendre gaiement l'adversité, danser sur les ruines, remplir de distractions vaines, de solennités bruyantes et pompeuses, l'intervalle ou la durée même des révolutions et des guerres, devient un trait du caractère national. Le roi Jean vaincu, humilié, veut encore du luxe et des plaisirs pour amuser sa captivité et se consoler de sa défaite; la nation fait comme son roi; elle est en fête sous le coup des plus cruels désastres.

La passion du faste et des jouissances joue un rôle énorme même dans la recherche du pouvoir. Ces princes en sont comme enfiévrés. Leurs félonies s'expliquent souvent par cette passion. Les séditions, les jacqueries ont dans ces excès leur prétexte et leur point de départ.

Une chose évidente, c'est que la vieille société n'est plus, j'entends la vraie société du moyen âge. Cette société souillée de vices et de crimes, mais pleine de grandeur, de foi, et féconde en œuvres sérieuses, elle s'évanouit dans la frivolité sceptique et dans les préoccupations d'un matérialisme inconnu aux générations précédentes.

Ce passé qui achève lentement de mourir n'en a pas

moins de fort brillantes apparences. La chevalerie a plus d'éclat extérieur que jamais. Elle est le plus splendide des spectacles, une éblouissante parade. Elle sent le roman déjà, et enfante en effet toute une littérature romanesque. Au contraire, les germes de l'avenir représentés par de fortes et modestes classes poussent obscurément. Il en est ici, semble-t-il, un peu comme de ce qui arrive pour la végétation. Belles sont les feuilles des chênes ; sous le soleil de l'automne un peu plus tard, elles vont se flétrir pour tomber par le travail de la sève au printemps. Le quatorzième et le quinzième siècle ressemblent à cet automne splendide de la féodalité chevaleresque qui s'éclaire de derniers et magnifiques rayons. Plus on avance, plus le froid se fait, plus elle se dessèche, jusqu'à ce qu'elle jonche le sol de ses débris, par le secret travail qui fermente et appelle à la vie une société nouvelle pleine d'exubérante jeunesse.

Ces moments de transition, qui se mesurent par de longues périodes, ont toujours quelque chose d'ingrat. Le quinzième siècle est l'âge ingrat de l'histoire de France. Même ces nouveautés fécondes, dont nous saluons l'aurore, industrie, propriété, sciences, inventions, n'apparaissent pas sans mélange. Les phénomènes humains n'ont jamais la pureté des phénomènes de la nature. Ces végétations sociales sont toujours mêlées de sang, souillées de fange. Le ferment de la société qui commence est l'intérêt. Il n'a pas la beauté idéale de ce haut principe de moralité, encore sublime et pur, même au contact des réalités qui l'ont plus d'une fois déshonoré et des apparences hypocrites auxquelles il servit de voile. Donnons ici à l'intérêt un nom plus philosophique et plus noble ; appelons-le le droit. Le droit, je persiste à le dire, est moins sublime que le devoir. Il est personnel. Il est le contraire de l'abnégation.

Reconnaissons-le sans hésiter : un des grands mobiles et un des agents les plus puissants de l'industrie et du commerce qui se développent à cette époque, c'est l'or. Il offre bien des rapports avec le travail, et combien aussi avec le luxe ! Poëtes et philosophes se sont chargés de le maudire. C'est l'éternel sophisme qui ne voit en tout que l'abus, non l'usage. On a pu tout nier ainsi. L'or doit être plus qu'amnistié, il est le métal vraiment précieux ; précieux, dis-je, par les services autant que par la valeur. L'instrument d'échange qui, sous un si petit volume, condense une valeur immense, parut dès le quinzième siècle donner des ailes au commerce. Souple, agile, il aida l'industrie à produire ses œuvres, il fut prêt à prendre toutes les formes, portant la fertilité dans les plaines, c'est-à-dire dans les classes moins élevées, après avoir fécondé les sommets. Niveleur puissant et méconnu, il contribua à ôter à la propriété son caractère de privilége pour la rendre mobile et divisible. Immenses bienfaits ! — Nierai-je le mal? Il se révèle au quatorzième, au quinzième, au seizième siècle, destiné à ajouter de nouveaux flots du précieux métal. La tentation s'attache à ce Protée que la volonté subjugue, que l'habileté sait surprendre, qui se change à la minute en plaisirs, en jouissances, en luxe, ne laissant jamais en souffrance le désir impatient. La propriété foncière résiste par sa masse et

sa lourdeur à ces prises de possession soudaines; elle n'a pas non plus de ces séductions de sirène; son fort attrait tient plus à ce qu'il y a d'intime dans l'homme et dans la famille, il n'a rien de cette ivresse. La terre donne le temps de la réflexion à celui qui veut s'en défaire pour l'échanger contre quelque folle satisfaction. L'or glisse, échappe. L'or, ce sera le travail facilité, multiplié, l'instrument d'émancipation et de fécondité, mais comment l'oublier? ce sera le jeu aussi, avec le jeu, ce sera le luxe, et quel luxe! Mobile, changeant incessamment de formes et de mains, accomplissant mille révolutions rapides dans les situations, un perpétuel va-et-vient dans les fortunes.

Il est certain que ce grand moyen du luxe et des transactions, fait son apparition sur la scène et tient une place inconnue à ce degré jusqu'à ce moment de l'histoire. Il est l'objet du négoce et des navigations lointaines. Il devient le but insensé de l'alchimie, folle et crédule superstition de la religion nouvelle. Cet illuminisme de la matière crée de nouveaux mystiques, les mystiques de la richesse. La religion catholique elle-même se ressentira de cette superstitieuse puissance attribuée à l'or. Des hommes en viendront à croire que l'or peut racheter les péchés qu'il aide à commettre, payer la miséricorde divine. Christophe Colomb, si honnête, si désintéressé, écrira en toute naïveté, pour rehausser encore sa découverte, ces lignes singulières, adressées au roi d'Espagne : « L'or est chose excellente. Avec de l'or, on forme des trésors. *Avec de l'or, on fait tout ce qu'on désire en ce monde. On fait même arriver les âmes en paradis*[1]. » Plutus, maître de ce monde, prétend l'être de l'autre : la vente des indulgences n'est pas loin.

L'or tient une place énorme sous Philippe le Bel dans toute la politique du règne. Le luxe des Ordres religieux, militaires donne prétexte, parmi d'autres accusations, à les proscrire et à les dépouiller. Les âpres et cruelles persécutions, qui appellent la pitié sur le fameux Ordre du Temple, ne le justifient pas lui-même de ses fastueux excès et de cette recherche immodérée des richesses. Philippe persécute et ménage tour à tour les Juifs exposés à ces mêmes alternatives sous les règnes suivants. Destinée singulière de ce peuple, exploité par les emprunts que lui font les princes prodigues, spolié par des confiscations sous des prétextes menteurs! Il va pourtant s'enrichissant toujours par l'exclusion même de toutes les carrières qui le force à se réfugier dans l'industrie, le négoce, la banque, et à y confiner son génie; qui pourra lui disputer la spécialité du commerce d'argent, des prêts? La loi de Moïse les lui permet envers l'étranger, tandis que l'Église interdit tout prêt à intérêt. Le Juif, tout en venant en aide aux prodigues, créera le crédit, une des grandes choses des temps modernes.

L'altération des monnaies prend à la même époque des proportions inconnues, et son rapport avec les profusions et les dépenses du luxe n'est pas moins frappant. C'est la seule pierre philosophale que l'alchimie de ce temps ait su découvrir, alchimie d'hommes politiques

[1] Lettre à Ferdinand et Isabelle après son quatrième voyage.

aux abois qui, faute de trouver l'or et l'argent à volonté, en multiplie le signe par l'alliage, et ment sur la valeur intrinsèque, autorisant la banqueroute par la signature, c'est-à-dire par l'effigie du prince. La fabrication de la fausse monnaie devient un monopole royal. Un tel abus dure jusque vers la fin de la monarchie. Ce scandale et cette ruine des perpétuelles altérations du numéraire, à quelles causes les attribuer? A la guerre sans doute, mais, nous le répétons, et les contemporains ne s'y trompent pas un seul instant, non pas moins aux prodigalités fastueuses.

Aux mêmes besoins dispendieux se rattache une vraie révolution dans les procédés d'administration financière. Le fermage des impôts fut créé, expédient au service du luxe royal. Mesure peut-être difficile à éviter dans l'état imparfait des moyens d'administration financière, mais cause infaillible de prodigalités. Les princes puisèrent à pleines mains dans l'emprunt ostensible ou caché, et on verra d'un autre côté se développer le luxe des fermiers généraux. Les gaspillages deviendront tels que le peuple payera sous Louis XIV le double de ce qui entrait dans les coffres de l'État. Faire de l'argent, *per fas et nefas*, en sachant donner des couleurs plus ou moins spécieuses à des mesures contraires à la justice, c'est la grande occupation du règne de Philippe IV, signalé pourtant par de grands progrès du droit civil. Mais la violence déborde ici sous les formes les plus brutales. En même temps que des mesures d'organisation, conformes aux maximes d'un droit plus rationnel, sont adoptées au grand avantage de l'avenir, le pouvoir cupide commet des actes de véritable brigandage. Pressé

de besoins d'argent, il fait arrêter les banquiers toscans, Biccio et Musciatto dei Francesi, chargés des recouvrements des tailles et autres impôts; ils sont jetés dans un cachot, accusés de prêts à usure. Le même traitement indigne est infligé par un coup de surprise, à tous les marchands italiens, qui faisaient alors en France presque tout le haut négoce. Ils se rachetèrent à prix d'or, mais la plupart quittèrent la France, au très-grand préjudice de l'industrie. Nous admirons en ce moment la grandeur de l'État, la puissance de la maison royale, l'étendue du royaume de France, objet de respect et d'admiration universels. Le revers de la médaille, la triste rançon de ces grands et beaux résultats, c'est la fiscalité. Elle alourdit sa main et ses exigences. La taille arbitraire est restaurée, perçue avec une tyrannie qui lui fait donner le nom de *maltote*, *male levée*, *malè tolta*, ou mauvais impôt. Le lien entre de dévorantes dépenses et ces abus de fiscalité est visible. Tantôt il faut solder l'arriéré, tantôt c'est au présent qu'il faut pourvoir. Le mal ne fera que s'accuser à mesure que la monarchie deviendra plus absolue. On verra se marquer le rapport du luxe avec des institutions funestes et désastreuses. Pour les besoins d'argent et les expédients, ce règne mémorable peut être considéré comme un point de départ, comme une ère qui s'ouvre par des excès, dont le procès des Templiers est le plus dramatique épisode, mais un épisode lié à une pièce c'est où tout se tient, et dont la question d'argent reste le nœud.

Ce règne, quoique le roi lui-même ait peu de besoins, n'en est pas moins un moment de grand luxe. Philippe

Le Bel contribue à embellir Paris par de grands travaux, comme les quais de Nesle et de l'Horloge, comme l'agrandissement du Palais, accru de la tour de l'Horloge, décoré des statues des rois qui ornaient la grande salle, et qui excitèrent l'admiration jusqu'à leur destruction en 1618. Le Louvre, Vincennes, Villers-Cotterets, se ressentent aussi des munificences du prince. Il a beau vivre lui-même en roi politique au milieu des docteurs et des gens de justice, ses frères donnent le ton au luxe, et le grand élan de la richesse seconde ce mouvement dans toutes les classes, d'une façon qui frappe tous les yeux. On le remarque pour les maisons, les tables. Les toilettes s'étalent orgueilleusement. Aussi les édits somptuaires prennent une importance qu'ils n'avaient pas eue encore. Il n'y a pas lieu de s'en étonner en présence d'abus d'une réelle gravité; mais la loi, outre le tort qui était celui de l'époque, d'usurper sur la liberté privée, s'attaque à certains signes extérieurs de la richesse, point ou à peine blâmables le plus souvent. Elle se propose parfois plutôt d'arrêter les usurpations du luxe bourgeois que de combattre le désordre des mœurs. La bourgeoisie enrichie s'était hâtée de marquer son importance, comme de satisfaire ses goûts, en se couvrant avec profusion d'étoffes de soie et de bijoux. C'était un spectacle qui étonnait dans toutes les villes importantes, en France, dans les Flandres, partout où le commerce possédait de grands centres. L'épouse de Philippe le Bel, témoin à Gand et à Bruges de ce déploiement du luxe féminin, s'écriait avec colère : « Je croyais être seule reine, et j'en vois ici par cen-

taines[1] ! » Ce cri, combien de grandes dames, qui n'avaient pas l'esprit sérieux et les vertus de Jeanne de Navarre, le répétaient avec une jalouse indignation ! Un tel luxe, étalé par des marchandes bouffies d'orgueil, n'était-ce pas un scandale ? Il portait atteinte à la hiérarchie. C'était au roi de mettre bon ordre à un pareil renversement ! Le roi ne demanda pas mieux, mais à condition de frapper aussi sur les nobles.

Les célèbres ordonnances somptuaires de Philippe le Bel, lorsqu'elles atteignent le luxe nobiliaire, sont en effet conformes à la politique royale. N'est-on pas tenté en revanche de s'étonner de ce qu'un tel prince se montre si sévère pour le luxe bourgeois, lui, qui accorde des lettres d'anoblissement à des bourgeois importants, comme Philippe le Hardi en avait donné le premier l'exemple en anoblissant un orfèvre de Paris? Les légistes qui l'entourent n'appartiennent-ils pas à cette bourgeoisie dont ils défendent les prérogatives, étendent les droits, cherchent à resserrer l'alliance avec la royauté? Humilier les nobles ne coûte guère à celui qui établit un parlement sédentaire devant lequel il les force à porter leurs différends, mais ces rigueurs contre la bourgeoisie

[1] On n'a que trop souvent à regretter dans l'histoire du luxe l'influence fâcheuse exercée par les femmes. On doit d'autant plus rendre hommage au rôle bienfaisant de la reine Jeanne de Navarre. « Elle seconda souvent le roi Philippe soit dans ses efforts pour mettre un frein aux folles dépenses de sa cour, soit dans l'appui qu'il accordait aux lettres... Cette reine qui tint, selon Mézeray, tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles, par le cœur, également belle, éloquente et généreuse, demanda à Joinville son *Histoire de saint Louis*, fit traduire du latin le *Miroir des dames* et fut la fondatrice du célèbre collége de Navarre. » (Victor Leclerc, *Histoire littéraire de la France au quatorzième siècle*, 1re partie.)

riche, ne semble-t-elle pas au premier abord une contradiction? Aussi est-il difficile de ne pas croire que ces rigueurs n'aient pas été une concession faite à la vanité nobiliaire et aux réclamations de l'aristocratie, outre que les légistes, s'inspirant des idées romaines, devaient se montrer hostiles au luxe en général, consolés par la satisfaction d'avoir à le réprimer chez les nobles, du regret de le punir chez les bourgeois qui imitaient la noblesse. L'idée de la hiérarchie des ordres était prise au sérieux. Ni le roi ni ses conseillers ne voulaient confondre les rangs, abolir les distinctions; il ne faut pas en un mot les faire plus révolutionnaires qu'ils ne furent. En réalité, ces édits somptuaires frappent le luxe bourgeois de toutes les façons. Elles atteignent la table où triomphait la bourgeoisie opulente. Les ordonnances la réduisent au plus médiocre ordinaire : « deux plats, trois plats au plus quand c'est fête, avec le potage au hareng pour les jours de jeûne, et non compris le fromage. » Elles atteignent non moins durement la toilette. On se figure la douleur et l'indignation des dames de la bourgeoisie, voyant éclater pour ainsi dire de tels interdits : — « Nulle bourgeoise n'aura char. — Nulle bourgeoise ne portera vair ni gris, ni hermine, et se délivrera de ceux qu'elle a, de Pasques prochaines en un an. Elle ne portera ni ne pourra porter or, ni pierres précieuses, ni couronne d'or ni d'argent. Nulle damoiselle, *si elle n'est chastelaine*, n'aura qu'une paire de robes par an[1]. » Dure prescription, aggravée encore par la fixation du prix, limité à

[1] *Ordonnances des rois de France*, t. I, p. 324 et 541.

douze sols tournois l'aune de Paris, *pour les bourgeoises de condition ordinaire*, et à seize sols, pour celles de condition plus relevée. Quant aux étoffes précieuses et aux belles fourrures, qui se tiraient surtout de l'étranger, Philippe semblait avoir pour but d'empêcher à tout prix l'argent de sortir de France, selon le principe d'économie financière contestable qui prévalut longtemps dans la législation commerciale. Ni ces ordonnances ni d'autres ne devaient arrêter la marche ascendante du tiers-état, que le même règne favorisait de tant d'autres manières. Elles n'arrêtèrent pas davantage le cours de son luxe exagéré non plus que du faste nobiliaire, elles contribuèrent plutôt à le précipiter en créant l'appât du fruit défendu. En vain aussi la royauté chercha-t-elle à réserver au luxe religieux certains objets précieux. L'orfévrerie s'était mise au service du luxe laïque. Les ordonnances du roi Jean (1355-1356) et des premières années de Charles V (1365) la frappèrent par mesures de fiscalité, et prétendirent restreindre l'usage des vases précieux aux églises. Il fut interdit de faire vaisselle ou joyaux de plus d'un marc, « si ce n'est pour Dieu servir ». Il en résulta une souffrance momentanée dans une grande industrie, mais aussi un nouvel essor de la joaillerie, sur laquelle la mode se rejeta d'autant plus.

La puissance des hommes d'argent, qui est, avec celle des légistes, le fait dominant à l'intérieur du règne de Philippe le Bel, devait avoir pour conséquence d'exciter la haine et l'envie du populaire. Le spectacle du faste de ces riches financiers, de ces opulents ministres, les désigne comme les boucs émissaires de ces colères et de

ces rancunes tantôt injustes, tantôt fondées sur de réels griefs. Plusieurs des hommes qui avaient exercé le pouvoir devaient être poursuivis, torturés. Le supplice d'Enguerrand de Marigny fut une double satisfaction donnée, après la mort de Philippe le Bel, aux rancunes de cette noblesse fastueuse qui enviait le luxe et le pouvoir des parvenus, et au peuple, qui lui en voulait surtout de l'impôt sur les ventes, que le puissant ministre avait conseillé au roi de concert avec le directeur des monnaies, Étienne Barbette, dont l'hôtel fut pillé. On imputait aussi à Enguerrand[1] les altérations des monnaies et d'autres mesures impopulaires. Arbitrairement jugé et injustement condamné, il fut pendu au gibet commun des larrons, à Montfaucon (1315). Tout ce court règne de Louis le Hutin, ou plutôt de Charles de Valois, n'est qu'une réaction féodale qui profite au luxe. Le jeune Louis le Hutin « étoit prodigue et dissipateur », dit le chanoine de Saint-Victor. Il régna surtout sur les cours plénières et les tournois. J'ai signalé les symptômes de la guerre faite au luxe par les représailles populaires. Le siècle ne finira pas sans lui voir prendre des proportions encore inconnues dans notre histoire. Comment la question du luxe achève de devenir sociale, politique, par moments même révolutionnaire et démagogique, nous aurons à le montrer, car c'est un des côtés les plus instructifs, comme les plus tragiques de cette histoire.

[1] « Pour laquelle chose le dit Enguerrand chut en haine et malveillance très-grièvre du populaire. » (*Chronique de Saint-Denis.*)

II

PAPAUTÉ A AVIGNON

Nous marquons dans ce chapitre et dans les suivants, la décomposition politique de cette vieille société du moyen âge et les symptômes de corruption morale liés en grande partie aux progrès du luxe, souvent même à ceux que la civilisation approuve et encourage; car tout contribue à dissoudre les sociétés qui perdent leur principe de vie original, le bien lui-même y sert comme le mal. L'autorité de la grande puissance morale du temps, la papauté, en éprouve une éclipse prolongée et dont l'effet fut immense. L'établissement de la papauté à Avignon fut un double scandale : le schisme offrit au monde chrétien étonné, blessé dans ses sentiments de pieuse vénération, plusieurs papes en concurrence; le faste et la vie de plaisirs s'étalèrent dans une cour pontificale. Avignon devint le point de mire de tous les regards, de toutes les attaques.

L'illustre Pétrarque a exprimé lui aussi, lui surtout, avec une vivacité d'accent particulière, mais avec une abondance de preuves trop confirmées par d'autres témoignages, ces griefs contre la vie fastueuse de la cour d'Avignon. Ses lettres familières, ses églogues en vers, en sont toutes remplies : « Avignon est devenu un enfer, la sentine de toutes les abominations. Les maisons, les palais, les églises, les chaires du pontife et des cardinaux, l'air

et la terre, tout est imprégné de mensonge; on traite le monde futur, le jugement dernier, les peines de l'enfer, les joies du paradis de fables absurdes et puériles. » Pétrarque exprimait peut-être aussi les ressentiments de ses compatriotes, qui ne pouvaient prendre leur parti de cette dépossession de Rome au profit d'une ville étrangère. Mais il n'était pas seul à parler avec cette énergie. Dans un sermon prononcé devant le pape, en 1364, le docteur Nicolas Oresme prouvait que l'Antechrist ne tarderait pas à paraître, par des raisons tirées de la perte de la doctrine, de l'orgueil des prélats, de la tyrannie des chefs de l'Église, et de leur aversion pour la vérité; et combien d'autres témoignages, qui concordent dans les mêmes accusations!

Que la question du luxe prenne sous cette nouvelle forme, toute sacerdotale, une importance sociale incalculable, qui pourrait le nier? Non pas certes, que l'accusation de luxe scandaleux et d'exactions pour se procurer les moyens d'en jouir fût nouvelle contre les princes de l'Église; mais elle n'avait pas eu encore cet éclat et cette portée. La critique est armée désormais d'un des griefs les plus redoutables qui ne cesseront guère plus d'être invoqués jusqu'à la Réforme. N'est-il pas visible que cette mauvaise renommée agissait sur les dispositions des peuples, quand on voit le duc de Bourgogne faisant effort pour amener ses sujets de Flandre à l'obéissance du pape Clément, rencontrer un obstacle à ses desseins dans les résistances populaires? Les Flamands ne voulurent point entendre à quitter le parti du pape Urbain, et, dans ce moment même, le roi de France, sur les

représentations de l'Université de Paris et d'une partie du clergé, était forcé de s'opposer aux excès et aux déprédations du pape d'Avignon. Est-ce à dire que ces papes fussent des tyrans? Non : c'étaient des hommes doux, auxquels on reproche d'avoir un peu trop aimé la table, bienfaisants (on cite d'eux des actes de courageux dévouement dans les pestes), mais exploités par leur entourage de cardinaux et par tout un monde qui était venu chercher fortune dans cette nouvelle cour. La construction du palais pontifical par Benoît XII, le successeur de Jean XXII, achève de donner le signal. Le luxe a dès lors un nouveau foyer, une autre capitale! Accourez donc, étrangers amis du plaisir, femmes élégantes, brillantes courtisanes! Qu'autour du foyer principal se groupent d'autres centres, que les cardinaux se fassent construire eux aussi de somptueux palais! Clément VI représente l'apogée de ces magnificences et de ces pompes mondaines. Qu'elles ne puissent ôter à sa vie le bénéfice de réelles vertus et de quelques beaux traits qui l'honorent, — que Pétrarque risque de trop oublier lui-même les bienfaits qu'il avait reçus de ce pontife[1], — soit; mais il a pu mettre dans la bouche de Clément cette apologie ironique en réponse aux admonestations de saint Pierre : « Mon épouse l'Église étincelle de pierreries; des colliers courent autour de son cou, et tranquille, elle repose avec moi dans l'ombre brune. Elle n'est plus ni raidie par la glace et la neige, ni brûlée par le soleil, comme elle l'était autrefois pendant que tu occupais la campagne

[1] V. le livre de M. Mézières : *Pétrarque et son temps*, ch. VI.

(le trône pontifical).... Çà et là jouent les chevreaux dans les vallées herbeuses et dans les bauges, leur volupté native rassemble et roule les pourceaux paresseux » (les cardinaux).... « En chantant, j'ai trouvé une douce amie (Avignon), et je travaille à être beau. Je hais le soleil et je recherche les antres frais. Vous autres, vantez-vous de vos amies inconnues, pourvu que mon épouse (Avignon) me réchauffe de ses perpétuels embrassements.» — Et saint Pierre lui répond : « Ton épouse erre depuis longtemps déjà dans des collines inconnues, elle est sortie de la maison paternelle et de son lit pudique. Cette fameuse courtisane (Avignon) lui succède triomphante; elle entraîne avec elle ses prétendants lascifs et les boucs à l'odeur fétide (les cardinaux), auxquels plaît déjà l'herbe d'un marais étranger[1]. » — Ce qui est peut-être plus concluant que cette déclamation de poëte, le cardinal Talleyrand de Périgord, en 1354[2], après la mort de Clément VI, voyant le conclave prêt à élire pour pape le général des Chartreux, Jean Birel, les en dissuadait en ces termes tout aussi significatifs : « Je vois, mes frères, que vous voulez élire le général des Chartreux. Sans doute, nul mieux que lui ne mérite un si grand honneur ; mais vous n'avez pas fait cette importante réflexion : l'amour du monde et de sa gloire respire en nous, et votre candidat a horreur de la gloire du monde. Une fois élu, son premier soin sera de nous rappeler à la simplicité des mœurs antiques, de proscrire nos somptueux équipages

[1] *Églog. VIe*; cité et traduit par M. Mézières, *loc. cit.*
[2] V. l'*Histoire de la Papauté au quatorzième siècle*, par M. l'abbé Christophe.

et de renvoyer à la charrue nos superbes chevaux. Ni la noblesse ni la puissance de personne ne l'effraye; comme un lion généreux, il est incapable de terreur quand il s'agit du bien de l'Église. »

Le point de vue de la civilisation brillante et des arts n'est pas toujours celui de la morale. Des juges peu suspects de partialité[1] ont reconnu que cette grande cour pontificale ne fut pas sans quelques heureux effets pour notre pays. La première, elle embellit et anima de la société de femmes, souvent distinguées par les manières et l'esprit, la pompe et l'élégance de ses fêtes. Elle offrait un avantage plus sérieux par la réunion des plus illustres descendants des anciennes familles italiennes, amis et protecteurs des arts. Ce sont ces hommes ingénieux, bien plus avancés que nous ne l'étions alors dans la pratique des arts utiles, qui importaient chez nous les procédés de fécondes industries et tout le système d'irrigation des plaines lombardes. Ils y naturalisèrent aussi les nobles palais, les riches maisons de plaisance, qui appelaient les ornements des beaux-arts. — Des savants et des lettrés distingués se rencontrèrent de tous les points dans ce centre éclairé, et, revenus dans leur pays, continuèrent par lettres les entretiens qu'ils avaient commencés. Les pontifes eux-mêmes furent presque tous, comme Jean XXII, de savants légistes, et donnèrent des encouragements aux plus habiles interprètes de cette jurisprudence nouvelle, qui substituait les règles de la justice

[1] V. ce qu'en dit M. Victor Leclerc, qui juge les hommes et les choses ecclésiastiques sans partialité hostile sans doute, mais en toute franchise et sévérité. (*Histoire littéraire de la France au quatorzième siècle*, t. I.)

aux décisions de l'arbitraire et de la force. Le pape français Clément VI, si sévèrement jugé, on vient de le voir, rendit plus d'un service au luxe utile et à la société. Il transporta dans Avignon les progrès agricoles et les élégances raffinées des États romains. Né dans le diocèse de Limoges, accoutumé à la magnificence d'une famille noble et opulente, qui, en trente années, comptait dans ses rangs deux papes et huit cardinaux, il employa une bonne partie du trésor amassé par ses prédécesseurs pour les arts et pour le bien de la contrée. Avignon lui dut l'agrandissement et les peintures du palais pontifical, le commencement de sa belle ceinture de remparts. Plusieurs salles intérieures du palais, converties de nos jours en magasins, furent couvertes de fresques admirables, qui ont disparu depuis quelques années seulement. Sous Innocent VI (1352-1362) furent exécutées les peintures de l'église et celles de la chapelle Saint-Jean. Il fonda la chartreuse de Villeneuve, qui devint un centre important de travaux d'art. Presque tous les cardinaux eurent un hôtel à Villeneuve. La plupart de ces riches demeures étaient embellies par ce que l'art avait de plus précieux. On sait que Giotto vint à Avignon. S'il est plus que douteux qu'il prit part à ces décorations picturales du palais des Papes, il est probable pourtant qu'il ne fut pas sans exercer une certaine action sur les travaux par ses conversations et ses conseils. On a pu dire enfin que les « peintures de la chapelle Saint-Jean égalaient en suavité les plus belles compositions de Giotto, de Memmé et de l'école de Sienne » ; que « la touchante expression des têtes, la grâce des draperies, la sobriété des gestes, si

convenable à la peinture religieuse, le calme et la pureté des figures bienheureuses, forment un ensemble délicieux, auquel le Campo-Santo de Pise et quelques églises de Sienne et de Florence peuvent seuls se comparer[1]. »

Ce ne fut pas moins une chose fâcheuse que le triomphe du faste sous cette forme sacerdotale. Cette seconde papauté n'aurait pu suppléer dans une certaine mesure à son prestige religieux trop affaibli que par une simplicité et une sévérité de mœurs, faites pour édifier le monde chrétien. Le luxe élégant gagnait à cet avénement de la papauté avignonnaise, les croyances et les mœurs ne purent que continuer à s'y altérer. Lorsque la vieille Rome des papes était traitée comme une Babylone, une Rome rivale prétendit s'élever ; il n'y eut aux yeux des croyants affligés, comme des sceptiques railleurs, qu'une Babylone de plus, asile fastueux et corrompu d'un pontificat schismatique.

[1] E. Renan, *État des beaux-arts au quatorzième siècle*, p. 142, *loc. cit.*

CHAPITRE III

LA ROYAUTÉ ET LA NOBLESSE

C'est maintenant sur la royauté et la noblesse que nous devons constater les effets politiques d'un luxe qui se révèle par des caractères très-graves, et, sinon nouveaux, sans proportion avec les abus que nous avons décrits.

Le luxe, au quinzième siècle, arrive à un excès de prodigalité et de dissolution qui en fait un fait social de première importance. Mais un symptôme plus inquiétant encore se manifeste : les mobiles intéressés que crée la passion du faste et des jouissances agissent d'une manière funeste sur le principe même qui fait la force et le prestige des vraies aristocraties, le dévouement pur d'argent, l'honneur. Un tel changement dans les points de vue et dans les ressorts mêmes qui font agir les hommes, et déterminent le but des ambitions de toute une classe, équivaut à une révolution morale, inévitablement suivie d'une révolution sociale et politique. La royauté, qui tend alors à se confondre avec la noblesse, n'échappe pas aux mêmes

reproches, aux mêmes périls, et cela dans un temps où le contraste des misères et des fastueuses folies prend le plus saisissant et le plus douloureux relief.

J'ai dit qu'on pouvait ici fixer la date de certains défauts qui persisteront comme des traits en quelque sorte historiques d'une noblesse, habituellement brave et généreuse, mais gâtée par les vices du temps, et qui se montre de plus en plus incapable de gouvernement. Nous cherchons alors des classes dirigeantes, nous n'en trouvons pas. La noblesse manque à son rôle ; la bourgeoisie va manquer au sien dans des tentatives prématurées. Pour satisfaire ses besoins exagérés, la classe noble montre une légèreté de parti pris autant qu'insouciante, qui se fait un jeu de la dette, devenue un signe et comme un privilége de race, de même que l'insolence à l'égard des créanciers ; un gentilhomme semble dispensé par droit de naissance de l'humiliante nécessité de payer ses fournisseurs. Les exemples pris tout près du trône le prouvent dès cette époque. Les princes de la maison royale s'endettent à l'envi, mais nul peut-être autant que le brillant duc Louis d'Orléans, et n'en prend plus légèrement son parti. Pourtant il tombe malade, est saisi de scrupules. Il songe, se croyant mourant, à ses créanciers, déclare qu'il les payera. Sur quoi, huit cents créanciers s'abattent sur son hôtel. Il faut voir avec quelles railleries ils sont reçus par les officiers que surprend cette détermination insolite du prince. Cette conduite si hardie de gens réclamant leur dû les scandalise : « Le prince vous fait beaucoup d'honneur de vous devoir : vous devez être bien fier qu'il pense quel-

quefois à vous[1]. » Telle était l'idée que les domestiques se faisaient des dettes contractées par les nobles et les princes. Les gens de service estimaient eux-mêmes que le rôle de la noblesse était de briller, non de payer : c'était affaire aux marchands de fournir le luxe et le reste, et puis d'attendre indéfiniment qu'il plût au débiteur de les rembourser de leur travail et de leurs avances.

La conscience ne comptant guère, et l'opinion ne comptant pas, que fallait-il donc faire? Tâcher, pour se mettre en règle avec ces dettes contractées pour de dispendieuses fantaisies, d'avoir avec soi la loi, c'est-à-dire quelque ordonnance royale. Aussi n'y manquait-on dès qu'on y trouvait jour. Les princes qui désirent être agréables aux nobles n'ont rien de plus pressé que de les exempter d'une forte partie de la dette et d'en ajourner le payement, par exemple, après la guerre.

Cette situation besoigneuse de la haute noblesse, créée par les besoins du luxe, eut une autre conséquence politique. Elle la força de se mettre dans la dépendance immédiate du roi. Ici encore l'argent se substitue à l'idée de service libre et désintéressé. La noblesse exige une paye dans le service militaire, au temps des guerres avec les Anglais. Le prince devait s'y prêter volontiers ; il tenait par là ses barons. Il les passe en revue dans ses *montres* royales, dont l'effet devient tout à fait grandiose par la splendeur des costumes et des armures. Le fier seigneur marchande son salaire. Sous Philippe de Valois, le chevalier se contente de dix

[1] V. Michelet, *Histoire de France*, t. V.

sous par jour ; sous le roi Jean, il en exige vingt, et le seigneur banneret en a quarante[1]. Or le sou, vingtième partie de la livre, bien que ne représentant que 18 ou 20 centimes de notre monnaie, avait plus de pouvoir d'achat qu'un de nos francs. C'était donc une paye élevée. Tout s'enchaîne : cette dépense énorme devait aussi avoir des résultats politiques d'une haute gravité. Elle obligeait les rois, et le roi Jean tout le premier, à réunir les États plus souvent. Les excès de luxe et de prodigalité auront plus d'une fois de ces effets imprévus. Ils pousseront, par la nécessité même de les réprimer et de les prévenir, ou d'en solder l'arriéré, aux libertés publiques, ils aideront à l'heureux avénement rendu indispensable des gouvernements de contrôle.

Le luxe moitié féodal moitié monarchique des premiers Valois s'annonce dès le début avec ses traits essentiels. Il trouve un de ses représentants les plus caractérisés dans son fondateur Philippe VI, dit de Valois. Ce sera la dynastie du faste, sauf d'illustres et rares exceptions, Charles V, Louis XI. Vincennes est le Fontainebleau de ce brillant Valois, ou plutôt, on l'a dit, son Windsor. Une belle forêt encadre des fêtes splendides. Des escadrons de hauts barons panachés, blasonnés, sortent du royal château. On vit à certains jours quatre rois en franchir les portes, entourés de leurs nobles et de leurs hommes d'armes, pour entrer en lice et se disputer le prix de la joute sous les regards du roi de France, en présence de toute une cour de seigneurs étalant une magnificence

[1] *Ordonnances des rois de France*, t. II.

guerrière et de grandes dames à qui ces nobles fêtes semblent dédiées[1]. Ce sont là les grands jours de la monarchie féodale. Ces pompes brillantes d'un règne de vingt-deux années (1328-1350) se déroulent au milieu des embarras et des calamités, depuis les guerres avec les Flamands jusqu'aux désastres de la guerre anglaise et à la défaite de Crécy, marquée par tant d'héroïsme et tant d'imprudence. Divertissements chevaleresques, prolongés au milieu de la peste noire, qui enlève chaque jour 500 personnes à Paris, 80 000 en tout, dit-on, quand elle fut arrivée à son dernier terme.

Voici encore un impôt qui naît du luxe et de la guerre, la gabelle. Mot impopulaire, chose odieuse! Impôt mal établi, mal réparti, « dont le roi, dit la chronique, acquit l'indignation et la malgrâce des grands comme des petits et de tout le peuple ». Puis des taxes sur les denrées, sur les boissons, et une mesure pire encore, la loi de *maximum*. On veut payer à moitié prix les denrées et les salaires; en même temps qu'on paye en monnaie faible, l'on prétend ne recevoir que de la monnaie forte. Il semble que c'était rendre à plaisir impopulaire une royauté qui avait tout alors pour se faire respecter, la puissance, l'étendue des territoires, l'éclat des alliances, tous les prestiges nés de toutes les grandeurs! La France n'était pas seulement glorieuse, elle possédait de réels éléments de bonheur, malgré les vices et l'insuffisance de la législation. Elle avait accompli de vrais progrès en bien-être dans les campagnes et dans les villes. Et

[1] *Chronique de Saint-Denis*, continuée par G. de Nangis.

c'est cette monarchie, maîtresse des trois quarts du royaume, et qui étendait partout son influence en Europe, c'est elle qui allait se jeter dans une carrière, presque ininterrompue de règne en règne, de fastueuses folies qui compromettaient sa propre fortune et celle de la France!

Que de signes accusateurs se manifestent au sein de cette noblesse, cortége brillant d'une brillante royauté! En est-il un plus grave que celui-ci? Le patriotisme fléchit dans cette noblesse vaillante et dévouée, qui fera bientôt suspecter par certaines défaillances jusqu'à son courage traditionnel. Le reproche de vénalité, d'argent reçu de l'étranger, se fait entendre. Le grave Mézeray écrit avec sa simplicité énergique que, sous Philippe de Valois, « les nobles et les grands dégénèrent de la frugalité de leurs ancêtres et, *s'étant plongés dans le luxe et les voluptés, trouvoient le roi anglois extrêmement libéral. Ils prenoient de l'argent de lui pour entretenir leurs folles dépenses, et lui vendoient lâchement leur fidélité*[1]. »

Comment ne pas signaler enfin quelques symptômes déjà de perversion du goût, bien qu'il garde encore de la grandeur sous le brillant Philippe? Les chevaliers se couvrent de pierreries, de perles, de « découpures », de papillotes, de broderies, de plumes, « *image de leur légèreté* », dit encore Mézeray avec la même franchise d'idées et de langage. Les fameux souliers à la poulaine, « inventés en dérision du Créateur », selon les termes

[1] Mézeray, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, t. VI, p. 288.

d'une ordonnance qui les condamne, s'allongent de plus en plus; ils finiront bientôt par avoir deux pieds de long; plus ou moins modifiés dans leurs accessoires, mais toujours ingénieusement grotesques, ils étaleront aux yeux de plusieurs générations leurs absurdes chefs-d'œuvre.

Ne croyez pas que ce qu'il y a de grave dans ces apparentes frivolités échappe entièrement aux contemporains. Un ouvrage composé en 1340, assez peu connu, très-digne de l'être, jette le cri d'alarme; c'est celui de Jean Dupin, intitulé : *Mandevie*. La corruption publique irrite l'auteur, et il la peint avec une très-grande énergie. Le dernier chapitre du troisième livre est une satire amère de la noblesse seigneuriale du quatorzième siècle; il lui reproche de ne rien faire « sans loyer »; sinon « le cuer lui faudroit ». Allusion à la solde fixe qu'elle exigeait. Le reproche de vénalité est fréquent contre les hommes en place. La satire de la chevalerie et de ses vices est incisive et cruelle. Jean Dupin ne ménage pas les femmes dans le livre de *Mandevie*. Il attaque leurs vêtements de « courtes robes et de demi-mantelets », l'habitude « de parler très-laidement quand elles sont entre elles seules, de se farder et peindre pour leurs amis », et d'autres réprimandes de nature plus grave encore! La portée de ce livre est réelle; la peinture et la critique des usages du siècle forment un chapitre de mœurs qui n'est pas indigne de l'histoire[1].

Est-il besoin d'insister sur ce qui suit? Qui ne sait ce que rappelle le roi Jean? Luxe et désastres. On se jette

[1] V. Aimé Champollion-Figeac, *Documents paléographiques pour servir à l'histoire des beaux-arts*, ch. v.

avec emportement dans les amusements, dans la passion ruineuse des riches vêtements, qu'interdisent en vain les États du Languedoc jusqu'à la délivrance du roi. Il était difficile que la nation se montrât inconsolable d'une infortune prise si gaîment par le roi prisonnier, qui, esclave de sa parole tenue d'une façon chevaleresque, ne pensait en Angleterre qu'aux fêtes, aux chasses, aux passes d'armes. Là, comme en France, ce ne sont que chaperons de *toile d'or*, qu'habits chamarrés de dentelles nommés *bisettes* et de broderies, que cottes d'armes chargées de rubis et de saphirs. Le duc de Bourbon, Louis II, prisonnier en Angleterre, pour payer la rançon de son maître, vend sa cotte 5200 écus d'or à un Italien établi à Londres. Les broderies de cette cotte contenaient six cents perles, outre les saphirs et les rubis. Revenu en France quelque temps, Jean retournait à Londres passer sa vie « en grandes réjouissances, récréations, disners, soupers et autres manières[1] ». Il finit par en mourir. Prince fatal, chevaleresque sans doute, mais à contre-temps, surnommé *le Bon* pour ses largesses, ne refusant rien aux seigneurs, ni l'argent du trésor qu'il leur distribue, ni l'exemption de leurs dettes; il conduit la France, à travers les troubles civils, du désastre de Poitiers aux troubles révolutionnaires du Paris d'Étienne Marcel et à l'horrible Jacquerie de 1358.

J'interroge l'opinion du temps, je consulte les témoignages, les chroniques, pour savoir quel est le coupable qu'on accuse de cette terrible défaite de Poitiers qui

[1] Froissart, 1re partie, ch. CXL.

livra la France aux Anglais. Ici encore, on n'a rien à supposer, c'est le luxe. Un cri d'indignation part de tous les cœurs. « Les voilà, disait-on, ces beaux fils, qui aiment mieux porter perles et pierreries sur leurs habits, riches orfévreries à leur ceinture et plumes d'autruche à leur chaperon que glaives et lances au poing. Ils ont bien su despendre (dépenser) en tels bobans et vanités notre argent levé sous prétexte de guerre, mais pour férir sur les Anglesches, ils ne le savent mie ! » C'est ainsi que déjà pour la bataille de Crécy le chroniqueur de Saint-Denis n'hésite pas à en attribuer la perte à la « deshonneteté des habits » et au faste des nobles[1]. « Et pour ce n'est pas merveille, si Dieu voulut corriger ces excès des Français par son fléau, le roi d'Angleterre. »

Les *Comptes de dépenses du roi Jean* abondent en témoignages de profusions injustifiables. Ils montrent aussi des goûts d'art plus distingués et moins stériles à quelques égards. Certainement le fils de Philippe de Valois ne brille pas non plus par la solidité du goût, et les dépenses qu'il fait pour son fou, « maistre Jean le fol », pour les chiens, chevaux et faisans qu'il achète pour s'en servir ou les donner, occupent dans ses préoccupations plus de place que les arts; il fait peu de cas surtout de ceux qui ont un caractère élevé et sérieux. On

[1] La même chronique tourne en ridicule ces robes si courtes qu'en se baissant ils « montraient leurs braies » à ceux qui étaient derrière, si étroites « qu'il leur falloit aide pour les vestir et les despouiller, et sembloit que on les escorchoit.... Et les autres avoient robes froncées sur les reins comme femmes ; aussi portoient une chausse d'un drap et l'autre d'un autre, et leur venoient leurs cornettes et leurs manches près de terre et sembloient mieux jongleurs que autres gens. »

trouve pourtant dans son inventaire quelques tableaux de sainteté, dorés et émaillés, quelques beaux livres. Le roi adressait des commandes aux plus habiles artistes du temps dont les travaux étaient richement rémunérés. C'est ainsi qu'au moment de son départ pour l'Angleterre, lorsqu'il avait à acquitter une énorme rançon, Jean achète à l'orfèvre Hennequin « un saffir entaillé à une teste », à Martin Parc (de Pistoie), marchand de joyaux, « un fermail d'or, garni de perles, de diamants, de saphirs et de balais », et une « patenostre » garnie d'or. L'inventaire des joyaux et de l'argenterie du roi, dressé en 1353, renferme l'énumération et la description d'une immense quantité de tels objets précieux, fermails, coupes, hanaps, aiguières, nefs d'argent, images d'argent, fontaines d'argent, flacons, drageoirs, le tout doré, émaillé, orné de pierreries. On y compte plus de quarante aiguières ciselées, émaillées, formant des statues ou des groupes, et quelques belles reliures[1]. En temps ordinaire un pareil trésor ne choquerait pas : on ne serait frappé que de l'encouragement donné à certains arts industriels; mais, en de tels moments, les considérations morales et politiques dominent toutes les autres, et on blâme ce qu'autrement on serait disposé à excuser ou même à louer au nom de la civilisation matérielle.

Respirons un instant sur cette pente fatale. En France, comme dans la Rome des empereurs, il y a d'heureux temps d'arrêt. La France a son Antonin dans Charles

[1] Douet d'Arcq, *Comptes de l'argenterie des rois de France*, p. 180 et 188.

le Sage. Seize années de bon sens, d'économie, de judicieuse et ferme administration, c'est une bonne fortune qu'il faut saluer. Ces belles années rendirent à ce pauvre pays épuisé la santé et la force. On peut en faire honneur au monarque faible et chétif de corps, mais sain et ferme d'esprit, au plus réfléchi des rois de France. La gloire ne manquait pas d'ailleurs à ce sage règne. Bertrand du Guesclin, Olivier de Clisson, combien ces noms honorent la vieille France! Des expéditions conduites avec un savoir-faire égal à l'intrépidité, par un contraste heureux avec le faux point d'honneur qui avait compromis la fortune de nos armes à Crécy et à Poitiers, assurent la sécurité de l'industrie et de l'agriculture, qui ne doivent pas moins à de salutaires réformes; en même temps un noble luxe a sa part dans les encouragements donnés aux travaux publics et aux lettres. La magnificence continue sous le plus économe des princes, et lui-même forme le plus splendide trésor d'objets de luxe et d'art qu'eût encore possédé aucun souverain, trésor qui peut d'ailleurs servir de *réserve* en cas de besoin. Les pièces d'orfévrerie et de bijouterie qui nous en restent en trop petit nombre offrent un travail plus parfait que celui des époques antérieures, un goût plus pur que celui des temps qui vont suivre. Les orfèvres font à la fois alors les ouvrages délicats et les grandes œuvres de la statuaire. Charles V, chez qui ce penchant est un trait de nature et de race, qu'il tient du roi Jean, mais qui y met sa marque personnelle, représente plus qu'aucun de nos rois ce goût des belles collections. Il le poussait si loin qu'il avait formé un premier trésor, étant encore

dauphin et duc de Normandie, au milieu des épreuves que l'on sait. Ces richesses, décrites dans un premier inventaire daté de 1363[1], devaient les unes disparaître, les autres être transmises à un trésor nouveau formé lentement et avec goût pendant les années de prospérité tranquille. C'est l'honneur de ce prince, honneur trop rare chez les autres Valois, d'avoir su sacrifier à l'intérêt général, même les goûts qui lui tenaient tant à cœur. Lorsqu'il fallut, pour soutenir vigoureusement la guerre contre les Anglais, grever le peuple de lourds impôts, Charles V n'hésita pas à fournir sa part des frais de la guerre, et il fit porter à la Monnaie la plus grande partie de sa riche vaisselle; on en tira une grosse somme qui servit à payer les soldats[2]. Rien ne peut, si on n'a consulté cet extraordinaire inventaire, donner l'idée de ce trésor de pierres fines, de vaisselle d'or et d'argent, d'orfévreries d'art, de curiosités de tout genre, qu'il fit inventorier sous ses yeux, sentant la mort approcher[3]. Rien n'atteste mieux à quel point les arts profanes étaient en progrès; pourtant les joyaux d'or d'église garnis de

[1] Dans ce trésor nous citerons, entre d'autres curiosités, une coupe d'or qui avait appartenu à Charlemagne, et parmi d'autres objets d'art une statuette d'or de saint Jean, dont Claus de Fribourg, l'un des plus habiles orfèvres-sculpteurs de Paris, était l'auteur. On signale aussi, parmi les pièces nombreuses qui appartenaient à l'orfévrerie usuelle, une grande aiguière d'or dont la panse était semée d'émaux de plite, de rubis et de perles, une coupe d'or enrichie de perles, de pierres fines et d'émaux, qui provenait de la reine Jeanne de Bourgogne, et un diadème fait par Jean de Péquigny, orfèvre à Paris.

[2] H. Martin, *Histoire de France*, t. V, p. 277.

[3] Cet *Inventaire du mobilier de Charles V* vient d'être publié dans les *Documents inédits de l'histoire de France* (1879), avec une Introduction de M. Jules Labarte.

pierreries, et ce que l'inventaire appelle *chapelles entières*, collection des ornements d'autel et des vêtements sacerdotaux, y occupent une place énorme. Mais quelle part faite à tous les usages de la vie! Combien sous toutes les formes s'y reflètent la majesté et l'éclat de la royauté! Sous le titre de *joyaux d'or garnis de pierreries*, l'inventaire comprend les bijoux dont se servait le roi ou qui avaient été à l'usage de la feue reine Jeanne de Bourbon et de leurs jeunes enfants[1]. On ne trouve pas là moins de quarante-sept couronnes royales et huit ornements de tête. Charles V avait fait faire trois couronnes d'une grande richesse. La description, sous l'article premier, de la « très-grant, très-belle et la meilleure couronne du roy, laquelle il a fait faire », remplit tout un folio, recto et verso. Quel souvenir elles évoquent, ces couronnes si magnifiques, et qui n'en tirerait ces réflexions si hautement morales qu'elles inspiraient au roi mourant? Elles remettent sous nos yeux le tableau touchant et dramatique de ce même prince tout près d'expirer, et faisant placer devant lui la couronne d'épines par l'évêque de Paris, celle du sacre du roi sous ses pieds par l'abbé de Saint-Denis, puis prononçant ces mots, expression suprême d'une grandeur désabusée et d'une chrétienne résignation : « O couronne d'épines, tu sembles toute garnie de pointes sanglantes, mais tu es en vérité notre soulagement le plus doux et le diadème de notre salut! Et toi, couronne de France, précieuse par le mystère de justice que tu contiens et portes

[1] Introduction par M. Jules Labarte, p. XIII.

en toi, combien tu es vile par le labeur, les angoisses, les peines de cœur, de corps, de conscience, et les périls d'âme dont tu nous imposes le fardeau! Et qui verrait bien les choses te laisserait plutôt traîner dans la boue que de te relever pour te mettre sur sa tête[1]. » On ne saurait énumérer tous les objets riches et ornementés inscrits au service de table, à la toilette, etc.; mais comment n'être pas frappé de ces statues et de ces statuettes, œuvres des plus habiles orfèvres parisiens, de cette fine joaillerie, de ces camées, de ces signets, de cette quantité de curiosités renfermées dans des coffrets qui suivaient partout le roi et dont il avait constamment la clef sur lui, tandis que la masse des objets mobiliers était répartie dans ses magnifiques résidences du Louvre, du Palais, de l'hôtel Saint-Pol, de Vincennes, de Saint-Germain, de Melun, de Beauté-sur-Marne? Si l'on songe que le poids d'un grand nombre de pièces d'or, d'argent doré et d'argent blanc a été omis; que l'or des anneaux, des signets et de la monture des camées n'est pas indiqué, en sorte qu'il est impossible de donner le poids total des métaux précieux qui se trouvaient réunis dans ce royal trésor, on reste, en faisant le relevé des poids indiqués, véritablement confondu de ce que sont de telles valeurs, représentées par le chiffre de 3879 marcs d'or, 6184 marcs d'argent doré ou veré et 6127 marcs d'argent blanc. Qu'est-ce, si l'on ajoute au prix intrinsèque des métaux la valeur commerciale et artistique des objets et celle des pierres fines, des perles et des

[1] *Histoire littéraire de la France au quatorzième siècle*, t. I. — Victor Leclerc, *Discours*, p. 207.

camées, qui sont décrits en nombre considérable, et si l'on tient compte de ce fait que l'argent avait entre cinq et six fois le pouvoir du nôtre! Les statues, groupes, bas-reliefs, sont des œuvres que l'art marque de son empreinte dans des objets d'ailleurs un peu trop massifs, sans excepter les ustensiles de table; mais que d'œuvres plus légères se rencontrent auprès des grosses pièces! Quelle variété aussi! On trouve là tous les vases alors en usage pour boire et contenir les liquides, sept douzaines de plats d'or et six douzaines d'écuelles, dix-neuf chandeliers d'or, etc. Les salières d'or, monumentales, qui servaient à orner la table, sont au nombre de onze. On ne signale que trois fourchettes, dont une avait été à l'usage de la reine Jeanne, mais il y a douze cuillers d'or. Comme dans l'inventaire de Louis d'Anjou, plusieurs de ces objets de luxe indiquent le caractère superstitieux du temps; dans un des coffrets, on remarque « la pierre sainte qui aide aux femmes à avoir enfant », et « la pierre qui guérit la goutte ». Les *languiers* et autres appareils à rejeter le poison attestent à leur façon les noirceurs de la politique du temps. Jamais il n'y avait eu un si riche développement des arts profanes et usuels, mais on est frappé de cette circonstance que les sujets traités dans ce luxe décoratif restent encore presque tous religieux. Chose digne d'observation que, parmi tant de sujets empruntés à l'Ancien et au Nouveau-Testament et à la vie des saints, il ne se rencontre que deux sujets profanes, « le *Dieu d'amour* » et « *Narcizes et sa mie à la fontaine* »! Vous trouverez encore un signe des temps dans les livres précieux qu'indique l'inventaire de ce prince, non moins lettré qu'artiste, qui lisait des livres de sagesse profane comme de piété, d'histoire comme d'astrologie, bien qu'il parût, selon M. V. Leclerc[1], n'ajouter guère de foi à cette prétendue science si goûtée alors. Pourtant il eut son astrologue, le père même de Christine de Pisan. La passion de Charles V pour les beaux livres ne fut pas un fait indifférent au point de vue des arts, et elle eut aussi son influence sur la miniature et la reliure. Nous ne possédons plus ses grandes Heures, décrites par Gilles Malet; mais nous avons encore une de ses Bibles, qui porte une souscription de sa main. En tête de chaque livre de la Bible se trouve une miniature encadrée dans une belle lettre ornée. La Bibliothèque nationale possède un grand nombre d'ouvrages qui ont appartenu à Charles V et qui sont tous d'une exécution remarquable. Il n'est pas jusqu'aux arts mécaniques qui ne doivent des perfectionnements à ce prince au courant de toutes les connaissances de son temps, et qui aimait à en occuper ses loisirs, après les longues heures données au conseil et aux affaires. L'art de l'horlogerie lui-même ne lui est pas étranger, et il est le premier qui régla toutes les horloges de France. Qu'est-ce enfin, si l'on considère ce qu'il fit pour les monuments civils, sur lesquels il pouvait donner son avis comme un architecte et un dessinateur ayant la pratique de l'art[2]! Il en surveille l'exécution, il protége les artistes dont il aime à s'entourer. Le Louvre, com-

[1] *État des lettres au quatorzième siècle, loc. cit.*
[2] V. ce qu'en dit Christine de Pisan, liv. III, ch. II.

mencé seulement avant lui, reste l'œuvre personnelle de Charles V dans son ensemble, et les travaux de décor comme les statues royales y tiennent une place toute nouvelle[1]. La chapelle, dont Charles V ne fut que le restaurateur, donne lieu à beaucoup d'ouvrages délicats, dus à Raymond du Temple et à Jean de Saint-Romain, et les ornementations d'une menuiserie exécutée avec art et patience marquent un progrès de ce genre de gracieux travaux. Le résultat le plus général de cet examen, c'est que les arts décoratifs sont plus avancés que l'art proprement dit. Le Louvre, juxtaposition de demeures, renfermant des appartements pour les princes, en témoigne : l'idée d'unité, de symétrie, d'harmonie, n'est pas née encore. Il en est de même de l'hôtel de Saint-Pol. Mais chaque partie a son luxe, ses jardins, ses chambres meublées, richement lambrissées, ses peintures murales représentant des exploits tirés de la fable ou des chansons de geste[2]. Voilà des progrès, en somme, un mouvement d'art, des encouragements intelligents partis de haut, des dépenses auxquelles un rigorisme excessif pourrait seul trouver à reprendre,

[1] Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 17, 20.

[2] On y voyait aussi des représentations de la nature, par exemple, sur les murailles de la galerie conduisant à l'appartement de la reine, depuis le la ubris jusqu'à la suite et sur une longue terrasse qui régnait tout autour, une grande forêt pleine d'arbres chargés de fruits et entremêlés de roses, de lis et d'autres fleurs ; des enfants dispersés dans le bois cueillaient des fleurs et mangeaient des fruits. Quelques arbres poussaient leurs branches jusque dans la voûte peinte de blanc et d'azur pour figurer le ciel et le jour. « Le tout, ajoute Sauval, était de beau vert gai, fait d'orpin et de florée fine. » (T. II, p. 281.)

car elles ont contribué au développement de la civilisation française et par suite européenne.

Ajouterons-nous, après ces observations sur des arts plus importants, que la magnificence des vêtements au temps de Charles V est grave et décente, malgré quelques excès censurés par Christine de Pisan? Le costume a repris plus de dignité, sans cesser d'être riche. Il offre pour trait caractéristique la prédominance de la soie brochée et du velours, avec force plaques d'orfévrerie à la ceinture et panaches en plumes d'autruche. La reine Jeanne de Bourbon communique au costume féminin toujours fort paré la noblesse de ses habits royaux. Elle place le bon sens et la vérité sur le trône où une autre reine les remplacera bientôt par les défauts contraires. Disons adieu à cette sagesse, et pour un moment à ces progrès des arts élevés. Marquons le moment qui forme l'époque la plus scandaleuse de luxe abusif en France. Ces folies fastueuses et bizarres jettent sur le fond même de l'état social et politique les plus sinistres éclairs.

CHAPITRE IV

LA DÉMENCE DU LUXE

S'il nous a été facile de marquer dans le monde romain les périodes où la maladie du luxe s'exaspère, il n'en va pas ici différemment, et nous pouvons signaler le moment où le luxe tombe dans une sorte de délire, comme si le royaume participait à la démence de son roi.

Les oncles du jeune roi Charles VI, figures faites exprès pour ce temps, mêlent à l'ambition la cupidité, et une cupidité qui s'inspire de la façon la plus visible de l'amour du faste et des jouissances. C'est un duc d'Anjou, régent de France, personnage trop souvent tragique, sans avoir rien de sombre dans son humeur, mais cruel par indifférence sceptique sur les moyens, non par goût; aimant à la passion l'or, les trésors, les joyaux, ayant par ses rapines soulevé le Languedoc, dont il avait eu sous le feu roi le gouvernement. Ce royal Verrès avait tout pillé, et il avait sévi d'une manière impitoyable; à Montpellier seulement il condamnait 200 citoyens au bûcher, 200 à la potence, 200 à la décollation, 1800 à la confiscation de leurs biens, et le reste de la ville à

une amende de 600 000 livres. Il avait fallu que la clémence royale s'interposât. Pendant que Charles V, son frère, expirait, que faisait le duc d'Anjou? Il guettait le trésor, se tenant caché dans une chambre, puis, le roi mort, il faisait main basse sur l'argent et les lingots. Il appelait le bourreau pour forcer, sous peine de décollation immédiate, Philippe de Savoisy à indiquer la place où était caché un trésor, que le malheureux trésorier avait juré de ne pas déceler[1].

Le duc de Berry, faible, sensuel, aimant le luxe d'une autre manière, moins dur que son frère, ne faisait guère mieux pourtant dans le Languedoc qu'il livrait à d'atroces agents : aussi prodigue qu'avide, il donnait 200 000 livres à son bouffon, et aux clercs sans compter; il bâtissait, il ornait les églises. Avec tout cela amateur éclairé, et qui prend une part réelle au développement des arts. L'orfèvrerie, la peinture, la miniature surtout, l'architecture, doivent à ce connaisseur certainement distingué de sérieux encouragements. Les beaux livres abondent dans son inventaire riche en meubles de prix[2]. Il en reste de magnifiques spécimens dispersés à Paris, à Bourges, à Munich. A propos du duc Jean de Berry et des jugements sévères dont il est l'objet, n'est-on pas allé jusqu'à dire « qu'on ne peut cependant s'empêcher aujourd'hui d'excuser et même d'honorer

[1] V. le *Religieux de Saint-Denis*. M. Jules Labarte, dans l'*Introduction* à l'Inventaire de Charles V, admet tout le récit et la mainmise sur l'argent et les lingots, mais établit contrairement à la légende qu'il n'est pas vrai que le duc d'Anjou ait fait main basse sur la vaisselle, les joyaux, les objets d'art.

[2] M. de la Borde, *Ducs de Bourgogne* (preuves), t. I, p. CXXI, note.

tant de fastueuses prodigalités qui ont enfanté de si nombreux chefs-d'œuvre de peinture » ; que « ces inestimables monuments contre lesquels la moralité de l'histoire ne peut plus rien à présent forment une des principales richesses de nos collections nationales [1] ! » Sans contester ce qu'il y a de fondé dans ce jugement, faudra-t-il le ratifier comme l'expression de la vérité? Non, je n'irai pas jusqu'à *honorer* ces fastueuses prodigalités qui ont porté à la société française, après avoir contribué à l'abaisser momentanément, un coup si funeste et si durable; mais j'admets, sous ces réserves, ce que ces recherches, distinguées après tout, ont eu de fécond pour les arts industriels. L'élégante construction française en a gardé l'empreinte. La ville de Bourges, qu'avait adoptée le duc de Berry, devint, grâce à lui, le centre d'un assez grand mouvement. « Il s'aimait principalement, dit un vieil historien du Berry, dans sa ville de Bourges, où il choisissait les jeunes gens de bon esprit pour les élever aux estats, et en appela plusieurs à son service. » On admirait le palais qu'il s'y fit construire, et auquel, à l'exemple de tous les rois et princes de son temps, il annexa une sainte chapelle destinée à lui servir de sépulture, et dont le trésor est un véritable musée d'orfévrerie. Ses châteaux de Mehun-sur-Yèvre et de Bicêtre, comptèrent, comme l'hôtel de Nesles, parmi les plus riches demeures du siècle. L'un frappait par sa situation, son élégance et les vitraux de sa chapelle impénétrables au soleil; l'autre, par ses peintures et ses

[1] M. Aimé Champollion-Figeac, *Documents paléographiques relatifs à l'histoire des beaux arts au moyen âge.*

châssis de verre, enlevait l'admiration. Ne sent-on pas déjà courir le souffle de la Renaissance? Cette architecture légère, ces tourelles amincies, ces dentelles de pierre que nous admirons, mais que maudissait la bourgeoisie obérée de taxes, signalaient une révolution accomplie dans l'architecture [1]. Pourquoi faut-il ajouter que, pour subvenir à ses goûts artistiques et à son train fastueux, le noble prince se laissait aller à bien des actes blâmables, qu'il ne craignait pas de chanter la palinodie, de vendre au plus offrant sa voix déjà engagée?... Ainsi fit-il, sous l'influence du cardinal Luna, dans l'affaire du schisme; il avait promis d'abord d'appuyer les députés de l'Université qu'il invitait à présenter leur requête; quand ils vinrent, il menaça de les faire jeter à l'eau [2].

Le duc de Bourgogne est le plus fastueux de tous, mais non le plus mauvais; ambitieux comme ses frères, il commence par s'adjuger, après la mort de Charles V, la Normandie et la Picardie. On le verra étaler son luxe au milieu des solennités qui font de ce règne désastreux une fête presque continuelle, une fête qui a pour théâtre non-seulement la cour, mais les rues de Paris et les grandes villes du royaume. Il fonde, sous le nom de Philippe le Hardi, avec la maison française qui règne

[1] Il est curieux de comparer le jugement un peu plus indulgent porté par M. E. Renan (*loc. cit.*) avec celui de Michelet (*Histoire de France*, t. V, liv. VII, ch. II). Michelet se montre très-sévère pour le faste de ces princes, malgré le côté favorable aux arts. Le point de vue moral et patriotique domine dans ses appréciations et lui inspire pour presque tous ces Valois des expressions très-dures.

[2] V. le *Religieux de Saint-Denis.*

en Bourgogne, le grand faste de cette maison princière qui éclipse par moments toutes les cours de l'Europe. On voit par les comptes du roi Jean, pendant sa captivité, que Philippe partageait dès lors les goûts de son père pour les prodigalités[1]. Dans son voyage d'Avignon accompli avec une magnificence inouïe, il met ses joyaux en gage pour voyager avec plus d'éclat. La popularité de la maison de Bourgogne tient en grande partie à la fascination que de brillantes parades exercèrent sur l'imagination des Parisiens. Cette magnificence où le décorateur, le peintre de pennons, d'armoiries et d'écussons, tiennent de beaucoup la plus grande place, brille peu par la délicatesse; ni la dignité de l'artiste ni les progrès de l'art véritable ne devaient sortir de ces fabuleuses somptuosités.

Parmi ces princes fastueux un seul représente avec éclat l'alliance délicate du luxe et de l'art, c'est le plus jeune fils de Charles V, Louis d'Orléans. Les grâces de son esprit plein de vives saillies, de sa jolie figure et de ses manières séduisantes, lui ont concilié une sorte de popularité historique, après lui avoir valu les sympathies de ses contemporains, bien qu'il les eût aussi molestés; mais que ne pardonnait cette vieille France à l'élégance, au charme, à la libéralité d'un jeune prince chevaleres-

[1] On voit aussi que cet autre fils du roi Jean, appelé à un renom de sagesse et, qui devait mettre dans le luxe même plus de grandeur, le futur dauphin, Charles V, participait alors aux mêmes excès de faste. On trouve dans les comptes du roi Jean une description du *chaperon* de Charles, avec « écarlates et grosses perles », qui est la chose la plus extraordinaire comme luxe et comme valeur. (Douet d'Arcq. *Comptes de l'argenterie*, 126-146.

que, victime, dans une nuit de guet-à-pens, d'une mort tragique[1]! Bien que frivole et léger comme la plupart des autres Valois, il mit dans ses luxueuses recherches un goût d'une gracieuse fantaisie qui semble parfois aussi devancer la Renaissance. On a rappelé plus d'une fois, on a décrit avec détail les belles décorations de sa splendide résidence de Paris, l'hôtel de Bohême, auquel il joignit d'autres hôtels, le château de Pierrefonds qu'il éleva, les chapelles élégantes et ornées qu'il fit exécuter, son entourage de lettrés et d'artistes, et aussi de ménestrels, de jouteurs, de gens de plaisir, tant d'objets d'art charmants, tapisseries qui représentaient le cycle entier des légendes du moyen âge, joyaux finement ciselés, et la vive, l'efficace impulsion qu'il donnait aux travaux d'orfévrerie, de peinture, de sculpture et de verrerie, par ses dons et commandes pour les églises[2]. Ne demandons pas à cet aimable prince, homme de plaisir, et d'une dévotion accommodante, plus de moralité qu'à ses contemporains : mais son amour des arts et son charme élégant lui ont fait une auréole. La distinction, dans un temps où tout semble s'alourdir, le luxe comme les idées et les sentiments, garde une grâce qui désarme et qui attire presque la sympathie. Louis d'Orléans, à cause de son amour pour les arts, Charles d'Orléans, son fils, plus

[1] « Ce prince, dit Christine de Pisan, entre les autres grâces qu'il a, est certes de belles parleures, aorné naturellement de rhétorique, en laquelle nul ne le passe ; car devant lui furent faites maintes collations de grant congrégation de docteurs en science et clers solennels ; aussi au conseil et ailleurs, où maints cas sont proposés. »

[2] V. Aimé Champollion-Figeac, *loc cit.*, p. 286, etc. — De la Borde, *Ducs de Bourgogne*, t. III. — Michelet, t. IV. — E. Renan, *loc. cit.*

encore comme poëte, jouissent de ce doux privilége : qu'ils le gardent devant l'histoire !

Mais à un tel prince ne peut s'attacher qu'un intérêt épisodique. Sous l'empire des causes plus générales que nous avons signalées, et par suite des circonstances les plus funestes, nous entrons en France dans la période trop longue d'un luxe néfaste. Le jeune Charles VI était usé à vingt-deux ans par l'abus de tous les plaisirs; sa faiblesse de tête, son éducation frivole et vide, l'extravagance perverse de la jeune reine, tout devait faire dégénérer l'amour des jouissances en un impur délire. Peu de moments sont comparables à celui-là dans l'histoire de France, soit avant soit après. Il est douteux que les orgies du régent au dix-huitième siècle atteignent ces débordements de vices fastueux. Ici le désordre s'étale avec moins de vergogne encore, et le vice sans retenue ne recherche pas le huis clos des nuits de débauche entre quelques infâmes. Il lève le front avec une impudence que rien n'égale, mêlé aux mascarades, imitées de l'Italie : fêtes où le libertinage se donne carrière. Une des formes de cette folie est de se déguiser en sauvage. Le jeune monarque avait déjà subi le premier accès de sa démence dans une forêt du Maine, et ses courtisans cherchaient à le distraire. On sait qu'une nuit, Charles, habillé en satyre, enveloppé d'un sac frotté d'un enduit combustible, risqua d'être consumé vivant par le feu, comme le furent plusieurs de ses compagnons de plaisir. La jeune duchesse de Berry le sauva. Aucune favorite n'a déployé plus de corruption ni fait autant de mal à la France que cette reine qui s'est appelée Isabeau de Bavière. A l'ambitieux orgueil qui la fait entrer dans des brigues et des complots contre le roi son mari et contre le pays, elle mêle le licencieux scandale de ses galanteries. Elle donne l'exemple d'un faste matériel à la fois éblouissant, pesant, et puéril par sa capricieuse versatilité. L'imagination se la représente à Vincennes, avec les dames de sa cour, à la clarté des lumières ; les nudités s'étalent voilées à peine par ces rivières de pierreries, qu'elle avait mises à la mode, ou percent à travers ces découpures d'étoffe, que des prédicateurs appelaient « fenêtres d'enfer ». La reine et ses dames traînent l'immensité de ces étoffes, dont les modes modernes n'ont pas égalé les dimensions ; elles portent sur leurs têtes ces *cornes*, qui achèvent de donner à la coiffure une hauteur gigantesque et à la mine un air d'effronterie. La chair, au moyen âge, n'a jamais triomphé avec tant d'insolence[1]. Ces femmes, moins parées qu'accablées d'ornements, qui composent le cortége d'Isabeau, livrées à la fièvre des sens, chargées d'embonpoint comme des Flamandes et comme la reine elle-même, semblent mettre sous les yeux une aristocratique kermesse, où préside une reine de France, superbe encore en ses vices, majestueuse en ses atours, jusque dans ses emportements éhontés[2].

[1] Peut-être le moment du Directoire est-il le seul qui paraisse comparable à cette orgie des vices et des modes ; mais il s'en faut que le luxe sous le Directoire approche de celui-là ni dans la parure ni dans le mobilier. En revanche la nudité est plus complète; ce ne sont plus « les fenêtres d'enfer » qui montrent la peau; c'est la nature, la chair sous la gaze la plus fine, la plus transparente.

[2] Un moine ose bien dire avec la grossièreté énergique du langage du temps qu'on voyait régner à la cour « dame Vénus, accompagnée de ses suivantes inséparables, la Gourmandise et la Crapule, qui corrompent les mœurs et énervent les courages des gens de guerre. » Qu'y a-t-il au delà ?...

Oui, la France moderne s'en félicite, notre luxe pâlit devant celui-là ; il a perdu cette impudeur qui brave la morale, la misère, le patriotisme ; quelle royauté, quelle aristocratie oserait faire une montre à ce point cynique des appétits de l'égoïsme effréné?... Il est bien permis de supputer les valeurs qu'en de si tristes temps ces femmes portaient sur leurs corps, couverts d'ornements comme des idoles. Le nombre des diamants rien que sur la coiffe d'Isabeau était de quatre-vingt-treize, associés à des saphirs, à des rubis, à des perles sans nombre. Qui fera le compte de ce que chacune de ces nobles dames porte de bracelets, de colliers, de bijoux, et aussi de ces diamants déjà *taillés* au moins en partie (car la taille, malgré la tradition qui la fait inventer à Bruges en 1479, est spécifiée dans une ordonnance royale de 1355, et signalée, en 1408, comme une des curiosités qu'on pouvait voir à Paris)? Qui pourra donner une idée exacte des riches assortiments de saphirs et de rubis dont Isabeau faisait pour ainsi dire collection, continuellement occupée à inventer des combinaisons nouvelles, comme à rêver des modes inconnues?... Ces modes pour les étoffes et leur ampleur, elles forçaient à élargir les portes des appartements de Vincennes, qu'il fallut exhausser aussi à cause des cornes, merveilleusement hautes et larges, dont parle Juvénal des Ursins[1]. « Être vêtu sans péché » devint une locution qui expri-

[1] « Les dames et demoiselles menoient grands et excessifs estats, et cornes merveilleuses, hautes et larges, et avoient de chacun costé, au lieu de bourlées, deux grandes oreilles si larges que, quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de côté et se baissassent. » (Juvénal des Ursins.)

mait une véritable rareté, et l'habillement le plus habituel à la cour s'appela « costume de folie ».

Cette folie se manifeste par tous les signes. Les modes de ce temps rappellent par un trait les mœurs romaines, c'est la confusion des vêtements masculins et féminins, qui imposent à un sexe les modes convenables à un autre. L'air cavalier chez les femmes de la cour date du temps d'Isabeau. Les dames font usage de bottes. Elles mettent des gants de peau de chamois et de peau de chien. Elles se coiffent dans le jour de chaperons à cornette, et même de chapeaux de fourrures. La plupart portent des houppelandes qui tombent très-bas. Mais combien plus la bizarrerie se montre dans les costumes extravagants du sexe masculin et se mêle à une somptuosité extraordinaire! Le jeune duc d'Orléans, frère de Charles VI, malgré ce que nous venons de dire de son goût, mais avant tout obéissant en esclave aux caprices de la mode, porte des robes garnies de perles, où étaient écrites en broderies toutes les paroles d'une chanson, notée tout au long sur chacune des deux manches, à l'aide de 568 perles[1]. On voit employer pour la fourrure d'une seule robe de chambre 2797 peaux de petits-gris. La cour, les tournois présentent, au milieu des désastres, des réunions de seigneurs portant d'énormes colliers d'or, pendant à leur cou et tombant sur leur poitrine ; leurs vêtements

[1] Ordonnance pour payer 276 livres 7 sols 6 deniers tournois pour 960 perles destinées à orner une robe. — « Sur les robes est escript de broderie tout au long le dit de la chanson *Ma dame, je suis plus joyeulz*, et notée tout au long sur chacune des dites manches, 568 perles pour servir à former les nottes de ladite chanson, or il a 142 nottes, c'est assavoir pour chaque notte 4 perles ou quarrées, etc. »

sont surchargés de pierreries et représentent des figures d'animaux, à l'exemple de l'insensé monarque qui portait une robe « surchargée d'hirondelles d'orfévrerie, tenant dans leurs becs un bassin d'or, tellement qu'il y avait quatorze cents de ces bassins suspendus aux diverses pièces du costume[1] ». Le jeune Charles n'aime que les modes étranges, allemandes, bohémiennes. Il donne dans toutes les bizarreries de vêtements que la noblesse adopte avec une frénésie sans pareille; j'ai nommé les vêtements mi-partie, comme on disait, ou bicolores. On est tout blanc ou tout jaune d'un côté, tout écarlate de l'autre. On endosse de fausses épaules nommées *maheustres*. Ce spectacle, à sa place dans les mascarades, s'étale à l'ordinaire. Les jeunes nobles ne quittent guère plus ces habillements de théâtre en allant à la guerre qu'en séjournant à la cour. Dans ce carnaval de costumes bariolés, où le caprice individuel joue son rôle à côté de la mode, on reproduit sur les broderies des vêtements jusqu'à ces formes bestiales qui grimacent sur les gargouilles des églises; cela, joint aux cornes des chaussures, contribue à donner aux hommes l'air de diables. Les belles dames par leurs cornes à la tête complètent cet enfer, plein d'ailleurs de sécurité, de joyeuse humeur, d'entrain dans le vice, épanouissement brutal de la matière qui ne rêve rien au delà.

Faudra-t-il invoquer comme une circonstance atténuante que cette folie est générale? La grande maison de Bourgogne, sans pousser jusqu'au même point ces dé-

[1] Vallet de Viriville, *Isabeau de Bavière.*

gradantes folies, plus difficiles d'ailleurs à excuser chez nous en présence de nos malheurs, ouvrait au même moment, nous l'avons dit, une carrière sans bornes au faste et aux profusions. Les ducs qui s'y succèdent sont d'insouciants et joyeux dissipateurs, amis des magnificences, des tournois, des banquets, des arts de luxe. Leurs mariages égalent, s'ils ne dépassent, l'éclat des noces des rois de France. On le voit, dans la seule année 1385, par le double mariage du comte de Nevers, fils aîné du duc Philippe le Hardi de Bourgogne, avec Marguerite de Bavière, et de Guillaume de Bavière avec Marguerite de Bourgogne[1]. Noces splendides où toute la féodalité princière du Nord semblait s'être donné rendez-vous à Cambrai, éblouissement de superbes habits. Qu'on se figure, si on peut, ces représentations fastueuses, ces cinquante chevaliers de la suite du duc en velours vert, deux cent quarante officiers habillés en satin de la même couleur, toute la livrée en vert et en rouge; les dames parées d'étoffes d'or et d'argent venues de Chypre et de Lombardie, et couvertes par la libéralité du duc lui-même de rivières de diamants; les joyaux de la couronne de France servant à l'ajustement de la duchesse de Bourgogne, à sa fille et à sa belle-fille; le festin servi par les grands officiers de la couronne, montés sur leurs chevaux de parade; la joute où le roi descendait dans la lice et luttait contre messire d'Espinay, chevalier du Hainaut, et où la duchesse remettait pour prix au vainqueur, Jean de Destrenoy, le fermail

[1] V. *Chroniques* de Froissart

de diamant qu'elle portait sur son sein! Eh bien! cette succession féerique de fastueuses réjouissances qui ne chôme pas un seul instant, et dont la description détaillée, telle qu'on la trouve dans les chroniques, arrive à l'éblouissement, à la fatigue[1], — elle peut nous paraître exagérée, tout en parlant à notre curiosité, mais rien là qui choque absolument : les lois morales sont moins offensées, il n'y a pas péril comme en France du côté de l'étranger!

Philippe le Bon (tous ces princes prodigues et endettés

[1] Comme spécimen de ce grand faste de la maison de Bourgogne dans les réjouissances des mariages princiers nous pouvons rappeler encore les fêtes de Bruxelles en 1409 pour le mariage du duc de Brabant avec la fille unique du marquis de Moravie, de la maison de Luxembourg, nièce du roi des Romains, de Bohême et de Hongrie, qui n'avaient pas été inférieures aux magnificences de Cambrai. — Il y avait deux ans que le duc Léon négociait ce grand mariage pour son frère. Son chambellan, Regnier Pot, avait fait plusieurs fois le voyage de Bohême afin de conclure cette alliance, et y avait porté de riches présents en étoffes et en orfèvrerie, pour distribuer aux princes et princesses de la comté. Un noble cortége de chevaliers bourguignons était aller chercher madame Élisabeth en Bohême et venait de la conduire en Brabant (*Chronique de Brabant*). Toute cette nombreuse et puissante famille de Bourgogne s'y était trouvée réunie avec une quantité de princes et de grands seigneurs. Le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, y était venu lui-même, vrai sujet d'étonnement, car il tenait pour le parti d'Orléans. On lui avait fait grand honneur, et, lorsqu'il avait paru dans la lice du tournoi, le duc de Bourgogne et le comte de Nevers lui avaient servi d'écuyers. Aussitôt après le mariage, le duc de Bourgogne était allé tenir son parlement à Lille, puis était parti, pour arranger d'importantes affaires à Paris, où il n'avait trouvé rien de mieux que de transporter les fêtes et les réjouissances. On le voit célébrer à Paris l'anniversaire de sa victoire sur les Liégeois, après avoir commandé à Arras cinq grandes tapisseries rehaussées d'or et d'argent, qui représentaient les principaux événements de cette glorieuse guerre. Nous rappelons plusieurs de ces détails, nous devons en supprimer encore davantage. (V. Froissart, Georges Chastellain, Olivier de la Marche, et d'autres chroniqueurs tout remplis de ces prouesses luxueuses de la maison de Bourgogne.)

s'appellent *bons*) tient sa cour à Gand et à Bourges, où affluent toutes les richesses de l'Europe, et d'où partent les modes, pour l'Europe par exemple le trop célèbre *hennin*, qui dépasse en hauteur toutes les coiffures connues. A la cour de Bourgogne le luxe des parures est au niveau de la somptuosité des fêtes. Il ne suffit pas aux seigneurs de mettre des sommes énormes à leurs vêtements; il leur faut en changer sans cesse, et chaque jour, déployer cette « variance des habits », qui est le titre même de l'ouvrage d'un poëte du temps. S'adressant à la jeune noblesse : « Ayez l'œil, leur disait en vers ce sage conseiller, à changer de mise, un jour soyez en bleu, un autre en blanc, un autre en gris. Aujourd'hui, portez robes longues comme un docteur de faculté; demain, il vous faudra toutes pièces rognées et étroites. Qu'aux souliers ronds succèdent les souliers à bec pointu, à ceux de cordouan ceux de basane, aux empeignes couvertes les empeignes découpées, etc., etc. Surtout ne faites pas garenne de vos habits. On vous les apporte le matin, donnez-les le soir, et tôt faites-vous en commander d'autres. » Conseils trop sages pour n'être pas suivis, dépassés plutôt par ces jeunes seigneurs qui se faisaient eux-mêmes inventeurs, dans les changements à vue dont ils donnaient le spectacle; qui imaginèrent, pour les damas, les brochés, les velours, des dessins qu'ils faisaient exécuter en couleur sur des toiles, et qu'ils expédiaient pour être façonnés par les tisseurs de Florence[1]. En travaillant pour les modes, ces écervelés s'imaginaient qu'ils contribuaient au progrès des arts!

[1] J. Quicherat, *Histoire du costume*.

Ce qui persiste en France de luxe dans les costumes militaires et civils, de modes singulières, de profusions sous toutes les formes, n'en continue pas moins à faire scandale dans ces années malheureuses, qui s'étendent depuis Charles VI jusqu'au moment où Charles VII, encore dauphin, est chassé et exclu du trône, et jusqu'à ces heures décisives qui précèdent la délivrance de la France en grande partie aux mains des Anglais. Ces années d'épreuves et de souffrances ont si peu chassé tout goût du faste, des toilettes et des plaisirs, que nous lisons que Paris était rempli « d'atours », le jour où les Anglais y amenèrent leur petit roi Henri VI, pour mettre sur sa tête la couronne de saint Louis. Le luxe des camps s'alimentera encore sous Charles VII avec les tributs levés de force sur les populations ruinées par l'invasion. Les superbes armures, quelquefois incrustées d'émaux et de pierreries, les riches vêtements guerriers seront le prix du pillage, et souvent on les achètera par l'échange des dépouilles, dont ces troupes de nobles aventuriers se sont emparées. Voilà l'origine de ces splendides et gigantesques cimiers, voilà quel sera le moyen d'entretenir magnifiquement ces cortèges d'archers qui suivent l'homme d'armes, ces harnais, ces chevaux habillés de soie brodée, de velours et de brocart...

Dans cette période que nous avons désignée sous ce nom trop mérité de *démence du luxe*, on ne cesse de trouver des fêtes même dans les siéges et les famines. Ce sont des accès de folle gaieté dans les terribles années qui vont de 1418 à 1421, en ce moment lugubre où on lit dans le *Journal d'un bourgeois de Paris :* « Vous auriez entendu dans tout Paris des lamentations pitoyables, des petits enfants qui criaient : Je meurs de faim ! » — Oui, on « voyait sur un fumier vingt, trente enfants, garçons et filles, qui mouraient de faim et de froid, et l'on mourait tant et si vite qu'il fallait faire dans les cimetières de grandes fosses où on les mettait par 30 et 40, et à peine poudrés de terre, et que ceux qui faisaient les fosses affirmaient qu'ils avaient enterré plus de 100 000 personnes. Les cordonniers comptèrent, le jour de leur confrérie, les morts de leur métier, et trouvèrent qu'ils étaient trépassés bien 1800, tant maîtres que varlets, en ces deux mois. » — Toujours d'après le même *Journal*, « des bandes de loups couraient les campagnes et entraient même la nuit dans Paris pour enlever les cadavres. Les laboureurs quittaient les champs et se disaient entre eux : « Fuyons aux bois avec les bêtes fauves. Adieu les femmes et les enfants ! Faisons le plus que nous pourrons. *Remettons-nous en la main du diable.* » Mot de damné, mot de désespoir ! Cela n'empêchait pas qu'on ne fît force musique, et qu'on ne dansât ; il n'y eut jamais tant de violons. On se disputait les joueurs d'instruments. On organisa les corps des ménétriers, l'année de l'assassinat du duc d'Orléans. Les traités de paix sont criés et chantés dans les rues de Paris avec accompagnement de musique ; plus d'un noble, le dauphin surtout, étaient des joueurs infatigables de harpe et d'épinette. Le futur Charles VII avait force musiciens. Il chantait, courait et « bêlait » la nuit et le jour, cela l'année des Cabochiens[1]. Les bouchers le lui

[1] V. le *Religieux de Saint-Denis.*

reprochaient. Le luxe privé chômait sans doute. Les marchands de curiosités fermaient boutique. Le luxe public ne chômait pas sous la forme de réjouissances. Les spectacles continuaient avec les mystères burlesques et les farces de la basoche. Le spectacle de la danse macabre, ou danse des morts, se donne à Paris en 1424 au cimetière des Innocents, au milieu des fosses béantes, qui venaient d'engloutir tant de morts.

Charles, exclu de son propre royaume par l'invasion, et n'étant encore, comme on l'appelle par dérision, que « roi de Bourges », prélude, malgré des goûts simples, poussés parfois jusqu'au sans-gêne, au goût qu'il doit montrer pour les fêtes dès qu'il sera devenu maître de la France. Le « roi de Bourges » trahit déjà sa passion pour le spectacle des beaux costumes et des riches palefrois, caparaçonnés de housses de velours semées de fleurs de lis d'or. Traînant sa petite cour de château en château, il encourage de ses sourires et de son argent le luxe de toilette des filles d'honneur, et prend plaisir à les voir chercher à s'éclipser mutuellement. L'influence des favorites s'inaugure avec Charles VII. Agnès Sorel fait pressentir le luxe éblouissant des Montespan et des Pompadour. Elle porte les immenses robes traînantes à queue d'un tiers plus longues que nulle princesse du royaume[1]. Elle prodigue les étoffes précieuses, dont elle aime à changer sans cesse, les « attifés » coûteux, les dentelles, les gants, les pierreries, les hautes coiffures, dans lesquelles elle mêle des diamants. Georges

[1] V. G. Chastellain, *Chroniques*.

Chastellain, sévère pour la belle favorite, lui reproche l'abus des atours, des robes « nombreuses et cousteuses », et, dit-il, « de tout ce qui à ribaudise et dissolution pouvait conduire en fait d'habillement fut toujours produiseuse et monstreure ; car se découvrait les épaules et le sein par devant jusqu'au milieu de la poitrine ». L'opinion populaire dont le chroniqueur est ici l'écho se montrait sévère pour ces abus; elle applaudissait aux poëtes satiriques et aux prédicateurs qui stigmatisaient ces criminelles folies. Comment l'indignation ne se serait-elle pas fait jour?... Elle éclata enfin! La morale autant que la patrie appelait l'héroïque vierge sortie du sein du peuple, qui secouait la torpeur des âmes, délivrait le sol de la France de la présence des étrangers, et donnait le signal d'une nouvelle ère morale et politique! Jeanne d'Arc meurt ayant accompli sa mission guerrière et nationale, mais cette rénovation, ce souffle meilleur, ils ne devaient sortir, ce semble, qu'après elle, hélas! des cendres encore chaudes de son bûcher.

Elle-même, l'héroïne simple et chaste de la délivrance de la France, qui le croirait? elle fut accusée de luxe, d'un luxe de vêtements peu convenable, d'où l'on voit combien c'était devenu un grief odieux. Oui, si absurde que cela nous semble, Jeanne d'Arc fut accusée solennellement de s'être montrée « orgueilleuse en habits ». Le reproche figure dans l'acte d'accusation, à côté du crime d'avoir revêtu le costume masculin condamné par l'Écriture; on y lit qu'elle prétendait avoir obéi aux injonctions du Ciel « en s'affichant par la pompe d'habillements enrichis d'or et de fourrure, en mettant

par-dessus ses courtes hardes, des tabards et des surtouts fendus sur les flancs; fait notoire s'il en fut, puisque, le jour où elle fut prise, elle avait sur le corps une huque en drap d'or, ouverte de tous les côtés ». Crime digne de mort, en effet. La jeune héroïne avait, en commandant des armées, revêtu, selon la coutume du temps, la pompe du costume militaire qui pouvait favoriser son prestige, elle s'était montrée avec l'appareil des victorieux en faisant dans les villes des entrées triomphales!

Les satires se donnaient carrière contre des excès si violents et si déplacés. Je grouperai dans un chapitre à part ces censures ecclésiastiques et laïques contre cette démence du luxe au quatorzième siècle. Je voudrais montrer ici comment la littérature du même temps vit quelquefois avec plus d'indulgence que les satiriques, que les prédicateurs et que les juges de Jeanne d'Arc, ce luxe de parure dont elle porte aussi témoignage. Quels qu'en soient les excès et les dangers, la littérature non-seulement des romans à la mode, mais sous la forme du théâtre, se bornait à décrire ces élégances non sans quelque complicité complaisante. Elle montrait le progrès qu'avait accompli ce genre de raffinements. Il serait facile de réunir ici bien des témoignages. Je me borne à citer comme un résumé de ces fréquentes descriptions un des plus célèbres *Mystères* du temps, le *Mystère de la Passion*, vaste drame en vingt-cinq journées et à quatre cent quatre-vingt-cinq personnages[1], qui est rempli sur ce sujet des plus curieuses révélations et des

[1] V. l'ouvrage de M. Louis Pâris sur ce théâtre et la mise en scène des confrères de la Passion. 2 vol. in-4° (1843).

plus piquantes peintures : véritable série de portraits contemporains sous des noms évangéliques, où Marie-Magdeleine paraît sous les traits d'une élégante du temps de Charles VII, et où Lazare, son frère, est lui-même montré comme un beau jeune homme à la mode, qui se montre richement habillé, sur le pied de chevalier, son oiseau sur le poing, tandis que Brunamont, son page, mène ses chiens après lui. Tel il est avant sa conversion. Quant à Magdeleine, bien différente de sa sœur Marthe la pieuse, elle ne songe qu'à mener joyeuse vie « en son château de Magdalon ». Ce n'est pas la Magdeleine tendre et passionnée de l'Évangile, c'est une « glorieuse » qui se plaît à énumérer tous ses avantages, à vanter sa jeunesse, sa santé, son luxe et son noble train de vie, devant ses demoiselles de compagnie, Pérusine et Pasiphaë. Quand je dis qu'elle les vante, je devrais dire plutôt qu'elle les chante en aimables chansonnettes. On voit qu'une telle Magdeleine ressemble peu à une pécheresse tombée dans les écarts de la passion; elle serait bien plutôt une Célimène du quinzième siècle, une agréable coquette, une vraie contemporaine d'Agnès Sorel. Notre mondaine n'oublie aucune des recherches de la toilette. Elle demande d'abord les senteurs « à la plaisance du nez », du « baume égyptien » et d'autres odeurs à la mode. Quand on lui présente une petite fiole de baume, elle en veut davantage, bien que ce soit « très-cher », a-t-elle soin de dire au public; mais elle ne regarde pas au prix, et elle se fait donner une riche boîte du précieux parfum. Le goût a aussi ses raffinements et ses exigences. Notre coquette aime les délicatesses du

manger, et elle les demande comme les jouissances de l'ouïe et la « plaisance des yeux », afin sans doute que nous n'ignorions rien de ce qu'une jolie femme du quinzième siècle pouvait aimer et désirer. Elle ne veut devant elle que choses agréables à voir, tapis, pierreries, lustres, fleurs et verdures. Tous les sens ont ainsi leur satisfaction, mais, avouons-le, dans cette peinture d'un luxe agréable, la grande corruption du temps n'a nulle place; on ne voit là que mollesse et coquetterie. C'en est assez d'ailleurs pour que notre mondaine s'accuse de loger chez elle les sept péchés mortels, dont au reste elle se repentira. En vérité, les grandes pécheresses du quinzième siècle ne sont pas si scrupuleuses, elles font pis que cela, et ne se repentent pas[1] !

Vous trouverez dans ce même *Mystère* d'autres détails précis qui ont leur prix comme reflet des habitudes et des mœurs qui se raffinent, — un temps infini passé par notre châtelaine à s'attifer devant son miroir, des *amignonnements* sans fin, force burettes d'eau rose et d'aspic, et quel linge fin ! Jugez du tout par ce dialogue entre elle et sa servante Pasiphaë : « Voici vos riches oignements pour tenir le cuir bel et frais. — Suis-je assez luisante ainsi? — Plus luisante qu'une belle image, répond la servante. — Et ma toquade? — A ravir. — Et mes oreillettes? —

[1] Cette absence de repentir chez les grandes pécheresses dans ces derniers siècles du moyen âge me frappe, je l'avoue, extrêmement, par comparaison avec le dix-septième, où non-seulement les natures tendres, comme les Lavallière, mais les âmes hautaines, comme les Montespan, font de si terribles pénitences. Ne dirait-on pas que le moyen âge avait épuisé toutes les sources de la pénitence? Héloïse avait-elle pleuré pour toutes les pécheresses, bien moins intéressantes qu'elle-même, qui allaient venir après elle?

A la dernière mode. — Et le corps? — A l'avenant! » Vous trouverez enfin le même type de mondanité pour les hommes. Il existe aussi, dans la même œuvre dramatique, sous les traits du comte Rodigon, bel esprit, en même temps que beau cavalier. Aux autres jeux, dame, chant, dés, cartes, il préfère le « jeu de conversation », les demandes et les réponses sur le « cas d'amour ». Rodigon et Magdeleine chantent un véritable *duo*, une ballade, qui contient, sous forme légère, la doctrine de la politesse, de la chevalerie élégante et courtoise. N'est-ce pas là un vrai traité sur le luxe beaucoup plus gai que ceux qu'on avait pu lire?... C'est tout son code mis en vaudeville.

On peut citer d'autres témoignages de cette littérature plus indulgente qui achève de nous faire connaître le luxe de parure et les progrès de l'élégance au quinzième siècle. Telle est l'œuvre manuscrite qu'a laissée Olivier de la Marche, et qui est pleine de détails d'une précision piquante[1]. C'est une description minutieuse de l'habillement dont il voudrait voir revêtue la dame de ses pensées, et ses paroles reçoivent une nouvelle clarté des miniatures qui les accompagnent. Il prend la dame à son lever. La première chose qu'il lui présente est une paire de pantoufles pointues de velours noir, doublé de soie rouge, et des chaussures en cuir de Cordoue; ensuite les *chausses* ou longs bas de fin drap rouge, attachés par une jarretière bleue et une chemise de fine toile. Puis la dame met une cotte, ou habit de dessous, de

[1] Le *Parement des dames*, manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale.

damas blanc, pour recevoir une pièce d'étoffe d'un rouge vif, appelée *pièce de l'estomac ;* un lacet serre la pièce et la cotte ; sous le lacet se trouve une ceinture ornée de plaques d'or appelée *demi-sainct;* à la ceinture elle suspend un *espinglier* de drap d'or fin bordé de laine, pour recevoir les épingles, une bourse brodée d'or et de perles, appelée *aumônière*, et un petit couteau retenu par un ruban. Elle couvre ensuite ses épaules et son sein d'une blanche collerette. La coiffure est si basse que les cheveux ne paraissent point, et ils sont couverts d'un voile de soie et d'or. Enfin un bandeau doré entoure la tête et retombe gracieusement sur les tempes ; il s'appelle la *templette*. Olivier, continuant de parer sa dame, lui met encore un diamant de dix mille ducats, il la revêt d'un habit de drap d'or de Venise et de Lucques, doublé d'hermine, d'une ceinture émaillée de blanc, de noir et de rouge clair, à laquelle sont suspendus des rosaires ou *pater noster* de Chalcédoine, lui présente des gants d'Espagne parfumés à la violette, lui donne un capuce de velours ou de satin orné d'étoiles et de petites chaînes d'or, et, afin qu'elle puisse voir combien elle est belle, il lui place devant les yeux un miroir d'acier poli dans un cadre d'or.

Une telle représentation n'est-elle pas elle-même comme un miroir, — le miroir séduisant, encadré par tout ce qui peut plaire aux yeux, — des goûts de luxe et de coquetterie ? Ne soyons pas plus sévères qu'Alceste pour Célimène. Mais on peut parler comme Alceste à l'égard de ce temps funeste sans risquer de tomber dans les exagérations du misanthrope. Le luxe fut pervers et

corrupteur. L'indulgence est bonne ; elle a ses limites ; elle ne peut s'appliquer à de tels spectacles honteux et tragiques.

Nous avons montré comment la contagion gagna la haute bourgeoisie avec des richesses qui constituaient un de ses principaux progrès, et avec des arts nouveaux qui font partie de la civilisation moderne. La moyenne bourgeoisie, j'entends celle qui était riche sans occuper les hautes fonctions de l'État, et qui se composait de gros marchands, partagea cette contagion. Le bourgeois du quatorzième et du quinzième siècle aime à se parer richement ; d'abord il le fait avec convenance, puis on le voit passer aux modes les plus excentriques. Ce n'est pas assez pour lui de porter la robe longue aux manches larges, serrée par une ceinture, à laquelle pend l'escarcelle, de marquer par un haut bonnet son importance, et, par un chapeau orné d'une torsade ou d'une chaîne d'or, par un chaperon à bourrelet et à longues cornettes, de donner l'idée de sa richesse et de son rang ; il portera, comme les seigneurs, la mode jusqu'au ridicule, il adoptera ces fameux habits mi-partis, jaunes ou bleus d'un côté du corps, blancs ou écarlates de l'autre. Dans les grandes solennités on verra, à Paris, ces bourgeois orgueilleux se réunir au nombre de plusieurs centaines, offrant le spectacle de robes blanches d'un côté, violettes de l'autre. Les houppelandes à deux couleurs, se rapprochant par la forme de la redingote moderne, mais avec plus d'ampleur, s'uniront aux chaperons bicolores, et seront tantôt doublées de fourrures, tantôt ornées extérieurement de broderies à jour. La noblesse, sans doute pour échapper

à cette ressemblance avec la bourgeoisie, laissa la magistrature et l'Université se vêtir du long manteau et se coiffer avec le mortier.

Chez les femmes surtout, la petite bourgeoisie et le peuple même ne pourront échapper au même mal. la coquetterie, l'amour de la parure, tiennent, dès le quinzième siècle, fort au cœur des filles de cette bourgeoisie modeste, et de celles qui, nées dans des rangs inférieurs, sont exposées aux séductions du luxe acquis au prix de l'honneur. Comment voir le faste de tant de belles dames et n'être pas tentées? Un petit galon d'or, un ruban de soie, une jolie bague, quelques perles plus ou moins fines, ce sont là des objets accessibles dès lors à la jeune marchande, à la boutiquière des grandes villes, qui cherche à plaire au chaland. Plus s'étend le commerce de luxe, qui multiplie ses foyers grands ou petits, plus la femme de toutes les conditions, plus celle dont le métier est de vendre, trouvent à recueillir quelques précieuses parcelles de ce luxe tant envié. Ce mouvement du luxe dans le peuple ne s'arrêtera pas, on le verra même s'exagérer, mais il prendra aussi des formes plus dignes et plus satisfaisantes. Mais comment ne pas noter l'influence dès lors très-marquée du luxe sur le libertinage? La fille du peuple cède à l'appât des vêtements voyants, à l'attrait des plaisirs partagés avec le riche. A côté du vice élégant que la parure rend plus séduisant sans le rendre plus moral, on distinguait à l'éclat plus ou moins grand de la toilette les « filles folles », étalant les luxueux lambeaux d'une parure en contraste avec leur misère. Les « courtisanes » imitaient parfois aussi les

allures des femmes de qualité. Elles n'y réussissaient quelquefois que trop dans un temps où celles-ci ne craignaient pas d étaler aux yeux de la foule les colliers d'or, les ceintures dorées, les boucles d'oreilles, les bracelets de diamants et de rubis. Cette confusion singulière s'était déjà produite, quand le roi saint Louis, revenant de la Palestine, s'était donné pour tâche de courir sus à la prostitution par les règlements les plus impitoyables. Pour échapper à la saisie de leurs hardes, à celles de la maison même où elles vivaient, et au bannissement en cas de récidive, les courtisanes avaient renoncé aux séductions du costume, pour s'habiller comme les femmes honnêtes, dont la mise alors était simple. Il en était résulté des inconvénients plus graves encore. Écoliers et soldats, trompés par l'apparence, avaient insulté la femme respectable et l'honnête fille au milieu des rues[1].

Faudra-t-il conclure que toute la France soit infectée de ces excès que nous avons remarqués en haut et en bas? N'y a-t-il pas ici des réserves à faire pour ne pas calomnier notre histoire? Tout cela se passe dans les hautes classes et dans les grandes villes, à Paris surtout.

[1] La passion des jeux de hasard, qu'accompagne tant de dissipation de temps et d'argent, passa aussi de la noblesse au peuple : on chercha à l'y combattre par des prohibitions et, ce qui valait mieux, par des exercices militaires, dont le pouvoir prit peur. Cela est confirmé dans le passage suivant : « Le conseil du roi, réfléchissant à l'avantage qu'avaient donné aux Anglais ces francs-archers, tirés des communes d Angleterre, dont le courage et l'adresse avaient décidé les batailles de Crécy et de Poitiers, songea à procurer cet avantage au royaume de France. En même temps on profita de l'occasion *pour interdire sévèrement tous les jeux de dés, de cartes et de paume, qui s'étaient introduits dans le peuple à l'imi-*

C'est là que se fait ce qu'on appelle l'histoire, en effet. Mais si les peuples qui n'ont pas d'histoire sont les plus heureux, dit-on, c'est aussi la partie la plus honnête du peuple qui n'en a pas dans ces siècles. Non, la noblesse et la bourgeoisie des provinces n'en étaient pas arrivées à cette fastueuse corruption; la nation demeurait plus saine, malgré la part de vices inévitable; il y avait non-seulement des vertus obscures, mais une assez grande simplicité subsistait au sein de la noblesse des petites villes et des campagnes. Les dots restaient modestes. C'est un des plus sûrs indices de l'état des mœurs aux différentes époques. On l'a remarqué pour le Midi : au quinzième siècle, même dans les familles d'aristocratie, elles ne sont pas au delà de 1000 à 2000 florins, c'est-à-dire au delà de 20 000 à 40 000 francs, en fixant de 16 à 20 francs de notre monnaie la valeur réelle du florin de Provence au quinzième siècle, et en tenant compte du pouvoir de l'argent dans les échanges. Une multitude de contrats de mariages fournissent à ce sujet les indications les plus concordantes. La pratique universelle, attestée par les *livres de raison*, est que les dots ne sont pas immédiatement exigibles,

tation de la cour, en les remplaçant par les exercices de l'arc et de l'arbalète. C'était une belle ordonnance qui aurait été bien utile pour les guerres à venir. *Elle plut beaucoup au peuple; il prit goût à ce jeu de l'arbalète.* Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfants qui n'y devinssent adroits. *Mais bientôt on eut peur que le commun peuple ne connût sa force et ne devînt plus puissant que les princes et les nobles.* Il fut défendu par le roi de continuer ces exercices, sauf dans certaines compagnies d'arbalétriers; *le peuple retourna comme auparavant aux mauvais jeux de hasard.* » (M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, d'après Juvénal des Ursins.)

que le payement en est fait par fractions successives, selon le système suivi de nos jours dans les souscriptions d'emprunt[1]. Les familles tiennent à garder, à accroître leurs épargnes, tant que la résidence dans les campagnes l'emporte sur le mouvement vers les villes. Ce qu'on sait de l'état prospère de l'agriculture dans les provinces, aussitôt que la guerre a cessé de ruiner le pays, dans la seconde partie du règne de Charles VII et durant le règne de Louis XI, concorde avec ces témoignages. Le capital s'applique à la terre. Tout ce qui ne vient pas à la cour garde, à peu d'exceptions près, dans l'intérieur du manoir, les habitudes plus simples de la vie rurale.

Notre tableau n'en conserve pas moins toute sa vérité sur cette luxueuse démence, signe visible et cause active de décomposition, au milieu même de l'avancement de l'industrie et de ces arts qui demandent leurs inspirations aux besoins matériels plus souvent qu'à l'idéal.

[1] Ch. de Ribbe, *Les Familles et la Société en France avant la Révolution*, p. 416. Bien que nous n'adoptions pas toutes les conclusions de l'auteur, trop favorable, selon nous, au passé par comparaison avec le présent, nous rendons justice aux recherches savantes et intéressantes de ce très-curieux et consciencieux travail, qui a une vraie valeur comme document historique sur la vie provinciale.

CHAPITRE V

LE LUXE ET LA DÉMAGOGIE

Je ne voudrais pas clore ce livre sur une période qui peut être regardée comme une époque critique de notre histoire, sans montrer comment la lutte éternelle du riche et du pauvre se retrouve là mêlée aux plaintes et aux griefs contre le luxe. Souvent on lui reproche d'être le fruit de rapines, et toujours il blesse les regards par l'ostentation de la richesse. De soudaines explosions attestent la permanence et la gravité de ces griefs trop souvent fondés chez le faible, accablé par de durs privilèges, soumis à de cruelles exactions. La guerre éclate dès le onzième siècle avec ces paysans qui, parlant des nobles, affirment qu'ils sont « hommes » comme leurs oppresseurs. Tantôt le juste cri de la conscience, tantôt l'instinct d'une haine brutale semblent prendre les devants sur la déclaration philosophique des droits de l'homme. Ce mot de ralliement des paysans, les droits qu'ils ont à titre d'hommes, il résume des volumes de controverse, il annonce tout le code futur qui réglera les relations sociales sur l'idée de l'égalité. Dans les villes, c'est non plus seulement l'oppression comme dans les campagnes;

c'est l'étalage de la richesse qui offusque les regards de l'envie ou excite l'indignation des misérables par l'injustice de l'acquisition et par le scandale insolent des dépenses. Les abus de la richesse et de la force ne sont pas seuls à jouer un rôle dans le mouvement émancipateur des communes; les historiens qui en parlent avec le plus de sympathie nous font voir eux-mêmes les bourgeois des communes, trop souvent emportés et barbares encore plus que les seigneurs auxquels ils arrachent des droits injustement contestés; ils nous montrent « ces cités continuellement pleines de violence, d'iniquité et de péril, où la population inférieure était dans une disposition habituelle de jalousie et de sédition brutale contre les riches, les chefs d'atelier, les maîtres de la fortune et du travail[1] ». On peut s'en convaincre par les beaux récits qu'a faits M. Augustin Thierry des luttes soutenues par les communes de Beauvais, de Noyon, de Laon. L'illustre historien met en relief ce qu'il y avait d'oppressif dans le pouvoir, d'offensant dans le faste des évêques-seigneurs de ces villes; mais il n'hésite pas à reconnaître les mobiles plus d'une fois blâmables, les actes trop fréquemment sanguinaires des bourgeois révoltés. On voit des femmes de la petite bourgeoisie et du peuple insulter, battre, dépouiller de leurs « riches vêtements » les plus nobles dames; on voit les bourgeois prendre plaisir à *dévaster les hôtels*, allumer même des incendies[2]. On rencontre au Midi comme au Nord des

[1] Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, XIXe leçon.
[2] Augustin Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*, lettre XVI. (Commune de Laon.)

faits semblables de pillage et de massacre provoqués tantôt par les abus de tel particulier, tantôt par cette haine instinctive, aveugle, générale, qu'inspire à la masse l'étalage de la richesse.

Nous répétons que cela ne diminue en rien la part de responsabilité des classes riches. Bien loin de là : de tels désordres accusent cette féodalité devenue plus fastueuse, plus raffinée, et par suite plus portée aux rapines après le retour des croisades, et depuis que les charges de représentation s'étaient accrues de toutes les manières. Ce rapport étroit entre les besoins du luxe et ce redoublement de violence et de spoliation, qui contribue à amener la révolte des communes, a été reconnu par les historiens mêmes qui se placent à un point de vue moins spécial que le nôtre. « Lorsqu'il fallut, écrit un des plus autorisés, que le seigneur marchât dans les armées royales en la compagnie de ses hommes d'armes et de ses archers, lorsque les voyages et les croisades dans l'Orient lui eurent donné le besoin d'être mieux vêtu, mieux logé, orné et garanti par de magnifiques armures; lorsqu'il eut pris le goût des tournois et des fêtes; lorsqu'il eut contracté l'habitude de venir en grande pompe à la cour du roi et de se faire construire quelque vaste logis à Paris, alors ce fut à se procurer de l'argent que toute la hiérarchie féodale, depuis le roi jusqu'au simple seigneur, appliqua sa volonté et sa puissance; ce fut alors, pour se défendre contre les rapines et les exactions, que les communes se révoltèrent et usèrent de leurs forces nouvelles[1]. » Ces lignes montrent parfaitement le lien souvent méconnu de l'état moral et des crises sociales. On n'a pas toujours eu l'idée de rapprocher de ces besoins de luxe et de jouissances exagérés, les violents excès de pouvoir, l'irritation et le soulèvement de ceux qui se trouvent indûment contraints de satisfaire à des exigences accrues sans mesure. La masse a fini par ne plus distinguer de la richesse usurpée la richesse bien acquise. Ce sont là les effets successifs d'une même cause et comme les anneaux d'une même chaîne.

[1] M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, Préface.

Les témoignages contemporains ne manquent pas d'ailleurs pour attester cette corrélation funeste entre les exigences luxueuses des nobles et le caractère oppressif et spoliateur qu'avait pris leur domination. Elle est signalée très-souvent, elle l'est en des termes simplement énergiques et d'une netteté frappante par un des témoins à charge de cette société travaillée d'abus, par un des grands dignitaires ecclésiastiques du temps, Jacques de Vitry. « Les seigneurs, dit-il, malgré les titres pompeux et les dignités dont ils s'enorgueillissent, ne laissent pas *d'aller à la proie*..... Ils ne respectent rien, pas même les biens des monastères, des églises, d'où ils enlèvent les objets consacrés au saint ministère..... Sur les chemins publics vous les voyez, couverts de fer, attaquer les passants sans épargner les pèlerins et les religieux. *C'est pour fournir à leurs prodigalités, à leur luxe, à leurs superfluités, à de folles dépenses, aux vanités du siècle; c'est pour paraître joyeusement dans les tournois, pour payer leurs usuriers, pour entretenir des mimes, des jongleurs, des parasites, des histrions et des flatteurs*,

vrais chiens des cours, qu'ils dépouillent et torturent les malheureux[1]. » Ainsi nous n'élevons pas ici contre le luxe une accusation imaginaire ou exagérée, et les griefs qui armaient les haines populaires trouvent leur explication et leur confirmation éloquente dans les témoignages contemporains.

Illégitime ou autorisée jusqu'à un certain point par de justes raisons, la guerre au riche est le fait, non-seulement du peuple, mais souvent aussi d'un pouvoir obéré et prêt à recourir à tous les expédients. Il se fait alors non plus seulement une alliance fondée sur des intérêts communs entre la royauté et la bourgeoisie, alliance avouable, et que l'histoire n'a guère cessé de préconiser comme un fait aussi légitime que bienfaisant. Non : l'alliance alors devient complicité. La cupidité royale se fait un auxiliaire des pires passions de la multitude. On semble courir sus en commun à ces riches financiers, à ces nobles et à ces bourgeois que désigne leur luxe d'habitation, d'ameublement, de train de vie. Le progrès de la fortune mobilière devait favoriser extrêmement ce genre d'action exercée contre la richesse. Le peuple se mêle à ces exécutions implacables. Il assouvit sa haine contre le riche; il accompagne de ses cris de mort la chute des puissants fastueux. Les mesures fiscales prises par la royauté contre le luxe sans discernement de l'usage et de l'abus, vont aussi dans le même sens. C'est trop souvent de haut qu'on enseigne le mépris

[1] Jacques de Vitry, évêque, cardinal, légat du pape en France, *Historia occidentalis*, cap. III. Dans ce chapitre il est question des rapines et exactions que commettent les grands seigneurs et leurs satellites.

du droit par la confiscation, la spoliation sous toutes les formes. Le pouvoir pressure, poursuit la richesse sans pitié ni justice dans ces Ordres religieux, entachés d'un faste coupable et d'autres abus, qui ne conféraient en rien à une autorité sans scrupules le droit de les dépouiller et d'envoyer leurs chefs au dernier supplice. On arrête, on condamne à la prison, uniquement en vue de la rançon à obtenir, des banquiers, des négociants.

Il y a eu une démocratie au quatorzième siècle ; elle a montré de nobles, de libérales aspirations. Même au milieu des plus tristes excès, la bourgeoisie s'est peu éloignée de ce programme de réformes prématurées sans doute, mais saines et judicieuses, que l'avenir a réalisées. Nulle pensée de nivellement social absolu, de spoliation du riche, dans la grande ordonnance de 1357. Mais vous voyez intervenir bientôt la guerre sociale, la guerre au luxe et à la richesse avec la Jacquerie. Non pas que la Jacquerie réponde à une de ces utopies qui nient systématiquement la richesse, le luxe et l'inégalité jusqu'à en vouloir la suppression radicale. Les théories empreintes de communisme ne se développeront d'une façon un peu complète, claire et appréciable, qu'après la Réforme protestante. Elles feront explosion avec Jean de Leyde et avec divers autres mouvements insurrectionnels. Elles auront leur honnête et doux utopiste dans un Thomas Morus, leur organe un peu romanesque dans un Campanella. Mais si la Jacquerie du quatorzième siècle n'obéit pas à un système, elle obéit à une vengeance. C'est une guerre atroce de classes. Les deux griefs contre ceux qu'on pille et qu'on égorge sont leur oppression et leur faste. C'est

le même sentiment de haine qu'on rencontre dans ces paysans du Languedoc, qui, « recommençaient au Midi la Jacquerie du Nord. et tuaient tous ceux qui n'avaient pas comme eux les mains calleuses[1]. » N'y avait-il aucune de ces rancunes, n'y avait-il pas même je ne sais quel programme mal débrouillé dans l'esprit de ce pauvre savetier qui, sous la régence du duc d'Anjou, durant la minorité de Charles VI, appelait le peuple de Paris à se soulever au nom d'idées d'égalité invoquées confusément? Ces idées de nivellement prennent déjà plus de clarté avec l'insurrection formidable qui reconnaît pour chef en Angleterre Wat Tyler, « mauvais garçon et envenimé[2], » lequel entraîne à sa suite cinquante, d'autres disent cent mille hommes, enrôlés jadis dans l'infanterie du prince de Galles. Ils chantaient ce refrain : « Quand Adam bêchait, quand Ève filait, où était le gentilhomme[3]? » Ils avaient des prédicateurs : Jacques Strow, surtout John Ball, qui les assemblait autour de lui, dans les cloîtres, dans les cimetières, et leur disait : « Bonnes gens, les choses ne peuvent aller bien jusqu'à tant que *les biens iront de commun et qu'il ne sera ni villains ni gentilshommes!* » — Ainsi se faisait jour l'idée communiste avec l'accompagnement obligé des déclamations contre les jouissances exclusives et le luxe des riches. Elle ne gagnait pas la France sous des formes aussi absolues, mais l'effervescence s'y répandait par les relations établies avec l'Angleterre et la Flandre. On voit

[1] M. Perrens, *La démocratie en France au moyen âge*, t. II, ch. III.
[2] Froissart, t. II, ch. CVII.
[3] J. V. Leclerc, *Discours sur le quatorzième siècle*, t. I, p. 149, 258. — Froissart, t. II, ch. CVI.

ces trois pays livrés au même courant d'idées réformatrices et de séditions populaires. Lorsque l'émeute des Maillotins a donné le signal d'une insurrection générale dans les villes de France, les *gens du commun* agissent à part de la bourgeoisie, effrayée par la violence démagogique autant que par les rigueurs royales.

Remarquons-le en effet : leur colère est aussi grande contre le riche marchand que contre le noble. Le bourgeois leur est antipathique et odieux comme le seigneur. Ici encore le pouvoir ne se fait faute de donner l'exemple. Les oncles du roi Charles VI accablent d'amendes et de confiscations les riches bourgeois qui ont pris part à l'émeute parisienne. Ils arrêtent les notables pour les rançonner sans merci. La bourgeoisie de toutes les grandes villes y passe à tour de rôle. Il faut voir de quelle façon sont traitées les bonnes villes de Rouen, de Reims, d'Orléans, de Troyes, de Sens, de Châlons. On y lève de fortes sommes sans préjudice des supplices. On ne s'adresse pas toujours aux plus coupables, mais aux plus opulents. Ne suffit-il pas de rappeler que, dans telles de ces confiscations, les ducs de Bourgogne et de Berry reçoivent chacun 300 000 livres?

Nous n'hésitons pas à signaler comme une des causes de cette guerre faite parfois à l'aveugle les goûts mêmes de superflu dans ces populations ameutées. Elles sont toutes éprises des divertissements, aiment à se livrer à la bonne chère, à travailler le moins possible. Si cela est sensible à Paris, cela frappe encore plus chez ces bons Flamands, aussi portés aux jouissances faciles que prompts aux soulèvements. Il y a ici entre les grands et le

menu peuple une véritable émulation. Cet heureux pays, tout entier au commerce, fuyant la guerre, se laisse aller à bien vivre et à «se divertir», comme parle Froissart.

Je n'en veux citer qu'un exemple : dans le dernier quart du quatorzième siècle, le comte qui gouverne ce pays plantureux, vit en souverain environné d'un luxe inconnu dans les autres cours; trois fois les communes de Flandre lui payent ses dettes; il demande encore (1379) qu'on subvienne à ses profusions. Le refus des Gantois d'accéder à de nouvelles taxes devient la cause de ces troubles prolongés et sanglants connus sous le nom d'émeute des *chaperons blancs*, conduits par un énergique et habile meneur, Jean Hyons. Outre les violences, le peuple gantois exerce aussi ses représailles sous d'autres formes, c'est-à-dire en se permettant lui-même tout le luxe qui reste à l'usage du pauvre. Pendant ces séditions, lorsque l'on ne se bat pas, on fréquente la taverne et les lieux de divertissement, on prodigue l'argent : peuple en tout temps volontiers oisif et remuant, querelleur et tellement livré aux rixes qu'en une année Gand comptait jusqu'à quatorze cents meurtres, armée toujours toute prête pour l'émeute et pour le pillage[1]. Les riches courent de terribles dangers avec une population où fermentent tant de passions redoutables, ayant sans doute le sentiment de ses droits, courageuse et hardie certes, mais entraîné par l'amour des jouissances et capable des plus farouches emportements. Ces observations, qui s'appliquent à toutes les cités flamandes,

[1] V. *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. II.

sont-elles moins vraies pour les républiques italiennes? On peut en juger par les mœurs de la démocratie florentine et par la façon dont elle traite les riches.

On a dit qu'il y avait au quatorzième siècle, outre une démagogie populaire, une démagogie *princière*[1]. C'est un mot qui a sa justesse et sa portée. On voit tels de nos princes agir d'une façon révolutionnaire. Quel exemple en est plus frappant au moment où nous sommes que la destinée de ce Jean de Montaigu, un des représentants les plus opulents du luxe du temps, une des victimes expiatoires sacrifiées à des ressentiments et à des passions où la démagogie joue son rôle (1409)? Ce financier, ce ministre, qui exerça sur les conseils du roi Charles V, et pendant un temps sur les oncles du jeune Charles VI et sur la reine, une influence considérable et remarquée, était un des parvenus de cette époque, le fils d'un notaire de Paris. Anobli par le roi Jean en 1463, comblé des bienfaits de Charles le Sage, on s'entretenait de sa prodigieuse fortune, des terres considérables qu'il possédait, du splendide château de Marcoussis qu'il avait bâti, et qui surpassait en beauté les palais du roi. Les yeux s'arrêtaient chaque jour avec une envieuse admiration sur son admirable hôtel, une des splendeurs de Paris. A quel point n'avait-il pas élevé sa famille! Il avait un de ses frères archevêque de Sens et chancelier de France; l'autre, évêque de Paris; une de ses filles mariée à Jean, comte de Ruocy; une autre à Jean de Craon, seigneur de Montbazon, échanson de France;

[1] M. Perrens, *loc. cit.*, t. II.

la troisième promise au vicomte de Melun; enfin son fils, âgé de onze ans seulement, était marié avec la fille du connétable d'Albret, qui, de père et de mère, était cousin du roi. Les gens de la cour raillaient la simplicité des manières de ce bourgeois, sa petite taille, sa mine peu avantageuse, sa langue embarrassée. Tous murmuraient contre le luxe qu'il étalait, et qui les blessait chez un roturier. Comment n'être pas frappé du rapport de la destinée de Jean de Montaigu, surtout à ce moment suprême de la chute, avec celle de Nicolas Fouquet, deux siècles plus tard? Le vaniteux parvenu acheva lui aussi de se perdre par l'éclat plus que royal d'une fête donnée au monarque, à la reine, aux princes, à toute la cour, qui furent particulièrement offusqués du faste de sa vaisselle d'or et d'argent, tandis que l'argenterie et la vaisselle du roi étaient en gages chez les créanciers. Le duc de Bourgogne et le roi de Navarre ne tardent pas à conspirer sa perte. Après plusieurs conférences secrètes à l'abbaye Saint-Victor, avec leurs partisans et les principaux de la cour, ils font résoudre qu'on procéderait à une réforme générale des finances, et nommer une commission pour faire rendre leurs comptes à tous les receveurs ordinaires et extraordinaires. En vain la reine et le duc de Berry essayent de défendre Montaigu: le duc de Bourgogne était le plus fort dans le conseil. Le malheureux est arrêté par le prévôt de Paris dans son hôtel et mis en prison. Il faut le reconnaître ici: le calcul qui croyait pouvoir compter sur les complicités populaires, comme dans le supplice d'Enguerrand de Marigny, fut déjoué cette fois. Ce riche fastueux, qui ne

trouvait pas grâce devant les courtisans et les princes, excita la pitié du peuple par l'excès de l'injustice et de la violence. Au reste, quelle populace aurait poussé plus loin la cruauté que ne le firent les princes? Montaigu fut appliqué à la torture, on lui fit confesser tous les crimes qu'on voulut lui imputer. Après la sentence qui le condamnait à mort, il en appela au Parlement; le Parlement déclara que l'appel était nul. Il réclama alors les priviléges du clergé : car étant clerc, n'ayant épousé qu'une femme, ayant été pris couvert d'une robe longue qui ne différait pas de l'habit clérical, il avait droit aux mêmes priviléges. Rien ne fut écouté. Un mois tout au plus après le festin qu'il avait donné au roi et à toute la cour, il fut mené au supplice, revêtu d'une robe mi-partie de rouge et de blanc, et tenant entre ses mains une croix de bois qu'il baisait dévotement. Arrivé aux halles sur l'échafaud, le bourreau le dépouilla; il protesta de son innocence et montra ses membres brisés par la torture. Les seigneurs envoyés pour assister à cette exécution pleuraient eux-mêmes. Le peuple murmurait, bien que le prévôt répétât que c'était au grand-maître qu'on devait attribuer la maladie du roi. On ne prit pas même le temps de lui lire sa sentence, le bourreau lui trancha la tête; elle fut exposée sur une lance et son corps pendu au gibet de Montfaucon[1], comme si aucun traitement ne semblait trop dur contre cette victime de la jalousie qu'inspirait le luxe de la haute bourgeoisie à l'orgueil nobiliaire, et du cupide calcul de quelques-uns des princes de la famille royale!

[1] V. Monstrelet. *Chronique*. — V. aussi le *Religieux de Saint-Denis*.

Comment le peuple, quelle qu'ait été alors son indignation contre les princes, n'aurait-il pas ressenti le contre-coup de ces haines et de ces procédés violents, iniques, révolutionnaires, dont l'exemple venait de si haut? Il n'avait pas les mêmes raisons que les grands de pardonner au faste nobiliaire, et pourquoi aurait-il fait grâce davantage à l'opulence bourgeoise? Il avait vu l'hôtel de Montaigu passer du jour au lendemain, par pur don gracieux, entre les mains du comte de Hainaut, qui n'y avait pas le moindre droit. Comment aurait-il gardé un scrupuleux respect pour la propriété, même quand il n'aurait pas vu tant de richesses dépensées avec scandale sortir de la source impure de la force et de la fraude? Il détestait les financiers, il avait coutume de leur imputer ses maux à tort ou à raison. Lorsque leur train magnifique offensait ses regards, pouvait-il se dire qu'il avait tort de les envier et de les haïr, quand, sous ses yeux, ces mêmes hommes étaient, sans le moindre prétexte plausible, traités comme les derniers criminels par les plus hautes autorités de l'État, qui naguère leur prodiguaient toutes les dignités et toutes les faveurs? Si ceux qui gouvernaient avaient raison d'emprisonner, de destituer, de rançonner, parfois de condamner à mort ces riches puissants, était-il donc si mal à lui peuple de piller ces pillards, ou, si rien n'excusait en droit de pareilles représailles, pouvait-on attendre de ses colères dans un jour d'excitation des procédés plus humains que ceux qu'employait un pouvoir, qui prenait à peine soin de dissimuler ses cupidités sous le voile d'une légalité mensongère?

L'émeute populaire des Cabochiens, sans être dans son origine une guerre sociale, laisse percer ces sentiments de haine contre le riche, elle mêle à des idées de réforme d'abominables scènes de pillage et de meurtre. On sait comment les excès de la populace devaient compromettre encore une fois ce qu'il y avait de libéral et de salutaire dans les tentatives réformatrices de la bourgeoisie; ils avaient cet autre effet funeste de mettre l'étranger à même de profiter de nos discordes civiles, et ils décidaient le roi d'Angleterre Henri V à intervenir au milieu de cette mêlée des partis. Lorsque le terrible désastre d'Azincourt (1415) eut produit dans Paris, avec la crainte de l'invasion, une excitation extraordinaire, les représailles contre la richesse et le faste jouent leur rôle dans cette fermentation d'une grande ville affamée, livrée aux dissensions politiques, affolée par l'approche de l'ennemi. On prétendait n'immoler que des Armagnacs. Mais on n'y regardait pas de si près dans ce massacre d'évêques, de nobles, de bourgeois. « On alloit par grands tourbes ès maisons que l'on disoit, *à tort ou à raison*, avoir tenu le parti d'*Armagnac*, lesquels on tuait sans merci et *on emportoit leurs biens*. Il ne falloit que crier sur un homme : *Vée la* (voilà) *un Armagnac*, et étoit mis à mort sans autre information[1]. »

Il faudra bien du temps encore avant qu'une vraie guerre sociale, marchant toutes enseignes déployées, ne plonge nos villes dans le sang; mais une telle guerre portera le ravage dans nos campagnes au seizième siècle.

[1] Pierre de Fenin, cité par H. Martin, t. VI, liv. XXXIV.

Sans sortir du quinzième, le sentiment démocratique n'est pas absent de ces revendications contre le luxe que font entendre des moines populaires. Ces prédicateurs sont applaudis avec un frénétique enthousiasme par la multitude qui leur fait cortége[1]. A quel degré se mêlent l'idée du juste et la malignité à l'égard du riche dans ces peintures que font les trouvères et tant d'écrivains satiriques du faste et de la vie mondaine? Ces interprètes de la conscience publique et de l'esprit français excitent à bon droit notre sympathie, mais la pointe de jalousie ne saurait nous échapper. Comment ne pas le reconnaître à certains accents? Lazare, encore si résigné naguère, entre en révolte au quinzième siècle. De même que sous le froc du moine j'entrevois le tribun, sous les vers du rimeur je vois poindre la satire révolutionnaire. Charité, égalité chrétienne, c'est fort bien! esprit gaulois railleur, c'est à merveille! Mais il y a là plus qu'une critique acérée du riche fastueux, plus qu'une censure piquante des abus de la parure, plus qu'une vengeance de l'esprit chez l'homme qui n'a rien contre la sottise comblée des dons de la fortune; tels mouvements pathétiques, telles revendications qui sentent le défi, annoncent ce qui, dans un langage moins chrétien, sous des formes moins naïves, s'appellera de ce mot clair et retentissant : la guerre au riche.

[1] On trouvera à la fin de ce volume le récit de ces luttes contre le luxe.

LIVRE IV

LE LUXE AU SEIZIÈME SIÈCLE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

LE LUXE ET LA RENAISSANCE

Voici une nouvelle ère du luxe liée à celle qui précède, mais qui s'en sépare par des caractères distincts. Rien ne finit, rien ne commence d'une manière absolue. Le moyen âge se poursuit jusqu'à travers le seizième siècle, de même que sous certains rapports il n'existe déjà plus au quinzième et même au quatorzième. Il n'est pas moins vrai que nous touchons à une nouvelle *époque* dans l'histoire de la société moderne, époque merveilleuse, marquée par l'épanouissement de toutes les forces vives de la civilisation, et à la fois — ce qui est bien le signe distinctif des *époques* de l'humanité, — par une

crise. Rien de plus doux en même temps et de plus violent que le spectacle qu'on a sous les yeux. Quel moment ressembla davantage à un gracieux réveil de printemps? et quelles tempêtes déchirèrent jamais plus l'âme humaine? elles brisent la religion pour ainsi dire en deux, ébranlent les trônes, soulèvent les peuples. Singulier mélange où se rencontrent le sourire des arts, le sang et les larmes des guerres civiles et toutes les douleurs de l'enfantement.

Même à ne voir les choses qu'extérieurement, le luxe, pris dans les acceptions larges et diverses qui en font autre chose qu'un phénomène insignifiant et superficiel, se transforme visiblement. On a vu la vie privée au moyen âge, se retranchant dans les demeures seigneuriales derrière les bastions, les fossés et les ponts-levis. Autant le luxe public se manifestant sous la forme des fêtes, des tournois et des parades, semblait se proposer d'éblouir les peuples, autant le luxe privé paraissait jaloux de se dérober aux regards comme de s'entourer d'un appareil de guerre. Au seizième siècle, la transformation commencée au quinzième s'achève. La vie de relation augmente partout. Les demeures, moins formidables d'aspect, imitant les villas de l'Italie, remplacent les créneaux et les hautes murailles percées de meurtrières par des portiques ouverts et des galeries à jour, font disparaître le défiant pont-levis, comblent les fossés rébarbatifs, montrent grande ouverte la porte d'entrée monumentale, engageante pour ainsi dire comme l'hospitalité du châtelain. Le luxe, plus avenant, aime à se montrer. Ce ne sont pas seulement les conditions

matérielles de l'existence qui changent, les âmes se modifient profondément. Un souffle nouveau se répand sur le monde. L'âpre et dur génie du moyen âge se fond aux rayons d'un nouveau soleil, chaud soleil du Midi et de l'Orient, qui dissipe les brumes des vieilles abstractions scolastiques. Une séve nouvelle a commencé à circuler, elle remplace la science morte des derniers siècles. Cette vie exubérante, chose singulière, prend ou semble prendre sa source dans un passé plus reculé, d'où elle se répand sous la forme des philosophies et des arts grecs et romains. Une telle liberté qui s'essaye après une longue compression paraît naïvement enchantée d'elle-même. Trop facilement licencieuse en morale, elle éclate dans l'art en inspirations hardies et fécondes à travers l'imitation!

Telle est l'époque que les hommes ont désignée sous cette dénomination qui en fixe à jamais et en définit le caractère : la Renaissance.

L'art sous ses formes industrielles et somptuaires ne peut que gagner immensément à ce réveil de la vie. A des besoins accrus répondent des moyens multipliés, à des raffinements inconnus des perfectionnements nombreux. On voit naître, pour y satisfaire, des formes charmantes, imprévues, tout un ensemble d'arts décoratifs pleins de grâce et de fantaisie. La nature, ou plutôt le naturalisme lui-même, triomphera jusque dans l'orfévrerie et la poterie de table, élevées à la hauteur d'arts véritables qui, dans leurs décorations, empruntées à la représentation du monde physique, sembleront rappeler à la vie tout un monde de végétaux et d'animaux.

Je parlerai plus à loisir de ces arts de luxe dans un chapitre à part qui permettra mieux d'en apprécier l'ensemble. Je continue ici à mettre le luxe en rapport avec l'état général de la société.

Qu'elle est aimable et qu'elle est grande cette émancipation intellectuelle, cette rénovation des arts! Mais tout est-il là? Comment ne pas avouer que c'est un souffle sensuel aussi, qui s'élève de l'antiquité? La réaction contre le moyen âge dépassera toutes les bornes. De même que la réalité tend à reprendre possession de la science et de l'art, la chair prend sa revanche dans l'humanité. Ces représailles se sont déjà terriblement exercées au quinzième siècle, se laissant emporter, à certains moments, à une grossièreté presque bestiale. Le seizième siècle y met plus d'imagination et plus de finesse. Corruption pour corruption, qui ne préfèrerait la corruption mêlée d'élégance et d'esprit de François Ier et du moment qu'il représente, à la lourde dépravation d'Isabeau de Bavière et de son temps?

Qu'ainsi l'on ne s'étonne pas si le luxe bon ou mauvais semble faire explosion. Tout y pousse, les grands courants de la civilisation, les découvertes nouvelles, les généreuses ardeurs de la science comme les hardies explorations des navigateurs et l'essor de l'industrie et du commerce. D'un autre côté les freins sont rompus : le matérialisme et l'athéisme les ont brisés, et la religion, trop souvent réduite à une superstition aveugle et grossière, ne suffit pas à rétablir la règle dans les âmes. Cette religion sans élan et sans amour, toute faite de terreurs, de haine contre l'hérésie et les hérétiques, corrompt les âmes en les rassurant par des pratiques extérieures sans les sauver ni d'une bassesse ni d'un crime. Mêlée de fanatisme et de calcul, elle est le prétexte et l'inspiration des emportements populaires et des grands attentats des politiques contre le droit, la justice, l'humanité. Que devient la morale évangélique, ennemie des vices et des persécutions, dans ce débordement de mauvaises mœurs, dans ces massacres nés des complots sinistres du palais et de la frénésie des masses, au milieu de ces fureurs des guerres civiles, qui mettent en jeu toutes les passions, toutes à l'exception du sentiment religieux lui-même à peine subsistant dans quelques hommes d'élite? Comment le luxe n'obéirait-il pas à ces emportements sensuels? Comment la tendance épicurienne qui domine ne le raffinerait-elle pas trop souvent jusqu'à un excès qu'aucune indulgence, pour peu qu'elle garde le moindre respect de l'honnête, ne suffirait à amnistier?

On ne peut, en présence d'un tel mélange, tracer un tableau uniforme, porter un jugement tout d'une pièce.

Les arts demandent grâce pour le siècle : disons mieux, ils le glorifient. Une civilisation plus douce se répand malgré tout et à travers tout. Elle nous touche par ses bienfaits étendus à toutes les classes. On éprouve deux impressions contraires; il ne faut pas chercher à les concilier. Rien n'empêche de goûter les aspects aimables et les grandeurs du pontificat de Léon X, et d'être froissé par ce qui blesse directement le sentiment chrétien. La protection libéralement accordée aux arts par les

Médicis, nous séduit et nous attire par moment vers eux, mais en les trouvant gens d'esprit et gens de goût, tout l'optimisme qu'on professe aujourd'hui pour la corruption élégante ne peut nous déterminer à couvrir d'une indulgente apologie les mœurs et les actes de ces illustres personnages. Dans telle petite cour italienne on cultive les arts d'une façon exquise; oublierai-je qu'on y prépare les poisons avec une habileté non moins parfaite? Cela peut contrarier les personnes qui aiment l'unité dans les choses humaines et dans les jugements qu'on en porte; mais qu'y faire? L'histoire des arts et surtout celle des artistes de ce temps est de même loin d'être toujours une histoire édifiante. Cellini ne ressemble guère à saint Éloi. C'est là même ce qui introduit dans cette histoire du luxe de si grands contrastes. N'allons pas conclure pourtant que les hommes voués au grand art ou aux arts industriels et décoratifs soient nécessairement au seizième siècle des aventuriers et de malhonnêtes gens. Non pas, grâce au ciel! Michel-Ange, Léonard de Vinci, sont de grandes et nobles figures. Bernard Palissy est presque un saint, bien que persécuté comme huguenot et jeté à la Bastille par Henri III.

Au quatorzième et au quinzième siècle, le luxe avait pour principal siége la France en dépit de tous ses malheurs. L'impulsion pouvait venir alors quelquefois de l'Italie, mais ce n'était pas le cas le plus général, malgré des emprunts évidents. Au seizième siècle, la France garde la même primauté en bien et en mal, mais l'influence italienne est visible et profonde. Les Médicis nous

viennent eux-mêmes de l'Italie. Le goût italien domine avec François Ier, sans que l'art perde pourtant (j'y insisterai) le caractère français. Il n'y a pas jusqu'à la politique qui ne se fasse italienne, machiavélique, qui ne se mette à l'école de ces cours sans scrupules à qui le crime ne coûte pas. Ce qu'il y a d'exquis et de raffiné dans certains usages a encore l'Italie pour berceau. Nous devons donc avant tout jeter un coup d'œil sur cette Italie, *alma parens*, qui, sans avoir passé par le même déclin, n'en est pas moins transformée elle aussi et touchée la première par le même souffle vivifiant.

CHAPITRE II

LE LUXE A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE EN ITALIE UNE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE AU SEIZIÈME SIÈCLE FLORENCE

Les caractères que nous venons de reconnaître à la Renaissance se retrouvent trait pour trait en Italie. Le spiritualisme religieux semble éteint pour faire place à un paganisme d'idées, de sentiments, de mœurs et d'art, qui triomphe même à la cour pontificale. La fantaisie la plus étincelante et la plus licencieuse se joue dans la poésie qui succède à la gravité épique et à la profondeur religieuse du moyen âge. Le libre et puissant génie des arts règne sur la ruine des croyances. Même lorsqu'il emprunte au christianisme ses types consacrés pour les reproduire par le pinceau, la foi manque ; ce qu'il y a de plus divin dans Raphaël, c'est sa grâce même et son génie. Le luxe décoratif, religieux ou profane, s'inspire de la nature et des anciens. L'enthousiasme n'a désormais d'autre culte que l'art pour l'art. Plus de patrie italienne : de petits États morcelés, rivaux, en lutte avec eux-mêmes, entre princes et sujets, ou entre citoyens. Absence de moralité politique et même privée, mais, au

milieu des factions, des guerres, de l'effacement de la nationalité, l'humeur joyeuse des populations municipales qui crée les fêtes, l'invention féconde qui accroît le domaine des arts de la paix et les fait servir aux jouissances de la vie. A défaut d'un centre unique pour ces arts et ce luxe, plusieurs villes pleines d'éclat, vraies capitales d'un royaume absent, et qui se suffisent à elles-mêmes. Variété féconde, unité puissante aussi. A défaut de l'unité politique, l'Italie a l'unité morale, intellectuelle, l'unité de civilisation sous les auspices des lettres et des arts. Une par la langue et par le génie de ses grands hommes, l'Italie reconnaît pour siennes les œuvres de leurs pensées et de leurs mains, en quelque État qu'elles soient écloses. Ces arts si glorieux, ces raffinements partout si goûtés, c'est la même mère féconde, la même Italie agricole et industrielle, merveilleusement florissante, qui les alimente par ses ressources. C'est elle qui met au service de tous, de ceux qui produisent les œuvres, comme de ceux qui savent si bien en jouir, la générosité du sol le plus libéral, du ciel le plus heureux, la fabrication la plus avancée, la richesse la plus abondante sous toutes les formes. Quelle n'est pas à ce point de vue la puissance des manufactures de soie, de laine, de pelleteries, de glaces, et l'activité du commerce, qui communiquait ces luxueux produits aux autres nations et rapportait en échange les éléments du travail et du bien-être national! Que si, au seizième siècle, on sent pourtant des symptômes de décadence, un ralentissement dans le généreux élan des grandes entreprises de la navigation et du grand commerce, le

luxe et les arts sont les derniers à s'en apercevoir; le superflu brillant est le premier besoin de ces cours princières et ducales, de ces républiques, aristocratiques ou démocratiques, qui ont l'art pour dieu et le plaisir pour but.

Nous avons fait nos adieux au moyen âge pour la France. Faisons-les de même pour l'Italie. Art et mœurs semblent s'éloigner avec un dégoût croissant de l'image souffrante du Christ, pour s'attacher aux brillants et joyeux symboles du paganisme. L'Italie du treizième siècle est plus morte que celle du temps d'Auguste. Où sont les sentiments chevaleresques? La galanterie en a pris la place. Où est la vieille philo sophie spiritualiste? Lucrèce avec son poëme fait plus de partisans à Épicure que la doctrine de Platon ne trouve de disciples malgré ses commentateurs. Où est la foi sérieuse? Luther, si plein de foi lui-même quand jeune il vint voir Rome, est scandalisé comme la plupart des étrangers du manque de religion. « Les Italiens sont les plus impies des hommes, ils se moquent de la vraie religion, il nous raillent nous autres chrétiens parce que nous croyons tout dans l'Écriture... Il y a un mot qu'ils disent quand ils vont à l'église : « Allons nous conformer à l'erreur populaire. » — « Les Italiens, écrit-il encore, sont ou épicuriens ou superstitieux. » — Combien étaient l'un et l'autre à la fois! Que règnent donc seuls les plaisirs, le luxe et le culte de la beauté; qu'il s'élève autant de palais que naguère il s'élevait d'églises; que les voluptés habitent ces demeures, qu'animent et ornent des jardins enchantés, comme le palais d'Armide, qu'enfin la peinture et la sculpture s'empressent à l'envi à les décorer, et qu'ils se remplissent de toutes les riches tentures, de toutes les brillantes étoffes, de tous les magnifiques ameublements, créés par une industrie ingénieuse! Les nobles et les riches, dans quelque cité que ce soit, gouvernée par une aristocratie ou par un podestat, ne songent qu'à faire de la vie une belle fête. Tyranneaux et sujets, dès qu'ils ont un moment tranquille, ils font bâtir, ils vivent au milieu des œuvres des arts, ne pensant qu'à se procurer des statues, des tableaux, de beaux habits, des divertissements. Nul souci pour les princes que de se garantir contre les risques que leur fait courir telle guerre avec l'étranger ou avec le voisin. Nulle préoccupation chez les nobles que l'arbitraire de ces petits pouvoirs, si capricieusement et si cruellement despotiques, qui font disparaître un homme d'un clin d'œil par le poison d'un affidé ou le poignard d'un sbire.

Les foyers du luxe en Italie sont partout, à Milan, à Pise, à Sienne, à Padoue, à Vérone, à Naples, etc. Mais ils se résument dans Florence, Venise, Rome. Ce ne sont pas là seulement trois centres brillants. Florence, c'est le luxe dans une république démocratique. Venise, c'est le luxe dans une république aristocratique. Rome, c'est le luxe dans une royauté sacerdotale, à la cour d'une papauté de plus en plus engagée dans les voies du siècle. De ce triple foyer, il sort une lumière qui rayonne par les arts sur la France et sur les autres nations européennes. Mais s'il y a l'influence qui civilise, il y a aussi celle qui déprave. Rappelons ce qui fut beau et salutaire; résignons-nous à dire aussi ce qui fut corrupteur et funeste.

Du douzième au quatorzième siècle Florence avait été franchement républicaine. Elle était allée, à travers des agitations incessantes, d'une aristocratie nobiliaire et bourgeoise à une démocratie d'artisans, de la domination des Gibelins à celle des Guelfes. Avec les Médicis, une tranquillité rarement troublée succède à une indépendance orageuse; les lettres et les arts prennent la place de la liberté. A la tumultueuse Florence des siècles précédents, forte malgré ses vices et ses excès, se substitue l'élégante et magnifique cité qui, pendant près de deux siècles, semble plus que toute autre tenir le sceptre de la civilisation brillante et raffinée.

L'habileté et l'argent prennent le pouvoir avec Jean de Médicis. Fils d'un père enrichi par le commerce, il occupe les principales charges de l'État, et, sans jouer un rôle aussi éclatant que ses successeurs, il devient l'auteur de cette hérédité singulière du pouvoir dans une famille qui ne prétendit jamais à s'ériger en dynastie régnante!

Puisque le moment était arrivé où le peuple, devenu maître absolu, devait abdiquer sa puissance entre les mains de meneurs habiles, Florence ne pouvait mieux trouver que les Médicis, gens laborieux, fins, incapables de méchancetés inutiles; je parle ici seulement des Médicis du quinzième siècle.

Que la France n'ait guère eu à se louer plus tard de leur influence sur la vie politique et sur la vie privée; qu'ils aient montré sur le trône autre chose que des vertus et des talents, inoculé à notre nation de nouvelle corruptions, l'histoire le proclame par toutes ses

voix. Mais, comment ne pas reconnaître aussi, en considérant l'État florentin au quinzième siècle, l'espèce d'harmonie qui régnait entre cette famille distinguée et la riche société qu'elle personnifiait? Tant d'autres cités italiennes avaient eu la main moins heureuse et n'avaient trouvé pour les gouverner que des tyrans imbéciles!

Cosme acheta ses concitoyens, et par là il fut populaire. Il désarma l'envie démocratique en paraissant partager généreusement sa fortune avec la multitude par des libéralités calculées. Un instant chassé de Florence, rétabli bientôt par la force, son pouvoir se soutint d'abord par des rigueurs qu'on a trop oubliées, grâce au concert louangeur des gens de lettres. Le bannissement, la prison perpétuelle, la torture, la mort, frappèrent de terreur les plus hardis défenseurs du parti aristocratique. Cosme, pour la postérité, c'est le riche banquier, l'habile commerçant, le protecteur des arts et des industries élégantes, l'actif promoteur de l'érudition à laquelle il ouvrit un refuge en recueillant les Grecs fugitifs. C'est sous ses auspices que le génie de Ghiberti cisèle ces admirables portes du baptistère de Saint-Jean, auxquelles plus tard Michel-Ange, dans sa ferveur de chrétien et d'artiste, donnait le nom de « portes du paradis ». C'est sous son protectorat que se poursuivent les progrès de la sculpture dus aux Donatello, aux Brunelleschi, ceux de la peinture qu'achèvent de perfectionner, en donnant plus de vie à leurs personnages, les Masaccio, les Lippi, les Fra Angelico. Les arts ornent sous sa domination les monuments publics : les demeures privées recherchent aussi ces œuvres délicates

et splendides qui ajoutent un caractère de distinction à l'éclat sans elles trop banal de la richesse acquise dans les spéculations du commerce.

Le procès des Médicis, celui du plus illustre d'entre eux en particulier, a été soumis de nos jours à un nouvel examen. Il ne s'agit pas de rabaisser à l'excès ce qui a été loué sans mesure et sans réserve; il est rare que la postérité se trompe au fond dans ses jugements. Le surnom même de celui qu'on appelle Laurent le Magnifique indique assez son rôle. Un tel titre, sans exclure l'éclat des arts, désigne surtout celui du faste[1].

Les splendeurs des arts, et en particulier des arts décoratifs, sont réellement redevables à Laurent de Médicis, quoique dans une mesure plus restreinte qu'on ne le croit. Parmi les artistes qu'on rattache à son protectorat, les uns venaient de s'éteindre quand il arriva au pouvoir, d'autres étaient déjà en possesssion d'une gloire incontestée. Esprit d'ailleurs très-ouvert, très-éclairé, prédestiné par son éducation même au rôle d'ami des choses de l'esprit, il devait avoir une part personnelle dans le beau luxe des arts. Comment ne pas lui faire honneur en grande partie de deux monuments très-remarquables, le couvent des Augustins et la villa des Paggio, le premier détruit au siége de 1529, le second

[1] Tel est le jugement qu'en porte le dernier ouvrage considérable sur Laurent de Médicis, ouvrage publié en Allemagne par M. de Reumont, et dont il est juste de reconnaître la valeur sérieuse, et jusqu'à un certain point la nouveauté. Sans le dénigrer, l'auteur nous semble démontrer que l'influence de ce dictateur populaire sur les arts a été un peu exagérée, tandis que les somptuosités dont il fait un moyen de prestige et d'autorité ressortent plus que jamais d'une étude approfondie.

qui laisse admirer encore son grand escalier extérieur, son portique, sa frise en terre cuite et sa vaste salle surmontée d'une coupole? On doit lui savoir gré aussi de la tendre affection qu'il porta à un artiste distingué, Giuliano Giamberti. Protection touchante! Le chef d'État semble le camarade, le collaborateur de l'artiste!

Qu'il ait exercé une influence moins favorable à d'autres égards, plus d'une preuve l'attesterait au besoin. Lorsque les consuls de l'art de la laine ont résolu (1490) de faire achever à leurs frais Sainte-Marie-des-Fleurs, et que tous les artistes les plus distingués ont déjà envoyé leurs plans, il compromet l'œuvre à force de lenteurs, pour céder à la fin à des cabales soulevées par des concurrents jaloux. Faudra-t-il nous associer au reproche plus grave d'avoir, à force d'encourager seulement l'imitation de l'antique, nui à l'essor du génie national? C'est à la Renaissance qu'il faudrait faire le procès. Pouvait-on remonter le courant qui entraînait les artistes du siècle? N'est-ce pas assez qu'on doive à Laurent l'initiative de belles œuvres, comme l'admirable tombeau placé dans l'église de San Lorenzo, et consacré à son oncle Jean? Verrochio modela aussi pour lui « l'Enfant au dauphin », ornement d'une des fontaines de Florence, et fit les bustes de Charlemagne et de Darius, offerts à Mathias Corvin. Plus d'une œuvre remarquable de Pollaiuolo a été commandée par Laurent. Mais nul art ne lui doit plus qu'un art essentiellement de luxe, celui des camées et des intailles. Les collections du palais Médicis offrirent à des artistes, dont on admire encore les œuvres délicates, les modèles anti-

ques imités par eux avec une rare perfection. J'adopte volontiers le commencement, mais non la fin du jugement porté par l'auteur de piquantes études sur l'histoire de la peinture en Italie, le spirituel, mais paradoxal Beyle-Stendahl : « Laurent le Magnifique fut à la fois un grand homme, un homme heureux et un homme aimable. Il régna plutôt à force de finesse qu'en abaissant le caractère national. Il aima le jeune Michel-Ange, qu'il traita comme un fils; souvent il le faisait appeler pour jouir de son enthousiasme, et lui voir admirer les médailles et les antiquités qu'il rassemblait avec passion. Cosme avait protégé les arts sans s'y connaître. Laurent s'il n'eût été le plus grand prince de son temps, se serait trouvé l'un des premiers poëtes. Il eut sa récompense : le sort fit naître ou se développer sous ses yeux les artistes sublimes qui ont illustré son pays : Léonard de Vinci, André del Sarto, Fra Bartolomeo, Daniel de Volterre, etc.[1]. » Fort bien : mais que l'on aille jusqu'à déplorer comme une calamité pour les arts la mort de Laurent de Médicis à quarante-deux ans; que l'on rêve les destinées les plus glorieuses pour l'avenir de la peinture, s'il eût vécu, tout cela est exagéré, et l'auteur a pris soin de se réfuter lui-même, en disant que « le bonheur des Médicis est d'avoir trouvé après eux un *préjugé ami*[2] ».

Laurent ne donna pas l'impulsion, il y contribua puissamment. Il établit une grande école gratuite dans le palais même. Il mêla les arts à toutes les parties du luxe public. Il seconda les influences si bien décrites par Vasari, qui attribue la supériorité de Florence à trois choses. « La première est la critique forte et répétée; car l'air du pays fait des esprits libres par nature, qui ne peuvent se contenter des ouvrages médiocres. La seconde est le besoin de travailler pour vivre, ce qui veut dire qu'il y faut faire œuvre incessamment d'invention et de jugement, être avisé et prompt dans ses besognes, bref, savoir gagner sa vie parce que le pays n'étant point riche ni abondant ne peut, comme d'autres, nourrir les gens à peu de frais. La troisième, qui n'est pas moindre que les deux premières, est une certaine avidité de gloire et d'honneur que l'air du pays engendre très-grande dans les hommes de toute profession, et qui les révolte contre la pensée d'être les égaux, je ne dis pas les inférieurs, de ceux qu'ils reconnaissent pour maîtres, mais qui sont hommes comme eux : ambition et émulation si vives, qu'à moins d'être sages et bons de nature, ils en deviennent ingrats et médisants. »

Laurent aida cette « critique forte et répétée » en faisant des arts la décoration de son palais. Il aida les artistes à « travailler pour vivre » moyennant ses libéralités. Il encouragea cette « avidité de gloire et d'honneur » en donnant l'exemple de l'admiration enthousiaste. Personne ne contribua plus que lui à faire de l'art le principal élément du luxe privé. Grand collectionneur, il réunit dans un merveilleux musée une multitude des plus belles pierres gravées, d'admirables

[1] Stendahl, *Histoire de la peinture en Italie*, Introduction.

[2] C'est ce préjugé que quelques historiens attaquent pour se jeter, nous le croyons, dans un contraire excès, qui va, quant aux Médicis, bien loin au delà des conclusions de M. de Reumont. (V. le jugement, selon nous tout à fait excessif, de Michelet, *Histoire de France*, t. IX.)

bronzes et des vases antiques, des tableaux et des statues de la plus grande valeur, de beaux livres et de curieux manuscrits, amassés avec un soin passionné par le protecteur de Marcile Ficin. Sa maison put être regardée comme un musée public par les incomparables marbres grecs et romains qui décoraient ses jardins près du couvent de San Marco. C'est ici que l'influence directe de Laurent le Magnifique sur les artistes et le goût, cette influence à laquelle se rattachent de hautes questions de luxe public paraît s'être exercée d'une manière aussi heureuse qu'incontestable. Le luxe public ne peut pas se passer d'une haute direction; qu'elle soit d'ailleurs dans une aristocratie, qu'elle se trouve dans un corps constitué, ou qu'elle se personnifie dans un homme, il faut qu'elle soit quelque part. Créer, non le génie, qui existe indépendamment de toute protection, mais l'occasion et les moyens qui lui permettent de se développer, voilà sa plus haute et sa plus utile tâche. Florence et les Médicis n'y ont pas manqué, c'est là leur gloire. Les plus originaux y ont trouvé leur point de départ et leur point d'appui. On dit qu'il n'est pas vrai qu'on lui doive Michel-Ange. Toujours est-il que c'est dans ces jardins que nous apparaît pour la première fois le grand artiste, âgé de quinze ans. Errant le plus souvent dans Florence, sans atelier, sans étude fixe, il est un jour introduit au milieu de ce musée de statues antiques. Dès lors, les journées entières du jeune homme se passèrent dans les jardins. On sait comment il eut l'idée de copier une tête de faune qui offrait l'expression de la gaieté, comment les ouvriers, qui voyaient tous les jours

ce jeune homme avec eux, lui firent cadeau d'un morceau de marbre, et lui présentèrent même des ciseaux. En peu de temps la tête fut finie : le bas du visage manquait dans l'antique, il y suppléa, et fit à son faune la bouche extrêmement ouverte d'un homme qui rit aux éclats. Médicis se promenant dans ces jardins, trouva Michel-Ange qui polissait sa tête; il fut frappé de l'ouvrage et de la jeunesse de l'auteur. Il alla jusqu'à supplier le père de lui confier son fils, parce que le vieux gentilhomme distinguait mal un sculpteur d'un tailleur de pierre. Le jeune homme eut une chambre dans le palais, fut admis à la table du prince.

Qui peut enfin refuser au maître de Florence d'avoir mêlé l'art à ce grand luxe public des fêtes? Il mit sa marque personnelle dans ces solennités devenues comme des institutions nationales. Les plus heureuses inventions furent combinées pour l'effet. Laurent y déployait une sorte de génie. Son imagination et sa politique s'y complaisaient également. Il fit de l'ingénieur Cecca et du peintre Granacci les ordonnateurs de ces Mystères joués dans les églises, où lui-même et ses fils avaient leurs rôles. Les fêtes carnavalesques de Florence! Elles sont restées fameuses, à l'égal des fêtes athéniennes; la mythologie en fournit aussi les sujets, et l'art se mêle, comme dans les Panathénées, à ces immenses processions.

Singulière fantaisie d'un esprit à bout d'inventions, ou plutôt bizarre caprice du goût du temps! Ces pompes splendides, dont de vrais artistes dressaient des plans, préparaient les trophées, dessinaient les costumes, et dont de véritables poëtes composaient les libretti, ces

fêtes non moins joyeuses qu'éblouissantes, ne suffirent point; il fallut y mêler une sorte de magnificence funèbre avec cet étrange *Triomphe de la mort*, éclairé de mille torches, sur une place tendue de noir avec des larmes, des crânes, des os d'argent, avec la mort figurée par un spectre qui déclamait des vers sinistres et menaçants. On jouissait de ces lugubres spectacles avec frémissement et terreur. Nul n'était choqué de cette confusion des religions, de ce pêle-mêle inouï de dieux païens, de saints et de diables. Le goût de la mort, j'entends des images de squelette et de cadavre, est un des traits du goût italien qui gagnera toute l'Europe au seizième siècle. On peut se demander si cette passion des représentations de la mort, qui portera atteinte à la beauté pure des ornements sculpturaux, ne vient pas en partie du caractère même de Laurent, ainsi que le mélange du grandiose et du grotesque qui défigurera nos fêtes sous Henri III. A la fois homme de plaisir et de travail, ami de la licence et de la philosophie, on voit Médicis porté vers toutes les nobles curiosités et tombant dans les grossières bouffonneries des réjouissances populaires. Quel trait du temps comme de l'homme! L'auteur de ces *canti carnavaleschi*, d'une immoralité souvent raffinée, est aussi le chantre religieux qui, dans des heures de fatigue, ou en se jouant, composa les *Laudes spirituelles*. Et nous n'oserions certes pas affirmer qu'il n'était pas sincère dans sa dévotion! Les hommes de ce temps sont plus complexes qu'on ne l'est de nos jours. Laurent était poëte, c'est-à-dire mobile. Sa pensée allait du créateur à la créature avec le même facile enthousiasme.

On doit pourtant se montrer sévère pour l'exagération de ces fastueuses dépenses. La moralité en est trop absente, et elles eurent des conséquences désastreuses. Il fallut forcer tous les ressorts de l'impôt et de l'emprunt. On a reproché à Périclès d'avoir mis la main sur la caisse des alliés. Pour une œuvre assurément moins haute, Laurent le Magnifique fit pis encore : il mit la main sur l'argent des pauvres. Il osa toucher au *Monte della fanciulla*. C'était la caisse d'épargne des pères de famille pauvres, la dot des filles. Le *Mont*, en 1485, ne paya que le cinquième des dots : le reste fut remboursé en une rente arbitrairement réduite. Lui-même, sous ce prétexte inacceptable qu'il avait prodigué sa fortune au profit du public, essayait de la refaire au préjudice de ce même public[1]. Tant de profusions entraînaient en effet une vie trop dissipée pour qu'il n'eût pas négligé ses propres affaires. Il avait laissé en souffrance les nombreuses banques qu'il possédait à Rome, à Milan, à Lyon, à Bruges. Or, de quel nom qualifier l'acte par lequel, grâce à la connivence des trésoriers et des percepteurs des impôts, et d'un conseil de finances tout à sa dévotion, il fit passer à Bruges, où la banque des Médicis était sur le point de faire faillite, plus de 100 000 florins d'or pris sur la fortune de l'État? D'éminentes qualités d'esprit, un cœur qui se montra souvent généreux, ont pu faire excuser ou plutôt oublier toutes ces choses. Mais l'histoire est tenue de tirer la morale de ces prodigalités qui effacent chez les gouvernants

[1] V. Reumont, *loc. cit.*

jusqu'aux scrupules d'une probité délicate. La morale et le patriotisme du peuple gouverné ne se ressentirent pas moins de ces fastueux excès, de cet abus des plaisirs publics. L'art lui-même finit par en souffrir. Ce dernier culte des nations raffinées, affaiblies, ne saurait se protéger lui-même contre sa propre corruption, alors que nul souffle moral ne le vivifie. Avec quelle force toutes ces leçons ne ressortent-elles pas de l'histoire de Florence, à ne l'envisager que par ces côtés de la vie privée et de l'existence publique! L'histoire générale serait inexcusable de les négliger.

CHAPITRE III

LE LUXE DANS UNE RÉPUBLIQUE ARISTOCRATIQUE VENISE

Nous avons dit au début de cet ouvrage ce qu'était le luxe dans les États aristocratiques et en particulier dans les aristocraties commerçantes. Ces observations ont donné lieu, de notre part « à l'examen » contradictoire sur quelques points, des opinions de Montesquieu. Nous avons reconnu d'ailleurs avec l'auteur de l'*Esprit des lois* que, dans ces dernières aristocraties, le luxe privé se renferme et se dissimule, combattu par des lois somptuaires, qui parfois réussissent à l'atténuer sans parvenir à le détruire. Ces lois elles-mêmes sont toutes conformes aux gouvernements aristocratiques, qui distinguent les rangs par certains signes qu'on aurait tort de confondre avec l'ostentation de la richesse. Elles répriment le vain étalage des particuliers, tant qu'elles conservent l'énergie de leur ressort. Les républiques marchandes se présentent en outre sous des traits spéciaux. Elles aiment longtemps à cacher leur luxe comme elles cachent les secrets de leur industrie. Mais le ressort

primitif vient à se briser tôt ou tard. Alors l'aristocratie change son orgueil en vanité, sa simplicité en faste, et le marchand enrichi fait parade de son luxe. La tendance à renfermer le luxe dans des bornes discrètes fut d'abord très-sensible à Venise. La situation faite à la femme y rappelle particulièrement les habitudes sédentaires et jalouses de l'Orient. Mais ces mêmes États, qui semblent n'avoir de luxe privé qu'à leur corps défendant, étalent avec orgueil leur luxe public. Ce grand luxe municipal distrait le peuple et le console de sa médiocre participation aux affaires, en même temps qu'il donne aux étrangers l'idée la plus haute de la force et de la richesse de l'État. Les travaux d'art somptueux, les monuments, les fêtes! C'est par là que se manifeste le luxe public de ces cités opulentes et fières. Elles n'ont pas besoin d'avoir un grand territoire pour être puissantes, et mettent leur orgueil à déployer un faste d'autant plus grand qu'elles sont plus petites elles-mêmes.

Le principal caractère des lois somptuaires vénitiennes est de régler la parure des jeunes patriciens que le législateur s'efforce de maintenir dans certaines limites. Les jeunes gens riches, mais sans naissance, cherchent à se confondre avec les nobles en portant les mêmes habits. La noblesse résiste, mais « le sénat de Venise permit aux citadins de porter le même vêtement que les nobles, de peur que, s'ils étaient distingués d'habit, le peuple ne reconnût trop visiblement le petit nombre de ceux qui gouvernaient[1] ». — C'est surtout la parure

[1] Amelot de Houssaye, *Gouvernement de Venise.*

des femmes qu'il s'agit de surveiller particulièrement. Les *provéditeurs des pompes* leur défendent de porter telles étoffes, tels colliers trop riches, certaines dentelles trop somptueuses. L'application de ces lois somptuaires est secondée par l'habitude d'une vie de retraite et par l'humeur ombrageuse des maris, qui se font les auxiliaires quotidiens du législateur. Mais elles se relâchent extraordinairement les jours de fêtes. Pendant la journée ces belles Vénitiennes ne sortent guère que le visage caché d'un long voile blanc, qui couvre une grande partie de leur corps; seulement vienne quelque noce, ou toute autre fête chez elles, dans une autre maison, ou au palais ducal, adieu alors à cette modestie de commande. Les provéditeurs eux-mêmes sont obligés de capituler, ils déclarent dans un édit qu'il sera permis à des dames invitées à telle ou telle fête, « de porter leurs vêtements et joyaux quelconques de nature à leur sembler plus favorables à l'ornement de leur personne ». Elles n'attendent pas chaque fois cette permission spéciale pour étaler leurs superbes points de Venise, leurs magnifiques robes, leurs bijoux et leurs perles. Telles nous les montrent les pinceaux de Paul Véronèse et du Tintoret. Ce que veulent prévenir les législateurs, c'est la liberté habituelle de la coquetterie et de la parure, c'est la liberté alarmante d'aller et venir, un peu ralentie d'ailleurs par l'indolence de ces femmes, accoutumées à vivre retirées chez elles, et qui passent des heures à s'attifer et à se teindre les cheveux dans la fameuse nuance vénitienne. Leur marche même était retardée par une mode très-agréable à leurs maîtres, celle de sortir avec des patins très-hauts et très-incom-

modes. Il en subsiste encore un petit nombre de spécimens dans des musées, à Venise même. Un ambassadeur disait un jour au doge Domenico Contarini que les petits souliers étaient beaucoup plus commodes que ces chaussures pour marcher dans la rue. — « *Trop commodes,* » répondit un conseiller présent à l'entretien, « *troppo commodi, pur troppo*[1] ! » Vous trouverez dans le luxe de costume de ces grandes dames la magnificence, non la grâce. Les institutions en sont la cause. Les femmes ne sont pas habituées à s'habiller comme les femmes françaises, les seules créatures vraiment libres qui aient existé sous notre monarchie. Chez les nobles vénitiennes, ce luxe de circonstance devait avoir quelque chose d'empesé et de guindé dans leur toilette des grands jours, à en juger par les gravures qui les représentent montées comme une pièce de ballet, avec leurs brocarts d'or aux plis anguleux, leurs longues jupes amples et gourmées, leurs cheveux d'or, parées comme des châsses, toutes brillantes de perles.

Un savant travail, fait sur les pièces originales, reproduit le luxe et la vie d'un noble vénitien au seizième siècle[2]. On y voit d'abord quel était l'amour de l'art chez les plus opulents, quelles recherches ils faisaient des œuvres de la peinture dont ils tapissaient les murs de leurs palais, et des élégances de l'industrie.

Venise y contribuait par ses inventions comme au luxe

[1] *La ville et la république de Venise*, par le chevalier de Saint-Didier, petit in-12 (1685).

[2] V. la *Vie d'un patricien à Venise au seizième siècle*, d'après les papiers d'État des archives de Venise, par M. Charles Yriarte.

européen qu'elle avait, depuis le treizième siècle, enrichi de ses produits. C'est le moment où la verrerie, déjà si parfaite, prend plus d'extension et acquiert tout son éclat. Il est plus que douteux que Venise l'ait empruntée à Byzance. Cette vieille ville n'avait plus en aucun genre la force créatrice, et c'est avec toute probabilité que nous avons indiqué en Orient la source de cet art. Dès le treizième siècle, Venise créait ses célèbres usines de Murano; elle devenait déjà fameuse par ses peintres verriers et ses mosaïstes[1]. Cette belle verrerie ornait la demeure du riche vénitien ; elle produisait et livrait au commerce, au seizième siècle, les objets les plus divers, tantôt solides, un peu massifs sans être lourds, admirablement ornementés, tantôt d'une légèreté et d'une grâce achevées, finement et richement décorés. Telles sont ces coupes de Murano extraordinairement minces, décorées de fines arabesques gravées avec une pointe de diamant. Andrea Vidaore perfectionnait l'art de souffler les perles, Vicenzo Roder imaginait les premiers miroirs, qui excitèrent si souvent l'attention et l'envie des personnes riches, et qu'au dix-septième siècle, Liberale Motta perfectionnait et répandait[2]. Mais, dès le seizième siècle, la France commençait à naturaliser les belles verreries vénitiennes. Henri II appellera à Saint-Germain le verrier vénitien, Teseo Mutio, et, sous Charles IX, Fabriano Salviati émigrera de Venise chez nous. Plus

[1] V. F. de Lasteyrie, *Histoire de la peinture sur verre.*

[2] V. Dom. Boussilin, *Les célèbres verreries de Venise et de Murano, description historique dans ses diverses branches, avec des notices sur le commerce des émaux.* Venise, 1847, in-16.

tard notre Henri IV établira à Rennes, à Paris et à Nevers, des usines privilégiées. C'est encore Venise qui donne le modèle, à la même époque, de ces beaux émaux ornés, non plus de sujets et de figures, mais d'arabesques et de reliefs d'une grande richesse décorative[1]. Elle développe enfin, parfois elle perfectionne, si elle ne les crée pas, d'autres arts où elle excelle, ses tapisseries, ses broderies (son fameux point), ses mosaïques, sa glyptique, ses cuirs, ses damasquines.

Le grand luxe que Venise déploie avec une magnificence incroyable au seizième siècle, c'est le luxe public avec ses palais, ses églises, ses cérémonies, ses fastueuses solennités. La fin du quinzième siècle et le seizième donnent à ces travaux de la grande république une originalité, une splendeur qui font encore de cette ville déchue l'admiration du monde entier. Si déjà Commines, frappé des beautés originales de cette ville, appelait le grand canal « la plus belle rue et la mieux maisonnée du monde », combien le seizième siècle ajoute à ces merveilles! Le marbre blanc venu d'Istrie, le porphyre et la serpentine brillent dans les constructions, en décorent les façades[2]. On admire dans l'intérieur les planchers dorés, les cheminées ciselées, toutes les richesses de la plus brillante ornementation. Venise étale alors dans leur fraîche splendeur ses plus beaux palais nouvellement bâtis. L'architecture religieuse aux antiques beautés unit les richesses de l'art nouveau. L'art gréco-

[1] V. au musée du Louvre une très-belle bouteille à panse aplatie en émail vénitien du seizième siècle.
[2] V. Sansovino, *Description de Venise*. Venise, 1604.

romain modifie, sans que le goût ait encore à en souffrir, et de la manière souvent la plus heureuse, ces monuments religieux et civils où s'allient déjà les styles byzantin, mauresque et gothique. Gardons-nous de confondre avec les arts de pur luxe les œuvres des maîtres alors nés et à naître, qui élèvent les palais et les églises, ou qui les remplissent des œuvres de la statuaire et de la peinture! Mais n'y a-t-il pas aussi dans les effets produits par cet art brillant et parfois singulier comme une décoration splendide? N'est-ce pas un décor ces palais, alors remplis des plus précieux meubles, animés de fêtes, et qui se reflétaient le soir étincelants de lumière dans les flots de l'Adriatique? N'est-ce pas un décor ces édifices aux vives couleurs qui brillent sous le soleil, ce palais ducal, ces arcades toscanes et corinthiennes qui courent le long de l'immense façade et des vieilles procuraties, ces églises tout éclatantes d'or, peuplées de toiles merveilleuses, et ce retour du palais des doges sur la piezzetta, avec son premier étage d'arcades surmontées d'ogives et de trèfles, et son grand massif de marbre blanc et rouge? Ensemble féerique qui, une fois qu'on l'a vu, laisse dans la mémoire charmée la plus impérissable image! N'est-ce pas un décor enfin ce Saint-Marc, que le treizième siècle avait vu s'élever en partie, Saint-Marc avec ses cinq coupoles, ses porches brillants de mosaïque à fond d'or, ses clochetons à jour, son immense verrière, ses piliers de porphyre et de marbres antiques. Échantillon de l'art mauresque et byzantin, temple et mosquée, où l'Italie et l'Orient se confondent dans un édifice étrange, où des éléments disparates s'unissent dans la plus char-

mante harmonie? La mer, avec ses flots bleus, la mer partout mêlée à ces splendeurs architecturales, achève magnifiquement le tableau. Quel cadre pour les fêtes originales qui ont rendu à jamais célèbre la puissante république aristocratique!

Elles étaient dès longtemps une de ses splendeurs. Venise célébrait depuis des siècles cette fameuse fête du mariage de la république avec la mer. Le jour de l'Ascension, le doge, monté sur un magnifique navire, sortait des lagunes, et arrivé dans les eaux de l'Adriatique, prenait un anneau d'or que l'évêque bénissait, puis le jetait à la mer, comme s'il mariait celle-ci à la république en signe de souveraineté complète et perpétuelle. C'était plus qu'une vaine parade, cette cérémonie toute nationale rappelait les secours efficaces donnés par Venise au Pape contre Barberousse, et ces fameuses paroles d'Alexandre III au doge Ziani : « Que la mer vous soit soumise comme l'époux au mari, car vous l'avez conquise par vos victoires. » Les fêtes atteignent au seizieme siècle leur apogée à Venise. La réception de Henri III, en 1574, à Venise, en forme un des plus illustres épisodes, et résume toutes les descriptions qu'on pourrait faire de tant d'autres solennités décrites avec une grande surabondance de détails et consignées dans les archives. Où mieux voir comment cette aristocratie marchande opulente faisait ses propres honneurs, en accueillant avec une hospitalité grandiose un des premiers souverains de l'Europe? Le palais Foscarini servant, pendant plusieurs jours de résidence royale, les deux palais Giustiniani logeant la suite du roi, Venise qui s'offre

dans toute sa beauté des fenêtres mêmes du palais qu'il habitait, et d'où ses yeux se promènent sur le magnifique panorama qui s'étend depuis le pont du Rialto jusqu'au dôme de la Salute, ce n'est là que le prélude de cette hospitalité, où l'orgueil de ces patriciens marchands semble vouloir se surpasser. Nos temps modernes donneraient difficilement l'idée de l'appareil avec lequel le roi de France fut reçu par l'illustre Mocenigo, lieutenant de la province de Frioul, suivi de cinq cents gentilhommes en grand apparat et de huit cents hommes d'armes. Aux portes de chaque ville ce sont de nouvelles cérémonies pleines de magnificence, des surprises qui varient à chaque pas, tantôt un cheval luxueusement caparaçonné offert au roi pour faire une entrée triomphale à Trévise, tantôt des gondoles richement décorées, toutes les pompes des cortéges, le clergé en corps; les sénateurs, au nombre de soixante, en robe ducale; des ambassadeurs couverts de manteaux d'or; le son des trompes, le bruit des cloches, les détonations de l'artillerie. Le roi arrive devant Murano au milieu d'une véritable flotte de gondoles qui brillent de toutes sortes de couleurs, et chargées des plus illustres familles. Le doge, sortant du palais ducal, suivi de deux cents brigantines, conduit le roi de France au palais, où il doit faire sa résidence. La réception au palais forme à elle seule un épisode plein de la pompe la plus imposante. Les *relations* qui décrivent longuement cette fête, exceptionnelle même à Venise, déroulent toutes les cérémonies de l'entrée triomphale, montrent Henri parti du Lido, prenant place sur la galère capitane, où un

trône était préparé à la poupe, le légat du Saint-Siége prenant la droite, le doge, la gauche, les ducs venant immédiatement à la tête des seigneurs de la suite. Le *Bucentaure* est décoré avec un luxe inouï. Antonio da Canale, gouverneur général du Triomphe, reçoit au port du Lido le roi, qui l'arme chevalier ainsi que Bortholomeo Lippomano. Les chroniqueurs et le patricien de Venise[1] continuent à décrire toute cette mise en scène. Ce patricien lui-même, qui n'est autre que Marc-Antoine Barbaro, engage le roi à mettre pied à terre, et, portant l'ombrelle au-dessus de sa tête, suivi des cinq autres Procurateurs, se dirige vers l'autel dressé au centre de la place, en passant sous le magnifique arc de triomphe construit par Palladio : la façade, regardant la lagune, portait des inscriptions honorifiques qui rappelaient les luttes du prince contre les huguenots. Plus loin, on avait improvisé une immense *loggia* divisée en compartiments, où les plus habiles décorateurs vénitiens avaient peint des sujets allégoriques. Au centre s'élève l'autel, le roi s'y agenouille aux chants du *Te Deum*, puis le patriarche de Venise, Trevisano, donne la bénédiction au bruit des détonations de l'artillerie et au son des trompettes.

Ce sont bien là les magnificences d'une aristocratie marchande, d'une puissance maritime alors de premier ordre. La moderne Carthage s'était mise en frais pour déployer devant un des plus grands rois du temps tout ce qui la rendait à la fois redoutable et belle. Elle fai-

[1] V. Ch. Yriarte, *Vie d'un patricien à Venise au seizième siècle.*

sait de sa flotte un cortége au Roi. Flotte énorme, toute pavoisée, dominée par le *Bucentaure*, éclatant d'or et de pourpre, avec ses bannières flottant au vent, glissant majestueusement sur la lagune ! Il faut que le spectacle ait été beau, que l'enthousiasme de cette foule ait été bien contagieux, pour que ce roi, très-blasé sur les fêtes, parût avoir un moment de réelle émotion. Venise avait de quoi diversifier ses divertissements, et ils continuent pendant plusieurs jours. On peut trouver plaisir encore, sans aucun sentiment de banale curiosité, au tableau de ces épisodes variés : fêtes mythologiques sur le grand canal, festins, animés par d'ingénieuses fantaisies, où se rendent trois mille convives qui gravissent, en grande pompe, l'escalier des Géants ; concerts dans le palais ducal, où se marient tous les instruments, toutes les voix, et où paraît dans tout l'éclat de sa majesté et de son élégance l'aristocratie de Venise ; visites du roi aux musées et aux collections, exercices nautiques, feux d'artifice sur la mer, etc. C'est particulièrement sur la magnificence des costumes de l'aristocratie féminine, et sur l'éclat de la dernière fête dans laquelle elles figurent au premier rang qu'ont insisté les chroniqueurs ; ils semblent y voir la marque d'un luxe poli et galant auquel la république marchande n'est pas étrangère, et dont elle aime à se parer devant un fils de France. Dans la salle du Grand-Concert du palais ducal, deux cents patriciennes, choisies parmi les plus nobles et les plus belles viennent s'asseoir au-dessous des grandes toiles, représentant l'histoire des fastes de la République. Vêtues d'étoffes blanches, parées de diamants et de perles, dans

le plus solennel apparat, elles offrent un spectacle sans pareil au roi placé sur un trône tout drapé d'or, dont le baldaquin descendait jusqu'au sol couvert de riches tapis. Laissons-là les somptuosités et les plaisirs habituels en un tel lieu, en une telle circonstance, les danses, les banquets, les surprises, tout en remarquant le goût du temps jusque dans cette singulière distribution faite aux patriciennes de trois cents figures allégoriques, sculptées en sucre, qui avaient servi à orner les tables et qui avaient été réservées en souvenir aux nobles dames.

Ainsi Venise justifiait sa renommée de florissante aristocratie commerçante par un luxe, qui n'était que le calcul politique d'une ostentation pleine de promesses pour les alliés, de menaces pour ses ennemis. Calcul qu'elle manifestait encore par l'éclat dont elle environnait les représentants de son commerce et de sa grandeur à l'étranger. Elle entretenait ses consuls avec un apparat vraiment royal ; elle exigeait qu'ils eussent une suite nombreuse en état de représenter dignement la République. Son podestat de Constantinople était sur le pied de souverain. Il jugeait en dernier ressort les différends des nationaux de Venise; il portait des brodequins d'écarlate, et ne paraissait en public qu'entouré de gardes[1]. Venise savait à quelle source puiser abondamment les moyens de subvenir à ce luxe public éclatant. Elle y faisait servir sa richesse privée, et les produits si variés qu'elle plaçait sur le marché du monde. L'aliment du luxe public, comme des plus utiles travaux,

[1] V. Sismondi, *Républiques italiennes.*

était dans cette richesse indéfiniment renouvelée par les manufactures de magnifiques tissus de soie, d'étoffes de laine fine, de glaces, de cristaux, vendus par son commerce au poids de l'or[1]. Elle pouvait déployer, dans l'intérêt même de son prestige et de sa politique, toutes les splendeurs d'un grand état monarchique, la fière république qui concentrait ces immenses richesses, et qui employait dans le seul arsenal de Venise seize mille ouvriers et trente-six mille marins! Qu'était-ce que ces quelques milliers de ducats jetés en pâture au luxe public, pour cette puissance qui entretenait trois mille navires employés à l'importation et à l'exportation des produits, et occupés à explorer sans relâche les ports de la mer Noire, ceux de la Syrie et de l'Égypte, toutes les places du Péloponèse, de l'Asie-Mineure, de Chypre, de Candie, de l'Archipel grec, toutes les côtes de Sicile, d'Afrique, d'Espagne, de Flandre, tandis que sa flotte militaire faisait respecter sa marine marchande, et imprimait par l'éclat de ses victoires la terreur du nom vénitien aux puissances jalouses qui eussent osé former le téméraire dessein de l'anéantir[2]!

[1] V. sur ce commerce le livre de Sandi, *Storia civile di Venezia*, liv. V et VI.

[2] V. sur le détail de cette énorme puissance vénitienne au quinzième siècle le discours très-remarquable du doge Thomas Mocenigo, textuellement cité par Daru dans son *Histoire de Venise*. Le doge donne le relevé des produits du commerce vénitien, cité également. (*Histoire de Venise*, t. II, p. 293-314.)

CHAPITRE IV

ROME ET LA COUR DES PAPES

Nous avons rendu hommage au protectorat éclairé que la papauté exerce sur les arts, et qui n'a rien que de conforme au rôle qu'elle joue durant le moyen âge à l'égard de la civilisation. La puissance pontificale n'abdiquera pas au seizième siècle cette partie brillante de son rôle temporel, et c'est par là qu'un pape pourra donner son nom à tout un siècle. On voudrait que ce fût le seul côté du spectacle que présentent la papauté et l'Église; on peut y relever pourtant les excès du faste sans oublier que le monde n'a guère cessé de retentir des voix réformatrices, qui se sont fait entendre depuis Bazile et Grégoire de Nazianze jusqu'à saint Bernard, et jusqu'aux avertissements redoutables d'un Savonarole. Mais, à ce moment, de graves symptômes annoncent l'avénement de la grande révolution religieuse qui entraîne une partie considérable du monde chrétien, et qui donne la Réforme pour pendant à la Renaissance. Comment ne pas faire figurer parmi ces causes cette corruption de l'Église de Rome? Durant le moyen âge, la puissance temporelle a ses retours de simplicité, d'austérité, elle a

ses papes vertueux, elle compte des saints illustres. A la fin du quinzième siècle et au seizième, elle compte aussi des pontifes vertueux autant qu'éclairés, mais on verra s'asseoir sur la chaire de saint Pierre le vice et le crime avec un Alexandre Borgia, le paganisme élégant avec un Léon X. *Optimi pessima corruptio :* la religion s'est matérialisée, le sens moral est perverti par un formalisme sans âme et par une casuistique mensongère. Assurément on ne fut jamais plus loin du christianisme. Les marchands chassés par Jésus vendaient dans le temple, on a pu soutenir que ceux qui trafiquaient des indulgences et tarifaient jusqu'au pardon des crimes, pour payer le prix d'un faste mondain, vendaient le temple ou plutôt Dieu lui-même. Qui pourra dire encore, à la vue de tels faits et des conséquences incalculables qui s'en suivirent, que le rôle historique joué par le faste — *superbia vitæ* — et par cet autre luxe, dont parle également l'Apôtre, *concupiscentia oculorum*, n'est pas en réalité d'une importance capitale? Faites donc disparaître ce grand fait, la parole de Luther, qui emporte tout en quelques années comme un vent de tempête, la Réforme protestante avec toutes ses suites; effacez plus tard cet autre événement immense, qui offre un rapport si évident, si étroit, si important, avec les prodigalités et les désordres sortis du luxe pendant l'ancien régime, la Révolution française! Qu'on soutienne après de tels exemples, et après ceux de l'Asie et du monde romain dans l'antiquité, qu'on soutienne que cette corruption luxueuse n'est qu'un élément secondaire dans l'explication des événements, des révolutions humaines!

Nous devons, avant d'arriver à cette cour romaine du seizième siècle, montrer comment celle de la fin du quinzième la prépare sous le rapport d'un protectorat souvent éclairé et utile étendu sur les arts, et aussi par un luxe condamnable dont la peinture appartient à l'histoire. Retracer le rôle de la papauté relativement à l'ensemble des arts dépasserait les bornes d'une histoire du luxe[1]. Il suffira ici d'indiquer la part qui revient à quelques-uns de ces pontifes dans le luxe décoratif.

La plupart de ces papes lui rendent un double service, en appelant à Rome tous les arts comme dans un centre commun, et, ce qui n'était pas moins utile, en s'appliquant à retrouver la Rome antique sous la couche épaisse qui la cachait aux regards.

L'œuvre de Martin V, dès le commencement du siècle, avait été déjà avant tout restauratrice, comme l'indique l'inscription trouvée sur une de ses médailles : *Dirutas ac labantes urbis restauravit ecclesias*. Épigraphe qui conviendrait à ses successeurs occupés à réparer ces belles basiliques, que l'architecture gothique n'avait pas détrônées. L'excellent pape Martin V donne bien l'idée d'un pontife ami des arts, épris d'un certain luxe, sans qu'il cesse pour lui-même de pratiquer une simplicité presque austère, une économie même qui l'a fait accuser d'avarice par Muratori. Avec lui Rome devient déjà le rendez-vous d'artistes étrangers éminents. Tel est Masac-

[1] Cette étude du rôle des papes dans les arts au quinzième siècle a été l'objet de savantes recherches de la part de M. Eugène Müntz. Les textes commentés par une intelligente critique abondent dans le travail paru sous ce titre : *Les arts à la cour des papes pendant le quinzième et le seizième siècle.*

cio, appelé à orner de ses grandes œuvres Sainte-Marie-Majeure, et dont les belles fresques, qui décorent encore une autre église de Rome, ont heureusement échappé à l'incendie de 1771. En voyant ce même pape commander des œuvres de broderies, de riches bijoux, des émaux, des nielles qui brillent jusque sur les moindres pièces du harnachement de ses chevaux ou de ses mules, charger le grand sculpteur Ghiberti de l'exécution d'une tiare et d'un fermail, comment ne pas reconnaître en lui un précurseur de ce luxe de bon goût, qui ne tardait pas à faire de la cour de Rome le principal foyer de l'art italien[1] ? Il trouvait un continuateur dans son successeur Eugène IV (1431-1447), qui protégeait les artistes florentins, un Pisarello, un Fra Angelico, un Donatello, comme le coryphée des peintres français du quinzième siècle, Jean Fouquet : lui aussi fut simple en son particulier, quoiqu'il déployât en public les plus éclatantes magnificences de la représentation[2]. Mais sur quel précurseur des papes artistes du seizième siècle l'attention est-elle plus appelée que sur un Nicolas V, si plein d'initiative, animé de si vastes desseins quant à la restauration de la Ville éternelle (1447-1455). Bien que Nicolas V, par l'importance même de ses plans gigantesques, qu'il n'était pas donné à un seul homme de réaliser, appartienne plus à l'histoire de l'architecture et des arts qu'à celle du luxe, comment lui refuser aussi une place de

[1] V. dans le travail de M. E. Müntz l'indication des principaux ouvrages de construction et d'art exécutés sous Martin V (p. 7-31).

[2] La tiare dont il confia l'exécution à Ghiberti ne pesait pas moins de vingt livres ; les pierres qui l'ornaient représentaient une somme énorme : 38 000 ducats d'or.

premier ordre dans le luxe décoratif, lorsqu'on le voit appeler une véritable armée de peintres, de verriers, de calligraphes, d'enlumineurs, d'orfèvres, de brodeurs, installer à Rome un atelier de tapisseries, envoyer dans les différentes parties de l'Europe des agents chargés de lui rapporter ce qu'il y avait de rare ou de précieux en tout genre. Il encourage le genre de décoration un peu secondaire, mais délicate et charmante, de la marqueterie sur bois, il met la peinture sur verre en état de jeter un dernier éclat en Italie, favorise l'ornementation des monuments, décore les nouvelles salles du Vatican, où il ouvre une glorieuse arène aux artistes des écoles les plus différentes. Que les uns le louent d'avoir aimé aussi le faste privé, comme le fait son panégyriste Manetti, et soutiennent que les splendeurs inouïes dont il semblait heureux de s'entourer avaient pour objet unique d'ajouter à la gloire de l'Église et du Saint-Siége; que d'autres pensent qu'il y recherchait un prestige d'emprunt pour corriger sa trop chétive apparence, toujours est-il que le faste joue avec lui un rôle considérable. On peut rapporter à Dieu, si l'on veut, l'appareil du culte qui n'avait jamais été si éblouissant, la somptuosité des vêtements sacerdotaux qui n'avaient jamais été si magnifiques, mais il est difficile de donner le même sens religieux à ses fêtes d'un éclat extraordinaire. Enfin, si nous jetons un coup d'œil sur l'inventaire de cet opulent trésor, à côté d'une quantité de crucifix, d'encensoirs, de reliquaires, de calices ciselés par les plus habiles orfèvres, nous rencontrons une foule d'objets beaucoup plus profanes, aiguières en or, vases de cristal de roche, vaisselle plate, amoncelée sur

des crédences, émeraudes et topazes, ainsi que d'autres pierres précieuses, émaux, tapisseries, brocards, incrustations de métaux précieux que reçoivent les meubles les plus simples pour devenir dignes de figurer dans le somptueux mobilier du palais pontifical[1].

Nous avons remarqué, en parlant de l'empire romain, l'écart extrême entre la valeur si élevée des produits des arts somptuaires et la rémunération souvent très-modique de ceux qui y consacraient leur temps et leur talent. L'artiste et l'artisan restent confondus souvent à Byzance par une appellation commune comme par un traitement commun. Le moyen âge et même la Renaissance ne sont que trop fidèles à cette tradition, jusque dans les pays où les arts sont le plus estimés[2]. La Rome pontificale est

[1] « Quelques chiffres achèvent de montrer quelles vastes proportions avaient prises les dépenses de ce genre. En 1452, la première année où nous ayons trouvé un compte spécial pour ce chapitre, le total des sommes consacrées à l'acquisition de perles, de joyaux, d'objets d'orfévrerie, d'étoffes précieuses, etc., s'élève à 4059 ducats 15 bolonnais; en 1453, à 2257 ducats 8 bolonnais; en 1454, du 1er janvier au 20 octobre, à 2074 ducats 15 bolonais. Et encore ces chiffres ne comprennent-ils que les sommes payées sur les fonds de la trésorerie secrète. » (*Loc. cit.*, p. 78.)

[2] Cela est visible en France lorsqu'on étudie par exemple les états des dépenses de la maison des ducs d'Orléans au quatorzième et au quinzième siècle. On y voit que le peintre de prédilection du prince Louis d'Orléans, Colard de Laon, avait le titre de son valet de chambre; un autre artiste était en même temps huissier de salle; il se nommait Pietre André. Ces artistes distingués exécutaient toute espèce d'ouvrages de leur profession : après les manuscrits, c'étaient les tableaux sur bois, les armoiries, les harnais de joûte, etc. Cette manière de traiter les artistes n'avait pas seulement le grave inconvénient de les placer dans une situation inférieure à leur mérite, elle leur ôtait la disposition d'une partie d'un temps précieux par l'accomplissement des devoirs de leurs charges. Ainsi Pietre André était envoyé en mission, tantôt de Blois à Tours « pour quérir certaines choses pour la gésine de madame la duchesse» ; tantôt de Blois à Romorantin, pour

loin de faire exception, comme en témoignent les comptes qu'on a recueillis. Sans doute on traite, dans cette cour romaine de la fin du quinzième siècle, avec considération les grands hommes qui tenaient la tête du mouvement, et on les rémunère d'une manière qui peut paraître suffisante pour leur assurer quelque indépendance et quelque aisance. Mais il n'en est pas de même pour les artistes, même très-distingués, qui n'atteignent pas cette notoriété exceptionnelle. La preuve de la considération fort médiocre qui s'attache aux artistes paraît dans la manière même dont, sous Nicolas V, le trésorier enregistre pêle-mêle les journées des tailleurs de pierres et des sculpteurs, des terrassiers et des architectes ou des peintres. Le directeur des travaux au Vatican, maître Antoine de Florence, voit déduire le prix de ses journées comme temps perdu, pour peu qu'il s'absente. L'architecte et le sculpteur du palais apostolique, « magister Albertus murator » et « magister Johannes marmorarius », sont confondus à table avec les porteurs d'eau, les bouviers et les charretiers. Si maître Paul Romain occupait une place plus distinguée, c'est qu'il était en même temps massier du pape. Combien les artistes sont placés au-dessous des poëtes de cour et des érudits! On paye 80 ou 100 florins un sculpteur éminent, pour une année, tandis que le pape Nicolas V fait assigner une

savoir des nouvelles de madame d'Angoulême « que l'on disoit estre fort malade ». (V. Aimé Champollion-Figeac, *loc. cit.*) — Il en était de même dans un pays où l'art prend un vol moins élevé, mais tient une place énorme et obtient dans ses produits une rétribution très-haute. V. là-dessus ce que dit M. Michiels, *Histoire de la peinture flamande* (2e édit.), t. II, p. 359 et suiv.

pension de 600 écus à un Giannozo Manetti par exemple qui y joint la charge lucrative de secrétaire apostolique, et des professeurs, un Filelfo et un Vallo, reçoivent des dons qui s'élèvent jusqu'à 500 ducats, comme à Naples, à Florence, à Ferrare, à Milan. On rencontre la même disproportion dans le traitement, marquée par la comparaison avec les appointements des médecins, des « archiatri pontifici ». On peut voir, par exemple, un Giovanni Baldi, médecin de Martin V, recevoir 25 florins par mois, c'est-à-dire autant que Gentilo da Fabriano, le mieux renté peut-être de tous les peintres du quinzième siècle. Les médecins d'Eugène IV avaient 15, 25 et jusqu'à 33 ducats *par mois*, ceux de Nicolas V et de Pie IV, 3, 4 ou 500 ducats de traitement fixe par an, sans compter leurs autres bénéfices ou rentes, souvent fort considérables[1]. En même temps un artiste comme Fra Angelico reçoit environ 16 ducats d'or par mois, Gozzolo en touche 7, Jean de Florence, 2, Jacques de Poli, 1. Ainsi les producteurs d'art et de luxe étaient sur un pied d'infériorité complet. Le produit acquérait dans le commerce un prix qu'élevait la surenchère des amateurs. Le producteur n'avait pas le même avantage, et continuait à sentir peser sur lui le préjugé qui avilissait le travail manuel.

Une réaction momentanée contre toutes les formes du luxe éclate parfois avec quelques-uns de ces papes. « Voilà donc, s'écrie Calixte III, qui succède à Nicolas V, en apercevant les beaux ouvrages, les ornements d'or et d'argent réunis par son prédécesseur, voilà donc

[1] E. Müntz, *loc. cit.*

à quoi cet homme a employé les trésors de l'Église de Dieu ! » Le Sacré-Collége, moins rigoriste, composé de cardinaux riches, instruits, épris du faste et des arts, se gardera bien de renouveler de pareilles élections. On n'aura plus pendant soixante années que des pontifes lettrés, artistes et fastueux.

En quel pontife ce moment de la Renaissance trouverait-il une personnification plus noble, plus libérale, plus éclairée que dans ce Pie II, illustre déjà dans le monde des lettres sous le nom de Silvius Æneas (1458-1464)? Doué d'un goût plein de grandeur, il allie l'admiration de l'architecture ogivale qu'il a puisée dans un long séjour en Allemagne au culte des antiques chefs-d'œuvre. Lui aussi a la passion du luxe décoratif, et contribue à l'accroître. Mais, tout en s'entourant de ce que l'Italie pouvait avoir de distingué parmi ses architectes, ses sculpteurs, ses peintres, ses orfèvres, ses brodeurs ou ses miniaturistes, il ne cède à aucun entraînement frivole et irréfléchi. S'il se met facilement en frais d'un millier de ducats pour une belle pièce d'orfévrerie, pour une riche tapisserie des Flandres, si dans ses constructions il regarde peu à la dépense, il préfère le grand art au luxe, et sa vie contraste avec la magnificence de son entourage par une édifiante austérité : exact et sévère même dans les frais de table pour le personnel qui habite le palais pontifical, jusqu'à faire qu'ils ne dépassent pas quotidiennement de six à huit ducats dans cette maison pontificale où vivaient jusqu'à deux cent quatre-vingts personnes[1] !

[1] V. les *Comptes des travaux entrepris par Pie II*, par M. E. Müntz. Parmi les indications relatives au luxe, nous trouvons mentionnées les fêtes du couronnement. L'art y tient une large place. Un des plus grands maîtres de la Renaissance, Benozzo Gozzoli, n'a pas dédaigné de peindre les bannières, les fanons, et même les bancs destinés à cette imposante cérémonie.

Nous voici aux limites du siècle. Passons devant un Paul II qui, dans son pontificat peu brillant, et au milieu des projets de croisade contre le Turc, trouvera encore le temps de bâtir le palais de Venise à Rome; devant un Sixte IV, à qui la politique et l'intrigue ne permettront guère de s'occuper des arts. Quant au luxe, son neveu, Pierre Riario, se charge de dépenser à pleines mains l'argent amassé dans le trésor pontifical de Paul II[1].

On trouve à peine le courage de parler du luxe d'un Alexandre Borgia, faible accessoire de cette histoire faite ce semble, de crimes et de vices. Les amusements d'Alexandre peuvent se lire dans le journal de son chapelain Burchard. Ce sont des priapées et des bacchanales. A quoi bon décrire l'entrée dans Rome de la duchesse Lucrèce Borgia, sa fille, avec deux cents dames magnifiquement habillées, toutes à cheval et chacune accompagnée d'un gentilhomme? Ces somptueux cortéges, où ne sont-ils pas alors en Italie? Galeazzo Sforza, duc de Milan, vient visiter Florence en 1471 ; il est accompagné de cent hommes d'armes, de cinq cents hommes d'infanterie, de cinquante laquais à pied vêtus de soie et de velours, de deux mille gentilshommes et domestiques de suite, de cinq cents couples de chiens, et d'un

[1] « Dans ses banquets, disent les contemporains, brillait tout le luxe des Étrusques; ils surpassaient en somptuosités les festins des païens. » Pour recevoir la princesse Léonore d'Aragon, fiancée au duc de Ferrare, il improvise sur la place des Saints-Apôtres un palais tout d'or et de soie. Cardinal, patriarche de Constantinople, archevêque de Florence et de deux autres villes, il étale le même luxe dans une légation à Milan et à Venise.

nombre infini de faucons. On en citerait, à n'en plus finir, d'aussi extraordinaires dans toutes les grandes villes d'Italie, à Pise, à Modène, à Padoue, à Vérone, dans le Piémont comme à Naples. Mais l'imagination des contemporains est restée vivement frappée du luxe dans César Borgia. Il fut éblouissant lors de son entrée à la cour de Louis XII à Chinon. Brantôme décrit ce cortége, ces richesses inouïes portées sur des mulets, cette suite de personnages importants et de pages et de ménestriers. Lui-même César éclipse tout à force de pierreries, de perles, d'ornements. « Pour quant au dict duc, il estoit monté sur un grand et gros coursier, harnaisché fort richement, avec une robe de satin rouge et drap d'or my-party... et bordée de force riches pierreries et grosses perles. A son bonnet, estoient à double rang, cinq ou six rubys, gros comme une grosse fève, qui monstroient une grande lueur. Sur le rebras (rebord) de sa barrette avoit aussi grande quantité de pierreries, jusques à ses bottes, qui estoient toutes bordées de cordons d'or et brodées de perles... Son cheval qu'il chevauchoit estoit tout chargé de feuilles d'or et couvert de bonne orfévrerie, avec force perles et pierreries. Outre plus, il avoit une belle petite mulle pour se promener par la ville, qui avoit tout son harnais, comme selle, bride, poitral, tout couverts de roses de fin or, espois d'un doigt[1]. »

Les grandeurs monumentales de Rome restaurée sous l'illustre pape guerrier et bâtisseur Jules II, à l'aurore

[1] Brantôme, *Grands capitaines estrangers*, t. II, édit. Lalanne (p. 210-211)

de ce siècle (1503-1513), nous ramènent au grand luxe public, comme le pontife nous reporte lui-même à une sorte d'énergie vertueuse, au sentiment patriotique italien, à la dignité morale. Ouvrir des voies à la circulation, élever le nouveau quartier où les cardinaux et les nobles bâtirent leurs somptueux palais; restaurer l'*Acqua Virgine*, qui rendit l'eau à une partie de la ville; former un dessein plus grand, et, nouveau Salomon, donner à la capitale de la chrétienté un temple digne d'elle, voilà ce qu'entreprend ce grand pape, instrument déjà actif de la Renaissance à son aurore. Comment se défendre pourtant d'un regret? Un pontife efface de ses mains des antiquités chrétiennes, condamne sans appel le vieil édifice de Saint-Pierre, détruit, malgré les représentations des cardinaux, les bas-reliefs, les mosaïques grecques et tous les fragments précieux qui rappelaient les temps primitifs de l'Église, et s'arrête à peine devant Giotto, dont on ne respecta qu'une peinture. Quelle grandeur d'ailleurs dans son œuvre! Il appelle comme principal exécuteur d'un grand dessein de construction et de restauration, le célèbre Bramante, l'architecte de Ludovic le More. Il jette les fondations de la grande église papale, et prépare déjà ce palais superbe en harmonie avec l'art nouveau et avec l'éclat d'une grande papauté séculière. Il fait venir à Rome deux artistes qui suffiraient à répandre sur ce siècle une gloire incomparable. L'un est Raphaël, à l'aurore de sa renommée, génie épris des belles formes, d'une pureté ravissante, image même de la grâce, mais de la grâce soutenue et relevée par la force; chrétien encore par l'imagination,

il embellit ce que le moyen âge enlaidissait, la figure du Christ, et donne une jeunesse et une beauté immortelles à la Vierge-mère, que les peintres de l'ancienne école avaient représentée sous les traits d'une vieille femme. L'autre est Michel-Ange, idéal dans le réel même, sorte de Dante de la sculpture, moins simple et plus tourmenté que le poëte dont il se récitait sans cesse les vers à lui-même, mais non moins sublime peut-être, touché par le grand souffle de la Renaissance, sans en subir les influences énervantes; antique et moderne, stoïcien austère dans sa vie pauvre et laborieuse d'adorateur de l'art, que, même loin des regards de la gloire, il eût aimé encore d'un culte fervent et solitaire! Ces deux hommes au génie sévère et à l'âpre volonté, Jules II et Michel-Ange, conçurent une œuvre suprême, où leur souvenir devait se confondre devant la postérité, un tombeau monumental, destiné à recevoir le corps du pontife sous la magnificence de son marbre, consacré à reproduire les glorieux événements du règne; les deux principales statues devaient personnifier aussi la foi morale qui les animait eux-mêmes, l'une représentant le grand prophète de la loi ancienne, l'autre le grand apôtre de la nouvelle, Moïse et saint Paul! Le monument restait inachevé comme l'œuvre du pontife supérieur à son siècle, qui mourait au milieu de ses grands projets politiques, semblables eux-mêmes à de superbes ébauches, que la fatalité des temps condamnait à n'être que des avortements gigantesques.

C'est à Léon X qu'aboutit tout ce progrès du luxe pontifical. Arrêtons-nous devant cette figure si impor-

tante à notre point de vue. Sa naissance prédestinait ce fils de Laurent le Magnifique à ce grand rôle de protecteur des lettres et des arts, qui échut aux Médicis à Florence, à Rome, à Paris. Cardinal à treize ans, il méritait de gagner son titre de docteur à dix-huit. L'élève distingué de Marcile Ficin, d'Ange Politien et de Pic de la Mirandole, continuait à être au courant de tout; la religion fut ce qu'il apprit le moins à connaître[1]. Guichardin raconte, et le médecin florentin J. Penni[2] a décrit avec de longs détails, cette fête splendide que lui donna Rome pour célébrer son couronnement, et ce superbe cortége de cardinaux et d'ambassadeurs chrétiens, à travers les rues jonchées de fleurs, au milieu de la ville tendue de riches draperies, sous des arcs de triomphe qui montraient dans les sujets représentés toutes les disparates de goût et de religion : Jésus, Apollon, la Vénus antique, etc. Deux cents cavaliers, écrit Penni encore sous la vive impression d'un tel spectacle, ouvraient la marche la lance au poing; leurs casques et leurs chaussures étaient semés de flammes blanches et rouges, signe distinctif de la maison des Ursins; derrière eux venaient des seigneurs et des comtes appartenant aux plus illustres familles d'Italie, les Colonne, les Savelli, les Conti, en habits de velours. Penni n'omet aucune des particularités qui pouvaient donner à cette cérémonie une physionomie originale. Il

[1] C'est ce que remarquent deux écrivains ecclésiastiques, Pallaviccini et Paolo Sarpi.

[2] *Chronicue delle magnifiche pompe fatte in Roma per la creatione et incoronatione di papa Leone X, pontif opt. max.*

nous montre toute cette suite de musiciens, à la livrée du pape; tel habillé de velours, tel autre d'étoffe blanche, rouge ou verte, et portant sur la poitrine un diamant entouré de trois plumes. Suivait l'avant-garde des Grecs, à la livrée pontificale, toque sur la tête, lance à la main, bouclier sur la poitrine; puis les valises des cardinaux, brodées d'or et ornées de leurs armoiries. Deux d'entre elles étaient sans broderies ni insignes; les chevaux qui les portaient étaient montés, l'un par le barbier, l'autre par le tailleur de Sa Sainteté. Derrière s'avançaient, mêlés et confondus, les marchands principaux de Florence, tous vêtus somptueusement de velours, de satin cramoisi, d'étoffe vénitienne de couleur rose; à quelque distance venaient deux majordomes de la maison du pape, suivis de deux cent soixante écuyers, marchant deux à deux, et portant des habits roses, des casques de damas satiné et velouté, ou des surtouts de satin cramoisi », etc. Le reste du cortége n'est ni moins imposant ni moins varié. Ce luxe, cette diversité d'étoffes de toutes couleurs, donnent je ne sais quel aspect de gaieté en même temps que de solennité à cette marche triomphale. Ajoutez ces chevaliers et barons, au nombre de plus de deux cents, qui accompagnent le duc d'Este et le duc d'Urbin, ces deux cent cinquante-six caméricrs avec leurs capuces doublés d'hermine, et tant de cavaliers et de chevaux couverts de tissus précieux et de riches pierreries[1].

[1] Le bon Penni prétend qu'il faisait seul contraste avec ces splendeurs lorsqu'on arriva à Saint-Jean de Latran : « Puis venait ma magnificence; moi seul je faisais une triste figure au milieu de toutes ces notabilités, je ressemblais à la mule de Zacharie. J'avais des bas dont l'un était troué et l'autre déchiré; j'étais seul, sans laquais ni armoiries, et à pied. » (Id., *loc. cit.*)

Tant de splendeurs au moment où l'on touche aux dernières catastrophes! Tout semble être en fête, ou plutôt c'est la fête de la Renaissance elle-même qui se célèbre à Rome, que préside et semble bénir de sa main pontificale le plus aimable, le plus doux, le plus spirituel des souverains[1]. On ne pourrait qu'applaudir à l'œuvre superbe d'embellissement qu'il achève dans la ville, si la pioche n'était mise avec moins de respect que jamais sur les antiquités qui rappelaient les origines du christianisme et l'Église au moyen âge. La vieille cité des papes n'a jamais paru plus égayée de jardins d'orangers et de statues de marbre, plus peuplée de palais et de maisons où se mêlent l'albâtre, la serpentine et le porphyre. Avec quelle ardeur elle répare et orne ses anciennes églises, et s'empresse d'ôter au Vatican son aspect austère pour en faire la plus somptueuse des demeures et le rendez-vous des arts[2]! A cette œuvre Raphaël prête son rapide crayon et ses riches couleurs, avec une facilité éclatante et féconde, récompensée par la grande fortune qu'il amassa en peu d'années. La vie somptueuse qu'il mène égale celle des plus grands seigneurs. Aux frais du riche banquier Agostino Chigi, il orne aussi bien la basilique de Sainte-Marie de la Paix que la salle à manger du palais qui devait de-

[1] Dans les récits des fêtes les plus mondaines données au palais pontifical, on voit que Léon X bénit ceux qui entrent.

[2] V. Roscoë, *Vie et pontificat de Léon X*, t. II, et *passim* (traduction de Henry, en 4 vol.).

venir celui des Farnèse. Il construit en tout ou en partie la villa Madona, le palais Stoppani et d'autres gracieux monuments. Nommé en 1516 surintendant des édifices de Rome, il porte dans ses nouvelles fonctions une activité, une ardeur, une intelligence dont témoignent les fragments du beau rapport à Léon X, trouvés dans les papiers de Balthazar Castiglione, et qui est bien certainement de Raphaël[1]. Les historiens contemporains assurent aussi qu'il dessina et restitua la plupart des monuments antiques de la ville, qui périrent, à l'exception de quelques fragments, lors du sac de Rome. Les *loggie* imitent, sous la main du grand artiste, studieux élève de l'antiquité, les décorations des Thermes de Titus, dont sa position officielle lui avait permis de voir l'un des premiers les peintures. Mais un autre luxe que celui des arts remplit les appartements nouveaux de la papauté mondaine. C'est la domesticité la plus nombreuse, tout un monde de livrées, où l'on remarque la garde suisse à la livrée blanche et jaune, c'est le plus pompeux appareil des plus puissantes souverainetés. Un trône haut de quatre pieds, couvert de velours blanc broché d'or, se dresse sur une estrade au-dessous d'un riche baldaquin. Quel monarque alors se couvre d'autant de pierres précieuses que le souverain pontife en étale sur sa mitre aux jours de grande cérémonie ? Quel cortége de seigneurs rivalise avec cette cour de cardinaux enveloppés d'écarlate, assis autour du Saint-Père, accompagnés de leurs caudataires, tandis que les princes et

[1] M. Charles Clément, dans ses *Vies des peintres* : *Étude sur Raphaël.*

les ambassadeurs se tiennent debout, et que circule la foule des grands? La salle de la signature, décorée par Raphaël, étale, avec les chefs-d'œuvre du grand peintre dans toute leur fraîcheur, la magnificence des tentures et des ameublements. La « chambre de repos » du pontife, enrichie des toiles du même maître, montre un lit de parade avec un ciel et les pieds d'or, et de riches et larges courtines dorées, un fauteuil de damas blanc, broché d'or, tout ce que le mobilier peut réunir de splendeurs. On admire la merveille du Belvedère, dont le rez-de-chaussée communique par douze portes avec un jardin planté de lauriers, d'orangers, de mûriers. Une chapelle éclatante d'or s'y élève pour la prière, et le Nil et le Tibre, représentés par deux beaux marbres antiques, la Vénus callipyge et le groupe de Laocoon, frappent d'admiration les regards absorbés par ces prodiges de l'art païen. Des sept étages à balcon du Belvédère on voit se découvrir la ville aux sept collines, avec le vaste et imposant aspect des campagnes voisines. Tout cet ensemble forme le plus brillant luxe décoratif, en même temps que le plus singulier spectacle de recherches profanes qui se soit jamais présenté aux yeux dans la Ville sacrée. Le faste des cérémonies dépasse encore ce qu'on avait vu se déployer à la cour même des prédécesseurs de Léon X, avec la plupart desquels ce pontife a d'ailleurs en commun ce trait d'être lui-même à l'ordinaire simple et presque austère dans ses habitudes de vie, content de quelques mets légers et de légumes les jours maigres. La magnificence des festins n'y perd rien aux grandes réceptions pontificales. Rien n'y manque, rien « qu'une cour de dames », s'écriait le cardinal Bi-

biena, l'auteur comique, qui partageait avec Plaute le soin d'amuser la cour. La vaisselle d'argent étalée sur les buffets monte jusqu'au plafond. On sert, dans des salles somptueuses, jusqu'à soixante-cinq mets et les vins les plus rares[1]. Les instruments de musique et la voix humaine charment les convives par intervalles. Léon X, assis à part, accompagne à voix basse la mélodie. Homme de goût par les convenances, par la gravité décente avec laquelle il accomplit les offices religieux, politique non moins maître de lui-même dans les affaires, qu'il traite avec habileté et même avec une dissimulation dont la France put s'apercevoir à ses dépens, il cesse d'avoir cette mesure, cet empire sur lui-même dans son luxe officiel et dans ses fêtes presque licencieuses, qui étonnaient jusqu'aux Italiens par la grossièreté des bouffonneries et les représentations les moins édifiantes dues à l'Arioste, à Machiavel, ou à tel autre poëte comique du temps. C'était son plaisir le plus vif, avec la chasse qu'il aimait jusqu'à la passion, de faire jouer avec une grande pompe de spectacle et de musique, des pièces plus que libres, comme la *Calandra*, que faisait représenter le cardinal Bibiena, ou comme les *Suppositi*. « Une fois, écrit un témoin oculaire à propos d'une de ces représentations, une fois la foule, qui pouvait être de deux mille personnes, reçue au son des fifres, on fit descendre la toile, sur laquelle on avait peint frère Mariano, avec plusieurs diables qui folâtraient avec lui. On fit de la musique,

[1] V. les détails sur cette cour et le portrait de Léon X dans le livre de M. Zeller : *L'Italie et la Renaissance*.

et le pape avec ses lunettes admirait la scène qui était très-belle et faite de la main de Raphaël; réellement c'était un beau coup d'œil d'issues et de perspectives qui furent très-vantées. Le nonce parut en scène », etc.[1].

La papauté temporelle avait épuisé ses ressources matérielles et achevé de ruiner le prestige moral de l'autorité religieuse. Jamais les ressorts des impôts directs et indirects n'avaient été forcés à ce point dans les États romains, pour subvenir à tant de prodigalités. Comment ne pas la rattacher au luxe et à ses excès, cette scandaleuse vente des indulgences, faite jusque dans les cabarets, et auxquelles des prédicateurs superstitieux ou bouffons attribuèrent le mérite de détruire l'effet des plus grands péchés? Le scandale des mœurs se joint au luxe chez les cardinaux. C'est là le point de départ de tant d'attaques contre « la grande Babylone ». L'affaiblissement et la corruption des croyances contribuent à répandre alors la plus absolue indifférence religieuse[2]. Les conséquences morales furent tout autrement graves pour la Ville pontificale que pour Florence, qui n'avait pas à répondre, comme Rome, devant le monde. Laurent de Médicis avait abouti, on l'a vu, à une vraie banqueroute par ses excès de faste et de prodigalités; Léon X,

[1] Lettre d'Alphonse Pauluzo, secrétaire du duc de Ferrare, adressée au duc, et publiée dans la *Gazette des Beaux-Arts*, par le marquis J. Campari.

[2] V. les études de M. Charles Clément sur les artistes de ce temps, et ce qu'il dit notamment de cette complète indifférence de Léonard de Vinci, de l'incrédulité du Pérugin, qui n'est pas seulement attestée par Vasari, un peu trop enclin à ce genre d'accusation. L'auteur y insiste dans son *Étude sur Raphaël*, publiée d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1860.

son fils, ne laisse pas les finances de ses États temporels en meilleur état; il irrite les princes allemands par l'abus des taxes; mais la vraie banqueroute portait sur quelque chose de supérieur aux finances : c'était une banqueroute morale. Léon laissait livrée aux plus violentes censures à la fois la papauté spirituelle et la papauté temporelle. Ce pape, « malgré ce qu'il y avait en lui de grand et d'aimable, et quoiqu'il eût recherché l'alliance de l'Italie, contribué à l'accroissement du Saint-Siége et à la splendeur de Rome, n'inspira aucune admiration et fut loin de laisser des regrets ». — « Il n'est pas mort de pape, écrivait-on de Rome, qui ait laissé une pire réputation depuis qu'existe l'Église de Dieu. » Un jugement aussi outré tenait à ses mœurs peu pontificales, à sa fin qui n'avait eu rien de religieux, à ses onéreuses prodigalités, qui avaient épuisé le trésor apostolique et surchargé l'État d'une énorme dette; « mais si, dans Léon X, le pontife n'avait pas toujours été édifiant, le prince s'était montré habile, et le protecteur des arts comme des lettres devait rester à jamais glorieux[1] ». Nous pouvons nous en tenir à cet équitable et ferme jugement.

[1] M. Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint.*

CHAPITRE V

MODIFICATIONS APPORTÉES AU LUXE EN FRANCE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE

Le quinzième siècle se ferme sur les dernières années de Charles VII, et sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII. Ces années finales de Charles VII, vainqueur des Anglais et redevenu maître de la France, quoique marquées encore par des excès de luxe, indiquent pourtant certaines améliorations. Telle est d'abord la réforme d'un luxe militaire excessif.

Ce luxe en effet avait pris des proportions abusives tant dans l'armée que dans l'équipement même de la flotte, très-brillante à certains moments depuis les croisades. La jeunesse de Charles VII, qui n'était encore que roi mineur, avait vu se développer ce dernier genre de faste, lors du projet d'expédition, en 1386, contre l'Angleterre. On se fait à peine l'idée de la magnificence d'une telle flotte, qui comptait 1287 vaisseaux au port de l'Écluse, tandis que le connétable, de son côté, en assemblait une autre à Tréguier, en Bretagne. Tout se faisait avec un tel goût de l'extraordinaire et du gran-

diose qu'on fabriquait une ville en bois, qui devait être emportée en Angleterre, et dont toutes les pièces pouvaient sur-le-champ s'assembler, afin qu'on pût s'y loger en arrivant. C'était, parmi les seigneurs, à qui embarquerait les plus riches provisions, à qui ornerait avec le plus de splendeur les vaisseaux qui leur étaient destinés[1], et où l'on ne voyait que peintures et dorures sur les mâts; tout était blasonné et couvert d'armoiries; les voiles étaient aux couleurs de chaque chevalier; les bannières, les guidons, les pavillons de riche étoffe flottaient aux vents; le sire de la Trémoille avait dépensé une somme énorme à embellir son vaisseau; celui du duc de Bourgogne était tout peint au dehors en or et en azur; il déployait cinq grandes bannières aux armes du duché de Bourgogne, du comté de Flandre, du comté d'Artois, du comté de Rethel et de la comté de Bourgogne; quatre pavillons de mer à fond d'azur et à queue blanche, trois mille étendards avec la devise du duc, sans doute prise pour la circonstance, mais qu'il conserva toujours : « *Il me tarde.* » On l'avait aussi brodée en or sur les voiles, avec des marguerites à l'entour[2]. Si une pareille magnificence coûtait cher aux peuples, ils se flattaient du moins que cette fois leur argent et le meilleur de leur avoir ne seraient pas inutilement dissipés, et qu'on réprimerait pour toujours les Anglais et leurs entreprises. Mais ce faste fut en pure perte; l'expédition n'eut pas lieu.

Les excès du faste militaire étaient, nous l'avons remarqué, portés tout aussi loin; ils furent limités par la

[1] Froissart.
[2] V. le *Religieux de Saint-Denis*.

réorganisation de l'armée et par la discipline qui empêcha les officiers nobles de se livrer au pillage. Mais si ce luxe est réduit et régularisé, il persiste néanmoins, sans atteindre les proportions qu'il prendra au seizième siècle. On n'avait pas encore appris à faire ces belles pièces ciselées ou damasquinées qu'on voit dans presque toutes les collections d'antiques. L'armure du temps de Charles VII ne reçoit sa décoration que du marteau. Des incrustations d'émaux et de pierreries sont le dernier degré de luxe qu'on sait y apporter. C'est par là que se distinguent les princes et les chefs d'armée. Philippe le Bon avait à lui plusieurs panoplies de ce genre, qu'il faisait porter aux gentilshommes les plus favorisés de son escorte. Les perles, les rubis et les diamants y étaient enchâssés à profusion. Olivier de la Marche cite une salade qui, à elle seule, était estimée valoir 100 000 écus d'or. Il suffit de jeter les yeux sur l'ordonnance même de 1444, qui concerne la cavalerie, et qui met un terme aux abus anarchiques et aux exactions des gens de guerre, pour voir quelle part reste encore à ce luxe réformé[1].

[1] L'importance de la réforme n'échappe pas aux contemporains : « Il avisa qu'à tenir tant de gens sur les champs, vivant de la substance de son peuple, ce n'était que destruction; et après avoir considéré qu'à chacun combattant falloit avoir dix chevaux de bagage et de fretin, comme pages, femmes, varlets et telle autre manière de coquinaille, il arresta par délibération de son conseil, que tous les gens d'armes feroient leurs monstres (revues), et que des mieux habillés et des plus gens de bien, on retiendroit quinze cents lances et qu'au demeurant seroit ordonné de s'en aller chacun en leur maison. Et osta et chassa tous les capitaines ou la plupart d'iceux, et ordonna rester seulement quinze capitaines qui auroient chascun sous soi cent lances. Et estoit chascune lance d'un homme d'armes armé de cuirasse, harnois de jambes, salade, bavière, espée et tout ce qu'il faut à un homme armé au clair, ses salade et espée garnies d'argent. Lequel homme d'armes avoit

Le luxe civil ne tombe pas dans les mêmes excès que sous Charles VI, mais, favorisé par la prospérité des dernières années de Charles VII, le goût manque trop souvent dans les parures. On reconnaît un signe de réforme dans les couleurs plus sévères, dans les excentricités en tout moins violentes, sauf peut-être dans les ornements de la chaussure, comme dans sa forme; et on doit ajouter que si des modifications sont apportées aux coiffes et aux chapeaux, il n'y a pas lieu de s'en louer lorsqu'on voit ces chapeaux, les uns pointus, d'une excessive hauteur, les autres cylindriques, d'autres ronds, chargés d'agréments sans goût, d'une crête d'étoffe éclatante ou d'une guirlande en franges de soie, cousue par le travers de la forme, ou de cette pièce volante bizarrement découpée, qui recouvrait tout le dessus de la coiffe; que dire enfin de ces plumes couchées ou droites, de ces houppes, de ces *branlants* ou bouquets en graine d'épinard et feuilles de clinquant vacillantes, de ces plaques de bijouterie, etc.

La toilette des femmes, pour n'être plus gouvernée

trois chevaux de prix, l'un pour lui, l'autre pour son page qui portoit sa lance, le tiers pour son varlet, lequel étoit armé de salade, brigandine, jaque ou haubergeon, portant hache ou guisarme. Et chascune lance avoit, avec ce, deux archers, armés la plupart de brigandine, harnois de bras et salade, dont plusieurs estoient garnies d'argent; pour le moins, iceux archers avoient tous des jaques ou de bons haubergeons. Et tous ceux qui estoient de ceste ordonnance de quinze cents lances estoient payés de mois en mois, soit que le roy eust la guerre ou non. Et les payoient les gens du plat pays et des bonnes villes par une taille que ledit roy avoit imposée (ce qu'on n'avoit jamais fait), ce qu'on appeloit la *taille des gens d'armes*. Et avoit chascun homme d'armes quinze francs pour ses trois chevaux, à savoir luy, son page et un guisarmier ou coustiller; et chascun archer, pour luy et son cheval, sept francs et demi par mois. »

par la favorite (morte jeune en 1450)[1], n'en continue pas moins à étaler d'étranges magnificences, les hauts bonnets, les colliers massifs, les afliques sur la pièce et sur la ceinture. Mais c'est encore Agnès, fidèle jusqu'à la fin à ses habitudes de représentation, qui marque de son empreinte cette seconde période du règne, période qui devait se prolonger encore onze années après sa mort. Le gouvernement de la mode, après le retour à Paris, reste à l'orgueilleuse rivale de la vertueuse reine Marie d'Anjou, qu'elle écrase de sa hauteur, à cette maîtresse en titre, qui ose tenir une véritable cour, et qui inaugure avec insolence l'ère scandaleuse du favoritisme[2]. L'ancienne fille d'honneur de la maison d'Isabeau de Lorraine préside ostensiblement pendant six années encore à tout le mouvement du luxe mondain[3]. Elle l'établit comme en autant de foyers dans

[1] On a fait naître Agnès Sorel en 1409; mais cette date a été réfutée. Sa liaison avec Charles paraît dater de 1432; elle continue publiquement à la cour, où elle vient en 1444, huit ans après la rentrée du roi à Paris. La favorite eut de lui trois filles, qui furent legitimées. Ces dates semblent achever de démentir la légende qui attribue à Agnès un rôle patriotique.

[2] Agnès s'employa tantôt heureusement, dit-on, tantôt d'une manière désastreuse, à placer et à avancer qui lui plaisait. Elle contribua à l'avancement de plusieurs officiers de l'armée et conseilla quelques bons choix, au moins s'il faut en croire Olivier de la Marche : « Fit en sa qualité beaucoup de bien au royaume de France; « *elle avançoit devers le roy jeunes gens d'armes et gentils compaignons dont le roy fut depuis bien servy.* » (Olivier de la Marche, *Mémoires*) — Mais elle fit donner à son neveu ou cousin Geoffroy Soreau une abbaye, puis l'archevêché de Nîmes, faveur assez mal placée. (*Gallia christiana*, citée par Vallet de Viriville, p. 298.)

[3] « Laquelle belle Agnès menoit plus grand estat que la royne de France, et se tenoit peu la dite royne Marie avec le dict roy Charles, — combien qu'elle feust moult bonne et très-humble dame; et, comme on disoit, moult estoit sainte femme. » (*Mémoires de Jacques du Clerc*, p. 176.)

ces châteaux qu'elle tient de la libéralité du roi, par exemple, celui de Beauté-sur-Marne, naguère bâti et orné par Charles V[1], et encore le charmant château de Loches, sa résidence habituelle avec Charles VII. C'est là qu'elle aime à passer le temps, livrée à la vie mondaine, aux fêtes brillantes, à la chasse qu'elle aimait à la passion, comme l'attestent les lettres d'elle qu'on a retrouvées, et qu'elle fait aussi une large part aux aumônes pour les pauvres comme aux donations pour les églises. Cette influence d'Agnès Sorel méritait d'être relevée, en raison de son importance. Je ne trouverais à la comparer, pour la durée, qu'à l'empire que devait exercer Diane de Poitiers, avec laquelle elle présente plus d'un rapport pour le caractère. On ne doit pas évaluer à moins de dix-huit années cette domination de la hautaine et séduisante maîtresse, domination qui s'était fait sentir d'une manière réservée, avant qu'elle prît hautement les rênes. Tout se ressent de son goût, l'ameublement comme la parure. Ses tapisseries, ses ornements de lit, son linge, sa vaisselle, sa cuisine, n'attestent pas moins ses recherches élégantes que la richesse de ses étoffes, ses bagues, ses joyaux, ses magnifiques diamants finement taillés[2]. Avec plus de goût en général et plus de finesse d'esprit qu'Isabeau, elle n'a guère moins fait école que cette fastueuse reine. Les femmes se piquèrent de l'imiter ; elle-même cherchait à entraîner les autres, « n'estudioit qu'en vanité jour et nuit, pour desvoier gens *et pour faire et donner exemple aux preudes femmes de perdition d'honneur*, de vergogne et de bonnes mœurs, dont ce fut pitié que la plupart de France et des marches adjacentes *tout le souverain sexe s'en trouva beaucoup ensorcellé. Et fit pareillement la noblesse du royaulme, qui, toute quasi donnée à vanité par son exhort et par son exemple, se desvoya*[1].

[1] « Et comme entre les belles elle estoit tenue la plus belle, elle fut appelée madamoyselle de Beaulté, tant pour ceste cause, comme pour ce que le roy lui avoit donné le chastel de Beauté-lez-Paris. » (Monstrelet, *Chroniques*.)

[2] V. Vallet de Viriville, *Agnès Sorel* (1856).

On ne peut, même pour cette période finale, exonérer de sa part de responsabilité le monarque, « qui vesquit en sa vieillesse assez luxurieusement entre femmes mal renommées et mal vivantes, dont sa maison estoit pleine ; et ses barons et serviteurs, à l'exemple de luy, consumoient leur temps en voluptez, danses, momeries et folz amours[2] ». Des favorites moins brillantes succédèrent à Agnès : « Après la belle Agnès morte, le roy Charles accoïncte en son lieu la niepce de la dicte belle Agnès, laquelle étoit femme mariée au seigneur de Villequier, et se tenoit son mary avec elle, et elle estoit bien aussy belle que sa tante, et avoit aussy cinq ou six damoiselles des plus belles du royaulme, de petit bien, lesquelles suivoient le dict roy Charles partout où il alloit, *et estoient vestues et habillées le plus richement qu'on povoit, et tenoient moult grant et dissolu estat, le tout aux despens du roy, et le plus grand estat qu'une royne ne feroit*[3]. »

[1] Georges Chastellain, *Chronique*, p. 255 (de la collection du *Panthéon littéraire*).

[2] Claude de Seyssel, *Histoire du roy Loys douzième*, p. 35.

[3] *Mémoires de Jacques du Clerc*, collection du *Panthéon littéraire*, p. 95.

Loin de condamner avec la même sévérité la magnificence d'un homme tel que Jacques Cœur, qui rendit à la France et au roi de si glorieux services, on est disposé à voir d'un œil favorable ce luxe noble, de bon aloi, sans profusion et sans désordre, qui témoigne d'une richesse bien acquise. Les maisons et les hôtels que le célèbre et opulent argentier possède en si grand nombre à Paris, à Tours, à Lyon, à Beaucaire, à Béziers, à Narbonne, à Marseille, à Montpellier, à Perpignan, à Bourges, ont un caractère de solide magnificence. Leurs façades portent parfois des figures qui symbolisent la fortune d'un des plus puissants représentants du tiers état[1] : nous avons fait allusion à son riche hôtel de Bourges, qui a résisté aux siècles. Les murailles seules de cet hôtel, sans compter quelques constructions et une tour romaine qui furent utilisées, coûtèrent, dit-on, cent trente-cinq mille livres. Un poëte italien (Antoine d'Asti), qui visitait Bourges en 1450, rapporte que la dépense était évaluée alors à cent mille écus d'or, et pourtant l'hôtel n'était pas encore achevé[2]. Cette belle demeure, qui porte l'empreinte d'une architecture remarquable, a pu être pourtant accusée, au point de vue de l'art pur, d'avoir précipité le mouvement qui entraînait l'architecture nationale vers une certaine prodigalité d'ornement[3]. Cette décadence, encore peu marquée, allait d'ailleurs produire des œuvres d'un art plein d'un agré-

[1] V. P. Clément, *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 146.

[2] Id., *loc. cit.* — Voyez, pour la description détaillée du riche hôtel de Jacques Cœur, le même ouvrage de M. Pierre Clément (p. 149-160). — V. aussi M. de Laborde, *La Renaissance des arts à la cour de France*, t. I, p. 45.

ment qui est loin d'exclure la grandeur (témoin la cathédrale de Saint-Ouen, à Rouen). C'est le beau moment du luxe décoratif, qui avant n'existait pas assez, et qui bientôt se développe avec excès. La maison de Jacques Cœur est un de ces monuments imposants, non sans gravité dans leur ornementation élégante. L'élan est donné, quoi qu'il en soit ; les hôtels de ville de Saint-Quentin, d'Orléans, de Dreux, de Provins, sous les règnes suivants, suivront la même voie, avec plus d'exagération[1].

Le règne de Louis XI modère sans les arrêter les excès du luxe. Quelle censure vivante du luxe que les exemples d'un tel prince ! Quelle simplicité plus populaire que celle de ce roi bourgeois, avec son chapeau légendaire, son pourpoint de drap grossier rapiécé, de ce roi qui couche dans un lit sans clinquant ni franges façonnées ? Le redoutable monarque a mieux à son service que des lois somptuaires pour réprimer le luxe ; il y emploie sa vive raillerie, sa dureté de paroles. Un jour, voyant entrer dans sa chambre un militaire habillé avec

[1] « Ce sont de hauts combles que surmontent des fleurons en plomb doré, des lucarnes encadrées de dentelles de pierre, des escaliers et couverts, des aiguilles festonnées, des ornements courant à l'entour des fenêtres en plein cintre et revêtant les murailles des tourelles, des devises sculptées sur les faces de l'édifice. La maison de Jacques Cœur avait peut-être donné le premier échantillon à la France de ce gothique italianisé. — Cet édifice présente déjà dans ses toitures et ses lucarnes, ainsi que dans la tour contenant l'escalier principal, quelques-uns des caractères de l'architecture de transition, de cette architecture qui cherchait à regagner dans la finesse et le cherché des détails ce qu'elle avait perdu en grandiose et en hardiesse. » (M. du Sommerard, *Les Arts au moyen âge*, t. V, p. 5 et 8.)

la plus extrême recherche, le corps serré dans un fin pourpoint de velours : « Quel est cet homme? — Sire, c'est un gentilhomme vaillant, qui commande à vos gens d'armes; il est à vous. — A moi! par la Pâques-Dieu! à moi n'est pas, et à moi ne sera jamais. Je le renie. Comment, diable! il est vêtu de soie; il est plus joli que moi! » Et il le fait mettre hors de ses compagnies, « attendu qu'il ne voulait pas de tels pompeux à son service ». L'avisé prince n'en continuait pas moins à encourager les fabriques de soie de Lyon et de Tours, source de revenus. Tandis qu'il donnait l'exemple aux hommes, la reine Charlotte de Savoie le donnait aux femmes par sa simplicité austère. Nulle cour pompeuse. C'est au sein des châteaux et des hôtels qu'est relégué le luxe de la noblesse et de la bourgeoisie.

Ce qui est plus important, c'est le coup porté par Louis XI au grand faste de la féodalité princière, qui subit un terrible échec par la défaite de Charles le Téméraire. La grande maison qui personnifiait le luxe féodal princier avec le plus de magnificence, perd avec le butin de Granson la majeure partie de ses trésors, et avec sa puissance le moyen de le restaurer. Le pillage du camp est un des épisodes qui mettent le mieux en lumière les splendeurs de ce faste inouï des ducs de Bourgogne, lequel disparaît pièce à pièce dans cet immense naufrage. Les Suisses vendent comme cuivre les vases d'or, de vermeil et d'argent. Les magnifiques tentures de soie et de velours brodées en perles, les cordes tressées d'or qui tendaient et attachaient le pavillon du duc, les draps d'or et de damas, les dentelles de Flandre, les

tapis d'Arras, dont on trouve une incroyable abondance enfermée dans des caisses, sont coupés et distribués à l'aune, comme de la toile commune, dans une boutique du village. Le gros diamant du duc, devenu célèbre sous le nom du *Sancy*, est donné pour un écu au curé, pour être vendu successivement, plus tard, cinq, sept, vingt mille ducats, à des princes italiens et au pape Jules II, et passer de Charles-Quint à Henri VIII, puis à la maison d'Autriche. En 1835, le prince Demidoff l'achetait un demi-million. Deux autres diamants, pillés également, ont des destinées analogues, ainsi que quantité de pierreries dispersées de tous les côtés.

Pour mesurer l'importance du coup porté en une seule journée à ce luxe princier, il faudrait énumérer toutes les richesses que le butin livrait aux vainqueurs ; décrire l'écusson des armes du duc, orné de perles et de pierreries, le fauteuil d'or massif où il donnait des audiences solennelles, son sceau pesant deux marcs d'or, ses tablettes reliées en velours, avec son portrait et celui du duc Philippe, son collier de la Toison d'Or, sa tente remplie de châsses et de reliques, ses armures, ses épées, ses poignards, ses lances montées en ivoire, quatre cents pièces d'argenterie (on voit que Charles traînait à la guerre l'immense faste de Philippe le Bon) ; les bannières, étendards et pennons des princes ses prédécesseurs, enfin le trésor, dont le partage se fit par les vainqueurs, sans compter ni peser, à pleins chapeaux.

Le voilà donc frappé au cœur, ce luxe accompagné de trop de puissance, qui rivalisait avec la royauté des Valois! Il ne brille plus que d'un éclat suprême et in-

offensif dans des ducs fastueux et impuissants, ou dans des royautés un peu effacées, comme celle de René d'Anjou. On peut juger du luxe élégant de ce dernier prince d'après les documents tirés de l'ancienne chambre des comptes d'Angers, supprimée peu après l'adjonction de l'Anjou à la couronne, et dont on avait transporté les archives à Paris[1]. Aux comptes proprement dits se joignent des lettres, des notes, des constitutions d'offices, des inventaires. Tels sont ceux du château d'Angers et ceux des maisons de Chanzé, de Reculée et de la Ménitré, résidences favorites de René. Tout se rencontre réuni et classé dans cette sorte de testament de la grande féodalité princière qui s'en va : les chapelles, les chambres du roi et de la reine, celles des officiers, les cuisines, les celliers, les buanderies, les fruiteries, les sauceries, les paneteries ; les bijoux, les tableaux, les livres, les étoffes, le linge, la vaisselle, etc. La partie la plus délicate de ce luxe est celle qui atteste les goûts d'artiste de René : les toiles peintes, formant tapisseries, et les tableaux proprement dits, religieux, profanes, allégoriques, mythologiques. Le bon roi ne se borne pas à enluminer avec goût des livres d'heures : il est peintre lui-même, quoique avec moins de talent dans les grandes

[1] *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, pour servir à l'histoire des arts au quinzième siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales, par A. Lecoy de la Marche ; grand in-8°, Paris, Picard, 1873. L'auteur de cette publication a réparti les textes qui la composent sous les catégories suivantes : édifices d'Angers, bâtiments et domaines d'Anjou, édifices de Provence, travaux divers, objets d'art, meubles et ustensiles, cérémonies. Dans l'analyse que nous donnons de ces documents, nous ne parlons que de l'Anjou, et laissons de côté ce qui a trait à la Provence.

œuvres. On aime à voir se mêler à ces raffinements de bon aloi les traces d'un gouvernement soucieux de travaux utiles, comme l'agriculture, les halles, le pavage des villes, les moyens de préserver l'Anjou contre les inondations de la Loire, les ponts, barrages, digues de pierre et de terre, etc.

Le règne de Charles VIII crée la vraie cour, formée par les jeunes seigneurs qui se pressent autour du roi, et par l'introduction, due à Anne de Bretagne, des *filles d'honneur*[1]. De plus en plus cet « esprit de cour » succède à l'indépendance féodale. Les intrigues, les influences féminines ont là leur centre d'action, favorable au luxe comme à la galanterie et à la faveur. De ce moment aussi on signale des habitudes plus polies, qui tirent de la cour leur nom même : « Le dérivé le plus caractéristique du mot *cour* est *courtoisie*, qui est, relativement à la vie de château, à la société chevaleresque et féodale, ce que sont les mots *politesse*, *urbanité*, *civilité*, relativement à la vie des cités, à la civilisation d'origine grecque et latine[2]. »

Un autre fait de grande portée, c'est l'expédition d'Italie, jugée folle avec vérité, mais non stérile au point de vue de la richesse et des arts. La France devait s'en ressentir profondément en bien et en mal. Cet éblouissement que lui avait fait éprouver l'Orient plus de trois siècles auparavant, elle l'éprouve à la vue de ces merveilles partout répandues en Italie, de ces villes

[1] V. sa vie dans Brantôme, *Dames illustres*, édit. Lalanne.
[2] M. Henri Martin, *Histoire de France*.

et même de ces campagnes italiennes, avec leurs villas, leur sol riche et fécond, leurs canaux, leurs plantations variées, leurs vignes sur les pentes, semblables à un riant jardin. Elle achève d'y prendre le goût de ces jouissances raffinées, et de ces industries de luxe, dont on commençait à peine à faire l'essai en France; tels les riches tissus, les glaces, les faïences travaillées avec art, les parfums dont le goût allait gagner l'Occident. On pouvait bien être séduit par cette Italie de Michel-Ange, de Léonard de Vinci, de l'Arioste, et de tant d'autres hommes illustres. Tout ce qu'on put enlever de Naples en France pour en jouir et pour l'imiter, Charles VIII l'emporta, tapisseries, livres, tableaux, statues de marbre et de porphyre, meubles et autres objets précieux, emmenant aussi avec lui des artistes et des artisans habiles en tout genre de somptuosités.

La première chose qui fut accueillie avec empressement, ce furent les étoffes de soie. On lit dès lors dans le discours de l'orateur des États : « Chacun est maintenant vêtu de velours et de draps de soie, qui est une chose bien dommageable à la richesse et aux mœurs de ce royaume; car il n'y a ménétrier, varlet de chambre, barbier ou gens d'arme, qui ne soient vêtus de velours, et qui n'aient collier et signets d'or ès doigts, comme les princes; *et n'est mal ni trahison qu'ils ne fassent pour continuer leur état.* » L'édit de Charles VIII, en date du 17 décembre 1485, contre l'emploi des étoffes précieuses, par lui-même très-significatif, renferme des particularités intéressantes : « Comme la chose publique de notre royaume est trop endommagée à l'occasion des grands

frais et dépenses que plusieurs font en habillement trop pompeux et trop somptueux, non convenables à leur état, avons, par édit perpétuel, défendu et prohibé, défendons et prohibons généralement à tous nos sujets, que dorénavant ils n'aient à porter aucuns draps d'or ou d'argent et de soyes en robes ou doublures, en peine de perdre lesdits habillements et de l'amende arbitrairement envers nous, sauf et réservé les nobles vivant noblement, auxquels nous permettons qu'ils se puissent vêtir sous la modification ci-après déclarée : c'est à savoir que les chevaliers tenant deux mille livres de revenus par an pourront porter tous draps de soye de quelque sorte qu'ils soient, et les écuyers ayant également deux mille livres de rente chacun an, draps de damas, satin figuré; mais non point veloux tant cramoisy qu'autre figuré, à la peine que dessus. » Cette loi autorise donc certaines choses en même temps qu'elle prétend en prohiber d'autres. Elle les permet aux nobles assez bien rentés pour mener train de noblesse; encore les gentilshommes, si riches qu'ils fussent, devaient-ils s'abstenir du velours, s'ils n'avaient que le titre d'écuyers. Les délinquants s'exposaient à la confiscation et à une amende arbitraire. L'efficacité de cet édit était infirmée à l'avance par l'exception faite pour le roi, sa famille, sa maison. Charles VIII, en partant pour l'Italie avait des habits de guerre couverts d'applications de brocart, et ses chevaux étaient parés à l'avenant. Le costume de ses laquais n'était que velours et drap d'or; les hallebardiers de sa garde étaient en chausses de drap d'or. Les habitudes contractées pendant l'expédition de Naples

reportaient la France aux moments les plus fastueux de son histoire.

Tout est revirement, action et réaction, *corsi et ricorsi*, dans ce développement historique du luxe. Le terrain gagné reste acquis au luxe solide; mais le luxe de pure ostentation tantôt avance, tantôt recule. C'est ce qui frappe sous le sage successeur du brillant et aventureux héros de l'expédition d'Italie.

Le faste, le luxe abusif, se modèrent sous l'économe Louis XII, mais non le luxe utile. Lui-même offre le spectacle rare d'un roi populaire par son économie. Seuls les courtisans étaient tentés de la tourner en ridicule; mais ce prince sensé disait qu'il aimait mieux voir les courtisans « rire de son avarice que le peuple pleurer de ses prodigalités ». Le roi eut un ministre fait à l'image de ses qualités, et digne de servir ses desseins. Le nom de Georges d'Amboise est resté béni comme celui de son maître. Quelles brillantes profusions pouvaient valoir, aux yeux du peuple, tant de solides bienfaits: la répression de la licence des armées, la protection du paysan contre la soldatesque, la remise du droit de *joyeux avénement*, qui s'élevait à 300 000 livres de monnaie du temps, la diminution de la taille de plus du tiers? Le développement de la vénalité des charges, — nécessité d'un règne qui avait fait une sorte de programme de la diminution des impôts, — en augmentant l'importance de la bourgeoisie qui les achetait, devait augmenter aussi l'éclat de son existence. Sous Louis XII, l'essor de l'industrie et du commerce, dû surtout à une

plus grande sécurité, à plus de lumière et à de judicieux encouragements, contribue à répandre les habitudes de bien-être et d'élégance plus solides et plus durables que les dispendieuses futilités de la mode. En même temps que les campagnes sont mieux cultivées, les villes sont plus peuplées, les maisons mieux bâties, leur intérieur plus riche; les gens simplement aisés portent aussi des vêtements plus recherchés. « Pour un riche marchand, que l'on trouvoit à Paris, à Rouen, à Lyon, du temps de Louis XI, dit Claude Seyssel, on en trouve plus de cinquante sous ce règne. » Seyssel parle du « royaume plus riche, plus puissant, plus paisible, et, en toutes choses, plus heureux et mieux traité que jamais ne fut du temps de nul autre roi. » L'étranger portait le même jugement presque dans les mêmes termes. Machiavel, traçant l'*État de la France*, au retour d'une de ses ambassades, écrivait : « Le royaume et les rois de France sont aujourd'hui plus riches, plus grands et plus puissants qu'ils n'ont jamais été. » On dore les appartements, même les maisons. L'usage de l'argenterie se répand dans le service des tables. C'est ce qu'affirme le même Seyssel. « On voit *généralement par tout le royaume* bâtir grands édifices, tant publics que privés, et sont pleins de dorures, non pas les planchis tant seulement et les murailles qui sont par le dedans, mais les couvertes, les toicts, les tours et ymages qui sont par le dehors; et si sont les maisons meublées de toutes choses plus somptueusement que jamais ne furent. Et use lon de vaisselle d'argent en tous estats, sans comparaison plus qu'on ne le souloit, tellement

qu'il a été besoin sur cela faire ordonnance pour corriger celle superfluité. Car *il n'y a sorte de gens* qui ne veuille avoir tasses, goubelets, aiguierres et cuilliers d'argent du moins. Et au regard des prélats, seigneurs et autres grossiers, ils ne se contentent pas d'avoir toute sorte de vaisselle tant de table que de cuisine d'argent, s'il n'est doré ; et mesme aucuns en ont grande quantité d'or massif; aussi sont les habillements et la manière de vivre plus somptueux que jamais on ne le vit. » C'est ce luxe de vaisselle qui motivait l'ordonnance somptuaire de Louis XII, qui interdisait la grosse orfévrerie, et qu'il révoquait au bout de quatre ans sur les plaintes de l'industrie.

Ce que dit l'historien de Louis XII des dépenses de son temps est confirmé par la magnificence extrême que le maréchal Trivulce montre au tournoi fait à Milan, en 1507, où il traite le roi lui-même. Sa vaisselle d'or et d'argent, marquée à ses armes, était innombrable. Douze cents de ses gens étaient vêtus de velours noir, les autres de taffetas. La salle, de cent vingt pas de long, était couverte de velours bleu tout semé de fleur de lys et d'étoiles d'or. Il y avait quatre ou cinq cents carreaux de drap d'or ou de velours cramoisi pour asseoir les dames conviées au banquet. Ceux qui furent admis à cette fête y parurent pareillement avec éclat. On y compta plus de douze cents dames vêtues de drap d'or ou de soie en broderies et chargées de pierreries.

Malgré les réformes de Louis XII, le luxe de cour se soutenait par Anne de Bretagne. Elle en avait pris les leçons dans son premier mariage avec Charles VIII. Elle

y maintint des traditions de libéralité qui contrastent avec l'économie du roi, comme le remarque Brantôme : « Et d'autant que le roy ne faisoit des dons immenses, pour lesquels entretenir il eust fallu qu'il foullast son peuple, ce qu'il fuyait comme la peste, elle suppléoit à son desfaut ; car il n'y avoit grand capitaine de son royaume à qui elle ne donnast des pensions, et fist des présents extraordinaires, ou d'argent ou de grosses chaînes d'or, quand ils alloient en quelque voyage ou en retournoient, et de mesme en faisoit des petits, selon leurs qualités aussy ; tous couroient à elle, et peu en sortoient d'avec elle mal contents. » — Elle n'abandonna pas sous Louis XII la tâche qu'elle avait prise à cœur d'organiser une grande cour de dames[1]. Elle voulut même avoir ses gardes, et en institua une de cent gentilshommes ; il y en avait une déjà auparavant ; la plus grande partie de celle qu'elle créait était formée de « Bretons, qui jamais ne failloient quand elle sortoit de sa chambre, fust pour aller à la messe, ou s'aller promener, de l'attendre sur ceste petite terrasse de Blois qu'on appelle encore la Perche aux Bretons, elle-même l'avoit ainsi nommée[2] ».

[1] « Elle en avoit une très-grande suite et de dames et de filles, et n'en refusa jamais aucune ; tant s'en faut qu'elles s'enquerroit des gentilshommes leurs pères, qui estoient à la cour, s'ils avoient des filles, et quelles elles estoient, et les leur demandoit. J'ai eu une tante de Bourdeille, qui eut cet honneur d'estre nourrie d'elle ; mais elle mourut en sa cour à l'âge de quinze ans.... Sa cour estoit une fort belle escole pour les dames, car elle les faisoit bien nourrir et sagement ; et toutes, à son modelle, se faisoient et se façonnoient très-sages et vertueuses. » (Brantôme, *Dames illustres*.)

[2] Id., *loc. cit.*

Rien dans toute cette pompe qui dépasse ce que réclame une cour monarchique, et celle de Louis XII semble atteindre ce point de représentation qu'un sage roi constitutionnel pourrait assigner comme limite à ce genre de luxe. Elle ne s'arrêta pas là longtemps. L'imagination et la dépense allaient rentrer avec un Valois dont le sang ne mentait pas. Louis ne se trompait pas dans ses prévisions, lorsqu'il disait que le fruit de ses sages réformes allait être perdu par ce « gros garçon ». (Il désignait ainsi le duc d'Angoulême.) Un successeur prodigue avait succédé à Charles V. Le même sort était réservé à Louis XII, qui pourrait bien aussi être appelé le Sage. Mais cette fois le roi de luxe et d'éclat portera dans l'histoire le nom de François Ier.

CHAPITRE VI

LES DERNIERS VALOIS — LE RÈGNE DES ARTS ET DES FAVORITES

I

PROGRÈS ET CARACTÈRES DU LUXE ROYAL SOUS FRANÇOIS Ier — ARTS ET MONUMENTS — LA COUR DE FRANCE AU SEIZIÈME SIÈCLE

L'époque dont il me reste à mettre sous les yeux l'image sous le double rapport du luxe privé et du luxe civil trouve son expression en France, et on peut le dire en Europe, dans ce monarque qui personnifie son temps avec tant d'éclat. François Ier se place comme un intermédiaire entre le moyen âge et les temps modernes. Le roi-chevalier offre plus d'une analogie frappante avec les premiers princes de sa race. Bien qu'il ait pu se vanter d'avoir mis les rois *hors de page*, il vit et aime à vivre au milieu de ses gentilshommes, dont il partage les goûts de chasse et de tournois, ce reste des habitudes de l'existence féodale. Il continue par le sentiment des arts comme par les penchants prodigues son

aïeul Louis d'Orléans, et devient lui-même le représentant accompli, le vrai roi de la Renaissance. Ce monarque, qui n'a que vingt-deux ans au moment où il arrive au trône, portera, durant un long règne, dans ses goûts luxueux, sa nature riche et prodigue, son tempérament bouillant propre à toutes les prouesses et vaillantises. Mais, si par là le roi de France ne fait que continuer le quinzième siècle, il inaugure aussi le grand luxe monarchique qui doit triompher au dix-septième, il l'inaugure par la protection et le développement des arts, par l'ascendant des femmes, par les profusions empreintes d'un caractère personnel, et par l'extension extraordinaire de la maison royale.

Nous n'avons pas séparé le luxe de la politique. Même sous un monarque qui n'eut, pour se livrer aux dépenses de tout genre, qu'à s'abandonner à sa passion naturelle, la politique tint une place qu'il n'est pas permis de méconnaître. François n'est pas étranger à ces calculs. Ses profusions l'aident à devenir absolu. Il s'attache les nobles par les dons et les pensions, de même qu'il rallie les artistes par les faveurs au foyer rayonnant de la royauté. Il crée des sinécures, il prodigue les magnifiques traitements aux principaux nobles, sous la seule clause que cet argent sera aussi dépensé *noblement*. Il convertit en « courtisans », à l'aide de toutes ces faveurs, Charles de Bourbon devenu son connétable, avec 24 000 livres de gages, et tels hauts personnages, comme les ducs de Vendôme, de Lorraine, de Guise, les d'Albany, les Chateaubriand, les Rancé, les maréchaux de Trivulce et de la Marche, et bien d'autres. Par là, les circonstances

aidant, il réussit « à fonder le despotisme[1] ». C'est réellement de ce roi que date le « *bon plaisir*[2] ». Si la noblesse se presse dans ses antichambres, si elle brigue la faveur d'assister à son *lever* et à son *coucher*, dont l'étiquette venait de régler les heures et le cérémonial, c'est parce qu'il a su gagner les grandes familles : ne négligeant pas d'ailleurs les nobles de moindre importance, ne se montrant pas difficile sur les blasons pour les admettre à cette cour, où peut paraître quiconque porte l'habit de soie, l'épée au côté, le pourpoint, les chausses, les souliers tailladés, la bague au doigt ornée d'un chiffre gravé.

On peut évaluer à trois millions de livres, valeur du temps, qu'il faut au moins quadrupler, le *budget* du luxe de cette royauté[3], en y comprenant les dépenses de la maison de la reine, des princes et des princesses, l'entretien des bâtiments royaux, les frais des tournois, des banquets et des voyages. Les dons secrets, comme le roi avait coutume d'en faire, particulièrement aux dames de la cour, doivent beaucoup ajouter à ces évaluations. Les achats annuels de diamants, de bijoux, s'élevaient à un chiffre exorbitant. Tout cet attirail de cour, écuyers, sommeliers, échansons, potagiers, sauciers, maîtres-queue, portemanteaux, valets de garde-robe et gens de métier, est enorme, sans parler des Suisses attachés au

[1] Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique en France*, t. I, ch. VIII.

[2] Il est le premier qui employa la formule : *car tel est notre bon plaisir*, dans ses ordonnances et ses *lettres royaux*.

[3] Évaluation faite par M. B. Hauréau d'après les manuscrits de Béthune et d'autres pièces dans son petit volume sur la cour de François I[er].

service du roi, des quatre cents archers de sa garde et de toute la vénerie. Parmi ses valets de chambre se trouvent quantité de gentilshommes de marque rétribués en conséquence[1]. François Ier constitue la maison royale sur le grand pied qui subsiste jusqu'à la fin de la vieille monarchie, sauf les interruptions temporaires. Vous pouvez y compter 47 aumôniers, dont 1 cardinal et 8 évêques, 6 chapelains, 62 gentilshommes de la chambre (en 1534), 27 maîtres d'hôtels, la plupart de grande famille, 33 panetiers parmi lesquels figurent les Mortemart, les Mirepoix ; 20 échansons, dont un appartient à l'illustre famille des Larochefoucauld ; puis des valets tranchants, des enfants d'honneur, des valets de chambre ; tous ceux-là nobles encore ; enfin les médecins, chirurgiens, libraires, barbiers, enfin les cuisiniers, les valets, laquais, écuyers, etc.[2]. Le chapitre de la chasse n'est pas moins chargé dans la maison d'un prince qui fut surnommé « le père des veneurs ». Il faudrait énumérer ici le commandant de l'équipage, le lieutenant, 12 veneurs à cheval, 6 valets de limiers, 6 valets de chiens, chargés de soigner 60 chiens courants, 100 archers à pied, uniquement employés à dresser les toiles. Quand le roi va à la guerre, ces cent archers font l'office de gardes-du-corps. Il veut que les dames viennent courir le cerf avec lui, et en forme un brillant cortége. Ce luxe de la chasse n'avait pas encore été poussé si loin que chez ce roi, qui « s'aimait fort au bourg d'Is-sur-Tille, près Dijon, situé en belle assiette, dit Saint-Julien de Baleure, tant pour le plaisir de la chasse et de la volerie, qu'aux commodités favorisant son naturel[1] ». Les forêts qui entourent ses résidences nouvelles sont le théâtre habituel de ces chasses brillantes. Guillaume Budé ne se trompait pas d'adresse en dédiant son *Traité de la chasse du cerf*, écrit en latin et formant le second livre de sa *Philologie*, aux enfants d'un monarque à qui la chasse coûtait 40 000 écus ; les écuries, 20 000 ; les menus plaisirs, 96 000, 100 000, et même 150 000, en y comprenant les cadeaux[2].

Le rôle actif, prépondérant, de la royauté dans le luxe, se manifeste ici sous les deux formes, dont l'une est devenue aux yeux de l'histoire un sujet d'éloges, l'autre un objet unanime de justes blâmes. Des deux parts l'in-

[1] La liste et les gages des officiers du roi sont donnés d'après les manuscrits de Béthune et d'autres papiers de la Bibliothèque nationale.

[2] On lit dans la *Relation* d'un ambassadeur vénitien, au sujet de cette cour de François Ier, qui fut aussi celle de Henri II : « Sa Majesté dépense pour son entretien et celui de sa cour 300 000 écus, dont 70 000 sont destinés pour la reine. Le roi veut 100 000 écus pour la bâtisse de ses logements. La chasse, y compris les provisions, chars, filets, chiens, faucons et autres bagatelles, coûte plus de 150 000 écus. Les mêmes plaisirs, tels que banquets, mascarades, et autres ébattements, coûtent 100 000 écus. L'habillement, les tapisseries, les dons privés, en exigent autant. Les appartements des gens de la maison du roi, des gardes suisses, français, écossais, plus de 200 000. Je parle des hommes. Quant aux dames, les appointements absorbent, à ce qu'on dit, presque 300 000 écus. Ainsi, on croit fermement que la personne du roi, y compris sa maison, ses enfants, et les présents qu'il fait, coûte un million et demi d'écus par an. Si vous voyiez la cour de France, vous ne vous étonneriez pas d'une telle dépense. Elle entretient ordinairement six, huit, dix, et jusqu'à douze mille chevaux. Sa prodigalité n'a point de bornes ; les voyages augmentent les dépenses du tiers au moins, à cause des mulets, des charrettes, des litières, des chevaux, des serviteurs qu'il faut employer, et qui coûtent le double qu'à l'ordinaire. »

[1] *Journal d'un Bourgeois de Paris.*

[2] *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. Ier.

fluence personnelle du monarque est incontestable autant que marquée. Le grand, l'immortel côté du règne est l'art. Ne le rabaissons pas, tout en faisant nos réserves. Le goût du roi est celui des Médicis, tout italien. Cela est sensible au plus haut point dans les arts somptuaires, moins pour l'architecture. Ici la Renaissance française suit son cours avec une originalité pleine d'attrait, quand elle n'incline pas aux formes plus lourdes, qui commencent à poindre. Chambord offre le gracieux et fantastique mélange du génie de la Renaissance et des réminiscences du moyen âge finissant qui triomphe encore avec ses campaniles aériens. Architecture peu sensée, où rien ne sert à rien, mais décor architectural le plus capricieux, le plus charmant et le plus grandiose. Vrai luxe de la pierre qui dédaigne de compter avec l'utile : à peine quelques pièces destinées à l'usage; Louis XIV sera obligé de gâter ce palais des fées pour le rendre habitable[1].

Ce délicieux mouvement architectural de la fin du quinzième siècle, où nous ne cherchons qu'un gracieux luxe, ne cesse de se développer depuis le commencement du seizième siècle sous les auspices de la royauté et de l'aristocratie entraînée par le même courant. C'est Amboise qui s'élève sous les mains de Charles VIII; c'est Blois, commencé par Louis XII, achevé par François Ier. Sous Louis XII (1509), le portique du château de Gaillon. Puis les châteaux de Chaumont-sur-Loire, de Meillan, du Vergier, près de Nantes, etc. Outre la part qu'y prend la

[1] La construction de Chambord, commencée en 1526, coûta environ 440 000 livres.

noblesse, une aristocratie roturière s'est élevée, qui se jette dans le même mouvement avec un élan qu'aucune dépense n'arrête. La classe des nouveaux enrichis au seizième siècle répand sur la face de la terre les somptueuses demeures, qui semblent, sous les auspices du gai et charmant génie de la Renaissance, narguer les vieux donjons du moyen âge. Tels sont les Semblançay, tel un Thomas Bohier, général des finances de Normandie, chambellan de Charles VIII, plus tard lieutenant général de François Ier en Italie, qui construit Chenonceaux, cette résidence réservée à une destinée si brillante.

La royauté donne l'exemple à Paris et dans les lieux de plaisance où elle aime à se transporter avec sa cour. Le Louvre et les Tuileries dans ce qu'elles avaient de plus accompli comme art (le pavillon central dû à Jean Bullant) s'élèvent sous François Ier et Henri II. On peut faire au sujet des Valois la même observation que pour les papes démolissant les vestiges précieux du passé chrétien. François Ier, en faisant mettre la pioche dans le vieux Louvre féodal de Philippe-Auguste et de Charles V, commet un de ces attentats contre l'histoire monarchique. Mais en revanche combien de résidences charmantes, Madrid, par exemple, aux portes de Paris! Ce que sera Versailles pour Louis XIV, Fontainebleau l'est pour François Ier. Site bien mieux choisi, désigné par la nature et non par le caprice, admirablement pittoresque, entre ces rochers sauvages qui donnent l'idée des Alpes et la superbe forêt. L'architecture forme ici l'élément secondaire et sacrifié, infiniment supérieur toutefois

aux parties plus modernes de l'édifice; l'ornementation intérieure est le triomphe du plus somptueux édifice de la royauté des Valois; elle règne ici en maîtresse. Rien d'étonnant; l'ornementation, où n'est-elle pas? Elle pénètre jusque dans les églises, elle y fait entrer les satyres et les nymphes, s'y répand tantôt en guirlandes profanes, tantôt en une forêt de bois sculpté fourmillante d'innombrables sculptures, et prend toutes les formes d'un paganisme élégant. Le goût italien est partout. Il a ici pour premier ministre le Rosso, qui amène avec lui à Fontainebleau toute une colonie d'artistes ses compatriotes. L'art décoratif dans la galerie de François Ier rassemble en lui les riches et puissants effets de la peinture, de la statuaire et de la sculpture ornementale. Le suicide de l'artiste énergique, excessif et tourmenté, qui, tout comblé de présents et d'honneurs par le roi, succombe au chagrin d'accusations indignes, n'a pour effet que de transmettre à un autre de ses compatriotes le gouvernement des arts que le Rosso avait gardé près de dix années (1532-1541). Le Primatice exprime mieux encore le génie décoratif facile, gracieux, un peu maniéré déjà, d'un élève de Raphaël, qui, abandonnant le divin idéal du maître, cherche le succès dans les qualités brillantes d'une ornementation voluptueuse. Ce n'est pas que le monarque n'ait le goût d'un art élevé. La preuve en est dans ses préférences qui sont pour un André Del Sarto, pour un Léonard de Vinci, qu'il traite avec un respect et presque une tendresse filiale. Quant aux arts somptuaires, s'il y recherche la magnificence, il en aime encore plus la pureté, la grâce exquise.

On a beaucoup discuté la valeur, la réalité même de l'action exercée par le roi François Ier sur les arts et les lettres. Que ce fût un esprit très-orné littérairement, comment en douter? Oui, ce fut un lettré, et on peut reconnaître que « les bouts rimés que son diamant fantasque laisse aux vitres de Chambord ne sont pas très-indignes d'un petit-fils de Charles d'Orléans[1] ». Nous croyons moins pourtant à l'influence sur les lettres du maître de Clément Marot qu'à l'action de l'ami de Léonard de Vinci sur les arts et le luxe décoratif en France. C'est là qu'il est de cœur et d'âme, tout aux arts, tout aux artistes, tout au Rosso, au Primatice, à Cellini. L'intervention officieuse de la royauté, dans cette phase du luxe décoratif, est partout. Le roi lui-même installe l'orfèvre favori dans le Petit-Nesle, le comble de bienfaits, le visite souvent, juge ses modèles avec un goût parfait, donne ses propres idées. La passion du roi-chevalier pour les femmes ne nuit pas à cette protection. Combien de bijoux exécutés sous ses yeux pour Mme de Chateaubriand et d'autres dames, bijoux précieux, chargés d'emblèmes et de devises! plus tard, n'aimant plus Mme de Chateaubriand, il réclame ces bijoux; la comtesse les lui rend fondus en lingots. C'était punir l'amant, mais punir aussi l'art, privé de charmantes merveilles.

Voilà le beau côté du rôle de François Ier dans l'histoire du luxe, où il occupe une place à part. La postérité ne peut qu'honorer à ce point de vue celui qui

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. X.

regardait comme un événement l'arrivée d'un tableau de Raphaël, l'enthousiaste ami du beau qui ne lui refusa aucun de ces encouragements dont la récompense pécuniaire n'est qu'une forme, non pas toujours la plus appréciée par l'artiste de la part d'un souverain. Cette passion n'aurait pas détourné le roi des affaires et de la politique, s'il n'en avait eu d'autres, et elle ne l'aurait pas ruiné. Ce ne sont pas les chefs-d'œuvre et les vrais artistes qui ont surtout obéré les princes portés au faste. J'ajoute ici que le prix auquel étaient ces sortes d'œuvres et de services n'avait rien d'exorbitant. C'est même le contraire dans bien des cas. Quelques-uns étaient comblés, la masse des artistes peu payée à la cour de France comme à la cour pontificale.

Les fêtes éblouissantes forment une partie moins haute de ce grand luxe royal. Je ne les blâmerai pas pourtant sans faire quelques réserves. Elles sont l'accompagnement nécessaire d'une pareille royauté. On doit songer aussi à l'effet inouï qu'elles produisaient sur les souverains. On confondait alors, plus qu'aujourd'hui, ces signes parfois trompeurs de la prospérité avec la prospérité même. Le roi qui donnait de pareilles fêtes imprimait dans toutes les imaginations une idée puissante de sa supériorité en force et en richesse. Charles-Quint en fut comme écrasé à la vue d'une fête somptueuse, quel qu'ait été son dédain affecté lorsqu'il vit le trésor et les joyaux de la couronne : « J'ai à Augsbourg, dit-il, un tisserand qui pourrait payer tout cela. » Henri VIII, bien qu'il lutte de magnificence dans leur célèbre en-

trevue du camp ou champ du drap d'or (1520), reste sous la même impression. Malheureusement l'effet politique fut gâté, parce que François Ier ne ménagea pas assez l'amour-propre de l'orgueilleux monarque anglais. Le nom même de cette suprême et grandiose imitation des magnificences féodales, *camp du drap d'or*, en indique l'extraordinaire splendeur. Ces innombrables tentes, couvertes de draps d'or frisés ou ras, qui font de ce champ une ville de merveilleuses tapisseries flottantes, ce palais de Henri VIII en bois de charpente et dont les murs étaient de verre, comme une première ébauche du futur palais de cristal, cet autre palais de François Ier, plus superbe encore, avec un pavillon de soixante pieds carrés, tapissé de velours bleu avec fleurs de lys en broderie de Chypre, et sa belle statue de saint Michel doré avec sa draperie splendide qui le surmontait majestueusement, que dire encore ? le cardinal d'York, légat, marchant en tête de la noblesse anglaise, avec ses trois cents serviteurs, dont douze chapelains et cinquante gentilshommes ; son équipage composé de cent cinquante chevaux ; un archevêque, avec soixante-dix serviteurs et trente chevaux ; deux ducs, suivis chacun de cent serviteurs et de trente chevaux ; dix comtes, cinq évêques, vingt barons, quatre chevaliers de Saint-Georges, soixante-dix chevaliers et plusieurs conseillers de robe longue avec un nombre de valets et de chevaux proportionné à leur rang ; en tout, 3997 personnes et 2087 chevaux, voilà une pompe qui certes a sa grandeur ! A côté de la maison du roi d'Angleterre, celle de la maison de la reine fait encore bonne figure On y compte 1175 per-

sonnes et 778 chevaux. Réunissez en idée à ce cortége celui du roi de France, plus brillant encore, comment ne pas reconnaître là des pompes réellement superbes et imposantes[1]?

Ce qui est digne d'être flétri, ce sont les profusions pour de honteuses débauches.

C'est un spectacle humiliant de voir un prince, doué de si grandes qualités, se mettre pour ainsi dire à la tête de ce luxe dissolu, qui déshonore cette époque et fait ombre sur ce que la société produit alors de grands hommes et de grandes vertus. Ce ne sont ni les lumières ni les généreuses qualités du cœur qui manquent à François Ier, quels qu'aient été parfois ses emportements. Le portrait de ce prince a été tracé, dans les termes les plus glorieux pour sa mémoire, par un ambassadeur vénitien,

[1] Voir aussi la description de la magnifique entrée de la reine Claude. (Godefroi, *Cérémonial.*) — Je n'insiste ici sur aucune de ces fêtes. On trouvera ce qu'elles ont d'essentiel pour l'histoire du luxe dans les chapitres sur les *Fêtes publiques* et sur les *Somptuosités de la table*, où quelques-unes des plus brillantes figurent parmi les *entremets-spectacles*. Signalons ici seulement les magnifiques fêtes pour la naissance de François Ier, et celles qui furent données dans plusieurs villes du Midi, notamment à Bayonne, pour son mariage, à la seconde femme de François Ier, Éléonore d'Autriche (1530). C'est en son honneur que fut alors représentée la première *bergerie* dont parlent les plus anciennes annales du théâtre français. Les bergers étaient habillés de taffetas, et leurs superbes costumes avaient coûté le prix de 50 livres tournois. A Paris (1535), elle est l'objet des mêmes fêtes somptueuses que feu la reine Claude. Messieurs de la ville offraient à Éléonore un somptueux banquet, et lui faisaient présent de deux chandeliers d'argent, hauts de six pieds, au sommet desquels paraissaient deux phénix chargés d'emblèmes et de légendes. Ces chandeliers n'avaient pas coûté moins de 2000 livres. « Les Espagnols, dit une chronique, et autres gens de nations étranges, furent ébahis de tant de richesses et gorgiases choses, et leur semblait bien que en tout le daneurant des seigneuries chrétiennes on n'en pourroit faire autant. »

Marino Cavalli, qu'on ne saurait accuser de flatterie, ces documents étant destinés à rester ensevelis dans les archives de la puissance la plus défiante de l'Europe[1]. L'ambassadeur ne loue pas seulement « son aspect tout à fait royal, en sorte que, sans avoir jamais vu sa figure ni son portrait, à le regarder seulement, on dirait aussitôt : *C'est le roi.* » Outre « ses mouvements si nobles, si majestueux, que nul autre prince ne saurait l'égaler », et d'autres qualités extérieures, il vante « son jugement très-sain, son érudition très-étendue », tellement « qu'il n'est chose, ni étude, ni art, sur lequel il ne puisse raisonner très-pertinemment »; il rend hommage à son âme élevée, à son caractère généreux qui « pardonne facilement les offenses ». On n'en éprouve que plus de regret à voir l'exemple de profusions excessives et dégradantes partir de si haut et si publiquement. Les femmes deviennent grâce à lui la plaie et le fléau de la cour et de la politique par leur ingérence dans le luxe et l'intrigue. Elles ruinent l'État par leurs dépenses et par les abusives faveurs dont elles sont comblées. Chavannes a pu dire dans ses *Mémoires* que « les femmes firent tout alors, même les généraux et les capitaines ». Ce sont d'abord les maîtresses du monde le plus aristocratique; elles ne sont pas les moins avides de riches dons pour elles-mêmes, de faveurs pour leurs familles; puis celles qui appartiennent encore à la société distinguée du temps et

[1] Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique en France*, t. I, ch. IX. — « On ne saurait omettre, écrit M. Chéruel lui-même, dans un jugement très-impartial, où il fait la part aux défauts et aux vices, cette chaleur d'âme, cette vivacité toute française, qui en faisait le type le plus vrai et le plus énergique du caractère national. »

qui prennent leur part aux parures et aux pensions; enfin, car il faut tout dire, ces femmes d'un esprit moins cultivé, de manières élégantes et de mœurs plus légères, qu'il admet au partage de ses ruineuses galanteries, qu'il emmène avec lui parfois plusieurs jours dans les chasses. Elles forment la *petite bande*, sont de toutes les fêtes et forment cortége même dans les processions, jusqu'à faire partie de celle qui suit le pape, lors de sa réception. On a honte de dire que ses prodigalités tombèrent plus bas encore par une tolérance dont il ne fut peut-être pas le premier à donner l'exemple pour les jeunes seigneurs qui l'accompagnaient dans ses résidences éloignées de Paris. Des femmes de plus bas étage suivaient la cour, réunies sous la conduite d'une sorte de supérieure, appointée par le roi lui-même, comme on le voit dans un acte authentique et officiel, dont on a le parchemin[1].

Les personnes de la famille royale rivalisent elles-mêmes de luxe et d'élégance. Les femmes ne ressemblent guère à la charmante Marguerite de Valois, reine gracieuse des lettres, plus éprise du culte de l'esprit que des vanités de la toilette et de la pompe des fêtes. Le roi lui-même donne l'exemple des fastueuses parures. « Il aime la recherche dans son habillement, qui est galonné et chamarré, riche en pierreries et en ornements

[1] Cette pièce étrange ordonne au trésorier maître Jean Duval de répartir les livres tournois entre la dame Cécile de Vietville et « les autres femmes et filles de sa vacation » pour leurs « droits » du dernier mois de mai. L'acte est signé comme « donné à Paris, le dernier mois de juin, l'an de grâce 1540, et de notre règne le vingt-sixième ». (Cité par B. Hauréau, *loc. cit.*)

précieux; ses pourpoints mêmes sont bien travaillés et tissus en or; sa chemise est très-fine, elle sort par l'ouverture du pourpoint selon la mode de France[1].

La reine-mère, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, fastueuse, dominatrice, avide, prétend tout gouverner, les maîtresses, le palais, les secrétaires d'État, elle ne peut cacher sous l'or et sous la soie la tache de sang de Jacques de Semblançay, coupable du seul crime d'avoir révélé ses déprédations. La bonne et modeste reine, la sainte et charitable Claude, livrée aux persécutions de la reine-mère et aux mépris du roi, « esprit lassé de vivre en peine et deuil » (comme le dit d'elle Clément Marot au moment de sa mort), ne dépense guère qu'en bonnes œuvres. Plus tard, la seconde épouse, non moins malheureuse, de François Ier, Éléonore d'Autriche, mène une vie moins modeste[2]. La belle-fille du roi, celle qui sera célèbre sous le nom de Catherine de Médicis, se distingue dans cette lice ouverte à tous les plaisirs, quoique sa jeunesse la retienne encore dans l'ombre. Fine Italienne, elle mêle déjà la politique à la fureur des plaisirs; elle étudie les caractères, et cherche à saisir les secrets, jusque dans les débauches auxquelles elle obtient la faveur d'assister[3]

[1] *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 279.

[2] Le compte de son écurie, pour le mois de septembre de l'année 1535 s'élève à la somme de 2059 livres 19 sous 10 deniers tournois.

[3] Brantôme, qui la loue tant, avoue qu'elle sollicita la faveur d'assister aux plus mauvaises compagnies auxquelles le roi, loin de la cour, allait demander ses heures de vacances (ou de débauche), moins pour être associée à de galants ébats que pour « voir les actions du roi, en tirer les secrets, écouter et savoir toutes choses ».

Ardente à la chasse, habile à l'arbalète, excellant à monter à cheval, passionnée pour les ballets et pour la comédie, elle jouera après la mort de François Ier, dans le luxe de la cour comme dans la politique, un rôle prépondérant. Parmi les princesses qui luttent pour l'éclat des toilettes, pour le nombre et la beauté des pierreries, la princesse Isabelle, sœur du roi de Navarre, semble briller entre toutes. Les princes, et, à leur tête, les fils du roi Henri, et Charles d'Orléans, donnent aussi le ton, le premier beau cavalier, intrépide chasseur, ami de l'apparat; le second, qui tient de son père la beauté, la grâce et la gaillardise, s'amusant la nuit avec une troupe folle de compagnons à battre des escouades de laquais, et qui mourut victime, un peu plus tard, de sa témérité. Seul, l'aîné des fils du roi, le prince François, atteint d'une sombre mélancolie, et comme du triste pressentiment de sa fin tragique et prématurée, fait exception par sa modestie et sa douceur qui semblent rappeler la reine Claude sa mère; au milieu de courtisans richement parés, ne s'habillant que de noir; au milieu des recherches les plus raffinées de la table, ne buvant que de l'eau; dans cette cour où tout est mouvement et bruit, on remarque son marcher lent, son silence, son peu de goût pour le luxe et pour les divertissements; il n'oublie un peu sa tristesse et sa gravité qu'auprès de la charmante demoiselle de l'Estrange, douce figure aussi, voilée d'une tendre mélancolie[1].

[1] Ce sont de « vraies amours d'anges », à en croire Brantôme, et il faut l'en croire, puisque lui-même s'en fait garant. C'est à cette gracieuse création que Clément Marot adresse ces vers :

A la beauté de l'Estrange,
Face d'ange,
Je donne longue vigueur,
Pourvu que son gentil cœur
Ne se change.

Pour subvenir à de telles dépenses, il fallut emprunter, opérer de véritables confiscations sur les banquiers de Paris, de Lyon, de Bordeaux, obtenir par *amour ou par force*, comme dit le *Journal d'un Bourgeois de Paris*[1], les 100 000 écus demandés aux Parisiens, et les autres subsides. Il fallut demander leur vaisselle aux riches maisons, par tout le royaume. Les églises aussi furent mises à contribution, jusqu'à l'emploi de la violence[2]. Le roi fit enlever de force le treillis d'argent massif qui entourait le tombeau de saint Martin, un de ces dons sur lesquels Louis XI avait compté pour opérer son salut. La taille — accrue, à vrai dire, des charges publiques indépendantes de ces dissipations — s'éleva de 2 600 000 livres à 9 000 000. La gabelle suivit la même progression, sans parler de l'impôt dit des 50 000 hommes, qui affectait 1 200 000 livres à l'entretien des légions provinciales. De là aussi l'impôt de la loterie et le trafic des charges de judicature. Dangereuses mesures qu'il fallut soutenir par des actes d'arbitraire despotisme, malgré le dévouement des peuples[3],

[1] V. *loc. cit.*, p. 103, 120, 121.

[2] *Journal d'un Bourgeois de Paris*, édit. Ludovic Lalanne, p. 135.

[3] « Non-seulement, écrit à son gouvernement, en 1535, Marino Giustiniano, ambassadeur de la seigneurie de Venise, non-seulement le roi très chrétien est fort par les armes ; il l'est encore par l'argent et par le dévoue-

et qui contrastent avec tant d'excellentes ordonnances financières et civiles, explicables par le fond de raison élevée et de justice chez ce prince, qui reparaît toutes les fois que ses passions luxueuses et luxurieuses ne l'entraînent pas[1].

La fin de ce règne fut le repentir du faste et des excès qui en avaient marqué le cours. Languissant et malade, ce roi, qui devait mourir à cinquante-deux ans après en avoir régné trente, prit le parti de quitter enfin les plaisirs qui l'abandonnaient; François Ier devint économe. Il eut le temps de réparer en partie le mal commis : rare fortune chez un prince prodigue! Sans retrancher aux encouragements des arts et des lettres, il réussissait à payer ses dettes, laissant 400 000 écus dans le trésor public, et justifiant ces paroles d'un vieil écrivain : « Depuis que le grand roi François devint sur l'âge austère et peu accessible, les flatteurs et sangsues de cour vidèrent, et peu à peu il ménagea si bien, qu'il se trouva, après sa mort, quitte et 1 700 000 écus à l'épargne, outre le quartier de mars, qui étoit prêt à recevoir; son royaume plein de savants hommes, de grands capitaines, de bons architectes et de toutes sortes d'artisans, les frontières de son État jusqu'aux portes de Milan, et une paix assurée avec tous les princes; et quoi qu'il eût eu plus d'affaires et d'ennemis que roi qui fût de son temps et qu'il eût payé sa rançon, il embellit ce royaume de beaux et grands édifices, villes et forteresses[1]. »

ment de son peuple. Il peut augmenter les tailles à plaisir. Plus les peuples sont grevés et plus ils payent gaiement. » (*Relations des ambassadeurs vénitiens*, publiées par Tommaseo, t. I, p. 97.)

[1] V. Chéruel, *loc. cit.*, p. 172.

II

DIANE DE POITIERS ET CATHERINE DE MÉDICIS

Après un luxe de cour et une splendeur des arts qui durent près de trente ans sous un grand roi, on pouvait attendre une de ces périodes qui modèrent parfois ce genre d'écarts après les longs excès. Mais François Ier avait fait école dans sa propre famille. On eut les mêmes excès et en partie aussi le même éclat sous un prince faible. Les femmes passent sur le premier plan. Le gouvernement du luxe échoit à Diane de Poitiers, l'ancienne maîtresse présumée du père, la favorite avouée du fils, et un peu plus tard à la légitime épouse, Catherine de Médicis. L'une et l'autre éclipsent dans ce rôle le successeur peu capable de François Ier, le prince naturellement débonnaire, bien intentionné[2], médiocre par l'intelligence, capable peut-être de devenir un bon roi, si ses

[1] Jean Bodin, *République*, liv. V.

[2] Mme la sénéchale (la duchesse de Valentinois), dit Matteo Dandolo, dans une de ses relations au sénat de Venise, racontant à une dame d'honneur que, remarquant en quelle dévotion profonde était le roi au moment de recevoir la couronne, et lui ayant demandé depuis de lui vouloir bien dire pour qui il avait tant prié Dieu, le roi lui avait répondu que ce n'était pas pour une autre fin que la suivante : que si la couronne qu'il allait prendre promettait un bon gouvernement et assurait le salut de son peuple, Dieu lui fit la grâce de la lui laisser pour longtemps; qu'autrement il la lui prît bien vite. »

instincts de luxe, de plaisirs et d'indolence, eussent été combattus par des influences plus favorables au bien.

La favorite avait besoin de s'aider du luxe; elle n'était plus jeune, belle encore pourtant; elle le fut jusqu'à plus de soixante ans. Cette maîtresse, âgée de quarante-huit ans, pour s'assurer un jeune homme de vingt-neuf, comme l'Alcine d'un autre Roger, eut recours aux enchantements, l'enferma dans ce merveilleux château d'Anet, dont Philibert Delorme fut le magicien, château noble et charmant, aux statues innombrables, aux élégants portiques. Les horizons à souhait, les aimables taillis, les viviers abondants, les volières, les héronnières et les fauconneries, tout ce qui pouvait flatter les goûts du prince fut réuni dans ce délicieux jardin. Tout à côté la forêt giboyeuse l'appelait à sa distraction préférée, à ces chasses, où les femmes de la cour prenaient leur part de plaisir et d'émotion; nulle plus que la favorite, fière, élégante, robuste, résolue, dont le nom même, dans les perpétuelles allusions et allégories du temps, permettait de faire la personnification mythologique de ce royal divertissement. Ce fut une existence féerique de divertissements, de fêtes, de tournois. La favorite appela l'art sous toutes les formes gracieuses pour s'en faire comme une auréole; elle en devint l'inspiratrice, le centre et le modèle. Diane chasseresse sortit du ciseau de Jean Goujon, nue et chaste, entourant de ses bras de marbre le cou d'un cerf mystérieux; la nouvelle Léda le retient en lui présentant un bouquet de fleurs. L'image idéalisée de Diane se mêle à toutes les fresques, à tous les groupes, à toutes les arabesques, à tous les emblèmes amoureux [1], si bien qu'on se demande si c'est la maîtresse réelle qu'aime Henri II, jeune homme un peu romanesque, épris d'une admiration qui le tient subjugué depuis sa jeunesse, et qui s'est traduite par des vers dignes d'un amoureux de vingt ans; est-ce bien à elle que va cet amour, à cette beauté mûre qui cherche à se rajeunir par les fards et les artifices, comme par l'usage des bains glacés et par une vigoureuse hygiène? n'est-ce pas plutôt à cette vision d'une Diane toujours jeune que lui présente partout le pinceau ou le ciseau des artistes, comme la plume des poëtes courtisans qui lui commentent et lui répètent éternellement avec des variantes ces vers de Clément, vrais il y avait plus de trente années :

Dix et huit ans je vous donne,
Belle et bonne, etc. ?

Diane, idéalisée par la mythologie, s'était fait une place dans l'Olympe où les divinités ne vieillissent jamais. Tout ce monde complaisant paraissait dupe. La France se faisait garant de cette éternelle jeunesse. Ce n'est pas assez qu'à chaque visite royale les villes élèvent des arcs de triomphe, où le chiffre de Diane resplendit à côté de celui du roi; ce n'est pas assez qu'elles offrent en grande pompe à la toute-puissante duchesse de Valentinois des bassins et des aiguières d'or; telle ville, Lyon, par exemple, la fait figurer en déesse, représente le triomphe d'une Diane chasseresse, pleine

[1] En visitant le château d'Anet, on est frappé de voir combien il garde encore de son attrait et de son caractère pittoresque.

de vigueur, de jeunesse et de beauté, dans un mystère qui se termine en apothéose[1].

Pourvu qu'elle entraîne à sa suite le roi toujours épris, peu importe d'ailleurs le lieu où elle porte ses élégantes fantaisies, son luxe insatiable et calculé ! Chenonceaux peut alterner avec Anet; Chenonçeaux donné à la duchesse de Valentinois « en récompense des services de feu son époux[2] ». Philibert Delorme mit son talent au service de la favorite. Ce château, monument de l'art de la Renaissance, si fièrement assis sur ses piles massives au milieu du Cher, ce délicieux jardin, devint la passion de la femme pleine de goût comme de volonté âpre et puissante, qui dominait le monarque. Elle traita ce séjour lui-même en favori, le combla de tout ce qui pouvait ajouter à son agrément, en fit un théâtre de fêtes perpétuelles.

Ici, comme dans le château d'Anet, comme dans toutes ces résidences, le luxe prend je ne sais quoi de séduisant vu à distance. Illusion d'optique et d'imagination que la raison dissipe! Oui, ces fêtes furent belles, ces demeures, nous pouvons en juger encore aujourd'hui, sont ravissantes. Mais sous ce brillant décor le luxe cache son vieux fond de perversité. Cette maîtresse brillante est une courtisane cupide. On la connaît aujourd'hui par ses lettres. Nul cœur : rien que séche-

[1] « Mme de Valentinois, au nom de laquelle cette chasse et mystère se faisait, en fut très-contente et en aima fort la ville de Lyon. » (Brantôme.)

[2] Voir, sur les roueries employées par Diane pour prévenir par un achat à vil prix une révocation possible de ce don, les pièces historiques relatives à la chastellenie de Chenonceaux, publiées pour la première fois d'après les originaux, par M. l'abbé Chevalier, 5 vol. in-8°. (Techener, 1866.)

resse, calcul, exigences de places pour ses créatures, exigences d'argent pour elle-même[1]. Dominer et briller, tout est là pour l'impérieuse duchesse de Valentinois. Elle aime le plaisir aussi, les amusements des fêtes, et peut-être les voluptueux commerces d'une infidèle galanterie. Rien qui ressemble à l'ombre d'une idée généreuse. Elle est au-dessous par le cœur de ces autres femmes de luxe et de favoritisme, qui la précèdent et la suivent, au-dessous d'Agnès Sorel, même si on ramène cette dernière figure aux proportions sévères de l'histoire; figure qu'elle rappelle d'ailleurs par plus d'un trait, mais avec plus de sécheresse et d'avidité encore. Elle est au-dessous de Mme de Montespan, qui garde des qualités fières et assez de cœur pour pleurer son luxe et ses fautes; au-dessous même de Mme de Pompadour, qui, au milieu d'une cour dont elle partage la corruption, conserve un fond de bonté naturelle, trop absente chez la favorite cruelle du temps des Valois, qui prend plaisir à la vue des supplices des protestants et se procure de l'argent par des exactions inhumaines. Pour garder son faste et son pouvoir, elle flatte la reine Catherine, qui la craint, et qui redoute une maîtresse moins pleine de ménagements. Elle n'omet aucun conseil pour que le roi ne néglige pas sa femme, trop longtemps stérile, la soigne dans ses maladies, élève les enfants de Catherine avec ceux qu'elle-même a

[1] V. les *Lettres inédites de Diane de Poitiers*, publiées d'après les manuscrits, avec une introduction et des notes, par M. Georges Guiffrey. Ce sont là les vrais comptes du luxe de la duchesse de Valentinois, et les mobiles qui la font agir y ont la clarté brutale de l'arithmétique.

eus du roi. On ne sait laquelle de ces deux femmes on doit le plus mépriser dans ce royal ménage à trois, fondé sur d'ambitieux et avides calculs, Diane de Poitiers ou Catherine de Médicis[1].

Nous avons vu dans cette histoire comment, à l'époque de la décadence romaine, la mélancolie et le dégoût s'attachent à ces fastueux que le monde envie. Ils expient cruellement, sans sortir d'eux-mêmes, ces vices brillants auxquels on est tenté d'attacher l'idée de la supériorité et du bonheur. Les siècles ont beau avoir passé; les lois de la nature n'ont pas changé; l'influence du christianisme n'a fait qu'ajouter au châtiment; l'âme a connu d'autres besoins plus élevés et plus délicats, et comme une inquiétude nouvelle qui la tourmente. Elle se sent pour ainsi dire travaillée par le vide de ces satisfactions vaniteuses et sensuelles; elle est plus accessible à l'ennui, parfois à la pointe du remords. Ces personnes si perpétuellement distraites, étourdies, par les splendeurs et les fêtes, ne furent pas heureuses, nous ne pouvons en douter aujourd'hui. Que les fastueux divertissements n'aient pu satisfaire le roi de France, né triste et ennuyé, je ne m'en étonne pas, et j'en crois Matteo Dandolo qui raconte que les courtisans disaient ne l'avoir jamais vu rire une seule fois; mais Diane ne trouva pas elle-même ce bonheur dont elle était avide,

[1] La favorite se fait payer ses soins pour la reine Catherine, qu'elle assiste dans ses couches, dans ses relevailles. Par une lettre signée à Blois, le 17 janvier 1550, Henri II donnait à Diane 5500 livres tournois (environ 66 000 francs de notre monnaie), « en faveur, disait-il, des bons, agréables et recommandables services qu'elle a ci-devant faits à notre très-chère et très-aimée compagne la reine ».

elle ne connut que le plaisir passager et les joies sèches de l'orgueil, joies troublées elles-mêmes par ce que sa situation avait de faux et par la crainte de l'avenir. Dans ses lettres, elle parle de ses tristesses, de ses soucis. Frappée d'une disgrâce inévitable après la mort prématurée de Henri II, par sa rivale dissimulée, mais implacable, qui ne lui épargne les dernières rigueurs que par des calculs tout politiques, elle connut aussi l'épouvante des futures expiations, elle eut peur de Dieu, et fit pour désarmer sa justice de pieuses fondations. Son testament demande des cierges, des messes. Elle se préoccupe des maisons religieuses ouvertes aux filles de mauvaise vie. Était-ce retour sincère sur elle-même, pensée sérieuse d'humilité? Qui peut le savoir et qui oserait affirmer le contraire avec certitude? L'histoire juge les actes. Les profondeurs de l'âme humaine à ce moment où tout va manquer, grandeurs, plaisirs, luxe, mémoire d'un passé qui n'est plus que néant, sont impénétrables à l'œil qui les scrute.

Le tour de Catherine est venu de saisir le sceptre du luxe de cour. Son premier acte avait été d'arracher Chenonceaux à sa rivale. Avec elle encore nous rencontrons la politique dans le luxe, mais avec des pompes encore plus splendides, des recherches plus originales et tous les ressouvenirs de l'Italie. Après la conspiration d'Amboise, qui vient jeter le trouble dans la cour, comme un sinistre présage, Catherine, pour distraire les esprits et pour éloigner la cour

de cet air tout chargé de passions et d'inquiétudes, inaugure ce nouveau règne en emmenant François et la jeune Marie Stuart à Chenonceaux (1560). Mise en scène où une sorte de sentimentalité monarchique s'étale prétentieusement avec les froides allégories qui deviennent à la mode ; où l'on voit les ouvriers bêcheurs et manœuvres, au nombre de près de neuf cents, parqués en bataille pour recevoir le royal couple, tambourins battants, avec des enseignes de taffetas noir, un rameau vert au bout d'une perche, les femmes ayant toute la tête couronnée d'un grand et lourd chapeau « à la rustique », émaillé de mille couleurs. La « noble et sainte compagnie », dit ingénument le narrateur le Plessis, à qui nous empruntons ces détails, arrive ainsi marchant sur un chemin jonché de violettes et de giroflées, jusqu'au château où l'attendent toutes les réminiscences antiques accommodées à la moderne : une colonnade grecque à côté d'un feu d'artifice, un arc de triomphe romain près d'une rangée de canons, des obélisques égyptiens bariolés d'inscriptions italiennes, françaises, latines et grecques, puérilités pédantesques, abus et dégradation par le mauvais goût du génie de la Renaissance.

Pour la fastueuse Florentine, rien qui ne soit occasion de faste : point d'épargne, point de trésor. On nous assure même « qu'elle n'avoit garde d'en faire; car elle avoit le cœur tout noble, tout libéral et magnifique et tout pareil à celui de son grand oncle le pape Léon, et du magnifique Laurent de Médicis; car elle despensoit et donnoit tout ».

Le courtisan Brantôme, très-sincère quand il glorifie les vices de son temps, la loue de ses continuels bâtiments, et d'avoir « donné tousjours quelque récréation à son peuple ou à sa cour, comme en festins, bals, danses, combats, courements de bagues dont elle en a fait trois superbes en sa vie : l'un qui fut faict à Fontainebleau au mardy gras après les premiers troubles, où il y eut et tournois et rompement de lances et combats à la barrière, bref toutes sortes de jeux d'armes, avecques une comédie sur le subject de la belle Genevièvre de l'Arioste, qu'elle fit représenter par Madame d'Angoulesme et par ses plus honnestes et belles princesses, et dames et filles de la cour, qui certes la représentèrent très bien, et tellement qu'on n'en vit jamais une plus belle; puis, à Bayonne, à l'entrevue de la reyne sa bonne fille, où la magnificence fut telle en toutes choses que les Espaignols, qui sont fort desdaigneux de tous autres, fors des leurs, jurèrent n'avoir rien veu de plus beau, et que le roy n'y sçauroit pas approcher, et s'en retournèrent ainsy édifiés[1]. »

Une cour de femmes aussi nombreuse que somptueuse, voilà la grande nouveauté de ce luxe introduit par une femme. Nous sommes loin de cette cour décente de filles d'honneur, créée par Anne de Bretagne. La reine les tient toujours prêtes à la parade, en grande représentation. Elle vit avec elles, lit, discourt, devise à toutes

[1] V. Brantôme, *Dames illustres : Catherine de Médicis*. Il décrit aussi la fête des Tuileries, donnée à l'arrivée des Polonais à Paris, et où seize dames, représentant les seize provinces de la France, exécutent un corps de ballet « très-bizarrement inventé ». Brantôme signale, quoique plus rapidement, les fêtes de Bayonne.

heures. Vraie légion de plus de trois cents dames ou demoiselles qui l'accompagnent toujours. Telle est la cour que Brantôme appelle « un vray paradis du monde et escole de toute honnesteté et vertu, l'ornement de la France[1] ». — « Bien heureux estoit-il qui pouvoit estre touché de l'amour de telles dames, et bien heureux aussi qui en pouvoit *escapar*. Et vous jure que je n'ay nommé nulles de ces dames et damoiselles qui ne fussent fort belles, agréables et bien accomplies, *et toutes bastantes pour mettre le feu par tout le monde*. Aussy, tant qu'elles ont esté en leurs beaux âges, *elles en ont bien bruslé une bonne part*, autant de nous autres gentilshommes de cour que d'autres qui s'approchoient de leurs feux : aussi à plusieurs ont-elles été douces, aimables, favorables et courtoises. Je parle d'aucunes desquelles j'espère faire de bons contes dans ce livre avant que je m'en desparte, *mais le tout si modestement et sans scandale qu'on ne s'apercevra de rien*. Car le tout se couvrira sous le rideau du silence de leur nom : si que possible aucunes qui en liront des contes d'elles-mêmes ne s'en desagréeront ; car puisque le plaisir amoureux ne peut pas durer pour beaucoup d'incommodités, empeschements et changements, pour le moins la souvenance du passé contente encore. » En un mot, « l'escole d'honnesteté et de vertu » formée par Catherine devait devenir la matière des *Dames galantes* de l'écrivain courtisan[2].

[1] La liste des principales de ces dames est donnée par Brantôme ; elles portent les plus grands noms de la noblesse.

[2] C'est aux entrées de Laon et autres villes, aux « sacrées et superlatives nopces des roys et des fils et filles de France (et il y en a de continuelles dans l'intervalle de ces années), qu'il a fait beau voir cette belle troupe de dames et de damoiselles, créatures plustot divines que humaines ». Alors, en effet, « outre leurs grands moyens, le roy et les roynes leur donnoient de grandes livrées, » et « on voyoit tout cela reluire dans la salle du bal, au Pallais ou au Louvre, comme estoilles au ciel en temps serain ». — Aussi « leur reyne vouloit et commandoit tousjours qu'elles comparussent en haut et superbe appareil ». — Elles paraissent en toute « braveté » jusque pour représenter la cour dans les processions solennelles de la Fête-Dieu, des Rameaux, de la Chandeleur. C'est à cheval, en accompagnant la reine, portée en sa litière, que cette cour de dames paraît dans toute sa brillante élégance. — « Vous eussiez veu quarante à cinquante dames ou damoiselles la suivre, montées sur de belles haquenées, tant bien harnachées, et elles se tenant à cheval de si bonne grâce, que les hommes ne s'y paroissoient pas mieux, tant bien en point pour habillements à cheval, que rien plus ; leurs chapeaux tant bien garnis de plumes, ce qui enrichissoit encore la grâce, si que ces plumes volletantes en l'air représentoient à demander amour ou guerre. »

Il ne manquait plus que de louer de ses dettes la veuve de Henri II. Les apologistes du luxe de cour ne s'en font faute. On lui fait un mérite de ce qu'on n'avait pas découvert chez elle d'argent caché ni placé aux banques d'Italie, comme l'on croyait. Grand sujet de louange : elle s'est trouvée, après sa mort, endettée de huit mille écus ; les gages de ses dames, gentilshommes et officiers de sa maison, étaient en retard de deux années, et son revenu d'un an était mangé. Ses créanciers, quelques mois avant sa mort, lui remontrant la nécessité où elle était, elle en riait, et disait « qu'il fallait remercier Dieu du tout et trouver de quoi vivre ». On ne saurait s'étonner de ces prodiges de faste et de dépenses : la reine-mère avait toujours sous les yeux pour modèle « ce grand roy François Ier, qui avoit introduit ceste belle et superbe bombance, et n'a voulu rien oublier ny laisser de ce qu'elle avoit appris, mais l'a voulu toujours

imiter, voire surpasser, et luy ai veu dire trois ou quatre fois en ma vie sur ce subject ».

Ainsi Catherine de Médicis, en digne élève du pays qui a produit Machiavel, raisonnait ses vices et prétendait justifier par de belles théories ses fastueux excès. Elle avait un « système » pour défendre ses dépenses exagérées que « tous n'approuvaient pas en France ». Elle prétendait d'abord montrer aux étrangers que la France n'était pas ruinée. Ils ne pouvaient manquer de conclure que, si on dépensait pour de telles superfluités, on saurait le faire à plus forte raison pour les choses importantes. Les tournois avaient en outre le mérite de montrer de quoi étaient capables nos gentilshommes « si braves et si adroicts aux armes ». Elle avait bien encore un autre motif : elle croyait politique de distraire et d'amuser le peuple. L'astucieuse reine-mère s'imaginait suivre en cela l'exemple des Césars : « disant souvent qu'elle vouloit imiter les empereurs romains qui s'estudioient d'exhiber des jeux au peuple et luy donner plaisir *et l'amuser autant en cela sans luy donner loysir à mal faire.* » Enfin le luxe ne fait-il pas travailler? « Outre qu'elle se délectoit à donner plaisir au peuple elle luy donnoit bien à gagner, car elle aimoit fort toutes sortes d'artisans et les payoit bien, et les occupoit souvent chascun en son art, et ne les faisoit point chômer, et surtout les maçons et les architectes, ainsy qu'il paroit en ses belles maisons des Tuileries, imparfaictes pourtant, de Saint-Maur, Monceau et Chenonceau. » Mais était-il besoin de ces justifications politiques? « Il estoit bien raison que pour la plus grande reyne de la chrestienté, la plus belle, la plus honneste et la meilleure, on fist quelque solennelle feste par-dessus les autres. Et vous asseure que si elle ne se fust faict telle, l'étranger se fust fort mocqué de nous, et s'en fust retourné en opinion de nous tenir tous en France pour de grands gueux[1]. » Voilà qui est concluant.

Sophismes pernicieux, moins pourtant que ceux qui prétendirent légitimer la Saint-Barthélemy, justifier la mort du duc de Guise, et tant d'attentats contre le droit et l'humanité, sous des prétextes religieux !

La mère de Henri III avait fait de son fils son élève. Avec lui le luxe s'alliera à la plus honteuse corruption; il le conduira, à travers le sang des guerres civiles, à ce dernier terme où la splendeur des arts ne suffit plus à voiler l'infamie.

III

LA DÉGRADATION DU LUXE — HENRI III

Henri est pourtant un Valois encore, un esprit ouvert, avisé; brave, malgré ses habitudes de débauche; ses manières sont nobles, gracieuses, vraiment royales. Les fêtes par lesquelles Venise l'avait accueilli à son retour de Pologne devaient achever de l'enivrer. Il porte dans le luxe une nouvelle forme du goût italien. Il mêle la bouffonnerie et le genre lugubre. Il aime les longues processions avec les costumes et les cierges, où

[1] Brantôme, *loc. cit.*

lui-même se plaît à paraître couvert d'un sac et portant un cilice[1]. On le verra tour à tour prendre part aux fêtes burlesques du carnaval et aux marches à travers Paris de ces défilés de pénitents blancs, qu'il avait constitués en confréries. Tantôt il semble digne d'être comparé, comme ne manquent pas de le faire les pamphlets du temps[2], à un Néron ou à d'autres empereurs aux mœurs dépravées. Tantôt, par un retour de dévotion bizarre, mais sincère, il affiche les austérités d'un ascétisme théâtral. Son luxe étrange mêle à tout les images de la mort. Il porte un grand chapelet à tête de mort, qu'il récitait le long des rues et au milieu des bals; cette tête de mort, il la mêle jusqu'aux riches reliures de ses missels et de ses autres livres. Il y a là comme un mélange de l'Italien et de l'Espagnol, qu'on sent encore dans sa passion pour l'étiquette et le cérémonial, qui le porte à créer un grand maître des cérémonies.

Dans les goûts et le luxe prévaut je ne sais quoi de puéril et d'énervé. Henri III est bizarre où François Ier était naturel même dans l'excès. Il n'a que des goûts de décadence, il crée la mode de ces petits chiens damerets, qu'il réunit en grand nombre dans les appartements du palais et que les invités caressent pour faire leur cour; le règne des mignons remplace celui des maîtresses; c'est la décadence dans la décadence même. On peut être indulgent pour des dépenses faites en vue des arts. Comment l'être pour des profusions honteuses,

[1] De l'Estoile, *Journal de Henri III.*

[2] Nous avons cité déjà le principal et le plus sanglant, l'*Ile des Hermaphrodites.* Il faut renvoyer à tous les pamphlets de la Ligue.

comme aux noces du duc de Joyeuse environ 8 millions de notre monnaie, le collier de 100 000 écus à la duchesse d'Épernon? Les fêtes qu'il préfère fuient l'éclat public et se renferment dans le palais, festins qui dégénèrent en orgies.

Il effémine jusqu'au luxe du costume. Il inaugure les chausses étroites, taillées, froncées comme les caleçons des femmes. Au chapeau d'homme il substitue, dans son entourage, la toque en velours et à aigrette, enrichie de diamants[1]. Il adopte les fraises goderonnées ou collerettes à tuyaux, qu'il remplace, non moins capricieusement, par le petit col rabattu à l'italienne, et enfin, par une fraise formée de quinze lés de linon et large d'un tiers d'aune. Il se couvre de bijoux et, fidèle à son goût étrange, il place des boutons d'argent en forme de tête de mort sur ses somptueux vêtements. Baigné d'essences, il exhale tous les parfums fins ou capiteux de l'Italie. Cet Héliogabale dévot d'une monarchie chrétienne nous ramène à la plus basse décadence romaine; son intelligence et son courage, ses reparties parfois spirituelles, son éloquence naturelle, empêchent seules qu'il ne tombe à ce degré suprême de l'abrutissement raffiné[2].

[1] V. le livre de M. Aug. Challamel, *Mémoires du peuple français*, t. V.

[2] Les prédicateurs de la Ligue le peignaient en chaire sous les couleurs les plus faites pour le rendre exécrable. La satire, sous la plume d'Agrippa d'Aubigné, ne le traite pas mieux :

« Avoir raz le menton, garder la face pâle,
Le geste efféminé, l'œil d'un Sardanapale...
. . . .
Son chef tout empoudré, nous montrèrent l'idée
En la place d'un roi, d'une guenon fardée.
Il montrait des manchons gaufrés de satin blanc,

Qu'ajouter à ces tristes et honteux tableaux? Que dire de ce troupeau servile d'imitateurs qui renchérissent sur la bizarrerie des modes, des accoutrements, et les extravagances efféminées de la parure?

Les plus mauvais jours du quinzième siècle semblent revenus; seulement on a plus d'esprit; mais cela ne se voit guère dans le costume.

Les grotesques panses de coton qui font d'énormes ventres, les bas d'une couleur et les chausses de l'autre, les masques, les gants enduits de cosmétiques, l'éventail que les hommes tiennent à la main, tout cela n'égale-t-il pas ce que le quinzième siècle nous a montré de plus dépravé? Ces hommes-femmes mettent des colliers de perles, des boucles d'oreilles, des bagues, des *bourets* de velours et des *bichons* ou cheveux roulés au-dessus des tempes. Lors du mariage du duc de Joyeuse avec la sœur de la reine, Henri III et son favori portent les mêmes habillements couverts de broderies, de perles et de pierreries : tous deux parfumés d'eaux cordiales, de civette, de musc, d'ambre gris et de précieux aromates, tous deux avec des fraises empesées et goderonnées. Il semble qu'il n'y ait plus qu'à tirer l'échelle après ces dernières turpitudes du luxe. Si les arts, dans ces temps de sang et de mauvaises mœurs, jettent encore quelque éclat, ils perdent eux-mêmes, et leurs rayons un peu affaiblis ne consolent pas de ces hontes.

D'autres manches encor qui s'étendaient fendues,
Et puis jusques aux pieds d'autres manches perdues...
Si qu'au premier abord chacun était en peine
S'il voyait un roi-femme ou bien un homme-reine. »

CHAPITRE VII

LE LUXE DANS LA NATION — LA LÉGISLATION COMMERCIALE DU LUXE ET LES LOIS SOMPTUAIRES COUP D'ŒIL SUR LES NATIONS ÉTRANGÈRES AUTRES QUE L'ITALIE

A l'époque qui nous occupe, les mauvaises mœurs ont perverti le luxe, et à son tour le luxe est devenu un instrument actif d'immoralité. Nous avons suivi ce double mouvement. Nous avons vu aussi les arts et le bien-être gagner et se répandre. Ces inventions qui composent le « superflu », ce superflu qui devient « nécessaire » avec le temps, ont doté la société de bienfaits durables, que le seizième siècle doit sensiblement accroître par ses manufactures et par un commerce actif, comme nous l'avons montré pour Florence et Venise.

La découverte des mines du Nouveau Monde jette dans la circulation monétaire des masses d'argent nouvelles, circulation qui a pour effet par le mouvement donné aux échanges et au commerce d'augmenter le luxe. Elle en fit consacrer aux emplois somptuaires une partie beaucoup plus grande comme métal. Au seizième siècle, Guichardin mentionne l'argenterie massive des bour-

geois, en Flandre : Holinshed se lamente à propos de l'introduction des cuillers d'argent, en Angleterre[1]. L'emploi du même métal dans la fabrication d'objets d'ornement et d'ustensiles devait s'accroître beaucoup encore au seizième siècle. Les costumes civils et militaires furent surchargés de galons et de broderies d'or et d'argent. La même époque développe le nombre et l'importance des manufactures d'étoffe de soie. Henri II est le premier roi de France qui ait porté des bas de soie; cinquante mille personnes en faisaient usage trente ans plus tard[2]. En 1544, on rend un édit pour la plantation des mûriers. Montpellier fabrique des velours et des satins; Dourdan, des bas de soie; Paris a une manufacture de soie, et la richesse des fabriques de Lyon et de Tours devient pour plusieurs villes un motif d'émulation. Les produits de l'orfévrerie, de la bijouterie, de l'ameublement, de la poterie élegante, de la tapisserie, s'offrent en foule aux désirs. Ces acquisitions du luxe utile, constatées au cours de ce livre pour les arts décoratifs et d'autres produits usuels définitivement passés dans l'usage depuis les croisades et dans les siècles qui suivent, se multiplient avec le progrès de la vie matérielle à l'époque des Valois.

Les exemples donnés par la royauté ont fait un mal extrême ; on ne peut nier pourtant qu'ils n'excitent aussi une émulation où tout n'est pas à reprendre. Par une

[1] V. Jacob, *Production et consommation des métaux précieux.*

[2] V. Leber, *Appréciation de la fortune privée au moyen âge*, p. 298. Il cite le projet de manufacture soumis au roi par Laffémas de Humon (1597).

imitation qui se répand de proche en proche, on veut orner sa demeure, en rendre les conditions meilleures : ce mouvement qui se résout dans les progrès de l'architecture civile et de l'ameublement a eu ses bons côtés durables, heureux dès lors; autant en faut-il dire d'un vêtement plus élégant.

Le développement du luxe dans la noblesse au seizième siècle prête à deux observations. Il prend des proportions tout à fait inaccoutumées chez les hauts dignitaires de l'armée. Il n'a pas à cette époque les effets énervants qu'on remarquera plus tard sur les mœurs militaires. Le tempérament guerrier n'a pas encore eu le temps de s'affaiblir. Le grand luxe dans la vie privée des maréchaux, des généraux, etc., est introduit par le maréchal de Saint-André, qui le porte à un degré inouï. « Pour les superbetés et belles parures de beaux meubles très-rares et très-exquis, il en a surpassé mesme ses roys, ainsi qu'on les a veutz longtemps parestre en aucunes de ses maisons et principallement à Vallery, l'une des plus belles et plaisantes de la France; et après sa mort, qu'on les a veus vendre à Paris aux enquants, desquels on n'en peust quasi jamois voyr la fin, tant ils duroient. Entre autres y avoit une tente de tapisserie de la bataille de Farsalle, que le maréchal de Vieilleville achepta, dont il en décore sa belle salle de Durtal, qui est une chose très-riche et très-belle à voir, et qui se peut quasi parangonner à l'une de ces deux belles tentes du feu roy François, qui estoient hors de prix. Il avoit aussi deux tapis velus tous d'or, persians, qui estoient hors de prix. Et qui

voyoit de ce temps là Vallery meublé n'en pouvoit assez estimer n'y en priser les richesses, etc. » — Heureux, ajoute le même écrivain, heureux le possesseur de tant de richesses, de n'y avoir rien perdu de son cœur et de son courage. » Il assure que « si mondict sieur le maréchal se montra un vray Lucullus en luxes, bombances et magnificences, il s'est monstré devant les guerres, au camp aux armées, tout pareil en valleur en cœur et en réputation de grand capitaine[1] ». Le luxe allait des chefs aux simples officiers. Le même témoin le remarque, parlant du célèbre Bonnivet : « Au demeurant il estoit fort libéral. Il tenoit ordinairement très-bonne et longue table, bien garnye, à tous venans ; c'est ce que le soldat demande, et puis ordinairement cartes et dez, table de couronnel, aucuns disoient table de capitaine... Ce couronnel estoit fort soigneux et pressant à faire faire souvent monstre, et très-bien payer ses gens. Aussi ne voyoit-on rien si brave, si bien en poinct, ny si gorgias, (ils uzoient de ce mot lors parmy les soldats du Piémont) ; car quant à leurs armes, elles estoient la plupart dorées et gravées : pour les accoustrements, ce n'estoit que tout soye dordinaire. » — « On vist au capitaine la Chàsse, gentilhomme provençal, cinquante soldats, qui tous avoient le bonnet rouge ou de velours, serré d'or, avec la chaîne au col faisant deux tours. » Un caporal, nommé Alebret, « comparaît le matin à la messe, habillé tout de satin vert, et ses bandes de

[1] V. Brantôme, *Capitaines françois, couronnels françois*, t. V, édit. L. Lalanne, p. 32.

chausses toutes ratachées de doubles ducatz, d'angelots et nobles, jusques à ses souliers[1], » etc.

Dans les temps où les finances n'étaient pas encore épuisées et les peuples surchargés, par exemple sous Henri II, la richesse devient universelle[2]. Avec l'aisance arrive immédiatement l'ambition du mieux, le luxe. « L'orgueil en tous États croissait de plus en plus, dit un contemporain. Les bourgeois des villes se sont volus habiller à la façon des gentilshommes, les gentilshommes aussi somptueusement que les princes ; les gens des villages à la manière des bourgeois des villes[3]. » Sous Henri III la toilette des femmes nobles ne se distinguait plus de celle des riches bourgeoises que par le masque et le chaperon de velours noir. C'étaient le même corsage étroit, les mêmes paniers et vertugadins, les mêmes riches étoffes, les mêmes bijoux. L'ambassadeur vénitien, Jérôme Lippomano, se trouvant à Paris en 1577, est très-frappé de ce faste et des dépenses où il entraîne

[1] V. Brantôme, *Capitaines françois, couronnels françois*, t. VI, édit. L. Lalanne, p. 107. — V. aussi sur ces « pompes et gorgiasetés de l'armée piémontaise » la page 100.

[2] V. l'affirmation et les preuves de cette aisance dans le *Discours sur les causes de l'extrême cherté qui est aujourd'huy en France et sur les moyens d'y remédier*, 1574. — *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. VI, p. 434. Mais tout se gâte à mesure que les folies durent et s'aggravent : c'est alors qu'est créée une multitude d'offices la plupart inutiles ; à d'autres impôts qui écrasent le peuple est ajoutée la taxe des clochers, on y joint les dons forcés. Le peuple se souleva dans quelques villes ; plusieurs pays furent dévastés.

[3] Haton, 1793. M. Albert Babeau (*le Village sous l'ancien régime*) tire des *Archives municipales de Troyes* la citation suivante : « L'artisan imite le marchand, le marchand tranche du gentilhomme, et le gentilhomme désire être prince. » (Cahier d'Ervy en 1576.)

toutes les classes riches. Il observe « qu'un homme de la cour n'est pas estimé riche s'il n'a pas vingt-cinq à trente habillements de différentes façons, et il doit en changer tous les jours ». Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que l'homme des campagnes est gagné lui-même par des goûts d'aisance et même de luxe, que vise une des lois somptuaires ; elle défend « à tous paysans, gens de labeur et valets, s'ils ne sont aux princes, de porter pourpoints de soye, ne chausses boudées ne bouffées de soye. » A l'époque des guerres de religion, on se plaint des draps de couleur et des habits somptueux que portent les gens de village, on veut qu'ils s'habillent « selon leur état de laboureurs et de vignerons[1]. — « Au commencement de cette guerre, lit-on ailleurs, les gens des villages estoient si riches et plainz de tous biens, si bien meublez en leurs maisons si plaines de volaille et bestial, que c'estoit une noblesse. » — On loue leurs belles tables, leurs coffres, « bien forbis et reluisans ». Bernard Palissy écrit : Le laboureur veut faire de son fils un monsieur. » Ce ne sont que des symptômes, et nous ne sommes pas au bout. Il faut ajouter aussi que les troubles de la France portés bientôt au comble rendent l'aspect des choses beaucoup moins brillant. Mais le fait très-grave que nous signalons ici est réel, indubitable. Aucun témoignage direct ne l'attesterait qu'on serait obligé de l'admettre encore. En effet les manufactures de produits empreints d'un caractère de luxe à quelque degré, meubles, étoffes, vêtements, ne peuvent prospérer qu'avec un débit étendu.

[1] *Cahiers des villages du bailliage de Troyes*, 1576 ; cités par le même auteur.

L'établissement à Lyon des fabriques d'or et de soie[1], le secret de la verrerie vénitienne dérobé à l'Italie et introduit en France par le Bolonais Mutio[2], tant de fabrications de luxe dont nous avons fait voir l'importance, attestent une consommation qui ne saurait plus être borné à une minorité aristocratique. Les lois commerciales ne méritent guère moins que les lois somptuaires d'être citées comme preuves à l'appui de cette invasion du luxe. On inaugure alors les lois *prohibitives*. Une des raisons les plus souvent invoquées, c'est que la France se ruine à acheter des choses de luxe. On prend des mesures pour empêcher l'entrée. On s'en prend aux parfums, dont l'abus était devenu excessif. On s'en prend aux étoffes. Non-seulement on *encourage* certaines manufactures nationales, mais on prétend *décourager* certaines consommations atteintes déjà par les lois somptuaires à l'aide de prohibitions d'entrée.

Le motif moral et le motif économique se combinent dans ces ordonnances relatives au commerce de luxe, rendues sous Charles IX par le chancelier de France René de Birague (1572) : « Deffendons très-expressément toute entrée en cettuy nostre dit royaume de tous *draps, toilles, passements et causetelles d'or ou d'argent, ensemble tous velours, satin, damas, taffetas*, etc. » Les harnais et les armes, épées et dagues, dorées ou argentées, sont l'objet d'une mesure analogue. Les tapisseries étrangères sont également prohibées[3]. Une fausse idée économique

[1] *Anciennes lois françaises*, t. XIII, p. 374.
[2] *Ibid.*, p. 184.
[3] *Recueil des anciennes lois françaises*, t. XIV.

entre pour beaucoup dans ces mesures : on veut empêcher le numéraire de sortir; on croit y voir la principale richesse nationale. On s'imagine par là que l'argent abondera de nouveau dans le royaume et qu'on pourra parer au déficit. Ce n'était pas par de telles mesures que l'on pouvait assurément combler ce déficit de plus de 43 millions qu'expliquent « un luxe toujours croissant, les prodigalités insensées des courtisans et des maîtresses[1]. »

Le nombre, la succession rapide, les termes mêmes des lois somptuaires témoignent que ce luxe est *général*. On ne compte pas moins de huit grandes ordonnances rendues contre le luxe depuis 1543 jusqu'à l'époque de la Ligue[2]. Les unes s'appliquent *à tous les sujets;* elles interdisent l'usage des draps d'or, d'argent et de soie. D'autres ont surtout pour but de maintenir les distinctions de rang : *quiconque n'est pas gentilhomme* ne pourra faire usage des riches ornements d'orfévrerie, des plaques, des boutons d'or. Prendre le titre de demoiselle, porter le costume des dames, est défendu aux femmes des bourgeois[3]. Ces dernières ordonnances montrent comme les premières qu'il ne s'agit pas d'un usage ou d'un abus (l'un et l'autre sont frappés à la fois) seulement partiel. La preuve en est que chaque classe est prise à part : ainsi par exemple, celle qui devait

[1] M. Chéruel, *Histoire de l'administration monarchique en France*, t. I, ch. IX.

[2] En 1543, 1547, 1549, 1561, 1562, 1563, 1573, 1576. — V. Fontanon, t. I, p. 980 et suiv., et le *Traité de la police* de Lamarre, t. I, p. 420 et suiv.

[3] Ordonnances de 1549 et 1576.

donner l'exemple, puisqu'elle est chargée d'appliquer les lois, je veux dire la magistrature. Poursuivre les abus du luxe des habits chez les magistrats et aussi chez leurs femmes[1], devient une préoccupation du législateur. Henri II, dans sa déclaration du 19 mai 1547, interdit certains vêtements aux femmes des gens de justice : « Quant aux femmes des gens de justice, il leur est expressément défendu de porter aucunes robes de velours, ni d'autres draps de soye de couleur, leur permet seulement de les porter en cottes ou manchons. » Aux États d'Orléans, 1561, l'avocat Lange, orateur du Tiers, se plaint « de la superfluité et somptuosité des habits de gens de justice, qui surpassaient toutes les efféminations des Asiatiques et des anciens Sybarites ». Un arrêt du Parlement de Toulouse, 8 mai 1573, fait défense aux magistrats : « de porter des robes, sayons, manteaux, chausses de couleur rouge, jaune, verte, ou bleue; et de porter des chapeaux au Palais ni ailleurs, sinon en cas

[1] Cette multiplicité de lois somptuaires contre les femmes inspire à Vertot cette observation qu'il produit en termes singulièrement durs pour le sexe féminin : « On verrait que la plupart de ce nombre prodigieux d'édits qu'ils ont publiés contre le luxe ont eu principalement pour objet de réprimer celui des femmes, et que leur vanité et leur émulation ont été la principale cause des dépenses immenses qui ruinaient également les particuliers et l'État. Ce détail me mènerait trop loin, surtout dans un discours qui n'est déjà que trop long; je me contenterai de remarquer que ce défaut n'était point particulier aux dames de France; qu'on le trouve également répandu dans tous les temps et dans toutes les nations, et que ce déréglement a toujours été un défaut de ce sexe plein de vanité qui, pour plaire aux hommes, cherche dans le secours des ornements étrangers les grâces que la nature lui a souvent refusées. » (Dissertation de l'établissement des lois somptuaires parmi les Français, *Recueil de l'Académie des inscriptions*, mai 1760.)

de nécessité, pour l'injure du temps ou indisposition de leur personne, à peine de confiscation des habits et de cent livres d'amende. » Cet arrêt fut aussitôt reproduit par diverses cours souveraines, particulièrement par un arrêt du Parlement de Bretagne. Les gens d'église ont leur tour. On leur interdit le velours[1]. Ils sont invités à se vêtir dorénavant d'habits modestes, décents et convenables à leur profession. » La soie est interdite *même en doublure* aux gens de métier, serviteurs et artisans mécaniques. Il est manifeste que l'on renchérit les uns sur les autres dans chaque classe même. L'ordonnance de 1576, *déclaration du roy sur le faict et réformation des habits*, est motivée sur ce que « les simples gentilshommes se montrent autant superbement parés, comme s'ils étoient ducs ou barons, et les roturiers et commun populaire font telle dépense de leurs habits, qu'ils sont contraints de survendre leurs marchandises Il n'y a dès à présent aucune distinction entre les roturiers et les nobles. » Le législateur met la loi au service de l'idée morale : il est remarquable qu'il n'est jamais plus question de morale dans le préambule des lois qu'à cette époque où l'immoralité règne dans la partie la plus élevée de la société. Nous y voyons au reste la preuve que les lois somptuaires ne furent avant 1789 qu'un des cas particuliers de l'ingérence de l'autorité dans tout ce qui touchait aux mœurs. D'autres lois antérieures marquent la même conviction dans ce droit absolu de l'État. Ainsi l'ordonnance de 1536 punissait les ivrognes de la prison, du

[1] Ordonnance de 1549, *loc. cit.*

fouet, du bannissement et de l'essorillement. Charles VIII ordonna que les femmes de débauche vénale seraient *brûlées vives*. (Le maréchal Strozzi en fit jeter huit cents à la rivière.) Ces lois draconiennes n'atteignaient pas mieux leur but que les lois somptuaires.

Ce qu'est à cette époque le roi pour le reste de la société, Paris le devient déjà pour le reste de la France : on imite ses fêtes, ses modes, ses révolutions. Nous avons dit de quels nouveaux monuments il s'est enrichi, Louvre, Tuileries, Hôtel de Ville, etc. Il prend davantage l'aspect d'une grande capitale. Il voit augmenter cette circulation plus brillante presque absente dans les siècles précédents. Sans doute les *carrosses* sont rares encore. C'est un privilége : il fallait être la reine, ou Diane de Poitiers, ou encore, c'est le troisième exemple, René de Laval, qu'une excessive obésité empêchait de monter à cheval. Bientôt la femme du premier président Christophe de Thou obtiendra la même autorisation. Mais les litières peintes se multiplient. Emprunté en grande partie à l'Italie, le luxe des équipages se montre sous des formes nouvelles chez les princes et les seigneurs. L'amiral Bonnivet se fait remarquer par ce genre de faste[1]. La capitale, animée par la présence habituelle de la royauté, est le centre des fêtes, le théâtre des grandes processions, un des spectacles les plus étranges

[1] « J'ai ouï dire à un milord que, quand l'animal Bonnivet alla en Angleterre pour jurer une paix avec le roi, il alla très-grandement et magnifiquement accompagné. Entre autres somptuosités, il avait vingt-cinq mulets de coffres harnachés très-superbement et les couvertures de velours cramoisi avec ses armes, tout en broderie d'or et d'argent, que le roi d'Angleterre et sa cour admirèrent fort. Aussi quelle dépense est impossible à un favori

et quelquefois les plus brillants de cette époque. Mais c'est la vie de société, de conversation, la vie intellectuelle, qui fait l'attrait puissant de la grande ville, plus que le luxe matériel, plus que les palais et les pompeuses solennités. Quel poëte, quel artiste, quel lettré venu de la province, ne s'écrie avec Montaigne : « Paris a mon cœur. Et m'en est advenu comme des choses excellentes : plus j'ai vu depuis d'autres villes belles, plus la beauté de cette cy peut et gaigne sur mon affection! Je l'ayme par elle mesme et plus en son estre que rechargée de pompe étrangère. Je l'aime tendrement jusques à ses verrues et à ses taches. Je ne suis François que par cette grande cité, grande en peuples, grande en félicité de son assiette, mais surtout grande et incomparable en variété et diversité de commoditez, la gloire de la France et un des plus nobles ornements du monde! » Montaigne ajoute : « Je ne crains pour elle qu'elle-même. »

Dès le seizième siècle, les modes françaises, c'est-à-dire les modes de Paris, commencent à se communiquer aux cours d'Allemagne, à l'Angleterre, à la Lombardie. Les historiens d'Italie se plaignaient que depuis le passage de Charles VIII, on affectait chez eux de s'habiller à la française, et de faire venir de France tout ce qui servait à la parure. Mais ce n'est pas seulement sur ce point que se manifeste cette imitation. La France transmet aux

de roi, ainsi qu'avons-nous vu de nos temps de même et cent fois plus. Feu M. le cardinal de Lorraine, quand il alla à Bruxelles jurer la paix avec le roi d'Espagne, avait trente mulets de coffres aussi bien harnachés et les couvertes de velours cramoisi, avec ses armoiries d'or et d'argent, et avec le grand chapeau de cardinal, tout en broderie. » (Brantôme, *Capitaines françois, loc. cit.*)

autres peuples ce qu'elle même a reçu de l'Italie et ce qu'elle y ajoute de son propre fonds. Sans qu'elles renoncent à l'originalité dans quelques parties du luxe, les principales nations suivent le même mouvement. Les lois somptuaires se multiplient chez elles et revêtent des caractères analogues à ceux qu'on observe en France. Ces ordonnances se tournent contre certaines jouissances et consommations toutes nouvelles dont on veut interdire ou restreindre l'usage. Le tabac, le café, le thé, deviennent, en plusieurs pays d'Europe, de même qu'en Orient, l'objet des défenses les plus rigoureuses. Des raisons hygiéniques paraissent souvent se confondre avec les raisons d'économie. Vers la même époque, on voit des ordonnances somptuaires inspirées par les tendances commerciales protectionnistes. On interdit par exemple en Angleterre l'usage des soieries pour favoriser la fabrication indigène des lainages. Le même système se produit partout, en Espagne et en Italie, plus encore que dans les autres nations européennes.

Caractérisons le luxe des trois principales nations européennes, qui n'occupent alors à ce point de vue qu'un rang secondaire relativement à la France. L'Espagne déploie le grand luxe monarchique, qu'elle inaugure avec Ferdinand et Isabelle. Leurs entrées triomphales, leurs richesses rivalisent avec celles des plus puissantes monarchies européennes. L'Espagne a en propre son étiquette de cour et son cérémonial imposant, ses abondants trésors en métal fourni par le Nouveau-Monde ; elle soutient la comparaison avec les pays les plus avancés

par sa superbe orfévrerie[1]. Pour le malheur de ce grand pays, la découverte des mines y favorise le luxe au détriment de la richesse générale. Au lieu de féconder par le produit métallique les productions de la terre et de l'industrie, l'Espagne immobilise son *capital* en produits somptuaires, et sa noblesse à la fois fastueuse et misérable, est la plus magnifique en vêtements et en objets de parure et la moins aisée : elle a le luxe sans le bien-être. Les causes en sont plus profondes qu'une simple erreur d'économie publique. Le génie même de l'Espagne est frappé de stérilité par une manière étroite et fausse de comprendre la religion, par le *monachisme*, par toute une politique compressive peu favorable à l'agriculture et à l'industrie. L'absurdité du système économique ne fait qu'aggraver le mal. L'Espagne a voulu garder avec une jalousie ombrageuse ces richesses métalliques dont elle ne tirait presque que des produits de luxe. Elle en a défendu la sortie sous des peines terribles, comme si elle craignait qu'on ne lui apportât en échange des produits utiles et l'esprit de vie et de mouvement avec le commerce. Elle s'est défiée des marchandises comme des idées étrangères. Elle est restée face à face avec son luxe, comme Charles-Quint à Saint-Juste en face des joyaux qu'il avait emportés avec lui en souvenir de sa grandeur et de sa puissance[2]. La domesticité brillante,

[1] V. le livre de M. A. Davillier sur *l'Orfévrerie en Espagne* (1879), et les recherches des historiens des arts déjà cités.

[2] V. Mignet, *Charles Quint à Saint-Juste*. On trouve des détails pleins d'intérêt sur ce luxe qu'emporte avec lui le monarque qu'une légende peu fondée représente comme dégoûté de tout ce qui rappelait l'éclat du rang suprême.

innombrable, voilà un autre faste de l'Espagne monarchique et aristocratique. Ajoutez les costumes sombres et somptueux, brillant du vif éclat des pierreries, la soie, le velours, les riches dentelles d'Angleterre. On en a l'imposante image dans Charles-Quint, ou dans un Philippe II donnant audience à l'ambassadeur Tiepolo, en 1572, avec son haut de chausses de velours argentin, bas de soie, pourpoint de satin de même couleur, veste de soie noire fort élégante, manteau de damas fourré de martres, et au-dessus le collier de la Toison d'Or lui ceignant les épaules; le bonnet de velours noir avec une petite chaîne d'or.

L'Angleterre offre un contraste absolu avec la société espagnole. Son luxe est le fruit de son agriculture, de son industrie, de son commerce. Nous le montrerons au dix-septième siècle ou au dix-huitième siècle, se mêlant de plus en plus à l'idée du bien-être. Mais au seizième siècle la marche du luxe reproduit dans la Grande-Bretagne jusqu'aux abus qu'on a rencontrés en France. La grave Angleterre a porté comme nous les souliers à la poulaine pour imiter ensuite d'autres ridicules dispendieux. La monarchie, absolue alors presque autant qu'en France, reproduit les magnificences de la cour française. Henri VIII est à sa manière un *François Ier* britannique. Moins artiste, il n'est pas moins fastueux. Sa toque de velours, ombragée d'une plume d'autruche, posée sur l'oreille avec coquetterie, sa recherche des couleurs voyantes, de la soie et de velours, sa magnifique attitude à cheval, sous une brillante armure, et la tête ombragée de plumes blanches, tout cela fait de lui

aussi un magnifique roi de parade. Épris d'ailleurs de tous les exercices du corps, il aime passionnément la chasse où quelquefois il lassait jusqu'à dix chevaux; le jeu de boules, où il faisait sa partie avec le meilleur pointeur, en pourpoint de satin blanc; la balle, qu'il renvoyait de sa main armée d'un gantelet de bois; le tir à l'arbalète, où rarement il manquait le but. Ses profusions et ses femmes, qu'il traite en favorites jusqu'à ce qu'il s'en débarrasse par la main du bourreau, ne complètent la ressemblance avec la cour de France qu'en maintenant des différences qui ne sont pas à l'avantage du roi anglais. On peut juger des dissipations de ce prince égoïste et aussi prodigue qu'impitoyable, par les sommes qu'il a trouvées dans le trésor et qu'il engloutit (environ 120 millions de notre monnaie), par les emprunts forcés, par les falsifications de monnaie, par les pensions reçues de l'étranger, par les propriétés des ordres monastiques sur lesquelles il a fait main basse. Son budget personnel donnait 20 millions de francs annuels, il le dévore en représentations, en dépenses de tout genre. Le montant du revenu des terres ecclésiastiques dont il s'était emparé s'élevait à 150 millions de francs : ce fut un aliment et un aiguillon pour le faste démesuré. L'historien de la réforme anglicane, Burnet, ne le nie pas, et Bossuet en a fait un reproche à la réformation en Angleterre comme en Allemagne. « Les biens de l'Église étaient en proie; l'argenterie des sacristies enrichissait le fisc du prince ; la seule châsse de saint Thomas de Cantorbéry, avec les inestimables présents qu'on y avait envoyés de tous côtés, produisit au trésor royal

des sommes immenses. C'en fut assez pour faire dégrader le saint martyr. On le condamna pour le piller, et les richesses de son tombeau firent une partie de son crime. *Au milieu des désordres de l'Angleterre et des ravages que la peste faisait à Londres*, Henri ne songeait qu'à bâtir le plus magnifique palais qu'on eût jamais vu ; et pour comble d'iniquité, il le bâtissait des *ruines d'églises et d'hôtels d'évêques et des revenus que lui cédaient les évêques et les chapitres*[1]. »

L'Allemagne suit la même marche générale, accomplit les mêmes progrès dus à l'industrie et au commerce, tombe dans les mêmes abus. Importation du café, du thé, du tabac, des sucreries, comme en Angleterre ; jardins d'agrément, avec fleurs nouvelles et oiseaux de luxe, accroissement du bien-être dans l'intérieur des maisons, etc. Le luxe de la noblesse rurale s'accroît. Tandis qu'un grand propriétaire de la génération antérieure, le vieux Schomberg, n'avait en fait d'argenterie qu'une cruche, six gobelets, deux salières et huit cuillers, la vaisselle d'argent de son fils pèsera 652 marcs. Le premier n'avait de bijoux que deux chaînes en or et six bagues, le second en possédait un tel nombre que la liste des perles tient seule deux pages. Le père était vêtu surtout de laine, avec quelques vestes de soie et culottes de velours; le fils a vingt-deux habits officiels, etc.[2] Le grand commerce a son luxe dans les villes.

[1] *Histoire des Variations*, XCVI et XCVII. Les mots soulignés par Bossuet sont tirés de Burnet.

[2] Sweinichen, écrivain rempli de détails sur les vieilles mœurs allemandes, souvent cité par Roscher (*Principes d'économie politique*, t. II)

La magnificence des Fugger à Augsbourg égale ce qu'il y a de plus somptueux en Italie et en France. Mais voici les mêmes excès, et presque toujours jusqu'aux mêmes modes absurdes qu'en France. « Quant à la vie sociale, dit un écrivain allemand, en faisant surtout allusion aux abus, elle ne se transforme qu'au moment où les mœurs de la cour de France y pénètrent »[1]. Les descriptions des somptuosités de ballets, tournois, spectacles allégoriques et mythologiques, entrées royales, noces princières, cuisines, bombances ruineuses, rappellent la France de François Ier et de Henri II. L'abondance est même dépassée sur ce dernier point dans de pantagruéliques festins qui durent des semaines.

Il est évident qu'il y a dès lors une société européenne obéissant à un mouvement de civilisation commune. On le verra encore pour les arts somptuaires. Les besoins se ressemblent chez ces peuples divers d'origine et d'intérêt. Chacun veut avoir sa part des mêmes jouissances, de la même civilisation matérielle, les mêmes progrès trouvent leur rançon dans les mêmes écarts.

L'unité se fait en Europe par le luxe même; le grand centre d'attraction est la France, sans doute avec ses corruptions de cour, mais aussi avec ses lumières, ses arts, avec le contingent qu'elle apporte à la civilisation générale, avec son génie expansif qui provoque l'imitation et ne permet pas l'indifférence.

[1] Joh. Scherr.

LIVRE V

DES DIFFÉRENTES SORTES DE LUXE AU MOYEN AGE ET AU SEIZIÈME SIÈCLE

Nous avons touché, dans le tableau général du luxe, au moyen âge et au seizième siècle, à différentes sortes de somptuosités publiques et de raffinements privés; mais sur plusieurs points, nous avons laissé cette étude incomplète à dessein, pour ne pas fatiguer par la répétition des mêmes choses, et parce qu'il y avait tout avantage à grouper l'ensemble des observations, à en montrer la suite, à signaler, quand il y avait lieu, les idées qui président à leur enchaînement historique. C'est ce que nous essayons de faire dans le présent livre. Les somptuosités de la table y sont montrées dans ce qu'elles ont de propre au régime féodal, à la monarchie, enfin à la noblesse et à la riche bourgeoisie vers la fin du moyen âge. Les fêtes publiques y sont ramenées à leurs types principaux. Les arts somptuaires donnent lieu à quelques observations

générales, appuyées de faits qui ne pouvaient trouver place dans ce tableau plus général, où le luxe a été montré surtout dans ses rapports avec la civilisation et l'état social. Enfin le faste funéraire au moyen âge et au seizième siècle, y forme un chapitre étendu, soumis à la même loi d'unité.

CHAPITRE PREMIER

LES SOMPTUOSITÉS DE LA TABLE

I

RAPPORTS QUE CE GENRE DE FASTE OFFRE AVEC L'ÉTAT SOCIAL CARACTÈRE DES FESTINS DU MOYEN AGE

Moins liées aux destinées de l'art que l'ameublement et le costume, les somptuosités de la table semblent, au premier abord, n'intéresser que les sens, et même le moins noble de tous. Par là le moraliste et l'historien seraient tentés de s'en désintéresser. Pourtant cet objet présente des côtés dignes de fixer leur attention. Ce qui sert à varier, à perfectionner l'alimentation de l'homme par certains produits ou certaines préparations, n'est pas indifférent. Les usages qui d'abord parurent des raffinements au profit d'une minorité, ont presque toujours tourné plus tard à l'avantage du grand nombre. A la table se joint aussi plus d'une idée morale. Elle est une image et un instrument de sociabilité. Ainsi en ont jugé les sages. Plutarque et d'autres philosophes ont rattaché

beaucoup de bons *dits et propos* au repas pris en commun qui réunit la famille et qui repose le corps et l'esprit des travaux excessifs ou uniformes. L'antiquité aimait à lui prêter un caractère sacré. Il y aurait à écrire de ce point de vue tout moral, et nullement épicurien, gastronomique et bachique, une histoire de la table, inséparable de la religion, des idées de patrie, d'hospitalité, du développement des arts décoratifs, de la musique et de la danse, et de l'esprit de conversation. Cette histoire se mêle constamment à celle des mœurs et de l'état social. Sans être une institution comme en Crète ou à Sparte, la table se lie chez tous les peuples au système établi, elle présente dans notre histoire des différences selon qu'on la suit dans le château féodal, à la cour des rois, dans l'hôtel du noble ou du bourgeois opulent.

Un mélange de civilisation romaine et de profusion barbare signale les festins dans les premiers siècles du moyen âge. S'approprier les recherches culinaires des vaincus et les habitudes qui présidaient à leurs repas, était la partie la plus facile de ce travail d'assimilation par lequel les barbares vainqueurs se rapprochèrent de l'ancienne civilisation. J'ai dit comment ces riches gallo-romains, et en général les chefs barbares de toute race, ne firent que continuer d'abord les traditions et les usages de l'aristocratie romaine. Parlant des repas de Théodoric II, roi des Visigoths, Sidoine Apollinaire affirme qu'on y voyait réunies « l'élégance grecque et l'abondance gauloise ». Au neuvième siècle, Luitprand remarque particulièrement le caractère de prodigalité barbare, dans l'allusion qu'il fait à l'habitude des Francs de servir beaucoup de mets[1].

La féodalité, en constituant de grandes existences à demeure, développa ce genre de faste dans l'abaissement de tous les autres. Toute féodalité est hospitalière, amie de la représentation, disposée à héberger largement même ceux qu'elle opprime. La décadence peut atteindre le luxe des tables comme les autres par suite de la rareté des grands centres, de la difficulté des relations sociales, de la négligence de certaines cultures, les châteaux n'en montrent pas moins leurs vastes cuisines avec leurs immenses foyers, où rôtissent des morceaux énormes. Les verres d'une grandeur colossale, les fûts entassés, remplis de bière ou de vin, témoignent des prodigieux besoins de ces barons et de leurs hôtes rustiques. La table tient lieu alors des distractions absentes : elle occupe les longs loisirs ; elle a pour auxiliaire le développement des exercices physiques, et pour complice dans le Nord, l'influence aujourd'hui encore restée si sensible du climat. A la ville comme aux champs, rien qui ne soit occasion de libations copieuses et de joyeuses bombances. Toutes les corporations d'arts et métiers consacrent à boire et à manger certaines époques fériées. Toutes les confréries prennent prétexte de la fête de leur saint pour se livrer à ces plaisirs favoris. Nulle réception à la maîtrise qui ne soit accompagnée de repas jusqu'à grever lourdement l'entrée des professions[2]. Point de mariage ou de baptême sans festin. Les

[1] *Cibaria multa, secundum francorum consuetudinem.*

[2] V. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières*, t. I, liv. III, ch. v ; liv. IV, ch. IV et V.

documents du temps ne nous édifient que trop sur ce péché mignon de la gourmandise dans nombre de communautés religieuses.

Même en se raffinant, ce luxe culinaire restera plantureux à l'excès. Les grands excès de la boisson ne vinrent que plus tard. Rabelais a écrit le poëme de cette gourmandise gigantesque et de ces joyeux excès, dont la bestialité n'est rachetée qu'à force de gaieté originale et expansive. Sans cette bonne humeur gauloise qui rit au fond de tous les tableaux de la vie privée d'autrefois, il n'y aurait là que lourde ivresse, grossier épaississement des sens. Cette gaieté adoucit, trompa bien des souffrances; par elle, notre race a prouvé ce qu'elle a d'esprit inné et vivace. Elle lui a dû d'échapper au joug de la matière, même en se laissant aller aux jouissances. Malgré les défauts reprochés aux tables dans cette histoire des vieilles mœurs, la sympathie, l'entrain, la verve demeurent sur le devant de la scène. La table, fidèle à sa destination, est restée *sociable* en ce « bon vieux temps », où elle ne fut pas toujours la sagesse même.

La table féodale et seigneuriale fait presque partie intégrante des institutions, elle est la forme visible du protectorat exercé sur les populations rurales. Les châteaux tiennent table ouverte pour les pèlerins, pour les mendiants. Aux grands jours la population entière est invitée. Un comte de Warwick traite jusqu'à trente mille convives. Lorsque le seigneur, le fils ou la fille du seigneur se marie, on traite pendant des semaines. Sous le règne de Sigismond, un magnat hongrois fête pendant

toute une année le mariage de son fils[1]. L'hospitalité que les princes pratiquent entre eux se déploie avec la même prodigalité et des pompes inouïes dès les premières années du treizième siècle. Le roi Jean d'Angleterre se rendant en France, Philippe-Auguste lui fait préparer une place d'honneur dans l'église de Saint-Denis, où il est conduit en procession solennelle, le loge à Paris dans le Palais, lui prodigue toutes les sortes de vins, tout ce que les tables peuvent offrir alors de plus abondant, de plus raffiné, le comble des plus riches présents. Quelles profusions, au treizième siècle, n'accompagnent pas surtout les repas de noces! A Saint-Quentin, il fallut restreindre ces profusions culinaires des noces bourgeoises, borner à trente, comme à Marseille, le nombre des invités; défendre à ceux qui ne l'étaient pas d'y prendre part, et régler à douze deniers le salaire des ménétriers. Que d'autres exemples on citerait! Au douzième siècle déjà ces festins extraordinaires accompagnaient les mariages des rois, par exemple, les noces d'Éléonore et de Louis le Jeune, où les peuples[2] accoururent de tous côtés; le trésor en fut presque tari. « L'éloquence de Cicéron, dit un chroniqueur, n'aurait pas suffi pour décrire les magnificences de cette fête, et la mémoire tant vantée de Sénèque n'aurait pu retenir le nombre et la variété de mets recherchés qui furent servis avec profusion.... » On aurait trop à faire d'épuiser de tels exemples qui confondent nos idées modernes. Aux noces de Cincia,

[1] V. G. Roscher, *Principes d'économie politique*, t. II, liv. IV, ch. II; traduction Wolowski.
[2] *Historiens de France*, XIV.

fille de Raymond, comte de Provence, avec Richard de Cornouailles, frère de Henri III d'Angleterre (1243), on sert plus de trente mille plats (*trigenta millia ferculorum*[1]). A celles de Robert, fils de saint Louis, on trouve des profusions semblables, avec quelques épisodes singuliers; ainsi des bouffons montés sur des bœufs couverts d'écarlate, sonnent de la trompette à chaque plat servi sur la table des princes (1227)[2]; car les saltimbanques, hommes et femmes, sont admis dans ces grands festins à montrer leur savoir-faire. Pour trouver quelque chose de plus exagéré encore, il faut s'adresser à cette époque à l'Orient français. Les Francs de Syrie déployent un faste qui dépasse toute idée, quand Mélisande, sœur du comte de Tripoli, est fiancée à l'empereur de Constantinople. « On lui prépara à grands frais les ornements les plus dispendieux, comme chaînes, pendants d'oreille, bracelets, jarretières, bagues, colliers, couronnes de l'or le plus pur. On fit fabriquer, pour le service des cuisines, pour les mets, pour les boissons et les salles de bain, des vases d'argent d'un poids énorme, d'une grandeur inouïe. Les selles, mors et ustensiles de tout genre, furent exécutés avec un soin et un labeur extraordinaires, et pendant que ces travaux se prolongeaient, les Grecs, chargés de la négociation, s'informaient minutieusement de tout ce qui concernait la fiancée, et ne négligeaient aucune particularité sur sa personne ou sa conduite[3]. »

[1] L. Cibrario, *loc. cit.*
[2] Paulmy, *Précis d'une vie privée*, III.
[3] Guill. de Tyr, III. *Collect. trad. des Historiens de France.*

Le festin féodal donne l'idée de ce singulier mélange de raffinements et de barbarie qui forme la société du moyen âge. Le souper est le principal repas (on soupait vers quatre ou cinq heures; on dînait le matin à dix). On offrait le bain aux dames, aux chevaliers, aux ecclésiastiques. Le bourgeois même avait sa cuve. Les fleurs sont répandues avec profusion. Les roses couvrent le plancher, la nappe, les coupes, les verres, et couronnent le front des convives. Par un artifice également renouvelé des usages romains, on voit quelquefois, du plafond tout à coup entr'ouvert, descendre les plats et même une table toute garnie. Après que les mets avaient été descendus, le plafond se refermait en laissant tomber une pluie d'eau odoriférante et de dragées[1]. Une bonne partie des recettes culinaires, malgré les complications survenues et les altérations, provenait de cet art antique développé d'abord dans les cours et chez les satrapes de l'Asie, modifié par la Grèce, accru et raffiné par la gourmandise romaine depuis Lucullus jusqu'aux empereurs byzantins.

Au reste, coutumes, cérémonial, service, tout cela diffère autant de l'ancien monde que différaient des aristocrates romains et des Césars de la décadence ces seigneurs, ces princes, ces vassaux, ces évêques, ces pèlerins armés, ces nobles dames. Le génie de ces vieux temps semble empreint dans la manière même dont on appelle les convives à se rendre à la salle du festin. « On cornait les repas », c'est-à-dire qu'ils étaient annoncés au son du

[1] V. Le Grand d'Aussy, *Vie privée des Français*, t. III.

cor. Le maître-queux « cornait l'eau », parce qu'avant de s'asseoir, on se lavait les mains. Mais dans cette société toute fondée sur les distinctions hiérarchiques, celle-ci même n'appartient pas à tout gentilhomme. Tout noble n'a pas le droit de corner son dîner ou son eau. C'est un privilége seigneurial[1]. Avant et après le repas, l'eau aromatisée ou l'eau de rose étaient présentées avec la serviette et le bassin aux dames par de jeunes pages et des écuyers; les chambellans les présentaient aux souverains ou aux hôtes qu'on voulait honorer. Le monde grec ou romain eût été fort étonné de cette autre coutume chevaleresque : on plaçait à table les convives par couple, homme et femme, n'ayant pour chaque plat qu'une assiette commune, ce qui s'appelait « manger à la même écuelle », ils n'avaient de même qu'une même coupe pour boire. Point de serviettes; chacun tire à soi un coin de la nappe. Point de fourchettes : ou bien on se sert de ses doigts, ou bien on fait usage de ces jolis couteaux de demoiselles à manches d'ivoire, qu'Adam de la Halle compare aux reins *vautrés* (cambrés) de sa belle compagne avant le mariage[2].

La forme même des tables depuis l'antiquité avait changé dans les festins d'apparat. Demi-circulaire, elle rappelait la table des chevaliers du roi Artus. Hommes à l'hospitalité généreuse, au bon et cordial accueil, à eux revient un usage nouveau, celui de « porter des santés »,

[1] Ces détails se rencontrent dans tous les fabliaux. V. notamment *Histoire littéraire*, t. XV.

[2] Vaublanc, *La France au temps des croisades*. « Li jus Adan, ou de la feuille. »

au son de ces trompettes et de ces instruments de musique, qui forment alors un des accompagnements des grands festins. A eux, orgueilleux barons, d'introduire ces *servants* armés de toutes pièces, casque en tête, qui apportent les plats, montés sur des chevaux caparaçonnés, et ces nombreux valets en livrée qui tiennent des torches allumées! Le goût du faste, la recherche d'un certain effet théâtral, leur feront préférer cette manière d'illuminer les festins dans les grandes demeures, à ces précieux candélabres d'une riche matière et d'un ingénieux travail, dont l'usage s'était répandu dans les siècles qui terminent le moyen âge.

Le moyen âge n'imite pas seulement, il innove. Les anciens n'avaient pas connu ce genre de tapisseries, ces tissus, éclos, pour ainsi dire, au contact de l'Orient, importés ou élaborés par une industrie déjà savante, magnifiques tentures des salles à manger, ces étoffes d'or, ces velours qui couvraient les tables elles-mêmes. Ces tapis n'étaient pas un simple ornement superflu, quand on vit s'établir, après le retour des Croisades, la coutume dans certains grands festins, de s'asseoir par terre, à l'orientale, pour manger. On commence aussi à développer, pour l'usage le plus habituel, le luxe des siéges de table. On recouvre les fauteuils de basane dorée ou or basané; on ornemente ces siéges d'apparat d'originales et délicates sculptures; enfin on surmonte d'un dais les fauteuils d'honneur réservés à un petit nombre d'hôtes de distinction : imposant symbole de la hiérarchie des rangs et du respect porté à certaines personnes de marque.

Ne la retrouvez-vous pas cette société féodale avec ses idées, ses sentiments, jusque dans des usages de la table en apparence insignifiants? En est-il ici un plus poétique que celui qui se lie à l'oiseau de luxe par excellence des repas seigneuriaux, le paon ou le faisan, présenté avec toutes ses plumes, au milieu de la table, et servi par une dame? Les écuyers et les chevaliers étendent la main sur l'oiseau pour faire des vœux, vœux plus inviolables que tous les autres!... Celui qui en a fait un porte au bras un cercle de fer pour montrer qu'il est esclave de sa foi!

Comment ne pas remarquer aussi le goût du bizarre et du grotesque jusque dans ces repas? On ne se contente pas de représenter des armoiries ou telles autres figures avec des sucreries, des fruits confits, des pâtes colorées. Selon une mode naïve qui se ressent de la licence du vieil esprit gaulois, des pâtisseries offrent aux yeux la représentation scandaleuse, pour des temps plus délicats que ceux-là, des parties du corps que la pudeur oblige à voiler[1]. Usage étrange où, selon les uns, l'ingénuité des vieilles mœurs ne voyait aucun mal, mais dont d'autres s'effarouchent comme d'une coutume qui déjà faisait rougir l'innocence et attestait une imagination dépravée.

Les arts décoratifs et les inventions raffinées vont se donner de plus en plus rendez-vous sur ces tables seigneuriales dont le service offre un aspect original, et qui, au treizième siècle, manifeste déjà une certaine

[1] *De re cibaria :* Io. Bruyerino Campegio Lugdunensi auctore, lib. VI, cap. VII, p. 402 (Lugdini, 1560).

richesse. Une nappe de Reims posée en double étale dès lors sur la table son duvet soyeux et blanc[1]. Les écuelles d'argent, de métal étamé, de poterie fine, bordent la table, et les plats occupent le milieu. Les vases d'élite sont placés au centre. On remarque, parmi d'autres curieuses inventions, une œuvre superbe d'orfévrerie, imitation curieuse des navires qui transportaient en Syrie la foule des pèlerins. Supportée par des sirènes, des lions, des chimères, parfois figurant un château, elle contenait différentes pièces précieuses. Combien d'ustensiles originaux encore! Tels sont ces *hanaps* fabriqués en toute matière, cristal, métaux émaillés, qui offraient la forme creuse et arrondie d'un crâne renversé. Ceux de grand et de petit *madre* étaient fort recherchés. On disserte sur ce qu'était au juste cette substance dont le nom revient souvent dans les descriptions de ce temps-là. Selon une opinion soutenue d'une manière très-plausible, le madre serait originairement l'érable qui aurait transmis son nom aux coupes de nuance brune et de matière précieuse qui le remplaçaient chez les riches, et le petit madre, plus tard, aurait consisté dans l'imitation vitrifiée du madre précieux[2]. Comment ne pas placer au nombre des inventions luxueuses du temps ces coupes merveilleuses, où la liqueur

[1] Paulmy, *Précis d'une vie privée*, t. III. — *Histoire littéraire*, t. IX, p. 153.

« Tables mises et doubliers,
Couteaux, saillières et cuillers,
Coupes, haras et escuelles. »

[2] V. de Vaublanc, *La France au temps des croisades*, t. IV.

disparaît dans un double fond, tandis que le vase, travaillé à jour, semble ne pouvoir contenir une goutte d'eau, et ces *fontaines jaillissantes* qu'on mettait sur la table, fontaines ordinairement d'argent, d'où le vin coulait à flots? On admirait celle de Philippe le Bel; la liqueur sortait par une gueule de léopard et de lion, tombait dans un grand bassin où nageaient des cygnes et des sirènes. Les fontaines à plusieurs liqueurs différentes figurent dans les grands festins; elles seront, sur un plus grand modèle, adoptées par les corps municipaux, qui les placeront dans les principales rues et carrefours, lors des réjouissances publiques, surtout aux entrées des rois et des reines. Les chroniqueurs comme Olivier de la Marche, comme la sérieuse Christine de Pisan, elle-même, se complaisent à décrire ces splendeurs du service des tables. Froissart est tout émerveillé du spectacle qu'il déroule sous nos yeux; il nous montre le plus brillant échantillon de la grande vie aristocratique vers la fin du quatorzième siècle, dans la table du comte de Foix, auquel il fut longtemps attaché; il nous introduit dans la salle du festin brillamment éclairée, — non par exception, mais à l'habitude, — par douze torches que portent douze varlets, et qui apparaît toute remplie de chevaliers et d'écuyers. « Et toujours étoient à foison tables dressées pour souper qui souper vouloit. » Ce comte de Foix, il était ce qu'on n'était pas souvent alors, un délicat. « Il mangeoit faisans par coutume », et spécialement « les ailes et les cuisses tant seulement ». Il lui fallait pour son ordinaire dîner avec musique et chansons. « Il prenoit en toute menestrandie grand ébattement, car bien s'y connoissoit. Il faisoit devant lui ses clercs volontiers chanter chansons, rondeaux et virelais. On s'explique que le bon comte aimât à passer longtemps à table! En effet il y « seoit deux heures ». Aussi Froissart déclare-t-il qu'il ne s'était « tant plu nulle part ». Voyez-le décrire un festin donné par le même personnage dans la grande salle de Saint-Julien de Tours, au roi, à la reine, aux princes du sang et aux principaux seigneurs du royaume. Imaginez-vous douze tables dressées « chacune ayant sept aulnes de long et deux et demy de large »; pour un seul service, et il y en eut sept, jusqu'à cent quarante plats d'argent!... Tous les mets, tous les plats de « haute graisse », toutes les friandises sont nommées, décrites, avec jubilation.

Mais qui égalerait en ce genre de description admirative et en précision exacte maître Taillevent, le *queux* du roi Charles VII? On dirait un général qui raconte ses batailles. Taillevent n'est pas moins sensible à la décoration des services qu'aux bons plats. Écoutez-le raconter le festin donné pour le comte d'Anjou, prince du sang. O l'incomparable table, garnie d'un *dormant* représentant une pelouse verte; elle offre sur les bords de son pourtour de grandes plumes de paon et des rameaux fleuris, auxquels sont attachées des violettes et d'autres fleurs odorantes! Du milieu de la pelouse s'élève une tour argentée avec ses créneaux, creusée en volière, pleine de divers oiseaux vivants, à la huppe et aux pattes dorées. Quelle noble figure fait le donjon! Il porte trois bannières, l'une aux armes du comte, les deux autres de mesdemoiselles de Châteaubrun et de

Villequier, héroïnes de la fête. Images, intentions, tout est féodal. Mais la société s'est modifiée. Le luxe des tables a d'autres représentants que ces seigneurs châtelains. Le même genre de faste suivra l'accroissement de la richesse générale et le mouvement ascendant des autres classes.

II

LES SOMPTUOSITÉS DE LA TABLE DANS LA HAUTE BOURGEOISIE PROGRÈS DU LUXE CULINAIRE

Avant d'arriver à ce qu'on peut appeler sa période monarchique tout à fait brillante, ce luxe avait déjà pénétré dans la riche bourgeoisie. Nul genre de faste qui fût davantage à sa portée. Ce n'est plus, en effet, dans des régions souvent éloignées des centres, dans des demeures seigneuriales établies au sein des campagnes que cette richesse nouvelle, la richesse mobilière, se dépense et se déploie, c'est au sein des villes, dans les vastes hôtels somptueusement meublés que nous avons décrits, au milieu de toutes les ressources qui affluent dans les grands foyers de population, surtout à Paris.

La royauté avait contribué à élever la bourgeoisie. On a vu comment toutefois, quand la bourgeoisie veut trop briller, elle s'efforce de la réprimer. Les ordonnances somptuaires de Philippe-Auguste et de Philippe le Bel, j'ai dû insister sur celles-ci, prouvent elles-mêmes que le goût des splendides services de table était extrême dans cette classe de financiers, de gens enrichis par le négoce, et aussi de hauts fonctionnaires. Le discours que l'archevêque de Reims prononce contre les différents abus qui affligeaient le royaume va jusqu'à dire « qu'il n'y a presque personne en France qui ne veuille manger en vaisselle de cuisine d'argent[1] ».

Guillebert de Metz nous a montré les magnificences de plusieurs grands hôtels de bourgeois enrichis. A propos de l'hôtel de maître Jacques Duchié, en la rue des Prouvelles, il parle du grand nombre comme du bel air de ses serviteurs et officiers, et nous fait connaître qu'on montait les vins et les viandes par une poulie dans une salle située en haut de l'hôtel, « de laquelle par les fenêtres on voyait toute la ville ». On ne soupait pas moins somptueusement qu'à la table des plus grands seigneurs chez les Arrode, les Bureau, les Marcel, les Boulard, les Baillet, les Flamel. Tout le Paris du quatorzième siècle connaissait leur grand train de vie. Ils habitaient le quartier qui environnait l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie et le charnier des Innocents. Un de ces riches, Hugues Aubriot, prévôt de Paris, et d'autres, entretenaient de superbes volières. Cette sorte de faste et les raffinements culinaires se dé-

[1] Nous ne sommes pas moins frappé de ce qui se passa lorsque Louis XI voulut faire une châsse pour les reliques de saint Fiacre, et clore celles de saint Martin par une grille de seize à dix-sept mille marcs d'argent. Nous lisons dans la chronique de Monstrelet qu'il nomma des commissaires « pour aller prendre et saisir toute la vaisselle qu'on pourrait trouver à Paris et autres villes ». Mais, quoiqu'il payât raisonnablement toute celle qu'il faisait enlever, beaucoup de gens cachèrent la leur : de sorte que, remarque le chroniqueur, quand on allait à un festin ou à une noce, lieux où elle avait accoutumé de courir, on ne voyait plus que « beaux verres et aiguières de fougère ».

veloppèrent d'autant plus au sein de la bourgeoisie que, renfermée dans l'enceinte des demeures, elle y était moins gênée par la jalousie de la noblesse et par les rigueurs légales. Les mesures somptuaires atteignent plus difficilement la table que le costume, signe visible des priviléges du rang. La noblesse pouvait pardonner à un Jacques Cœur les somptuosités de sa table et de son ameublement; mais que ce parvenu ose affecter, lors de l'entrée de Charles VII à Rouen, de marcher à côté de Dunois, vêtu d'une tunique comme la sienne, tout sera perdu pour ce bourgeois présomptueux.

C'est dans les accessoires du service, dans le personnel, dans les divertissements, que s'accusent les différences qui pouvaient caractériser le luxe de table des seigneurs, celui des monarques, et celui des bourgeois enrichis. Là, on sent encore la puissance des idées hiérarchiques. On voit dans les *Honneurs de la cour*, ouvrage rédigé vers la fin du quinzième siècle par Aliénor ou Éléonore de Poitiers, que le *dressoir* de la reine devait avoir cinq degrés, celui des princesses et des duchesses quatre, celui des comtesses trois, celui des femmes de chevaliers bannerets deux, et enfin celui des simples dames nobles un seul. Dans ces détails se peint toute une organisation sociale avec toutes les nuances de la vanité.

Voyons comment, la richesse s'accroissant et se répandant dans les classes élevées, les tables s'enrichissent de produits raffinés destinés à se vulgariser; comment la nourriture plus variée, plus délicate, atteste alors une civilisation croissante; comment elle marque les pro-

grès généraux des communications, des échanges, de l'industrie, du bien-être, malgré certains restes de barbarie.

Le raffinement s'applique alors au premier article de l'alimentation, au pain lui-même. Il y eut un pain de luxe, comme il y avait plusieurs sortes de pain grossier. Au peuple commun on laissa le *pain de chien* avec son mélange de froment et de seigle, le *pain bourgeois*, le *pain chaland*, le *pain rousset* fait de méteil, le *pain de valets*, etc. Les meilleurs ou les moins mauvais étaient bien loin de la distinction du pain blanc, du *pain de Chailly*. Le *pain du commun* ne se rapprochait pas de la délicatesse du *pain de table* servi aux repas des riches [1]. Tandis que l'orge et l'avoine continuèrent à former la matière des pains grossiers en temps de disette, le froment devenait l'unique base du pain aristocratique.

La grosse viande de boucherie ne prêtait au luxe des tables que par l'abondance portée jusqu'à la profusion; le gibier, la volaille et le poisson formaient la partie la plus délicate et la plus chère des festins. Le genre de raffinement qui consiste à engraisser les volailles en les privant de lumière et de mouvement était déjà fort usité. On cite au quatorzième siècle des *cages* ou basses-cours célèbres à Paris, dans ses environs et dans les provinces [2]. Les chapons sont souvent mentionnés dans

[1] V. Butel-Dumont, *Théorie du luxe*, t. I, ch. v.

[2] V. sur les mets recherchés le curieux écrit : *la Devise au léchéor*; Méon, *Fabliaux*, etc., pour le quatorzième siècle; *le Ménagier de Paris*, publié par M. J. Pichon, qui a toute la valeur d'un document historique fécond en détails intéressants sur les usages et mœurs du temps, et publié sous ce titre : *le Ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestique*, composé vers 1393 par un bourgeois parisien (1846).

les fabliaux et autres écrits; ceux de Loudun étaient fort renommés; le temps des poulardes n'était pas encore venu. Sans être un objet recherché et bien qu'elle fût même très-populaire, l'oie tenait une place honorable, même dans les bonnes tables. Il est vrai qu'on trouvait un mérite exquis à la chair d'oiseaux dont les pauvres ne voudraient plus aujourd'hui. Tels étaient la grue, le cygne, la cigogne, la corneille, le cormoran, le butor. Ce goût durait encore au seizième siècle, pourtant plus délicat[1]. Quand Charles IX passa par Amiens, outre les douze dindons qu'on lui présenta, outre des chapons gras, des poulets, des paons, des faisans et des cailles, on lui offrit encore douze hérons, douze aigrettes, six butors, six cygnes et autant de cigognes. Bélon, dans son *Histoire des Oiseaux*, dit que le butor, quoique d'un goût rebutant « la première fois qu'on en mange », est cependant *entre les délices françaises*. Liébault appelle le héron une *viande royale*[2]. Les gentilshommes avaient des *héronnières* (François Ier en fit faire deux à Fontainebleau). On avait soin de nourrir d'une manière particulière les hérons que l'on destinait pour la table. Dans presque tous les pays, on mangeait jusqu'aux oiseaux de proie. Bélon assure encore qu'un faucon, un sacre, un vautour, rôtis ou bouillis, sont bons à manger, et que, quand un de ces oiseaux se tuait en volant après le gibier, les fauconniers l'apprêtaient aussitôt. Il ajoute qu'en Auvergne on ne trouvait personne qui, dans l'hiver, ne mangeât d'une sorte d'aigle nommé

[1] V. Le Grand d'Aussy, *La vie privée des Français.*
[2] Cités par le même auteur.

boudrée ou goiron. Les gélinottes se vendaient jusqu'à deux écus la pièce, c'est-à-dire en monnaie de compte environ six livres. Les pluviers étaient fort recherchés. Le lapin, méprisé aux époques antérieures, n'est apprécié qu'au quatorzième siècle, selon le *Ménagier de Paris*, mais moins peut-être que le hérisson et l'écureuil. On n'en était plus aux idées d'Ausone, qui vantait outre mesure la chair délicate de la perche, et affirmait que l'alose, la tanche et le brochet devaient être abandonnés au bas peuple. Mais on voit au treizième siècle les barbeaux de Saint-Florentin tenus en grand honneur, tandis que deux siècles plus tard, pour désigner un homme inutile, on disait proverbialement : « Il ressemble au barbeau, qui n'est bon ni à rôtir ni à bouillir[1]. » Le luxe culinaire n'établissait pas alors toutes les différences qu'un palais plus exercé devait apprendre à reconnaître. On vantait non sans raison le saumon de la Loire, les pimpernaux de l'Eure, espèce d'anguille, les luz ou brochets de Chalon-sur-Saône, les truites d'Andelis, les aloses de Bordeaux, etc., etc. Mais on mangeait de la baleine, du chien de mer et du marsouin. On méprisa longtemps l'écrevisse, et on appréciait ses œufs qu'on apprêtait avec force épices. En revanche, on servait des grenouilles sur les meilleures tables. Les huîtres ne devaient retrouver qu'au dix-septième siècle la vogue qu'elles avaient eue chez les Romains, mais on était très-friand des escargots qu'on élevait dans des parcs[2].

[1] P. Lacroix, *Mœurs et usages au moyen âge*, etc.; *Nourriture et cuisine*
[2] V. sur ce qui compose le menu complet d'un festin au quatorzième

Le goût aussi se perfectionne, c'est-à-dire qu'il acquiert un discernement plus exact et plus fin des qualités qui se trouvent dans les choses : en ce sens, on peut dire qu'il y a aussi un vrai et un faux, et, si ce n'était se servir ici de trop grands mots, un bien et un mal même en cuisine.

Nul témoignage plus éclatant des variations des idées de luxe et de goût que la déchéance culinaire du royal oiseau, qui jouait un rôle si important aux treizième et quatorzième siècles dans le faste des tables et dans les mœurs de la chevalerie. Le paon fut détrôné par le faisan, avec lequel il partageait les honneurs des festins, et s'effaça devant un autre concurrent en apparence fort indigne, mais d'une chair plus savoureuse, le dindon. On discute sur l'origine du dindon, mais il est peu douteux que c'est au seizième siècle seulement qu'il prit possession des tables, où il fut d'abord considéré comme un produit luxueux.

Les espèces de légumes et de fruits qu'on pourrait nommer aussi de luxe étaient bien moins développées que de notre temps, où les cultures maraîchères et potagères ont accompli de si merveilleux progrès. Mais les perfectionnements étaient déjà sensibles. On avait amélioré certaines cultures très-anciennes, perfectionné le cardon, qui désigne peut-être l'artichaut, importé le melon après l'expédition d'Italie. Les fruits s'étaient

siècle le *Ménagier de Paris*, t. II. Après avoir énuméré ce qui compose ces *menus*, l'auteur analyse en particulier les *menus* des grands repas, celui que donne l'abbé de Lagny à Mgr de Paris, et les repas de noces, notamment celui de Jehan de Hautecourt (p. 103-121).

enrichis de nouvelles espèces après les croisades. On connaissait depuis les Romains la cerise originaire de Cerasus en Asie-Mineure. On commence, au quinzième siècle, à connaître l'abricot apporté de l'Arménie. La pêche venue de la Perse n'était encore que la pêche de vigne et de plein-vent. La prune avait été empruntée à la Syrie. Les maîtresses de maison s'enorgueillissaient d'offrir aux yeux et au goût déjà bien des variétés de poires, de pommes, de figues. Les pyramides de fruits disposées avec un art ingénieux vont devenir pendant des siècles un des grands luxes des desserts français. Et que d'enjolivements, que d'accroissements! Nous y mettons moins de perfection ou de prétention aujourd'hui[1].

Et cet autre condiment des raffinements culinaires, le sucre, devient d'un usage bien plus fréquent; outre son emploi dans les boissons, il entre dans la composition des mets, des desserts. Non-seulement l'expédition de Syrie avait fait connaître aux croisés la canne à sucre, mais on avait pu remarquer que les indigènes pratiquaient l'art d'extraire le sucre de la canne, de le faire filtrer, de le recueillir dans des vases où ils le laissaient reposer jusqu'à ce qu'il fût pris et durci. Il est souvent question des usages dès lors multipliés du sucre au double point de vue de l'agrément et de la santé, car on l'employait comme médicament, et on le vendait chez les apothicaires. C'était une denrée rare et chère, malgré les développements de la culture qui avait gagné dès le treizième siècle la Sicile, pour passer ensuite à

[1] V. Le Grand d'Aussy, qui donne de grands détails, *Vie privée des Français*, t. III.

Grenade et à Madère et se répandre plus tard dans le Brésil et le reste de l'Amérique[1]. Ce qui est certain, c'est qu'on l'employait au treizième siècle comme sucre cristallisé. Au seizième siècle il est un des condiments les plus employés des raffinements culinaires dans le monde entier, et il deviendra au dix-huitième et surtout au dix-neuvième d'un usage général dans toutes les classes.

Le raffinement des tables s'enrichit aussi de vins d'un goût délicat. Il faudrait faire le discernement des anciennes réputations tombées et des renommées qui subsistent. Nous trouvons encore au seizième siècle désignés comme vins fins celui d'Orléans et surtout celui de *Rebrechien*. Ce dernier fut tellement déprécié dans la suite qu'au dix-septième siècle il fut défendu de le servir sur la table du roi de France. On vantait encore le vin de Saint-Fourcain, en Auvergne, les vins du Rhin, appelés alors vins d'Alsace, et ceux de Provence. Pendant le séjour des papes à Avignon, les moines de Cluny fournissaient à la cour papale le vin de Beaune. Pétrarque prétend malignement que ce vin figurait parmi les motifs pour lesquels certains cardinaux n'auraient pas voulu que le pape retournât à Rome. Au moyen âge la France de son côté recevait d'Italie un vin de Plaisance dont on ne parle plus aujourd'hui. Le vin grec qu'on buvait ordinairement était le malvoisie, qui venait de Candie. Il était très-bon crû, mais pour le conserver longtemps on le faisait cuire. L'art de fabriquer des vins, où nous

[1] V. sur cette denrée longtemps regardée comme de luxe, dans la collection traduite des *Historiens de France*, Albert d'Aix, liv. V, et Guillaume de Tyr, liv. XL.

nous exerçons fort aujourd'hui, n'était pas inconnu. On faisait du malvoisie artificiel. On usait d'ailleurs beaucoup de vins cuits qu'on parfumait avec des aromes pimentés. Dès le règne de Charlemagne, il est fait mention de deux espèces de vin de cette nature, le *medon* et le *nectar*. Le *clairet*, qu'il ne faut pas confondre avec le vin clairet, et l'*hypocras*, qui joue un si grand rôle dans toutes les fêtes et cérémonies, étaient des vins préparés avec des ingrédients cuits dans le vin, tels que raisins secs, miel ou sucre, cubèbe, girofle, noix muscades, cannelle, gingembre, graines de paradis, ambre et musc, etc. Ce furent pendant longtemps les seules liqueurs de table. Elles subsistent au seizième siècle. On emprunte beaucoup plus qu'autrefois à l'Italie et à l'Espagne leurs vins savoureux. Les liqueurs que nous connaissons aujourd'hui sous divers noms, et qui ont pour base l'eau-de-vie, se développent déjà jusqu'à l'abus au seizième siècle[1]. Les bons crus français deviennent à la mode. Je renvoie pour ces détails aux écrivains spéciaux. Ne vous étonnez pas, s'il est alors question du Clos-Vougeot. Il est mentionné dès le douzième siècle dans saint Bernard, qui blâme la coutume de marquer l'âge du vin par le pontificat des papes et le gouvernement des abbés.

Au reste, au moyen âge et peut-être encore au seizième siècle, on buvait moins qu'on ne mangeait. Il est souvent question dans nos vieilles rimes de *gloutons* et de *lécheors*. « On boit beaucoup sans doute,

[1] V. Le Grand d'Aussy, t. III, p. 67, 86, 323.

mais il ne paraît pas qu'on fît alors métier et gloire de l'ivrognerie. La vanité bachique des siècles suivants n'existe pas. On fait honte aux ivrognes, on ne pardonne l'ivresse qu'aux Anglais. « Le boire fréquent des Anglais les a rendus fameux parmi les autres peuples, » dit J. de Salisbery. — « Li mieldre buveor (les meilleurs buveurs) sont en Angleterre » est un proverbe du treizième siècle[1].

On avait le luxe, et même le grand luxe, on n'avait pas toujours même ici le confortable. L'historien de la *Vie privée des Français* croit l'usage des *serviettes* de table assez moderne; c'est comme *essuie-mains* que la constitution de Saint-Angésise, pour le monastère de Fontenelle, aurait fait mention de linge peluché : *Lintea ad manus tergendas villosa*. On désigne de même, dans plus d'une description du cérémonial pratiqué chez les souverains et les grands, des serviettes pour le service des officiers domestiques du prince, mais c'est pour laver et essuyer leurs mains et celles des convives avant et après le repas, ou enfin pour couvrir leur pain, leur couteau, etc., jusqu'au moment où ils s'asseyaient à table. Au quinzième siècle seulement on fabriqua un certain nombre de serviettes à Reims, et la ville en présenta à Charles VII lorsqu'il s'y fit sacrer. Au seizième siècle ce luxe se répand tellement qu'on crut qu'il était de la magnificence

[1] M. de Vaublanc, *la France au temps des croisades*, t. IV. Ce jugement est exact par comparaison aux excès qui devaient se développer. Mais n'oublions pas que la vieille passion des Gaulois pour le vin s'était transmise chez leurs descendants. N'oublions pas les peines prononcées contre les ivrognes par Charlemagne. N'oublions pas les décrets des Conciles, les abus de boisson introduits dans certaines abbayes, etc.

de changer de serviette à chaque service. Cette coutume se répand jusque dans la bourgeoisie. Montaigne la remarque : « Je plains, dit-il, qu'on ait suivi un train que j'ai vu commencer à l'exemple des rois, qu'on nous changeât de serviettes selon les services, comme d'assiettes. »

Nous pouvons donc mettre une partie de ce luxe au compte du progrès de la politesse des habitudes et du vrai bien-être. C'est par leurs rapports avec la civilisation que ces détails se relèvent. Ainsi, même au quinzième siècle, l'usage des assiettes, si fréquent dans un même repas au siècle suivant, était exceptionnel. Bientôt on en fera de bois, de terre cuite ou vernissée, de faïence, enfin de porcelaine et de différents métaux. Dans les siècles antérieurs, l'assiette était d'ordinaire remplacée par ces morceaux de pain coupés en rond qu'on appelait pain *tranchoir* ou *tailloir*. On le mangeait ensuite imbibé de jus ou bien on le distribuait aux pauvres. Arrivons à des manifestations de luxe non-seulement plus pompeuses, mais bien plus originales.

III

DIVERTISSEMENTS — LES ENTREMETS-SPECTACLES

Faire de la table un divertissement auquel ne manquât ni une sorte de magnificence solennelle dans l'abandon de la gaieté, ni un certain charme poétique; y créer des jouissances inconnues aux anciens pour l'oreille, pour les yeux, pour l'imagination, telle fut

l'originalité du moyen âge dans ce genre de somptuosités condamné, ce semble, à tourner dans un cercle de splendeurs monotones et de jouissances peu diversifiées. Ce fut là tout un art, et cet art eut son luxe de plus en plus compliqué et dispendieux. On le voit se développer à mesure que le pouvoir se centralise, et que le luxe sous toutes les formes trouve dans les villes accrues en importance un théâtre plus éclatant.

Les siècles antérieurs au quatorzième avaient déjà fait une certaine part à la musique, au chant et à l'esprit. Nos romanciers du douzième et du treizième siècle font souvent mention de chansons à refrain, répétées en chœur par tous les convives. Les dames faisaient quelquefois entendre leur voix en des sujets plus tendres. De ce dernier genre est l'espèce de romance que, dans le *Châtelain de Coucy*, chante la dame de Fayel. Quant aux chansons dites bachiques, elles sont beaucoup plus récentes. Un autre usage de ces siècles avait été d'obliger chacun des convives à dire son conte. Louis XI, vicieux et libertin, passe pour avoir corrompu cette innocente et joyeuse coutume en n'admettant plus que des sujets obscènes[1]. Tout cela était encore fort éloigné du luxe, mais devait y conduire lorsqu'on en vint à mettre en action ces chants et ces récits.

[1] « Ce bon rompu, dit Brantôme, la plupart du temps mangeoit en commun à pleine salle avec force gentilshommes de ses plus privez; et celuy qui lui faisoit le plus lascif conte des filles de joye, il estoit le mieux venu et festoyé. Et lui-mesme ne s'espargnoit à en faire; car il s'en enquéroit fort, et en vouloit souvent sçavoir, puis en faisoit part aux autres, et publiquement. C'estoit un bien grand scandale que celuy-là. Il avoit très-mauvaise opinion des femmes, et ne les croyoit toutes chastes. »

J'ai signalé la dépense qu'avaient coutume de faire certains seigneurs pour les troupes d'histrions et de baladins. Les baladins, sous le nom de ménétriers et de jongleurs, formaient des troupes nombreuses, qui couraient de château en château. Les ménétriers jouaient des instruments, chantaient, récitaient des contes. Les jongleurs conduisaient avec eux des singes, des chiens et d'autres animaux dressés à faire des tours. Eux-mêmes en faisaient et jouaient des gobelets; enfin la troupe réunie représentait des querelles de femmes, des scènes d'hommes niais, d'hommes ivres, et même des pièces entières. Ajoutez à ces amusements tout un appareil théâtral qui manquait encore, vous aurez avec le temps le luxe des représentations servant d'accompagnement aux festins. Il se manifeste au quatorzième et au quinzième siècle. Les joyeux contes ne suffirent plus. Les farces et momeries ne semblèrent plus en rapport avec des goûts plus raffinés. De vastes salles, splendidement décorées, retentirent du concert des voix et des instruments; ces scènes de galanterie et de guerre que l'on s'était borné à chanter prirent un corps; on représenta les monuments, on fit parler les héros, on construisit de merveilleux décors, on figura des navires, des manœuvres et des parades, où de beaux cavaliers caracolaient sur des chevaux richement caparaçonnés. On simula des tours, où gémissaient de belles captives, qui chantaient leur infortune, et que délivraient de braves chevaliers. Ces scènes et ces décors se succédèrent, dans un même festin, souvent pendant plusieurs heures. A ces divertissements singuliers nos aïeux donnèrent le nom

d'*entremets*. Ces entremets-spectacles sont le plus grand effort du luxe des festins dans cette seconde partie du moyen âge. Ils donnent une idée saisissante des goûts du temps[1]. On les voit prendre place dans tous les rangs élevés de la société, et trouver faveur chez les princes les plus éloignés des sensualités de la table. C'est ainsi que Christine de Pisan, parlant de Charles V, écrit : « Il s'asseyoit à table à la première place, avec les princes du sang ou les prélats. Il n'y demeuroit pas longtemps et ne se remplissoit point d'une multitude de viandes. Il buvoit d'un vin clair, sain, non capiteux : il le trempoit toujours, n'en usoit qu'en très-petite quantité et n'en changeoit point durant un même repas. Il écoutoit volontiers, à la fin de ses repas, des joueurs d'instruments qui faisoient entendre une musique la plus douce qui pût être. »

Les entremets-spectacles furent un goût général dans la classe noble. Il n'est donc pas sans intérêt d'en placer quelques exemples sous les yeux des lecteurs contemporains peu initiés en général à cette partie de l'existence de nos pères.

Voici le tableau d'un de ces entremets, le premier, je crois, que l'on trouve décrit avec détail dans nos chroniqueurs. Je l'abrége, mais j'en indique les principaux traits.

La scène se passe en 1378. C'est le même roi Charles le Sage qui donne une fête au milieu d'un somptueux banquet dans la grande salle du palais, et en présence

[1] Froissart en a décrit plusieurs très au long.

de l'oncle du roi, l'empereur Charles IV[1]. Nous avons la représentation en deux actes de la conquête de Jérusalem par Godefroi de Bouillon. La merveille, c'est d'abord ce navire bien peint, garni de ses voiles et agrès; c'est le vaisseau commandant de la flotte des croisés, avec les gens qui composent l'équipage portant sur leurs cottes d'armes, sur leurs écus et leurs bannières, les armes de Jérusalem et celles de Godefroi. On reconnaît les chefs de l'expédition, et d'abord Pierre l'Ermite. Ce navire se meut! Il est mis en mouvement par des machines que dirigent des hommes cachés dans son intérieur, et qui passent en faisant un demi-cercle du côté droit de la salle au côté gauche. La seconde décoration était encore plus étonnante : c'était Jérusalem ; la ville avec ses murs garnis de tours et de créneaux, le temple avec une tour très-haute. Du sommet de cette tour un Sarrasin appelle en langue arabe le peuple à la prière. Les gens du navire mettent pied à terre et commencent l'attaque, tandis que ceux de la ville montent sur les murailles pour la défendre, y maintiennent le combat, et renversent plusieurs échelles chargées de chrétiens. Mais ceux-ci, vainqueurs à leur tour, arborent sur les murs la bannière de Godefroi, et en précipitent tout ce qui porte l'habillement sarrasin. Voilà déjà de la couleur locale.

Combien plus somptueux et plus complets encore d'autres entremets-spectacles! Tel celui du fameux comte de Foix, quand les ambassadeurs de Ladislas d'Autriche

[1] Chronique manuscrite de Nangis.

vinrent demander à Charles VII sa fille en mariage pour leur maître, et plusieurs autres décrits par le même Froissart. Dans l'un, c'est un château carré ayant à chacun de ses angles une tourelle et, au milieu de son enceinte, une grosse tour à donjon avec quatre fenêtres; des enfants, placés aux tourelles, y chantent des vers composés pour la fête; le donjon de la grosse tour porte la bannière, l'écusson et la devise du roi; à chacune des quatre fenêtres, on aperçoit une jeune demoiselle richement parée, toutes quatre d'une figure assez agréable pour que tout leur rôle fût de se faire voir aux convives. Dans un autre entremets, c'est une machine en forme de tigre; au col de l'animal pendent les armes du roi; il vomit du feu par la bouche, et est apporté par six hommes « habillés à la béarnaise », lesquels exécutent une danse du pays, qui « fut trouvée fort plaisante[1] ». Mais laquelle de ces représentations ne pâlit devant celle que donna en 1453, à Lille, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et où la politique se mêlait aux plus merveilleuses machines? C'était le moment où Mahomet II menaçait Constantinople, qu'il devait prendre quelques mois après. On engageait la chrétienté à se liguer contre lui. Donner dans une telle intention une pantomime était une imagination bien digne d'un de ces fastueux ducs, pour qui tout était sujet de magnificence et de divertissement. Au reste, on *prêchait* la croisade de toutes ces façons détournées, mais personne ne partait, et moins que tous autres ceux qui déployaient ces belles machines. Un mot de Pierre l'Ermite avait plus fait que tous ces moyens artificiels pour soulever le monde[1].

[1] Que dire du spectacle qui succédait! Une montagne était apportée par vingt-quatre hommes, de laquelle découlaient deux ruisseaux, l'un d'eau rose, l'autre d'eau musquée? A peine était-elle en place qu'on en voyait sortir des lapins et différents oiseaux vivants, puis quatre enfants sauvages et une sauvagesse qui exécutaient ensemble une danse mauresque. On admirait aussi un écuyer monté sur un cheval automate, exécutant sur cette machine toutes les évolutions qu'il eût pu faire avec un cheval véritable, puis allant présenter au roi un petit jardin fait en cire qu'il tenait en main. Au moment où il le présentait, le jardin produisait tout à coup différentes fleurs. — On voit que nos ancêtres étaient déjà d'une certaine force sur les surprises et sur les décorations théâtrales que nous avons d'ailleurs tant perfectionnées. Les écrivains du dix-huitième siècle ne parlent jamais qu'avec un superbe dédain de ceux qu'ils appellent nos « grossiers aïeux ». Pas si grossiers, dirons-nous. On a déjà montré combien leurs arts furent délicats. Nous montrons ici combien leurs plaisirs, qui laissent à désirer parfois en délicatesse, furent du moins ingénieux.

Nous ne nous engagerons pas, à la suite des chroniqueurs, à compter sur la seconde table neuf décorations, à décrire avec extase un pâté, à la vérité bien digne d'admiration, « dans lequel étaient renfermés vingt-huit musiciens, hommes ou enfants, occupés à jouer pendant certains moments d'intervalle, et dont chacun

[1] V. Monstrelet, Mathieu de Coucy, Olivier de la Marche. Dans une salle immense étaient dressées trois tables que l'on pourrait plutôt appeler trois grands théâtres, vu la quantité de machines appelées à jouer un rôle. Sur la table du duc, disposée en équerre, il y a quatre décorations : 1° une église avec sa cloche, son orgue et quatre chantres pour chanter et toucher de cet instrument; 2° une statue d'enfant nu posé sur une roche; 3° une *carraque*, plus grande que celles mêmes qui naviguaient en mer; on y voyait des matelots aller et venir, porter des marchandises, grimper aux cordages, monter à la hune, en un mot, faire les manœuvres comme s'ils avaient été en mer réellement; 4° une fontaine qui coulait dans une prairie; la prairie était garnie d'arbrisseaux et de fleurs; des roches semées de saphirs et d'autres pierres précieuses lui servaient d'enceintes, et dans son centre on voyait debout un saint André, de la croix duquel jaillissait un jet d'eau.

avait un instrument différent »; et le château de Lusignan avec ses fossés et ses tours. (Des deux plus petites il découlait dans les fossés de l'orangeade; sur la plus haute on voyait Mélusine déguisée en serpent.) Nos chroniqueurs se récrient d'abord sur le moulin placé sur un tertre, qui porte attachée au haut d'une des ailes une pie « qui servait de but à des gens de tous les états », lesquels s'amusaient à tirer de l'arbalète. Ils admirent aussi « un vignoble au milieu duquel étaient deux tonneaux qui représentaient le bien et le mal : l'un contenant une liqueur douce, l'autre une liqueur amère ». — Un homme richement habillé et assis à califourchon sur l'un des tonneaux tenait en main un billet par lequel il offrait le choix de ses liqueurs à quiconque voulait y goûter, etc.

Tout cela est sans doute assez plaisamment imaginé, mais nos sérieux contemporains, qu'on n'amuse pas à si peu de frais, ne manqueraient pas de nous reprocher de nous complaire dans de minutieux détails à propos de ces luxueuses merveilles dont nos chroniqueurs parlent avec un ébahissement d'enfant. Qu'on nous pardonne d'avoir fait un peu comme eux! De tels détails ne forment-ils pas d'ailleurs une des parties les plus singulières de la peinture du luxe de cette société[1]?

[1] Pour les personnes que ces détails intéressent, j'ajoute en note que nos bons aïeux admiraient dans ce même entremets, ici « un désert où l'on voyait un tigre combattant avec un serpent »; là un sauvage monté sur un chameau et sur le point de faire un grand voyage; ailleurs un homme qui, avec une perche, « bat un buisson où se sont réfugiés beaucoup de petits oiseaux ». Près de là, dans un verger clos d'une treille de roses, est assis un chevalier avec sa maîtresse; ils attrapent les oiseaux que chasse

L'entremets-spectacle porté à un tel degré de complication et de luxe, je le demande enfin, n'était-ce pas véritablement le théâtre? Dans la représentation que nous venons de décrire, la salle contenait cinq échafauds pour les spectateurs qui n'étaient pas du souper et pour la foule d'étrangers qu'avait attirés à Lille le bruit de cette fête. Il y avait donc un public admis. Quant au spectacle, rien n'avait été imaginé de plus varié et de plus fait pour frapper les yeux. N'est-il pas certain qu'on est sur la voie tout au moins des féeries, lorsqu'à ce même festin donné à Lille on voit chacun des services, composé de quarante-quatre plats, descendre par des machines du plafond sur des chariots peints en or et en azur à la devise du duc? C'était un émerveillement quand trois petits enfants de chœur sortaient du pâté, chantant une très-douce chanson, quand un berger

l'homme, et ils les mangent. On voit enfin des montagnes et des roches chargées de glaçons pendants; un fou monté sur un ours, un lac environné de plusieurs villes et châteaux sur lequel vogue à pleines voiles un navire, etc. Faut-il parler de cette forêt des « Indes, remplie de différents animaux automates qui marchaient? » Un lion y paraissait attaché à un arbre, et, près du lion, un homme frappait un chien. A droite et à gauche du buffet, garni de vases de cristal, de coupes ornées d'or et de pierreries et d'une quantité immense de vaisselle d'or et d'argent, on admirait aussi deux colonnes, « dont l'une portait une statue de femme nue qui, pendant tout le souper, de sa mamelle droite laissait couler l'hippocras, et dont l'autre retenait attaché par une chaîne de fer un lion vivant. » Il semblait garder la femme nue, ce qu'annonçait une inscription en lettres d'or sur une targe : « *Ne toucher à Madame.* »

Cela cachait, paraît-il, un sens politique. Par cette femme et les lettres grecques inscrites sur le linge lui servant de ceinture on avait voulu représenter Constantinople dépouillée; par le lion qui défendait d'y toucher, le duc de Bourgogne, et par l'homme qui battait le chien devant le lion, le sultan Mahomet.

jouait de la musette, que l'instant d'après paraissait un cheval escorté par quinze ou seize chevaliers à la livrée du duc, marchant à reculons et portant deux trompettes masqués, assis à cru et dos à dos, puis faisant avec les chevaliers le tour de la salle toujours à reculons, tandis que les trompettes jouaient des fanfares. « Eux sortis, l'orgue de l'église se fit entendre, et l'un des musiciens du pâté donna du cor allemand. Alors entra une grande machine automate qui représentait un sanglier énorme. Le sanglier portait une sorte de monstre moitié homme, moitié griffon, et le monstre portait lui-même un homme sur ses épaules. Il ne fut pas plus tôt sorti que les chantres de l'église chantèrent un air, et que trois des musiciens du pâté exécutèrent un trio, le troisième d'un autre instrument[1]. »

La succession de ces machines dans un même festin, le mélange des arts appelé à charmer les spectateurs, la beauté de quelques-uns de ces décors, tout cela achève bien de donner cette idée de féerie. Celle même de drame ressort assez clairement de ces représentations. Ainsi, le second entremets était une sorte de pantomime dramatique en trois actes représentant la conquête de la Toison d'Or par Jason; elle rappelait aux spectateurs l'ordre de cette Toison qu'avait institué le duc vingt-trois ans auparavant. Outre d'éblouissants décors, outre une symphonie de clairons interrompue par des intermèdes variés, des scènes de chasse, des morceaux d'orgue et de divers instruments et des chants, cette longue pièce

[1] Monstrelet

avait, comme un vrai drame, sa conclusion; l'énigme avait son mot dans les scènes finales où l'Église, représentée par une femme ayant sur la tête un voile blanc, à la manière des religieuses, et portant sur une robe de satin blanc un manteau noir, afin de marquer sa douleur, chantait une complainte en vers où, après avoir exposé les maux que lui causaient les infidèles, elle implorait le secours du duc et celui des chevaliers de la Toison qui l'entouraient.

Ces décors, ces scènes déjà dramatiques, cette musique instrumentale et vocale qui tient une si grande place dans ces festins et qui s'approprie si bien aux situations, musique religieuse, guerrière, amoureuse selon l'occasion, ce mélange d'éléments combinés avec un commencement d'art, sans oublier la danse qui y jouait un rôle considérable, tout cela, n'est-ce pas en partie l'*opéra?* Nous ne craignons pas d'en signaler l'origine dans ces entremets-spectacles du moyen âge. Oui, l'opéra, à l'état d'enfance, mais déjà avec ses féeries, ses enchantements, ses scènes mythologiques et chevaleresques, ses changements décoratifs, ses machines puissantes et diversifiées. Et ces chants eux-mêmes, ces instruments, que faisaient-ils, sinon donner pour la première fois à la musique un caractère profane en la transportant hors de l'église, pour en faire une sorte de divertissement public? L'opéra était donc bien là dans ses diverses parties! Plus tard la scène s'agrandira, se compliquera beaucoup; à des essais capricieux et irréguliers succéderont les chefs-d'œuvre de l'art musical; un plaisir inventé par de grands seigneurs deviendra presque une institution publique, et

toute une foule payant elle-même ses divertissements succédera à ce petit nombre d'invités privilégiés, qui se voyaient ouvrir les portes de la salle du palais aux jours de grands galas. Assurément il reste bien du chemin à parcourir. Mais le premier pas est fait, et il est loin d'être méprisable. Ne dédaignons pas ces temps où l'esprit savait se faire sa part. Que nous voilà loin des orgies romaines qui n'admettaient que des repas sensuels et des spectacles corrompus ! Un progrès moral a été accompli là même où il semblait qu'on dût l'attendre le moins. L'imagination et l'art se déploient au milieu des pompes naguère toutes matérielles des festins.

IV

LE FASTE MONARCHIQUE DES FESTINS — NOUVEAUX PROGRÈS DU LUXE DES TABLES AU SEIZIÈME SIÈCLE

Nous avons montré comment l'aristocratie féodale avait fait un luxe à son image et de quelle façon ce luxe se trouvait reflété par les somptuosités de la table. La royauté des Valois, qui emprunte ses principaux traits à cette aristocratie guerrière, chevaleresque, ne fit ici encore que suivre les mêmes errements avec le degré de puissance et d'éclat qui appartient à la monarchie. Brantôme prétend que ce fut le maréchal de Saint-André qui donna l'exemple à la cour même. « Ceux qui ont bien cogneu M. le maréchal de Saint-André, messire Jacques d'Albon, par ses faicts de guerre, et qui n'ont ouy que parler de sa vie déli-

cieuse, n'ont peu jamais bien juger ny croire qu'il fust esté si grand capitaine qu'il a esté, car il a esté fort suject de tout temps à aymer ses aises, ses plaisirs et ses grandz luxes de table. Ç'a esté le premier de son temps qui les a introduitz à la court, et certes par trop excessifs, disoit-on, en friandises et délicatesses de viandes, tant de chairs que poissons et autres friandz mangers[1]. »

Mais la mieux servie des tables fut celle du roi, de même qu'il avait les plus beaux palais, les plus riches ameublements, les plus superbes écuries, le plus grand train d'existence. Amie du plaisir ou éprise de la représentation, cette royauté tend au faste sous toutes les formes. Pour la table comme pour le reste, on peut suivre ce progrès, jusqu'aux derniers Bourbons, jusqu'à Louis XIV et Louis XV, dont le service de bouche constitue, pour ainsi dire, tout un monde, égal à ce que l'Orient avait présenté de plus inouï. Un immense personnel est dressé, employé à ce genre d'office, depuis les plus grands seigneurs jusqu'à cette valetaille qui obéit au *maître-queux*. Rien n'égale la magnificence des décorations et la quantité des plats, qui défilent dans un ordre non moins méthodique que la hiérarchie des offices. Tout cela n'est que la continuation, dans des proportions encore plus développées, des grandes existences seigneuriales. Autant en doit-on dire de ces pompeux divertissements que nous avons fait passer sous les yeux du lecteur.

[1] V. Brantôme, *Grands capitaines françois, couronnels françois*, t. V, édit. L. Lalanne, p. 30.

La table de François Ier est en rapport avec la grande vie de cour, chasses, écuries, maîtresses. On trouve vingt-sept maîtres d'hôtel qui recevaient 16 400 livres : somme qu'il faut environ quintupler pour arriver à une évaluation approximative en monnaie actuelle. Ces maîtres d'hôtel sont de noble race, s'appellent de Montchenu, de Bonnes, des Barres, de Clermont, de la Pommeraye, etc. On trouve aussi trente-trois panetiers du roi, parmi lesquels figurent des Mortemart, des Mirepoix, des Cursot, etc. Ils se partagent 33 800 livres. Les échansons, au nombre de vingt, reçoivent 8300 livres. On distingue parmi eux le baron de Bueil, Humbert de la Rochefoucauld, le sieur de Lestrange, etc. Au-dessous d'eux les valets tranchants au nombre de quinze, dont les gages s'élèvent à 6200 livres; ce sont encore des personnages de marque, tels que le bailli de Dijon, les sires de Matignon, de Liancourt, Clermont de Lodève, Clermont de Dampierre, etc. Il faut y rattacher aussi sept sommeliers de paneterie de 1800 livres; trois aides, 600 livres; sept sommeliers d'échansonnerie, 1680 livres; un barillier, Pierre de Molin, 180 livres; trois aides, 220 livres; trois écuyers de cuisine, 720 livres; six maîtres-queux, 1380 livres; quatre potagiers, 640 livres; quatre hâteurs[1], 720 livres; deux sauciers, 270 livres; huit porteurs, 718 livres; un garde-vaisselle, 350 livres. Après les cuisiniers du roi venaient les cuisiniers du *commun*, presque égaux en nombre[2]. Les somptuosités de la table forment, à ne s'en tenir qu'au personnel, une partie du gros budget de cour de François Ier, qu'on n'a pas exagéré en le portant à 3 millions, monnaie du temps, sans parler des pensions et des prodigalités secrètes. Et il y avait encore les tables du grand-maître, du grand-chambellan, du chambellan, des gentilshommes de la chambre, des gentilshommes servants des valets de chambre, *et tant d'autres si bien servies que rien n'y manquoit. Et ce qui estoit plus remarquable, c'est que dans un village, dans les forêts, dans les assemblées, on l'y estoit traité comme si l'on eust été dans Paris* (Brantôme). Combien encore de magnificences de banquets accompagnent les fêtes données à Amboise à la double occasion du mariage de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, avec Madeleine de la Tour, héritière du comte d'Auvergne, et du baptême de l'enfant que venait de mettre au monde la reine Claude (1518)! Dans ces festins, pour lesquels on couvre la grande cour du château d'Amboise d'une vaste tente, viennent à des tables splendidement servies s'asseoir une foule de princes étrangers, les ambassadeurs de toutes les puissances alliées, une multitude de seigneurs français, de dames pompeusement parées. Des trompettes escortent les valets de cuisine et sonnent une fanfare chaque fois qu'un plat nouveau paraît sur les tables. Après les danses, les services recommencent. A Fontainebleau nombre d'autres festins rappellent celui qui avait lieu lors de l'entrevue de Henri VIII et de François Ier, à Boulogne-sur-Mer, et dont Martin du Bellay parle en ces termes : « A un bout de la salle est un

[1] C'étaient les noms des officiers de cuisine qui étaient chargés du soin du rôti.
[2] V. Manuscrits de Béthune.

buffet de six degrés, chargé de vaisselle d'or et d'argent doré, avec de grandes coupes d'or, enrichies de pierres précieuses et en grande quantité, qu'il fallait merveilleusement bien voir ; et dessus ledit buffet est pendu un ciel de satin cramoisi, semé de bisons et autres bestiaux faits de perles. A l'autre bout est la table pour manger, sur laquelle est tendu un autre ciel auquel est dame de Charité, faite au naturel et tout de fil d'or et de soye, etc., etc. »

Ce luxe se soutint à la cour de Henri II et de François II, et aussi, quoique avec des intermittences, sous les règnes troublés de Charles IX et de Henri III. Parmi d'autres nouveautés, ce dernier roi introduisit à la cour les fauteuils pour sa personne, et les pliants pour sa suite. L'auteur de l'*Ile des Hermaphrodites* nous le représente assis ainsi que deux de ses mignons « dans des chaires (fauteuils) faites d'une façon qu'ils appellent brisée. Le reste de la troupe avait des siéges qui s'ouvroient et se fermoient comme un gaufrier pris à rebours. » Quant à la table de Henri III, Brantôme écrit : « C'estoit par boutade que l'on y faisoit bonne chère, car le plus souvent la marmite se renversoit ; chose que hait beaucoup le courtisan qui aime beaucoup avoir bouche à la cour et à l'armée, parce qu'alors il ne lui coûte rien. » — Si fréquemment, disons-le, « que la marmite ait pu être renversée, » ces « boutades » furent du moins d'un incroyable éclat. L'excès de la gloutonnerie et la chère exquise n'y paraissent pas moins. Pierre de l'Estoile ne nous laisse pas ignorer que Catherine de Médicis notamment « mangeoit bien et se nourrissoit

bien. » Il en donne même[1] des preuves trop circonstanciées pour être ici reproduites. Le même chroniqueur décrit un de ces festins qui montrent les somptuosités portées à un degré sans analogue jusqu'alors pour la richesse des services comme pour le luxe des vêtements, broderies, perles et pierreries des principaux convives. Ce festin de noces du duc de Joyeuse[2] est suivi de seize autres offerts par les princes et les seigneurs, aussi luxueux pour les habits et accoutrements chargés d'or et dont on changeait chaque fois. « La despense, écrit l'Estoile, y fut si grande, y compris les mascarades, combats à pied et à cheval, joustes, tournois, musiques, danses d'hommes et femmes et chevaux, présents et livrées, que le bruit estoit que le roy n'en seroit pas quitte pour douze cent mille escus. » C'est au festin donné, le 15 mai 1577, à son frère et aux autres seigneurs qui l'avaient accompagné au siége de la Charité, festin célébré dans le château de Plessis-les-Tours, que « les dames, dit l'Estoile, vestues de vair en habit d'hommes, à moitié nues et ayant les cheveux épars comme épousées, furent employées à faire leur service, et y furent tous les assistants vestus de vair : pourquoi avoit été levé à Paris pour 60 000 francs de drap de soie verte ».

Les festins de Catherine de Médicis et ses entremets-spectacles portent au comble la magnificence ingénieuse qui marque de plus en plus ce genre de somptuosités. Je me borne à citer comme spécimen au seizième siècle

[1] V. J. de Pierre de l'Estoile, 19 juin 1535.
[2] *Ibid.*, septembre 1581.

de ces somptueux divertissements ce qu'on trouve dans deux témoins : l'un, Michel de Castelnau, et l'autre, Marguerite de Navarre. Michel de Castelnau est lui-même acteur dans ces fêtes, dont il trace un tableau enthousiaste : « La reine mère, dit-il, fit de très-rares et excellents festins accompagnés d'une parfaite musique par des sirènes fort bien représentées ès canaux du jardin de Fontainebleau, avec plusieurs autres gentilles et agréables inventions pour l'amour et pour les armes. » Il décrit un combat de douze Grecs et de douze Troïens, « lesquels avaient une grande dispute pour l'amour et sur la beauté d'une dame, » et qui, « désirant vider leur querelle en présence de grands princes et belles dames, envoyèrent demander le combat au roi par des hérauts d'armes ». Ce qui frappe dans ces somptueux amusements, c'est la part faite à l'esprit, à l'ingénieux dans la galanterie; chacun paye de sa personne; ces grands personnages, ces belles dames, sont tenus d'apporter leur part de bonne grâce, de bonne humeur, d'imagination même, dans ces gais tournois. Les cartels, les noms et les exploits passés des combattants, dans celui que nous venons de voir s'organiser si agréablement, étaient matière d'autant de poésies et de chants, et sur les boucliers étaient peintes les devises de chaque combattant. Le narrateur lui-même était de ce combat sous le nom d'un chevalier nommé Glaucus; il avait aussi sa partie dans une tragi-comédie « que la reine mère du roy fit jouer en son festin, la plus belle et aussi bien et artistement représentée que l'on pourroit imaginer, de laquelle le duc d'Anjou, à présent roy (Henry III), voulut

être, et avec lui Marguerite de France, à présent reine de Navarre, et plusieurs princes et princesses, comme le prince de Condé, Henry de Lorraine (duc de Guise), la duchesse de Nevers, la duchesse d'Uzès, le duc de Retz, Villequier et quelques autres seigneurs de la cour[1] ». Un peu de morale ne faisait pas mal après tout cela. On faisait un petit bout de harangue édifiante et instructive en badinant encore. Après la comédie, Castelnau raconte qu'il vint réciter dans la grande salle, devant le roi, « le fruit qui se peut tirer des tragédies, èsquelles sont représentées les actions des empereurs, roys, princes et bergers et toutes sortes de gens qui vivent en la terre, le commun théâtre du monde, où les hommes sont les acteurs, et où la fortune est bien souvent maîtresse de la scène et de la vie. Car tel qui représente aujourd'hui le personnage d'un grand prince, demain joue celui d'un bouffon, aussi bien sur le grand théâtre que sur le petit. » Tout cela, on le voit, se rapproche du théâtre, et, par les conclusions, des vieilles moralités. Le goût du temps se montre dans les perpétuelles allégories, qui n'avaient rien de froid, puisqu'elles faisaient allusion à des choses vivantes, et étaient représentées par des personnes ayant un rang important, intéressées dans tout ce qui se disait et se faisait dans ces représentations de circonstance. Ajoutez que c'étaient les romans du temps avec leurs féeries et leurs enchantements qui étaient mis en action. Tout cela animait, piquait vivement la curiosité. Dans une représentation

[1] V. *Mémoires* de Michel de Castelnau (de 1559 à 1570), 3 volumes.

qui devait avoir lieu le lendemain, le même homme de cour nous raconte que, pour clore tous ces plaisirs, le roi et le duc son frère, se promenant au jardin, aperçurent une grande tour enchantée, « en laquelle étaient détenues plusieurs belles dames gardées par des furies infernales. Deux géants d'une extraordinaire grandeur étaient les portiers de cette tour; ils ne pouvaient être vaincus et leurs enchantements défaits que par deux grands princes de la plus illustre maison du monde. » Ces grands princes, on le devine bien, c'étaient le roi et le duc son frère, qui, après s'être armés secrètement, allèrent combattre les deux géants, puis firent quelques autres combats où ils remportaient aussi la victoire, mettant fin aux enchantements et délivrant les dames. En même temps, la tour artificielle paraissait toute en feu. Ainsi se divertissait magnifiquement et gaiement cette monarchie déjà vieille, mais très-française, qui mêlait à l'humeur nationale le laisser-aller italien, et ne s'était pas encore gourmée de gravité espagnole.

On voit comment ces représentations théâtrales, d'abord faisant partie pour ainsi dire intégrante des festins, arrivèrent à s'en détacher. Par là le rôle de Catherine de Médicis dans la création des pompes et des divertissements des spectacles paraît considérable. Cette Italienne avisée met à organiser ce genre de fêtes une imagination d'artiste et tout un art de combinaisons. Cela est visible dans un des chefs-d'œuvre de cette sorte de divertissement, le festin donné, en 1565, lors de l'entrevue de cette princesse et du roi Charles IX, à Bayonne, avec le duc d'Albe et Isabelle de France, femme

de Philippe II, roi d'Espagne. C'est celui-là que les *Mémoires de la reine Marguerite* décrivent si bien, et dont le théâtre fut une petite île dans laquelle la reine mère avait fait élever un bosquet avec des arbres transplantés. Il y a là des scènes et des accessoires qui annoncent un luxe monarchique plus grandiose que celui même du quinzième siècle. Les deux cours arrivent de Bayonne sur des bateaux magnifiquement ornés, suivies de musiciens habillés en dieux marins, qui, pendant la route, chantent des vers composés pour la fête. A leur descente dans l'île, diverses troupes de bergères les reçoivent et les conduisent au bosquet par une belle et large allée en pelouse. Toutes les bergères sont vêtues de toile d'or et de satin; mais chaque troupe a le costume des paysannes de quelqu'une de nos provinces. Chacune exécute une danse particulière au canton qu'elle représente, et avec l'instrument propre à ce même canton : les Bretonnes, un passepié et un branlegai; les Provençales, une volte avec des cymbales; les Poitevines, avec la cornemuse; les Bourguignonnes et les Champenoises, avec le petit *hault-bois*, le tambourin de village et le dessus de violon. Aux danses succède le repas, servi entièrement par les bergères, et qui se poursuit jusqu'à la nuit. Alors paraît, au son des instruments, une troupe nombreuse de musiciens, déguisés en satyres, qui portent un rocher artificiel, très-brillamment illuminé et sur lequel sont assises diverses nymphes, aussi remarquables par leur beauté que par leur parure. Dès qu'ils l'ont posé à terre, les nymphes en descendent et commencent à danser un ballet. « Mais la Fortune en-

vieuse, ne pouvant supporter la gloire d'une telle fête, dit encore Marguerite, suscita tout à coup un orage si violent que Leurs Majestés furent obligées de fuir et de regagner au plus vite Bayonne en bateau. » La confusion et le désordre inséparables de pareils accidents, le bruit du tonnerre, l'obscurité de la nuit, occasionnent diverses « aventures plaisantes qui, le lendemain, causèrent autant de bons contes pour rire que ce magnifique appareil avait apporté de contentement[1] ».

Tout cela n'annonce-t-il pas les pompeux divertissements, et les galanteries qui les accompagnent, de la cour de Louis XIV? C'est aussi aux tables que l'on verra sous le grand roi figurer d'ingénieuses machines mythologiques, mêlées à des fêtes magnifiques et variées.

Quant au progrès des mets et recherches diverses, il continue au seizième siècle avec ce qu'il a d'avouable et d'utile et aussi de corrupteur. Il faut la haine aveugle qui a dicté le pamphlet contre Henri III, intitulé : *Description de l'île des hermaphrodites*, pour traiter comme un raffinement coupable l'usage des fourchettes, qui commence seulement alors à se répandre. Parlant de la manière dont on mangeait la salade à la table du roi : « On la servait, dit l'auteur, dans de grands plats émaillés qui étaient tout faits par petites niches; les convives la prenaient avec des « fourchettes »; car il est défendu, en ce pays-là, de toucher la viande avec les mains, quelque difficile à prendre qu'elle soit, et aimant mieux que ce petit instrument fourchu touche à leur bouche que

[1] V. *Mémoires* de Marguerite de Navarre. Édit. Guessard, imprimés pour la Société d'hist. de France.

leurs doigts. » Voyez quelle dépravation ! Ce furent des crimes du même genre que les diverses acquisitions culinaires qui passèrent d'abord pour une recherche luxueuse. De ce temps date, par exemple, un perfectionnement notable dans la culture des jardins. Le goût des fruits rares, exquis, qu'on voulut multiplier en les améliorant, fit chercher une exposition plus favorable, et c'est ainsi que naquirent les espaliers, formés d'abord d'une simple haie composée d'arbres fruitiers. Ce n'est pourtant qu'au siècle suivant que l'art de cultiver les fruits réalisa les plus grands perfectionnements, et il n'est pas peu singulier que ce service soit dû en partie à l'un des premiers solitaires de Port-Royal, Arnaud d'Andilly; réfugié dans cette dernière abbaye en 1644, il employait à cultiver les arbres les moments de relâche que lui laissaient les pieux exercices et les productions sérieuses. Son livre, publié sous le nom du sieur le Gendre, curé d'Hénonville, sur *la manière de bien cultiver les arbres fruitiers*, contribua à enrichir les desserts de ces produits délicats et sains qui furent à peine plus tard considérés comme un luxe. Le fameux la Quintinie ne devait pas conquérir sa célébrité seulement en embellissant les jardins, mais en les rendant productifs, et les potagers prirent sous ses mains une extension et une fécondité tout à fait nouvelles. On était encore loin de là au seizième siècle, mais les productions naturelles s'y accrurent, et c'est ici encore un des cas de remarquer comment ce qui fut d'abord une recherche rare et chère au profit des riches arrive presque toujours à profiter à la masse. La culture améliorait, variait

les figues depuis si longtemps en faveur aux environs de Paris surtout, multipliait la fraise fort recherchée, tandis que la framboise était regardée comme un fruit de ronce abandonné aux écoliers et aux paysans. Champier, historien de l'art culinaire au seizième siècle, nous apprend aussi que les femmes mangeaient les fraises avec de la crème et du sucre, et que les hommes y mettaient du vin, etc. Avec la même abondance de détails, il parle du succès qu'avaient à la cour les pruneaux de Reims et de Tours[1]. Ces fruits, ainsi que les figues sèches et les raisins secs, contribuèrent alors à former les desserts de la bourgeoisie, surtout en carême. Les épices et quantité de pâtisseries reçoivent aussi au seizième siècle de nouveaux raffinements. En tout la chère devient plus délicate et plus diversifiée, quant au choix des mets, à leur apprêt, etc. Veut-on juger de ce que pouvait être alors une bonne cuisine pour ainsi dire moyenne? on le pourra en choisissant tel ou tel mets dans le *menu* d'un repas somptueux[2] tel qu'il est possible de

[1] *De re cibariâ*, etc.

[2] Il pourra paraître curieux aux personnes qui recherchent les détails précis de connaître un *menu* d'un grand dîner au seizième siècle, que donne un ouvrage de ce temps, intitulé : *Mémoire pour faire un écriteau pour un banquet;* il indique à ceux qui ont l'intention de donner un festin les plats suivants. On verra que les noms de quelques-uns ne manquent pas d'originalité et que tous ne laissent pas de former une cuisine compliquée. Énumérons :

Ragoûts. Bécasse à laquesat. Cailles au laurier. Chapons pèlerins. Chevreuil au fromage de Milan. Chevreuil farci. Tête de chevreuil. Civet de cerf aux navets. Fromentée à la venaison salée. Lapin à la grenade. Langues de moutons à la vinaigrette. Lion de blanc chapon. Marsouin contrefait. Oiseaux farcis. Oisons à la malvoisie. Oisons au fromage de Milan. Paons revêtus.

Perdrix à la tonnelette, à l'orange, aux câpres. Pieds à la sauce d'enfer,

le reconstruire, à cette époque de laquelle date la gloire de la cuisine française, cuisine bientôt européenne, et qui garde encore sa suprématie.

On doit mettre encore au compte de l'heureux progrès des arts ces perfectionnements dans la richesse et la beauté des ustensiles des différentes parties du service des tables qui datent du seizième siècle. Ils n'eurent alors, au milieu du développement général de l'opulence, rien qui fût de nature, sur la table du riche en état d'en faire les frais, à offusquer un sage moraliste, sous les éternelles réserves que comporte l'usage de tout luxe. La richesse et l'art appliqué à l'utile allèrent leur chemin,

à l'esturgeon. Poussins au vinaigre. Ramier en poivrade. Sanglier aux marrons. Sarcelles confites. Saucisses de veau. Soleil de blanc chapon. Tanches à la lombarde. Venaison aux navets.

Gelée ambrée, blanche, piquée, commune, déchiquetée, en pointe de diamant, moulue, ondée. Andouillés de gelée. Angelots, écus, écussons, fleurs de lys, fontaine, oriflan de gelée.

(*Suit une longue indication des rôtis de gibiers assez semblable à ce qu'elle pourrait être aujourd'hui.*)

La série des entremets et des desserts m'a paru présenter quelques particularités sur ce qui formait alors le luxe des raffinements culinaires. Ainsi on trouve des *pâtés* à la tonnelette, d'alouette, d'artichauts, de bécasse ou bec doré, de chapon, de coings, de langue de bœuf, de marrons, de pieds de bœuf, de pieds de mouton, de pommes, de poulets, de sarcelles, de venaison.

Et encore ces indications assez curieuses présentées un peu pêle-mêle : Petits choux tout chauds. Rabons au fromage. Rissoles. Asperges. Concombres confits. Blanc-manger. Neige en romarin. Crème fromentée. Crème de mêles. Baudrier de pommes. Pommes au gatelin. Beignets. Étrier de pruneau.

Tarte : ancienne, angoulonsée, d'Angleterre, de crème, fanaide, de moelle de bœuf, de pommes hachées bien en broc, de pruneaux, de vin blanc.

Gâteau : baveux, feuilleté, joli, joyeux, italien, etc.

Il y a de quoi tailler pour ainsi dire bien des dîners dans un tel festin dont j'ai supprimé près des trois quarts.

prodiguant des merveilles d'industrie inventive, répandant les jouissances qui s'y attachent. Jamais le service de table n'eut plus de rapport avec l'art. Des hommes tels qu'un Benvenuto Cellini, et qu'un Bernard Palissy ne sauraient être traités comme des corrupteurs. C'est à ces services de table que le grand artiste sculpteur Cellini consacra d'abord son génie. Benvenuto fit ses premières aiguières pour des cardinaux, et qui ne sait que sous ses mains la salière devient un chef-d'œuvre? Un jour il envoyait soixante bassins destinés au lavement des mains à Ambrogio, premier secrétaire de Paul III. L'orfévrerie de table, comme les autres parties de ce bel art, se ressentit de la révolution opérée par lui. Les orfèvres français se virent forcés d'imiter les orfèvres italiens sous peine de céder la place à leurs rivaux. Une autre concurrence devait leur être faite sur les tables mêmes, ce n'était pas encore la porcelaine, appelée un jour à détrôner presque l'orfévrerie ou à entrer avec elle en partage, ce fut la faïence. Les faïences fines de ce temps, aiguières ou salières, étaient restées fort petites, jusqu'à la révolution opérée par Bernard Palissy. Je dirai tout à l'heure, à propos du progrès des arts somptuaires, un mot des pas de géant que ce grand homme leur fit faire. Son œuvre dépasse sans doute de toutes parts le luxe des festins : mais comment ne pas y rattacher comme à son occasion première cette admirable transformation de la poterie, qui devait magnifiquement orner les tables et de superbes buffets, avant de se répandre en applications multiples, en formes appropriées à d'autres besoins?

Je signale seulement en passant, comme un accessoire de ce genre de luxe, le progrès d'un art bien moins relevé, mais assez curieux, dans la décoration des tables. Nous avons fait entendre qu'au quatorzième et au quinzième siècle on savait, avec des pâtes de fruits confits, ou avec diverses pâtes colorées, représenter en relief des armoiries, des animaux, des hommes et d'autres figures. Le seizième siècle va plus loin. Au lieu d'un cerf ou d'un cygne, il représente un sujet allégorique tiré de l'histoire ou de la mythologie. Le Grand d'Aussy cite un ouvrage de cette sorte qu'on vit à la collation que donna la ville de Paris à Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX[1]. C'était une sorte de composition formée de six grands morceaux, séparés, tous en relief et tous en pâte de sucre, dont la suite offrait une partie de l'histoire de Minerve, jusque-là qu'on voyait la déesse naissant du cerveau de Jupiter et reçue au jour par deux nymphes dans le sein d'une nuée d'où tombait une pluie d'or, puis, devenue enfant, assise dans un jardin, au milieu de toutes sortes d'arbres fruitiers; « près d'une vigne entrelacée de roses et de lys, trois nymphes, attachées à son service, lui présentaient chacune à la main droite une corbeille remplie de fruits, tandis que dans la gauche elles portaient, l'une un globe, l'autre une balance, et la troisième un compas, emblèmes des sciences, de la justice et des arts ». Allusions où, par une adulation que la postérité n'a pas ratifiée, l'artiste avait prétendu surtout célébrer la bonne éducation que

[1] *Vie privée des Français*, t.

le monarque avait reçue de sa mère, « princesse, ajoute le chroniqueur, pleine de toute vertu, bonté, prudence et pudicité ». (C'est de Catherine de Médicis qu'il s'agit !)

On s'étonne en vérité que le sucre ait pu servir à tant de merveilleuses représentations ! Nous montrer Minerve armée, « portant au bras gauche un bouclier et dans la main droite une hache d'arme »; dans un autre tableau, la même déesse « aidant Persée à tuer la Gorgone »; enfin, dans un autre encore, entrant dans Athènes en triomphe, et traînant à sa suite Persée monté sur Pégase et entouré d'hommes pétrifiés, ce qui dénotait « l'espouvantement qu'auront et qu'ont déjà les ennemis du roi, étonnés de sa gloire, magnificence et prospérité en toutes choses, qu'il conduira par le bon conseil de sa Minerve, » que de choses, en vérité, et ne semble-t-il pas que voilà un sucre bien éloquent ?

Maintenant, comment nier, à côté de ces raffinements inoffensifs et de bien d'autres perfectionnements plus utiles et moins puérils, les entraînements sensuels, les excès d'ostentation ? Il faut étendre à une partie de la noblesse ce que Brantôme dit du maréchal de Saint-André : *Et certes estoit par trop excessif en friandises et délicatesses de viandes tant de chair que de poisson et autres friands mangers*. La corruption des mœurs, le relâchement des principes et des croyances, quoiqu'on ne se soit jamais tant battu au nom de la religion, se manifestent par ce signe comme par d'autres. J'ai indiqué plus haut que le matérialisme pratique était à cette époque une inconséquence chez les uns, fidèles au

fond à de plus hautes croyances, mais séduits par l'exemple, chez les autres, au contraire, une conséquence de ces théories plus ou moins avouées, et plus répandues alors qu'on ne croit, qui ne laissaient de place qu'à l'égoïsme et à la jouissance. Chrétiens trop faibles pour traduire leur foi en austérité ou athées pratiquants que ne retenait aucun scrupule, ces hommes se ruèrent en excès de tables comme en plaisirs de tout genre. Les Italiens qui accompagnaient Catherine de Médicis mirent à la mode jusqu'à l'abus des liqueurs pour la plupart ignorées. Les anciennes étaient d'ordinaire des potions cordiales et salutaires; les nouvelles furent des boissons agréables et voluptueuses : tels furent le *rossolis*, le *populo*, etc., auxquels devaient se joindre plus tard les liqueurs des îles, les liqueurs huileuses, diverses liqueurs étrangères ou inventions indigènes. Ces boissons s'accréditèrent tellement que Sully (1604), examinant quels sont les objets de luxe qui coûtent le plus aux Français, comptera dans ce nombre les festins et les *liqueurs*.

Il se fait au seizième siècle sous le rapport du luxe de table de vrais tours de force. Le cardinal du Bellay fait servir à un banquet qu'il donne à Rome comme ambassadeur mille pièces de poissons et quinze cents pièces de four !

Outre ces exceptions, il y a une tendance plus générale à abuser des tables dans la classe riche. Parmi d'autres documents il en est un qui, dans ces derniers temps surtout, a été cité à bon droit comme très-précieux par le jour qu'il jette sur la situation morale et écono-

mique de cette époque[1], c'est un écrit publié à Paris à la date de 1574. « Nous voyons, écrit l'auteur, qu'on ne se contente pas en un dîner *ordinaire* d'avoir trois services ordinaires, le premier de bouilli, le second de rôti et le troisième de fruit, et encore il faut d'une viande en avoir cinq ou six façons, avec tant de sauces, de hachis, de pâtisseries, de toutes sortes de salmigondis, qu'il s'en fait une grande dissipation. — Chacun aujourd'hui se mêle de faire festin, et un festin n'est pas bien fait, s'il n'y a une infinité de viandes sophistiquées pour aiguiser l'appétit et irriter la nature. » On voit dans le même écrit que ce goût raffiné des plaisirs de la table avait fait établir à Paris des restaurants fort renommés, tellement qu'on y trouve les noms des plus célèbres restaurateurs de Paris sous Charles IX. « Chacun, aujourd'hui, est-il dit, veut aller dîner chez le More, chez Sanson, chez Innocent et chez Havart. » L'auteur n'épargne pas ces « ministres de volupté et de dépense ». Il va jusqu'à dire « qu'en une chose publique bien policée et réglée ils seraient bannis et chassés, comme corrupteurs des mœurs ». Cela est outré, je le veux bien ; mais on voit que la gourmandise et la sensualité attaquées par les écrivains du temps ne sont pas de simples sujets de déclamation.

Il en est de même du reproche de vanité à propos de la passion qui fait rechercher le luxe des services. On peut citer à ce sujet l'autorité d'un écrivain justement considéré, témoin de ces excès[2]. Claude de Seyssel dit

[1] *Discours sur les causes de l'extrême cherté qui est aujourd'hui en France* (1574).
[2] Claude de Seyssel, *Les Louanges du roy Louis XII* (1508).

qu'on se servait « de vaisselle d'argent *en tous états* sans comparaison plus qu'on ne souloit (avait coutume), tellement qu'il a été besoin sur cela faire ordonnance pour corriger cette superfluité ; car *il n'y a sortes de gens* qui ne veuillent avoir tasses, gobelets, aiguières et cuillères d'argent au moins. Et, au regard des prélats et seigneurs, ils ne se contentent pas d'avoir toute sorte de vaisselle d'argent, tant de table que de cuisine, si elle n'est dorée, et même quelques-uns en ont grande quantité d'or massif. » Louis XII, par son ordonnance, d'ailleurs mal avisée, de 1506, défendait aux orfèvres de fabriquer « aucune pièce de grosse vaisselle, » et ne leur permettait que de menus ouvrages tels que salières ou cuillers, ou tout au plus des tasses et des pots dont le poids n'excéderait pas trois marcs. Mais, comme les Français se mirent à acheter leur argenterie en pays étrangers, les orfèvres représentèrent que cette concurrence les ruinait, et, en 1510, Louis XII révoqua son ordonnance. Ces menaces somptuaires ne paraissent pas avoir été pourtant sans effet. Elles dirigèrent le luxe et l'art sur les matières moins coûteuses, comme le cuivre, qui devint l'objet d'un précieux travail.

C'est avec plus d'ardeur encore et avec aussi peu de succès qu'on vit le législateur s'armer contre ce genre d'abus. Parlons de ce législateur avec respect, car il s'appelle ici Michel de l'Hospital. Ses préoccupations, si fondées qu'elles soient, se manifestent par une réglementation minutieuse à l'excès. Dans cet ensemble de règlements qui se proposent de réprimer toutes les sortes de somptuosités, le grand chancelier prétend régler jus-

qu'aux détails. Un de ses édits portait : « Qu'en quelques noces, banquets, festins, ou tables privées que ce soit, n'y ait plus de trois services à servir : les entrées de table, puis la chair et poisson, ou finalement l'issue. » Il ne permettait que six plats à chaque service et défendait de les doubler. « Comme par exemple ne pourront servir deux chapons, deux lapins, deux perdrix, mais seulement un de chaque espèce. » Il fait pourtant quelques exceptions : « Quant aux poulets et pigeonneaux se pourront servir jusqu'à trois ; alouettes, une douzaine ; grives, bécassines et autres tels oiseaux, jusqu'à quatre, et ainsi d'espèces semblables, selon la diversité du pays à qui nous chargeons nos juges de pourvoir plus particulièrement[1]. »

Sous le rapport du luxe des tables comme pour d'autres genres de somptuosités, le seizième siècle marque à la fois une ère de progrès matériel et de décadence morale. Non pas que je prétende qu'un certain luxe, soit pour la table, soit pour d'autres genres de plaisirs, exerce une action profondément corruptrice ; c'est plutôt l'immoralité régnante qui corrompt ce luxe lui-même ; il eût été possible de le modérer sans renoncer aux perfectionnements utiles et agréables. Si l'ivrognerie devint un vice de gentilhomme, si l'armée elle-même s'en ressentit, si les sens et la vanité cherchèrent dans ce luxe culinaire des satisfactions immodérées, n'accusons ni l'art, ni l'industrie, ni la culture et le commerce, qui apportèrent sur les tables leurs nouveaux tributs.

[1] *Ordonnances des rois de France, loc. cit.*

Comme toujours, le mal vint de l'homme, de ses dispositions intérieures, de ses passions sans frein. La corruption des temps se servit du luxe comme d'un moyen. Les grands abus des somptuosités de la table devaient se modérer ainsi que les autres sous l'influence de l'opinion, d'habitudes plus tempérantes, comme de l'égalité accrue des fortunes et des moyens d'existence. On peut trouver de l'excès aujourd'hui encore dans nos repas que nous décorons du nom de « grands dîners ». Mais qu'y a-t-il de commun entre ces repas et les somptuosités, les excès culinaires dont nous venons de tracer le tableau?

CHAPITRE II

LES FÊTES PUBLIQUES

I

FÊTES POPULAIRES

Nous nous proposons dans ce chapitre de parler des grandes fêtes publiques et de leur rapport avec l'état social qu'elles reflètent selon les temps. Mais il faut au moins signaler ces fêtes populaires qui n'admettent le luxe qu'accessoirement, et qui seules furent célébrées d'une manière périodique au moyen âge. On n'avait pas encore inventé les fêtes politiques revenant par anniversaires auxquelles nos contemporains ont attaché tant d'importance.

Il suffit de rappeler quelques-unes de ces antiques fêtes populaires et d'en marquer le caractère. Telle avait une grande solennité, comme, à Paris même, les fameux feux de la Saint-Jean, célébrés le 22 juin de chaque année, et où les autorités militaires, civiles et municipales jouaient leur rôle. Les trois compagnies des archers, gardes de l'Hôtel de Ville de Paris, infanterie et cavalerie, l'état-major et

un officier à leur tête, allaient, « au nom de messieurs de l'Hôtel de Ville, » faire semonces au chancelier, au gouverneur de Paris, aux présidents des cours souveraines, etc., d'y assister. Le lendemain, la cérémonie était célébrée par lesdites autorités. Le prévôt des marchands, les échevins, le procureur du roi, le greffier et le receveur de l'Hôtel de Ville, portaient tous guirlandes et fleurs en baudrier. Citerons-nous d'autres villes? A Marseille, la « fête du cheval de Saint-Victor ou guet de Saint-Lazare » était célébrée chaque année avec autant d'entrain méridional que de magnificence jusqu'à la fin du seizième siècle. Dans la même cité, au *branle de Saint-Elme*, un certain nombre de jeunes filles et de jeunes garçons, représentant les dieux de la fable et les diverses nations, se promenaient dans la ville en exécutant des danses. Ce n'est assurément dans aucune commémoration nationale patriotique qu'il faut chercher l'origine de la « chevauchée de l'âne, » à Lyon, procession burlesque dirigée principalement contre les maris qui se laissaient battre par leurs femmes. Un petit nombre de ces célébrations subsiste encore, par exemple, la fameuse « ducasse » flamande de Douai, où paraissent des mannequins gigantesques sous le nom de *Gayant* et sa famille. Ce qui a établi les fêtes de la *Tarasque* à Tarascon, de la *Graouilli* à Metz, du *Loup vert* à Jumièges, de la *Gargouille* à Rouen, et tant d'autres, ce n'est, selon toute vraisemblance, aucun décret délibéré en conseil, aucune volonté préméditée; ce qui les a rendues périodiques, c'est un assentiment unanime et spontané, véritable trait commun et original de toutes ces fêtes du

passé. Il n'en est pas différemment des fêtes patriotiques, d'un caractère beaucoup plus élevé, célébrées à Beauvais en l'honneur de Jeanne Hachette, à Orléans, en souvenir de Jeanne d'Arc. Les pompes qui les accompagnent les rendent pourtant dignes du nom de fêtes publiques dans toute la force du terme, malgré leur caractère local. La spontanéité, l'initiative populaire, l'acceptation générale qui les rend chères à tous, leur donnent une imposante consécration. Il en est de même de celles qui naquirent au sein du peuple directement de l'esprit religieux et aussi d'un esprit fort différent; je veux parler de cet esprit satirique qui en fait l'inspiration toute gauloise. Les processions, les pompes du culte, comme toutes les solennités religieuses, répondaient, nous avons eu occasion de le voir, à un besoin d'émotion et de spectacle au moyen âge. Sans oublier les consolations religieuses plus élevées qu'on allait leur demander, nous y avons reconnu une distraction puissante pour les populations soumises à l'ennui d'une existence monotone ou à d'accablantes tristesses. Enfin, quant aux amusements profanes, dérisoires, qui pénétrèrent au sein des églises elles-mêmes, il est de toute évidence qu'ils eurent le même but. On donnait dans l'église toute sorte de mascarades, on y jouait toute espèce de farces. Chacun apportait sa part d'invention à ces amusements auxquels on se livrait avec entraînement.

Nos aïeux ont-ils vu dans des cérémonies burlesques restées fameuses les profondes penées que nous croyons y découvrir? Est-il bien sûr que la fête de l'âne fût une « réhabilitation » du pauvre animal, et que le moyen

âge y reconnût, y sanctifiât en quelque sorte sa propre résignation, sa patience, son humilité?... Peut-être eût-il pu y reconnaître encore plus sûrement son ignorance. Il y a d'ailleurs plus de simplicité que de luxe dans cette bizarre cérémonie, où le cri du grotesque héros de la fête introduit dans l'église pendant la messe était imité à plusieurs reprises par l'assistance et par le prêtre lui-même : amusement qui, sans la naïveté de nos pères, risquerait de ne paraître qu'une farce sacrilége. La *fête des fous* n'a guère été moins générale, ni moins dépourvue de tout ce qui donne à une célébration un caractère de solennité et de pompe. Il fallait que le clergé fût bien sûr des populations pour se prêter à cette célébration scandaleuse de la messe en présence de l'*évêque des fous*, placé sur le siége épiscopal; pour qu'il ne craignît pas de laisser voir à la foule, dans l'église même, des prêtres habillés en baladins, portant des vêtements de femme, barbouillés de suie ou couverts de masques hideux et barbus, sautant, jouant aux dés, se livrant à des scènes licencieuses. On ne s'étonne pas qu'au douzième siècle l'évêque de Paris, Maurice de Sully, ait défendu, sous peine d'excommunication, de célébrer cette grotesque cérémonie, et qu'un concile tenu à Paris, en 1212, ait renouvelé la même défense, aussi peu d'ailleurs couronnée de succès.

C'est avec les grandeurs de la monarchie déjà centralisée vers le treizième siècle, et surtout au quatorzième et au quinzième, que commencent chez nous les fêtes ayant ce caractère public, national, magnifique, qui a laissé sa trace dans notre histoire. J'en parlerai, comme

je l'ai fait pour les autres genres de luxe, en indiquant ce qui les caractérise en eux-mêmes, et en y cherchant un des signes de la civilisation du temps.

II

LES FÊTES PUBLIQUES SOUS LA MONARCHIE

Les fêtes publiques, à partir du treizième siècle surtout, jusqu'aux approches de 1789, pourraient être résumées dans leur inspiration générale par cette formule presque naïve : quand quelque chose d'heureux est arrivé au roi, la nation se réjouit. Rien d'étonnant dans une nation qui, à partir du treizième siècle, devient de plus en plus monarchique. Il n'est pas jusqu'à l'organisation officielle de ces fêtes qui ne soit elle-même un des signes de l'existence d'une autorité centrale et un de ses moyens de prestige. La nation reçoit l'ordre de se divertir; nul ne se fait obéir avec moins d'opposition ; elle-même se met de la partie avec une initiative féconde en imaginations ingénieuses. Il faut ajouter que bien souvent, à la même époque, les événements regardés comme heureux pour la royauté l'étaient aussi pour la France elle-même, tant les intérêts semblaient identifiés. Un mariage royal paraît au pays l'équivalent pour lui-même d'une alliance utile ou brillante; si le monarque célèbre une victoire, la fusion est complète, roi et peuple ne font plus qu'un.

C'est de ce point de vue que doivent être appréciés les grandes fêtes qui accompagnent le sacre des monarques; on aurait tort de n'y voir que l'alliance du prêtre et du roi, le peuple était aussi de la partie. Relisez les détails des cérémonies du sacre, et les paroles qui y étaient prononcées, vous y reconnaîtrez l'idée d'une royauté protectrice du peuple, ennemie de l'oppression, s'engageant elle-même à la modération dans l'exercice du pouvoir. Ainsi le roi promettait formellement de « défendre le peuple de toutes rapines et iniquités de tous les degrés, *item* en tout jugement de commander équité et miséricorde[1] ». On avait coutume de lâcher dans l'église plusieurs douzaines d'oiseaux en signe d'allégresse et de liberté. Combien de marques particulières de ces mêmes idées de liberté, d'affranchissement, de bonne justice rendue au peuple, se rencontrent dans le récit que j'ai cité, à propos du luxe des costumes, des fêtes qui suivirent le sacre et le couronnement de Louis VIII! Le peuple non-seulement se mêle à la fête, mais il la fait, pour ainsi dire, en se livrant à toute sorte de divertissements publics. D'eux-mêmes, de joyeux jeunes gens et des jeunes filles forment des chœurs de danse; des chanteurs paraissent entonnant des chants joyeux; des mimes accourent faisant résonner la vielle aux sons pleins de douceur; les instruments retentissent de toutes parts : ici le sistre, là les timbales, le psaltérion, les guitares, produisent une agréable symphonie; ils accordent leurs voix et font entendre d'aimables chansons. Témoignage de l'union au

[1] V. Godefroy, *Le cérémonial*, etc.

moins momentanée qui s'établit entre la masse et les riches, entre le peuple et le roi, union attestée par des témoignages frappants. « Le riche n'écarte point l'indigent de la salle de ses festins ; tous se répandent en tous lieux, et mangent et boivent en commun. » Les citoyens apportent au roi de très-beaux présents ornés de diverses figures en broderies. Le roi exprime son remercîment, comment? en donnant la liberté aux serfs! Comment encore? par une amnistie, chose très ancienne comme accompagnement des événements heureux. L'amnistie prononcée par Louis VIII n'exclut que ceux qui se sont armés contre son père. L'appel à la bonté, à l'équité, prend encore une autre forme familière. Le mime qui joue de son instrument devant le roi l'exhorte dans son chant à la clémence, à la douceur, à la générosité. Dans le sacre non plus que dans ces fêtes, on ne voit percer l'idée d'une royauté qui se croirait tout permis. La formule du serment royal sous Philippe-Auguste renferme ces mots : « J'octroierai, dit le roi, j'octroierai à ce peuple à nous confié *le maintien des lois en ce qui lui est dû.* »

La magnificence de ces solennités était plus grande que nous ne sommes tentés de l'imaginer au milieu de l'éblouissement de nos fêtes modernes. Nos aïeux n'étaient pas aussi forts que nous sur l'éclairage. Mais, si ce genre de féeries manque aux fêtes du passé, on illuminait les fenêtres à chaque étage, « tellement, dit un chroniqueur, qu'au milieu de la nuit on aurait pu se croire en plein jour ». Les amusements et les décorations portent le caractère de l'époque. Les fêtes qui accompagnent le sacre de Philippe-Auguste eurent un éclat extraordinaire, et, pendant le banquet, le héros de Bouvines fut servi à genoux par le roi d'Angleterre son vassal. Au sacre et couronnement de la reine Marie de Brabant en 1275, à Paris, « les bourgeois firent fête grande et solennelle ; ils encourtinèrent la ville de riches draps de diverses couleurs. Les dames et pucelles s'éjouissaient en chantant diverses chansons. »

C'est au quatorzième siècle que le grand caractère monarchique de ces fêtes achève de se déclarer, attesté par les dépenses dont j'ai déjà signalé l'accroissement successif et par leur magnificence, non moins que par la participation de toutes les classes sociales qui s'y mêlent avec un entrain plein de verve et de gaieté.

Les comptes de Geoffroy de Fleury, argentier du roi Philippe le Long, donnent les détails des dépenses faites à l'occasion du sacre du roi, le 9 janvier 1317, en vêtements, étoffes, tentures et tapis. Ces dépenses s'élèvent pour le roi à 2378 livres 8 sols 6 deniers ; pour la reine et ses enfants, à 5007 livres 13 sols 10 deniers. Ils mentionnent pour le roi trois chambres et pour la reine deux chambres tendues de neuf avec un grand luxe d'étoffes, de broderies, de tapis, coussins, courtines[1]. Le roi Jean II, le jour de son sacre (1350), arma chevaliers des princes et des gentilshommes qui ne devaient plus remettre dans le fourreau l'épée qu'ils prirent de sa main. La pompe fut superbe, la dépense prodigieuse ;

[1] V. les *Comptes de l'argenterie des rois de France au quatorzième siècle*, publiés par L. Douët d'Arcq, 1864.

chaque nouveau chevalier reçut aux frais du roi les habits de la cérémonie : fourrures précieuses, double tenture d'or. Paris s'émut à l'aspect de ce prince populaire. Les rues furent tapissées; les artisans, divisés en corps de métiers, les uns à pied, les autres à cheval, étaient vêtus d'une manière différente pour chaque confrérie. Les fêtes durèrent huit jours. On a aussi le récit détaillé du sacre, du couronnement, des fêtes et festins donnés en 1380 dans la cour du Palais couverte d'une tente, et où le roi et les chevaliers déploient à l'envi la plus grande magnificence. Dans l'église Notre-Dame, très-richement parée, « séoit le jeune roy, en habit royal, en une chaire élevée moult haut, paré et vestu de draps d'or, si très-riches qu'on ne pouvoit avoir plus ; et tous les jeunes et nouveaux chevaliers dessous, sur bas échafauds couverts de draps d'or à ses pieds,... et séoit le roy en majesté royale, la couronne très-riche et outre mesure précieuse en chef ».

Entre ces fêtes de la royauté chevaleresque et celles de notre société démocratique les différences se présentent d'elles-mêmes. Nos revues militaires ont aussi leur grandeur et leur éclat. Quelles que soient pourtant l'éclatante richesse, la pittoresque variété des uniformes, ce n'est point par là qu'elles peuvent entrer en lutte avec ces pompes du passé. Mais la pensée qu'éveillent ces grands ensembles, si mobiles en même temps que si imposants, a sa valeur morale. L'élément militaire, au contraire, peu discipliné sous la royauté des Valois, manquant d'unité, tire, au quatorzième et au quinzième siècle, sa beauté de sa variété et de ce qu'il

a de libre et d'aventureux, comme il tire la sienne aujourd'hui de sa forte organisation, de sa puissante discipline, de son unité même, vivante image de l'unité nationale. Voilà où est la vraie supériorité moderne. Laissons à la royauté encore tout imprégnée des usages féodaux celle de la fantaisie la plus brillante, unie à cette splendeur d'armures et de costumes pour jamais disparue.

L'aspect tout chevaleresque de ces anciennes solennités a été l'objet de fréquentes descriptions, et les romanciers qui s'y sont complus comme Walter Scott n'ont eu qu'à puiser à pleines mains dans nos vieux chroniqueurs. Froissart est l'Homère de cette chevalerie, le vrai chantre de ces tournois, qui figurent au premier rang des pompes du luxe public au moyen âge.

Les tournois sont nés en France, et les nations étrangères, l'Angleterre notamment, nous les ont ensuite empruntés. On est allé même jusqu'à désigner nominativement l'*inventeur*, qui serait le chef de la maison des comtes de Vendôme. « En l'année 1066, dit la chronique de Tours, périt Geoffroy de Preuilly, auquel on doit l'invention des tournois, *qui torneamenta invenit.* » A vrai dire, on peut douter que les tournois aient eu, à probablement parler, un inventeur. Ils avaient des précédents dans ces jeux militaires donnés en présence de Charles le Chauve et de Louis le Germanique, qui consistent dans un combat simulé où luttent deux troupes d'élite en brandissant leurs lances. La féodalité développa ce germe; elle marqua de son empreinte un usage plus d'une fois déjà pratiqué.

Rien de comparable sous le rapport de l'originalité n'avait été imaginé depuis l'ancienne Grèce. Jamais plus pompeux appareil ne s'était déployé devant les regards éblouis des hommes. Lequel de ces jeux solennels et brillants du passé classique donnerait la moindre idée de ce mélange de vaillance aventureuse et de galanterie chevaleresque? Un tel genre de fêtes est véritablement une création de toutes pièces de la société du moyen âge, et pour se l'expliquer il faut toutes les conditions qui se trouvaient alors réunies. Le rôle de la femme s'est aujourd'hui effacé dans nos solennités publiques. On l'y chercherait en vain. Les femmes de nos jours se rencontrent partout, elles n'ont d'action spécialement nulle part. Le dix-huitième siècle avait laissé subsister dans les salons les tournois de l'esprit dont elles étaient juges. Ces tournois mêmes ont disparu.

Froissart, Monstrelet, Olivier de la Marche, etc., ne tarissent pas sur ces brillantes solennités des derniers siècles du moyen âge. Voyez le récit, sous Charles VI, de la première fête donnée par ce roi, dont le souvenir rappelle tant de fêtes et tant de malheurs. Il s'agit de conférer la chevalerie au roi de Sicile et au duc du Maine, fils du duc d'Anjou, qui avait péri quelques années auparavant dans l'expédition d'Italie, et dont la veuve s'était réfugiée auprès du roi de France. C'est à Saint-Denis qu'il donne lui-même l'accolade à ses jeunes cousins. Les trois jours suivants sont consacrés à ces divertissements où le code de la chevalerie se faisait scrupuleusement obéir. Ainsi, dans la première journée, vous voyez les chevaliers jouter et le roi lui-même paraître comme tenant ; il porte pour emblème un soleil d'or ; son cortége est formé des princes du sang et de tous les principaux chevaliers du royaume. Chaque chevalier est appelé à l'entrée de la lice par une dame richement parée qui guide son cheval par un ruban d'or et qui elle-même est montée sur une haquenée. Tout continue à se passer selon les rites accoutumés. Lorsqu'on est dans la lice, la dame descend, donne un baiser au chevalier, l'exhorte à se comporter vaillamment, puis prend place sur les échafauds qui ont été dressés et couverts de tapisseries. Le second et le troisième jour n'ont pas leur ordre moins bien réglé et voient combattre les écuyers, puis tous ceux qui se présentent successivement [1].

Les mœurs du temps se retrouvent tout entières sous d'autres rapports dans ce mélange d'aventures galantes et de religion qui marquera bientôt le seizième siècle. Le soir du troisième jour il y eut une mascarade. Les suites en devaient être fort peu édifiantes. « Mainte demoiselle s'oublia, plusieurs maris pâtirent [2]. » Il devait s'ensuivre plus d'un duel et d'un guet-apens. Le lendemain appartient à la religion. Après les plaisirs du siècle, les pompes de la mort. Était-ce contraste raffiné ou rencontre naïve? Un grand service mortuaire est célébré à Saint-Denis pour honorer la mémoire de messire du Guesclin, connétable de France. Grande et majestueuse cérémonie d'ailleurs! L'ancien compagnon de

[1] V. Froissart, t. XII.

[2] « Et estoit commune renommée que des dites joustes estoient provenues des choses deshonnêtes en matière d'amourettes et dont depuis beaucoup de maux sont venus. » (Juvénal des Ursins, p. 73.)

du Guesclin, le sire de Clisson, menait le deuil, tout vêtu de noir, suivi de deux maréchaux de France, d'Olivier du Guesclin, frère de l'illustre mort, et de plusieurs autres chevaliers. L'évêque d'Auxerre officiait; lui et le roi s'avancèrent jusqu'à l'entrée du chœur, et là les ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Lorraine et de Bar, les sires de Clisson, de Laval et d'Albret, présentèrent deux chevaux de bataille et deux chevaux de tournois. L'évêque leur mit la main sur la tête, puis les sires de Beaumanoir et de Longueville et six autres apportèrent les écus. Le duc de Touraine, frère du roi, le comte de Nevers, le prince de Navarre et Henri de Bar marchaient ensuite, portant par la pointe l'épée du connétable. D'autres chevaliers tenaient les casques, d'autres les bannières à ses armoiries. Toutes ces offrandes furent rangées devant l'autel. Ces cérémonies étaient terminées par l'oraison funèbre du connétable. Les paroles qu'en a recueillies l'histoire sont graves et touchantes; elles firent couler les larmes des anciens compagnons d'armes du vieux guerrier[1]. Le mérite de ces fêtes est d'être bien en rapport avec les mœurs. Il y a des choses légères, quelques-unes même blâmables, il en est aussi de touchantes, qui semblent reparaître à chaque avénement, comme des fleurs dont se couvre le vieil arbre monarchique à chaque nouveau printemps qui le rajeunit.

Les grandes fêtes monarchiques sont, on peut le dire, constituées complétement au quatorzième siècle et surtout au quinzième. Le dix-septième et le dix-huitième

[1] V. le *Religieux de Saint-Denis*, t. I, liv. X.

n'y ont guère ajouté, et peut-être y ont-ils retranché plus d'un trait original. La royauté, se faisant moins populaire, devient plus retirée et plus solennelle. Elle renferme ses fêtes dans les magnifiques palais où les femmes et les courtisans parés se livrent à de pompeux divertissements loin de tout mélange populaire. Ce qui distingue les quatorzième et quinzième siècles, c'est que, plus qu'aux époques suivantes, la foule fait partie essentielle, intégrante des fêtes; c'est pour elle aussi que la royauté se met en frais; c'est son goût qu'elle veut satisfaire. On peut dire que, sous la brillante et populaire royauté des Valois du moyen âge, la fête publique de l'ancienne monarchie a trouvé sa vraie représentation. La seule grande innovation, sous Henri IV, est le feu d'artifice, connu déjà, mais fort perfectionné par les Italiens du seizième siècle, et qui devient au commencement du dix-septième un élément essentiel des grandes fêtes. Les feux d'artifice les plus célèbres seront celui que donnera Sully dans la plaine de Fontainebleau, celui de 1612 à l'arsenal, un autre la même année sur la Seine, pour la fête de la Saint-Louis, celui de 1660, lorsque Louis XIV rentra à Paris, après son mariage, celui de 1739 à l'occasion de la paix, etc. Mais, sauf quelques accessoires, nous répétons que le type de ces grandes solennités existe tout entier au quinzième siècle, dans une quantité de fêtes qui sont restées célèbres. On peut s'en faire une idée exacte par ces entrées ou ces couronnements qui réunissent d'une manière complète les différentes parties de ces fêtes publiques, auxquelles on ne peut contester une place

immense, et sous certains rapports très-instructive, dans la vie historique de la nation française.

Transportons-nous en idée au Paris de 1380, lors de l'entrée dans cette ville de la jeune Isabeau de Bavière, mariée déjà depuis quatre ans avec Charles VI, après des difficultés, surmontées, malheureusement pour la France, par l'impatience amoureuse du jeune prince, et par l'ambitieux désir qu'avait cette petite fille de quatorze ans de se faire épouser par un roi de France. On lui fit de charmantes parures. On lui dit ce qu'elle devait faire pour plaire; elle était fort bien préparée à son rôle, quand elle vit le jeune prince, s'agenouilla devant lui; et lui ne pouvait la quitter des yeux, tellement qu'il déclarait le soir même au sire de la Rovière qu'elle « lui plaisait ». Les dames, joyeuses de cet heureux succès, désiraient que les noces eussent lieu à Arras; le petit roi voulut que tout fût conclu sans retard, et que le mariage fût célébré « le lendemain même » à Amiens. Il avait lieu en effet dans la cathédrale, où la jeune Isabeau était conduite « dans un beau chariot dont les cerceaux étaient recouverts d'étoffes d'argent[1]. » Mais l'entrée à Paris fut retardée pendant quatre ans. Isabeau n'en avait guère plus de dix-sept quand cette entrée fut décidée. Couple le plus étourdi, le plus épris des fêtes et des amusements, qui se pût voir en France!... Le petit roi n'en était peut-être alors que plus populaire dans cette ville qui a toujours aimé la nouveauté, l'éclat, et qui devait saluer toutes les aurores avec un entrain sujet

[1] V. Froissart, *Chroniques*.

à de si étranges retours. Sa jeunesse ajoutait à l'espérance. On avait assez du dernier règne!

Voyons maintenant se dérouler tout le programme de la fête parisienne dans l'ancienne société française. Les différences et les ressemblances avec ce qu'on a pu voir depuis se découvriront d'elles-mêmes.

La jeune reine part en litière. Elle est accompagnée des duchesses de Bourgogne, de Berry, de Bar, de la comtesse de Nevers, de la dame de Coucy. Chacune a sa litière aussi. La duchesse de Touraine monte sur un superbe palefroi. Devant la litière d'Isabeau marchent à cheval le duc de Touraine et le duc de Bourbon; aux deux côtés, le duc de Bourgogne et le duc de Berry; en arrière, le comte d'Ostrevant et le sire Henri de Navarre. Chaque litière des dames qui suivent la reine est aussi escortée de chevaliers. Le sire Henri de Bar et le sire Guillaume de Namur se tiennent auprès de la duchesse de Bourgogne. En sortant de Saint-Denis, on voit venir à la rencontre, dans tout son éclat de costumes, l'élite de la bourgeoisie parisienne. — La route est bordée de « douze cents bourgeois », à cheval, et « vêtus de robes rouges et vertes ». Le cortége traverse jusqu'à Paris la foule qui se presse sur la route; il arrive à la porte Saint-Denis, où commencent à paraître les machines ingénieuses, parfois un peu puériles, usitées alors, un ciel et des nuages remplis de petits enfants représentant les anges, Notre-Dame tenant dans ses bras le petit enfant Jésus, qui s'amuse avec un moulinet fait d'une noix creuse, un soleil d'or qui porte les armes de France et de Bavière brillant dans le ciel, et les anges qui chantent d'une voix

mélodieuse, etc. Une invention très-goûtée du populaire se fait remarquer, qui ne manquera plus guère à ces réjouissances. Dans la rue Saint-Denis c'est une fontaine sous un reposoir d'azur aux fleurs de lis, dont les colonnes portaient les armoiries des plus nobles seigneurs de France; autour se tiennent de belles jeunes filles parées, avec de beaux chapeaux de drap d'or; elles chantaient, et offraient, dans des coupes de vermeil, l'hypocras et les douces liqueurs qui ne cesseront dans ces fêtes populaires de couler avec abondance.

Y a-t-il une fête en France sans soldats? La même solennité nous montre la représentation de ces scènes militaires, appelées, sous d'autres formes, à un si grand avenir dans nos réjouissances publiques. Sur un vaste échafaud est représentée une forteresse. On voit le roi Saladin et ses Sarrasins, de l'autre côté Richard Cœur-de-Lion avec ses chevaliers, portant leurs écussons, tels qu'ils les avaient eus à la croisade. Le roi de France enfin est figuré sur un trône, entouré des douze pairs de son royaume chacun avec ses armoiries. Richard Cœur-de-Lion, s'approchant de lui avec respect, lui demande la permission d'aller combattre le roi Saladin, et alors s'engage une bataille avec son mouvement et ses péripéties. Voilà l'origine des combats qui frappent ou frappaient naguère nos yeux et nos oreilles aux Champs-Élysées; sur ce point on peut douter du progrès. — Le reste de la fête présente des traits de mœurs piquants. A la seconde porte Saint-Denis, on trouve encore un ciel plus riche que le premier, avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Toute cette partie des fêtes est à jamais réléguée dans le passé, comme

ces nobles reines à qui les belles jeunes filles chantaient :

Noble dame des fleurs de lys,
Soyez reine du paradis
De France, ce beau pays !

D'autres traits sont communs avec nos fêtes. Jamais peut-être l'usage de tendre ses fenêtres et les rues n'avait été tellement en honneur. La rue Saint-Denis était couverte et tapissée de draps de camelot, d'étoffes de soie et de belles tapisseries représentant des personnages et des scènes historiques. Sur ces toiles peintes, le Paris du quinzième siècle prenait aussi plus d'une licence politique; on y voyait figurées bien des vérités hardies. Sur l'une de ces toiles, un bonhomme regarde attentivement une toile d'araignée, ourdie entre deux arbres. Un fou passe et l'interpelle :

Bonhomme, diz moi, si tu daignes,
Que regardes-tu en ce boiz?

L'autre répond :

Je pense aux toiles des airègnes
Qui sont semblables à nos droitz;
Grosses mouches en tous endroitz
Passent : les petites sont prises.

Le fou réplique sentencieusement :

Les petitz sont subjets aux loiz,
Et les grands en font à leur guises.

On trouve aussi bien des inventions particulières à ce temps. C'est ainsi qu'au Châtelet on avait fait un parc planté d'arbres, où se jouaient des lièvres, des lapins et des oiseaux, et où s'élevait un château avec

ses tours, dont chaque créneau était gardé par un homme d'armes. Sur la terrasse était le lit de justice du roi, où siégeait « Madame Sainte Anne ». — « On voyait sortir du bois un grand cerf blanc qui remuait la tête et tournait les yeux » ; c'était pour rappeler la devise du roi. Un aigle et un lion s'avancèrent pour attaquer le cerf; mais ledit cerf prit « le glaive de justice » sur le lit pour se défendre, et douze jeunes filles, l'épée à la main, vinrent aussi le protéger. Combien d'exercices, de jeux! Sur le pont Notre-Dame, couvert et tapissé encore plus superbement que la rue Saint-Denis, un Génois « d'une grande adresse » descend tout à coup du haut des tours de Notre-Dame en voltigeant sur une corde tendue et portant deux flambeaux allumés. Au milieu de tout cela, quels chants, quels rires populaires! Quelle marche triomphale, à travers les rues, jusqu'à Notre-Dame, où les ducs aidèrent la reine à descendre de sa litière, et où elle était attendue par un clergé revêtu de ses plus somptueux habits! Elle reçoit la couronne de ses mains, fait des offrandes du plus grand prix à l'église, puis elle est ramenée au palais à la lueur de plus de cinq cents flambeaux.... Ces promenades aux flambeaux, l'antiquité les avait connues déjà, et Florence dans ses fêtes en tirait de magiques effets[1].

Cette soif des fêtes ne s'éteindra ni chez le roi ni chez le peuple. Elle poussera Charles VI à des extravagances répétées. Pauvre roi chevalier, fait pour d'autres batailles et d'autres émotions, « accompli en tout exercice

[1] V. le *Religieux de Saint-Denis*. — Froissart, t. XII, etc.

de guerre », destiné à s'user dans des plaisirs inquiets! Il se consume dans ces joutes stériles d'une chevalerie déchue. — Le roi s'ennuie, le roi est triste, sous le coup de la folie toujours imminente! C'est pour cela qu'il se jette en tant d'amusements bizarres. Où est-il, le roi populaire, si aimé alors, dans cette fête publique qui vient de nous montrer la reine dans tout son éclat? De quelles pompes le voit-on entouré? Il se cache obscur dans la foule pour mieux s'amuser. Il trouve piquant d'aller comme un simple bourgeois voir passer la reine en grand équipage. Curieux jusqu'à vouloir approcher de trop près, il reçoit des sergents plus d'un horion. « En eut le roy plusieurs coups et horions sur les espaules bien assez. Et au soir, en la présence des dames et damoiselles, fut la chose sçue et récitée, et le roy mesme se farcoit des horions qu'il avoit reçus[1]. »

Fêtes splendides, toujours et partout, coup sur coup, à Melun comme à Paris, pour le mariage du jeune duc d'Orléans avec la fille du duc de Milan ; fêtes dans des voyages qui font de toutes les villes autant de Paris pour la magnificence et les plaisirs. C'est à qui fera le plus de la Bourgogne ou de la France. Lorsque le jeune roi eut châtié la révolte des Parisiens en mettant sur eux force impôts, le duc Philippe le Hardi, qui ne savait pas ce que c'était que compter avec l'argent, voulut d'abord lui faire traverser la Bourgogne, et des ordres furent donnés pour qu'on se préparât à le recevoir. On n'imagine pas ce qu'étaient de tels frais de ré-

[1] Juvénal des Ursins.

ception. Lorsque le roi s'arrête en une ville, il ne faut pas, pour le traiter lui et sa suite, moins que six bœufs, quatre-vingts moutons, trente veaux, sept cents poulets, deux cents pigeons et beaucoup d'autres objets pour la table, l'écurie et l'éclairage! On estimait à deux cent trente livres les frais d'une journée du roi. Les grandes villes, comme Dijon, avaient aussi des présents à offrir en joyaux et vaisselle d'argent; mais Charles n'ayant point passé par le duché, les villes en furent pour leurs emprunts, et les bourgeois pour les taxes qu'ils avaient payées. Si la Bourgogne paya sans recevoir le roi, d'autres pays le reçurent sans payer moins : ainsi, par exemple, la ville de Lyon, où Charles passa deux mois avec ses oncles en déployant son train accoutumé.

Eh bien! ces magnificences publiques n'ont pas encore dit le dernier mot des somptuosités auxquelles elles doivent atteindre. Elles semblent encore dépassées sous le règne de Charles VII, lorsque ce roi, resté loin de sa capitale pendant dix-neuf ans, y fait solennellement son entrée en 1437[1]. Le clergé, le Parlement, l'Université, la Chambre des comptes, viennent complimenter le monarque, reçu en grand appareil par les échevins. Les commissaires, notaires, procureurs et sergents, marchent après le corps de ville; immédiatement à leur suite, on voit les sept vertus personnifiées et les sept péchés mortels, tous à cheval, accoutrés selon le goût du temps. A la porte Saint-Denis, un enfant habillé en ange étend les ailes comme prêt à prendre

[1] V. Monstrelet, Jean Chartier, etc.

son vol, et porte un écu d'azur avec trois fleurs de lis d'or. Les chroniqueurs décrivent le costume du roi, son chapeau de castor blanc, doublé de velours incarnat, dont les cordons étaient enrichis de pierreries, les gentilshommes qui marchent devant lui, le cheval du monarque, couvert d'un drap blanc, orné de plaques d'argent, où étaient représentés des cerfs volants. Le prince est précédé par Montjoie, roi d'armes, couvert de sa cotte de velours violet à trois fleurs de lis d'or, bordées de grosses perles, et portant la cuirasse. Huit cents archers forment l'escorte. Un grand nombre de chevaliers suivent les princes du sang : tous sont vêtus de drap d'or et d'argent, couverts de plaques d'orfévrerie armoriées; leurs équipages, leurs chevaux et leurs habits étalent la même extraordinaire richesse.

Pour Louis XI les fêtes ne furent que des concessions faites à la nécessité politique, une occasion de présenter à la noblesse une royauté imposante : briller, c'était encore se faire craindre. Son entrée figure au nombre des plus magnifiques. On ne porte pas son cortége à moins de douze mille chevaux. N'était-ce pas montrer une armée? Lui-même, vêtu d'une robe blanche de satin, d'un pourpoint cramoisi, couvert d'un chapeau découpé, comme on en portait alors, paraît devant le peuple, monté sur un cheval blanc, signe de la souveraineté, et les échevins portent un dais au-dessus de sa tête, comme si la bourgeoisie faisait escorte à la royauté! Les échevins de Paris, se mettant en frais d'imagination pour être agréables au roi, font présenter au prince par le hérault de la ville, nommé Cœur-Loyal, cinq belles dames, riche-

ment parées, montées sur leurs palefrois, et qui représentaient les cinq lettres de l'alphabet, formant le nom de Paris.

Jusqu'où le calcul ne se mêle-t-il pas à ces somptuosités que le penchant naturel aux Valois suffirait à expliquer! Les fêtes sont un moyen de popularité pour le duc de Bourgogne. Parmi cette foule de princes, dont quelques-uns nourrissaient des desseins hostiles prêts à éclater en complots et en révoltes, parmi ces grands, dont plusieurs n'étaient pas sans crainte en venant à Paris, aucun ne devait frapper plus la population parisienne par un extraordinaire étalage fait sous toutes les formes que ce duc Philippe, si mêlé à toutes les affaires politiques, mais plus mêlé encore à tous les plaisirs de son temps. Le duc semble n'avoir qu'un souci : aux fêtes en ajouter d'autres, renchérir sur toutes les magnificences, aller au delà de tous les divertissements! Louis XI a beau faire, il est éclipsé, et n'est pas homme à ne pas le sentir. On dirait que c'est le bon duc qui donne la fête, et que c'est aussi à lui qu'on la donne : tant il est entouré d'hommages plus que le roi lui-même! Le peuple s'approche de Philippe pour admirer la selle et le chanfrein du cheval ornés de diamants; les habits du duc en sont brodés, la bourse qui pend à sa ceinture semble tissue de pierreries. Ces joyaux, il affecte de les changer tous les jours, et on en estime la valeur à plus d'un million de notre temps. Ses archers, richement équipés, son hôtel, qui déploie des splendeurs inouïes, « ses grandes assemblées de dames, damoiselles et aussi notables bourgeoises auxquelles il donnoit grans soupers et grans banquets ».

ses belles tapisseries d'Arras, rehaussées de soie, d'argent et d'or, son prodigieux buffet, dont les gradins étaient couverts de la plus magnifique vaisselle, tout cela fait spectacle pour les Parisiens, qui s'y rendaient en foule, comme pour contempler ce pavillon, qu'il avait fait dresser dans son jardin, en velours doublé de soie, brodé partout de feuilles et d'étincelles d'or, avec les armoiries de toutes ses seigneuries [1].

Paris commence à ne plus comprendre de fête populaires sans le théâtre. Les *Mystères* développent une nouvelle somptuosité de décorations et de mise en scène. « Bien souvent, c'était en plein air, sur les places publiques, à la face de toute une population rassemblée, qu'ils dressaient leurs nombreux échafauds et qu'ils exécutaient leurs drames interminables, durant plusieurs jours consécutifs, du matin au soir, avec un vaste appareil de machines, de tapisseries et de peintures. La nouveauté, la bizarrerie de cet entourage et de cette *montre*, on le conçoit, devenait aisément le principal, et le texte de la pièce elle-même, le *registre*, comme on l'appelait, ne faisait souvent que fonction de *libretto*. La plupart des costumes étaient empruntés à la sacristie, et surtout lorqu'il s'agissait de jouer *Dieu le Père*, nulle chape et nulle étole ne paraissaient assez magnifiques dans la garde-robe épiscopale. Aux divers instants de *pause*, ou pendant les scènes de paradis les chantres, les enfants de chœur et les assistants entonnaient les hymnes et psaumes indiqués, et si la pièce se

[1] Olivier de la Marche, liv. I, ch. XXXIV. V. aussi Georges Chastellain, *Chronique*, 1re partie, ch. XXII.

représentait dans la cathédrale, les grandes orgues, par leur accompagnement, faisaient l'effet de l'harmonie céleste [1]. » — « Les psaumes et les proses de l'église étaient à la lettre les *opéras* de ces temps-là, » a très-bien dit le P. Ménestrier. Aux mystères, le quinzième siècle vit ajouter les moralités, les soties, les farces, celles-ci d'abord jouées exclusivement par la *basoche*, obligée plus tard de concéder au *prince des sots* de faire jouer des farces, en obtenant en revanche l'autorisation de jouer des soties. Tout cela formait un élément des fêtes et réjouissances, où le luxe décoratif, très-faible d'abord, se déploie de plus en plus.

Un autre trait dans ces fêtes annonce le progrès de la monarchie centralisée. Les splendeurs de la royauté ne sont plus seulement un spectacle qu'on désire se donner, elles sont le signe d'une puissance dont on recherche les faveurs. Au flot des curieux accourus de toute la France se mêle celui des solliciteurs, les uns besoigneux, les autres qui étaient souvent de grands personnages, et qui venaient ajouter leur train de vie somptueuse au grand foyer du luxe public. Quoi qu'il en soit, en cette circonstance, la multitude des demandeurs et des curieux était si grande que, selon le bruit public, il y avait à Paris cinq cent mille étrangers ! On ne savait où se loger. Lorsqu'on avait trouvé place dans une maison, il arrivait souvent qu'on en était délogé par les fourriers du roi ou des princes. Les villages voisins étaient remplis. De peur d'une trop grande cherté, on

[1] V. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au seizième siècle.*

fit publier une taxe pour les vivres, les vins et la nourriture des chevaux.

Au reste, dans cette société n'est-ce pas toujours fête ? Réunissez aux portes d'une ville de brillantes cavalcades, comme celles qui éblouissent les regards aux entrées de princes et ducs ; placez dans une cathédrale le haut clergé avec ses habillements sacerdotaux ; dans un palais ou dans un prétoire, les dignitaires de l'ordre civil, n'est-ce pas là un spectacle, le spectacle le plus imposant? Que tous les ordres se présentent ensemble avec leurs insignes distinctifs, que le clergé et la magistrature se mêlent à l'appareil militaire, ne voyez-vous pas alors se déployer les plus superbes éléments de mise en scène qu'à aucune époque on ait jamais pu contempler ?

On verra plus tard se substituer dans de très-vastes proportions les fêtes de cour aux fêtes publiques. Celles-ci seront loin sans doute de disparaître, mais ne seront plus placées que sur le second plan. Il y aura, je l'ai dit, une tendance sensible de la royauté à s'isoler dans ses plaisirs, comme plus tard dans sa majesté, à s'entourer d'une cour plus brillante que jamais, d'une noblesse de moins en moins mêlée à la masse. Avec un Henri III les fêtes se renferment ou plutôt se cachent dans l'intérieur du palais, elles ressemblent trop souvent à une orgie de courtisans. C'est de ces fêtes de Henri III qu'un contemporain a pu dire : « Il faisoit joutes, ballets et tournois, et force mascarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint et découvroit sa gorge, y portoit un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi

que lors le portoient les dames à la cour. » A quelle nation, à quelle basse décadence faut-il rapporter ces fêtes célébrées à huis clos par la luxure? Dans un festin, des femmes vêtues en habits d'homme faisaient le service; dans un autre, « furent employées à faire le service les plus belles et honnêtes de la cour, étant à moitié nues et ayant leurs cheveux épars[1] ».

Les fêtes majestueuses et animées de Louis XIV ne craindront pas la lumière du jour. Le grand roi donnera quelques carrousels inspirés non plus par la chevalerie, mais par les romans de chevalerie. Où est le peuple dans ces fêtes? La masse admire ces pompes plus encore qu'elle ne s'y mêle, si populaire que soit le monarque pendant les premières années de son long règne; lorsqu'il aura cessé de l'être, elles formeront contre son règne même, de la part de la même masse irritée, un grief de plus. Nous y reviendrons.

III

COTÈS CRITIQUABLES DE CES FÊTES

Si splendides qu'aient été ces fêtes du passé, elles présentent aussi des côtés qui ne peuvent échapper au blâme. Il en est qui tiennent à la grossièreté et à la corruption des temps. Les rues prenaient par moments un aspect de kermesse. Que dire surtout de ces indécences auto-

[1] V. *Journal* de P. l'Estoile.

risées qui faisaient partie du programme, et qu'on rencontre dans presque toutes ces célébrations? Elles n'étaient pas pour déplaire à Louis XI, prince graveleux et libertin malgré toutes ses dévotions, et aux mœurs si facilement cruelles. Parcimonieux en tout le reste, il ne se permettait que deux sortes de dépenses, c'était la chasse pour laquelle il ne se refusait rien, et quelquefois les femmes auxquelles il donnait assez libéralement. Un tel prince ne devait pas se scandaliser qu'on vît dans les fêtes des tableaux vivants d'une complète nudité. Sous le nom de *sirènes* s'exhibaient des jeunes filles toutes nues, plongées dans l'eau jusqu'à la ceinture et choisies parmi les plus belles. Louis XI, à son entrée, reçut leurs compliments, qui consistaient en pièces de poésie. De même on joue en 1468 à Lille, devant Charles le Téméraire, le *Jugement de Pâris*. Les trois déesses y paraissent dans toute la simplicité de la tenue mythologique. Albert Dürer rapportera plus tard du voyage qu'il fit dans les Pays-Bas en 1520 le souvenir de choses semblables. « Le magistrat d'Anvers, écrit-il à son ami Melanchthon, avait arrangé, lors de l'entrée de Charles-Quint, sur son passage dans la rue, toute sorte de spectacles où figurèrent les plus belles et plus nobles demoiselles de la ville, presque toutes nues, sans chemise, couvertes seulement de robes de gaze très-fine. » Le jeune et sérieux empereur ne regarda pas de leur côté, mais Dürer avoue que, pour lui, en sa qualité de peintre, il ne se fit pas faute de les contempler[1]. Ces sortes d'exhibitions ne sont

[1] Cité par M. Taine, *Philosophie de l'art dans les Pays-Bas*, p. 98.

pas seulement, on le voit, les accessoires fréquents des fêtes en France; on les retrouve aussi à l'étranger.

Un autre accompagnement grossier des mêmes fêtes, ce sont les largesses faites au peuple. On jetait quelque menue monnaie qu'il se disputait dans la boue. On y jeta longtemps aussi quelque victuaille sur laquelle on se précipitait d'une façon bestiale. Reconnaissons que nos secours à domicile valent mieux; ils ménagent du moins la dignité humaine.

C'étaient aussi des bombances, d'interminables *ripailles*. La féodalité les avait déjà vues dans leur plein développement. Le peuple avait l'habitude et la passion de ces sortes de réjouissances fort à la mode dans les corporations et les confréries. Ces repas populaires, véritablement pantagruéliques, étaient usités dans tous les pays, et on n'a pas l'idée des folles excentricités qui se produisirent en ce genre. Ce n'est plus même au moyen âge, c'est en 1601 qu'on voit les bouchers de Kœnigsberg imaginer de fabriquer une andouille de 1005 aunes, et les boulangers, qui la mangent avec eux de compagnie, fournir des pains de 5 aunes pour la même circonstance[1].

Comment ne pas reconnaître une tradition du moyen âge? On avait vu au palais de Westminster, lors du couronnement d'Édouard Ier, en 1273, dans le vaste enclos du palais, entièrement abandonné au déploiement des réjouissances populaires, se dresser des tables solidement fixées sur le sol, et un prodigieux repas se prolonger pendant deux semaines environ; tous ceux qui venaient,

[1] V. G. Roscher. *Principes d'économie politique*, t. II, liv. IV, ch. II.

riches ou pauvres, reçus et nourris gratuitement. Les comptes des dépenses faites à cette occasion mentionnent l'acquisition de trois cents tonneaux de vins qui coûtèrent, compris le transport, 643 livres 15 sols 4 deniers. Il en fut bu cent seize le seul jour du couronnement; ces vins provenaient en grande partie de Bordeaux. Les mêmes comptes relatent l'achat des chaudières de plomb, l'établissement de fours, etc. — Une écurie provisoire, d'une étendue considérable, ajoute le chroniqueur, fut élevée dans le cimetière de Saint-Margaret. Pour que le roi et la reine pussent passer à couvert de leurs appartements à l'église, on dressa une galerie de bois. Le chœur de l'abbaye était garni d'un plancher provisoire. Les comptes des vivres et du vin s'élèvent à 2865 livres. Cette somme, d'après des calculs que je n'ai pas à reproduire, donne plus d'un million de francs[1]. Voilà pour les profusions en nature.

Un grief plus sérieux s'élève contre ce qu'il y eut d'excessif dans le nombre et les dépenses des fêtes de l'ancienne monarchie.

On dit, et nous venons d'affirmer que ces fêtes furent populaires. Rien n'est plus vrai. On ne doit pas croire que ce fût sans restriction. Il y a toujours eu deux choses que le peuple aurait désiré concilier : l'augmentation dans les plaisirs et la diminution dans les charges. On lui donnait des plaisirs, il applaudissait. On aggravait ses impôts, il se plaignait. Il ne saisissait pas toujours très-bien ni très-vite le rapport entre ces deux choses,

[1] V. G Roscher, *Principes d'économie politique*, t. II, liv. IV, ch. II

fêtes et impôts, mais un moment venait pourtant où il finissait par s'en douter, et il se retournait contre l'autorité publique qui n'avait que trop satisfait ses goûts. C'est pour subvenir à ces dépenses et amusements qu'on vit s'établir l'usage de lever à Paris, de trois ans en trois ans, sous le nom de « la ceinture de la reine, » un droit spécial sur le vin. Le *pertuisage*, le *cellerage*, frappèrent sur le propriétaire qui mettait son vin en perce ou le plaçait dans les celliers ; le *chantelage*, établi sur les chantiers, la *traite foraine*, furent perçus en partie pour faire face à ces frais. A la royauté fut dévolue une année des revenus prélevés sur les sucessions collatérales. Comme il fallait que Charles VI trouvât chaque jour de quoi satisfaire à ses amusements, chaque matin on mit dans son *coffre* dix écus d'or en monnaie. La chambre des comptes fit des représentations ; elles n'empêchèrent pas d'augmenter la gabelle du sel et de changer les monnaies pour en tirer profit. Le ministre des finances Noviant avisa que pour soustraire aux entraînements le trésor du roi il fallait mettre ce trésor en lingots. On fondit l'épargne du trésor en une masse ayant la forme d'un cerf. C'était le corps de la devise du roi, et on croyait par là donner au prince le goût de l'économie. Malheureusement, il n'y eut jamais de fondu que la tête du cerf, et la tête aussi devait être bientôt convertie en monnaie[1] ! Avouons que l'expédient était moins ingénieux que l'amortissement, qui pourtant a trompé tant d'espérances !

[1] V. *le Religieux de Saint-Denis*, chron. « Non nisi usque ad colli summitatem peregerunt. » (T. I, p. 608.)

On prit aussi l'habitude de mentir ; on promettait, au moment des fêtes, de diminuer les impôts.

Quel exemple que celui des fiançailles et du mariage d'Isabelle de France avec Richard II d'Angleterre ! Que de cadeaux faits et rendus ! Les gros diamants, les pièces d'orfèvrerie, les étoffes, se donnent, s'échangent comme si c'étaient menus présents, et l'on mène joyeuse vie. Puis on s'apprête, en France et en Angleterre, à la même lutte de magnificence. Les orfèvres et les brodeurs sont tous mis à l'œuvre ; on ne voit qu'or, argent, perles, diamants et précieuses étoffes ; les boutiques en sont combles. Pour tout cela il faut se procurer encore de l'argent. On profite de ce mariage et de la paix qui mettaient le peuple en bonne disposition, et on le fait payer comptant, en lui promettant de réduire d'un quart la gabelle et la taxe des vins[1] ! L'année n'était pas révolue, et le subside du mariage était à peine levé, « que tout était remis comme auparavant ».

Aussi tous ces divertissements, ces joutes, ces banquets, ces chaînes d'or et d'argent données en présents, ces habillements brodés, ces joyaux de toute sorte étaient-ils devenus le sujet d'une plainte générale. Le roi d'Angleterre n'en était pas à l'abri non plus, et c'était plus sérieux en ce pays, où les sujets avaient une volonté plus constante de se défendre, et plus de moyens déjà de le faire avec succès !

Les publicistes devaient plus tard se montrer de l'avis

[1] V. Chronique. G. Chastellain.

du peuple sur les effets ruineux de ces fêtes trop multipliées et trop dispendieuses où s'était laissé entraîner la monarchie par une pente fatale; les économistes devaient dire aussi leur mot au dix-huitième siècle. Ils soumirent à l'examen un aphorisme qu'on répète encore lorsqu'on donne des fêtes publiques : *cela fait aller le commerce*. Ils demandèrent s'il n'y avait pas là aussi une mesure à observer; si ce capital, employé en choses rapidement détruites et souvent futiles, ne pouvait recevoir un emploi plus réellement fructueux pour chacun et pour tous; si ce qu'on donnait à certaines industries n'était pas enlevé par là même à d'autres plus sérieusement utiles; s'il ne fallait pas combler ces vides par des taxes; si ces taxes n'absorbaient pas à leur tour ces salaires et ces profits dont vivent les masses. L'existence des fêtes publiques peut être défendue par de meilleurs motifs que les économistes ne contestent pas. Les démocraties n'ont pas besoin qu'on les leur rappelle. Elles ont le goût des fêtes; elles ont même souvent trop cédé à la même pente qui entraînait la royauté. Athènes en ce genre avait-elle commis moins d'excès que Louis XIV? Florence, par moments, ne se montre-t-elle pas aussi folle que tel Valois épris de la même passion?

Les fêtes publiques ont ou peuvent avoir une haute portée. J'y reviendrai en parlant des projets et des essais de la Révolution française. Mais il ne faut pas laisser se dénaturer les termes de la question. Loin d'être une branche du revenu, une vraie source de richesse, les fêtes sont un impôt. C'est un plaisir qu'on paie obligatoirement. Il y a là des convenances morales et des règles économiques, qui s'imposent aux régimes monarchiques et ne sont pas abrogées par les administrations républicaines. Les fêtes les mieux motivées, les plus splendides, ne sauraient, par cela seul qu'elles font « circuler l'argent » et que quelques-uns en profitent, constituer ce qu'on peut appeler sous le rapport économique une affaire avantageuse. Mille choses profiteraient davantage, si on ne voit que la production de richesse. Le prix de ces réjouissances populaires, ce sont des taxes sur les choses nécessaires à la vie, ce sont, il faut l'avouer aussi, bien souvent chez l'ouvrier, l'argent dépensé inutilement, le temps perdu ou mal employé, les excitations dont ils contractent le besoin. L'histoire se charge de démontrer la vérité du mot de Mazarin : *Le peuple cante, il paiera*. C'est justement là ce qui finit par diminuer un peu « le prestige » dont chaque gouvernement aime à parler pour autoriser l'abus des fêtes. Le prestige, combien il se perd aisément pour les pouvoirs oublieux de l'économie qui épargne les deniers populaires! Mais, en tenant compte de ces sages prescriptions de l'économie politique, qu'il ne faut pas laisser détourner par des sophismes jusqu'à l'apologie de cette sorte de dépenses, faut-il donc aller jusqu'à sacrifier les besoins de l'imagination? Non, ces besoins parlent impérieusement aux peuples comme aux individus, et justifient ces grandes solennités dans l'avenir comme dans le passé des sociétés, sous des réserves qu'il n'était pas inopportun de rappeler.

CHAPITRE III

LES ARTS SOMPTUAIRES

I

CARACTÈRES DES ARTS SOMPTUAIRES EN FRANCE AU MOYEN AGE

L'aptitude aux arts industriels qui se rattachent au luxe s'est manifestée en France d'une manière particulière, comme on a pu s'en faire une idée, quoique encore trop incomplète, par ce qui précède. Nous avons parlé des arts décoratifs qui servirent à orner les édifices religieux et civils, mais en nous bornant à montrer comment ils trouvent place dans le luxe général, selon l'état de la société ou les formes de gouvernement; nous essayerons dans ce chapitre de grouper sur ce sujet si important dans l'histoire du luxe un certain nombre d'aperçus et de conclusions. La France a toujours aimé à tirer du beau comme du vrai des applications usuelles. De bonne heure le Midi a eu l'art pur, le Nord l'industrie, la France l'art industriel. Non pas certes que son génie, désintéressé à tant d'égards, ne puisse élever les plus

légitimes prétentions à l'art pur dès le moyen âge, ni que les autres nations n'aient aussi appliqué l'art à l'industrie. Mais l'art et l'industrie s'unissent en France dans le luxe, avec une supériorité et une continuité remarquables, et l'art garde presque toujours la haute main. L'industrie, dont les procédés furent d'abord très-défectueux, obéit de bonne heure à une inspiration supérieure. Le luxe gouverné par l'art, leçon précieuse à recueillir, et qui, après la leçon morale dont elle est loin de se séparer, est une des plus hautes et des plus profitables qu'on puisse tirer de ces études !

La prédominance de l'art dans les choses de luxe sur l'élément purement industriel est d'ailleurs, il importe de le remarquer en général, tout en y insistant pour la France à un titre particulier, un des caractères propres au moyen âge lui-même. La fabrication est défectueuse. On peut voir au musée de Cluny un ouvrage d'une époque encore peu avancée du moyen âge, l'autel en or fin dont l'empereur Henri II fit don à la cathédrale de Bâle. La ciselure ne manque pas de mérite; il paraît d'ailleurs qu'elle a été exécutée par des artistes byzantins; les draperies ont du mouvement, on sent que la statuaire est déjà cultivée avec succès, mais le travail d'orfévrerie, encore grossier, contraste avec le talent du ciseleur. Les plaques d'or sont mal unies, les jointures mal faites. Les châsses, les crosses qui nous restent de la même époque présentent également des pierres mal taillées et lourdement enchâssées, des émaux qui manquent de transparence et de poli. La même observation s'applique aux meubles où l'on remarque

de charmantes sculptures et un dessin général d'un effet heureux. Ce qui pèche, ce sont les assemblages mal faits, les colonnes mal assises sur les socles; c'est, en un mot, la partie industrielle; l'art déjà vaut mieux, et il se perfectionnera encore; la fabrication n'accomplira qu'ensuite ses progrès.

Un tel caractère, j'entends la prédominance de l'art, ne fut pas peut-être sans rapport avec l'organisation des anciennes corporations. On sait tous les reproches qu'elles méritent, et surtout qu'elles ont mérités plus tard sous le rapport économique, bien qu'elles aient rendu des services au moyen âge. Mais il est douteux que l'influence des corporations ait été funeste aux arts de luxe. On peut croire qu'à cette époque la corporation maintint l'art à une certaine hauteur, soutint le niveau par la tradition, l'empêcha de se jeter dans des fantaisies trop individuelles. Elle créa certaines exigences d'exécution. La pureté des modèles, la loyauté du travail, gagnèrent temporairement à ce régime.

Est-il à supposer aussi que l'imperfection des procédés de fabrication dans les arts d'ameublement ait tenu surtout au manque de division dans les opérations? La société elle-même recherchait peu le commode. En tout cas, si la concentration des tâches servit mal la partie industrielle des œuvres, il n'en fut pas ainsi pour l'art. On regarde comme un malheur qu'alors les mêmes orfèvres aient fait les objets d'or, d'argent, de cuivre, employés pour les églises, les maisons, les parures; que les mêmes mains aient fondu, allié les métaux, laminé, fabriqué le corps de l'œuvre, ciselé, gravé les ornements,

fait les appliques, serti les pierres, etc.[1]. Autant de tâches représentées aujourd'hui par des corps de métier différents, ainsi que la fabrication des outils qui servent à la même profession. Et comment douter en effet que tout ce qui est de métier a dû avancer beaucoup? Il en fut de même de tel art spécial qui exige infiniment de patience et de soin. Mais la concentration des tâches, qui mettait en jeu tant de facultés, de combinaisons, n'a-t-elle pas contribué aussi à cette élévation générale? n'a-t-elle pas permis de mieux saisir les rapports, créé l'harmonie et le sentiment de l'ensemble? L'unité vivante de l'œuvre y gagna. Le treizième siècle d'ailleurs, en amenant le perfectionnement des outils, provoqua la séparation des *charpentiers* et des *menuisiers* : ceux-ci s'assimilèrent aux *ymaigiers* ou sculpteurs proprement dits, et sur le bois assoupli fixèrent les scènes de l'histoire sacrée, les traits héroïques de l'histoire profane, ou les aventures des fabliaux.

On veut à toute force dans les arts de luxe une intervention supérieure, un protectorat, un Mécène, un Médicis, un Colbert. Ce rôle a été joué au moyen âge. Comment? Par toute une classe, avant que la royauté en assumât une part considérable. Cette aristocratie trouve elle-même dans les derniers siècles du moyen âge sa personnification la plus haute dans telle maison princière, comme la maison d'Anjou, la maison de Bour-

[1] V. E. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières*, t. I, liv. III, ch. x. Peut-être à cette époque le savant auteur fait-il la part un peu trop grande aux inconvénients des corporations et de l'insuffisance de la division du travail. Je renvoie d'ailleurs à ses appréciations si saines et à ses excellents chapitres où les industries de luxe ont leur part.

gogne, etc. Les modèles n'étaient pas à créer de toutes pièces. Ils existaient le plus souvent dans l'art religieux. C'est sur l'orfévrerie employée à l'ornement des églises que se règle d'abord celle qui se propose de satisfaire aux usages profanes. Lorsque l'orfévrerie religieuse elle-même imitera les cathédrales, lorsqu'elle se fera gothique, ogivale, l'orfévrerie civile marchera dans les mêmes sentiers, l'ameublement obéira aux mêmes exemples.

Dans nos temps modernes, les arts industriels, soumis à des fluctuations rapides, reproduisent trait pour trait les altérations des mœurs et celles de l'art pur. N'est-il pas manifeste qu'ils résistent mieux au moyen âge à ces causes de corruption? Ils conservent bien mieux le goût, dans le désordre des mœurs, en dépit même d'un certain abaissement du grand art, malgré l'extravagance des modes qui corrompt si profondément la toilette et la parure. Les objets d'art de ces mauvais moments du moyen âge au quatorzième et au quinzième siècle ne se modèlent pas sur ces bizarreries scandaleuses; les habillements baroques, à *mi-partie*, n'ont pas leur équivalent comme mauvais goût, il s'en faut, dans l'ameublement, dans l'ornementation, à quelque matière, à quelque objet qu'elle s'applique. La mode y exerce beaucoup moins son empire capricieux et malsain. J'insiste sur ce résultat frappant d'un examen des arts somptuaires, et je m'interroge sur ses causes.

On a pu rapporter la mode dans les arts de luxe à trois causes : 1° l'amour du changement; 2° l'influence des personnes avec lesquelles on vit ou auxquelles on veut

plaire; 3° l'intérêt de l'industrie à faire vieillir promptement les objets de luxe afin de les renouveler. Ces causes sont loin d'avoir une force égale entre elles au moyen âge, et aucune n'a la même puissance qu'aujourd'hui. L'industrie n'avait pas mis la main sur l'art pour lui imposer ses calculs avec sa mobilité. Elle ne dictait pas la mode, elle exécutait les ordres d'une autorité plus haute, représentée par l'art et par l'opinion, l'un et l'autre sujets à de moins fréquents et complets revirements. Servante, *ancilla*, comme on le disait de la philosophie relativement à la théologie, et servante fidèle, dévouée, enthousiaste de l'art avec lequel elle se confondait presque, telle était l'industrie. L'action exercée par les personnes « à qui on veut plaire » avait aussi moins d'empire ici. L'influence des femmes, grande pour la toilette, ne l'était pas encore pour le choix du meuble et de l'ornementation, ou du moins elle cédait à l'ascendant des modèles consacrés. L'amour du changement obéit enfin lui-même alors à des causes profondes. L'imitation étrangère ne s'impose pas comme une simple fantaisie. Le succès du genre byzantin, et du genre surnommé gothique, fut loin d'être chose de simple convention. Le besoin de renouvellement à ces époques agit peu à peu, ou, s'il fait plus vite invasion, il n'a rien d'éphémère. C'est ainsi que l'influence orientale après les croisades, que l'influence italienne vers la fin du moyen âge, devaient pénétrer dans notre art national, en s'y combinant sous toutes les formes en vertu d'une sorte de nécessité. Voilà des observations dont on ne saurait contester, je crois, l'exactitude et la

portée. Elles n'ont pas pour but d'exalter outre mesure l'art du moyen âge, mais d'en faire ressortir les caractères originaux dans la mesure qu'implique l'histoire du luxe.

Nous insistons sur ce fait que les arts industriels ont continué à se développer, à gagner en mérite comme en variété au sein même des corruptions du quatorzième et du quinzième siècle, sans trop perdre en pureté, en même temps qu'ils acquéraient des qualités nouvelles d'utilité, d'éclat, d'agrément, et qu'ils se diversifiaient de toutes façons.

Les rois insensés et bizarrement fastueux firent ici peu de mal (les trésors des rois comme le roi Jean et Charles VI nous l'ont bien montré); les rois sages et réfléchis comme Charles V exercèrent la plus heureuse action. En aimant la magnificence comme l'aimait son temps, Charles V ne céda pas aux envahissements du mauvais goût. Ce prince, naturellement économe, qui étonnait les étrangers par ses belles constructions, par son vaste et magnifique hôtel Saint-Pol à Paris, et par la splendide hospitalité qu'y trouvaient les princes et les seigneurs étrangers, étendait sur les arts une protection qu'on peut appeler toute débonnaire, sans nulle contrainte sur les artistes, nulle prétention de leur imposer des modèles, par la vertu seule de l'exemple efficace.

Le quinzième siècle a vu se développer la partie décorative des arts en même temps que s'accomplir la décadence de l'art pur. L'architecture produit encore quelques chefs-d'œuvre; elle perd la simplicité, la grandeur

du treizième siècle; en voulant garder la légèreté, elle l'exagère, et aboutit en même temps à la surcharge, à l'abus de l'ornementation. Dans les édifices religieux la pierre se détache du corps de l'édifice en fins tissus de dentelle, se couvre de sculptures. Cette prodigalité un peu confuse se répand dans tout l'édifice, aux lignes multipliées et divergentes; elle est un appel au ciseau, qui enfante de vraies merveilles. Si l'inspiration est moins haute, si l'ensemble est moins parfait, les détails sont fouillés avec une délicatesse infinie. La statuaire répond aux mêmes besoins; elle occupe les niches; elle peuple les bas-reliefs; elle anime les tombeaux. Statues et statuettes semblent pénétrées d'un nouveau souffle de vie. Décadence séduisante, puisque c'en est une, qui est loin d'ailleurs de porter sur toutes les parties de l'art; elle balance à certains égards, par le mouvement et la variété, ce que l'art perd en beauté chaste et nue. Comment pourtant ne pas compter comme un gain pour l'art décoratif cette imitation plus fidèle de la nature, ces procédés d'exécution plus perfectionnés? Oui, et c'est ici que le point de vue du luxe décoratif nous paraît devoir être dégagé nettement. En s'alliant à une inspiration plus terrestre, l'architecture put gagner à cet ordre de préoccupations assurément fatal à l'art religieux. C'est ainsi qu'au quinzième siècle et dès le quatorzième l'art civil recevait l'appui et le concours d'une ornementation plus riche. De plus en plus sécularisé, il envahissait les superbes hôtels, où tout fut motif d'ornement, la pierre et les boiseries, les plafonds peints, les tentures, les belles et monumentales cheminées. Ce

mouvement ne décline qu'au milieu des misères de la guerre de Cent-Ans et des guerres civiles; mais le développement qui, même alors, n'avait pas été complétement interrompu pour toutes les sortes d'industries, reprenait avec plus de force dès que la paix succédait à ces guerres, et qu'un peu d'ordre remplaçait une anarchie prolongée.

A travers tout, le beau s'est fait la part royale même dans l'utile, qui gagnait toujours avec le progrès de la richesse mobilière. L'élément décoratif a suivi la marche de l'art. Les arts de luxe ne prétendent pas alors avoir en eux-mêmes leur principe de changement: quand ils se modifient, c'est en obéissant à l'impulsion de formes supérieures, d'inspirations originales, qui demandent d'une façon irrésistible à se faire leur place. La prédominance de l'art est comme une sorte de religion qui se maintient à travers des changements successifs. Les exemples les plus frappants empruntés aux industries artistiques vont servir de justification à ces vues générales.

II

COMMENT L'AMEUBLEMENT VÉRIFIE CES LOIS DU DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DES ARTS DE LUXE EN FRANCE

Nous avons indiqué, comme signes constants et généraux du développement historique des arts de luxe en France au moyen âge, le respect de l'art, sa prédominance sur l'élément industriel, son caractère éminemment national, enfin l'imitation étrangère s'y faisant sa place en vertu de causes sérieuses et profondes. Ajoutons qu'en se conformant au caractère du temps, comme en faisant sa part à la fantaisie, ces arts n'ont pas oublié les convenances permanentes qui s'imposent à leurs œuvres, non-seulement sous le rapport du beau, mais de l'utile; ils vont à leur objet; ils remplissent leur destination, et, bien que le confortable ne soit pas le but de cette société, les objets fabriqués avec goût ne sont pas pour cela condamnés à ne pas servir à l'usage quotidien.

Pendant les premiers siècles du moyen âge et aux douzième et treizième siècle, l'initiative vient presque toujours de la France; elle est originale dans ces industries somptuaires comme dans l'art pur auquel elle les rattache, et qui alors a pour expression principale l'architecture religieuse. Au treizième siècle, la France n'a pas de supérieure à ce dernier titre. L'Italie n'a pas encore eu son Giotto. Elle se débat sous le poids de ses traditions byzantines, tandis qu'en France l'art s'est affranchi de ses entraves hiératiques. Rien de plus beau que ces premiers élans de la liberté, où l'artiste ose enfin s'inspirer de la nature, sans rompre avec l'idéal, et où il exprime par la pierre en un langage clair et superbe des idées simples et grandes. C'est la France qui porte alors en Italie même ses ogives, ses vitraux. Les historiens de l'art, M. Vitet, par exemple, parmi les plus récents, doutent que les œuvres de la statuaire française soient surpassées, égalées même. En peinture, l'Italie n'a rien encore à nous apprendre. Enfin, la palme appartient à la France, non-seulement pour la

peinture sur verre, mais pour d'autres arts délicats comme la miniature.

Quell'arte
Ch'alluminare e chiamata in Parigi,

dit le Dante dans son *Purgatoire*.

Le sceptre du grand art, de l'art désintéressé, passe pourtant aux mains de l'Italie au quatorzième et au quinzième siècle.

La cause de cet abaissement relatif est pour nous dans ces guerres interminables, souvent si peu justifiées, qui remplissent la seconde moitié du quatorzième siècle et presque tout le quinzième. Sous l'influence de tant de désastres et de tant de misères, comme d'une moralité déchue, l'art pur décline. Les arts de luxe qu'il guide et seconde trouvent d'ailleurs aussi à se développer en Italie. Mais en France même, l'art reste assez élevé, assez conforme au beau, pour soutenir les produits du luxe et les former à son image. Pour les arts somptuaires, la France n'a pas de supérieurs.

Ici encore on retrouve l'influence de la classe aristocratique. C'est un des traits de ces temps que l'opposition extrême entre le taux modéré des objets usuels et le haut prix des objets fabriqués par des arts d'élite. On rencontre dans un compte du quatorzième siècle un livre d'Évangiles indiqué au prix de 4 livres 10 sous tournois; deux heaumes, dont un à visière, 6 livres; quatre épées de luxe et deux miséricordes, 12 livres. Ces prix évalués en nombre de grammes d'argent, comparés au

prix du blé, et rapprochés de celui des choses de première nécessité, sont vraiment énormes. La même proportion se maintient pour les étoffes et toutes les choses rares[1].

Or, ces prix élevés ont ici une importance qu'on ne peut méconnaître. Les classes nobles et les riches ont seuls pu les mettre à des objets qui valent par le mérite d'art et par la mode qui les fait rechercher. De tels prix demeurèrent un encouragement subsistant au milieu de tant de misères. On trouva toujours de l'argent pour satisfaire les goûts d'un luxe distingué. L'art forme, en somme, la plus honorable partie des dépenses auxquelles la noblesse française se laissait entraîner. Tout ne s'en allait pas là du moins en dissipations éphémères, et, à défaut de la morale, il restait chez plus d'un de ces seigneurs qui menaient une vie dissolue cette étincelle du beau qui empêche l'entière dégradation.

On a cru souvent que les meubles du moyen âge étaient peu variés, ce qui ne saurait plus être soutenu; surtout on les a crus incommodes, ce qui n'est pas non plus exact. « Quand on parle des meubles d'autrefois, on se reporte à certains meubles peu commodes, en effet, de la fin du seizième siècle, ou qui appartiennent au dix-septième siècle. On applique ce qui a été vrai jusqu'à un certain point du siècle de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, à ce qui ne l'est point du temps de Charles V, de Charles VI, de Charles VII. Le mobilier des seigneurs et des hauts bourgeois n'était pas alors seule-

[1] V. Leber, *La Fortune privée au moyen âge.*

ment plus beau, il était devenu dans une certaine mesure plus confortable; on ne perdait pas de vue ce principe élémentaire qu'une chaise est faite pour s'asseoir, ce qu'on oublie quelquefois de nos jours[1]. »

Lorsque nous parlons de la commodité du mobilier, nous n'entendons pas la commodité raffinée, qui n'était pas dans les mœurs. Quand on mit un dossier de bronze au pliant, qui était au douzième siècle l'équivalent du fauteuil, ce fut pour Louis le Gros, malade et mourant. La sensualité n'avait pas encore appris à rembourrer les siéges, bien que l'on n'ignorât pas l'usage des coussins. Elle n'avait pas imaginé ces formes si ingénieusement adaptées à notre mollesse avec un soin poussé jusqu'à la prévenance la plus raffinée. Le style de ces siéges est au reste en rapport avec le temps à tous les égards. D'abord c'est une grande simplicité; pour les visiteurs, voici des bancs à dossier et quelques escabeaux, puis des pliants; un seul siége élevé attire les yeux, celui du seigneur ou de la dame, dans la grande salle de réception. Puis l'art s'empare de la fabrication. Au treizième siècle, des ornements sculptés commencent à s'ajouter au bois tourné; les meubles qui ne sont pas recouverts d'étoffes, comme les pliants, sont peints et quelquefois ornés de figures sur fond d'or. La sculpture l'emportera de plus en plus, à mesure que l'on avance; elle finit par effacer presque les traces de la peinture à la fin du quatorzième siècle, mais sans que l'art y perde. Vers la fin du quatorzième siècle, en effet, le travail du bois est infini :

[1] M. Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire du mobilier français*. L'auteur ne l'affirme pas seulement, il fait mieux, il le démontre.

les moulures et les ornements taillés se sont substitués presque entièrement à la polychromie. Tout cela ne se constate presque plus aujourd'hui que par les images, le mobilier du quatorzième siècle ayant péri presque complètement, tandis qu'on est plus heureux pour le quinzième, bien que le nombre des spécimens soit assez restreint pour être collectionnés dans des musées[1]. Mais ne suffirait-il pas de ces *chaires* ou chaises de luxe du quinzième siècle pour montrer leur caractère d'art en conformité avec l'état social? Comme un tel meuble convient à la noblesse dans ses réceptions au sein de ses châteaux! Qu'il est imposant, simple dans sa structure, magnifique pourtant! Ce qu'il a de fier ne vient pas de sa richesse; de tels meubles ont plus que de la vanité, ils ont de l'orgueil, l'orgueil du rang. Leur grande tournure sent la race. Regardez-les à côté du mobilier Louis XV, vous avez comme la sensation de la différence qui sépare un baron féodal d'un marquis du dix-huitième siècle. Ce siége élevé indique une organisation sociale. Autant de châteaux, autant de trônes. Les dossiers très-hauts, richement sculptés, sont souvent décorés d'écussons armoyés et couronnés par des dentelures. Assurément ces meubles de luxe furent aussi des luxes d'usage. Faut-il faire observer qu'ils ne le sont plus? N'est-ce pas une singulière idée de vouloir que nous nous installions dans des meubles imités de ceux-là? Ces seigneurs guerriers s'asseyaient sous un dais comme des évêques. Les grandes chaises de cette époque

[1] V. l'*Histoire du mobilier*, par M. Jacquemart.

sont plus d'une fois drapées d'une vaste pièce d'étoffe jetée sur le dossier, le siége et les bras; il arrive même que ces draperies couvrent le meuble tout entier. Tout cela, c'est de l'art; la fabrication ne fait que suivre; quant au caractère du temps, il se reflète partout.

Les mêmes observations s'appliqueraient aux lits qui sont des monuments. Cette grande construction, le lit, offre une estrade, des balustres et une vaste ruelle entre la couche et la muraille; on ne connaîtra l'alcôve qu'au seizième siècle, qui laisse au dix-huitième siècle l'invention des boudoirs et des petites cachettes. Le lit est alors le meuble le plus en vue. Les arts de luxe ne cessent de s'y attacher dans toute la durée du moyen âge par le travail des métaux, des bois précieux, de l'ivoire, de la corne, des pierreries. Dès le douzième siècle, les inscrustations, la peinture, la sculpture, y avaient ajouté leurs ornements, les riches broderies des literies, les colonnes et les ciels où étaient suspendues les courtines. Au treizième, le lit est tout en bois découpé, gravé, sculpté. Au quatorzième, le menuisier, le tourneur, le sculpteur, s'effacent devant le tapissier qui couvre les bois de draperies flottantes; on invente le dossier en étoffe, broché, bordé, les lambrequins en soie, en velours, en drap d'or, doublés, piqués, frangés, etc. Le quinzième siècle agrandit les proportions, il crée les couches vastes, qui contiennent deux personnes au moins. Ainsi le veut la chevalerie. Il faut partager son lit comme sa table avec son frère d'armes. La masse suit l'exemple donné de plus haut. Ces lits hospitaliers sont habités par des familles couchées en long, en large.

Ils sont faits d'ailleurs pour le repos, non pour la mollesse. L'époque se marque encore par d'autres caractères dans le mobilier qui en reflète les conditions et les impose à la fabrication. Ces meubles se tiennent bien, leur ferme contenance inspire une sécurité dont le sentiment s'est perdu. Ce qu'attestent clairement les meubles du moyen âge, c'est une grande volonté de durer. Ils sont faits pour subsister et pour rester à poste fixe. C'est le contraire du mobilier qui convient à nos existences mobiles, souvent exposées à changer de quartier et même de ville. Le luxe décoratif a ce même caractère de durée, qu'on retrouve dans les mœurs de ces temps.

La Renaissance n'a pas elle-même, en introduisant l'imitation italienne, altéré les conditions essentielles auxquelles les arts industriels sont en général restés fidèles dans notre pays. Ce mouvement n'alla pas sans quelques écarts. Je ne prétends pas davantage qu'aux époques antérieures on n'eût pu ressentir quelques symptômes fâcheux de l'influence plus lourde de l'Allemagne et de la Flandre, qui nous arrivait par le chemin de la Bourgogne. Il y a dans l'art bourguignon une certaine affectation dans la naïveté même. Mais la France corrige heureusement ce qu'elle emprunte. Pour compenser l'influence bourguignonne trop exclusive, la Lombardie, avant même que le quinzième siècle fût fini, nous envoyait des formes pures et charmantes. Les deux arts dominants, qui sont alors la sculpture et l'architecture, n'ont plus, sous Charles VIII, Louis XII, François Ier, le cachet flamand ni germanique ; leurs œuvres ne sont pas non plus tout à fait italiennes ; c'est quelque chose de fondu, de tem-

péré, dont les éléments sont étrangers à notre sol, mais dont l'ensemble nous est propre[1].

Rien de plus significatif au point de vue de ce que j'ai appelé chez nous la loi de développement vraiment français, national, des arts décoratifs, que ce qui s'est passé sous François Ier. Le genre italien très-brillant, mais forcé, qu'on appelait à la Michel-Ange, fut contraint à se tempérer, malgré les encouragements royaux. Les riches décorations du Rosso dans les galeries de Fontainebleau ne firent jamais école qu'à demi. Le goût indigène critiqua les attitudes exagérées, les poses forcées. La sculpture, particulièrement, résista à entrer dans ce mouvement, qui tendait à l'excès en Italie les ressorts qu'avait déjà trop tendus lui-même le génie de Michel-Ange[2].

L'action exercée chez nous par la Renaissance fut grande; mais elle ne ressemble pas, comme d'autres changements plus artificiels, à une sorte de sédition. Elle envahit doucement l'art. La richesse décorative en est un des caractères. Elle s'unit dans le choix des matières et dans l'exécution au respect attentif des conditions de l'art et même du métier. A la grâce, à la liberté de mouvement s'allie la règle qui n'a pas besoin de se manifester par la raideur. Un historien contemporain, très-distingué, du mobilier, M. Jacquemart, fait remarquer que, pendant la Renaissance, les préoccupations sculpturales et la recherche des formes de l'architecture maintiennent le mobilier dans une voie sérieuse, qui ne pouvait que faire obstacle à l'abus du bois coloré. Lorsque, sur la fin, le besoin de l'effet se manifeste, c'est par les applications d'ivoire gravé et par l'adjonction des pierres dures. L'architecture domine encore; elle se pare de joyaux comme les personnages de la cour. A l'éclat artificiel de l'azur ou du vermillon qui subsistent parfois dans certains meubles, malgré les envahissements successifs de la sculpture, succède la seule puissance du relief. On choisit des bois plus fins que le chêne, plus accessibles aux délicatesses de la touche. On n'abandonne pas pourtant, dans certaines provinces surtout, ce vieux bois national et classique dont on avait su tirer si bon parti, mais on y ajoute souvent le noyer qui fit saillir sur sa surface unie les figures empruntées à l'école de Fontainebleau, et on inaugure avec éclat l'ébène. L'école tourangelle et l'école lyonnaise, plus voisines des sources de la Renaissance, emploient, sur les bois fins, les riches arabesques, font servir les sphinx ailés à supporter les tables et les soubassements de leurs petits édifices; elles y sculptent des groupes élégants, dont Jean Goujon et Germain Pilon sont les inspirateurs.

Ainsi l'art pur ouvre encore la marche. Le luxe décoratif ne fait que suivre. Cela posé, ce luxe ne se gêne pas pour donner essor à la fantaisie; il innove dans une foule de détails d'exécution. Parmi tant de particularités qui achèvent de montrer à ces époques le rapport étroit du luxe décoratif avec un art dé-

[1] V. les musées où se conservent ces spécimens, et les nombreux livres à images qui rendent aujourd'hui facile la vérification de ces idées.

[2] Il faudrait citer ici l'autorité de la plupart des auteurs qui ont écrit sur l'*Histoire des arts* à cette époque. V. notamment M. de Laborde, *loc. cit.;* M. Charles Blanc, *Histoire des peintres;* M. Vitet, *loc. cit.*

licat, je citerai la maniere nouvelle dont on appliqua la marqueterie aux meubles. Du treizième siècle à la fin du quatorzième, les incrustations étaient en bois noir et blanc, quelquefois rehaussé d'ivoire ; ce n'est que plus tard qu'on augmenta le nombre des bois colorés, et que l'ivoire s'employa avec sa teinte naturelle et teint en vert ; parfois même on ajouta au travail de petites plaques métalliques. Le même art s'étendit beaucoup en s'appliquant à de plus grands objets dans les siècles suivants. On vit même, au seizième siècle, des artistes, poussant jusqu'à l'abus la marqueterie de bois, chercher à lui faire représenter des paysages et de grands sujets. Mais en général la marqueterie confirme ce qui a été dit du maintien d'un goût pur au sein même de la richesse de l'ornementation. L'habitude d'incruster d'ivoire les meubles d'ébène devait se développer surtout à la fin du seizième siècle. Ces incrustations ont souvent une finesse inouïe. Chaque frise, chaque panneau reproduit des épisodes de la mythologie, de l'histoire sacrée ou profane, parfois de simples épisodes de chasse. On peut en juger par un *cabinet* de ce genre au musée de Cluny, et par d'autres échantillons d'une rare beauté. Parfois ces incrustations de blanc sur fond noir prennent aussi un véritable aspect de deuil qui rappelle d'autres objets décoratifs du seizième siècle, à qui l'image de la mort au milieu de ses jouissances n'a pas déplu comme contraste et assaisonnement. C'est de l'art encore, mais un art, il faut l'avouer, qui se ressent ici de la corruption des mœurs. Les fantaisies du mobilier varieront, plus ou moins heureusement ; il reflètera l'art dans ses changements, mais

il lui devra en chaque genre ces premiers modèles qui limitent les écarts trop excessifs. En définitive, dans ce luxe, le faux, le caprice malsain, n'ont jamais eu une période qu'on puisse dire leur appartenir pendant ces siècles qui comprennent le grand espace de temps où s'étendent le moyen âge et la Renaissance.

J'ai dit que l'influence étrangère se manifeste souvent, mais sans altérer d'ordinaire les lois du goût et le génie national ; presque toujours dans ces cas en effet l'art étranger apportait des éléments réellement nouveaux ou possédait quelque supériorité particulière. Un exemple encore entre d'autres : au seizième siècle, sous les mains d'habiles artistes italiens, les armoires, les horloges et jusqu'aux tables se transforment en véritables mosaïques. Cette métamorphose fut graduelle : d'abord des cabinets d'ébène reçurent des colonnes en lapis ou en jaspe ; l'agate, la cornaline, le jaspe et le lapis rehaussèrent les compartiments des tiroirs ou les panneaux ; ces compositions s'encadrèrent de moulures dorées; puis la mosaïque dite de Florence succéda, avec ses tablettes découpées et réunies, choisies dans des gemmes, dont la couleur se rapprochait autant que possible de l'objet à représenter, oiseau, fruit ou tout autre. Ainsi presque toujours la France s'assimile et transforme les éléments étrangers. C'est de la même façon que l'on voit la sculpture d'ornement, appliquée au mobilier, après s'être contentée d'abord de reproduire les modèles byzantins dans les diverses écoles du onzième siècle, prendre ensuite plus d'indépendance et à la fois de correction avec l'école de Cluny, mêler le monde végétal, sur la pierre d'abord, à

ces animaux que l'art byzantin avait représentés autrefois et qu'on avait délaissés. On comprend qu'en de telles matières spéciales nous tenions, pour confirmer nos vues relativement au développement du luxe décoratif, à nous appuyer sur des écrivains spéciaux. « Au milieu du règne de saint Louis, vers 1240, écrit M. Viollet-le-Duc, il se produit dans la sculpture d'ornement, comme dans la statuaire, un véritable épanouissement... A dater de 1250, l'art s'est formé... Il réunit alors au style élevé, à la sobriété des moyens, à l'entente de la composition, une exécution excellente et une dose de naturalisme qui laisse encore un champ à l'idéal[1]. » Voilà comment l'imitation est devenue le point de départ de l'originalité, et comment toutes les parties du luxe décoratif se sont transformées par une mutuelle influence. Cette représentation des animaux et des personnages humains selon un modèle plus exact et plus vivant devint un motif fréquent d'ornementation pour le mobilier comme pour les églises. La sculpture peinte, à dater de cette époque, perd la gravité monumentale qu'elle avait conservée pendant la première moitié du treizième siècle; on aurait toutefois tort d'en conclure que l'art industriel en général et celui du mobilier notamment subissent cette sorte de décadence, qui laisse d'ailleurs subsister dans l'art religieux lui-même des parties admirables.

Pour l'ameublement, le progrès continue. Ornementation n'est pas ici, comme il arrive trop souvent, synonyme de mauvais goût. Ces *chaires* par exemple dont

[1] M. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire de l'architecture*, t. VIII, p. 275.

j'ai parlé, gagnent pour la beauté du travail comme pour la richesse décorative. Il faudrait citer une foule d'autres meubles, par exemple ces coffrets de mariage de forme rectangulaire, qui se prêtaient aux embellissements du dessinateur, du graveur, du sculpteur et de l'émailleur[1], et, à plus forte raison un autre meuble des plus utiles, le buffet, qui reçoit des ornements, et qui finit par renfermer une vraie collection d'objets d'art. On y loge tout le service de table, et les vases les plus précieux. Il s'y joint pour le service nombre de petites tables ornées, en bois, en marbre, en cuivre, en argent, enrichies de mosaïques, d'incrustations, de peintures, de pierreries. Les mêmes remarques s'appliqueraient à ces fameux « dressoirs » qui sont aussi une image des temps à leur façon ; ils rappellent la hiérarchie sociale, marquent le rang des personnes par leur degré de complication et de somptuosité; d'après les *Honneurs de la cour*, ouvrage rédigé vers la fin du quinzième siècle par Aliénor ou Éléonore de Poitiers, le dressoir de la reine devait avoir cinq degrés, celui des princesses et des duchesses quatre, celui des comtesses trois, celui des

[1] On peut voir au musée du Louvre tel modèle de ce genre, qui montre quatre figures debout, partagées en deux couples, disposées vers chaque extrémité du couvercle ; un homme portant sur son poignet un faucon, qui soulève le voile d'une femme, laquelle lui présente un anneau. Les figures et le costume des personnes sont gravés en creux et remplis d'émail bleu ; des animaux fantastiques de formes variées, des écussons, des ornements de zigzag, des lances, des boucliers, des massues sont représentés sur les diverses parties de ce coffret. Voir, pour nombre de ces exemples d'art, l'intéressant volume de M. Aimé Champollion-Figeac : *Documents paléographiques relatifs à l'histoire des beaux-arts pendant le moyen âge.*

femmes de chevaliers bannerets deux, et enfin celui des simples dames nobles un seul. Dans toutes ces œuvres le goût s'unit à la richesse, l'art est inséparable du luxe, et il est possible d'y suivre comme à la piste les traditions d'un art national.

III

COMMENT LES AUTRES ARTS DE LUXE AU MOYEN AGE CONFIRMENT CE QUI PRÉCÈDE

Ce que j'ai dit de l'ameublement s'applique à l'orfévrerie. C'est un art d'abord plus qu'une industrie : c'est en outre un art d'origine vraiment française sous les formes qu'il reçut du moyen âge, et qui maintient ce caractère tout en subissant plus d'une influence étrangère. Nous avons montré Éloi, un saint, un personnage éminent à tous égards, le fondant sous les Mérovingiens et, au douzième siècle, Suger contribuant à relever et à accroître ce grand art national. L'abbé de Saint-Denis, le ministre de Louis VI et de Louis VII, n'est pas un protecteur de l'art comme tant d'autres Mécènes, qui payent les œuvres au poids de l'or et récompensent les artistes d'un sourire. Il ne protége pas l'art de si haut. Il s'occupe des derniers détails, surveille l'œuvre, conseille les artistes, enfin favorise plus que personne l'application à l'orfévrerie des formes de la nouvelle architecture, qui s'allie, sans le détruire, au vieux fond de l'art français. Avec lui aussi, et même avec lui pour la première fois d'une manière si complète et si franche, l'art s'unit à la magnificence sans en être dominé, écrasé. C'est Suger, nous l'avons vu, qui introduit la grande orfévrerie de cuivre émaillé au milieu de ces richesses éblouissantes de l'or, lesquelles souffrent ce voisinage sans se croire humiliées. La matière précieuse, superstition des peuples enfants, s'efface, quelque vils que soient les matériaux, devant l'art, religion des peuples mûrs.

Les mêmes qualités originales devaient subsister aux quatorzième et quinzième siècles, à travers l'imitation des œuvres bourguignonnes et italiennes. Encore ce mot d'imitation n'a-t-il pas une entière justesse. La fusion par moment semble à certains égards presque complète. On vit au même instant tantôt les ducs de Bourgogne s'approvisionner à Paris, tantôt les rois de France acheter les œuvres fabriquées dans les provinces flamandes. Il est bien rare d'ailleurs que l'originalité ne se réserve pas tel ou tel domaine, sinon toujours la grosse orfévrerie, du moins la petite avec ses détails finement travaillés. De même la protection royale n'ôte pas aux artistes leur libre allure. Elle les encourage sans les contraindre. L'art pourtant sera mis parfois en demeure de résister à certaines ingérences de l'autorité, qui risqueraient d'en compromettre la spontanéité et la vérité. Il méconnaît rarement ce devoir, tant il semble que les talents voués à l'ornementation aient eu à cette époque le sentiment presque toujours présent de la différence des lois qui gouvernent l'art et l'industrie dans leurs rapports avec le public ! Le fabricant est aux ordres de la consommation. L'artiste proteste contre cette obéissance

servile. En outrant les concessions au goût public faussé ou en l'engageant dans de mauvaises voies, il sait qu'il consommerait son suicide, pour perdre jusqu'à son nom, pour se rabaisser à n'être plus qu'industrie et commerce.

N'hésitons pas à le répéter : c'est là en France le secret en définitive de la valeur durable des arts décoratifs, plus que dans ces pays de luxe un peu grossier, comme la Bourgogne et la Flandre. C'est un trait que nous avons en commun avec l'Italie, mais que nous avons eu plus tôt, et que notre unité française permet de suivre mieux que partout ailleurs.

Parmi les arts somptuaires, l'orfévrerie en offre la preuve au moyen âge. Je n'ai plus à montrer, ayant dû insister particulièrement au cours de cet ouvrage sur ce grand art de luxe du moyen âge, comment il a toujours été aux mains de véritables artistes. Je me borne à joindre ici quelques observations qui résument ou complètent les remarques précédentes. L'orfévrerie suit le mouvement de transformation de tous les arts qu'on remarque en Orient, en Grèce et partout. Tous passent d'abord par la phase religieuse. Pourtant, au moyen âge, même lorsque la plupart de ses produits avaient pour destination l'église et le culte, elle travaillait pour les princes et pour un petit nombre de grands. Mais pour elle, comme pour les autres arts, le caractère séculier et laïque se déclare seulement avec force et continuité au quatorzième siècle. L'orfévrerie religieuse, à la même époque, loin pourtant de s'effacer en face de cette nouvelle forme, s'accroît et se complique. Elle profite des pro-

grès communs, devient plus riche, sans cesser d'être belle, et se révèle sous des aspects agrandis, sous des formes multipliées. Il n'est presque pas d'ornement du culte qui ne continue à sortir de ses mains. Elle fabrique, elle élabore, avec un soin égal, les parements d'autel, les tabernacles, les petites colombes où souvent on plaçait l'Eucharistie, les calices, les patènes, les burettes, les bassins à laver, les montrances ou ostensoirs, les croix, les crosses, les vases à brûler l'encens, les candélabres et les lampadaires, les bénitiers, les lutrins, les fonts baptismaux, etc. Elle ornemente même jusqu'aux missels, ce qu'on la voit faire avec un grand éclat dès le treizième siècle[1]. Mais au quatorzième siècle l'orfévrerie agrandit son domaine et ses proportions sans renoncer à l'art; loin de là. L'orfèvre était sculpteur, il se fait architecte; ses travaux deviennent des monuments qui réunissent sous sa main le concours de plusieurs arts. Le statuaire et l'orfèvre se confondent dans ces grands tombeaux qui reproduisent parfois les formes et le style des cathédrales. La châsse de saint Marcel était une église en miniature avec deux portiques, nef et bas-côtés. La châsse de saint Louis à la Sainte-Chapelle, contenant le crâne de Louis IX, avait la forme d'un buste de ce roi

[1] On en cite comme un des plus beaux spécimens l'évangéliaire qui passe pour avoir été donné par saint Louis à la Sainte-Chapelle. La reliure en vermeil, rehaussée de pierreries, porte d'un côté une croix avec quatre figures dans les cantons de la croix; en bas, la Vierge et saint Jean; en haut, deux anges tenant l'un le soleil, l'autre la lune; de l'autre côté une magnifique figure en haut-relief du Christ assis, enseignant; les draperies ont une ampleur digne de l'antiquité. C'est un des rares monuments qui, envoyés à la Monnaie, ont pu revenir à la Bibliothèque. (Fonds latin, n° 17 326.)

en or repoussé. Combien la matière précieuse et l'art se combinent d'une manière frappante dans cette profusion de métaux! La couronne et le fragment du manteau de Louis IX étaient chargés de tant de pierres précieuses, que l'énumération n'en occupait pas moins de dix pages dans l'inventaire de la Sainte-Chapelle. L'omoplate était dans un reliquaire que renfermait une statue du prince en argent doré. C'est une abondance de richesses extraordinaire, et l'artiste ne met pas moins d'attention à faire valoir ces beaux matériaux par le talent, qu'il ne le faisait pour la simple pierre et pour le bois le plus vulgaire. Il commande, il n'obéit pas.

Le rôle de l'autorité ne fut pas inutile pourtant. Nous avons fait honneur à l'orfévrerie française de sa probité dans le choix des matériaux et dans l'exécution. Avouons que l'intervention du pouvoir servit très-efficacement à assurer la loyauté de cette importante partie du luxe d'ornementation.

Sous saint Louis, on adultérait les métaux par des alliages et des compositions déloyales. On vendait pour or ou argent pur des objets en laiton ou en étain argenté ou doré. L'autorité fit des règlements spéciaux, consignés dans le célèbre *Livre des métiers*, rédigé par le prévôt des marchands, Étienne Boileau. Elle fit plus encore en entourant le corps des orfèvres d'une considération exceptionnelle. La corporation devait apprendre par de telles faveurs à se respecter de plus en plus. Elle connut ce sentiment de l'*honneur* qu'une situation en vue contribue à inspirer. En échange de certaines obligations, on lui conféra plusieurs priviléges et exemptions, celle du guet, par exemple. Ce respect de soi-même empêcha l'art de dégénérer en métier, en simple commerce; l'orfévrerie fut regardée comme un art noble; Philippe le Hardi anoblit un orfèvre; Philippe de Valois donna des armoiries à la confrérie des orfèvres de Paris. On répéta comme un axiome : « Orfèvre ne déroge pas. »

Ainsi se forma cette idée d'importance attachée à la profession, importance qu'on peut railler, mais qui est aussi un élément de respect et de dignité. On le vit pour cette corporation destinée à donner des magistrats et même des prévôts des marchands à la ville de Paris. L'importance de ce corps devait s'accroître encore en rattachant à ses priviléges l'industrie des *cristalliers* ou lapidaires, et celle des *émailleurs*. Ces diversités au sein d'une unité vivante, obéissant à une communauté d'inspiration, eurent d'heureux effets. — Les ménagements de l'autorité pour la corporation allaient se marquer aussi par la faiblesse de la *taille* imposée : avantage trop compensé d'ailleurs dans certains moments par les mesures somptuaires et fiscales qui vinrent jeter la perturbation dans cette industrie d'art.

Paris ne brille pas seul dans ce genre d'ornementation, qui justifie d'autant plus la désignation d'art national que plusieurs villes françaises s'en glorifient pendant des siècles. Limoges a laissé une grande renommée. On cite le Puy-en-Velay, Troyes, Rouen, Bourges, Amiens, Nancy, Metz; puis, au quinzième siècle, Tours et Bordeaux, Toulouse et Montpellier. Chacune de ces villes eut son genre de célébrité à elle. Les orfèvres de

Tours et de Bordeaux, particulièrement ceux de Limoges, furent surtout des émailleurs. Les émailleurs de Limoges, où ne les voit-on pas? On retrouve alors leur présence ou leur trace en Angleterre même, dans des œuvres importantes. On a la preuve par les *trésors* royaux et princiers que la plupart des œuvres sont françaises, bien que ces princes ne se fissent faute d'acheter à l'étranger les beaux produits. Ces trésors ne confirment pas moins le caractère d'art maintenu par une protection intelligente et libérale de la royauté et de la haute aristocratie. Dans celui de Charles V, on trouve, en première ligne, une foule d'objets précieux fabriqués par Hennequin-Duvivier, orfèvre du roi. Ce royal trésor, d'autres appartenant à des princes encore plus opulents, révèlent un accroissement prodigieux de l'orfévrerie laïque et mondaine, et à la quantité croissante des objets fabriqués s'allie un remarquable respect pour la beauté des formes, bien qu'un peu lourdes parfois. On pourrait citer aussi bien l'inventaire du duc Louis d'Orléans[1]. La magnificence de la vaisselle y est véritablement inouïe. On trouve jusqu'à des chaudières et des chaudrons en argent. L'art s'applique à des bassins, à des pots, aux grands plats d'or, aux flacons, aux aiguières, aux hanaps, aux vases de toute forme et de toute contenance. Les pièces d'apparat qu'on y voit sont à la fois vastes et bien ouvragées. On n'a pas l'idée de ces salières armoriées, ornées de perles, de saphirs, comprenant un nombre de figures considérable. Quelles

[1] Cet inventaire a été publié par M. de Laborde, et on le trouve souvent rappelé par les historiens des arts décoratifs.

pièces d'orfévrerie que les nefs! Dans ces immenses vases en forme de vaisseaux, on renfermait le vin et les épices, les gobelets, les cuillers, la vaisselle à l'usage du prince. On trouve, dans le trésor de Louis d'Anjou, une grande nef montée en argent, aux deux bouts de laquelle s'élèvent deux tourelles gardées chacune par un sergent d'armes ayant derrière lui un ange entouré de feuillage. Ces figures d'hommes, de femmes, de lions, ces piliers, ces terrasses, ces vitraux, sur lesquels sont posés de charmants papillons, forment un tout superbe. On fait alors jusqu'à des berceaux en orfévrerie. Tout cela est assez compliqué, trop sans doute; mais la main de l'artiste s'y joue souvent avec aisance dans les plus heureux accessoires.

On a vu qu'une certaine décadence de l'orfévrerie parisienne est signalée au quinzième siècle, mais il faut s'entendre sur la portée de ce terme. Il s'applique moins à l'art qu'à la quantité de la fabrication, découragée par le malheur des temps et par des mesures prohibitives ou restrictives. On demande la plupart des grands ouvrages au Hainaut, au Brabant. Nobles et bourgeois se rejettent sur la joaillerie. Ce ne sont qu'*orfévreries branlantes*, dont on couvre sa personne, ceintures dorées, souvent incrustées de pierreries; on porte des images de saints, d'anges, d'hommes, d'animaux; ce sont aussi des coquillages, des feuillages ou fruits en pierre de couleur et émail, où l'on trouve poussée très-loin l'imitation des teintes. Dans ces œuvres légères, l'art signale souvent un travail exquis, mais la morale publique s'afflige de cette passion devenue alors

trop commune, et qui allume chez les princes des cupidités furieuses funestes à l'État même.

Est-il vrai que le seizième siècle ait détruit l'originalité, l'indépendance de l'art français, annulé, prétend-on, en ce qui concerne l'orfévrerie, par l'ascendant de l'Italie, et cédant au génie supérieur de Benvenuto Cellini? L'orfévrerie parisienne demeure florissante et féconde, et elle reste elle-même bien plus qu'on ne semble dire. Voyez les listes des maîtres orfévres jurés à cette époque: rien que des noms français! Tels sont les Cressé, les Gédouin, les de Gatine, les Trudaine, les Tontin, les Hotman, les Barbedor, les Marcel. M. de Laborde[1] montre ce qui est d'ailleurs aujourd'hui admis, à savoir qu'avant l'Italie, on remontait déjà en France vers l'antique. Il en cite comme preuves les peintures de Jean Fouquet, peintre de Louis XI, la charmante ornementation du tombeau d'Agnès Sorel, le château de Gaillon et d'autres, bâtis par des seigneurs ou par le cardinal d'Amboise, qui contribua tant à ce mouvement de la renaissance française. Le célèbre architecte Jean Bullant qui bâtit le château d'Écouen, Pierre Lescot qui travailla pour le Louvre, et Philibert Delorme pour les Tuileries, n'avaient jamais vu l'Italie. Ce qui est vrai pour l'architecture, l'est aussi pour l'orfévrerie.

Ce qui reste bien établi, c'est que Cellini n'a ni créé ni changé le caractère que reçurent les œuvres françaises, malgré son incontestable influence. Il y a, alors, dus à d'autres mains toutes nationales, une foule de joyaux

[1] V. de Laborde, *Les Peintres au temps de la Renaissance.*

exquis, de vases en cristal, de coupes en sardoine, en lapis, en jaspe, accompagnés de figures admirablement ciselées, émaillés de camées richement montés. Il s'en faut que toutes ces œuvres soient nées sous l'influence de l'orfèvre florentin[1]. Ce qu'il mit de grâce dans ses productions éclate au surplus dans les œuvres les plus variées. Nul non plus ne monta mieux les pierres fines, ne les orna de chatons plus merveilleux, de figurines plus charmantes. Sa fécondité fut inépuisable, l'impulsion qu'il donna fut réelle. Mais l'originalité française n'en fut pas atteinte, et, ce que nous n'avons pas moins à cœur d'établir, le luxe décoratif resta pour sa plus grande gloire le serviteur de l'art.

Les mérites d'art ressortent même à quelques égards d'autant mieux qu'ils se rencontrent alors unis souvent à une matière méprisable : c'est ainsi que les étains de François Briot, sous Henri II, sont des chefs-d'œuvre. Au reste, en ce moment, toute matière est travaillée avec goût, en dehors même de l'orfévrerie. Tout ustensile devient un objet d'art et de luxe. Comment ne pas donner ce nom à une foule de coffrets en fer gravé, à des serrures mêmes, à des peignes en ivoire, à des quenouilles, à des manches de couteau en bois tourné et sculpté? On travaille sous toutes les formes l'écaille, l'ambre, la nacre. Le grand protecteur, le grand inspirateur d'un tel mouvement, c'est alors déjà en grande partie le public, qui se passionne pour les artistes et pour les œuvres. On tire la rapière pour une querelle

[1] Je renvoie une fois de plus aux écrivains spéciaux que j'ai eu occasion de consulter et de citer en les ramenant à mon point de vue.

d'art, pour une rivalité d'artistes. C'est le moment où la duchesse d'Étampes va tous les jours chez Cellini voir travailler le bel Ascanio à un lis de diamant. L'art, voilà la religion véritable de ce temps des guerres de religion, et le luxe n'est que la traduction de cette passion générale sous des formes de choix.

Le luxe décoratif de cette époque, luxe mythologique, païen, naturaliste à certains égards, l'Italie en est l'intermédiaire influent, actif, plus qu'elle n'en est l'auteur. Vingt ans avant Cellini, le cardinal de Bourbon donnait à Saint-Denis une châsse de saint Louis ornementée à l'antique et dans le goût qui sera celui de François I[er]. Les figures des *Vertus* y remplacent les saints. C'est à des orfèvres français que sont dues les œuvres marquant des tendances nouvelles offertes à la reine Éléonore, à Henri II, à Charles IX ; celle-ci, fort belle, est due à Jean Regnard, orfèvre parisien. Œuvres intermédiaires entre le goût du quinzième siècle et celui du seizième. On cite pour la monture en bronze Triboulet; pour les bustes, Mangot, Ramel, etc.

Si les Raphaël et les Michel-Ange influent sur l'orfévrerie italienne, les Cousin et les Jean Goujon, si éminemment Français par le talent comme par l'origine, influent-ils moins sur la nôtre? Quel témoignage plus concluant que celui de Cellini lui-même, ce grand fanfaron, dans ses propres *Mémoires?* L'artiste, parlant des pièces importantes produites par l'orfévrerie parisienne, orfévrerie religieuse, vaisselle de table, figures d'argent, écrit « qu'il trouva en France un degré de perfection qu'on ne rencontrait dans aucun autre pays ».

Cet aveu d'un génie qui ne ménage ni l'éloge à lui-même ni la censure violente à ses rivaux, et dont la tendance habituelle est de tout faire dater de lui, trancherait la question si elle n'était résolue par tant de preuves décisives.

IV

CÉRAMIQUE, TAPISSERIES, ETC.

Ce n'est qu'au seizième siècle qu'on peut appliquer à la céramique, avec une entière exactitude, ce que nous avons dit de l'ameublement et de l'orfévrerie. A cette époque seulement, elle réalise chez nous toutes les conditions de l'art, et cela sous des formes éminemment françaises, malgré les influences qu'elle subit.

Il y a une céramique nationale, si haut qu'on remonte, antérieure dès lors à la domination romaine : les échantillons de poterie romaine et de poterie gauloise ne peuvent être confondus les uns avec les autres.

Au moyen âge, l'art d'émailler la terre est pratiqué en France à titre d'art indigène. Tels perfectionnements et procédés nouveaux peuvent être de provenance exotique et d'une époque ultérieure; mais au treizième siècle, on fabriquait des terres vernissées à Troyes, à Paris, à Beauvais.

Depuis lors, vous suivez pas à pas une tradition toute française[1]. Même dans les siècles qui suivent immédiate-

[1] On a pu mettre en doute si le mot même qui devait désigner une des matières les plus répandues de la céramique, si la faïence doit garder l'éty-

ment la chute de l'empire romain, pour la Gaule comme pour l'Italie, il existe comme une perpétuité de modèles, et plus tard la France produit ces carreaux décorés, émaillés, qui luttent avec la mosaïque byzantine.

Pendant les siècles qui forment la période sombre du moyen âge, l'art s'éclipse, ici comme ailleurs, pour renaître transformé.

Durant ces temps, où le métier persistait chez nous presque seul à travailler sous des formes communes pour des besoins vulgaires, les Perses et les Arméniens fabriquent de magnifiques poteries émaillées : les Arabes établis en Espagne décorent et meublent leurs splendides palais de chefs-d'œuvre de céramique émaillée et peinte. Combien sont merveilleux sous ce rapport les vases de l'Alhambra ! Où trouver un type plus frappant de cet art arabe original qui produit de si grands effets avec de si faibles moyens ?

En montrant le développement original du génie national dans cette partie du luxe décoratif, nous sommes loin de contester sa part à l'Italie. Aucun nom n'égale celui de Luca della Robia au quinzième siècle. Ce nom confirme lui-même d'ailleurs l'observation que la naissance et le développement de ces belles industries décoratives remontent à de vrais et grands artistes, puisque ce Luca della Robia, qu'on ne connaît plus guère

mologie italienne qu'on lui attribue communément, et si, au lieu de dériver de *faënza*, elle ne vient pas du bourg de Faïence, près de Fréjus, où on prétend que la fabrication des terres émaillées était en pleine vigueur avant qu'il en fût question ailleurs. Laissons cette question secondaire, et ne chicanons pas à l'Italie sa glorieuse initiative qui se montre avec éclat dans les fameuses *majoliques*.

que par ses terres cuites émaillées, était un sculpteur, un statuaire, qui travaillait le marbre et le bronze, aux ordres de Pierre de Médicis. Il avait tant de commandes qu'il comprit l'impossibilité de les exécuter avec des matières si rebelles, d'un travail si lent et si difficile. Son imagination prompte, impatiente, aima mieux avoir à traiter une terre molle, obéissante. Mais comment communiquer à une telle matière la solidité et la durée, ces conditions des grandes œuvres ? L'artiste italien *vitrifia* cette terre. On admira son émail d'un blanc parfait, verni d'étain, opaque, résistant. Lucca apprit aussi à colorer ses figures, surtout en jaune, en bleu et en vert. La famille du célèbre artiste hérita de ses procédés, d'une partie même de son talent. Les œuvres de ses neveux se répandirent en Italie, en France, ornèrent surtout les églises, et bientôt les demeures des particuliers.

La part de la France en ressort-elle moins grande pour avoir subi cette influence ? A elle de la féconder, à elle de donner un nouvel élan aux arts décoratifs qu'elle adopte en les transformant ! La céramique vint se joindre à l'orfévrerie, et parfois y suppléer au seizième siècle pour les riches obérés. On imagine à peine à quel point, à la même époque, ce genre de décoration fut recherché par les fortunes médiocres et par la bourgeoisie. Bien plus, selon les termes d'un écrivain, « on vit, spectacle nouveau dans l'histoire, de simples pièces de poterie, pour les appeler par leur nom générique, devenir de précieuses offrandes entre les grands et servir maintes fois à traduire les plus ardentes admirations dans le

monde de la haute galanterie. C'est ainsi que sont venus jusqu'à nous, tracés principalement sur des coupes, par les maîtres en renom, les portraits des belles dames qui alors étaient l'ornement de la noble société : les Diana, les Francesca, les Lucia, les Proserpina, que leurs adorateurs ou fiancés faisaient peindre afin de leur offrir à elles-mêmes leur image[1]. »

Mais quelle métamorphose due à un génie tout français ! Je n'ai garde de raconter la vie bien connue de Bernard Palissy, et de juger ici ses œuvres, encore moins d'essayer de les énumérer. Qu'elles soient devenues une des merveilles de l'art décoratif de la Renaissance, et qu'elles aient fait école depuis lors à certains moments, qui ne le sait, et qui n'en a eu la preuve admirable à notre récente exposition des arts rétrospectifs ? Sans doute Palissy n'inventa ni la poterie française ni la poterie d'art. Elles existaient ; témoin les lettres du roi de France qui mentionnent, dès 1456, des droits à percevoir sur les poteries de Beauvais, dont Rabelais s'amuse à faire figurer les pièces dans le trophée de Panurge, où l'on voit une saucière, une salière de terre et un gobelet de cette fabrique ! Mais combien tout cela était loin de ces formes si pures, de ces riches ornements, de ces animaux si souples, si vivants, de ces mille ressources d'élégance, tantôt dans la multiplicité des reliefs et le galbe même du vase, tantôt dans le seul emploi du coloris toujours vif et agréable ! Jamais les préoccupations élevées de la forme ne tinrent une telle place, même dans la recherche

[1] M. P. Lacroix, *les Arts au moyen âge.*

des procédés techniques, que chez cet homme dont le grand cœur égale le génie.

Oui, disons-le à l'honneur de ce bel art de luxe et de ce grand artiste : s'il faut chercher des devanciers à ce novateur, il relève plus encore des émailleurs de Limoges que des artistes italiens[1]. A bien des points de vue on peut dire qu'un pareil art est français ! Il l'est par le soin du dessin, par le talent de grouper avec un goût parfait, par l'observation exacte de la nature, poussée même jusqu'à la reproduction fidèle de modèles qui appartiennent à nos rivières et à notre territoire. Les poissons sortis de la main de Bernard Palissy sont bien souvent ceux de la Seine, et les coquilles fossiles, reproduites par l'artiste géologue, appartiennent au terrain tertiaire de Paris.

La nature, on pourrait dire le *naturalisme*, sans l'abus qu'on a fait de ce mot, triomphe avec cet esprit, marqué au coin de la Renaissance. Jamais le moyen âge n'aurait atteint à une telle réalité, jeté ainsi la vie à pleines mains. Palissy semble créer en copiant scrupuleusement ou en interprétant avec vérité les formes vivantes extérieures. Les procédés qu'il emploie sont ceux de l'orfèvrerie ; la terre, chez lui, rappelle le métal. Il la travaille en hardi et délicat sculpteur. Quant aux formes variées par lesquelles s'exprime cette merveilleuse céramique, les vases n'en présentent qu'un aspect. Palissy élevait à des proportions gigantesques la poterie dans ses « rustiques figures », destinées à décorer les jardins, les fontaines et les vestibules des

[1] V. là-dessus Vitet, *loc. cit.;* Jacquemart et autres historiens spéciaux de la céramique.

habitations somptueuses : œuvres perdues, détruites pour la plupart.

C'est dans les collections précieuses, c'est au musée céramique formé avec tant de persévérance et d'intelligence, par Alexandre Brongniart, qu'il faut demander l'histoire et, pour ainsi dire, la chronologie et les formes successives de cette industrie de luxe et d'art [1].

Ce n'est qu'au dix-septième siècle qu'on verra la Flandre, la Hollande, l'Allemagne, arriver à la perfection de leurs œuvres céramiques. Le célèbre potier anglais Wedgwood ne fera qu'améliorer, mais d'une manière bien brillante, les faïences fines qui se répandirent sous le nom de *terre de pipe ;* le vrai inventeur, ici encore, c'est notre Bernard Palissy.

Ainsi le génie français s'est maintenu supérieur en général dans cet art aux engouements exotiques et aux caprices malsains de la mode, et il a gardé ou repris bientôt ses caractères propres.

La même démonstration pourrait nous être offerte par d'autres arts de luxe, par exemple la tapisserie.

La France partage avec la Flandre l'honneur de lui avoir donné d'abord ses plus beaux développements en Europe au moyen âge. On trouve en France des tissus de laine et de soie avec dessins dès le onzième siècle. Telle est, à Bayeux, la fameuse tapisserie, encore bien enfantine, de la reine Mathilde, où sont représentées plusieurs scènes de la conquête de l'Angleterre par les Normands. La pensée de préserver de l'humidité les vastes appartements froids

[1] V. Alexandre Brongniart, *Traité des arts céramiques.*

des châteaux du treizième et du quatorzième siècle n'a pas été étrangère au développement de cet art utile, mais où l'idée de l'ornementation allait bientôt devenir prépondérante. L'Orient fournit les plus beaux modèles. Telles sont ces riches tapisseries à sujets, avec les images des grands lions et des autres animaux qui peuplent les régions méridionales. Elles devinrent à la mode dans tous les grands hôtels privés et publics. Parmi les riches présents que le duc de Bourgogne fit au duc de Lancastre, au duc de Glocester et aux principaux envoyés anglais, figurent de beaux tapis de Flandre, comme on en faisait alors dans les États du duc. Ils représentaient pour la plupart des histoires de la Bible à grands personnages ; d'autres figuraient le roi Clovis ou Charlemagne avec les douze pairs de France. Il y en avait deux dont l'un offrait l'image des sept Vertus avec les sept rois ou empereurs vertueux ; l'autre les sept Vices avec les rois ou empereurs qui s'en étaient souillés.

Ce que nous avons dit au cours de ce livre suffit pour faire voir la place importante qu'occupe cette sorte de somptuosités au moyen âge. Je remarquerai seulement ici qu'on trouve pour cet art la même protection exercée par les rois et les grands, d'abord, il est vrai, sans intervention directe dans le mode d'encouragement. Cette intervention plus active de l'autorité dans ce grand art de la tapisserie de luxe ne paraît qu'au seizième siècle, lorsque l'art a pris une importance nouvelle, et que le pouvoir royal a reçu ses grands accroissements. Rien ne ressemble à ce genre de protectorat au quatorzième et au quinzième. Sous Charles VI, le duc de Bourgogne, non

moins amateur de belles tapisseries que son cousin d'Orléans, les paye richement, mais sans prétendre diriger les arts ; il donne, en 1387, une somme élevée à Jacques Dourdin, tapissier de Paris, pour cinq draps de haute lisse, faits de fin fil d'Arras, avec *histoires*. N'est-il pas visible que l'inventaire de Charles V montre combien cette sorte d'encouragements royaux tendait dès lors à s'accroître? Il y est fait mention d'une quantité considérable de superbes tapisseries dans les divers châteaux, où la soie et l'or tiennent une place notable à côté de la laine. Les tapisseries du Louvre étaient fort admirées. L'aristocratie met à l'acquisition de ces objets des prix exorbitants. On trouve des tapis achetés de 500 à 1200 livres, somme énorme pour le temps[1].

Au seizième siècle, la protection royale fait un pas de plus. Elle se déclare par des institutions; elle crée des manufactures modèles et, selon la même loi historique, on voit encore l'art supérieur attirer à lui et transformer l'art inférieur. La manufacture de tapis fondée à Fontainebleau par François Ier répond à cette pensée. C'est le Primatice qui fournit les modèles. La peinture fait invasion dans la tapisserie. La composition devient plus régulière en restant grandiose. Ce qu'il y a de favorable à l'art du Midi dans les goûts de François Ier se montre encore ici par l'appel d'artisans italiens, mais

[1] On trouve sur la tapisserie, mais spécialement en Italie, de très-intéressants détails dans une publication récente de M. Eugène Muntz, relative aux manufactures italiennes de tapisserie du quinzième et du seizième siècle (*Bulletin mensuel de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie*).

il emploie aussi les tapissiers parisiens. Henri II fonde sur les mêmes principes une manufacture à Paris. Faut-il rappeler enfin que la fabrique de l'hôpital de la Trinité continue à prospérer sous Henri III? Rien n'est plus riche que ces tissus d'or et de soie, et quelle beauté sous d'autres rapports! On ira plus loin comme science des procédés techniques ; l'art deviendra plus régulier, sans atteindre à cette grâce et à ce mouvement. Aux siècles suivants, la Savonnerie, les Gobelins, Beauvais maintiendront cet art très-haut; mais ce « je ne sais quoi de libre et de naïf » que Fénelon regrette dans les lettres disparaîtra ici également. Une correction plus froide et un genre plus convenu l'emporteront. Les pures et fortes qualités françaises ne se dégageront pas pourtant avec moins de relief. Lebrun représentera la pensée d'art sous des formes supérieures, malgré ses défauts, art éminemment français, comme l'est le siècle de Louis XIV, même lorsqu'il imite les anciens et qu'il prend la livrée mythologique.

Ainsi les arts somptuaires au moyen âge et à l'époque de la Renaissance sont restés chez nous fidèles à certaines conditions supérieures, que le luxe moderne fera bien de ne pas oublier. Tout en cherchant à plaire et à se mettre en rapport avec les besoins et avec les goûts du public, les arts somptuaires ne sont ni restés privés de directions élevées, ni longtemps confondus avec des formes exotiques par une imitation servile. C'est un enseignement qui, loin d'avoir perdu son opportunité et sa valeur, en a plus que jamais aujourd'hui. La facilité des communications, à côté d'immenses avantages, pré-

sente le péril de favoriser une certaine uniformité. Exercer à la fois l'influence et subir celle du dehors; même en la subissant, rester soi-même, c'est un grand et difficile problème, et ce ne sont pas seulement les arts de luxe qui le posent à notre société contemporaine.

CHAPITRE IV

LE LUXE FUNÉRAIRE

I

LE FASTE FUNÉRAIRE ET LE CHRISTIANISME — L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE

Nous avons étudié le luxe funéraire dans l'antiquité : nous allons l'étudier au moyen âge sous des formes nouvelles.

On sait de quelle façon le christianisme traite la tombe : il y plante une croix de bois. On est donc tenté de se demander comment le faste funéraire peut subsister sous l'empire d'une telle religion. Il subsista pourtant, avec éclat presque toujours, trop souvent même avec excès, maintenu d'un côté par les résistances de l'orgueil humain, et de l'autre renouvelé par les ornements et les emblèmes du nouveau culte. Outre l'influence religieuse, qui elle-même agit diversement selon les temps, l'état social et politique s'est reflété au moyen-âge dans le développement de ce faste, modifié tour à tour par la prédominance de l'aristocratie, de la mo-

narchie pure, de la richesse. Les arts qui concourent à le former ont eu aussi leur vie propre, leurs conditions successives.

N'est-ce pas là une des occasions les plus frappantes de faire remarquer que le christianisme n'a pas produit un brusque changement dans les habitudes qu'il trouvait établies, soit qu'il ait rencontré des résistances trop fortes, soit qu'il ait accepté certains compromis? Le faste dans les obsèques est un des reproches fréquemment adressés aux chrétiens par les Pères de l'Église latine et de l'Église grecque, au quatrième et au cinquième siècle. N'avons-nous pas vu saint Chrysostome y revenir dans plus d'un passage éloquent de ses homélies, opposer à ce faste la nudité du Christ dans le tombeau? De nombreux textes d'Origène, d'Eusèbe, de Prudence, font allusion à l'usage persistant de parer les morts avec une somptuosité peu conforme à l'esprit du christianisme. La coutume d'oindre et d'embaumer les corps dans la myrrhe et d'autres préparations odoriférantes se prolonge, peut-être même à l'ombre du dogme de la résurrection. La découverte du cimetière de Calliste à Rome par M. de Rossi est venue confirmer récemment cette persistance du luxe funéraire chez les chrétiens du deuxième siècle. Il suffirait, pour en trouver les preuves décisives, de se reporter à l'ample et précise description qui en a été faite récemment[1]. La magnificence des décorations qui couvraient fréquemment les murs de la chambre sépulcrale, la richesse des

[1] V. sur les fouilles de M. de Rossi l'étude publiée par M. Gaston Boissier dans la *Revue des Deux Mondes*.

peintures et des revêtements de marbre, les débris de sculpture, de chapiteaux, de fûts de colonnes, de pilastres brisés, attestent la part faite au luxe dans ces sépultures, dont plusieurs furent celles de pontifes, et un plus grand nombre celles d'évêques et de martyrs célèbres. Dans cette ornementation, la peinture est chrétienne le plus souvent, tandis que la sculpture reste fidèle aux symboles mythologiques. La raison en est que, pour la peinture, l'artiste chrétien travaillait à des fresques souterraines loin des regards profanes : les ornements extérieurs de la sculpture ne laissaient pas la même liberté. Une exhibition trop claire des croyances chrétiennes en eût exposé les emblèmes aux violences des païens. On achetait tout faits les ornements de marbre qui reproduisaient des types de convention, qu'on se bornait à choisir aussi peu païens que possible. Comme élément de richesse, il faut aussi compter dans les tombes chrétiennes les dons des fidèles, les ornements qu'y déposait la piété. C'est ainsi que les catacombes elles-mêmes se trouvèrent avoir une part notable de luxe funéraire.

Les peuples barbares n'opposèrent pas moins de résistance que la société élégante et riche au rapide changement des habitudes funéraires. Ils étaient pour la plupart loin de justifier ce que Tacite dit des Germains : « Ces pompeux monuments que l'orgueil élève à grands frais leur sembleraient peser sur la cendre des morts. » Lorsque Théodoric vint à mourir, à deux cents lieues de son royaume, ses funérailles furent célébrées par l'armée des Visigoths avec une pompe imposante, quoique

sauvage. Celles d'Attila, qui succombait à une mort mystérieuse le lendemain de la cérémonie de ses noces, revêtirent surtout un magnifique appareil. On y vit, selon l'antique usage, les débauches de la *strava* ou repas funèbre se mêler aux pompes guerrières, aux splendeurs des tentures, aux jeux funèbres et aux chants des poëtes qui célébraient le puissant roi des Huns[1]. Toutes les fastueuses prodigalités, comme toute la férocité des vieux cultes, se rencontrent dans les détails qui accompagnent la sépulture de ce chef barbare. Le corps superbement vêtu, renfermé dans un triple cercueil, le premier d'or, le second d'argent, le troisième de fer, accompagné de carquois couverts de pierreries, d'armes prises sur l'ennemi et des meubles les plus précieux, fut descendu la nuit dans la terre, pour dérober la trace de sa présence et de tant de richesses enfouies. On ajouta la précaution cruelle de faire mourir tous les ouvriers qui étaient dans le secret. Combien d'autres holocaustes, inspirés par des motifs tout religieux! Que de défenses réitérées, à Carthage par exemple, avant que l'Église parvînt à mettre un terme à ces sacrifices sanglants!

Le luxe funéraire intérieur, qui cache ses richesses pour les consacrer aux défunts, ne cesse pas au moyen âge d'enfouir des trésors dans les tombeaux. Cet usage, en provoquant la cupidité, devait causer la destruction d'une masse de richesses d'art et de monuments intéressants pour l'archéologie. On peut à peine s'en faire

[1] V. Amédée Thierry, *Attila et ses successeurs.*

quelque idée par les vols et les dévastations qui eurent lieu dans un endroit fréquenté et surveillé comme l'église Saint-Germain des Prés, qui servit de sépulture royale depuis Childebert, fils de Clovis, jusqu'à Dagobert, fondateur de l'abbaye de Saint-Denis. Montfaucon, le célèbre bénédictin, assistait aux fouilles dans cette église de Saint-Germain des Prés, vers 1729, et il signale en témoin oculaire les spoliations qui furent alors constatées, les vols les plus audacieux de la part de gens de qui on pouvait le moins les attendre. Un des principaux spoliateurs fut un des moines mêmes de la congrégation de Saint-Maur, un des gardiens de ces trésors, qui avouait son méfait avant de mourir; une autre fois, en 1645, ce sont les ouvriers qui, dans les travaux de reconstruction du chœur, pillent particulièrement les sépultures de Childéric II, de son épouse et du jeune Dagobert : vol resté ignoré, lorsqu'en 1656 de nouveaux travaux exécutés sous le chœur permirent de se rendre compte de la gravité des pertes. Ajoutons à titre de renseignement curieux sur ces destinées historiques des objets du luxe funéraire en France que les ouvriers accusés, tout en se défendant d'être eux-mêmes les auteurs du vol, reconnurent qu'en ouvrant le cercueil de Childéric, ils avaient vu sur le visage du prince une toile d'or, et sur sa tête un grand passement d'or en forme de diadème; il avait des éperons et une ceinture enrichie d'ornements en argent. La reine sa femme, parée de ses habits royaux, avait sous la tête, en forme de coussin, un faisceau d'herbes aromatiques. En effet, le cercueil contenait encore quelques parcelles éparses de ces

herbes, avec un bâton de coudrier rompu en deux[1].

Comment ne pas citer une preuve plus éclatante encore de ce luxe funéraire intérieur dans le tombeau attribué à Childéric, père de Clovis, découvert en 1653, près de Tournai, où l'on trouvait, près du squelette du prince, sa lance, sa hache, son baudrier, son épée et deux bagues, dont l'une portait son nom et présentait son effigie, ainsi que des restes d'hommes et de chevaux qui attestaient des immolations faites sur le tombeau, avec une telle abondance d'objets précieux que les ouvriers et le peuple commencèrent par le piller? Quelles révélations sur ces richesses, encore peu connues, des tombes, lorsqu'on en retira un petit globe de cristal, un vase d'agate, plus de trois cents médailles d'or ou d'argent, toutes antérieures à l'année 480, époque de la mort de Childéric; plus de trois cents petites figures en or, qui représentaient grossièrement une fleur de lis ou des abeilles, des agrafes, des boucles, des filaments ou restes d'habillements, la plupart garnis en pierres précieuses, enfin beaucoup d'autres objets également en or! antiquités qui devaient passer à la cour de Vienne, puis être données à Louis XIV, pour être ensuite déposées au Louvre dans le cabinet des médailles, et de là au cabinet des antiques de la Bibliothèque royale.

En vain tous les pouvoirs s'armèrent-ils pour protéger ce luxe funéraire contre des vols sacriléges. La loi visigothe condamnait le coupable à la restitution, à une amende, et lorsque ni lui ni sa famille n'étaient en état

[1] V. ce récit avec les détails dans Montfaucon, *Monuments de la monarchie française.*

de restituer, à recevoir cent coups de fouet. Plus sévère encore, la loi franque prononçait contre cette sorte de vol le bannissement, sans qu'il fût permis au coupable, ni à aucun de ses proches ni à sa femme même, de lui donner du pain ou de lui fournir un asile. Cette peine durait jusqu'à ce que sa famille eût conclu un accommodement avec celle du mort. Plus tard un des serviteurs de confiance du défunt fut commis à la garde du sépulcre[1].

Dans les bas siècles du moyen âge, le luxe funéraire diminue sensiblement. Faut-il, comme on le fait souvent, en accuser la misère des temps? Cette misère n'a pas empêché les églises de s'enrichir de très-précieux ouvrages. C'est sous le coup des continuelles invasions des barbares que l'orfévrerie religieuse a pu accumuler des trésors, tantôt appréciables par le poids considérable du métal, tantôt déjà travaillés avec art. Il faut, je crois,

[1] On trouvera des détails curieux, mais qui excèdent par trop notre cadre, sur cette archéologie funéraire aux temps mérovingiens, dans un savant mémoire de M. Alexandre Bertrand sur les antiquités de l'époque mérovingienne, lu récemment devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'auteur, se fondant sur les caractères tranchés du mobilier funéraire recueillis dans les sépultures barbares de cette époque, reconnaît trois groupes de tombeau : le premier ayant des fibules au type de Jouy-le-Comte, la francisque et l'angon ; le second avec des plaques à symbole religieux ; le troisième qui présente des verroteries cloisonnées d'une fabrication particulière. Ces groupes ne sont pas seulement caractérisés par le travail artistique, ils sont aussi distincts géographiquement. L'auteur, s'appuyant sur les recherches antérieures de M. Longnon, indique quelles sont ces zones, très-distinctes en effet et très-espacées, pour en tirer des déductions d'un grand intérêt sur les divisions territoriales de la Gaule mérovingienne et sur les vestiges des Francs, des Burgondes et des Goths, d'après les données fournies par les cimetières. M. Alex. Bertrand conclut que les documents appartenant à l'époque gauloise ont aussi leur valeur et autorisent également d'importantes déductions historiques.

en chercher d'autres raisons. Le caractère éminemment religieux du luxe dans cette période, c'est-à-dire jusqu'au onzième siècle, explique lui-même que des scrupules d'humilité et le sentiment public aient pu se montrer peu favorables à ce déploiement du faste, d'autant plus ménager à l'égard des hommes qu'il était plus prodigue envers Dieu. On donnait sans mesure le marbre et l'or aux sépulcres des saints, on gardait pour soi la simple pierre et la nudité, plus convenables à des pécheurs. L'orgueil paraissait d'ailleurs peu séant à l'idée solennelle qu'on se faisait de la mort. Pouvait-on, lorsqu'on croyait la trompette du jugement dernier prête à résonner, songer à s'établir dans une somptueuse demeure funéraire? Chez ceux que ces raisons touchaient moins, d'autres circonstances faisaient obstacle. C'est un fait que, jusqu'au douzième siècle, l'inhumation dans les églises fut sans cesse combattue par l'autorité ecclésiastique, comme on le voit par une interdiction du concile de Nantes, en 660. Bien que l'abus n'ait jamais cessé complétement, cette poursuite incessante laissait peu de sécurité à ces sépultures. On obtenait à grand'-peine d'être inhumé sous les porches des églises. L'enceinte bénie qui les entourait était elle-même assez limitée. Le désir d'être enterré dans le sanctuaire, pour participer de plus près, croyait-on, aux mystères sacrés, parvenait pourtant assez souvent à franchir l'enceinte. On devait alors ménager l'espace à ces morts privilégiés, sinon l'architecture cût bientôt tout envahi. Il fallut donc que la pierre restât humble et modeste, même quand les morts ne l'étaient pas : les tombeaux des

grands durent se faire petits; ils se réduisirent à une simple dalle, tout au plus à une tombe plate dépassant à peine le sol. Enfin l'Église elle-même renfermait dans son propre sein un courant d'idées et de sentiments contraires au luxe décoratif dans les lieux consacrés au culte. Quelques-uns, dans leur haine contre toute peinture, toute sculpture, toute argenterie, prêchaient la nudité avec un zèle qui semble faire d'eux les précurseurs des protestants iconoclastes du seizième siècle. Cette thèse excessive fut condamnée par un concile de Francfort dans la personne d'Agobart au temps de Charlemagne; mais cette sévérité, sans sortir des limites de l'orthodoxie, ne cessa de trouver des adhérents illustres. On a vu que le rigide abbé de Clairvaux, saint Bernard, au douzième siècle, ne fit que se rendre l'écho d'une plainte déjà vieille au sein du catholicisme, lorsqu'il condamnait, avec une grande dureté de termes, ces décorations qu'il jugeait excessives. Il jetait cet ironique anathème sur une célèbre abbaye trop richement ornée par les arts : « Tu es trop belle, Hautecombe, ma mignonne! tu ne pourras pas subsister! » Aurait-il condamné moins sévèrement qu'un Chrysostome le faste des sépultures?

Dans les siècles qui précédèrent, le système généralement établi des tombes plates ne devait pas pourtant exclure tout luxe funéraire, il s'en faut, et l'art décoratif dépassait bientôt le simple dessin linéaire représentant l'effigie du défunt[1]. Sans doute, la figure en pierres de

[1] V. à ce sujet les observations de M. Viollet-le-Duc à l'article TOMBEAU du *Dictionnaire de l'architecture*.

couleurs du tombeau dit de Frédégonde n'est qu'une exception, mais destinée à devenir de moins en moins rare. Lorsque les tombes plates, exhaussées elles-mêmes, permirent de mesurer d'une façon moins avare la place réservée à la sépulture, le moment vint où les effigies furent plus fréquemment exécutées en bronze coulé ou repoussé. Elles posèrent sur de petites colonnes, parfois sur des lions. La tombe plate finit ainsi par comporter une sorte de luxe quelquefois imposant. On le put voir dans le chœur de l'abbaye de Saint-Denis par le tombeau de Charles le Chauve représenté en demi-reliefs, la tête sur un coussin, les pieds sur un lion, la main droite tenant le sceptre fleurdelisé, la gauche une sphère, vêtu de trois robes et portant la couronne fleuronnée. Les deux petits anges tenant la tête, les encensoirs, les quatre statuettes d'évêques, les lions de bronze, le fond de la plaque émaillé en bleu, avec fleur de lis et réseau d'or, achevèrent de présenter l'image d'un faste funéraire déjà développé. On verra se multiplier les monuments de cuivre doré et émaillé, dont l'effet était encore accru plus d'une fois par un superbe éclairage placé sur les côtés. Plus d'un spécimen de ce genre a provoqué pendant les siècles l'admiration dans l'église de Villeneuve, à Nantes, dans les abbayes de Braisne et de Royaumont, dans les cathédrales de Beauvais, de Paris, dans d'autres encore. Combien déjà de statues peintes, couchées sur un lit peu élevé, avec mailles dorées et cottes armoriées ! Que sera-ce quand, au sein des églises agrandies, de ces magnifiques cathédrales, sorties de terre à partir du onzième siècle, les tombes plates, sans disparaître, feront place à des

constructions funéraires plus étendues, où l'architecture et la sculpture trouvent à se déployer également ! Les niches et chapelles, les édicules en forme de dais, ne suffisent plus bientôt. Dès le douzième siècle, avec Nicolas de Pise, commence à paraître la forme superbe du mausolée. On a une image déjà du grand faste funéraire monarchique de la royauté française dans la sépulture de Philippe Ier, inhumé à Saint-Benoît-sur-Loire, couché sur son tombeau, revêtu des insignes royaux, tenant en main un gant de fauconnerie. Les cénotaphes ou tombeaux vides appelleront aussi le développement des arts décoratifs, qui se déploient avec grandeur dans le monument surmonté de la statue de Dagobert, que Suger fit élever à Saint-Denis.

II

FASTE FUNÉRAIRE FÉODAL ET NOBILIAIRE

Ce n'est pas toutefois encore le caractère monarchique qui prévaut durant ces siècles dans le faste des sépultures. La France entière présente dans toutes ses parties des monuments funéraires d'un aspect imposant. Cette dispersion même suffirait pour convaincre que la puissance publique est alors très-morcelée. Tout dans ce faste funéraire montre une aristocratie indépendante, dominatrice dans l'intérieur de ses domaines, portant haut la tête et ne la baissant que devant Dieu, — aristocratie orgueilleuse et dévote, oppressive et chevaleresque, guerrière jusqu'à vouloir retrouver dans ses plaisirs l'image des combats,

fidèle à elle-même enfin lorsqu'elle plaçait sur ses tombeaux les insignes de tout ce qu'elle avait aimé, ses écussons et ses armoiries, ses armes et ses chasses, comme ses symboles religieux. Cet aspect féodal des tombeaux subsiste jusqu'à la fin du quatorzième siècle et souvent même plus tard. Lorsque les vivants ont subi déjà le joug de la royauté, les morts conservent encore parfois leur attitude souveraine, comme ils gardent les hautaines devises du passé. Au reste, la féodalité orgueilleuse et l'humble religion se partagent ces sépultures. Sur ces tombeaux, l'homme apparaît fort et puissant. Quelle aristocratie guerrière avait eu un air comparable à celui-là dans la mort?... Est-il rien dans le grand faste funéraire des Anciens qui puisse seulement faire pressentir ces preux chevaliers, couchés tout armés, ou qui se dressent sur leur tombeau? Ce titre qu'ils se donnent de hauts et puissants seigneurs, qui songerait à le leur disputer? Morts, ils semblent encore commander. Non contents de commander aux hommes, parfois ils commandent aux anges eux-mêmes. Dans ces représentations plus d'une fois fastueuses par l'inspiration, alors même que l'exécution reste simple, ce sont en effet des anges qui portent le casque ou l'écusson du noble défunt, qui tiennent à la main la queue de son manteau, qui ouvrent devant lui son livre de prières. Tous, dans le lieu saint, s'agenouillent devant ces êtres surhumains; le fier seigneur croirait naïvement déroger en ne mettant pas à ses ordres même ces serviteurs de Dieu, le seul maître qu'il reconnaisse au ciel comme sur la terre. Et pourtant dans ces sépultures féodales l'orgueil nobiliaire n'étouffe pas

le sentiment chrétien. En dépit de ces pompeux insignes, tout montre le plus souvent que l'homme lui-même appartient à d'autres pensées : une piété muette et recueillie est comme posée sur des traits d'un calme infini ; les yeux sont clos dans un demi-sommeil qui semble hanté par une vision céleste, les mains jointes ne se lèveront plus pour faire le geste du commandement. Abaissez vos regards de ces scènes qui décorent les tombeaux de ces seigneurs sur les inscriptions qui semblent donner une voix au mort lui-même : elles s'humilient, elles s'accusent, elles invoquent une prière du dernier passant. Les souvenirs brillants de ce qui n'est plus semblent eux-mêmes rendre témoignage du néant de ces grandeurs évanouïes. Tout s'efface à l'idée de cette croix qui les surmonte et de cette poussière qui est sous vos pieds!

C'est à tort qu'on se figure que le moyen âge s'est plu à donner à la mort sur les tombeaux un aspect lugubre. Les hideuses images qu'il en a créées en effet et si souvent placées sur le portail des églises et ailleurs, le goût qu'il manifeste en plus d'un cas pour le laid, ont pu faire supposer qu'il avait fait aussi des sépulcres un théâtre pour ces funèbres exhibitions. En réalité, le moyen âge a coutume d'épargner à la tombe ces scènes affreuses et grotesques. Il aime à entourer la mort dans les tombeaux des images gracieuses de la vie; il répand dans l'ornementation des feuillages et des fleurs en quantité; il fait plus : il ensevelit les trépassés au milieu de vraies feuilles et de vraies fleurs, au milieu des roses, dont on retrouve encore les épines. Ce feuil-

lage éternellement vert était, dit-on, un symbole de renaissance et d'immortalité. N'est-ce pas en effet un symbole perpétuel que tout ce luxe décoratif? C'est aussi la vie qui domine dans ces chasses, dans ces représentations du défunt qui le montrent en pleine possession de l'existence, dans l'aspect de ces abbés et de ces abbesses avec leurs crosses, de ces évêques avec leurs chasubles d'un bleu verdâtre, leurs mitres blanches traversées d'un bandeau rouge, de ces religieux vêtus de diverses couleurs qui se détachent parfois sur un fond noir, enfin dans les ornements plus extérieurs des sépulcres. La poésie peut d'ailleurs servir ici à commenter la sculpture. Elle a su parfois donner à la description de la tombe une sorte de charme pénétrant. Ne semble-t-elle pas se complaire à nous peindre le sépulcre où l'on a déposé le corps charmant de Blancheflor, et où celle-ci retrouve l'image de son fiancé? « Sépulcre bien moulé d'or et d'argent, nous dit l'aimable trouvère. Il n'y a sous le ciel bête ni oiseau, serpent ou poisson né de la mer qui n'y soit placé. La tombe est établie devant un moutier, sous un arbre, et recouverte d'une pierre que firent les orfèvres de Frise de moult fin marbre inde, jaune, noir, vermeil, reluisant au soleil. Deux enfants y sont figurés, l'un ressemblant à Floire, l'autre à Blancheflor. La belle tient devant son ami une rose d'or fin, et Floire porte une fleur de lis. Sur la tête de Floire brille une escarboucle ardente qu'on aurait vue d'une lieue dans une nuit obscure. Quatre tuyaux pratiqués dans la tombe amènent l'air des quatre vents, de manière que, s'il vient à toucher ces jeunes gens, l'un

baise l'autre et l'accole. Ils se disent par nécromancie leurs bons souvenirs d'enfance. Floire dit à Blancheflor : « Baisez-moi, belle, par amour », et Blancheflor, en le baisant, lui répond : « Je vous aime plus que rien vivant. » *Oncques ne fut tombe si belle*, bordée qu'elle était de riches listes et environnée de bons émaux, de pierres douées de beaucoup de vertus, opérant de grandes merveilles : saphir, calcédoine, corail, crysolithe, diamant, améthyste, et toute la tombe était niellée d'or arabe, avec lettres disant :

Cî gist la belle Blancheflor,
Que Floire aima par amour [1].

Certes il y a peu de tombes comme cette sépulture parée, luxueuse avec coquetterie, qui semble presque sourire, avec ses jolies pierres précieuses et ses images d'une volupté ingénue ; mais la fiction même, dans son exagération naïve, donne tort à ceux qui croient que le moyen âge n'a su prêter à la mort que des traits tristes et affreux ; la vérité est qu'il l'a fait rarement sur les tombeaux, et que c'est l'aspect doux et consolant qui de beaucoup y domine.

Ah ! le christianisme a mêlé assez de terreurs à la mort sous d'autres formes qu'expriment le faste funéraire et la pompe de ses cérémonies. Lui aussi il a paru, comme la religion de l'antique Égypte, croire le mort vivant sous son linceul, et il y porte les épouvantes d'une autre vie. Dans ces offices d'un pathétique effrayant, le mort parle dans sa bière : il parle de ses péchés, *delicta*

[1] M. Paulin Pâris, *Romancero français*.

juventutis. Il ne crie pas, comme dans le *Rituel funéraire* égyptien : *Je suis pur, je suis pur!* Non, non, il s'afflige, il s'humilie, il gémit sur ses jours passés, sur ses espérances évanouies, il fait appel au sépulcre qu'il nomme « mon père ». De même c'est à lui que s'adressent personnellement et le prêtre et le chœur qui répond, pour lui parler d'immortalité et de résurrection. Au lever du corps, ce mort sensible jette à Dieu une supplication suprême : *Je crie vers vous du fond de l'abîme!* Quel drame que celui-là qui se joue comme sur la frontière de deux mondes, au milieu de l'appareil funèbre des obsèques! L'espérance et l'effroi ont chacun leur tour, de même que semblent lutter la noire horreur des tentures funéraires et l'éclat brillant des flambeaux ; mais l'impression qui domine consterne l'âme. Quelle pensée plus douce ne serait comme écrasée par le terrifiant *Dies iræ!*

Les cimetières publics au moyen âge restent relégués presque tous, sous le rapport des ornements, à un rang tout à fait secondaire dans cette période qui s'étend du quatrième au douzième siècle. Les traces de luxe funéraire qu'on pourrait relever çà et là dans les cimetières mérovingiens n'ont pas assez d'importance pour qu'on s'y arrête. On trouverait à peine dans le midi quelques exceptions. Tels sont, à Arles, ces *Champs-Élysées*, asile du luxe funéraire jusqu'en plein seizième siècle et même au delà. On peut à peine juger par quelques débris[1] de ce

[1] On visite encore les Aliscamps avec un triste intérêt. Signalons la belle publication sortie récemment des presses de l'Imprimerie nationale (1878): *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, par M. Edmond le Blant; dessins de M. Pierre Fritel.

qu'était la noble structure des monuments que présentait en abondance ce champ funèbre dont l'aristocratie méridionale avait fait au loin sa sépulture de prédilection : vrai musée de tombeaux chrétiens qui succédait à un autre musée de tombes païennes, et que les générations entretenaient avec une émulation de richesse et de goût. Je cherche d'autres monuments originaux de ce faste funéraire de la première moitié du moyen âge. Il en est un que l'on ne peut laisser passer. Arrêtons-nous un instant devant le célèbre *Campo-Santo* de Pise. Ce type plus d'une fois imité, véritablement à part, n'est ni une vaste église servant comme accidentellement de sépulture, ni un cimetière en pleine campagne : c'est une sorte de cloître sépulcral, qui présente au dedans une série de galeries ouvertes. L'austère et pieux génie du treizième siècle est empreint dans cette nécropole, élevée de 1218 à 1283. Une simplicité grave et majestueuse, une ornementation sévère qui élève le luxe jusqu'à l'art, ont fait du *Campo-Santo* un des lieux funéraires qui, depuis l'antique Égypte, ont produit sur l'imagination des hommes l'impression la plus forte et la plus conforme à l'idée mystérieuse et solennelle de la mort. La fierté des grandes races, le souvenir des grands noms et des grands services, respirent dans une quantité de monuments, de bustes, d'inscriptions, de statues. Voilà bien le tombeau qu'une ville libre devait offrir à ses citoyens illustres. L'âme de la vieille cité républicaine de Pise semble encore remplir ce lieu funèbre. Quelques cyprès qu'agite la brise, l'herbe qui croît dans la cour, çà et là des fleurs grimpantes qui enlacent

les colonnes, mêlent comme un parfum de nature à ce monde de la pierre, grave et noble, mais qui ne saurait éviter un peu de sécheresse. Les siècles qui ont suivi le treizième ont enrichi le *Campo-Santo* d'éclatantes peintures décoratives. Sont-elles en complète harmonie avec le goût élevé et pur de cette nécropole? Parmi ces peintures figure au premier rang l'œuvre d'Orcagna. C'est d'abord le fameux *Triomphe de la Mort*. On a souvent salué cet ouvrage du nom de chef-d'œuvre. On ne peut contempler sans mélancolie le *Songe de la Vie*, et le peintre mérite plus d'un éloge pour la pensée et l'exécution. Le *Triomphe de la Mort* n'en offre pas moins une exception regrettable à la manière calme et reposée dont le moyen âge avait presque toujours jusque-là représenté la mort dans les lieux funèbres. On sent ici que le treizième siècle s'éloigne, et avec lui la noble et pure inspiration d'un pieux mysticisme. L'artiste a pourtant fait jaillir une grande leçon morale d'une antithèse pleine d'énergie. C'est à de brillants cavaliers, à de belles châtelaines richement parées, à tout un monde joyeux qui déploie un appareil de fête, qu'apparaissent au fond d'une tombe ouverte trois hideux cadavres, l'un gonflé, l'autre rempli de vers, le dernier presque à l'état de squelette. Le degré d'horreur physique que l'art comporte, du moins l'art religieux, est évidemment dépassé. Si digne d'éloges que puisse être cette page de la peinture italienne à ses débuts, ni le véritable esprit religieux ni le beau, pour peu qu'il ait souci d'un certain idéal, ne sauraient avouer cette œuvre louable à tant d'égards. Ne faut-il pas apprécier de même

l'autre grande composition qui semble faire pendant à celle-là, le *Jugement dernier* du même peintre? Ce sont, rendues avec une égale énergie, les mêmes figures atroces, les mêmes contorsions hideuses de diables et de damnés. Que dire enfin d'œuvres, remarquables aussi, quoique à un degré inférieur, d'autres artistes qui trouvent moyen d'enlaidir encore ces démons et de rendre ces réprouvés plus affreux? Non, ce n'est pas cette peinture qui convenait au *Campo-Santo!* Un génie tout différent, eût-il été moins coloriste, un artiste moins théâtral et plus pénétré du sentiment chrétien, aurait été ici mieux à sa place, et ce qu'il aurait fallu pour ce lieu grand et sévère, c'eût été un Eustache Lesueur bien plutôt qu'un André Orcagna.

III

FUNÉRAILLES ROYALES

Nous verrons ce que fut le faste funéraire des sépultures à partir du quinzième siècle. Mais ce serait omettre une importante partie de ce sujet que de ne pas dire ici, en suivant l'ordre historique, quelques mots des funérailles, notamment des obsèques royales, de leur luxueux cérémonial et de leurs magnificences pompeuses.

Un tel luxe semble faire partie de la monarchie. Les rois, jusque vers la fin du quinzième siècle, prouvent l'importance qu'ils attachent à ces honneurs en assistant aux obsèques de leurs prédécesseurs, dont ils suivent le char funèbre. Cet usage datait de la première race et se

rattachait peut-être aux traditions de l'empire. Il n'était pas rare en effet qu'à Rome l'empereur conduisît en personne le deuil du prince défunt. Presque tous les rois de France accompagnent de la même sorte les monarques qui les ont précédés sur le trône. Au convoi de saint Louis « assista, selon la chronique, le roi Philippe III, et porta à pieds sur ses espaules la bière de son père, depuis l'église Notre-Dame de Paris jusqu'à Saint-Denys où l'on le fit quelqu'espace attendre à la porte pour un discord meu par les abbés et religieux, ne voulant souffrir les archevêques de Sens et évêque de Paris (desquels ils sont exempts) y entrer en habits pontificaux ».

Avant le départ du corps pour l'église, l'effigie du roi ou de la reine qui venait de mourir, effigie moulée après la mort, était placée sur un lit de parade garni d'une couverture d'or frisé, large de deux pieds, traînant de tous côtés par terre, et bordée d'hermine mouchetée[1]. La royale image apparaissait revêtue d'une chemise de toile de Hollande, bordée en soie noire au collet et aux manches, et, par-dessus, d'une camisole de satin cramoisi doublée de taffetas de même couleur et bordée d'un petit passement d'or. On admirait particulièrement la tunique de satin azuré et semée de fleurs de lis d'or, et le manteau royal qui la recouvrait, de velours violet, également parsemé de fleurs de lis, et qui avait cinq aunes de long. Les fourrures d'hermine, le grand ordre du roi, s'étalaient sur le manteau avec la couronne enrichie de

[1] V. Godefroi, *Cérémonial*, et différentes particularités sur les obsèques royales dans la *Chronique de Saint-Denis* et dans l'*Histoire de Saint-Denis* par Félibien, etc.

pierreries posée sur un bonnet de velours cramoisi brun. Ajoutez les bottines de toile d'or aux jambes, les oreillers de velours rouge brodé en or garnissant le chevet, celui de droite supportant le sceptre aussi long que l'effigie, celui de gauche recevant la main de justice, dont le bâton avait près de trois pieds de long; puis, au-dessus de l'effigie, un dais richement brodé, la chaise de drap d'or, la croix d'argent doré, le bénitier d'argent doré. Deux hérauts d'armes assis des deux côtés sur des escabelles présentaient l'*asperges*.

Le corps lui-même, — et nous remarquerons ici la persistance des idées et des faits que nous avons déjà observés dans nos études sur le luxe funéraire antique, — continuait quelque temps encore à être traité comme s'il gardait une ombre de vie. Près de lui était apportée une table à manger, et on procédait au cérémonial du repas dans les conditions ordinaires. Les bassins à laver étaient présentés à la chaise du roi, comme s'il y était encore assis. Les trois services de la table se suivaient sans oublier ceux du vin, avec la présentation de la coupe au temps où le défunt roi avait coutume de boire à chaque repas. Puis, au bout d'une semaine environ, ce corps, renfermé dans un cercueil couvert d'un grand poêle de velours noir avec tous les insignes de la royauté, remplaçait l'effigie sur les tréteaux.

Assistons à ces grandes scènes funéraires de la vieille monarchie française. Voyons le royal convoi se rendre à Notre-Dame, le long des rues tendues de noir, avec l'effigie posée sur le cercueil dans lequel était le corps; les *hanouards*, porteurs de sel, qui avaient eu jadis le pri-

vilége de saler et de faire bouillir les rois morts, portent le cercueil, à moins que les gentilshommes, comme aux obsèques de Charles V, ne leur enlèvent cet honneur. Le premier écuyer tranchant en deuil précède à pied; il porte le pennon de France, bannière de velours bleu azuré couvert d'un crêpe. Le char, orné de vingt-quatre écussons aux armes de France richement bordés, est traîné par six chevaux, marchant deux à deux et couverts de housse en velours noir croisé de satin blanc, comme l'étoffe qui recouvrait le « chariot d'honneur ». Les armuriers et sommeliers d'armes entourent le char. L'un des écuyers d'écurie porte les éperons, un second les gantelets, un troisième les armes de France, un quatrième la cotte d'armes, etc. Autour des écuyers se tiennent des pages de l'écurie, vêtus en deuil. Le cheval de parade, entièrement couvert de velours cramoisi azuré, semé de fleurs de lis d'or de Chypre, depuis les oreilles jusqu'à terre, conduit par deux écuyers, marche entouré de hérauts d'armes. Le grand écuyer porte l'épée royale ceinte en écharpe.

Les yeux des spectateurs se fixent sur l'effigie qui vient ensuite tenant le sceptre et la main de justice, sur l'ordonnateur du convoi, suivi par le premier chambellan, et portant la bannière de France, sur les princes et les plus hauts seigneurs montés sur des chevaux richement parés, ou marchant à pied, sur les ambassadeurs, les chevaliers de l'ordre, les capitaines des gardes, escorte que le populaire ne se lasse pas de regarder avec admiration, en mêlant à tous les témoignages de sa curiosité vivement excitée les marques soit de respect et de sym-

pathie, soit les réflexions critiques que le dernier règne pouvait lui inspirer. Tout semble ici combiné pour former un spectacle extraordinaire, qui peut être reproduit sur la toile avec un puissant effet. Les capitaines, lieutenants et enseignes de la maison de la ville, avec leurs grandes robes, l'épée au côté, le capuchon et cornettes; les archers-arbalétriers de la ville, au nombre de près de deux cents parfois, leurs casaques recouvertes d'un capuchon noir, et mèches allumées; après eux les Pères pénitents du tiers ordre de Saint-François, ceux de Saint-Louis, les *capettes*, autrement *les pauvres écoliers au collége de Montaigu*, et les capucins, les minimes, les cordeliers, les jacobins, les augustins, les carmes, les feuillants et des centaines de moines; mais ce qui frappe peut-être plus encore, ce sont les cinq cents pauvres habillés de grandes robes noires, et portant des torches. Les crieurs jurés viennent ensuite faisant sonner leurs clochettes, puis le chevalier et le lieutenant du guet avec leur compagnie, les tambours couverts de crêpes noirs, « battant piteusement »; les sergents du Châtelet et ceux de l'Hôtel de Ville, les notaires, avocats, procureurs, commissaires, en longues robes de deuil, le lieutenant civil et le lieutenant criminel du Chatelet, suivis des conseillers, et encore une quantité d'ordres religieux, ainsi que les docteurs de toutes les facultés... Le défilé continue par les messagers jurés, maîtres de poste, pages de l'écurie, capitaines et lieutenants des gardes, le grand-prévôt à cheval, diverses compagnies d'honneur, officier du commun avec les médecins du roi, les gentilshommes servants, enfin le char suivi des premiers et des grands dignitaires

dans l'ordre que nous avons indiqué. Tous les détails du costume, tout cet extraordinaire ensemble, impriment dans la pensée l'image du plus grand luxe funéraire monarchique. Le service solennel à Notre-Dame n'était que le prélude des funérailles accomplies à Saint-Denis. On s'y rendait dans le même ordre. La bière était placée dans une chapelle ardente. Là encore, avant que le corps fût descendu dans le caveau, il était traité avec les honneurs qui eussent pu être accordés au roi vivant, et les insignes royaux étaient replacés sur le cercueil en grande pompe. Les maîtres d'hôtel jetaient leurs bâtons dans le caveau. Puis retentissait le fameux cri qui proclamait avec la mort du dernier roi l'avènement du nouveau. Toutes les personnes du cortége dînaient à l'abbaye de Saint-Denis. A l'issue du repas, le grand maître de France, en signe de la perte de son office, rompait le bâton de sa charge. Dans une pareille cérémonie, après les obsèques de Charles VIII, on raconte qu'un sommelier et un archer de la garde moururent subitement par suite de l'émotion qu'elle leur causa.

C'est comme symbole des idées et des institutions du passé que ces cérémonies nous intéressent encore. Avec quel relief elles mettent en lumière les sentiments qui animaient les grands et le peuple dans cette vieille monarchie! Témoin les funérailles du malheureux prince dont le long règne vit tant d'excès de luxe et de misères, celles de Charles VI lui-même (1422)! L'effet fut prodigieux sur ce peuple. Il ne lui avait imputé aucun des malheurs du royaume pendant les quarante-trois années de son règne. On se souvenait que dans sa jeunesse il

avait su plaire à tous par sa douceur, sa courtoisie, ses manières aimables, que de grandes espérances de bonheur avaient été mises en lui et qu'il avait été surnommé le *Bienaimé*[1]. On s'était toujours dit que les maux publics, les discordes des princes, les rapines des grands seigneurs, le défaut de bon ordre et de discipline, provenaient de l'état de maladie où était tombé ce malheureux roi. La bonté qu'il laissait voir dans les intervalles de raison avait augmenté cette opinion, et fait du pauvre insensé un objet de vénération, de regret et de pitié; le peuple semblait l'aimer de la haine qu'il avait eue pour tous ceux qui avaient gouverné en son nom. Quelques semaines encore avant sa mort, quand il était rentré dans Paris, les habitants, au milieu de leurs souffrances et sous le dur gouvernement des Anglais, avaient vu avec allégresse leur pauvre roi revenir parmi eux et l'avaient accueilli de mille cris de Noël. « C'était, écrit un historien[2], un sujet de douleur et d'amertume que de le voir ainsi mourir seul, sans qu'aucun prince de France, sans qu'aucun grand seigneur du royaume lui rendît les derniers soins. En attendant le retour du régent anglais, qui suivait alors le convoi du roi Henri, le corps du roi de France fut laissé à l'hôtel Saint-Pol, où chacun put, durant trois jours, le venir voir à visage découvert et prier pour lui : c'est à quoi ne manquait pas le menu peuple. « Ah! cher prince, disait-on en pleurant par les « rues, jamais nous n'en aurons un si bon que toi; « jamais plus nous ne te verrons. Maudite soit ta mort;

[1] Juvénal des Ursins, *Journal de Paris*.
[2] M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. III, liv. I.

« puisque tu nous quittes, nous n'aurons jamais que « guerres et malheurs. Toi, tu t'en vas au repos; nous « demeurons dans la tribulation et la douleur, nous « semblons faits pour tomber dans la détresse où étaient « les enfants de Babylone. »

Ces scènes, dont on ne se fait plus que difficilement une idée aujourd'hui, animaient, passionnaient tout ce luxe funéraire. Quelle émotion dans ce vieux Paris lorsque, pendant vingt jours, tous les corps de la ville et du royaume vinrent l'un après l'autre visiter la chapelle de l'hôtel Saint-Pol et faire des prières sur le corps du roi! Quelle patriotique tristesse lorsqu'au milieu de ces splendeurs, de cette assistance pompeuse des prêtres, des abbés, de l'Université, du prévôt des marchands, des pages, etc., les regards rencontraient le duc de Bedfort à cheval et vêtu de noir, seul prince qui suivît les funérailles du roi! « C'était une grande pitié que de voir ainsi le deuil du roi de France mené par un Anglais, par un ancien ennemi du royaume, qui en était devenu le maître. Toute la royale famille de France était dispersée; le Dauphin et ses partisans étaient traités en ennemis; d'autres étaient depuis huit années prisonniers en Angleterre; mais le duc de Bourgogne, pourquoi n'y était-il pas? Voilà ce qui étonnait beaucoup et indignait de bons et loyaux Français[1]. »

Tels étaient les sentiments si vivants mêlés à ce qui ne semble à nos contemporains qu'un pompeux cérémonial. Lorsque nous lisons qu'à Saint-Denis, aux mêmes royales

[1] Juvénal des Ursins.

obsèques, l'église tendue de noir était éclairée de tant de cierges qu'on estime qu'il s'y brûla vingt mille livres de cire, que les aumônes furent telles que seize ou dix-huit mille personnes reçurent chacune trois blancs, ces marques de culte et ces sacrifices volontairement acceptés font connaître l'esprit d'une époque profondément monarchique où l'excès des profusions royales peut exciter des mécontentements, mais où la nation s'associe à toutes les pompes qui consacraient la royauté à ses yeux, jusqu'à consentir, dans un moment d'élan et cela en pleine misère, à en faire les frais de ses deniers.

Je passerai rapidement sur les spectacles plus ou moins analogues que nous présentent les autres pays. Nous avons des descriptions de funérailles non moins somptueuses pour les puissants ducs de Bourgogne, et nous renvoyons aux chroniques pour celles du magnifique duc Philippe, en 1467. Les obsèques des grands et des rois en Italie offrent quelques traits distinctifs et saillants qui différencient le même tableau. C'est un caractère bien remarquable des riches républiques italiennes qu'un simple citoyen florentin ait pu être l'objet des honneurs splendides que décrit le chroniqueur Francesco Monaldi[1]. On voit ici la démocratie rivaliser de luxe avec la monarchie. C'est en effet à la fois la démocratie et la richesse qui se rencontrent dans certaines particularités caractéristiques. Les chevaux sont aux *armes du peuple*, parce que le défunt était *chevalier du peuple*,

[1] Cibrario, *loc. cit.*

et aux armes du parti guelfe, dont il était un des chefs; les uns sont couverts de grandes bannières aux armes des Alberti; d'autres portent le pennon, le cimier, l'épée et les éperons d'or (le cimier était ici une jeune fille avec deux ailes), etc. C'est le même luxe d'étoffes, de tentures, de luminaire, que dans les pompes les plus aristocratiques. Tous les parents et alliés de la famille sont vêtus de rouge; toutes les femmes entrées dans la famille ou qui en étaient sorties par le mariage sont aussi vêtues de la même couleur, et les nombreux domestiques sont habillés en noir. Les funérailles de ce citoyen coûtèrent 3000 florins, environ 50 000 livres, somme énorme pour le temps.

Comment donc s'étonner si la monarchie présente des spectacles plus imposants encore, si les rois de Savoie sont honorés de funérailles qui ne le cèdent pas à celles des plus grandes royautés. Quels souvenirs rappelle Hautecombe! quelles cérémonies que celles qui y sont célébrées en l'honneur d'Amédée VI, où l'archevêque de Tarentaise officie assisté de trois abbés et de cinq prieurs dans l'église illuminée de cent vingt gros cierges, cérémonies qui n'avaient lieu que le quarantième jour, et avec quelle pompe originale! Le lac du Bourget sillonné de barques, chargées de gens de toutes conditions; prélats, moines, chevaliers, écuyers, pages, conseillers de longue robe, juges, soldats, valets, gens du peuple, tous se dirigeant vers la majestueuse abbaye dont l'église peut à peine contenir les barons, les officiers de la cour et de l'État, les étrangers les plus illustres, les ambassadeurs des plus grands princes

d'Italie; l'église elle-même tendue entièrement de noir, parsemée d'écussons aux armes de Savoie, éclairée par des centaines de flambeaux et de torches; au milieu le catafalque couvert de drap d'or noir et d'armoiries, quel spectacle plein de la plus saisissante grandeur, comme les autres scènes qui succèdent! La puissance y frappe plus que la mort. La personne même du défunt était représentée par un sergent, qui portait ses armes et montait un magnifique cheval recouvert des plus riches dépouilles. C'est une succession d'hommes armés casque en tête, de chevaux de guerre et de joute, un lent cortége brillant des plus superbes ornements guerriers. Le défilé se termine par des cavaliers et des chevaux également revêtus de vair. Ces pompes diversifiées avec art ne se bornent pas à reproduire les cérémonies que nous avons décrites; chacune a son caractère à part, comme les funérailles d'Amédée VII, empoisonné, à la fleur de l'âge, par un médecin ignorant, et qui se poursuivent de Genève à Hautecombe. Le prince était mort le 1er novembre 1391, les cérémonies funèbres ne s'achevaient que le 2 avril de l'année suivante! Chaque étape de ces royales obsèques forme une éclatante et somptueuse solennité[1]. Partout d'immenses cortéges du clergé portant une illumination funéraire qui, tranchant sur le deuil des tentures, ne fait qu'ajouter à l'effet de la décoration. Qui, en visitant Hautecombe, son église, ses tombeaux, n'a reçu la vive impression de ce Saint-Denis des ducs et des rois de Savoie, auquel un beau lac et

[1] V. L. Bibrario, *loc. cit.*, t. I, liv. II, ch. v.

des montagnes servent de cadre majestueux et charmant? Certes, lorsque l'église, couverte de vêtements de deuil, brillait des flammes funéraires de quinze cents torches allumées autour d'un royal cercueil, c'était un triste et superbe spectacle funèbre, mais combien y ajoutait le contraste des lieux, et combien les yeux, après ces éclatantes représentations de la mort, devaient trouver de charme et de douceur à se reposer sur ces beautés ravissantes et calmes de l'immortelle nature, qui n'interrompt pas ses fêtes devant ces lugubres vanités!

IV

FASTE FUNÉRAIRE DES TOMBEAUX AUX QUATORZIÈME, QUINZIÈME ET SEIZIÈME SIÈCLE

Le quatorzième siècle mit au service du faste funéraire tous ses éléments de richesse et d'industrie, et ses arts de plus en plus sécularisés. Il agrandit les proportions des tombeaux, il en accrut les décorations et les splendeurs. C'est un mélange frappant, curieux, d'inspiration encore chrétienne et de pensées plus profanes, qui recevront des siècles suivants leurs derniers développements. La magnificence ne fait pas tort ici à la vraie grandeur. L'usage du marbre est de plus en plus fréquent; on obtient des combinaisons de couleur d'un effet puissant par le mélange du marbre noir et du marbre blanc. Le tombeau se peuple et s'anime, à ce qu'il semble. Les figures, les groupes s'y multiplient; des scènes entières y sont représentées. La famille du

défunt, ses pompeuses obsèques, les processions des confréries et des pleureuses prennent place sur ces vastes monuments. Souvent un dais est dressé sur le lit funéraire, surélevé et superbe : deux anges, ailes déployées, tiennent un voile étendu sur lequel une petite figure représente l'âme du défunt, qu'ils sont censés porter au ciel; d'autres fois ce sont des anges thuriféraires qui soutiennent le coussin sur lequel repose la tête du mort. Rien ne manque, ni les apparitions des saints patrons, ni les légendes pieuses, ni les scènes empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament; mais, nous y insistons, si la part du ciel dans ces représentations reste grande, et paraît, par la multiplicité des figures, s'être même agrandie, celle qui est faite à l'homme s'est accrue plus encore; il prend, avec les tombeaux du quatorzième siècle, un relief saisissant.

L'embarras serait ici dans le choix entre tant d'exemples. Comment n'être pas frappé de la composition savante, de l'imposante étendue, du nombre des statues qui figurent sur presque tous les tombeaux des papes d'Avignon? Celui d'Innocent VI, à l'hôpital de Villeneuve, présentait seize belles statues de marbre, sans compter celle du pontife; celui d'Urbain V, à Notre-Dame des Doms, construit aussi en forme de chapelle, montrait plus de trente figures, les unes en ronde bosse, les autres en bas-relief: le visage du pontife était en argent[1]. A Paris la seule église des Chartreux voyait s'élever dans son enceinte, en moins d'un siècle, dix-sept tombeaux qui

[1] V. la description de ces tombeaux dans Mérimée, *Notes d'un voyageur dans le Midi de la France.* — V. *Revue d'archéologie*, t. VI, p. 329.

semblaient presque tous rivaliser entre eux de magnificence. Parmi les plus superbes sépultures de ce temps-là se placent celles des deux fous du roi Charles V. Les mausolées de ces deux bouffons, morts à peu de distance l'un de l'autre, devinrent des types par leur beauté. On est allé jusqu'à soutenir que les plus magnifiques sépultures royales du quinzième siècle ne furent que des imitations du tombeau de Thévenin de Saint-Légier érigé dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois. Il faut citer les belles tombes royales de Charles V, de la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois, et de la princesse Jeanne, leur fille, dont le monument était environné de vingt-quatre statues en albâtre. Partout se dressent les sépultures imposantes de princes, de grands, de hauts fonctionnaires du tiers-état, même des monuments funéraires élevés à des hommes de la classe moyenne. Ici c'est le tombeau de Nicolas Flamel, libraire, et de sa femme; ailleurs celui de Simon de Dammartin, valet de chambre du roi, et de sa femme, ou de Nicolas Boulard, écuyer de la cuisine du roi, et de sa femme Jeanne Dupuis, monuments décorés de statues dignes de princes, chargés d'une masse d'ornements, où les meubles, les bijoux de tout genre en or ou en argent, enrichis d'images ciselées, d'images niellées, les aiguières, les coupes, etc., figurent à côté des anges, qui tiennent des flambeaux ou des encensoirs[1].

Dès le quinzième siècle, malgré les rapports que cette époque garde avec le moyen âge, semble s'ouvrir l'ère

[1] V. Mabillon, *Dissertation sur les anciennes sépultures des rois de France* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. II).

moderne du faste funéraire. La série des grands tombeaux de la royauté s'inaugure par les sépultures des ducs de Bourgogne, comme par un trait d'union entre les tombes féodales et les imposants monuments du faste monarchique. Le tombeau du duc Philippe le Hardi ouvre superbement cette galerie funéraire, qui aboutit aux magnificences des sépultures royales et pontificales du seizième siècle. O passion du faste dans la noble maison de Bourgogne! Le voilà bien, ce prince aimable et brave, spirituel, prodigue, couvert de dettes; c'est lui qui s'est commandé ce splendide tombeau. On se le figure avec sa bonhomie imprévoyante, tout au sortir d'une fête, et à la veille d'une autre réjouissance qu'il prépare, s'assurant de la beauté des marbres qu'il fait tout exprès acheter à Paris. C'est lui qui fait les comptes de la main d'œuvre, et qui conclut un traité pour l'exécution du monument avec Claux de Verne, son valet de chambre et son tailleur d'images, laissant au fameux Jean sans Peur, son fils, le soin de ratifier la convention et bien entendu de payer les dettes. Cette sépulture semble se placer, par les représentations mêmes qu'elle reproduit, sur la limite de deux époques[1]. Le moyen âge est comme figuré par les sculptures qui, sur les quatre côtés du monument, représentent un cloître, avec ses galeries découpées à jour dans l'albâtre, avec ses arcades et ses colonnes. Le long défilé de ces figurines de moines encapuchonnés com-

[1] Les tombeaux des ducs de Bourgogne à Dijon ont été saccagés pendant la révolution, mais les débris conservés avec soin ont permis une intelligente restauration qui figure aujourd'hui au musée de cette ville.

plète l'évocation. C'est bien là l'expression diversifiée et uniforme de ce monde cloîtré. On lit sur ces physionomies tour à tour la sainteté recueillie, la bonhomie placide et sereine, l'ascétisme sec et dur; sur d'autres visages, moins prédestinés à refléter les vertus du cloître, percent des penchants plus sensuels, des pensées plus positives. On se demande si ce sont là autant de portraits d'individus réels ou des types de la vie monacale au moyen âge. Par contre c'est la puissance civile qui s'atteste dans la statue du prince, en marbre blanc et drapée, couchée sur un sarcophage noir, et revêtue de tous les insignes de son rang. Ses pieds s'appuient sur le dos d'un lion. Remarquez le nombre, considérable aussi, de statuettes représentant les divers personnages de la maison des ducs de Bourgogne. Enfin l'élévation même du tombeau sur un socle et une base en marbre noir imprime une image de grandeur politique qui se détache avec un puissant relief au milieu de cet entourage ecclésiastique. L'effet est le même et plus saisissant encore devant le tombeau de Jean sans Peur, exécuté sur le même modèle, mais plus imposant et plus orné. On a sous les yeux, dans cette trop fidèle image, l'énergie violente d'un pouvoir qui sent sa force[1].

La présence fréquente des statues de femmes, même encore vivantes, sur les tombeaux de leurs époux, est un signe de plus qui traduit par le luxe décoratif le caractère des temps; elle témoigne alors de l'importance

[1] On trouve une description très-détaillée et très-bien sentie des tombeaux des ducs de Bourgogne dans les *Impressions de voyages et d'art* de M. E. Montégut (*Revue des Deux Mondes*).

croissante de la femme dans la société. Marguerite de Bourgogne défunte porte la couronne ducale à côté de son époux Jean sans Peur, et quatre anges soutiennent ses armoiries. Sur la tombe de Pierre de Navarre, comte d'Alençon, inhumé en 1418 dans l'église des Chartreux, on peut voir la statue de Catherine d'Alençon, sa veuve, qui prenait elle-même place dans le sépulcre en 1462. Quelle épigramme, en plus d'un cas, que ces statues de femmes encore vivantes destinées à servir de symbole à l'inviolable fidélité, à l'union indissoluble, à l'éternelle douleur! L'histoire se charge trop souvent d'infliger de cruels démentis à ces protestations de la pierre inconsolable. Isabeau de Bavière éplorée attend Charles VI sur son tombeau. La statue pleurait encore quand le tombeau reçut onze ans après l'épouse plus d'une fois consolée. On éprouve une impression plus confiante devant le monument de Juvénal des Ursins, surmonté aussi par la statue de sa veuve, la dame Michele de Vitry, bien qu'on voie par les dates que la dame fit attendre le cher mort encore vingt-cinq années.

Ce siècle de mœurs légères où la royauté, de toutes façons va s'émancipant, en prend à son aise avec la morale et les convenances, même en fait de sépultures. Tel tombeau eût paru scandaleux à d'autres époques, par exemple, le monument élevé à Agnès Sorel. On eût dit d'une reine ou d'une sainte; on l'enterrait dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Loches; la pierre sépulcrale célébrait ses vertus charitables, et le ciel y envoyait ses anges. En voyant aujourd'hui l'élégant tombeau, à Loches, dans la tour du château, dite la *Tour*

d'Agnès, il me semblait du moins que la belle maîtresse de Charles VII était dans son cadre naturel, puisque ces lieux furent témoins de ses éblouissantes splendeurs et de ses dispendieuses folies. Même en ce lieu plus profane où elle est placée, on a quelque peine à s'habituer à la vue de ces deux anges qui tiennent l'oreiller où s'appuie la tête de la *belle des belles*, et de ces deux agneaux qui supportent ses pieds. Il n'y a pas lieu d'invoquer ici l'indulgence due aux Madeleines repentantes, et il faut avouer que la poésie qui longtemps prit sous sa protection la brillante favorite semble aujourd'hui un peu passée de mode. On ne peut plus guère répéter la légende d'une Agnès ayant un réveil de patriotisme et de courage, secouant la torpeur de son royal amant, non plus que les héroïques appels que lui prête le poëte Baïf :

> Doncques, sire, armez-vous, armez vos gens de guerre,
> Délivrez vos sujets, chassez de votre terre
> Votre viel ennemi. . . . .
> Si l'honneur ne vous peut de l'amour divertir,
> Vous puisse au moins l'amour de l'honneur avertir.

Y eut-il pourtant quelqu'éclair d'une telle générosité dans l'âme de la séduisante maîtresse?... Son vif esprit, sa naissance, que ses biographes rattachent à une noble famille, son éducation distinguée, ne rendent peut-être pas ce mouvement invraisemblable; mais, quoi qu'on fasse, ce qui domine, lorsqu'on évoque cette ombre légère, c'est l'image de l'amour du plaisir le plus effréné, de la coquetterie et du luxe poussés aux dernières limites chez celle qui se donnait à elle-même le nom de *dame de beauté*, c'est le souvenir des grands biens qu'elle

reçut, c'est enfin le nombre de ses enfants, et peut-être, — car on n'ose rien affirmer, — celui de ses galanteries. Le chroniqueur Jean Chartier n'en doute pas, croyant, il est vrai, par là mettre à l'abri de toute attaque l'amour selon lui tout platonique du roi : car le vieil écrivain a beau savoir que Charles VII ne la quittait pas, et qu'il la combla publiquement de ses bienfaits, il explique le plus sérieusement du monde comment les personnes qui fréquentaient la cour pendant le règne d'Agnès lui ont affirmé *par serment* « que oncques ne la virent toucher par le roy au-dessous du menton! » — Étrange et licencieux quinzième siècle! C'est la vue d'un tombeau qui entraîne l'imagination vers des pensées si profanes!

On a vu la haute bourgeoisie marquer son avènement au quatorzième siècle par le faste funéraire. Le quinzième siècle en multiplie les témoignages. La puissance financière, qui s'inaugure avec éclat, reçoit, elle aussi, un hommage dans un des plus imposants mausolées de ce temps, consacré à la femme de Jacques Cœur, alors disgracié. La puissance ministérielle avait reçu déjà le même honneur dans la personne d'Enguerrand de Marigny par une sorte de réhabilitation posthume, sous la forme d'un mausolée où le sculpteur n'éludait la défense de faire allusion au procès dans l'inscription que par une décoration mille fois plus hardie que toutes les épitaphes. Ce mausolée, construit en forme de chapelle, était un véritable édifice. La statue d'Enguerrand reposait sur le sarcophage. Au-dessus de l'attique étaient élevées cinq figures en ronde bosse, grandes comme

nature : celle du milieu représentait l'Éternel assis, vêtu d'une toge; à sa droite, on voyait Enguerrand à genoux, implorant son jugement, et derrière lui un ange qui tenait d'une main une couronne de cordes et de l'autre une trompette. A la gauche de l'Éternel était Charles de Valois à genoux attendant aussi son jugement : derrière ce prince, un ange qui tenait une toise pour mesurer ses torts[1]. Pouvait-on plus clairement faire entendre que l'accusé supplicié était absous par le jugement de Dieu, et que l'accusateur était au contraire condamné? Ainsi le marbre osait donner des leçons. Le faste funéraire faisait acte d'opposition et d'indépendance historique. C'est bien là aussi un signe de temps nouveaux!

Tandis que dans des centres brillants, à Aix, à Marseille, à Nancy, à Tours, s'élèvent des monuments princiers, — parmi lesquels les tombes de la famille de René d'Anjou se distinguent par leurs sculptures, leurs images en relief, leurs moulures en feuillage, leurs colonnes de marbre et de porphyre, — la somptuosité monarchique des sépultures des rois de France ayant son centre à Saint-Denis dépassait avec la tombe de Charles VIII tout ce que le faste royal avait jusqu'alors offert de considérable[2]. La majesté suprême respire dans la statue du prince en bronze doré; grande comme nature, elle est vêtue du manteau royal, entourée de quatre anges qui portent divers

[1] V. Millin, *Antiquités nationales*. On y trouve une description complète de ce tombeau.

[2] V. le dessin de ce tombeau dans la belle collection Gaignières à la Bibliothèque nationale, où nous avons cherché plus d'un exemple.

écussons; sur les quatre faces du sarcophage en marbre noir, douze figures de femmes, aussi en bronze doré, se détachent avec une douce majesté; tout atteste que la monarchie française a désormais des tombeaux en rapport avec le grand rôle que la marche historique des faits lui assigne et qu'elle doit garder encore trois cents ans[1].

Le souffle de la Renaissance va passer sur l'art funéraire comme sur tous les autres arts. La somptuosité des ornements éclate dans des monuments superbes pleins de majesté et de grandeur; mais on y sent l'influence de cette mythologie qui semble faire concurrence au christianisme. Une dévotion trop matérielle altère le goût par la recherche des représentations physiques, si chères aux penchants idolâtriques des races méridionales. Le genre théâtral n'était qu'un germe, il

[1] Voici la description de ce tombeau telle que la donnent deux historiens de l'abbaye de Saint-Denys et de son trésor : « Son effigie revestue à la royalle, et de genoux au dessus du tombeau, est représentée après le naturel, laquelle est de fonte : le haut du dit tombeau couvert de cuivre doré, et au devant de l'effigie, il y a un oratoire ou appuy, couvert de cuivre doré, sur lequel est posée une couronne avec un livre ouvert, aussi de cuivre doré. Pareillement il y a aux quatre coins quatre anges de fonte bien dorez et eslabourez, lesquels tiennent les armoiries des royaumes de Naples et Sicile, aussi de fontes dorées et peintes. Aux costés du tombeau y a des niches rondes, et au dedans, des bassins de cuivre bien doré, et en iceux bassins de basses figures de fonte bien dorées. » (Dom Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys en France*, 1625, liv. IV.) — « Le sépulcre du roy Charles VIII est le plus beau qui soit dans le chœur, sur lequel on voit son effigie représentée à genouïl près le naturel, une couronne et un livre sur un oratoire, et quatre anges à genoux aux quatre coings du tombeau, le tout de cuivre doré, sauf l'effigie dont la robe est d'azur, semée de fleurs de lys d'or. » (D. Millet, *Trésor sacré de l'abbaye royale de Saint-Denys en France*, 1640.)

va se développer sans qu'on puisse désormais assigner une limite à laquelle il s'arrête[1]. Les têtes de mort, les squelettes, plus tard l'imitation des cadavres en dissolution, satisferont ce goût nouveau et malsain. Le diable et l'enfer tiendront plus de place souvent que les emblèmes qui expriment l'amour de Dieu. Aussi bien ce goût maladif des représentations hideuses de la mort est partout. On recherche les momies avec une sorte de passion. Le célèbre médecin Ambroise Paré rapporte qu'il s'en établit en Égypte même une fabrication frauduleuse. Les cadavres des pauvres et des criminels en offraient la matière à d'habiles préparateurs. Avoir des momies devint une sorte de luxe recherché, sans compter qu'on s'en servait comme de drogues, tellement que François I[er] en portait toujours sur lui un petit paquet pulvérisé avec de la rhubarbe, et qu'il se forma même en France une fabrication clandestine dont Ambroise Paré divulgue la recette. Ajouterons-nous, au risque de nous écarter du sujet, que par une des mystifications dont les érudits n'ont été à l'abri à aucune époque, de très-savants hommes allèrent jusqu'à tirer argument de ces momies indigènes contre l'exactitude des historiens grecs qui n'indiquaient pas la même composition, et que le grand Scaliger, se posant en conciliateur, fit de ces momies une classe à part sous le nom de « momies à la poix? » On montrait à Anvers, moyennant argent, la momie d'un ancien roi d'Égypte avec sceptre et couronne. Le

[1] V. sur ce caractère théâtral et lugubre de l'ornementation les judicieuses remarques de Quatremère de Quincy, *Dictionnaire historique de l'architecture*, article MAUSOLÉE, t. II.

surintendant Fouquet fut attrapé lui-même par ce genre de supercherie, et il fit figurer les momies parmi ses objets de luxe. Il plaçait dans sa maison de Saint-Mandé deux momies avec leurs boîtes, qu'on lui avait vendues comme étant celles de Chéops et de Chéphrem. On montrait jusque dans une sacristie une reine égyptienne portant des bracelets ainsi que d'autres ornements, à laquelle on avait pris soin de façonner un nez avec du bitume.

Le seizième siècle a laissé d'incomparables monuments funéraires qui ne sont pas pourtant à l'abri de ce goût matérialiste, tel que le mausolée de Louis XII et de la reine Anne, construction vraiment monumentale, mais où l'auteur[1], — Paul Ponce ou bien plus probablement Jean Juste, — n'a pas évité ce réalisme trop accusé, que marquent la gorge affaissée de la reine, la bouche ouverte du roi, ses traits décomposés, le ventre recousu de l'un et de l'autre après l'opération de l'embaumement. Une beauté plus pure se montre dans le célèbre mausolée de François I[er], qui répond bien au faste de la monarchie des Valois. Si, dans l'intérieur du monument, les corps du roi et de la reine sont représentés nus, la nudité et la mort ont ici un auguste caractère, et on admire la belle expression du visage. Que dire aussi du mausolée de Henri II, dont les dessins ont pu être attribués à Philibert de Lorme et l'exécution à Germain Pilon? Quel heureux mélange du marbre et du bronze, quelle précision dans les contours, quelle naïveté dans

[1] Émeric David, *Statuaire française*.

les mouvements, quel facile et large développement dans les draperies, enfin quelle noble expression de ces figures, conservant encore comme un reste de vie! Le mausolée de François II est une belle imitation de l'antique, avec ses colonnes, dont l'une, chargée de flammes, est surmontée d'un vase de bronze dans lequel était le cœur du roi. N'est-ce pas un monument presque royal que celui du connétable Anne de Montmorency? C'est l'amour conjugal le plus exalté qui inspirait à Madeleine de Savoie l'idée de le commander à l'architecte-sculpteur Jean Bullant. En admirant ce monument d'architecture, couvert d'un demi-cintre et orné de colonnes torses décorées de feuilles de vigne et de lauriers, il faut reconnaître que l'esprit de gloire mondaine y a plus de part que la religion. La statue du connétable reproduit ses distinctions militaires : il porte une armure complète avec les cordons de ses ordres; la connétable est, elle aussi, vêtue du costume qui annonce son rang.

En fait de somptuosité, que ne doit-on pas attendre des contemporains du Rosso, du Primatice, de Benvenuto Cellini? J'ai dit déjà combien il est regrettable que Michel-Ange n'ait pas terminé le monument de Jules II, qui eût été, par sa vaste étendue et ses innombrables accessoires, le monument funéraire par excellence de la papauté temporelle. Du moins ce génie sublime, ami du colossal, a-t-il élevé la coupole de la sacristie de Saint-Laurent, qui devint la chapelle sépulcrale de Laurent et de Julien de Médicis.

Nous avons embrassé dans son ensemble le faste funéraire au moyen âge sous ses deux grandes formes,

les funérailles et les sépultures. Nous y avons cherché la marque des idées, des croyances, des institutions, des mœurs, le reflet de la féodalité et de la monarchie, le témoignage de la transformation de l'état social comme de l'art qui s'agrandit. Nous verrons au volume suivant quelles transformations nouvelles il reçut dans la période moderne, et comment ce genre de luxe porta tour à tour l'empreinte des tendances morales et du goût artistique du dix-septième, puis du dix-huitième siècle, jusqu'au moment où le vandalisme révolutionnaire, faisant suite aux iconoclastes des guerres de religion, viendra s'acharner sur des tombeaux et punir les chefs-d'œuvre qui symbolisent le passé.

LIVRE VI

LA LUTTE CONTRE LE LUXE AU MOYEN AGE ET AU SEIZIÈME SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

DE LA CENSURE DU LUXE AU MOYEN AGE

Nous terminerons l'étude du luxe au moyen âge, comme nous avons terminé celle du luxe dans l'antiquité, par un coup d'œil jeté sur la censure dont il a été l'objet à ces différentes époques. On verra combien cette critique des abus au moyen âge ressemble peu à celle qui fut à l'usage des anciens. Elle ne diffère pas moins de ce qu'est la même censure de notre temps. Aujourd'hui la critique des abus se fait surtout par l'opinion et par la presse : il n'est pas à craindre qu'elle manque jamais. Outre que la matière est toujours abondante, la malignité humaine y trouve trop son compte pour ne pas l'exploiter avec une complaisance passionnée.

On a pu même se demander si cette publicité incessante, indiscrète et qui grossit tout, n'a pas plus souvent fait scandale qu'elle n'a corrigé d'abus. Les vices, les ridicules, les modes absurdes, les excès fastueux qui choquent la morale et le goût, n'en vont, ce semble, ni plus ni moins. L'abus de la critique finit par en annuler les effets. On cesse de compter avec cette Némésis grondeuse, hargneuse trop souvent, qui se fait un plaisir de trouver à redire et à mordre. Il est bien entendu que cela ne s'applique qu'aux mauvais côtés de la publicité. Il n'y a qu'à se féliciter de ce que l'opinion se soit armée de ces sévérités légitimes trop souvent absentes dans le passé. Lorsque l'opinion, la presse, sont inefficaces à réformer le mal, on ne saurait guère plus s'abuser sur l'efficacité de tous les autres moyens.

Notre vieille société a eu sa censure, comme l'antiquité. Ce qui nous rappelle la censure antique, ce furent les décrets de l'autorité ecclésiastique, plus tard et simultanément, les édits somptuaires. L'opinion publique n'a-t-elle pas un écho déjà à certains moments dans le cri d'indignation des peuples en présence de monstrueux excès? La presse, enfin, sans être ce qu'elle est devenue, n'est pas absente ou muette. Elle prélude avec les satires des trouvères, avec les fabliaux, de même que la tribune s'inaugure avec la parole chrétienne. Tantôt c'est cette chaire elle-même, libre jusqu'à l'audace, qui retentit dans les temples avec autorité, tantôt ce sont ces autres prédications bien plus véhémentes encore et plus populaires des Ordres mendiants, lesquelles, dans leurs virulentes sorties contre les riches,

ont un très-fort avant-goût de démocratie. Les tribuns du catholicisme, dont la voix tonne et entraîne les multitudes, ne semblent-ils pas plus d'une fois mêler les ressentiments du pauvre aux enseignements de l'Évangile ?

Je voudrais réunir les principaux traits de cette censure, ou plutôt de cette lutte souvent énergique et animée, à travers tout persévérante, qui se poursuit depuis les premiers siècles du moyen âge jusqu'à l'entrée des temps modernes. Nulle part ne se reflète mieux l'esprit de ces temps : la question du luxe tantôt y apparaît dans ses caractères persistants, l'orgueil et la sensualité en opposition avec l'esprit de renoncement chrétien ; tantôt elle se complique des circonstances du moment, l'excès du faste en face de la misère, les somptueux divertissements et les « bombances », des seigneurs et des gentilshommes au sein même des calamités des guerres d'invasion. Un vif intérêt historique s'attache à ces souvenirs qui, dispersés, mêlés à l'histoire générale, peuvent être utilement groupés et former un corps.

Au moyen âge deux pouvoirs ont la parole. L'un parle au nom de l'Église, par l'organe des conciles, des papes, des évêques ; l'autre est représenté par le roi et la loi. L'un et l'autre se signalent à l'envi dans cette lutte. Est-ce à dire qu'ils soient purs l'un ou l'autre des abus qu'ils stigmatisent? Peu importe, l'Église ne cessera pas de fulminer, même quand les abus seront ecclésiastiques ; elle ne manquera pas à la mission de faire elle-même sa propre police ; elle tiendra sa main

levée sur les désordres mêmes qui la déshonorent ; cette main toujours portera sans fléchir l'étendard de la croix qui rappelle la nécessité du sacrifice.

Dans l'ordre civil, les rois sages combattront les mêmes vices par leurs exemples ; quant aux princes les moins irréprochables, ils ne craindront pas de se contredire par la sévérité de leurs règlements, réminiscence de la loi antique, armés contre les désordres des mœurs et qui ne craignent pas de franchir les limites du foyer domestique.

Faut-il parler de la censure laïque? elle sera ce qu'elle est presque toujours : mordante, gaie, malicieuse, ou amère et emportée. Plus les pouvoirs officiellement constitués s'effacent, plus elle paraît sur le devant de la scène. Nous avons vu au quatorzième, au quinzième siècle, le peuple s'y mêler par ses violences. Alors on dirait le chœur faisant invasion sur le théâtre. Il éclate tantôt en plaintes, tantôt en imprécations énergiques qu'accompagnent trop souvent des voies de fait.

Aux temps mérovingiens, les conciles brillent au premier rang dans la lutte. Ces assemblées délibérantes sont comme le gouvernement représentatif de la morale et du droit. Seules alors elles pouvaient compter sur le respect, sinon toujours sur l'obéissance. C'est ainsi que les conciles et synodes jouent en Gaule, relativement au luxe, un rôle important, du sixième au huitième siècle. Qu'on se figure qu'il se tint en Gaule quatre-vingt-trois conciles, de 500 à 750 ! Ces assemblées ne cessèrent guère, au milieu du règne de la force, de prendre fait et

cause pour le juste et l'honnête. On les voit condamner les guerres privées, et défendre aux juges de punir aucun accusé sans l'entendre, mettre la loi au-dessus des volontés du prince, prendre des mesures pour recueillir les enfants exposés, pour soulager les pauvres et visiter les prisonniers. Les évêques étendaient la même protection au peuple, cherchant à le défendre, plus d'une fois avec succès, contre les impôts immodérés ou injustes. Les abus du luxe n'échappent pas aux mêmes rigueurs.

Un tel patronage, si abusif qu'il ait pu être dans plus d'un cas en empiétant sur l'autorité séculière, reste en général bienfaisant, et l'on doit reconnaître, par exemple, qu'en rendant obligatoire par des pénalités que notre temps désavoue le repos du dimanche, les conciles d'Orléans et de Macon servirent la cause des pauvres ouvriers des villes et des campagnes contre l'excès du travail. En signalant à maintes reprises le goût des jouissances matérielles et du faste, qui avait envahi beaucoup de princes de l'Église, ces grandes assemblées ne firent que rester dans le rôle qu'elles tenaient de la religion. Si le concile d'Agde (506) enjoint aux clercs de se garder de l'ivrognerie; si le concile de Tours (567) leur recommande la continence; si l'on voit le concile d'Orléans (533) supprimer l'ordre des diaconesses, le faste des riches abbés a aussi son tour, et les conciles ne fulminent pas moins contre les excès de table dans le haut clergé, devenus un véritable scandale, comme en témoigne lui-même un évêque, Grégoire de Tours. Avec quelle liberté, on l'a vu, il peint les mœurs de l'époque, et nous montre des évêques qui occupent des siéges importants, passant

la nuit en festins, en débauches! Les conciles provinciaux ou nationaux poursuivent des excès où le faste se mêle à de licencieux scandales. Le synode d'Auxerre (586) défend de danser dans les églises, d'y faire danser des filles et *d'y préparer des festins d'apparat*. Ces prohibitions n'empêchent pas les jeux de dés, les repas offerts aux visiteurs, les danses et les mascarades, de pénétrer parfois dans les couvents de femmes, où les amies des nonnes paraissent vêtues de soie, la tête ceinte d'une guirlande dorée.

Nous passons rapidement sur l'indication des faits généraux dont nous avons présenté le tableau, sur les ordonnances somptuaires des Carolingiens à propos du luxe des vêtements, importé d'Italie pour les étoffes de soie, et d'Orient pour les pelleteries et les fourrures, et plus tard sur les remontrances éloquentes du plus illustre censeur ecclésiastique des abus luxueux au moyen âge, saint Bernard. Outre ce que j'ai rappelé de ses censures, on formerait, avec les passages de ce grand homme contre le luxe et la corruption ecclésiastique ou laïque, un recueil qui aurait son intérêt. Ses véhémentes apostrophes adressées à la chevalerie dégénérée du douzième siècle, entachée d'un faste criminel et d'une corruption galante ainsi que d'une rage de duel également contraires à l'Église, ses vives peintures de ces chevaux couverts de housses de soie, de lanières flottantes et de draperies somptueuses, de ces lances, boucliers et selles peintes, mors et éperons d'or et d'argent, ornés de pierres précieuses, de cette pompe si vaine déployée pour aller follement à la mort, de ce soin d'arranger leur

chevelure et leurs sourcils comme les femmes, de ces robes longues et amples, de ces mains délicates cachées sous de grandes manches flottantes, tout cela ne forme qu'un des chapitres de cette énergique et pieuse satire des abus du temps. La chevalerie a eu ainsi le triste honneur d'être le point de mire de ce genre de censures pendant un siècle environ. On répète souvent contre les chevaliers les censures naïves et crues de Pierre de Blois : « Leurs chevaux de somme plient sous le poids des attirails de gourmandise, chargés qu'ils sont, non de fer, mais de liqueurs; non de lances, mais de fromages; non de glaives, mais d'outres pour le vin; non de javelots, mais de broches; et l'on dirait à les voir qu'ils ne vont pas au combat, mais au banquet. Ils sont à la vérité couverts de boucliers où l'or reluit de toutes parts, mais ils les rapportent tels qu'ils les ont pris en partant. Leurs selles et leurs écus sont bigarrés de peintures représentant des combats de chevalerie; de si belles images les transportent d'admiration, mais ils n'osent regarder la guerre qu'en peinture[1], etc. »

Trouvères qui ajoutent leurs traits satiriques à ces tableaux, conciles qui redoublent de sévérités contre les fastueux tournois, où les hommes prodiguent inutilement leur vie, et qui sont des occasions d'orgueilleuse parade et de galanterie, concile de Latran qui les interdit (1180) en les appelant « *détestables* », que d'épisodes de cette guerre de railleries et d'anathèmes contre une institution qui semble n'être plus que la parodie d'elle-même!

[1] P. de Blois, Epist. 94.

Les censeurs du luxe ont toujours aimé à s'en prendre à tel ou tel détail. Chacun a sa haine particulière et spéciale. Tel en veut aux faux cheveux, tel aux bijoux, tel à la chaussure, etc.

L'histoire offre de singuliers contrastes? Le siècle des cathédrales a vu naître les souliers à la poulaine. La grandeur portée au comble n'exclut pas les puériles et bizarres recherches des usages mondains. On peut à peu près, moyennant ces censures, fixer la date de ces modes contre lesquelles elles doivent éclater pendant des siècles sans pouvoir en corriger nos aïeux. Orderic Vital, qui écrit vers 1100, signale les chaussures en pointe démesurément prolongée dont il se moque spirituellement, et fait honneur, un triste honneur, de l'invention à Foulques, comte d'Anjou, qui « avait les pieds mal faits ». Il ajoute d'une façon non moins plaisante qu'un certain Robert, mauvais sujet attaché à la cour de Guillaume le Roux, commença le premier à remplir d'étoupes ses longues *pigaces* (formes de queue de scorpion ajoutée aux chaussures), et à les faire contourner comme des cornes de bélier : en conséquence, on le surnomma Cornard. Tout passe successivement sous l'ironique censure de ce railleur du douzième siècle : « Ils trouvent du plaisir à se revêtir de chemises et de tuniques prolongées et serrées à l'excès.... De l'extrémité superflue de leurs robes et de leurs manteaux ils balayent la poussière de la terre; ils se couvrent habituellement les mains de manches larges et pendantes; chargés d'accessoires superflus, ils ne peuvent marcher promptement ni rien faire d'utile. » Voici le tour de la chevelure : « Comme les

voleurs, ils ont le front rasé; comme les courtisanes, ils entretiennent sur le derrière de la tête de longues chevelures. Autrefois c'était là, avec la barbe, la marque de la pénitence, de la captivité et des pèlerinages; maintenant, presque tous les gens du peuple ont les cheveux bouclés et la barbe courte.... Ils frisent leurs cheveux avec le fer; au lieu de bonnets, ils couvrent leur tête de bandelettes; à peine voit-on quelques chevaliers sortir en public la tête découverte et rasée, conformément au précepte de l'Apôtre[1]. »

Avec quelle véhémence le prieur de Vigeois plus tard (vers 1184) fera retentir des censures non moins sévères sur les nouveaux habits, précieux et bigarrés, découpés en écussons et en languettes « qui ont l'air de diables en peinture », sur les longs manteaux amples, infraction aux vieilles modes! Déjà se fait jour l'idée que les hommes de ce temps ne valent pas leurs aïeux. Le même auteur ne tient pas moins rigueur aux « queues traînantes » des robes des femmes, qui leur donnent l'air de « serpents ». Quand les modes laïques ont gagné le clergé sous Philippe-Auguste, c'est à l'adresse des clercs que Hélinard, devenu moine, lancera ces apostrophes énergiques : « Vous verrez ces hommes, obligés par état de donner des exemples de pudeur et de modestie, se parer avec plus de soin que des femmes; vous les verrez se montrer en public les cheveux élégamment frisés, la barbe proprement rasée, la peau adoucie (*pumicatâ cute*), la tête découverte, les

[1] Orderic Vital, *loc. cit.*

épaules nues, les bras flottants, les mains gantées, les pieds légèrement chaussés, la robe fendue jusqu'aux hanches, et pour qu'il ne manque rien à la symétrie de leur ajustement, vous les verrez consulter sans cesse leur miroir. On les rencontre vêtus d'un vair éclatant, les doigts garnis d'anneaux brillants, l'œil exprimant leur satisfaction personnelle par des regards de complaisance jetés de temps en temps sur leur parure élégante. J'oubliais de dire que cette couronne (de cheveux), qu'ils sont obligés de porter sur le sommet de la tête, ils la diminuent tellement pour ne pas nuire à l'économie de leur chevelure, que vous la prendriez plutôt pour la marque d'un esclave à vendre que pour le sceau de l'ordre clérical[1] ».

Combien dans Alain de Lisle, Jacques de Vitry, Humbert de Romans, Guibert de Tournai, etc., de ces peintures ingénieuses, parfois affectées, et habituellement fort véhémentes! On nous donne le portrait d'une petite maîtresse, en 1273, d'une « de ces femmes parées qui sont l'instrument du diable ». — « En l'apercevant, ne la prendrait-on pas pour un chevalier se rendant à la Table-Ronde? Elle est si bien équipée de la tête aux pieds! Regardez ses pieds, sa chaussure est si étroite! Regardez sa taille, c'est pis encore; elle serre ses entrailles avec une ceinture de soie, d'or et d'argent, telle que Jésus-Christ ni sa bienheureuse mère, qui était pourtant de sang royal, n'en ont jamais porté. Levez les yeux vers sa tête, c'est là que se voient les insignes de

[1] *Histoire littéraire de France*, t. XVIII.

l'enfer : ce sont des cornes, ce sont des cheveux morts, ce sont des figures de diables. Elle ne craint pas de se mettre sur la tête les cheveux d'une personne qui est peut-être dans l'enfer ou dans le purgatoire, et dont elle ne voudrait pas pour tout l'or du monde partager une seule nuit la couche[1] ! » — « C'est à Paris surtout, lisons-nous, que règnent ces abus, c'est là qu'on voit des femmes courir par la ville toutes décolletées, toutes *espoitrinées;* quelle guerre celles-là font à Dieu ! » Et pour compléter le tableau, voici les fards, le maquillage, tout l'attirail qui sert à *se faire le visage*, voici les drogues pour blanchir la peau, mais qui enlève la peau avec la noirceur; voici les onguents, les parfums, les poudres, les eaux de toutes sortes; on passe la matinée à s'en couvrir, à s'en frotter des pieds à la tête, et pendant ce temps la messe est dite.

« Quand Aeliz fut levée
Et quand elle fut lavée,
Jà la messe fût chantée. »

N'est-ce pas là une satire à laquelle rien ne manque contre l'attirail des femmes par ces nouveaux Juvénals ou plutôt par ces autres Tertulliens[2] ? Mais les hommes ont leur tour aussi. On critique leurs molles *vesteures*, leurs robes en tissu précieux, « ces robes magnifiques dont, dira tel de ces prédicateurs, il ne sera jamais au-

[1] On a déjà vu cette idée dans les Pères de l'Église : T. II de notre *Histoire du Luxe*.

[2] V. *Histoire littéraire de la France*. — La *Chaire chrétienne au moyen âge*, par Lecoy de la Marche. — Le *Prædicatorium* de M. Peignot. — Les *Études* de Charles Labitte, etc.

tant parlé que du bout de manteau donné par saint Martin au pauvre mendiant. » Combien d'anathèmes contre leurs manteaux de velours, de soie et d'écarlate, contre leurs « pellerines » de vair et d'autres fourrures coûteuses, contre leur équipement orné de vaines superfluités, leurs selles, leurs éperons chargés d'argent et de dorures ! Jugez s'ils oublient les *mi-parties*, vêtements de deux couleurs; les *antaillies*, découpures pratiquées dans le bas de la robe, mode commune aux deux sexes, dont le concile de Montpellier de 1195 interdit l'usage aux clercs; enfin, les *rigotées* ou *haligotées*, vêtements garnis d'aiguillettes. La *fascia pectoralis* est reprochée aux femmes par Pierre de Limoges; c'était, paraît-il, une bande d'étoffe destinée à serrer le buste. On ne critique pas moins le *pelliceum* (pellisson), pardessus en fourrures, qui se prêtait à toutes sortes d'ornements, métaux précieux, étoffes somptueuses, pierreries et figures peintes ou gravées de lions, de dragons ou d'oiseaux. On censure la *camisia* (chemise), souvent en soie ou en étoffe de lin brodée, et coudre des chemises d'un luxe immodéré est placé par Jacques de Vitry au nombre des métiers criminels.

L'auteur d'une excellente histoire de la *Satire au moyen âge*[1], évoque toute une littérature où la censure des excès de toilette a sa place. Tel est le poëme intitulé : *Le Chastiement des dames*, par Robert de Blois. Tels sont : *le Blâme des dames*, *le Bien des femmes*, *le Sort des dames*, *la Contenance des femmes*, « éternels

[1] M. Ch. Lenient.

lieux communs de morale, de coquetterie et de médisance, développés le plus souvent par des moines et des abbés, docteurs experts en cette matière, à ce qu'il paraît. L'une des plus piquantes productions en ce genres, *l'Évangile des femmes*, est l'œuvre d'un religieux de l'abbaye de Vauxcelles, Jean Durpain, peut-être un ancien confrère d'Adam de la Halle. Les plus graves problèmes de l'éducation féminine et les plus futiles détails de la toilette ou de la mode n'échappent point à l'attention de ces moralistes rimeurs. » Tous ces censeurs de leur siècle ne manquent pas de le proclamer un temps d'effroyable corruption. Guyot de Provins s'étonne que Dieu ne le juge pas digne d'un nouveau déluge; et, dans l'étrange *Bible* qu'il a composée de banalités morales et d'invectives violentes contre les nobles, les abbés, les marchands, on le voit s'écrier :

D'un siècle puant et orrible
M'estuet (il me plaît) commencier une Bible.

Le treizième siècle, *puant et horrible!* Qu'en dit-on? On verra bien, plus tard, Guy Patin écrire au sujet du dix-septième : *ce siècle, la lie des siècles!*

La guerre au luxe, dirigée contre les communautés religieuses, forme aussi un intéressant chapitre de cette polémique du treizième siècle. Nous voyons le concile de Paris défendre aux religieuses de danser, aux religieux de porter des gants blancs et d'avoir des couvertures de *bonnet;* c'était le nom qu'on donnait à une ancienne étoffe dont on se couvrait la tête. A Cîteaux, cette antique abbaye autrefois célèbre par ses

austérités, où l'on se nourrissait de pain d'avoine, d'herbes cuites sans huile ni graisse, de pois et de fèves, régime qui ne souffrait pas d'exception, même le jour de Pâques, le chapitre général défend aux abbés de se faire servir à genoux dans leurs voyages par les convers, et de chevaucher avec des gants fourrés, etc.; à l'intérieur, il leur ordonnne de se contenter, pour éclairage, de deux chandelles attachées à la muraille. Dans le procès-verbal des délibérations, un abbé de Beaulieu, en Angleterre, désigné nominativement et cité devant le chapitre, est accusé de s'être conduit à table, devant trois comtes et quarante chevaliers, « d'une manière inouïe; » il avait bu à *garçoïl* (à plein gosier), il avait attaché à son lit, comme gardien, un chien retenu par une chaîne d'argent; il se faisait servir à genoux dans des vases précieux!...

Plus âpre encore est la censure, quand elle s'exerce d'une abbaye à une autre. La maison de Cîteaux reproche à celle de Cluny « d'user de fourrures et de chausses, de multiplier les matelas de leurs lits; de recevoir en grâce, plus de trois fois, un frère coupable d'apostasie; de négliger les jeûnes, le travail des mains, etc.; de posséder des paroisses et des dîmes, et d'usurper ainsi ce qui n'appartient qu'à ceux qui prêchent et administrent les sacrements; de posséder des seigneuries et même des banques. » Elle lui reproche aussi « les grands repas où l'on apporte mets sur mets, et quantité de grands poissons délicatement assaisonnés, pour se dédommager de l'abstinence de la viande; où l'on sert tant de vins différents, qu'à peine peut-on goûter de

chacun : vins parfumés, emmiellés, déguisés de mille manières; et l'abus du luxe de vêtement tel que, dans la même pièce d'étoffe, on taille un manteau pour un chevalier, ou un froc pour un moine, de sorte qu'un prince ne dédaignerait pas l'habit religieux, à la forme près[1]. » Ornements d'or, sculptures, peintures, vitraux coloriés, riches tapis, voix des chantres trop efféminée, raffinements culinaires, pâtisseries excitantes, épices, usage journalier de l'écarlate, tout a son tour[2]. Que répond Cluny à ce dernier grief? Que la nuance écarlate du vêtement des religieux indiquait qu'ils étaient toujours prêts à répandre leur sang pour Jésus-Christ.

Le luxe pour les vêtements ecclésiastiques, même dans l'accomplissement des cérémonies religieuses, sera aussi blâmé et restreint par les autorités compétentes. Le grand vicaire, l'archidiacre, le chantre, les pénitenciers, les chanoines prébendés de Notre-Dame de Paris ne durent assister au service divin « qu'en robe de drap et non de soye, et se devaient faire faire le poil aux quatre bonnes festes de l'année ».

La forme la plus efficace prise par la censure des luxueux excès au treizième siècle, fut la création des Ordres mendiants et des autres Ordres religieux qui prê-

[1] *Histoire littéraire*, t. XIII. — *Histoire ecclésiastique*, t. XIV.

[2] V. dans le *Trésor* de Martenne et Durand le dialogue entre un moine de Citeaux et un moine de Cluny, écrit vers la fin de la seconde moitié du douzième siècle (*Thes. nov. anecd.*, t. V, col. 1570 et seq.). Voici un passage relatif aux somptuosités d'ornementation : « Pulchræ picturæ, variæ « cælaturæ, utræque auro decoratæ, pulchra et pretiosa pallia, pulchra tape- « tia variis coloribus depicta, pulchræ et pretiosæ fenestræ, vitræ saphiratæ. « Hæc omnia non necessarius usus, sed oculorum concupiscentia requirit. » (Col. 1584.)

chèrent la pauvreté par l'exemple. De rudes vérités furent dites de ce côté aux ecclésiastiques qui étalaient un faste peu évangélique, et des vertus plus austères encore furent pratiquées par les hommes qui tenaient ce libre et ferme langage. Un jour que l'abbé de Citeaux partait avec ses moines dans un magnifique appareil, pour aller en Languedoc travailler à la conversion des hérétiques, deux Castillans qui revenaient de Rome, l'évêque d'Osma et l'un de ses chanoines, qui n'était autre que le futur saint Dominique, n'hésitèrent point à leur dire : « C'est pieds nus qu'il faut marcher contre les fils de l'orgueil; ils veulent des exemples, vous ne les réduirez point par des paroles. » Les cisterciens descendirent de leurs montures et suivirent les deux Espagnols.

Les blâmes jetés contre le luxe par les hérétiques ne devaient pas être étrangers à la réaction de l'orthodoxie religieuse contre les mêmes abus de la richesse. Les Vaudois s'étaient attribué, par une sorte de privilége, cette censure en action qui consiste dans la pauvreté comme régime de vie : cela durait depuis la fin du douzième siècle. Il est curieux d'entendre sur ce point Bossuet dans son *Histoire des Variations* : « Pierre Valdo, marchand de Lyon, dans une assemblée où il était, selon la coutume, avec les autres riches trafiquants, distribua tout son bien, qui était grand, aux pauvres de cette ville, et en ayant par ce moyen ramassé un grand nombre, il leur apprit (selon les paroles d'un contemporain) à imiter la pauvreté de Jésus-Christ et des apôtres[1]. » Tout en

[1] *Histoire des Variations*, t. I, liv. I.

condamnant la secte et son « affectation d'une superbe et oisive pauvreté », Bossuet reconnaît qu'elle était le vivant témoignage d'une protestation légitime contre les mœurs luxueuses et corrompues d'une partie des prêtres et des fidèles. Ce fut, dit-il, pour donner à l'Église de vrais pauvres, plus dépouillés et plus soumis que « les faux pauvres de Lyon », qu'Innocent III approuva dans la suite l'institut des frères mineurs.

Ni la religion ni la satire laïque ne désarment pendant le quatorzième siècle, et on les voit s'unir plus d'une fois à l'action de la royauté contre des excès que les Valois encouragent plus par leurs exemples qu'ils ne les répriment par leurs édits. Tantôt c'est telle sorte du faste qu'on attaque, tantôt c'est l'ensemble. Il y aurait peu d'intérêt à suivre dans toutes ses phases cette polémique interminable contre les chaussures à la poulaine. Que l'Église continue à déclarer cette mode contraire à la modestie, qu'elle la condamne dans un concile à Anvers en 1365, que néanmoins les souliers pointus persistent, malgré ces foudres redoublées; que Charles V, par lettres patentes du 9 octobre 1368, fasse « défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, à peine de dix florins d'amende, de porter à l'avenir de cette sorte de chaussures, cette superfluité « étant contre les bonnes mœurs, en dérision de Dieu et de l'Église », on ne peut voir là autre chose que la marche analogue suivie par d'autres abus et d'autres censures. On trouve des critiques différentes et parfois aussi plus générales dans le *Vieil Pèlerin* de Philippe de Maizières : « Quand le vieil pèlerin fut né (vers l'an 1320), la robe

d'un vaillant chevalier ne coûtait que 30 sous[1]. Aujourd'hui un varlet despendra en chausses 40 ou 50 francs. » Celui qui écrivit en vers l'histoire de Jean IV, duc de Bretagne, dit le Conquérant, nous peint les formes efféminées et le luxe excessif des Français qui vinrent, en 1373, s'emparer de cette province, et il semble s'étonner de leurs superfluités inconnues chez les Bretons.

Les François estoient bien peignés,
Les vis (visages) tendres et déliés;
Et si avoient barbes fourchées;
Bien dansoient en salles jonchées
Et si chantoient comme seraines.
. . . .
Beaucoup avoient de perleries
Et de nouvelles broderies.

On se fait à peine une idée de l'audace satirique des écrits où le faste des princes de l'Église est pris à partie ; c'est une verve mordante, intarissable, remplie de bouffonneries, qui semblent annoncer certains pamphlets de la Réforme, les invectives de Luther lui-même contre l'Église catholique. On a conservé, à la date de l'année 1351, une lettre de Lucifer *ad malos principes ecclesiasticos*. Ce n'était pas une idée nouvelle[2]. Déjà Satan, dans une lettre aux prélats, les avait remerciés du grand nombre d'âmes que leurs mauvais exemples

[1] Répétons que la valeur du sou dans notre vieille monnaie a beaucoup varié, et que vers ces temps, et plus tard, le sou, vingtième partie de la livre, représentait en valeur métallique 16 à 18 centimes de notre monnaie; mais avec ce sou on pouvait se procurer ce qu'on n'aurait pas aujourd'hui pour 1 franc.

[2] *Histoire littéraire de la France*, t. XXI.

envoyaient chez lui. Celle que l'on suppose écrite l'avant-dernière année du pontificat de Clément VI, fut adressée, paraît-il, à Clément lui-même et à ses cardinaux[1]. « Nous vous rendons toutes sortes d'actions de grâces, écrit Lucifer. Persévérez, et par votre précieux secours nous aurons bientôt reconquis le monde entier. Cependant, pour nous seconder, nous vous envoyons d'ici quelques-uns de nos plus habiles satrapes qui, admis dans vos conseils, travailleront à nous assurer la victoire. Nous vous recommandons nos très-chères filles, la superbe, l'avarice, la fraude, la luxure et les autres, mais surtout dame Simonie, qui vous a mis au monde et nourris de son lait. Croyez-moi, ce que vous faites n'est point péché... Vous n'êtes point fastueux, car la magnificence est un devoir de votre état. Vous n'êtes point avares, car vous n'amassez que pour saint Pierre, etc. » La lettre est datée du centre de la terre et du palais des ténèbres, tous les démons étant assemblés en consistoire de douleur; elle est contresignée : « Beelzebuth, votre spécial ami; Parfarallus, et Catabrigo, secrétaire. »

Une scène de purgatoire, racontée par sainte Brigitte, vers la même époque, reproduit sous une forme non moins singulière les mêmes griefs. Comme la sainte avait habité l'Italie et le comté Venaissin, ce qu'elle voit ou croit voir dans l'autre monde est l'image de ce qu'elle avait vu sur la terre. Un cardinal vient de mourir, et quatre Éthiopiens tout noirs lui préparent quatre

[1] Matthieu Villani, t. II, p. 48.

chambres qu'il doit traverser. Il y avait dans la première les plus beaux habits; dans la seconde la plus riche vaisselle d'or et d'argent; dans la troisième des mets et des parfums recherchés; dans la quatrième, des chevaux de prix. Le cardinal subit, tour à tour, dans chacune de ces quatre chambres, différents supplices, le froid, le chaud, la morsure des serpents, les éclats de la foudre, pour expier le mauvais usage qu'il avait fait des biens des pauvres, et il ne cesse de s'écrier : « Malheur à moi[1] ! »

Mais c'est encore de l'Église que part la censure la plus forte aussi bien que la plus autorisée contre les abus qu'on trouve dans son sein même. N'est-ce pas, dans ce que nous venons de citer, une sainte qui se charge de cette censure si hardie? Le pape Urbain VI, dans un consistoire, faisait entendre aux cardinaux de sévères paroles. Et ce sont encore les mêmes reproches : l'orgueil, la mollesse, la rapacité, le luxe insolent qui sert de mobile ou d'accompagnement à la plupart de ces vices !

La corruption avait pénétré bien avant, mais la doctrine chrétienne dans sa haute moralité ne fléchissait ni ne se taisait. Toujours aussi se plaçaient à côté de l'orgueil l'humilité, à côté de la débauche l'austérité, à côté du luxe la privation.

Ils ne manquent pas au quinzième siècle ces prêcheurs au libre parler, affectant l'indépendance vis-à-vis de l'Église, violents et bouffons, ayant en eux de l'Aristo-

[1] *Histoire littéraire, loc. cit.*

phane et du Rabelais, avec un fond de sévérité chrétienne et de fougue évangélique à la façon du P. Bridaine. Orateurs après tout moins méprisables qu'on ne l'a dit! On signale chez eux des pensées ingénieuses ou fortes, un ton qui annonce parfois la grande éloquence. Ils continuent ces héros de la parole aventureuse, qu'on a déjà vus censurant les vices, tonnant contre le faste et malmenant fort les recherches de parure du sexe féminin. Leur verve impétueuse, presque toujours téméraire et indiscrète, redouble encore avec les déportements du siècle.

J'ai montré que l'état de la société était d'autant plus fait pour soulever d'indignation les âmes chrétiennes et les cœurs patriotes, que le pauvre souffrait davantage et que l'on était en pleine invasion étrangère. Le triste spectacle donné déjà vers la fin du quatorzième siècle ne faisait que s'aggraver avec le règne de Charles VI. Les princes français, divisés entre eux; les grands, avides, et continuant à étaler ce genre de luxe où la bizarrerie du goût égale l'excès de la dépense; la folie des amusements dégénérant en farces indécentes, en scènes burlesques; des exactions sans nom, un peuple ulcéré, la maison de Bourgogne infidèle à la France, déployant un faste inouï; l'esprit mercantile effaçant dans les mœurs presque les derniers vestiges de la chevalerie, et, en politique, le machiavélisme avant Machiavel, telle nous avons peint cette société.

Il y avait dans ces désordres et dans ceux des règnes suivants plus qu'il n'en fallait pour exciter la verve de ces prêcheurs singuliers, qu'environnent la vénération et

l'engouement. Ils parlent dans la chaire ou en plein vent, tantôt encouragés par l'Église, tantôt désavoués par elle comme des auxiliaires compromettants. On est frappé de voir comment, tout en se ressemblant, ils diffèrent, et comment chacun donne sa note distincte dans ces réclamations contre le luxe excessif ou vicieux. Se moquer des modes avec insulte, s'emporter contre des affiquets jusqu'à la fureur, c'est là un trait commun à presque toutes ces improvisations d'une véhémence familière. Il faut avouer que ces vétilles ôtent à cette lutte une partie de sa grandeur. Nous sommes tentés de sourire des prédicateurs parlant sur les modes, surtout s'ils en parlent trop bien. Mais la mièvrerie, qu'on a vue plus d'une fois depuis lors en pareille matière, a pour correctif habituel la brutalité même des censures et la violence de l'invective, et puis la grande cause morale qu'ils plaident ne laisse pas de réapparaître et de faire de temps en temps explosion.

Sans doute on était sous Charles VII moins ridicule que sous le règne précédent : les couleurs sont devenues plus sévères, les ridicules « mi-parties » ont disparu : la jaquette simplifie le vêtement; mais la même exagération qui, au dernier siècle, avait fait les vêtements trop longs et trop compliqués, raccourcit la jaquette d'année en année, tellement que vers la fin du règne elle tombe à peine au-dessous des reins. La chaussure prête aussi à redire. Les patins à talons en forment un enjolivement très-contestable. Les souliers montants et lacés de côté à épaisses semelles ne nous choquent point; mais de simples piétons ayant de grandes bottes (hou-

seaux), couvrant plus de la moitié des cuisses, à la façon des cavaliers, produisent un effet singulier. Les chapeaux affectent des formes parfois fort bizarres. « Une infinité d'agréments du plus mauvais goût prenaient place sur les chapeaux ronds. Tantôt, c'était une crête d'étoffe éclatante ou une guirlande de frange de soie, cousue par le travers de la forme; tantôt, c'était une *touaille* ou pièce volante bizarrement découpée, qui recouvrait tout le dessus de la coiffe. Avec cela des plumes couchées ou droites, des houppes, des *branlants* ou bouquets en graines d'épinards et feuilles de clinquant vacillantes; des plaques de bijouterie[1]. » Chez les femmes, par un simple changement dans le genre d'exagération, les atours en hauteur remplacent l'ampleur de ceux du temps d'Isabeau. La chevelure disparaît presque, et les cheveux sont retroussés avec une tension violente. Que dire aussi des ceintures posées sur les seins et bouclées par derrière, et encore des longues robes traînantes?

Partez donc en campagne, carmes, franciscains! Reprenez le vieux thème en le variant comme les modes se varient elles-mêmes! Saluons d'abord le frère Thomas Connecte. C'était un carme venu de Bretagne en Flandre, en Artois et en Picardie. Homme d'une austérité réelle, d'une conviction profonde, d'un langage emporté, il a, dans un rôle bien moindre, quelques-uns des traits d'un Jérôme Savonarole. Bien qu'il ait eu de hautes visées réformatrices, tout son succès se borne à faire tomber momentanément les *hennins* prompts à se redresser.

[1] M. J. Quicherat, *Histoire du costume en France*, p. 282.

Médiocre triomphe pour un homme qui exerçait une telle action que de riches personnages donnèrent tous leurs biens pour s'attacher à ses pas comme disciples; pour un prédicateur capable de produire de tels effets que les églises étaient trop petites pour contenir la foule (1429)! Il fallait élever sur les places publiques un échafaud du haut duquel frère Thomas haranguait la multitude. Il n'épargnait personne, les gens d'Église moins que les autres[1]. Il s'en prit surtout aux hennins avec une sorte de rage. Sa parole recourait même à d'autres moyens que le blâme chrétien. Il apostrophait les femmes qui n'avaient point mis des béguins à la place de ces coiffures, poussait les enfants à les poursuivre et à les huer en pleine rue, se faisant apporter les hennins pour faire un auto-da-fé; entreprenant d'ailleurs la même guerre contre les jeux, cartes, dés, damiers, quilles, etc., qu'il fallait aussi jeter au feu, sous peine d'excommunication. Quant aux hennins, la conversion était faite dès qu'il avait parlé, mais peu durable. Les *cornes* des coiffures étaient sujettes à reparaître aussitôt que le prédicateur avait le dos tourné, sauf, lorsque le prédicateur revenait, à les faire disparaître de nouveau; s'en allait-il, de nouveau elles les relevaient, faisant — « comme les limaçons, lesquels, quand ils entendent quelque bruit, retirent et resserrent tout bellement leurs cornes; mais, le bruit passé, soudain ils les relèvent plus grandes que devant; ainsi firent les dames: car les hennins et les atours ne furent jamais plus

[1] V. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. III, liv. III.

grands, plus pompeux et plus superbes qu'après le partement de frère Thomas[1]. » Ce qui est plus grave que cette guerre aux hennins, c'est la fin tragique du courageux, mais trop zélé prédicateur. Il voulut en Italie s'attaquer aux moines et au clergé, les réformer comme la coiffure des dames. Il fut pris à Rome, jugé, brûlé comme hérétique (1434)[2].

Il eut un rival dans un cordelier non moins éloquent, qui prit Paris pour théâtre de ses prédications contre les jeux, le luxe, les coiffures à grandes cornes et à longs voiles à queue, et contre les mandragores et autres objets de sorcellerie. Frère Richard obtint des triomphes comme n'en eut jamais en nos temps d'éloquence politique aucun orateur en vogue[3]. C'étaient des milliers d'hommes et de femmes qui frémissaient sous sa parole. Lui aussi fit allumer d'immenses bûchers où flambaient les toilettes et les jeux de hasard. La population se portait pour l'entendre, dix jours consécutifs, dès cinq heures du matin, heure à laquelle il commençait ses sermons, qu'il poursuivait jusqu'à dix ou onze heures, dans l'église Sainte-Geneviève. Il causa dans Paris un tel mouvement, que les Anglais lui ordonnèrent de s'en aller. Grands et petits pleurèrent « à chaudes larmes »

[1] Paradin, cité dans le mémoire de l'abbé de Vertot sur les *Lois somptuaires* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*).

[2] Les cardinaux de Rouen et de Navarre, chargés de l'interroger, déclarent que sa vie est irréprochable et sa doctrine hérétique. Quelques-uns applaudirent à son supplice, d'autres le regardèrent comme un martyr. Saint Antonin, archevêque de Florence, disait de lui : « *Magnas faciebat commotiones in bonum, etsi non secundum scientiam.* »

[3] V. *Journal de Paris.*

en entendant son discours d'adieu. On reçut de ses mains, pour les garder comme un précieux souvenir, des médailles d'airain où était gravé le nom de Jésus. Les Parisiens obtinrent un sursis de quelques jours pour leur prédicateur, qui annonça un dernier sermon à Montmartre. Dans cette attente, plus de six mille personnes vinrent y coucher, ou passèrent la nuit aux environs même dans les champs. L'autorité fit interdire le sermon et partir subitement le prédicateur.

L'exemple venait d'en haut. C'est là qu'il eût fallu faire des conversions. Peu porté pour son compte au faste de la parure, Charles VII l'encourageait chez les dames de la cour ; on a vu qu'il payait leurs toilettes, pensionnait les filles d'honneur, et comment Agnès Sorel, la favorite attitrée, donnait le ton aux modes les plus fastueuses et aux nudités indécentes. Sans doute, les modes, exagérées encore par la favorite, précédèrent son avénement. On trouve des représentations de ces longues robes et de ces coiffures démesurées avant 1440, et il est établi aujourd'hui que la liaison du roi avec Agnès ne commença que vers 1444. Il n'est pas moins vrai qu'Agnès y mit le comble, et devint l'objet de l'animadversion publique par son luxe et sa cupidité. J'ai cité Georges Chastellain, qui l'apprécie sévèrement[1].

Veut-on une censure d'un accent plus grave et plus moral des abus de la richesse, qui formaient un contraste se choquant avec la misère du peuple : qu'on écoute la voix

[1] Un portrait de Jean Bouquet (aujourd'hui en Allemagne) représente Agnès Sorel, en robe de velours noir, ouverte et le sein nu, et, qui plus est, avec les attributs de la Sainte Vierge. Elle fut ainsi exposée dans l'église Notre-Dame de Melun.

patriotique d'Alain Chartier; qu'on lise son *Curial* ou courtisan, et surtout le plus important de ses ouvrages, le *Quadriloge*. Quelle peinture poignante des maux du pays à la veille de la Pucelle d'Orléans! quelle noble personnification de la France sous les traits d'une femme désolée et vêtue de deuil, tenant un langage souvent plein de grandeur comme de tristesse! quelles terribles accusations! quels humiliants aveux des différents ordres comparaissant tour à tour! De quel ton de reproche enfin le peuple parle à la noblesse de ses pompes démesurées, de ses « oisivetés aornées de toutes délices »! N'est-ce pas là comme un écho de ce chant de Robert Wace, si rempli de menaces contre les seigneurs, auxquels les paysans déclarent qu'eux-mêmes sont « hommes comme ils sont »? Une tristesse plus sombre et plus désolée domine dans un autre chant populaire attribué aussi à Alain Chartier, intitulé : *Complainte du pauvre commun et des pauvres laboureurs de France*. Tout respire la pitié, le désespoir, dans ce chant lamentable, où l'allusion aux excès d'oppression et de faste supplie plus qu'elle ne menace. Cette population misérable parle d'émigrer, de laisser à leurs châteaux ces seigneurs « pour qu'ils labourent ».

Quand nous allons d'huys en huys,
Chascun nous dit : Dieu vous pourvoye!
Pain, viande, ne de rien qui soit
Ne nous tendez non plus qu'aux chiens;
Hélas! nous sommes chrétiens.
. . . .
Pour Dieu regardez nos visaiges,
Qui sont si piteux et si palles.
Hélas! prélats et gens d'Église
Vous nous voyez nuds sans chemise.

Où a-t-il été marqué d'une manière plus énergique que dans ces plaintes déchirantes du même peuple, ce douloureux contraste de l'opulence oisive et du travail misérable? « Le labeur de mes mains nourrist les lasches et les oyzeux, et ils me persécutent de faim et de glaive. Je soutiens leur vie à la sueur et travail de mon corps, et ils guerroyent la mienne par leurs oultrages. Ils vivent de moy et je meurs par eulx. »

Sous Louis XI se continuera la même campagne contre le luxe par des armes tour à tour profanes ou sacrées.

Ici c'est le chanoine-poëte Guillaume Coquillard qui attaque les femmes :

Mesdames, sans aulcun vacarme,
Vont en voyage bien matin,
Dans la chambre de quelque carme,
Pour apprendre à parler latin.

Il ne fait pas grâce au luxe des habillements, aux *frisques mignons*, aux *béjaunes* à la mode de Paris qui :

Lavent trois fois le jour leur teste
Afin qu'ils aient leurs cheveulx jaunes.

Il s'emporte contre les perruques :

De la queue d'ung cheval paincte,
Quand leurs cheveulx sont trop petits,
Ils ont une perruque faincte.

Il souhaite la teigne

A ceux qui ont telle perrucque.

Là c'est un autre poëte qui divulgue les artifices de

ces toilettes dans le poëme du *Champion des dames*. Malebouche ouvre ainsi une longue tirade :

Va chercher toutes leurs aumaires (armoires)
Et Dieu sait que tu y verras;
Ce semblent être apothicaires;
Tant de boistes y trouveras.
Pas toutes ne les ouvriras,
Car il y pue et sont malsaines, etc. [1].

Mais les sermonnaires n'ont pas abandonné la partie. Le frère Connecte, le frère Richard de ce temps-là s'appelle frère Fradin. Il ne fait pas moins tapage. Frère Antoine Fradin obtint même des conversions plus sérieuses, qui entraînèrent nombre d'hommes et de femmes de toutes les classes à entrer au couvent. Non content d'attaquer le vice et le luxe des particuliers, il dénonçait avec véhémence les abus publics [2]. Louis XI s'en émut. Comme on parlait de lui interdire la parole, des femmes vinrent avec des couteaux cachés et des pierres dans leurs poches pour le défendre; il fallut publier à son de trompe les ordonnances qui défendaient aux gens de Paris de s'assembler sans la permission du roi et de sa justice. On se moqua des ordonnances, on chansonna les magistrats Jean le Boulanger et Denis Hasselin « qui mirent hors le bon cordelier » (1478).

Menot et Maillard tiennent une toute autre place dans l'histoire de la prédication et de la censure morale de leur temps. Ils ont laissé des noms comme sermonnaires, et ils ne paraissent pas indignes de la renommée

[1] M. Lenient, *La satire en France au moyen âge*, ch. XVIII.
[2] V. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. VII, liv. III.

dont ils ont joui, malgré leurs trop fréquents sacrifices au mauvais goût du temps. Il ne suffit pas de les appeler avec Voltaire « bouffons et cyniques [1] ». Leurs censures contre le luxe sont loin d'être toujours sans verve et sans mérite, comme le montre un discours prononcé dans l'église de Bruges par Maillard, le prédicateur de Louis XI et le confesseur de Charles VIII, et qui eut une solennité exceptionnelle. Appelé à parler devant toutes les illustrations de la ville, le duc et la duchesse de Flandre, le clergé en grand appareil et une immense population, avec quelle force mêlée de grotesque Maillard montre la société divisée en deux parts, celle de Dieu et celle du démon : « Or, levez les esprits, qu'en dites-vous, seigneur? Êtes-vous de la part de Dieu? Le prince et la princesse, en êtes-vous? Baissez le front!... Et vous autres, gros fourrés, en êtes-vous? Baissez le front. Et vous, jeunes garches, vous, femelles de cour, en êtes-vous? Baissez le front. Vous êtes écrites au livre des damnés; votre chambre est toute marquée avec les diables! Dites-moi, s'il vous plaît, êtes-vous bien mirées, lavées, époussetées aujourd'hui? — Dis bien, frère. — Plût à ma volonté que vous fussiez aussi soigneuses de nettoyer vos âmes. — Quel remède, frère? — Je vous dis que si, au temps passé, il y a eu des fautes, laissons notre mauvaise vie, Dieu aura pitié de nous; si que non, je vous convie à tous les diables! » — Dans un morceau d'une éloquence plus sévère, Maillard s'écriera : « Pécheurs mondains, êtes-vous dans l'état où vous voudriez mourir? Vous, femmes,

[1] V. Lecoy de la Marche, *La chaire chrétienne au moyen âge*.

qui étalez vos belles poitrines, votre col et votre gorge, voudriez-vous mourir dans l'état où vous êtes? etc. » Ailleurs il trace le portrait de la femme de l'avocat, qui s'habille comme une princesse. Il lui reproche d'avoir de l'or sur la tête, au col, à la ceinture et autre part. « Vous dites que votre état le comporte. A tous les diables votre état et vous aussi! » Cette sorte d'invocation au diable à propos du luxe est très-fréquente chez Maillard. — Menot dans le même genre de censure alterne entre l'éloquence et la trivialité bouffonne : « Messieurs du Parlement, s'écrie-t-il, faisant allusion à la grande rosace vermeille du palais, ont la plus belle rose de France; mais cette rose a été teinte du sang des pauvres, criant et pleurant. » « Aujourd'hui, messieurs de la justice portent de longues robes, et leurs femmes s'en vont vêtues comme des princesses. Si leurs vêtements étaient mis sous le pressoir, le sang des pauvres en découlerait. » Mais ces grandes échappées, d'un accent aussi révolutionnaire que chrétien, ne durent pas. — « On aurait plutôt fait, s'écrie-t-il, de nettoyer une étable de quarante chevaux qu'une femme de mettre ses épingles et ses atours. » — Nous trouvons aussi dans les sermons de Menot la preuve que les villes importantes des provinces étaient infestées du même mal que Paris. « O ville de Tours, dit le sermonnaire, l'orgueil prostitue tes filles! La femme *d'ung cordouanier* porte une tunique comme une duchesse; avec 500 livres de rente, on a chiens, chevaux et maîtresses; avec 1200, on est l'ami d'un comte, on a maison de ville et de campagne. »

Ce qui frappe dans cette censure du luxe par les sermonnaires accrédités du quinzième siècle, c'est l'emploi des exemples familiers qui donnent à leur peinture un caractère de vie et de réalisme, comme on dit aujourd'hui. Ils vont plus loin : ils font des récits empruntés à l'histoire ou aux légendes, aux allégories, aux fictions même mises en œuvre par les *Mystères*. On nous montre, comme dans celui que nous avons rappelé, une Magdeleine fort coquette avant sa conversion habitant la terre de Magdelon, vermeille comme une rose, vêtue des plus dissolus habillements qu'on eût faits depuis sept ans, parfumée d'eau de senteur, et venant, en cet état, présenter « son beau museau » *ante nostrum redemptorem*. Nous avons aussi le portrait d'un enfant prodigue peint sous les traits, avec le costume « d'ung mignon et d'ung vert gallant » du temps de Louis XII : il porte « les bottines d'escarlate bien tyrées, la belle chemise foncée sur le col, le pourpoint fringant de velours, la tocque de Florence à cheveux piqués ». — Quand il sent qu'il a en poche « monsieur d'Argentan, et que son père lui a avollée la bride sus le col, il tient table ronde aux ungs et aux aultres où rien n'y est espargné; il a histrions, rotisseurs, truandes à dextre et à senestre, auxquelles il donne les robes de fin drap, en sorte que c'est ung gouffre de tous biens. Mais quand la bourse est vide, quand il n'y a plus que frire, chascun emporte sa pièce de monsieur le brogard, chemise et pourpoint, si bien que mon gallant fut mis en cueilleur de pommes, habillé comme ung brulleur de maisons, nud comme ung ver. Alors ses compagnons sans soucy

ont commencé à dire : Aux aultres! celui-là est plumé et espluché, et on luy fist visage de boys[1]. »

Les autres prédicateurs sont en quelque sorte, sous ce rapport comme sous d'autres, la menue monnaie des sermonnaires dont nous venons de citer quelques passages caractéristiques. Tous mettent en relief le même contraste poignant de la misère et du faste avec une violence analogue; tous parlent la même langue d'une familière énergie : « Les pauvres meurent de froid, dit l'un d'eux; toi, madame la pompeuse, madame la braguarde, tu as sept ou huit robes en ton coffre que tu ne portes pas trois fois l'an. » — « Messieurs les curés et les chanoines, s'écrie un autre, vous qui avez cinq ou six clochers sur vos têtes, pensez-vous qu'on vous donne ces bénéfices pour entretenir tant de cuisines? Je l'ai dit, et je le dirai encore, tout ce que l'homme d'Église retient au delà de la nécessité et des convenances, ce sont des vols faits à Dieu et aux pauvres, et leur gourmandise crie vengeance. »

Ainsi alla le moyen âge poussant sa plainte et son cri contre les fastueux excès jusqu'à la limite extrême des temps modernes. La part doit être faite, sans doute, aux lieux communs emphatiques et au désir de faire de l'effet par une mise en scène souvent bizarre. Le fond n'en est pas moins très-sérieux. Les scandales étaient patents, le luxe ne se séparait pas des mauvaises mœurs. Lorsque

[1] Sermones Parisiis declamati CIX. Reproduit dans le tome VI de la première série des *Mémoires de la Société des Antiquaires*. — *Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge*, par M. Charles Aubertin, t. II.

les règles morales les plus essentielles du christianisme étaient ébranlées dans les âmes, lorsque la nation exposée à de grands périls, au dedans et au dehors, faisait les frais de ces ruineux désordres, comment ne pas savoir gré à ceux qui osaient tenir un si courageux langage? Lutter contre le luxe devint comme le mot d'ordre de tout ce qui représentait l'autorité. Les législateurs furent au moins excusables en prenant des mesures contre ces excès. Sans doute les lois somptuaires, qui prétendaient régler la vie privée et qui s'efforcaient de maintenir les rangs à toute force, méritent peu d'estime, si on se place à notre point de vue moderne. Mais nos idées sur le respect de la liberté individuelle, sur l'incompétence de l'autorité en telle matière, n'avaient pas cours alors; les pouvoirs qui présidaient aux destinées de la société n'étaient pas tenus de savoir ce que l'expérience seule a manifesté sur l'impuissance de ces lois, et moins encore d'appeler du nom de progrès ce qui tendait à dissoudre l'ordre établi. La société du moyen âge, qui reposait sur la distinction des ordres, pouvait, sans paraître absurde, s'alarmer de l'égalité croissante qui avait pour effet d'effacer les signes distinctifs. Quant à la censure des excès, que cette censure vînt de l'Église ou des laïques, elle mérite qu'on lui rende hommage. Quelque bizarre que fût parfois la forme, elle répondait à une légitime protestation, celle de l'âme contre le corps, de la vertu contre le vice, du bon sens contre la folie, de l'intérêt général contre l'égoïsme. Donnons-lui son vrai nom : c'était, sous des masques divers, cette honnête, cette éternelle protestation de la conscience humaine qui, de quelque arme qu'elle

se serve, religion, justice, sentiment moral, révolte du goût blessé, indignation ou ironie, à toutes les époques maintient ses droits. Qu'on suppose ces honteux égarements abandonnés à eux-mêmes, ils auraient bien vite fait rétrograder l'humanité jusqu'au grossier matérialisme des sociétés antiques à l'époque de leur décadence, réduit la civilisation à n'être plus qu'une barbarie raffinée. Le moyen âge employa dans cette lutte soutenue à travers les siècles les armes qui lui étaient propres. L'époque de la Renaissance y fera servir des moyens appropriés à l'esprit nouveau.

CHAPITRE II

LA CENSURE DU LUXE AU SEIZIÈME SIÈCLE

I

CARACTÈRES NOUVEAUX DE LA CENSURE — LES MORALISTES ET LES POLITIQUES

La censure des mœurs au moyen âge avait eu l'Église pour organe presque unique; car on ne saurait attacher à beaucoup près la même importance aux saillies satiriques des trouvères contre la corruption des moines ou certains péchés des laïques. Une révolution s'opère au seizième siècle. La morale se sécularise. Les prédicateurs ne sont plus les seuls qui se croient le droit de l'enseigner. Il semble que la société, sans déposséder l'Église de son contrôle moral, s'efforce dès lors de tirer d'elle-même de plus en plus, c'est-à-dire de ses propres réflexions, de son expérience, comme de ses mesures de police, le remède aux abus qu'elle découvre et qu'elle condamne tout en y cédant.

Les leçons de la sagesse antique occupent beaucoup de place dans ces libres censures de l'esprit laïque. La

Renaissance, qui émancipe la morale en lui rendant son autorité propre, la ramène aussi en arrière, et par delà le christianisme. Sous la plume des écrivains qui se donnent pour tâche de réprimander les vices, ce n'est plus saint Paul, saint Augustin ou saint Jérôme, c'est bien souvent Platon, Aristote, Cicéron, Sénèque, dont nous retrouvons les enseignements. Au reste, ces vices eux-mêmes n'avaient guère plus varié dans leur fond que la censure qui en est faite alors sous l'invocation des moralistes de l'antiquité, si singulièrement diversifiées qu'en fussent les formes par les conditions de la vie moderne. Si Paris n'était pas plus Athènes ou Rome que François I[er] et Henri III n'étaient Périclès, Auguste, Caligula ou Néron; s'il y avait lieu de tenir compte des différences, la maladie elle-même avait été décrite dès longtemps dans ses caractères les plus essentiels et les plus durables.

Ce mélange d'idées antiques et de choses modernes fait l'originalité de ces écrivains, qui prennent pour ainsi dire corps à corps la corruption des mœurs du temps. Ces mœurs s'étaient empreintes elles aussi de paganisme, et d'un paganisme moins innocent que celui qui reprenait faveur dans les arts et dans les lettres.

De là l'intérêt qui s'attache à ces censures d'esprits éminents, de moralistes et de politiques, lesquels ont presque tous laissé une grande renommée dans l'histoire des lettres françaises et de l'intelligence humaine, et joué parfois un rôle important dans l'État. Ces leçons adressées à la société de leur temps, ces peintures des abus et des vices qui la déshonorent, font aussi partie de l'his-

toire morale du temps, qui se donne à connaître jusque par la sévérité qu'il déploie contre lui-même. Ce retour moral sur soi-même, ces avertissements solennels donnés au siècle, viennent le plus souvent d'hommes à l'abri des reproches qu'ils font aux autres. Mais n'en fût-il pas toujours ainsi, ils attesteraient encore que les sociétés corrompues gardent un idéal de bien, de vertu et de vérité. Ne négligeons donc pas ce genre de renseignements. C'est comme un miroir où la France se regarde et se juge elle-même. Ceux qui le lui présentaient pour lui apprendre à se corriger ont laissé dans des monuments souvent immortels cette image durable qu'ils mettent sous les yeux de la postérité. Ils avaient l'autorité du juge, ils ont aujourd'hui celle de l'historien.

Parmi ces clairvoyants censeurs de la société française au seizième siècle se place un de nos plus célèbres écrivains, un de nos plus grands moralistes; mais faut-il donner ce nom de censeur à Montaigne, cet aimable esprit, ce juge si souvent indulgent des travers humains? Assurément oui, pourvu qu'on ôte à ce mot ce qu'il semble désigner de triste et de chagrin. Mêlé de pénétration et de malice, son scepticisme ne va pas jusqu'à ne pas appeler mal ce qui mérite ce nom; son intelligence est trop judicieuse et trop fine pour ne pas découvrir la portée du luxe qui se répand de son temps sous des formes dont il s'inquiète à bon droit.

Peu favorable aux nouveautés en religion et en politique, n'ayant pas l'air de soupçonner que son doute est aussi une nouveauté non moins hardie que celles qu'il se plaît à condamner, Montaigne n'aime guère ces change-

ments qui se portent sur les mœurs pour les raffiner à l'excès. Assurément il ne hait ni pour les autres ni pour lui-même ce qui augmente les aises de la vie, et ne se pique pas d'un rigorisme stoïque. Mais il est trop sage, même en ne prenant conseil que de la prudence mondaine, pour ne pas condamner la cupidité, l'amour déréglé des jouissances, la passion du faste, les bizarreries de la mode. Son coup d'œil ne se méprend pas sur les dangers qu'ils font courir à l'État. Aussi la critique qu'il en fait est-elle sérieuse par l'accent comme elle est piquante par la forme. On y rencontre plus d'une fois, unis à sa fine bonhomie, ce relief et cette couleur, qui donnent par moment à sa causerie autant de force et d'éclat qu'elle a de charme et de laisser-aller à l'ordinaire. Quel chapitre on pourrait écrire sur Montaigne « juge de son temps » ! Nous ne visons à rien de pareil, et c'est à peine si nous indiquons quelques passages. Lui qui trouvait déjà critiquable l'habitude de changer le linge dont on se servait à table aux différents services, devait se montrer plus sévère encore pour des raffinements moins innocents; il devait blâmer ces fantaisies capricieuses et dispendieuses à la fois, par lesquelles la mode exerce un empire toujours un peu ridicule. Tout en faisant entendre qu'il ne faut pas se distinguer des autres, et qu'il est sage de se soumettre là comme ailleurs aux coutumes établies, Montaigne est choqué de cette mobilité déraisonnable qui prétend chaque fois avoir atteint ce qu'il y a de mieux, et qui ensuite déclare laid et ridicule ce qu'elle trouvait beau la veille. C'est là un travers, selon l'auteur des *Essais*, plus particulièrement propre au

peuple français. « Je me plains de sa particulière indiscrétion, de se laisser si fort pipper et aveugler à l'authorité de l'usage présent, qu'il soit capable de changer d'opinion et d'avis tous les mois, s'il plaist à la coutume, et qu'il juge si diversement de luy-mesme. Quand il portoit le busc de son pourpoint entre les mamelles, il maintenoit par vives raisons qu'il estoyt en son vray lieu; quelques années après, le voylà avalé jusques entre les cuisses, il se moque de son autre usage, le trouve inepte et insupportable. La façon de se vestir présente luy fait incontinent condamner l'ancienne, d'une résolution si grande et d'un consentement si universel, que vous diriez que c'est quelque espèce de manie qui lui tourneboule ainsi l'entendement. » Il ajoute avec non moins de spirituelle énergie : « Parce que nostre changement est si subtil et si prompt en cela, que l'invention de tous les tailleurs du monde ne sçauroit fournir assez de nouveletés, il est force que bien souvent les formes mesprisées reviennent en crédit, et celles-là mêmes tombent en mespris tantost après; et qu'un même jugement prenne en l'espace de quinze ou vingt ans deux ou trois, non diverses seulement, mais contraires opinions, d'une incontestance et légèreté incroyables. Il n'y a si fin entre nous qui ne se laisse embabouiner de cette contradiction, et esblouyr tant les yeux internes que les externes insensiblement [1]. »

En présence des excès de costume et de parure des Valois et des princes de ce temps, Montaigne leur reproche

[1] *Essais*, liv. I, ch. XLIX.

de chercher dans ces coûteuses vanités un moyen de prestige auprès des peuples, estimant, quant à lui, que leur rang tire assez d'éclat de lui-même pour se passer de cette sorte de représentation. Il établit une distinction, que devaient faire après lui de sages économistes, se refusant à confondre ces dépenses qui dévorent rapidement de grandes sommes pour des satisfactions passagères, et ce luxe plus solide et moins frivole d'ameublement qui dure un long temps et se transmet aux héritiers. Il réunit ces diverses idées dans un passage digne d'être rappelé. « C'est, dit-il, une espèce de pusillanimité aux monarques et un témoignage de ne sentir point assez ce qu'ils sont, de travailler à se faire valloir et paraistre par despenses excessives. Ce seroit chose excusable en pays estranger; mais parmi ses subjects, où il peut tout, il tire de sa dignité le plus extrême degré d'honneur où il puisse arriver. Comme à un gentilhomme il me semble qu'il est superflu de se vestir curieusement en son privé: sa maison, son train, sa cuisine, respondent assez de luy. Le conseil qu'Isocrates donne à son roy ne me semble pas sans raison : Qu'il soit splendide en meubles et ustensiles, d'autant que c'est une despense de durée qui passe à ses successeurs, et qu'il fuye toutes magnificences qui s'escoulent incontinent et de l'usage et de la mémoire[1]. »

Ajouterai-je enfin une pensée plus hardie et plus forte qu'il ose opposer à la prodigalité? N'est-ce pas une hardiesse en effet digne de son courageux bon sens que d'opposer l'idée de travaux utiles, ou d'un luxe public

[1] *Essais*, liv. III, ch. VI.

profitable à tous, à ces profusions particulières des rois et des grands? Et c'est à Paris qu'il applique cette idée, à ce Paris dont il aimait pourtant, a-t-il dit quelque part, « jusqu'aux boues ». « L'emploi (de l'argent) me sembleroit bien plus royal comme plus utile, juste et durable, en ports, en havres, fortifications et murs, en bastiments somptueux, en esglises, hospitaux, colleges, réformation de rues et chemins. En quoy le pape Grégoire troisième laissa sa mémoire recommandable à long temps, et en quoi notre royne Catherine tesmoigneroit à longues années sa libéralité naturelle et munificence, si ses moyens suffisoient à son affection. La fortune m'a faict grand déplaisir d'interrompre la belle structure du Pont-Neuf, de nostre grand'ville, et m'oster l'espoir avant mourir d'en veoir en train le service. »

Quelle preuve enfin d'une conscience droite que d'avoir signalé la source de ces magnificences outrées des rois et des cours! Il n'hésite pas à en montrer l'origine dans les revenus et le travail du peuple obligé d'en faire les frais sur ses besoins les plus nécessaires.

« Il semble, dit-il, qu'on fasse aux sujets, spectateurs de ces triomphes, montre de leurs propres richesses, et qu'on les festoye à leurs despens. Car les peuples présument volontiers des roys, comme nous faisons de nos valets, qu'ils doivent prendre soin de nous apprester en abondance tout ce qu'il nous faut, mais qu'ils n'y doivent aucunement toucher de leur part... Tant il y a qu'il advient le plus souvent que le peuple a raison; et qu'on repaist ses yeux de ce quoi il voit à paistre son ventre. »

Et pourtant — nous terminons par cette remarque —

Montaigne demande expressément certaines fêtes et certains plaisirs publics. Il s'élève contre le préjugé qui condamnait la profession des comédiens. Il part de ce principe que l'homme né pour la société a besoin de réunions et qu'il ne saurait non plus se passer de divertissement. On doit donc s'appliquer à satisfaire ce penchant. Cette opinion de Montaigne sur les spectacles, si contraire aux idées dominantes dans l'Église, et que Bossuet combattait encore avec tant d'énergie au siècle suivant, est motivée par l'auteur des *Essais* en des termes très-nets et très-frappants, qui me paraissent faire partie d'une théorie complète sur le luxe : « J'ai toujours accusé d'impertinence ceux qui condamnent ces esbatements, et d'injustice ceux qui refusent l'entrée de nos bonnes villes aux comédiens qui le valent, et envient au peuple ces plaisirs publics. Les bonnes polices prennent soin d'assembler les citoyens et de les rallier comme aux offices sérieux de la dévotion, aussi aux exercices et jeux. » On ne saurait dire d'une façon plus franche et plus hardie que, s'il faut des églises pour le culte, il faut aussi aux peuples dans les villes des théâtres pour le divertissement. « La société et amitié s'en augmente, et puis on ne leur sçauroit concéder des passetemps plus réglés que ceux qui se font en présence d'un chacun et à la vue même du magistrat. » Il faudrait, à l'en croire, dans les villes populeuses donner aux théâtres plus de permanence et de régularité, parce qu'il y voit une sorte de diversion « *de pires actions et occultes* ». Ainsi c'est au nom de la morale que Montaigne a cru les spectacles nécessaires. Sans eux les peuples iraient chercher dans des

plaisirs souvent criminels et cachés des diversions plus grossières pour distraire leur existence monotone. Cette opinion réfléchie d'un tel moraliste sur la fameuse question des spectacles, sur cette question encore discutée contradictoirement en plein dix-huitième siècle avec l'éclat que l'on sait par d'Alembert et J.-J. Rousseau, méritait ici assurément d'être précieusement recueillie.

Est-il nécessaire d'ajouter que Montaigne n'est pas favorable aux lois somptuaires? Il leur reproche de s'attacher à des détails qui ont peu d'importance si on les compare à la corruption générale des mœurs, et il ne craint pas de critiquer le grand Lhospital pour avoir rendu des édits de ce genre. Il s'étonne que ce personnage, « duquel il a la mémoire en vénération singulière », allât « au milieu de nos plus grands maux », quand il n'y avait ni loi, ni justice, « publier je ne sçay quelles chetives reformations sur les habillements, la cuisine et la chicane. Ce sont amusoirs de quoy on paist un peuple mal mené, pour dire qu'on ne l'a pas mis en oubly. Les autres font de mesme qui s'arrestent à deffendre à toute instance des formes de parler, les dances et les jeux à un peuple abandonné à toute sorte de vices exécrables. Il n'est pas temps de se laver et décrasser, quand on est atteint d'une bonne fièvre[1]. » Il accuse les mêmes mesures de manquer leur but par l'importance même et l'attrait qui s'attachent dès lors à ce qu'on interdit. « Car dire ainsi qu'il n'y aura que les princes qui mangent du tur-

[1] *Essais*, liv. II, ch. :x

bost, et qui puissent porter du velours et de la tresse d'or, et l'interdire au peuple, qu'est-ce autre chose que de mettre en crédit ces choses-là et faire croître l'envie à chascun d'en user? » Il conclut sur ce sujet par cette spirituelle boutade que « la loi devrait dire au rebours que le cramoisi et l'orfevrerie est défendue à toute espèce de gents, sauf aux bateleurs et aux courtisans. » Il rappelle Zaleucus, ordonnant « que la femme de condition libre ne puisse mener après elle plus d'une chambrière, sinon lorsqu'elle sera yvre; ny ne puisse sortir hors la ville, de nuict, ny porter joyaux d'or à l'entour de sa personne, ni robbe enrichie de broderie, si elle n'est... femme de mauvaise vie ». C'est ce que l'auteur des *Essais* appelle « divertir ingénieusement par des exceptions honteuses les citoyens de superfluités et délices pernicieuses. »

Telles sont les observations si dignes de remarque que le grand moraliste du seizième siècle a fait entendre sur des excès qu'il ne croit pas d'ailleurs sans remède. Sans oublier que le plus efficace est dans ces bonnes mœurs elles-mêmes qu'il est impossible aux lois d'obtenir par la force, il le cherche pourtant aussi dans les exemples donnés d'en haut. Il fait entendre que les rois et la cour sont les principaux coupables, puisqu'on s'applique à imiter les prodigalités et les modes aussi singulières que fastueuses qu'ils semblent recommander en les adoptant. C'est de ce côté qu'il voudrait voir venir la réforme. Il engage les princes à « se desplaire de cette vilaine chaussure qui montre si à descouvert les membres faits pour être cachés, » à « mespriser ce lourd grossissement de pourpoincts, qui nous faict tous aultres que nous ne

sommes » et ces « longues tresses de poil efféminées, etc. » Est-ce à dire que ces ridicules coutumes aient en elles-mêmes tant de gravité? Montaigne ne le pense pas, mais il comprend que ce sont là moins encore des abus indifférents, parce qu'ils trahissent les dispositions des âmes : « ce sont, dit-il excellemment, erreurs superficielles, mais de mauvais pronostics. »

Après Montaigne, signalons encore, parmi les censeurs des mœurs de la société française au seizième siècle, un écrivain, doué d'un esprit étendu et vigoureux, d'un savoir immense, et qui, bien qu'inférieur à Montaigne en talent, traite les questions de son ressort avec une autorité pleine de force. Jean Bodin est plus encore un politique qu'un moraliste : pour mieux dire, il ne sépare pas la morale de la politique. C'est ce qui contribue à maintenir la valeur de son livre célèbre, *la République*, le plus complet monument, on l'a dit avec raison, que la science politique ait élevé en France avant l'*Esprit des lois* de Montesquieu. Grave magistrat, savant publiciste, avec une étendue et une élévation de vues qui lui sont propres, Bodin se rattache à la tradition des légistes par les idées réformatrices qu'il oppose au luxe, au relâchement de la famille, par ses conseils rigides sur la puissance maritale et sur l'autorité paternelle, en même temps qu'il prend place parmi les esprits les plus avancés de son temps par la revendication de la tolérance en matière de culte, avant que Henri IV ne l'ait fait passer dans l'application avec l'édit de Nantes[1].

[1] V. mon livre : *J. Bodin et son temps, tableau des théories politiques au seizième siècle*, 2e partie, ch. v, et 3e partie, ch. xiii.

Pour combattre le débordement des mauvaises mœurs, Bodin va jusqu'à réclamer le rétablissement de la censure comme institution, telle que l'avaient entendue les Romains. Il fait même observer qu'elle est plus nécessaire en son temps, à cause de l'affaiblissement des liens de famille. « Il y a une raison spéciale qui montre que la censure est plus nécessaire qu'elle ne fut oncques, d'autant qu'il y avait anciennement en chacune famille justice haute, moyenne et basse : le père sur ses enfants, le seigneur sur ses esclaves avait puissance de la vie et de la mort en souveraineté et en dernier ressort, et le mari sur sa femme en quatre cas; mais à présent que tout cela cesse, quelle justice peut-on espérer de l'impiété des enfants envers les pères et mères, du mauvais gouvernement entre gens mariés, du mépris envers les maîtres? Combien voit-on de filles vendues et déshonorées par les parents mêmes[1]? » A ces plaintes, que nous entendons si souvent faire aujourd'hui comme nouvelles, Bodin croit pouvoir opposer avec quelque efficacité la censure, qu'il voudrait aussi appliquer à la licence des théâtres; disons plus, s'inspirant sur ce sujet des idées austères de Platon et des rigueurs de la Bible, il demande que les théâtres soient abolis. Il semble que cet esprit, d'ordinaire si judicieux et si tempéré dans la manière dont il résout les questions morales et politiques, se trouve comme rejeté dans une voie excessive par les désordres dont il est témoin.

L'originalité des censures de Bodin consiste dans le

[1] V. *République*, liv. VI, ch. I. Dans mon livre sur *J. Bodin et son temps*, 3e partie, ch. XVIII.

mélange des observations de l'économiste avec les sages vues du moraliste et du politique. Voyez-le dans un écrit spécial où il examine les causes de l'enchérissement qui frappait alors tous les esprits, le rapporter avec une sagacité rare à l'abondance des métaux précieux qui provenaient de la découverte des mines de l'Amérique, mais aussi à la recherche excessive de certaines délicatesses, à la profusion des matières les plus précieuses. Ne retrouve-t-on pas sous ce vieux style expressif et piquant, à côté de traits propres au seizième siècle, bien des choses qu'on croirait écrites d'hier?

« L'autre cause de l'enchérissement est le dégât qu'on fait des choses qu'on devroit ménager. La soye devroit estre à grand marché, veu qu'on en fait tant en ce royaume, outre celle qui vient d'Italie. La cherté vient du dégât : car on ne se contente pas d'en accoustrer les bélistres et laquais, ains aussi on la découpe de telle sorte qu'elle ne peut durer n'y servir qu'à un maistre. Autant nous en prend-il pour la draperie et principalement pour les chausses, où l'on emploie le triple de ce qu'il en faut, avec tant de balafres et déchiqueteures, que les pauvres gens ne peuvent s'en servir après que monsieur en est dégousté. Il y a bien plus, c'est qu'on en use trois paires pour une, et pour donner de la grâce aux chausses, il faut une aulne d'estofe plus que auparavant à faire un cazaquin. On a fait de beaux édits, mais ils ne servent de rien; car puisqu'on porte à la cour ce qui est défendu, on en portera partout, tellement que les sergents sont intimidez par les uns et corrompus par les autres.

« Joint aussi qu'en matière d'habit on estimera à tou-

jours sot et lourdaut celui qui ne s'accoustre à la mode qui court : laquelle mode nous est venue d'Espagne, tout ainsi que la vertugade que nous avons empruntée des Mauresques, avec tel advantage que les portes sont trop estroites pour y passer.... Et de telles braveries on en vient aux meubles de la maison..., et à fin que tout s'entresuyve, il faut bastir où se loger magnifiquement et que les meubles soient sortables à la maison et la manière de vivre convenable aux vêtements, tellement qu'il faut garnir la table de plusieurs mets; car le François, pour la nature de sa région, qui est plus froide que l'Espagne et l'Italie, ne peut vivre de curedens comme l'Italien... » Bodin conclut ainsi : « Je laisse à dire que c'est la source de tous vices et calamitez d'une république, car il faut jouer, emprunter, vendre et se déborder en toutes voluptez; en fin payer ses créanciers en belles cessions ou en faillites[1]. »

Ainsi ce mal, né ou plutôt développé à la suite d'incontestables progrès, ce mal, vieux sans doute comme la société, mais qui devient plus extrême et plus répandu au seizième siècle, avec la richesse, le commerce et l'industrie, et le relâchement des idées morales, ce mal des raffinements excessifs, des recherches ruineuses, des abus qu'engendrent le désir immodéré des jouissances et la vaniteuse passion de paraître, il est signalé, décrit, censuré par les penseurs et les écrivains les plus éminents du seizième siècle. Nous pourrions en citer d'autres exemples dans l'ordre purement spéculatif et théorique; mais sans nous y attarder, voyons comment la lutte a été poursuivie sous d'autres formes dans la même société.

[1] V. *J. Bodin et son temps, etc.*, 2e partie, ch. III. *Réponse de J. Bodin aux paradoxes de M. Malestroit touchant le fait des monnaies et l'enchérissement de toutes choses.*

II

LES RÉFORMATEURS CIVILS ET RELIGIEUX

Quel nom parmi ces réformateurs du seizième siècle brille d'un plus pur éclat que celui de Michel de Lhospital ? Qui unit plus de lumières à plus de vertu? Dans l'auteur noblement inspiré, souvent éloquent, du *Traité de la réformation de la justice*, dans le conseiller méconnu et sacrifié de Charles IX, notre admiration se partage entre la judicieuse hardiesse des vues et des vœux de réforme, et cette gravité de caractère, cette grandeur morale qui commande le plus sympathique respect. Moins bien inspiré pourtant que son contemporain Montaigne, Lhospital admet comme légitime et croit efficace l'intervention de l'autorité dans la vie privée. Il invoque les lois somptuaires.

On a peine à comprendre que tant de règlements excessifs soient partis de la même main qui avait écrit ces mots mémorables en faveur de la liberté de conscience : « Que si l'on veut borner la liberté des hommes de si étroites barres que la religion et l'âme n'y soient point comprises, c'est pervertir malignement le mot et la chose mesme... On me respliquera soudain que ce n'est pas liberté, mais une licence très-pernicieuse. — Je réponds : Le conseil du roy, les cours souveraines, les aultres

Estats les plus puissants et saiges de la chrétienté en ont cogneu et jugé tout aultrement; car ils ont arresté dès longtemps qu'il était très-nécessaire de laisser en paix les esprits et consciences des hommes comme ne pouvant être ployés par le fer ny par la flamme, mais seulement par la raison, qui domine les hommes... Si c'est la religion chrétienne, ceuls qui la veulent planter avec armes, espées et pistolets font bien contre leur profession qui est de souffrir la force, non la faire. » N'essayons pas de concilier ce sentiment si juste et si profond des droits de la liberté de l'âme en matière de croyances, avec ces gênes si arbitrairement mises à la liberté personnelle dans les actes de la vie quotidienne. Ne tenons compte que de l'intention qui inspira ces règlements, si étranges à nos yeux, sur la dépense de la table et de la parure, sur le nombre des convives, sur le choix des étoffes. Si Lhospital se trompe sur le remède, les motifs qu'il invoque honorent la justesse de ses vues et la pénétration de son esprit. Il sait pour combien cette passion de la représentation, des plaisirs et des fêtes, entrait dans ces exigences insatiables des gens de cour en quête de ressources pour satisfaire à leurs goûts de prodigalité : « Les uns laissent le roy en son grand besoin, et leur messied ; car ils monstrent qu'ils ont servy pour leur profict, ne voulant faire service que les récompenses ne soient prestes ; ressemblent aux mouches, qui ne bougent de nos cuisines, tant qu'il y a graisse ou sucre[1]. »

[1] V. dans mon ouvrage précédemment cité sur Bodin et les théories politiques au seizième siècle, l'examen des idées de Lhospital et en particulier de son *Traité de la réformation de la justice*, 1re partie.

De là encore la recherche avide des emplois salariés, qui trouvaient en outre encouragement dans l'espèce de sécurité dont ils jouissent : « La raison de tout cela est qu'il n'y a point aujourd'hui de gain, profict et revenu plus certain, entre tous les aultres, que celuy des offices et des emplois salariés. Il ne gèle point, il ne tarit jamais, il ne craint point les naufrages, les rencontres de pyrates ny de brigands, il n'est subject à faillites, banqueroutes, ny aultre péril, accident ou cas fortuit. La récolte est aisée, infaillible, et ne trompe pas l'espoir de ses maîtres. C'est ce qui faict que tout chascun tend et accourt aux estats et offices *comme à une moisson d'or*. Que deviendra la vertu, l'expérience, la littérature, la capacité, *pendant ce reigne d'argent?* »

Cette simplicité d'habitudes, à laquelle il voulait ramener les autres, ce rigide réformateur la prêchait par sa vie même. Un courtisan, un panégyriste de Catherine de Médicis, Brantôme, a tracé de lui ce portrait : « C'estoit un autre censeur Caton, celui-là, et qui sçavoit très-bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avoit du tout l'apparence avec sa grande barbe blanche, son visage pasle, sa façon grave, qu'on eust dit, à le voir, que c'estoit un vrai portrait de saint Hiérosme ; ainsi plusieurs le disoient à la cour. » Le même Brantôme raconte le dîner qu'il fit à Moulins chez le chancelier, « dans sa chambre, *avec du bouilli seulement*, car c'estoit son ordinaire, mais où il entendit force beaux discours et belles sentences qui sortoient de la bouche d'un si grand personnage, et quelque fois aussi

de gentils mots pour rire[1]. » Sa vaisselle d'argent consistait en une seule salière qui le suivait à la ville et à la campagne. Un tel homme était une loi somptuaire vivante. Son exemple, si cela eût été possible, eût donné force à ses édits.

Combien de traits on pourrait recueillir à l'adresse de la corruption morale du siècle dans un Étienne Pasquier, si sensé et si ingénieux ; dans un Pierre Pithou, si judicieux et si ferme ; dans un Auguste de Thou, noble esprit, écrivain souvent élevé, qui mêle la morale à l'histoire ; dans un du Vair, ce magistrat intègre, ce peintre aussi exact qu'éloquent des mœurs de son temps ! Du Vair met sous nos yeux le tableau brillant de la France dans la première moitié du siècle et l'affligeante décadence morale et matérielle qui en marque la fin. Nul peut-être n'a mieux signalé la transformation funeste opérée dans les mœurs françaises au seizième siècle. Il n'hésite pas à faire remonter le mal aux règnes de François Ier et de Henri II, où le royaume « vécut fort dissolument. » Il estime que pendant la jeunesse des derniers rois, ce royaume a entièrement changé de complexion, tant les mœurs se sont perverties, par l'imitation de l'Italie. Il accuse la noblesse d'avoir dégénéré de ses qualités essentielles, qui avaient fait la gloire même du nom français. « On n'a omis, écrit du Vair, aucun artifice pour le desnaturer et décourager, *noyer dans le luxe, la volupté et l'avarice* (amour de l'argent) cette ancienne générosité qu'elle avait héréditaire de ses

[1] V. *Hommes illustres, etc.*

pères, et luy faire perdre l'amour et la charité qu'elle debvoit avoir à la grandeur et conservation de l'Estat[1]. »

Vous rencontrerez bien des observations du même genre dans les *Mémoires* de Tavannes. Catholique zélé, mais parlant de la réforme des mœurs comme les protestants les plus rigides, il gourmande la mollesse des nouvelles générations et se plaît à rappeler les antiques souvenirs de ferme vertu et de patient héroïsme. Mais je ne mets aucun nom en balance avec celui d'un des plus vertueux hommes de guerre que la France ait produits, le protestant Lanoue. Aucune physionomie morale n'est plus imposante, plus attachante à la fois. La censure morale du temps et les vœux les plus patriotiques sont l'âme des éloquents *Discours politiques et militaires*. Il faudrait citer encore maint passage de la *Satire Ménippée*. C'est la satire honnête, sensée, spirituellement éloquente des vices du temps. La même censure se retrouve jusque dans les exagérations violentes des pamphlets du temps de la Ligue. Ces peintures morales, toutes brûlantes des passions de l'esprit de parti, appliquées comme un fer rouge aux déportements de Henri III et de sa cour, gardent une part de vérité historique jusque dans les hyperboles les plus outrées d'une haine poussée jusqu'à la rage et à la fureur.

Des écrits d'une importance moindre, mais qui visent plus directement les excès propres au faste et aux somptuosités de tout genre, écrits oubliés aujourd'hui, ont eu leur jour de vogue. Souvent ils s'attaquent à la toilette

[1] Œuvres de du Vair, 4e partie, *De la constance et consolation des calamitez publiques*, liv. I.

des femmes, éternel point de mire des censures laïques comme des réprimandes ecclésiastiques. C'est, en 1551, une « Chrestienne instruction touchant la pompe et excez des hommes desbordez et femmes dissolues, en la curiosité de leurs parures et attiffements d'habits qu'ils portent, avec un briève description d'orgueil et vanité de ce monde. » C'est, en 1577, un « Bref et utile discours sur l'immodestie et superfluité d'habits, avec une traduction de deux oraisons prises de Tive-Live... Sur la fin est mise la déclaration du roy sur la réforme des habits, par Hierome de Chastillon. » C'est encore, en 1581, une « Remontrance charitable aux dames et damoyselles de France sur leurs ornements dissolus, pour les induire à laisser l'habit du paganisme et prendre celuy de la femme pudique et chrestienne, avec une élégie de la France se complaignant de la dissolution desdites damoyselles. »

L'écrit plus important intitulé *Discours sur l'excessive cherté*, présenté à la reine, mère du roi, *par un sien fidèle serviteur*, 1586, rempli de renseignements plus exacts, censure l'excès des bâtiments, des ameublements, comme celui des tables. « Il n'y a pas trente ans, dit-il, que cette superbe façon de bâtir est venue en France. Les meubles étoient simples; on ne savoit ce que c'étoit que tableau et sculptures; on ne voyoit point une immensité de vaisselle d'argent et d'or, point de chaînes, bagues, joyaux, comme aujourd'huy... Pour entretenir ces excessives dépenses, il faut jouer, emprunter et se déborder en toutes sortes de voluptés, et enfin payer ses créanciers par des cessions et faillites...

On ne se contente plus à un dîner ordinaire de trois services, consistant en bouilli, rôti et fruits; il faut d'une viande en avoir cinq ou six façons, des hachis, des pâtisseries, salmigondis et autres excès; et, quoique les vivres soient plus chers qu'ils ne furent jamais, rien n'arrête. Il faut de la profusion, il faut des ragouts sophistiqués pour aiguiser l'appétit et irriter la nature. »

Le christianisme, s'armant de l'esprit évangélique contre les mêmes excès, ne manque pas de les combattre avec énergie. Outre l'action exercée par la parole, outre ces sermons excentriques dont j'ai donné un aperçu, nous ne saurions passer sous silence les tentatives réformatrices faites chez des nations voisines qui avaient subi la même contagion des mauvaises mœurs. L'une eut pour auteur un prêtre catholique, un moine devenu chef d'État, l'autre un des promoteurs les plus actifs et les plus célèbres de la réformation protestante : nous voulons parler de Jérôme Savonarole à Florence, et de Jean Calvin à Genève.

Rien n'égale la véhémente éloquence avec laquelle le célèbre moine dominicain Jérôme Savonarole attaque la corruption des mœurs et les excès d'un faste dépravé dans cette cité de Florence, devenue le centre de toutes les magnificences, le rendez-vous de toutes les fêtes, le foyer des arts comme des vices.

Avec une fougue qui dépasse celle des orateurs chrétiens des âges héroïques de l'Église, les Tertullien, les Jérôme et les Chrysostome, le moine réformateur s'en prend d'abord au luxe d'un clergé mondain. « O prélats! ô soutiens de l'Église! ô Seigneur! Regardez-le ce

prêtre, qui s'en va tout pimpant, avec sa belle chevelure, sa bourse et ses parfums. Allez chez lui, vous trouverez sa table chargée d'argenterie, comme celle des grands; les chambres ornées de tapis, de draperies et de coussins. Ils ont tant de chiens, tant de mules, tant de chevaux, tant d'ornements, tant de soie, tant de serviteurs!... Leur cupidité est insatiable. Regardez : dans les églises, tout se fait pour de l'argent, les cloches sonnent toutes par avidité; elles n'appellent qu'argent, pain et cierges [1]. »

Je n'ai pas à raconter comment, devenu maître du gouvernement, Jérôme Savonarole devait mettre ordre à ces abus. Il ne fut pas, comme on l'a cru, un démagogue. On ne le vit pas se proposer pour but, comme d'autres réformateurs du même temps, le régime de la communauté, mais il fit aux riches une guerre implacable, croyant la faire aux vices. Cette guerre, il la mène avec une incroyable énergie en attaquant par des interdictions légales et par des châtiments jusqu'à ces abus qui tombent plutôt sous la juridiction de la morale que de la police. Il ne se fie pas seulement aux effets de ses ardentes prédications qui avaient produit tant de conversions dans Florence, il engage une lutte à coups de décrets contre l'immoralité des propos, l'indécence du costume, l'amour du jeu. Il proscrit le luxe des bijoux et des diamants, tout en le permettant aux dames du plus haut rang dans une certaine mesure. Preuve évidente que la richesse était moins l'objet de sa haine que la corruption.

[1] V. Perrens, *Jérôme Savonarole*, liv. I, ch. v.

Il va jusqu'à encourager la délation contre ceux qui jouaient aux cartes ou aux dés, interdit la danse, supprime les théâtres, fait fermer les cabarets à six heures du soir, punit le blasphême sévèrement. — Florence a pris le froc, ce peuple s'est fait moine, disaient ses ennemis. Le moine dictateur conservait des fêtes publiques, mais toutes religieuses. Telle par exemple une procession qui eut lieu le dimanche des Rameaux. On se rendit à Saint-Marc, où chacun reçut une petite croix rouge, et l'on poursuivit la promenade à travers la ville. Il n'y eut pas moins de huit mille enfants présents. Des hommes d'âge, vêtus de blanc comme la jeunesse, chantèrent et dansèrent devant le tabernacle. Sur la place de la Seigneurie, on chanta une laude composée pour la circonstance. Après plusieurs pauses on revint à Saint-Marc. Là, sur la place, les dominicains, la tête ornée de guirlandes, dansèrent une ronde, en chantant des hymnes. Hors de là, tout fut austérité. On sait la fuite, l'excommunication du dictateur, son exil, son procès, son supplice, son intrépidité devant la mort.

En face de cette domination d'un prêtre catholique réformateur, nous avons placé la réforme morale du Lycurgue protestant, Jean Calvin. Cette réforme fut tout autrement durable, et son auteur mourut tranquille, entouré du respect de tous. Il fut même populaire dans cette ville qu'il avait gouvernée d'une main si ferme, si dure souvent et prête toujours à serrer les freins. Sa constitution ne fut que le gouvernement de la morale pure appliqué à la société, sans respect aucun de la liberté individuelle. Sa nouvelle Église semble réaliser cet idéal

moitié religieux, moitié politique. Il y mit des ministres pour conserver les doctrines et conférer les sacrements; des laïques, sous le nom d'*Anciens*, pour surveiller les mœurs et maintenir la discipline. Ce tribunal des mœurs eut un officier public pour appeler les délinquants devant lui. Il devait, pour une première faute, réprimander; pour une récidive, priver de la cène; et lorsque la peine de ces péchés changés en délits était pécuniaire ou corporelle, faire son rapport au conseil, qui la prononçait et l'appliquait lui-même.

« Le consistoire joignit au droit de censure celui d'excommunication. Il semblait n'avoir qu'une autorité morale; mais, disposant de la volonté des conseils, il devint le véritable organe de la puissance publique. Peu à peu les mauvais lieux furent proscrits, les tavernes fermées, les danses défendues. Tout acte de débauche fut puni de six jours d'emprisonnement au pain et à l'eau, et de soixante sols d'amende. On ne put s'assembler que dans cinq lieux désignés par le conseil pour s'amuser aux palets, aux quilles et aux boules, sous l'inspection de l'un de ses membres. On défendit aux hommes de porter des chausses et des pourpoints découpés, des chaînes d'or et d'argent; aux femmes d'avoir sur leurs têtes des dorures et des coiffes d'or, des broderies sur leurs manchons et plus de deux anneaux à leurs doigts.

« On régla les repas comme les vêtements, et il ne fut permis d'avoir, en aucun festin ou en aucune noce, plus de trois services, et à chaque service plus de quatre plats; toutes les années une inspection dut se faire, par les anciens, dans chaque maison, afin de juger des habitudes et d'apprécier l'instruction de ceux qui l'habitaient. Cette ville religieuse, passant de mœurs si libres à des mœurs si compassées, et d'une vie si joyeuse à des devoirs si graves, mais si tristes, fut marquée du sceau de Jésus-Christ, dont on inscrivit le nom au-dessus des armoiries de la ville, sur chacune de ses portes[1]. »

Ce *sceau* de l'austérité calviniste resta longtemps sur Genève. C'était encore au dix-huitième siècle la ville de Calvin. Ce fut alors un événement et un scandale que l'ouverture d'un théâtre, et l'on vit le plus éloquent de ses philosophes et de ses écrivains, de la même plume qui retraçait les orages de la passion dans un roman enflammé, parler encore en disciple de Calvin dans sa *Lettre sur les spectacles*.

Ainsi fut tentée à diverses époques et sur différents points, au moyen âge et au seizième siècle, la réforme des mœurs tantôt par la parole, tantôt par les écrits, tantôt par des édits spéciaux, tantôt par un régime s'autorisant de la religion pour imposer la morale à des citoyens gouvernés théocratiquement. De ces mesures les unes furent impuissantes, les autres n'eurent qu'une efficacité temporaire. Seul le petit État de Genève conserva l'empreinte de l'esprit et du caractère de Calvin : la France ne tint jamais un grand compte des lois somptuaires de Lhospital. Le génie licencieux non moins que brillant de Florence ne fut que pour un moment contenu dans son élan habituel vers le luxe et les jouissances, et le gouvernement monacal d'un Jérôme Savo-

[1] Mignet, Mémoires historiques, *Établissement de la Réforme à Genève.*

narole n'y parut que comme un épisode éphémère semblable à ces essais de pauvreté et de privations que s'imposaient les voluptueux Romains de la décadence, et qui ne faisaient que donner aux molles habitudes bientôt reprises une saveur plus piquante.

Au luxe antique avait succédé celui du moyen âge avec ses caractères bien distincts : à celui-ci le luxe à la fois sensuel et artistique de la Renaissance ; au dix-septième siècle va s'ouvrir l'ère moderne du luxe, qui subira encore un renouvellement profond avec la Révolution française.

FIN DU TROISIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME

LIVRE PREMIER

LE LUXE AU MOYEN AGE JUSQU'AU ONZIÈME SIÈCLE

LIVRE II

UNE RENAISSANCE AU MOYEN AGE

LIVRE III

LE LUXE DEPUIS LE QUATORZIÈME JUSQU'AU SEIZIÈME SIÈCLE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE

LIVRE IV

LE LUXE AU SEIZIÈME SIÈCLE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE

LIVRE V

DES DIFFÉRENTES SORTES DE LUXE AU MOYEN AGE ET AU SEIZIÈME SIÈCLE

LIVRE VI

LA LUTTE CONTRE LE LUXE AU MOYEN AGE ET AU SEIZIÈME SIÈCLE

INDEX ALPHABÉTIQUE

DU TOME III DE L'HISTOIRE DU LUXE

A

B

C

D

E

F

G

H

J

L

Q

R

S

T

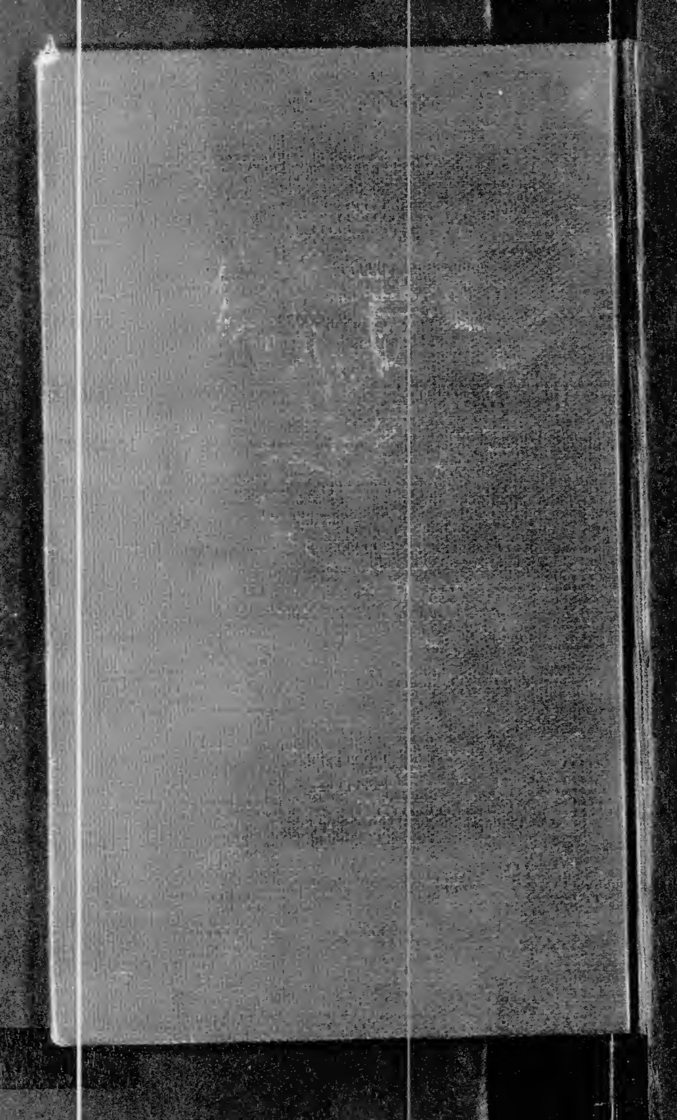
V

W

Y

Z

TYPOGRAPHIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.



Volume 4


IN LUMINE TUO VIDEBIMUS LUMEN
SIGILLUM · COLLEGII · COLUMBIAE · NOVI · EBORACI

HISTOIRE

DU LUXE

5688. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

HISTOIRE DU LUXE PRIVÉ ET PUBLIC

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

PAR

H. BAUDRILLART
Membre de l'Institut

TOME QUATRIÈME

LE LUXE DANS LES TEMPS MODERNES

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1881

HISTOIRE DU LUXE

PRIVÉ ET PUBLIC

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A NOS JOURS

LIVRE PREMIER

LE LUXE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LE LUXE MODERNE

Le luxe moderne ne diffère guère moins de celui du moyen âge que le luxe de cette dernière époque ne diffère du luxe antique.

Considéré sous le rapport des arts, le luxe du moyen âge est éminemment religieux. Les arts profanes s'en dégagent peu à peu, mais ils en revêtent longtemps les formes et en suivent les phases successives.

Envisagé au point de vue des pompes mondaines, le luxe de la même période est avant tout militaire, féodal

et chevaleresque, il éclate dans les costumes guerriers, dans les harnais, dans les armures. La royauté, à mesure que son rôle s'agrandit, emprunte ces magnificences en y ajoutant les splendeurs toujours accrues de la cour.

Tout autre sous bien des rapports est le luxe moderne à partir du dix-septième siècle. Ce qui appartenait en propre au moyen âge subit une décadence. Seule la royauté redouble d'éclat, tellement que ce luxe monarchique semble resplendir au sommet de la société comme un astre rayonnant. Le luxe religieux passe au second rang. Il brille encore sans doute dans les temples, dans les ornements des prêtres, dans les imposantes cérémonies du culte catholique : mais ce qu'il avait d'éblouissant, d'original et d'unique au temps des saint Éloi ou des Suger, s'efface ou se subordonne par une double raison : la richesse qu'y concentrait la piété reçoit d'autres emplois, et ce n'est plus du sanctuaire que part l'inspiration des arts d'ornementation non plus que de l'art même en général. La balance se déplace en faveur du luxe laïque et civil. Celui-ci cesse d'être aristocratique dans le grand sens du mot, il n'est plus que nobiliaire. De même qu'il s'est sécularisé, il se nivelle, en devenant de plus en plus le partage de la bourgeoisie enrichie.

L'antiquité et le moyen âge offraient ce trait commun que l'art y dominait de beaucoup sur l'industrie, le beau, ou du moins le fastueux, sur l'utile.

Tout change avec les temps modernes.

L'industrie prend le pas sur l'art, et le luxe lui-même vise au bien-être.

Je ne veux pas dire que ces traits soient exclusifs. L'art continue assurément à jouer un grand rôle, et le faste ne renonce pas à l'orgueil d'être une brillante inutilité. Mais les caractères que je viens de signaler ne sont pas moins ceux qui dominent et qui tendent à se prononcer sans cesse davantage.

La diffusion des jouissances élégantes et du superflu, qui pénètre successivement dans toutes les classes, prend de plus en plus aussi le caractère de nécessité. Ce qu'on nommait naguère luxe, passe à l'état d'habitude dans la vie quotidienne. La civilisation matérielle avec ses inconvénients, mais aussi avec ce qu'elle a de salutaire et de bienfaisant, marque par là de plus en plus haut son niveau pour la masse des hommes tout entière.

Raconter cette évolution qui transforme le luxe à mesure que la société elle-même se métamorphose; montrer comment les anciennes classes privilégiées achèven de se décomposer sous l'action de besoins surexcités d'ostentation et de jouissances abusives qui portent profondément atteinte à l'esprit de désintéressement et de dévouement à la chose publique, qui doit être l'âme des classes gouvernantes, et qu'invoquaient comme leur titre au pouvoir et à l'estime les aristocraties militaires; suivre les applications principales du luxe à la vie privée, à l'industrie, à la vie publique; mettre la France, centre principal de nos études, en rapport avec les autres pays, — enfin marquer les idées et les transformations introduites par la Révolution et les suivre jusqu'à l'époque actuelle, — tel est l'objet non moins vaste qu'élevé, non moins intéressant et varié dans ses détails qu'important

dans ses résultats sociaux, que nous nous proposons dans ce volume, destiné à servir de complément et de conclusion à ceux qui précèdent.

Nous disons à dessein de conclusion : si l'histoire est le chemin, elle n'est pas le but. En glorifiant la civilisation, nous n'avons pas perdu de vue la pensée morale qui en est la règle essentielle. L'industrie de luxe ou d'utilité est la création de l'esprit ; elle doit en rester la servante, travailler à l'affranchir de la matière par des goûts moins grossiers, et en faisant servir à élever la condition de tous tant d'instruments qu'il dépend de nous de faire tourner au bien particulier et public.

Nous avons vu quels sont les écueils du luxe, les tentations du bien-être accru et plus raffiné dans les deux situations où notre civilisation risque autant que jamais de placer l'homme. S'il s'attache immodérément aux jouissances même permises, il perd ce qui fait son unique valeur, sa liberté, sa dignité, sa vertu. Obéit-il à ce luxe abusif par sa nature même, qui n'est que l'idolâtrie de la jouissance raffinée et de l'orgueil poussé jusqu'à une folle ostentation, il aboutit à des abîmes. Nul remède si ce n'est dans le maintien de la supériorité du principe moral, et dans un accroissement donné à la force de ce principe. Problème difficile, mais non insoluble pour les sociétés modernes. Il y a assez d'individus qui concilient la richesse et ses manifestations brillantes avec la sagesse et la vertu, pour que les sociétés se proposent le même but, et pour qu'elles tendent à éliminer de plus en plus de la civilisation ces éléments corrupteurs de luxe malsain et de voluptueux sybaritisme.

CHAPITRE II

LE LUXE EN FRANCE AU COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE INTRODUCTION DE L'INDUSTRIE DE LA SOIE ET PROGRÈS GÉNÉRAL DES CONDITIONS

I

L'INDUSTRIE DE LA SOIE ET LA QUESTION DU LUXE DÉBATTUE ENTRE HENRI IV ET SULLY — LUTTE DE L'ESPRIT ANTIQUE ET DE L'ESPRIT MODERNE

Avec Henri IV triomphe cette sagesse politique qui était restée étrangère à la plupart des Valois. Il en est de ce grand règne, qui vient après les troubles de la Ligue, comme de celui de Charles V, venant après les troubles de Paris pendant la domination d'Étienne Marcel et après la Jacquerie : ce fut éminemment un règne réparateur ! La fortune de la France s'y refait comme sa grandeur. L'industrie s'y développe à côté de l'agriculture. — Ère de prospérité qui a laissé de longs souvenirs. Le luxe blâmable, onéreux, n'y fut que l'accessoire, et, si le prince n'est pas exempt de tout reproche pour des dépenses imputables à ses faiblesses que la légende a

illustrées, il est aussi le promoteur des industries les plus fécondes et ne laisse à nul autre l'honneur de marcher en tête du mouvement civilisateur de son pays. Nous n'avons pas à retracer dans son entier un tel tableau, et nous ne chercherons pas à agrandir un sujet déjà bien vaste. Nous aurons assez fait d'y toucher par le côté qui intéresse le luxe.

L'introduction de l'industrie de la soie en France forme un des principaux épisodes de l'histoire du luxe en France. Ce que nous en savions achève de s'éclairer pour nous à la lecture des lettres de Henri IV et des papiers d'un des plus actifs promoteurs de cette industrie, Barthélemy de Laffemas, papiers récemment publiés dans les documents inédits de l'histoire de France. Parlons-en ici avec quelques détails.

Nous avons vu la soie introduite en Europe au sixième siècle par deux moines venant des Indes, d'abord à Constantinople, où ils apportaient, dit-on, dans une canne creusée, la précieuse graine qu'ils apprenaient à utiliser avec le secret d'élever le ver et de fabriquer le riche tissu. Cette culture et cet art répandus dans l'Anatolie, dans les montagnes du Liban, en Chypre et dans les Cyclades, à Athènes, à Corinthe, dans la Morée, en Sicile et dans le nord de l'Italie, gagnent l'Espagne, où les Arabes, devenus les maîtres, en dotent les provinces assujetties; puis passent en France, où le commerce, on l'a vu plus haut, dès les Carolingiens, apportait de splendides étoffes; mais, quand les communications eurent été rendues plus fréquentes et les besoins plus variés par les croisades, commencèrent les premiers essais de produc-

tion indigène et de plantation du mûrier. On n'en saurait fixer la date bien précise. Faut-il voir un dernier témoin survivant de ces plants antiques dans le mûrier plusieurs fois séculaire dont on admire encore le tronc vénérable, entouré d'un mur, près d'Alton? C'est du moins ce qu'affirme une tradition toujours vivante dans le Dauphiné. Ce que nous savons avec certitude, c'est que, sous Louis XI, puis sous Louis XII, il y eut des plantations de mûriers aux environs de Tours et dans le comtat Venaissin; il y en eut en Provence sous Charles VIII; il semble même que, sous Charles IX, le célèbre Olivier de Serres ait un prédécesseur dans un jardinier de Nîmes, Traucat. Ses essais sont déjà savants, nombreux, et cet homme actif et habile, dévoué à son idée, joint à la pratique la théorie dans un traité instructif où il recommande la propagation du précieux arbuste.

Qui ne sait que la fabrication a déjà ses centres dans Avignon, Nîmes, Tours, à Lyon enfin? Mais cette fabrication indigène était faible, comparée aux importations que le commerce extérieur faisait affluer à cette cour des Valois, si éprise de tout ce qui brille. L'Italie, au quinzième et au seizième siècle, habille la France avec sa soie. Florence, la république marchande, fournit à la cour galante et guerrière de Paris ses plus beaux atours. Qu'était-ce que Lyon alors devant un tel centre de production, malgré les édits royaux qui y constituaient des privilèges à titre d'encouragements, sous Louis XI en 1466, sous Charles VIII en 1494? En vain les prohibitions à l'entrée étaient prononcées dans l'édit de 1572 rendu par René de Biragues contre les velours, satins,

damas, taffetas, étoffes rayées ayant or ou argent et qui provenaient de l'étranger. A peine la production indigène représentait-elle le sixième de cette grande consommation, laquelle ne cessait de s'accroître avec la richesse et plus encore avec la vanité nationale[1].

Enfin vint le premier des grands rois modernes, ce soldat héroïque et toujours plein d'esprit même sur le champ de bataille, ce politique si avisé dans le cabinet. Henri IV commence par se servir de l'arme des prohibitions fourbie sous Charles IX contre la concurrence étrangère. Cependant il s'aperçoit que ce moyen extrême nuit à la production, sans arrêter la consommation abusive qui continue à s'alimenter par la contrebande. Il limite d'abord (1600) aux draps et étoffes d'or et d'argent fabriqués à Milan la prohibition de l'année précédente. Dès 1596, il établit[2] les premières plantations de mûriers dans les allées du jardin des Tuileries. Était-ce de sa seule impulsion? Non; ce prince réfléchi n'agissait pas ainsi par caprice; il suivait les conseils du meilleur des guides, le célèbre agronome Olivier de Serres, âme patriotique, en même temps qu'écrivain abondant et pittoresque. Quelle éloquence pressante et persuasive anime sous la plume de cet homme si dévoué au bien public ces conseils d'introduire le mûrier et le ver à soie dans les provinces du centre! Il va jusqu'à en faire l'objet d'une sorte de prédication populaire, comme

[1] V. le *Reiglement des manufactures*, par B. de Laffemas, et les autres écrits du même où il revient à plusieurs reprises sur l'état de la production de la soie à cette époque.

[2] B. Laffemas, *Recueil de ce qui se passe à Paris*, etc.

dans l'admirable petit livre *la Cueillette de la soye*, refondu depuis dans son vaste *Théâtre d'agriculture*[1].

Ne craignons pas d'insister sur les origines historiques de cette grande industrie nationale, source d'une vraie richesse, luxe utile malgré tout et que l'art accompagne. Le génie industriel de la France ne peut plus refuser cet hommage au contrôleur général dont nous avons prononcé le nom avec éloge, B. de Laffemas. Quelle intelligence et quel zèle! Quelle expérience personnelle bien rare alors dans tout ce qui se rapporte à la fabrication, au commerce[2]! Quel spectacle aussi que celui du vainqueur d'Ivry à l'école d'Olivier de Serres, dont il se fait lire le livre pendant ses repas! Comme il le presse d'envoyer les plants qu'il a résolu de placer dans les jardins de ses palais, dans la campagne de Paris, au bois de Vincennes! Au commencement de 1601, il reçoit 20 000 pieds qui viennent s'ajouter aux premiers plants du jardin des Tuileries, ou qui sont plantés au château de Madrid, au parc de Fontainebleau, etc.; au bout de trente mois nul homme ne pouvait atteindre le sommet de ces arbustes. 60 000 mûriers envoyés du Languedoc ne réussissaient pas moins bien. L'élève du ver et même la manufacture étaient organisés dans différents endroits du bois de

[1] Cet écrit forme le XV[e] chap. du V[e] livre, t. II, p. 107-147, édit. 1804-1805. — V. particulièrement *La preuve du plan et profit des meuriers*. Paris, Pautonnier, 1603.

[2] Et à l'état aussi des plantations! Il établit que les soies écrues obtenues dans les localités du midi où existe le mûrier, soutenaient avantageusement la comparaison avec l'Italie. Voir, sur ces questions relatives à la soie, son *Règlement général pour dresser les manufactures en ce royaume*. Paris, 1597.

Boulogne [1] : essais si heureux que les soies, soumises à l'examen, étaient trouvées plus fines, plus brillantes que celles d'Italie et de Sicile. Merveilleux résultat : elle rendaient à raison de quinze onces la même quantité d'étoffe que dix-huit onces de soie italienne!...

La presse vint en aide à la découverte. Voici une prédication d'un nouveau genre ! Ne croyez pas que ce soit simplement par ordre que Paris, Orléans, Tours, Lyon, aient reçu la graine du mûrier, la semence du ver à soie et les procédés de culture. Laffemas — rivalisant d'ardeur avec Olivier de Serres — prodiguait de vrais traités de littérature industrielle, populaires, clairs, substantiels. Il indiquait les précautions à prendre, il stimulait le zèle par la supputation des bénéfices, il commentait en homme pratique le conseil qu'avait déjà donné l'auteur du *Théâtre d'agriculture* à plusieurs provinces de « *tirer de leurs terres le trésor de soye qui y estoit caché, et par ce moyen de mettre en évidence des millions d'or y croupissant* ».

La soie, c'est de l'or, on l'a dit depuis avec une précision qui n'a fait que confirmer en les dépassant les prévisions des deux célèbres promoteurs.

La coopération directe d'Henri IV dans l'introduction de ce luxe productif, attestée par tous les documents, montre une puissance de conviction étonnante. Il devait l'exprimer — et c'est ici ce qui nous intéresse — sous une forme théorique. En soutenant l'idée de deux hommes spéciaux, il la reprend à son compte, il la marque de

[1] *Histoire et recherches des antiquités de Paris*, t. II.

son empreinte originale et supérieure, il fait, on va le voir, à sa manière, son « traité du luxe ».

C'est l'opposition faite par Sully à l'introduction de cette industrie qui devait lui faire prendre ce rôle plus décidé.

D'où venait chez un si grand ministre cette antipathie poussée jusqu'à l'hostilité contre ce nouvel accroissement de la richesse industrielle? N'était-ce chez Sully qu'une boutade? Comment le supposer de la part d'un tel esprit ?

Sa conviction réfléchie était qu'il y avait péril à encourager des raffinements selon lui déjà excessifs.

Les abus, en effet, étaient réels et graves.

La France s'était mise à jouir de la paix avec ivresse. Lasse des troubles et des privations que la guerre impose, elle s'élançait de nouveau vers le faste et le plaisir.

Mais pourquoi parler ici de la France ? La France des classes moyennes et du peuple, cette France rurale et industrielle, profitait du repos qui lui était rendu pour travailler; elle ne demandait qu'à voir s'ouvrir de nouvelles sources à son activité industrieuse.

Malheureusement il n'en était point ainsi de cette noblesse, si brave et si guerrière, mais si facile à entraîner, si étrangère dès lors à l'esprit et aux devoirs qui eussent pu faire d'elle une aristocratie politique, protectrice des intérêts communs, utile à l'agriculture et aux arts. Elle désertait pour la cour la terre, crime irrémissible aux yeux du ministre ! C'est à un de ces « beaux fils » qu'il adressait la fameuse apostrophe sur

ceux qui « portaient leurs moulins et leurs bois de haute futaie sur leur dos ».

Allait-on ajouter de nouvelles facilités à cet abus des riches vêtements qui remettait en honneur jusqu'aux modes du temps de Henri II, accroître encore cette prodigalité de l'étoffe qui avait déjà excité tant de plaintes? Fallait-il justifier, en les aggravant, ces censures de d'Aubigné, dépeignant le costume de cour : « Il faut un pourpoint de quatre ou cinq taffetas l'un sur l'autre; des chausses où, tant grise qu'écarlate, il entre huit aunes d'étoffe pour le moins, et un bourrelet ou lodier au tour des reins? »

Les femmes, renchérissant sur ces excès, reprenaient les vastes dimensions du *vertugadin*, dont le règne ne devait cesser qu'en 1630, se jetaient dans la profusion des broderies et des dentelles, qu'accompagnait un ruissellement inouï des pierres précieuses[1].

[1] Les femmes! Nous touchons ici au point délicat sous le règne du roi vert-galant, au point de vue des dépenses de luxe. M. Poirson, le récent et savant historien d'Henri IV, a pourtant raison d'écrire : « Les dépenses que Henri fit pour ses maîtresses, mais la plupart en pleine paix, et toutes avec mesure, ne nuisirent point à la fortune publique : l'état florissant du royaume, l'état prospère des finances, l'énorme réserve en argent comptant qu'il laisse à sa mort, le prouvent de reste. » (*Histoire du règne de Henri IV*, t. IV, liv. VIII, ch. v.) — Toutefois on ne peut ici oublier ces dépenses, justement blâmées par Sully. Ses profusions pour Gabrielle d'Estrées et le faste déployé par cette favorite causèrent un mécontentement d'autant plus grand que le moment était plus critique; c'était quand l'Espagnol continuait à s'acharner sur la France, dans les provinces même voisines de Paris, au milieu de saisons funestes, de maladies contagieuses et de misères qu'il fallut des années pour soulager, que la cour était en fêtes ! On ne voyait pas sans murmure ces ballets, ces mascarades et ces collations où les femmes chargées de pierreries faisaient assaut de luxe, et où Gabrielle donnait le ton : « Le samedi 12 novembre (1594), écrit l'Estoile, on me fit voir un mouchoir qu'un brodeur de Paris venait d'acheter pour Mme de Liancourt, laquelle le devoit porter le lendemain à un ballet, et en avoit arrêté le prix avec lui à 1700 écus, qu'elle lui devoit payer comptant. » Les aperçus que donne l'Estoile sur les parures et les toilettes de Gabrielle ne sont pas exagérés. On a publié une notice historique (dans la bibliothèque de l'École des chartes (1841) sur l'inventaire des biens meubles de Gabrielle d'Estrées : rien n'égale la richesse, la somptuosité et les recherches d'art et de magnificence dont s'environnait cette favorite, tant dans son ameublement que dans sa personne : « Le vendredi 17 mars (1595), dit l'Estoile, il fit un grand tonnerre à Paris avec éclairs et tempête, pendant laquelle le roi étoit à la campagne qui chassoit autour de Paris avec sa Gabrielle, nouvellement marquise de Monceaux, côte à côte du roi qui lui tenoit la main! Elle étoit à cheval, montée en homme, tout habillée de vert, et rentra à Paris avec lui en cet équipage. » Dans l'inventaire de la garde-robe de Gabrielle, on lit la description de cet élégant habit de cheval : « Un capot et une devantière pour porter à cheval, de satin couleur de zizolin, en broderie d'argent, mis en bâtons rompus; dessus des passe-poils de satin vert. Le capot doublé de satin vert gaufré, et dessus le rebras des boutonnières en broderie d'argent. Et la dite devantière doublée de taffetas couleur de zizolin, avec le chapeau de taffetas couleur de zizolin garni d'argent, prisé 200 écus. » (Le *zinzolin*, qu'on trouve ici écrit zizolin, est une couleur d'un violet rougeâtre.) On ne fait que recueillir l'impression contemporaine en attestant l'impopularité de cette femme séduisante surtout par la grâce de ses manières, la gentillesse et l'agrément de son esprit, et qui ne manquait ni de raison ni de cœur. Ses efforts, car elle en fit pour se concilier le peuple de Paris, restèrent en pure perte. L'indignation fut grande lorsqu'on apprit soudainement, au milieu des fêtes de la mi-carême (12 mars 1597), qu'Amiens venait d'être surpris par les Espagnols. Henri IV partit pour réparer en hâte cet échec. Gabrielle quitta Paris une heure avant lui en litière : elle ne se sentait pas en sûreté, le roi absent. On lui en voulait de son faste, et on ne pouvait lui pardonner d'avoir distrait le roi de ses affaires et de l'avoir endormi dans les plaisirs.

La reine n'était guère plus raisonnable que les maîtresses; elle donnait l'exemple de cette surcharge de perles et de pierreries qui allait jusqu'à gêner les mouvements; elle étalait sur sa robe, au baptême de son enfant, trente-neuf mille perles et trois mille diamants.

Bassompierre, qui transmet une partie de ces détails, écrit que lui-même, pour cette cérémonie, faisait faire un habillement qui lui coûtait quatorze mille écus; il en payait six cents pour la façon seulement de cet habit composé d'étoffes d'or et brodé en perles, et achetait une épée garnie de diamants qu'il payait cinq mille écus avec de l'argent gagné au jeu[1]. Sully remarque ce contraste criant avec l'effroyable misère du peuple, et l'Estoile écrit (1596) que « pendant qu'on apportait à tas de tous les côtés à l'Hôtel-Dieu les pauvres membres de Jésus-Christ, si secs et si atténués qu'ils rendaient l'esprit, on dansoit à Paris, on y *mommoit* ». Un tel luxe, quand il y avait 20 000 pauvres venus de la campagne, outre les pauvres de Paris même, quand il mourait des milliers de personnes en quelques jours, quand on voyait des femmes tuer leurs enfants, ne trouvant pas à les nourrir! En face de cette famine, « les banquets se faisaient à quarante-cinq écus le plat (environ 440 francs d'aujourd'hui), avec les collations magnifiques à tous services, où les confitures sèches étaient si peu épargnées que les dames et les demoiselles étaient contraintes de s'en décharger sur les pages et sur les laquais[2] ».

Pousser au luxe, lorsque les femmes de la bourgeoisie étalaient elles-mêmes une profusion d'étoffes, de bagues, de pierreries et une richesse de chaussures que constate l'Estoile[3], avec tous les autres raffinements et toutes les

[1] Bassompierre, *Journal de ma vie*, t. I.

[2] L'Estoile, *Regist.*, *Journal de Henri IV*, p. 270.

[3] Et de même Agrippa d'Aubigné (*loc. cit.*) : « Puis des souliers à cric et à pont-levis, avec crevés jusqu'à la semelle, et, en levier, des bottes, la

folies qui marquaient la renaissance de la tranquillité et de la félicité publiques, ne devait-on pas se faire scrupule d'y songer?

On explique ici l'opposition de Sully, on ne la justifie pas. Je dis seulement qu'elle était conforme à son rôle de modérateur et de réformateur, qui avait son opportunité et même sa grandeur, quelque exagération systématique qu'il pût y mettre. Ah! soyons-lui reconnaissant de ce rôle avant tout. Applaudissons au ministre économe et rigide, qui, à la demande de payer les dépenses du baptême d'un fils que le roi avait eu de Gabrielle d'Estrées, comme s'il s'agissait d'un fils de France, répondait : « Il n'y a point d'enfant de France! » Applaudissons à l'homme intègre et sincère qui, non moins hardiment, répliquait à Mme de Verneuil, déclarant devant lui qu'il était bien permis au roi de faire des présents à ses parents et à ses maîtresses : « Tout cela serait bon, madame, si Sa Majesté prenait l'argent en sa bourse; mais de lever cela sur les marchands, artisans, laboureurs et pasteurs, il n'y a nulle raison, estant ceux qui nourrissent le roi et vous tous, et se contentent bien d'un seul maître, sans avoir tant de cousins, de parents et de maîtresses à entretenir. » Applaudissons à celui qui, modérant les prodigalités pour les maîtresses, retenait chez le roi son goût pour les fêtes et les autres dépenses, et

chair en dehors, le talon très-haut, avec des pantoufles très-haussées, le sur-pied de l'éperon fort large, ainsi que les courroies de dessous; puis des découpures sur le pied de la botte, inventées par Pompignan pour faire des bottines nommées ladrines, bas de soie incarnadin, puis enfin inventées par la petite Lambert. »

l'obligeait presque à s'en défendre dans une lettre piquante adressée à Sully lui-même : « Les uns me blâment d'aimer trop les bâtiments et les riches ouvrages; les autres, la chasse, les chiens, les oiseaux; les autres, les cartes, les dés et autres sortes de jeux; les autres, les dames, les délices et l'amour, les festins, bouquets, sopiquets et friandises; les autres, les assemblées, comédies, bals, danses et courses de bagues, où, disent-ils pour me blâmer, l'on me voit encore comparaître avec ma barbe grise aussi réjoui et prenant autant de vanité d'avoir fait une belle course, donné deux ou trois fois dedans, gagné une bague de quelque belle dame, que je pouvais faire en ma jeunesse, ni que faisait le plus vain homme de ma cour[1]!... »

Oui, sachons gré à Sully d'avoir inspiré au roi tant de beaux projets d'économie, et jusqu'à ces sages réponses comme celle qu'il fit lorsque, étant venu au Havre en 1603, les députés de la ville voulurent lui offrir une fête. « Employez mieux votre argent, en le donnant à ceux qui ont souffert de la guerre; ils y trouveront leur compte et moi le mien. »

Honorons enfin le grand ministre qui combattit le mauvais luxe, accrut le travail, l'ordre, l'économie, par nombre de mesures financières conçues avec intelligence, exécutées avec énergie. C'était refréner le mauvais luxe que de poser, par des moyens dignes d'une politique vraiment moderne, dans le premier essai de comptabilité publique qui date de lui, la maxime d'appliquer à chaque

[1] Lettre d'Henri IV à Sully, du 8 avril 1607.

partie de la dépense une partie de la recette, sans qu'elle fût jamais détournée par un autre emploi. C'était refréner le mauvais luxe des traitants que de s'opposer à la fureur de ces hommes avides qui exploitaient le pays avec une telle audace que, sur 150 millions de francs demandés aux contribuables, à peine 30 millions entraient dans le trésor public. C'était refréner le mauvais luxe des gouverneurs de province que de réprimer la licence qu'ils avaient prise de lever des contributions pour leur propre compte et de leur seule autorité : moyen par lequel un duc d'Épernon se faisait 60 000 écus de rente[1]. C'était enfin refréner le mauvais luxe que de supprimer les faveurs de toute espèce que l'habileté des courtisans avait surprises au roi sous toutes les formes, et qui permettaient à un duc de Soissons, auquel Henri avait cru n'accorder qu'une gratification peu considérable par le droit de percevoir quelques sous sur chaque balle de marchandises sortant de son royaume, de se faire un revenu de 300 000 francs.

Mais cette opposition de Sully, il faut le reconnaître, avait des causes plus philosophiques et plus profondes dans la manière dont il envisageait la société et la loi.

Il limitait les besoins de l'homme plus que ne le comporte le mouvement d'une civilisation progressive.

Lui-même était simple de costume. « Il allait ordinairement vêtu de drap gris, avec un pourpoint de satin ou de taffetas sans découpure ni broderie. Il louait ceux

[1] Il osa résister à Sully, « *qui soutint en homme de guerre son opération* » (Forbonnais, *Recherches sur les Finances*, t. I, p. 38).

qui se vêtaient de la sorte, etc.[1]. » Il resta pourtant moins étranger qu'on ne pourrait le croire au faste de la représentation, comme on le vit plus tard dans sa retraite, où il se fit entourer d'une pompe toute seigneuriale.

Comme le législateur spartiate, il s'imaginait qu'il avait autorité sur la vie privée. Il se croyait le droit d'interdire certains modes de travailler et de produire. Il suffisait pour cela qu'ils lui parussent peu favorables aux bonnes mœurs et à l'idée trop étroite qu'il se faisait des conditions de la prospérité nationale, presque exclusivement renfermées à ses yeux dans l'agriculture. Il était prêt à répéter avec Xénophon à propos des gens de métier et des marchands : « Que faire de ces gens la plupart assis tout le jour et cloués à des métiers dont les produits énervent les consommateurs et nous font dépenser de l'argent? »

Ses opinions rétrogrades sur le luxe se montrent dans une page singulière, extrêmement frappante. Elle nous a rappelé certains utopistes de notre temps. C'est tout un ensemble d'idées et de projets sur le régime économique et politique de la France où le célèbre ministre montre à nu toute sa pensée. « On peut être assuré, écrit-il, que, si j'avais été cru, je n'aurais toléré ni les carrosses, ni les autres inventions du luxe, qu'à des conditions qui auraient coûté cher à la vanité. Des règlements particuliers devaient prescrire aux procureurs généraux de poursuivre et de punir exemplairement ceux qui, par le scandale d'une vie prodigue et dissolue, portaient un notable préjudice au public, aux particuliers ou à eux-mêmes. Le moyen qu'on leur donnait pour pouvoir le faire était de leur joindre en chaque juridiction trois personnes publiques appelées *censeurs* ou *réformateurs*, choisies de trois ans en trois ans dans une assemblée publique, et autorisées par leur charge, à laquelle étaient attachées toutes sortes d'exemptions, — non-seulement à dénoncer aux juges tous pères, enfants de famille et telles autres personnes accusées de porter la dissolution au delà des bornes de l'honneur, et *les dépenses superflues au delà de leurs facultés*, — mais encore à obliger les juges eux-mêmes, en les prenant à partie en cas de refus, à apporter le remède qui leur était prescrit contre les excès dans l'un et l'autre genre. » — Voyez ensuite quels détails où tout est prévu, disons-le plutôt, voyez quelle inquisition, quelle tyrannie! « Deux monitions devaient précéder toute poursuite criminelle, mais à la troisième on intentait une espèce d'action de curatelle par laquelle *les mauvais ménages voyaient le maniement de leurs biens et effets passer en des mains qui ne leur en laissaient précisément que les deux tiers*, et réservaient l'autre pour l'acquit de leurs dettes. Nulle condition n'en était exceptée, *et aucun citoyen n'aurait vraisemblablement évité cette censure, parce qu'elle avait elle-même à répondre de ses actions à un tribunal supérieur dont les ministres étaient aussi bien qu'elle fixés dans leur devoir par la menace d'une peine égale au déshonneur.* » Est-ce tout? Non, dans ce système ultra-préventif rien n'est oublié par le nouveau Lycur-

[1] Péréfixe, 3e partie.

gue. « Il aurait été établi en même temps qu'aucune personne, de quelque qualité et condition qu'elle pût être, n'eût pu emprunter une somme *censée considérable par rapport à ses facultés*, ni aucune autre la lui prêter, sous peine de la perdre, sans qu'il fût déclaré dans les contrats ou obligations à quoi on prétendait employer cet emprunt. »

Ainsi, le ministre de Henri IV pénétrait de toutes façons dans la famille pour corriger les mœurs et régler les dépenses.

Avec cette manière peu scrupuleuse de traiter la liberté individuelle, l'industrie de la soie ne devait pas être beaucoup respectée. On pouvait sans plus de façons la décourager par tous les moyens.

Il ne s'en fait pas faute dans la façon dont il reçoit la députation des marchands de soie de Paris, réclamant contre une mesure qui les atteignait. Le sire Henriot, chargé de la harangue, ayant mis genou en terre avant de la commencer, Sully le releva brusquement, et, après l'avoir tourné de tous côtés pour contempler à l'aise son habit à l'antique, doublé de soieries de diverses couleurs, selon les habitudes de sa profession : « Eh! là, mon bonhomme, venez-vous ici avec votre compagnie pour vous plaindre? Mais vous êtes plus beau que moi! Comment donc! voici du taffetas, voici du damas, voici du brocart! » Et il se moqua de la députation sans l'entendre, d'une manière si cruelle, que les marchands, confus, disaient en s'en allant : « Le valet est plus rude et plus glorieux que le maître. »

Quel mélange d'idées antiques et de vues modernes

dans le programme à tant d'égards admirable qu'il soumit au roi, et où il signale comme principales causes de l'affaiblissement de la monarchie « les subsides outrés, les monopoles, principalement sur le blé; le négligement du commerce, du trafic, du labourage, des arts et métiers; le grand nombre des charges; les frais de ces offices; l'autorité excessive de ceux qui les exercent; les frais, les longueurs et l'iniquité de la justice; *l'oisiveté, le luxe et tout ce qui y a rapport; la débauche et la corruption des mœurs;* la confusion des conditions; les variations dans la monnaie; les guerres injustes et imprudentes; le despotisme des souverains, leur attachement aveugle à certaines personnes, leur prévention en faveur de certaines conditions ou professions; la cupidité des ministres et gens en faveur; l'avilissement des gens de qualité, le mépris et l'oubli des gens de lettres, la tolérance des méchantes coutumes et l'infraction des bonnes lois; la multiplicité des édits embarrassants et des règlements inutiles[1]. »

Plus fidèle à la partie de ce programme qui règlemente les dépenses et le luxe qu'à celle qui encourage les arts et métiers et blâme les règlements inutiles, Sully rentrait dans le sentier battu des lois somptuaires qui frappent sur l'excessive richesse des costumes, s'y prenant seulement d'une manière un peu plus habile et usant de termes spirituels et mordants. Une de ses ordonnances finit ainsi : « Défense de porter ni or, ni perles, ni diamants, excepté cependant aux filles de

[1] *Œconomies royales.*

joie et aux filous, auxquels nous ne prenons pas assez d'intérêt pour leur faire l'honneur de donner attention à leur conduite. » Avis à ceux et à celles qui désormais porteraient or, diamants et perles!

Les dames cachèrent leurs bijoux, elles se rejetèrent sur les rubans, les *faveurs*. La soie semblait bénéficier de tout ce que perdaient les pierres précieuses. C'était comme une autre tête de l'hydre qui renaissait. Et le luxe insatiable ne se contentait pas de la tolérance des mœurs : il demandait, il recevait des encouragements! Sully le pouvait-il souffrir? De là l'explication célèbre entre le roi et lui, où le lecteur va voir se développer en face l'un de l'autre deux systèmes puissants et spécieux, mais dont un seul avait pour lui l'avenir.

II

DIALOGUE D'UN GRAND ROI ET D'UN GRAND MINISTRE

C'est à l'Arsenal, chez Sully, qu'eut lieu cet entretien à jamais célèbre, entre le roi et le ministre, entretien qui avait pour objet immédiat l'industrie de la soie, mais qui visait bien plus haut.

C'est la question des destinées mêmes de l'industrie qui se posait d'une manière solennelle et décisive.

Au fond du débat se retrouvait cette question plus générale et plus philosophique : les besoins des sociétés humaines peuvent-ils, doivent-ils rester stationnaires? L'essor des nations modernes vers les satisfactions d'un

bien-être plus raffiné et plus complet doit-il être entravé ou secondé?

Comment s'étonner de voir deux grands esprits, quoiqu'ils le fussent inégalement, et que le roi surpassât le ministre, différer sur un problème à quelques égards nouveau alors, et encore aujourd'hui si souvent controversé?

On sent à l'accent des interlocuteurs, lorsqu'on lit cette scène dans les *Économies royales*[1], que le moment d'une explication était venu. Sully grondait, s'opposait sourdement, suscitait des traverses, comme s'en plaint Laffemas, ne cédait qu'à contre cœur.

Henri IV voulait mettre un terme à cette situation fausse et pénible qui tenait tout en suspens.

Il ne se contentait pas d'ailleurs d'avoir la force : il voulait y joindre, auprès d'un homme qu'il estimait fort, l'autorité morale qui tient à de solides motifs. Avoir raison devant Sully, c'était avoir raison devant la France.

La brusquerie du début annonce bien ce parti pris d'un roi qui sent en effet qu'il a la raison de son côté.

« Je ne sais pas, dit-il, quelle fantaisie vous a pris de vouloir vous opposer à ce que je veux établir pour mon contentement particulier et enrichissement de mon royaume, et *pour oster l'oisiveté de parmi mes peuples*.

— Que s'il plaisait à Votre Majesté, réplique Sully, d'écouter en patience mes raisons, je m'assure qu'elle serait de mon opinion.

— Oui-da, dit le roi; mais aussi veux-je que vous en-

[1] T. I, ch. xv.

tendiez après les miennes, car je m'assure qu'elles vaudront mieux que les vostres. »

Quelles sont-elles, ces raisons données par le ministre? C'est d'abord la haine des raffinements.

Puis c'est la crainte que le travail industriel ne fasse dégénérer la race française, déchoir ses qualités militaires, bien mieux entretenues par l'agriculture.

On croit entendre Michel de Lhospital quand Sully accuse le faste « et l'excessive despense qui ont été, dit-il, les principales causes de la ruine des royaumes et républiques, les destituant de loyaux, vaillants et laborieux soldats desquels Votre Majesté a plus besoin que de tous ces petits marjolets de cour et de ville, revestus d'or et de pourpre. »

Et il invoque la vieille simplicité en l'exagérant un peu selon l'usage : « Il s'est veu que des chanceliers, premiers présidents, secrétaires d'affaires, et plus relevés financiers, n'avoient que de fort médiocres logis, ne portoient point de plus riches étoffes de soye que du taffetas, et à quelques-uns d'eux leurs femmes, que le chaperon de drap ; n'avoient ni tapisseries de prix, ni lits de soye, ni vaisselle d'argent ; ne donnoient que de fort petits mariages à leurs enfants, et ne traitoient leurs parents et amys que chacun n'apportât sa pièce sur la table. »

Le politique prend à partie ce qu'il y a d'énervant dans les occupations industrielles. Il allègue : « Que l'emploi des subjects en ceste sorte de vie, qui semble plutôt méditative, oisive et sédentaire, et non pas active, les désaccoutumera de celle opérative, pénible et laborieuse, en laquelle ils ont besoin d'estre exercez pour for-

mer de bons soldats. » L'état physique de nos ouvriers de manufactures a souvent donné raison à ces prophéties, on ne peut le nier. Mais quoi? fallait-il donc aussi condamner tous les travaux de fabrique qui ont le même inconvénient? Où serait-on allé avec ces exclusions? Ne valait-il pas mieux accepter ces industries, sauf à remédier aux inconvénients le plus possible? Une autre raison fait honneur à l'élévation des vues du grand ministre, elle est digne d'un homme d'État moderne, et il la défend dans un magnifique langage. Avec quelle force il indique pour les produits qu'un pays ne tire pas de lui-même un autre moyen de se les procurer, moyen auquel il n'hésite pas à reconnaître un caractère providentiel! Ce moyen, c'est l'échange, c'est le commerce avec les autres peuples. Vouloir tout produire, erreur contraire aux desseins de Dieu! « Autant qu'il y a de divers climats, régions et contrées, autant semble-t-il que Dieu ait voulu diversement faire abonder certaines propriétez, commoditez, denrées, matières, arts et métiers spéciaux et particuliers qui ne sont point communs ou pour le moins de telle beauté aux autres lieux, afin que, pour le commerce et trafic des choses dont les uns ont abondance et les autres disette, *la fréquentation, conversation et société humaines* soient entretenues entre les nations, tant éloignées puissent-elles être les unes des autres. » Admirables paroles! Mais la faculté providentielle des échanges n'interdit pas à un peuple de *naturaliser*, quand cela est possible, une culture, de s'assimiler une industrie.

Henri IV ne pouvait rien opposer à ces dernières vues,

si conformes aux siennes, et il n'avait rien non plus à retrancher du panégyrique de l'agriculture. Il en avait toujours senti l'importance, et sans cesse il y revient de lui-même dans ses lettres, dans ses discours, dans ses actes. A lui l'honneur d'un des édits les plus favorables aux intérêts agricoles, l'édit de 1595, avant que la surintendance des finances n'eût été confiée à Rosny. N'avons-nous pas vu qu'il s'était fait l'élève enthousiaste d'Olivier de Serres? La protection donnée à l'agriculture est sans doute une des gloires de Sully. Le roi peut en revendiquer la part personnelle qui s'oppose à ce qu'on fasse de lui un défenseur exclusif et outré de l'industrie.

A plus forte raison, il n'avait garde de se faire le défenseur de ces excès de recherches, de ces prodigalités qu'il jugeait de la même façon que le ministre aux conseils duquel il conformait en général ses actes, tout en se laissant parfois entraîner sur la pente contraire.

Seulement il ne condamnait pas l'usage en blâmant l'abus. Il se plaçait sur le terrain le plus favorable : combattre l'oisiveté, ouvrir de nouvelles sources de travail, de nouveaux moyens d'existence à la population.

Il ne frappait pas l'industrie d'un injuste anathème, et il y voyait une des formes du travail national auquel il ne refusait pas les encouragements.

La culture du mûrier, l'élève du ver à soie, n'était-ce pas d'ailleurs l'agriculture aussi qui recevait par là progrès et augmentation?

Sully prétendait que le climat de la France ne s'y prêterait pas. Le roi triomphait en lui opposant l'expérience

et l'autorité d'Olivier de Serres dont il avait remarqué ces paroles : « Pour faire tant plus expérimenter au mesnager la libéralité de la nature, je le vestirai et meublerai pompeusement, en lui donnant l'adresse d'avoir abondance de soye, dont il tirera grands deniers, et ce par l'admirable artifice de vers qui la vomissent toute filée estant nourris de la feuille du meurier. » Il avait appris du même grand agronome patriote « la manière de faire la soye, incognue de nos ancestres, à faute de s'en vouloir enquérir, ayant longtemps cru comme de père en fils ce bestail ne pouvoir vivre ailleurs qu'au pays de son origine. Mais le temps, maistre des arts, a montré combien vaut la raisonnable recherche des choses honnestes, de telle curiosité étant sortie la vraye science de gouverner ce bestail, qu'aujourd'hui on emploie avec aussi peu de hasard que les terres sont semées et les vignes plantées pour avoir du blé et du vin. Ainsi souvent advient de rencontrer ce qu'on cherche, Dieu bénissant le labeur et le travail de ceux qui employent leur entendement non-seulement pour eulx, mais aussi pour l'utilité publique[1]. »

Henri avait enfin une dernière raison qu'il tenait en réserve.

Il voyait venir Sully avec ses lois somptuaires, et il n'en sentait au moins ici ni la nécessité ni l'opportunité.

Non moins galant que politique, il craignait de mettre contre lui les femmes, et il lançait à son ministre cette originale boutade : « J'aimerais mieux combattre le roi

[1] *Théâtre de l'agriculture*, t. II, liv. V, ch. XIV.

d'Espagne en trois batailles rangées que tous ces gens de justice, de finances et d'écritoires, et surtout les femmes et les filles, que vous me jetteriez sur les bras par tant de bizarres règlements. »

Ainsi la volonté du roi était arrêtée, et elle devait entraîner celle du ministre, qui n'eut qu'à faire sa soumission, mais sans que son interlocuteur eût la satisfaction de le convaincre. « Puisque telle est votre volonté absolue, répliqua-t-il, je n'en parle plus; le temps et la pratique vous apprendront que la France n'est nullement propre à de telles babioles. »

Ces « babioles » étaient appelées, comme source de travail et de richesse, à un assez bel avenir.

Les prévisions d'Olivier de Serres et de Henri IV étaient prodigieusement dépassées. Ils estimaient à 4 millions d'écus d'or, qui vaudraient 40 millions de francs de notre monnaie, la consommation de la France. On évaluait naguère cette consommation à 300 millions de francs, et la production annuelle de nos soieries dépassait 400 millions, ouvrant une marge à l'exportation à laquelle ils ne songeaient pas. L'importation, qui était presque tout pour Henri IV, ne procurait plus que les deux cinquièmes de la consommation française, la production indigène suffisait au reste et fournissait une partie des denrées exportées.

Le succès économique de l'introduction de la soie fut-il donc acheté au prix de ces inconvénients moraux et physiques redoutés par Sully? Le côté agricole de cette industrie échappait à ces périls. Quant à la production purement industrielle, la crainte de voir

dégénérer la race s'est réalisée plutôt dans des centres industriels consacrés à la fabrication de tissus de première utilité, comme la laine, qu'assurément le ministre de Henri IV n'avait pas prétendu proscrire. Sans nier les inconvénients attachés à l'organisation des manufactures et aux populations qu'elles agglomèrent, on ne pouvait interdire le développement de l'industrie. L'aurait-on pu, devait-on se proposer un résultat qui eût empêché la France de suffire à ses propres besoins, et qui l'aurait placée dans une situation d'infériorité irremédiable devant les autres peuples?

Poser de telles questions, c'est les résoudre.

Sully prit le parti de donner l'exemple. Lui-même faisait une grande plantation de mûriers dans son gouvernement du Poitou.

Le roi entraînait le clergé de la même façon. Tandis qu'il prescrivait par une déclaration l'établissement d'une pépinière de 50 000 mûriers pour chaque diocèse, il obtenait le concours des évêques après s'être assuré déjà celui des curés. Tous les documents relatifs à cette grande affaire de l'introduction de la soie le montrent n'ayant point de repos qu'il n'ait augmenté le nombre des magnaneries modèles, en même temps qu'il s'efforce par tous les moyens d'arracher à l'Italie le secret de sa supériorité dans les étoffes d'or, plus brillantes et pourtant moins coûteuses, parce qu'elles employaient moins de matière précieuse. Turata, habile artisan du Milanais, et une élite d'ouvriers italiens, accourus à sa demande[1],

[1] B. Laffemas, *Recueil de ce qui se passe à Paris*, etc.

apprennent aux nôtres à perfectionner tous les tissus, à donner aux couleurs une vivacité, un naturel merveilleux.

Priviléges de vente, libéralités du gouvernement, promesse d'anoblissement au bout de douze années d'existence manufacturière, rien n'est négligé, et quand Laffemas vient à mourir (1605), le roi ne cesse pas d'agir. Il presse l'achèvement de la grande manufacture de soieries dans une partie du parc des Tournelles affectée à cette vaste construction (1606). Ne croirait-on pas que, désireux de compléter Sully, Henri IV s'est fait lui-même son propre Colbert[1]?

En effet, le rôle de ce grand homme ne se borne pas à l'encouragement de cette industrie. Sa bienveillance s'étend sur toutes, et en particulier sur celles qui touchent le luxe, appelées déjà sous son règne à un très-beau développement, que le magnifique progrès de l'agriculture a trop effacé peut-être.

Que d'actes concourent à ce but!

Combien on en citerait en puisant presque au hasard dans ces volumineux recueils où est déposée la gloire industrielle de ce règne prospère : lettres patentes, datées du camp d'Amiens (août 1597), pour l'établissement d'une manufacture de cristal et de glaces à Melun[2]; privilége pour la fabrication et la vente de cette sorte de verrerie, soit à Paris, soit dans un rayon de trente lieues autour de Paris, accordé aux gentilshommes italiens qui se chargent de l'entreprise, privilége partagé seulement par deux fabricants français.

Dubourg, célèbre dans cet art, Laurent, son émule, sont chargés de diriger le premier établissement. Une manufacture flamande est logée dans la maison des Gobelins, avec une subvention de cent mille livres du temps (environ 360 000 du nôtre). Ce n'était pas payer trop cher l'esprit d'émulation et de perfectionnement. Une manufacture, plus tard transférée à la Savonnerie, reçut l'approbation de la chambre supérieure du commerce, et fut installée dans le Louvre même ; elle produisit ce qu'il y avait de plus beau en Turquie, en Perse, au Caire et à Alexandrie, dans des conditions de perfection égale, sinon supérieure, et de moindre prix (1608).

Le même progrès était accompli pour les toiles fines façon de Hollande, établies à Rouen ; pour la dentelle, apportée par deux entrepreneurs des Pays-Bas à Senlis ; pour les tapisseries de cuir doré et drapé, de toutes couleurs, si fort recherchées au commencement du dix-septième siècle.

Or, s'agit-il là de purs raffinements poursuivis par la vanité ? Nullement.

Parmi d'autres témoignages qui en attestent le but sé-

[1] Puisque nous racontons ici les origines et les difficultés de cette grande industrie de luxe à sa naissance, il convient de nommer parmi ses promoteurs, outre Henri IV et Olivier de Serres avec B. de Laffemas, le chancelier de Bellièvre, qui soutint de Serres avec énergie. C'est à ce chancelier qu'est dédié l'opuscule du grand agronome, intitulé : *La seconde richesse du meurier blanc*, dans le *Théâtre d'agriculture*, l. II, p. xxxvj.

[2] B. Laffemas, *Recueil de ce qui se passe en l'assemblée de commerce à Paris*. Il y est dit (p. 125) que « les Italiens seront tenus d'apprendre l'industrie et l'invention de leurs verres de cristal aux Français, qu'ils prendront pour apprentis, ce qu'ils avaient ci-devant refusé, etc. »

rieux, Sauval[1] a marqué l'intention de toutes ces créations.

Ce but, tel qu'il l'indique, était, outre l'éclat et l'élégance, d'augmenter le travail et les salaires.

Il montre « une colonie de sculpteurs, d'architectes, de tapissiers et autres semblables, occupant les galeries du Louvre ; car le dessein de Henri IV était de loger dans son Louvre les plus grands seigneurs et les plus excellents maîtres du royaume, afin de faire comme une alliance de l'esprit et des beaux arts avec la noblesse et l'épée. Mais parce que son palais n'était pas encore en état de loger tant de monde, il se contenta d'abord d'y voir des artisans, tous au reste en grande réputation, et les premiers de leur siècle chacun en son genre. »

Il embellit Paris dans les mêmes vues d'art et d'utilité. Il est visible que pour lui tout ce qui est élégance et beauté forme un élément essentiel de la richesse et de la civilisation d'un grand pays. Non-seulement il bâtit des hôpitaux et agrandit l'Hôtel-Dieu, fonde des églises, multiplie les fontaines, ouvre des égouts, perce des rues nouvelles, élargit les anciennes, jette des ponts, établit des quais superbes, transforme, assainit des quartiers entiers, mais il songe au beau : il construit ou achève ici la place Royale, là le pavillon de Flore, des parties admirables de l'Hôtel de Ville et du palais de Fontainebleau, il ajoute au Louvre des galeries, etc. Roi qui tient véritablement sa place entre François Ier et Louis XIV, mais sans céder aux mêmes excès[2] !

[1] *Histoire et recherches des antiquités dans Paris*, t. II.

[2] V. sur les beaux-arts sous Henri IV les solides et intéressants chapitres VIII et IX du livre IX, au tome IV du livre de M. Poirson.

Les sciences, les lettres, les arts ont leur place dans son règne, et, parmi d'autres établissements, il crée le Jardin des plantes et développe le Collége de France.

Replacée au milieu de tant de créations, d'encouragements utiles, l'introduction de l'industrie de la soie perd par là le caractère d'une pensée isolée pour entrer dans le plan d'un vaste système.

III

JUGEMENT DES CONTEMPORAINS — LE LUXE APPRECIE DANS UN PREMIER ESSAI D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Des hommes éminents qui par leurs travaux représentent l'économie politique de cette grande époque ont rendu justice à ce genre de luxe utile et à tout ce fécond labeur d'un règne illustre. C'est d'abord un des personnages les plus éclairés en ces matières, Isaac Laffemas, frère de Barthélemy, qui s'écrie dans un langage véridique, bien qu'on y trouve une pointe de l'exagération espagnole qui pénétrait alors dans notre littérature : « Vos sujets béniront Votre Majesté et d'âge en âge rendront votre mémoire vivante en la bouche de la postérité. N'est-ce pas leur en donner les occasions tous les jours par tant de nouveaux establissements d'ouvrages que vous distribuez par les villes de vostre royaume, les excitant à votre exemple d'aymer ce qui leur apporte des commodités? Témoins ces orgueilleux bâtiments de la place Royale, dont le front menace de ruine les étrangers

qui vivaient de vos dépouilles, et dont la seule batterie de mortiers, que nos Français y ont montée, fait peur à tout un pays... Vous avez commencé le premier d'embrasser les manufactures, et leur faire rendre la navette aussi préjudiciable aux étrangers que l'épée[1]. » — Avec plus de force encore, avec un esprit de réflexion bien plus suivi, nous rencontrons les mêmes dispositions dans un ouvrage trop oublié, le premier qui porte ce même nom d'économie politique, inspiré par ce développement industriel, et qui mérite d'être signalé, au point de vue de la question de luxe, parce que la théorie se fait jour ici à côté de la pratique.

Le *Traité d'œconomie politique*, par Monchrestien de Wateville, est le premier qui traite d'nne manière un peu scientifique ces questions de consommation des richesses. Il prend parti contre le faste en général et les raffinements excessifs comme Sully, et invoque l'autorité pour les réprimer, sauf d'importantes réserves. Il appelle le luxe « avorton de la fausse gloire, auquel jamais rien ne coûte trop, et duquel procèdent ces dépenses excessives qui causent ordinairement la ruine des meilleures maisons et la pauvreté des plus illustres familles. A cause de lui ces mots de reproche : un tel porte un bois, un moulin, une prée sur son dos... Si l'on continue ainsi, il ne sera plus question désormais d'être, mais de paraître. Qui plus reluira sera de meilleur or. Mais gare de la touche ! »

Voici qui compense ces vues sévères, en ce qu'elles risqueraient d'avoir d'excessif.

[1] *Histoire du commerce de France*, dans les *Archives curieuses*, t. XIV.

Monchrestien loue les créations qui profitent au travail et à l'éclat de la civilisation. Il défend l'industrie et l'usage de la soie contre leurs détracteurs, et se refuse à faire dépendre la vertu d'une étoffe.

Il écrit que « la pudeur, fidèle garde des vertus, reluit aussi bien sous la soie que sous le bureau (bure). L'habit mesquin et sordide montre je ne sais quoi de vilenie[1]. »

Partisan de l'extension de la culture des mûriers et de la fabrique de velours, des satins et taffetas, des bas de soie, etc., il s'inspire des mêmes idées pour la teinture des étoffes, l'art du tailleur, la tannerie.

Il fait le plus pompeux éloge de l'architecture, si développée sous Henri IV. Il la juge digne de toutes sortes d'encouragements sous le rapport de la richesse et des salaires. « Notre excès, — dit-il à ce sujet, mêlant la critique à la louange, mais de façon à faire dominer l'éloge, notre excès est grand en tout, et nous serait un grand bien qu'il fût ramené à la modération. Maintenant, aussi bien que jadis on faisait à certain peuple, on peut nous reprocher que nous bâtissons, comme si nous ne devions jamais mourir, et banquetons comme si nous devions mourir dès demain. A la vérité, le dernier est le fait d'un pourceau : mais le premier sent son homme. Car, sans doute, ces pays ne sauraient avoir de plus beaux et durables ornements que les superbes logis. A joindre, qu'en outre le contentement qu'ils apportent à ceux qui les font faire, plusieurs pauvres gens y sont employés en soulagement du peuple[2]. »

[1] *Traité d'œconomie politique*, analysé et commenté par M. Jules Duval, p. 77.
[2] Id., *ibid.*, p. 109-110.

Aussi les travaux qui ajoutent à la beauté de la capitale sont-ils salués par le vieil écrivain avec un véritable enthousiasme.

« C'est bien la vérité, s'écrie-t-il, qu'il ne se trouve nation au monde de plus vif esprit que la française, mieux née aux armes, aux lettres, à la marchandise, aux artifices (industrie). Vos Majestés[1] le peuvent assez remarquer tous les jours en passant par les rues de votre grande ville de Paris, qui n'est pas une cité, mais une nation, comme disait Aristote au sujet de Babylone, et pour enchérir par-dessus son dire autant que la vérité le permet, qui n'est pas une nation, mais un monde. »

Ainsi, pour l'écrivain comme pour le prince, tout se tient et s'enchaîne.

La « question de la soie », comme on dirait aujourd'hui, lui semble solidaire d'un progrès plus général. On ne saurait mieux voir que l'avénement de cette industrie se trouvait lié intimement à tout un ensemble de faits et d'idées, soit qu'on l'approuvât comme Henri IV, soit qu'on le combattît comme Sully.

En se reportant à ce moment solennel qui mit aux prises deux intelligences supérieures et deux points de vue opposés, on aperçoit clairement en effet que la victoire ne pouvait entre eux rester longtemps indécise. Il devient évident que le vieil esprit des règlements somptuaires tire à sa fin. La liberté de la vie privée, cette liberté la plus précieuse de toutes, étend sa place au soleil, elle proclame ses droits à ses risques et périls

[1] Le *Traité d'œconomie politique* de Montchrestien de Wateville était dédié à Louis XIII et à la reine-mère.

Bien plus, les productions mêmes qui semblent avoir pour caractère l'agrément plus que la nécessité, se recommandent auprès des princes, qui semblaient les juger uniformément funestes, de l'idée du travail utile.

Cette justification par l'utilité publique de certains arts, où l'individu n'avait cherché jusque-là que des jouissances toutes privées, sans se préoccuper de savoir si elles ouvraient ou non des sources de travail, est un signe encore plus caractérisé que tous les autres de l'avénement des temps nouveaux. L'esprit de réflexion, de discernement, s'applique au luxe, à la production, à la consommation. On a souci de mettre l'intérêt privé en règle avec l'intérêt général. On laisse la sévérité chrétienne s'imposer certaines privations, on commence à comprendre que le législateur n'a pas pour devoir de l'imposer lui-même par force en entravant l'essor de certaines industries. A tous ces titres, on peut dire que l'ère moderne a véritablement commencé.

CHAPITRE III

PARIS SOUS LOUIS XIII

A chaque période correspond une face particulière du luxe que nous nous attachons à mettre en lumière. Sous le règne de Henri IV, ce sont les industries de luxe; sous celui de Louis XIII, la transformation de Paris, les constructions civiles, les applications des arts décoratifs à la vie privée. Les mœurs nouvelles achèvent de rompre avec le moyen âge et avec l'époque de la Renaissance. Ce sont là les traits les plus saillants du tableau que nous allons retracer; période transitoire, mais décisive, qui a son originalité propre, et qui annonce les splendeurs de l'époque de Louis XIV.

I

UN NOUVEAU PARIS

Avant les transformations qui de nos jours ont si profondément modifié l'aspect de Paris, aucune n'eut plus d'importance et ne mérite plus d'attention que celle qui

a lieu sous Louis XIII. Voici une grande nouveauté : l'autorité, poussée par une ardeur d'amélioration dont rien n'avait donné encore l'idée à ce point, forme, exécute le plan le plus étendu. L'exemple venait de Henri IV. Mais l'œuvre nouvelle dépasse de beaucoup les changements opérés par ce grand roi et ses prédécesseurs. C'est véritablement le Paris moderne qui commence, et non-seulement la ville matérielle, mais la société, la vie élégante des cercles, des salons, le théâtre; tous les caractères moraux et sociaux enfin qui constituent l'originalité et la vie propre de la grande capitale.

Un de nos illustres contemporains, Victor Cousin, protestait, en y insistant avec une rare éloquence, contre la confusion qui était faite trop souvent, sous le rapport littéraire, entre la « période Louis XIII », dont il vantait avec raison la forte originalité, et le « siècle de Louis XIV ». Cette distinction n'est pas applicable seulement aux lettres. Il y a, pour Paris, à tous les points de vue qu'on vient d'indiquer, une « période Louis XIII », et cette période est une date, une époque dans son histoire, et par conséquent, à bien des égards, dans celle du luxe et de la civilisation. Entre nous et ce Paris là, il y a moins loin qu'entre ce même Paris du commencement du dix-septième siècle et celui de la Ligue, qui n'en était séparé pourtant que par un petit nombre d'années.

Nous pouvons nous faire une certaine idée de l'étendue des démolitions et des constructions accomplies sous Louis XIII dans des vues de luxe comme d'agrandissement par ce signe qu'il y eut une crise formidable de loyers. L'autorité, qui hésitait moins qu'aujourd'hui à

s'ingérer dans les faits économiques et dans les relations privées, se hâta de prendre les locataires sous sa tutelle, et réduisit tous les loyers d'un quart (1622). Les propriétaires n'en tinrent nul compte, et l'on assiste alors à une de ces luttes instructives entre la loi naturelle qui régit les intérêts selon les fluctuations de l'offre et de la demande, et la loi positive qui prétend la faire céder à des considérations d'humanité ou de politique. L'autorité s'y reprend à plusieurs fois, emprunte le secours du Parlement, qui fait publier, en 1633, un nouveau règlement pour le rabais du loyer des maisons, et rappelle ces prescriptions cinq fois jusqu'en 1649, le tout en vain. On luttait inutilement contre l'inévitable fatalité des villes qui se transforment et s'embellissent, et sont obligées de faire les frais de leur luxe. Les nouvelles maisons, plus commodes et plus magnifiques, installées sur des terrains nouveaux et plus chers, devaient nécessairement être louées plus chèrement. Comment éviter que les anciens propriétaires, qui n'avaient pas eu les mêmes frais à supporter, ne profitassent néanmoins des mêmes circonstances? Tout donne lieu de croire qu'un certain renchérissement resta comme la conséquence forcée d'exigences nouvelles. Paris dès lors paye le prix de son ambition de faire figure, la première figure dans le monde civilisé.

Essayons de dire ce que fut cette ville nouvelle sortie de terre à la voix de Marie de Médicis et de Richelieu. L'utilité, la beauté, la magnificence, — trois choses distinctes, plus d'une fois séparées, — s'y réunissent dans des proportions également dignes d'être remarquées.

Tels bâtiments, même, dont l'utilité était le seul objet, contribuèrent, sans y prétendre, à la variété, à l'agrément de la ville. Combien de ces maisons religieuses, élevées en trente ans au nombre de soixante-neuf, avec leurs dépendances, leurs cours, leurs enclos, leurs jardins devinrent par leur architecture, par leurs arbres, par leur caractère original, une des parures de la capitale!

Le hasard est souvent un grand artiste dans la construction des villes. Mais il ne faut pas s'y fier exclusivement; la nécessité même, en pourvoyant aux besoins au fur et à mesure, finit par produire de monstrueux entassements. Il faut alors une intervention plus réfléchie, un acte de volonté, un plan. De ce plan sortirent les nouveaux quartiers qui furent accueillis par un cri d'admiration [1].

Encore un charmant luxe de l'Italie : des jardins pompeux et pleins d'agrément, décorés par la végétation d'arbres indigènes ou exotiques et par tout un peuple de statues, jardins annexés presque toujours à des palais, eux-mêmes d'une imposante grandeur et où les arts réunissent leurs merveilles.

[1] Très-grand fut l'effet que produisirent, en apparaissant avec une rapidité presque soudaine, le *Marais*, passant de l'état de culture à la dignité de quartier à la mode, *l'île Saint-Louis* offrant tout à coup aux yeux une masse de belles maisons richement habitées, le grand et le petit *Pré aux Clercs*, qui voient leurs prairies et leurs jardins remplacés par des habitations nombreuses, souvent de la plus noble élégance, le quartier *Montmartre*, alors moins marchand et moins populaire; et, sur tous ces points, près de la foule des maisons d'un aspect propre et d'une disposition plus commode, les plus superbes hôtels, ornement vraiment digne d'une grande capitale.

Richelieu, qui se mêlait de tout, s'occupa de Paris. Le plus grand promoteur de la centralisation ne pouvait négliger la capitale. Ami éclairé des arts plus encore que des lettres, malgré ses prétentions contraires, il n'eut garde d'oublier ce qui pouvait ajouter à l'éclat de la ville où les arts avaient leur principal foyer.

Le fondateur de l'Académie française porta aussi son attention sur le bâtiment et sur la décoration des palais.

En même temps que le Jardin des plantes donnait un lieu d'études aux savants, une belle et vaste promenade à la foule, le jardin de son propre palais devint un des rendez-vous de la population parisienne, que devait attirer plus tard dans ses galeries l'accumulation de tout ce que le luxe des grandes villes peut entasser de trésors.

Partout on retrouve cette action puissante du ministre qui vise au grand, à l'éclatant, au solide.

On sent dans les choses les plus diverses l'influence de ce moment glorieux de l'esprit français que caractérisent ses trois plus fiers génies : Descartes, Pascal, Corneille, en attendant Bossuet.

La pierre alors, ainsi que les hommes, semble avoir une fière tournure. Elle est grave et ornée. Elle impose et elle plaît. Un air de parenté unit et rapproche tout ce que ce temps produit.

Paris lui-même en fut fier, presque enivré.

Il admira l'aqueduc d'Arcueil, imposant morceau d'architecture qui rappelait les travaux des Romains, le quai Malaquais, tant de belles fontaines réparties sur divers points, l'Imprimerie royale créée, le Louvre continué, l'Hôtel de Ville accru, la place Royale achevée, les statues

équestres de Henri IV et de Louis XIII, l'église et le collége de la Sorbonne restaurés, et ce « Palais-Cardinal », devenu bientôt le Palais-Royal.

La population tout entière applaudit aux vers d'une comédie immortelle, *le Menteur*, prélude elle-même de tant de pompeuses merveilles, bien supérieures à toutes celles que la matière offre en spectacle :

> Paris semble à mes yeux un pays de romans ;
> J'y croyais ce matin voir une île enchantée ;
> Je la laissai déserte et la trouve habitée.
> Quelque Amphion nouveau sans l'aide des maçons
> En superbes palais a changé ces buissons.
> . . . .
> Toute une ville entière, avec pompe bâtie,
> Semble d'un vieux fossé par miracle sortie.

Ainsi Corneille l'atteste : ce qui frappait les yeux d'une génération faite pour comprendre ces belles nouveautés, c'était la pompe, l'air de grandeur !

Paris possédait aux époques précédentes des monuments admirables, d'exquises beautés enveloppées de laideurs. Un art plus savant, plus ordonné, se montre enfin, et l'unité semble se faire là comme ailleurs.

Cette *pompe* et cette grandeur, ces splendeurs d'une capitale qui paraît prendre une pleine conscience de son rôle, se rencontrent à la fois dans les applications de l'art aux monuments publics et dans les édifices particuliers.

Le nom de Médicis semble encore présider à ces magnificences qui ne sont plus pourtant celles du seizième siècle, aux créations d'un nouvel art décoratif, original et indigène. Rubens règne, il est vrai, dans cette su-

perbe galerie du Luxembourg, avec les vingt-quatre tableaux que ce maître consacre à l'histoire allégorique de Marie de Médicis. Mais ailleurs, je vois resplendir les plus grands noms de la peinture française : Nicolas Poussin, Eustache Lesueur, déjà Charles Lebrun.

Moment unique où le grand art daigne en France, à Paris, se mettre non plus seulement au service de la royauté, mais de la population tout entière, et, chez les riches particuliers, se prêter à des œuvres décoratives! Poussin et Lesueur! Pour porter de tels hommes à décorer les édifices des œuvres de leur pinceau, il fallait un gouvernement empressé à réclamer le concours du génie, sans prétendre encore lui imposer sa voie; il fallait des personnes assez opulentes pour lui offrir non-seulement une rémunération suffisante, mais pour présenter à ses travaux un théâtre éclatant. Décider le génie d'un Lesueur, ce génie chaste, discret, réservé, tout intérieur, à faire quelque diversion à des œuvres plus purement personnelles et idéales, ne semblait pas une chose facile, et peut-être se demandera-t-on si elle était désirable. Oui, puisque ce ne fut qu'un simple accessoire. Oui, puisqu'en suivant le plus ordinairement la route tracée par leur seul instinct, de tels maîtres ont été encouragés à attacher aux murs mêmes des bâtiments de la grande ville, églises, cloîtres, riches hôtels, des œuvres pleines de puissance et de charme, visitées par de nombreux amateurs, mises sous les yeux de la foule comme le plus noble des plaisirs et comme une grande école de goût.

Sans doute quelques-unes de ces grandes œuvres décoratives ne devaient voir le jour qu'à la fin du règne,

ou même deux ou trois ans après la mort du cardinal et du roi. Mais tous ces artistes étaient formés. Nicolas Poussin avait produit bon nombre de ses admirables compositions, lorsqu'il fut, en 1640, chargé de décorer la grande galerie du Louvre. Forcé par les tracasseries de Vouët d'interrompre deux ans après ce travail, en le quittant pour retourner à Rome, il laissait des dessins faits pour le Louvre sur la suite des Travaux d'Hercule, et d'autres cartons très-précieux. Protégé par le roi et par le cardinal, il avait peint pour l'église de Saint-Germain le tableau de la *Cène;* pour le noviciat des jésuites à Paris, le *Miracle de saint François-Xavier*. Sans parler d'autres ouvrages de grande importance, il avait travaillé à des frontispices de livres, à des décorations d'armoiries, à des dessins de cheminée. Le célèbre tableau de la Vérité que le Temps enlève et soustrait aux atteintes de l'Envie et de la Discorde avait été fait déjà pour l'appartement du roi au Louvre.

Signe éclatant d'un luxe passionné pour les arts, qui met son orgueil à faire servir le beau à l'ornement des maisons mêmes, et qu'on remarque dans des hôtels comme l'hôtel-Lambert. C'est un homme de la haute bourgeoisie, un magistrat, Lambert de Thorigny, qui décore son petit palais à l'italienne, à l'exemple des Augustin Chigi et autres seigneurs romains. Lesueur y achève de nombreuses grisailles, entre autres celles de l'escalier, et peint dans le cabinet du président cette délicieuse histoire de l'Amour, dont on n'a au Louvre que les épisodes principaux. Pendant qu'il abandonne cette tâche pour peindre la *Vie de saint Bruno*, Lebrun travaille à l'ornementa-

tion de l'hôtel, et Lesueur, de retour, fait la chambre de la présidente, le petit appartement des bains, et çà et là quelques plafonds, quelques trumeaux, quelques lambris de dimension moyenne[1].

L'art décoratif n'a eu que rarement, il n'aura désormais qu'en des occasions trop peu fréquentes, cette élévation et cette pureté. On peut lui désirer plus d'éclat; on ne saurait lui souhaiter plus de délicate noblesse, plus de cette âme dont il croit trop souvent pouvoir se passer.

C'est ainsi que nombre d'opulentes demeures furent transformées en de véritables musées; une quantité de

[1] « Lebrun de son côté, écrit M. Vitet dans sa noble et touchante notice sur Eustache Lesueur, avait choisi, comme on pense, le sujet le plus propre à le faire valoir, sujet à grand fracas, *l'Apothéose d'Hercule*. Il le traita dans le goût des Carraches, avec savoir, ampleur et majesté, mais sans sortir du lieu commun, tandis qu'à ses côtés Lesueur redoublait de grâce, de distinction et de délicatesse. On peut dire qu'il se surpassa, surtout dans la salle des Muses (la chambre de la présidente), et rien ne fait mieux connaître ses admirables facultés, la souplesse de son esprit, son aptitude à percevoir toutes les formes du beau, que de mettre en regard ses créations presque simultanées du cloître des Chartreux et de l'hôtel Lambert. Sa vocation, sa pente naturelle le portent au style religieux, mais de quelle bonne grâce il se prête à un autre langage! Son imagination presque dévote accepte sans restriction, quoique avec une chaste réserve, toutes les données de la mythologie : il semble qu'il voulait frayer la route à Fénelon pour passer du cloître dans l'Olympe en lui montrant comment on peut mêler au plus sévère parfum d'antiquité cette tendresse d'expression et cette sensibilité pénétrante qui n'appartiennent qu'aux âmes chrétiennes. Aussi vous ne trouverez dans ces figures de dieux et de déesses ni les sévérités de la statuaire antique, ni les mignardes voluptés des danseuses de ballet; c'est un type à part, une forme qu'il a trouvée et qui a non-seulement l'attrait de la nouveauté, mais le charme d'une douce pureté de lignes unie à la simplicité d'expressions toujours vraies. »

Combien il y a loin de là à l'idée de vaines somptuosités, loin de là même aux magnificences dignes d'estime et parfois d'admiration, dont Lebrun restera le modèle presque accompli!

plafonds, de dessus de portes, de dessus de cheminées, de trumeaux, de panneaux, sont exécutés chez M. de Nouveau, à la place Royale, chez M. de Fieubet, rue des Lions, près l'Arsenal, chez M. de Guénégaud, rue Saint-Louis, au Marais, chez M. Lecamus, rue Vieille-du-Temple, chez M. le président Brissonnet, près des Enfants-Rouges, chez Mme la comtesse de Tonnay-Charente, rue Neuve-Saint-Médéric, chez Mme de Seneçay, à Conflans, près Charenton, etc.[1].

Beaucoup de ces richesses dispersées, soit chez les particuliers, soit même dans les églises décorées par des grands peintres, ont été perdues, comme il était inévitable. Quant à nous associer au regret que de si éminents artistes aient daigné travailler pour le luxe décoratif, encore une fois nous ne le saurions, puisqu'il en reste des traces admirables, puisque ces chefs-d'œuvre contribuaient à faire de Paris une rivale des villes d'Italie, une des capitales de l'art en Europe.

Faut-il ajouter que ce qui est de magnificence préoccupe les hommes de ce temps d'une façon presque exclusive? Le luxe semble leur faire oublier telles choses aussi importantes que la propreté, l'hygiène, la police

En vain, sous Henri IV, avait-on commencé à pratiquer le nettoiement des rues de Paris, en faisant enlever les boues moyennant une petite taxe payée par chaque maison. Malherbe n'avait que trop raison, dans son pronostic, lorsqu'il écrivait à Peiresc, le 3 octobre 1608 : « Il y a, à cette heure, un grand ordre à Paris pour

[1] Ces noms sont indiqués par Guillet de Saint-Georges dans sa notice sur Lesueur, notice contrôlée par l'Académie.

les boues, parce que les maisons sont taxées une fois de plus qu'elles ne l'étaient ; mais j'ai peur que cette grande furie ne dure pas, qu'insensiblement nous retournions au premier désordre, et qu'il y fasse crotté comme devant. »

On devait retrouver dans ce Paris de Louis XIII les vieilles rues encombrées d'immondices, remplies d'eaux stagnantes qui en faisaient une sorte de marais pestilentiel. Ces rues, à la nuit tombante, devenaient un vrai coupe-gorge. Pas de sécurité, pas d'éclairage, nul pavage commode, aucune précaution prise contre une quantité de causes de maladie.

Quant à répartir seulement d'une façon un peu meilleure les conditions élémentaires de la vie, l'air et la lumière, nul n'y songeait. La masse misérable ne comptait pas. Y a-t-il si longtemps qu'on a songé pour la première fois à placer l'utilité près de l'éclat, à faire en sorte que cette utilité profite à tous? Au dix-huitième siècle, Voltaire, un des premiers, devait faire entendre ce vœu philanthropique. Assainir Paris commencera à peine alors à paraître une nécessité à des réformateurs passionnément soucieux des embellissements. Longtemps encore cette dernière pensée reste dominante, et des esprits, — faut-il dire chagrins ou judicieux? — se demanderont parfois si les villes n'ont pas ressemblé trop longtemps à ces femmes éprises de magnificence, qui font passer leur santé après leur plaisir et la propreté même après le luxe.

II

LA VIE SOCIALE

Voyons maintenant comment le luxe élégant de la vie sociale se ressentit de l'état général de la culture intellectuelle. On est en présence d'une société qui se raffine, quelquefois à l'excès, jusqu'à la subtilité prétentieuse, mais pourtant, sauf chez quelques esprits bizarres, elle s'épure presque toujours sous le rapport du goût. L'influence de Malherbe se fait sentir, bien que notre vieille poésie conserve sa saveur originale avec Mathurin Régnier, peintre hardi jusqu'au cynisme des mauvaises mœurs, auxquelles lui-même n'échappe pas. Le théâtre ennobli devient une des passions les plus élevées comme les plus vives d'un public presque exclusivement réduit jusqu'alors à l'emphase mêlée de platitude de ce qui s'appelait la tragédie, et au burlesque qui usurpait la place de la comédie véritable. L'esprit de conversation s'inaugure. Il a ses centres de prédilection. C'est le temps des *Précieuses*, mot pris d'abord dans un sens favorable. Si l'hôtel de Rambouillet, même sous sa forme primitive, n'est pas une école sans défauts, c'est une école à bien des égards profitable. Dans cette société, dont Balzac et Voiture sont les oracles, la langue gagne en délicatesse. La marquise de Rambouillet, « l'incomparable Arthénice », comme on disait alors, ouvre sa fameuse « chambre bleue », rendez-vous pré-

féré des beaux esprits et des femmes les plus distinguées, créé par elle parce que les mœurs de la cour de Henri IV offensaient sa pureté, comme le ton goguenard et fanfaron blessait la délicatesse de son esprit. Un luxe de bon goût devait être la conséquence de cette révolution salutaire. Cela est sensible dans le costume à la fois gracieux et sévère qui se forma entre 1624 et 1635, un peu par force, à cause des prohibitions dont Richelieu frappa la plupart des objets de garniture, mais plus encore par la passion des esprits éclairés de ce temps-là pour tout ce qui avait l'air de grandeur. Sa destinée fut la même que celle de la politique, si pleine d'ascendant, de notre pays : il s'imposa à l'Europe, de sorte que la France reconquit dans sa plénitude l'empire de la mode, qu'elle partageait depuis cent ans avec l'Italie et l'Espagne[1]. Le costume féminin, à partir de 1629, rompt avec la profusion ruineuse des dentelles, et avec l'excès des clinquants à dater de 1634. Il répudie de même la bigarrure, les grands ramages, les collerettes guindées, les vertugadins, les coiffures en hauteur. — C'est, si j'ose parler ainsi, *le style* même de ce temps qu'on retrouve dans les modes, moins tourmentées, où enfin le buste peut se montrer sans être déformé, grâce à la robe ample, étoffée, coupée avec une grâce et une largeur qui laissent leur liberté aux mouvements. La noblesse, le grand air éclate partout, et visiblement gagne à ce costume plus sévère, pourtant orné, qui d'ailleurs laisse à la fantaisie sa place très-grande dans cette époque intermédiaire.

[1] V. Quicherat, *loc. cit.*

Paris voit par exemple les grandes dames porter le chapeau d'homme, à plumes. Une *hongreline* de fin drap ou de velours complète le costume d'amazone.

Nobles héroïnes de la Fronde, vous avez déjà le costume cavalier qui vous convient!

A ce progrès du costume, réconcilié avec le beau et la convenance, il se mêle sans doute des frivolités, coquetteries qui sont à l'élégance solide en fait d'habillement ce qu'étaient en littérature les mièvreries de tel ou tel auteur de ruelle, comparées à la manière sobre et noblement ornée des bons écrivains. Telle la mode des mouches, qui devait durer jusqu'à la Régence, et si exigeante qu'une dame du bon ton ne put avoir moins de cinq ou six de ces petits morceaux de taffetas noir gommé qu'on appliquait sur le visage pour en faire ressortir la blancheur. Tel l'abus des fards et des odeurs. La céruse et le vermillon gardèrent tout leur empire, et les parfums les plus odorants, devenus dès longtemps une nécessité impérieuse, imprégnèrent le linge, les habits, les gants, même les chaussures. Il y a aussi quelque excès dans les bijoux. On continua à se parer de carcans tournés autour du cou, et de colliers étalés sur la poitrine. Les pendants d'oreilles accrurent leurs dimensions. Les anneaux qui décoraient les doigts prirent le nom de bagues. Les femmes riches portèrent la montre à la ceinture et l'éventail à la main. En somme, c'étaient là des modes d'une élégante distinction, exemptes pour la plupart des extravagances des siècles précédents.

On rencontre aussi chez les hommes quelques usages un peu bizarres. La conséquence de l'espèce de fureur

qui se porta sur le tabac encore plus souvent prisé que fumé par les « petits-maîtres », qu'imitèrent bientôt les bourgeois, fut de faire de la tabatière un objet à la mode, souvent précieux, en écaille, en ivoire, en argent, en or, que rehaussait parfois un travail exquis.

En voyant le costume, encore au début du règne, si chargé de choses bouffantes, pendantes et volantes, acquérir la sobriété qui lui manquait, se simplifier en un mot; en voyant s'introduire l'usage d'étoffes unies et de couleurs neutres ou sombres, les garnitures de boutons remplacer celles de rubans, les pans s'écartant vers le bas, le haut-de-chausses corrigé d'une manière conforme à ce svelte habit; l'étoffe réduite de plus de moitié, les jambes (on disait alors les *canons*), tout en restant flottantes, laisser deviner ce qui était dedans, et s'inaugurer le pantalon, dont le « pantalon » des Vénitiens suggéra l'idée, est-il possible de ne pas reconnaître dans ces changements comme des signes nouveaux, et ne vous semble-t-il pas que le Paris de Louis XIII devance celui qui a suivi la Révolution? Un tel vêtement eut pour caractère et pour effet de rapprocher certaines classes et d'en séparer d'autres plus qu'elles ne l'étaient. D'une part, ce qu'il avait de simple permit aux petits gentilshommes de l'adopter. Avec le chapeau à larges bords, le collet, l'épée au côté, on alla partout : la petite noblesse se fit de cour. D'un autre côté, ce qu'il y avait de militaire dans ce costume en éloigna les artisans, lesquels avaient bien pu, au siècle précédent, se donner tant bien que mal des airs de gentilshommes. Plus que jamais roturiers, ils furent eux et leurs descendants

voués à la serge et à la bure. Mais le nivellement dans la noblesse même était aussi un événement.

Les mêmes changements, en général heureux, modifient, dans cette période remarquable et sous tant de rapports décisive, le luxe du logement. Les appartements sont disposés dès lors en vue de cette vie sociale qui multiplie les relations. On sacrifie moins le commode au fastueux. On vise à mêler l'utilité à l'élégance. Le mobilier s'en ressent. On abandonne un peu le rouge et le tanné pour imiter la « chambre bleue », qui fait dominer la mode du velours bleu rehaussé d'or et d'argent. On imite aussi de l'hôtel de Rambouillet les hautes fenêtres sans appui, ouvertes sur le ciel et sur les jardins, et les appartements de réception avec de longues enfilades de pièces, invention de Mme de Rambouillet elle-même, selon le piquant récit de Tallemant des Réaux, qui raconte que « Mme de Rambouillet, personne habile en toutes choses, fut elle-même l'architecte de son hôtel, mal satisfaite de tous les dessins qu'on lui faisait (c'était du temps du maréchal d'Ancre), car alors on ne savait que faire une salle à un côté, une chambre à l'autre et un escalier au milieu. Un soir, après y avoir bien rêvé, elle se mit à crier : Vite du papier, j'ai trouvé le moyen de faire ce que je voulais. Elle en fit le dessin, on le suivit de point en point. » — « C'est d'elle qu'on a appris à mettre les escaliers à côté pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers et à faire des portes hautes et larges vis-à-vis les unes des autres. »

En même temps que le luxe décoratif s'élevait jusqu'à l'art, et qu'on recherchait la peinture décorative

qui s'attache aux murs et à divers accessoires, les tableaux de prix devenaient l'objet d'une vive compétition. On a la liste d'une grande partie des acheteurs des tableaux de Lesueur. C'est aussi un des caractères du temps que, à côté des noms nobiliaires, comme ceux du maréchal du Plessis, de madame la princesse de Guéménée, de madame la comtesse de Tournechaux, de M. de Cambray, de M. de Pontchartrain, etc., figurent, parmi ces acheteurs d'objets d'art, une foule de noms qui sentent la pure bourgeoisie. Tels sont ceux de M. Lecoigneux, M. Dufresnoy, M. Bézart, M. Héron, M. Bacque, M. Guilloin, M. Pilon, médecin, M. Boudan, M. Buron, chirurgien, M. Poncet, M. Plaisan, M. Balthazar, et tant d'autres qui rappellent une origine plébéienne.

Les châteaux, en province, gracieux monuments de cette architecture vraiment française inaugurée à la même époque, suivent l'exemple de Paris et s'enrichissent des œuvres de l'art. Ici encore Richelieu donne le ton à son siècle. Le ministre qui n'hésitait pas à offrir 40 000 écus d'un tableau de la résurrection de Lazare, peint pour la cathédrale de Narbonne par Fra Sébastien, dépensait, suivant Germain Brice[1], plus de 10 millions pour son château de Richelieu. Ce château, qu'un historien de l'administration du grand cardinal[2] appelle « la demeure la plus splendide de la France avant la construction de Versailles », réunissait toutes les merveilles de l'art antique et de l'art italien. On y voyait des peintures de Philippe de Champagne, du Poussin, de Fréminet, etc. Philippe de Champagne! le peintre le plus aimé et le plus encouragé par Richelieu et qui décorait, en illustrant de son pinceau les actes glorieux du grand ministre, la galerie de l'aile gauche du Palais-Cardinal[1]; Philippe de Champagne, ce peintre que nous revendiquons avec raison, « parce qu'il a consacré tout son talent à la France, qu'il y a vécu, qu'il y est mort, et que sa mémoire est toute française[2] ! » Vous les retrouverez, ces peintures de nos maîtres, dans ces décorations des châteaux, éparses sur tout notre territoire, avec une multitude d'œuvres décoratives qui les rappellent sous l'habile pinceau de leurs élèves!

[1] *Description de Paris*, t. I, p. 232. — Cité par F. Caillet : *l'Administration en France sous le cardinal de Richelieu*, ch. xv.
[2] J. Caillet, *loc. cit.*

L'intérieur de nos demeures s'ornait à la fois d'une foule d'objets qui ajoutent à l'agrément de l'existence autant qu'à son éclat. Sous le ministère de Richelieu, un Eustache Grandmont et un Jean Antoine d'Authonneuil obtiennent la permission de fonder, à Paris et ailleurs, une manufacture de glaces et de miroirs, avec jouissance du privilège pour dix ans; un Pierre du Pont et un Simon Lourdet, associés, reçoivent le privilége de fabriquer toutes sortes de tapis, ainsi qu'autres ameublements et ouvrages du Levant, en or, argent, soie, laine, pour dix-huit années[3], et travaillent dans un vieux bâti-

[1] V. pour tout ce qui concerne ce palais l'*Histoire du Palais-Royal*, par M. Vatout. 1 vol. in-8°.
[2] V. Victor Cousin, *Considérations sur l'art français* dans le volume : *le Vrai, le Bien, le Beau*.
[3] *Recherches de l'Art français*, t. I, p. 207.

ment, grossièrement construit, à Chaillot, dans une maison nommée la « Savonnerie », parce qu'on y faisait d'abord du savon. De la Savonnerie sortirent des « tapis à la turque ». Tours, Lyon et Montpellier fabriquaient des satins « façon de Genève », des fils d'or, des velours et des taffetas de prix, tandis que Poitiers, Nevers et Niort préparaient les peaux de vache, de buffle et de chamois. Chose remarquable! Ces industries de luxe deviennent comme à Florence, dans la France monarchique, un titre de noblesse. Un arrêté déclare *nobles*, ainsi que leurs enfants, Henri du Pont et Simon Lourdet, « sans qu'on puisse à eux ou à leur postérité imputer le trafic qu'ils feront des marchandises procédant de leurs manufactures pour actes dérogeants à noblesse [1] ». Gribelin, élève des émailleurs Toutin et Dubié, eut un logement au Louvre.

On vit aussi figurer parmi les objets recherchés les livres richement reliés et ornés d'une façon nouvelle par les peintres et les graveurs. Les plus grands artistes eux-mêmes ne dédaignèrent pas d'y exécuter des dessins: ainsi fit N. Poussin pour un Virgile, un Térence, une Bible, sortis de l'Imprimerie royale.

Pour animer ces hôtels, remplis de tant de richesses d'art, les fêtes devinrent de plus en plus nombreuses et brillantes. La cour en donna l'exemple comme toujours. Louis XIII en avait le goût. Les ballets, dansés avec toutes sortes de scènes plaisantes et de décorations merveilleuses, furent mis à la mode. Un autre usage

[1] *Notice sur l'origine et les travaux des manufactures de tapisserie et de tapis réunis aux Gobelins.* 1 vol. in-8°, par M. R. de Lacordaire.

sent moins le faste, mais donne l'idée d'une sociabilité plus douce : l'habitude de la musique de chambre se répand alors dans la ville.

Autre nouveauté dans Paris : la circulation animée et brillante des voitures, favorisée par l'élargissement des rues et des quais. On est loin du temps où Diane de Poitiers venait le matin de Saint-Germain à Paris, sur « un courtaud roide et bien allant ». La magnificence, non la commodité, recommandait ces voitures haut perchées, lourdes, mal suspendues, que distinguaient la richesse et la finesse des draperies qui revêtaient les panneaux, la beauté de l'attelage, l'habillement du cocher et des laquais. Les promenades en équipage, cette exhibition du luxe de voitures, de chevaux, de vêtements, datent de cette époque de sociabilité. On eut pour ces promenades, dans les carrosses où s'étalaient les riches toilettes, le Cours-la-Reine et le faubourg hors de la porte Saint-Antoine; la mode s'en répandit dans les principales villes de province qui eurent à partir de ce temps leur « mail » ou leur « cours » avec promenades en voitures.

III

CE QUE PENSAIT DU LUXE DE PARIS UN BOURGEOIS OPTIMISTE DE 1622

Si nous avons vu le « Paris matériel » fier de ses embellissements, le nouveau « Paris social » ne ressentit

pas une moins orgueilleuse satisfaction de ces nobles nouveautés.

J'en trouve une curieuse preuve dans un pamphlet de l'époque dirigé contre le bon vieux temps, et qui porte ce titre : *La chasse au vieil grogniart de l'antiquité.*

On ne rencontre guère d'expression à la fois plus enthousiaste et plus piquante de cette satisfaction un peu optimiste qui s'applaudit des nouveaux progrès.

Chez ce bourgeois heureux d'être venu au monde vers l'an 1600, quelle conviction de la supériorité du présent sur le passé, quelle candeur d'admiration sans égale!

Que tout est beau! que tout est grand! que tout est aimable! Oh! que nos aïeux étaient de pauvres gens! Malheur au *vieil grogniart* s'il trouve à y redire! Il est plaisant de nous vanter ses vieux barons féodaux armés de toutes pièces, quand nous avons nos gentilshommes fringants armés à la légère! On parle des antiques demeures royales; allons donc! le Luxembourg les a toutes éclipsées. La belle figure que font les chasses de nos anciens rois auprès des chasses princières d'aujourd'hui!

Quels grotesques aussi que les marchands du bon vieux temps! Ce sont de vrais « antiques » des plus ridicules, « ainsi que mesdames leurs épouses ». Et le voilà qui les peint toutes, « grandes et maigres, un long nez, n'ayant aucune dent de devant, avec un grand chapperon détroussé par derrière, etc., une demi-ceinture d'argent, trente-deux clés pendantes et une bourse,

où dedans il y avait toujours du pain bénit de la messe de minuit, trois tournois fricassés, une esguille avec son fil, deux dents qu'elles ou leurs aeïux s'estoient fait arracher, la moitié d'une muscade, un clou de girofle et un billet de charlatan pour pendre au col pour guérir la fièvre ».

Le portrait du financier d'autrefois est traité de même sorte. Quant aux mariages du « bon vieux temps », il épuise à les décrire les traits de la peinture la plus bouffonne :

« On voyait un père avec son habillement cy-dessus (celui que l'auteur vient de décrire plaisamment), un mouchouer et des gants jaunes à la main, roides comme s'ils avoient esté gelés, un bouquet troussé estoffé de lavande, conduire sa fille au moustier, les fluttes et grands cornets marchans devant l'espousée vestue comme la pucelle Saint-Georges, la vüe baissée, une escarboucle sur le front qui lui battait jusques sur le nez, la mère et toutes les autres parentes suivantes avec leurs grandes vertugales en cloches et leurs poignets fourrés, qui paraissoient comme poules qui traînent l'aisle. Au reste les filles à l'aage de 25 ans estoient des innocentes, qui jamais n'avoient rien vû, ni mesme communiqué avec personne ; je vous laisse à penser quels beaux discours amoureux elles faisoient. Pour les garçons, ils avoient l'esprit si grossier que rien plus ; ils ne portoient point de haut-de-chausses qu'ils n'eussent 15 ans, ils n'avoient fait leurs estudes qu'à 36 ans, et n'estoient mariés qu'à 45 ans, encore n'étoient-ils pas trop subtils! Et leurs plus grandes

débauches, c'estoit le jour de caresme prenant, qu'ils mettoient une chemise breneuse avec une bosse devant et derrière, un masque de papier, des sous à la main pour jetter à tout venant. »

Combien a changé tout cela! « Qu'est-ce qu'un marchand à présent? Il n'est plus reconnu que par ses grands biens, vestu d'un habit de *coye* (manteau de pluche), communiquant sur la place de grandes affaires avec toutes sortes d'estrangers, trafiquant en parlant et devisant d'un trafic secret, plein de gain, d'industrie et de hasard, inconnu à l'antiquité et qui se rendra commun à la postérité. »

Ce qui frappe encore plus notre admirateur du temps présent, ce sont « les mariages (bourgeois), tout autres qu'à l'antiquité, soit pour le douaire ou la cérémonie; à présent, un simple marchand donne 100 000 livres; tel bourgeois 50 000 écus; tel financier, 200 000 écus, ce qui est cause d'une suite admirable en dépense extraordinaire, en chevaux, carrosses, serviteurs; et pour les assemblées, lorsque les mariages se font, ce n'est que pompe en vestements, en chaisnes, diamants et toutes sortes de dorures, non empruntées ni louées comme à l'antiquité, mais à eux appartenant en propriété, et n'y a qu'une chose fâcheuse en cela, c'est que les honneurs changent les mœurs en cette grande vogue, ils méprisent le limestre et partant leur parenté; *mais quoy, c'est la grandeur du temps!* Il faut que tout s'entresuive. Ce sont des banquets à six services, 4 et 6 pistoles par teste, etc.; *je croy que la France est au période de sa grandeur et que cela ne peut augmenter, mais diminuer*... Le plus riche (jadis) s'appeloit *mille soudier*, c'est-à-dire qui pouvoit faire dépense de 50 livres par jour. Leurs meubles des champs estoient une grosse couche figurée d'histoires en bosse, un gros ban, un buffet remply de marmousets, une chaise à barbier de natte et pour vaisselle des tranchoirs de bois, des pots de grais, une éclisse à mettre le fourmage sur la table, un bassin à laver de cuivre jaune, et sur le buffet deux chandelles des roys riollées, une vierge Marie enchâssée et un amusoir à mouche, etc., etc. »

Puis notre partisan du progrès chante un hymne à son temps qu'il appelle « un siècle d'or » : tant et si bien que le *vieil grogniart* se reconnaît vaincu!

Et pourtant ce Paris moral et social de Louis XIII a aussi, comme le Paris matériel, son revers de médaille, ses dehors trompeurs, ses taches et ses « verrues », comme disait Montaigne, contre-partie des beaux côtés qu'offre cette grande époque. Si d'une part il se ressent des sévérités morales de Port-Royal, et présente dans les rangs obscurs des vertus dignes aussi d'admiration, la simplicité, le dévouement, le repentir, d'un autre côté des symptômes alarmants, qui annoncent déjà le Paris moderne, se laissent apercevoir. Le goût de faire figure et l'amour des jouissances y apparaissent, accrus par tous les excitants d'une capitale. Dans cette foule attirée à Paris par la passion de tout ce qui brille, par le besoin de vivre et de bien vivre, on aperçoit plus d'un précurseur de la *bohême* littéraire. Villon, Régnier lui-même, n'en tenaient-ils pas un peu? Mais vous trouvez alors des

types plus accusés et plus cyniques de la misère ambitieuse, désireuse de bruit et avide d'argent. Voici par exemple un sieur d'Esternod, gentilhomme et poëte, n'ayant ni sou ni maille, qui, poussé par le besoin, se sent violemment tenté de se faire *tire-laine*, — c'est-à-dire tout simplement d'arracher aux gens leur manteau le soir, comme le faisait alors une catégorie spéciale de voleurs.

> J'allois *pedetentim*, comme un vieillard caduque,
> J'allois de rue en rue en grattant ma perruque,
> Feuilletant dans mon chef *de inventione*, etc.

Or, que trouve dans son chef le sieur d'Esternod? L'idée de voler, retenu seulement dans cette noble tentation par la crainte que lui inspire le « brillant des lanternes ». Seul respect dont ce lettré famélique nous fasse part dans sa cynique confession, le respect de la police!

Certes je ne cherche pas des goûts de luxe distingués dans ces mœurs gauloises qui se conservaient avec plus de gaieté que de décence dans la jeunesse, et dans cette foule de petits bourgeois qu'on voyait se répandre aux environs comme dans les promenades de l'intérieur de Paris, foule qui ne songeait qu'à *grenouiller* (boire avec excès) et à folâtrer avec l'autre sexe. Voyez ces détails assez scabreux dans un écrit du temps : *la Promenade au Pré-aux-Clercs*. Mais ces goûts d'amusement ne vont pas sans folles dépenses, et, à côté de ces vieux désordres, on trouve les vices qui tiennent au désir de s'enrichir et de briller. Ce désir, il semble déjà mordre au cœur ces

jeunes nobles qui manquent d'argent, ces jeunes bourgeois qui veulent en avoir pour imiter les nobles dans leurs plaisirs et dans leur ostentation. Ces tendances au luxe frappent les contemporains eux-mêmes, qui n'ont pas tous l'optimisme de l'auteur que je citais tout à l'heure. Il suffit de lire par exemple un de ces écrits de circonstance où la critique se fait jour, les *Caquets de l'accouchée*[1]. Dans cet ingénieux bavardage, combien de vérités à brûle-pourpoint! Comme l'ambition vaniteuse et les vices qui se montrent à la suite y sont flagellés, dans ces classes surtout qui n'avaient pas encore à ce point pris l'habitude de regarder au-dessus d'elles! Avec quelle verve et quel entrain « cette accouchée » daube sur tous les travers du temps! « Il n'y a ni fils ni petit-fils de procureur, notaire ou avocat, qui ne veuille faire comparaison avec les enfants de conseillers, maîtres des requêtes, présidents et autres grands officiers : *l'on ne peut les distinguer ni en habits ni en dépenses superflues*. Ils hantent les banquets à deux pistoles par tête; ils empruntent argent, jouent aux dés, au piquet, à la paume, à la boule, vont à la chasse et *font le même exercice des grands*. Ils empruntent à usure de Traversier, de Dubillon et de l'Italien Facomini, qui sont les recéleurs de la jeunesse; et puis qu'en advient-il, enfin? Ils sont contraints de faire l'amour à la vieille, ou d'enjôler la fille d'une bonne maison... On ne voit que bâtards, que filles débauchées, etc. »

[1] V. dans la Collection Jannet.

La séduction, le jeu, l'habitude prise de tricher sans vergogne, voilà les vices fort augmentés qu'accuse cette peinture, qu'on retrouve pour la même époque dans les *Mémoires de Grammont*, tableau des mêmes vices séduisant par le talent du style, mais qui donne une si triste idée de ces gentilshommes, amis des plaisirs, du luxe et du jeu.

IV

LOIS SOMPTUAIRES SOUS LOUIS XIII

Vous trouverez encore sous Louis XIII des lois somptuaires qui prétendent régler même le luxe des repas. On a vu combien les recherches en avaient augmenté, particulièrement dans les dîners faits chez les traiteurs célèbres. Mesurer les dépenses que des particuliers y font à huis clos était une prétention singulière. Il est néanmoins décrété (1629) que chez le traiteur on ne pourra dépenser qu'un écu par tête, que chez soi on n'aura sur sa table que trois services; à chaque service un seul rang de plats, et dans chaque plat six pièces. On condamne à quarante livres d'amende les convives qui n'avaient pas dénoncé les infractions dont ils étaient les témoins; les officiers de justice, dans le même cas, devaient quitter la table de leur hôte, et poursuivre les contrevenants. La nature odieuse de ces prescriptions achevait de les rendre impuissantes. Il répugnait aux mœurs sociables et à la loyauté de la France, non moins qu'au progrès du goût des aises, de

mettre l'espionnage et la délation au service de mesures de police jusque dans l'intérieur des familles.

On poursuivait aussi par d'autres mesures analogues un but tout fiscal. Il s'agissait de faire revenir au trésor royal l'excès de matières précieuses que le luxe employait. L'édit du 18 novembre 1633 défend à tous sujets « de porter sur leurs chemises, collets, manchettes, coiffe, et sur autre linge aucune découpure et broderie de fil d'or et d'argent, passements, dentelles, points coupés, manufacturés tant dedans que dehors le royaume ». L'édit de mai 1639 prohibait pour les habillements l'emploi de toute espèce de drap d'or ou d'argent, fin ou faux, et toutes broderies où ces matières sont employées. La même pensée respire dans les moindres détails de l'ordonnance. On y voit que les plus riches habillements seront de velours, satin, taffetas, sans autre ornement que deux bandes de broderies de soie; que les pages, laquais et cochers ne pourront être vêtus autrement qu'en étoffe de laine, avec des galons sur les coutures; que les carrossiers ne pourront faire, vendre, ou débiter des carrosses ou litières brodés d'or ou d'argent ou de soie, et en dorer les bois.

La caricature servait de commentaire à ces édits, Lorsque paraissait l'édit somptuaire du 16 avril 1634, une estampe représentait la « Pompe funèbre de la Mode, avec les larmes de Démocrite et les ris d'Héraclite ». La Mode paraissait portée par quatre femmes, et suivie par tout un cortège de faiseuses, barbiers, brodeurs et tailleurs, qui élevaient en l'air des bâtons chargés de

dentelles et d'ajustements. Apparaissait au fond un sarcophage avec cette épitaphe :

Ci-gist sous ce tableau, pour l'avoir mérité,
La Mode qui causoit tant de folie en France.
La mort a fait mourir la superfluité,
Et va faire bientôt revivre l'abondance.

Les troubles de la minorité, l'effroyable misère du temps de la Fronde qui, à Paris, oblige le Parlement et les pouvoirs publics à faire trois fois la remise des loyers aux locataires, n'empêchent pas plus que les anciennes calamités analogues au moyen âge les excès de luxe et de plaisir[1]. Nous entrons dans la période Louis XIV. Voyons comment elle se prépare dans les temps difficiles qui l'ont devancée.

[1] On peut voir les preuves de ce contraste dans le livre de M. A. Feillet : *La misère au temps de la Fronde.*

CHAPITRE IV

LE LUXE SOUS LA MONARCHIE DE LOUIS XIV
LA MINORITÉ

I

OÙ EN EST LE LUXE A L'AVÈNEMENT DE LOUIS XIV. — LES GENS DE FINANCE. — LES FÊTES PENDANT LA MINORITÉ

Quel a été le rôle de Louis XIV dans le luxe de son temps?

A-t-il créé ce luxe si fameux? Nous en avons dit assez pour ne pas admettre cette opinion qui tend à exagérer la part, si grande d'ailleurs, du monarque le plus fastueux qu'ait eu la France.

Sous le rapport des arts d'ornement et des industries de luxe, on a vu combien de progrès avaient été accomplis.

Il en est de même des excès du faste et des raffinements.

Chez les financiers ces excès avaient pris, dès la minorité, des proportions inconnues.

On a ici pour témoin Louis XIV lui-même. C'est lui

qui, parlant des financiers du temps de sa jeunesse, les définit en ces termes : « Gens d'affaires qui, d'un côté couvraient leurs malversations par toutes sortes d'artifices, et les découvraient de l'autre *par un luxe insolent et audacieux*, comme s'ils eussent craint de me les laisser ignorer[1]. »

Une relation contemporaine signale cette fureur des *maltôtiers* enrichis qui les porte à faire étalage de leur opulence : « Ils sont entrés pauvres dans le maniement des fermes et des finances de Sa Majesté; et dix ou douze ans d'emploi, et même beaucoup moins, les ont comblés de richesses si immenses, qu'elles surpassent celles des diverses familles qui sont depuis plusieurs siècles dans les dignités de l'épée et de la robe. » Tel de ces parvenus avait au doigt des bagues qui excédaient le prix de son ancien patrimoine. Tel autre, ancien laquais lui-même, étalait une longue suite de laquais.

La *maltôte*, comme on la nommait, se groupait dans certains quartiers, habitant des hôtels dignes de princes. La maison de Bretonvilliers, subsistante encore en partie à l'extrémité est de l'île Saint-Louis, était alors un objet de curiosité pour les étrangers. Ils admiraient son bel escalier, la grandeur des salles, la beauté des cheminées, la magnificence des appartements ornés des plus riches tapisseries, des peintures les plus parfaites, des plus précieux miroirs, des plus superbes meubles de la Savonnerie en velours cramoisi, semé de fleurs d'or, ses cabinets remplis d'objets curieux, enfin ses balcons ouverts sur la Seine et sur la verdoyante campagne faisant vis-à-vis. Bretonvilliers, l'ancien receveur qui trônait dans ce palais, était riche à plus de trois millions de revenu de notre monnaie[1]. Les environs de Paris devenaient pour les riches financiers une résidence de luxe. Abel Servien, surintendant avec Fouquet en 1653, achetait des Guise la terre de Meudon, en changeait toute l'ordonnance, y créait des parterres échelonnés avec art, des étangs, des orangeries, un parc d'une demi-lieue à longues et larges allées, et s'y rendait par eau sur un yacht somptueux, fabriqué pour lui en Hollande.

[1] Louis XIV, *Mémoires*.

On doit rattacher à la même origine le faste déployé par Mazarin. En effet, Mazarin n'est pas seulement un cardinal, un grand ministre, qui se pare des richesses reçues en récompense de ses services éclatants; il est un financier spéculateur, il faut dire plus, un dilapidateur des fonds publics, enrichi par des malversations, alors fort soupçonnées, aujourd'hui notoires. On peut juger de ses richesses par l'inventaire des *Merveilles du monde trouvées dans le palais Mazarin* (1649). Ce nom de *merveilles* s'applique bien à ce lit d'ivoire, à ces *cabinets* d'ébène ou d'écaille de tortue, avec tableaux enchâssés, supportés sur quatre lions en cuivre doré et surmontés de licornes; à ces statues d'Alexandre et de César, en porphyre; à ces tables de marbre sculptées; à cette chaise mécanique, précieuse rareté alors, où une fois assis on montait et descendait à volonté à l'aide de ressorts. De ce palais, qui occupait tout l'emplacement

[1] V. Tallemant des Réaux et aussi le *Journal de deux Hollandais*.

de notre grande Bibliothèque, on put faire, après la mort du cardinal, deux palais : l'hôtel Mazarin, sur la rue Vivienne, l'hôtel de Nevers, sur la rue de Richelieu.

Chez le fin et avisé Italien, le luxe devait être un moyen de servir sa politique, en même temps qu'une passion profonde. Cette passion lui arrachait une exclamation de regret au moment où il sentit venir la mort. « Il va donc falloir quitter tout cela ! » Et en parlant ainsi il jetait un dernier coup d'œil sur ses richesses d'art! Ordinairement parcimonieux, prodigue au besoin, il donne à souper au roi. à la reine mère, à la reine d'Angleterre et à Mademoiselle. Avec quel mélange d'ostentation et d'habile désir de plaire il les mène dans une galerie où on voyait, dit une relation, *tout ce qui vient de joli de la Chine*, des chandeliers de cristal et des miroirs, des tables et des cabinets, des senteurs, gants, rubans et éventails, tout cela rassemblé pour en faire don « aux dames et messieurs de la cour » ! Dans sa loterie, point de billets blancs : *chacun eut son fait*, sans autre distinction que la valeur diverse des objets assignés par le sort. Mademoiselle gagne un diamant de 4000 livres. Le gros lot, un diamant de 4000 écus, échoit à un sous-lieutenant des gendarmes du roi. « Je pense, dit Mademoiselle de Montpensier, qu'on n'avait jamais vu en France une telle magnificence[1]. »

Sans mettre Mazarin au même niveau que Richelieu pour le luxe utile, comment lui contester aussi sa part

[1] *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, 1658. — C. Gaillardin, *Histoire du règne de Louis XIV*. L'auteur donne de nombreux détails sur les mœurs de ce temps, t. II, ch. II et X[1].

légitime, surtout en présence de son admirable galerie, et de cette incomparable bibliothèque, où 100 000 ouvrages étaient rassemblés sur des tablettes en forme d'armoires, soutenues par des piliers de charpenterie cannelés et taillés élégamment : à droite les imprimés, à gauche les manuscrits grecs, hébreux, chaldéens, syriaques, latins, etc. ! Un livre tout seul, de l'épaissseur de deux doigts, était estimé à 1000 pistoles : recueil de planches sur parchemin où étaient peints en miniature les plus rares poissons de rivière et de mer, une grande quantité de coquilles, etc.

L'élan est donné. La noblesse aussi est entraînée sur cette pente où le roi aura peu à faire pour la lancer davantage... Le duc de Guise dépense en un jour plus de 10 000 écus à l'occasion d'un ballet, et il était mal dans ses affaires. A un souper chez le maréchal de l'Hospital, certains plats coûtent quatre cents écus. Un bal du chancelier Séguier fait grand bruit par la quantité des lustres et l'éclat des parures : on compte trente-six lustres de cristal à une soirée du duc de Lesdiguières, où on se livrait à un assaut des buffets à la collation. Cette époque de la régence d'Anne d'Autriche est toute à la joie, aux fêtes brillantes, comme si la régente et la France respiraient du joug qu'avait fait peser Richelieu. Saint-Évremond parle de ce moment, comme Voltaire parlera lui-même d'une autre régence, et s'écrie avec un ton de regret :

J'ai vu le temps de la bonne régence,
Temps où régnait une heureuse abondance,
Temps où la ville aussi bien que la cour
Ne respiraient que la joie et l'amour.

A ces divertissements somptueux auxquels la reine n'avait pas attendu la fin du deuil pour se livrer soit publiquement, soit cachée à demi [1], venait se joindre la comédie qu'elle rétablissait malgré les plaintes du curé de Saint-Germain, mais avec l'autorisation de la majorité plus accommodante des docteurs de la Sorbonne. Combien de fêtes données, soit à propos des victoires, soit en l'honneur des étrangers d'un haut rang, à Paris, à Rueil chez la nièce de Richelieu, à Fontainebleau! Signalons la brillante création ajoutée aux autres représentations théâtrales par Mazarin, qui semblait avoir pris le gouvernement des plaisirs. C'est Mazarin en effet qui introduisit une des plus heureuses nouveautés, que l'ancien théâtre ne faisait que bien faiblement pressentir, et devenue une des grandes formes de l'art dramatique. Il fit connaître à la France ce genre italien, auquel nous avons donné pour nom propre celui de toute œuvre sérieuse ou bouffonne : *Opéra*. Il avait appelé d'Italie des musiciens, des chanteurs, des machinistes. La comédie en musique, ou la comédie à machines, fut essayée au commencement de 1646, dans la petite salle du Palais-Royal, devant une trentaine de personnes. On l'inaugura avec plus de magnificence de costumes et de mise en scène en 1647. On y dépensa 400 000 livres. C'étaient les splendeurs du luxe qui prenaient possession de la scène lyrique et dramatique. Nous voyons aujourd'hui quel chemin a été parcouru dans cette voie depuis 1646 [2].

[1] V. les *Mémoires de Mme de Motteville.*

[2] V. sur ces débuts de l'Opéra : Saint-Évremond, Dissertation sur l'opéra, et son opéra contre les opéras.

J'ai fait entendre déjà que la fureur de jouer n'a pas attendu davantage le jeu enragé de la cour de Louis XIV. Bussy-Rabutin écrit à sa cousine : « J'ai gagné 800 louis d'or depuis quatre ou cinq jours » (1657). On jouait jusqu'à des bijoux, des points de Venise de grand prix; les femmes s'en mêlaient. Le banquier de Mazarin, Hervaert, perd en une séance 100 000 écus. Gourville gagne un million en peu de temps. En un quart d'heure il gagne 50 000 livres au duc de Richelieu, obligé, pour le payer, de vendre une terre qu'il avait en Saintonge. On ne devait payer au jeu qu'en louis d'or. Rohan, pour parfaire une somme, faute de louis, ayant présenté au jeune roi deux cents pistoles d'Espagne, celui-ci ne voulut pas les recevoir. « Puisque Votre Majesté ne les veut pas, s'écria Rohan, elles ne sont bonnes à rien! » et il jeta les deux cents pistoles par la fenêtre [1]. Ce sont bien là les extravagances de prodigalité que le monde antique nous a présentées, mais c'est moins froidement calculé. L'étourderie n'est pas un vice romain; les folies même à Rome avaient l'air prémédité.

Chose singulière! dans cette première période, il n'y a que le roi de pauvre, il n'y a que le roi de simple. Celui qui sera « le grand roi » n'a réellement « que ce qu'il plaisait à ses ministres de lui donner ». Mazarin lui fait de temps en temps des cadeaux [2].

Ainsi, ce jeune prince soumis à tant de privations et d'épreuves pendant sa minorité, il en est, même alors que sa fortune s'est relevée, à n'avoir pas de table à lui,

[1] *Mémoires de la Fare.* — *Mémoires de Mme de Motteville.*

[2] *Voyage de deux Hollandais* (1657).

pas d'argent, nul moyen de se montrer généreux. Comment ne pas supposer quelque mauvaise humeur, quelque esprit de représailles, dans les édits somptuaires que le jeune roi signe à ce moment (1656) contre le luxe des vêtements? Il met une certaine âpreté à les faire exécuter lui-même, allant jusqu'à réprimander vertement La Basinière, un des trésoriers de l'épargne, qui avait paru devant lui avec un habit dont la petite oie était de deux cent cinquante aunes de ruban, et le forçant d'arracher sur place le gros galon qui ornait ses chausses[1].

II

UN PRÉCURSEUR DU LUXE DE LOUIS XIV

Mais quel faste ne pâlit devant celui de Nicolas Fouquet? On a tout dit sur ce scandaleux éclat, sur ce luxe concussionnaire, sur ces insolentes profusions. L'histoire ne s'est laissé désarmer ni par les qualités brillantes du surintendant, ni par les suppliques immortelles d'une Sévigné et d'un La Fontaine, adressées, ce semble, à la postérité non moins qu'à Louis XIV, ni même par une longue expiation supportée avec noblesse et courage. Il

[1] « *Petite oie* est proprement un *abatis*, c'est-à-dire ce qu'on retranche d'une oie quand on la prépare pour la faire rôtir, comme les pieds, les bouts d'ailes, le cou, le foie, le gésier. — Par une métaphore facile à comprendre, *petite oie* a désigné ces accessoires de toilette, plumes, rubans, dentelles, dont à cette époque le costume masculin était fort chargé. » (Génin.)

reste pour nous l'homme que nous montre Mme de Motteville, dans ses *Mémoires*, spirituel, capable, plein de ressources, hautain et *grand voleur*. Les merveilles de Vaux semblent annoncer celles de Versailles. Le surintendant donne l'exemple de ces créations de toutes pièces qui commencent par détruire les obstacles à tout prix. Il fait raser trois villages pour arrondir son domaine. Vrai luxe royal que celui de ce particulier qui emploie les plus grands artistes, confie à Le Vaux la tâche d'élever les bâtiments, à Le Nôtre le dessin des jardins, à Lebrun les peintures qui ornent l'intérieur de ses châteaux! Quel prince alors eût dépensé 9 millions, monnaie du temps, pour bâtir et décorer cette somptueuse demeure, où se réunissent les éblouissants prodiges de l'art et de l'industrie? On croit rêver quand on voit cet entassement de merveilles chez un particulier, cette quantité de fontaines jaillissantes, cette vaste nappe d'eau couverte de barques peintes et dorées, cette suite d'enchantements qu'offraient les appartements et le parc, etc. Les travaux exécutés furent tels que, plus tard, le duc de Villars, voulant tirer parti des tuyaux de plomb qui distribuaient l'eau souterrainement aux différentes pièces, les vendait près d'un demi-million[1]!

Que Louis XIV ait été inquiet, se soit montré blessé de ce faste qui accusait tant d'exactions et qui semblait le braver, qu'il ait été révolté des excès de dépenses de la fête fameuse donnée le 17 août 1661, comment s'en étonner? On s'explique par une juste indignation plus

[1] P. Clément, *Histoire de Colbert*, t. I, ch. VI.

encore que par la jalousie cette colère, qui, plus d'une fois, faillit lui faire ordonner cette nuit même l'arrestation du surintendant. Et comment le roi aurait-il pu ne pas être irrité en rencontrant au milieu de ces outrageuses magnificences la présomptueuse et menaçante devise : « *Quò non ascendam?* »

Non, l'on n'exagère pas en appelant un tel faste un luxe royal! N'a-t-on pas là déjà comme l'image en abrégé de ce que sera la somptuosité de Louis XIV? Vous voyez ici jusqu'au premier exemple en grand de ces loteries, récemment importées d'Italie en France; la loterie du surintendant mettait en lots des bijoux, des costumes superbes, des armes de prix, des chevaux de luxe! N'est-ce pas le même système de « surprises »? A un signal les bassins se remplissent et les eaux s'élèvent. N'est-ce pas le même faste du service de table, égal à tout ce qu'on allait voir? Quels festins royaux devaient surpasser le repas donné dans cette fête sans exemple, évalué à 120 000 livres d'alors, dirigé par le célèbre cuisinier Vatel, et servi à six mille convives?... On n'y compte pas moins de trente-six douzaines d'assiettes d'or, et tout un magnifique service en or également. Autre rapprochement entre ce luxe de Fouquet et celui de Louis XIV : les merveilles du théâtre et Molière lui-même! C'est sur un théâtre élevé au bas d'une allée de sapins, qu'est représentée pour la première fois la pièce des *Fâcheux*. Et ce n'est pas le dernier trait qui fasse de ce luxe d'un roturier enrichi l'avant-coureur et le modèle de celui du grand roi! N'y faut-il pas ajouter le chapitre des maîtresses, prises même dans la noblesse, et qui figurent au

nombre de ses dépenses pour des sommes folles; on trouve des dons de 30 000 livres, des promesses de 50 000 écus, des bijoux, des perles à l'infini, et jusqu'à des maisons données en cadeau[1].

Ce faste du grand financier, de l'habile surintendant, est d'ailleurs entendu avec autant d'intelligence que de somptuosité, et les arts y tiennent une place éminente. La recherche des antiques, le nombre et la valeur des statues, les tables de marbre et de bronze, surpassent tout ce qu'on avait pu voir encore chez un ministre puissant et opulent. Fouquet est un *collectionneur* presque à la façon de Verrès et des patriciens romains, préteurs et proconsuls, bien qu'il n'ait pas usé de moyens aussi cruels. Sa bibliothèque avait été recueillie avec le soin attentif d'une prédilection curieuse[2]. Ces six mille volumes avec leurs éditions de choix, leurs riches reliures, ces nombreuses Bibles d'un si grand prix, cette quantité d'ouvrages d'histoire et de sciences, ces trois cents manuscrits dont beaucoup étaient précieux à divers titres, attestent, outre le goût personnel du maître, dont l'esprit était ouvert à plus d'une curiosité, l'im-

[1] Ce n'était pas la galanterie seule qui présidait à ces prodigalités; l'ambition et l'intrigue y avaient part; nulle maîtresse n'était aussi libéralement traitée que la Beauvais, première femme de chambre de la reine mère. Un marquis de Créquy recevant 100 000 livres, un duc de Richelieu en recevant 200 000, un duc de Brancas ayant pour sa part jusqu'à la somme énorme de 600 000 livres, attestent à quel point cette noblesse besogneuse, avide elle-même de jouissances et de représentation, était déjà devenue vénale.

[2] V. les *Mémoires* de M. Chéruel sur la vie publique et privée de N. Fouquet. — P. Clément, le chapitre sur N. Fouquet dans son *Histoire de Colbert*, et aussi la *Correspondance de Colbert*, t. I, publiée par le même.

portance qu'on attachait alors à ce genre de luxe d'une nature pour ainsi dire intellectuelle[1].

Ami du luxe et des arts, est-ce donc assez dire? Non, il faut ajouter protecteur des arts, protecteur des lettres : rôle de Mécène que le surintendant ose jouer aussi avant Louis XIV! Ce rôle, ajouterai-je qu'il le joue avec plus de générosité que de délicat discernement, non qu'il manque de finesse, mais il manque de solidité et de grandeur, sur ce point assurément fort inférieur au roi! On retrouve en tout l'homme qui ne dépassait guère le genre à la mode de Voiture et de Sarrasin, qui n'allait pas au delà de l'agréable et de l'ingénieux, ami des vers faciles et licencieux, protégeant à ce titre les débuts de La Fontaine, qu'il pensionne sous cette clause que le poète acquitterait chaque quartier de sa pension par une pièce de vers, c'est-à-dire encourageant le La Fontaine des *Contes*, qui ne serait jamais devenu celui des *Fables*, entretenu dans les délices chez cet homme de luxe qui avait comme tous ses pareils le goût libertin!

Au ministre prodigue et fastueux la haute bourgeoisie trouve à opposer un autre parvenu ou plutôt

[1] Ce goût des beaux livres bien reliés et d'une belle impression se propageait dans la bourgeoisie. L'imprimerie recevait des encouragements en vue d'une perfection plus grande à donner ou à maintenir à ses productions. A Paris, on voit la Reynie protéger efficacement les imprimeurs zélés pour le progrès de leur art. Le 19 novembre 1671, il écrit à Colbert au sujet du sieur Vitré : « Sa longue expérience et la connaissance qu'il a des causes qui ont maintenu ou détruit l'imprimerie dans le royaume, selon la diversité des temps, ne nous ont pas été d'un médiocre secours. » Il propose en conséquence d'augmenter sa pension « qui étoit médiocre » et d'allouer aux sieurs Thiéry et Petit, pour la belle impression de leurs livres, une importante gratification.

un homme résolu à parvenir par toutes les qualités contraires. Quelle est cette figure sévère, ce personnage qui se pose d'abord en violente hostilité contre le brillant et corrompu dilapidateur? C'est Colbert : le génie de l'économie aux prises avec le génie du luxe! Indigné, qui plus est ambitieux, c'est Colbert qui se charge de chasser de l'État l'homme de luxe, de le démasquer, de le confondre, et qui le dénonce au roi dans un mémoire tout entier de sa main, chef-d'œuvre de haine et de raison. Le voilà tout entier le bilan du luxe criminel et de la vénalité, accablant pour le malheureux Fouquet, qui a laissé s'assouvir l'avidité de tous les partisans, parce qu'il était leur complice, « en sorte qu'à la honte de toute la nation, pendant le temps que les armées n'étaient pas payées, l'on entendit publiquement un secrétaire du procureur général se vanter d'avoir 400 ou 500 000 livres en un exercice, un autre 12 000 ou 24 000 livres, et un trésorier de l'épargne de même se vanter d'avoir gagné 500 000 livres en une année d'exercice! » Comme on voit dans cette note terrible s'accuser ce jeu sans frein, accompagnement habituel d'un luxe insensé! Le surintendant a joué « jusqu'à 20 et 30 000 pistoles en une nuit », sans parler des autres dépenses, « portant le luxe et le faste à un point que beaucoup de gens de bien en concevaient de l'horreur ». De l'horreur!... Ainsi parle la haine, mais aussi la morale, la politique, la sage économie. Que trouver de plus fort contre cette mobilité de fantaisies qui jette les millions? « Dès lors, dit-il, que la maison de Vaux qui avait coûté 18 millions (*le procureur général Talon*,

dans son réquisitoire, porte cette dépense seulement à 9 millions) fut bastie, il s'en dégouste et commence de faire bastir dans Saint-Mandé et dans Belle-Isle, en sorte que son insatiable avidité et son ambition déréglée, lui donnant toujours des pensées, lui faisoit mépriser ce qu'il avoit autrefois estimé. C'est ce dégoût qui lui fit offrir cette maison à M. le cardinal, lorsqu'il y coucha en 1659, en partant pour ses voyages avant la paix, et ensuite en 1661. » Il n'omet rien le terrible réquisitoire, ni ces meubles, ni ces acquisitions de toutes sortes, ni sa table, « *toutes autres manies et publiques et secrètes*, en sorte que l'on a vu par les registres de ses commis qui ont paru, des 20 et 30 millions de livres qui ont passé par leurs mains en peu d'années pour ses dépenses particulières.... ». Il le montre « remplissant de biens immenses » ses frères, ses parents, ses amis, ses cousins, etc. Sans le vouloir, Colbert semble aller sur les brisées de La Bruyère, il dessine un caractère! Il peint l'*homme de luxe* avec une exactitude de détails et une énergie de traits que nul moraliste n'a surpassées.

Il serait donc injuste de faire de Louis XIV l'auteur responsable des goûts fastueux au dix-septième siècle. Il y a contribué assurément, mais il les y trouva, et, bien qu'il ait ajouté au mal, on peut se demander si, sans lui, le faste n'aurait pas été plus grossier. N'oublions pas que ce prince, dont on aime trop à faire un roi de théâtre, un pur souverain asiatique, eut du sérieux dans le caractère et dans l'esprit. Il se montre appliqué, laborieux, au milieu même de ses plaisirs, adonné également aux soins de la paix et à ceux de la guerre.

Il n'hésite pas à quitter les plaisirs de la cour pour aller attaquer Valenciennes au mois d'avril, ou Gand au mois de mars. Son faste porte une empreinte personnelle qui n'est guère à l'usage des rois d'Asie. Il y met le bon goût et l'image d'une grandeur qui dépasse les pompes purement matérielles. S'il n'eût été qu'un de ces monarques absolus tout confits pour ainsi dire dans une majesté de commande, enveloppés d'un appareil propre à éblouir la foule, eût-il enlevé le goût délicat d'un Racine, d'une Sévigné, fût-il devenu l'objet de tant d'admirations sincères, enfin, au siècle suivant, aurait-il séduit l'esprit le plus sensé mais aussi le plus moqueur de son temps, l'esprit de Voltaire?

III

INFLUENCE PERSONNELLE DE LOUIS XIV SUR LE LUXE DU TEMPS

En montrant les goûts de luxe répandus jusqu'à l'excès avant Louis XIV, je n'ai pas entendu diminuer sa part d'influence.

Demandons-nous d'abord quel fut le principe et comme l'inspiration de ce faste qui devait, pendant un demi-siècle, tenir la France et le monde éblouis. N'y verrons-nous qu'un goût personnel ? N'y a-t-il pas là aussi un calcul politique, un système? On ne saurait en douter aujourd'hui. L'emportement de la passion, qui poussait vers tous les genres d'éclat un jeune prince investi de la toute-puissance à vingt ans, n'en paraît pas

moins dans ces goûts chez lui développés à l'excès, mais la politique se joignit à la force du penchant. C'est la politique qui lui fit entendre que la royauté devait être mise désormais hors de pair par un faste qui rendît vain tout essai de rivalité et achevât d'environner de prestige la royauté aux yeux des peuples. C'est la politique qui lui conseilla de fixer la noblesse à la cour, d'avoir prise sur elle par ces nécessités d'argent qu'entraînent les exigences dispendieuses de la représentation.

Saint-Simon marque ce dessein avec une rare pénétration. « Il aima en tout, dit-il, parlant de Louis XIV, la splendeur, la magnificence, la profusion. *Ce goût, il le tourna en maxime par politique*, et l'inspira à sa cour. C'était lui plaire que de s'y jeter en table, en habits, en équipages, en bâtiments, en jeu. C'étaient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Le fond était qu'il tendait et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur et pour certaines parties en nécessité. Il réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. Il y trouvait encore satisfaction par une cour superbe et par une plus grande confusion qui anéantissait de plus en plus les distinctions naturelles. » Les distinctions « naturelles », dont il est ici question, quel lecteur ne l'a deviné? ce sont les distinctions nobiliaires avec les privilèges de la préséance et les règles de l'étiquette, portées jusqu'à la plus superstitieuse minutie.

Faut-il conclure sur ce témoignage, que Louis XIV, corrupteur à dessein de son propre royaume, se soit

proposé de faire régner le luxe dans tous les états? Rien ne serait plus faux. Il fit des tentatives sincères pour réformer certains excès, et il exprimait à plusieurs reprises sa réprobation contre ceux qui dépensent au-delà de leurs moyens et plus que leur condition ne le comporte. Il flétrit dans ses *Mémoires* l'improbité des manœuvres qu'enfante le désir immodéré de paraître. En créant la chambre de justice contre les financiers (1661), il prétend, dit-il, « bannir le luxe du royaume ».

Il n'est pas très-difficile de reconstruire avec ses *Mémoires* son idéal de monarchie sous ce rapport : un roi environné de splendeurs, des grands formant cortége, des riches de moindre naissance, qui doivent leur luxe soit aux bienfaits du prince, soit à leur propre industrie ; puis, au-dessous, une nation laborieuse, active, où chacun se tient à sa place, où règne une solide aisance, et où les goûts restent modestes. N'est-ce pas là en effet, sous le pouvoir absolu, quand il n'a pas abdiqué toute honnêteté et qu'il ne se propose pas la corruption générale des peuples comme un moyen de les tenir asservis, le type même d'une société bien réglée?

Quant aux instincts personnels qui poussent vers le faste un prince bien fait, galant, épris de sa propre grandeur, où ne les voit-on pas éclater? Ils se trahissent dès les premiers temps de son règne par le soin qu'il prend de s'appliquer à lui-même tout ce qui est à sa convenance parmi les meubles du surintendant Fouquet, comme on le voit expressément indiqué dans ce même édit de 1661 où il prétend « bannir le luxe ». Ce procédé étrange, qui consiste à s'approprier les meu-

bles d'un concussionnaire, ne choquait pas dans un temps où on voyait les juges les plus intègres accepter les biens de celui qu'ils avaient condamné.

L'action exercée par Louis XIV sur le luxe ne se réduisit pas à l'exemple : elle fut active et directe. Elle est notamment sensible en ce qui concerne le costume, il s'y montre exigeant sur la beauté et l'éclat, ne croyant pas déroger à la dignité royale en le modifiant lui-même ou chez les jeunes courtisans. Un compliment, un sourire, un mot de reproche, voilà ses moyens d'action, et quels autres auraient été plus puissants sur les femmes qui, en déférant au royal désir, trouvaient à satisfaire tout ensemble leur coquetterie et leur désir d'agréer au prince? Une fois, à une représentation de *Bérénice*, les toilettes n'ayant pas toute la fraîcheur et toute la splendeur accoutumées, Louis en fait la remarque, et les costumes rajeunis étincellent de pierreries à la représentation suivante. En 1697, alors qu'on ne parlait que de réformer la dépense, on fait exception pour le mariage du duc de Bourgogne, et Louis exprime le désir « *que les costumes soient beaux* ». Ils le seront, n'en doutons pas! Quelle comédie, où toute la gravité du prince ne peut empêcher qu'on ne sourie de la lutte qui s'établit entre le monarque passionné pour l'éclat, et le politique à qui sa conscience et sa raison font sentir en ce moment la nécessité de l'économie! A ce signal de Louis XIV, personne « ne consulte plus ni sa bourse, ni son état, une émulation effrénée de richesses et d'inventions s'établit entre tous, l'argent suffit à peine, les boutiques se vident en très-peu de jours; les

choses en un mot sont à un point que le roi se repent d'y avoir donné lieu, et dit « qu'il ne comprenait pas comment il y avait des maris assez fous pour se laisser ruiner par les habits de leurs femmes »; il pouvait ajouter : et par les leurs! — Mais la bride était lâchée, il n'était plus temps d'y remédier, et au fond, ajoute notre malin observateur, « je ne sais si le roi en eût été fort aise », car il se plut fort pendant les fêtes à considérer tous les habits. On vit aisément combien cette profusion de matières et ces recherches d'industrie lui plaisaient, avec quelle satisfaction il loua les plus superbes et les mieux entendues, et que « le petit mot lâché de politique, » il n'en parla plus, et fut ravi qu'il n'eût pas été pris au mot. Celui qui se serait tenu à ce qu'il avait dit lui-même eût très-mal fait sa cour[1]. »

Qu'est-ce donc, lorsqu'on voit le roi (1676) aller jusqu'à donner lui-même de l'argent à plusieurs dames pour leurs habits! Une de ces dames, récemment réconciliée avec Mme de Montespan, reçut pour cette destination quatre cents louis.... « La plus incroyable chose du monde, dit un aimable témoin, c'est la dépense que font ces dames sans avoir le premier sou, hormis celles à qui le roi les donne. » Cela se passait un mois à peine après la perte de Philippsbourg : une fête devait être donnée à Villers-Cotterets, en l'honneur de la Saint-Hubert; un instant contremandée, elle eut lieu quelques jours plus tard à Versailles avec un luxe inouï « de justaucorps en broderie, d'habits entiers des plus

[1] Saint-Simon, *Mémoires*.

beaux brocarts d'or et d'azur, de robes noires transparentes, de belles dentelles d'Angleterre, et de chenilles veloutées sur un tissu. » Renvoyons à la même plume de femme qui décrit ces choses éblouissantes avec des traits si vifs et comme en se jouant[1].

L'or, employé avec goût, mais avec profusion, tel est, en effet, un des caractères les plus saillants de ce genre de magnificence encouragée par le roi. Et pourtant ce sont surtout les dorures que Louis attaque par ses édits somptuaires, il est vrai presque toujours dans les conditions inférieures à la noblesse. Cette profusion de l'or et aussi des pierreries et des dentelles n'éclate pas seulement sur le costume des dames de la cour. Aux fiançailles de la fille de Monsieur (1698), c'est un duc d'Elbeuf qui revêt « un habit à manteau à fond noir avec des fleurs d'or, doublé d'un glacé d'or sur lequel était appliqué un grand point d'Espagne qui régnait tout autour du manteau ; » — « les chausses, garnies de dentelles en falbala, sont à trois rangs avec des rubans bleus et or ». Aux fêtes données en l'honneur de l'ambassadeur du roi de Perse, c'est Louis XIV lui-même, bien qu'il ne fût plus jeune, qui paraît en habit d'une étoffe or et moire brodée de diamants d'une valeur de plusieurs millions (environ douze millions cinq cent mille livres) : habit si pesant que le roi accablé « eut hâte, dit Dangeau, de s'en débarrasser après la cérémonie ». Louis mit à la mode ces casaques bleues brodées d'or et d'argent, qu'il fit pour distinguer ses principaux courtisans. Le baudrier

[1] Mme de Sévigné, *Lettres*, t. III, édit. de Sacy.

où passait l'épée, le rabat à dentelles, le chapeau décoré de plumes furent des modes qui durèrent une vingtaine d'années, et qu'adoptèrent toutes les cours, excepté celles d'Espagne et de Pologne.

Ne prêtons pas à des frivolités brillantes plus de sérieux qu'elles n'en ont, mais sachons reconnaître dans cette pompe et aussi dans cette symétrie qui est une des marques du règne une forme de monarchie qui garde sa place à part dans l'histoire. Le cérémonial y fut constitué selon les lois d'une étiquette qui rappelait la cour d'Espagne par sa gravité et ses exigences. Roi de la mode et du goût, comme il l'est à d'autres titres plus sérieux, la volonté de Louis XIV fait la loi : il semble appliquer à la toilette le même esprit réglementaire que son ministre Colbert au régime industriel. Curieux mélange de grandeur et de minutie, d'engouement pour la mode et de justesse d'appréciation dans ce qu'il y condamne ! C'est tel jour un trait de l'habillement qu'il reprend, les manches des pourpoints, qui, extrêmement écourtées, étaient restées très-fendues ; ce manque de goût le choque avec raison, et à l'occasion du deuil que prend la cour pour la mort de l'empereur Léopold (1665), il déclare qu'il faut en finir avec ces fentes, qui sont comme par enchantement abandonnées[1]. Une autre fois, c'est lui qui contribue à déterminer le choix de l'étoffe dans une pensée plus élevée de réforme, encourageant le retour aux étoffes qui ont un caractère moins frivole et forment une des parties les plus solides de la richesse

[1] Sévigné, Saint-Simon, Dangeau, etc.

nationale, c'est-à-dire les draps, les lainages fins. Lui-même porte un vêtement le plus souvent de drap d'ailleurs « fort brodé », dit Dangeau. Quant aux broderies, aux garnitures de dentelles et de rubans, il donne l'exemple de les reporter de l'habit sur la veste. Son exemple influe même sur la chaussure. Excepté les jours de grande fête où il plaçait sur son habit ses magnifiques pierreries, il n'en portait jamais qu'à ses boucles de souliers ou de jarretières; la chaussure devint par là une des parties où se réfugia la richesse du costume. On mit aussi pour la première fois l'élégance dans la beauté du linge.

On peut dire qu'en général Louis XIV s'appliqua plutôt à réfréner dans le sexe masculin le faste des habits qu'il encouragea trop chez les femmes. Il n'a pas créé la mode des perruques si fort amplifiées, mais une fois qu'il les eut adoptées, après une résistance, qui tenait, dit-on, à la longueur et à la beauté de ses propres cheveux, la perruque, de plus en plus volumineuse et diversifiée, devint et est restée comme un des attributs du règne. Il fallait bien être majestueux jusqu'au bout! O grand roi qui parlez de réforme, ne voyez-vous pas que ces ornements de tête exigent que tout soit à l'avenant?... Le moyen d'être simple avec une perruque à trois marteaux! Et quel appel à l'émulation des vanités! Le marchand comme le marquis se piquera de porter perruque, et la perruque plus ou moins compliquée, étagée, marquera les rangs. Sachons donc parler gravement même de ces modes que le grand roi traita comme une chose grave, et qui le furent en effet

par leurs conséquences. Louis XIV, grâce au génie inventif de Binet, son pourvoyeur, eut dans un cabinet spécial tout un musée de perruques à son usage, qu'il variait selon les circonstances, et l'important Binet allait jusqu'à dire « qu'il dépouillerait toutes les têtes du royaume pour garnir celle de son roi ». En fait, la demande devint telle qu'il fallut mettre à contribution les têtes des vivants et des morts, même à l'étranger; le nombre des barbiers perruquiers doubla; le commerce des cheveux prit des proportions telles que Colbert, s'inquiétant du renchérissement, parla d'empêcher l'importation qui, disait-il, ruinait la France. Il fallut que les barbiers perruquiers fissent la preuve que la vente des perruques à l'étranger rapportait plus d'argent au pays que l'achat des cheveux ne lui en coûtait. La même révolution dut suivre dans la forme des chapeaux qui, posés au sommet du gigantesque édifice, furent bas, à bords tantôt étroits, tantôt larges. Louis enfin créa une charge qui manquait à toutes celles qu'avaient imaginées ses prédécesseurs : il nomma un grand maître de la garde-robe. L'importance et la dignité du costume furent ainsi consacrées officiellement.

L'influence du roi sur les bâtiments, l'ameublement, la forme et l'ornementation des jardins, sur l'ensemble des arts décoratifs, ne sera pas moins appréciable. Tout sera « à la Louis XIV ». C'est son goût qui donnera le ton aux beaux-arts comme à la littérature. Mais son faste incomparable demeure pour ainsi dire incommunicable aussi par un certain côté que la monarchie absolue soustrait à toute espèce d'imitation et d'emprunt. La

partie principale, en effet, de ce faste sans égal, c'est la noblesse elle-même, passée à l'état de décoration d'une cour! Auprès d'un tel ornement de palais, le reste n'est que l'accessoire... Assistez en idée à ce superbe festin d'apparat donné au légat Chigi. Que sont ici la magnificence du service, et ces instruments de musique, et toutes ces pompes de l'opulence et du rang royal? Ah! ce n'est pas là le faste monarchique dans tout son orgueil, avec sa marque véritable. Regardez plutôt, je vous prie, ce personnel de princes, ces deux reines assistant elles-mêmes dans une tribune à la cérémonie, regardez Condé, oui, Condé lui-même qui présente au roi la serviette; voyez les plus grands noms de l'aristocratie attachés à des offices de table et de cour. Qu'ils déploient maintenant ces nobles toujours épris de luxe et de plaisirs, une représentation brillante, qu'importe au roi? Condé peut avoir son Chantilly! Il peut y montrer ces jets d'eau qui « ne se taisent ni jour ni nuit », et toutes les splendeurs princières. C'est à la royauté que l'ancien révolté allié aux Espagnols, que le glorieux vainqueur de Rocroy dédie ses fêtes les plus merveilleuses. — Suprême humiliation: la gêne du héros, née elle-même d'un luxe hors de toute mesure, assure sa soumission autant que la garantit sa fidélité elle-même. Le grand Condé ayant 8 millions de dettes, à qui son tailleur réclame 300 000 livres, qui, incapable pendant cinq ou six ans de donner un sol à la plupart de ses domestiques, trouve son antichambre encombrée de créanciers, et, comme la goutte le forçait de marcher lentement, s'appuie sur deux personnes

pour échapper à ces obsessions en passant plus vite, voilà le revers de la grande histoire, celle que Bossuet n'a pas écrite en composant l'oraison funèbre du vainqueur de Rocroy! C'est encore le roi lui-même qui paye les dettes du maréchal de Bellefonds, son premier maître d'hôtel. Le prince de Marcillac, pourvu déjà d'une pension de 12 000 livres, « en attendant mieux », reçoit le gouvernement du Berry, et « garde la pension[1] ». Et maintenant songez à mal, nobles trop bien soumis, essayez de faire désormais des Frondes!

Ainsi se réalise cette pensée politique d'un luxe royal réduisant la noblesse à l'état de satellite et d'annexe. Cette pensée, Louis XIV l'accusera plus directement encore en mariant avec le duc de Chevreuse la fille aînée de Colbert, ce fils d'un marchand de drap de Reims, dit-on, à l'enseigne du *Long-Vêtu* (bien qu'il prétendît descendre d'une famille noble d'Écosse). Dans la lettre où il en donne notification au duc de Chaulnes, Louis XIV se sert d'une expression qui nous paraîtrait aujourd'hui, comme on dit, fort démocratique. Il dit qu'il conclut le mariage du « sieur de Chevreuse avec la fille du sieur Colbert ». Comme ici les mots non moins que la chose montrent qu'une révolution civile s'est accomplie! La richesse elle-même, comme le pouvoir royal, s'est faite niveleuse. Elle met de plein pied la roture et la noblesse. A l'importance de l'argent se joint celle du mérite personnel conduisant à tout, pourvu que la grâce royale lui vienne en aide. C'est ce qui fait que la roture occupe

[1] *Mémoires de Gourville.*

presque exclusivement dans la personne de fils du peuple ou de petits bourgeois parvenus aux premiers rangs, l'Église, la magistrature, l'armée, les ministères. Au-dessus de tout, le roi. Au-dessous, déjà l'égalité, en attendant la démocratie.

La même révolution s'est opérée dans le luxe, concentré comme le reste entre les mains du prince. Le grand luxe a cessé d'être féodal. Il achève avec Louis XIV de devenir monarchique. Les grands sans doute en auront leur part; les bourgeois comblés des grâces royales auront la leur aussi, mais il n'y aura là plus guère que rayons émanés d'une source unique et plus haute. Cette désignation fameuse de *Roi-Soleil* ne se justifie pas seulement ici par l'éclat de l'astre royal, elle se vérifie encore davantage en ce sens qu'il est un centre universel d'attraction, — et que toute lumière vient de lui.

CHAPITRE V

SUITE DE LA MONARCHIE DE LOUIS XIV — LUXE ROYAL DES BATIMENTS

I

NÉCESSITÉ DE DISTINGUER DANS LE LUXE DE LOUIS XIV CE QUI EUT UN CARACTÈRE DE GRANDEUR OU D'UTILITÉ ET CE QUI FUT STÉRILE OU NUISIBLE.

Ce n'est pas seulement le manque d'exactitude dans les comptes financiers qui se rapportent aux dépenses de luxe que nous regrettons chez la plupart des historiens de Louis XIV, c'est le peu de soin qu'ils ont mis à discerner ce qui dans ces dépenses eut un caractère de tout point nuisible, et ce qui se présente soit avec un mélange de bien, soit à titre de dépenses utiles et fécondes. Il me paraît possible d'introduire en cette matière des distinctions plus nettes, d'établir des divisions plus précises, qui classent ces dépenses selon leur caractère économique plus ou moins fécond, plus ou moins destructif du capital national. On verra que les dépenses qui s'éloignent le moins de ce caractère de fécondité, sont aussi celles auxquelles la morale et l'intérêt politique

trouvent le moins à redire. La même vérité malheureusement se justifie trop souvent en sens contraire. La richesse, la moralité, l'État se trouvent souvent atteints, blessés du même coup.

Je m'attacherai donc à discerner : 1° ce qui fut faste brillant, excessif souvent jusqu'à encourir un juste blâme, mais non sans rejaillir jusqu'à un certain point en splendeur sur la France tout entière et non sans laisser quelques avantages subsistants ; 2° les prodigalités, fréquemment scandaleuses, satisfaction accordée sans compensation pour le pays aux passions personnelles du prince et aux cupidités qui en vivent ; 3° les dépenses servant à encourager les arts, les lettres, les industries de luxe qui, en définitive, profitèrent pour la plupart à la classe aisée par la consommation et à la classe pauvre par le travail. — (Nous pensons qu'il y a lieu de placer dans la première catégorie les bâtiments, qui jouent sous ce règne un si grand rôle.)

On a chance d'éviter par ces distinctions de répéter ce qui a été tant de fois écrit sur ce texte inépuisable de lieux communs apologétiques ou satiriques. Peut-être y trouverons-nous les éléments d'un jugement que nous voudrions pouvoir dire éclairé et réfléchi, en tenant compte des nécessités monarchiques qui s'imposent à l'historien du dix-septième siècle même dans ses plus légitimes critiques.

Quelle part de blâme mérite cette expression si caractéristique de « faste royal » de Louis XIV ? Tout y a-t-il été en pure perte pour le public ? Convient-il de ne voir là qu'une affaire de chiffres ? Ces questions ne se résolvent ni par l'engouement, eût-il pour interprètes les poëtes du dix-septième siècle versant au roi la louange toute pure, ni par les dédains, eussent-ils pour organe un poëte sceptique et railleur du nôtre, enthousiaste pourtant à ses heures, et habituellement mieux inspiré, Alfred de Musset, dans cette pièce moqueuse « sur quatre marches de marbre rose ».

Évitons les anachronismes de jugement qui iraient à faire un crime de tout luxe au grand roi du dix-septième siècle. Certes, il serait ridicule de reprocher à Louis XIV de ne pas s'être logé comme se loge aujourd'hui un président des États-Unis ou comme se logeait un simple stathouder. On peut concéder au grand roi une demeure à l'image de sa toute-puissance, sans que la critique perde tout droit. Il fallait se placer au moins dans les conditions d'exécution les plus favorables, éviter de produire à frais énormes et imparfaitement ce que la nature s'était plu à prodiguer dans tant de situations privilégiées. S'acharner pour établir sa demeure royale sur un point disgracié, offrant des difficultés de tout genre, nulle salubrité dans les travaux, faire peser de gaîté de cœur sur une nation obérée ce fardeau écrasant, c'était un injustifiable défi jeté à la nature. — N'a-t-on pas taxé d'orgueilleuse folie, en parlant des empereurs romains, l'acte d'une toute-puissance enivrée qui entreprend, dans des travaux où l'obstacle semblait un attrait de plus, de faire quelque chose de rien ? C'est ce qui fait que le jugement des contemporains même les plus favorables pour Louis XIV s'est montré très-sévère, au commencement de l'entreprise. Mme de Sévigné, si disposée à admirer ce que

fait le roi, appelle Versailles « un favori sans mérite » (12 octobre 1678). Bussy insiste sur le manque d'eau (14 octobre 1678). Enfin, Colbert blâme ce qu'il est obligé d'exécuter en serviteur zélé. Dans ses papiers, mis au jour récemment, nous lisons : « Il restera donc à prendre le parti de ne rien faire qui vaille en conservant ce qui est fait, ou de ne rien faire que de petit en le rasant. En l'un et en l'autre *la mémoire éternelle qui restera du roi par ce bâtiment sera pitoyable. Il serait à souhaiter que le bâtiment tombât quand le plaisir du roi sera satisfait*[1]. » Colbert s'exprime avec non moins d'énergie dans une lettre à Louis XIV du 28 septembre 1665 : « Votre Majesté retourne de Versailles. Je la supplie de me permettre de lui dire sur ce sujet deux mots de réflexion que je fais souvent et qu'elle pardonnera, s'il lui plaît, à mon zèle. Cette maison regarde bien davantage le plaisir et le divertissement de Votre Majesté que sa gloire... O quelle pitié que le plus grand roi et le plus vertueux... *fût mesuré à l'aune de Versailles!* Et toutefois, il y a lieu de craindre ce malheur. »

Voilà l'avis des contemporains les plus prompts à l'admiration, les plus enclins à la complaisance. Modérer, si on se refuse à les arrêter, les dépenses de Versailles, et terminer le Louvre, ce palais de l'ancienne royauté, ce monument vraiment national, tel donc était le vœu de Colbert. Mais, si pénétrant qu'il pût être, le sage ministre

[1] *Papiers et correspondances de J. B. Colbert*, publiées par P. Clément. M. P. Clément a classé cette note, qui n'est pas datée, à l'année 1665; il pourrait bien se faire, dit-il, qu'elle fût de 1662 ou 1663.

n'avait pas su deviner la pensée du roi. Il n'était pas entré dans cette profondeur d'orgueil. Il n'avait pas compris que le Louvre n'offrait pas à Louis ce qu'il cherchait, une création de toutes pièces, datant de lui seul. Placé au sein d'une capitale vaste et populeuse, le Louvre ne montrait pas assez le roi. Voici un rêve plus royal : une ville tout entière dépendante d'un palais, isolant pour la mieux montrer la majesté royale, à distance de ce Paris hanté déjà par plus d'un souvenir révolutionnaire et qui rappelait au prince son enfance en pleine Fronde et sa fuite entre les bras d'une mère éperdue d'effroi... Ne voyez-vous pas que la passion qu'il mit à l'accomplir montre à quel point ce projet lui tenait au cœur. Réalisez donc ce rêve, ô grand roi! Mais ne le pouvez-vous faire sans choisir un emplacement si ingrat? Saint-Simon a eu raison de reprocher à Louis « de s'être plu à *tyranniser la nature.* » Saint-Germain avait, remarque-t-il, une forêt toute plantée, de l'eau, un air qui n'avait pas besoin d'être assaini, des horizons superbes, des jardins et des terrasses admirables, et pouvait recevoir tous les embellissements imaginables comme résidence et comme château. A Versailles, il fallait créer jusqu'à la terre, à la place d'un sable mouvant et marécageux. Les faits ne devaient que trop donner raison aux censeurs. Il fallut emporter des chariots pleins de malheureux ouvriers, empoisonnés par les exhalaisons, opération qui se faisait la nuit pour ne pas effrayer les ateliers. N'importe : rien n'arrête cet emportement; il faut bien exécuter coûte que coûte l'œuvre commencée. Pendant la surintendance de Louvois, des

orangers de la Meilleraye et de Verteuil sont donnés à Louis XIV par le duc de Mazarin. Louvois s'obstine à les transporter à Versailles, sans considération des neiges et des glaces, et s'étonne qu'ils arrivent sans feuilles et quelques-uns morts, bien que Foucault, chargé d'exécuter cet ordre, eût mandé assez spirituellement au ministre « que le roi pouvait prendre des villes en hiver, mais non pas faire sortir des orangers de leurs serres[1] ». Dès son entrée à la surintendance des bâtiments, Louvois menace, — il faut le lire en toutes lettres pour le croire, — *de la prison*, un sculpteur dont la statue se faisait attendre. « Des artistes aux simples artisans le traitement ne variait guère. En prison, les menuisiers dont les travaux ne marchaient pas; en prison, les charretiers qui refusaient d'apporter de la pierre à Versailles; en prison, et point d'argent.

« Je vous prie de leur apprendre, s'écriait le terrible ministre, que quand des ouvriers me manqueront, je suis résolu de les faire mettre en prison et de ne vider leurs parties de dix ans. » Cette façon de faire travailler qu'on ne peut comparer qu'aux moyens employés pour les fellahs ou les noirs réussit, comme ces moyens-là réussissent, pour quelque temps. Dieu sait au prix de quelles haines accumulées qui ne manqueront guère de trouver leur jour. Nous avons déjà noté l'esprit de minutie dans cette intelligence souvent haute, mais peu large de Louis XIV. Il éclate non moins que ses goûts de faste et son caractère dominateur dans toute cette affaire

[1] V. l'*Histoire de Louvois* de M. Camille Rousset, t. III, ch. VI.

des bâtiments. Le savant historien de Louvois, citant les documents originaux, remarque qu'un devis d'architecte et un compte de serrurerie ne sont pas plus fastidieusement explicites que les mémoires donnés par Louis XIV et renvoyés à Louvois avec une abondance d'annotations marginales et d'apostilles approbatives. « Ce n'est pas trop dire qu'on y compte les clous, les chevilles et les vis; tout y est passé en revue, les grands et les petits appartements, les garde-robes, les cuisines, les caves, etc. Tous ces détails font la joie de Louis XIV, et Louvois, qui veut lui complaire, s'y complaît évidemment lui-même[1]. »

Éternelle impatience de la manie luxueuse des constructions! Ce désir maladif de voir l'œuvre se terminer promptement avait compromis la solidité de Constantinople s'élevant au geste impérieux de Constantin. On retrouve ici la même hâte fébrile. Elle force l'architecte Mansard à user dans tous ses travaux d'une fatale précipitation et à négliger le choix des matériaux, l'appareil des assises et la main-d'œuvre de la construction. « Une vétusté précoce a frappé dans leur berceau des monuments si imparfaits, dit avec vérité Lemontey, et la continuelle nécessité de les soutenir par d'énormes réparations en a rendu la gloire fort onéreuse. Si l'on doutait de l'impatience effrénée qui produisit ce fâcheux résultat, on en reconnaîtrait facilement la trace dans la déclaration du 6 novembre 1660. Par ce firman, qu'on aurait dû écrire en caractères asia-

[1] V. l'*Histoire de Louvois* de M. Camille Rousset, t. III, ch. VI.

tiques, Louis XIV, jaloux de hâter quelques travaux du Louvre, prononce la peine des galères contre les ouvriers qui emploieraient leurs bras dans Paris à des constructions particulières[1]. »

Tout marche à partir de 1668 au but désiré. On s'était occupé (à dater de 1670) du jardin, des eaux amenées à grands frais de l'étang de Clagny et de la rivière de Bièvre, et plus tard des plateaux du sud et de la forêt de Marly, enfin de la construction des grands appartements du roi et de la reine, du labyrinthe, etc. La grande galerie est faite en 1678. Louis XIV s'établit à Versailles en 1682. En 1685 se place l'entreprise si laborieuse de la dérivation de l'Eure, dont on parlait avec mystère, et dont l'esprit précieux du temps annonçait l'apparition prochaine comme celle « d'une hôtesse étrangère, laquelle devait causer une grande surprise ». Entreprise colossale pour une pure satisfaction de vanité qui mettait aux prises les projets très-divers de deux hommes bien différents, Vauban et Louvois. 1685, quelle date que celle-là, la révocation de l'édit de Nantes! Le règne s'est assombri. L'achèvement de Versailles coïncide avec ce funeste attentat contre la liberté de conscience qui, comme Colbert l'avait pressenti avec un profond chagrin, allait être aussi une ruine pour la France. Pendant que ces somptueux travaux se terminent, les affreuses exécutions s'accomplissent. De plus, la misère sévit. Des essaims de pauvres assiégent le nouveau palais. Le roi arme des soldats suisses contre ce peuple

[1] Lemontey, *Essai sur la monarchie de Louis XIV*.

d'indigents et emploie les mesures les plus violentes. En ce cruel moment Louis XIV va perdre son ascendant en Europe. Triste et amère déception réservée aux projets caressés avec le plus d'amour, poursuivis avec le plus de ténacité indomptable par la toute-puissance! Versailles se terminait en pleine humiliation du roi. Frappé dans ses plus chères affections de famille, détesté au dehors, de plus en plus isolé de ses sujets dans son Versailles, l'heure tombait mal pour jouir de son œuvre. Mais même alors cette volonté obstinée ne reculera pas. De 1684 à 1685, une véritable armée est employée aux travaux, une armée de 22 000 soldats et de 6000 chevaux. Cet abus de la force humaine ne fut pas sans inconvénients sérieux. Il fallut renvoyer ces soldats, exténués déjà, pour la guerre qui s'en ressentit fâcheusement. (Voir le *Journal* de Dangeau.)

Oui, l'histoire a droit d'être sévère, et le recours à ces moyens excessifs, trop faciles à prévoir dans des circonstances de situation et de sol si ingrates, aurait paru un empêchement à une pareille entreprise, s'il y avait eu ombre de cette liberté de contrôle qui doit toujours, sous peine de mortel péril, trouver sa place sous une forme ou sur une autre dans les institutions, quelles qu'elles soient.

Maintenant, que Louis XIV ait atteint le but propre et personnel auquel il visait, cela n'est pas douteux.

Aucune des pompeuses descriptions consacrées à cette merveille de la monarchie absolue n'est, pour donner l'idée d'un tel faste, au-dessus de la réalité. Ce rêve gigantesque, porté dans le cerveau d'un roi sans égal jusqu'alors,

avait enfin pris corps. Le monument qui le réalisait se modelait sur la pensée du monarque, devenu le dieu partout présent de ce palais, de ces jardins, de cette ville entière. On la voit se remplir des plus grandes familles qui groupent autour du roi leurs majestueux hôtels, avec leur suite dorée et leurs innombrables équipages. Quand la cour est présente, tout y est vie, mouvement incessant de la capitale à la résidence royale; la cour absente, tout se taît, tout est mort. Autour du faste royal, tous les luxes se sont donné rendez-vous, confondus avec ce grand luxe dans l'éclat de ses pompeuses solennités, mais reprenant une existence à part, dès que les spectacles inouïs que donne la royauté font relâche un seul instant.

On a comparé à l'Olympe ce prodigieux palais. Ce genre de comparaison est ordinairement fort outré; ici la comparaison est, en un certain sens, au-dessous de la vérité. Dans l'Olympe, Jupiter souffre des dieux très-puissants, quoique inférieurs; ici, dans cette apothéose que multiplia pour le roi sous toutes les formes le pinceau de Lebrun, il n'est pas seulement Jupiter, il est Mars, il est Apollon, comme il est à la fois Alexandre et tel ou tel empereur romain, lorsqu'il consent à n'être plus qu'un homme.

Grand reste encore l'effet produit par cet éblouissant palais, même aujourd'hui qu'il est dépouillé de son ameublement somptueux. Cet escalier des Géants, cette étonnante galerie des Glaces, cette succession de pièces merveilleuses, ce que la pensée ressuscite, ce que l'œil voit, tout cela fait naître et laisse une impression so-

lennelle qui n'attend pas et qui défie la réflexion.

Oui, disons-le : c'est la réflexion elle-même qui légitime cette impression si puissante. Et nous qui avons parlé en juge sévère de ce qui aurait pu s'opposer à ce faste royal, ne pourrons-nous donner les raisons qui empêchent de confondre une telle œuvre avec d'autres magnificences, vains monuments élevés par le pouvoir absolu à d'autres époques?

Nous n'hésitons pas à le dire : le temps, qui n'a en rien adouci la sentence que portèrent contre ces monuments du faste les contemporains et la postérité, est ici au contraire avant tout ce qui aujourd'hui relève, ennoblit, consacre cette œuvre du grand luxe monarchique. Un fonds de gloire solide et de grandeur nationale s'est comme mêlé avec ces pierres et tout ce royal éclat. C'est le temps qui a créé cette magie, ce charme souverain des souvenirs, que ne pouvaient mettre en ligne de compte les témoins de ces nouveautés. L'histoire vit dans ce palais, dans ces jardins, elle fait vivre jusqu'à cette mythologie comme un perpétuel symbole. L'illusion de tant d'ombres glorieuses ou de gracieuses apparitions qui se lèvent devant la mémoire, c'est aussi le temps qui nous la donne. Après tout, n'est-ce pas la France aussi qui s'y montre à nous brillante, honorée, puissante? que l'on critique avec raison certaines parties de cet art trop peu libre, et, sur quelques points, trop uniforme, les mérites qu'il offre ne produisent pas moins une impression très-forte par leur valeur propre, et comme image de ce siècle. Ce mélange de beautés et de défauts a là un lieu unique où il survit. Voilà Man-

sard, voilà Le Nôtre! N'est-ce pas dire sous d'autres formes : voilà l'analogue de l'éloquence, de la poésie, de l'art dramatique de ce temps, avec moins de variété, mais avec l'harmonie des lignes et la grandeur dominante? Cette forme absente laisserait un vide regrettable sous le rapport de l'histoire et de l'art. Ceux à qui parlent ces choses de l'ancienne France seraient privés, si ces grands témoins disparaissaient, de tout un ordre d'idées élevées et de nobles émotions[1].

Comment enfin oublier que ces magnificences devenues publiques, que ces splendides jardins, désormais salubres, c'est la nation, héritière du grand roi, qui en jouit et en profitera pendant des siècles?

Le chiffre des dépenses, quant à la construction de Versailles, est une question historique délicate. Les comptes ne sont pas complets, malgré de précieuses découvertes qui nous livrent les plus importants. En outre, les valeurs numéraires du passé doivent, si on veut qu'elles nous représentent une idée exacte, être converties en valeurs de notre temps. Cette opération ne permet, nous l'avons dit, que des calculs approximatifs. D'une part, la valeur des monnaies varie selon leur qualité; d'autre part, selon le rapport qu'elles soutiennent avec la quantité et la demande des choses auxquelles elles servent de commune mesure et contre lesquelles elles s'échangent.

[1] On peut exprimer de telles pensées lorsqu'on voit un historien national et favorable à la démocratie, M. H. Martin, consacrer à Versailles d'excellentes pages qui ne s'éloignent en rien de l'ordre de sentiments patriotiques que nous exprimons ici. Le dénigrement historique est au reste une preuve presque certaine de petitesse d'esprit ou de bassesse de cœur.

Mais, si des éléments si complexes, si variables depuis deux siècles, ne peuvent donner jamais pour résultats que des à-peu-près, hâtons-nous d'ajouter que c'est déjà beaucoup. Nous n'avions au sujet de Versailles, il n'y a pas longtemps, que des évaluations de fantaisie. Saint-Simon, qui se joue des chiffres, parlait de milliards, rien que pour Marly. Voltaire, favorable à ces travaux, se contentait du chiffre de cinq cents millions. Mirabeau, dans sa réaction anti-monarchique, alléguait sans preuves le chiffre de 1200 millions. J. B. Say évaluait la dépense à 900 millions, sans motiver cette évaluation. Volney, franchissant toutes les bornes, n'hésitait pas à mettre en avant la somme absurde de 4 milliards 600 millions, oubliant qu'on n'aurait su où la prendre, tant elle dépassait toutes les ressources imaginables de l'impôt et de l'emprunt.

On a aujourd'hui les comptes retrouvés dans les registres manuscrits de la Bibliothèque nationale et quelques autres indications qui permettent de se rapprocher beaucoup plus de la vérité, même en laissant encore une certaine marge aux différences d'évaluation. M. Henri Martin, dans son *Histoire de France*, termine son appréciation des travaux de Versailles en affirmant que le chiffre en est « énorme, il est vrai, mais non pas monstrueux[1] ». Il calcule que les frais de construction, de décoration et d'ameublement de Versailles, de 1664 à 1690, y compris les travaux hydrauliques et les jardins, plus les dépendances, c'est-à-dire Clagny, Trianon,

[1] *Histoire de France*, t. XIII, ch. LXXXI.

Saint-Cyr et les deux églises de la nouvelle ville de Versailles, s'élèvent à environ 107 millions (monnaie du temps), à quoi il faut ajouter un million ou un million et demi peut-être pour les dépenses des années 1661 à 1665, dont on ne connaît pas les comptes, et trois millions deux cent soixante mille francs pour la somptueuse chapelle, qui mit le comble et comme le dernier achèvement à ces grands travaux. — La proportion du marc au franc ayant varié sous Louis XIV, ajoute le même écrivain, il est difficile d'arriver à une réduction exacte en monnaie d'aujourd'hui. « On a calculé qu'il fallait doubler les chiffres, puis retrancher à peu près un neuvième. On aurait ainsi la valeur absolue, mais pour atteindre la valeur relative, si l'on considère l'avilissement des métaux précieux et le renchérissement des objets naturels ou fabriqués depuis un siècle et demi, on ne peut moins faire, à ce qu'il semble, que de doubler encore l'évaluation. On arrive ainsi à établir que la dépense de Versailles représenterait aujourd'hui plus de quatre cents millions. »

Un peu plus élevée, à vrai dire, est l'évaluation de M. P. Clément, qui, invoquant les mêmes documents, s'appuie en outre sur les papiers de Colbert, enfin sur les travaux de MM. Peignot et Eckard. Le mémoire de M. Peignot est intitulé : *Documents authentiques sur les dépenses de Louis XIV*. Celui de M. Eckard, plus complet, parut en 1836 sous ce titre : « *Etat au vrai de toutes les sommes employées à Versailles, Marly et dépendances; au Louvre, Tuileries, canal du Languedoc, secours aux manufactures, pensions aux gens de lettres.* » On trouve, entre les calculs de ces deux auteurs, une différence de 10 millions. Nous ne nous occupons ici que des bâtiments. Pour ce chapitre, la somme des dépenses, selon M. Eckard, ressort à 165 millions en monnaie du temps. Or, M. P. Clément raisonne sur cette donnée qu'il faut au moins quintupler pour avoir le chiffre exact aujourd'hui. En outre, il est à considérer que cette somme de 165 millions représentait alors une valeur énorme, si on l'envisage spécialement comme charge publique. A l'époque où la plupart des travaux auxquels elle fut affectée s'exécutèrent, le chiffre moyen du budget était de 90 millions, et il s'en fallait de beaucoup que la France le payât aussi aisément qu'elle paye nos budgets beaucoup plus considérables. Si l'on a égard au chiffre de la population, qui n'excédait guère alors 20 millions d'habitants, au grand nombre de privilégiés que leur naissance et leur genre de fonctions exemptaient de l'impôt, on demeure convaincu que cette somme de 165 millions dut être comparativement très-onéreuse aux populations.

Versailles et ses dépendances y entrent de beaucoup pour la plus grosse part. Le total, selon l'auteur de la *Vie de Colbert*, est de 116 978 229 livres en monnaie du dix-septième siècle. Les bâtiments proprement dits y figurent pour 81 151 414 livres. On y évalue les tableaux, étoffes, argenterie, antiques pour 6 386 774 livres; les meubles pour 13 000 000; la chapelle pour 3 260 241 livres; il faut y joindre 13 millions pour les autres dépenses de divers genres. Voilà la part de Versailles.

Quant au budget total des dépenses de faste royal et

aussi de luxe public constituées par les autres constructions, par les encouragements, les pensions, etc., il s'élèverait, si on ajoute aux dépenses constatées régulièrement un surcroît fixé un peu arbitrairement, mais vraisemblable, à environ un milliard en valeur d'aujourd'hui : chiffre qui joint aux effroyables dépenses de guerres, suffit à faire comprendre dans quelle détresse financière Louis XIV laissa la France[1]

III

AUTRES CONSTRUCTIONS DE LUXE

D'autres créations et restaurations de monuments méritent d'être mentionnées dans cette appréciation du faste monarchique au dix-septième siècle. Ces «satellites» de Versailles, comme on les a nommés, achèvent de montrer à l'œuvre le pouvoir absolu dans les constructions fastueuses ; car tel est l'objet de cette étude : nous cherchons les traits caractéristiques de l'absolutisme dans le luxe avec le même esprit d'observation que nous mettons ailleurs à marquer sous ce rapport l'action exercée par l'aristocratie et par la démocratie. Quel Français, quel étranger, visitant Paris et ses environs, n'interroge les souvenirs des deux Trianons? Ici encore, selon le procédé du pouvoir absolu, tout est créé! Les

[1] Voir, depuis la première édition de cet ouvrage l'importante publication de M. J. Guiffrey, dans les Documents inédits de l'Hist. de France : *Le Compte des bâtiments du roi, sous le règne de Louis XIV.*

bois et les dépendances remplacèrent un petit hameau appelé Trianon, et que le roi fit disparaître d'un clin-d'œil. Le principal de ces palais, commencé en hiver, était terminé au printemps. D'ici date l'invasion de *la chinoiserie* dans l'ornementation de luxe, attestée par la dénomination très-justifiée de *palais de porcelaine*, le corps de logis étant précédé de quatre petits pavillons dont la couverture était ornée de plaques de faïence imitant la porcelaine; l'intérieur du logis était peint en porcelaine aussi. Les murailles, toutes couvertes de glaces, l'ameublement qui était des plus somptueux, montrent un luxe en progrès. Ces nouveautés font l'admiration des contemporains, on en retrouve la trace dans le *Journal* de Dangeau, dans Félibien et dans les gazettes. Tout paraît surprenant, jusqu'aux pots de porcelaine où sont renfermés les plantes et les arbrisseaux : ces riens sont des événements.

Un luxe plus aimable dans cette agréable résidence est encouragé par le roi, celui des fleurs. Louis XIV se plaît à les répandre à profusion. Fleurs rares et parfumées, dont il aime à respirer l'odeur vers la fin de la journée. Les violettes, les orangers, les jasmins, les tubéreuses, les héliotropes, les jacinthes et les narcisses forment mille figures gracieuses dans des parterres sans cesse renouvelés. Cet amour des fleurs ira de ces palais aux riches demeures. Dans cette maison de porcelaine ou *Palais de Flore*, — nom plus glorieux qu'elle porte dans la langue de la cour, — Louis XIV donne des fêtes splendides : une de ces fêtes, à laquelle assistait Mme de Maintenon, égale les plus extraordinaires. Mais Louis aimai

à défaire pour refaire ensuite. Le palais de Flore tombait devant un de ces caprices. Il tombait avec la faveur de Mme de Montespan, pour faire place à une construction plus imposante qui correspond à l'avénement de Mme de Maintenon. Que le grand Trianon s'élève donc, forme nouvelle du luxe de construction à l'italienne, toute de marbre rose, avec une balustrade surmontant tout le développement de l'édifice et enrichie de statues, de corbeilles, d'urnes, de cassolettes. Ici les jardins disposés par Le Nôtre sont d'un goût agréable autant qu'orné. Il y règne un charme inaccoutumé, grâce aux eaux qui y répandent la vie et la fraîcheur. « On put croire qu'en passant de Versailles à Trianon, on avait changé de pays et de climat, et qu'on avait abordé dans quelque délicieuse villa d'Italie. La terre est tellement dorée par les fleurs, par les marbres et par les reflets qu'ils jettent dans l'eau, qu'il semble qu'un soleil plus chaud se lève sur cet horizon et colore tout ce paysage[1] ».

Passons rapidement[2] : indiquons seulement d'autres résidences sorties de terre ou transformées sur un signe royal comme Saint-Cloud avec son parc, dessiné aussi par ce même Le Nôtre qui créait le jardin français. Ce fut le type de la plupart des jardins et des parcs au dix-septième siècle. Rien ne se prêtait mieux à la décoration et au luxe. « Ce grand artiste apporta dans son art, avec la clarté de l'esprit français, un génie analogue à celui du grave Poussin et du sentencieux

[1] H. Fortoul, *Fastes de Versailles*.
[2] Les lecteurs qu'intéressent les détails trouveront amplement à satisfaire leur curiosité dans l'*Histoire des châteaux royaux*, par M. Vatout.

Corneille. Ses qualités furent siennes; ses défauts lui vinrent de son siècle, et son exemple nous avertit de n'y point tomber[1]. »

Saluons aussi cette élégante résidence du château décoré par Mignard, Saint-Cloud, devenu alors le théâtre de fêtes brillantes dans un cadre charmant, et où Louis XIV arrivait de Paris dans une splendide gondole bariolée de banderolles aux vives couleurs, pour y être reçu par son frère, qui en avait fait son Versailles. Demeure remplie d'un des ameublements les plus riches d'alors, palais illustré de tant de manières depuis deux siècles, et aujourd'hui en ruines... Pourquoi faut-il que tout ici s'attriste pour nous des sombres images de l'invasion? Cet autre petit château, Meudon transformé aussi à la même époque et centre élégant de luxe et d'art, une ruine aussi ! Partout la trace de l'obus, des pierres noircies et disjointes, le vent sifflant au travers, et, si à Versailles, le royal palais n'a pas subi ces dévastations, l'imagination s'y retrace de plus pénibles scènes, l'histoire de la France humiliée, la France elle-même mutilée dans ces triomphantes galeries du grand roi.

Une ruine encore, mais ce n'est pas la guerre qui l'a faite, Marly, se dresse devant le regard à l'horizon comme une soudaine apparition du grand siècle.

Ruine grandiose et mélancolique, qui accuse aussi une de ces fantaisies luxueuses d'empereur romain que Louis XIV se permit sans compter avec l'argent de la France. De quelle expression désigner cette transforma-

[1] M. Charles Blanc, *Grammaire du dessin*.

tion féérique de ce qui n'était qu'un cloaque et un repaire de reptiles? Tant d'or et d'industrie prodigués afin de donner au roi une sorte de retraite à peu de distance de Versailles, pour aboutir à un échec, à la caducité précoce d'un monument inachevé! Et c'était au milieu de ces superbes parterres que le roi parlait de chercher la simplicité et la retraite, c'était dans ce château où sa gloire s'étalait encore à tous les yeux sous la forme de l'allégorie et de l'histoire, où jusqu'à vingt-neuf tableaux de Van der Meulen représentaient des villes prises par Louis en personne. Comment, quel que soit le charme de ces lieux, ne pas se dire que ces travaux furent exécutés par force? On réquisitionna des ouvriers carriers, de toutes les localités environnantes. Ils furent amenés à Marly et à Louveciennes pour y façonner « le pavé de Sa Majesté ». Tous les travaux particuliers se trouvèrent interrompus, et nul arrêt dans le travail ne fut permis aux ouvriers pendant deux années (1682-1684). Il en alla de même pour les travaux de l'aqueduc de Maintenon. Comme la spéculation des particuliers pouvait nuire à l'exécution des volontés royales, Louvois commença par interdire aux propriétaires de Maintenon de renchérir leurs loyers. Quand les travaux eurent atteint un degré d'avancement déjà grand, les terres remuées et l'agglomération des soldats travaillant sous un soleil brûlant, firent déclarer des maladies qui forcèrent de lever le camp (12 août 1686).

Les *restaurations* sont la partie faible, souvent déplorable, de ce faste royal.

Le luxe et l'art devaient médiocrement s'applaudir

des réparations de ces splendides châteaux qui devaient leur existence aux Valois. Elles sont plus défectueuses encore au point de vue du goût que regrettables pour la dépense. Près de trois millions en monnaie du temps furent consacrés à réparer et agrandir Fontainebleau, treize cent mille livres à enlaidir Chambord[1] : de déplaisantes constructions alourdirent cette capricieuse architecture d'une légèreté aérienne, sans que le séjour devînt commode et habitable. Faste sans goût qui accuse moins le roi que le temps pour qui les mérites sublimes de l'architecture religieuse du moyen âge et les grâces délicates de l'architecture civile de la Renaissance devaient rester également lettre close!

Je blâmerai moins une autre partie de ce faste royal, la somptuosité de l'ameublement de ces palais, et en particulier ce mobilier qui ajoutait tant à la splendeur de Versailles. De telles magnificences qui tenaient à l'éclat monarchique, étaient relevées par des mérites d'art incontestables, et il n'y a pas lieu de s'étonner que les témoins de ce luxe qui se confond souvent avec le beau aient laissé éclater un enthousiasme sincère. Il faut entendre Charles Perrault, le premier commis des bâtiments, célébrer en termes d'une précision qui font de cette page un document historique, « ces tables d'une sculpture et d'une ciselure si admirables que la matière toute d'argent et toute pesante qu'elle était, faisait à peine la dixième partie de leur valeur », louer avec enthousiasme « ces torchères ou ces grands

[1] Ces chiffres sont ceux que donne en les motivant M. P. Clément. M. C. Gaillardin présente des chiffres inférieurs.

guéridons, de huit à neuf pieds de hauteur, qui portaient des flambeaux ou des girandoles, de grands vases pour mettre des orangers, » et ces autres objets précieux, « ces cuvettes, ces chandeliers, ces miroirs, tous ouvrages dont la magnificence, l'élégance et le bon goût étaient peut-être une des choses du royaume qui donnaient une plus juste idée de la grandeur du prince qui les avait fait faire[1] ! » Avec quelle admiration d'autres écrivains parlent de vases d'argent massif remplissant la galerie qui menait à la salle du trône, de tous ces meubles en rapport avec ces appartements si superbement ornés, où le roi recevait les ambassadeurs !

Étranges et pourtant habituelles vicissitudes du faste royal sous cette forme particulière, le bâtiment ! Tant que le règne fut prospère et garda son prestige intact, un tel luxe ne fut pas impopulaire, ou, si quelques blâmes se firent entendre, ils se perdirent dans le concert de l'admiration universelle. La masse populaire était confiante. Elle se sentait soulagée par le bon ordre de l'administration, utilement occupée dans les carrières ouvertes à son travail. Elle voyait comme une chose naturelle ces magnifiques constructions où la royauté, environnée de l'auréole des plus brillants succès, aimait à s'entourer de toutes les pompes. La bourgeoisie en ressentait plutôt un sentiment de satisfaction que de regret. Elle subissait là comme ailleurs la fascination de cette monarchie arrivée à son apogée. En un mot l'opinion semblait regarder le luxe royal comme faisant en quelque

[1] *Hommes illustres*, article Claude Ballin, orfèvre.

sorte partie du luxe public, et la nation, tirant orgueil de ces splendeurs, ne songeait pas à en blâmer l'excès et à en supputer la dépense. Mais tout changea dans la seconde partie du règne. Les revers guerriers, le déclin d'un système industriel fécond, mais factice, la misère des campagnes, le caractère morose du gouvernement d'un roi qui n'avait quitté les allures brillantes que pour tomber sous le joug étroit d'une dévotion triste et persécutrice, tout assombrit, tout envenima les âmes. On enveloppa d'une haine commune les bons et les mauvais côtés de ce luxe. On en fit un des griefs les plus terribles contre Louis XIV. Sourdes colères, implacables rancunes que rien ne put calmer; il fallut soustraire aux outrages publics le corps inanimé de celui qui avait été le grand roi, et les mêmes fureurs devaient aller l'arracher à la tombe où il dormait depuis quatre-vingts ans sous les royales voûtes de Saint-Denis.

CHAPITRE VI

PRODIGALITÉS — FÊTES ET FAVORITES

I

DEUX THÉORIES DES DÉPENSES PUBLIQUES — LOUIS XIV ET COLBERT

Après les dépenses de bâtiment, qui laissèrent du moins après elles des traces d'utilité ou de grandeur, nous avons placé les prodigalités qui eurent pour objet la satisfaction du prince, sans aucune compensation pour le public dans le présent qu'elles accablèrent, dans l'avenir sur lequel elles devaient peser lourdement et longtemps.

On ne saurait mettre pourtant sur la même ligne les fêtes qui sont une partie du luxe monarchique, et dont on ne blâme que l'excès, et les dépenses non moins scandaleuses que ruineuses des favorites. On doit aussi traiter avec sévérité ces pensions et faveurs qui constituent dans cette dernière période de la monarchie un parasitisme de cour sans proportion avec ce qui s'était produit sous les Valois les plus célèbres par leurs profusions.

Question qui se pose d'abord : comment un prince, à qui les scrupules de conscience ne furent pas inconnus, paraît en avoir ressenti si peu en se livrant à des dépenses tellement excessives?... Dites-nous aussi comment un prince chrétien a bien pu multiplier les adultères et les étaler à tous les regards, comment un monarque pénétré du culte de l'hérédité royale et des convenances monarchiques, a bien pu légitimer les bâtards. La passion, voilà l'explication, mais non pas ici la seule. Louis XIV crut justifier sa pratique par une théorie.

Il répondait à Mme de Maintenon, qui lui demandait de l'argent pour les pauvres : « Un roi fait l'aumône en dépensant beaucoup. »

Était-ce une simple boutade ou l'expression de cette idée très-juste que le travail vaut mieux que l'aumône? Non, sa pensée allait plus loin. Il voyait que toute dépense produit de la main-d'œuvre; il ne voyait pas la différence qui existe entre un emploi fructueux de la richesse et une dépense qui ne laisse rien après elle, il ne voyait pas que l'encouragement donné avec excès aux commerces frivoles est pris sur le fonds de productions plus utiles.

Vérités sans doute imparfaitement comprises alors, mais toujours entrevues par les partisans de l'économie, et que Louis XIV ignora systématiquement. Il put se dire que dissiper c'est produire, briller et s'amuser c'est faire aller le travail national; il contribuait donc au bien du peuple en se laissant aller à de dispendieux plaisirs!... La trace de cette pensée se retrouve dans plus d'un do-

cument émané du grand roi. Pour mettre sa conscience en repos, il se faisait donner par la Sorbonne une consultation qui le déclarait maître absolu de la vie et des biens de ses sujets. « Les rois, écrit-il lui-même dans son *Instruction au Dauphin*, sont seigneurs et absolus, *et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés.* »

Audacieuse théorie qui allait au delà de la portée même du mot exorbitant : « L'État, c'est moi. » Ce mot plaçait la puissance royale au-dessus de tous les contrôles et au besoin peut-être de toutes les lois. Ainsi l'État n'admettait pas même comme inviolable le droit individuel de propriété ! Fallait-il qu'un dominateur plus absolu que Louis XIV se montrât sur ce point plus libéral ? « La propriété est inviolable », disait Napoléon (à l'occasion de la loi des mines, à la séance du Conseil d'État du 18 septembre 1809). Napoléon lui-même, avec les nombreuses armées qui sont à sa disposition, ne pourrait s'emparer d'un champ. Car violer le droit de propriété dans un seul, c'est le violer dans tous. » Louis XIV au contraire, poussé par le désir de satisfaire sans mesure ses goûts de faste, laisse peu à faire ici théoriquement aux écoles qui devaient plus tard abuser dans le sens révolutionnaire de ce principe dangereux de l'État omnipotent et propriétaire. Il réduisait la propriété personnelle à une possession pure et simple, à un précaire usufruit. L'ouvrage intitulé : *Testament politique de M. de Louvois*, ira jusqu'à donner à ces maximes l'expression la plus brutale : « Tous vos sujets, y lit-on, quels qu'ils soient, vous doivent leur personne, leurs

biens, leur sang, sans avoir droit de rien prétendre. En vous sacrifiant tout ce qu'ils ont, ils font leur devoir, et ne vous donnent rien puisque tout est à vous. » Aveugle qui ne verrait que les besoins exorbitants accrus par les profusions et le faste ont eu une part énorme dans ces théories de despotisme oriental qui légitimaient la confiscation ainsi que tous les attentats possibles contre les biens et les personnes !

On ne saurait dire combien ces excès ont contribué à faire sortir de ses voies naturelles ce qu'on a appelé la monarchie chrétienne et tempérée, en érigeant en principe l'arbitraire d'un pouvoir sans bornes.

Hâtons-nous de le dire d'ailleurs : un prince qui n'était ni un Caligula ni un Néron, qui avait de grandes qualités, qui gardait un fond de rectitude dans l'esprit malgré les sophismes dont il s'était laissé séduire, et de modération dans l'âme malgré les passions qui trop souvent l'entraînaient, ne pouvait se contenter de pareilles maximes pour se justifier à ses propres yeux. De plus honnêtes prétextes ne manquèrent pas à sa conscience. S'agit-il de travaux fastueux à commander ? Il veut « bannir la fainéantise ». Il y revient à plusieurs reprises dans ses *Mémoires*, allègue ce motif dans l'édit qui renouvelle les privilèges des ouvriers logés au Louvre. S'agit-il de fêtes à ordonner ? « Les divertissements sont utiles à tous les hommes pour délasser du travail, fournir de nouvelles forces, servir à la santé, calmer les troubles de l'âme et l'inquiétude des passions, inspirer l'humanité, polir l'esprit, ôter à la vertu une trempe trop aigre qui la rend quelquefois moins sociable et

moins utile[1]. » Les divertissements sont utiles à un roi pour montrer aux étrangers la prospérité de son État, pour faire voir à ses sujets son adresse en tous les exercices du corps et leur donner par ce qu'on voit, une idée avantageuse de ce qu'on ne voit pas. Ils conviennent particulièrement au roi de France, « parce qu'ils ne sont pas tant ceux des rois que de la cour et des peuples, et que le caractère singulier de cette monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince. »

Que pouvait Colbert pour combattre ces doctrines et pour modérer ces penchants qu'aucune digue n'arrêtait ni dans l'ordre légal ni dans l'état des mœurs et de l'opinion? On a volontiers représenté Louis XIV entre Colbert favorable à l'économie, et Louvois poussant aux dépenses, à peu près comme Hercule entre la vertu et le vice, qui cherchent à l'entraîner dans des routes différentes. Quelques conseils admirables de Colbert, aussi courageux qu'élevés et nobles d'accent, sembleraient justifier quant à ce grand ministre cette comparaison flatteuse. Malheureusement la vertu de Colbert fut elle-même fort tempérée par les complaisances du courtisan. Il ose avertir, dire ce qu'il pense, mais si le roi persiste, ce qui est l'ordinaire, Colbert passe outre, il obéit avec un empressement qui semble vouloir faire pardonner la hardiesse de ses conseils. On ne lira pas moins toujours cette belle protestation en faveur de l'économie qui n'excluait pas les dépenses pour les choses vraiment

[1] *Mémoires de Louis XIV*, texte de Pellisson

grandes : « Il faut épargner cinq sols aux choses non nécessaires. Je déclare à Votre Majesté, en mon particulier, qu'un repas de 3000 livres me fait une peine incroyable; et lorsqu'il est question de millions pour la Pologne[1], je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir, s'il était nécessaire. Votre Majesté excusera, s'il lui plaît, ce petit transport (1666). »

Quant à Louvois il n'eut rien à apprendre au prince dans l'art de colorer ses dépenses par de belles raisons. Il ne fit qu'obéir aux goûts dont il sut habilement s'emparer pour établir son crédit. On connaît son propre penchant pour la magnificence, étrangement mêlé de parcimonie, et très-peu délicat sur le chapitre des beaux-arts, malgré son titre de surintendant des bâtiments après la mort de Colbert. Pourtant Louvois eut une véritable horreur pour les prodigues et la haine la plus digne d'éloge pour le luxe appliqué aux choses de la guerre[2].

II

LES FÊTES ROYALES

On n'a pas ici l'intention de présenter un tableau complet des fêtes brillantes dont la description remplit

[1] La Pologne, en proie à la guerre civile, était menacée, bientôt envahie par les Moscovites, et attaquée par les Turcs. Guy Patin craint (1667) de « voir disparaitre ce boulevard de la chrétienté ».

[2] Cela ressort parfaitement de sa correspondance, ainsi que son manque de goût pour les arts (C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. III, ch. v et vi).

les chroniques. Il suffira de les caractériser par quelques traits. La majesté s'y associe à une variété, à un mouvement qui protestent contre l'image de solennité exagérée et monotone qu'on paraît quelquefois s'en faire. On verra quels autres caractères originaux marquent ces fêtes si célèbres. Mais d'abord quelle incomparable splendeur, à ne les envisager que par les côtés les plus matériels, et l'éclat féerique des flambeaux, et les éblouissantes magnificences de la parure, et les surprises inouïes d'illuminations qui font resplendir des jardins enchantés et briller de mille feux les toits dorés du palais! Les contemporains se laissaient charmer par ces réminiscences de la chevalerie, par cette mythologie en action animée et piquante pour les spectateurs et les acteurs de ces allégories! Des ballets mêlés à la musique et au spectacle, l'union de l'art dramatique à ces amusements qui leur prête un caractère moins frivole, flattaient successivement les sens et l'esprit. Le roman à la mode, le roman héroïque et amoureux, mêlé à la chevalerie, prêtait ses couleurs au fameux carrousel de 1662, fête grandiose destinée à La Vallière, elle-même la plus touchante de ces héroïnes romanesques. Ces Romains, à la tête desquels figure le roi; ces Persans, ces Turcs, ces Indiens, que commandent les princes du sang, c'était comme une mise en action du *grand Cyrus*. Les tournois revivaient dans les jeux, dans les devises et les emblêmes. Mais on était ramené en pleine réalité historique par cet autre emblême, pour la première fois figurant Louis XIV, d'un soleil dardant ses rayons sur un globe. Les termes orgueilleux qui l'accompagnaient

étaient beaucoup mieux faits pour un Philippe II, maître de domaines situés dans les deux hémisphères.

Splendeurs inouïes, plaisirs vifs et diversifiés, profusion sans bornes, inventions merveilleuses, mythologie pleine d'allusions, que ne trouve-t-on pas réuni dans cette fête des *Plaisirs de l'île enchantée* qui rappelle les plus prodigieuses solennités de l'Italie par ses magnificences, les fêtes de la cour de Bourgogne par ses machines à surprises et ses repas gigantesques, avec quelque chose de plus délicat et de plus fin qui n'appartient qu'à la société française et à la monarchie de Louis XIV! Six cents personnes de haut rang, les deux reines, environnées de trois cents dames placées sous des arcs de triomphe, ce roi qui figure Roger captif avec ses chevaliers des charmes d'Armide, les diamants de la couronne brillant sur son habit et sur le cheval qui le portait; les chevaliers couverts d'habits de toile d'argent et de broderies d'or et de jais, les trompettes portant des habits de satin et des soleils à leurs banderolles; au défilé qui précède la course de bagues, la cavalcade suivie d'un char de dix-huit pieds de haut, de vingt-quatre de long, de quinze de large, éclatant d'or et de diverses couleurs, représentant le char du soleil; les quatre Ages d'or, d'argent, d'airain et de fer, les douze Heures, gracieusement représentées par les plus belles dames de la cour, et les douze signes du Zodiaque suivant à pied, tout cela forme un spectacle original, éblouissant, tout à fait dans le goût de l'époque. Au ballet du soir, mêmes représentations mythologiques, allégoriques, le Printemps sur un cheval d'Espagne, l'Été sur un éléphant, l'Au-

tomne sur un chameau, l'Hiver sur un ours; derrière eux quatre groupes de jardiniers, de moissonneurs, de vendangeurs, de vieillards gelés sous leurs fourrures; enfin, Pan et Diane sur une montagne ombragée d'arbres qui se soutenait en l'air et s'avançait toute seule. Tout cela peut nous paraître par certains détails passé, vieilli, et pourtant revit plein de fraîcheur et d'imprévu dans les récits des contemporains. Et assurément ces inventions montraient plus d'esprit que tant de magnificences tout extérieures qu'on a vues depuis lors. « Tout était *caractérisé*, dit Voltaire. Des bergers portaient les pièces de la barrière qu'on ajustait au son des trompettes, auxquelles succédaient par intervalles les musettes et les violons... Les courses finies et la nuit venue, quatre mille gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes. Des tables y furent servies par deux cents personnages qui représentaient les Saisons, les Faunes, les Sylvains, les Dryades, avec des pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane descendirent (de la montagne mouvante) pour faire poser sur les tables ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables, en demi-cercle, s'éleva tout d'un coup un théâtre chargé de concertants. Les arcades qui entouraient la table et le théâtre étaient ornées de cinq cents girandoles vertes et argent qui portaient des bougies (vingt-quatre bougies chacune, et deux cents autres flambeaux de cire blanche tenus par autant de personnes couvertes d'un masque); et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte. Ces fêtes, si supérieures à celles qu'on invente dans les romans, durèrent

sept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés et qu'il leur abandonnait. »

Le mélange de la politique et des œuvres du génie donnait à ces divertissements une signification plus importante. Les devises, les vers récités célébraient à cette fête de 1664 le rétablissement de l'autorité souveraine, exaltaient le héros qui ramenait l'âge d'or, et les délices promises au monde par la naissance du Dauphin. Quant aux plaisirs de l'esprit, il nous a suffi de rappeler Molière. Ce grand nom du premier comique de tous les temps avec Aristophane se trouve mêlé à la plupart de ces solennités. C'est à cette fête de 1664 que furent joués la *Princesse d'Elide*, pleine d'allusions fines, le *Mariage forcé*, et, ce qu'on ne saurait oublier, les trois premiers actes de *Tartufe*, autorisé par le roi, malgré la cabale.

Pendant un demi-siècle, il n'est pas une de ces fêtes somptueuses qui n'ait eu son caractère propre, son agrément particulier. Mais qu'ajouteraient des descriptions plus circonstanciées à l'idée de magnificence monarchique que nous avons voulu mettre en relief? L'histoire du luxe doit mentionner du moins les fêtes brillantes dont Versailles, Compiègne, Saint-Germain, Fontainebleau, Trianon, Marly, Chambord furent les éclatants théâtres. Nous en subissons le charme avec Voltaire, avec Mme de Sévigné; mais sur ce qu'il y eut d'excessif dans ces brillantes solennités, nous devons le reconnaître pour conclure, il faut juger comme Colbert.

III

LES FAVORITES

On ne vit jamais autant combien, dans les monarchies absolues, les caprices du prince prennent l'importance d'affaires d'Etat. Les favorites se trouvent élevées à la hauteur de personnages historiques. On peut en sourire ou s'en indigner : l'histoire peut souffrir dans sa gravité en se voyant contrainte de se rapprocher du genre des mémoires, si elle veut descendre dans ces détails misérables qui éclairent souvent de grands événements : ce n'en est pas moins une nécessité qui s'impose. Sans doute toutes les favorites n'ont pas eu un rôle politique. Mais il en est peu qui ne se rattachent d'une manière désastreuse à l'histoire financière tenue d'évaluer, autant qu'elle peut, ce qu'elles ont coûté. Le chiffre ressort souvent énorme, et combien d'éléments de cet étrange calcul nous échappent ! Combien de « fonds secrets », dont la trace est perdue, dans cette histoire des royales galanteries !

Cette arithmétique galante ne forme pas la partie la moins singulière, et elle est peut-être la plus instructive dans ces récits des amours royales. Les dons, les pensions, les faveurs de toute sorte forment comme les différents chapitres de ce scandaleux budget. C'est un des côtés de l'histoire du luxe parasite et de la prodigalité monarchique dans les derniers temps que je cherche à reconstituer, sans dénigrement systématique, mais sans en

rien taire. La royauté de Louis XIV représente ici, et c'est ce qui fait la moralité politique de ce travail, la monarchie absolue elle-même.

En lisant les *Mémoires* de Sully, on voit le grand ministre employer tous ses efforts pour que les maîtresses d'un roi trop facile aux amoureux attachements ne prennent pas d'influence sur les affaires. Louis XIV, à cet égard, porte en lui-même son Sully. Il garde la clef de la politique qu'il refuse de livrer à des femmes. Eut-il sous ce rapport pour Mme de Maintenon plus de condescendance ? Ce qu'on entrevoit de l'influence politique de cette demi-reine est fâcheux, voilà tout ce que l'on en peut dire. Nous n'augurons pas mieux de celle qu'eût pu prendre l'orgueilleuse maîtresse qui eut le cœur du roi pendant tant d'années. Quelques écrivains sont allés jusqu'à dire que la fière humeur de Mme de Montespan fut pour quelque chose dans cette haute attitude de la politique qui marqua dans les rapports avec l'étranger la première partie du règne. Ils ont voulu en faire honneur à la marquise, qui a eu quelques courtisans posthumes par une fortune bien rare. Vaine tentative. On ne réussira pas à rendre l'histoire complice de ces tristes flatteries adressées aux favorites royales transformées en bons génies des arts, des lettres, de la diplomatie elle-même [1].

[1] Nous faisons allusion surtout à toute une galerie d'études écrites dans cet esprit sur les maitresses royales, depuis les Valois, par feu M. Capefigue. Je ne cite ici ces publications que parce qu'elles indiquent une tendance malheureusement assez fréquente qui consiste à glorifier une certaine corruption qu'on identifie avec l'éclat et la suprême distinction. En vérité, en lisant ces apologies, on serait tenté de regretter que les rois de France

C'est une favorite du plus grand monde qui régna sur le luxe élégant en France pendant quinze années. Elle semblait prédestinée à ce rôle par ce qu'elle eut de qualités remarquables et de défauts brillants. Les mémoires et les lettres du temps s'accordent à la montrer belle d'une riche et éclatante beauté, étincelante d'esprit, pleine de verve, d'une verve souvent incisive et railleuse, toujours « amusante », a dit Saint-Simon, elle-même affolée d'amusements, non sans charité pour les malheureux et capable de bons mouvements, passant d'ailleurs du rire qui lui était habituel aux larmes et aux scènes violentes, quand la passion était en jeu. Ajoutons à ces traits une avidité qui devint de plus en plus exigeante, après avoir été quelque temps contenue par les premières hontes d'un rôle nouveau, puis un défaut poussé jusqu'au vice, le jeu. Nous ne faisons que rappeler la gourmandise, presque gloutonne, et qui, outre la bonne chère, ne dédaignait pas, par un goût fréquent chez plus d'une belle dame de ce temps, les vins forts et chauds de l'Espagne.

Le grave Colbert, « l'homme de marbre, » se montre bien faible dans ce genre d'affaires délicates. Colbert, mêlé à une intrigue d'amour, Colbert chargé de préparer les présents destinés à vaincre les refus d'un désintéressement joué ou vrai au début, et ne pouvant se soustraire à cet emploi, cela fait peine! C'est le

n'aient pas eu plus souvent encore de ces faiblesses qui ont si bien réussi, à ce qu'on nous assure, depuis Agnès Sorel jusqu'à Mme de Pompadour, et même, — car on a bu toute honte, — jusqu'à Mme du Barry, qui parut à temps, ose-t-on écrire, pour renverser Choiseul et son parti.

grand Colbert lui-même, au début de sa faveur, qui reçoit l'ordre de Louis XIV de faire fabriquer une petite cassette « bien propre », qui sera remplie de pierreries et où le roi puisera avec à-propos. Et de combien de détails il faut que le ministre s'occupe et qui lui sont prescrits comme des ordres! Ainsi cette cassette est toute une affaire. Il faudra y mettre « un collier de perles *que je veux qui soit beau*, deux paires de pendants d'oreilles, l'une de diamants *que je veux qui soient beaux*, et une, de toute pierre, une boîte et des attaches de diamant, une boîte et des attaches de toute pierre, etc.... Il faut avoir des pierres de toutes couleurs pour en pouvoir changer. *Il faut aussi* une paire de pendants d'oreilles de perles. *Il faut* encore quatre douzaines de boutons dont on changera les pierres du milieu, etc.[1] » Les détails continuent sur ce ton impératif jusqu'à la minutie. C'est aussi Colbert qui fut chargé de préparer un château, une merveille, à la porte de Versailles. Cette fois la marquise exigeait, parlait haut. C'était après le rapprochement qui suivit la fameuse rupture provoquée par Bossuet. En entrant dans l'ancienne maison de Clagny, elle la déclarait « bonne pour une fille d'opéra », la faisait abattre d'un signe.

On donna le nom d'Armide à cette magicienne qui supprimait les obstacles, créait des merveilles à l'aide de Mansard et de Le Nôtre, mais des merveilles qui laissaient des comptes à régler. « Continuez, écrit le roi à Colbert, à faire ce que Mme de Montespan voudra. » La pre-

[1] *Correspondance de Colbert*, t. I.

scription était large. Armide devait « vouloir » beaucoup de choses. Elle *voulut* à Clagny une demeure à souhait, un superbe château avec deux ailes en retour, une vaste cour en demi-lune, cinq perrons, une grande galerie, un escalier d'honneur menant à un spacieux vestibule, et de là au grand salon; elle *voulut* une magnifique orangerie, pavée de marbre, et « un petit bois sombre qui faisait fort bien, » au dire de Mme de Sévigné, « et un bois d'orangers où l'on se promène, où l'on est à l'ombre, avec des palissades à la hauteur d'appui, toutes fleuries de tubéreuses, de roses, de jasmins, d'œillets, la plus belle, la plus surprenante, la plus enchantée qui se puisse imaginer[1] ». Le tout, en y comprenant les terres de Clagny et de Glatigny, dont le prix d'achat s'élevait à 405 500 livres, coûta la somme de 2 861 728 livres 7 sous 8 deniers[2]. — C'était le quart du budget de la marine, de la grande marine française de ce temps-là!

La toilette et les présents destinés à orner cette beauté superbe, cette « Junon tonnante et triomphante », forment aussi un fort gros budget. Qui ne se souvient ici encore de ce témoin féminin que tout amuse, que tout enchante, décrivant cette robe merveilleuse de Mme de Montespan « d'or sur or, rebrodée d'or, et par-dessus un or frisé, rebrochée d'un or mêlé avec un certain or qui fait la plus divine étoffe qui ait été jamais imaginée! » Ailleurs (26 juillet 1676), Sévigné la peint « tout habillée de point de France, coiffée de mille boucles; les deux boucles des tempes lui tombent fort bas sur les joues, des

[1] Mme de Sévigné, *Lettres* (7 août 1675), t. III, édit. de Sacy.
[2] Le Roi, *Les rues de Versailles.*

rubans noirs sur sa tête, des perles de la maréchale de l'Hôpital embellies de boucles et de pendeloques de diamants de la dernière beauté; trois ou quatre poinçons, point de coiffe; ***en un mot, une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs.*** »

Ces royales dépenses ne représentent pas seules les sommes absorbées par le faste de la favorite. Sans admettre que cette belle robe « toute d'or » fût, comme on le disait, un cadeau de Langlé, les courtisans — et même, ce qui nous semble inouï et paraissait alors naturel, la famille royale — semblaient pour elle lutter de générosité. Un jour, le frère du roi apportait comme étrennes à la favorite une soucoupe d'or ciselé avec un cordon d'émeraudes et de diamants, deux gobelets d'or, dont les couvercles étaient aussi garnis de diamants et d'émeraudes faisant pendant; ce présent de bonne année avait coûté 10 000 écus. La reine elle-même et toutes les dames du palais donnèrent des étrennes à la favorite, et l'on ne disait pas qu'elle leur eût rien offert qui appelât de tels présents[1].

Que n'a-t-on pas dit de son jeu effréné? Ici les chiffres ont l'air fabuleux. Ils sont pourtant authentiques. *Le jeu de la Montespan*, cela devint proverbial. On voit qu'elle faisait parfois à la bassette des coups qui pouvaient aller à un million! Elle grondait quand on ne les tenait pas, et le roi partageait alors sa mauvaise humeur. Un soir de Noël, elle perd 700 000 écus et regagne sur trois cartes 150 000 pistoles (la pistole valait un peu plus de

[1] P. Clément, *Mme de Montespan et Louis XIV*, ch. VI.

10 francs). Trois mois plus tard, elle perd en une seule nuit 400 000 pistoles qu'elle parvient à regagner. Le roi abolit la bassette. On se rattrapa sur d'autres jeux. On ouvrit des loteries à gros lots. Cela continuait encore en 1682. Mme de Montespan perdit au hoca 50 000 écus. Le roi se fâcha : sa passion s'en allait.

Autre partie onéreuse de ce genre de parasitisme : une famille à pourvoir. Les uns veulent des places, les autres des pensions. L'altière marquise exigeait plus qu'elle ne sollicitait. Elle imposait Vivonne, son frère, comme maréchal de France. Mais les faveurs, les pensions faites à elle-même tiennent une place plus grande encore que celle des parents et des amis. Les chiffres mis au jour ont ici une rare éloquence. En 1675, la favorite se fait attribuer en partage avec la marquise de Thianges la succession en deshérence du sieur Dauvergne, propriétaire d'une des grandes boucheries de Paris. Les ordonnances dite de *comptant*, dont la connaissance était soustraite à la chambre des comptes, indiquent d'autres avantages non moins curieux assurés à Mme de Montespan. Elle reçoit pour l'entretien et la nourriture des ducs du Maine et du comte de Vexin, et des demoiselles de Nantes et de Tours, enfants naturels du roi, pour leurs domestiques, train, suite, équipages, 75 000 livres (soit, pendant nombre d'années, une rente de 150 000 livres). Elle reçoit le brevet d'une pension de 15 000 livres le 1er mai 1679. La disgrâce ne diminue pas la générosité royale. Les pensions augmentent même en proportion des frais qu'exige l'entretien des bâtards, dont le nombre s'était accru. Aussi le

chiffre indiqué pour l'année 1685 est-il de 500 000 livres. On trouve encore, dans les états de 1681, Mme de Montespan pour une somme modique, il est vrai, de 5000 livres, par *gratification, en considération de ses services*. Le même état donne à la duchesse de Fontanges, pour sa dépense extraordinaire pendant le voyage qu'elle fait, 20 000 livres ; pour sa pension pendant les six premiers mois de l'année 1681, la somme de 40 000 livres. Cette année 1681 abonde en dépenses de cette nature[1].

C'est Mme de Soubise, qui reçoit une pension de 14 000 livres. C'est une pension de 25 000 livres inscrite en faveur de la dame de Ludres, « ci-devant fille d'honneur de la reine, pour gratification, en considération de ses services ». C'est une autre dame, objet d'un ancien goût de la première jeunesse du prince, Mme de Beauvais, qui figure sur les états de 1679 pour une pension de 4000 livres; sur ceux de 1684, pour 8000, et sur ceux de 1685, pour 30 000, à titre de gratification extraordinaire. « L'estime que le roi avait » pour Mme de Thianges se témoigne par des générosités du même genre : chaque année, 9000 livres de pension et 6000 de gratification. La gratification, à l'occasion du mariage de sa seconde fille avec le duc de Sforce, fut portée à 30 000 livres. On retrouve encore ici les parents et les protégés; le jeune marquis de Mortemart, neveu de Mme de Montespan, reçoit 1 million (1679).

Joignez à cela de scandaleux marchés.

[1] V. *Les menus du comptant*, pour les années 1677 à 1682, aux Archives nationales.

Le secrétaire du comte de Toulouse Valincour écrivait à un armateur de Saint-Malo : « Si vous jugez à peu près à quoi peut monter le profit de Mme de Montespan pour la part qu'elle avait dans cet armement, je vous prie de me le mander, afin que je le lui puisse annoncer par avance à Fontevrault, où elle est et d'où elle demande souvent des nouvelles, comptant qu'il ne lui en saurait guère revenir moins d'un million. »

Mme de Montespan recevait encore du roi, depuis qu'elle avait quitté la cour, 100 000 francs par mois, somme qui fut réduite des deux tiers en 1707, à cause du mauvais état des finances[1].

Ce rôle de favorite fastueuse se soutint jusqu'au bout. N'avons-nous pas décrit cette maladie de paraître qui s'empare d'une âme et ne la quitte plus, cette avidité des brillants plaisirs qui survit à l'âge, à la beauté, à la faveur, à la fortune? On peut s'en donner ici le spectacle dans une femme qui n'était pas sans dignité, mais qui eut surtout beaucoup d'orgueil. Elle veut garder moins l'amour du prince que sa faveur. Elle tolère et semble favoriser des rivales comme Mlle de Ludres, comme Mlle de Fontanges. Elle s'obstine à se rattacher, même quand son règne est fini, à ces divertissements et à tout cet éclat dont la pitié du roi ne veut pas la sevrer. On le voit mettre à la disposition de celle qui tenait encore au dehors rang de favorite (1685) l'Opéra avec sa musique et ses danseurs; elle y donne une mascarade. C'est une série de fêtes chez elle, à Chambord, à Marly, etc.

[1] *Journal de Dangeau,* 17 janvier et juin 1707.

Ainsi cette héroïne du grand luxe de cour s'acheminait de plus en plus vers l'abandon complet. Jusqu'à cette pénitence assurément trop dure vers la fin pour n'avoir pas été sincère, on vit longtemps encore ce faste, qui devait la suivre dans ses dernières résidences, marquer, avec les œuvres de la charité, ses années finales. Telle on la vit dans sa terre du Petit-Bourg, dans son célèbre château d'Oiron, si rempli d'un air de magnificence, peuplé de ses portraits où sa beauté éclatait sous tous les costumes, et dont deux, en Madeleine repentante, attestaient que cette pénitence ne ressemblait guère à la pénitence pleine d'humilité de sa sœur Louise de la Miséricorde. Ici, les portraits multipliés du roi et de la famille royale, là, toute une chambre qu'on appelait la « chambre du roi », avec un lit à tentures sur un fond de velours noir, comme si elle attendait le royal époux! Depuis la mort de la reine, elle se croyait l'épouse, et le nom de maîtresse l'eût offensée.

Quel inventaire que celui du mobilier de ce château d'Oiron qui eut son originalité parmi les luxueuses résidences! Tout est richesse, abondance de diamants, de plaques d'or, d'objets d'argent, d'ivoire, d'écaille. Combien d'admirables tapisseries, de beaux portraits, de reliures superbes, enfin, de ces faïences renommées, entassées dans des caisses, et dont la fabrication avait illustré Oiron du quinzième au dix-septième siècle[1]!

[1] L'inventaire de ces richesses a été découvert dans les archives du château d'Oiron, par M. Hugues Imbert, membre de la Société de statistique de Niort, qui en a donné lecture à la Sorbonne, le 23 avril 1867, à la réunion annuelle des Sociétés savantes des départements. — Sur les faïences d'Oiron, voir le volume intitulé, *L'art de la faïence chez les Poitevins*, par M. B. Fillon, 1864, in-4°.

Cette femme, qui avait vécu pour l'orgueil et le plaisir, et devant qui on n'osait prononcer le nom de la mort, mourut en chrétienne avec une simplicité ferme et touchante, mais, s'il fallait chercher une sorte d'expiation posthume et comme une triste moralité dans cette histoire des scandales du luxe, on la trouverait dans les humiliations qui suivirent la mort. *Son corps si parfait*, selon l'expression de Saint-Simon, fut exposé aux maladresses d'un obscur chirurgien. Quelques valets restèrent seuls chargés des derniers soins. Quand le corps fut porté à l'église, des difficultés d'une autre sorte s'élevèrent. « La moindre bourgeoise aurait été traitée avec plus d'égards. » Son fils, le comte de Toulouse, qui l'aimait tendrement, n'était point là, et ses deux autres fils, le duc d'Antin et le duc du Maine, n'eurent d'autre souci que de cacher leur joie. D'Antin, seul témoin de la mort de sa mère, fit un grand étalage de deuil, qui ne l'empêcha pas de reprendre immédiatement ses habitudes et son jeu. Peu de jours après, il recevait magnifiquement le roi à Petit-Bourg, et il établissait sa fortune en faisant disparaître sans bruit, du soir au matin, cette fameuse allée de marronniers qui avait déplu. Le luxe royal allait continuer à se déployer, quoique avec moins d'éclat et dans de plus rares solennités. Des splendeurs comme celles-là ne se conçoivent pas sans une femme qui en soit le centre. Cette place ne devait plus être prise, et entre Louis XIV, fidèle aux somptueuses traditions, et Mme de Maintenon, prêchant la réforme, le règne achevait de se prolonger dans une majestueuse tristesse, où les divertissements ne devaient plus figurer que comme intermèdes.

IV

LA MAISON DU ROI — LES COMPTES DE DÉPENSES DE 1715

Nous avons présenté le tableau et interrogé les comptes du faste royal sous la monarchie absolue de Louis XIV. Une certaine précision dans les chiffres aurait été une nouveauté non sans intérêt en pareille matière, alors même que notre sujet ne nous en eût pas fait une obligation. Ce faste reste uni au déclin de la monarchie française comme un de ces magnifiques couchers de soleil plus éclatants que la plus brillante aurore, mais l'observateur y lit déjà l'annonce des tempêtes prochaines. Sans avoir le pressentiment d'une révolution aussi complète que celle qui devait se réaliser, les esprits doués de pénétration entrevirent, sous Louis XIV même, de grands changements. Ils ne craignirent pas de dénoncer ces signes précurseurs au risque de la disgrâce, de signaler dans le désordre financier l'indice des vices de la société et de la politique. Fénelon, aussi perspicace dans la partie critique de ses idées sur le gouvernement que chimérique dans ses vues réformatrices, ne diffère pas en cela d'un Vauban, ce grand observateur positif. Ces témoins illustres, ces amis de la monarchie, qui ne la rêvent même pas libérale au sens moderne du mot, rattachent cette situation fatale au faste dispendieux, aux prodigalités sans frein.

L'organisation de la maison du roi, que nous avons vue naître au moyen âge et prendre un certain développe-

ment au temps de saint Louis, forme un ensemble jusqu'alors sans analogue dans la vieille Europe, ensemble imposant ou monstrueux, selon le point de vue auquel on se place pour l'apprécier. Ce majestueux cérémonial fait spectacle, et par certains aspects complète le prestige de la monarchie. Par d'autres il provoque le sourire, tant il traite le roi en idole, tant il multiplie les charges, je ne dis pas seulement inutiles, mais ridicules et basses, confiées le plus souvent à des gentilshommes. Byzance est dépassée. Ce vaste appareil produit l'effet d'un vampire suçant jusqu'à les épuiser ce que Sully appelait les mamelles de l'État. Ces mamelles ne sont pas seulement « le labourage et le pâturage », mais les ressources si diverses créées par le génie fécond de la civilisation. Si vous regardez ce prodigieux appareil dans sa masse, il paraît gigantesque; si vous y pénétrez pour en voir de près les ressorts innombrables, vous êtes confondu de ce qu'il a fallu de subtilité d'imagination pour supposer tant de besoins, pour les créer en les supposant, et pour y faire converger tant d'efforts. « Messire Gaster », comme eût dit Rabelais ou La Fontaine, y compte tout un peuple de serviteurs et de valets. Tous ses actes acquièrent une solennité inouïe. Un nombreux personnel, même aux jours ordinaires, se tient sous les armes, depuis ceux qui officient dans les cuisines jusqu'à ceux qui officient à la table royale. Le cérémonial des grands repas met en mouvement un monde de hauts fonctionnaires occupés religieusement autour de l'assiette et du verre du roi. Il en est qui figurent dans la marche du cortége pour l'arrivée de la

« nef », grande pièce d'orfévrerie contenant les serviettes du roi entre des coussins de senteur. Il en est qui, selon la vieille coutume des monarchies orientales et de l'empire romain, sont consacrés à « l'essai » des plats, qu'ils goûtent avant le souverain. Les officiers du palais qui passent devant la nef font un salut, comme le prêtre passant devant l'autel. Tout cela a été fixé d'une façon sacramentelle par Louis XIV, et nous le retrouverons encore sous Louis XVI.

M. Taine[1], dans un tableau brillant et précis de ces charges de cour, a décrit ce service compliqué de la bouche d'après les pièces originales; il signale les trois divisions de la bouche, « la première pour le roi et ses enfants en bas âge; la seconde, nommée petit-commun, pour la table du grand maître, pour celle du grand chambellan et pour celle des princes et maîtresses qui logent chez le roi; la troisième, nommée grand-commun, pour la seconde table du grand maître, pour celle des maîtres d'hôtel, pour celle des aumôniers, pour celle des gentilshommes servants et pour celle des valets de chambre. Nous y reviendrons en traçant le tableau de l'ancienne monarchie à la veille de la révolution. Ce prodigieux luxe est l'œuvre de Louis XIV. Le Versailles du grand roi étale cette « fête de Gargantua », cette solennelle hiérarchie des cuisines, « grands officiers de la bouche, maîtres d'hôtel, contrôleurs, contrôleurs-élèves, commis, gentilshommes, panetiers, échansons et tranchants, écuyers et huissiers de cuisine, chefs, aides

[1] *Origines de la France moderne*, t. I, l. v. II, ch. I.

et maîtres-queux, enfants de cuisine et galopins ordinaires, coureurs de vins et hâteurs de rôts, potagers, verduriers, lavandiers, pâtissiers, serdeau, porte-tables, gardes-vaisselle, sommiers des broches, maître d'hôtel de la table du premier maître d'hôtel, toute une procession de dos amples et galonnés, de ventres majestueux et rebondis, etc. » — Ajoutez que cela doit être multiplié par le nombre des résidences royales et aussi, sauf la différence de degré, par celui des princes. Qu'est-ce donc, si l'on y joint tous les autres services de la maison militaire et de la maison civile. qui ne comporteraient pas des dénombrements moins homériques !

Ces dépenses étaient de celles où Colbert aurait voulu tailler dans le vif. Dans ce même Mémoire adressé au roi dont nous avons emprunté un beau passage, il ose mettre sous les yeux du prince toutes les dépenses inutiles qu'il l'engage à retrancher. Telles sont celles pour les écuries que le roi a « triplées ». Cette augmentation est évaluée par le ministre à plus de 200 000 livres (monnaie du temps) en livrées, en nourriture d'hommes et de chevaux, en achats, en gages. Tel est le jeu, celui du roi, celui de la reine, tels sont « toutes les fêtes, repas et festins extraordinaires ». Le roi « trouvera que cet article monte encore à plus de 300 000 livres[1], que

[1] M. P. Clément se demande si ce chiffre qu'on trouve dans le manuscrit n'est pas réduit et si ce n'est pas 3 millions qu'il faut lire. Le chiffre est peut-être diminué, mais n'oublions pas qu'il faut quintupler pour avoir la somme actuelle. M. C. Gaillardin va jusqu'à sextupler dans son *Histoire du règne de Louis XIV*.

les rois, ses prédécesseurs, n'ont jamais fait cette dépense, et qu'elle n'est point du tout nécessaire ». Le ministre n'hésite pas à toucher certains points sensibles au cœur du monarque. Il continue cette revue intrépide des retranchements à faire à propos des meubles, des dépenses pour les gardes du corps, pour les compagnies de gendarmes écossais et de chevau-légers au service, soit du dauphin, soit de la reine. La solde, portée à 100 000 fr. par an pour chacune de ces dernières compagnies, il la taxe « d'exorbitante ».

Et remarquez qu'ici le ministre invoque les raisons politiques aussi bien que les motifs économiques. Il craint les jalousies qu'engendrent dans les autres corps de l'armée ces distinctions trop grandes pour les troupes du roi ; il censure l'excessive beauté des habits et « ajustements » militaires, les jugeant non moins nuisibles pour faire la guerre qu'opposés à une sage économie. Quelle rude façon aussi de traiter ces revues trop fréquentes, spectacles ruineux qui causent de grands mouvements de troupes à cette fin de « devenir un divertissement pour les dames ! »

Que répondait, que pouvait répondre l'impérieux monarque à ces remontrances, enveloppées de toutes les formes du respect? Il se bornait, parfois après quelques velléités de réformes, à demander à Colbert de s'ingénier à découvrir de nouvelles ressources. Il sent que le travail est la plus féconde. Faudra-t-il rapporter à cette nécessité tant de brillantes créations qui ont illustré Colbert et le siècle de Louis XIV ?... Cette œuvre jugée si patriotique, et après tout si grande, ne fut-elle qu'un moyen

de procurer de l'argent au roi? Du moins faut-il reconnaître que, sans les grandes dépenses dont il fallait faire les frais, ces moyens énergiques et factices n'auraient pas été mis en jeu à ce point. Qu'on n'aille pas dire que le luxe de Louis XIV, en favorisant cette production à outrance, a en somme plus servi à enrichir la France qu'à la ruiner! La dépense absorba la recette et même au delà. Tous les produits dus au génie de Colbert et à l'activité nationale, jetés dans ce gouffre sans fond, ne parvinrent pas à le combler. La source féconde de l'activité productive fut elle-même atteinte par l'abus de ces règlements préventifs qui enchaînèrent les libres mouvements du travail. Ce système de protection et de restrictions, vrai système de serre chaude, produisit des fruits brillants et hâtifs, que le luxe et la guerre se hâtèrent de dévorer. Pourtant, grâce au génie national, ces semences bien ménagées auraient donné des produits plus durables, à condition de relâcher un peu le mécanisme réglementaire et protecteur au lieu de le tendre de plus en plus, ce que Colbert fit lui-même, laissant ainsi à ses successeurs un exemple sur lequel ils devaient renchérir encore.

Veut-on mesurer la part des concessions qu'obtinrent de Louis XIV, d'un côté la sagesse de Colbert et de l'autre la nécessité, on en jugera par certains rapprochements. — Le roi veut se réduire en 1686. Il se résout à ne dépenser que 4 millions en travaux, au lieu de 15 l'année suivante. Cette promesse est-elle tenue? Très-incomplétement. L'envie de voir une rivière à Versailles est la plus forte, et ce sont d'autres travaux plus importants qui souffrent des réductions. Le roi diminuera

effectivement ses dépenses en diamants. En 1693, il supprime le chocolat et les liqueurs pour son appartement, diminue de moitié les étrennes à ses fils et à ses bâtards; 200 chevaux sont retranchés aux écuries (1694); il envoie fondre à la Monnaie sa belle vaisselle ciselée. D'autres économies retombèrent sur le travail et sur les sciences. Il fit fermer les ateliers des Gobelins; les membres des Académies des sciences et des inscriptions cessèrent d'être payés. Le relâchement succède toujours à ces mesures de rigueur. On le voit dans ces temps désastreux fournir 100 000 livres au cardinal Radzieski, « soit disant avancés » par celui-ci pour l'élection manquée du prince de Conti au trône de Pologne; 100 000 francs à Maréchal, chirurgien de Paris, pour avoir fait à Fagon l'opération de la pierre; 12 000 livres de pension à Mlle Lillebonne, 5000 à la femme de Mansard, 4000 à Mlle de Croissy, sœur de Torcy; faire un présent de 18 000 livres en vaisselle d'argent aux nonces du pape à leur départ. Au besoin, on confisque, et on attribue le produit à de pures faveurs de cour. C'est ainsi que 1000 écus de rente sont attribués à Mlle d'Épinay; telle autre riche confiscation à l'abbé de Polignac, et une confiscation de 12 000 livres par an au prince d'Épinay. Que dire encore? Louis dépense 60 000 livres lorsque les souverains détrônés viennent le visiter à Fontainebleau. — En 1704, 15 000 livres par an sont affectées au comte de Verrue, 20 000 à l'évêque de Strasbourg sur d'autres confiscations, 800 000 au comte de Saint-Aignan; et, en 1708, au prince de Vaudemont et à la princesse des Ursins, une pension de

299 000 livres. La veuve de Condé, déjà riche, arrache au roi 30 000 écus de pension. De 1710 jusqu'à la fin on trouve le même mélange inégal d'économies et de prodigalités. Le roi ne donne pas les étrennes qu'il accordait à sa famille, ne prend pas les 40 000 pistoles qu'il recevait pour les siennes, les fait distribuer pour les besoins des frontières des Flandres. En 1712, non-seulement il gratifie Villars de 100 000 livres, mais il accorde à Torcy 100 000 écus sur les postes, 400 000 à la Rochefoucauld pour payer ses dettes, autant à Pontchartrain, etc. On va, on va ainsi toujours sur cette pente où l'on glissera jusqu'à la fin, jusqu'à la révolution. Aucun document n'est plus riche en renseignements que les comptes mis au jour de l'année 1715, bien qu'ils portent en partie sur des dépenses de luxe réduites par le malheur des temps. En présence du chiffre élevé pour lequel y figure l'armée, on est frappé de voir à quel point l'élément de luxe occupait une place exorbitante dans l'organisation militaire de la France du dix-septième siècle. Les états-majors y absorbaient près de la moitié des fonds. Plus tard, sous Louis XVI, on ne comptera pas moins de 1042 généraux sur un effectif de 152 000 hommes.

Le *budget des dépenses* de 1715, pour employer cette locution moderne, est d'environ 170 800 000 livres. La part du roi et de sa maison ressort encore à environ 11 millions, monnaie du temps. Les gages des grands officiers s'élèvent à 396,905 livres. On trouve 6000 livres pour les officiers de la paneterie, 9300 livres pour les officiers de fourriers, 4500 livres pour les officiers de fruiterie, 120 000 livres comme indemnité

au pourvoyeur, 24 000 livres au boulanger, 90000 livres pour livrées, etc., etc. Plus la dépense a le caractère de superflu, plus elle s'élève. Dans le service des écuries, les « médecins, les chirurgiens et apothicaires, » n'ont en tout que 2000 livres. La part des secours assez nombreux pour les hospices, les séminaires, les communautés de sœurs, les pauvres enfin, paraîtra très-modérée, comparée aux services de faste ; la bienfaisance coûte environ 300 000 livres, tandis que la seule argenterie, pour dépenses ordinaires, le garde-meuble et l'achat des pierreries, donnent pour cette année un total de 369 776 livres, les menus plaisirs 240 015 livres, les écuries 908 692 livres, en y ajoutant les achats très-diminués de chevaux portés seulement cette année à 12 000 livres. Les Cent-Suisses coûtent 53 094 livres ; la vénerie et la fauconnerie 346 572 ; la louveterie 35 075. Il faut compter aussi les dépenses de la maison des princes du sang. On a ainsi pour la maison de Madame 300 000 livres ; pour la maison du duc d'Orléans 660 000 livres ; pour celle de la duchesse d'Orléans 250 000. Les récompenses des officiers de la maison du roi sont de 149 490 livres ; le *comptant du roi*, c'est-à-dire les sommes qu'il perçoit dans le trésor chaque fois qu'il en a besoin, et dont il n'avait à justifier par aucune pièce de comptabilité, était encore de 924 000 livres. Les dépenses du roi et de la reine d'Angleterre figurent pour 600 000 livres. Les bâtiments, si réduits depuis les temps de prospérité, atteignent encore, cette année, près de 3 millions. L'indication des pensions faites par le roi donne un total de 9 445 900 livres.

Que restait-il à inventer comme ressources pour soutenir ces luxueux excès de la monarchie? Non contente de persister dans l'arbitraire des anciens impôts si mal répartis, elle se jette dans un arbitraire nouveau. Elle recourt à des expédients qui devinrent un des griefs les plus impopulaires invoqués contre l'ancien régime.

Je ne parle pas seulement de ces recours aux *affaires extraordinaires* qui furent si désastreuses, mais de la ferme générale avec ses abus tant de fois signalés, qu'elle devait expier si cruellement; elle eut pour origine ces excès de dépense auxquels on voulait subvenir à tout prix; elle date de 1681. Louis XIV, alors à l'apogée de sa puissance et de son éclat, avait besoin pour ses courtisans et pour lui-même d'une source plus commode et plus inépuisable que le crédit. Les habitués de l'Œil-de-Bœuf trouvèrent sous le nom de *croupes* un service de pensions à portée de leur main. Il ne fut pas rare qu'ils s'associassent aux chances des fermiers généraux, sans se soucier autrement que l'enjeu fût l'argent et le travail des populations durement pressurées.

L'histoire du luxe abusif et des prodigalités royales s'élève ici à la hauteur d'un grand enseignement historique et politique qui pourrait servir de conclusion à toute cette partie de notre travail.

M. Guizot, parlant du gouvernement de Louis XIV, après avoir reconnu qu'il n'y a jamais eu en France de pouvoir absolu plus complétement avoué de son siècle et de son peuple, ni qui ait rendu de plus réels services à la civilisation de son pays et de l'Europe en général, ajoute : « Par cela seul que ce gouvernement n'avait pas

d'autre principe que le pouvoir absolu, ne reposait que sur cette base, sa décadence a été subite et méritée. Ce qui manquait essentiellement à la France de Louis XIV, ce sont des institutions, des forces politiques indépendantes, subsistant par elle-mêmes, capables, en un mot, d'action spontanée et de résistance. Les anciennes institutions françaises, si tant est qu'elles méritent ce nom, ne subsistaient plus; Louis XIV acheva de les détruire [1]. »

Les abus ruineux dont j'ai présenté pour ainsi dire un état descriptif confirment pleinement cette vérité. Le manque de toute institution libre, de tout libre contrôle, explique seul ce luxe dispendieux, ces prodigalités sans mesure, et ces expédients pires que le mal auxquels ils étaient chargés de remédier.

Même les grandes œuvres industrielles de Colbert devaient se ressentir de cette origine caduque.

Il n'y a pas d'exemple d'une grande nation industrielle sans liberté. La raison en est simple : si la liberté économique est le ressort énergique, le seul qui ne s'use pas, des créations du travail, la liberté politique réglée, mais reposant sur des bases solides, en est la seule garantie.

Les nations qui sont entrées dans la voie de l'industrie ont besoin de sécurité et de crédit, deux choses qui ne peuvent être livrées aux fantaisies d'un seul homme, quel qu'il soit.

Voilà pourquoi, si on peut faire accepter momentané-

[1] *Histoire de la civilisation en Europe*, leçon XIV.

ment le pouvoir absolu à titre d'expédient plus ou moins précaire, en d'autres termes, la dictature, à une grande nation laborieuse et riche, on ne la lui fera jamais accepter comme principe et comme institution permanente et régulière.

En dépassant sans aucune mesure la part de luxe et de libéralités qui peuvent être tolérées dans une monarchie absolue, la vieille royauté s'exposa à perdre le respect et l'affection des peuples, comme à subir les critiques fondées des philosophes et des économistes, qui d'un commun accord signalèrent les vices moraux et sociaux, politiques et administratifs de l'ancienne France. Jamais on ne vit mieux toute la différence qui existe entre certains effets immédiats d'un régime et ses effets lointains. Ce qui rendait le présent si magnifique était escompté sur l'avenir. Le danger s'accusa d'autant plus que la monarchie absolue, par des mesures dont elle garde la responsabilité devant l'histoire, telles que les guerres commerciales et la révocation de l'édit de Nantes, semblait s'appliquer elle-même à épuiser ses propres ressources.

On a partagé le règne de Louis XIV en deux périodes, l'une de force, l'autre de faiblesse : l'on a même de nos jours trouvé de ce partage une raison toute physiologique dans la santé du prince. Lemontey écrit avant Michelet : « Au milieu de son règne, le monarque fut frappé d'une révolution humorale qui changea la force de son tempérament et le cours de ses idées. Sa carrière fut coupée en deux moitiés, dont la première forme sa vie héroïque, et la seconde sa vie subjuguée; enfin, puisqu'il faut dire cette vérité abjecte, le sort de

la monarchie dépendit d'une fistule[1]. » Sans discuter la part d'un accident tout physique, le changement qui s'opéra chez Louis XIV après sa maladie et sa conversion ne fut pas, en fait de luxe et de dépenses, aussi grand qu'on pourrait le croire. Les fêtes furent moins fréquentes, mais le furent pourtant encore et gardèrent une grande partie de leur éclat : mais surtout les dépenses de la maison royale ne subirent pas de ces diminutions étendues et durables qui attestent une réforme sérieuse. Au point de vue du luxe, le grand roi, à la différence de François I[er], mourut dans l'impénitence finale.

Le mal que la nation ressentit de ce genre d'abus ne fut pas seulement matériel, mais moral.

Il nous reste à le montrer.

[1] Lemontey, *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, t. V des *Œuvres complètes* (édit. 1829).

CHAPITRE VII

SUITE DE LA MONARCHIE DE LOUIS XIV — LA NOBLESSE ET LA BOURGEOISIE

I

LE LUXE ABUSIF DANS LA NOBLESSE

On a vu comment les abus du luxe précédèrent l'avénement de Louis XIV. Sous son règne, et par les exemples de la cour, il est vrai aussi que ce luxe sous certains rapports s'épura. Il se raffina au contact des arts. Il s'unit à l'utile avec l'industrie. En terminant cette étude sur la monarchie de Louis XIV, j'apprécierai ce qu'elle fit pour le luxe utile et fécond, vraiment civilisateur. Voyons d'abord jusqu'à quel point les exemples royaux, venant joindre leur influence à celle du temps qui poussait à ce genre d'excès, portèrent la contagion du mal dans la noblesse et dans la bourgeoisie.

Il est impossible de ne pas le remarquer : c'est encore Louis XIV qui donna l'exemple à la noblesse de s'entourer, à la guerre, de magnificences et des aises de la vie. Parlant du voyage que Louis fit dans ses conquêtes

nouvelles vers Dunkerque et Lille en 1670, Voltaire écrit que « la pompe et la grandeur des anciens rois de l'Asie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage », où le roi emmenait avec la reine, les princesses, et la duchesse d'Orléans, objet de toute cette pompe, et les plus belles dames de la cour. On le vit répandre avec profusion l'or et les pierreries aux courtisans et aux dames qui avaient le moindre prétexte pour lui parler. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain jusqu'à Lille. La campagne de Flandre elle-même s'était faite trois ans auparavant avec une pompe extraordinaire. L'exemple royal, si bien d'accord avec les penchants d'une noblesse militaire envahie déjà par les goûts raffinés, devait avoir des conséquences immédiates. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* rappelle aussi que le baron d'Humière, déjà au siége d'Arras, en 1657, s'était fait servir en vaisselle d'argent à la tranchée et avait couvert sa table de mets recherchés. Pendant les campagnes, aussi bien qu'en temps de paix, on se piqua de somptuosité dans les équipages, dans les habits et dans la table même. Bientôt, il n'y eut pas d'officier supérieur qui ne voyageât en guerre dans une chaise de poste ornée de glaces, et qui ne fît une place au jeu, au plaisir. Cela put n'avoir que peu d'inconvénients d'abord, mais en eut plus tard. C'est la gloire de Louis XIV d'avoir rétabli la discipline ; malheureusement, elle devait se relâcher, et le faste et les raffinements dans l'armée se développer en même temps. Il n'est pas douteux que de 1661 à 1715, le luxe abusif et les corruptions qui l'accompagnent n'aient fait de sensibles progrès dans la noblesse militaire. Sans prendre

toujours Saint-Simon à la lettre, je l'en crois quand il dit, en parlant de cette sorte de désordres : « C'est une plaie qui, une fois introduite, est devenue le cancer intérieur qui dévore tous les particuliers, parce que de la cour il s'est promptement communiqué à Paris *et dans les provinces et les armées*, où les gens en quelque place ne sont comptés qu'à la proportion de leur table et de leur magnificence. » Il ajoute qu'ils ne s'épargnent pas à « voler » par la nécessité de soutenir leurs dépenses. Il y voit, comme toujours et à propos de tout, « la confusion des états » dont « les suites sont infinies et ne vont à rien moins qu'à la ruine et au renversement général ». Il proclame que de ce mal la noblesse a la principale part. Ses *Mémoires*, dans lesquels il assure avoir lui-même et la duchesse sa femme plus d'une fois cédé au torrent, ceux de Gourville et d'autres, montrent où la noblesse en était venue sous ce rapport.

Le luxe déployé à Chantilly par le grand Condé est à peine moins étonnant que celui de Versailles. Ce prince n'est pas, tant s'en faut, le seul noble qui soit possédé par cette passion des bâtiments, des grands parcs, des eaux jaillissantes, devenue une épidémie. Les fêtes sont partout ruineuses autant que brillantes. Celle que Condé donne au roi, en avril 1671, est telle qu'il ne fallait pas moins que « loger et nourrir la France entière », dit Mme de Sévigné. On tapissa, on parfuma de jonquilles les allées et les salles du festin; il y avait pour 1000 écus de jonquilles : « Jugez du reste à proportion », ajoute le même témoin, qui raconte à propos

de cette fête la mort tragique du cuisinier Vatel. Traduisons en chiffres ces aimables récits. La chasse au clair de la lune et des lanternes, le souper du roi à son arrivée, un feu d'artifice qui coûta 16 000 livres, les ports de mer mis en réquisition pour la marée, « toutes les belles imaginations sans regarder à l'argent » qui remplirent le jour suivant des mêmes magnificences ingénieusement diversifiées, — tout cela revient à 180 600 livres! — Et ne voyons pas là encore une fois une exception telle qu'un prince du sang pouvait se la permettre! Il faudrait citer aussi la fête illuminée de deux mille lanternes, avec souper et bal, de la duchesse de Guise; les somptuosités chez les gouverneurs et les nobles aux États de Bretagne, les magnificences du duc de Chaulnes, ses soupers inouïs pour les vins, etc.

C'est encore Mme de Sévigné, dont les lettres sont les vrais mémoires de la vie mondaine de ce temps, qui elle-même nous fait part de son inquiétude en voyant son gendre faire en Provence le vice-roi, sa fille jouer gros jeu. Avec quel ferme bon sens, qui persiste sous toutes les grâces enjouées, elle leur signale à propos de ces profusions « des brèches sur d'autres brèches, des abîmes sur des abîmes! »

Les grands repas et divertissements offerts par la noblesse avaient lieu surtout à Fontainebleau, et se prolongeaient parfois plusieurs jours. On peut juger des parures que les femmes déployaient dans ces fêtes par Mme de Puysieux, employant pour 50 000 écus de points de Gênes à ses manchettes et à ses collets. Folie devenue générale à laquelle Bossuet adressait cette terrible objur-

gation : « Pourquoi tant de folles dépenses? Que sert ce luxe énorme dans vos maisons, tant d'or et tant d'argent dans vos meubles? Jeu cruel et sanglant où l'on consume des trésors immenses, où l'on engloutit les maisons et les héritages, où les pères et les mères se privent de la vue de leurs enfants, et dont on ne peut soutenir les profusions que par des rapines véritables! » Nulle exagération de prédicateur ici Les fêtes n'étaient pas seulement splendides, mais enivrantes; on peut en juger par les madrigaux de Benserade comme par les chants mêlés à certaines comédies-ballets de Molière, perpétuelles provocations au plaisir, où tout respire la mollesse des sentiments, où tout célèbre l'amour capricieux, où la vertu est traitée comme une bizarrerie inhumaine, où les leçons de la volupté sont rendues plus pénétrantes par les sons énervants de la musique qui se fait entendre dans les soirs brûlants de l'été, au milieu des parures, des flots de courtisans parés et de femmes éblouissantes. Où Bossuet aurait-il pris, sinon dans les aveux de la confession, cette formidable image : le « hennissement des cœurs lascifs »?

L'état de la famille dans la haute noblesse s'en ressent de la manière la plus fâcheuse. L'adultère est commun, très-souvent lié à la vie de monde et de luxe. Les dévergondages de Condé sont notoires. Il se sépara de sa femme, laquelle n'avait peut-être pas le droit de lui jeter la pierre, et la fit enfermer à Châteauroux. Disons toutefois que la noblesse comportait bien des degrés, des genres d'existence. Dans plus d'une ville même, et plus souvent qu'on ne pourrait le croire, toutes les bonnes

traditions d'honnête simplicité n'avaient pas disparu.

De la cour le jeu passe à la ville. C'est aussi, on l'espère du moins, un moyen de soutenir le luxe lui-même. Le roi entreprit de lutter contre ce fléau à l'aide de son actif et intelligent lieutenant de police, La Reynie. Celui-ci réduisit à deux le nombre des jeux qu'un gentilhomme avait permission d'établir. Il interdit à un sieur de Bragelonne, à une demoiselle Dalidor, de « donner à jouer ». Il menaça (1678) de faire punir le duc de Ventadour, lequel persistait à faire jouer le *hoca* où les millions s'engloutissaient. Le lieutenant de police punit les petits, dénonce les plus haut placés : ce fut en vain[1].

Au moment de quitter sa charge, La Reynie, honnêtement obstiné, recommande la continuation de cette tâche ingrate à son successeur d'Argenson (1697). Pontchartrain encourage d'Argenson dans une lettre écrite au nom du roi, qui lui-même invite le duc de Chartres, M. d'Effiat et plusieurs autres, à ne plus laisser jouer chez eux. On fit en ville quelques exemples. Il n'y en avait qu'un qui pût être efficace, et tout au plus : c'était que la cour cessât les jeux de hasard; on se garda de le donner.

« La danse est maintenant passée de mode, écrit la princesse Palatine au mois de mars 1696. Ici, en France, aussitôt qu'on est réuni, on ne fait que jouer au lansquenet; les jeunes gens ne veulent plus danser. On joue des sommes effrayantes, et les joueurs sont comme des

[1] P. Clément, *La police sous Louis XIV*.

insensés. L'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing que toute la salle en retentit; le troisième blasphème d'une façon qui fait dresser les cheveux; tous paraissent hors d'eux-mêmes et sont effrayants à voir[1]. »

C'est une chose connue que la noblesse trichait au jeu. Les mémoires d'Hamilton montrent assez que c'était presque une coutume qui n'entraînait pas de flétrissure. On jouait dans les camps. Il semblerait vraiment que ces consciences soldatesques confondissent les secrets de corriger la fortune avec de simples ruses de stratégie. Un homme de qualité et de beaucoup d'esprit, Seissac, fort riche et gros joueur, inspirait des doutes par son adresse au jeu : il trichait même le roi, qui s'en assura, fit examiner le cartier, et trouva les cartes piquées. Seissac eut ordre le lendemain de se défaire de sa charge, de retourner chez lui. Au bout de quelques années, il obtint la permission d'aller en Angleterre, où il joua plusieurs années et gagna extrêmement, et revenu à Paris, il établit grand jeu chez lui, joua avec Monsieur, avec Monseigneur, à Saint-Cloud, à Marly, même à Versailles, gagnant beaucoup, et comptant pour rien les avanies. La duchesse de la Ferté réunissait chez elle ses fournisseurs, bouchers, boulangers, les mettait autour d'une grande table et jouait avec eux une espèce de lansquenet. Elle disait à l'oreille de Mlle Delaunay (Mme de Staal) : « Je les triche, mais ce qu'ils me volent. »

« Personne, dit Saint-Simon, n'était plus au goût du roi que le duc de C., et n'avait usurpé plus d'autorité

[1] *Correspondance complète de Madame, duchesse d'Orléans*, t. I, p. 15.

dans le monde. Il était très-splendide en tout, grand joueur, et ne se piquant pas d'une fidélité très-exacte. *Plusieurs grands seigneurs en usaient de même et en riaient.* »

Les Charnacé, les Pomenart, les Falart, poursuivis pour crimes ignominieux, étaient reçus dans le grand monde, jouaient et trichaient.

Les joueuses dévotes admises dans les cabinets de Mme de Maintenon s'arrangeaient pour mettre d'accord leurs scrupules et leur tricherie. En se quittant, elles prononçaient une formule par laquelle elles se faisaient un don réciproque de ce qui aurait pu dans la partie ne pas être légitimement gagné. Trait caractéristique de cette période d'hypocrisie, où l'on était si intolérant en matière de dogme, si tolérant en fait de morale.

La noblesse achève sous Louis XIV son émigration vers Paris et Versailles. Elle dit adieu à ses domaines, renonce aux rapports avec le paysan, qui ne la connaîtra plus guère que par des impôts vexatoires et par son indifférence. Grande cause d'affaiblissement pour l'agriculture. Les terres non nobles se ressentirent elles-mêmes de cette désertion, causée par la vie de cour. Leur culture, sans modèles, sans encouragements, fut épuisée par les taxes. Le peuple français conquit de plus en plus le renom de peuple gueux, de peuple maigre. Les Anglais disaient : « Ces grenouilles de Français. » Locke (1676-1678), comme plus tard Arthur Young (1784), ne reviennent pas de la quantité de terres délaissées, de maisons ruinées. Cette perturbation, causée par le luxe nobiliaire dans l'équilibre de la production économique et des forces sociales, est un des grands faits de l'histoire.

II

LA BOURGEOISIE

La « grenouille qui veut se faire plus grosse que le bœuf » est l'expression symbolique du faste bourgeois dès longtemps ambitieux d'éclipser le luxe nobiliaire.

Mais la comparaison n'est pas toujours juste, la richesse bourgeoise étant devenue de plus en plus une réalité. Si la fable s'applique ici, c'est plutôt aux prétentions de cette bourgeoisie opulente à la noblesse même. Elle ne pouvait satisfaire complétement même ses besoins démesurés sans des titres : car la roture rencontrait des obstacles pour les vêtements, les équipages, le grand train du gentilhomme, dans l'opinion et dans les lois. Comment s'étonner que les jeunes gens riches nés dans la bourgeoisie, surtout dans la classe des hauts fonctionnaires, aient voulu se confondre avec la noblesse, comme firent les Belle-Isle, les Seignelay, les Maurepas, les Lavrillière, les Maillebois, etc.?

La haute bourgeoisie voulait bâtir, et elle bâtit comme le roi, comme les nobles.

Gourville accuse les bourgeois de cette manie dont lui-même est un des plus atteints.

C'est de cette sorte de bourgeois que parle La Bruyère quand il dit « qu'ils se font promener en char dans la ville », et auxquels il va jusqu'à reprocher, assez peu judicieusement cette fois, de s'éclairer avec des bougies, au lieu d'imiter leurs ancêtres, qui s'éclairaient avec des

torches. Il les accuse de ne proportionner leur dépense ni à leur recette, ni à leur condition [1].

Un décret déclarait que la bourgeoise pourrait porter le taffetas, interdit à la femme de l'artisan, et qu'elle ne porterait pas le velours, réservé à la femme de qualité. Pourquoi ne pas le reconnaître, tout en désapprouvant ces mesures? C'était, dans un temps où l'aristocratie gardait son prestige, une sorte de péril pour les mœurs que de « se déclasser » par un luxe insolent, car, ce pas franchi, n'était-il pas à craindre que la femme du procureur, qui avait voulu se parer comme une duchesse, n'imitât ce qu'il y avait de moins louable dans la vie de ces mêmes grandes dames?

Dans leur prétention à suivre l'exemple de la noblesse, on vit de riches bourgeois, des fonctionnaires roturiers, porter les deuils de cour. A la mort du Dauphin, quelques magistrats du conseil prirent des pleureuses. Ainsi devaient faire plus tard les fermiers-généraux à la mort de la reine de Pologne, belle-mère du roi. On « drapa » en noir à qui mieux mieux.

Les riches bourgeoises rivalisent sous Louis XIV pour les pierreries avec les femmes de la grande noblesse. La maréchale de l'Hôpital, une ancienne lingère, qui devait son élévation à l'intrigue, ne le cédait qu'à la reine pour la beauté de ses diamants.

A défaut de vraies pierres précieuses, on en eut de fausses. L'usage en date surtout de ce temps. L'illusion du diamant fut produite par les « pierreries du Temple », simple coloration du cristal.

[1] La Bruyère, *Caractères* (De la ville).

L'avénement des gens de finance achève de marquer cette apogée du luxe bourgeois. La minorité les avait vus étaler un faste écrasant. Le règne de Louis XIV accrut leur importance par une conséquence des besoins d'argent. Le grand roi fut contraint de faire sa cour à l'un d'eux, non pas le moins honnête ni le moins capable, Samuel Bernard. Du moins, la vanité inoffensive de ce précurseur des banquiers ministres de notre temps était-elle justifiée par une assez grande valeur personnelle, et, s'il se fit donner des titres, si ses fils furent comtes et marquis, s'il fut grand-père de duchesses, il eut de l'ordre et de la probité jusque dans son luxe sans insolence et se montra libéral et bienfaisant. Mais combien de *traitants* font preuve d'un caractère tout autre! Combien de fermiers-généraux restés célèbres pour leur faste et leurs rapines!

Le surintendant d'Effiat comparait les trésoriers de l'épargne à la sèche, troublant l'eau pour tromper les yeux des pêcheurs. — Dans cette eau trouble pêchaient les surintendants eux-mêmes. Ils s'enrichissaient et enrichissaient leurs parents, leurs amis, les courtisans qui facilitaient ces désordres, convaincus que cette manière d'agir rendait leur ministère nécessaire à cause des difficultés que le gouvernement aurait éprouvées en voulant les changer. Sous l'administration de financiers comme Desmarest et Chamillard, les expédients de plus en plus multipliés, la refonte des monnaies, par exemple, donnèrent naissance à des gains scandaleux. Après Louis XIV, le faste des traitants n'aura plus de bornes; il s'accroîtra sous la Régence et sous Louis XV; c'est alors une

sorte de tradition et de point d'honneur, tellement que la honte eût été l'économie. On verra Grimod de la Reynière ayant le salon le plus brillant de Paris, son fils la table la plus fastueuse; d'Épinay, Haudry, d'Aucourt ruinés par des danseuses; Boutin, Beaujon, Étienne Bouret emportés par la manie de bâtir, réunissant d'immenses terrains dans Paris et dans la banlieue; tous d'autant plus prodigues qu'ils étaient plus exposés à des exigences soudaines et parfois ruineuses.

Turgot, et après lui Necker, mettront fin à la plupart des abus de perception qui enrichissaient les fermiers-généraux, si bien que la Révolution ne tuera que des innocents. Les trente-quatre qu'elle décapita, parmi lesquels se trouvaient le bienfaisant et généreux de La Borde et le grand Lavoisier, payèrent la rançon d'un passé qui depuis longtemps n'était plus.

Nous avons parlé des fêtes données par les nobles. Celles que donne Seignelay au roi les égale et rappelle le luxe de l'opulent bourgeois Nicolas Fouquet.

On doit répéter ici qu'il serait excessif de croire que le mal ait envahi toute la classe moyenne. Ajoutons une observation. Il faut reconnaître qu'à cette époque les dépenses moindres pour certains besoins de première nécessité pouvaient pour la classe riche ou aisée ouvrir une marge plus grande au luxe. Ainsi le loyer coûtait bien moins cher qu'aujourd'hui à Paris; il prenait beaucoup moins sur le revenu total. En moyenne, il est douteux que le loyer figure aujourd'hui pour moins d'un cinquième ou d'un sixième du revenu d'un Parisien. Nos pères n'y consacraient guère plus d'un

dixième, quelquefois moins. Mme de Maintenon, évaluant à 12 000 livres la dépense totale du ménage de son frère le comte d'Aubigné, ne compte pour le loyer d'une maison à Paris, que 1000 livres. Or, il s'agissait d'un hôtel à proximité du Louvre, avec quatre laquais, deux cochers et le reste à l'avenant. Même en tenant compte de la valeur relative de la monnaie, cela figure une dépense bien moindre que celle qu'il faudrait y mettre aujourd'hui. Notons aussi que la production des choses utiles était moins abondante. Il y avait relativement plus d'éléments de luxe, moins d'éléments de confortable s'offrant aux besoins et servant d'appât aux dépenses. On se trouvait donc plus naturellement incliné vers le luxe comme emploi du revenu.

Mais cette remarque n'atténue ni l'étendue ni la responsabilité des abus. Les moyens d'un solide bien-être ne manquaient pas en somme à qui avait la sagesse de les préférer à de frivoles et malsaines superfluités. La morale, la politique même auraient dû imposer beaucoup plus de réserve aux parvenus, lesquels, mieux inspirés, se seraient bien gardés de donner des griefs nouveaux à la haine populaire. Ces ressentiments, excités déjà contre la royauté, furent nourris dans l'ombre contre la noblesse. Ils devaient aller s'accusant sans cesse davantage jusqu'au jour fatal de l'explosion.

CHAPITRE VIII

LE LUXE UTILE SOUS LOUIS XIV — LES ARTS ET L'INDUSTRIE

I

LE LUXE PUBLIC ET LES ARTS

En cherchant à éclairer cette étude sur le luxe de la monarchie de Louis XIV, des lumières de l'économie politique moderne, nous avons dû, une juste part faite aux circonstances du temps et à la pompe d'une royauté qui devait chercher son prestige dans l'éclat extérieur, incliner vers un jugement souvent sévère. Si l'on se bornait à marquer ce qui se mêle de grandeur à ce faste, l'impression qui ressort d'un tel tableau ne répondrait pas assez à l'idée d'un règne civilisateur. En regard du luxe abusif, il y a eu ce luxe utile qui accompagne chacun des progrès des sociétés modernes. Or ce côté, pour la même époque, n'a pu guère que de nos jours être apprécié à sa juste valeur : car, à voir tout ce qui a été écrit pour ou contre depuis le dernier siècle, il semble que Louis XIV entre seulement dans la postérité défini-

tive qui fait avec équité la balance du bien et du mal. Les deux grandes formes du luxe, le luxe public et le luxe privé, se révèlent ici sous des traits qui méritent d'être étudiés et jugés.

D'une part, l'État s'est signalé par d'importantes créations; il a eu, plus que sous les règnes précédents, ce qu'on appellerait aujourd'hui son budget de dépenses destinées à encourager les œuvres de l'art. D'un autre côté, l'industrie s'est manifestée sous des formes brillantes, lesquelles, en la rapprochant de l'art lui-même, ne l'éloignaient pas de son objet principal qui est de servir à nos besoins. On ne peut, en parlant des éléments utiles de ce luxe, omettre ses résultats durables pour la civilisation mis en lumière par les récents historiens plus préoccupés que leurs prédécesseurs, de l'histoire intérieure de la société et du développement économique. Comment, enfin, ne pas dire un mot d'abord des controverses qui, de nos jours, se sont élevées au sujet de l'intervention de l'État dans ce domaine de l'art et des industries de luxe sous Louis XIV?

Je ne veux pas rentrer dans l'examen de cette question, à savoir si l'État doit exercer une action sur les arts, les encourager dans une certaine mesure, ou s'abstenir en les livrant entièrement à eux-mêmes, s'il doit intervenir jusqu'à un certain point dans l'industrie. Bien qu'une théorie très-connue conteste la légitimité, l'efficacité salutaire de toute intervention de ce genre, nous persistons aujourd'hui encore, dans la pratique, à admettre comme un droit et un devoir de l'État de ne pas se désintéresser des arts, des sciences et des lettres.

Nous consacrons des fonds, nous entretenons des établissements, en vue d'aider à leur développement. Quant à l'industrie, nos idées sont plus réservées sur les droits et sur les obligations des pouvoirs publics. Nous la laissons à elle-même, sans prétendre lui imposer des règlements préventifs et des modèles. Encore, pour la partie la plus brillante de ses produits, voulons-nous que les villes aient des écoles de dessin, et, d'une manière plus générale, l'action publique s'exerce sur ce domaine réservé à l'activité privée par le soin extrême qu'elle prend d'organiser les Expositions. Sous Louis XIV, le principe d'autorité était porté bien plus loin, et il serait déraisonnable d'appliquer à cette époque des théories libérales qui sont de notre temps. Le pouvoir usa-t-il bien ou mal d'un principe alors incontesté? A cela se réduit ici la question, toute de fait et d'appréciation historique.

On a relevé tel oubli dans les récompenses, telle inégalité peu justifiée dans les traitements de faveur accordés aux artistes et aux écrivains. Parmi ces critiques, il en est plus d'une qui ne résiste pas à l'examen. On voit, par exemple, que telle pension faite à un poëte, sans proportion avec le grand nom qu'il porte, ne s'applique qu'à la jeunesse de l'écrivain encore à ses débuts. Tel autre, mieux renté, et dont nous faisons peu de cas aujourd'hui, avait alors une importance dont il ne faut pas juger par ses vers : Chapelain, par exemple, poëte médiocre, mais à d'autres titres personnage justement considéré. Quelques-unes de ces critiques, il est vrai, portent juste. Mais n'est-ce pas trop restreindre le débat? L'opportunité, le sage emploi de ce genre d'intervention

ne se confond pas avec telle ou telle erreur particulière, et veut être jugé dans son ensemble et par ses effets généraux.

Les inconvénients qu'il eut alors sont connus. Il ne faudrait ni les exagérer ni imputer au prince seul ce qui appartient aussi au temps en ce qui regarde les lettres comme les arts du luxe.

Que le langage de la cour et certains traits qui sont comme la marque du temps sur les œuvres les plus éminentes aient été la conséquence inévitable de cette royale intervention, nul doute. Là même, pourtant, ce n'est pas toujours aux encouragements que le reproche doit être adressé exclusivement : on peut dire qu'à Paris et à Versailles cette influence des mœurs monarchiques était dans l'air. Il est très-peu sensé de paraître avec certains critiques faire un reproche au règne de Louis XIV d'avoir donné Racine pour successeur à Corneille, qu'ils tiennent pour lui être supérieur. On impute les défauts du premier à cette influence d'une cour élégante, comme s'il ne lui devait pas en partie aussi les qualités de pureté et de correction, de charme et de noblesse, de convenance exquise, de perfection dans le langage, qui étaient en rapport avec les nouveaux raffinements de la société et de la cour.

Et que dire si l'on continuait à serrer de près ces mêmes critiques ? Ne prétend-on pas aussi enlever en quelque sorte la gloire de Bossuet au règne de Louis XIV, avec laquelle il s'identifie pourtant d'une manière si complète? On allègue que son génie était formé auparavant : formé, oui, mais il attendait le dernier achè-

vement de la mesure et du goût. En revanche, on laisse au règne l'honneur d'avoir produit Fénelon, qui n'a pas, ajoute-t-on, d'aussi fortes qualités, comme si ses grâces exquises n'ajoutaient pas à la gloire littéraire du siècle quelque chose qui n'eût guère pu se produire sans ce milieu si distingué. En tout cas, Fénelon ne fut pas énervé par les faveurs de la cour, dont il éprouva bientôt la disgrâce, et on ne saurait l'accuser d'avoir flatté Louis XIV qu'il traite dans une lettre célèbre avec une dureté éloquente mais cruelle au moment des revers. En vérité, si l'on osait poursuivre, on aurait encore à poser plus d'une question. Nous demanderions s'il ne valait pas mieux, pour les artistes auxquels s'applique ce que nous disons des écrivains, avoir pour protecteur le roi, expression glorieuse, incontestée, de la puissance publique, que de subir le patronage des financiers, patronage plus contraire encore à l'élévation des arts qu'à la dignité de leurs représentants, obligés de s'abaisser devant cette puissance sans prestige, sans goût, souvent sans délicatesse et sans honneur. Que ceux qui en doutent relisent cette humiliante dédicace du grand Corneille à un M. de Montauron ! Nous demanderions si la discipline que leur imposa cette protection arrêta chez le grand poëte que nous venons de nommer, chez Racine, les élans de la passion, si ce milieu même ne se prêtait pas à la peinture de l'amour tendre ou violent, si une *Esther* avec son charme, une *Athalie* avec sa grandeur, ne sont pas des poëmes impossibles à concevoir en dehors du règne de Louis XIV. Nous demanderions enfin si la même intervention entrava chez Molière, si efficacement soutenu

contre la cabale par le prince lui-même, l'allure franche et indépendante du génie; si elle n'éleva pas le talent de La Fontaine, sans lui rien ôter de ses grâces libres et naïves. Non, ce genre d'encouragements et de faveurs qui font partie des dépenses de luxe public dans un gouvernement monarchique et même dans presque tous les États centralisés, ne paraît pas, tant s'en faut, avoir tourné au préjudice du beau et de la nation, disons ici de l'esprit humain et de la civilisation elle-même.

Nul doute que cette action qui reste sur les lettres à l'état de simple influence ne soit ici, quant aux arts, une véritable maîtrise. Ils eurent dans Charles Lebrun un chef et presque un dictateur. Les historiens les moins disposés à exalter[1] sans réserve les mérites de la monarchie absolue reconnaissent, en général, que l'action exercée par cet homme éminent eut en somme plus d'avantages que d'inconvénients. Lebrun a sa place marquée à un rang très-élevé dans une histoire du luxe public en France. Nommé premier peintre du roi et directeur de l'Académie de peinture et de sculpture, qu'il avait contribué plus que tout autre à former et à constituer (1648)[2], il mène pour ainsi dire le chœur des arts plastiques sous Louis XIV. Son talent personnel, plein de pompe et d'ampleur, et pourtant aussi d'un mouvement animé et d'une fécondité puissante, qui se prête à une foule d'applications de tout genre, tient alors le premier rang sans contesta-

[1] Voir par exemple dans l'*Histoire de France* de M. Henri Martin la partie qui concerne les lettres et les arts sous Louis XIV.

[2] V. sur le rôle de cette Académie le livre de M. Vitet : *L'Académie royale de peinture et de sculpture* (1859-1861).

tion. Quant aux talents qui se groupent autour de lui, ils semblent recevoir de son exemple et de ses directions la manière ferme, large, élevée, qui en est le trait commun. On s'est plu parfois à supposer que leurs œuvres eussent été supérieures, si ces talents avaient été abandonnés à eux-mêmes : le contraire est beaucoup plus vraisemblable. Que de chances pour que ces talents qui, par eux-mêmes, n'avaient pas une forte originalité se laissassent, au gré de la mode, dominer par le goût affecté du temps, par la négligence et l'indécision d'un art qui tâtonne faute de direction! Au point de vue du luxe décoratif qui seul a lieu de nous occuper ici, l'art encouragé par Lebrun remplit parfaitement son objet : il convient aux grandes demeures; il a la magnificence et la majesté. Avec son caractère grandiose et ses amples proportions, il est le vrai luxe public d'un temps et d'un gouvernement monarchiques comme ceux-là! Le choix même de ce coryphée des arts sous le grand roi semblait indiqué. Qui pouvait-on opposer à cet homme d'une si grande capacité personnelle, et dont les aptitudes furent si variées, peintre, graveur, architecte, ayant en matière d'industrie et d'art des connaissances encyclopédiques? Philippe de Champagne, d'un talent infiniment distingué mais restreint, et d'ailleurs arrivé au terme de la carrière, ne paraît guère avoir eu ces qualités de direction. Lesueur n'était plus. Poussin mourait à Rome dès 1665. Il ne restait plus guère que Mignard à qui l'on pût songer, Mignard, inférieur à Charles Lebrun par le talent, la puissance de travail, la volonté. Nous ne parlons pas du grand sculpteur

Puget, le plus inspiré des artistes du siècle, mais d'un génie inquiet, qui ne pouvait servir de modèle à une école, et dont le caractère ne se prêtait pas à cette haute maîtrise des beaux-arts.

Disons-le ici à titre d'appréciation générale : on voit clairement ce que Lebrun a fait de grand et d'utile; on ne voit pas quelle œuvre et quel génie il a pu faire avorter.

Outre l'Académie, il contribua à fonder l'école qui y fut annexée. Il donna dans l'Académie même l'idée de conférences sur les œuvres des maîtres, dont plusieurs ont vu le jour. Ce fut sur sa proposition que Louis XIV érigea notre école de Rome. A ses immenses travaux comme peintre à Versailles, au Louvre, dans divers palais, comment ne pas joindre enfin la part qu'il prit au luxe décoratif par ses dessins de bosquets, de fontaines, de statues, etc.? L'art compte des noms supérieurs; le grand luxe public n'en a pas qui se soient illustrés par plus de services.

L'architecture tient sa place dans ce luxe public si imposant. Nous n'avons pas mis le Louvre sur le compte du faste royal qui, par ce monument et par quelques autres ayant un caractère national, se confond avec le luxe public. De telles œuvres intéressent un pays tout entier. Les gouvernements qui se sont succédé en France en ont jugé ainsi, et ce n'est pas une remarque sans portée sous ce rapport, que ce soit la République elle-même en 1848 qui ait voté l'achèvement du Louvre de Louis XIV. D'autres monuments joignent au caractère de décoration pour la capitale une utilité positive, comme

le Val-de-Grâce, l'Observatoire, l'Hôtel des Invalides. Tels sont les embellissements qui dotèrent Paris de quais, de promenades, de quartiers nouveaux, d'arcs de triomphe, d'admirables jardins publics, de places comme la place des Victoires et la place Vendôme. Tout ce côté des dépenses publiques se justifie d'autant plus que presque tous ces embellissements furent des progrès pour l'hygiène : l'éclairage, qui date presque exclusivement de cette époque, ajoutait à l'agrément de la ville en même temps qu'à sa sécurité.

II

LUXE UTILE DANS LA VIE PRIVÉE

On rappellera ici très-brièvement ce que le luxe privé utile dut à la même époque. Qu'on ne s'étonne pas de nous en voir faire honneur dans une assez forte mesure au règne de Louis XIV. En effet, on y sent à un degré véritablement exceptionnel l'influence de l'État et du luxe public lui-même. Le luxe privé paraît dans une dépendance étroite du gouvernement de deux façons : d'abord par les encouragements généraux à l'industrie, aux bons ouvriers, aux excellents fabricants, auxquels le roi va jusqu'à conférer des lettres de noblesse; ensuite par le mélange de l'art qui s'unit à l'industrie dans des manufactures modèles.

On retrouve ici l'empreinte du *gouvernement* de Lebrun. En effet, il ne borna pas sa domination à la peinture

et à la sculpture. Nommé (1667) directeur des Gobelins, où l'on fabriquait non-seulement des tapisseries, mais des mosaïques, des pièces d'orfévrerie et toute espèce d'ornements de sculpture et d'architecture en marbre, bronze et métaux précieux, il se mit en devoir d'organiser toutes les industries qui ont des rapports avec les arts. Lebrun devint ainsi, pendant plus d'un quart de siècle, l'arbitre et le juge suprême de toutes les idées d'art en industrie, le régulateur de tous les types. Les enfants dessinèrent dans les écoles d'après ses modèles. De même qu'il donnait aux sculpteurs le dessin de leurs statues, les meubles ne purent affecter telle ou telle forme que sous son bon plaisir, les étoffes ne se brochèrent que d'après les cartons qu'il avait fait tracer sous ses yeux[1].

Tout le système industriel de Colbert est fondé sur l'idée du luxe utile.

Il ne conçoit pas l'utile sans le beau. Du moins veut-il que l'agrément s'y joigne. L'industrie française a reçu des mains de son principal organisateur ce caractère indélébile, le goût. Rester fidèle au goût ou déchoir à un rang inférieur, elle n'a pas aujourd'hui même d'autre alternative.

[1] On lit dans le *Mercure de France* du mois de février 1690 : « Quoique je vous aie nommé beaucoup de ses ouvrages, j'ai oublié de vous parler de ces grands et superbes cabinets qui se faisaient aux Gobelins sur ses dessins et sous sa conduite : il semblait que tous les arts y eussent mis chacun leur morceau. Enfin, M. Lebrun était si universel que tous les arts travaillaient sous lui et qu'il donnait jusques aux dessins de serrurerie. J'ai vu regarder par de très-habiles étrangers des serrures et des verroux de portes et de fenêtres de Versailles et de la galerie d'Apollon au Louvre comme des chefs-d'œuvre dont ils ne pouvaient se lasser d'admirer la beauté. »

Colbert employa à réaliser cette idée, il employa, dis je, sans mesure, mais avec succès sur ce point, le grand et presque unique instrument de ce temps, l'autorité. Ne limitons pas trop pourtant à ce résultat les effets définitifs qu'eut cette vaste création industrielle, si énergiquement encouragée. Aristocratique par la distinction du goût, l'industrie organisée par Colbert fut, disons-le, démocratique par la plupart des effets qu'elle eut sur la France.

Elle ne travailla pas moins pour les masses que pour l'élite.

Si elle obtint des produits rares et chers, accessibles seulement au petit nombre, elle multiplia les objets utiles où le luxe n'est que l'accessoire, comme sont les étoffes fines, les meubles, tout ce qui, en un mot, servant à un usage quotidien, peut recevoir l'empreinte de l'art et du goût.

L'histoire de ces industries et d'autres à cette époque montre combien elles se prêtèrent aux besoins du tiers-état qu'elles enrichissaient en même temps par de nouveaux emplois donnés au travail et au capital. C'est ainsi que la soie devint de plus en plus *bourgeoise*, plus abondante tout en gagnant en perfection ; que les velours furent d'un emploi plus fréquent dans les classes aisées ; que les tapis de Perse et de Turquie furent remplacés par les tapis bien plus nombreux et, sous certains rapports, supérieurs, que produisirent la Savonnerie, Aubusson et Beauvais, eux-mêmes imités par des fabrications à meilleur marché.

Remarquons particulièrement la grande révolution

opérée dans le confortable et le luxe utile par le linge à cette époque. On se sert bien plus qu'auparavant du linge de corps, dont l'usage s'accroîtra surtout au siècle suivant avec l'emploi habituel du coton. Le linge de table damassé et damasquiné se répand avec les fabriques de la Flandre, de la Normandie, de la Guienne et d'autres provinces. La même révolution est plus sensible encore pour le drap, où la finesse s'unit à la solidité, où la production plus abondante put faire aussi baisser les prix. Les progrès de la teinturerie y vinrent en aide. Elle donna aux étoffes ce qui en constitue la beauté, diversifiée par l'écarlate des Gobelins, le noir de Lyon, le bleu de Rouen, le vert de Tours, le jaune de Nîmes, etc. En définitive, c'est avant tout pour habiller cette classe bourgeoise que 42 200 métiers battirent à Sedan, à Elbeuf, à Abbeville.

Il serait absurde de tout blâmer dans le luxe intérieur des maisons riches à cette époque. La bourgeoisie aisée adoptait alors, comme la noblesse, quantité d'usages nouveaux, d'objets utiles et précieux, où le luxe et le nécessaire ont fini par se confondre. On peut citer, par exemple, en rapprochant des objets où l'utilité la plus solide se mêle souvent aux inventions plus raffinées, les tables avec ou sans rallonges, avec ou sans tapis; les coquilliers formant bureau et secrétaire; les bancs garnis de tapisseries; les tables à tréteaux; les chaises et tabourets recouverts de tapisseries d'ouvrages de laine « à queue de paon ». Ajoutez les « branches de lumière et feux »; les vases de porphyre; les dressoirs de bois, servant à mettre les bouteilles et les verres; les chenets

de bronze jaune ou de fer battu et poli; les tapisseries de Flandre à personnages et tableaux; les lits doublés de taffetas, avec couverture de laine verte, deux draps de toile, une coite, un chevet, un matelas et une paillasse; les lits à pentes de serge à deux envers, vert-brun, avec deux bandes de tapisserie et la couverture traînante; les petits lits à housse de serge, bordée de franges de laine. En jetant les yeux sur les inventaires, nous trouvons qu'on recherche des ustensiles peu usités, les vases de faïence de terre de Brizumbourg; les marmites et broches de fer; les chaudières et bassins de cuivre rouge; les grandes cuillers et passoirs de cuivre jaune. Enfin, on voit se répandre la vaisselle d'argent et d'étain, les soucoupes, vinaigrettes, salières, cuillers, fourchettes, couteaux à coutelière, manches d'or et de bois; les buffets à une ou plusieurs armoires, les paniers de service, et d'autres ustensiles commodes et susceptibles d'ornement. André-Charles Boulle, avec des bois de l'Inde et du Brésil, ou avec du cuivre et de l'ivoire artistement découpés, imite dans ses ouvrages toutes les espèces d'animaux, de fruits et de fleurs, représente des sujets historiques, des batailles, des chasses, des paysages. Les fabricants employent l'ébène pour la confection des meubles de prix, et la relèvent par des incrustations en cuivre doré.

Notons un art qui participe essentiellement du luxe et de l'utile : l'horlogerie. Jamais on n'avait vu à ce point les pendules se multiplier et se perfectionner en même temps : deux progrès que l'industrie ne mène pas toujours de front; souvent en améliorant le produit, elle le

renchérit, souvent elle le met à bon marché, mais le détériore. Dans la nouvelle pendule, inventée par Huyghens, les mécanismes étaient meilleurs, diminuaient les frottements. On eut les montres à répétition comme les réveille-matin. Beaucoup de ces belles fabrications étaient aux mains des protestants qui, après la révocation de l'édit de Nantes, allaient fixer à l'étranger, surtout en Angleterre, cette belle industrie de luxe et d'utilité. Bornons-nous à nommer, parmi cette multitude d'inventions et de perfectionnements, quelques autres industries ou produits, les siamoises ou tapisseries à bandes de soie et de coton, les tapisseries de tenture de laine, les bergames, mélange de laine et de bourre de soie, les tentures de coutil à personnages, les cuirs dorés et les rouleaux de papier peint, le papier azuré d'Angoulême et d'autres produits élégants de même nature qui complètent les papiers plus communs de Troyes et de Clermont. Il n'y avait plus de ridicules chaussures à la poulaine, mais des souliers des formes les plus diverses, riches et de bon goût, en soie, en velours, en brocart d'or ou d'argent, brodés, galonnés, etc. Parmi les hommes d'une aisance moyenne, l'usage du chapeau noir de castor se répandit. La faïencerie fut appréciée, et Nevers rivalisa avec Rouen, dont la belle faïence violette tachetée était déjà si en vogue. De ce temps aussi date l'emploi fréquent des vitres dans les maisons bourgeoises, et en général de tous les produits de la verrerie. A Orléans et ailleurs, on fabriqua de beaux cristaux qui furent recherchés généralement. Le mélange du luxe, introduit dans l'utile à ce degré, est véritablement

une des conquêtes de ce siècle. La civilisation y gagnait doublement. D'une part le luxe inutile, qui ne relève ni de l'art ni de l'industrie, qui ne répond qu'à la vanité et à la fantaisie, voyait diminuer son prestige, et d'autre part, ce luxe plus distingué ou plus confortable étendait son domaine.

Comment nier que ces progrès n'appelassent à d'honnêtes jouissances une multitude de familles aisées, qui purent souvent en tirer un plus grand attachement pour la vie d'intérieur et de famille? La part considérable du mauvais luxe à cette époque ne doit pas rendre aveugle et injuste. Il en est un peu, dans nos sociétés, des familles excellentes comme des peuples heureux, qui n'ont pas d'histoire. Les scandales laissent une trace : les vertus passent le plus souvent inaperçues. En ce sens, défions-nous de l'histoire! Elle ne signale presque que les exceptions en mal comme en bien, les criminels, les saints, les sages et les héros. Entre eux passe silencieuse et obscure la grande masse des honnêtes gens qui pourtant représentent la valeur des sociétés humaines prises dans leur ensemble.

A ce point de vue de la création et de la diffusion du luxe utile, commun à toutes les classes aisées, la France joue au dix-septième siècle un rôle d'initiative qu'il faut proclamer avec une fierté légitime. Elle avait été, sous les premières races de rois, avant tout un soldat. Devenue pour ainsi dire un laboureur avec Henri IV et Sully, elle fut avec Colbert un industriel et un artiste. Le travail et le goût lui sont restés. Ce sont deux puissants moyens de relèvement, après l'honneur. Le travail et le

goût, le luxe utile, l'art dans l'industrie, voilà la supériorité de la France dans les travaux de la paix depuis le dix-septième siècle! Qu'elle ne l'oublie pas, même dans ses sévérités à l'égard du passé. Elle doit en grande partie ces qualités au passé; elle leur a dû naguère de réparer ses brèches financières après nos désastres; elle peut s'en aider encore pour reprendre toute la place qui lui appartient dans le monde.

CHAPITRE IX

UNE CROISADE CONTRE LES ABUS DE LA PARURE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Il n'y a pas de sujet frivole, et dans l'histoire des mœurs on rencontre des futilités pleines d'enseignements.

Les modes, par exemple, ces formes successives, souvent singulières, que prend le luxe de la toilette et de la parure, fournissent au moraliste le champ le plus étendu de précieuses observations.

L'historien peut y découvrir fréquemment une expression symbolique du tour d'esprit propre à chaque époque et de l'état des mœurs. Telle est l'histoire du costume, dont on s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps en y portant cet esprit de réflexion.

La censure des abus du faste sous Louis XIV n'a guère été moins prolongée et moins tenace que le faste et ses excès. Même, en certains moments, c'est un tel feu croisé, un tel concert de critiques acérées, qu'il m'a paru justifier le titre de ce chapitre. La parure joue dans ces censures le rôle principal, ce qu'explique l'importance

sans égale que le costume prit alors. Ses révolutions, plus que jamais, paraissent étroitement liées avec tous les genres de luxe, hôtels somptueux, riches équipages, domesticité nombreuse, magnifiques ameublements, auxquels s'ajoutent toutes sortes de curiosités nouvelles.

Il y avait alors un sentiment religieux trop général et trop vif, trop de bon sens aussi, pour que le siècle ne protestât pas contre ses propres excès. Est-ce à dire que dans la lutte contre ce genre d'abus, tout garde le même caractère de dignité élevée? Non, tous ces écrivains ne savent pas prendre le sujet par les grands côtés éternels de morale qui le relèvent, ou bien, par contre, ils exagèrent, ils déclament. Si gros que le péché puisse être, comment ne pas sourire quelquefois à l'idée de ce qui en forme la matière? Il y a moins de tact que de zèle chez quelques-uns de ces censeurs, qui semblent prendre la massue d'Hercule pour écraser une simple futilité. Au reste tous les tons se rencontrent dans un contraste assez piquant. L'un tonne et l'autre raille. Celui-ci parle avec une gravité qui ne se déride jamais. Celui-là interrompt son indignation pour badiner, il aime à tracer des portraits; l'on voit qu'au fond il n'en veut pas trop à un ridicule qui lui fournit l'occasion de le décrire d'une façon si agréable. Il en est qui s'attaquent aux excès en général. Tel autre s'en prend à un travers spécial. Les bijoux le laissent froid, mais l'abus des étofies le met hors de lui. Un autre épuise sa verve contre certaines coiffures et contre les ornements de tête, quels qu'ils soient. Il y en a qui ne regardent que le pied et la chaussure, etc. En somme, tout y passe. On rencontre aussi des écrivains

moins acharnés aux minuties, d'un tour d'esprit plus général, qui voient les causes du mal et en signalent les effets avec une pénétration, une force, un talent qu'on doit reconnaître. Maîtres souvent du premier ordre dans l'art de penser et d'écrire, moralistes écoutés avec admiration par ceux-là mêmes qui foulent aux pieds leurs leçons! Ces deux sortes de censures trouveront ici leur place. C'est de la seconde, plus sérieuse, et qui seule donne à la question sa véritable portée, que nous nous occuperons d'abord.

I

LA CENSURE DE LA CHAIRE ET DES ÉCRIVAINS CHRÉTIENS

La chaire chrétienne, on l'a vu pour le moyen âge, tient nécessairement un rang éminent dans cette sorte de censure. Qui ne sait quelle est alors son autorité? Il ne s'agit plus de pauvres frères, comme au moyen âge, allant de ville en ville prêcher contre telle mode bizarre. Si l'on veut chercher des analogues dans ces siècles déjà éloignés, à qui se reporter mieux qu'à un saint Bernard, dénonçant de haut les abus du luxe, tant des clercs que des laïques? Les noms mêmes le proclament assez! En tête, c'est Bossuet. Ce génie superbe aime la pompe dans l'Église et dans l'État. Il n'en combat pas un vain faste avec moins de sévérité, sans tomber pourtant dans les exagérations rigoristes de quelques autres prédicateurs. Avec quelle insistance il revient sur ce sujet

dans plusieurs de ses discours! Mais quelle plus naturelle occasion pour s'y étendre que le sermon pour la profession de Mme de la Vallière, prononcé le jour où cette noble femme, touchante dans sa chute même, ornée naguère de toutes les splendeurs du luxe et de la parure, paraissait revêtue du sombre habit et couverte du voile de la simple religieuse! Bossuet songeait aux originaux qu'il avait sous les yeux, lorsqu'il traçait en quelques lignes le portrait de la femme mondaine magnifiquement parée. « Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries et de mille autres vains ornements. Pour la parer, toute la nature s'épuise, tous les arts suent, toute l'industrie se consume. » Je veux bien qu'il n'eût pas l'intention de peindre Mme de Montespan, alors dans tout son insolent éclat. Mais était-il défendu au public d'y penser? Qui mieux que Bossuet dénonce le rapport qui unit ce faste et ces séductions de la toilette avec d'autres passions? « Confessez-vous à Dieu, devant ses autels, vaines et superbes beautés dont la chasteté n'est qu'orgueil ou affectation et grimace; quel est votre sentiment, lorsque vous vous étalez avec tant de pompe pour attirer les regards? Dites-moi seulement ce mot : quels regards désirez-vous attirer? Sont-ce des regards indifférents?... » (Panégyrique de saint Sulpice.) Évidemment il y a là des vérités de tous les temps. Mais, à cette date, comment douter que le discours du grand évêque ne s'adressât à plus d'une de ses nobles contemporaines?

Pendant plusieurs années, Bossuet et Bourdaloue s'efforcèrent de réformer le roi et la cour. Sans doute il

s'agissait pour eux d'arracher le roi à des relations adultères, mais tous les excès de faste et de délicatesses recherchées se présentaient à la fois et furent combattus en même temps. Bourdaloue ne s'y épargne point. Les abus de la richesse, de la vie molle, sont un des sujets sur lesquels il insiste davantage. Il attaque nommément plusieurs sortes de faste; celui de la parure portée à l'excès a sa place dans ce rappel si constant à la sévérité évangélique. (Sermon sur les *Richesses* et ailleurs.) Avec quelle force aussi il combat la fureur du jeu, auquel on recourait pour subvenir aux dépenses de la parure et à toutes les autres!

A la fin du règne, ce n'est plus aux seuls courtisans et aux seules grandes dames que les prédicateurs s'adressent. Les riches roturiers, les bourgeoises, qui rivalisent avec les femmes de la noblesse, doivent s'attribuer une bonne part de ces persévérantes objurgations. On n'oublie qu'un point important, la connivence de l'État, la complicité du prince! Quoi! L'État a encouragé le point d'Alençon, la soie, les rubans, les velours, les tapis des Gobelins, tout ce qui sert à décorer tantôt la personne, tantôt la demeure, et l'on s'étonne, après avoir créé la tentation, qu'elle produise son effet sur d'autres que sur les duchesses et les marquises! Les orateurs de la chaire ne faisaient d'ailleurs que leur devoir en essayant de prémunir les âmes contre ces séductions sans cesse accrues. Voyez, par exemple, dans le P. de la Rue, le sermon qui a pour titre : *Le luxe des habits*. Combien de complices de ce fléau on peut y compter! Ce ne sont pas seulement les jeunes gens des deux

sexes, mais les pères trop indulgents, les mères idolâtres de leurs filles, les maris trop complaisants, ceux qui inventent les modes, ceux qui leur donnent cours, ceux qui les devraient arrêter et qui les souffrent. Est-ce à dire que le P. de la Rue n'admette pas les ornements? Il affirme qu'il faut avoir égard, pour la mesure de la sévérité, à quatre circonstances : à la naissance, à l'état, à l'âge, au temps; très-imbu d'ailleurs de l'esprit aristocratique, qu'il porte véritablement à l'excès dans les apostrophes dont il accable toutes les femmes riches qui portaient des diamants et des perles sans pouvoir se prévaloir d'une illustre origine. De quel ton il parle de la « bassesse de l'extraction » que cache l'éclat de la parure, des « taches » de la naissance, de « l'ordure » des premiers emplois, de gens à peine sortis de la « poussière »! Sans songer à faire un crime au P. de la Rue de n'avoir pas deviné les principes de 1789, nous oserons penser pourtant que le principal grief, aux yeux du christianisme, des bourgeoises opulentes qui abusaient de la toilette, n'était pas de n'être point nées d'un sang noble. Mais tout s'explique : ce sermon coïncidait avec les mesures qui interdisaient spécialement à la bourgeoisie, aux femmes de notaires, de procureurs, etc., certains ornements de toilette[1].

[1] Je rencontre, au reste, dans un autre sermon du P. de la Rue, sur la nécessité de la pénitence dans les maux publics, une peinture vraiment énergique et belle des mœurs luxueuses et dissolues du temps, de leur influence sur l'affaiblissement des vertus civiles et des qualités militaires de la nation par la corruption de la jeunesse. De telles pages, rapprochées de leur date, ont une valeur historique. Elles sont par elles-mêmes bonnes à lire en tous les temps.

Mais quel adversaire plus déclaré, quel censeur plus vif, on serait tenté de dire parfois plus amer, du luxe en général, et surtout des recherches excessives de la parure, que Fénelon depuis ses premiers jusqu'à ses derniers écrits? Il prend le luxe pour ainsi dire corps à corps. C'est un chrétien qui s'en indigne, c'est un philosophe qui se souvient de Platon, même à l'excès; c'est un politique aussi, et, pourquoi ne pas le dire? un opposant, et presque un homme de parti. On ne peut qu'applaudir aux conseils que renferme sur ce sujet son *Traité de l'éducation des filles*, et à son ingénieuse critique de la mobilité des modes. Il y a là-dessus tout un judicieux et aimable chapitre sous ce titre : « De la vanité des ajustements. » Dans la *Direction de la conscience d'un roi*, le ton s'élève, il devient pressant, énergique, impérieux. Ah! comme on le sent bien! c'est le faste de Louis XIV que l'évêque réformateur a en vue, même lorsqu'il a l'air de n'exprimer que des idées générales. Certes une telle censure était fondée. Un pareil excès de pompe formait alors un contraste blessant avec le malheur des temps. Louis XIV le sentait lui-même. Il réformait le luxe, puis oubliait ses réformes, et même dans les années d'épreuves et de désastres était sujet à de singulières rechutes. Fénelon avait raison de vouloir faire du duc de Bourgogne un prince simple. Le succès eût été alors dans le contraste, car le faste, si populaire au début du règne, était devenu odieux. Mais la réclamation de Fénelon contre les somptuosités de la parure ne va-t-elle pas trop loin, dans le *Télémaque* surtout? Salente a beau n'être dans la pensée même de l'auteur qu'une utopie : les tendances de son

esprit apparaissent ici visiblement. Non, sans doute, il ne bannit pas de notre vieille France, comme de Salente, tous les ornements d'or et d'argent ; il ne prétend pas que les classes soient, comme dans la cité de Mentor, vêtues d'habits de sept couleurs, variant du bleu au vert, au jaune aurore, au rouge pâle, au gris de lin, au jaune et blanc mêlés; il ne va pas jusqu'à interdire l'entrée de toutes les marchandises qui pourraient avoir pour effet d'introduire le faste et les raffinements, quoique plus d'une de ses idées sur le commerce mette sur cette voie; il ne se croit pas enfin le droit de régler les modes une fois pour toutes : réformes qui, dans les États d'Idoménée, vont avec le retranchement de la plupart des arts et avec l'obligation d'une architecture uniforme. Non, mais les tendances réglementaires de son génie en fait de toilette et de parure, comme de toutes choses, sont indiquées par ces inventions singulières, et d'ailleurs marquées plus d'une fois avec force dans des écrits qui visent davantage à la pratique. La réforme ici confine à l'excès, à la chimère.

Il suffit de mentionner des orateurs comme Massillon, et des écrivains comme le sage abbé Fleury. On rencontre dans le livre des *Mœurs des Israélites et des chrétiens* toutes sortes d'attaques contre le travers des modes, visibles allusions à tant de folies dispendieuses.

Comment oublier aussi, à une date un peu antérieure, la vive et amusante peinture que fait Pascal, dans la neuvième de ses *Provinciales*, des justifications tentées par les docteurs de la morale relâchée au sujet des parures? Pascal a beau plaisanter : sa raillerie

n'est que la forme du sentiment religieux le plus profond et le plus rigide. Selon Escobar, à en croire l'auteur des *Provinciales*, si on se pare sans intention criminelle, mais seulement pour satisfaire l'inclination naturelle qu'on a à la vanité, *ob naturalem fastus inclinationem*, ou ce n'est qu'un péché véniel, ou ce n'est point péché du tout. Le P. Bauny, le P. Sanchez, renchérissent encore sur cet indulgent docteur. Suivant Lessius, les passages de l'Écriture, si terribles contre les recherches de la parure, n'étaient des préceptes qu'à l'usage des femmes de ce temps-là pour édifier les païens. Le P. Le Moine, dans son livre de la *Dévotion aisée*, continue notre railleur, ne veut accorder cette tolérance qu'aux jeunes ; il ne permet rien de tel aux vieilles, par la raison qu'on ne doit pas « chercher des roses sur la neige et que ce n'est qu'aux étoiles qu'il appartient d'être toujours au bal, parce qu'elles ont le don de jeunesse perpétuelle ». L'aimable docteur conseille donc judicieusement de prendre conseil de la raison et d'un bon miroir.

Tout cela, sous la plume du grand écrivain, quelles qu'aient pu être les exagérations de polémique, est de la meilleure comédie, comme la réfutation qu'il fait de ces sophismes de la dévotion facile est de la plus haute éloquence.

Toute l'école de Port-Royal sera pleine de ces sévérités contre les raffinements de la parure ainsi que contre toute espèce de faste, et l'on s'attend bien que le jansénisme d'Arnauld et de Nicole ne se montrera pas à cet égard plus tolérant que celui de Pascal

II

LA CENSURE DES ECRIVAINS PROFANES

Mais la religion ne devait pas être seule à se scandaliser de ces excès. Il y a au dix-septième siècle déjà une opinion publique; et, au-dessus de cette opinion, quand elle s'égare, il y a la raison ferme de ces écrivains moralistes, dont le génie simple et haut ressemble souvent au bon sens porté jusqu'à la plus profonde pénétration; conseillers admirables, d'une sincérité incorruptible, ayant leur franc parler, en usant avec une liberté hardie, et fièrement convaincus que le devoir de ceux qui possèdent une supériorité d'intelligence et de talent est de guider, d'avertir, au nom de la vérité, cette foule asservie à la plus frivole vanité et non d'en flatter servilement les passions.

Ce n'est pas à Mme de Maintenon et à ses critiques répétées du faste féminin que j'attribue un si haut rôle, quelque solidité de raison qu'elle y mette. Elle n'écrit point pour le public, elle exerce une action limitée autour d'elle en personne discrète, et puis cette grandeur n'est pas son fait, ce mâle et fier accent n'est pas ce qui domine chez elle! Mais il est impossible de négliger le témoignage de cette femme éminente. Elle aime à mêler les considérations divines et les conseils de prudence mondaine, et réforme Saint-Cyr d'après ces sages préceptes. Ses lettres et ses livres sur l'éducation font une guerre en règle aux fantaisies et aux raffinements de

la toilette. Qu'on ne voie pas là de simples prescriptions générales de morale. Elle a en vue constamment le présent siècle, et traite les femmes du temps avec une dureté qui n'est pas sans mélange d'amertume. Ces traits qui portent juste, ces excellents conseils pratiques, sont énoncés dans ce style net, simple, ferme, vrai style d'une femme d'action, ne se perdant jamais dans les phrases et ne mettant pas plus de pompe dans ses façons de dire qu'elle n'en admet dans la parure. Mme de Maintenon écrit, comme elle s'habille, avec plus de goût que de magnificence.

Avec ces censeurs que j'ai cités et mis à profit plus d'une fois, La Bruyère, le duc de Saint-Simon, la censure prend un autre accent, plus mordant, plus incisif. Cette censure garde encore un certain caractère général et n'attaque plus seulement telle ou telle mode. On est frappé, en lisant les réflexions de La Bruyère sur la cour, sur la ville, sur les modes, du ton sérieux qui domine même l'agréable raillerie, toutes les fois qu'il signale ces abus vaniteux et dispendieux. Il les voit mêlés à toutes les corruptions du temps, à la cupidité, à l'ambition des places, au libertinage, à la passion de se distinguer par des moyens de mauvais aloi, et de sortir de son rang. Nous touchons ici à un des côtés les plus marqués de sa critique. C'est toujours assurément un sage conseil à donner aux hommes que de les rappeler au sentiment de leur condition, mais La Bruyère ne sort-il pas de toute mesure, lorsqu'il n'admet à aucun degré comme légitimes les révolutions amenées dans les fortunes par le progrès de l'industrie, du commerce, de la richesse? Il

n'y a pour lui de luxe légitime que le luxe héréditaire dans la classe noble, et il va jusqu'à se demander avec stupéfaction quelle opinion pourraient avoir de son siècle les morts revenant au monde et voyant leurs châteaux et leurs terres occupés par des gens qui auraient pu être leurs métayers. Quel scandale! *Ergaste*, c'est-à-dire un enrichi, crée les modes pour les équipages et pour les habits. Est-ce donc que La Bruyère approuve tous les excès de faste, même d'un Louis XIV, peint par lui avec tant de complaisance? Il n'aime pas que le souverain se couvre trop d'or et de pierreries; une telle majesté, selon lui, n'en a pas besoin; mais, pour les sujets, il établit la toilette comme une ligne de démarcation inflexible entre les rangs. Tout cela nous ramène à Saint-Simon, le censeur le plus fougueux du faste, le plus acerbe défenseur des rangs, auquel nous devons tant d'admirables portraits à l'emporte-pièce, qui n'omet pas une fête, une cérémonie à Versailles, qui nous a montré Louis XIV poussant la noblesse à se ruiner en fastueux équipages, mendiante par besoin de représentation, et la « vile bourgeoisie se ruant en luxe de tout genre » : tout cela en traits de feu qui ne s'oublient pas!

La censure du faste et des excès de parure prend avec Vauban le caractère de l'économie politique dans les critiques de la Dîme royale. Il impose la domesticité, et les amples perruques n'échappent pas elles-mêmes aux mesures fiscales qu'il a formé le dessein d'établir[1].

A la fin du règne se fait entendre la voix grave de

[1] V. *la Dîme royale*, Collect. des Économistes, édit. Guillaumin.

d'Aguesseau. Il semble par moments que ce soit Lhôpital au dix-septième siècle, un Lhôpital moins grand et moins imposant toutefois. Il signale dans ce genre d'excès la source d'une foule de désordres scandaleux, et déplore qu'il ait envahi jusqu'à la magistrature. Dans sa cinquième Mercuriale, en 1702, consacrée à l'*Amour de la simplicité*, il s'élève contre le luxe. « Ce n'est pas par des paroles, s'écrie-t-il dans la huitième (1706), sur l'*Homme public*, que l'excès du luxe peut être réprimé. Le luxe est une maladie dont la guérison est réservée à l'exemple. Heureux les magistrats, si leur vie privée pouvait rendre ce grand service à l'État, et si, après avoir inutilement essayé de le réformer par leurs discours, ils opposaient au dérèglement de leur siècle comme une censure plus efficace la sagesse de leur conduite! Ce serait alors qu'ils exerceraient véritablement cette magistrature privée, qui n'a point d'autre fondement que la vertu du magistrat, d'autres armes que sa réputation, d'autre contrainte que la douce et salutaire violence de son exemple... » Il rappelait d'ailleurs avec approbation les édits somptuaires de Louis XIV contre le luxe de la parure[1].

Vieilles censures d'ailleurs, toujours les mêmes, auxquelles seule la variation des modes donne quelque diversité! Elles prennent comme un nouvel accent à l'approche des révolutions qui nous montre tout ce qu'il y avait de grave et de redoutable dans ces futilités apparentes. « De nos jours, disait Dupradel en 1705,

[1] V. ses Œuvres et le livre de M. Monnier : *le chancelier d'Aguesseau*.

les femmes ont trouvé le secret d'employer dans un seul habillement plus d'étoffe qu'il n'en fallait autrefois pour plusieurs. Elles se grossissent outre mesure. L'or, l'argent, la soie, les riches dentelles, les pierreries, tout est épuisé pour les orner. Elles n'en ont jamais assez, ni d'assez haut prix. Une ambition aveugle, insensée, s'est répandue partout. L'ancienne modestie est bannie, le vice triomphe, la vertu gémit; le jeu, la débauche, règnent avec le luxe effréné. Ce luxe empoisonne le cœur par les yeux, il tente l'amour-propre et pervertit les plus innocentes. » L'allusion à l'ampleur exagérée et dispendieuse des formes, par lesquelles les femmes « se grossissent », fait penser, s'il s'agit surtout des bourgeoises voulant s'égaler à la noblesse par le costume, à la grenouille allégorique de La Fontaine, que rappelait un éloquent magistrat, il y a peu d'années, dans un discours contre le même genre de luxe et de profusion. La Fontaine! ne pourrions-nous l'enrôler, lui aussi, le fabuliste qui tourne parfois à la satire des abus généraux, au nombre de ces censeurs ingénieux du luxe? Outre bien d'autres allusions, il trace tout un portrait de la femme coquette qui se ruine en colifichets, et raille les belles raisons qu'on fait valoir pour justifier au nom de la richesse publique et de l'intérêt du commerce cette sorte de dépenses. Boileau, dans sa *Satire* contre les femmes, flagelle aussi la femme coquette et dépensière[1].

[1] D'abord l'argent en main, paye vite et comptant.
Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent
Pour la voir aussitôt, de douleur oppressée,
Déplorer sa vertu si mal récompensée.

Tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les écrivains du temps, à peu d'exceptions près, s'est ainsi exercé contre le luxe du siècle, et le plus souvent contre les recherches de la parure.

« Dans un grand siècle, tout est grand », s'écrie Victor Cousin au début de ses belles Études sur les femmes du dix-septième siècle. Certes la grandeur est la marque de ce temps. Elle éclate dans la passion même. Les chutes ne manquent pas, mais combien de fois la sublimité touchante d'un repentir plein d'éclat semble plus que les racheter! Ce caractère de grandeur se montre jusque dans le faste, sauf à dégénérer en ce grandiose un peu factice que l'on sent alors même dans les beaux-arts. La grandeur dans le vêtement et dans la mise devient la majesté. Mais est-il possible de ne pas faire les réserves sévères qu'ont faites les contemporains eux-mêmes, et de ne pas remarquer, je ne dis pas seulement des faiblesses, mais bien des petitesses dans le grand siècle? Force est donc de modifier le mot de notre contemporain et de dire : Même dans un grand siècle, une part, une large part est à faire à tout ce qui n'est jamais grand dans l'homme et dans les sociétés, c'est-à-dire les ridicules et les vices!

Ces travers du luxe et de la mode n'ont pas paru indignes d'occuper les plus beaux génies du dix-septième siècle. Souvent ils tombent dans la critique

Un mari ne veut pas fournir à ses besoins!
Jamais femme après tout a-t-elle coûté moins?
A cinq cents louis d'or, tout au plus chaque année,
Sa dépense en habits n'est-elle pas bornée?
(Boileau, Satire X.)

de tel ou tel détail; pourtant, ils n'oublient pas qu'il y a là une grande cause engagée, celle du goût, celle des mœurs, l'intérêt de la famille, celui de l'État.

Ajoutez que le panégyrique, paradoxal ou sérieux, s'est fait aussi sa place. Un écrit des plus curieux, qui date des années de la jeunesse de Louis XIV, parut sous ce titre : *Les lois de la galanterie française* (1644). On y trouve des justifications parfois spécieuses des modes du temps, peut-être aussi parfois légèrement ironiques. L'auteur décrit si ingénieusement, quoiqu'en passant, les ridicules, avant de réfuter les critiques, qu'on se demande s'il n'y a pas là un peu de jeu d'esprit. L'apologie d'ailleurs n'a pas toujours tort. Ainsi il y a un « luxe de propreté », qui commence seulement à se répandre, que l'auteur recommande avec raison. Il veut que l'on prenne des bains « de temps en temps », ce qui ne se faisait guère, à moins d'être malade; qu'on se lave les mains « tous les jours » avec « le pain d'amande » et le visage « presque aussi souvent ». Cet admirable « presque » n'est-il pas comme un dernier reste de ce temps de faste sans propreté, qui s'était peint lui-même au vif dans un dialogue amoureux composé par Marguerite de Navarre, où la dame avoue sans honte qu'elle ne s'est pas « décrassé les mains » depuis huit jours? Le même législateur du goût et des modes, procédant comme dans un traité didactique, justifie les chaussures nouvelles, les bottes à grandes genouillères, les bottes plus fines à bec retroussé devant et derrière, les nouveaux chapeaux, les petits collets qu'il défend contre les critiques, après

avoir retracé les vicissitudes de « l'habillement du cou » depuis Henri IV. Il sait tout ce qu'on reproche à l'inconstance française. Mais il serait bien fâché qu'on s'en corrigeât, cette variété lui paraissant « la plus divertissante chose de notre nature... » Ne pas s'y conformer, c'est être une personne « peu civilisée ». On dit encore que ces modes sont incommodes. C'est n'entendre pas « qu'il faut se captiver un peu pour être toujours bien mis. Ne dit-on pas qu'il ne faut pas penser avoir toutes ses aises en ce monde? »

Ces derniers conseils n'étaient pas nécessaires. La mode régnait d'une façon tyrannique. On se chaussait de telle sorte qu'on pouvait à peine marcher. Pour être chaussées *mignonnement*, quantité de dames mettaient sous leurs bas des chaussons étroits de toile cirée. Un jour, plusieurs filles d'honneur de la reine s'évanouirent dans son cabinet, pour s'être serré les pieds avec les bandelettes de leurs cheveux. Comment ne pas sourire de tant de graves préceptes sur les éperons, sur « les canons de linge, étalés au-dessus des bottes, sur le jabot, la *petite oie*, » et autres parties du costume, désignées par des termes techniques, que nous ne nous croyons tenu ni d'expliquer, ni de reproduire, ni même toujours de bien comprendre? Quoi! Il ne suffit pas d'applaudir à la mode de porter un ruban d'or ou d'argent au chapeau, et au devant des chausses sept ou huit beaux rubans satinés; cet apologiste trop indulgent des recherches d'une coquetterie efféminée approuve que les mêmes galants entourent leur poignet d'un ruban noir, pour faire paraître leurs mains blanches, quand ils

ôtent leurs gants, et portent des mouches, rondes ou longues, ou l'emplâtre noir sur la tempe, ce qu'on appelait « l'enseigne du mal de dents ». Il va lui-même au-devant de nos reproches. « Que si les critiques nous pensent reprocher que c'est imiter les femmes, nous les estonnerons bien, lorsque nous leur respondrons que nous ne saurions faire autrement que de suivre l'exemple de celles que nous admirons et que nous adorons. » N'est-ce pas là exposée sans réticence et sans voile la théorie du dameret du temps de Louis XIV et de tous les temps?

Le bon sens, la virilité, outragés par ces mièvreries, reprenaient leurs droits avec la satire. Molière s'en est chargé sur ce point comme sur d'autres. C'est Pierrot, dans *Don Juan* (1665), qui se moque de ces affiquets en son patois; c'est Sganarelle, raillant dans l'*École des maris* la mise des « jeunes muguets, » les « petits chapeaux, » la « vaste enflure » des cheveux blonds qui offusquent le visage, les « petits pourpoints » qui se perdent sous les bras, et les « grands collets » qui pendent jusqu'au nombril. Comme il se moque :

De ces manches qu'à table on voit tâter les sauces
Et de ces cotillons appelés haut-de-chausses,
De ces souliers mignons de rubans revêtus
Qui vous font ressembler à des pigeons pattus,
Et de ces grands canons, où, comme en des entraves,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves,
Et par qui nous voyons ces messieurs les galants
Marcher écarquillés ainsi que des volants.

Molière me semble, bien qu'on ait paru en douter, avoir été un approbateur des lois somptuaires. Il louait

l'édit de 1661, édit assurément peu populaire chez ceux qu'il atteignait, et qui devait être retiré un peu plus tard, mais qui ne pouvait blesser la masse du public, étrangère à ces recherches d'élégance et habituée à l'ingérence de l'autorité en pareille matière. Sganarelle pouvait, aux applaudissements de bien des maris dans la salle, s'écrier :

O trois et quatre fois béni soit cet édit
Par qui des vêtements le luxe est interdit!
Les peines des maris ne seront plus si grandes,
Et les femmes auront un frein à leurs demandes.

Pour le repos de ces mêmes maris que ne pouvait-on proscrire la coquetterie, ajoutait-il, comme la broderie et la guipure!

Les édits somptuaires n'atteignirent d'ailleurs qu'accessoirement les habillements. Ils frappent alors surtout la dorure des carrosses et des meubles, la vaisselle d'or et d'argent, dans laquelle figure même la batterie de cuisine. L'interdiction porte pourtant sur quelques parties de la toilette. Elle défend les chapeaux de castor coûtant plus de 40 ou 50 livres (1656). L'édit de 1700 ne devait frapper le faste des costumes que dans la bourgeoisie. On se ruinait en argent, en or, surtout en diamants, pour l'ornement des boutons et des boutonnières de l'habit. L'autorité ne trouva pas qu'il y eût rien à faire pour les nobles et les hauts fonctionnaires, mais interdit ces parures aux personnes vendant, trafiquant, travaillant de leurs mains; on y comprenait les notaires, les procureurs, etc.; on exceptait les avocats. En 1708, année de misère, un édit interdisait l'or

pour l'universalité des objets, y compris le costume.

C'était la fin des mesures somptuaires en fait d'habillement. La réforme allait se faire toute seule pour les hommes. Déjà devenu moins efféminé, plus militaire, à partir de 1670, avec le justaucorps et la veste, qui remplaçaient le pourpoint, le costume devait garder encore une certaine richesse; mais les formes moins amples (excepté pour les manches) tendaient à faire avec le temps prévaloir la simplicité. L'habillement des Français, à la fin du règne de Louis XIV, a eu le privilége de fixer le costume moderne. Frac, redingote ou jaquette, gilet et pantalon, continuent d'être, avec quelque changement de forme, ce qu'il plut en ce temps-là d'appeler justaucorps, veste et culotte. Le terme « d'habit » commence d'être, à ce même moment, employé pour désigner le justaucorps. En 1677, le *Mercure galant* disait à propos de la mode des hommes : « Plus d'étoffes somptueuses. L'élégance est dans la coiffure, la chaussure, la beauté du linge et de la veste. » C'est sur la « veste » que se réfugiaient dans la dernière moitié du règne les broderies, les chamarrures, les garnitures de dentelle et de rubans. Une grande partie du vocabulaire des modes, joliment mis en vers par Boursault, dans sa comédie des *Mots à la mode*, jouée en 1672, se trouvait ainsi hors d'usage peu d'années après.

La censure devait s'exercer particulièrement sur la coiffure, théâtre des principales révolutions des modes fastueuses sous Louis XIV, pour les femmes et pour les hommes. Si les femmes continuèrent à se livrer à cette

parure des cheveux vrais ou faux, disposés avec un savant artifice et couverts ou mêlés de riches ornements, ce ne fut pas faute de moqueries. Le grave Vertot lui-même, dans un Mémoire lu devant l'Académie des inscriptions, sur les lois somptuaires en France, compare les modes en vogue aux *hennins*, jadis si célèbres, et contre lesquels avait fait campagne le frère Thomas Connecte. — « Ces hennins, ajoute Vertot, ont reparu en France, de nos jours, sous le nom de *fontanges;* c'était une espèce d'édifice à plusieurs étages, fait de fil de fer sur lequel on plaçait différents morceaux de toile séparés par des rubans, ornés de boucles et de cheveux, et tout cela distingué par des noms si bizarres et si ridicules que nos neveux et la postérité auront besoin d'un glossaire pour expliquer les usages de ces différentes pièces, et l'endroit où on les plaçait. Sans ce secours, qui pourra savoir un jour ce que c'était que la *duchesse*, le *solitaire*, le *chou*, le *mousquetaire*, le *croissant*, le *firmament*, le *dixième ciel* et la *souris?* Et pourra-t-on croire qu'il fallait pour ainsi dire un serrurier pour coiffer les dames du dix-septième siècle, et pour dresser la base de ce ridicule édifice, et cette palissade de fer sur laquelle s'attachaient tant de pièces différentes? L'abus en fut poussé si loin en France, qu'on aurait eu grand besoin d'un autre frère Thomas, si nous n'avions trouvé dans l'inconstance de nos modes l'extinction de celle-ci et le remède à tant de dérèglements [1]. »

La coiffure! voilà le point de mire désormais de toute

[1] Mémoire sur les lois somptuaires, par l'abbé de Vertot, dans le *Recueil de Mémoires de l'Académie des Inscriptions.*

une levée de boucliers! Faut-il citer un *Traité contre le luxe des coiffures* (1694), véritable sermon divisé en plusieurs points, dont le pieux auteur, excellent dans tout ce qu'il dit de la tradition de l'Église sur ce délicat sujet, n'a pas de peine à montrer les vertus chrétiennes et domestiques sacrifiées par la mondaine adonnée au luxe? Mais quelle singulière prétention à la compétence sur les détails de la toilette des femmes chez un ecclésiastique! Le digne abbé ne va-t-il pas même jusqu'à donner des conseils sur ce qui convient à leur beauté? La question de goût gagnerait d'autant plus à être laissée de côté, que l'abbé de Vassez n'est pas toujours exempt dans son style de cette coquetterie dont il a entrepris de nous inspirer l'horreur salutaire. « Aussi forte qu'Atlas (cette femme coquette, que l'auteur vient de représenter si timide et si faible pour ses devoirs), elle porte le ciel sur sa tête; l'on y voit un firmament et des étoiles, et sa tête en est le premier mobile... Les philosophes n'avaient pas encore fait la découverte de tous ces cieux : c'est que les dames n'avaient pas encore travaillé à leur astrologie... Bientôt elles créeront de nouveaux mondes pour leur servir d'ornement, par un pouvoir qu'on ne leur soupçonnait pas... Dieu s'est fait un habit de lumière, il a étendu les cieux comme un vêtement. Les dames ont fait quelque chose de plus surprenant, le ciel entier est dans leur coiffure! Un faux pas peut détacher le *firmament*, et il n'y a point d'astre qui ne soit exposé au danger ou de tomber ou d'être pris. Quel déplorable sort! »

Assez de mièvreries! Les coiffures des femmes devaient trouver un censeur non moins sévère, mais

aussi peu efficace, dans le roi lui-même, qui ne cessa de s'élever contre cette mode. Elle s'éclipsa tout d'un coup en 1714. L'ambassadrice d'Angleterre, lady Sandwich, parut à la cour avec une coiffure très-basse. Devant cet exemple les hautes coiffures tombèrent. Le roi en fut fort piqué, à en croire Madame, mère du Régent, dans une lettre du 16 juin 1716 : « Le feu roi disoit : J'avoue que je suis piqué quand je vois qu'avec toute mon autorité de roi, en ce pays-ci, j'ai eu beau crier contre les coiffures trop hautes, pas une personne n'a eu la moindre envie d'avoir la complaisance pour moi de la baisser. On voit arriver une inconnue, une guenuche d'Angleterre, avec une petite coiffure basse : tout d'un coup toutes les princesses vont d'une extrémité à l'autre. »

Au tour maintenant de la coiffure des hommes à être censurée avec sévérité. Elle l'était plus tard par Duguerle sous le nom ironique d'*Éloge des perruques*, elle le fut à cette époque par l'abbé J. B. Thiers, homme de savoir et d'esprit[1]. Le titre prête à rire. Le sujet est traité avec un sérieux qui n'exclut pas l'intérêt. C'est surtout l'usage de ces ornements de tête chez les ecclésiastiques que l'auteur combat, mais la plupart de ses arguments retombent sur les laïques. Ce théologien moraliste devait aussi attaquer d'autres formes du luxe. Il fit paraître un *Traité contre les carrosses*, dont il recueille tous les noms. On y voit que les petits carrosses, où il ne peut tenir qu'une personne, s'appelaient dans cette langue ingénieuse des *misanthropes*, et que les *fiacres à glaces*

[1] *Histoire des perruques*, 1 vol. in-12 (1690).

de bois, fermés jusqu'au haut des portières, se nommaient les *guides des pécheurs*. Dans le même esprit de censure morale, l'abbé Thiers compose aussi contre le luxe un *Traité des jeux et divertissements*.

On lut, on se passa de main en main le piquant ouvrage, qui est une histoire complète du luxe de la coiffure. C'est le défilé de toutes les perruques du monde, à partir de la perruque du roi Astyage, laquelle faisait l'admiration du jeune Cyrus, jusqu'à celles d'Annibal, « qui avait des perruques de rechange pour toutes les circonstances et tous les déguisements », jusqu'aux chevelures blondes, si chères aux belles Romaines, et sous lesquelles Messaline « se cachait comme sous un masque pour dérober ses débordements ». On arrive, après avoir traversé Byzance et les derniers siècles de l'empire romain, aux vissicitudes en France de cet ornement chevelu. Adopté sous les Mérovingiens, il est abandonné, puis repris, d'abord par « les courtisans, par les chauves et les teigneux ». Comment les perruques se sont multipliées depuis 1659, comment les ecclésiastiques en ont porté depuis 1660, comment les abbés à la mode ont donné l'exemple, et jusqu'à des évêques, comme de la Rivière, mort évêque de Langres, — le savant auteur nous l'apprend sans nous faire grâce d'un couvre-chef de cette espèce! Il n'en est pas un seul qu'il n'étudie au point de vue des convenances morales ou des interdictions ecclésiastiques. Comparaissez, barrettes, mitres, capuchons, camails, chaperons, coiffes, amicts, bonnets carrés. calottes! Nous avons en ce genre tout ce qui est blâmé de saint Paul à saint Jérôme, ou autres Pères et Docteurs

jusqu'à nos jours, tout ce qui a pu être fulminé par les conciles contre l'indécent « habillement de tête ». Bien qu'il emploie rarement l'arme du ridicule, J. B. Thiers trace un portrait plaisant du chanoine *perruquet*, qui prêche contre le luxe avec un tour de cheveux. Il reproche à ces chevelures artificielles, si souvent frisées et bouclées, de jurer chez des prêtres tonsurés. Il leur en veut d'inspirer un attachement indigne d'un chrétien à ceux qui les portent, jusque-là qu'un ecclésiastique d'importance, qu'il cite, aima mieux quitter sa maison et sa congrégation que sa perruque! Il rappelle que les ecclésiastiques devraient, selon la rigueur des règles, rester la tête couverte dans les églises, et que ces vastes coiffures déguisent leurs désordres en les confondant avec les laïques. La vivacité de ces plaintes s'explique en outre par d'autres scandales récents. Il paraît que depuis les dernières années, les perruques des prêtres avaient occasionné des troubles, des rixes même.— Si le pieux écrivain a tenu à être complet en parlant des perruques du passé, qu'on juge s'il tient à l'être en parlant des perruques du temps présent. Il énumère et décrit toutes les nouvelles variétés de cet ornement de tête, grandes et petites perruques, perruques à calotte et perruques de bichons, perruques à la moutonne, perruques d'abbés, perruques « d'autre couleur que celle des cheveux », poudrées, parfumées, sans couronne, à fausses couronnes, à couronnes couleur de chair, et nous en passons!... Ses conclusions sont rigoureuses jusqu'à faire appel à une énergique répression par les lois civiles, et à la mise en vigueur des règlements ecclésiastiques. Comment le

savant abbé ne s'aperçoit-il pas que l'abus particulier qu'il attaque dans l'Église et aussi dans le monde n'est que l'effet et comme un accessoire d'un mal plus général? Le faste était partout !

Tous les auteurs n'ont pas la dignité et le sérieux de l'abbé Thiers. Il y eut des écrits burlesques, comme le *Jésuite sécularisé*[1], dialogue entre Dorval, abbé et docteur en théologie, et Maimbourg, jésuite sécularisé et *perruquet*. Tel fut aussi le poëme héroï-comique, intitulé *Lutrigot*[2]. Dans le quatrième chant de ce poëme, censure du *Lutrin* de Boileau, il est dit que les Muses, voulant introduire Lutrigot dans le palais d'Apollon, elles se masquèrent et se déguisèrent, et que pour cela elles prirent des perruques :

Mais plus d'une perruque et noire et mal peignée
De linge assez malpropre était accompagnée.

Vers médiocres, mais qui prouvent combien prit de formes cette guerre dirigée contre toutes les sortes de parure au dix-septième siècle !...

Ces abus méritaient en effet d'être attaqués. La frivolité qu'ils révélaient est déjà un mal aux yeux du moraliste, lorsqu'elle atteint à de telles proportions, mais elle pousse à d'autres vices. De même que de simples travers confinaient à la corruption, l'effréné besoin de jouir et de briller aboutissait au crime. Les aveux produits dans les affaires d'empoisonnement, de la Brinvilliers et surtout de la Voisin, prouvent que ce désir ef-

[1] 1 vol. Cologne, 1683.
[2] 1 vol. Marseille, 1686.

froyable de soutenir un luxe, trop souvent acheté au prix de la gêne, et de l'augmenter sans cesse, figure d'une façon notable dans cette épidémie de forfaits. Ils furent loin d'être tous découverts et se commirent par milliers, à en croire les rapports secrets de la Reynie, féconds en étranges détails sur ces affaires mystérieuses. Admît-on quelque exagération dans les évaluations de ce magistrat, le fait eut une étendue incroyable.

Bayle écrivait de Rotterdam, à propos d'un livre : « On fait voir dans cet ouvrage, aussi bien que dans plusieurs autres qui nous viennent de France, une étrange peinture des femmes de Paris. Elles sont devenues, dit-on, grandes buveuses d'eau-de-vie et grandes preneuses de tabac, sans compter les autres excès dont on les accuse, comme tyrannie sur leurs maris, orgueil, coquetterie, médisance, impudicité, etc. Vous ne voyez point en France de livres où l'on traite si mal nos femmes du Septentrion[1]. » De son côté, Mme de Maintenon écrivait à une demoiselle sortie de Saint-Cyr : « Ne soyez jamais sans corps (sans *corset*, en déshabillé) et fuyez tous les autres excès qui sont à présent ordinaires, même aux filles, comme le trop manger, le tabac, les liqueurs chaudes, le trop de vin, etc. ; nous avons assez de vrais besoins sans en imaginer encore de nouveaux si inutiles et si dangereux. » Elle y revient plusieurs fois. Madame, mère du régent, confirme tous ces tableaux par des traits encore plus expressifs dans leur crudité[2].

[1] Lettre écrite le 21 octobre 1696.
[2] V. les lettres de la Palatine à l'électrice de Hanovre, le 11 août 1686, et les lettres du 7 mars 1696 et du 2 juillet 1699, et d'autres allusions

L'extravagance des toilettes des femmes et de profanes nudités, s'étalant jusque dans les églises, devaient provoquer de nouvelles censures[1]. Ce scandale, l'Église le dénonçait publiquement et le combattait par des interdictions. Un mandement des vicaires généraux de Toulouse (13 mars 1670) s'élevait contre ces femmes qui violent l'immunité des églises par leur indécence. Il défendait, sous peine d'excommunication, d'y entrer et de se présenter aux sacrements en cet état d'immodestie Le pape Innocent IX (30 novembre 1683) fulminait les mêmes peines canoniques contre les femmes qui paraîtraient dans les églises avec des toilettes inconvenantes. Enfin, non contentes de ces scandales, quelques femmes osaient pénétrer dans le lieu saint avec un masque, ainsi que le fit la femme du procureur général des monnaies. La Reynie, indigné, voulait la mettre à l'amende[2]. Seignelay lui répondit que « le roi le ne voulait pas, n'y ayant point encore d'ordonnance sur ce sujet ; mais Sa Majesté voulait qu'il en rendît une portant telle amende qu'il estimerait à propos, contre tous les masques qui entreraient dans l'église, et qu'il la fît publier incessamment[3]. » Une censure plus sanglante que toutes celles

répandues dans sa correspondance. Nous citons ici les lettres qui se rapportent à l'époque de Louis XIV; celles qui se rapportent à la Régence sont encore plus fortes.

[1] V. un admirable passage sur ce luxe des femmes au milieu même des églises dans le sermon de Bossuet sur *Nos dispositions à l'égard des nécessités de la vie*. Ce sermon renferme les choses les plus éloquentes sur le luxe lui-même.

[2] P. Clément, *La police sous Louis XIV*.

[3] Depping, *Correspondance administrative*, liv. XI.

que nous avons citées parut et a gardé une certaine célébrité. On l'attribue, presque certainement à tort, à l'abbé Jacques Boileau, frère du poète ; on nomme aussi un sieur de Neuilly, curé de Beauvais. « Ce n'est pas seulement, y lit-on, dans les maisons particulières, dans les bals, dans les ruelles, dans les promenades, que les femmes paraissent la gorge nue : il y en a qui, par une témérité effroyable, viennent insulter à Jésus-Christ jusqu'au pied des autels. Les tribunaux mêmes de la pénitence, qui devraient être arrosés des larmes de ces femmes mondaines, sont profanés par leur nudité[1]. »

Ainsi tous les avertissements avaient été inutiles, et la croisade du bon sens, du bon goût et de la religion, avait complétement échoué. Seulement la postérité ne saurait oublier que ces avertissements furent donnés de la façon la plus persistante, que cette croisade réunit les efforts les plus savants, les plus ingénieux, les plus illustres parfois, les plus honnêtes toujours, exercés dans tous les sens et sous toutes les formes. Notre siècle pourra prêter quelque jour à des recherches du même genre. Puisse-t-il donner lieu, pour ses années finales, à des conclusions moins sévères sur ce point que son illustre devancier !

[1] Cet écrit (1675), qui a eu une seconde édition (1677) plus complète que la première, et une troisième en 1680 (in-12), a été en outre l'objet d'une réimpression récente (*De l'abus des nudités de la gorge*, réimprimé par Delahays. Paris, 1858). La seconde édition parut augmentée de l'*Ordonnance des vicaires généraux de Toulouse, contre la nudité des bras, des épaules et de la gorge, et de l'indécence des habits des femmes et des filles*.

CHAPITRE X

UN GRAND CENTRE DE LUXE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE L'ESPAGNE

I

DÉVELOPPEMENT ET FORME DU LUXE EN ESPAGNE DANS LA GRANDESSE ET DANS LA CLASSE DES NOBLES HIDALGOS — FASTE DES FAVORIS

Le principal foyer du luxe européen au moyen âge avait été l'Italie, dont le génie sympathique et le rayonnement aimable et puissant s'étaient fait sentir chez toutes les nations et particulièrement en France. Un autre centre de luxe dans la première période des temps modernes est l'Espagne, qui exerce une grande action, quoique moins étendue, autour d'elle, qui offre moins de variété, mais qui porte dans un luxe arrivé à une intensité extraordinaire son caractère propre, sa gravité, son étiquette formaliste, son esprit de réglementation et de tyrannie.

J'ai parlé de l'Espagne à plusieurs reprises et caractérisé ce luxe plus orgueilleux que sensuel qu'on retrouve aux origines mêmes de la race. J'en ai signalé plus tard

les éléments arabes. La forme politique avait de plus en plus marqué ce faste de son empreinte. Il est aristocratique sous des formes spéciales et monarchique, c'est-à-dire très-concentré en haut et bien moins nivelé qu'en France. Il est presque tout féodal en Aragon. On n'aurait, sauf quelques traits fort secondaires, pour peindre le faste que déploie le noble aragonais, qu'à reproduire la peinture qu'on a faite ici de la féodalité en d'autres pays. Le seigneur castillan offre les mêmes caractères, mais la Castille présente aussi d'autres types ; elle voit se développer une classe nombreuse de nobles moins importants, sans être moins vaniteux, les hidalgos. A cette classe s'ajoute, bien que dans des proportions moindres qu'en France, la classe des bourgeois enrichis par l'industrie et le commerce, lesquels recherchent aussi les riches objets mobiliers ; car c'est là, il faut le dire, le caractère essentiel du luxe espagnol. Les seigneurs presque seuls mènent un grand train de vie, et encore est-il bien limité du côté de certaines dépenses. On vit en général chichement. Mais on est fou de parure et d'ameublement, même dans cette classe qui ne peut se permettre habituellement les équipages et les chevaux.

Au quinzième et au seizième siècle le luxe avait été modifié profondément par deux faits de nature fort différente : la grande concentration monarchique avait donné à la royauté espagnole son éclat extraordinaire; la découverte des mines du nouveau monde avait achevé pour ainsi dire d'apporter au luxe espagnol son élément préféré, les métaux précieux. On a vu quelle facilité et quel excitant fournit au luxe l'abondance de la richesse

métallique non-seulement en nature, mais en numéraire. Lorsque cette richesse envahit une contrée, il est sans exemple, qu'elle n'entraîne pas avec elle le goût des objets précieux et des profusions déréglées. Que sera-ce dans un pays indolent où cette richesse augmentée tout à coup dans une proportion prodigieuse ne trouve pas son écoulement régulier dans les canaux de l'industrie et du commerce ?

Telle était, plus que jamais, au dix-septième siècle, la condition de l'Espagne. Un ensemble de causes morales, politiques, économiques, avait achevé de la stériliser sous le rapport de l'agriculture et de l'industrie. Un mysticisme presque toujours sans grandeur, une religion presque toujours sans liberté, une royauté absolue, un commerce armé de prohibitions, l'avaient comme éteinte et anéantie. Une sorte de parasitisme la minait, fait de monopoles de toutes sortes, et où jouaient leur rôle et les moines ignorants et les hidalgos dissipateurs, qui ne payaient ni l'impôt ni leurs dettes. Même en haut, c'était le plus singulier mélange de faste et de gêne. Au milieu de richesses fabuleuses on eût dit que personne n'était dans l'aisance. Mais il y avait un luxe que tous se donnaient largement, excepté quelques pauvres paysans laboureurs, celui de ne rien faire.

Mettons à part l'art pur, le grand art, qui brille avec une glorieuse école de peinture, et les lettres qui produisent des écrivains et des poëtes immortels, la civilisation offre un visible déclin. De même que la classe intermédiaire entre le noble et l'homme du peuple est peu nombreuse, peu engagée dans les voies de progrès qui

caractérisent ailleurs le tiers-état, de même il semble qu'il y ait peu d'intermédiaire entre le grand art et les métiers. Les arts industriels, qui marquent le point de jonction entre le beau et l'utile, subissent l'universelle décadence. Presque tout le luxe espagnol est acheté. On va le chercher au dehors, à moins que les étrangers ne se chargent de l'importer.

Voilà ce qu'était devenue l'Espagne de Ferdinand et d'Isabelle, de Charles-Quint et de Philippe II. A cette œuvre de décadence ces deux princes, malgré leur immense puissance, avaient eux-mêmes trop contribué. Assurément la nation offrait toujours un fond d'admirables qualités. Mais le vice du système avait tout corrompu. Deux mots désignent cette Espagne du dix-septième siècle : argent et misère. Le faste et la lésinerie s'y unissent à chaque instant. Bien des mémoires, des lettres, familières ou diplomatiques, nous ont initiés à ces tristes secrets d'une vanité aux abois qui cherche à déguiser la pénurie sous des apparences d'autant plus brillantes qu'il n'y a rien de solide sous cette draperie[1]. Tout le règne du faible Philippe III offre ce spectacle, ainsi que celui du favoritisme le plus insolent représenté par le duc de Lerme. Ce favori qui ne reculait pas devant une dépense de sept cent mille ducats pour le mariage du roi et celui du prince des Asturies, arrachait pour alimenter ses propres dépenses d'incessantes largesses

[1] Voir particulièrement le recueil des lettres de Vaucelas à Marie de Médicis, qui peint cette aristocratie besoigneuse pleine d'ostentation, et met à nu ce luxe nécessiteux par des détails curieux et des anecdotes souvent risibles.

au monarque qu'il dominait. La mendicité de ces courtisans dorés était sans vergogne. Ce n'était pas assez de s'abattre sur la gabelle ou tel autre monopole. Ils innovaient dans l'art de se procurer l'argent sans rien faire pour le gagner. Ainsi le duc favori obtenait le droit de recevoir les présents des sujets de la main à la main. Le fait était par lui-même assez scandaleux : en l'érigeant en droit, le scandale arrivait au dernier degré du cynisme. Lerme se faisait nommer, pour satisfaire son faste, à toutes les charges, même viles, pour peu qu'elles fussent lucratives, et en faisait un objet de trafic [1]. Quel pays que celui où le premier ministre acceptait de toutes mains colliers et bracelets, perles et diamants, se faisant en outre donner 50 000 ducats, pourquoi ? pour avoir apporté au palais la nouvelle de l'arrivée d'une flotte chargée des trésors du nouveau monde ! Les revenus du favori, avec ceux de son fils, devaient un jour s'élever à 700 000 écus, sans compter la garde-robe et les richesses de luxe mobilier, qui montaient à plus de 6 millions d'or [2].

Le mal fait par l'insatiable besoin de faste à la nation

[1] V. l'étude sur le duc de Lerme de M. F. Perrens dans le *Recueil des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques* (1869-.870).

[2] Le rôle que jouaient alors les présents de luxe dans les affaires publiques est incroyable, et le favori de Philippe III ne fait qu'exagérer une pratique très-commune. « Les cardinaux, les ministres, les princes, recevaient, demandaient des présents, s'offensaient quand on ne les leur donnait pas d'une valeur suffisante. Nul n'était choqué de voir un duc de Savoie, pour faire sa paix avec l'Espagne, envoyer à Lerme un beau et riche cabinet garni de pierreries, avec un bassin en cristal de roche et d'autres belles pierres. »

espagnole paraît sous toutes les formes et atteint à la dernière profondeur. On l'aggravait en favorisant à prix d'or le passage de la classe laborieuse des *pecheros* à la classe oisive des hidalgos. On y cherchait un aliment en faisant payer, comme rançon de la tolérance, 1 800 000 ducats aux juifs convertis du Portugal, tandis qu'on persistait à poursuivre les mêmes juifs avec une rigueur inquisitoriale à Saragosse, à Séville, à Tolède, et dans d'autres villes d'Espagne. Joignez-y une série de mesures plus désastreuses les unes que les autres. On a recours à l'expédient peu neuf des altérations de monnaie, s'en prenant cette fois au billon, au risque de faire hausser de prix toutes les denrées populaires et affluer sur le marché espagnol le billon étranger. Par la plus étrange dérision on devait ajouter à ces mesures des lois somptuaires, comme si le luxe n'avait pas pour principal promoteur et pour complice à tous les degrés de l'échelle le ministre naïvement effronté qui osait flétrir et punir chez les autres ce qu'il leur enseignait à faire par ses exemples. Jamais l'Espagne épuisée n'avait produit plus de choses brillantes à la surface, tant d'ameublements somptueux, de lambris dorés, de belles cheminées, de colonnes de porphyre, de riches et charmants « cabinets », remplis d'objets rares, de tables d'ébène incrustées de pierres précieuses, de vases d'argent ciselé, de superbes tapisseries, venues de Bruxelles, et qui prenaient la place de ces cuirs gaufrés si beaux et si recherchés naguère, luxe indigène chassé par une mode plus exigeante. A quoi servait-il de proscrire plusieurs sortes de luxe en exceptant le ministre et les princes du sang ?

On pourchassait les métaux précieux qui en effet manquaient sous forme de monnaie. Mais cela ne pouvait aboutir à rien. Si on avait eu la matière de l'échange, on en aurait eu l'instrument. La production aurait créé le négoce, et le commerce donné les moyens intermédiaires de satisfaire aux transactions. Le gage monétaire ne leur fait jamais longtemps défaut. Il fallait ouvrir une issue féconde aux capitaux qui se cachaient; ils s'y seraient élancés avec ardeur. On trouva plus simple de prohiber la transformation du métal en objets mobiliers, sans voir que cette transformation résultait elle-même en partie du défaut de placement. On défendit de dorer et d'argenter les buffets, les brasiers, la vaisselle, de border les tentures, les lits et autres ornements domestiques. On interdit aussi les coches, on modéra la parure des hommes, on fixa une fois de plus les dimensions et l'étoffe de leurs fraises. Enfin on s'en prit à la multitude d'objets en argent qui ornaient les couvents et les églises comme les palais des seigneurs. Une ordonnance royale en exigea l'inventaire et défendit de travailler l'argent provisoirement. C'était braver d'invincibles résistances. Les grands menacés se plaignirent de la tyrannie; les ecclésiastiques crièrent à l'impiété. Les chaires retentirent d'anathèmes contre ces mesures sacriléges dont les calices et les ciboires n'étaient pas exceptés. Il fallut retirer ces ordonnances arbitraires, pour tomber dans un arbitraire plus grand en surtaxant les denrées nécessaires. Dans l'idée de régénérer l'agriculture, on prit la mesure plus absurde encore de l'expulsion des moresques qui en étaient les seuls soutiens et en tiraient tout le parti possible, dans l'absence des capitaux.

Triste, mais inévitable fatalité d'une nation que le désir de briller dans la classe supérieure a jetée dans de fausses voies! Elle ne sait plus comment en sortir et accumule faute sur faute. Que servit à l'Espagne la chute d'un favori comme Lerme, moins méchant que vaniteux et qui donna même des preuves d'humanité? Privé de ses richesses par la conspiration et réduit à mourir de chagrin, il n'ajoutait qu'un exemple de plus à ces chutes lamentables des favoris ambitieux et fastueux qui n'ont malheureusement pas servi à empêcher le mal à venir. L'Espagne gagnait peu à l'avénement d'un nouveau roi, Philippe IV, qui ne faisait que changer le favori en prenant le comte Olivarès. Quand le mal est dans les choses, le changement des hommes ne peut que l'aggraver, car il faut satisfaire de nouveau-venus. Le roi Charles II s'avance plus encore dans les mêmes voies. Il marque cette apogée de luxe et de misère, avant que la dynastie des Bourbons n'ait remplacé cette royauté éteinte dans l'impuissance après s'être annulée dans l'incapacité.

Arrêtons-nous à ce moment pour fixer en traits précis les particularités originales du luxe espagnol avec ses contrastes aussi instructifs que frappants[1]. Il n'avait jamais été plus brillant d'apparence, il n'avait jamais

[1] Nous puiserons ici principalement dans les *Mémoires* si remplis d'indications précieuses, et qu'il est facile de vérifier par d'autres témoignages, d'une spirituelle Française, la comtesse d'Aulnoy, qui a peint la cour de Charles II, et non-seulement la cour, mais la ville.

recouvert plus de vide et de misère. Jamais un tel manque d'argent au milieu de la plus étonnante masse de métaux précieux qui ait jamais existé! Les possesseurs des mines du Mexique et du Pérou en sont réduits sous Charles II à se servir de monnaie de cuivre. L'or américain servait à solder toutes les somptuosités à l'étranger, et à y acheter les choses nécessaires. On cachait la bonne monnaie. Lorsqu'un riche père de famille laissait en mourant de l'argent comptant et des pupilles, on enfermait l'argent dans un coffre sans le faire profiter[1]. Les grands seigneurs, qui revenaient riches de leurs gouvernements pour lesquels ils étaient partis pauvres la plupart, et où ils pillaient le plus qu'ils pouvaient, parce qu'ils n'y demeuraient au plus que cinq ans, n'employaient pas à leur retour leur argent à acheter des terres. Ils le gardaient dans leurs coffres, et tant qu'il durait, ils faisaient de grandes dépenses et menaient tout le train d'une vie fastueuse sans prévoyance.

Même dans la classe moyenne règne le luxe sans l'aisance. Nul ménage aisé qui n'eût de l'argenterie. Les nobles en ont dans des proportions inouïes. Le duc d'Albuquerque vient à mourir, on emploie six semaines à inscrire et à peser sa vaisselle d'or et d'argent, et l'on compte, entre autres choses, quatorze cents douzaines d'assiettes, cinquante grands plats et sept cents petits, quarante échelles

[1] Le duc de Frias étant venu à mourir et laissant trois filles et six cent mille écus comptant, on mit les écus dans trois coffres, avec le nom de chacune des petites filles. L'aînée n'avait pas sept ans. Les tuteurs gardèrent les clefs de ces coffres, et n'ouvrirent celui de l'aînée que pour en compter l'argent à son mari.

d'argent pour monter jusqu'au haut de son buffet qui était par gradins. — Le duc d'Albe, qui ne s'estimait pas riche en vaisselle d'argent, avait six cents douzaines d'assiettes d'argent et huits cents plats. Cette vaisselle était apportée toute faite des Indes et ne payait point de droits au roi. Il est vrai qu'elle laissait fort à désirer. Ce n'était pas de cette provenance que sortait la belle orfévrerie produite par ce qui pouvait rester d'un art indigène, ou achetée à l'étranger[1].

Arrivons à ce tableau de mœurs qui constitue la description de ce luxe singulier, mêlé de trop de contrainte pour avoir fait école au delà de certaines cours, qui elles-mêmes en modérèrent les usages tyranniques en les adoptant.

II

LE FORMALISME DANS LE LUXE

Nous suivrons sous des formes diverses le caractère de contrainte que le génie de l'Espagne avait reçu surtout comme une empreinte de ses souverains hispano-allemands.

Ne parlons plus ici de l'aimable liberté des festins. Oublions ce qu'en ont dit Varron, Horace et nos joyeux ancêtres, oublions même que ces festins sont faits pour offrir au goût des mets délicats. Tâchons de nous per-

[1] Nous renvoyons pour les détails aux savants travaux de M. Davilliers : *l'Orfévrerie et les Arts décoratifs en Espagne*.

suader qu'il s'agit avant tout de contempler de beaux services, on va voir dans quelles postures incommodes. Encore si la cuisine avait été simple. Mais ce qu'elle offrait de plus détestable, c'étaient ses raffinements mêmes. On n'était pas difficile, hormis qu'il fallait que tout emportât le palais. Les assaisonnements étaient si épicés que difficilement ils se faisaient accepter par les étrangers. Ces étranges repas, où rien n'était donné au goût, nous font songer parfois au festin imaginaire et purement ironique servi par gestes à son jeune et malheureux hôte, qui n'ose se plaindre et souffler mot, par le Barmécide des *Mille et une Nuits*. Le cardinal Porto Carrero, archevêque de Tolède, nous paraît assez ressembler à ce Barmécide en faisant servir à ses hôtes étrangers le plus grand repas qui se pouvait faire alors[1], mais où tout était si ambré, que nos Français déclarent n'avoir jamais goûté à des sauces plus extraordinaires et plus détestables. Plusieurs témoins les représentent à table comme des Tantales mourant de faim en présence d'un festin splendide... Toutes les viandes sont parfumées ou remplies de safran, d'ail, d'oignon, de poivre et d'épices.

Ce n'est pas assez de la gêne qui consiste à mourir de

[1] « Le maréchal, dit le duc de Grammont, fut dîner chez l'amirante de Castille, qui lui fit un festin superbe et magnifique à la manière espagnole, c'est-à-dire pernicieux, et duquel personne ne put manger. J'y vis servir sept cents plats, tous aux armes de l'amirante. Tout ce qui était dedans était safrané et poivré; puis je les vis reporter comme ils étaient venus, sans que personne de tout ce qui était à table y pût tâter, et le dîner dura plus de quatre heures. » (Collection *des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, t. XXXI, p. 317.)

faim devant une belle vaisselle d'argent. Partout l'étiquette est portée parfois jusqu'à la torture. Cela est surtout sensible dans les repas pour les femmes étrangères invitées. Ainsi l'usage des dames espagnoles était de manger par terre. Or, le repas avait beau être court à l'ordinaire, où l'on se bornait à deux pigeons ou gelinottes aux meilleures tables, et à quelque ragoût à l'ail, avec un peu de semoule et de fruit, une telle situation n'était pas moins un supplice pour quiconque n'en avait pas pris l'habitude dès la jeunesse. Les jambes, les genoux, les bras, le buste, tout était à la gêne. Qu'était-ce donc dans les grands dîners qui duraient quatre heures! Voilà dans quelle attitude il fallait rester, même à la cour où les festins se prolongeaient davantage. Mme d'Aulnoy raconte qu'elle fut contrainte de s'asseoir de la sorte sur le tapis, près d'une nappe étendue où étaient servis trois couverts; elle parut, dit-elle, si maladroite et si torturée qu'elle fut priée, par exception très-rare, de prendre un siége à côté des hommes avec ses deux compagnes, sa fille et doña Thérèse, mais le plaisant, c'est qu'alors le supplice commence pour la pauvre Espagnole, qui de sa vie ne s'était assise en dînant, et qui donna pendant tout le repas le spectacle le plus bouffon par son attitude contrainte et ses gestes embarrassés.

La gêne n'était guère moindre dans les toilettes écrasantes et qui ôtaient au mouvement toute liberté. On dirait que le luxe de cette étrange nation semble entrer dans la conspiration de toutes les institutions et de tous les usages contre l'indépendance individuelle. Toujours le convenu, toujours l'artificiel, toujours l'inquisition.

La nature est suspecte dans sa grâce ingénue. Il faut un code inexorable même pour la toilette, des instruments de supplice pour le cou et les bras, une orthodoxie implacable pour la façon de porter des colifichets.

La plus à plaindre de ces victimes d'un luxe de commande et d'une inexorable étiquette était la pauvre jeune reine arrivée des pays où il était permis de jouir de quelque liberté même dans le rang suprême, et nous ne nous étonnons pas qu'un illustre poëte ait pris précisément pour héroïne de son grand drame espagnol l'épouse de Charles II. L'auteur de *Ruy Blas* a eu le coup d'œil juste en prenant ce moment, en choisissant cette reine. La pauvre reine pourra s'enorgueillir de tous ces jougs dorés, s'habituera-t-elle jamais à les trouver aimables? Une telle profusion d'objets de toilette, ces richesses où l'on se perd, amènent la satiété. Les corbeilles de noces de la jeune princesse, au nombre de huit, étaient, nous dit-on, de telle lourdeur, qu'il fallait quatre femmes pour soulever chacune d'elles. On l'accable de brocarts d'or et d'argent, et de pierreries et de diamants, et de toilettes de toutes les sortes. Où était le goût personnel, le libre choix? N'eût-elle pas choisi des dentelles et un linge plus irréprochables? — Car cela laissait à désirer. — N'eût-elle pas choisi des pierreries mieux mises en œuvre? Car dans cet art aussi Paris l'emportait déjà de beaucoup. La gêne s'étendait de la reine aux patriciennes, des patriciennes aux femmes de petite noblesse. Les femmes, en général petites, avaient des manchons de plus d'une grande demi-aune de long, d'ailleurs de la plus belle martre zibeline et valant jus-

qu'à quatre et cinq cents écus. Il fallait qu'elles étendissent leurs bras démesurément pour mettre seulement le bout de leurs doigts à l'entrée de ces manchons. Leurs vêtements serraient leurs épaules; elles ne pouvaient lever le bras, et à peine pouvaient-elles entrer dans leurs manches Quel redoublement de torture pour les étrangères! Elles ne pouvaient s'asseoir avec ces « *guiardinfants* » d'une grandeur effroyable, ni marcher avec ces *chapins* qui leur étaient imposés. La plus malheureuse ici encore était la reine, condamnée à porter une espèce de corset de satin brodé, découpé sur du brocart d'or et boutonné par de gros rubis d'une valeur considérable, prenant aussi juste au col qu'un pourpoint. Mais c'est aux femmes à décrire ces choses féminines. A défaut d'une Mme de Sévigné décrivant les toilettes de la cour de Louis XIV, laissons ici parler la comtesse d'Aulnoy : « Les manches étaient étroites avec de grands ailerons autour des épaules et des manches, aussi longues que sa jupe (il s'agit de la reine), qui s'attachaient au côté avec des roses de diamants. Un affreux vertugadin, qui l'empêchait de s'asseoir autrement que par terre, soutenait une jupe assez courte de satin noir, tailladée sur du brocart d'or. Elle portait une fraise et plusieurs chaînes de grosses perles et de diamants avec des enseignes attachées qui tombaient par étage devant son corps. »

Même surcharge, même abus des fards et des parfums. Une grande dame, dès qu'elle était levée, prenait une tasse pleine de rouge avec un gros pinceau, et s'en mettait non-seulement aux joues, mais au menton sous le nez, au-dessus des sourcils et au bout des oreilles, elle

s'en barbouillait même le dedans des mains, les doigts et les épaules. On en usait ainsi tous les soirs en se couchant et le matin en se levant. La noble Espagnole était parfumée par une de ses femmes depuis la tête jusqu'aux pieds avec des pastilles, dont la servante faisait aller la fumée sur elle. Une autre prenait de l'eau de fleur d'oranger dans sa bouche, et en serrant les dents la jetait sur sa maîtresse comme une pluie.

Il n'est que trop facile de montrer la même tyrannie dans tous les autres accessoires. Ainsi on nous apprend que le beau linge était fort recherché. Les personnes de qualité en avaient de très-fin. Mais il était particulièrement cher et rare; et les Espagnols ayant la vanité de le vouloir exquis, tel qui aurait pu avoir six chemises un peu grosses aimait mieux n'en acheter qu'une fort belle, et rester au lit pendant qu'on la blanchissait, ou s'habiller quelquefois sans chemise aucune.—Les femmes portaient autour de la gorge une dentelle de fil brodée de soie rouge ou verte, d'or ou d'argent, des ceintures entières de médailles et de reliquaires tellement chargées que « bien des églises, nous dit-on, n'en avaient pas tant »; elles plaçaient aussi sur leur poitrine le cordon de l'ordre de Saint-François, des Carmélites ou d'autres, cordon à plusieurs nœuds marqués par des boutons de pierreries. Ce n'était pas seulement une garniture, comme en avaient alors la plupart des grandes dames de France, mais jusqu'à huit ou dix, les unes de diamants, les autres de rubis, d'émeraudes, de perles, de turquoises, etc. Il fallait qu'elles portassent « grandes enseignes de pierreries au haut de leurs corps », d'où il tombait une chaîne de perles, ou dix ou douze nœuds de diamants qui se rattachaient sur un des côtés du corps. Point de collier, mais d'autres instruments de douleur, des bracelets, des pendants d'oreilles bien plus longs que la main, et si pesants qu'on ne comprenait pas comment ces victimes de la parure pouvaient les porter sans s'arracher le bout de l'oreille; elles y attachaient en outre tout ce qui leur semblait joli, et jusqu'à des montres assez grandes, d'autres des cadenas de pierres précieuses, voire même des clefs d'Angleterre fort bien travaillées ou des sonnettes. Ce luxe était superstitieux dans ses emblèmes et portait la religion jusque dans la mondanité. Ces Espagnoles dévotes et coquettes mettaient des agnus et de petites images de sainteté sur leurs épaules et sur leurs manches. — Elles avaient la tête toute chargée d'épingles, les unes faites en petites mouches de diamants, les autres en papillons dont les pierreries marquent les couleurs. Les mêmes femmes, qui avaient tant de pierreries fines, s'étaient mis dans l'esprit de porter aussi quantité de morceaux de verre plus ou moins bien mis en œuvre. Les plus grandes dames étaient chargées de ces verroteries qu'elles achetaient fort cher, et portaient à leurs oreilles des diamants faux aussi gros qu'un œuf.

Au reste, de quoi s'étonner quand, chez cet heureux peuple, le roi donnait lui-même l'exemple de la plus absolue résignation à tout ce qui était contrainte, convention, étiquette impitoyable? Résignation puérilement héroïque, allant jusqu'au martyre, et, s'il le fallait, jusqu'à la mort, non pas prévue et cherchée sans doute,

mais rencontrée comme terme de cette tyrannie meurtrière. A tout ce bel enchaînement d'étiquettes de cour Philippe III gagnait une maladie qui l'emportait au tombeau. Il était occupé à expédier des dépêches dans son cabinet. Comme il faisait froid ce jour-là, on avait mis près de lui un grand brasier, dont la réverbération lui donnait si fort au visage, qu'il était tout en sueur; la douceur naturelle à ce prince l'empêcha de s'en plaindre, et même d'en parler. Mais le marquis de Pobar, ayant remarqué l'incommodité que le roi recevait par cette extrême chaleur, en avertit le duc d'Albe, gentilhomme de la chambre, pour qu'il fît ôter le brasier. Le duc répondit que cela n'était pas de sa charge, qu'il fallait s'adresser au duc d'Uzeda, sommelier du corps. Le marquis de Pobar, inquiet de voir souffrir le roi, et n'osant lui-même le soulager, par crainte d'entreprendre sur la charge d'un autre, laissa le brasier à sa place; mais il envoya chercher le duc d'Uzeda qui était par malheur allé, près de Madrid, voir une maison qu'il y faisait bâtir. On vint le redire au marquis de Pobar, qui proposa encore au duc d'Albe d'ôter le brasier. Il le trouva inflexible, et il aima mieux envoyer à la campagne chercher le duc d'Uzeda; de sorte qu'avant qu'il fût arrivé, le roi était presque asphyxié. Le malheureux roi, dans la nuit même, fut pris d'une grosse fièvre, avec un érysipèle; l'inflammation devint extrême et dégénéra en pourpre, et le pourpre le fit mourir[1].

[1] Le maréchal de Bassompierre, qui se trouvait alors en Espagne, rapporte cet événement. Cette anecdote sur Philippe III rappelle celle que conte Mme Campan sur Marie-Antoinette se plaignant d'être gelée, tandis que les dames d'atours qui devaient lui passer une chemise blanche ne voulaient pas céder sur une question d'étiquette.

C'était aussi un luxe de domesticité inouï et qui n'était pas moins gênant. Cette domesticité superflue forçait à se loger grandement sans qu'elle trouvât toujours facilement à se placer. On avait dix à douze grandes pièces de plain-pied, et, dans quelques maisons, jusqu'à vingt et même davantage. Il y avait un appartement d'été et un d'hiver et souvent un d'automne et pour le printemps. Telle était la quantité des domestiques qu'il fallait souvent qu'on les logeât dans des maisons voisines qu'on louait exprès pour eux. Cette valetaille était peu payée. Les gages n'étaient que de deux réaux par jour, qui ne valaient pas plus de sept sols et demi les deux. Tout était à l'avenant. Le grand d'Espagne ne donnait à ses gentilshommes que quinze écus par mois, sur quoi il fallait qu'ils s'entretinssent et s'habillassent de velours en hiver, et de taffetas en été. Aussi ne vivaient-ils que d'oignons, de pois et d'autres comestibles aussi vils. Les pages se rattrapaient en volant. Ils se jetaient sur les viandes qu'ils portaient et dévoraient les morceaux tout bouillants. Il fallut inventer une marmite d'argent fermée pour protéger jusqu'aux potages, sinon le maître se trouvait plus d'une fois en présence d'un pot-au-feu vide. D'un luxe excessif de domesticité on avait fait un joug de plus, et qui n'était pas le moins intolérable.

Un tel abus n'aurait pas été assez insupportable, s'il n'avait été que viager. On avait soin de le rendre héréditaire. Lorsqu'un grand seigneur mourait, son

fils héritait de toute la domesticité paternelle sans diminuer le nombre de la sienne propre, et cela allait indéfiniment. Si la mère venait à mourir, ses femmes entraient au service de sa fille ou de sa bru, et cela s'étendait jusqu'à la quatrième génération ; car on ne les renvoyait jamais, dût-on les mettre dans des maisons voisines et leur payer ration. Ils venaient de temps en temps se montrer, plutôt pour faire voir qu'ils n'étaient pas morts que pour rendre aucun service. La duchesse d'Ossone avait dans son palais une quantité de filles et de dueñas qui remplissaient toutes les salles et les chambres. Elles étaient au nombre de cinq cents. Dans Madrid seulement, le roi donnait sa ration à plus de dix mille personnes, en comptant les pensions qu'il payait. Il y avait chez le roi des distributions réglées chaque jour selon la qualité. L'on distribuait là de la viande, de la volaille, du gibier, du poisson, du chocolat, des fruits, de la glace, du charbon, de la bougie, de l'huile, du pain, en un mot, de tout ce qui est nécessaire à la vie.

Il restait une dernière gène à inventer : en même temps que l'usage le plus tyrannique imposait aux nobles un nombre énorme de domestiques, on imagina de leur interdire par une loi somptuaire d'en faire étalage et presque de s'en servir. Par la *pragmatique*, c'est ainsi qu'on appelait les édits de réformation, il était défendu de mener avec soi plus de deux laquais. Ainsi ces riches nourrissaient quatre et cinq cents personnes chez eux pour n'être accompagnés que de deux ! Joignez-y pourtant un palefrenier qui se tenait à pied près des che-

vaux pour les empêcher de s'embarrasser les pieds dans leurs longs traits. Le portrait de ces palefreniers nous rappelle assez celui de Sancho-Pança. — Ils ne portaient point d'épée comme les laquais. Ils se coupaient les cheveux sur le haut de la tête et n'en gardaient qu'un petit tour, un peu longs, fort gras et rarement peignés. Les cheveux coupés court leur faisaient une espèce de hure de sanglier sur le dessus de la tête. Il est vrai que souvent leurs manteaux de drap vert étaient doublés de velours bleu, que leurs manches étaient de satin ou de damas, mais ils n'en étaient guère plus beaux, tant tout cela était mal entendu, et tant leur mauvaise mine déshonorait la livrée qu'ils portaient !

Quant aux grandes dames, outre le nombre infini des suivantes à leur service, et celui des jeunes filles de bonne maison occupées d'ordinaire à faire de la broderie d or et d'argent ou de soie, elles avaient une mode digne des Romaines du temps de l'empire, et connue plus ou moins d'ailleurs aussi en France : c'était d'avoir des nains et des naines, celles-ci particulièrement d'une laideur affreuse, que faisaient encore ressortir des habits magnifiques. Elles servaient de confidentes à leurs maîtresses. Ces nains étaient considérés comme des ornements indispensables à une grande maison. Aussi n'en manquait-on pas à la cour. Ils y jouissaient de priviléges singuliers. Tout ce que nous avons dit des autres usages les montre insupportables ; celui-ci était bizarre et contre nature, digne complément par là même de tout ce système absurde. Rien de si gênant ne s'était manifesté peut-être chez aucun peuple, à moins qu'en regard

de cette nation très-civilisée on ne place ces tribus sauvages dont j'ai parlé, qui se tatouent douloureusement, et qui s'imposent toutes sortes de supplices grotesques par ostentation.

III

USAGES ET MONUMENTS — LITIÈRES, HOTELLERIES — ÉGLISES — L'ESCURIAL — PLAISIRS ET FÊTES PUBLIQUES

En face de la magnificence des édifices, les villes présentaient à chaque instant cette saleté rebutante et malsaine qu'offre trop souvent le Midi et qui semble faire tache sur les beautés de la nature et de l'art. Les immondices y blessaient les yeux. Au grand préjudice de la propreté des maisons et de l'hygiène des villes, les lieux secrets faisaient défaut, ce qui était d'ailleurs alors commun à la plupart des villes européennes. A Paris, François Ier, par une ordonnance conçue en termes très-impératifs, en imposait l'obligation aux maisons en construction. Mme d'Aulnoy raconte certaines mésaventures qui arrivaient, en passant sous les fenêtres de ces maisons, à des amoureux tout parfumés d'essences qui se rendaient à quelque bal ou rendez-vous et qui étaient obligés de rentrer au logis[1].

[1] « C'est une des plus grandes incommodités de la ville et qui la rend si puante et si sale, que l'on n'y peut marcher dès le matin. Je dis le matin parce que l'air y est si vif et y a tant de force, que toute cette vilenie est consumée avant midi. Quand il meurt un cheval, ou quelque autre animal, on le laisse dans la rue où il est, fût-ce devant la porte du palais, et le len-

Est-il besoin d'ajouter que les rues même longues et droites, et d'une belle largeur, avaient le plus mauvais pavage? Mais ce trait, commun aussi à beaucoup de villes dans les pays les plus avancés de l'Europe, y était exagéré encore à Madrid et dans les villes espagnoles, de même que la saleté. Les voitures, même au pas, étaient « rouées de cahots ». La boue y séjournait plus que nulle part ailleurs. Les chevaux en avaient jusqu'aux sangles, les carrosses s'avançaient au milieu des ruisseaux qui, en rejaillissant, les souillaient de leurs eaux sales. L'eau même y entrait souvent par les portières non fermées.

« C'est uniquement, dit Saint-Simon, à la qualité de l'attelage que l'on reconnaît la qualité des personnes que l'on rencontre dans les rues, et cela s'aperçoit très-distinctement. Le roi seul va à six chevaux; les grands et les titulaires (*titulados*) à quatre chevaux avec un postillon; les personnes d'un rang inférieur à quatre chevaux sans postillon; celles du commun à deux chevaux. Rien n'est plus réglé que ces manières d'aller. Le grand nombre de personnes qui ont des postillons a peut-être été cause d'une autre sorte de distinction. C'est d'avoir des traits de corde, très-vilains, pour toutes conditions, mais qui sont courts, longs, très-longs, suivant le rang des personnes... Les cochers sont d'une adresse qui me surprenait toujours à tourner court et

demain il est en poudre. » Ce fut Charles III qui s'avisa pour la première fois de purifier la ville de Madrid. « L'infection y était si épouvantable qu'on « la sentait six lieues à la ronde. Il n'y a sorte de difficultés et d'oppositions « qu'il n'éprouvât dans son projet. Il fallut faire venir et employer des « Napolitains pour établir de force des latrines. »

dans les lieux les plus étroits, sans jamais empêtrer ni embarrasser les traits les plus longs[1]. »

Aux personnes du sang royal et à un petit nombre de privilégiés appartenaient les mules ferrées d'argent et les somptueuses litières. Une duchesse de Terra-Nova avait six litières de velours de différentes couleurs et broderies, et quarante mulets dont les housses étaient de la plus grande magnificence. Le grand luxe des hommes étaient les chevaux. Le duc de Medina de la Torres mettait 25 000 écus a un de ces beaux chevaux de race dont l'Espagne se montrait si fière. Aux entrées solennelles, quelquefois les splendides carrosses eurent un rôle important, mais les personnages de distinction qui faisaient leur entrée préféraient le plus souvent se montrer à cheval, de manière à faire valoir l'élégance et la somptuosité du cavalier comme de sa noble monture. Ainsi firent l'ambassadeur de Venise et notre ambassadeur le marquis de Villars. Celui-ci s'en trouva bien : un de ses carrosses, faisant partie du cortége et qui valait 12 000 écus, s'enfonca si bien dans les boues que les velours et les broderies ne purent jamais plus servir.

On voyait en toute saison circuler nombre de jolies litières, mal faites, mais ornées et dorées, avec de petites glaces aux fenêtres; des rideaux de damas enveloppaient extérieurement les portes de la voiture, où l'on avait l'air d'être enfermé dans un coffre. L'été, les carrosses avaient une apparence plus égayée, tout ouverts, les mantelets levés autour, avec de grands rideaux de

[1] *Mémoires de Saint-Simon*, t. III, p. 276.

toile de Hollande très-fine, garnie de belles dentelles d'Angleterre et de rubans de couleur. On voyait aussi quelques élégantes calèches, toutes peintes et bien plus légères. Mais c'était l'exception. Les attelages étaient lourds, marchant lentement dans les rues, dans les villes. En revanche, ils devenaient merveilleusement rapides dans la campagne, grâce au nombre des mules et à l'activité que déployaient les cochers criant et fouettant de toute leur force[1].

Dans notre Europe contemporaine, les hôtels destinés à recevoir les étrangers sont une des splendeurs des villes. Un bel hôtel était au dix-septième siècle une rareté en Europe. On sait même combien nos hôtelleries avaient peu bonne renommée. Encore au dix-huitième siècle, le voyageur anglais Arthur Young était choqué de leur mauvaise tenue. En qualité de pays déjà visité par les voyageurs, l'Italie seule offrait aux voyageurs quelques beaux hôtels, mais rares, et qui ne ressemblaient guère à ceux qu'elle présente aujourd'hui à de moins opulents voyageurs. L'Espagne, même dans ses plus belles villes, tombait encore au-dessous de tous les autres pays.

Ce n'est pas seulement dans l'histoire de l'illustre chevalier de la Manche que nous rencontrons ces hôtelleries d'une pénurie lamentable et d'une simplicité sordide. A l'époque brillante de Philippe III, de Philippe IV et sous Charles III, ces hôtels ignoraient également le pot-au-feu et les plats lavés. On entrait par l'é-

[1] Sur ces attelages si brillants et si rapides, comparée avec les descriptions du dix-huitième siècle, voir celle que fait Théophile Gautier, *Tras los montes*, 1 vol gr. in-18 (édit. 1879).

curie. L'escalier fort étroit ressemblait à une méchante échelle. Les murs offraient à la vue mille petits tableaux de dévotion fort mal faits. Les draps étaient grands comme des serviettes, et les serviettes comme de petits mouchoirs de poche. Les fourchettes étaient inconnues. Dans l'hôtel d'une ville importante où descend Mme d'Aulnoy, il n'y avait qu'une tasse dans toute la maison, les muletiers la prenaient les premiers, et il fallait attendre patiemment, à moins de boire dans une cruche, ce que, je le soupçonne, elle fit de préférence. Les cuisines n'avaient point de cheminées. On faisait un trou au haut du plancher, le feu était au milieu de la cuisine, et on mettait ce qu'on voulait faire rôtir sur des tuiles par terre. Lorsque c'était de la grosse viande, on l'attachait au bout d'une corde suspendue sur le feu, et puis on la faisait tourner avec la main .. Ces cuisines, obscurcies d'une fumée aveuglante et suffocante, étaient remplies d'un tas d'hommes et de femmes noirs, sales, puants, qui représentaient assez bien la truanderie espagnole. Tel de ces gueux raclait une méchante guitare et chantait d'une voix enrouée. Telles de ces femmes, tout échevelées, avaient des colliers de verre, dont les grains aussi gros que des noix faisaient cinq ou six tours à leur col et cachaient leur vilaine peau. On payait une chambre dans ces lieux de délices à peu près aussi cher qu'à Fontainebleau quand la cour y séjournait[1].

[1] « A l'heure qu'il est, bien que je ne sois qu'à dix lieues de Madrid (dans une hôtellerie), ma chambre est de plain-pied avec l'écurie; c'est un trou où il faut apporter de la lumière à midi. Mais, bon Dieu! quelle lumière! il vaudrait mieux n'en pas avoir du tout; car c'est une lampe qui ôte la joie par sa triste lueur, et la santé par sa fumée puante. L'on est allé partout et même chez le curé pour avoir une chandelle; il ne s'en est pas trouvé. » (Mme d'Aulnoy.)

Où donc trouver ce qui caractérise, aux yeux du voyageur comme de l'habitant, le luxe public des villes? N'y avait-il que quelques équipages splendides, quelques maisons ornées, quelques places et rues d'un bel aspect? Comment oublier que nous sommes ici dans la catholique Espagne? Le culte espagnol et les églises renchérissaient encore sur les pompes et les magnificences du catholicisme dans tous les autres pays. C'était la même surcharge massive des objets d'or et des reliquaires qu'en Italie, avec plus d'exagération. Le dimanche, l'autel de Notre-Dame d'Atocha resplendissait de plus de cent cierges et d'une incroyable quantité de flambeaux et de vases d'argent et d'or. Ce spectacle se rencontrait dans toutes les églises de Madrid et des grandes villes espagnoles. — Un joli luxe original, tout indigène, au sein de ces sanctuaires si parés et si brillants, c'étaient ces parterres de gazon ornés de fleurs, si chers à l'Espagne, ces fontaines dont l'eau retombait dans des bassins d'argent, de marbre ou de porphyre, et qu'entourait un gracieux cortége d'orangers hauts et robustes, richement encaissés. Le jasmin grimpait ou serpentait dans ces églises plus riantes que ne semblait le comporter la gravité indigène. On y laissait aller, dans une aimable liberté dont jouissaient peu les hommes, les petits oiseaux qui y faisaient entendre leurs doux concerts. Partout des temples splendides imposaient l'admiration par leurs murailles et leurs colonnes incrustées de marbres multicolores,

comme la chapelle de Saint-Isidore, avec le tombeau de son saint patron ; comme cette église de Saint-Sébastien avec la chaise de velours cramoisi et à broderies d'or destinée à porter le Saint-Sacrement aux malades. Le tour en était orné de grandes glaces, et le dessus en forme de clocher, rempli de clochettes d'or. Qui n'avait pas vu l'église dite de Tolède ne savait pas jusqu'où pouvaient aller ces merveilles de l'ornementation et de la peinture. Elles se multipliaient pour ainsi dire par le nombre des chapelles. Nulle part n'était poussée aussi loin l'opulence des *trésors*. Nulle part on ne voyait une telle masse de vermeil et d'or. Il fallait les bras de trente hommes pour porter le tabernacle. Que dire de ces patènes, de ces calices et de ces ciboires tout ruisselants de pierreries orientales et de gros diamants ? Quelle sainte Vierge d'Italie ou de France pouvait se vanter d'égaler en magnificence pour ses vêtements et ses ornements royaux la robe et la couronne, étalées en grande pompe, de la Madone de ce splendide sanctuaire ?

Je ne veux pas essayer de décrire ce qui a été décrit si souvent, essayer de montrer en détail toutes ces richesses. J'aime mieux chercher la signification de ce luxe architectural ou décoratif qui souvent cache une idée profonde. L'Espagne de Philippe II avait, par une confusion funeste, à jamais déplorable partout où elle se rencontre à ce degré, mêlé les deux domaines, le Christ et César. L'État s'était fait le bras de l'Église. Cette confusion ne semble-t-elle pas avoir son expression dans l'Escurial, monument équivoque, église et palais tout ensemble ? Si nous avons pu chercher dans le faste des

édifices de Ninive et de Babylone la traduction symbolique des religions et de l'état social, l'Escurial ne parle pas un langage moins clair et moins saisissant. Cette sombre image du pouvoir politique, cette traduction par la pierre de la religion liée à la force, nous contriste et nous épouvante. Amalgame de cloîtres et de bastilles, de cellules monacales et d'appartements royaux, avec ses dix-sept cloîtres et ses vingt-deux cours, son nombre infini de salles et de chambres et ses onze mille fenêtres, qui ne réussissent pas à lui donner un air de vie, cet amas de granit, d'un aspect tout égyptien, semble peser sur la pensée. La sévérité architecturale de l'édifice est poussée jusqu'à la tristesse. Cette architecture n'emploie qu'une seule sorte de ligne, la ligne droite, et relève tout entière de l'ordre dorique. Rien que cette vue du dehors dispose à recevoir les impressions sombres de l'intérieur, où son fondateur Philippe II incarna son génie d'inquisiteur et de despote politique. Vu du dehors, cet édifice singulier affecte la forme d'un immense gril, en mémoire de saint Laurent Le roi, forcé de détruire par le canon une église dédiée à ce saint, l'avait consacré au même saint par une compensation dont celui-ci n'avait qu'à se louer. Quelle nudité triste dans cette église où l'effroi remplace l'amour ! Est-ce à dire que le faste en soit absent ? Certes ce ne sont pas les hautes colonnes de marbre qui font défaut (l'Escurial dans sa totalité en compte jusqu'à huit cents), ni les colossales figures de saints et de prophètes, avec leurs ornements dorés et leurs figures teintes en rose. Chose curieuse et qui peint bien la différence de cette époque et de la nôtre : ce côté tout superficiel du

luxe et de l'ornementation, qui s'efface pour nous devant le caractère général et symbolique du monument, frappe presque seul notre spirituelle voyageuse, Mme d'Aulnoy. L'Escurial lui semble un lieu plein de délices ; dans ce lieu mélancolique elle transporte sa gaieté. Elle nous dit que Philippe, qui mit vingt ans à le construire, y dépensa six millions, valeur du temps, et « en jouit » pendant treize années. Tous ceux qui de nos jours ont visité la nécropole ajoutée au monument sous le nom de *Panthéon* reconnaissent que ce lieu consterne l'âme. Captivée encore ici par les côtés extérieurs de la richesse, notre aimable compatriote trouve cette nécropole charmante. Écoutez-la parler de ce mausolée, à la façon du Panthéon de Rome, pratiqué sous le grand autel de l'église tout de marbre, de jaspe et de porphyre, où sont enchâssés dans les murailles vingt-six tombeaux magnifiques : « Je me figurais entrer dans quelqu'un de ces lieux enchantés dont parlent les romans et les livres de chevalerie. Le tabernacle, l'architecture de la table d'autel, les degrés par où l'on y monte, le ciboire fait d'une seule pièce d'agate, sont autant de miracles. Les richesses en pierreries et en or ne sont pas croyables. Une seule armoire de reliques (car il y en a quatre, dans quatre chapelles de l'église) surpasse de beaucoup le trésor de Saint-Marc de Venise. Les ornements de l'église sont brodés de perles et de pierreries. Les calices et les vases sont de pierres précieuses, les chandeliers et les lampes de pur or. Il y a quarante chapelles et autant d'autels, où l'on met tous les jours quarante divers parements. Le devant du grand autel est composé de

quatre ordres de colonnes de jaspe, et l'on monte à l'autel par dix-sept marches de porphyre. Le tabernacle est enrichi de plusieurs colonnes d'agate, et de belles figures de métal et de cristal de roche. » Abrégeons ces détails qui ont pourtant leur intérêt. Laissons la causer sur ce tabernacle où on ne voit qu'or, lapis et pierreries transparentes à travers le Saint-Sacrement, placé dans un vaisseau d'agate et qu'on estime un million d'écus; laissons-la louer « les chœurs d'orgues au nombre de sept, ces chaises de bois des Indes admirablement travaille et cette chapelle ouverte des quatre côtés, dont la voûte est soutenue de colonnes de porphyre, entre lesquelles il y a des niches où sont les quatre évangélistes avec l'ange et les animaux de marbre blanc plus hauts que nature dont la bouche jette des torrents d'eau dans des bassins de marbre, etc. » Mais donnons un coup d'œil respectueux aux tableaux des maîtres qui décorent les cinq galeries de la bibliothèque, remplies de cent mille volumes recouverts de splendides reliures et des plus precieux manuscrits! Heureux que la pensée trouve sa place à côté de l'art dans ce monument de toutes les splendeurs et de toutes les oppressions !

Le luxe qu'on a rencontré dans le culte et dans les monuments se rencontrait-il aussi dans ces plaisirs où le génie moderne s'est plu à le prodiguer et à le réunir, dans ces splendeurs du théâtre qui, au dix-huitième siècle, arrachaient pour notre Opéra un cri d'admiration aux panégyristes des pompes mondaines? A Madrid, le théâtre, sous le rapport de la magnificence, laissait encore plus à désirer que nos autres scènes françaises.

Les Espagnols, peu difficiles, peuvent bien devant une mise en scène fort médiocre jeter leurs cris de *Mira! mira!* c'est-à-dire : Regarde! regarde! Rien ne justifiait un pareil enthousiasme. Une scène élevée sur des tonneaux et des planches mal rangées, des fenêtres ouvertes; point de flambeaux, et des représentations qui rappelaient encore nos mystères, où le diable, vêtu comme les autres acteurs, avait seulement des bas couleur de feu et une paire de cornes pour se faire reconnaître, voilà le théâtre en Espagne au dix-septième siècle. Quelques rares scènes faisaient un peu exception à Madrid; du moins rachetaient-elles par quelques efforts de mise en scène et quelques costumes plus riches cette imperfection générale. Les femmes s'y rendaient fort parées, mais avec ce manque de mesure dans l'usage des fards qui faisait paraître toutes ces spectatrices du rouge le plus vif[1].

On voit persister le génie vivace de la vieille Espagne de Ferdinand et d'Isabelle, sa passion exaltée des fêtes publiques. La noble contrée a traversé bien des fortunes, elle a changé de dynastie, elle a même changé de forme de gouvernement, elle n'a pas varié dans ce goût. Après ses combats de taureaux, ce qu'elle aime le mieux, ce sont les triomphales entrées, les belles chevauchées, les fanfares, les spectacles. Les transports de l'enthousiasme méridional accompagnent les éblouissantes splendeurs et les ingénieuses inventions de ces solennités joyeuses. Que le trésor soit vide, la misère générale, raison de plus, il faut bien se distraire!

[1] Mme d'Aulnoy dit : *de vraies écrevisses*

Après les éclatantes solennités de la cour de Louis XIV, nous ne songerions pas à retracer une fête de plus, si ces solennités n'offraient des traits indigènes, caractéristiques, en rapport avec le temps, qui manqueraient au tableau du luxe espagnol.

Quelles pompes, quelles ingénieuses inventions allégoriques manquèrent aux fêtes célébrées pour l'entrée de Louise d'Orléans, la nièce de Louis XIV, fiancée au roi Charles II (1689)? Voyez, sous la plume d'un narrateur enthousiaste, ces arcs de triomphe, ces portes ornées de festons, de peintures et d'emblèmes; ces armes des divers royaumes de la domination espagnole, attachées à des colonnes qui portaient les statues dorées des royaumes et des provinces et, comme dans nos fêtes du quinzième siècle, ces belles jeunes filles en nymphes qui attendent la reine, tenant des fleurs dans des corbeilles pour en faire une jonchée à son passage; puis le conseil du roi, celui de l'Inquisition, ceux des Indes, d'Aragon, d'Italie, de Flandre et d'autres contrées, représentés sous la figure d'autant de statues dorées; puis un peu plus loin, le Siècle d'or, accompagné de la Loi, de la Récompense, de la Protection et du Châtiment; le Temple de la Foi, représenté dans un tableau, et dont l'Honneur et la Fidélité ouvraient la porte, tandis que la Joie en sortait pour aller recevoir la nouvelle Reine. Grandeurs nationales, orgueil monarchique, croyances catholiques, tous les symboles de la vieille Espagne sont là réunis. Amalgame d'histoire sacrée et de mythologie dont on pardonnait le goût douteux en faveur des yeux satisfaits! Ici l'accueil que fit Salomon à la reine de

Saba, et Débora donnant des lois au peuple : là les statues de Cerès, Astrée, l'Union, la Vertu, la Vie, la Sûreté, le Temps, la Terre, la Tranquillité, la Paix, la Grandeur, le Repos, Thémis et la Libéralité. Mais ce qui charma le plus la reine, assure-t-on, et ce qui nous plaît davantage aussi dans ce récit chargé d'allégories, ce sont ces parterres et ces jardins, avec leurs cascades, leurs grottes, leurs fontaines, leurs statues de marbre blanc. La ville offre un spectacle original. Chaque rue étale ce qui fait l'honneur de la corporation des marchands qui y habite. La rue des pelletiers montre avec orgueil les animaux empaillés dont les peaux bien apprêtées semblent présenter l'image vivante des tigres, des lions, des ours et des panthères. La rue des orfèvres, bordée de grands anges d'argent pur, fait briller aux yeux les boucliers d'or, les armes royales formées de perles, de rubis, d'émeraudes. La Plaza-Mayor est chargée de statues, ornée de peintures. On arrive par une série d'enchantements au palais de la reine mère, dont la cour est remplie de jeunes hommes et de jeunes filles, représentant les fleuves et les rivières d'Espagne, couronnés de roseaux et de lis d'étang et portant des vases renversés. Deux chars remplis de musiciens marchent devant les personnes royales. Mais une pompe plus grandiose et plus éclatante est formée par le cortége même des magistrats de la ville, à cheval, en robes de brocart d'or, portant leurs petits chapeaux retroussés chargés de plumes, et venant présenter les clefs de la ville à la Reine qu'ils reçoivent sous un dais, et qui, montée sur un cheval d'Andalousie, continue à parcourir lentement ces merveilles si bien ménagées. Trompettes

en habit blanc et rouge, accompagnés des timbales de la ville, montés sur des chevaux, dont les housses de velours noir éclatent de riches ornements, chevaliers des trois ordres militaires, Saint-Jacques, Calatrava, Alcantara avec leurs manteaux brodés d'or, et leurs chapeaux couverts de plumes; titulados de Castille et officiers de la maison du Roi avec leurs bottes blanches, leurs chapeaux garnis de diamants et de perles et leurs laquais couverts de brocart d'or et d'argent de toutes couleurs : quel cortége que celui-là ! « La reine était si couverte de broderies qu'on ne voyait pas l'étoffe de son vêtement. Elle portait un chapeau garni de quelques plumes avec la perle Peregrina, aussi grosse qu'une petite poire et d'une valeur inestimable... Elle avait au doigt le gros diamant du roi, un des plus beaux qui soient en Europe. Les filles de la reine, au nombre de huit, toutes couvertes de diamants et de broderies, étaient montées sur de beaux chevaux, et à côté de chacune il y avait deux hommes de la cour. »

Telles étaient ces solennités éblouissantes, que l'on a plus ou moins diversifiées sous nos yeux mêmes en ces derniers temps, sans les égaler peut-être. Voilà l'Espagne et son luxe.

Passons à des spectacles plus sérieux, à des pensées plus graves. Voyons une révolution sociale se poursuivre et s'achever en France, et recherchons quelle part réelle et considérable y prit le luxe revêtant des formes nouvelles et se présentant tantôt sous les auspices de l'industrie et de la civilisation, tantôt à la suite de l'agiotage.

LIVRE II

LE LUXE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LA CLASSE RICHE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE
LA RÉGENCE

Le terme de « classe riche », employé pour désigner la classe dominante, exprime toute une transformation morale et sociale, dont la date peut être fixée à ce moment singulier, caractéristique à tant d'égards, qu'on nomme la Régence.

Jusqu'alors il y avait eu surtout une classe noble et une classe roturière. L'idée de noblesse primait tous les autres genres de distinction.

Louis XIV avait créé ou développé une autre sorte de prééminence. Il avait confié les hauts emplois civils et militaires indifféremment aux nobles et aux roturiers. Il mit par là, dès lors, comme le lui reproche si amère-

ment Saint-Simon, la bourgeoisie sur le pavois. L'importance accordée à la richesse ne cesse de s'accroître sous le grand roi; mais elle paraît encore subordonnée à la considération qui s'attache aux titres nobiliaires et à de grandes fonctions. C'est ce qu'on ne voit plus guère à partir de 1715 et des années qui vont suivre. Ces années font éclater et développent une révolution, non pas soudaine, mais d'autant plus rapide qu'elle s'était plus lentement préparée sous les apparences brillantes qui continuaient à mettre la noblesse en vue.

La richesse va devenir la principale poursuite de la noblesse elle-même. L'antique *honneur*, dont l'auteur de l'*Esprit des lois* fait l'âme des monarchies, reconnaît de gré ou de force un supérieur dans l'argent.

Certaines formes de raffinements se répandent. L'idée de confortable de plus en plus se mêle à celle de faste.

On peut dire que nous datons de ce temps. Un grand mouvement de civilisation, des idées de réforme utiles et généreuses, un progrès incontestable des sciences, signalent la même époque.

Ces titres inoubliables n'empêchent pas le siècle *des lumières* d'être aussi celui des jouissances, redevables aux lumières, qu'elles prennent pour auxiliaires. Ce goût des jouissances influe sur la philosophie. Elles lui demandent un titre de légitimité que celle-ci leur accorde trop facilement. Les philosophes proclament la fatalité de la sensation, qui devient le tout de notre être, et la morale du plaisir achève d'enlever aux hommes des scrupules trop gênants.

Cette vive passion du bien-être féconde l'industrie,

aide beaucoup à la naissance d'une chose utile et bonne, grande sous certains rapports, le crédit. Elle en marque aussi les orageux débuts du signe d'une cupidité sans frein.

Tout atteste alors cette révolution opérée par la richesse, par le luxe et l'amour de l'argent, même la langue. « Spéculer », au dix-septième siècle, c'était méditer sur la métaphysique. Cela signifie, au dix-huitième, jouer à la hausse ou à la baisse.

On disait le *système* de Descartes. On dira le *système* de Law.

Les mots ne font que traduire ce déplacement des idées. L'imagination humaine regardait en haut. Elle regarde autour d'elle, souvent en bas.

Les arts décoratifs, goûtés surtout par ces côtés nouveaux, qui les mettent en rapport avec la vie des sens, rendront avec plus d'éclat encore le même témoignage. Le Régent se hâtait de donner le signal : il nommait Watteau peintre du roi (1717), avec le titre officiel de peintre des *fêtes galantes*. On goûtera ses pastorales délicieuses, ses ravissants Décamérons. C'était l'art tel qu'il pouvait être alors. Le Régent lui-même publiait les voluptueux dessins de *Daphnis et Chloé*. En fait d'art aussi les financiers vont donner le ton.

La vie privée, ses plaisirs, son luxe, ses intérêts deviennent affaires d'État. La paix extérieure y trouve un nouveau point d'appui.

C'est à la vie privée et à ses jouissances que souvent aussi songent ceux qui veulent le maintien ou qui réclament la fin des priviléges.

L'homme vit pour lui-même. *Société* veut dire un cercle choisi : on y goûte les charmes de l'esprit, assaisonnés du plaisir matériel d'une chère délicate aux heures de loisir. Cela s'appelle les *petits soupers*. Comment cet amour de la richesse est devenu la plus puissante des attractions; comment cette passion de paraître et de jouir, qui tantôt enfante des riens frivoles, et tantôt modifie sérieusement l'état social, se retrouve dans tous les rangs, depuis la classe moyenne jusqu'au rang suprême, je vais essayer de le dire.

Le mot de Régence rappelle la frivolité, la folie. On a l'air d'énoncer un paradoxe, quand on affirme que c'est un des moments les plus sérieux de l'histoire. J'appelle sérieux et décisif tout moment où la pensée des hommes change d'objet. Le spectacle a beau ressembler parfois à une mascarade bouffonne : il cache un sens profond. A peine installée, la Régence s'occupe des affaires d'argent : nécessité absolue d'ailleurs dans l'état financier où le grand roi laissait la France. On parle beaucoup de réformes, pour n'aboutir qu'à développer ces passions cupides qu'on voulait, disait-on, réfréner. Parmi quelques mesures dignes d'éloge, le Régent en prend beaucoup d'autres qui tendent à renforcer la passion dominante. Il est forcé de compter avec ces « grands seigneurs, vieux dans les intrigues, novices dans les affaires, » et surtout avec ses amis, « l'élite des *roués*, esprits frondeurs et pervers, ignorants et spirituels, hardis et paresseux, et bien mieux faits pour harceler que pour conduire un gouvernement[1] ». Il laisse se relâcher l'étiquette, se

[1] Saint-Simon, t. XIII.

confondre les rangs, livrant en revanche à la noblesse l'administration, les charges les moins faites pour la relever, ajoutant à la vénalité et à l'hérédité des gouvernements et des lieutenances, des charges et offices, qu'il avait fort blâmés sous le règne précédent.

Qu'importe que le *visa* ait opéré, parmi des mesures aussi arbitraires que les réductions des rentes, quelques salutaires réformes, et réduit des offices inutiles? Cette chambre de justice, dirigée contre les traitants coupables d'exactions envers le peuple, contre les comptables et les munitionnaires coupables de péculat envers le roi, et contre les usuriers qui avaient agioté sur les papiers de l'État, que fit-elle elle-même, sinon surexciter et mettre en jeu l'intérêt personnel? Où vit-on mieux paraître tout ce que la vengeance calculée et l'amour de l'argent peuvent avoir de plus exigeant, de plus cruel, de plus furieux? Lemontey remarque (dans son *Histoire de la Régence*)[1] que ce fut « la vengeance de la noblesse et de la haute magistrature, trop humiliées par le faste des personnes. » Ce fut celle aussi du peuple exaspéré jusqu'à la rage par le contraste de la richesse des traitants et de sa propre misère. Tout est marqué d'une empreinte révolutionnaire dans cette procédure qui rappelle les pires procédés des tyrans et des démagogues, délation encouragée, promesse au peuple du cinquième des amendes et des confiscations, excitation à ce rôle de délation des laquais et domestiques au service des traitants, peine de mort ou galères contre ceux qui

[1] T. I, ch. III

menaceraient ou détourneraient les délateurs, encouragements à la dénonciation dans les pays où les traitants résidaient, en assurant aux dénonciateurs une part des biens confisqués sur les condamnés.

Temps de transition funeste où le génie de la France s'altère et se corrompt! Temps dont le vrai caractère vénal et sombre a disparu sous des souvenirs de légèreté futile! Temps de proscription et de cupidité honteuse! Les innocents ou les moins coupables payèrent le plus souvent pour les autres, plus d'une fois furent mis au pilori. On inscrivit sur ces sinistres tables de confiscation et de ruine quatre mille quatre cent soixante-dix chefs de famille. Leur luxe fréquemment les dénonça. Ce fut un crime de posséder telle maison superbe, telle maison de campagne qui portait ombrage. Plus d'un de ces hommes aurait pu dire : « C'est ma villa d'Auteuil qui m'a perdu ! » Plus d'un aurait pu en accuser son hôtel de la place Vendôme.

Nul ne put se croire à l'abri de ces recherches qui remontaient jusqu'à vingt-sept ans en arrière.

Il y eut à la fin une réaction de pitié, d'intérêt personnel aussi. Le travail se ressentait de cette terreur; le commerce de luxe, qu'alimentaient les traitants, demanda grâce. La chambre de justice disparut devant la malédiction générale.

Mais il restait une lecon d'immoralité profonde. L'élan était donné à des appétits désordonnés. Les grands et les femmes se trouvent mêlés aux choses d'argent par les traitants, qui achètent l'appui des grands seigneurs, des roués, des femmes d'intrigue. Les peines

corporelles prononcées contre les coupables furent converties en rôles de taxes, enveloppant tout ce qui avait participé aux affaires de finance, innocent ou criminel. C'étaient 220 millions à répartir entre quatre mille quatre cent soixante-dix personnes. Ces taxes furent elles-mêmes réduites pour les uns, complétement supprimées pour les autres, grâce à l'intercession de protecteurs intéressés. Hommes et femmes de cour se jetèrent dans ce trafic avec une telle ardeur que, sur la fin, ce n'étaient plus les traitants qui allaient implorer la protection des courtisans, mais les courtisans qui venaient offrir leur protection au rabais aux traitants. Tel partisan, taxé à 1 200 000 francs, s'en tira moyennant un cadeau de 150 000 francs à une femme galante de haut parage. La cour, à aucune époque, ne s'était montrée sous un aspect aussi honteux. « C'est de ce moment, dit un historien (Lacretelle), que date l'alliance intime de la noblesse avec la finance. »

On peut se former une idée du besoin de s'affranchir de toutes les anciennes gênes, par des symptômes de moindre importance. Les acheteurs et les marchands s'entendirent pour obtenir du gouvernement la réduction de moitié de la durée des deuils, qui mettait obstacle aux plaisirs des uns et aux gains des autres (5 juin 1716).

Livré aux hommes de plaisir par les goûts de libertinage, le Régent était livré en outre aux hommes d'argent, non par avarice personnelle, mais par un désir de tirer l'État d'embarras, qui s'alliait avec toutes les faiblesses faites pour augmenter les difficultés. Ses qualités de

bonté et d'humanité ne le rendirent guère moins la proie de l'intrigue que ses vices. Tout a été dit sur ses débauches. Un tel relâchement en religion, en morale, annonçait le scepticisme du siècle et le mépris de tous les freins. La France se rappelle encore ce moment où le Régent et sa fille « se mettaient, dit un historien[1], à la tête de tous les vices »; où l'insensée duchesse de Berry appelait à la fois l'indignation des honnêtes gens sur le faste insolent qu'elle déployait et sur la honteuse popularité de ses amours[2]. On parlait à voix basse de ces soupers, pleins de scandale et de mystère, de ces danses et de ces spectacles étranges, de ces vins où s'obscurcissait jusqu'à l'ivresse la raison d'ordinaire si lucide du prince qui fuyait l'ennui dans ces délices passagères. C'étaient de vraies scènes de débauche romaine, prolongées jusqu'au matin, à la lumière des flambeaux, qui semblaient faire du Palais-Royal, inaccessible et impénétrable, une Caprée en plein Paris.

Que la rumeur populaire et la calomnie politique aient exagéré, nous le croyons. On répandit d'atroces satires qu'illustraient d'obscènes gravures. Toujours est-

[1] Lemontey, *Histoire de la Régence.*

[2] Sur son faste, je ne citerai qu'un exemple. On la vit à la première représentation de l'*Œdipe*, de Voltaire, — où sa présence était vraiment pleine d'à-propos, si les rumeurs étaient fondées, — on la vit « dans la triomphante splendeur de la beauté et des honneurs royaux, dit Michelet. Elle n'était pas en loge. Nulle loge ne l'aurait contenue. Elle venait avec une trentaine de dames, ses gentilshommes, ses gardes, et elle emplissait d'elle-même la plus grande partie de l'amphithéâtre. Mais ce qui surprenait le plus, ce que nulle reine, nulle régente ne s'était donné, c'est qu'elle avait fait dresser un dais dans le théâtre et qu'elle siégeait dessous comme un saint-sacrement ou une idole indienne. » (*Histoire de France*, t. XVII.)

il que les mœurs impures du Régent et de son entourage souillaient, pervertissaient l'imagination de la France. Les crimes supposés ou réels de ce libertinage sans frein trouvaient des imitateurs, à tel point que l'inceste, présumé dans l'alcôve royale, fit naître, assure-t-on, des incestes réels dans une société dépravée parfois jusqu'à l'infamie[1].

Une jeunesse noble s'élevait pour tous ces relâchements de la classe riche. A en croire Madame, mère du Régent, elle rassemblait en elle des vices rarement réunis et dont l'alliance est particulièrement choquante, le libertinage qui semble exclure les calculs intéressés, et l'amour de la richesse avec ses inquiètes prévoyances. « Les jeunes gens, à l'époque où nous sommes, n'ont que deux objets en vue, la débauche et l'intérêt. La préoccupation

[1] C'est ce qu'affirment du moins des mémoires du temps et les lettres de la Palatine.

En supposant le testament de Louis XIV respecté, le duc du Maine jouant le rôle de régent, la corruption aurait pu être moins scandaleuse, les choses n'auraient pas beaucoup changé au fond. Nous en jugeons, à la même époque, par cette petite cour de Sceaux où la petite duchesse du Maine, déçue dans ses ambitions politiques, se partageait entre les petits complots et la soif des plaisirs. La vie frivole et le luxe régnaient dans cette cour qui n'aurait pas demandé mieux que d'être moins exiguë, comme son héroïne elle-même, et où M. de Malezieu, commensal de la maison, poëte improvisateur, mathématicien, savant, portait dans les fêtes comme dans l'étude, son universalité superficielle. Mlle Delaunay, célèbre depuis sous le nom de Mme de Staal, a spirituellement décrit ces fêtes ingénieuses, cette vie de délices, si singulièrement mêlée d'inquiétude et traversée par les intrigues et les complots. (V. ses *Mémoires*.)

Ce qu'on sait des autres princes légitimés donne trop lieu de penser que ce n'est pas de ce côté que seraient venus l'exemple d'une vie moins abandonnée au luxe et aux plaisirs, et la régénération, plus que jamais nécessaire, mais plus que jamais aussi difficile de la France.

qu'ils ont toujours de se procurer de l'argent, n'importe par quel moyen, les rend positifs et désagréables. Pour être aimable, il faut avoir l'esprit débarrassé de soucis, et il faut avoir la volonté de se livrer à l'amusement dans d'honnêtes compagnies; mais ce sont des choses dont on est bien éloigné aujourd'hui[1]. »

Le changement du costume atteste que le dix-septième siècle s'en va. Déjà s'était réduit l'ample vêtement des courtisans de Louis XIV, tout chargé de dentelles et de rubans ; il achève de faire place aux habits de plus en plus resserrés. Les perruques semblent ployer leurs ailes immenses, en même temps que les chapeaux déploient leurs ailes trop courtes. La poudre s'efface peu à peu. Les parfums conservent leur empire, peut-être grâce au Régent, qui savait en composer d'excellents. Quant aux femmes, la mode ne pouvait les laisser telles qu'elles étaient sous Louis XIV. Qu'avaient à faire ces plis majestueux, ces hautes coiffures, tout ce qui surchargeait le costume? On mit à la mode le négligé, sorte d'indécence parée où se mêlent, dans une confusion piquante, la recherche et l'abandon, le luxe et la simplicité. Les luxuriantes étoffes allaient s'assurer de longs jours sous une forme nouvelle, les célèbres *paniers*[2].

[1] Correspondance complète, t. II, p. 365.

[2] Leur origine est singulière. « Dès 1711, dit un narrateur compétent, les journalistes anglais se désopilaient la rate avec les paniers qu'ils voyaient se promener dans les rues de Londres. Ces paniers s'appelaient *hoop-petticoat*, jupons à cerceaux. Ils ressemblaient aux vertugades du temps de François Ier. Nos dames, qui avaient mis tant d'empressement à s'approprier la coiffure basse des Anglaises, paraissent avoir vu avec indifférence la bouffissure de leurs robes... C'est en 1718 seulement que la glace fut rompue, et voici à quelle occasion. Deux dames, très-grosses, que leur em-

On omettrait ici un épisode de l'histoire du luxe qui n'a pas été sans quelque importance, si l'on ne disait un mot du diamant devenu, au milieu des plus graves intérêts du moment, l'objet de mille intrigues, et qui continue encore aujourd'hui à s'appeler le *Régent*. Le récit des manœuvres qu'il fallut employer pour décider Philippe d'Orléans à acheter ce superbe joyau tient dans le livre de Saint-Simon plus de place que des négociations diplomatiques de premier ordre. La raison en est avant tout que le spirituel et mordant auteur des *Mémoires*, personnage toujours agité et s'occupant des plus petites affaires, avec plus de goût encore et parfois avec plus de succès que des grandes, s'est fait le négociateur de cette acquisition, où il croyait engagés et son honneur et celui même de la couronne de France.

bonpoint incommodait, se firent faire des dessous de jupes montés sur des cerceaux. Elles ne les mettaient qu'à la chambre Un soir d'été cependant elles eurent la tentation d'aller en cet équipage aux Tuleries. Afin de n'être pas vues de la livrée qui obstruait les portes, elles entrèrent par l'orangerie. Mais dans le beau monde, on n'est pas moins badaud que dans celui des laquais. A peine les eût-on aperçues qu'on fit cercle autour d'elles. Bientôt la foule s'épaissit; elles n'eurent que le temps de se retrancher derrière un banc, et sans un mousquetaire qui les protégea, elles auraient été étouffées par la presse. Les pauvres femmes rentrèrent chez elles plus mortes que vives. Elles croyaient avoir causé un grand scandale : loin de là, elles avaient converti la cour et la ville à leur mode (*Histoire du costume en France*, par J. Quicherat, ch. XXXVII). La reine de l'époque, la duchesse de Berry, donna l'essor à cette mode. Cette royale ampleur, commandant à la foule et se faisant faire place, convenait merveilleusement aux prétentions superbes que la fille du Régent étalait. Cette mode allait d'ailleurs à toutes les femmes. Les ballons donnaient aux grandes de la majesté, affinaient les grasses, rendaient la démarche souple par ces cercles de baleines minces et se prêtant en tous sens. Comme presque toutes les modes, celle-ci au reste devait aller progressant, cette ampleur devenir de plus en plus vaste, de plus en plus dispendieuse.

Voici un État réduit aux abois, qui côtoye la banqueroute, ou plutôt qui la réalise d'une façon partielle, poussé aux expédients que soutient la violence et qu'enfante le charlatanisme, et cet État ne recule pas devant l'achat d'une pierre précieuse dont le prix avait rebuté le roi d'Angleterre ! Ce que Saint-Simon eût trouvé fort mauvais de la part d'une personne endettée et nécessiteuse, lui paraît naturel et même d'obligation de la part du gouvernement le plus obéré. Grande était au reste la tentation. Le joyau précieux joignait à des dimensions considérables toutes les qualités requises. Il avait déjà une histoire aventureuse qui le rendait très-enviable. On l'avait trouvé à quarante-cinq lieues au sud de Golconde. Brut il pesait 410 carats. Sa taille avait demandé deux ans de travail et coûté 125 000 francs. Il se trouvait alors réduit à 136 carats. « Par un événement extrêmement rare, un employé aux mines de diamant du Grand-Mogol trouva le moyen d'en voler un d'une grosseur prodigieuse. Pour comble de fortune, il put s'embarquer et atteindre l'Europe avec son diamant. Il le fit voir à plusieurs princes dont il passait les forces, il le porta enfin en Angleterre où le roi l'admira sans pouvoir se résoudre à l'acheter. On en fit un modèle de cristal en Angleterre, d'où l'on envoya l'homme, le diamant et le modèle parfaitement semblable à Law, qui le proposa au Régent, lequel refusa de le prendre. Law, qui pensait grandement en beaucoup de choses, vint me trouver consterné et m'apporta ce modèle. *Je pensais, comme lui, qu'il ne convenait pas à la grandeur du roi de France de se laisser rebuter par le prix d'une pièce unique dans le monde et inestimable ;*

et que plus il y avait de potentats qui n'avaient osé y penser, plus on devait se garder de le laisser échapper. Law, ravi de me voir parler de la sorte, me pria d'en parler à Mgr le duc d'Orléans. L'état des finances fut un obstacle sur lequel le Régent insista beaucoup ; il craignait d'être blâmé de faire un achat si considérable, tandis qu'on avait tant de peine à subvenir aux nécessités les plus pressantes, et qu'il fallait laisser tant de gens en souffrance. Je louai ce sentiment. Mais je lui dis qu'il n'en devait pas être pour le plus grand roi de l'Europe comme d'un simple particulier, qui serait très-répréhensible de jeter 100 000 francs pour se parer d'un beau diamant, tandis qu'il devrait beaucoup et ne se trouvait pas en état de se satisfaire : qu'il fallait considérer l'honneur de la couronne, et ne pas laisser l'occasion unique d'un diamant sans prix qui effaçait tous ceux de l'Europe; que c'était une gloire pour la Régence qui durerait à jamais ; qu'en quelque état que fussent les finances, l'épargne de ce refus ne les soulagerait pas beaucoup, et que la surcharge ne serait pas très-perceptible; enfin je ne quittai point Mgr le duc d'Orléans que je n'eusse obtenu que le diamant serait acheté. Law, avant de me parler, avait tant représenté au marchand l'impossibilité de vendre son diamant au prix qu'il avait espéré, le dommage et la perte qu'il souffrirait en le rompant en divers morceaux, qu'il le fit venir enfin à 2 millions de francs avec les rognures en outre qui sortiraient de la taille. Le marché fut conçu de la sorte. On lui paya l'intérêt de 2 millions jusqu'à ce qu'on pût lui donner le capital, et, en

attendant, on déposa pour 2 millions de pierreries en gages[1]. »

Ainsi fut acquis ce fameux diamant, appelé aux plus singulières destinées, et qui devait avoir cette étrange fortune d'être mis en gage par la Révolution pour faciliter des remontes de cavalerie, puis de servir un moment à orner l'épée de l'empereur Napoléon. Ce qu'il y a de remarquable aussi dans cet épisode de l'histoire du luxe, c'est la main qui faisait jouer les ressorts. Derrière, on aperçoit non pas seulement Law, mais un intrigant moralement mille fois inférieur à Law, je veux parler de Dubois, lequel voulait plaire à Pitt, à qui des transactions commerciales avaient fait arriver la précieuse pierre et qui brûlait de s'en débarrasser. Le diamant, dans cette comédie de la Régence, ne fut qu'une des pièces et un des ressorts de l'alliance anglaise. Mais il est temps d'arriver à un événement capital dans cette histoire, l'avénement de l'agiotage.

[1] Saint-Simon, *Mémoires*, liv. VIII.

CHAPITRE II

L'AGIOTAGE ET LES FOLLES DÉPENSES
LE LUXE NIVELEUR

Le *système* de Law allait marquer dans la société française l'avénement d'un rêve, celui de la richesse facile, sortant d'un mot magique, le crédit. Ce mot semble avoir alors tous les effets d'un mirage. Toute une nation s'engage à la recherche d'une Ithaque fantastique. Ce n'est pas dire assez. Ce qui complète l'illusion et le danger, c'est que quelques-uns réellement s'enrichissent. Partis les premiers comme à la découverte, ils rapportent à la main les témoignages certains de l'existence de ce monde nouveau, le rameau d'or tentateur. On se précipite sur les pas de ces explorateurs. On se figure d'inépuisables mines, — toutes en billets, — il n'importe, car elles ont, du moins on se le figure, la même propriété d'enrichir, de procurer tous les biens et de mettre toutes les puissances à la disposition d'inassouvissables désirs.

Un spécieux système rend la merveille vraisemblable. La transmutation du papier en or semblait un de ces phénomènes qu'explique une science avancée. On eût

dit une alchimie qui reposerait sur des données certaines. Le génie de Law est là tout entier, génie d'autant plus dangereux lui aussi qu'il n'apportait pas seulement l'erreur. Il commençait par l'exposition d'une vérité, démontrée dès lors, mieux encore que dans ses livres, par l'existence de grandes banques, dont cet esprit sagace et pénétrant avait étudié sur place et parfaitement démêlé le mécanisme. C'était chose rare alors, presque unique en France. Même aux idées les plus justes, aux combinaisons les plus éprouvées, les parlements, les esprits les plus distingués du temps, les d'Aguesseau, les Saint-Simon et d'autres, répondent par des dénégations pleines d'ignorance. Les éléments mêmes du crédit le plus réel leur échappent entièrement. Dans leur défiance, ils prennent une banque pour une loterie. La même ignorance des principes, alors générale, conduira par un excès en sens opposé à prendre une loterie pour une banque. Enfin ce qui achève de créer le danger, c'est, nous l'avons dit, un premier succès, l'immense succès de cette première caisse, fondée malgré tous les obstacles. Établir une quantité de billets circulant comme argent, acceptés comme équivalent de la monnaie, avec un fonds monétaire trois ou quatre fois moindre que le chiffre nominal des valeurs émises, c'était donc possible! Comment continuer à nier, à fermer les yeux? Le fait est là : le miracle est accompli. Pourquoi ne pas le porter plus loin? Où est la limite de l'émission? Elle n'est pas aujourd'hui même facile à déterminer. En ce moment la soif de crédit était telle que les proportions habituelles purent être impuné-

ment dépassées. On eût dit une terre desséchée qui buvait avidement, et absorbait toute l'eau qu'on y versait.

L'idée qui constitue le *système* est dans cette affirmation même qu'il n'y a pas lieu d'assigner des limites à la substitution presque indéfinie du papier aux métaux qui ont en eux-mêmes leur valeur, et payent tout ce qu'ils achètent par un réel équivalent, marchandise contre marchandise. C'est le premier pas et le dernier terme tout ensemble de la théorie de la richesse facile, de laquelle tant de conséquences économiques, morales, sociales aussi, vont découler, et en premier lieu l'excitation au luxe et à la dépense.

Racheter le numéraire de la nécessité du travail qui pèse sur ses moyens d'acquisition, tel est le commencement, telle est la pensée de l'opération. L'argent a un grand défaut : il faut le gagner. La sentence biblique qui porte que l'homme gagnera sa vie à la sueur de son front pèse durement sur ce métal. Les nations ne l'ont pas gratuitement plus que les individus. Il faut l'extraire des mines au prix de mille efforts, de mille risques, de mille frais, puis le soumettre à un traitement qui exige de nouvelles dépenses. Une richesse qu'on ne soit pas forcé de payer de ce prix trop pénible, une richesse obéissante, gratuite, voilà la perspective qui s'ouvre. A en croire Pascal dans ses *Provinciales*, il y avait des casuistes de la « dévotion aisée », qui donnaient le Paradis à bon marché. Les nouveaux docteurs inventent la « richesse aisée », et mettent le paradis sur la terre. Tous y sont appelés, tous y sont élus[1].

[1] Sans doute la classe riche devait profiter la première : mais, si c'était le lieu, on montrerait comment la masse tout entière devait en bénéficier, dans le plan du réformateur, par l'abolition de l'usure, même par celle de l'impôt, car dans cette utopie la banque se chargeait de toutes les avances à l'État. Système grandiose qui finissait par accaparer au profit d'une banque d'État les services les plus nombreux. Mais, dès lors, le papier semblait devenir le titre universel, immédiat, à toutes les jouissances. Il s'agissait d'en obtenir n'importe comment. Pour cela nul travail : une recommandation suffisait, l'intrigue remplaçait tout autre effort; ou s'il fallait payer ce papier si convoité, c'était l'affaire d'un tour de main : à l'aide d'un faible agio, on possédait une valeur qui subitement triplait, quadruplait. Mais sur quoi tout ce papier est-il hypothéqué? Law, au lieu de l'argent qui, dans les combinaisons sérieuses de crédit, rend le papier remboursable à volonté, lui donnait pour gages, soit des valeurs non convertibles, soit des richesses purement fictives, terres lointaines, réalités encore à naître, et dont le papier lui-même devait donner la possession, ouvrir en quelque sorte l'entrée : pont fragile, aérien, jeté sur l'abîme du vide!

Une telle idée lancée par un joueur, dans une société avide de jouissances, vraie société de joueurs, même avant le *système*, ne s'arrêtera plus. Pourvu que le plaisir, le luxe, éblouissant, saisi au vol, goûté avec ivresse, se rencontrât sur la route, elle ne demandait qu'à être dupe d'une brillante fantasmagorie. Chacun, nanti de son titre, put dire : « Après moi le déluge! » On espérait se sauver avant que l'édifice fût en ruine.

Le développement financier du *système* n'a rien à faire ici. Mais il y a là un tableau moral qui gagne à être détaché de cette complication d'expédients et d'incidents financiers. Il gardera son à-propos, tant que la séduction de la *richesse facile* n'aura pas cessé d'agir sur l'imagination hallucinée de la foule.

Triste abaissement de la classe élevée! La haute noblesse ici ne se montre plus que comme une classe de spéculateurs. Elle met à courir après l'enrichissement

une passion plus âpre encore que celle qui avait poussé la bourgeoisie enrichie à courir après les titres. Les financiers, les hommes d'argent, donnent le ton : la noblesse suit. Après elle la foule des riches ou demi-riches, puis la masse des petits rentiers, des petits commerçants. Enfin la valetaille entre dans la fête. Tous y viennent jusqu'aux pauvres hères, incertains du dîner du jour sur le pavé de Paris!

Chose grave au point de vue social : une grande classe perd, cette fois d'une manière presque complète en cette heure décisive, ce qui fait ses caractères propres et comme sa raison d'être. La noblesse se fond dans la classe riche. Elle prend les vices qui caractérisent celle-ci particulièrement aux mauvaises époques. Ces vices quels sont-ils? L'amour de l'argent, la passion des jouissances matérielles, le faste grossier que les vraies aristocraties mettent leur honneur à sacrifier ou qu'elles remplacent par une magnificence plus solide, par des goûts de meilleur aloi.

Pour se convaincre de l'étendue de la révolution opérée, il suffit de voir quels sont les noms des meneurs. En tête des spéculateurs marchent un duc de Bourbon, un prince de Conti. Une cohue de gentilshommes se presse à la porte de l'*étranger*, de cet Écossais fils d'un orfèvre, de cet aventurier connu par ses exploits scandaleux dans le monde des duels et de la vie galante. Celle qu'on nomme Mme Law est l'objet de tous les hommages. Sa fille, encore enfant, est comblée de flatteries, de cadeaux; et le laquais Thierry a lui-même, dans cette société riche et orgueilleuse, ses courtisans et ses solliciteurs, qui implorent un instant d'audience de son maître. Les femmes de qualité, ou sans qualité, mais appartenant au monde de l'intrigue, se distinguent dans cet abaissement général. Elles sont aux pieds de celui qui distribue la richesse. En effet, ce magicien qui crée d'un mot, il n'a besoin que d'un geste pour désigner les millionnaires après avoir enfanté les millions.

La femme « agioteuse » commence alors : type cynique. On l'avait vue poindre pourtant sous Louis XIV. Elle s'appelle dès lors légion. Nobles et riches ou besoigneuses, toutes s'en mêlent. Mme de Prie, la superbe maîtresse, fastueuse, luxurieuse, colère, mais intelligente et capable, agiote. Mme de Verrüe, déjà connue sous le règne précédent par quelques opérations, agiote. La plus grande intrigante du temps, Mme de Tencin, agiote. Tout ce monde d'agioteuses de la haute classe, qui hante le salon du banquier Law, l'entoure, le caresse, lui baise les mains, et s'attire par là d'un contemporain une boutade cynique que la société peu prude d'alors se répétait en riant.

Les sarcasmes vengeurs ne manquent pas. M. de Turmenies fait au sujet des grands seigneurs *actionnaires*, un calembour cruel. Au duc de Bourbon, qui lui montrait son portefeuille rempli d'*actions*, il répond : « Fi, monsieur, votre bisaïeul n'en a jamais eu que cinq ou six, mais qui valaient bien mieux que toutes les vôtres.»

Cette frénésie d'enrichissement dans une classe qui inspirait encore du respect excite un soulèvement de mépris.

C'est la déchéance morale avant la déchéance politique.

L'explosion du sentiment populaire se traduit par des placards, des images qui sont la caricature du *système*. Les agioteurs y sont montrés comme une armée qui a pour généralissime M. le duc de Bourbon : pour généraux le maréchal d'Estrées, M. de Chaulnes, le duc de Guiche ; pour trésorier, le duc de la Force ; pour vivandières, Mmes de Verrüe, de Prie, de Sabran, de Gié, de Nesles, de Polignac[1].

Les plus éhontées ne reculèrent devant rien pour redorer leurs blasons.

Les filles nobles épousent des gens sans aveu, de même que les jeunes gentilshommes contractent des alliances qui auraient paru scandaleuses même dans des classes plus modestes. Une parente du duc de la Vrillière est donnée en mariage à un enrichi de la veille nommé Panier. Les hommes et les femmes rivalisent de bassesse. Le marquis d'Oise prend pour fiancée la fille du Mississipien André, enfant âgée de deux ans, moyennant 20 000 livres de rente jusqu'au mariage, et une dot de 4 millions après. Les petites filles de la bourgeoisie enrichie, mises au courant de cette anecdote qui faisait du bruit, demandaient, au lieu de poupées, des « marquis d'Oise ». Le comte d'Évreux, épouse la fille de Croizat, ancien laquais, homme de mérite d'ailleurs et riche banquier : la petite fille n'avait que onze ans ; on la reconduit au couvent, et le mari touche 2 millions. Mais le comte d'Évreux s'enrichit lui-même, gagne 5 millions ; il rend les arrhes au père et poursuit la nullité de son mariage. C'est la famille de Croizat que l'opinion félicita d'avoir évité une telle alliance.

[1] V. sur les détails de l'histoire du *système* Forbonnais : *Recherches sur les finances*. — Duhautchamp, loc. cit. — M. Thiers, *Law*. — Levasseur, *Law et son système*. — A. Cochut, *Ibid.*, et toutes les *Histoires de France*.

Autre signe de décomposition sous l'influence de cette passion insatiable, affolée en ce moment, de jouir et de briller. Des assassinats sont commis par des hommes qui portaient un nom noble. On attaque à main armée des porteurs d'actions. On leur tend des pièges à Paris et aux environs. Un petit-fils du prince de Ligne, parent du Régent, assassine, pour le voler, le possesseur d'un portefeuille : il est roué vif sur la place de Grève. Le crime dont Horn se rendit coupable ne fut pas, il s'en faut, le seul du même genre. Aux assassinats semblent correspondre, à la fin du *système*, les suicides multipliés, expiation qui commence, hélas! de l'agiotage et de la richesse facile, non moins facilement perdue !

En attendant, dans des proportions inouïes et avec des scènes souvent burlesques, continue à se jouer la comédie de l'agiotage et d'un luxe fabuleux comme un conte oriental.

Le miracle semble redoubler à mesure que la substance métallique s'évanouit, à mesure que le petit papier découpé, couvert de signes cabalistiques, — mystère pour ceux qui n'ont pas vu le fond des choses, — circule, et porte de rang en rang, dans toutes les rues, dans tous les carrefours, un monde d'espérance ! Ce monde se trouve souvent réalisé du jour au lendemain. L'homme qui a opéré cette merveille est véritablement le plus grand poëte de ce temps. Qu'est-ce en comparaison que

le merveilleux des épopées? Il est *poëte* au sens étymologique, poëte, c'est-à-dire créateur, traduisons plus vulgairement ici, *faiseur*, mais un faiseur incomparable.

Quel poëme que celui-là, fait de rien!

Mais combien aussi une telle poésie, matérielle, qui vit de réalités grossières et de changements à vue, de décors, de coups de surprise, est malsaine, porte à la tête comme un vin trop capiteux ou comme cet opium avec lequel l'Orient nous envoie ses rêves les plus extravagants qui, après la surexcitation, amènent la paralysie et la mort.

L'homme, armé d'un talisman qui change le papier en objets de jouissance, la pauvreté en millions, doit se corrompre fatalement. L'épreuve, trop forte pour les plus forts, aura bien vite conduit les faibles aux transports du cerveau et aux délires de la fièvre.

Sous le rapport social, le résultat n'est pas moins singulier, moins considérable.

Les rangs sont mêlés par le partage de la richesse, qui se fait toute à tous.

Les jouissances les plus raffinées ne connaissent plus de déshérités.

La richesse seule met un homme en vue. Les laquais sont maîtres. Parfois les maîtres eux-mêmes, ruinés soudainement, tombent aux offices de domesticité. Dans cette comédie transportée en pleine réalité, Mascarille entre réellement dans les meubles et dans les habits de son maître, et il y reste. Le cocher passe du siége dans la voiture. Le cuisinier se transforme en Amphytrion, en Lucullus. Une boutiquière, riche de la veille, donne

des dîners plus somptueux que Mme de Prie ou Mme Law. Nouvelles saturnales, où l'agiotage réalise la pire égalité, celle qui rapproche en abaissant le niveau.

Fixez les yeux sur l'hiver de 1720; c'est le résumé de trois ans de folie.

L'or et l'argent remplacent dans les plus vils ustensiles[1] le cuivre et l'étain, jusqu'à ce que ces métaux soient frappés de suspicion, poursuivis et traqués au nom de l'édit qui défend de garder chez soi plus de 500 francs en espèces et des ouvrages d'or de plus d'une once.

Nulle borne aux splendeurs des ameublements, aux magnificences des palais qui semblent sortir de terre, à la richesse des habillements. Les magasins de la rue Saint-Honoré, qui habillaient des plus belles étoffes la France et les étrangers, sont épuisés en peu de jours. On n'y trouve plus de velours, d'étoffes d'or. Mais on en fabrique partout. Duhautchamp, qui écrit l'histoire du *Système*, sous le coup même des événements, décrit cet hiver semblable, dit-il, au plus beau printemps, tout brillant de vêtements aux couleurs variées, aux broderies magnifiques, aux tissus d'argent et d'or. Quant aux pierreries, leur éclat éblouit les yeux dans les promenades, aux spectacles. C'est partout comme un rayonnement de diamants, un étalage de perles qui achève la confusion des rangs. La cour semble descendre en pleine rue.

De même, les courtisans ne sont plus les seuls à

[1] Duhautchamp écrit : « Même pour les pots de chambre.

jouer gros jeu. Des agioteurs jouent familièrement au piquet des billets de 10 000 livres, « tout comme s'ils badinaient aux pièces de 10 sous ».

La table suit les mêmes proportions dans la classe des enrichis. Un *Mississipien* mélomane, nommé Denis Leriche, épouse une actrice et tient constamment table ouverte pour les chanteurs et les chanteuses de l'Opéra. Le munitionnaire Fargès, se mariant en secondes noces, en même temps que ses deux filles et sa nièce, célèbre ces quatre unions par une fête princière, dont son château de Montfermeil est le théâtre. Pendant huit jours, les mets les plus rares, les vins les plus exquis sont servis avec une profusion extraordinaire ; des chœurs composés des plus habiles musiciens, des symphonies pour inviter à la danse, se succèdent incessamment ; et, pendant les nuits, les appartements, les jardins, le parc sont illuminés par une quantité prodigieuse de flambeaux de cire blanche.

Les *artistes*, naguère faméliques, deviennent « viveurs ».

On cite un peintre qui mène une existence folle à la façon d'Antoine et de Cléopâtre. Duhautchamp se complaît à montrer la vie de ce peintre enrichi, parle avec détail de son hôtel de Paris, de ses jardins, de ses équipages, de la multitude de ses domestiques de tout degré et de toute profession, qui, dit-il, « l'égalaient aux plus grands des princes ». Certain joaillier assura lui avoir fourni pour plus de 3 millions de pierreries, non compris le beau diamant du comte de Nocé, qu'il paya 50 000 livres, et une boucle de ceinture qu'un juif lui vendit

pour la même somme. Cet artiste raffiné fit la chasse aux meubles les plus précieux. Il avait déjà, dans son service, 4000 marcs de vaisselle d'argent et de vermeil. C'était trop peu. Il trouva le secret d'enlever de chez l'orfèvre la vaisselle qu'on y achevait pour le roi de Portugal, sous prétexte que les agents de ce prince avaient manqué d'exactitude pour le payement. Que dire des guéridons, miroirs, caisses d'orangers, pots à fleurs, batteries de cuisine entièrement en argent, et des tapisseries? Il se fait servir par quatre-vingt-dix domestiques des deux sexes. Il paye les pois nouveaux 100 pistoles le litre. Les liqueurs les plus fines et les vins les plus exquis jaillissent de figures à ressort qui les versent à chaque convive, en faisant le tour de la table. C'est le pays des féeries.

Au reste la maladie était générale.

La sensualité des tables fut telle en 1720, pendant le carême, que les viandes manquèrent aux boucheries. Chez une dame de Chaumont, à Ivry, on consommait par jour un bœuf, deux veaux, six moutons, etc. Le clergé tonna. On employa des mesures de police pour forcer à faire maigre, en interdisant aux marchands de comestibles de vendre de la viande et du gibier.

Mais où était la part faite à la masse du peuple? On a vu que les représentants de cette foule sans nom ne manquaient pas dans cette cohue d'enrichis. Pourtant le banquet n'était pas encore assez vaste pour y faire asseoir tout le monde à Paris et dans les provinces.

On ouvrit le vaste champ des colonies.

Le luxe et les jouissances furent présentés comme

une perspective immédiate, sans l'intermédiaire du travail, et la Louisiane livrée à l'immensité des espérances.

« On embarqua pompeusement des ouvriers pour aller recueillir les trésors de ce monde nouveau. Des estampes répandues parmi le peuple firent envier le bonheur de ces colons, qu'un burin lascif représentait partout jouissant de plaisirs sans obstacle et de richesses sans travail au milieu des nudités de l'âge d'or, des présents d'une terre vierge et des licences de la vie sauvage[1]. »

Ce qu'attestent avec une force irrésistible ceux qui, témoins du *système*, lui survécurent longtemps, c'est que l'esprit de lucre et de luxe, surexcité dans la masse des hommes, date de ce moment.

Un de ces témoins, de l'esprit le plus vif et le plus pénétrant, le célèbre écrivain Duclos, constate en termes énergiques les effets prodigieux de cette révolution[2] :

« La révolution subite qui se fit dans les fortunes fut pareille dans les têtes. Le déluge de billets de banque, dont Paris fut inondé et qu'on se procurait par toutes sortes de moyens, excita dans tous les esprits le désir de participer à ces richesses de fiction. C'était une frénesie. La contagion gagna les provinces. On accourait de toutes parts à Paris, et l'on estime à quatorze cent mille âmes ce qui s'y trouva en 1719 et 1720. La chute du *système* fut aussi rapide que l'avait été son élévation : *mais la cupidité ne disparut pas et subsiste encore*. Avant ce

[1] Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. I, ch. IX.

[2] V. dans ses *Mémoires* les pages très-curieuses et malheureusement inachevées où il raconte sa vie et les premières impressions qui l'ont frappé.

temps, qu'on peut nommer fabuleux, les particuliers n'espéraient de fortune que du travail et de l'économie. Un bon bourgeois de Paris, avec cent mille livres de biens-fonds, passait pour être à son aise, et, sans renoncer absolument à augmenter sa fortune, en était satisfait. *Aujourd'hui, personne ne met de bornes à ses désirs*. On a tant vu de gens devenus subitement riches ou pauvres qu'on croit avoir tout à espérer ou à craindre, et souvent avec raison, par les révolutions fréquentes qu'on voit dans les finances de l'État. »

Duclos, d'une manière non moins sûre, met le doigt sur le mal toujours subsistant : « Un autre malheur du Système *fut le luxe et la corruption des mœurs qui en est la suite*. Je l'ai vu croître au point qu'il a été porté plus loin depuis la Régence, qu'il ne l'avait été depuis la Renaissance des arts jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, *surtout chez les particuliers*. Aussi, ai-je vu s'étendre la misère qui marche toujours d'un pas égal avec le luxe. Si les gens, morts il y a soixante ans, revenaient, ils ne reconnaîtraient pas Paris à l'égard de la table, des habits, des meubles et des équipages. Il n'y avait, par exemple, des cuisiniers que dans les maisons de la première classe. Plus de la moitié de la magistrature ne se servait que de cuisinières. Il y a trente ans qu'on n'aurait pas vu à pied, dans les rues, un homme vêtu de velours, et M. de Caumartin, conseiller d'État mort en 1720, a été le premier homme de robe qui en ait porté. Je me rappelle, au sujet de la modestie de la haute magistrature d'autrefois, que le président à mortier de Visemont fut le premier qui fit mettre sur sa

porte le marbre d'hôtel. Quand la plus haute magistrature était modeste, la finance n'aurait osé être insolente. Les financiers les plus riches jouissaient sourdement de leur opulence. J'en ai encore vu qui avaient un carrosse simple et doublé de drap brun ou olive, tel que Serrefort le recommande à Mme Patin dans la comédie du *Chevalier à la mode;* car les comédies et les romans déposent des mœurs du temps, sans que les auteurs en aient eu le dessein. Tous les genres de luxe ne dépendaient pas autrefois uniquement de l'opulence. Il y en avait dont l'état des personnes décidait. »

Moraliste piquant, historien exact, juge éclairé de son temps contre lequel ses liaisons avec les philosophes ne permettent pas de supposer qu'il nourrît l'antipathie des partisans du passé, tel est Duclos. Son témoignage est encore précieux à recueillir lorsqu'il ajoute : « Aujourd'hui, chacun a pour son argent tout ce qu'il lui plaît, places, équipages, etc. Il est sûr que les carrosses sont doublés depuis trente ans. Les valets ne se sont pas moins multipliés. Quantité de services, de fonctions jadis réservées aux femmes, sont exercés par des hommes, ce qui enlève à la campagne la plus belle jeunesse, augmente dans la ville le nombre des fainéants et des filles que la misère livre à la débauche. Si Henri III disait de Paris : *Capo troppo grosso*, que dirait-il aujourd'hui que cette capitale est le vampire du royaume? »

Tel fut, sous le rapport moral et social, le système de Law que nous avons nommé une date, une *époque*, et non un simple épisode. Ce qui en a péri dans une catastrophe à jamais mémorable, c'est l'enveloppe artificielle

et caduque; ce qui en a survécu, c'est l'idée de la richesse facile et du luxe pour tous.

La portée de ce système n'a pas été seulement *sociale*, mais *socialiste*.

Le crédit gratuit a eu des sectateurs, lesquels se proposaient de satisfaire non plus la classe riche, mais la classe nécessiteuse. Aux organisations de crédit illimité ont répondu les organisations imaginaires du travail. La banque du peuple de Proudhon a été presque exclusivement une conception sur le papier, mais non sans action sur les idées et les aspirations populaires de notre temps, fille également de l'utopie du crédit gratuit. Cette chimère étroitement liée à d'autres chimères, et d'autres systèmes de crédit, moins fictifs, mais fondés insuffisamment sur des gages réels, n'ont fait que semer de ruines le sol où ils avaient posé leurs édifices fragiles, soutenus un instant par une surprise éphémère de l'illusion, et condamnés à tomber devant l'inévitable fatalité de leur origine mensongère.

L'idée de la richesse et du luxe sans travail a reçu dans ces vingt dernières années de sanglantes leçons. On ne méconnaît pas impunément cette nature des choses qui toujours manifeste une idée morale, malgré ses imperfections. On ne supprime pas le travail par le crédit. On ne remplace pas la conquête laborieuse de l'argent par du papier. On n'improvise pas la jouissance sans l'épargne.

Ce sont là les « harmonies providentielles » dans ce monde de l'utile, qui ne peut se passer, quoi qu'en disent des gens qui se croient habiles, de certains principes de justice et d'honnêteté.

CHAPITRE III

LES PROGRÈS DE L'AISANCE ET L'APPLICATION DES ARTS A LA VIE PRIVÉE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

J'ai montré le mal moral qu'avait produit l'idée de la « richesse facile » due à des combinaisons de crédit fictif, avec le système de Law. Le mal économique s'était manifesté avec la même violence. La plupart des fortunes rapidement acquises avaient disparu : beaucoup des fortunes anciennes avaient subi un ébranlement ; mais le mal ici n'était pas sans quelque compensation. L'industrie et le commerce avaient reçu une vive impulsion. La propriété foncière s'était divisée davantage. Ce mouvement de division, fort antérieur à la Révolution, les économistes le constatent vers 1750. Il frappe extrêmement le voyageur anglais Arthur Young en 1787. La condition des paysans, si fâcheuse à la fin de Louis XIV, s'améliore, s'adoucit. L'agriculture réalisera bientôt des progrès notables, grâce en partie au système tout agricole des nouveaux économistes, en pleine réaction contre le système mercantile qui ne faisait appel qu'au commerce extérieur, et contre les idées de richesse fictive. Les

crises de subsistance sous Louis XV, passagères mais violentes, eurent pour origine la spéculation frauduleuse sur le blé, le détestable régime commercial opposé à la circulation et à la vente des grains. L'accroissement de la production agricole n'en sera pas moins réel et donnera une base plus solide à la prospérité des villes. Voilà ce qu'il faut dire avant de tracer le tableau des arts d'agrément et des jouissances de la vie privée, lequel tantôt atteste un progrès réel, tantôt de trop voluptueux raffinements qui marquent la décadence de la France.

I

PROGRÈS DE BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL — LE SYBARITISME

Jouir, briller, ces deux termes que la vie mondaine cherche à unir, se combinent diversement selon les temps.

Aux époques du faste monarchique et nobiliaire, la passion de briller se développe parfois au point de sacrifier les aises de la vie. L'orgueil se rend martyr des apparences.

Lorsque la richesse prime tout, et que les classes bourgeoises s'accroissent en importance, la vanité sans doute est loin de disparaître, mais jouir devient la pensée principale. Tous les courants du siècle y poussent pour ainsi dire. Le mot de la philosophie n'est plus : *je pense*, comme avec Descartes, mais : *je sens*, avec Helvétius.

De là naîtront des arts nouveaux ou des applications

nouvelles des arts anciens, qui, abandonnant les allures nobles et pompeuses du dix-septième siècle, visent à satisfaire les riches par le confortable.

Durant la minorité de Louis XV, le mouvement d'émigration vers les villes[1] atteste ce goût de jouissances. Les maisons à Paris se multiplient, s'exhaussent démesurément. Toutefois, au début, le gouvernement cherche à substituer la politique d'économie à la prodigalité systématique. Les rentes sont réduites par Paris-Duverney, soutenu par les mêmes influences qui avaient tant poussé aux excès financiers, aux abus du *système*, par le duc de Bourbon et Mme de Prie. Adversaire de Law, comme Colbert l'avait été de Fouquet, il tente d'imiter Colbert. Mais les temps étaient bien changés. Duverney veut mettre de l'égalité dans l'impôt; il échoue, comme échoueront tous ceux qui le tenteront jusqu'en 1789; il fait du moins un état des *grâces* et des *pensions*, en supprime le plus qu'il peut; il retranche les dons du roi en forêts, les abusives permissions de couper des futaies, et introduit la lumière dans la *caisse de l'extraordinaire*. C'étaient là contre la prodigalité des mesures nécessaires, que le terrible comptable accomplit avec une énergie presque brutale, rendue par le bien même qu'il fait ou tente, plus impopulaire encore que par ses décrets malheureux sur les monnaies.

Un autre ministre devait réussir mieux par la douceur. A la politique fondée sur la prodigalité encouragée par le faux crédit, il oppose la même politique d'économie

[1] « On abandonne, écrit d'Argenson à la date de septembre 1732, les campagnes pour se retirer vers les villes. » (*Mémoires*.)

mais cette fois fécondée par le travail. Telle fut l'œuvre d'un ministre opportun et habile, le cardinal de Fleury. Économe sans charlatanisme et sans bruit, ce ministre sans grande vigueur et sans grand éclat laisse agir ces forces réparatrices qui refont les nations épuisées par la guerre, par les orgies de la spéculation et du luxe.

Il semble que le même régime doux s'étende alors à la vie privée. C'est comme un luxe de convalescents, de voluptueux délicats. On tombe dans un autre écueil, la passion des aises, pire que celle du faste à la longue; car elle engourdit, endort la volonté, exerce une action lentement, mais sûrement dissolvante, sorte d'égoïsme tranquille qui tue toute virilité, tout patriotisme.

L'homme dans les condition aisées est d'ailleurs plus heureux à ces époques d'effacement. Il n'épuise pas comme dans les temps plus orageux la coupe du plaisir, il la savoure doucement. Il n'a plus cette frénésie de luxe qui se jette en violents excès, il en a la science réfléchie, l'art habile, le ménagement prudent, l'entente pleine d'à-propos. Aussi les vaines apparences font-elles place aux solides réalités. Au moment dont je parle, les contemporains remarquent eux-mêmes ces changements. Nous lisons dans un écrit sans nom d'auteur : « Un simple gentilhomme, vivant en France dans sa terre, et n'ayant pour revenu que 10 000 livres de rente, jouit beaucoup plus des commodités de la vie qu'un seigneur étranger qui en aura 200 000. Il n'a que cinq ou six domestiques, mais bien lestes et bien vêtus; il n'a que dix à douze chambres, mais si bien parées qu'on y trouve sous la main tout ce qui est nécessaire : lits excellents,

chaises, commodes, miroirs, etc. Il n'a qu'un cuisinier et on ne sert sur sa table que sept à huit plats, mais il n'y en a pas un qu'on ne trouve parfaitement apprêté. Si l'on passe à la laiterie, le beurre, la crème, les fromages s'y trouvent en abondance. Si l'on visite la fruiterie, on y voit des fruits magnifiques et de toute espèce. Le buffet est toujours garni de tout ce qui peut flatter le goût et contenter l'appétit. En un mot, une belle maison de campagne est un endroit délicieux, où, soit dans les jardins, soit dans les vergers, soit dans les offices, soit dans les caves, la propriété, l'ordre et l'abondance se font apercevoir et sentir. Et que m'importe de n'avoir pas cinquante chevaux dans mes écuries, pourvu que j'en trouve deux bons quand j'en ai besoin, et qui me conduisent partout où je voudrai ! J'aime bien mieux un simple gentilhomme chez qui je trouve une bonne soupe, une bouteille de bon vin, un bon lit, que tous les seigneurs étrangers, magnifiques en apparence, mais chez qui l'on meurt de soif et de faim. Leur faste ne peut s'appeler qu'une riche pauvreté. »

C'est ce genre de progrès que Voltaire remarque de son côté. Il signale ces perfectionnements et il en voit la portée. Selon l'historien du siècle de Louis XV, ces inventions qui raffinaient la vie des villes n'eurent pas pour effet nécessaire de nuire aux campagnes ; il arriva même que la culture put profiter d'un certain nombre d'entre ces inventions. Le travail industrieux des cultivateurs fut aussi mieux rémunéré. « On planta plus de vignes, et elle furent mieux travaillées. On fit de nouveaux vins, tels que ceux de Champagne, auxquels on

avait donné la couleur, la séve et la force, et qu'on débita chez l'étranger avec un grand avantage. Cette augmentation des vins produisit celle des eaux-de-vie. La culture des jardins, des légumes, des fruits reçut de prodigieux accroissements, et le commerce des comestibles avec les colonies de l'Amérique en fut fort augmenté. »

Voltaire compare sous le rapport du bien-être le siècle de Louis XIV et celui de Louis XV. Peut-être, dans ce tableau tracé à la fin du règne, ne peut-il se défendre de quelque complaisance pour un temps où il a tenu une si grande place, mais les traits sont en général fort justes : « L'industrie s'est perfectionnée, dit-il, malgré l'émigration de tant d'artistes que dispersa la révocation de l'édit de Nantes, et cette industrie augmente encore tous les jours. La nation est capable d'aussi grandes choses et de plus grandes encore que sous Louis XIV, parce que le génie et le commerce se fortifient toujours quand on les encourage. A voir l'aisance des particuliers, ce nombre prodigieux de maisons agréables bâties dans Paris et dans les provinces, cette quantité d'équipages, ces commodités, ces recherches qu'on nomme luxe, on croirait que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois. Tout cela est le fruit d'un travail ingénieux, encore plus que de la richesse. Il n'en coûte guère plus aujourd'hui, pour être agréablement logé, qu'il n'en coûtait pour l'être mal sous Henri IV. Une belle glace de nos manufactures orne nos maisons à bien moins de frais que les petites glaces qu'on tirait de Venise. Nos belles et parantes étoffes sont moins chères que celles de l'étranger qui ne les valaient pas. »

Mais ce qui mieux est, Voltaire voit bien à quelle classe cela profite : il indique le caractère égalitaire d'une telle sorte de luxe : « Le moyen ordre s'est enrichi par l'industrie. Les gains du commerce ont augmenté. Il s'est trouvé moins d'opulence qu'autrefois chez les grands et plus dans le moyen ordre, et cela même a mis moins de distance entre les hommes. Il n'y avait autrefois d'autre ressource pour les petits que de servir les grands; aujourd'hui l'industrie a ouvert mille chemins qu'on ne connaissait pas il y a cent ans[1]. »

II

ART AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE — LE MOBILIER ET LE COSTUME SOUS LOUIS XV

Les arts reflètent ces tendances à la commodité par le caractère nouveau de l'architecture domestique. Il ne suffit pas de rappeler les boudoirs des roués, asiles des ameublements élégants et de la volupté. Cette architecture se caractérise par la prédominance des petits appartements bien distribués, substitués à ces vastes pièces faites pour la montre, froides et incommodes, trop nues ou trop fastueuses. L'élégance fait moins d'étalage, tout en tenant plus de place. Elle recherche les décorations de menuiserie légères, variées, coquettes, élégantes. Aux grands plafonds peints se substituent les plafonds unis et décorés de rosaces; aux grandes cheminées surmontées

[1] *Siècle de Louis XV.*

de bas-reliefs, les petites cheminées ornées de glaces. Répandues grâce à l'aisance et par la petitesse même des pièces, ces glaces servent à les agrandir par la perspective et à les animer en les égayant. On peut souvent critiquer au nom d'un goût sévère, on ne peut s'empêcher d'apprécier sous le rapport de l'agrément cette ornementation, parfois tourmentée, mais gracieuse, qui proscrit la ligne droite et se plaît à arrondir, à contourner les cadres, les moulures, les fauteuils, les différents meubles, les pendules, etc.

Les arts sont plus que jamais employés à la décoration des hôtels et des maisons. Le monde des financiers et des riches tient à sa solde la sculpture et la peinture. Les Coysevox et les Coustou, malgré leur sérieuse valeur, comptent eux-mêmes avec ce goût du temps. C'est pour les riches, et en conformité avec leurs préférences, que travaillent les Watteau et les Boucher. Le premier, fort supérieur au second, crée un genre où le sentiment de la nature s'exprime à la façon du siècle, plein d'esprit comme de finesse d'exécution. Le second offre une grâce trop affectée, et son talent, incontestable d'ailleurs, reste l'image d'un siècle affadi qui paye à l'artiste qu'il enrichit les complaisances de l'art. Boucher n'avait pas à descendre d'un bien haut idéal, lui qui trouvait la nature trop verte, mal éclairée, et qui déclarait Raphaël fade et Michel-Ange barbare. Vrai modèle des peintres sur commande, indifférent aux sujets qu'il traite, esclave du riche, il peint pour l'église comme pour la cour, pour le théâtre, pour les grands hôtels, pour les châteaux, et il passe d'une *Visitation* pour Saint-Germain-

des-Prés à une *Vénus à Cythère* pour Versailles. Riche d'un revenu annuel de 100 000 livres, lui-même a tous les goûts de jouissance et d'éclat, il donne des fêtes splendides, dont une seule lui coûte 100 000 francs, une année de son revenu. Dans cette Fête des Dieux, comme il la nomme, il met en une seule fois dans son salon autant de dieux qu'il en avait répandus dans ses tableaux. Lui-même se déguise en Jupiter; sa maîtresse, déguisée en Hébé, passe la nuit à verser de l'ambroisie au reste de l'Olympe. Scène digne de l'artiste et du temps, qui avait pour témoins les Amours joufflus ornant les chenêts, les nymphes des pendules, toute une mythologie sortie des mains de l'artiste habile à graver et à sculpter comme à peindre[1].

L'alliance de l'art et de l'industrie caractérise ces temps, où dominent la richesse et le bien-être. La tapisserie des Gobelins renouvelée emprunte ses modèles aux meilleurs maîtres (1736) et travaille pour les fermiers généraux et les gens opulents. L'orfévrerie se transforme. C'en est fait de la grosse orfévrerie; non-seulement le goût n'y est plus, mais encore la cour des monnaies, qui accuse les orfèvres d'accaparer et d'annihiler les matières d'or et d'argent, crée mille entraves à leur industrie. Les procès que la corporation soutient contre de telles vexations et avec les lapidaires, les merciers, les fourbisseurs, les affineurs, contribuent à la décadence de cet art. Le cuivre doré remplace l'argent dans l'ameublement; la porcelaine peinte et dorée le remplace dans les services

[1] V. Arsène Houssaye, *Étude sur Boucher* (Galerie de portraits du dix-huitième siècle).

de table; l'argent doré lui-même remplace l'or dans la bijouterie. A la richesse solide et vraie succède trop souvent le clinquant. Une sorte de renaissance commence avec Pierre Germain et se continue avec Thomas Germain qui relève, en tenant compte des changements de goût, cet art des Benier et des Ballin. On a une idée de la passion du public pour cette orfévrerie, renouvelée par un habile artiste, lorsqu'on sait que Thomas Germain faisait pour trois millions d'affaires par an; mais ruiné lui aussi par sa prodigalité, il faisait une des plus grandes faillites du temps.

On trouvera dans les écrivains spéciaux l'histoire des transformations de cet art qui vit à la même époque triompher un style bien éloigné des voies correctes et distinguées des Germain, et prévaloir le fameux genre dit genre rocaille. Il allait faire invasion jusqu'en Allemagne, où les traditions de l'orfévrerie d'Augsbourg, de Francfort et de Nuremberg s'étaient conservées jusque-là dans toute leur intégrité. On ne saurait dire quel fut l'inventeur de ce nouveau genre, qui semble sorti d'un système d'ornements, très-usite alors dans l'art de créer des jardins artificiels. Le goût des rocailles avait déjà eu son temps dans les jardins du seizième siècle. Il reparut avec mille enjolivements nouveaux et un redoublement de passion[1].

Il suffit d'énumérer quelques autres développements de ces industries d'art, sans viser à un classement très-rigoureux. La joaillerie et tous les arts qui en dépendent

[1] M. P. Lacroix, *De l'orfévrerie française.*

font de remarquables progrès pour la ciselure, poussée à une perfection qu'on n'a pas dépassée depuis lors. Rien n'égale la quantité, la variété, la délicatesse, l'élégance des bijoux qui rehaussent la toilette des femmes et ne manquent pas non plus à celle des hommes. Ceux-ci portent des bagues à tous les doigts, des boutons de pierreries à leurs habits, des boucles d'or à leurs souliers, des boîtes et des étuis d'or dans toutes leurs poches[1]. Les soieries, de plus en plus répandues dans les classes aisées, brillent par la grâce du dessin et par l'harmonie des couleurs. Tours et Lyon tiennent la tête de cette belle industrie en attendant la redoutable concurrence des toiles peintes, que Mme de Pompadour devait faire prévaloir à la cour.

Tout atteste désormais la préférence de l'agréable au fastueux : les superbes tentures de soie et de damas sont jusqu'à un certain point détrônées par le papier peint et les tentures de toile, plus coquettes et plus légères. Les verreries, les faïenceries se multiplient, variant leurs jolis produits. La classe riche les recherche avec une faveur croissante. C'est le même goût qui portait, dans le service de table, vers une décoration plutôt égayée que massive et fastueuse comme autrefois. L'usage de l'acajou ouvragé se répand vers la même époque par suite d'une circonstance qu'il n'est pas inutile de rappeler ici. Un célèbre médecin anglais, le docteur Gibson, avait reçu de son frère marin un envoi de ce bois précieux. Il réussit, non sans peine, à cause de la dureté du

[1] M. P. Lacroix, *De l'orfévrerie française.*

bois, à s'en faire fabriquer une boîte, puis un bureau, qu'il place dans sa maison de Covent-Garden. La duchesse de Buckingham-Shire l'admire, s'en fait faire un semblable. Les riches Anglais l'imitent, puis les autres peuples.

Tout montre que la matière et la forme, l'art et l'industrie, s'émancipent de l'officiel et du convenu, visent au luxe commode et à l'élégance encore distinguée.

Le meuble sert aux aises honnêtes du chez-soi, comme il se prête aux discrètes confidences des galants entretiens. L'amour du commode, voilà le maître absolu qui soumet tout à ses exigences. L'art tend à devenir métier. Le métier en revanche s'est fait art.

Le petit fabricant invente, trouve d'heureuses et vivantes combinaisons, feuillages, coquilles, ornements naturels. Son génie est dans sa tête, dans ses doigts. Il use de peu de machines alors; de là quelque chose de plus personnel dans le talent. Au dix-septième siècle, l'art officiel régnait davantage; au dix-neuvième, la mécanique tiendra plus de place. On a ici une sorte d'agréable intermédiaire entre les deux époques. La pensée de mettre le luxe en rapport avec l'utilité fait naître mille nouveautés. Un meuble emprunte son nom à cette idée du commode qui se montre sous tant de formes : la *commode* paraît avec ses divisions multiples. On voit naître « le chiffonnier à tiroirs nombreux ; le secrétaire qui, sous son panneau fermant, peut dissimuler tant de choses, et dont la tablette baissée peut servir de table à écrire. Le bureau lui-même n'est plus cette loyale

grande table, accessible aux regards et voisine du cartonnier où se classaient les titres et les correspondances; surmonté d'un casier à tiroirs, il peut rentrer incontinent sa tablette glissant à rainures, et dérober aux curieux les papiers qui le couvrent au moyen d'un cylindre instantanément abaissé et fermant à clef[1]. »

Le plaqué, la marqueterie mettent ce genre d'élégance à la portée des différents degrés de la classe riche, le font descendre à la classe simplement aisée. Comme toujours, l'abus de l'ornement risque d'exagérer, de dénaturer l'art. On emploie de nouvelles matières. Récemment importé, le bois de rose, vivement coloré dans sa fibre, mais borné par l'étendue des pièces, inspire l'idée des dispositions opposées en arêtes, en damier, en losanges. Le citronnier fournit les filets blancs, destinés à délimiter les grands espaces, ou à rehausser certains encadrements. On n'aura plus désormais qu'à soumettre le bois aux teintures artificielles, à l'employer en mosaïques copiées sur la peinture, à figurer jusqu'à des instruments de musique, des bouquets de fleurs, à évoquer tout un attirail de bergerie amoureuse, etc.

A côté de ces mièvreries que de choses exquises, grandes parfois, et surtout combien de meubles d'un goût vraiment pur autant que séduisant! Tout cela c'est l'art, mis au service de la richesse Cet art reflète jusque dans les nuances diverses de la vie de tous les jours une société épicurienne, qui a ses appartements qu'elle cache et ses salons parés qu'elle ouvre, et dont elle fait le rendez-vous de ses plaisirs et de ses fêtes, de ses réunions et de ses intrigues. Elle en fera bientôt le foyer de ses entretiens hardis de philosophie critique et de réforme sociale.

[1] A. Jacquemart, *Histoire du Mobilier*, p. 97.

III

SUITE ET FIN DU LUXE DU MOBILIER COMME SIGNE DE L'ÉTAT SOCIAL A LA FIN DU DERNIER SIÈCLE

Pour en finir avec le luxe envisagé dans les objets, particulièrement dans le mobilier, et non plus seulement dans les effets produits sur les hommes à cette époque qui marque la fin de l'ancienne monarchie, nous anticiperons sur l'ordre chronologique et nous nous transporterons vers la fin du siècle. Un nouveau règne commence, plein de joyeuses promesses; il appartient encore au dix-huitième siècle par le goût comme par les tendances, mais il s'éprend d'idées plus honnêtes et plus sérieuses. Il veut se séparer de ce qui le précède. C'est le moment de Turgot, de Malesherbes, en politique; ce sera demain, en littérature, celui de Bernardin de Saint-Pierre. On est las du genre affadi à l'excès ou tourmenté de l'époque Louis XV. Greuze est le peintre à la mode. Tout semble sourire : la nation espère, la cour est gaie, la reine est jeune, le roi est populaire. De là, dans les arts appliqués, je ne sais quoi d'expansif et d'heureux, de doux et de tempéré, non sans éclat pourtant. Une simplicité voulue admet en partage une grâce charmante et quelque coquetterie. Tel est le caractère du mobilier.

Sous Louis XVI, l'excessive surcharge, la licence extrême dans les sujets, ont disparu de ce luxe du mobilier, honnête, quoique riche et orné. Ce ne sont plus les prétentieuses bergeries de l'époque précédente. Une élégance distinguée, une grâce sans afféterie se remarquent dans ces tables à ouvrage, ces jardinières et ces consoles, ces entre-deux de croisées, ces armoires-étagères que supportent des pieds délicats à cannelures légères et que rehaussent de beaux cuivres assouplis sous la main d'artistes du plus grand talent. L'œil est charmé par les ornements qui y sont insérés, par les plaques à sujets peintes à Sèvres, par ces bouquets de la même porcelaine, encadrés d'arabesques d'or en relief, ressortant sur le fond bleu[1].

Un autre trait de ce luxe d'ornementation, en conformité avec l'esprit du temps : ces artistes qui donnaient le ton aux modes nouvelles s'imaginaient, selon la manie du siècle qui jurait par Athènes et Rome, s'inspirer de l'antiquité. C'était au nom de l'antique qu'ils réagissaient contre le goût efféminé. Ils étaient les disciples des anciens à peu près comme ces politiques qui croyaient s'inspirer de

[1] Riesener, surnommé l'ébéniste de Marie-Antoinette, fut le principal réformateur de ce mobilier devenu avec lui si commode, si hospitalier, si raffiné en même temps par une ornementation qui, bien que variée, exclut la surcharge. Il refit droits les pieds des meubles que la rocaille et le pompadour avaient faits tortus. A ces bahuts chancelants, il rendit l'aplomb, la décence, la solidité et la grâce. Il poussa aux limites extrêmes l'art de la marqueterie en bois, lignes, arabesques, fleurs, oiseaux, emblèmes. Avec cette marqueterie et ces cuivres parurent des bois dorés et des bois peints, tels qu'on n'en avait jamais fait. Tous ces traits indiquent un retour au droit sens et à l'honnête après une débauche du goût qui n'était pas sans élégance, mais où tout montrait l'excès et le manque d'équilibre.

Plutarque en plein dix-huitième siècle. Mais l'idée de faire de l'antique les servit dans cette première période sans les égarer encore. Tout en suivant sans la violenter l'inspiration de leur temps, ils cherchèrent plus de sobriété dans les formes, un goût plus épuré. Cet art plus libre et plus pur se montre excellemment dans une des parties les plus importantes du luxe d'ornementation de l'époque, dans les bronzes[1].

Nous avons signalé la porcelaine. Sous bien des formes s'y peint, s'y joue, pour ainsi dire, cette société, amie de toutes les élégances et à la fois éprise de la nature. Ainsi une industrie toute spéciale, la monture des fleurs en porcelaine, a son origine dans la passion des jardins, dans l'amour des vraies fleurs. Ce goût fait épanouir tout une flore nouvelle. Des parterres entiers, avec toutes leurs variétés de plantes, sortent des fours de Vincennes et viennent s'animer dans les mains d'habiles ouvriers, qui forgent une végétation de bronze pour ces fleurs d'émail. Les appartements ressemblent alors à des jardins ou à des serres. Rien n'y manque, même

[1] « Les bronzes Louis XVI, dit M. Jacquemart, ne se décrivent pas ; les moins éclairés les reconnaissent entre tous. Ces groupes délicats, enlacés pour soutenir des tiges multiples destinés à porter des lumières sans nombre ; ces génies, se jouant parmi les guirlandes de fleurs et les acanthes, dont les plis nombreux ont la souplesse de la fibre végétale, toute cette fine ornementation, rivale du bijou, rendue plus douce encore par l'or au mat qui lui enlève les reflets métalliques, c'était bien là ce qui convenait à des mœurs polies et épurées. Posés sur les tables et les consoles mignonnes, sur les cheminées de marbre blanc, ces bronzes accompagnaient à merveille les délicates porcelaines de Sèvres, de la Saxe et de l'Inde. Certes, il y a loin de cette mièvrerie à la science robuste du seizième siècle, mais on y lit bien la politesse galante et le dernier sourire de cette société qu'une sanglante bourrasque va faire disparaître ».

le parfum, qu'on sut communiquer artificiellement. Ici encore le luxe décoratif est bien l'image du temps : moitié nature, moitié artifice.

Il faut citer surtout une fabrication de luxe heureusement renouvelée, l'horlogerie, qui prend dans cet ameublement une place qu'elle n'avait pas encore eue en étendue et en importance. Les pendules deviennent un morceau capital dans l'ameublement des riches, s'accompagnent de vases à girandoles, de flambeaux, de bras appliqués, qui forment un harmonieux ensemble. Tantôt le bronze en fait tous les frais ; tantôt la porcelaine y joue un rôle pour égayer l'ornementation.

Là encore vous retrouvez l'aimable et doux génie qui semble présider au commencement de ce règne. La mythologie cache à peine, ou plutôt elle ne sert qu'à montrer, sous des formes plus gracieuses, l'inspiration contemporaine. Les nymphes qui figurent dans ces modèles si charmants et si soignés (d'un Falconnet, d'un Boizot, surtout d'un Clodion), semblent la copie légèrement idéalisée de la femme raffinée du dix-huitième siècle. Ce sont ses formes délicates, sa taille svelte, sa grâce voluptueuse. Mais dans ces modèles d'une rare perfection, comme dans d'autres groupes en terres cuites, un artiste comme Clodion ajoute à l'élégance de Watteau un style plus nerveux. A la finesse de type de la femme à la mode, il ajoute des traits empruntés aux modèles d'une beauté plus classique, qu'il a pu étudier dans un séjour de neuf années à Rome.

Comme toujours les beaux-arts donnent le ton au luxe d'ornementation

La sculpture fut pour beaucoup dans cette renaissance ; elle-même, en se réformant, ne fit que refléter quelques-unes des plus nobles aspirations du temps[1].

Les modifications que subit le luxe du costume ne sont pas moins instructives.

Les femmes symbolisèrent à leur manière l'espoir de récoltes plus abondantes et les idées agricoles, un des traits du nouveau règne, en mettant des épis dans leurs cheveux. Début trompeur comme tant d'autres. On touchait aux modes les plus fastueuses qu'on eût vues encore dans les coiffures et les ornements de tête. La jeune reine prit l'idée de ces étranges échafaudages en fréquentant le théâtre dont l'influence seule peut expliquer de pareilles modes[2].

Rien de moins en rapport avec la réaction d'ordre et

[1] Cela est sensible dès les débuts du règne. En 1777, on vit exposées au Salon quatre statues en marbre : celle de Sully, par Mouchy ; celle du chancelier de Lhospital, par Gois, celle de Fénelon, par Lecomte ; celle de Descartes, par Pajou. Les sujets indiquent les tendances élevées, philanthropiques ou philosophiques du moment · la manière dont il sont traités faisait déjà pressentir un art plus satisfaisant. En les comparant aux ouvrages de l'école précédente, on remarquait des poses plus naturelles, plus de fermeté dans le dessin, plus de simplicité dans les draperies, plus de vérité dans la tête et dans les mains. D'autres artistes, renommés alors, marquent la même réaction qui se maintint dans une bonne mesure durant ces années heureuses. (V. Émeric David, *La Sculpture française.*)

[2] Ce fut la cause d'une dure leçon que reçut Marie-Antoinette de sa mère. Elle lui avait envoyé son portrait, où on l'avait représentée la tête surchargée de ces fameux panaches qu'on peut voir encore sur quelques-unes de ses images. Marie-Thérèse le lui renvoya, avec cette rudesse dont sont marquées plusieurs de ses lettres, récemment publiées : *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte Mercy-Argenteau, etc.*, par MM. Geffroy et d'Arneth. « Non, ce n'est pas là le portrait d'une reine de France, il y a eu erreur : c'est celui d'une actrice. »

d'économie qui se faisait alors que cette folie des plumes qui se placent dans les bonnets, dans les cheveux, sur toutes les parties de la tête : telles de ces plumes eurent jusqu'à trois pieds de longueur.

Le *sentiment*, si cher au dix-huitième siècle, se fera sa place jusque dans cet ornement étrangement composé de fleurs, de fruits, de légumes, d'oiseaux empaillés, et qu'on appela des *poufs*. Cette mode singulière ne fut pas la seule par laquelle la coiffure se met en règle avec les idées de l'époque. Quand la mode fut à la guerre de l'indépendance américaine, la coiffure se fit libérale et guerrière, et les coiffures à la Belle-Poule et à la Junon représentèrent une mâture avec ses voiles et ses agrès. Une branche de laurier se maria aux panaches dans le bonnet à la Victoire. Que dire des coiffures en parc anglais, en moulin à vent, de celles où l'on voyait un perroquet becquetant une cerise, images du prétendu naturel et de la fausse simplicité qui avaient alors la vogue?

Fausse ou non, cette simplicité des premières années ne devait pas durer. On ne craignit pas de s'adresser à la sensibilité de la reine pour remettre le luxe en honneur. Un joaillier fut chargé par sa corporation de porter ses doléances à la reine, encore simple. Elle dut faire l'emplette d'un paire de girandoles d'un demi-million. Les passementiers de Lyon gémirent à ses pieds; l'étalage des richesses de fabrication lyonnaise fut de rigueur dans les toilettes aux réceptions. Toutes les modes s'en suivirent[1].

[1] Mme Campan, *Mémoires*.

Le luxe s'étale dans ces souliers, aux jours de cérémonie, brodés d'or, de perles et de diamants, dans ces paniers, qui rappellent, en l'exagérant encore, la mode du temps de Louis XV, et atteignent jusqu'à quatre à cinq mètres de tour, dans tout ce qui orne l'étoffe, nœuds, coques, bouquets de fleurs et de fruits, perles et pierreries[1].

Ces ridicules étaient fort dispendieux. Une madame de Matignon, hors d'état de payer comptant une robe qu'elle avait commandée, l'achète pour une rente viagère de 600 livres. La même dame fait un marché de 24 000 livres par an pour qu'on lui en fournisse tous les jours une nouvelle[2].

La vieille société, en face de menaces croissantes, sentit le besoin de faire pénitence. Le costume féminin se jeta dans la bergerie : la grande marchande de modes, Mlle Bertin, déposa son bilan en 1787; elle avait perdu deux millions. Tout fut alors à la paysanne : seulement, aux bergères succèdent un moment les soubrettes, après le *Mariage de Figaro*. Le traité de commerce de 1786 avec l'Angleterre aida à répandre les modes anglaises. Tout va tourner à la gravité : les femmes prennent un costume en partie masculin, des robes en redingote, bientôt des vestes à la marinière, la cravate, le gilet, le

[1] Ce luxe s'allie encore à la sentimentalité régnante. Que dire de la description qu'on a faite de l'habillement d'une élégante en 1778, Mlle Duthé? Il est question « d'une robe de soupirs étouffés, ornée de regrets superflus, avec un point de candeur parfaite, frisée en sentiments soutenus, de rubans d'œil abattu », etc., etc.? O précieuses! O Molière !... L'éternelle frivolité suivait son cours avec l'affectation chère à la vanité.

[2] Mme d'Oberkik, *Mémoires*, t. I.

chapeau de castor ; puis elles adoptent le négligé. Est-on plus sérieux ? Non : mais le costume est obligé de compter avec l'opinion et se jette dans l'excès contraire. La simplicité, quand elle n'est qu'une prétention et une mode, est bien près de faire place au luxe.

IV

AUTRES APPLICATIONS DES ARTS A LA VIE PRIVÉE — LES JARDINS

Un des agréments nouveaux qui marquent le caractère que prirent les jouissances de la vie privée est la création de plus en plus répandue des jardins.

Là aussi l'art, qui avait pu convenir à une royauté magnifique, à une aristocratie amie de ce qui sent la grandeur, dut se plier à d'autres besoins. On ne voulut plus d'un genre trop pompeux pour le ton des mœurs. Le goût qui naît de la prédominance de la vie privée, de la vie riche et bourgeoise, sur la vie de représentation, s'imposa même à la royauté. Loin que les riches imitent les jardins royaux comme au dernier siècle, ceux-ci s'accommodent au goût mis à la mode par les particuliers. Les jardins publics eux-mêmes, que leur destination semble vouer davantage au système de la ligne droite, tiennent alors un assez grand compte des exigences du goût nouveau.

Le luxe garde sa part dans ces jardins. Le retour à la nature, cette devise du siècle, se complique là aussi d'un mélange d'artificiel et de factice. La recherche des allégories, l'abus des ornements, sont loin d'être détrônés. Le poëme des *Jardins*, par Delille, avec ses ingénieuses et froides descriptions, atteste lui-même ce moment. Il renferme aussi de fines critiques de certains écarts dans des vers spirituels et dans une préface instructive.

Revenez à la nature, voilà le vœu qu'il exprime lui aussi. On ne dit pas encore : revenez à la grande, à la vraie nature. Les jardins sont pris alors pour la campagne. Aux forêts on préfère les arbres fruitiers, aux plantes sauvages les potagers. Voilà la « nature » telle que la demandent Delille et presque tous les autres poëtes du temps ; mais l'auteur des *Jardins* voudrait qu'au moins on ne l'étouffât pas sous le convenu et l'excès des ornements. Le traducteur des *Géorgiques* sait le prix de l'agriculture. Il croit que l'amour des jardins ramène à la vie des champs. Le poëte a reçu visiblement l'influence de l'économie politique agricole qui prévaut alors. Le jardin n'est pas seulement un luxe à ses yeux, il rend des services plus sérieux. Il acclimate des plantes utiles, des arbres étrangers. L'argent qu'on y met prend un autre chemin que celui qu'il suit ordinairement en soldant des arts trop frivoles dans les grandes villes, etc.

Il osera même parler de beauté « un peu désordonnée », « d'irrégularité » piquante, demandant qu'on substitue « au jardin de l'architecte celui du philosophe et du peintre », que l'imagination cesse de se promener péniblement dans les dessins contournés d'un parterre, et que la rêverie ne vienne plus expirer au bout d'une longue allée droite, il réclame en un mot des jardins « pittoresques et libres » ! Point d'excès de symétrie.

Les fleurs, les vergers, les eaux, les rochers, les bois, rejetteront les beautés compassées, la magnificence outrée et la profusion des marbres. La nature doit être imitée, reproduite jusque dans ses accidents mêmes, par une « contrefaçon » assez habile et assez heureuse pour ne pas avoir l'air factice. L'art, la sculpture particulièrement, n'abandonneront pas les grands jardins, mais ils en seront l'accessoire. » — Loin donc, conclura l'ingénieux censeur, ces rocs contrefaits, cet amas confus d'édifices à la mode, obélisques et rotondes, pagodes et kiosques, bâtiments grecs et romains, chinois ou arabes, chaos d'architecture sans choix, dont la profusion stérile renferme les différentes parties du monde entre quatre murs!

Loin aussi ces constructions factices, ces débris de châteaux qui n'ont jamais existé, ces ruines neuves de temples anciens, ces vieux ponts nés d'hier, ces tours délabrées sans avoir l'air antique, ces riens dispendieux, ces treillages sculptés, tous ces prodiges puérils d'un art minutieux, champêtres colifichets, arbres bien peignés, tournés en globe, en vase ou en pyramide, petits bergers guindés sur leur base, etc.!

Arrière aussi le goût hollandais, ce goût mesquin des collectionneurs de fleurs et des horticulteurs maniaques, et ces tristes amateurs qui, dans Harlem, s'enferment au fond de leur cabinet avec une fleur, s'éveillent avant l'aube pour voir une renoncule, adorent la merveille de leur anémone unique et payent les taches d'un œillet au poids de l'or! Cette possession de jaloux, cette jouissance d'avare, ce n'est pas le vrai

amour des jardins, cet amour de la *nature*, que tous vantent, philosophes et poëtes.

Réaction de la nature contre l'artificiel, que l'artificiel ici enveloppe et pénètre! Elle deviendra plus franche à la fin du siècle, voudra de vrais paysages, et, après avoir produit Bernardin de Saint-Pierre, aboutira avec Chateaubriand à la peinture des savanes du Nouveau-Monde. On n'en est pas là encore.

Toutefois les jardins devaient aussi avoir leur poëte, bien plus grand que Delille, je veux parler de J.-J. Rousseau. Nul n'a mieux critiqué leur ornementation surchargée, leur arrangement trop factice. Il en fait dans l'*Héloïse* l'abri délicieux où se réfugie la vie de famille, et aussi l'asile où vient rêver l'amour qui survit. L'ardente et tendre Julie, rangée à la foi conjugale, aime à se parer de son jardin avec sa volière et son bois, aux yeux de Saint-Preux, de même qu'elle s'entoure de ses enfants comme d'une sainte protection et d'une auréole de vertu.

Les censeurs du mauvais goût, comme Delille, n'osaient eux-mêmes en exclure le luxe des ornements mythologiques. On ne pouvait se résoudre à chasser Flore de l'empire des fleurs, et, sans la présence de Pomone, les fruits auraient-ils osé éclore?

Le jardin « philosophe et philanthrope » devenait l'Élysée des bienfaiteurs de l'humanité. On y mettait les marbres de Socrate, de Fénelon, de Sully, de Henri IV, dont on se formait les idées les plus attendrissantes, et on aimait fort à y voir le capitaine Cook qui faisait partie des modes de ce temps-là. C'était une prodigalité im-

patientante d'inscriptions, de sentences, de phrases morales et romanesques qui se rencontraient à chaque pas et qui vous barraient le chemin pour vous souffler tous vos sentiments. « Autant vaudrait que le propriétaire vînt vous tirer par la manche et vous dire à l'oreille : « C'est ici que l'on rêve, monsieur; là-bas, près du ruisseau, vous me ferez le plaisir de soupirer, et quand nous serons au torrent, vous aurez de l'enthousiasme[1]. »

Mais le luxe décoratif trouvait moyen de s'attacher à tous ces travers qu'il illustrait pour ainsi dire en y ajoutant.

Un autre trait frappe encore : l'*anglomanie*, un des caractères de la classe riche au dix-huitième siècle. Nous ne prenons pas le mot en mauvaise part. L'imitation du « jardin anglais » était justifiée, puisque le « jardin français » démodé, était hors de proportion avec les mœurs nouvelles. L'Angleterre offrait un modèle qui devait être avidement suivi. Il n'y avait là d'ailleurs que simple réciprocité. L'Angleterre aussi avait adopté le système français, et le Nôtre avait régné chez elle aussi longtemps que les Stuart. Encore y régna-t-il sous des formes bien moins pures, nullement classiques, altérées par les caprices bizarres du goût britannique, par les festons, découpures, treillages, qui en dénaturaient la majesté. A ce mélange, sous le roi Guillaume, on n'avait fait qu'ajouter les puérilités symétriques du jardin hollandais : plates-bandes découpées, compartiments et

[1] M. Vitet, *Théories des jardins* (*Études sur les beaux-arts*).

zigzags. Le « pittoresque » ne fut qu'une réaction contre cette mesquinerie tourmentée. Il eut pour principal représentant le célèbre jardinier William Kent, véritable contre-partie de Le Nôtre, à qui il est d'ailleurs fort inférieur d'un jugement unanime. — Kent ne fait plus d'architecture, mais il fait du pittoresque, il « crée » même de la nature, des accidents de terrain; il multiplie les contrastes, répand dans le paysage les huttes, les chaumières, les bruyères et les landes, les fermes incendiées, et, par exemple, à Kensington, les arbres morts, destinés à compléter l'illusion de la nature « réelle ».

Les écrivains, en Angleterre comme en France, critiquaient l'abus du luxe décoratif dans les jardins. Le très-spirituel Horace Walpole, partisan décidé du jardin anglais, condamne l'excès d'ornements et tout l'artificiel d'un système qui, parti du simple, aboutissait à la prétention, à la bizarrerie. Un poëte célèbre, Addison, fait de la ferme une sorte de compromis entre la culture lucrative et la décoration rurale, entre le champ et le jardin. Pope chante et inaugure lui-même le jardin-paysage. Il réagit même avec excès contre le luxe des ornements, lorsqu'il demande, dans son épître sur les jardins, « que le jardin soit un champ ». Mais en même temps il imagine toutes sortes de surprises. Ne demandez pas la simplicité naïve à ce petit domaine de Twickenham, où Pope se piquait d'imiter Salvator Rosa : car c'est dans cette théorie la nature arrangée qui imite les peintres. Si l'on rencontre le naturel dans les épais bocages de Twickenham, on y trouve aussi les arts, les orne-

ments, le tombeau de la mère du poëte, dont l'accès est savamment préparé par la solennité religieuse d'un plant de cyprès. Que de factice pour un simple *champ*[1] !

Le jardin *chinois* fut également importé chez nous d'Angleterre. Vanté par l'architecte Chambers, qui en publiait à Londres les descriptions détaillées (1757), il représente les mêmes exagérations sous d'autres formes, présentées aussi comme *naturelles*. Perpétuelle mise en scène qui s'efforce de chercher la variété sous ces trois formes : scènes *riantes*, *horribles*, *enchantées*. C'est une scène enchantée que le bruit tumultueux d'une rivière qu'on entend sans savoir d'où le bruit provient, ou encore le vent formant des sons étranges, à travers les cavités, les échos artificiels. Joignez-y les animaux rares. Dans les *scènes d'horreur*, on rencontre des rocs suspendus, d'impétueuses cataractes, des cavernes obscures, des arbres brisés par la tempête, brûlés par la foudre, emportés par les torrents, des édifices en ruines, de chétives cabanes qui indiquent une profonde misère. Enfin dans les *scènes riantes* qui, généralement, succèdent par un violent contraste, on trouve une végétation gracieuse, des jeux de lumière bien ménagés, des lacs charmants, des prairies remplies de bétail, des rivières qui serpentent, des moulins, des bateaux, de délicieux bosquets traités avec un soin particulier. « Les chemins sont constamment pratiqués en ligne droite ; il paraît absurde aux Chinois de faire une route qui serpente, car, disent-

[1] V. la belle publication de M. Arthur Mengin : *Les Jardins, histoire et description*, avec planches ; l'auteur y mêle des vues générales intéressantes aux détails techniques.

ils, c'est ou l'art ou le passage constant des voyageurs qui l'a tracée, et il n'est pas à supposer que l'homme ait volontairement choisi la ligne courbe. En un mot, les jardiniers chinois traitent un jardin comme nos peintres composent un tableau[1]. »

Ce nouvel abus d'une décoration recherchée, ostentation de la nature qui la trahissait en ayant l'air de la faire triompher, c'est précisément ce que Rousseau, amateur de la vraie nature, combattit avec autant de finesse que d'énergie de cette même plume qui retraçait les jardins enchantés de Julie. Il censure ces jardins, faits « d'une manière si dispendieuse et entretenus à si grands frais, que cette idée lui ôte tout le plaisir qu'il aurait pu goûter à les voir. » Il s'élève contre ces « roches, ces grottes, ces cascades artificielles dans des lieux sablonneux où l'on n'a que l'eau de puits ; » contre « ces fleurs et ces plantes rares de tous les climats, rassemblées et cultivées en un même sol. » Il blâme « cette profusion de merveilles qu'on ne trouve qu'éparses et séparées. La nature s'y présente sous mille aspects divers, et le tout ensemble n'est point naturel. » A ces types compliqués il oppose le jardin plus simple « où l'on n'a transporté ni terres, ni pierres, fait ni pompes ni réservoirs ; où on n'a besoin ni de serres, ni de fourneaux, ni de cloches, ni de paillassons ». — « Un terrain presque uni, ajoute-t-il, a reçu des ornements très-simples. Des herbes com-

[1] Dessins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois, par Chambers, cité par Ch. Blanc (*Grammaire des arts du dessin*) M. Charles Blanc, dans cet ouvrage, a lui-même sur les jardins des pages exactes et piquantes auxquelles nous ne pouvons que renvoyer.

munes, des arbrisseaux communs, quelques filets d'eau coulant sans apprêt, sans contrainte, ont suffi pour l'embellir. C'est un jeu sans effort, dont la facilité donne au spectateur un nouveau plaisir. Je sens que ce séjour pourrait être encore plus agréable et me plaire infiniment moins. » Et il cite le parc encore aujourd'hui célèbre de milord Cobham à Strowe, « composé de lieux très-beaux et très pittoresques, dont les aspects ont été choisis en différents pays, et dont tout paraît naturel, excepté l'assemblage. Le maître et le créateur de cette superbe solitude y a même fait construire des ruines, des temples, d'anciens édifices, et les temps ainsi que les lieux y sont rassemblés avec une magnificence plus qu'humaine. Voilà précisément de quoi je me plains. Je voudrais que les amusements des hommes eussent toujours un air facile qui ne fît point songer à leur faiblesse, et qu'en admirant ces merveilles, on n'y eût point l'imagination fatiguée des sommes et des travaux qu'ils ont coûtés[1]. »

C'était la condamnation énergique et sensée, par un homme qui savait goûter la vraie nature, du luxe outré des jardins, et l'exemple du parc de Stowe était on ne peut mieux choisi. Stowe était l'œuvre d'un grand seigneur qui s'était fait le collaborateur du célèbre jardinier Kent. Nous ne doutons guère que Rousseau, en le parcourant, n'ait admiré la perspective de la terrasse méridionale qui domine une belle pelouse semée de troupeaux, et la vue dont on jouit d'autres terrasses. Mais

[1] *Nouvelle Héloïse*, partie IV, lettre XII.

combien il aura souffert de ce trop d'ornements, et comme il aura maudit le temple dorique de Bacchus, celui de Vénus, les pyramides et les colonnes si prodiguées! Il est douteux que le temple de l'Amitié, quoique répondant mieux à ses théories sentimentales, ait trouvé grâce à ses yeux, non plus que le péristyle de seize colonnes ioniques, consacré à l'antique Vertu sous les traits d'Homère, de Lycurgue et d'Epaminondas, à laquelle le temple de la moderne Vertu fait pendant, non plus que l'amalgame de Caïn et d'Abel, d'Hercule et d'Antée, d'Apollon et des Muses... Se sera-t-il fâché ou déridé un moment en regardant le singe assis qui se contemple dans un miroir sur une colonne tronquée, dédiée à Congrève?... Je ne sais.

Le jardin, moins surchargé d'ornements, avait plus de chance de devenir le rêve de cette classe de plus en plus nombreuse d'hommes qui, moins opulents, allaient y chercher, non la distraction d'une oisiveté prolongée, mais le repos du labeur habituel. La réforme, à mesure qu'on avance vers la fin du siècle, accuse du moins une simplicité relative laissant place encore à l'artificiel. L'art avait déjà plus d'égard à la vue, il n'oubliait pas les eaux vives et courantes, il laissait pousser les arbres mieux à leur gré. La fin du règne de Louis XV s'avance d'un pas plus assuré dans cette voie nouvelle. N'est-ce pas dans un de ces séjours, plus conformes au goût qu'il avait recommandé, que le plus illustre promoteur de cette réforme, que Rousseau lui-même passera ses derniers jours et trouvera une tombe à l'ombre des peupliers? Non pas que Rousseau eût tracé le plan d'Er-

menonville, ni qu'il en eût approuvé tous les détails. Même charmants, ils compliquent trop cette création délicieuse, mais il dut y sentir déjà l'influence de son âme et de son génie[1].

La réaction contre un art trop pompeux se montra dans d'autres grandes créations de même genre aux environs de Paris. On cite[2] l'admirable parc de Guiscard, œuvre de Morel, qui se substitua à un ancien parc français, planté par le duc d'Aumont. Guiscard, plus encore qu'Ermenonville, semble avouer hautement qu'il est une production de l'art. Mais les plantations, les promenades à l'ombre, les massifs et les taillis, les groupes d'arbres, les ruisseaux formés des anciens jets d'eau, composent un tout gracieux, frais et enchanteur. La classe riche avait su faire ici ce que la classe nobiliaire ne

[1] Trop de factice assurément s'y trouve encore. Mais un domaine si vaste peut laisser place à bien des combinaisons ingénieuses. L'étendue même d'un tel parc empêche ces éléments divers de produire des effets heurtés et discordants. L'Arcadie, le Désert, le Bocage montrent la main de l'artiste, celle du propriétaire lui-même (M. de Girardin), qui a écrit le traité : *De la composition des paysages*, et qui n'eut qu'à s'aider du jardinier Morel. On y goûte un heureux contraste ménagé entre les riches prairies boisées et les roches sauvages semées par la nature au milieu de plaines sablonneuses. On éprouve un sentiment vif et sérieux en présence de cette île de peupliers, de ces genêts, de ces genévriers, de ces hauts sapins et de ces beaux cèdres. On se plaît à ces cascades naturelles, à ces pièces d'eau irrégulières, surtout à ce beau lac du Désert. L'image du siècle apparaît encore dans ces quatrains, dans ces huitains inscrits sur les murs, dans l'hermitage, dans la Salle de Danse, dans la Chaumière du Charbonnier, dans l'autel dédié à la Rêverie, dans la Pyramide à la gloire des Poëtes de la Nature, et dans le temple de la Philosophie. Une jolie dédicace orne ce temple, et elle a bien du vrai : « A Michel Montaigne, qui a tout dit. »

[2] Arthur Mengin (*loc. cit.*) et André Lefèvre, *Parcs et jardins*, 1 vol. in-12.

savait guère faire en France, elle avait, sans sacrifier un luxe noble et agréable, songé à l'utile. La grande pelouse était en même temps une excellente prairie; les eaux sont empoissonnées : on rencontrait dans ce beau pays de vastes pâtures, etc. Il faudrait nommer encore d'autres créations des émules des Kent et des Whatelay, Morfontaine (1770), Dampierre, Monceaux, Maupertuis, le Raincy, le désert de Montvillé, près Saint-Germain, tant d'autres. Une critique plus détaillée achèverait d'indiquer comment se combine l'inspiration heureuse du temps, qui est la nature, — et son goût souvent outré pour d'excessifs et prétentieux ornements.

CHAPITRE IV

ALTÉRATION DES MŒURS PUBLIQUES PAR LES JOUISSANCES PRIVÉES (1757-1775)

Le développement des jouissances privées portées jusqu'à l'excès, soit de luxe, soit d'amollissement, devaient porter une atteinte profonde aux mœurs publiques.

Ce caractère sensuel que le luxe avait pris frappe les meilleurs observateurs. Il est relevé par le célèbre président de Brosses, dans un passage qui peut servir de signalement à la nature même du luxe français à cette époque. « Ce que nous appelons le plus communément en France, écrit-il, faire une grande figure, avoir une bonne maison, c'est tenir une grande table. Un homme riche qui représente a force cuisiniers, force services d'entrées et d'entremets, des fruits montés d'une manière élégante. La profusion des mets doit toujours être au triple de ce qu'il en faut pour les convives. Un Italien ne fait rien de tout cela : sa manière de paraître, après avoir amassé par une vie frugale un grand argent comptant, est de le dépenser à la construction de quelque grand édifice public, qui serve à la décoration ou à l'utilité de sa patrie, et qui fasse passer à la postérité d'une

manière durable son nom, sa magnificence et son goût. Ce genre de vanité n'est-il pas mieux entendu que l'autre[1] ? »

Certes on pourrait citer bien des exceptions honorables. Il existe une perpétuité glorieuse de goûts et de nobles dépenses d'art dans notre grand et intelligent pays. On peut remarquer encore dans la noblesse de robe et d'épée quelques types plus fidèles à cet emploi vraiment libéral de la fortune. Ce sera par exemple ce même président de Brosses. Quelle recherche des curiosités en tout genre ! Comme il s'est peint lui-même avec son goût qui se prend à tout, aux tableaux, aux statues, aux jolies boiseries, aux vieux livres, aux raretés bibliographiques ! « Je suis, dit-il, comme les enfants ; les chiffonneries me délectent. » Dans le cabinet du grand-duc à Florence, devant « cet abîme de véritables curiosités », on le voit s arrêter à tous les chefs-d'œuvre d'art, de sciences, de curiosités, et de « douces chiffonneries », qui font de ce cabinet véritablement la chose la plus surprenante du monde[2].

Ce sera par exemple encore, parmi ces nobles délicats du dix-huitième siècle, le comte de Caylus, un grand seigneur, un gentilhomme ayant fait la guerre. Entraîné par son goût pour les arts, il devient peintre dans l'atelier de Watteau, graveur sous la direction de Cochin, archéologue avec Mariette, érudit avec l'abbé Barthélemy. Il est pour ainsi dire l'âme de l'Académie

[1] *Lettres sur l'Italie.*

[2] *Lettres*, t. I, lettre du 4 octobre 1739, à M. de Quintin, publiée sous le titre de *Mémoires sur Florence*, 3e édit., annotée par M. Colomb. 1869.

des inscriptions, et il laisse un beau recueil d'antiquités, dont le texte est écrit par lui, et les gravures exécutées de sa main. Quel amateur et quel collectionneur incomparable que le comte de Caylus, dont le cabinet d'antiquités et de curiosités semble tout réunir depuis l'Egypte jusqu'à la Chine[1]! Après M. de Caylus mort en 1764, ce sera un duc de Choiseul-Gouffier, qui montre le même dévouement aux arts, et qui étend la même protection sur les artistes. La tradition des nobles curiosités et des dispendieuses recherches dans la haute société française se maintient ainsi jusqu'à la fin.

Mais le goût dominant des jouissances matérielles s'étend de Paris sur la France. Le ministre Dubois avait expérimenté ce que pouvaient les bons dîners comme moyen de diplomatie et de séduction sur une classe amie des plaisirs et de la bonne chère. Il avait fait de sa table un moyen de gagner les plus hauts personnages. Il comptait sur sa cave fameuse, sur son xérès et son tokay, dont ses lettres font l'éloge. Le même, dans son ambassade à Londres, distribuait les étoffes précieuses et les robes à la mode de Paris aux belles Anglaises. Il écrit à Mme Law de lui envoyer « des manteaux fort amples et des queues fort larges », et vingt autres colifichets. Il prie une demoiselle Fillion « de faire fabriquer une grande poupée, laquelle puisse faire voir aux dames anglaises de quelle manière celles de France sont habillées et coiffées, et portent du linge! »

[1] On en trouve une description étendue et piquante dans la notice consacrée à M. de Caylus, par Le Beau, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.

La frivolité de nos mœurs avait en effet gagné l'Angleterre. Mais ses mœurs publiques et son sérieux essentiel n'étaient pas atteints au même degré, il s'en faut. Chez nous tout souci de la politique étrangère tendait à disparaître; aucune nouvelle touchant à la diplomatie et à la guerre ne pouvait disputer l'attention du public parisien à l'Opéra, aux bals masqués, à la chronique mondaine. Cette légèreté morale, si sensible dès la Régence, semble devenir de plus en plus, sous Louis XV, une défaillance patriotique, très-souvent signalée par Voltaire, et dont il n'offre lui-même que trop d'exemples dans ses lettres au roi de Prusse ou à de simples particuliers.

Ces habitudes gagnent, on n'en peut plus douter, les nobles de province. Ces faits de la vie intime, aujourd'hui bien mieux connus qu'autrefois, prennent une importance dont l'ancienne manière d'écrire l'histoire ne tenait pas compte. La connaissance du foyer éclaire la vie générale de la nation dans ces « livres de raison », simples livres de comptes, transmis de père en fils, archives de la famille, où la dépense écrite chaque jour est assez souvent accompagnée de réflexions économiques et morales.

Où trouver mieux saisie sur le vif cette transformation dont nous parlons que dans un de ces livres d'un gentilhomme campagnard, livre commencé en 1728, et continué en 1763, par le fils du premier gentilhomme qui l'entreprit, puis par son petit-fils? La page qui constate la révolution introduite non plus seulement cette fois à Paris, mais en province, est trop curieuse pour ne pas être citée en grande partie. C'est le vrai pendant de ce

que Dubois nous apprenait tout à l'heure sur la vie de la capitale. « Notre petit bien, écrit sur ce livre M. de Charleval, s'est accru peu à peu par le bon ménage. Il faut avouer aussi que le luxe n'était pas si généralement répandu qu'il l'est à présent. J'ay ouï dire à mes oncles que mon arrière-grand-père n'étoit jamais habillé que de cadis, avec du drap de trame et des courroies à ses souliers. On ne connaissoit point les perruques ni autres semblables drogues, auxquelles on emploie plus d'argent à cette heure qu'on n'en dépensoit alors à tout l'ordinaire de la maison. *Moyennant quoi il n'étoit pas malaisé de faire des capitaux.* »

Ainsi l'épargne s'en allait. Le contact avec les domestiques, si fréquent dans les campagnes, cédait la place à un isolement des maîtres plus fier et aussi plus dispendieux. Les seigneurs de campagne avaient coutume auparavant de dîner à la cuisine, de n'avoir qu'un feu. Notre témoin indique que ces usages naguère en vigueur ont disparu. « La maîtresse de la maison, dit-il, garnissoit elle-même la besace de ses valets et les faisoit partir pour le travail à l'heure qu'il falloit. C'étoit l'usage reçu alors; si on vouloit en agir de mesme à présent, on se feroit montrer au doigt. » Il ajoute qu'on ne connaissait pas les tapisseries ni les étoffes de soie aux lits : point de chaises rembourrées autrement qu'avec de la paille. « J'ay vu encore le salon à manger l'hiver, avec des bars (pierres de taille plates) pour pavé, deux grosses caisses de noyer devant les fenêtres, la garde-robe de bois d'olivier et un lit en toile peinte, avec la tapisserie en cuir doré. C'est mon oncle qui l'a fait accommoder comme il est avec le buffet; il m'en coûta bien de 600 à 700 livres. »

Voyez l'invasion successive du luxe dans la province, racontée avec bonhomie, non sans malice pourtant, l'introduction au foyer de tout ce qui enlève à la vieille demeure son caractère de sévère simplicité : « Le premier qui se tira de cet usage fut mon grand-père. Il voulut aller à Paris, et dans un an il dépensa 14,000 livres : ce qui fit dire à mon père qu'une paire de lunettes qu'il lui apporta en présent lui coûtoit 14,000 livres. Il y avoit déjà un équipage dans la maison et quatre chevaux blancs. Mon grand-père vint de Paris, et avec un grand goût pour les chevaux de main. Il étoit bel homme et menoit fort bien un cheval; il y en eut toujours depuis lors de fort jolis dans son écurie. Il avoit amené de Paris un valet de chambre duquel mon père disoit en badinant qu'il n'osoit luy demander à boire le voyant mieux vêtu que luy. » — « Peu à peu, ajoute le même témoin, le luxe empira, et *on ne fit plus de capitaux : on a bien de la peine à s'entretenir aujourd'hui avec ce qui reste*[1]. »

Les conséquences sociales et politiques d'un tel mal n'échappent pas à de clairvoyants observateurs qui ne composent pas seulement à l'ombre du foyer des mémoires tout personnels, mais qui écrivent des mémoires adressés à la France tout entière. Tel le marquis de Mirabeau, ce Saint-Simon rustique, qui parfois ex-

[1] Livre de raison de M. Pierre César de Cadenet de Charleval, commencé en 1728, continué en 1763 par François de Charleval, fils de ce dernier, et clos par M. Victor de Jessé de Charleval, son petit-fils. Cité dans le livre de M. Ch. de Ribbe : *les Familles avant la Révolution.*

prime dans son style pittoresque et bizarre des vérités profondes : « La noblesse campagnarde d'autrefois buvait trop longtemps, dormait sur de vieux fauteuils ou grabats, montait à cheval, allait à la chasse de grand matin, se rassemblait à la Saint-Hubert et ne se quittait qu'après l'octave de la Saint-Martin... Cette noblesse menait une vie gaie et dure volontairement, coûtait peu de chose à l'État, et lui produisait plus par sa résidence et son fumier que nous ne lui valons aujourd'hui par notre goût, nos recherches, nos coliques et nos vapeurs... On sait à quel point était l'habitude, et pour ainsi dire la manie des présents continuels que les habitants faisaient à leurs seigneurs. J'ai vu de mon temps cette habitude cesser partout, et à bon droit. Les seigneurs ne leur sont plus bons à rien ; il est tout simple qu'ils en soient oubliés comme ils les oublient. Personne ne connaissant plus le seigneur dans ses terres, tout le monde le pille, et c'est bien fait[1]. »

Ce même homme qui, quant à lui, conservait dans son style comme dans sa famille des allures toutes féodales, écrivait avec non moins de force : « Le courtisan qui obtient 6000 livres de pension reçoit la taille de six villages. » Il gravait aussi en style lapidaire cette forte pensée : « Le trône n'est entouré que de nobles ruines. » Il se plaignait que la finance fût tout, et que l'antique respect se détournât des vieilles races à ses yeux responsables de cette décadence. Il se plaint, dans une lettre écrite à son frère le bailli, en 1770, « qu'on ne pratique

[1] *Traité de la population*, p. 57.

plus, en Provence, ce culte du respect attaché à des races antiques, qu'on ne s'y prosterne plus devant les vieilles races et les gros dos de Malte, et que la province soit totalement conquise par l'écritoire et les animaux armés de plumes, espèce la plus venimeuse et la plus épidémique pour un seigneur[1]. »

L'idée de la prédominance des financiers, qui réduit la noblesse à rien et ne fait qu'accuser la prépondérance de l'argent et des jouissances matérielles, était indiquée déjà dans d'autres publications, comme l'*Antifinancier* : « Le mot finance couvre tout, y lit-on, autorise tout, et, ce qui est le comble de la dépravation, ennoblit tout. » — « Bientôt, ajoutait-on, on ne connaîtra plus en France que trois états : le roi, des financiers et des esclaves. »

Dans les grandes villes, à plus forte raison, costumes et coutumes, tout se nivelle, atteste l'absorption des différences de rang et d'état dans une sorte de confusion qui a bien son côté excessif et ridicule. Les contemporains sont moins disposés que nous à en dégager l'idée essentielle, c'est-à-dire le progrès de l'égalité civile. Ils en saisissent les inconvénients et les abus, qu'ils marquent par des traits satiriques. Ainsi Delille :

> Bientôt l'esprit d'état eut le sort des costumes,
> Et les mœurs aux habits ne survécurent pas.
> Au lieu de ses héros, de ses grands magistrats,
> D'un essaim freluquet vénérables ancêtres,
> La France ne vit plus que gauches petits-maîtres,
> Qu'élégants colonels et jolis présidents,
> Et les fats nous ont fait regretter les pédants.

[1] V. Sur le marquis de Mirabeau les *Mémoires sur Mirabeau*, par M. Lucas-Montigny, le livre récent de M. de Loménie, et l'Étude de M. Léonce de Lavergne dans ses *Économistes français du dix-huitième siècle*.

De ce tableau bien des fois retracé, un fait ressort : la vie de sociabilité, de plaisirs, fondée sur la supériorité de fortune, absorbe et nivelle les autres distinctions, et l'esprit d'état, ce qui fait la dignité et la gravité de la profession, s'affaiblit au préjudice de la force morale de la nation.

On voudrait croire avec un célèbre historien contemporain qu'en province et à Paris l'habitude grossière de s'enivrer disparut presque avec le dix-huitième siècle dans la haute classe, et que « le café détrôna le cabaret[1] ». N'en jugeons pas trop par les fameuses réunions des gens de lettres dans un *café* célèbre (Procope). Le café ne fit trop souvent que remplacer le cabaret sans grand avantage. Les profusions des repas et de la boisson ne cessent guère du commencement jusqu'à la fin du règne[2].

[1] M. Michelet, au tome XV de son *Histoire de France*, dans le passage où il attribue une grande influence aux trois phases du café arabe, indien, américain, sur l'esprit français.

[2] De vraies institutions bachiques, recrutées par la classe élevée, se forment dans les provinces. On voit s'établir un « Ordre de la boisson », ayant à sa tête, comme fondateur et grand-maître, un M. de Posquière, né dans la petite ville d'Aramon, sur la rive droite du Rhône; le quartier-général est Villeneuve-lès-Avignon, où l'on se réunissait dans une maison de campagne appelée « Ripaille ». Tous ceux qui y étaient admis prenaient des noms et des devises analogues à leur caractère ou à leur goût particulier en fait de mets ou de boissons, comme Frère Jean des Vignes, Frère Splendide, Frère Roger-Bontemps, Frère Magnifique, Frère Templier, Frère Boit-sans-Eau, Frère Boit-sans-Cesse. Les diplômes étaient imprimés par Frère Museau-Cramoisi au Papier-Raisin, et expédiés par Frère l'Altéré, secrétaire. On y remarque un écusson entouré de pampres, et un cachet en cire rouge figurant deux mains, dont l'une versait du vin d'une bouteille, et l'autre la recevait dans un verre, avec ces mots : *Donec totum impleat*. Chaque candidat était tenu de donner aux chevaliers qui assistaient à sa réception un festin où l'on se servait de la coupe de cérémonie qui était d'un diamètre prodigieux. Le compte rendu de la fête était consigné dans une gazette envoyée dans toute l'étendue de l'Ordre, qu'on divisait en dix cercles, savoir : Champagne, Bourgogne, Languedoc, Provence, Guyenne, Tibre, Rhin, Espagne, Italie, Archipel. — « Cette réunion d'aimables épicuriens, dit l'écrivain à qui nous empruntons ces détails, continua après la mort du grand-maître, qui finit tranquillement ses jours, en 1735, au milieu de ses amis, auxquels il recommanda d'inscrire ces vers sur son tombeau :

Ci-gît le seigneur de Posquière,
Qui, philosophe à sa manière,
Donnait à l'oubli le passé,
Le présent à l'indifférence,
Et, pour vivre débarrassé,
L'avenir à la Providence.

Cet Ordre, qui dura de longues années, ne fut pas le seul du même genre, et on cite encore comme ayant existé concurremment ou successivement, plusieurs autres associations de buveurs comme « l'Ordre de la Grappe », d'Arles, fondé par Amat, de Graveson; celui de « la Méduse », de Toulon; enfin la « Société des Troubadours » et la « Chevalerie de l'Etoile », de Marseille. V. M. V. Augustin Challamel, *Mémoires du peuple français*.

Quant au jeu, ce vice inauguré surtout par le règne de Louis XIV ne cesse de s'aggraver. On s'adonne avec fureur aux cartes et aux autres jeux de hasard. L'élan, donné au moment de la Régence, devait y survivre, et le tableau tracé par l'auteur des *Lettres persanes* de la femme joueuse devait garder de sa vérité. Les sommes jouées étaient énormes. « Le Chabrillant, petit-gendre de Mme d'Aiguillon, a perdu, au trente et quarante, 73 000 francs; il avait dépensé, depuis son mariage, 40 000 écus en équipages, en habits, etc. Le jeu ici est terrible; M. de la Trémouille, à la même séance que le petit Chabrillant, qui se passait chez un M. de Boisgelin, cousin de celui qui est chez nous, perdit 156 000

livres, et le maître de la maison 48 000; c'est un M. le chevalier de Franc qui a gagné toutes ces sommes; je ne saurais comprendre comment, dans un pays policé, on ne puisse pas trouver quelque expédient pour remédier à un tel déréglement[1]. »

La même Mme du Deffand écrit encore à la date du 25 juin 1769 : « L'autre jour à la campagne, pendant le jeu du maître de la maison (*le roi*), le chef de la corporation (*duc de Richelieu*) établit un petit lansquenet pour l'apprendre à la dame (*Mme Du Barry*); c'était un jeu de bibus, il y perdit deux cent cinquante louis; le maître du logis se moqua de lui, lui demanda comment il avait pu perdre autant à un si petit jeu ; il y répondit par une citation d'un opéra :

Le plus sage
S'enflamme et s'engage
Sans savoir comment.

« Le maître rit et toute la troupe. »

Les grandes villes ne suivaient que trop ces exemples de Paris. C'est vers le même temps que le jeu devient une sorte d'institution régulière et publique avec les maisons de jeu autorisées par le lieutenant de police de Sartines (1775). Triste expédient de finances, qui établissait un impôt sur une immoralité, et qui fit partie d'un système de taxes mises sur d'autres superfluités. Notons ici un nouvel effort de la législation somptuaire. En 1759, paraissait l'édit du contrôleur général de Silhouette, inspiré, croit-on, par l'économiste Forbonnais. Le Parlement y mit opposition, et le malencontreux réformateur fut remplacé par Bertin. Ce qu'on voit de plus clair dans cet édit, c'est la quantité de formes qu'avaient prises de dispendieux raffinements. On ne se borne pas à marquer l'intention en termes exprès « d'étendre les impositions sur la classe des riches dont la fortune se renferme dans un portefeuille et que les emprunts n'ont que trop multipliée aux dépens des autres classes ». Dans ce même édit portant établissement d'une subvention générale dans le royaume, et qui, enregistré dans le lit de justice du 20 septembre 1759, fut supprimé en février 1760, on remarquait quelques articles qui en indiquaient avec force le caractère somptuaire. Aux termes de l'article 3, les maîtres devaient payer 50 livres par tête pour les maîtres d'hôtel, pour chaque valet de chambre et pour le premier domestique d'office et de cuisine dans toutes les villes et faubourgs des villes; en outre, 20 livres par tête dans la ville et les faubourgs de Paris et dans la ville de Versailles, et 12 livres dans *les villes et faubourgs des villes de province*, pour les valets, portiers, porteurs, cochers, postillons, palefreniers et autres domestiques mâles. L'article 4 consacrait un droit de 20 livres sur les chevaux de selle, de carrosse, de chaise, etc. On vient de voir que la province elle-même avait paru mériter sa part de ces prohibitions.

[1] Mme du Deffand, *Correspondance avec H. Walpole.*

Tout atteste en effet la décadence des mœurs publiques et militaires, surtout vers le moment de Rosbach. On ne fait ici que répéter encore l'appréciation des contemporains eux-mêmes. Les hommes les mieux posés

pour bien voir et bien juger s'en prennent de cet affaiblissement à l'abus des jouissances, et il est frappant de voir un ministre comme Bernis, réveillé pour ainsi dire par l'excès du mal, écrire lui-même : Le luxe a énervé « la nation »; il aurait pu ajouter « et l'armée »; car cela découle de toute sa correspondance.

Le goût des jouissances sensuelles y avait tellement pénétré qu'on fut obligé d'y prescrire la qualité et le nombre des mets. « Il n'y aura qu'un seul service composé d'entrées, rôts et entremets. Les entremets ne seront que de viandes salées, grosse pâtisserie, poissons suivant les lieux, œufs et légumes; le dessert se composera de fromages, de fruits cuits ou crus, de confitures, le tout sans cristaux et porcelaines[1]... » Un tel règlement laissait bien de la place encore à la sensualité.

La part du même mal dans la désorganisation militaire ressort avec une particulière évidence[2]. On n'avait pas su être prêt, et on fut battu malgré la supériorité du nombre. Le comte de Saint-Germain parle dans ses *Lettres* de généraux « d'une avarice sordide, d'une âpreté insatiable » qui «pillent pour s'enrichir. » L'affaiblissement des vertus et des talents militaires, déjà signalé, en 1752, par le maréchal de Noailles, s'était de plus en plus accusé. L'indiscipline, le relâchement sont partout. Les généraux ennuyés, bientôt las, n'aspirent — les

[1] *Mémoires du duc de Luynes.*

[2] V. le livre de M. Aubertin : *l'Esprit public au dix-huitième siècle.* Cette peinture, composée avec les *Mémoires*, d'un vif sentiment et d'une remarquable pénétration, est une des meilleures qui aient été faites de la société du dix-huitième siècle, étudiée dans ses ressorts moraux et politiques.

lettres des Richelieu, des Clermont, des Soubise en font foi — qu'à la fin de la campagne. C'est encore Bernis qui se récrie sur la « platitude » des généraux et de la nation, sur la « décadence du courage et de l'honneur en France ». — « Les soucis personnels de la fortune et les habitudes de la vie luxueuse à Paris et dans les grandes villes ont, dit-il, abâtardi les officiers généraux. Bellisle, Saint-Germain rapportent aux mêmes causes l'ignorance des choses de la guerre. L'officier ne sait rien et ne s'applique à rien. Dans cent régiments on ne trouverait pas six bons lieutenants-colonels. Nous ne savons plus faire la guerre; nulle nation n'est moins militaire que la nôtre, et il n'y en a pas une qui ait moins travaillé sur la tactique. Nous n'avons pas même une bonne carte des Vosges. On dirait que chez nous tout est en démence. Nos officiers ne valent rien : « Tous soupirent après le repos, l'oisiveté et l'argent. » — « Comment de jeunes colonels, la plupart avec des mœurs de grisettes, rappelleront-ils dans le militaire les sentiments d'honneur et de fermeté qui font la force des armées? Ignorance, frivolité, négligence, pusillanimité sont substituées aux vertus mâles et héroïques. Il y a ici un dégoût qu'on ne peut rendre. Il faut refondre la cloche. »

Ainsi on parlait avec trop de raison de 1757 à 1775, en accusant les effets de l'amollissement et du luxe. On se trompait cependant sur le point le plus grave, lorsqu'on désespérait de l'avenir. La France prouvait plus tard qu'elle n'avait pas définitivement perdu ses qualités antiques. Les « vertus mâles et héroïques » reparaissaient; la « cloche était refondue! » Elle devait

sonner avant la fin du siècle de nouvelles victoires. La France n'en avait pas moins touché au fond de l'abîme, et, dans cette période transitoire, entre le passé et l'avenir, elle avait le droit d'en accuser cette décomposition morale qui avait fini par substituer presque entièrement le culte des jouissances à l'amour du pays.

CHAPITRE V

LES DÉPENSES DE COUR A LA FIN DE LA MONARCHIE

L'historien du luxe ne peut, à cette époque surtout, négliger la partie financière de ce sujet. Les finances du luxe, c'est-à-dire les ressources dont il dispose et les dépenses qu'il occasionne, sont liées, on a pu le voir déjà, d'une façon intime à la politique par l'administration et l'organisation des impôts et des revenus, comme par les conséquences que devait avoir ce genre d'excès sur la révolution. Nous avons esquissé le tableau du luxe dans ses rapports avec l'état social sous Louis XV et sous Louis XVI. Le budget des dépenses de cour reste à établir. Il rappelle lui-même tout un monde d'abus qu'il importe de signaler, avant d'arriver à la période révolutionnaire qui en est comme la conclusion. Ici encore des documents nouveaux, du plus haut intérêt, permettent souvent en ce genre d'information le degré de précision historique qui manquait trop aux à peu près dont les historiens avaient dû se contenter jusqu'ici, et au delà desquels, à vrai dire, ils ne songeaient pas beaucoup à aller pour la plupart, comme si les chiffres

étaient sans intérêt historique. Il s'en faut qu'ils aient l'aridité et l'insignifiance qu'on leur supposait. Loin de former une science morte, ils vivent, expriment des faits importants, rendent sensible tel grave abus. Nous ne pensons pas que les lecteurs aient lieu de se plaindre de ces détails exacts qui ont en eux-mêmes leur intérêt comme leur instruction. Nous voudrions que les historiens qui, dans leurs études générales, recherchent des indications utiles sur des points spéciaux, pussent ici, comme pour les autres parties de l'histoire du luxe, rencontrer de tels renseignements formant faisceau et ensemble, de même que des vues exactes pour juger du bon et du mauvais luxe et porter un jugement définitif.

I

DÉPENSES DE COUR SOUS LOUIS XV — LES MENUS — LE RÈGNE DE MADAME DE POMPADOUR

On a vu quel était, sous le règne précédent, le train de la maison du roi. Ces prodigalités diminuent peu sous Louis XV, bien qu'elles aient subi, d'après les rapports de l'intendant la Ferté, une certaine réduction. Une comptabilité plus rigoureuse et un ordre minutieux s'établirent dans ce genre de désordres, et c'est cela même qui nous permet d'en avoir le chiffre assez exact. Dans ce déclin de la monarchie, les objets des dépenses de l'administration dite des *Menus* se divisent en quatre

classes[1], savoir : l'Argenterie, les Menus, les Plaisirs et les Affaires de la chambre du roi. Les dépenses de l'argenterie consistent dans les cérémonies d'église, fêtes solennelles, sacre, baptêmes, mariages, pompes funèbres, deuils, *Te Deum*, processions. Par dépenses des *Menus* on entend les différents renouvellements de la chambre et garde-robe du roi et de Mesdames, en coffres, lits, pavillons, dais, cassettes, frais de voyage, fournitures faites par les valets de chambre, tapissiers et barbiers du roi, les habillements pour diverses personnes, les tentes et maisons de bois, les bijoux, portraits et autres présents donnés par le roi et la famille royale. Sous la dénomination des *Plaisirs* sont comprises les dépenses des spectacles, fêtes, feux d'artifice, bals, avec les appointements et gratifications accordés à l'occasion de ces divertissements. Enfin les dépenses nommées *Affaires de la chambre du roi* consistent dans le renouvellement des linges et dentelles du roi, des toilettes, robes de chambre et meubles de la chambre et garde-robe, les pendules du cabinet, l'entretien et renouvellement des meubles de campagne, et argenterie de la chambre et garde-robe.

[1] Ces détails sont tirés du manuscrit de la bibliothèque Carnavalet, qui renferme le compte rendu de la gestion des Menus depuis 1762 jusqu'à 1776 par Papillon de la Ferté. L'auteur se proposait en les publiant de répondre à ce qu'il appelle les exagérations des réformateurs. En effet, on exagérait souvent en alléguant des chiffres fantastiques ; mais ceux-ci suffisent bien pour justifier les griefs. Il est en outre indubitable que certaines dépenses sont restées secrètes, quoique dans une mesure assez restreinte. Papillon de la Ferté a laissé la réputation d'un honnête comptable, ce qui n'empêcha pas qu'il fut guillotiné en 1793, mais pour des accusations étrangères à sa comptabilité.

Nous indiquerons d'abord ces dépenses sous la simple forme d'une énumération chiffrée dans l'ordre où les présente le document officiel pendant la durée de quinze années. Les calculs de la Ferté nous donnent pour la toilette du roi et de Mgr le dauphin, 11 059 liv. 1 s. 8 d.; pour la toile de la cérémonie de la cène, 29 409 liv.; pour les fêtes solennelles, 169 946 liv. 13 s. 1 d.; pour les gages, gratifications, récompenses, 1 792 812 liv. 16 s. 8 d.; pour le deuil du roi et de Mgr le dauphin, 70 910 liv.; pour les voitures de la cour, 1 562 457 liv. 5 s.; pour les menues fournitures de la chambre, 1 052 729 liv. 2 s. 6 d.

Vient ensuite le chapitre des plaisirs, divertissements, voyages. On s'attend bien qu'il n'est pas le moins surchargé. Comédies et concerts, 5 030 879 liv. 9 s. 4 d.; voyage de Compiègne, 491 491 liv. 11 s. 1 d.; voyage de Fontainebleau, 3 188 485 liv. 7 s. 6 d., dépenses imprévues, 3 107 708 liv. 2 s. 7 d.; magasins, 3 226 615 liv. 7 s. 5 d.

Il faut bien songer aussi aux dépenses des divers membres de la famille royale. Aussi ne vous étonnez pas de trouver pour le renouvellement des toilettes et dentelles de Mgr le dauphin la somme de 128 080 liv. 11 s. 6 d.; pour le dais, la garde-robe du roi et de Mgr le dauphin, 60 603 liv. 5 s. 7 d.; pour les coffres de Mesdames, 118 039 liv. 15 s. 4 d.; pour les dépenses particulières de la reine, 114 510 liv. 17 s. 7 d.; pour les dépenses particulières de Mesdames, 141 916 liv. 10 s. 8 d.; pour les dépenses des princes, 1 300 624 liv. 8 s. 8 d.

La Ferté mentionne ce qui nous intéresse ici moins directement, les lits de justice, etc., pour 33 421 liv. 14 s.

Le luxe funéraire tient une grande place dans ces dépenses. Les pompes funèbres figurent pour 1 695 672 liv. 16 s. 7 d.; les habillements et ameublements de deuil pour 200 442 liv. 4 s. 4 d.

Puis viennent un peu pêle-mêle les ornements donnés à des églises, 222 898 liv. 13 s.; le payement de l'école dramatique, 33 000 liv.; les bals à Fontainebleau en 1763, 70 994 liv. 2 s. 4 d.; les mariages, au nombre de six, 6 410 772 liv. 5 s. 7 d.; le sacre, 825 509 liv. 15 s. 7 d.; les bâtiments, 2 163 821 liv. 16 s. 1 d., et l'ameublement, 745 282 liv. 18 s. 9 d.

Le total est de 31 806 578 liv. 11 s. 10 d., et en ajoutant les taxations[1] pour 462 795 liv. 2 s. 1 d., il est de 32 269 373 liv. 13 s. 11 d.

Ces indications sont loin d'épuiser le chapitre du luxe à la cour sous Louis XV, puisqu'elles ne comprennent pas le budget des vices prodigues du monarque et de tous les accessoires qui s'y rattachent comme dons et pensions.

La grande dépense de luxe à cette époque c'est Mme de Pompadour. On verra, dans la mesure où les documents officiels permettent de l'apprécier, ce qu'elle coûte au roi, à la France. Évaluation où les éléments moraux n'entrent pas en ligne de compte, ce qui constitue une lacune assez grave, car tel choix malheureux par exemple, fait sous l'influence d'une favorite, peut,

[1] Un droit de 3 deniers pour livre était attribué au trésorier des Menus sur toutes les dépenses.

par la perte d'une bataille ou le pillage d'une province par un gouverneur infidèle, entraîner, même sous le rapport purement matériel, une perte de capitaux incalculable. On ne sait que trop que c'est le cas de cette favorite si influente qui « se rendit maîtresse de la politique et des places[1] ». Elle obtient la suppression de la charge de directeur des monnaies pour donner plus de lustre à celle de trésorier général, qu'elle avait obtenue pour un de ses protégés. Elle fait payer ses dettes par Machault d'Arnouville, au moment où il entre au ministère, et plus tard elle cabale pour renverser ce ministre sagement réformateur. Elle fait tomber en disgrâce le marquis d'Argenson. Elle retire le commandement de l'armée d'Allemagne à d'Estrées pour le donner à Soubise, excite la cour contre les parlements, s'allie aux parlementaires contre les jésuites, dissout et brise les alliances étrangères par ses intrigues, rompt avec la Prusse et entraîne la France dans les désastres de la guerre de Sept ans. Qui pourra dresser l'état de pareilles pertes financières, outre la profonde dégradation morale qui en résulte pour la monarchie?

Ce qu'il y a de moins funeste dans le rôle de la célèbre favorite de Louis XV, relativement au luxe, c'est

[1] *Journal de Barbier.* — On l'a très-bien dit : la vanité fut le seul mobile de Mme d'Étiolles, plus tard marquise de Pompadour, dans la recherche qu'elle fit d'une liaison avec le roi et dans ce qu'on a nommé son règne. — V. l'*Étude sur Mme de Pompadour* par M. Ch. de Mazade, qui l'apprécie avec une judicieuse finesse, à propos du livre de M. Émile Compardon sur cette favorite, ouvrage où on rencontre de curieux documents inédits. (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1868.)

l'espèce de protectorat qu'elle exerce, non-seulement sur les lettres, mais sur les arts. Ce n'est pas qu'il y ait lieu de s'extasier, comme l'ont fait ridiculement certains panégyristes. Les lacunes et les défauts sont ici trop visibles. Ils tiennent à ce qu'il y avait d'incomplet et de défectueux comme culture et élévation dans la favorite elle-même, et il n'était guère possible qu'une telle protection exercée par une femme ne fût pas conforme au goût du temps. Celui de la favorite était comme ce dernier, trop affadi, mais, nous l'avons déjà remarqué pour la peinture et le mobilier, non sans grâce et sans finesse. En fait de littérature, il n'y aurait pas lieu d'en parler : tout ce qui s'est produit sous son influence est mesquin. En fait d'art, l'action qu'elle exerça fut plus heureuse. Artiste elle-même, elle se servit de ses talents comme du meilleur et du plus durable des moyens de séduction dont elle disposait sur l'esprit du roi. Pendant vingt ans de domination, son goût pour le luxe élégant, pour la magnificence dans des limites que la distinction avoue, sa prédilection pour une certaine perfection relative poursuivie en toutes choses, ne furent pas sans effet utile sur les arts industriels. On lui fait honneur, non sans raison, d'avoir ranimé l'art de la gravure en pierres fines, ainsi que d'avoir donné l'essor et un caractère gracieux à la nouvelle manufacture de porcelaines de Sèvres. Ses choix valent mieux ici également que dans les autres services où elle eut le tort de s'immiscer sans aucune compétence[1].

[1] La place de directeur général des bâtiments du roi était une véritable direction des beaux-arts. Elle resta fidèle à son système de favoritisme en

Qu'auraient d'ailleurs à nous apprendre, après d'autres exemples analogues déjà présentés au cours de cet ouvrage, le luxe et l'avidité de cette illustre favorite, si mêlée à toute l'histoire politique et même littéraire d'alors par ses relations avec les hommes de lettres et les encyclopédistes? Qu'elle raffole de fêtes, qu'elle se fasse donner maisons de campagne et châteaux, Crécy, Montretout, la Celle, Meudon; qu'elle bâtisse et orne ses résidences[1]; qu'elle remplisse de choses frivoles et des affaires publiques dans un singulier pêle-mêle ses lettres incorrectes, plus sensées que distinguées, plus souvent sèches qu'affectueuses, où s'étalent à la fois ses goûts de luxe

disposant de cette place, mais elle y mit plus de discernement. Elle appela à cette direction l'oncle de son mari, L. de Tournehem, en attendant que son frère, Anne-François Poisson, marquis de Marigny, pût l'occuper; mais elle exigea que celui-ci, qui n'avait alors que vingt-cinq ans, allât, pour se préparer à entrer dans cette charge, faire un voyage en Italie avec un architecte de mérite, Soufflot, avec Cochin le graveur, homme de talent et d'esprit, et l'abbé Leblanc, connu par son goût et son érudition. M. de Marigny revint à Paris en 1751, et dirigea les beaux-arts pendant plus de vingt ans avec une certaine sagacité; il exerça une bonne influence dans des temps difficiles. Les choix devaient se dégrader comme le goût avec la honteuse favorite du Barry. On mit à cette place, où il ne fit heureusement que passer, le célèbre abbé Terray, qui, prétend-on, ne fut pas plus ridicule dans cette charge qu'à la tête du ministère de la marine, et où il fit moins de mal qu'au ministère des finances, parce qu'il s'en déchargea plus tôt. Il fut, dès l'avénement de Louis XVI, remplacé par la Billarderie d'Angiviller. Le nouvel intendant, aidé par sa femme, qui joignait la grâce d'une intelligence vive au charme des manières, eut sur les artistes une action souvent heureuse. Tout n'était pas flatterie dans le sujet que l'Académie donna à J. B. Suvée pour son tableau de réception en 1780 : *La liberté rendue aux arts sous le règne de Louis XVI par les soins du comte d'Angiviller.*

[1] V. pour les détails le volume de M. A. Leroy : *Curiosités historiques sous Louis XIII, Louis XIV et Louis XV.*

et de plaisir et ses secrets soucis[1], qu'y a-t-il là pour nous qui soit fort neuf et fort instructif? Ne l'avons-nous pas retrouvé sous des couleurs même plus brillantes, ce type fastueux de la royale favorite? Ni ce goût et cet encouragement des arts d'agrément, ni cette passion pour les divertissements, ni ce mouvement d'esprit et d'intrigue, ni cette cupidité calculée ne sont pour nous des traits inconnus. Au reste, cette bourgeoise jolie, aimable, marquise par occasion, ne relève pas, par l'air de grandeur d'une Montespan, les mêmes désirs ambitieux et avides. Le côté le plus original de la cupidité de Mme de Pompadour est une comptabilité rigoureuse qui sent aussi la bourgeoise sous les traits d'emprunt de la femme du grand monde. On ne peut mettre en effet plus de régularité dans les comptes des plus folles dépenses, un ordre plus minutieux dans le désordre même. Le livre de dépenses de cette parfaite calculatrice existe encore, et nous savons de source certaine que, pendant dix-neuf années de faveur, elle dépensa 36 327 268 livres. Mais cela ne donne pas une idée suffisante de ce que la galante marquise a coûté[2]. On ne voit figurer là ni les petits présents, ni les bénéfices qu'elle réalisait au moyen des abonnements que les fermiers généraux lui payaient pour obtenir des remises. Comme presque toutes ces favorites, depuis Agnès Sorel et Diane de Poitiers jus-

[1] Les lettres de Mme de Pompadour, jusqu'à ces derniers temps éparses et en assez petit nombre, ont été réunies récemment et publiées par M. Poulet-Malassis, 1 vol. in-12.

[2] *État des dépenses de Mme la marquise de Pompadour du 9 septembre 1745 au 15 avril 1769, jour de sa mort*, publié par M. Leroy, conservateur de la bibliothèque de Versailles. In-8°.

qu'à Mme de Montespan, la favorite de Louis XV donnait beaucoup aussi, on lui doit cette justice. Elle n'a eu garde, dans ce livre peu édifiant, d'omettre ses charités : le compte en est assez élevé, mais combien il semble faible auprès de ses frivolités luxueuses ! Plus de 36 millions de livres dépensés par le roi pour une seule maîtresse, c'est assurément un assez beau chiffre. Mais il ne suffit pas, lorsqu'on évalue les dépenses de Louis XV, pour donner l'idée de ces prodigalités[1]. Qui fera le compte de ce que coûtèrent ses autres maîtresses, Mailly, Châteauroux, Vintimille, de Romans, l'Irlandaise Murphy, la bouchère de Poissy, la cordonnière de Versailles, et cette foule innommée de petites bourgeoises, hôtesses passagères du Parc-aux-Cerfs? Quel minutieux calcul pourrait établir exactement les comptes de la courtisane du Barry, qui termine la liste des maîtresses fameuses de la vieille monarchie en France d'une façon tellement ignominieuse qu'on croirait tomber dans un détail inutile désormais et trop indigne en comptant les robes et les bijoux de cette favorite dégradée. Ce luxe finit pourtant au milieu des élégances de l'art dans ce pavillon de Louveciennes, qui engloutit des millions, et que Fragonard, Rother, Pajou, Greuze et Vanloo ornèrent à l'envi. Restons-en donc sur le monstrueux budget de Mme de Pompadour, la favorite après tout la plus distinguée de cette triste époque, et, comme jugement suprême, ratifions cette sentence portée par Diderot,

[1] V. ce qu'en dit M. Ch. Louandre, *Les femmes dans l'histoire de France* (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1872). — V. aussi Le Roy, *loc. cit.*, et plus particulièrement les *Maîtresses de Louis XV*, par MM. de Goncourt.

qui laissait échapper ces lignes en manière d'oraison funèbre : « Qu'est-il resté de cette femme qui nous a épuisés d'hommes et d'argent, laissés sans honneur et sans énergie, et qui a bouleversé le système de l'Europe? Le traité de Versailles, qui durera ce qu'il pourra, l'*Amour* de Bouchardon qu'on admirera à jamais, quelques pierres gravées de Guay qui étonneront les antiquaires à venir, un bon petit tableau de Vanloo, qu'on regardera quelquefois, et une pincée de cendres. »

II

LA COUR DE LOUIS XVI — LA REINE MARIE-ANTOINETTE

Le règne de Louis XVI s'inaugure par des projets d'économie qui ne devaient guère recevoir de réalisation sérieuse, sauf dans le court passage de Turgot aux affaires, et qui laissaient la place aux anciennes dépenses, aggravées sur quelques points. Le scandale fut d'autant plus grand que l'opinion publique était plus éveillée et plus sévère. L'étude que nous allons en faire présente une importance décisive à la veille de la révolution que ces abus allaient contribuer dans une mesure considérable à précipiter. Nous rencontrons ici deux parts à faire, — le luxe du roi et de la maison du roi, qui n'est imputable que dans une mesure de responsabilité relativement faible à Louis XVI, lequel n'avait guère de goût dispendieux que sa chasse, — et le luxe personnel de la reine. En décrivant le premier, nous complétons ce

qu'on a vu de la cour de Louis XV et nous achevons de montrer les plaies financières de la France. En appréciant le second, nous constatons combien, dans ce déclin de la monarchie absolue, le caractère personnel des princes prend d'importance politique. Comment regarder comme de pures frivolités sans conséquence ces dépenses faites si légèrement, lorsqu'on voit où elles conduisent les empires?

Ces derniers comptes donnent eux-mêmes la preuve au début des intentions d'économie, par la réduction des frais du sacre, qui ne coûta que 825 529 liv. 15 s. 5 d.; somme considérable, mais fort inférieure à celle des précédents monarques[1].

Le chapitre le plus détaillé des *menus*, plaisirs, etc.,

[1] Les dépenses de cette cérémonie sont données par Papillon de la Ferté dans le manuscrit déjà cité, qui les décompose ainsi :

1° Fourniture des différents habits qui servent au roi pour son sacre, ainsi que ceux des pairs et assistants à la cérémonie, les habits des officiers, gardes de la chambre, officiers de la chambre. Cette dépense est montée à.	148 183 l.	17 s.	9 d.
2° Ornements d'église donnés par le roi à Notre-Dame de Reims, Saint-Rémy et Saint-Maclou. .	159 692	11	3
3° Couronnes d'or et de vermeil du roi et des pairs, présents en or et en vermeil pour l'église de Notre-Dame de Reims, médailles d'or et d'argent distribuées	134 654	17	8
4° Constructions, tribunes, gradins, jubé, autel, dais, peinture, décorations, menuiserie, serrurerie et autres fournitures, payement d'ouvriers. .	249 122	14	10
5° Luminaire, impression, reliure de livres, payement de musiciens, etc.	24 964	5	4
6° Transport et rapport des effets de Paris à Reims.	54 194	»	14
Total du sacre . . .	825 509 l.	15 s.	7 d.

nous a été donné pour la cour de Louis XVI, comme pour celle de Louis XV, par le même intendant la Ferté (dont le mémoire pour cette dernière époque vient d'être récemment publié)[1].

M. Taine, dans son volume sur les *Origines de la France contemporaine*, consacré à l'*Ancien régime*, a tracé de son côté le tableau saisissant et complet de ces luxueux abus de la cour au déclin de la monarchie, et, sauf

[1] Documents inédits sur l'histoire de France : *Extrait de l'administration de l'argenterie, menus, plaisirs et affaires de la Chambre du roi en* 1784 (*Mélanges historiques, choix de documents*, t. II, de la page 735 à la page 816).

La *toilette du roi* formait un des chapitres des Menus. On y trouve marqué tout ce qui est *toile*. Les vêtements regardaient les valets de chambre et le grand-maître de la garde-robe. Le renouvellement des dentelles et linges des chambres et garde-robe du roi se faisait autrefois tous les ans. Mais les premiers gentilshommes de la chambre, auxquels toute cette fourniture appartenait à la fin de l'année, avaient converti le renouvellement annuel au terme de cinq ans. Il revenait aux intendants des Menus une paire de draps de 1000 francs à chaque renouvellemeut abandonné. Il y en eut un au 1er janvier 1780. Il consistait principalement dans la fourniture d'une très-belle toilette de point d'Argentan brodé et le surtout pareil, une seconde de point de Bruxelles et le surtout pareil. Deux belles paires de manchettes de dentelle, deux chemises, 360 aunes de toile demi-Hollande pour 8 paires de drap pour le roi, 32 aunes 1/4 pour 8 douilles de traversin, 120 aunes dites pour 8 douilles de matelas, 84 aunes dites pour 4 paires de drap de veille pour le premier valet de chambre, 63 aunes pour 6 alaises, 120 aunes pour 24 douzaines de linge d'affaires, 102 aunes pour 18 peignoirs, 18 aunes pour linges à rasoirs, 42 aunes pour linges à barbe, 14 aunes de bazin uni pour frottoirs, 60 aunes de toile pour 4 douzaines de linge à essuyer, 36 aunes pour linge pour les mains, 12 aunes dites pour enveloppes, 4 aunes de batiste pour 6 mouchoirs, 33 aunes dites pour 8 peignoirs et 12 pour taies d'oreillers. La dépense de ce renouvellement avait été fixée, en 1759, à 16 181 fr. 4. Mais elle s'est beaucoup augmentée depuis les trois derniers renouvellements. Cette différence vient en partie du prix des toilettes de dentelle, le feu roi les ayant demandées beaucoup plus belles; mais il peut être fixé pour la suite à environ 24 000 francs.

à peine quelques sources plus récentes[1], il en a tellement dépouillé le dossier, en y ajoutant sa verve et son talent de grouper les faits, qu'il ne reste plus après lui qu'à profiter de sa rigoureuse analyse. Nous nous servirons d'un travail si bien fait, en y joignant quelques indications ou appréciations tirées des mémoires du temps, et de la correspondance de la reine Marie-Antoinette, inépuisable en ce genre d'intimes documents.

L'esprit reste confondu du nombre incroyable de charges de cour indiqué par l'état imprimé avec leurs gains et émoluments. Il n'y a pas moins de 295 officiers de bouche, sans compter les garçons pour la table du roi et de ses gens. On croit rêver en voyant qu'un premier maître d'hôtel jouit de 84 000 livres par an sous différentes formes, sans compter ses appointements et les grandes livrées, qu'il touche en argent; que les premières femmes de chambre de la reine inscrites sur l'almanach pour 150 livres et payées 12 000 francs, se font en réalité 50 000 francs *par la revente des bougies allumées dans la journée;* qu'Augeard, secrétaire des commandements et dont la place est marquée 900 livres par an, avoue qu'elle lui en vaut 200 000. Le capitaine des chasses à Fontainebleau, vend à son profit chaque année pour 20 000 francs de lapins; dans chaque voyage aux maisons de campagne du roi, les dames d'atour, sur leurs frais de déplacements, gagnent 80 pour 100; le café au lait, avec un pain à chacune de ces dames, coûte 2000 francs par an, et ainsi du reste. Des centaines d'offices pourvus d'appointements et d'accessoires sont sans fonctions et ne servent que pour le décor. Mme de Laborde vient d'être nommée garde du lit de la reine avec 12 000 francs d'appointement sur la cassette du roi, sans qu'on sache quelles sont les fonctions de cette charge qui n'avait pas existé depuis Anne d'Autriche. Le fils aîné de M. de Machault est nommé intendant des chasses, un de ces emplois dits gracieux. « Cela vaut 18 000 livres de rente pour signer son nom deux fois par an », écrit d'Argenson dans ses *Mémoires*. Et des milliers de faits semblables ou plus criants encore! Nous n'en citerons qu'un seul. M. de Rouillé a eu le chagrin de ne pouvoir participer au traité de Vienne : c'est pourquoi on donne, pour le consoler, une pension de 6000 livres à sa nièce, Mme de Castellane, et une autre de 10 000 à sa fille, Mme de Beuvron. Toute une famille richement dotée, parce qu'un de ses membres « n'a pas participé » à un traité! En une semaine on accordait 128 000 livres de pension à des dames de la cour; et les officiers les plus méritants n'avaient depuis deux ans pu obtenir la moindre pension! Jusqu'où descend ce luxe de domesticité, dans quels bas offices va se nicher ce pompeux apparat! La plume se refuserait à l'écrire, si l'histoire avait le droit de négliger ces traits caractéristiques dans le tableau de ces cours byzantines trop indignes de l'idéal des monarchies chrétiennes et des sociétés civilisées[1].

[1] Par exemple et presque uniquement le rapport, que nous avons cité, de Papillon de la Ferté.

[1] Sous Louis XVI, il y avait deux porte-chaises du roi, qui, tous les matins, en habits de velours, l'épée au côté, venaient vérifier et vider, s'il y avait lieu, l'objet de leurs fonctions; cette charge valait à chacun 20 000 li-

Ces charges de cour se multiplient en outre par le nombre des princes et princesses; 496 personnes employées chez la reine, 274 chez le duc d'Orléans, 256 chez la comtesse de Provence, 239 chez la comtesse d'Artois, 210 chez Mesdames, etc. La maison civile de Monsieur en comprend 420 et sa maison militaire 179; celle du comte d'Artois 237, et sa maison civile 456.

Puis, c'est la garde du roi, 9050 hommes, coûtant chaque année 7 681 000 livres[1] ! C'est aussi l'écurie royale, 1857 chevaux, 217 voitures, 1458 hommes dont la

vres par an. (*Souvenir d'un page de la cour de Louis XVI*, par le comte d'Hézecques.)

[1] V. Varroquier, t. II. — Necker, *Administration des finances*, t. II, p. 119. — V. sur les costumes de luxe de cette maison militaire, M. Taine, *loc. cit.*, p. 119. Nous citons textuellement : « Le spectacle est magnifique quand le roi sort en carrosse pour aller à Paris ou à Fontainebleau. Quatre trompettes sonnent à l'avant et quatre en arrière. Les gardes-suisses d'un côté, les gardes-françaises de l'autre font la haie aussi loin qu'elle peut s'étendre. Devant les chevaux marchent les cent suisses en costume du seizième siècle, avec la pertuisiane, la fraise, le chapeau à panache, l'ample pourpoint barriolé de couleurs mi-parties ; à côté d'eux les gardes de la prévôté, à brandebourds d'or et parements d'écarlate, avec des hoquetons tout hérissés de bouillons d'orfèvrerie. Dans tous les corps, les officiers, les trompettes, les musiciens, chamarrés de passementeries d'or et d'argent, sont eblouissants à voir ; la timbale pendue à l'arçon de la selle, toute bordée et surchargée d'ornements peints et dorés, et d'une pièce à mettre dans un garde-meuble, et le cymbalier nègre des gardes-françaises qui ressemble à un soudan de féerie. Derrière le carrosse et sur les flancs courent les gardes du corps, avec l'épée et la carabine, en culottes rouges, grandes bottes noires, habit bien couturé de broderies blanches tous gentilshommes vérifiés ; il y en a 1200 choisis à la noblesse et à la taille ; parmi eux sont les gardes de la marche, plus intimes encore, qui à l'église, aux cérémonies, en hoqueton blanc étoilé de papillottes d'argent et d'or, ayant en main leur pertuisane damasquinée, sont toujours debout et tournés vers le roi. » L'auteur cite, à l'appui de ce tableau, la *Maison du roi*, 1786 (Estampes coloriées, cabinet des estampes).

livrée coûte 540 000 francs par an ! C'est tout un monde de gouverneurs, sous-gouverneurs, aumôniers, médecins, apothicaires, intendants, trésoriers, etc., etc. La chasse coûte 1 200 000 francs. La bouche qui occupe, nous venons de le voir, un si nombreux personnel, ne cause pas moins de 2 177 771 livres de dépenses. Total : près de 4000 personnes pour la maison civile du roi, au moins 10 000 pour sa maison militaire, en tout près de 15 000 personnes avec une dépense de 40 à 45 millions, qui en vaudraient plus du double aujourd'hui et qui représentent alors le dixième du revenu public[1].

Quels désordres et quelles pilleries! Qu'on explique comment Mesdames pouvaient brûler pour 215 068 livres de bougies blanches et jaunes, et Mme Élisabeth consommer pour 70 000 livres de viande, 30 000 livres de poisson ; comment le café, chocolat et rafraîchissements du roi revenaient à 200 000 livres. Les dettes royales sont à l'avenant: le roi, en 1778, devait encore près de 800 000 livres à son marchand de vin, près de 5 millions et demi à ses pourvoyeurs[2].

A ces abus qui avaient pris un caractère permanent se joignit, pour les aggraver, l'influence d'une jeune reine, qui apportait dans ces premières années beaucoup d'inexpérience et de légèreté. La figure touchante, qui s'appellera devant la postérité Marie-Antoinette, ne se dessine pas encore dans ces folles années de jeunesse et de

[1] Necker, *Compte rendu*, t. II.

[2] *Archives nationales*, 0,738. Les intérêts payés sont de 12 969 francs pour le boulanger, de 39 631 francs pour le marchand de vins, de 173 899 francs pour le pourvoyeur.

plaisir. Disons-le pourtant : là même on ne peut lui reprocher que des écarts qui n'eurent jamais la gravité des vices imputables à d'autres souveraines, et dont la calomnie n'a pas craint de l'accuser elle-même. Il y a peu de responsabilité peut-être au sens rigoureux du mot dans cette imprévoyance d'une jeune femme à la fois ignorante et entraînée. Mais les conséquences en furent incalculables. Que cette enfant de dix-huit ans, jetée au milieu des enivrements de la cour la plus brillante et la plus étourdie du monde entier, ait regardé, à son arrivée en France, la vie comme un bal et une partie de plaisirs, et la royauté comme une exhibition de toilette; qu'elle ait pris comme premier ministre une marchande de modes, Mlle Bertin, introduite dans l'intérieur du palais en dépit de l'usage; qu'elle ait fait de la parure son occupation principale et chaque jour inventé quelque mode nouvelle, cela n'a rien d'extraordinaire. L'imitation que firent les femmes de la cour de ses plumes, de ses guirlandes, ne peut surprendre davantage. Ce qui est à déplorer, c'est l'absence de frein dans l'organisation politique et financière d'un État qui permet de tels désordres funestes même aux familles. La dépense des jeunes dames, remarque Mme Campan, si sympathique à la reine qu'elle servait, mais souvent si clairvoyante et judicieuse[1], fut augmentée tellement que quelques-unes s'endettèrent et que plusieurs ménages furent brouillés. Nous avons signalé déjà quelques-unes de ces modes dispendieuses, comme les coiffures parvenues à un tel degré

[1] Mme Campan, *Mémoires*, ch. IV.

de hauteur par l'échafaudage des gazes, des fleurs et des plumes, que les voitures devinrent trop basses, et que les femmes étaient obligées souvent de mettre la tête à la portière, d'autres de s'agenouiller. Outre les toilettes, les fêtes sont sans fin, sans interruption. A Versailles, trois spectacles et deux bals par semaine, deux grands soupers, et, de temps en temps, l'Opéra à Paris[1]; à Fontainebleau, trois spectacles par semaine, les autres jours jeu et souper; tout cela sans préjudice, pendant le carnaval, des bals du Palais-Royal et des bals de l'Opéra. Nous ne parlons pas des fêtes publiques, ni de la première, lors du mariage de la reine, qui avait été marquée par des accidents tout pleins de pressentiments sinistres, ni de celle qui solennise avec tant de splendeur la naissance du Dauphin et d'autres qu'accompagne la gaieté parisienne alors dans tout son entrain; car peu d'époques furent plus gaies[2]. Ces fêtes célébrées, même ailleurs qu'à Versailles et à Fontainebleau, dans des résidences comme Choisy et Marly, ont un éclat extraordinaire. Celles de Marly reportaient à l'époque de Louis XIV. Les palais, les jardins de cette maison de plaisance, ces pavillons des douze signes du Zodiaque bordant les deux côtés du parterre, unis les uns aux autres par d'élégants berceaux et réservés aux princes du sang et aux dignitaires, pavillons dominés par celui du *Soleil* qu'habitaient le roi et sa famille, forment un magnifique

[1] *Marie-Antoinette*, par d'Arneth et Geffroy, t. II, pour les années 1774, 1775, et t. III, pour 1777 et 1780.

[2] V. ce que dit Mme Campan, *Mémoires*, ch. IX, de ces fêtes et de cette gaieté générale confirmée d'ailleurs par d'autres témoignages.

plaisir. Disons-le pourtant : là même on ne peut lui reprocher que des écarts qui n'eurent jamais la gravité des vices imputables à d'autres souveraines, et dont la calomnie n'a pas craint de l'accuser elle-même. Il y a peu de responsabilité peut-être au sens rigoureux du mot dans cette imprévoyance d'une jeune femme à la fois ignorante et entraînée. Mais les conséquences en furent incalculables. Que cette enfant de dix-huit ans, jetée au milieu des enivrements de la cour la plus brillante et la plus étourdie du monde entier, ait regardé, à son arrivée en France, la vie comme un bal et une partie de plaisirs, et la royauté comme une exhibition de toilette; qu'elle ait pris comme premier ministre une marchande de modes, Mlle Bertin, introduite dans l'intérieur du palais en dépit de l'usage; qu'elle ait fait de la parure son occupation principale et chaque jour inventé quelque mode nouvelle, cela n'a rien d'extraordinaire. L'imitation que firent les femmes de la cour de ses plumes, de ses guirlandes, ne peut surprendre davantage. Ce qui est à déplorer, c'est l'absence de frein dans l'organisation politique et financière d'un État qui permet de tels désordres funestes même aux familles. La dépense des jeunes dames, remarque Mme Campan, si sympathique à la reine qu'elle servait, mais souvent si clairvoyante et judicieuse[1], fut agmentée tellement que quelques-unes s'endettèrent et que plusieurs ménages furent brouillés. Nous avons signalé déjà quelques-unes de ces modes dispendieuses, comme les coiffures parvenues à un tel degré

[1] Mme Campan, *Mémoires*, ch. IV.

de hauteur par l'échafaudage des gazes, des fleurs et des plumes, que les voitures devinrent trop basses, et que les femmes étaient obligées souvent de mettre la tête à la portière, d'autres de s'agenouiller. Outre les toilettes, les fêtes sont sans fin, sans interruption. A Versailles, trois spectacles et deux bals par semaine, deux grands soupers, et, de temps en temps, l'Opéra à Paris[1]; à Fontainebleau, trois spectacles par semaine, les autres jours jeu et souper; tout cela sans préjudice, pendant le carnaval, des bals du Palais-Royal et des bals de l'Opéra. Nous ne parlons pas des fêtes publiques, ni de la première, lors du mariage de la reine, qui avait été marquée par des accidents tout pleins de pressentiments sinistres, ni de celle qui solennise avec tant de splendeur la naissance du Dauphin et d'autres qu'accompagne la gaieté parisienne alors dans tout son entrain; car peu d'époques furent plus gaies[2]. Ces fêtes célébrées, même ailleurs qu'à Versailles et à Fontainebleau, dans des résidences comme Choisy et Marly, ont un éclat extraordinaire. Celles de Marly reportaient à l'époque de Louis XIV. Les palais, les jardins de cette maison de plaisance, ces pavillons des douze signes du Zodiaque bordant les deux côtés du parterre, unis les uns aux autres par d'élégants berceaux et réservés aux princes du sang et aux dignitaires, pavillons dominés par celui du *Soleil* qu'habitaient le roi et sa famille, forment un magnifique

[1] *Marie-Antoinette*, par d'Arneth et Geffroy, t. II, pour les années 1774, 1775, et t. III, pour 1777 et 1780.

[2] V. ce que dit Mme Campan, *Mémoires*, ch. IX, de ces fêtes et de cette gaieté générale confirmée d'ailleurs par d'autres témoignages.

décor d'opéra au milieu d'une forêt. Dans un long corps de bâtiment masqué avec art par un de ces pavillons, cent logements sont destinés aux personnes attachées au service de la cour, des cuisines, et de vastes salles où plus de trente tables étaient splendidement servies.

Les dames portaient encore sous Louis XV l'*habit de cour de Marly*, ainsi désigné par Louis XIV, et qui différait peu de celui qu'on adoptait pour Versailles dans ces brillantes fêtes de Louis XVI. La robe française, à plis dans le dos et à grands paniers, avait remplacé cet habit, et fut conservée jusqu'à la fin du règne. Les diamants, les plumes, le rouge, les étoffes brodées et lamées en or faisaient disparaître jusqu'à la moindre trace d'un séjour champêtre. On vit renaître le goût du dix-septième siècle pour la magnificence ingénieuse, les souvenirs chevaleresques, les tournois, arrangés et enjolivés par l'imagination romanesque qui y ajoutait les enchantements, les sommeils léthargiques dissipés par quelque moyen magique, dont le plus galant était la seule vue de la beauté d'une jeune reine, apparaissant tout à coup au milieu des chevaliers armés de toutes pièces, endormis dans un bosquet!... Telle fut la fête donnée à Brunoy par Monsieur, frère du roi, à Marie-Antoinette. Ces combats simulés dans une vaste arène, ces cinquante danseurs, en habits de pages, qui présentaient aux chevaliers vingt-cinq superbes chevaux noirs et vingt-cinq d'une blancheur éclatante très-richement enharnachés, l'élégante assistance formée de femmes rangées sur les gradins, la plus brillante illumination, rappelaient sur une scène plus étroite les merveilles

d'un temps qui paraissait écoulé sans retour. Ce sont les mêmes surprises. Le comte d'Artois, pour donner une fête à la reine, fait démolir, rebâtir, arranger et meubler Bagatelle de fond en comble par neuf cents ouvriers employés jour et nuit; et, comme le temps manqua pour aller chercher au loin la chaux, le plâtre et la pierre de taille, il envoyait sur les grands chemins des patrouilles de la garde suisse qui saisissaient, payaient et amenaient sur le champ les chariots ainsi chargés[1].

Qui ne sait pourtant qu'aux magnificences coûteuses de Marly et des autres châteaux royaux le roi préférait, par raison et par goût, la reine par souvenir de la simplicité viennoise, et par amour pour des amusements qui sentaient moins la contrainte, des séjours moins fastueux, embellis par des jardins anglais, où l'on pût jouir davantage de l'intimité d'un petit cercle? Parmi les demeures agréables qui réunissaient ces avantages, l'histoire a retenu le souvenir du *Petit Trianon*. La reine déjeunait quelquefois un mois de suite dans cette agréable résidence, où le goût d'une simplicité rustique allait jusqu'à l'affectation. On y pouvait, à l'exemple des anciens Romains dans leur vie de faste, se reposer du luxe par la vue de la nature et par le contraste d'une existence modeste prise pour quelque temps à l'essai. Mais tout ici n'était que pur amusement : on jouait au meunier et à la meunière. La jeune reine aimait à dépo-

[1] Geffroy et d'Arneth, dans l'introduction de la correspondance de Marie-Antoinette. — Mme Campan, sur la fête donnée par M. le comte de Provence à Brunoy, *Mémoires*, ch. VI.

ser le fardeau de l'étiquette au milieu de ces innocentes distractions. Elle entrait dans son salon sans que le piano *forte* ou les métiers de tapisserie fussent quittés par les dames, et les hommes ne suspendaient ni leur partie de billard ni celle de tric-trac. On aurait pu croire le luxe bien loin quand une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille étaient la seule parure des princesses, quand le plaisir de parcourir toutes les fabriques du hameau, de voir traire les vaches, de pêcher dans le lac paraissait seul enchanter la reine. Ces bergeries étaient dans le goût du temps où Florian donnait le ton à la littérature. Et pourtant cette simplicité artificielle[1] ne régnait pas toujours même dans ces fêtes villageoises. Dans une de celles du Petit Trianon, le parc représentait une foire, les dames de la cour étaient marchandes, la reine tenait un café comme limonadière; il y avait des parades et des théâtres; la fête coûta 400 000 livres et devait se renouveler à Choisy avec de plus grands frais.

L'opinion n'avait plus ces tolérances qu'elle avait eues presque toujours pour le luxe des personnes royales. La passion de la jeune reine pour les diamants lui fut de bonne heure reprochée comme une de ces dépenses qui devaient faire scandale dans un tel temps et qui pouvaient avoir les conséquences les plus fâcheuses. Les prévisions les plus funestes devaient même être ici dépassées.

[1] Mme Campan, qui laisse échapper, et même qui dit avec un parti pris de franchise, bien des vérités sévères, met à défendre la reine du reproche de prodigalité un zèle malheureusement inutile, et elle allègue particulièrement son goût pour Trianon (*Mémoires*, ch. v).

« Quoique, dans le courant de l'année dernière, écrit Mercy en 1776, le roi ait donné en différentes occasions pour plus de 100 000 écus de diamants à la reine, et que Sa Majesté en ait d'ailleurs une prodigieuse quantité, il lui vint cependant un grand désir d'acquérir des girandoles qui lui furent présentées et dont le bijoutier prétendait 600 000 francs. Je ne cachai pas à la reine que, vu les circonstances présentes, il eût été prudent de suspendre pareille dépense; mais la tentation était trop forte, et il n'y eut pas moyen d'y résister. » A cette nouvelle, Marie-Thérèse répond aussitôt à Mercy : « Si je trouve quelque occasion d'entrer en matière, je ferai sentir à ma fille que, n'ayant pas dépensé peut-être 2000 florins pendant ma vie pour des diamants destinés pour mon propre usage, je suis du sentiment que des souveraines, déjà assez pourvues de diamants (et même du double que je l'étais), devraient peu se piquer d'en augmenter le nombre[1]. » Marie-Antoinette continuait pourtant ses achats aux dépens de la cassette royale. Aux reproches de sa mère, elle répondait par de vagues excuses et par des artifices adroits. « Je n'ai rien à dire sur les bracelets, je n'ai pas cru qu'on pût chercher à occuper la bonté de ma chère maman de pareilles bagatelles. » — « Les dettes contractées pour l'achat des diamants, dit Mercy, se payent mal; il n'y a plus de fonds pour les dons de bienfaisance, et le pire de tout c'est le mauvais exemple, le regret qu'il cause au roi et l'effet fâcheux qu'il produit dans le public. »

[1] *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, publiée par MM. d'Arneth et Geffroy.

Jamais le *favoritisme* n'avait coûté plus cher : « Je prouverai, dit Mercy, que la princesse de Lamballe coûtait 100 000 écus à l'État. » Mme de Polignac exigeait d'abord 80 000 livres pour son mari en qualité de grand-écuyer, puis, pendant la guerre d'Amérique, une pension de 30 000 livres pour le comte de Vaudreuil. Plus tard, Mme de Polignac obtint encore 400 000 écus pour payer ses dettes, 800 000 livres pour la dot de sa fille, le titre de duchesse, avec la perspective d'une terre de 1 400 000 livres pour donner plus de lustre à son duché : « Il est peu d'exemples, dit Mercy, d'une faveur qui en si peu de temps soit devenue aussi utile à une famille. »

Le jeu était redevenu à la mode. La reine s'y livrait avec passion, en particulier pendant les voyages à Marly, à Compiègne et à Fontainebleau. « La cour n'est plus qu'un tripot », écrivait Joseph II durant son séjour en France ; et, par allusion aux mauvais effets que ces désordres produisaient dans le public, il ajoutait que, si on ne s'arrêtait, « la révolution serait terrible ». On jouait gros jeu chez M. de Guéménée, chez la princesse de Lamballe, chez la reine. Les parties se prolongeaient fort avant dans la nuit. « Plusieurs personnes de la cour s'y dérangent, écrit Mercy ; cela donne des inquiétudes dans les familles et excite beaucoup de scandale et de murmure dans le public et dans Paris. » Le pharaon, interdit sévèrement comme un jeu de hasard, même chez les princes et les princesses du sang, avait trouvé un refuge à la cour. « Les banquiers arrivèrent le 30 octobre à Fontainebleau et taillèrent toute la nuit et la matinée du 31 chez la princesse de Lamballe, et la reine resta jusqu'à

cinq heures du matin, après quoi Sa Majesté fit encore tailler le soir et bien avant dans la matinée du 1er novembre, jour de la Toussaint. » La reine perdait des sommes énormes, 500 louis en une soirée, que le roi payait, comme presque toujours, sur sa cassette. En une seule année, le chiffre de ses pertes s'élevait à 7556 louis. Personne ne voulait plus tenir le jeu à la cour, de peur de s'y ruiner. « Il fallut bientôt, pour trouver des partenaires, admettre auprès de la reine la plus mauvaise société. Les parties furent alors plus tumultueuses et plus indécentes[1]. » « Elles occasionnent, dit Mercy, de la part de ceux qui tiennent la banque, des reproches à quelques femmes de la cour sur le peu d'exactitude dans leur façon de jouer. » Ce qu'il y a de plus grave encore, ajoute-t-il, « c'est qu'il s'introduit à la cour un mélange de personnes qui, par le moyen du jeu, se procurent avec la plus grande facilité un accès auprès de la reine et savent s'en prévaloir pour extorquer des grâces. » Peu à peu, tout le monde fut admis. « Le salon est ouvert à chacun indistinctement, écrit le même correspondant; il s'y introduit des fripons, et on vient d'en saisir un qui donnait au banquier un rouleau de jetons en guise de louis. » Dans le dernier rapport adressé à Marie-Thérèse, Mercy racontait que des gens du jeu de la reine avaient volé dans la poche du comte de Dillon un portefeuille qui contenait pour cinq cents louis de billets de banque. Ainsi s'enchaînaient tous les désordres l'un à l'autre, étroitement unis à la passion

[1] *Marie-Antoinette*, par MM. Geffroy et d'Arneth.

de briller. Ainsi la politique en allait ressentir de plus en plus le redoutable contre-coup.

Et d'abord combien de pareils désordres, connus du public, augmentaient l'aversion du peuple pour la reine! Sa passion pour les diamants faisait scandale. Que sera-ce quand le procès du collier[1], éclatant comme un coup de foudre, viendra révéler à la fois l'imprudence déplorable de Marie-Antoinette et l'implacable haine de ses ennemis!

L'avenir s'est chargé de démontrer de la manière la plus tragique combien les conséquences politiques de cette passion pour le luxe devaient avoir de portée. Attribuer à elle seule la révolution serait excessif, affirmer qu'elle fut au nombre de ses causes les plus puissantes par tous les abus qu'elle entraînait, et par la responsabilité qui lui revient dans le refus de tous les projets de réforme et d'économie, n'a rien qui ne soit conforme à la réalité. Cette passion prodigue excitait l'opposition légitime des économistes. Elle prêtait des armes redoutables aux menées secrètes de ce parti de cour hostile à la reine jusqu'à ne pas se faire scrupule contre elle des plus atroces calomnies et des plus noirs complots. La reine Marie-Antoinette est restée justement sacrée par l'infortune et par le plus touchant martyre. Le malheur devait la mûrir, lui donner l'énergie et la dignité d'une

[1] Nous n'entrons dans aucun détail sur cette *affaire du Collier* si fameuse, et où la passion du luxe a eu des conséquences si terribles. On trouve cette affaire racontée avec les plus intéressants détails dans les *Mémoires* du temps et dans la plupart des historiens de nos jours qui ont écrit sur cette époque.

fille de Marie-Thérèse. Elle garde à nos yeux cette attitude suprême de la plus héroïque et de la plus sainte résignation. Tous les sacrifices elle les épuisa les uns après les autres comme reine, comme épouse, comme mère, jusqu'à l'épreuve suprême de l'échafaud. Même dans ces premières années, elle n'apparaît pas, hormis dans d'odieux libelles, sous les traits d'une femme méchante ou pervertie : elle n'est que légère, irritable, prévenue, trop en dehors par son éducation du mouvement de son temps. Mais l'histoire ne perd pas ses droits à l'égard des abus que nous rappelons, funestes par la dépense, funestes par la fatale politique mêlée à toutes les intrigues contre les ministres. Le peu de sérieux de la jeune femme qui se refusait à toute lecture sinon futile, une humeur qui se révoltait contre tout ce qui était gêne et contrainte, un insatiable besoin d'amusements, devaient lui faire préférer les ministres courtisans. Son amour des dépenses lui faisait prendre en horreur les ministres réformateurs, jusqu'à se mêler d'une façon déplorable aux trames ourdies contre Turgot et Malesherbes. Elle triomphe indiscrètement de leur chute, obstinément passionnée à soutenir jusqu'à la fin les abus qui lui profitent et la coterie égoïste qui les défend[1].

[1] Sa mère lui en écrit durement, son frère s'en exprime avec plus de rudesse encore : « De quoi vous mêlez-vous, ma chère sœur, de déplacer des ministres, de faire gagner un procès à l'un, de créer une nouvelle charge dispendieuse à votre cour? Vous êtes-vous demandé une fois par quel droit vous vous mêlez des affaires de gouvernement et de la monarchie française? Quelles études avez-vous faites? Quelles connaissances avez-vous acquises? Peut-on écrire quelque chose de plus imprudent, de plus

Le mal ne se bornait pas à la cour. La société, tout près de subir un effondrement effroyable, se livrait aux mêmes excès. On citait des folies de luxe et de prodigalité qui rappellent parfois dans la noblesse française les extravagances de l'aristocratie romaine. Si le luxe confortable et raisonnable était en progrès sensible dans la masse riche, où il s'associait souvent avec un certain ordre, il n'en était pas de même dans les hautes régions sociales et surtout dans la classe qui entourait le trône. Dans certains exemples étranges de profusion qui ont presque l'air fabuleux, et qui sont pourtant d'une absolue authenticité, on rencontre réunis le scandale de la dépense, des dettes énormes et une légèreté véritablement immorale et coupable. De tels exemples jettent un jour effrayant sur l'état de la France à ce moment suprême. Ils semblent illustrer d'une façon terrible cette décadence de la monarchie. Quelle société plus obérée et plus tarée! Une Mme de Guéménée devant 60 000 livres à son cordonnier, 16 000 à son colleur de papiers, et le reste à proportion; une Mme de Montmorin, qui, voyant que son mari a plus de dettes que de biens s'imagine pouvoir sauver sa dot de 200 000 francs, mais à qui l'on apprend qu'elle a consenti à répondre pour un compte de tailleur qui s'élevait au chiffre de 180 000 livres : un M. de Chenonceau, fils de M. et de Mme Dupin, perdant en une nuit au jeu 700 000 livres; un prince de Conti manquant de pain et de bois, quoiqu'il ait 600 000 livres de rente, parce qu'il achète et fait bâtir follement de tous côtés, et tant d'autres exemples, où on semble se faire une satisfaction de la déraison même, comme s'il fallait l'excès le plus insensé du mépris de l'argent pour prouver qu'on est vraiment grand seigneur[1] !

inconcevable, de plus irraisonnable que ce que vous marquez au comte de Rosemberg touchant la manière dont vous encourageâtes une conversation à Reims avec le duc de Choiseul? Quittez donc toutes ces tracasseries; ne vous mêlez absolument en rien d'affaires; éloignez et rebutez même tous ceux qui voudraient vous y attirer pour quelque chose. » (*Correspondance citée.*)

[1] Exemples empruntés aux *Mémoires* de Mme de la Rochejacquelein, de Mme d'Oberkik, de Mme de Genlis, de Lauzun, etc.

CHAPITRE VI

LES CONTROVERSES SUR LE LUXE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Nous avons pour toutes les époques précédentes mis sous les yeux de nos lecteurs les censures adressées au luxe avec les caractères très-différents qu'elles ont reçues. Nous présenterons le même tableau pour le temps qui nous occupe.

La « question du luxe » passe définitivement au dix-huitième siècle de la sphère religieuse, où l'avaient maintenue la censure des conciles et les prédicateurs, dans le domaine de la controverse philosophique. De retentissantes polémiques, des écrits d'un caractère théorique, se multiplient au nom de l'examen purement rationnel. Non que l'Église cesse de faire entendre sa voix. Mais là n'est plus le caractère distinctif de cette grande lutte que nous avons suivie au moyen âge, et au seizième siècle, pour la retrouver au dix-septième. Elle se rattache au mouvement qui porte alors l'esprit humain à sonder toutes les origines, à approfondir tous les problèmes, à analyser tous les ressorts de la société. Voilà comment la question tombe aux mains des philosophes et des économistes. Les magistrats, les législateurs continuent

d'ailleurs, les uns à donner des avertissements solennels, les autres à promulguer quelques rares édits somptuaires, tandis que les réformateurs politiques font entendre des vœux d'économie et des prophéties de révolution. Nous devons signaler, apprécier ces divers documents qui importent à l'histoire des idées. Les discussions relatives au luxe continueront par là comme pour ce qui précède, à se développer sous nos yeux concurremment avec le tableau des faits.

I

LES PHILOSOPHES

Nous avons indiqué dans les préliminaires philosophiques de cet ouvrage le double courant qui porte la philosophie au dix-huitième siècle tantôt vers l'apologie, tantôt vers la condamnation systématique du luxe. A ces assertions générales il reste à donner plus de précision. Il nous serait facile de rechercher quelques pièces éparses de ce grand procès, en Italie, chez des publicistes comme Filangieri, chez des économistes comme Verri et d'autres, en communication d'idées avec les économistes français; ou encore chez tel écrivain comme le savant juif portugais Pinto qui consacre au luxe un traité, et chez d'autres penseurs préoccupés des questions économiques. Mais nulle part l'étude théorique et la polémique mêlée de science et d'éloquence ne tiennent autant de place qu'en Angleterre et en France.

L'école anglaise expérimentale qui fonde toutes nos connaissances sur la sensation et qui, chez ses adeptes les plus avancés, ne reconnaît pas d'autre morale que le plaisir, devait se montrer très-favorable au développement du luxe utile. Elle se montre aussi en général fort peu rigoureuse pour les abus du luxe nuisible. Non qu'elle les nie absolument, mais ils lui paraissent de peu d'importance en comparaison du bien que le luxe utile des industries et des arts perfectionnés produit au point de vue de la civilisation générale. Le nom de Mandeville, peu connu du grand public, mais assez célèbre dans l'école, résume d'une manière ingénieuse cette apologie. Nous avons déjà fait connaître le titre de son livre. Il mérite par son importance, son caractère piquant, sa célébrité au dernier siècle, de nous arrêter un instant. Comment n'y pas voir un de ces paradoxes insolents à dessein, qui provoquent et pour ainsi dire forcent l'attention par une sorte de crudité cynique? Mandeville, philosophe d'origine française, retenait quelque chose de l'esprit de son pays dans le tour de cette controverse. Sa thèse souleva dans le monde des idées philosophiques en Angleterre une vraie tempête. Qu'on s'imagine en effet l'effet produit, dans cette société amie des convenances morales et des idées reçues, par un livre qui soutenait avec une impudente hardiesse que le développement de la civilisation est incompatible avec la moralité, et naît de mobiles à la fois méprisables et indispensables! Le titre du livre parle de lui-même : *La Fable des abeilles ou les Fripons devenus honnêtes gens*, avec le commentaire où l'on prouve que *les vices des*

particuliers tendent à l'avantage du public. Cette fable, qui se composait de quatre cents vers, fut d'abord publiée à part (1706). Elle eut un immense succès, et on la criait dans les rues de Londres pour six sols. Quelques personnes s'en étant montrées fort révoltées, l'auteur y ajouta des remarques justificatives qui ne servirent qu'à lui attirer de nouveaux adversaires. Ce *Commentaire*, joint à la fable, parut en 1714. En 1723, (on voit que le philosophe persistait avec une singulière ténacité dans sa thèse téméraire), il donnait une seconde édition de cet ouvrage, qu'il avait considérablement augmenté, et auquel enfin il ajoutait six dialogues en 1729. En 1732, paraissait la sixième édition de cette fable et de son commentaire, sur laquelle a été faite la traduction française de 1750, que nous avons entre les mains. La fable forme à peine le quart d'un volume; les commentaires, les remarques, les dialogues qui font suite, et qui ont pour but d'établir la même doctrine, achèvent de compléter les quatre volumes dont se compose l'ouvrage dans son entier. L'édition de 1723 fut examinée par les grands jurés du comté de Middlesex au banc du roi et condamnée. Plusieurs théologiens réfutèrent le livre, et l'auteur fut injurié de tous les côtés.

Les additions nombreuses dont nous venons de parler renferment l'exposé de toute une philosophie morale. Mandeville y développe, sans jamais lâcher pied, sa proposition que les vices privés font la prospérité publique; en d'autres termes, comme on dirait de nos jours, que la vertu et la civilisation sont deux termes *antinomiques*. Mais il prétend se justifier en disant que

l'individu reste libre de préférer la vertu aux aises et au brillant bien-être des sociétés développées; il ajoute même que les hommes jouiraient vraisemblablement d'un bonheur plus véritable dans une petite société tranquille où les habitants, contents du produit des terres, ne seraient ni enviés ni considérés par leurs voisins. Que voulait-il donc? faire une satire de la vertu et de la morale, encourager le vice, non pas! mais montrer que, si l'on veut de grands États puissants, riches, civilisés, il faut se résigner à demander ces merveilleux effets à des intérêts égoïstes assez vils. Il avait, en un mot, pour but, disait-il, « d'exalter le pouvoir étonnant de la sagesse pratique qui a su élever une si belle machine sur les plus méprisables fondements »[1]. Justification assez étrange de la Providence au nom de l'immoralité. Comment l'auteur de ce paradoxe va-t-il établir cette pieuse thèse? Il s'amuse à supposer qu'un nombreux essaim d'abeilles habitait une vaste ruche, où elles vivaient dans une heureuse abondance. Ces abeilles, célèbres par leurs lois, ne l'étaient pas moins par le succès de leurs guerres et par la rapidité avec laquelle la race se multipliait. Imitant tout ce qui se fait par notre espèce à la ville, à l'armée ou au hameau, elles vivaient entièrement comme les hommes. Des millions d'entre elles étaient occupées à satisfaire la vanité et l'ambition des autres. Tant d'ouvriers, tant de travaux pouvaient à peine suffire au luxe de la moitié de la nation. Chose qui semble scandaleuse, quelques-uns de ces étranges

[1] Préface.

associés faisaient avec de grands fonds et très-peu de peine des gains très-considérables, tandis que d'autres, condamnés à de pénibles travaux, ne gagnaient leur vie qu'à la sueur de leur visage. L'on en voyait aussi plusieurs s'adonnant à des emplois mystérieux qui ne demandaient ni apprentissage, ni fonds, ni soins. Il y avait des jurisconsultes occupés à entretenir des animosités et à susciter de mauvaises chicanes; c'était le fin de leur art. Les médecins, peu soucieux de la santé des patients, avaient pour toute science un air pensif et grave, et songeaient à l'argent. Les prêtres de Jupiter étaient pour la plupart moins occupés de leur Dieu que de leur intérêt, qu'ile cachaient sous de saints prétextes. Il y avait deux classes parmi les guerriers : les uns perdaient d'abord une jambe à la guerre, puis un bras, et lorsque enfin toutes ces mutilations les avaient mis hors d'état de servir, on les renvoyait à la demi-paye; les autres, qui n'étaient guère allés au combat, étaient bien payés et honorés des plus beaux grades. Quant aux rois, ils étaient fort mal servis par leurs ministres, et Dieu sait de combien de façons ils étaient trompés! Faut-il parler d'autres fraudes encore qui se commettaient dans cette ruche? On altérait les substances vendues par le commerce, et la justice elle-même, appelée à juger ces malversations, avait trop souvent une fausse balance. Ce qu'il y avait de curieux, c'est que chaque ordre étant ainsi rempli de vices, la nation jouissait d'une grande prospérité.

There every part was full of vice,
Yet the whole mass a paradise.

Faut-il donc croire que la source de cette force et de cette richesse eût rien de mystérieux pour l'observateur? Eh non! C'étaient ces vices mêmes, c'était leur enchaînement heureux qui servaient à créer cette publique félicité. Tous, ne songeant qu'à se satisfaire eux-mêmes, travaillaient à satisfaire le vice opposé. L'avarice amassait de quoi satisfaire au noble défaut de la prodigalité. Le luxe était une cause de merveilleux profits pour la cupidité qui calcule. La masse n'avait qu'à s'en louer. Le faste et la vanité des uns nourrissaient des milliers de pauvres. L'envie et l'amour-propre, ministres de l'industrie, faisaient fleurir les arts et le commerce. Les extravagances dans le manger et dans la diversité des mets, la somptuosité dans les équipages et dans les ameublements, malgré leur ridicule, formaient la meilleure partie du négoce. Une heureuse inconstance dans les goûts ajoutait à l'activité et à la prospérité de la ruche, qu'on eût pu croire à jamais assurées.

Malheureusement il n'y a rien de stable sous le soleil, et un changement dans les idées de la ruche heureuse et remplie de vices devait entraîner la chute d'un si bel État. Ces abeilles, réunissant leurs plaintes, se mirent à accuser les fourberies des autres. Chaque abeille se permettait la friponnerie qui lui était nécessaire, mais chacune avait la cruauté de ne pas vouloir accorder la même liberté aux autres. Un personnage qui avait amassé d'immenses richesses criait de toute sa force : *Le pays ne peut manquer de périr par toutes ces injustices.* Et qui pensez-vous que fût ce rigide sermonneur? C'était un gantier qui avait vendu toute sa vie et qui vendait

encore des peaux de mouton pour du chevreau. A sa suite, tous les fripons se mirent à demander à grands cris le retour de la probité...

Jupiter exauça cette troupe criarde.

Aussitôt tous virent le fond de leur cœur, rougirent, et l'honnêteté, maîtresse des âmes, fit fuir tous les vices. C'est ici que vous allez admirer combien la folie est sage, et la sagesse folle. Grand dieu, quelle révolution se fit alors dans cette société, où on finit par oublier entièrement les abeilles pour n'y plus voir que les hommes! En moins d'une heure le prix des denrées de luxe avait diminué. L'hypocrisie arracha son masque. Le barreau fut dépeuplé. C'était à qui se montrerait le plus empressé à dire la vérité et à payer ses dettes. L'émulation s'étendit jusqu'aux créanciers, qui réduisirent les comptes exagérés. La justice, après avoir délivré les prisonniers pénétrés de repentir, s'enfuit avec son cortége de geôliers, de guichetiers et de bourreaux. Tous les ordres de l'État se réformèrent. La simplicité régna partout. Les livrées restaient pendues dans les boutiques des fripiers. Ceux qui brillaient par la magnificence de leurs carrosses s'en débarrassaient. Les nobles vendaient leurs chevaux et leurs parcs. Les palais étaient déserts et les armoiries, vains titres de l'orgueil, naguère si chères à l'aristocratie, étaient dédaignées et raillées. Plus d'architecture, plus de sculpture, plus de peinture. La femme éprise de belles étoffes, de bijoux, de fastueux ameublements, et dont les grands airs avaient autrefois obligé son mari à piller l'État, vendait toutes

ces superfluités. Enfin tous les métiers furent négligés; les manufactures tombèrent. Le *contentement*, cette peste de l'industrie, fit que les habitants se tinrent pour satisfaits d'une sorte de nécessaire grossier qui ne recherchait plus la nouveauté. Avec les sources du travail et de la richesse, la population diminua. La ruche, ainsi réduite, fut attaquée par des ennemis plus nombreux et bien pourvus, et quoique chacun fît bravement son devoir, elle fut défaite; plusieurs milliers d'abeilles périrent, et ce qui en resta alla dans le creux d'un arbre, jouissant de toutes les consolations que peut donner la philosophie.

Flew into a hollow tree
Blest, with content and honesty!

La profondeur de ce badinage mérite qu'on ne le laisse pas sans réponse. Remarquons que Mandeville appartenait, en philosophie, à l'école de Hobbes, c'est-à-dire à une école qui ne reconnaît que des intérêts égoïstes et, en politique, n'admet que la force représentée par le despotisme. Ainsi — et cela explique toute la pensée de cette fable aussi amusante que pleine de portée, — Mandeville vous dira que, quand nous qualifions une action de bonne ou de mauvaise, ce jugement se rapporte moins à la valeur interne de l'action ou au mérite de l'agent qu'à l'utilité ou au dommage dont elle est pour la société. Il s'ensuit que la vertu de l'individu est tout autre chose que le bien. La vertu individuelle se manifeste quand l'homme renonce à lui-même. Or, l'homme peut renoncer à lui-même, et, de la sorte, dit notre auteur,

devenir respectable et agréable à la Divinité, sans pour cela concourir à la conservation ou au bonheur de la société. Ceux-là concourent le plus au bien commun qui nourrissent et favorisent davantage l'industrie, découragée par les vertus individuelles *fondées sur le retranchement*. Mandeville insiste sur ce point, et s'efforce d'établir que la tranquillité de l'âme, le contentement de soi-même *est une vertu, mais non pas un bien*, car rien n'est plus mortel à l'activité, tandis que la *jalousie est un vice, mais est un bien* en ce qu'elle fait naître l'émulation; elle n'est donc pas un mal au point de vue social. Mandeville regarde l'*économie comme funeste*, et il en est ainsi des qualités les plus respectées, de la modestie, par exemple, non pas qu'en elle-même il ne la déclare belle et touchante, mais quel parti tirent d'elle et l'activité sociale et la production des biens? Otez l'orgueil et l'ambition, toutes les passions qui poursuivent une chimère et qui mènent à des résultats condamnés par la religion, et vous ôterez aux hommes le *ressort* qui leur permet de vaincre jusqu'à la crainte de la mort; vous leur ôterez *ce qui concourt plus au bien de l'ensemble* que toutes les autres inclinations humaines. Excepterez-vous de cette condamnation des vertus morales au point de vue de la civilisation la plus douce des vertus, la bienveillance? vous vous tromperiez encore; car elle conduirait à des actions fatales au bien général, elle tendrait à tout mettre en partage, à supprimer la pauvreté et l'ignorance; or, la pauvreté et l'ignorance sont indispensables pour qu'un pays ait des ouvriers et de l'industrie. Si la culture et l'aisance devenaient géné-

rales, on ne trouverait plus personne pour servir, et la société deviendrait impossible.

Que peuvent répondre à cette thèse, je ne dis pas ceux qui se placent au pur point de vue ascétique et mystique, mais simplement moral et humain? De quel droit, diront-ils à Mandeville, ne parlez-vous jamais que de la vertu sous la forme négative de la privation, du renoncement, même de l'ascétisme? Ces formes de la vertu, pour avoir été portées jusqu'à la sublimité par exception, n'épuisent pas la nomenclature des vertus humaines. L'activité qui poursuit un but utile n'est-elle pas vertu aussi? Oui, l'intérêt personnel est un stimulant puissant; oui, le désir du bien-être entretient l'activité et développe la richesse; mais est-il synonyme de vice? Vous nous montrez toujours une vertu inerte, inactive! Faut-il ôter toute valeur morale au probe négociant qui, cherchant la fortune, n'use que de voies honnêtes, et fait de son bien un noble usage? Que des motifs qui ne sont pas vertueux à la rigueur, que des motifs de satisfaction personnelle qui, poussés à l'excès, mèneraient au vice, produisent des résultats utiles, cela prouve-t-il donc ce que veut prouver Mandeville? Ceux qui recherchent le bien-être, pour n'être pas des héros de dévouement, sont-ils nécessairement dignes de mépris? Ah! certes, le bien de la société pris en masse sort assez souvent de mobiles individuels peu élevés; souvent en procurant la satisfaction d'autrui, c'est son propre bien qu'on cherche. Mais ces mobiles n'ont rien d'illégitime quand l'amour de soi ne tombe pas dans les bassesses de l'égoïsme. Bien plus: il est certain qu'ils ont des effets moraux qui valent

mieux que leur principe. Économiser, épargner, capitaliser, ce ne sont point là, nous l'accordons, des actes d'une morale très-haute, mais comment l'oublieriez-vous, moraliste observateur que vous prétendez être? Ces fortes et pénibles pratiques inspirent à celui qui s'y livre l'habitude de l'empire sur soi-même, des longues prévoyances, des résolutions énergiques, de la préférence donnée aux sages prescriptions de la raison sur les appels de l'instinct et des appétits grossiers. Combien de fois l'opinion elle-même, et ce qu'on appelle le respect humain, n'ont ils pas contribué à inspirer à l'homme vivant en société certaines qualités par le désir de paraître les avoir! Ainsi, tout n'est pas impur dans ces mobiles que vous traitez de *méprisables*, et, même, lorsqu'ils laissent à désirer du côté de la noblesse, ils peuvent aider encore à fortifier les ressorts moraux. Quelle preuve meilleure que le spectacle présenté par les peuples insoucieux de leurs intérêts, et par les nations habituées à calculer, à prévoir? L'expérience nous apprend de quel côté est la plus grande somme de vertus. Disons-le ici : ce qui permet de faire justice de ces vues plus spécieuses que justes, ou plutôt de ces sophismes, c'est la morale sans doute, mais c'est plus encore l'économie politique. Un demi-siècle encore, et les économistes, mieux instruits que Mandeville sur les vraies sources de la prospérité publique, montreront le peu que vaut son éloge systématique de la prodigalité. Ils réduiront à sa juste valeur cette prétendue nécessité de l'ignorance et de la misère pour qu'un pays ait des ouvriers. comme si plus de lumières et plus d'aisance, même chez ceux qui sont au bas de l'échelle, ne devaient pas

laisser subsister de très-grandes inégalités, et comme si les machines et les procédés perfectionnés ne devaient pas venir en aide à l'industrie. N'est-ce pas le sophisme que l'on reproche à bon droit aux ennemis de l'instruction? Ils s'imaginent qu'on ne peut répandre des connaissances élémentaires ou procurer les conditions d'un modeste bien-être sans confondre tous les rangs.

Voilà ce que répondront à Mandeville ceux qui pensent que la civilisation elle-même naît sous la condition du travail qui est une vertu, de besoins et d'instincts qui ne deviennent des vices que par l'abus qu'on en fait. Pensée supérieure qu'avec une originalité remarquable saisissait vivement Vauvenargues, ce moraliste si humain, si judicieux, cet apologiste de l'activité, ce défenseur d'un optimisme ramené aux bornes du bon sens, qui proteste contre les excès du rigorisme tout en exposant une morale d'une pureté irréprochable. C'est ce qu ont également compris, dans les analyses si fines et si approfondies qu'ils ont données de nos facultés et de nos instincts, de sages philosophes écossais, Reid et Dugald-Steward, par exemple, lorsqu'il montrent le but providentiel de chacune des tendances de notre nature. Ils ont fait voir que celles-là mêmes qu'on a le plus calomniées et qui semblent s'être le plus calomniées elles-mêmes par leurs abus, servent, sous la condition de reconnaître le frein de la raison et du devoir, au bien de l'individu et de l'espèce, ce qui ne mène pas à justifier avec les défenseurs du plaisir le vice au point de vue social.

J'ai nommé plus haut Voltaire, qui propageait chez

nous les idées de l'école de Locke en métaphysique avec un commentaire épicurien que Locke eût assurément désavoué. Le spirituel philosophe a-t-il fait autre chose que développer en vers et en prose les idées qu'on vient de voir? Cet ami déclaré de toutes les élégances de la vie et de toutes les délices avait-il d'ailleurs besoin de maître pour devenir le chantre et le panégyriste du luxe? Rien n'est plus connu que l'apologie qu'il en a faite dans le *Mondain.*

Au spectacle de nos premiers aïeux, qui manquaient de toute industrie et de toute aisance, avec quelle satisfaction et quelle bonne humeur il oppose la vie que mène un *honnête homme*, pour parler son langage, à Londres, à Rome ou à Paris! Avec quel enthousiasme il parle de toutes les inventions commodes ou fastueuses des sociétés raffinées, des chefs-d'œuvre de la peinture et du ciseau, de ces tapisseries où l'art l'emporte encore sur la richesse de la matière, de ces glaces, de ces jardins, de ces jets d'eau, de ces élégantes et rapides voitures, de ces bains, de ces parfums, de cet *Opéra* enfin, qui réunit la danse, la musique et les vers, et aussi de ces soupers où se trouvent les vins les plus exquis et l'esprit le plus fin! Dans la *Défense du Mondain*, il revient sur ses idées, il s'y complaît, il y insiste, il les érige en maximes :

> Sachez surtout que le luxe enrichit
> Un grand État, s'il en perd un petit.
> Cette splendeur, cette pompe mondaine,
> D'un règne heureux est la marque certaine.
> Le riche est né pour beaucoup dépenser,
> Le pauvre est fait pour beaucoup amasser.

Et plus loin :

Ainsi l'on voit en Angleterre, en France,
Par cent canaux circuler l'abondance :
Le goût du luxe entre dans tous les rangs;
Le pauvre y vit des vanités des grands,
Et le travail, gagé par la mollesse,
S'ouvre à pas lents la route à la richesse.

Voilà du pur Mandeville!

Ce n'est pas seulement en vers que Voltaire a exprimé ces idées qu'il a portées jusqu'à l'épicurisme le plus raffiné; il en a fait un système, composé de vues, les unes justes, les autres erronées. Il voit bien que condamner le luxe à tous ses degrés, c'est attaquer presque toute industrie et tarir la source de l'abondance. Dans l'article Luxe du *Dictionnaire philosophique*, il écrit : « On a déclamé contre le luxe, en vers et en prose, depuis deux mille ans, et on l'a toujours aimé. » Dans son *Siècle de Louis XIV* et ailleurs, il justifie à l'excès les dépenses de cette sorte, au nom de cette théorie très peu fondée qu'il s'agit avant tout de faire circuler l'argent, et qu'il n'y a point de perte quand cet argent ne sort pas du royaume. Quand donc le luxe est-il condamnable? Quand il faut en payer les objets à l'étranger en numéraire. Il dira, dans *l'Homme aux quarante écus* : « Une autre cause de notre pauvreté est dans nos besoins nouveaux. Il faut payer à nos voisins quatre millions d'un article et cinq ou six d'un autre pour mettre dans notre nez une poudre puante venue d'Amérique. Le café, le thé, le chocolat, la cochenille, l'indigo, les épiceries, nous coûtent plus de soixante millions. Tout cela était inconnu du temps de Henri IV, aux épiceries près, dont la consommation

était bien moins grande. Nous brûlons cent fois plus de bougie, et nous tirons plus de la moitié de notre cire de l'étranger, parce que nous négligeons les ruches, etc. » Ainsi, acheter est une cause de ruine, quel que soit l'équivalent en marchandises donné en échange de l'argent. La monnaie se confond avec la richesse! Voilà où en est encore Voltaire sur la question du luxe : favorable à ses développements dans tous les cas, sauf un seul, celui où il faut les acheter par la sortie de l'or ou de l'argent. Voltaire s'est contredit, il est vrai. Des idées plus exactes ont trouvé plus d'une fois place dans sa prose et dans ses vers à une époque de sa vie plus avancée : mais il n'y a guère lieu de prêter attention à ces capricieux retours d'un esprit éminent, mais indécis.

La même absence d'une conception un peu complète, un peu profonde au point de vue économique, le même manque de tout idéal religieux et philosophique, supérieur aux jouissances que la vie peut donner, se fait sentir dans un livre célèbre, ou qui du moins l'a été assez longtemps, du philosophe Helvétius. Il défend le luxe, tout luxe même[1]. Selon lui, les grands talents sont partout le fruit de l'étude et de l'application. L'homme, paresseux de sa nature, ne peut être arraché au repos que par un motif puissant. Quel peut-être ce motif? De grandes récompenses. Mais de quelle nature doivent-être les récompenses accordées par une société? Entendrait-on par ce mot le simple don du nécessaire? Non, sans doute; le

[1] Helvétius, *De l'homme*, ch. III, IV et V.

mot récompense désigne toujours le don de quelque superfluité ou dans les plaisirs, ou dans les commodités de la vie. Or, toutes les superfluités mettent l'homme auquel elles sont accordées dans un état de luxe par rapport au plus grand nombre de ses concitoyens. Il est donc évident, ajoute Helvétius, que les esprits, ne pouvant être arrachés à une stagnation nuisible à la société que par l'espoir des récompenses, c'est-à-dire des superfluités, la nécessité du luxe est démontrée et qu'en ce sens le luxe est utile. Il y a du vrai dans ce point de vue, et le stimulant que signale Helvétius a son rôle nécessaire. Disons seulement que ce stimulant n'est ni le seul, ni le plus élevé. La théorie d'Helvétius, ainsi exprimée, se réduit à l'égoïsme pur.

Le système opposé à cet épicurisme brillant est celui de J. J. Rousseau, plus extrême encore dans le sens contraire. Avec quel accent ce censeur chagrin de nos sociétés s'écrie : « Le luxe nourrit cent pauvres dans nos villes et en fait périr cent mille dans nos campagnes. L'argent qui circule entre les mains des riches et des artistes pour fournir à leurs superfluités est perdu pour la subsistance du laboureur ; et celui-ci n'a point d'habit, précisément parce qu'il faut du galon aux autres. Le gaspillage des matières qui servent à la nourriture des hommes suffit seul pour rendre le luxe odieux à l'humanité. Mes adversaires sont bien heureux que la coupable délicatesse de notre langue m'empêche d'entrer là-dessus dans des détails qui les feraient rougir de la cause qu'ils osent défendre. Il faut des jus dans notre cuisine, voilà pourquoi tant de malades manquent de

bouillon. Il faut des liqueurs sur nos tables, voilà pourquoi le paysan ne boit que de l'eau. Il faut de la poudre à nos perruques, voilà pourquoi tant de personnes n'ont pas de pain. » Éloquente condamnation des excès de prodigalité ! Mais lisez sa Réponse au roi de Pologne, celle qu'il adresse à M. Bordes. Avec quelle forme altière et pleine de relief il fulmine cet anathème contre tout luxe, même contre ce luxe que toute civilisation déclare innocent : « *Ce n'est pas des sciences*, me dit-on, *c'est du sein des richesses que sont nés de tout temps la mollesse et le luxe.* Je n'avais pas dit non plus que le luxe fût né des sciences, mais qu'ils étaient nés ensemble et que l'un n'allait guère sans l'autre. Voici comment j'arrangerais cette généalogie. La première source du mal est l'inégalité : de l'inégalité sont venues les richesses ; car ces mots de pauvres et de riches sont relatifs, et partout où les hommes seront égaux il n'y aura ni riches ni pauvres. Des richesses sont nés le luxe et l'oisiveté ; du luxe sont venus les beaux-arts, et de l'oisiveté les sciences. »

Ainsi, richesse, inégalité, toutes ces conditions de la société sont condamnables au même titre.

On nous pardonnera de citer encore quelques phrases de cette éloquente diatribe où les philosophes et les gens de lettres ont leur part et sont dénoncés comme atteints eux-mêmes de cette contagion de l'amour du luxe. « *Dans aucun temps les richesses n'ont été l'apanage des savants.* C'est en cela même que le mal est plus grand : les riches et les savants ne servent qu'à se corrompre mutuellement ; si les riches étaient plus savants, ou que les savants fussent plus riches, les uns seraient de moins

lâches flatteurs, les autres aimeraient moins la basse flatterie, et tous en vaudraient mieux. C'est ce qui peut se voir par le petit nombre de ceux qui ont le bonheur d'être riches et savants tout à la fois. Pour un Platon dans l'opulence, pour un Aristote accrédité à la cour, combien de philosophes réduits au manteau et à la besace, enveloppés dans leur propre vertu et ignorés dans leur solitude! Je ne disconviens pas qu'il n'y ait un très-grand nombre de philosophes très-pauvres, et sûrement très-fâchés de l'être; je ne doute pas non plus que ce soit à leur seule pauvreté que la plupart d'entre eux doivent leur philosophie; mais quand je voudrais bien les supposer vertueux, serait-ce par leurs mœurs, que le peuple ne voit pas, qu'il apprendrait à réformer les siennes? — *Les savants n'ont ni le goût ni le loisir d'amasser de grands biens.* Je consens à croire qu'ils n'en ont pas le loisir. — *Ils aiment l'étude.* Celui qui n'aimerait pas son métier serait un homme bien fou ou bien misérable. — *Ils vivent dans la médiocrité.* Il faut être extrêmement disposé en leur faveur pour leur en faire un mérite. — *Une vie laborieuse et modérée, passée dans le silence et la retraite, occupée de la lecture et du travail, n'est pas assurément une vie voluptueuse et criminelle.* Non pas, du moins, aux yeux des hommes : tout dépend de l'intérieur. Un homme peut être contraint à mener une telle vie et avoir pourtant l'âme très-corrompue; d'ailleurs, qu'importe qu'il soit lui-même vertueux et modeste, si les travaux dont il s'occupe nourrissent l'oisiveté et gâtent l'esprit de ses concitoyens? — *Les commodités de la vie, pour être souvent le fruit des arts, n'en sont pas davantage le partage des artistes.* Il ne me paraît guère qu'ils soient gens à se les refuser, surtout ceux qui, s'occupant d'arts tout à fait inutiles, et par conséquent très-lucratifs, sont plus en état de se procurer ce qu'ils désirent. — *Ils ne travaillent que pour les riches.* Au train que prennent les choses, je ne serais pas étonné de voir quelque jour les riches travailler pour eux. — *Et ce sont les riches oisifs qui profitent et abusent des fruits de leur industrie.* Encore une fois, je ne vois point que nos artistes soient des gens si simples et si modestes. Le luxe ne saurait régner dans un ordre de citoyens qu'il ne se glisse bientôt parmi tous les autres sous différentes modifications, et partout il fait le même ravage. »

Et Rousseau de continuer et de conclure : « Le luxe corrompt tout, et le riche qui en jouit, et le misérable qui le convoite. » Il ajoute avec raison d'ailleurs : « On ne saurait dire que ce soit un mal en soi de porter des manchettes de points, un habit brodé et une boîte émaillée; mais c'en est un très-grand de faire quelque cas de ces colifichets, d'estimer heureux le peuple qui les porte, et de consacrer à se mettre en état d'en acquérir de semblables un temps et des soins que tout homme doit à de plus nobles objets. »

Il dira, en manière de conclusion, répondant à M. Bordes : « La vanité et l'oisiveté, qui ont engendré nos sciences, ont aussi engendré le luxe. Le goût du luxe accompagne toujours celui des lettres, et le goût des lettres accompagne souvent celui du luxe : toutes ces choses se tiennent assez fidèle compagnie, parce qu'elles

sont l'ouvrage des mêmes vices. Je vois qu'on a fort à cœur cette cause du luxe, qu'on feint pourtant de vouloir séparer de celle des sciences et des arts. Je conviendrai donc, puisqu'on le veut absolument, que le luxe sert au soutien des États, comme les cariatides servent à soutenir les palais qu'elles décorent, ou plutôt, comme ces poutres dont on étaye des bâtiments pourris, et qui souvent achèvent de les renverser. Hommes sages et prudents, sortez de toute maison qu'on étaye. — Le luxe peut être nécessaire pour donner du pain au pauvre : mais, *s'il n'y avait point de luxe, il n'y aurait point de pauvres*. Il occupe des citoyens oisifs. Et pourquoi y a-t-il des citoyens oisifs? Quand l'agriculture était en honneur, il n'y avait ni misère ni oisiveté, et il y avait beaucoup moins de vices. »

Ces idées sont de celles auxquelles le philosophe de Genève resta fidèle toute sa vie. Forcé d'accepter comme des faits irrévocables la société, la propriété, la civilisation, il ne devait pas cesser de faire la guerre au luxe, au superflu, s'attachant à vanter les merveilles de l'agriculture, et jugeant que le commerce et les finances ne sont propres qu'à énerver les peuples et à les corrompre. « Dès qu'on ne veut que gagner, écrivait-il dans sa vieillesse[1], on gagne toujours plus à être fripon qu'honnête homme. Ceux qui manient l'argent apprennent bientôt à le détourner, et que sont tous les surveillants qu'on leur donne, sinon d'autres fripons qu'on envoie partager avec eux? » Pour éviter ce maniement funeste de l'argent, J. J. Rousseau proposait de payer les fonctionnaires publics avec des denrées et de faire exécuter les services publics au moyen des corvées. Tel est, selon lui, l'esprit qui devrait régner dans un bon système social : « Peu songer aux étrangers, peu se soucier du commerce, surtout taxer les terres comme le proposaient les physiocrates ; car enfin, c'est ce qui produit qui doit payer. » Et encore la taxe des terres ne devait être à son gré qu'une dîme mise en régie, « afin que l'État eût de l'argent sans que les citoyens fussent obligés d'en donner ». C'était la conséquence des paradoxes fameux dont Rousseau n'a jamais cessé d'être le propagateur, et qui le menaient aux lois de Lycurgue. « Cultivez, disait-il[1], les sciences, les arts, le commerce, l'industrie, ayez des troupes réglées, des places fortes, des académies, surtout un bon système de finances, qui fasse bien circuler l'argent, qui vous en procure beaucoup : de cette manière vous formerez un peuple intrigant, ardent, avide, servile et fripon comme les autres ; vous entrerez dans tous les systèmes politiques, on recherchera votre alliance, on vous liera par des traités ; il n'y aura pas une guerre en Europe où vous n'ayez l'honneur d'être fourrés. Mais si, par hasard, vous aimez mieux former une nation libre, paisible et sage, appliquez vos peuples à l'agriculture et aux arts nécessaires à la vie, rendez l'argent méprisable et, s'il se peut, inutile. » En écrivant ces lignes, le philosophe de Genève ne pensait pas qu'il faut pour l'agriculture aussi beaucoup de capitaux.

[1] *Du gouvernement de Pologne*, ch. XI.

[1] *Du gouvernement de Pologne*, ch. XI.

Je ne finirai pas sans remarquer que le célèbre réformateur demandait des impôts somptuaires. A la fin de l'article *Économie politique*, qu'il inséra dans l'Encyclopédie, il écrit : « Si le gouvernement peut interdire l'usage des carrosses, il peut à plus forte raison imposer une taxe sur les carrosses : moyen sage et utile d'en blâmer l'usage sans le faire cesser. Alors on peut regarder la taxe comme une espèce d'amende dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit. Bien plus : la taxe de celui qui a du superflu peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de ce qui excède son nécessaire. » C'est, on le voit, l'impôt progressif sur le luxe, qu'il a réclamé ailleurs en termes plus nets encore, se fondant sur la différence du nécessaire et du superflu et la progression des besoins.

Nous avons insisté sur les idées de J. J. Rousseau relatives au luxe, parce qu'il a fait école. D'autres viendront après lui qui tiendront le même langage avec plus d'exagération encore et qui, de cette morale ultra-stoïcienne, tireront la politique la plus chimérique. Nous retrouverons, à l'époque de la Révolution française, la même inspiration représentée avec des nuances diverses. Le caractère de la doctrine de Rousseau, malgré ses contradictions, c'est la logique. Élève de Sénèque égaré en plein dix-huitième siècle, il exalte la simplicité, l'absence des besoins. Il maudit la perfectibilité ou ne l'accepte qu'à son corps défendant, comme un attribut très-élevé, il le reconnaît, mais payé trop cher, puisqu'il a fallu l'acheter au prix de tant de maux. Heureusement pour lui et pour nous Rousseau s'est contredit. Il a

donné à ses anathèmes contre les lettres le démenti de ses œuvres. Il a écrit sur la musique des choses contestables, mais charmantes. Il n'a été que le sauvage de la vallée de Montmorency, entouré d'écrivains et de femmes qui appartenaient à la société la plus raffinée. Il représente les maladies d'une civilisation tourmentée, aiguisée à l'excès, au point d'exagérer la sensibilité et l'amour-propre jusqu'à un état voisin de la folie; son style vigoureux, enflammé, calculé, ne s'éloigne pas moins de la simplicité dont il parle sans cesse. Il fallait à ce génie une époque de luxe pour le comprendre et pour applaudir à ses paradoxes contre le luxe.

C'est parmi les moralistes chrétiens qu'il faut classer l'auteur du *Traité philosophique et politique sur le luxe*[1], le savant abbé Pluquet. Je dirai quelques mots de ce livre inspiré par les idées théologiques en y relevant le caractère particulier de certaines définitions. Il définit, un peu longuement, le luxe, considéré en lui-même, « *l'usage des objets qui produisent des sensations agréables que l'homme a rendues nécessaires à son bonheur*, quoique, par les lois de la nature, l'usage de ces objets et les sensations agréables qu'ils produisent ne soient ni nécessaires ni utiles à la vie et à la santé, ni nécessaires au bonheur de l'homme ». D'où cette conséquence que le luxe *est un principe moral qui existe dans le cœur de l'homme*. « Un aliment ou un habit n'est point un aliment ou un habit de luxe, précisément parce qu'il n'est pas nécessaire à la vie ou à la santé; c'est parce

[1] Paris, 1786. 2 vol. in-12.

que la nature ne l'ayant rendu nécessaire ni à la vie ni à la santé, ni au bonheur de l'homme, l'homme l'a cependant rendu nécessaire à son bonheur. » Enfin : « *ce ne sont ni les superfluités ni leur nombre qui constituent le luxe, c'est l'attachement que l'homme a pour ces superfluités, c'est l'influence qu'elles ont sur son bonheur.* »

L'abbé Pluquet applique ce principe aux états de société les plus divers. Le sauvage qui fait dépendre sa félicité des plumes qui ornent sa tête, des coquilles qui pendent à ses oreilles, du roucou dont il se barbouille, est un homme de luxe, comme l'homme élégant, somptueux et recherché dans ses habits et dans sa parure. Au contraire, l'homme qui fait usage des superfluités de son siècle sans y attacher son bonheur, n'a point de luxe; il renoncerait à ces superfluités sans cesser d'être heureux; il ne fera jamais de mal pour se les procurer; jamais il ne sacrifiera au désir de les posséder l'honneur, la probité, la conscience, l'estime des hommes vertueux. Ces derniers avantages sont les principes de son bonheur, et non les superfluités dont l'usage lui est souvent importun et fastidieux, et qu'il n'admet que par condescendance. « C'est Ulysse buvant dans la coupe enchantée de Circé, sans éprouver la moindre soif, tandis que ses compagnons sont transformés en brutes; c'est Ulysse qui ne reste dans le palais de la fille du Soleil que pour ne pas s'éloigner de ses amis, et pour tâcher de les rappeler à leur état naturel. » L'auteur partait de ces vues pour jeter sur le luxe un coup d'œil historique uniformément sévère. Ne lui reprochons pas trop

ces excès de sévérité en présence des ravages que les abus luxueux causaient sous ses yeux. Mais ne fallait-il pas réserver de telles foudres pour le luxe immoral et destructeur? Même en le flétrissant, ne fallait-il pas ne pas lui attribuer exclusivement la décadence de toutes les nations? C'est ce que fait un peu trop dans ce traité très-recommandable le savant abbé Pluquet[1].

Des idées exactes et précises, fondées sur des distinctions essentielles, se faisaient jour avec un philosophe moraliste anglais, l'illustre et sage Ferguson. Il abordait la question avec un esprit rare alors de judicieux discernement. « Il s'en faut, dit-il, que les hommes soient d'accord sur l'usage de ce terme et sur le degré de luxe compatible soit avec la bonté morale de notre nature, soit avec la prospérité publique... Dans l'éloge des siècles policés, il est le père des arts, l'âme du commerce, l'agent de la grandeur et de l'opulence nationales. Dans la satire des mœurs, il est la source de la corruption, l'avant-coureur de la ruine et de la décadence des sociétés. On l'admire et on le blâme, on le traite comme un moyen d'embellissement et d'utilité, et on le proscrit comme un vice[2]. » Est-ce donc à dire qu'on ne puisse arriver à une notion plus véritable? N'est-il pas certain, dit Ferguson, que ce terme s'applique d'un commun accord à un certain ensemble de choses qui répondent plus à l'agrément qu'à l'utilité, plus à l'ima-

[1] On sait que l'abbé Pluquet a laissé un ouvrage substantiel et important sous le nom de *Dictionnaire des hérésies*, et divers écrits, qui montrent un esprit judicieux et instruit.

[2] *Essai sur l'histoire de la société civile*, 6e partie, ch. II.

gination qu'à des besoins réels ? N'y place-t-on pas « les édifices, les ameublements, les équipages, les costumes, le train des domestiques, le raffinement des tables » ? Une telle énumération suffit pour montrer que le même mot peut être pris tour à tour en bonne ou en mauvaise part, selon que nous avons en vue les habitudes de sensualité et de vanité ou les idées de commodité et d'agrément, les unes qui portent le trouble dans la société, les autres qui la fécondent et l'éclairent. « Oui, ajoutait Ferguson, le luxe considéré comme une prédilection pour les objets de vanité et les matières coûteuses de plaisir, est pernicieux au caractère des hommes. Considéré comme simple jouissance des agréments et des commodités que procure le temps où l'on vit, il dépend du progrès qu'ont fait les arts mécaniques et du degré d'inégalité dans la répartition de la fortune, plutôt que du penchant des particuliers au vice ou à la vertu... S'il est vrai qu'il soit indifférent de se vêtir d'étoffes fines ou grossières, de coucher en plein air ou d'habiter un palais, de marcher sur des tapis ou par terre à pieds nus, lorsque l'esprit conserve ses qualités, le cœur ses affections et ses vertus, on a grand tort de placer dans de pareilles circonstances la distinction du bien et du mal. » Ferguson a dit un des premiers ce mot si juste et si décisif que, sous bien des rapports, le luxe est une idée *relative*. A quelque point que nous nous proposions d'arrêter les progrès des arts, nous n'en serions pas moins dans le cas d'être taxés de luxe par ceux qui ne seraient pas aussi avancés que nous. « A Sparte, la hache ou la scie étaient les seuls outils

qu'il fût permis au constructeur et au charpentier d'employer ; mais une cabane spartiate eût été un palais dans la Thrace, et si la dispute venait à se porter sur la notion précise de ce qui est physiquement nécessaire à la conservation de la vie, pour en faire la mesure de ce qui est moralement légitime, les facultés de médecine et celles de théologie ne manqueraient pas d'être partagées sur ce point, et laisseraient chaque individu se faire quelque règle à lui-même, comme il le fait actuellement. » En effet, la *casuistique* prend généralement pour règle l'usage du temps présent et des diverses conditions. On peut croire que ceux qui condamnent comme luxe l'usage du carrosse, n'auraient pas censuré moins vivement à une autre époque l'usage des souliers. Presque toujours on adopte comme point de départ de ses jugements le temps présent. On admet comme raisonnable et utile ce qui se pratique communément, on ne trouve l'excès et la corruption que dans les nouveaux raffinements de la génération qui s'élève. Allez plus loin. Est-il même vrai que le luxe soit toujours un signe de civilisation avancée ? Quelquefois un peuple en se poliçant abandonne aux barbares tel luxe recherché. C'est ce que remarque Thucydide à propos des Grecs. « Il n'y a pas longtemps, dit-il, que les Grecs portaient, comme les barbares, des paillettes d'or dans leurs cheveux, et qu'ils allaient armés en temps de paix. » Ainsi la recherche de la véritable distinction allait ici contre le luxe. La simplicité était devenue une marque de politesse. Tant il faut ici se garder des jugements trop

absolus et arbitraires et appeler à son secours l'esprit de discernement et d'observation[1] !

Cette méthode plus calme, qui procédait par l'analyse, marquait pour ainsi dire le point intermédiaire entre la pure philosophie et l'économie politique qui faisait son avénement.

II

LES ÉCONOMISTES

Les économistes, préoccupés du point de vue de l'utile, et fixant leurs regards sur les causes qui produisaient ou détruisaient tant de richesses sous leurs yeux, devaient

[1] Chez nous, à la même époque, les poëtes, qui écrivaient comme toujours des satires contre le luxe, entraient eux-mêmes dans des distinctions avant eux méconnues. Ils admettaient le luxe utile, le glorifiaient même, impitoyables seulement pour le luxe nuisible et scandaleux. Ainsi faisait Delille dans des vers qui à tous égards portent bien la marque du temps :

« Il est un luxe utile et décent, j'en conviens,
Permis aux grands États, aux grands noms, aux grands biens,
Qui, jusqu'aux derniers rangs refoulant la richesse,
Fait redescendre l'or qui remonte sans cesse.
Il est un autre luxe au vice consacré,
De l'active industrie enfant dénaturé.
L'orgueil seul éleva ce colosse fragile ;
Son simulacre est d'or et ses pieds sont d'argile.
La vanité le sert, l'orgueil à ses genoux
Immole sans pitié fils, femme, père, époux.
Squelette décharné, son étique figure
Affecte un embonpoint qui n'est que bouffissure.
Sous la pourpre brillante il cache des lambeaux,
Et son trône s'élève au milieu des tombeaux. »
(DELILLE, Satire sur le luxe.)

être appelés par la nature même de leurs recherches à intervenir dans le débat. Voyons ce qu'ils y apportèrent au dix-huitième siècle. Dès la fin du dix-septième, nous rencontrons cet esprit, moitié utopie, moitié bon sens, que le luxe de Louis XIV ne trouve pas moins sévère que ses guerres, l'abbé de Saint-Pierre, ce novateur qui a remué tant d'idées[1]. Les raisons qu'il invoque contre le mauvais luxe sont dignes d'un économiste. Mais il ne distingue pas suffisamment ce qui est permis et utile de ce qui ne l'est pas. L'auteur du *Projet de paix perpétuelle* décrète, lui aussi, des *lois somptuaires;* il y mêle des encouragements publics pour les particuliers qui préfèrent les dépenses d'utilité. « Si, dit le bon abbé, en même temps que l'on défendrait les dépenses du luxe dans Paris, le magistrat de police se chargeait de faire faire des inscriptions sur les chemins pavés pour annoncer le nom de celui qui aurait donné pour faire paver à ses frais tant de toises de chemin, s'il le désignait aux prières publiques dans l'église de sa paroisse, on verrait, en peu d'années, incomparablement plus de chemins pavés aux environs de Paris : l'un, pour être bienfaiteur de la société par de grands talents ; l'autre, par de grandes sommes données ou léguées pour l'utilité du public... On ne sait point assez en Europe combien il est important, pour perfectionner le gouvernement des États, de réprimer les dépenses vaines du luxe, en ouvrant en même temps une

[1] V. le volume de ses *Œuvres choisies* publié par M. G. de Molinari, 1 vol. gr. in-18, et ses *Œuvres complètes.* — V. aussi l'intéressant volume de M. Edouard Goumy. (Thèse pour le doctorat, 1859.)

porte aux dépenses fort utiles au public et vraiment honorables pour le donateur. » Notre auteur réfute l'objection que le luxe, quel qu'il soit, fait aller le travail. Il y répond par une distinction entre les dépenses productives et les dépenses improductives ou du moins peu productives, que J. B. Say devait plus tard rendre célèbre en lui donnant un caractère plus approfondi. « Il est vrai, dit ici l'abbé philosophe, que chacun est maître de dépenser son bien à ce qui lui plaît ; il est vrai que le financier qui fait raser une montagne qui lui cache une belle vue répand des richesses qui sont à lui ; il est vrai que les pauvres paysans et les pauvres charretiers qui font cet ouvrage en retirent une sorte d'avantage. Mais feu M. de***, un an avant sa mort, ne disait-il pas à l'égard des dépenses qu'il faisait : « *Je suis sur le seizième million?* » et c'était à 28 livres le marc. — Il est vrai que ces 15 millions étaient à lui ! Il est vrai que cent sortes d'ouvriers ont gagné cet argent, durant quinze ou vingt ans. Mais quand on fait réflexion que ces énormes dépenses n'aboutissent qu'à une petite augmentation du plaisir d'un particulier, ou de quelques particuliers en petit nombre, tandis que cette même dépense pourrait être employée à rendre la Seine plus navigable en été et en hiver, à donner plus de fontaines de l'eau de la Seine dans les faubourgs de Paris par des pompes sous les ponts, à donner plus de places, de marchés pour débarrasser les rues, à des pavés, à des ponts, à des ports, à des colléges dans les divers quartiers de Paris, à des hôpitaux dans les provinces, qui diminueraient considérablement les maux et augmenteraient

de beaucoup les biens d'une infinité de personnes, et qui feraient incomparablement plus d'honneur au maître de ces richesses et à sa famille que les fades louanges que quelques complaisants donnent à sa magnificence et à son goût ; alors je trouve cette dépense de 15 millions, pour une maison de campagne d'un homme puissamment riche, très-mal placée pour sa réputation. Faire travailler une grande quantité d'ouvriers pour la plus grande utilité publique : voilà où doit se placer la magnificence pour mériter les louanges. » Avouons qu'il y a beaucoup de bon dans ces idées-là.

L'*Essai politique sur le commerce*, par Melon, parut en 1734, posant la question du luxe d'une manière plus nette encore, et, malgré des erreurs aujourd'hui reconnues, cet écrit fut fort remarqué. Voltaire lui consacrait un de ces articles élogieux qui donnaient presque la gloire. L'auteur de ce livre était un avocat distingué de Bordeaux. Très-mêlé au mouvement intellectuel de cette cité, il donnait à son esprit une direction alors peu suivie, l'étude des questions économiques. Il fondait dans sa ville natale, en 1712, une petite académie, dont le duc de La Force, son protecteur et son ami, acceptait le patronage, et où il remplissait lui-même les fonctions de secrétaire perpétuel. Un plus grand théâtre attendait ses talents. Melon fut appelé à Paris par ce même duc, qui faisait partie du conseil des finances institué après la mort de Louis XIV. Lorsque ce conseil cessa d'exister, il passa dans les bureaux du contrôleur général d'Argenson, qui récompensa ses services en le nommant inspecteur général des fermes à

Bordeaux. Mais Paris devait rappeler de nouveau cet esprit curieux et actif, et Melon fut, pendant quelque temps, employé sous les ordres de Dubois, ministre des affaires étrangères; puis il résigna ses fonctions et devint le secrétaire de Law, jusqu'à la fin du système, en 1720. Il passait en la même qualité au service du régent, et y demeurait jusqu'à la mort de ce prince. Rentré dans la vie privée, il employait ses loisirs à écrire. Son livre avait donc le mérite de résumer une longue expérience personnelle et des réflexions originales. Quand Voltaire appelle l'*Essai sur le commerce* « l'ouvrage d'un homme d'esprit, d'un citoyen, d'un philosophe, tel qu'il ne croit pas que, du temps même de M. Colbert, il y eût en France deux hommes capables de composer un tel livre, » il rendait justice aux excellentes parties de cet ouvrage. Pourtant l'économie politique moderne lui reproche plusieurs des préjugés régnants sur le commerce et la monnaie, et dès lors un écrivain sérieux, Dutot, a réfuté quelques-unes des erreurs de Melon sur le crédit, dans ses célèbres *Réflexions sur le commerce et les finances*. Ce titre de philosophe donné par Voltaire à l'auteur de l'*Essai* n'était guère justifié par un bizarre chapitre sur l'esclavage, où Melon se demande si la substitution de l'esclavage à la domesticité ne serait pas une mesure à prendre dans l'intérêt du travail, des bonnes mœurs et de l'État. Malgré tout, la plupart de ses opinions étaient d'un cœur généreux et d'un écrivain habitué aux procédés de l'analyse. Il ne serait pas difficile d'extraire de son chapitre sur le *luxe* quantité d'observations aussi fines que judicieuses. Malheureusement il exagère en faveur du luxe, comme d'autres ont déclamé en sens contraire. Il en fait une apologie en règle. S'il reconnaît que le luxe peut avoir ses abus, c'est très-accessoirement. Le principe auquel il s'attache est, au fond, celui de Mandeville. Qu'on ne s'étonne pas si Rousseau, dans sa lettre à M. Bordes, déclare « les maximes de M. Melon sur le luxe odieuses et empoisonnées »[1]. On reconnaîtra les idées de Mandeville dans ce passage significatif : « Malheureusement, dit l'auteur de l'*Essai*, ce sont les passions qui conduisent les hommes, et le législateur ne doit chercher qu'à les mettre à profit pour la société. Le militaire n'est valeureux que par ambition, et le négociant ne travaille que par cupidité; souvent l'un et l'autre pour se mettre en état de jouir voluptueusement de la vie, et le luxe leur devient un nouveau motif de travail. » Nous avons déjà signalé tantôt l'exagération tantôt l'erreur de ces jugements, peu faits pour honorer la nature humaine.

Au reste, Melon a bien aperçu, mérite assez rare alors, que le luxe est une idée relative aux temps et aux personnes. « Ce qui était luxe pour nos pères est à présent commun, et ce qui l'est pour nous ne le sera pas pour nos neveux. Des bas de soie étaient luxe du temps de Henri II, et la faïence l'est autant, comparée à la terre commune, que la porcelaine comparée à la faïence. Le paysan trouve du luxe chez le bourgeois de son village, celui-ci chez

[1] Rousseau fait ici allusion à une lettre adressée par Melon à Mme la comtesse de la Verrue, sur l'*Apologie du luxe*, réimprimée dans l'édition des *Œuvres* de Voltaire, à la suite du *Mondain*.

l'habitant de la ville voisine, qui, lui-même, se regarde comme grossier par rapport à l'habitant de la capitale, plus grossier encore devant le courtisan. » Il ajoute : « Lorsqu'un État a les hommes nécessaires pour les terres, pour la guerre et pour les manufactures, il est utile que le surplus s'emploie aux ouvrages de luxe, puisqu'il ne reste plus que cette occupation ou l'oisiveté. » Melon examine dans quel sens on peut dire que le luxe amollit une nation, et si cette accusation est fondée. Il ne le pense pas, dès lors qu'il ne s'agit pas de ce luxe excessif dont jouissent quelques satrapes. La raison c'est que le travail, source de toutes les aisances et de toutes les commodités de la vie, est l'âme de la richesse. Cette crainte que le luxe n'amollisse une nation « ne peut pas, dit-il avec une assurance que les faits n'ont pas toujours justifiée, regarder le militaire; les soldats et les officiers subalternes en sont bien éloignés, et ce n'est pas par la magnificence des officiers généraux qu'une armée a été battue. L'émulation ambitieuse ne les soutient pas moins que les autres. Attribuera-t-on au luxe la faiblesse de ces nombreuses armées ottomanes ou persanes, ou au défaut d'émulation et de discipline? Le luxe oriental est une paresse oisive qui amollit le courage dans un triste sérail. Les troupes espagnoles, plus mal habillées et plus frugales qu'aucune loi somptuaire ne l'ait jamais ordonné, n'en étaient pas plus vaillantes, et lorsque, dans les dernières guerres, nos armées ont été battues, il y régnait bien moins d'abondance que dans le temps brillant de nos victoires. Le luxe est, en quelque façon, le destructeur de la paresse et de l'oisiveté. L'homme somptueux verrait bientôt la fin de ses richesses s'il ne travaillait pas pour les conserver ou pour en acquérir de nouvelles, et il est d'autant plus engagé à remplir les devoirs de la société qu'il est exposé aux regards de l'envie. »

Comment donc s'inquiéter des développements du luxe lorsqu'on professe des doctrines aussi optimistes? Qui ne voit qu'il ne sera toujours qu'à l'usage d'une très-faible proportion des habitants d'un État? Ce sera un millier de personnes sur vingt millions, par exemple. Oublierez-vous d'ailleurs que l'agriculture et les manufactures servent à l'alimenter? Melon oublie lui-même ici un peu trop les entraînements des passions humaines. « Il y a vingt millions d'acheteurs pour du pain, moins pour des étoffes, moins encore pour des toiles, et le paysan n'achète du vin et du tabac que lorsque de plus grands besoins sont satisfaits. » Est-ce toujours bien certain? et si c'est généralement vrai pour les paysans, l'est-ce au même degré pour les ouvriers des villes? Combien n'en est-il pas qui sacrifient le nécessaire au superflu et à pis encore? La science sociale peut-elle se rendre complice de ces excès? N'est-elle pas tenue d'enseigner la modération à toutes les classes? Une seule réserve se mêle à cette apologie. L'auteur finit pourtant par reconnaître que le luxe peut nuire à la guerre par la grande suite d'équipages, de valets, capables de gêner et d'affamer une armée. Hélas! cela n'est que trop vrai. Mais si cet inconvénient est réel, est-il le seul et le principal?

Melon s'élève contre les lois somptuaires, et il en

donne des raisons d'une portée durable. Selon lui, ces lois sentent le couvent. Elles peuvent en outre déterminer les citoyens riches à porter ailleurs leurs capitaux. Le vague du mot luxe ne permet pas enfin de donner à ces mesures une base bien solide. « Le pain est de nécessité absolue, et les laines sont de seconde nécessité; mais le pain blanc et les draps fins établis par M. Colbert seraient du plus grand luxe sans l'habitude où nous sommes de nous en servir tous les jours. Le terme de luxe est un vain nom, qu'il faut bannir de toutes les opérations de police et de commerce, parce qu'il ne porte que des idées vagues, confuses, fausses, dont l'abus peut arrêter l'industrie même dans sa course. » — « Le vague, ajoute-t-il ailleurs, se trouvera toujours dans la politique, lorsqu'elle ne sera pas ramenée à ces principes simples et généraux qui sont susceptibles de toute la démonstration que la morale peut comporter. » Dans de telles observations, neuves alors, se retrouve « le philosophe » loué par le patriarche de Ferney.

Voici enfin le sujet traité avec plus d'étendue et d'ampleur. David Hume, le célèbre historien, le sagace philosophe, devait mieux réussir à en sonder les principes. Hume peut être considéré comme le précurseur direct d'Adam Smith en économie politique. Il eut sur ce grand économiste une incontestable influence. Sceptique autant qu'un philosophe peut l'être, et pourtant rempli de vues honnêtes comme de lumières, il devance l'économie politique moderne sur plusieurs points d'une capitale importance. Ses *Essais* sur l'argent, la balance du commerce, le crédit public, la population, sont encore excellents à

consulter. Son *Essai sur le luxe* (1752) mérite une attention spéciale; on y voudrait une méthode plus rigoureuse, plus d'élévation morale, un souffle plus mâle et plus généreux, mais il est difficile d'être plus judicieux. Il oublie seulement qu'il y a encore quelque chose de supérieur même au luxe légitime, c'est de savoir s'en passer.

A en croire ce philosophe économiste, un peu porté à la satire des hommes et des choses, « il faut être échauffé par l'enthousiasme pour donner la qualification de vice à un léger raffinement dans le plaisir des sens ou à la délicatesse dans le boire, le manger et les vêtements. » Non que tel plaisir, innocent en lui-même, celui, par exemple, de boire du vin de Champagne et de Bourgogne, ne change de caractère lorsqu'il ne peut être satisfait qu'aux dépens de la bienfaisance. Un tel goût devient folie, déraison, lorsqu'il entraîne la ruine de la fortune. Un homme entièrement occupé du luxe de la table, sans aucune ardeur pour les plaisirs inséparables de l'ambition, de l'étude ou de la conversation, et qui y borne toute sa dépense, sans égard pour sa famille ou ses amis, un tel homme, l'auteur le déclare méprisable, car il n'a qu'une grossière stupidité, incompatible avec la vigueur de l'âme ou de l'esprit. Mais en direz-vous autant de celui dont la fortune est suffisante pour allier ses devoirs avec quelque délicatesse dans ses mets, et qui ne goûte ce plaisir que lorsque les affaires, l'étude et la société, lui en donnent le loisir? Ne voyez-vous pas que le luxe peut être considéré sous deux faces différentes, qui ont donné lieu à deux opi-

nions extrêmes, l'une et l'autre éloignées du vrai? L'auteur de l'*Essai sur le luxe* se propose de rapprocher ces deux extrémités. Il veut prouver d'abord que les siècles de luxe et de délicatesse sont les plus heureux et les plus vertueux; puis, que ce luxe cesse d'être utile à la société lorsqu'il n'est pas modéré.

Personne n'avait encore signalé avec cette pénétration le lien inaperçu par la plupart entre le développement des arts mécaniques et celui des arts libéraux, lien si profitable à l'industrie. Les siècles renommés par les grands philosophes, les habiles politiques, les guerriers fameux et les poëtes célèbres, sont ceux-là mêmes, chose digne de remarque, qui abondent ordinairement en habiles fabricants, en armateurs, en négociants, etc. Est-il vraisemblable que chez une nation où les sciences physiques sont peu connues, et le développement intellectuel peu avancé, les manufactures soient portées à un point de perfection bien grand? Le génie du siècle, observe Hume avec une haute raison, se répand sur tout à la fois, et l'esprit tiré de sa léthargie, mis pour ainsi dire en fermentation, se porte sur tous les objets et perfectionne toute espèce d'arts et de sciences. L'humanité sort alors de cette ignorance profonde où la nature l'a fait naître, les hommes deviennent des êtres vraiment raisonnables, c'est-à-dire qu'ils ont la capacité d'agir, de penser et de jouir des plaisirs que donnent les sens et l'esprit. Le besoin de se distinguer engendre à son tour l'émulation et l'industrie; les rapports entre les sexes deviennent plus polis et plus délicats; ce fonds d'humanité et de bienfaisance qui est en nous s'accroît en même temps.

Aveugle qui ne voit pas à quel point ces avantages sont supérieurs aux inconvénients qui en peuvent résulter! La sensualité! Mais ne voyez-vous pas qu'il y a bien plus de grossière gloutonnerie dans les repas des Tartares, dont les festins consistent en viande de cheval, que dans les repas délicats des gens de cour? L'ivrognerie! mais elle se montre plus rarement dans l'état civilisé. L'oisiveté! n'est-elle pas le vice des nations où les hommes, réduits à l'étroit nécessaire, sont sans désir pour les superfluites? Avec les arts, avec les connaissances, avec les raffinements de l'industrie, combien les mœurs s'adoucissent ainsi que les lois! Les guerres étrangères deviennent même moins cruelles. Il n'est point à craindre que les hommes, en perdant de leur férocité, perdent également de leur courage; au contraire, l'honneur, principe plus durable qu'une sauvage énergie, acquiert une nouvelle vigueur par cette élévation d'âme que donnent les connaissances et les talents. Ceux qui attribuent le caractère efféminé des Italiens à leur luxe, à leur délicatesse et à leur goût pour les arts, n'ont pas réfléchi sans doute que la bravoure des Français et des Anglais était aussi incontestable que leur activité dans le commerce et leur passion pour le luxe. Est-il possible enfin de relever avec plus de finesse les contradictions des écrivains romains, qui se sont élevés sans mesure contre un luxe auquel ils n'étaient pas toujours eux-mêmes étrangers, et de mieux signaler leurs erreurs? Ils ont attribué au luxe et aux arts ce qui procédait de la mauvaise constitution du gouvernement et de la trop grande étendue des conquêtes.

Un philosophe anglais, un libéral comme David Hume, devait envisager aussi le luxe sous le rapport politique, et se demander s'il est, comme on le dit, incompatible avec la liberté. Hume partant toujours de la définition du bon luxe pense le contraire, et les pages qu'il a consacrées à établir l'alliance de l'industrie et de la liberté sont peut-être les meilleures de son *Essai*. Selon lui, les peuples agricoles se prêtent plus aisément à l'ignorance et à la servitude. Les propriétaires de terre y deviennent de petits tyrans. Dans les pays au contraire où le luxe anime le commerce et l'industrie, les paysans s'enrichissent par la culture de la terre, et cessent d'être esclaves. Hume insiste avec force sur la formation et le rôle utile d'une classe politique et libérale due à l'existence des villes, de cette classe moyenne dont Aristote avait déjà célébré les avantages politiques ; mais cet éloge acquiert un prix particulier sous la plume de l'écrivain anglais du dix-huitième siècle. « On voit, dit-il, paraître en même temps des marchands et des négociants, qui forment une classe moyenne et nouvelle dans la société, et qui, devenus par les profits de leur commerce propriétaires de quelques portions de terre, acquièrent de la considération et de l'autorité parmi leurs concitoyens, et forment enfin, par la succession des temps, la base la plus solide et la plus durable de la liberté publique. Cette classe de citoyens, moyenne entre les grands propriétaires et les cultivateurs, ne se soumet pas à l'esclavage, comme le pauvre paysan, que l'intelligence et le peu d'élévation d'esprit y entraînent ; et, se sentant d'ailleurs trop faible pour pouvoir exercer sur les cultivateurs la même autorité que les barons, elle n'a aucun intérêt à se soumettre à la tyrannie de leur souverain ; cette classe ne désire que le maintien et la conservation des lois qui assurent la propriété et la mettent à l'abri de la tyrannie, soit monarchique, soit aristocratique. La chambre des communes est le plus solide appui de notre gouvernement populaire ; et tout le monde convient qu'elle n'a acquis son crédit et son pouvoir que par l'accroissement du commerce, qui a fait passer une grande partie de la propriété des terres entre les mains du commerce. Il y a donc une contradiction manifeste dans les déclamations contre le luxe et la perfection des arts, et c'est une erreur évidente que de les représenter comme le poison destructeur de la liberté et de l'amour de la patrie. »

Que peut devenir dans une telle doctrine l'opinion qui regarde la civilisation comme un état inférieur à l'état barbare ou sauvage au point de vue moral? Eh quoi ! la trahison, la cruauté, les vices les plus détestables, ne semblent-ils pas particulièrement affectés aux nations sans police et sans luxe? D'où vient donc que la société semble prendre plaisir à se calomnier elle-même? Du penchant qui porte les hommes à dénigrer le temps présent et à idéaliser le passé. Et pourtant Hume tient à se séparer de Mandeville; il n'admet point que le vice puisse être avantageux à la société. Que ne développait-il davantage cette thèse philosophique! On eût aimé voir le moraliste, dont l'esprit est si net, indiquer avec précision ce qu'il faut entendre ici par vice et par vertu.

Nos économistes français, les *physiocrates*, devaient

se montrer beaucoup plus rigoureux. Ces généreux amis du bien public étaient entraînés à la sévérité pour le luxe par leur théorie scientifique, comme par les excès dont ils étaient les témoins attristés et impuissants. Ils étaient systématiquement peu favorables à l'industrie, qu'ils appelaient *stérile*, réservant l'épithète de *productive* à l'agriculture seule. Mirabeau le père[1] définit le luxe « un superflu de dépenses préjudiciable à la reproduction ». Erreur en ces termes absolus! Les classes agricoles ne sont-elles pas elles-mêmes excitées à produire par les industriels qui achètent leurs produits et leur fournissent les objets manufacturés? Le marquis de Mirabeau va jusqu'à combattre le commerce comme un « véhicule purement dispendieux ». Le sens du mot *production* n'avait pas encore été fixé par les économistes. S'obstinant à ne considérer comme *productif*, chose étrange! que le travail qui se résolvait en un accroissement de matière, les physiocrates devaient exclure de la catégorie des vraies richesses, non-seulement les articles de luxe, mais les objets essentiellement utiles que l'industrie manufacturière obtient par la transformation des matières agricoles. Avec plus de raison le marquis de Mirabeau signalait l'envahissement du luxe dans l'agriculture elle-même et dans les mœurs du propriétaire oisif et dissipateur, qui consommait dans le luxe les produits du sol, sans en rien réserver pour la culture. Que de passages dans l'*Ami des hommes ou Traité de la population* (1756), pleins de verve et de cette

[1] *Philosophie rurale*, t. III. Amsterdam, 1764.

pittoresque et bizarre éloquence qui se mêle à la pompeuse obscurité de Mirabeau le père! Quelle peinture des fastueux changements introduits dans son domaine par le propriétaire qui revient de Paris! « Il arrive; l'avenue est trop étroite et de côté, il faut en marquer une autre, deux contre-allées de trente toises de largeur, et autant que la vue peut s'étendre; le terrain d'une bonne métairie devient avenue, et le produit zéro; le parc, les charmilles, le quinconce, le labyrinthe, les arbres en boule, autre zéro; 300 arpents en ce genre ne sont pas trop; le potager était trop étroit, il faut des ados, des murs de partage, une pompe pour amener des eaux, des serres chaudes, une orangerie!... Les terrasses sablées, les élagueurs, l'entretien de ces potagers dont il arrive quelques primeurs à la ville, le soin d'entretenir et ratisser toutes les allées du parc, de maintenir les pompes, etc , si tout cela ne coûte que 10 000 livres, ce n'est pas trop. Dans la maison, les meubles, les vernis, demandent un concierge; si ce pauvre homme, sa famille et ses frais d'entretien ne coûtent que cent pistoles, c'est bon marché. La terre valait 15 000 livres de rentes; elle revient à 400 000 francs avec les frais; on en a dépensé 60 000 pour la rendre digne du maître, le terrain mis en décoration a diminué la ferme de 4000 livres, il en coûte 11 d'entretien, reste à rien pour monseigneur : « Cette terre, dit-il, me tient lieu de 25 000 livres de rentes, et ne me rend rien. » D'où lui et ses semblables concluent : « Ce sont de mauvais biens que les terres[1]. »

[1] *Le marquis de Mirabeau*, loc. cit. — V. dans les *Économistes au dix-*

Quel admirable peintre de mœurs que ce terrible marquis de Mirabeau, quand il arrive à se débrouiller! Il y a une foule de traits vifs et pénétrants dans cet étrange petit tableau des mariages d'argent si recherchés par la noblesse, et qui ne paraissent à l'économiste propres qu'à exciter la passion du luxe : « Le gentilhomme enfinancé reçoit un petit bijou qui n'a rien de l'accent picard ou gascon de M. son père; le couvent et les maîtres y ont mis bon ordre. Elle est pleine de talents, accoutumée aux flatteries des valets, et farcie de ces axiomes de générosité qu'il ne faut porter ses robes qu'une fois, qu'il faut tout donner à ses femmes, avoir un perruquier, avoir un plumet, des rênes et des harnais de couleur, des chevaux neufs, des vernis de marte et de tout ce qui s'ensuit. La belle-mère, qui avait compté que 400 000 livres de dot font 20 000 livres de rentes, qu'une femme doit coûter, dans une maison réglée, 6000 livres, et que les quatorze autres seraient accumulés pour l'établissement des enfants à venir, hoche la tête quand on parle de spectacle, de bal, de l'Opéra, etc. » C'est toute une piquante scène de comédie. Puis viennent des détails curieux sur les dépenses de son temps; des chiffres précis sur le prix d'une voiture qui pouvait coûter 16 000 livres pour le vernis, une tabatière 1000 écus de façon. Mirabeau le père regarde les plus belles fortunes mobilières comme destinées à disparaître vite : « J'étais un jour chez un des fameux notaires de Paris ; nous vîmes passer à grand bruit le carrosse d'un brillant que nous

uitième siècle, par M. L. de Lavergne, une étude sur l'auteur de l'*Ami des hommes*.

connaissions : — Combien, me dit-il, croyez-vous que cet homme ait de revenu? — Mais, dis-je, il passe pour avoir 80 000 livres de rentes. — Il le croit aussi, répondit le notaire, mais au fait il en a 17. »

A quelques nuances près, le fond de la doctrine des autres disciples de l'école du célèbre docteur Quesnay reste le même. Tous voient dans le luxe une « dépense qui diminue les avances foncières » ou « qui retarde le moment où cette partie du revenu appelé à recevoir un autre emploi que la terre vient refluer au lieu de reproduction ». L'un d'entre eux qui exprime, en général, sur ce sujet des idées modérées et judicieuses[1], marque bien la pente glissante où se laisse entraîner le mauvais luxe. « Il est, dit-il, de la nature des fantaisies, qu'une seule, entrée dans une tête, y fasse pulluler des essaims de nouvelles fantaisies. Toutes les dépenses se dénaturent alors; on prend sur le nécessaire, sur l'utile et sur l'agréable, pour satisfaire des besoins factices, et pour surpayer des plaisirs d'opinion : les richesses stagnantes dans des canaux impurs, ou détournées de leur cours naturel, se dégradent ou s'anéantissent. »

A mesure que le siècle avance, les traités sur le luxe se multiplient. En 1771, un livre paraît sans nom d'auteur, qui traite avec plus de développement que tout ce qui précède la question si controversée dans les diverses écoles. L'ouvrage, qui est de *Butel-Dumont*, en deux volumes, est encore un des plus complets et des plus judicieux que nous ayons, bien qu'il incline trop à l'apolo-

[1] *Principes de la législation universelle*, 2 vol. in-8°, Amsterdam, 1776.

gie, ainsi qu'en témoigne le titre lui-même : « *Théorie du luxe*, ou traité dans lequel on entreprend d'établir que le luxe est un ressort non-seulement utile, mais même indispensablement nécessaire à la prospérité des États. » L'auteur, qui est un esprit investigateur, se demande d'où vient l'opposition qui n'a guère cessé de régner sur cette question entre la théorie et la pratique; d'où vient qu'en général les hommes d'État ont encouragé le développement du luxe, tandis que les moralistes et les poëtes l'attaquaient. Il importe aux gouvernements eux-mêmes que l'opinion publique soit éclairée. Voilà qui est un des signes du temps dans ce traité qui se distingue au milieu de tant d'autres. L'opinion! C'est elle qui soutient ou renverse les gouvernements. Les peuples sont injustes : ils veulent que leurs affaires aillent bien, et ils ne veulent pas s'en mêler. On retrouve là les sentiments et le langage qui règnent à la veille de 1789 : l'amour de l'humanité, la confiance dans l'action qu'exercera la vérité une fois découverte, l'espérance que le jour où les nations s'occuperont de leurs propres affaires ne saurait tarder. Les considérations politiques tiennent une place considérable dans la *Théorie du luxe;* on a rarement mieux montré les avantages que présentent les grands États au point de vue du développement économique comme de l'assistance mutuelle que se procurent les diverses parties d'un tout compacte, homogène. Vœu pour l'avenir encore plus que constatation d'un fait accompli! En effet les barrières de douanes, la diversité des impôts d'une inégalité extrême d'une province à une autre, mettaient encore de perpétuelles

entraves à cette solidarité qui devait faire refluer le trop-plein de l'un au secours de l'autre. Il y a là comme un écho des idées de Turgot qui appelait ces belles et utiles inspirations morales en aide à la thèse de la libre circulation des blés. Butel-Dumont est frappé de la masse considérable de contributions que forme, dans un État étendu, un léger contingent mis sur chacun. Cette même étendue fait le salut de l'État dans la guerre en mettant à sa disposition hommes, chevaux, toutes les ressources d'une force agglomérée. Après l'étendue, la puissance de l'État se place dans la sagesse de la constitution et les mœurs nationales. Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Rien de plus faux que de considérer les grands États comme voués au despotisme qui ne fait que les ruiner. De conséquence en conséquence l'auteur arrive à la question du luxe. L'État, dit-il, assure la sécurité des biens et des personnes. La culture se développe, laissant un excédant. On crée des chemins, des canaux, des édifices, des objets nécessaires à l'existence. Mais les arts et les connaissances se multiplient et ont une carrière pour ainsi dire indéfinie. Il en est de même de leurs applications. Un empire doit sa prospérité à la pratique de la maxime qu'il faut laisser à l'industrie du travailleur tout son essor, et à la fantaisie du consommateur une entière liberté de se satisfaire. Cette maxime n'admet aucune exception par rapport aux objets de production nécessaire. Demandez-les au dehors, si vous ne pouvez par aucune industrie tirer ces productions de votre propre territoire. L'on ne doit établir de restrictions qu'après beaucoup d'examen à l'égard même

des choses frivoles qui viennent du dehors. Ainsi c'est en disciple des économistes que se pose l'auteur de la *Théorie du luxe*. Mais, s'il rappelle par là les *physiocrates*, il se sépare d'eux dans la définition même du sujet qu'il traite : il ne cesse guère de prendre le mot luxe dans son acception la meilleure. Pour lui, comme pour nous, le luxe tient à la perfectibilité humaine, à l'intelligence active de l'homme, à ses besoins susceptibles de développement; une société réduite au strict nécessaire est une société sans mouvement. L'idée de progrès qui s'attache au terme de civilisation est absente de cette société rudimentaire. L'auteur appelle luxe tout ce qui rend la vie plus commode et plus agréable. A mesure que le travail d'un plus petit nombre suffit à en alimenter un plus grand, le superflu gagne le terrain perdu par la nécessité de produire les choses de première utilité. Ce goût du perfectionnement est sensible depuis le jour où on veut une demeure bien fermée jusqu'à celui où les plafonds et les murs se couvrent de lambris dorés. L'auteur appuie la même idée de nombreux exemples, et montre par quels degrés successifs on arrive de l'utile au commode, du commode au pur agréable, et comment les moyens multipliés de jouissances ajoutent à la force de l'État, loin de lui en ôter. C'est l'idée de David Hume opposée à celle de Rousseau ; c'est le culte de l'industrie et du progrès substitué à l'apothéose de la vie sauvage. Après les premières nécessités de la vie, l'homme éprouve un impérieux besoin de l'agréable, et les choses qui le délectent peuvent même lui paraître moins superflues qu'un grand nombre d'inventions qui répondent mieux

à l'idée de l'utilité. « Ce qui plaît intéresse autant que ce qui sert. Ce qui plaît et ce qui sert sont l'un et l'autre également bons, chacun en son lieu. Une boîte d'or émaillé, où les prestiges des divers arts réunis ont tracé des tableaux pleins de grâce, n'a pas l'utilité d'un manteau; elle a l'utilité d'une rose, d'une tulipe, dont la forme et les riches couleurs flattent la vue. L'agrément est un bien véritable; la nature veut que nous y soyons sensibles : elle-même prend soin d'orner ses ouvrages. Si la terre, sans fleurs, sans verdure, ne portait que des fruits, les humains, sur sa triste surface, privés des parfums et de la scène riante du printemps, ne perdraient-ils rien? N'auraient-ils rien à regretter? L'esprit qui décide la forme de nos vêtements et les ornements dont nous embellissons nos demeures est le même qui a fait imaginer de pétrir la farine pour en former du pain; l'objet, dans une de ces recherches comme dans l'autre, est de flatter les sens. Le caractère distinctif des choses de luxe est de n'être pas nécessaires. » D'après ce principe, le luxe englobe l'utile, le commode, l'agréable, une infinité de choses usuelles, les lainages, le pain même. Voici ce que Butel développe d'une façon piquante : « Il paraîtra sans doute singulier de voir comprendre dans la classe du luxe les choses d'un genre très-nécessaire aujourd'hui, telles que le pain et les étoffes de laine communes. Pour toute explication, je renverrai aux temps où l'on ignorait la boulangerie et où les hommes allaient nus, ou bien étaient simplement vêtus de peaux d'animaux, comme les gens de la campagne l'étaient en France sous Charlemagne, et

comme presque tout le peuple l'est encore en Hongrie et ailleurs. Le citadin qui n'a jamais vu dans la maison de son père ni dans la sienne que du pain blanc, et qui en voit l'usage parmi les gens de bas état, croit qu'il est de l'essence de l'homme de se nourrir ainsi : il ne se doute pas que ce pain était, il n'y a guère plus de deux cents ans, un pain friand, dont tout le monde ne mangeait pas, imaginé par les chanoines de Notre-Dame, et, de là, nommé *pain de chapitre* (*Traité de police*, par Lamare). Il ne se doute pas que la plus grande partie des meilleurs bourgeois de Paris se contentaient encore sous Charles IX de *pain-coquillé* ou *bis-blanc*, appelé par cette raison *pain-bourgeois*, et que le pain bis, anciennement appelé *pain-de-brode* ou *pain-factice*, était la grande consommation de la ville. On ne se rappelle pas que les Asiatiques, de qui l'Occident a reçu les premiers arts, ne savaient point, au temps d'Abraham, faire du pain-levé. On oublie que les Romains, quoique issus de divers peuples déjà anciens dans l'Italie, ne donnèrent longtemps d'autres préparations à leur grain que de le faire cuire dans l'eau avec sa balle, et que, longtemps même après qu'ils eurent appris à le piler, ils s'en tinrent à l'usage de la bouillie. C'est ainsi qu'en général les hommes ne voient que le présent. Cependant, sans parler du *pain-de-chailli*, qui est le *pain mollet* ordinaire, lequel a été, jusque sous Louis XIII, le pain des princes et des riches; sans parler du *pain au lait*, imaginé par Marie de Médicis, ni des autres recherches par lesquelles on a enchéri sur cette délicatesse, que de degrés de raffinement entre le grain simplement cuit tout

entier dans l'eau et le pain levé le plus commun! que de degrés encore entre le pain grossier et le beau pain blanc de pâte ferme! Quand on observe un caractère si marqué de luxe dans une chose que l'habitude et les circonstances ont aujourd'hui convertie tout à fait en premier besoin, il doit être aisé de concevoir que le luxe entre pour tout, ou pour presque tout, dans un grand nombre de choses où l'on ne soupçonne pas qu'il existe. »

Ainsi le dix-huitième siècle, sous le couvert d'une question spéciale, affirmait le progrès industriel et social. A quoi bon désormais suivre cet écrivain, moins connu d'ailleurs que digne de l'être, dans ses dissertations sur le mot *luxe* dans les dictionnaires, dans son examen des « contradictions et vaines objections des adversaires du luxe », dans sa discussion « du sentiment de quelques économistes modernes par rapport au luxe », dans ses critiques du système des physiocrates sur le produit net? Butel, en avouant qu'il y a des excès fâcheux pour l'individu, soutient que le luxe ne nuit ni aux pauvres, ni à la population, qu'il a même l'effet contraire, en créant des ressources de travail et de bien-être. Dans les pays riches où le luxe règne, on voit plus d'indigents que dans les pays pauvres; mais aussi, dans un pays riche, la population est dix fois plus forte qu'elle ne le serait, si le pays était pauvre et sans luxe, et il y a dans ce pays dix fois plus de familles dans l'abondance et dans l'aisance qu'il n'y en aurait. L'Europe n'a pas de royaume mieux cultivé, plus riche, plus florissant que la Grande-Bretagne, eu égard à son

étendue, et pourtant dans cette île opulente le nombre des pauvres est si grand que la taxe imposée pour leur soulagement est une charge très-pesante. Il suffit que le bien l'emporte sur le mal. Ici nous arrêtons l'auteur dans son apologie. L'auteur ne tient pas assez de compte de la distinction que devaient établir les économistes dans les dépenses selon leur caractère fécond ou stérile. Il fallait se demander si l'aristocratie anglaise n'avait pas alors trop de parcs, trop de domestiques, ne dépensait pas trop en chasses, en débauches, etc., si elle consacrait suffisamment de capitaux à la culture, à l'industrie, comme elle le fait généralement aujourd'hui.

Que de points de vue et de procédés différents dans la manière dont ce siècle à la fois réfléchi et effervescent aborde de tous les côtés cette grande question! Honneur soit rendu au père de l'économie politique, à l'illustre *Adam Smith*. Sans discuter la question *ex professo*, il en expose les principes inébranlables dans son grand ouvrage sur la *Richesse des nations*. Jamais l'épargne, cette vertu modeste, n'avait été placée sur un tel piédestal. Jamais sa fécondité, vantée à l'égal même de la *division du travail* et des mécanismes les plus productifs, n'avait été mise en lumière avec cette clarté et cette force dans la formation du capital. Adam Smith va jusqu'à appeler tout homme qui épargne un « bienfaiteur public ». Il distingue l'*épargne* de la *thésaurisation*, qui ravit un capital à la circulation et le rend stérile, tandis que les fonds de l'épargne sont féconds en travaux. Adam Smith critique aussi ce personnel trop nombreux, cette domesticité surabondante, qui étaient une plaie trop fréquente. Après la science exacte d'Adam Smith viendra le bon sens le plus sûr, le plus fin, celui de Franklin. Merci de ses sages conseils à l'auteur du *bonhomme Richard* et du petit conte du *Sifflet!* L'Amérique avec Franklin nous envoyait l'écho de sa sagesse pratique dans ses *Réflexions sur le luxe*, qui font partie d'une lettre adressée de Passy, à Vaughan, le 26 juillet 1784[1]. Le plus spirituel des sages déclare « qu'il n'a point encore eu l'idée d'un remède contre le luxe; qu'il n'est point certain que, dans un grand État, le luxe soit susceptible de remède, ni que le mal soit en lui-même toujours aussi grand qu'on le représente. » L'espérance d'arriver à se procurer certains objets dit superflus est un aiguillon pour le travail et pour l'industrie; il peut alors produire plus qu'il ne consomme. Rien là que nous ne connaissions, mais ce ce qui est à Franklin, c'est sa forme originale. On connaît son joli récit de ce patron de chaloupe qui naviguait entre le cap May et Philadelphie, auquel, en échange de quelques petits services, madame Franklin envoya pour en faire don à sa fille un bonnet à la mode. Ce bonnet opéra toute une révolution dans le canton. Il fut tellement admiré que toutes les filles résolurent d'en faire venir de pareils de Philadelphie, et le tout ne coûta guère moins de cent livres sterling. Franklin pense que le bonnet a néanmoins été avantageux pour le pays qui l'adopta; car les jeunes filles se mirent à tricoter des mitaines de laine pour les vendre

[1] *Mélanges de morale, d'économie et de politique*, extr. de B. Franklin, publié par M. E. Laboulaye.

à Philadelphie, afin d'avoir de quoi y acheter des bonnets et des rubans; et cette branche d'industrie continua à prendre de l'importance. « En somme, ajoute-t-il, le résultat de cet échantillon de luxe ne m'a pas déplu; car, enfin, les jeunes filles de ce canton se sont trouvées plus heureuses en se parant de jolis bonnets, et les habitants de Philadelphie en fournissant de bonnes mitaines. » Mais ce qu'il veut avant tout, c'est le solide bien-être. Plusieurs millions d'hommes s'évertuent pour des *superfluités* qu'il faut conquérir au milieu des hasards. Que de travaux dépensés pour construire et pour équiper les grands bâtiments qui vont en Chine et en Arabie chercher le thé et le café, aux Indes occidentales le sucre, en Amérique le tabac! Franklin ne blâme point ce commerce fécond, mais il se demande si une partie de ceux qui produisent, fabriquent, transportent des objets de luxe, ne pourraient pas mieux subsister en s'attachant à la production des objets de première nécessité. Le monde est grand et il en reste encore une grande partie sans culture. Que la part d'efforts et de capitaux appliquée au luxe stérile se reporte donc vers l'exploitation de ces terres incultes! Supposez cent mille perruquiers français échangeant tout à coup leur improductif travail pour aller défricher chacun cent acres! « Ah! s'écrie le malin observateur! ce sont les yeux des autres qui nous ruinent. Si tout le monde était aveugle, excepté moi, je n'aurais besoin ni de beaux habits, ni de belles maisons, ni de beaux meubles. »

On lit encore avec intérêt les *Considérations sur les richesses et le luxe* de Senac de Meilhan. Cet homme

d'esprit aborde sous ce titre des questions extrêmement variées, des idées de réforme à l'ordre du jour, des projets à la façon de d'Argenson, et le luxe ne forme qu'une partie, d'ailleurs traitée avec étendue, de ce livre rempli d'aperçus. Senac de Meilhan n'est point partisan de ce qu'on appelle l'antique simplicité, mais il préfère le luxe public au luxe privé. Le luxe public des anciens le frappe par sa grandeur. « Le citoyen opulent bâtissait des temples, il élevait des arcs de triomphe, et nous sommes occupés d'orner des boudoirs. » Le *faste* annonce la supériorité du rang; il se manifeste par la pompe, l'éclat, la décoration. C'est dans la maison des grands, dans leur extérieur, qu'on voyait autrefois régner le faste, qu'on en trouve encore des vestiges. Le *luxe* est plus particulièrement l'attribut des riches, de quelque ordre qu'ils soient. L'un semble indiquer l'amour des grandeurs, l'élévation de l'âme, l'autre le goût de la mollesse et l'empire de la volupté. On dit le faste de Richelieu et le luxe de Fouquet. Le faste s'allie dans une nation avec la plus grande misère et l'oisiveté. Lorsque les richesses sont concentrées, comme en Pologne, en Italie, dans un petit nombre de grands, il y a du *faste*, et il ne peut y avoir du *luxe*, parce qu'il marche toujours à la suite du commerce, de l'industrie et des arts, enfants du loisir et de l'opulence. Voici la gradation suivie dans une société bien établie: « Le luxe doit aller en croissant de la plus basse condition à la première; il doit former plusieurs classes suivant les degrés de l'opulence, diminuer l'immense intervalle qui sépare les grands, dans certains pays, des

autres citoyens. Il donne mille moyens de jouir, que l'on préfère au vain éclat de la représentation. Dans les pays où il n'y a ni commerce ni industrie, l'inégalité des fortunes est extrême; il n'est nul degré entre une immense richesse et la misère. Les grands possèdent toutes les terres; le peuple est serf, ou dans la plus grande pauvreté. Le *faste* donc règne dans les pays où les propriétés territoriales sont en peu de mains, où il n'y a pas de commerce et d'industrie. Le luxe, au contraire, doit exister dans ceux où se trouve une grande quantité de richesses mobilières. » Tout cela n'est pas banal; et cette distinction est féconde en vues historiques et morales. Les livrées, les nombreux valets richement vêtus, sont le faste des nobles qui pourtant affectent aussi parfois le faste de la simplicité. « Bussy d'Amboise, ce superbe favori d'un prince méprisé, parut à une fête de la cour avec l'habit le plus modeste, tandis que ses pages étaient vêtus d'étoffes d'or. Je laisse, disait-il, la magnificence aux bélitres. Le luxe s'est établi sur les débris du faste qui a cessé avec le pouvoir de la noblesse. » N'est-ce pas là encore une appréciation très-fine et très-exacte ? — « L'élégance a succédé à la magnificence; le luxe a remplacé le faste. » — « Le faste des nobles s'est étalé avec un grand éclat jusque vers Henri IV. Sully raconte dans ses mémoires qu'à l'âge de 22 ans il se rendit dans les Pays-Bas, à la suite du duc d'Alençon, et, avant de le joindre, il fit couper pour 40 000 francs de bois, dans sa terre de Rosny, afin de paraître avec éclat dans l'armée de ce prince. « Avec cette somme, dit-il, je mis en quinze

jours ma troupe sur pied. Elle était composée de 80 gentilshommes; chacun coûtait 200 livres. » Le chapitre XII du livre fait entendre des critiques d'une sévérité qui rappelle les physiocrates, dont Senac reproduit souvent les vues. Il est à remarquer qu'après avoir accepté le mot dans un sens plus favorable au début il ne le prend plus ici que dans un sens de blâme. Un riche propriétaire détourne des eaux qui fertilisaient une prairie; il les porte à grands frais sur une haute montagne, pour y former des jets d'eau, des cascades. Voilà le luxe. « Dans l'ordre physique il détruit; dans l'ordre moral il corrompt. » Relativement à l'État, « il est l'emploi stérile des hommes et des matières. » Relativement aux particuliers, « il est l'usage des choses dont le prix excède les proportions de la fortune ».

« Rien n'est avantageux que ce qui a pour objet la fécondité, c'est la tendance invariable de la nature. Modifiant sans cesse ce qui existe, elle ne détruit que pour reproduire; ses sacrifices apparents ne diminuent rien de sa fécondité; tout ce qu'elle a l'air de perdre pour un ouvrage se trouve employé pour un autre dans ses riches et innombrables ateliers. Le luxe l'imite dans cette prodigalité qui la caractérise, mais il détruit sans reproduire, et, si on l'abandonnait à son essor, une grande capitale représenterait l'image d'un vaste océan où se promèneraient quelques baleines. » — « La reproduction doit être l'objet des institutions de toute société. Dans ce rapport essentiel, le plus grand luxe d'un État consiste dans les célibataires. Toute alliance, toute association dont le résultat n'est pas la

fécondité est vicieuse, est l'image du luxe, est le luxe lui-même. »

Senac ajoute : « On sait ce mot d'un empereur : « Si un de mes sujets ne travaille pas, il y a dans mes États quelqu'un qui souffre de la faim et du froid. » Et voilà l'auteur qui nie que le luxe contribue à enrichir un État. — « Le luxe, dit-on, enrichit un grand État. Cette assertion est absurde. Un corps vigoureux peut se livrer à des exercices violents; ils prouvent sa force, mais ne la constituent pas. Un grand État se maintient, non en raison de son luxe, mais malgré son luxe. » — Censeur sévère, il signale comme cause du développement du luxe la rapidité des fortunes, l'inégalité, la vanité, le goût de l'imitation, l'oisiveté, l'étendue et la population de la capitale, la constitution du gouvernement, le genre de commerce qui se fait dans le pays, les mœurs du prince. Ce qu'il dit de la rapidité des fortunes comme cause du luxe est appuyé d'exemples remarquables. Il observe que les Espagnols qui s'emparèrent du Pérou et du Mexique se livrèrent à des dépenses effrénées. Les flibustiers qui ravagèrent de nos jours les possessions espagnoles dépensaient en un mois des trésors acquis au prix de leur sang et d'un courage que rien n'efface dans l'antiquité. — Enfin il ajoute que, lors du *système*, des actionnaires, devenus opulents en peu de jours, faisaient chauffer des ragoûts avec des billets de banque pour avoir le plaisir de dépenser 50 000 francs dans un repas. Ils renouvelaient l'histoire de la perle de Cléopâtre. Des richesses considérables et rapidement amassées enivrent les esprits, les remplissent de désirs déréglés; lorsqu'on

ne trouve plus de nouveaux moyens de jouir, on se plaît à détruire, comme les conquérants.

Tout cela est dit avec netteté, décision, esprit, souvent assez neuf d'idées et de tour pour que je n'aie pas hésité à analyser son livre après d'autres écrits qu'il est loin de répéter. En résumé, aux yeux de Senac de Meilhan, le luxe est, par lui-même, toujours un vice. Il est nuisible plus ou moins, il l'est surtout, s'il est un monopole exclusif, les inconvénients étant moins prompts et peu sensibles, s'il est l'effet d'un accroissement de richesse nationale. Quant au luxe qui est alimenté par l'impôt, il est destructeur. Dans ce cas, la nation consomme son capital ; elle ne fait que dépenser ses revenus lorsqu'il dérive de la prospérité du commerce.

Ces distinctions devaient l'aider à prendre parti sur la question des lois somptuaires. Il les approuve dans les petits États[1]. On connaît dans de tels pays la fortune de chacun; on évalue ses dépenses; on ne craint point d'enchaîner l'industrie. Le prince tire un avantage de ces lois. Il réprime l'ambition, contient chacun dans sa classe, et, donnant du prix à des marques extérieures, il supplée les richesses par les distinctions. Au contraire, les lois somptuaires seraient, dans un grand empire, destructives du commerce et de l'industrie. L'auteur des *Considérations* ne renonce pas pourtant dans ce dernier cas à atteindre le luxe par des taxes considérables. Il est bien près de l'impôt progressif, au nom de ses maximes d'humanité et d'égalité. « Il est juste que le riche paye en

[1] *Considérations*, etc., ch. XXXIV.

raison de son superflu. Ses vues sur la proportionnalité de l'impôt aux facultés de chacun méritent encore un coup d'œil. On lira de même avec profit quelques pages heureuses sur le développement du luxe en France dans le chapitre « sur le caractère des nations dans son rapport avec le luxe ».

Nous ne parlerons pas ici de l'impuissante répression des lois somptuaires, quoique plusieurs fois renouvelées dès le commencement du dix-huitième siècle. Trois ordonnances datent de cette époque. La première, du 8 février 1713, est contre le luxe des domestiques, laquais et gens de livrée; la seconde, du 8 janvier 1719, est une déclaration du roi portant règlement pour les gens de livrée, et la troisième, du 4 février 1720, enregistrée au Parlement, faisait des défenses de porter des diamants. — Mais ces prohibitions s'arrêtent à peu près là. L'âge des lois somptuaires semble clos. Ce qui ne chôme pas, ce sont les mercuriales et les revendications de l'économie. L'illustre chancelier d'Aguesseau ne s'y épargne pas dans le premier quart du dix-huitième siècle. On peut dire de lui ce que Saint-Simon rapporte de son père: « Il représentait au naturel ces vénérables et savants magistrats de l'ancienne roche, qui sont disparus avec lui, soit dans ses meubles et dans son petit équipage, soit dans sa table et son maintien. » — « Il sut, dit Thomas dans l'éloge couronné qu'il composa (1760), il sut, parmi la décadence des mœurs, conserver ces vertus que perdait la nature. Environné de luxe, le poison qui circulait autour de lui ne put pénétrer jusqu'à son âme. C'était un spectacle austère parmi le faste de

la Perse. Sa maison fut l'asile de la simplicité, et sa vie la censure de son siècle. »

« Dans un temps, s'écriait le chancelier[1], où l'ancienne sévérité des lois semble se ranimer pour proscrire le luxe et la fausse grandeur, la magistrature, dont un des principaux devoirs a toujours été l'eloignement de ces vices, ne doit-elle pas, par sa conduite, prêter de nouvelles forces à l'autorité de la loi qui la condamne, et, par la voie moins rigoureuse, mais plus persuasive, des exemples, rétablir, s'il est possible, la simplicité dans les mœurs?... Le peuple devient aisément imitateur de ceux qu'il respecte... »

D'Aguesseau se montrait surtout gardien de la simplicité dans la magistrature. « Après l'exemple de ceux en qui réside la suprême puissance, il n'en est point qui fasse plus d'impression sur l'esprit des peuples que celui des magistrats... La magistrature ne sera jamais plus respectee que lorsqu'elle sera dégagée de toute pompe extérieure. Le magistrat, s'il est véritablement digne de l'être, doit regarder sa dignité comme un titre qui le dévoue à la simplicité des mœurs. » — « Ce n'est point par des paroles, disait-il encore[2], que l'excès du luxe peut être réprimé. Le luxe est une maladie dont la guérison est réservée à l'exemple. »

Plus tard, ce sont encore des ministres, des hommes revêtus d'un caractère public, qui parlent comme les théoriciens dans des prévisions toutes politiques. « Ah!

[1] *Cinquième mercuriale* (1702) : *L'amour de la simplicité.*
[2] *Huitième mercuriale* (1706) : *L'homme public ou l'attachement du magistrat au service du public.*

grande économie, s'écriait d'Argenson (1747), tout le sort de l'État, tout son bien-être consiste en cela. Les grands ministres ne sont que les plus économes. Que M. Sully était un grand homme! Tout le grand de Henri IV ne vient que de l'esprit économique de Sully. Qu'il a bien intitulé ses mémoires : *Économies royales!* » — « J'aime cet homme (Sully), j'en suis devenu passionné; j'ai fait encadrer son portrait, je l'ai placé devant mon bureau pour l'avoir continuellement sous les yeux et me rappeler ses traits, ses principes et sa conduite [1]. »

Le même d'Argenson signalait les remèdes, non sans exagération d'idées et de langage, mais sur quelques points essentiels avec une ferme clairvoyance, et dans un langage toujours original. Inutiles emplois, priviléges iniques, contralisation administrative exagérée, vie trop concentrée à Paris, tous ces abus se tenaient à ses yeux. Il taillait dans le vif : « On ne sauvera notre pays qu'alors qu'un ministre sage et ferme abolira jusqu'à ce mot d'emploi et le supprimera de la langue française.... Nous ne sommes, dans le vrai, qu'une fourmilière ou une ruche; c'est l'égalité, c'est le travail assidu, qui augmentent le capital de l'État... De nos jours la France s'est métamorphosée de femme en araignée : grosse tête et longs bras maigres. Toute graisse, toute substance s'est portée à Paris [2]. »

Il tirait la conclusion avec une singulière hardiesse. Que prononcera-t-on, écrit-il en 1752, sur cette question

[1] *Mémoires* de d'Argenson, édit. Janet, t. I, p. 149.
[2] *Mémoires*, édit. Janet, t. IV et t. V.

dans l'avenir, à savoir si le despotisme augmentera ou diminuera en France? Quant à moi, je tiens pour l'avénement du second article et même du républicanisme [1]. » « L'opinion chemine, dit-il encore, monte et grandit, ce qui pourrait commencer une révolution nationale [2].

[1] *Mémoires*, t. VII, p. 242.
[2] Id., *ibid.*, p. 118.

CHAPITRE VII

LE FASTE FUNÉRAIRE

Nous reprenons la suite des faits après l'analyse des controverses. Nous touchons à la fin de notre exposition historique pour le dix-huitième siècle, et nous sentons déjà le souffle avant-coureur de la Révolution. Avant de clore cette étude du luxe, disons quelques mots de cette forme du faste qui semble dire adieu à toutes les autres avec les tombeaux. Nous avons suivi le développement du faste funéraire jusqu'à la fin du seizième siècle. Ce développement continue dans les deux siècles suivants en reflétant les idées et les tendances propres à chaque temps. Moins original, d'une allure moins libre et moins vive, l'art du dix-septième siècle devait porter dans la construction des tombeaux ses qualités de correction et de pompe, souvent d'énergie et de grandeur. Il aime aussi les vastes compositions funéraires et présente quelques-uns des défauts du seizième siècle en les exagérant. On le voit par le Bernin. A cet artiste revient l'assez triste honneur d'avoir le premier, dans le tombeau d'Alexandre VII, fait figurer la Mort sous la forme d'un hideux squelette.

Ce squelette ailé tient un sablier, et s'élance des profondeurs du tombeau, pour menacer celui qui la contemple vivant et sera bientôt sa victime. C'est par la recherche outrée des mêmes effets dans les tombeaux d'Urbain VIII et d'autres personnages considérables que Bernin a fait école. A vrai dire, l'influence à laquelle il obéissait était elle-même, en quelque sorte, dans l'air. C'était l'abus de la mythologie. On n'avait jamais vu tant d'artistes empressés à prodiguer les Temps armés de faux, les personnages allégoriques et les scènes trop compliquées. On semblait vouloir faire, selon l'expression de M. Quatremère de Quincy, « de tout mausolée un poëme ou un tableau[1] ».

La grandeur de cet admirable siècle se retrouve au reste là comme ailleurs. Il suffirait de nommer les Jacques Sarazin, les François et les Michel Auguier, les Coysevox, les Girardon. Malgré quelques traces des défauts auxquels bien peu de grands artistes ont échappé depuis le seizième siècle, plusieurs de ces monumens sont des chefs-d'œuvre d'un puissant effet. Quelques-uns ont été recueillis au musée de sculpture du Louvre ou à Versailles. On ne saurait résister à l'impression de beauté majestueuse, quoique très-ornée, et de force pleine de noblesse, qui saisit à leur première vue. Cette impression, ils ne cessent de la produire à mesure que l'on s'arrête à les contempler. Et pourtant comment ne pas remarquer qu'ils ne sont plus là dans leur cadre? Sans doute on ne se sent pas dépaysé, comme nous l'éprouvions avec un sentiment un

[1] V. de Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'architecture*, art. TOMBEAU.

peu pénible en présence des tombeaux des ducs de Bourgogne à Dijon, dans un musée mêlé d'œuvres d'art et d'objets de curiosité, qui, quelle qu'en soit la valeur, n'offre rien qui approche de cette grandeur; mais on ne saurait trop le redire : la place de tels monuments est dans les églises. On l'a compris en restituant quelques-unes de ces sépultures aux lieux qui les avaient renfermées ou en les plaçant dans d'autres sanctuaires.

Elles restent bien dignes d'admiration, ces œuvres de l'art funéraire au dix-septième siècle. Comment ne pas rappeler au moins les superbes mausolées de Colbert, du cardinal de Mazarin, de Bignon, de Charles Lebrun?... Ce tombeau du grand peintre officiel est bien celui qui convenait à ses pompeuses et brillantes qualités, c'est-à-dire empreint d'une magnificence un peu théâtrale. Qui n'admire, dans l'église de la Sorbonne, le mausolée de Richelieu du même Girardon, auquel on doit les mausolées de Louvois, des Gondi, des Castellan? La noblesse, la sévérité, la finesse et la distinction dans la figure du redoutable ministre qui expire, soutenu par la Religion et pleuré par la Patrie, restent gravées dans le souvenir. Jacques Sarazin, contemporain de Lesueur et de Corneille, avait élevé des tombeaux dans le grand style de Louis XIII et du commencement de Louis XIV. La Révolution les a brisés, dispersés. On n'a guère recueilli que quelques belles parties du mausolée en bronze élevé à la mémoire de Henri de Bourbon, prince de Condé. Où sont les quatorze bas-reliefs qui faisaient l'honneur de ce monument? Regardez à Versailles le tombeau de Jacques-Auguste de Thou, par François Auguier. La réflexion et la mélancolie donnent une grave et belle expression à la physionomie de l'illustre historien. C'est Michel Auguier qui a élevé le monument resté célèbre de Henri de Chabot. « L'ensemble de l'œuvre, a pu dire un juge enthousiaste du dix-septième siècle, M. Victor Cousin[1], l'ensemble en est imposant, et les détails sont exquis. La figure de Chabot est de toute beauté, comme pour répondre à sa réputation, mais c'est la beauté d'un mourant. Le corps a déjà la langueur du trépas, *languescit moriens*, avec je ne sais quelle grâce antique. Ce morceau, s'il était d'un dessin plus sévère, rivaliserait avec le Gladiateur mourant, qu'il rappelle, peut-être même qu'il imite. »

Le dix-septième siècle se reflète donc, lui aussi, dans ses monuments funéraires. C'est bien là sa religion pleine de convenance et de gravité plus que d'élan et de foi naïve. C'est bien cette alliance qui, dans ses artistes comme dans ses poëtes, a su mêler le christianisme et la fable. C'est de même la belle ordonnance que ce grand siècle impose à toutes ses œuvres, toujours réfléchies et pourtant vivantes. Enfin on sent là aussi cette sorte d'égalité naissante à travers mille priviléges, cette égalité dont se plaint Saint-Simon dans la société des vivants : elle élève dans la cité des morts, à côté des mausolées des grands, les tombes imposantes non-seulement des magistrats et des parlementaires, mais des artistes et des gens de lettres. Symptômes nouveaux à ce point de développement du moins, indices d'une révolution que l'âge suivant va se charger d'accomplir!

[1] V. Cousin, *Du vrai, du bien et du beau* (*Étude sur l'art français*).

Comment définir ce dix-huitième siècle qui vient de se dérouler devant nous? quelle formule ne paraît trop simple pour contenir ce mélange d'idées justes et de chimères, de pensées généreuses et de sensualisme frivole? Sans doute il faut approuver l'application particulière qu'à faite le dix-huitième siècle de ses sentimens de philanthropie, lorsqu'il a eu l'idée de créer de vastes cimetières hors de l'enceinte des villes. On ne peut lui refuser la même approbation quand on le voit honorer les tombeaux des hommes qui ont eu pour seul titre à ces magnificences posthumes le mérite personnel; mais ces idées d'humanité déclament parfois, même sur les tombes. Le sensualisme philosophique y entre en un fâcheux partage avec les symboles religieux. La pompe qui s'y étale rappelle un peu trop parfois certaines tragédies du temps Il y a là même une sorte de mondanité et comme un luxe coquet, un goût régence, pour ainsi parler.

Nul plus que Pigalle n'a fait honneur à la sculpture de ce temps. Ses bustes superbement posés gardent toute sorte de droits à l'admiration. La même énergie et la même puissance recommandent, surtout dans certaines parties supérieurement traitées, ses œuvres funéraires : qui songerait pourtant à les absoudre du reproche de violence et d'effet outré? Si remarquable que soit son *Tombeau du duc d'Harcourt*, placé dans une chapelle de Notre-Dame, la figure principale repousse par les symptômes les plus effrayants de la mort. Le mausolée du maréchal de Saxe à Strasbourg passe presque pour un chef-d'œuvre : c'est du moins peut-être

celui de Pigalle. Ce monument, justement apprécié, en a-t-il moins un caractère un peu trop théâtral ? Si l'effet est atteint, c'est à l'aide de moyens bien compliqués. Nulle trace, il est à peine besoin de le remarquer, d'inspiration spiritualiste et chrétienne. Une fermeté tout humaine, d'ailleurs très frappante, soutient le maréchal qui, debout, descend d'un pas assuré les marches qui conduisent au tombeau. Le Génie de la guerre en pleurs porte un flambeau renversé, et, à côté de lui, la France éplorée s'efforce d'une main de retenir le héros et de l'autre main repousse la Mort qui montre au maréchal le cercueil ouvert. De l'autre côté se tient Hercule, symbolisant la force. En somme, l'impression que nous recevions en visitant ce beau tombeau, forte d'ailleurs, nous rappelait le genre un peu tendu des tragédies romaines de la même époque. Quelquefois c'est à un ordre moins élevé qu'il faudrait demander des analogies. Nous en étions frappé dans notre admirable cathédrale de Sens. On y voyait, avant la Révolution, le majestueux mausolée du cardinal Duprat, dont on n'a pu conserver que les bas-reliefs et deux belles statues en marbre blanc agenouillées. Aujourd'hui on ne trouve là qu'une de ces œuvres où le faste funéraire du dix-huitième siècle a mis sa marque si reconnaissable. Le tombeau du dauphin, fils de Louis XV, père de Louis XVI, et de sa femme Marie-Josèphe de Saxe, est une œuvre où les hommes de l'art apprécient les qualités distinguées qui composent le talent de Guillaume Coustou, et c'est assurément ce qu'on pourrait nommer un fort joli tombeau; mais nous doutons qu'on rencontre plus d'al-

légories sentimentales et de froids emblèmes mythologiques dans les vers de Dorat et des autres poëtes du temps. Les statues de la Religion et de l'Immortalité s'y montrent, mais combien avec plus d'art que de conviction! L'artiste y a joint un petit Génie des sciences s'appuyant sur une sphère et plusieurs instruments scientifiques pour désigner les aptitudes et le genre de travaux du prince défunt. Du côté opposé, deux autres statues représentent le *Temps* et l'*Amour conjugal*, auxquels un Génie montre une chaîne de fleurs brisée. Les inscriptions, les emblèmes, les écussons, achèvent d'écarter l'idée sérieuse de la mort : c'est tout au plus si on y est vaguement ramené en voyant les deux urnes en marbre blanc qui surmontent ces magnifiques blocs de marbre si bien sculptés.

Sans doute un artiste dont le talent est voisin du génie a rendu, vers la fin de ce siècle, éclat et énergie à ce faste funéraire un peu trop affadi. Pourtant Canova, malgré son noble effort de retour à l'antique, confirme autant que quiconque ce que nous avons dit de l'art funéraire au dix-huitième siècle en général. Ni le pompeux mausolée de Clément XIV, ni son propre tombeau, œuvre de ses mains, qu'il destinait au Titien, et que l'on visite à Venise dans l'église de Santa-Maria dei Frari, ne démentiraient ce jugement.

Comment, occupé surtout à rechercher dans le faste funéraire une expression des temps, omettrais-je de remarquer une forme assez nouvelle que le dix-huitième siècle lui a imprimée en consacrant de vrais *panthéons* à l'illustration personnelle? Ici, qu'on nous permette de

donner le pas à l'Angleterre sur la France, et de ne point insister sur le monument assez pauvre qui, sous ce nom même de Panthéon, sent beaucoup trop l'imitation païenne, et n'a jamais rempli d'ailleurs sérieusement cet office de servir de sépulture aux grands hommes. Arrêtons-nous devant l'abbaye de Westminster et devant l'église de Saint-Paul. Sans doute ces églises, la première surtout, n'ont pas attendu le dix-huitième siècle pour recevoir cette destination, mais c'est ce siècle qui leur a surtout donné un tel caractère. Les illustrations parlementaires y occupent une place d'honneur qui suffit à indiquer la nature des institutions et l'importance que le pays y attache. Ces grands représentants, ces dévoués serviteurs de l'ancienne Angleterre, ces marins illustres, ces savants et ces écrivains, ces orateurs puissants dans leur attitude de combat, ces hommes d'État patriotes, montrent l'homme dans sa liberté et dans sa force, représenté par le citoyen anglais. La liberté, la patrie, la navigation, l'éloquence, la science, l'histoire, voilà, sous forme d'allégories, les divinités de ces lieux, mais comme on sent qu'il n'y en a qu'une qui soit véritablement vivante, l'âme elle-même, l'âme libre de la Grande-Bretagne!

Ces panthéons présentent d'ailleurs une sorte de grandeur qui impose, et ils relèvent le génie de l'humanité. Les nations ont le droit d'être fières de leurs grands hommes. Elles font un louable calcul en étalant, avec le témoignage éclatant de leur reconnaissance, de glorieux exemples mêlés à de nobles souvenirs.

Combien plus touchante pourtant est la tombe, isolée

dans l'angle de quelque sanctuaire où on ne s'attendait pas toujours à la rencontrer, d'un guerrier, d'un poëte, d'un artiste célèbre! Le faste qui décore le monument, fût-il moindre, ressort avec plus d'effet, et l'impression qu'on reçoit remplit l'âme tout entière d'une seule pensée. Entrez à l'église de Saint-Sébastien, à Venise. Un seul homme y semble régner; c'est celui qui dort sous une pierre tumulaire surmontée de son buste, écussonné de ses armes, c'est Paul Véronèse! Cette église, qui l'a vu travailler pendant des années, est son panthéon à lui, il s'y repose aujourd'hui dans la majesté solitaire de la mort et dans l'auréole immortelle de ses chefs-d'œuvre.

Nous retrouverons pour la France une autre date dans l'histoire des tombeaux, triste date, celle des destructions révolutionnaires. Nous verrons quelles modifications devait subir ce genre de luxe, aux époques qui ont suivi.

CHAPITRE VIII

INFLUENCE DU LUXE FRANÇAIS SUR LES NATIONS ÉTRANGÈRES

Après avoir subi l'action d'autres grandes nations, la France tient le sceptre du luxe à son tour. Elle reste au dix-huitième siècle, avec plus de puissance et d'éclat encore, ce qu'elle était devenue au dix-septième, le principal foyer de la civilisation et du luxe soit utile, soit excessif et funeste. Elle sert de modèle à l'Europe. Tous les contemporains rendent hommage à cette influence propondérante du génie français, des mœurs et des habitudes françaises. Le fait est d'ailleurs tellement avéré, qu'il suffit de l'affirmer, sauf à en apporter quelques preuves choisies parmi les plus décisives. Le secret de cet empire est dans la puissance extraordinaire que prend alors l'opinion. Cette reine du monde devient le tyran des idées et des modes. On n'a qu'à ouvrir tel des écrits du temps, pour en rencontrer quelque témoignage. Les génies qui tiennent la tête du mouvement philosophique et littéraire proclament cette vérité sur tous les tons. Ce n'est pas pourtant chez ces

esprits éminents qu'on trouve la démonstration la plus complète de cette influence sur le luxe. Ils abandonnent ce genre de détails à de moindres esprits. J'ai sous les yeux un livre assez oublié, mais curieux : *Paris ou l'Europe française*[1], écrit d'une manière assez piquante, et fécond en renseignements sur cette domination de l'opinion en fait de luxe comme de systèmes, qui a pour centre la France et pour organe Paris. L'auteur peut en être cru sur parole : s'il est quelquefois enthousiaste, il se montre aussi satirique. Il est loin d'admirer tout ce qu'accrédite l'opinion. Mais il la reconnaît d'autant plus puissante que ce qu'elle consacre a moins de fond sérieux. En tout cas, l'opinion européenne proclame au dix-huitième siècle la supériorité de notre pays. « Il me semble, dit-il, que je la vois s'élancer du cœur de la France pour aller publier dans tous les climats que le Français est le plus aimable homme du monde, et qu'il faut absolument se défaire de toutes les vieilles rubriques et de tous les anciens usages pour le copier. Je me la représente entrant à la toilette d'une Portugaise et lui disant : Renversez tout cet attirail gothique, et faites venir de Paris sur-le-champ de quoi vous orner, vous farder, vous parfumer. Je me la figure à la table d'un seigneur danois, rejetant tous les mets, et lui persuadant d'appeler au plus tôt tous officiers de bouche qui soient Français. Je l'entends, au milieu d'un collége allemand,

[1] *Paris, le modèle des nations étrangères, ou l'Europe française*, par l'éditeur des *Lettres du pape Gangarelli* (1777). L'auteur, dont le nom n'est pas indiqué dans le titre, est le marquis Caraccioli, qui a eu une certaine renommée littéraire au dix-huitième siècle.

maudire la vieille philosophie, bénir la physique de l'abbé Nollet, et franciser ainsi l'éducation germanique. Je la vois, dans un cercle à Turin, vanter avec enthousiasme les ajustements de Paris et de Lyon, et les mettre en honneur. »

Quelques-unes des nations sont envisagées dans leur bien-être et leur luxe, par l'écrivain souvent judicieux dans ses remarques, mais d'une sévérité quelque peu moqueuse pour les étrangers. Sa plume légère aime à les mettre en regard de la France, qu'elles feront bien d'imiter à presque tous égards, si elles n'ont pas encore suffisamment pris ce sage parti. C'est ainsi que Caraccioli peint d'abord, en les sacrifiant à la France, la Hollande, la Suède, la Russie. Les Hollandais ont pour luxe dominant, nous dira-t-il, une propreté portée à un excès quelque peu ridicule sur certains points, et insuffisante à d'autres égards. « Ils ne connaissent guère les véritables commodités de la vie. » — « N'est-ce pas une singularité vraiment ridicule de les voir cracher dans un vase, qu'ils posent sur la table, plutôt que de gâter leur parquet; de les voir extrêmement malpropres sur eux-mêmes, au point de porter le même linge trois ou quatre semaines, tandis qu'ils ne cessent de frotter et de laver du matin au soir leurs murailles et leurs escaliers? » N'est-ce pas un jugement plus satirique qu'exact? Les riches Hollandais avaient bien des éléments d'une vraie élégance dans leurs ameublements, et quelques-uns faisaient de leurs demeures une collection de curiosités, disons mieux, un musée pour les œuvres d'art qui étaient une des gloires du génie hollandais. Avec le

même mélange de rigueur et de justesse, notre critique montrait l'absence du confortable, la misère même sous certains rapports, unies au faste des grands et des riches chez ces seigneurs suédois ou russes, qui avaient des attelages nombreux, mais aux harnais usés, des tables couvertes de mets qu'eux seuls pouvaient manger, une multitude de valets, mais dont la crasse et l'air misérable faisaient horreur, des appartements sans autre siége que des bancs, sans autres lits que de la paille, excepté ceux des maîtres, quelques cheminées sans pelles, sans pincettes, sans chenets, sans écrans, des cuisines qui semblaient des cavernes, d'où des tourbillons de fumée s'exhalaient continuellement, et où quelques malheureux tournaient la broche, à la manière des paysans, sur des charbons qui épuisaient la viande de ses sucs. Quel détail immense, si l'on voulait énumérer tout ce qui manque dans ces pays pour les rendre propres et commodes! « On y trouve des maisons qu'on appelle palais, et où il n'y a pas de lieux secrets; des endroits qu'on nomme villes, et qui valent bien moins que les plus petits villages en France ; des chaumières qui servent de demeures, et où l'on ne trouve souvent ni pain ni eau. »

La meilleure réponse à ces critiques railleuses était dans les emprunts faits au luxe français par une impératrice Catherine à la cour de Pétersbourg, par un Gustave III à celle de Suède. Ces emprunts, un peu postérieurs à l'écrit de Caraccioli, sont un hommage rendu à la France. Gustave portait à Stockholm avec un goût distingué les leçons que sa jeunesse avait reçues à Versailles. Il mettait un prix infini à créer, à organiser un théâtre[1]. Il donnait aux fêtes une extraordinaire élégance, qui avait au moins ici le bon effet d'introduire dans les usages une certaine politesse. Le luxe, de la manière que l'entendait et le pratiquait le roi de Suède, était une œuvre de civilisation. Le visiteur, l'hôte assidu de la cour de France, réussissait en partie à importer, à établir cette délicate fleur des arts et des usages élégants dans son rude pays.

Revenons à notre spirituel censeur de tout ce qui n'est pas la France. Les Allemands, les Anglais eux-mêmes ne trouvent pas grâce dans ce parallèle. On trouve bien des observations ingénieuses sous la plume de ce témoin qui a beaucoup vu et comparé, et qui flatte la vanité nationale en montrant ce qui manque à des nations célèbres à tant de titres.

Il dira de l'Allemagne : « La haute noblesse vit magnifiquement, mais elle est seule à vivre ainsi, et je parlerai de la nation en général. On a des lits sans rideaux, chose aussi malpropre qu'indécente, des lits où l'on se perd dans le duvet, et où l'on a des pyramides de plumes pour couverture. Si nous considérons maintenant la manière de manger, quel sujet de censures! Ici, ce sont des fourchettes à deux pointes, plus propres à percer la langue qu'à porter des mets à la bouche; là c'est un rôti qu'on fait calciner, et qu'on laisse tremper vingt-quatre heures dans l'eau fraîche avant de le présenter au feu. Il n'y a pas d'ordre ni de raison dans tout le reste. On ne connaît dans les cuisines que l'usage des potages et dans les

[1] V. le livre de M. Geffroy : *Gustave III et la cour de France*, t. I, ch. v.

appartements que celui des poêles, de sorte que je défie toute personne qui aura les pieds mouillés de pouvoir se sécher. Il serait sans doute plus simple d'avoir au moins une cheminée, mais le peuple allemand est tenace dans ses idées, au point qu'on n'a jamais pu lui persuader que c'était une folie d'employer à chaque serrure autant qu'il en faut pour en construire six, et qu'il était très-difficile et très-incommode de ne tourner une clef qu'avec les plus grands efforts. Quant à leurs domestiques, ils sont si pesants qu'ils paraissent travailler tout le jour, en ne faisant presque rien, de sorte qu'on trouve dans chaque maison une légion de servantes dont on pourrait retrancher les deux tiers. »

Les Anglais ont leur tour : « Mal logés, excepté dans leurs maisons de campagne, ils n'ont pas de meilleure cuisine qu'à la taverne. C'est là qu'ils conduisent souvent un étranger de leurs amis, et qu'ils lui laissent payer leur écot, à moins que par hasard ils ne le mènent chez eux, où il doit donner largement à tous les valets, qui se mettent en haie pour recevoir leur rétribution sitôt qu'on a dîné. Est-ce là vivre en seigneurs? Et cette maxime n'est-elle pas aussi ridicule que l'usage de courir toute la matinée, vêtus comme des courtauds de boutique, pour paraître ensuite le soir en milords? Quand on veut vivre à la manière des grands, tout doit être soutenu, proportionné, et il n'y a point d'instant où l'on ne s'annonce avec décence et dignité. Nous avons vu dans Paris un échantillon du contraste anglais, lorsque nos petits-maîtres, ayant épuisé les modes, et ne sachant plus qui copier, imitèrent messieurs de Londres, et se crurent fort honorablement habillés en portant du coutil. Cette espèce de mascarade, qui confondait le maître avec le valet, n'a heureusement duré que quelques mois, et n'a conséquemment servi qu'à faire connaître davantage les ridicules d'un négligé malpropre et rustique. » Nous verrons ce qu'il y a d'exclusif et d'outré dans ce portrait des habitudes britanniques.

L'infériorité du Midi n'était pas moins constatée pour ce luxe utile, mêlé de bien-être, que le dix-huitième siècle savait bien souvent distinguer des excès de raffinement et de prodigalité. Au sujet de l'Italie, l'auteur cite le passage d'un livre du temps intitulé : *Les véritables intérêts de la Patrie*, publié en 1764. — « Allez dans les palais des seigneurs italiens, vous verrez que leur cuisine est une glacière à l'heure du midi; que leurs cuisiniers, qui ne leur servent qu'un dîner de trente sous, vont travailler pour le public afin de ne pas oublier leur métier. Vous verrez qu'ils ont des maisons immenses où le marbre, ainsi que la peinture et la sculpture, brillent de toutes parts, et qu'ils n'ont ni un fauteuil commode pour s'asseoir, ni un lit garni comme il doit être, ni des armoires, ni des garde-robes. Vous verrez qu'au lieu de se servir de cheminées lorsque le froid se fait sentir, ce qui arrive assez souvent, ils font usage de réchauds. Vous verrez qu'ils ont une multitude de valets sans poudre, sans manchettes, et qui vont chercher le supplément à leurs gages chez tout étranger qu'ils mettent à contribution. On ne peut faire une visite en Italie, qu'on ne donne de l'argent aux gens du maître qu'on est allé voir. Vous verrez que leurs équipages pa-

raissent moins des carrosses que des maisons roulantes. Vous verrez que leurs vastes escaliers ne sont jamais éclairés pendant la nuit, et qu'enfin ces seigneurs si fastueux en apparence ont des habits brodés sans avoir une douzaine de chemises. » — « Les maisons de campagne n'ont rien de plus commode, même pendant les deux mois que les Italiens ont coutume d'y passer, et où ils mangent alors pour le reste de l'année. Il faut que toutes les provisions viennent de la ville; car, outre les fontaines qui coulent en abondance, on ne trouve rien, pas même un fruit qu'on puisse savourer. Il n'y a ni poulets, ni œufs, ni laitage; on dirait que ceux qui vont visiter ces lieux enchantés, à raison des eaux et des embellissements, doivent être aussi sobres que les magnifiques statues qu'on découvre de toutes parts. »

Laissons la satire même mêlée d'observations exactes. Les deux contrées qui subissent le plus profondément notre influence sous le rapport du luxe au dix-huitième siècle sont visiblement l'Allemagne et l'Angleterre. L'imitation en Russie se borne à la cour pour se répandre chez quelques princes et grands seigneurs qui habitent les villes. Quel chemin avait fait la Prusse! Une grande partie de ses progrès, elle les devait à la fatale révocation de l'édit de Nantes. Si, en 1701, le duché de Brandebourg s'appelait déjà le royaume de Prusse, il était réduit à deux millions d'habitants qui manquaient de tous les éléments propres à former une société brillante et en voie d'avancement. Le peu de luxe qu'avait ce nouvel État lui venait du dehors. Dans ses villes, qui n'étaient pas même pavées et éclairées, à peine quelques

riches étalaient-ils des tapis, des étoffes, des soieries, des meubles, chèrement payés. Le goût ne leur était pas moins étranger que l'industrie. Les trente mille habitants de la capitale n'en savaient pas beaucoup plus sur le beau, sur l'esprit et sur les manières, que les grossiers Allemands des provinces. « Berlin (c'est Frédéric le Grand qui s'exprime ainsi), Berlin, depuis si magnifique, n'était qu'une étable infecte, habitée par quelques milliers d'engraisseurs de bestiaux. »

Il faut le dire au moment où nous constatons tout le profit que la Prusse devait à cette faute lamentable qu'on nomme la révocation de l'édit de Nantes : elle avait tenu compte des intérêts de la conscience et de la religion, en suppliant Louis XIV d'épargner les protestants de France. Ce n'est pas la faute du Grand-Électeur s'il y perdit sa peine, et ne reçut de Le Tellier et de Louvois que des paroles hautaines et dures. L'édit de Potsdam ouvrit un asile aux proscrits. Du même coup l'industrie et le luxe étaient créés dans ce pays jusqu'alors presque exclusivement militaire. On offrait aux émigrants des secours de tous genres, transports faciles, provisions, matériaux, pensions même, exemptions d'impôts. Malgré ces appâts, les plus riches émigrants ne choisirent pas le triste Brandebourg, mais beaucoup y allèrent, environ vingt mille, dont plusieurs étaient importants et illustres, tels que le lieutenant général de Varennes, le maréchal de Schomberg et ses fils, de Beaufort, de Mongommery, de Comminges ; on citerait aussi d'autres familles nobles, des savants, des artistes, des industriels. La Prusse ne saurait oublier un Pierre Mercier, d'Aubusson, auteur

des premières tapisseries; un Gossart, des Gobelins, fondateur des belles fabriques de laine à Francfort-sur-l'Oder; un Jacques Vaillant, peintre; un Paul Detan, architecte, par qui Berlin fut embelli; un Fleureton, de Grenoble, auquel est due la première fabrique de papier. Il faudrait ajouter à cette liste incomplète ces mineurs, ces artisans qui travaillèrent non seulement l'acier, mais l'or, ces propagateurs des institutions de crédit, comme Nicolas Gauguet, de Paris. Ce furent des Français qui établirent à Berlin et dans d'autres localités des manufactures de drap, de serges, d'étamines, de petites étoffes, de droguets, de crêpons, de bonnets, de bas tissés au métier, de chapeaux de castor, de poil de chèvre et de lapin, sans parler des établissements scientifiques et littéraires, écoles de médecine et de chirurgie, de physique et de chimie, académies. Ce furent des Français qui créèrent une foule de jardins où la culture des fleurs, inconnue jusque-là, prit un rare développement. Les Français firent révolution dans la cuisine et dans la pâtisserie, dans la boulangerie même, en introduisant le *Pain Français*. Ils plantèrent aussi des vignes. On voit à quel point un luxe agréable, brillant, utile aussi, se mêle aux industries de première utilité, si l'on regarde l'ensemble des importations de la France dans l'Allemagne du Nord. Frédéric le Grand a senti et peint vivement ces emprunts faits à la France forcée par le despotisme à se transplanter, à se faire allemande. Il a mieux encore exprimé ce qu'il en pensait par un seul mot. Un seigneur français lui demandait, de la part de Louis XV, ce qu'on pourrait faire pour

lui être agréable : « Pour m'être agréable ? Une seconde révocation de l'édit de Nantes. »

Le luxe de cour ne tarda pas à se mettre de la partie : plein d'encouragements habiles, d'exemples bien entendus avec la reine Sophie-Charlotte. Elle groupa dans son petit Charlottenbourg les savants, les hommes de lettres. Le même luxe de cour n'est guère qu'ostentation vaine et dépensière avec son époux Frédéric, dont l'autre Frédéric, celui qu'on nomme le Grand, juge le luxe avec une légitime sévérité : « Ses ambassades étaient aussi magnifiques que celles des Portugais, encore puissants dans l'Indoustan, et, se souvenant d'Albuquerque, il foulait les pauvres pour engraisser les riches et donner de fortes pensions à ses favoris. Son luxe tenait plutôt du faste asiatique que de la dignité européenne. Sa cour était comme une grande rivière, qui absorbe l'eau de tous les petits ruisseaux. » On ne saurait mieux apprécier le faste absurde de ce parvenu royal qui portait, à son couronnement, un habit dont chaque bouton valait 3000 ducats, et qui ne trouvait pas que cent chambellans fussent trop pour son service, et trois cents chevaux pour porter son équipage et sa personne[1] !

Quelques princes allemands poussèrent les prodigalités somptueuses jusqu'à un point qui étonne dans un tel pays et de la part de chefs de petits États. On voit Auguste le Fort, Électeur de Saxe, dépenser 80 000 écus pour monter à Dresde, en 1753, l'opéra de Solimon[2]. Le

[1] V. sur les idées de Frédéric le Grand en économie politique les *Mélanges d'économie politique et d'histoire* de M. G. Roscher.
[2] Devrient, *Histoire de l'art scénique en Allemagne*. t. II.

mêmeÉ lecteur dépense des millions pour sa résidence de Muhlberg[1]. Le duc Charles de Wurtemberg, fondateur de l'Académie Caroline, fit de sa cour une des plus brillantes de l'Europe. Il appelait le concours des plus célèbres artistes pour les spectacles qu'il donnait. Il faisait tirer au sort par les invités les plus riches cadeaux, jaillir pour la foule le vin des fontaines, creuser des lacs sur les montagnes, tirer des feux d'artifice qui revenaient à une demi-tonne d'or, organiser des parties de traîneaux, pour lesquelles on était obligé de faire venir la neige de fort loin[2]. Or, le Wurtemberg ne comptait guère que 600 000 habitants, et les revenus ordinaires, provenant des domaines et des impôts, ne couvraient pas les dépenses. Il fallut pressurer les populations, pour suffire à de telles profusions.

Le luxe, dans cette société allemande du dix-huitième siècle, offrait un mélange de traits germaniques et d'emprunts français. Voici d'abord pour le costume : « L'habit de *gala* pour le simple bourgeois, comme pour le prince, consistait en une redingote de velours clair ou sombre, orné de broderies de soie d'or et d'argent, de manchettes de dentelle sortant de dessous les manches à revers, et d'un jabot de dentelle également bouillonné devant la poitrine. On ne portait des bottes que par le mauvais temps. D'ordinaire on visitait les dames en souliers et en bas de soie. Jeunes et vieux portaient l'épée au côté, et les personnes d'un âge mûr s'appuyaient sur une longue canne à pomme d'or. Certains corps de métier se

[1] Keyssler, *Voyages en Allemagne*.
[2] Vehse, *Histoire des cours d'Allemagne*, t. XXV.

distinguaient par la nuance de leur vêtement ; un médecin aurait manqué à sa dignité, s'il s'était présenté autrement qu'en perruque poudrée et triangulaire, en robe écarlate bordée d'or, avec un petit chapeau de soie sous le bras et l'inséparable canne à la main, sur laquelle il s'appuyait sur le menton pour réfléchir dans les cas graves. Les élégants, au lieu de perruque, portaient les cheveux frisés et poudrés en aile de pigeon. D'ailleurs la perruque fut proscrite par Frédéric-Guillaume de Prusse[1]. » Les femmes allemandes rivalisaient avec leurs voisins d'outre-Rhin. Un magistrat d'une ville du sud, avait même promulgué à leur adresse, en 1728, la prescription suivante : « Nous exigeons que les femmes, dont la vanité a grandi d'une façon désespérante, s'habillent suivant la mode de notre pays et qu'elles ne portent pas de bijoux d'or. Permis à elles d'avoir des fichus en soie, pourvu que la dépense n'en soit pas exagérée. Nous défendons l'usage des crêpes de soie, des robes à couleurs voyantes, des corsets de damas, velours en soie, ainsi que des plumes et des fleurs au chapeau, des corsets à la française qui se lacent par derrière, des plis aux manches, des talons de souliers recouverts de satin, de la mousseline rayée, etc. »

Le sexe féminin rivalisait en effet de luxueuse élégance avec les femmes françaises, et ne se montrait pas moins asservi à la tyrannie des modes. Voyez sous la plume du même auteur, le portrait d'une jeune élégante en costume de bal : « Sur sa tête s'élève une coiffure pou-

[1] Johannès Schew, *La société et les mœurs en Allemagne*, traduction Tissot.

drée à plusieurs étages richement garnie de plumes, de fleurs et de rubans. A l'autre extrémité du corps de notre élégante, la pointe du pied s'appuie sur une petite échasse qui tient au brodequin de velours ou de satin; la taille de guêpe est comprimée sous un corset de baleines; le vaste panier est recouvert d'une jupe de soie à mille plis, sur laquelle se dessine une tunique de même étoffe avec une large traîne. Des manchettes de blondes tombent jusqu'au coude, et l'avant-bras se détache sous un gant parfumé. Point de fard : les jeunes femmes n'en mettent pas, mais çà et là, au coin des yeux ou de la bouche, au menton, des mouches pour animer le jeu de la physionomie. » Représentez-vous maintenant une réunion de femmes et d'hommes du monde ainsi attifés, se balançant sur le parquet d'une salle meublée dans le style dit *rococo*. — Cependant peu à peu les hommes abandonnèrent ces brillants et lourds oripeaux pour un costume plus dégagé et moins fastueux; mais les femmes restèrent fidèles, jusqu'en 1790, aux paniers, aux souliers à talons et à leur vaste coiffure poudrée.

La société viennoise déployait le luxe de costume et d'ameublement qu'elle mêlait à certaines habitudes de simplicité. Sous Marie-Thérèse et son époux, François de Lorraine, la cour de Vienne devint animée et brillante. On donna des carrousels, des opéras, des ballets et des bals qui réunissaient parfois jusqu'à deux mille invités. Ces fêtes absorbaient tous les ans six millions de florins. On brûlait douze mille cordes de bois, et il y avait plus de deux mille chevaux dans les écuries. Quand l'impératrice sortait, elle distribuait en abondance les ducats aux mendiants. Ce goût de la dépense gagna son entourage, et la passion du jeu fit surtout fureur à la cour. La belle maîtresse de l'empereur, la princesse Auesperg-Neipperg, perdit un soir 12000 ducats. Tous ces traits rappellent Versailles, sauf la surveillance exercée sur les mœurs avec une rigidité excessive et assez inutile par la vertueuse impératrice qui instituait des commissions de pudeur pour surprendre et châtier les désordres[1].

L'Angleterre, dès le dix-septième siècle, s'était mise pour le luxe à la suite de la France. M. Guizot a pu dire qu'elle eut « son âge de gaîté et d'allégresse nationales », et que, sous la reine Élisabeth, bien que la condition des hommes fut encore dure et agitée, la liberté incomplète, les destinées publiques précaires, le pays se reposait de la guerre civile et s'essayait à la prospérité. Il avait confiance dans son gouvernement. La reine, souvent tyrannique, était populaire et respectée. La sécurité ne manquait ni au travail ni au plaisir. Pour s'enrichir, ou pour s'amuser, rien ne coûte alors, rien ne semble impossible. A la cour et parmi le peuple, dans les campagnes comme

[1] L'influence française sur la jeunesse viennoise est signalée assez sévèrement par le touriste anglais Woasall, qui écrit au sujet des jeunes gens de Vienne : « Ils voyagent comme les Anglais, c'est-à-dire qu'ils vont de Vienne à Paris en passant par l'Italie. En rentrant chez eux, ils y rapportent les ridicules des Français, sans la politesse ni la vivacité ni l'élégance de ce peuple, etc. » — En Prusse, la même influence, favorisée à la cour dans les usages par le premier roi de Prusse, fut combattue avec une sorte de brutalité par le roi Frédéric-Guillaume I[er], qui congédia tout ce fastueux attirail de la représentation et dit : « Je ne veux rien de ces rusés Français, je suis un vrai Allemand. »

dans les châteaux, comme dans les villes, règne un goût général de réunions sérieuses ou frivoles, de fêtes magnifiques ou rustiques. Pour les grands le luxe est agréable plutôt que pompeux; pour les petits l'aisance permet la gaîté. La foule aristocratique et populaire se presse à Londres dans les théâtres, aux drames de Shakespeare, dans les comtés autour des ménestrels. Les banquets et les jeux se mêlent presque chaque jour aux travaux des champs et aux solennites de la religion.

Dans les hautes classes la passion de briller prend parfois à cette époque un inquiétant développement. On peut en juger par l'exemple trop illustre d'un grand philosophe, d'un grand écrivain, du rénovateur des méthodes modernes, d'un homme recommandable par toutes sortes d'excellentes qualités personnelles, le chancelier Bacon, entraîné à des actions indignes, à de véritables bassesses, par ses goûts de luxe sans mesure. Il se croit obligé à entretenir sur un pied magnifique ses splendides résidences York-House, Sorhambury, Verulam-House, qui lui avait coûté 10 000 livres sterling. Il tient table ouverte, il dépense des sommes exagérées pour les volières, pour les fleurs rares. C'est partout le même homme qui, recevant du roi un chevreuil, donnait au garde 50 livres sterling. Entouré plutôt que servi par de nombreux domestiques, il trouvait noble de laisser la corruption pénétrer dans tout ce monde subalterne. Il feignait de ne pas s'apercevoir que ses serviteurs achetaient des terres avec l'argent qu'ils lui avaient volé. Bacon devait tout faire pour payer le prix de telles folies et de telles faiblesses. S'il ne vendit pas l'iniquité, on peut dire qu'il

vendit la justice. Condamné, chargé d'amendes, pensionné par le roi, il ne put s'abstenir de ce luxe devenu doublement scandaleux après ses humiliations et l'arrêt qui l'avait frappé. Il vécut jusqu'à la fin endetté. On a cherché ce qui avait pu rompre à ce point l'équilibre moral dans un si grand homme, expliquer des actes de vénalité si humiliants. La réponse n'est plus à faire; encore une fois c'est la passion du luxe répandue dans la classe élevée. C'est elle qui a causé cette chute éclatante d'un des personnages dont l'Angleterre s'honore à tant de titres, d'un des plus éminents promoteurs de l'esprit humain dans les temps modernes[1].

A mesure que nos industries de luxe se développent sous Louis XIV, l'Angleterre nous en emprunte les produits. Milord Bolingbroock dit que, du temps de Colbert, les colifichets, les frivolités du luxe français, coûtaient à l'Angleterre plus de onze millions de notre monnaie, et aux autres nations à proportion. La cour donne d'ailleurs au dix-septième siècle des exemples imités eux-mêmes des grandes cours absolutistes. Ils agissent d'autant plus sur la classe des riches marchands qu'à cette époque déjà, la bourgeoisie était opulente. Selon Hume[2], la Chambre des communes était même beaucoup plus riche que la Chambre des pairs. La cité de Londres au seizième siècle avait acquis d'immenses richesses; le roi, la cour, presque tous les grands seigneurs du royaume étaient devenus ses débiteurs. L'accroissement d'industrie, de

[1] V. *Bacon*, par M. Ch. de Rémusat, et l'étude de Macaulay sur le même personnage : *Critical and historical Essays*, vol. III.

[2] D. Hume, t. VIII, p. 385, édit. de Bâle (1789).

prospérité, de crédit, de luxe dans la classe opulente ou aisée, rendait moins blessant le spectacle du faste royal qui rencontrait alors dans l'assentiment complaisant des peuples une sorte de complicité. L'adoption des modes françaises trouvait sous Charles Ier un intermédiaire puissant dans la reine, d'humeur si capricieuse et si légère, Henriette-Marie. Elle ouvrait à ses jeunes favoris catholiques libre carrière pour étaler les mœurs et les usages du continent. Les dépenses de représentation s'accrurent démesurément sous Charles, prince personnellement ami de la simplicité et de la vie intérieure, mais qui regardait les splendeurs du trône et les fêtes de la cour comme un des devoirs de la royauté[1].

C'est seulement au dix-huitième siècle que le grand luxe anglais allait éclater. Il s'étale dans la période qui précède la reine Anne et sous ce règne élégant. Les développements du commerce, l'énormité des traitements et des pensions, l'usage et l'abus du crédit, la spéculation effrontée sur les fonds, les marchés et les emprunts, accumulent les valeurs mobilières dans quelques mains puissantes. La dette de l'État, immense pour le temps, était un capital toujours réalisable et toujours productif que se partageaient les habiles. Malgré la cherté toujours croissante, le luxe ne se ralentit pas; mais il prend quelque chose de la solidité de la société dont il devient la parure. Les manoirs de famille, les grands parcs, les collections de livres, de tableaux et d'antiquités, les vieilles et précieuses vaisselles d'or et d'argent, tous ces

[1] V. Guizot, *Histoire de Charles Ier*, t. I, liv. II.

trésors durables qui font partie de l'apanage patrimonial, sont chaque jour plus appréciés, plus recherchés. L'Angleterre commençait à devenir ce qu'elle devait être chaque jour davantage, le dépôt de toutes les richesses transportables de l'univers. Une preuve frappante de ce développement du luxe dans les intérieurs aristocratiques est la fabrication de la vaisselle d'argent. Elle prit, sous la reine Anne, un essor subit, sur lequel l'accroissement de la consommation de thé exerça une grande influence. Durant la période de 1765 à 1780, l'usage des théières et cafetières, terrines, plats, assiettes, plateaux et vases d'argent, même de seaux pour rafraîchir le vin, augmente beaucoup; celui des assiettes et des couvercles d'argent se répand même dans les classes moyennes. Tous voulurent avoir des montres, et la dorure des appartements absorba beaucoup d'or. Parmi les objets que l'on fabriquait le plus en argent figuraient des aiguières, des fourchettes, des salières, des réchauds, des boucles, des agrafes, des étuis, des gaînes, des poignées et des gardes d'épées. Ce genre de luxe a survécu. Il est encore un des côtés saillants du mobilier anglais. On estimait qu'il y avait, en Angleterre, vers 1830, dix mille familles possédant chacune en articles divers d'orfèvrerie et d'argenterie, une valeur moyenne de 500 livres sterling (12 500 francs), en ne comptant que la valeur intrinsèque, déterminée sur le poids du métal, et environ cent cinquante mille familles, ayant chacune pour 100 livres sterling d'articles d'or et d'argent, évalués au prix d'achat. Certains petits articles, tels que pendants d'oreilles, cuillers et ustensiles

semblables, étaient dans la possession des familles les moins aisées[1]. Ce total de quatre cent millions convertis en objets de luxe ou en ustensiles a son origine au dix-huitième siècle.

Horace Walpole est un des types de cette vie moitié anglaise, moitié française, alors à la mode dans cette aristocratie blasée, qui se réfugiait dans les goûts frivoles et dans l'amour immodéré des curiosités. Distingué et maladif, très-préoccupé des petites choses, admirable à dire des *riens* dans ses lettres, et par là, le plus Français de ses compatriotes, sachant traiter les affaires sérieuses comme des bagatelles, et les bagatelles comme des affaires de haute importance, Horace Walpole ne déploie jamais plus de ressources de passion et d'esprit, que quand il s'agit de parvenir à acheter à tout prix quelque *rareté*, armure, livre, gravure, tableau, tapisserie, vieux ameublements. La recherche d'ornements nouveaux, bizarres, quelquefois grotesques, dont il puisse décorer sa maison de ville ou sa villa, occupe de longs moments dans sa longue vie : il semble que ce soient là les emplois vraiment graves de son temps, dont il se détourne pour jeter un regard sur la politique comme sur un objet d'amusement[2]. Après s'être un instant distrait à faire des lois et à voter des millions, notre aristocrate revient à de plus importantes recherches, telles que le peigne de la reine Marie, le chapeau rouge de Wolsey, la pipe que fumait Van Tromp pendant sa dernière ba-

[1] Jacob, *Production et consommation des métaux précieux.*

[2] On a vu plus haut le développement du luxe des parcs et jardins anglais auquel Walpole lui-même ne reste pas étranger.

taille navale, et l'éperon que le roi Guillaume enfonça dans le flanc de Sorrel[1]. Il nous est facile de saisir les traits multipliés et caractéristiques de cette passion du luxe à la manière anglaise chez un grand seigneur qui pose avec beaucoup d'esprit, mais non sans prétention, devant nous, devant ses compatriotes et devant lui-même. Il parle même de ce luxe anglais en philosophe, en politique, lorsqu'il écrit plus familièrement à son amie, à la plus ennuyée des Françaises, la marquise du Deffand. Sa spirituelle correspondante voulant savoir si l'Angleterre avait comme la France des petits maîtres, perdant des millions, et recevant des pensions qui ne suffisent pas pour payer leurs bouquets journaliers : « Oui, répond Walpole, nous avons des cadets qui donnent un louis par jour pour des roses et des fleurs d'orange au mois de janvier. Ils entrent dans une assemblée, derrière un buisson, etc.[2] » Dans une autre lettre, dont il ne nous reste malheureusement que des fragments, comme de toutes celles qu'il écrivit à sa vieille amie, on lit : « Le luxe est l'objet, et l'intérêt personnel le moyen. Tout le monde veut être riche, parce que nous n'avons ni principes ni point d'honneur ; tout le monde veut se ruiner, parce que c'est la mode. On n'est pas avare ; on n'est que corrompu. » — Cette appréciation n'était pas seulement la sentence portée par un homme d'esprit et un homme d'État contre la riche société anglaise. Elle ne s'appliquait que trop à la France.

[1] Macaulay, *Critical and historical Essays*, t. II.

[2] *Correspondance de Mme de Deffand avec Horace Walpole*, t. II, lettres de mars 1772 et de mai 1773.

LIVRE III

LE LUXE ET LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

LA QUESTION DU LUXE ET LE LUXE PRIVÉ

I

DEUX TENDANCES DE LA RÉVOLUTION RELATIVEMENT AU LUXE

La Révolution française, que nous avons vue se préparer par les désordres financiers, nés de la prodigalité fastueuse, et par les mœurs publiques et privées infectées d'un luxe immoral, éclatait comme un effet dès longtemps prévu et annoncé. Nous allons la voir à son tour aux prises avec la même question du luxe privé et public.

Pour comprendre la manière dont elle l'a résolue, il faut se rendre compte de ses principes et de ses tendances et de ce qu'on y rencontre parfois de contradictoire. Elle

devait en effet obéir à deux courants opposés. Le premier, le plus fort, se caractérise par la liberté et la civilisation, dans le sens moderne. Pour nous modernes, en effet, la liberté n'est pas seulement la liberté politique comme chez les anciens, mais la liberté civile et la liberté privée. La conscience est libre. Le foyer domestique est libre. Nous vantons le progrès, la civilisation, qui se traduit par l'élévation du niveau intellectuel, moral et matériel des masses, qui recherche le développement le plus haut, le plus complet possible de la science dans la sphère de la pensée. Nous voulons aussi que la richesse, produite sans entraves, se répartisse sans privilège, qu'elle soit consommée sans intervention oppressive de l'autorité publique. L'industrie et les arts, au sein de cette civilisation, représentant, celle-là, l'idée de l'utile, et ceux-ci l'idée du beau, le luxe y tient sa place, sous certains aspects; il y est comme l'ornement, la décoration de nos sociétés, où il forme aussi l'élément progressif du bien-être. La répression de ses abus est affaire de mœurs. L'esprit, la nature même des institutions civiles et politiques en combattent les abus dans leur source, par l'esprit d'égalité, par la puissance de l'opinion, sans avoir la prétention tyrannique de les prendre directement corps à corps. Voilà la pensée moderne. Elle inspire à beaucoup d'égards la Révolution. Mais on remarque dans celle-ci un courant bien contraire qui tend au nivellement des conditions. Il fait tout remonter à l'État comme à sa source. L'État n'est plus, il est vrai, le pouvoir absolu des rois. La démocratie souveraine en prend la place. C'est le bien de tous qu'on veut assurer. Pour cela on

invoque la loi. Elle sort de son domaine répressif. Elle envahit la destinée individuelle dans toutes ses parties. Elle entre dans la vie privée, religieuse, civile, économique. Elle décrète la vertu. Elle dit à la richesse : « Tu n'iras pas plus loin ! » au luxe : « Tu t'abstiendras de certaines formes ; tu ne dépasseras pas un certain degré. » Ce courant traverse la Révolution. Il aboutit chez les plus modérés à l'extrême centralisation, à l'exagération du pouvoir de l'État ; il entraîne les esprits excessifs vers la plus irréalisable utopie.

On a l'habitude de personnifier la première de ces tendances dans l'Assemblée constituante, la seconde dans la Convention. Jugement dans de pareils termes trop absolu. Les partisans de l'État à outrance et de la centralisation presque sans limites ne manquaient pas dans la première Assemblée. Les Économistes eux-mêmes, se souvenant du docteur Quesnay, n'avaient pas en politique des idées aussi dégagées d'intervention de l'État et de quasi-absolutisme de la royauté qu'en matière de travail et de commerce. Nul doute pourtant que la direction des idées de la Constituante n'ait été favorable à la liberté individuelle, malgré son amour pour l'unité. Les disciples de Rousseau et de Mably tinrent une place plus considérable à la Convention. Ils y représentèrent l'école réglementaire de la démocratie. Ils subordonnèrent à l'excès la liberté privée à la souveraineté politique. Ils parlèrent souvent de la richesse et de l'industrie avec un dédain hostile. Ils n'attaquèrent pas en général l'inégalité des conditions d'une manière absolue, mais ils voulurent la resserrer dans de plus étroites

limites. Il ne leur suffit pas de se fier à la liberté des transactions, pour détruire les monopoles et supprimer certaines inégalités énormes. Ils invoquèrent des moyens législatifs dont le nivellement était le but direct. Le luxe, ils le suspectent, ils le condamnent, ils cherchent à aviser aux moyens de le restreindre, sinon même de l'abolir.

Au sein de la Convention, nous verrons se développer ces différentes tendances. Le parti dont Robespierre fut le chef représente principalement ces idées d'égalité un peu niveleuse, je ne dis pas de communisme, et cet idéal de simplicité. On a coutume de regarder, et cela est le plus souvent vrai, les Girondins comme des amis de la civilisation moderne, qui en comprennent les conditions libérales. Plusieurs pourtant parmi eux, et non des moins distingués, formèrent aussi ce rêve d'une simplicité antique, maintenue à l'aide de règlements émanés de l'autorité. Peut-être n'y a-t-il pas lieu d'en être surpris. Nous avons vu le sage publiciste par excellence, Montesquieu, écrire des choses assez singulières, au milieu de traits de raison et de génie, sur la propriété, l'inégalité, le luxe, le commerce. Ce grand écrivain, si moderne par ses côtés supérieurs et originaux, si contraire aux idées antiques pour tout ce qui touche l'esclavage, la pénalité barbare, l'oppression en matière de conscience, etc., parle lui aussi, par moments, en contemporain des législateurs de l'antiquité. De là quelque chose de confus, qui déjoue les classifications de partis. Des esprits qu'on croyait acquis aux plus judicieux principes du droit moderne récitent Plutarque ou le *Télémaque*. Ces législateurs du dix-huitième siècle, sous

l'habit du bourgeois français semblent dans leur superstitieuse politique d'antiquaires porter je ne sais quelles reliques de Minos ou de Charondas.

Enfin, dans cette terrible Montagne, qui paraît être la citadelle exclusive de l'idée spartiate, il y a aussi partage. Les *Dantonistes* sont des révolutionnaires enflammés par toutes les passions du temps contre les aristocrates et les nobles, mais non pas contre les *riches*. Ni dans la théorie ni dans la pratique ils ne se montrent contraires à l'opulence. Les jouissances de la vie facile leur agréent. C'est là même une cause de la haine qu'ils inspirent aux *purs* du fanatique parti qui les envoya à l'échafaud, en alléguant la *vertu* comme motif de proscription. Mais, je le répète parce qu'on l'oublie trop, cette fraction puritaine du parti montagnard ne fut jamais qu'une secte. Parmi les proscripteurs de Danton, la majorité n'était pas plus que lui montée au ton de l'austérité lacédémonienne. Ce fut la politique, inexorable comme la haine, non la morale, qui leur fit porter l'arrêt de mort.

II

LES DISCUSSIONS SUR LE LUXE DE 1789 A 1794

Le mot qui retentit dès le début de la Révolution : « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières ! » ne fut qu'un cri de guerre. Nous n'y chercherons ni l'effet ni l'écho d'aucune théorie. Ce fut la vengeance des paysans. D'ailleurs la Révolution imita plus d'une fois les

empereurs romains. En ayant l'air de proscrire un *suspect* politique, elle visait au *riche*. Dans le noble inoffensif, c'était l'opulence qui offusquait. On punissait non pas la naissance, mais le faste. Dans les campagnes, le train de vie des châtelains paraissait une insulte à la misère, en même temps qu'il rappelait de vieux griefs d'impôts et de corvées. Dans les villes, ces fortunes exceptionnelles devaient offusquer cette sorte d'égalitaires exagérés et emphatiques qui accusaient dans leur bizarre langage les clochers « *d'attenter à l'égalité des maisons* ». Le peuple s'en prit aussi à la richesse et au luxe des *accapareurs*. On sent la haine contre le riche dans les scènes qui ensanglantèrent la Révolution dès ses débuts, dans les massacres de Foulon et de Berthier, dans les cris même arrachés par la famine, dans les désordres engendrés par de cruelles souffrances.

Cette colère éclata contre le luxe des hauts fonctionnaires tout au début. Un écrivain, qui devait plus tard, en termes plus généraux, défendre le luxe sous la République, Camille Desmoulins, sert d'organe aux griefs du peuple. Il attaque dans sa feuille, avec une colère véritable ou feinte, le train de maison trop opulent et trop fastueux du maire de Paris, l'illustre Bailly. Le digne savant devient sous sa plume un *Pharnabaze*. Pure question de tapisserie et de décoration de salon, qui va devenir un grief populaire avant de se poser comme une question sociale. Desmoulins dénonce le chiffre du traitement que reçoit Bailly, le luxe de l'Hôtel de Ville, l'équipage du maire de Paris, qui a « devant sa voiture des gardes à cheval et derrière des laquais à livrée, » en un

mot ce que la coutume attribuait, sous la monarchie, aux hautes fonctions municipales, et ce qu'on n'avait pas encore songé à abolir en décembre 1789.

Ce sont là des déclamations, des symptômes de haine, ce ne sont pas des théories. Autant en dirai-je des proscriptions de 1794. Ne pas proscrire les riches, quand on proscrivait une foule d'autres catégories sociales, eût été, selon Barrère, une véritable iniquité. Aussi s'applique-t-il, dans une justification singulière, à démontrer l'impartialité de la guillotine. « On m'accuse, dit il, d'avoir donné, dans un rapport du 12 nivôse, de l'extension à la loi (loi de proscription du 17 septembre), en désignant toutes les classes de la nation comme comprises dans cette loi, et en passant en revue les nobles, les fanatiques, les incrédules, les aventuriers, les étrangers, les *opulents*, les pauvres, les citadins, les habitants des campagnes, les politiques, les *marchands*, les *banquiers*, les éloquents, les indifférents, les écrivains périodiques, les lettrés.... *Eh bien! j'étais plus humain que ceux qui ne voulaient trouver de coupables que dans une classe, car je voulais les frapper dans toutes*[1]. » Ainsi les *riches* doivent figurer sur cette liste conçue dans un si large esprit, mais l'équitable échafaud ne doit pas les *favoriser* plus que d'autres. En réalité, il ne pouvait pas en être de la sorte, avec le caractère que la Révolution avait pris et l'essor donné aux passions populaires. La richesse semblait une usurpation aux yeux du pauvre, plus oppressive que toute autre. L'étalage de ce qui en subsistait

[1] Réimpression du *Moniteur*, t. XXIV, p. 48.

était regardé comme un luxe insolent. La confusion que les masses font trop naturellement entre l'idée de la propriété et de la fortune avec celle de monopole injuste, s'était de plus en plus introduite dans les esprits, elle s'était partout implantée dans les cœurs ulcérés.

Arrivons à des débats plus théoriques.

Dès les premières années, la guerre du pauvre et du riche se fait jour plus d'une fois. Dans un pamphlet démocratique et déjà socialiste, les *Quatre cris d'un patriote*, on lit des phrases comme celles-ci : « Que servira une constitution sage à un peuple de squelettes qu'aura décharnés la faim? Il faut vite ouvrir des ateliers, fixer une paye aux ouvriers, forcer le riche à employer les bras de ses concitoyens *que son luxe dévore*, nourrir le peuple, garantir les propriétaires de l'insurrection terrible et peu éloignée de vingt millions d'indigents sans propriété. » On lit de même dans le *Cahier des pauvres :* « Il faut premièrement que les salaires ne soient plus aussi froidement calculés d'*après les maximes meurtrières d'un luxe effréné* ou d'une cupidité insatiable, etc. » Mais, dans cette période enthousiaste d'idées générales et souvent généreuses, ce côté négatif, qui a pour expression la division des classes, est relégué tout à fait au second plan. L'élan de 89 fut commun à tous, et l'idée de la liberté dans le libre emploi de la richesse comme dans le travail prima toute autre pensée.

En 1792, 1793, 1794, la question sociale se pose sous différentes formes, rapports du travail et du capital, coalitions, etc. Le luxe y tient sa place. On se demande ce que sera la nouvelle République, une République de

richesse et de brillante industrie, ou une République à l'image du temps de Fabius, ayant pour trait dominant la pauvreté, devenue un titre d'honneur et comme un certificat de civisme. En un mot, les deux théories sociales qui prétendaient concurremment assigner à la Révolution son rôle et son but, se trouvent ici en présence.

Je ne sais si jamais l'école de la *vertu*, du retranchement stoïcien, eut un représentant plus décidé que l'austère, *l'incorruptible* Robespierre ; car on ne peut lui refuser ces qualités, qui ne justifient ni ses faux systèmes, ni ses haines impitoyables. « Le principe du gouvernement démocratique, c'est la vertu, disait Robespierre dans une solennelle circonstance où il faisait parler la philosophie même de la Révolution, et son moyen, pendant qu'il l'établit, c'est la terreur. — Nous voulons substituer, ajouta-t-il, la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, *l'empire de la raison à la tyrannie de la mode*, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, *l'amour de la gloire à l'amour de l'argent*, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, *la vérité à l'éclat, les charmes du bonheur aux ennuis de la volupté*, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands; un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable; c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la République à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie. » Voilà une énumération antithétique un

peu trop prolongée, mais qui posait avec netteté le programme des réformes morales et l'idéal de la société régénérée[1].

Dans le même rapport, Robespierre combattait la corruption lâche et vile, qui ne pouvait se passer des délices d'une vie opulente. — Il opposait, dans une nouvelle antithèse, le palais de Crassus et la chaumière de Fabricius. Il parlait du riche sur le ton du mépris, de l'or comme d'une chose à laquelle s'attacherait une malédiction. Toutefois il rejetait en termes exprès la théorie de l'égalité absolue des biens.

Robespierre ne veut pas de loi agraire. Il n'admet, en revanche, la propriété que comme une création de la loi, non comme le résultat d'un droit naturel, ce qui met le législateur à l'aise. Si l'usage de la propriété est une pure concession du législateur, pourquoi n'en interdirait-t-il pas l'abus, ne proscrirait-il pas le luxe dès lors, s'il juge que le luxe est abusif?

L'économie sociale de Robespierre renferme plus de lieux communs que d'idées mûrement réfléchies sur la distribution de la richesse. On peut en dégager toutefois le droit et le devoir pour l'État d'intervenir pour *restreindre* les inégalités jugées exorbitantes, pour resserrer dans certaines bornes le luxe *abusif*, et faire servir le *superflu* des uns au soulagement de la misère des autres. L'impôt, dans le système de Robespierre, est un instrument d'égalisation, de philantropie et de moralité. Il le veut *progressif* selon le chiffre des fortunes, c'est-à-dire

[1] Rapport sur les principes de morale qui doivent diriger le gouvernement révolutionnaire lu au club des Jacobins, séance du 17 pluviôse an II.

de manière à frapper de plus du double une fortune double, selon la nature bien connue de cet impôt. Dans quelle mesure entendait-il que la progression fût appliquée? Nulle part il ne l'indique. Aucun doute, en définitive, que les trois principes clairement posés par ce tribun populaire, l'impôt progressif, le droit au travail, le droit à l'assistance, ne fussent autant de machines puissantes agissant, sinon toujours avec intention, du moins en fait contre le luxe des particuliers.

En effet — j'en fais ici la remarque — un impôt progressif devient à volonté un impôt somptuaire et qui plus est, un impôt de nivellement. Une fois l'impôt employé comme un instrument d'égalisation, où s'arrêtera-t-on? L'impôt proportionnel, considéré comme la dette acquittée envers l'État pour les services qu'il rend, rencontre sa limite indiquée dans le chiffre même des fortunes, et ne peut s'accroître arbitrairement avec l'élévation de leur taux. Tout au contraire est nécessairement, fatalement, arbitraire dans l'impôt progressif, car tout y dépend de la modération du législateur. Plein de ménagement aujourd'hui pour la propriété, il pourra demain perdre toute mesure. Tantôt il fera de la taxe progressive un véritable impôt somptuaire, tantôt il y trouvera un sûr moyen de confiscation.

Que les ordonnances et les taxes somptuaires et même tendant à l'égalisation fussent dans les données économiques et politiques de Robespierre, cela paraît certain; mais, sur ce point, on en est réduit à une simple conjecture. Le terrible réformateur a emporté dans la tombe le secret de ses idées; il est à croire qu'il ne le

possédait pas lui-même complètement. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'idéal de simplicité austère, de médiocrité générale dans les fortunes qu'il s'était formé, le dominait trop pour que le luxe de l'opulence pût être à l'abri de restrictions systématiques, destinées à modérer fortement, sinon à supprimer tout à fait, le luxe dans la République nouvelle.

Les idées de Saint-Just sur le luxe sont plus radicales. Elles tendent à le proscrire; elles veulent y couper court, d'abord par l'éducation.

On connaît quelques-uns de ses apophtegmes. Ils feraient croire que Saint-Just avait oublié non-seulement la société où il vivait, mais jusqu'au climat de la France. Vouloir que « les enfants soient vêtus de toile en toute saison », c'était risquer la santé, la vie de ces êtres faibles, plus qu'assurer leur vertu. Jamais loi somptuaire n'avait imposé un régime aussi dur aux hommes faits, que celui que le chimérique révolutionnaire imposait à l'enfance. Les enfants « couchent sur des nattes » et dorment huit heures. « Ils sont nourris en commun et ne vivent que de racines, de fruits, de légumes, de pain et d'eau. » Ils ne peuvent manger de chair qu'après l'âge de seize ans. Le luxe est flétri et combattu par tous les moyens.

Le *riche* est pour le jeune réformateur un objet de haine. « *L'opulence est une infamie*, écrit-il; elle consiste à nourrir moins d'enfants naturels ou adoptifs qu'on n'a de mille livres de revenus. »

Et, ce qui est plus décisif : « *Il ne faut ni riches ni pauvres.* »

Les mépris que Saint-Just ressentait pour la richesse s'étendaient jusqu'à l'industrie. Il déclarait les arts mécaniques « indignes d'un citoyen ». Pour opposer une digue à l'inégalité, il voulait assurer à tous *quelques terres*. Cette mesure agraire, l'emploi sans doute énergique de l'impôt progressif, les taxes destinées à venir en aide aux pauvres, l'abolition du testament joint à la répartition égale et forcée des biens transmis, constituaient un ensemble de moyens destructifs du luxe et des inégalités au delà d'une certaine mesure, aussi puissant que l'ait jamais été système législatif employé à cette intention, à moins pourtant de tomber dans le communisme absolu, dernière extrémité devant laquelle reculait lui-même le tribun révolutionnaire.

Des idées exagérées dans un sens analogue furent professées par des hommes auxquels il paraît beaucoup moins naturel de les imputer. J'ai dit, ce qui peut surprendre, que les Girondins n'étaient pas tous à l'abri de ce genre d'utopies. Brissot, dans un écrit désavoué, il est vrai, par son âge mûr, en fournit la preuve plus qu'aucun autre de ses coreligionnaires. Chose à peine croyable! Il avait assigné à la propriété des origines et une qualification brutale qui rappellent de près Proudhon s'écriant : La propriété, c'est le vol!

Un autre Girondin, Rabaut-Saint-Étienne, devait rester imbu de ces idées contre l'inégalité des conditions et contre le luxe. Chez lui elles dépassent toute mesure. Elles prennent leur point de départ dans une conception décidément fausse de la société. Dans sa *Chronique de Paris*, qui eut un certain succès, il se fait le prédicateur de ces

idées. Il s'enquiert des moyens de les mettre à exécution. « On ne peut pas obtenir, disait-il, cette égalité par la force, il faut donc tâcher de l'obtenir des lois et les charger de deux choses : 1° de faire le partage le plus égal des fortunes; 2° de le maintenir et de prévenir les inégalités futures. Le luxe, attaqué dans son germe par l'éducation, était battu en brèche. Le législateur devra marcher à ce but. Il y tendra par la morale. Il y tendra par *des lois précises sur la quantité de richesses que les citoyens peuvent posséder* ou par des lois qui en règlent l'usage de manière à rendre le superflu inutile à celui qui le possède; à le faire tourner à l'avantage de celui qui en manque; enfin à le faire tourner au profit de la société. *Le législateur peut encore établir des lois précises sur le maximum de fortune qu'un homme peut posséder, et au delà duquel la société prend sa place et jouit de ses droits*[1]. »

On ne citerait peut-être pas un texte plus précis contre ce qu'on peut appeler le libre usage des richesses et contre le droit de propriété même.

Quoi! c'est un Girondin, c'est-à-dire selon l'opinion établie, un libéral, qui a écrit une telle énormité! Est-ce aussi à un Girondin qu'on serait tenté d'attribuer cette étrange phrase de Rabaut : « *L'État doit s'emparer de l'homme dès le berceau et même avant la naissance*[2]. »

Au reste, hâtons nous de le dire, c'est aussi d'un des Girondins, c'est du plus éloquent de tous, qu'est venue la réponse la plus forte à ces rêves rétrogrades.

Vergniaud, un jour, aborda la question de savoir si

[1] *Histoire parlementaire*, t. XXIII.
[2] *Moniteur universel*, séance de la Convention. 16 décembre 1792.

la société française peut se modeler sur un plan qui exclut la richesse, le luxe et les arts.

Il le fit dans des termes aussi précis que magnifiques.

Ici ce n'est plus un imitateur de l'antiquité qui parle, c'est un homme animé de l'esprit des temps nouveaux.

Pas un mot que le philosophe le plus pénétré de l'idée du droit, que l'économiste le plus éclairé ait à reprendre dans ce discours, prononcé vingt jours avant la mise en jugement des Girondins.

Vergniaud répond aux publicistes qui disent « que l'égalité de la démocratie s'évanouit *là où le luxe s'introduit;* que les républiques ne peuvent se soutenir que par la vertu, et que la vertu se corrompt par les richesses. »

« Pensez-vous, demande-t-il, que ces maximes appliquées seulement par leurs auteurs à des États circonscrits, comme les républiques de la Grèce, dans d'étroites limites, doivent l'être rigoureusement et sans modification à la République française? *Voulez-vous lui créer un gouvernement austère, pauvre et guerrier* comme celui de Sparte? Dans ce cas, soyez conséquents comme Lycurgue; comme lui, partagez des terres entre tous les citoyens; proscrivez à jamais tous les métaux que la cupidité humaine arracha aux entrailles de la terre; *brûlez même les assignats, dont le luxe pourrait aussi s'aider*, et que la lutte soit le seul travail de tous les Français. Flétrissez par l'infamie l'exercice de tous les métiers utiles; *déshonorez les arts*, etc. »

Et l'éloquent orateur montrait que cette égalité des citoyens était achetée par l'inégalité des hommes; que pour avoir des Spartiates, il faut avoir des ilotes; que, si on renonce à faire soi-même le commerce, il faut en charger des étrangers; qu'un régime applicable à la rigueur à dix mille individus ne saurait l'être à vingt-quatre millions d'habitants; que, si on exagère ce nivellement des fortunes, le plus terrible des niveleurs, la mort, planera sur les villes et les campagnes; que ce sera l'égalité du désespoir et des tombeaux; que chaque déclamation contre les propriétés voue quelque terre à la stérilité, quelque famille à la misère; que la propriété est liée à la liberté comme à l'ordre, que son maintien est le devoir de l'État, comme l'intérêt supérieur des sociétés humaines, avec tout ce qui en découle, industrie, commerce, aisance et richesse.

Ces nobles, ces judicieuses paroles, ne devaient point toucher ce parti opposé à la richesse et au luxe, que toute révolution exalte, et que toute démocratie porte dans ses flancs.

La guerre aux riches découle des pages, détrempées de boue et de sang, du tribun déclamateur en qui semblent s'être personnifiées toutes les rancunes du peuple.

Marat, du moins prêcha d'exemple, mieux que d'autres détracteurs du luxe.

De la cave où il habitait, il avait le droit d'écrire contre les beaux appartements, et quand il déclamait contre les riches vêtements, il pouvait montrer sa houppelande grasse et rapée, et sa personne déguenillée, objet de culte pour les sans-culottes.

Marat n'avait pas attendu, pour se prononcer, l'explo-

sion révolutionnaire. Rien de net et d'arrêté, sans doute, dans les vagues aspirations de ses premiers écrits vers la justice et l'égalité. Il n'avait encore voulu révolutionner que les sciences, et Voltaire, qui certes ne pouvait pressentir son futur rôle, lui avait jeté ce mot entre mille railleries, dans une écrasante diatribe : « Le néant est votre royaume, régnez-y[1] ! » Mais déjà sa verve furibonde contre les tyrans s'exhalait dans les *Chaînes de l'esclavage*. Il y attaquait le luxe et les riches. « Ce n'est, dit-il, que chez les nations qui eurent la sagesse de prévenir les funestes effets du *luxe, en s'opposant à l'introduction des richesses, et en bornant la fortune des citoyens*, que l'État conserva si longtemps la vigueur de la jeunesse. » Il devait plus énergiquement invectiver le luxe plus tard, sans distinguer ce qui est permis et utile de ce qui est funeste : « Les sept dixièmes des membres de l'État, s'écriait-il, sont mal nourris, mal vêtus, mal logés, mal couchés. Les trois dixièmes passent leurs jours dans les privations, souffrent également du présent, du passé et de l'avenir ; leur vie est une pénitence continuelle ; ils redoutent l'hiver ; ils appréhendent d'exister. Et combien sont réduits à un excès de misère qui saisit le cœur !.. » Et à qui la faute ? Au luxe des riches ! « A côté de ces malheureux, en effet, on voit *des riches qui dorment sur le duvet, sous des lambris dorés, dont la table n'est couverte que de primeurs, dont tous les climats sont mis à*

[1] Voltaire, *Mélanges littéraires*, t. II. — T. XXIX, édition des *Œuvres complètes*, Lefèvre. Il est impossible de mieux faire justice des prétentions scientifiques outrecuidantes de Jean-Paul Marat que dans cette sanglante diatribe, bien curieuse à sa date (1775).

contribution pour flatter la sensualité, et qui dévorent en un repas la subsistance de cent familles. Indignes favoris de la fortune, ce sont eux qui commandent aux autres, et que l'on a rendus maîtres des destinées du peuple[1]. »

Ailleurs Marat indique les moyens de discerner à première vue un aristocrate. C'est encore à un signe extérieur, emprunté au luxe, qu'il le reconnaît. Quiconque, au sortir du théâtre, monte dans un équipage, est dénoncé à la vengeance du peuple. L'habit même est un signe déjà qui suffit à rendre suspect !

Il faudrait citer une partie de *l'Ami du peuple* pour épuiser tout ce qui s'y rencontre contre la richesse et le luxe, traités comme des crimes.

La pensée qui anime ce terrible déclamateur est celle-ci : que le trop des uns fait dans nos sociétés la misère des autres, et que la spoliation rétablit l'équilibre. Voilà la théorie.

En fait, Marat détestait plus les riches que les nobles. Il va, dans une de ses feuilles[2], jusqu'à blâmer l'abolition de la noblesse. Pourquoi ? L'historien des Montagnards, M. Esquiros, en donne cette explication : « Marat voyait avec peine se reformer, sur les ruines du régime féodal, une aristocratie de bourgeois[3]. » C'est à celle-ci surtout que s'adressait sa haine, qui semblait pourtant ne pas pouvoir se surpasser elle-même lorsqu'elle se déployait contre les nobles.

Si les erreurs théoriques sur l'organisation de la

[1] *L'Ami du peuple*, n° 670.
[2] *L'Ami du peuple*, n° 559.
[3] Esquiros, *Histoire des Montagnards*.

société, mêlées à l'exagération politique, produite par la crise révolutionnaire, n'expliquaient de telles excentricités d'idées et ces fureurs de langage, on se demanderait pourquoi la Révolution s'est si souvent acharnée à poursuivre tout luxe, le bon et le mauvais.

Le luxe utile ne devait-elle pas l'avoir pour amie et pour auxiliaire? L'essor communiqué à l'industrie et au commerce par des lois plus libérales, la répartition plus équitable de la richesse immobilière et mobilière, suite des mesures et des lois nouvelles, inaugurées par la Révolution, n'étaient-ce pas autant de moyens puissants qui devaient répandre dans la masse ces jouissances du bien-être, et ce *superflu*, tout relatif, auquel l'usage finit par donner rang et place dans le nécessaire?

Quant au mauvais luxe, pourquoi l'attaquer de front avec cette violence? L'esprit d'égalité de la Révolution le condamnait, en même temps que l'éducation, fondée, dans les plans de la Constituante et de la Convention, sur le travail, l'énergie personnelle, et sur le mâle exercice des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, devait tendre à en tarir la source abusive jusque dans les cœurs.

Les atteintes portées à la mainmorte, aux substitutions, aux majorats, la loi de l'égal partage dans la transmission héréditaire des biens, c'était, avec la diffusion du luxe utile, la restriction dans les plus étroites limites de cè luxe inproductif et ruineux que les inégalités excessives alimentent et perpétuent.

Il fallait se fier à cette triple action des mœurs, des lois civiles et du temps.

Si elle n'a pas suffi, si, sur ce point, comme sur d'autres, la réforme a manqué de quelques-uns des éléments qui assurent le succès; si la part usurpée par les habitudes de mollesse, de raffinement extrême, de prodigalité stérile, est restée trop grande, il faut se dire que l'emploi des moyens directs contre le luxe n'aurait pas mieux réussi.

L'histoire, trop dédaignée par ces théoriciens qui prétendaient tout refaire *a priori*, ne portait-elle pas le témoignage irrécusable de l'impuissance du système préventif en matière de luxe?

Les excès de la plume et de la parole ne devaient servir, ici comme ailleurs, qu'à contribuer à produire une réaction extrême et déplorable.

Attendez-vous à voir reparaître le luxe, le mauvais luxe, aussitôt qu'il sera possible de respirer de cette longue compression. Les mœurs et les folies du Directoire, voilà ce que nous trouverons au bout de ces menaces, de cette terreur contre les riches, au bout des lois de *maximum* et de la guillotine employée comme moyen de solution des questions d'économie sociale.

Le luxe ne manqua pas d'ailleurs, nous l'avons dit, de défenseurs pleins de conviction et de talent.

Les Dantonistes voulaient une république riche, se parant des splendeurs et des jouissances des civilisations avancées. Volontiers ils prêchaient d'exemple. Ils passaient pour *corrompus*, comme ils étaient appelés *indulgents*, parce qu'après avoir voulu ou souffert que le sang coulât, ils cherchaient maintenant à en arrêter l'effusion qu'ils jugeaient inutile. La polémique s'en mêla. On

prit la question du luxe, au point de vue social et politique, et la cause contraire à celle de Saint-Just fut soutenue avec un rare esprit par Camille Desmoulins.

Ce que le jeune écrivain trouve à dire sur le luxe de la République française s'applique à toutes les républiques, à tous les États modernes.

On peut relire non sans fruit, et avec le plaisir que donne un style piquant, mis cette fois au service d'une cause irréprochable, cette ingénieuse défense de la vie privée, du luxe et des arts, qui parut, le croirait-on? séditieuse un instant, et qui n'est plus que sensée. Elle remplit plusieurs passages du *Vieux Cordelier*, monument tardif de verve et d'esprit élevé à la clémence par l'écrivain le plus incisif, quelquefois le plus redoutable, dans sa légèreté cruelle, qu'ait produit la Révolution.

Il y répondait, selon les expressions d'un historien de la Révolution française [1], « *au système de la vertu par celui du bonheur* ».

Il disait qu'il aimait la république parce qu'elle devait ajouter à la félicité générale, parce que le commerce, l'industrie, la civilisation (dans laquelle il comprenait le luxe, comme les écrivains de la même école) s'étaient développés avec plus d'éclat à Athènes, à Venise, à Florence, que dans toutes les monarchies.

Dans son langage vif, coloré, il s'écriait : « Qu'importerait à Pitt que la France fût libre, si la liberté ne servait qu'à nous ramener à l'ignorance des vieux Gaulois, à leurs *sayes*, à leurs *brayes*, à leur gui de chêne

[1] Thiers, *Histoire de la Révolution française*, liv. XX.

et à leurs maisons, qui n'étaient que des échoppes en terre glaise? Loin d'en gémir, il me semble que Pitt donnerait bien des guinées pour qu'une telle liberté s'établît chez nous. Mais ce qui rendrait furieux le gouvernement anglais, c'est si l'on disait de la France ce que disait Dicéarque de l'Attique : « *Nulle part au monde on ne peut vivre plus librement qu'à Athènes, soit qu'on ait de l'argent, soit qu'on n'en ait point. Ceux qui se sont mis à l'aise par le commerce ou leur industrie peuvent s'y procurer tous les agréments imaginables; et quant à ceux qui cherchent à le devenir, il y a tant d'ateliers où ils gagnent de quoi se divertir et mettre encore quelque chose de côté, qu'il n'y a pas moyen de se plaindre de sa pauvreté sans se faire à soi-même un reproche de sa paresse.* »

« Je crois donc, ajoutait C. Desmoulins, que la liberté n'existe pas dans une égalité de privations, et que le plus bel éloge de la Convention serait si elle pouvait se rendre ce témoignage : J'ai trouvé la nation sans culottes et je la laisse culottée. »

— « Charmante démocratie! ajoutait Desmoulins d'un ton qui se ressentait ici de la légèreté de ses mœurs et de ses idées toutes païennes, charmante démocratie que celle d'Athènes! Solon n'y passa point pour un *muscadin;* il n'en fut pas moins regardé comme le modèle des législateurs et proclamé par l'oracle le premier des sept Sages, quoiqu'il ne fît aucune difficulté de confesser son penchant pour le vin, les femmes et la musique ; et il a une possession de sagesse si bien établie, qu'aujourd'hui encore on ne prononce son nom, à la Convention

et aux Jacobins, que comme celui du plus grand législateur. Combien cependant ont, parmi nous, une réputation d'aristocrates et de sardanapales, qui n'ont pas publié une semblable profession de foi! »

« Et ce divin Socrate, continuait-il, un jour rencontrant Alcibiade sombre et rêveur, apparemment parce qu'il était piqué d'une lettre d'Aspasie : « Qu'avez-vous? lui dit le plus grave des mentors : Auriez-vous perdu votre bouclier à la bataille? Avez-vous été vaincu dans les camps, à la course et à la salle d'armes? Quelqu'un a-t-il mieux chanté ou mieux joué de la lyre que vous à la table du général? — Ce trait peint les mœurs. Quels républicains aimables[1]! »

Dans ce rêve athénien d'une société libre, embellie par les arts, les fêtes et les plaisirs, Camille Desmoulins porta un jour un degré de réflexion digne de remarque chez cette intelligence plus avisée que profonde. Il lui arriva de prendre corps à corps l'utopie spartiate, telle qu'on la trouve dans Plutarque et, chez nous, dans Rollin, en la supposant appliquée à la France. A la manière dont il le fait, on voit qu'il se rend compte des vrais caractères d'une société libre. Il saisit l'erreur fondamentale qui consiste à la fonder sur le retranchement absolu et obligatoire. C'est Mably qu'il attaque, et il ne pouvait choisir parmi les publicistes de la république égalitaire un adversaire plus sérieux. La forme de la réfutation est quelquefois cynique, mais le fond est d'une grande solidité. « La science de ce législateur (Lycurgue) n'a consisté qu'à imposer des privations à ses concitoyens; l'art est de ne rien retrancher aux hommes de leurs jouissances mais d'en prévenir l'abus... Lycurgue est un médecin qui vous tient en santé avec la diète et l'eau; mais quelle pire maladie qu'un tel régime, et la diète et l'eau éternellement! » L'épicurien se montre dans les lignes suivantes, pourtant elles ont aussi leur part de vérité sous leur forme légère : « Lycurgue avait rendu ses Lacédémoniens égaux, comme la tempête rend égaux ceux qui ont fait naufrage. C'est ainsi qu'Omar a rendu les Musulmans aussi savants les uns que les autres en brûlant la bibliothèque d'Alexandrie. Ce n'est point cette égalité-là que nous envions. La politique, l'art de gouverner les hommes, qui n'est que celui de les rendre heureux, ne consiste-t-il pas plutôt à faire tourner au profit de la liberté les arts, ces dons du ciel, pour enchanter le rêve de la vie! *Ce n'est ni son théâtre, ni son luxe, ni ses hôtels, ni ses jardins, ni ses statues, ni son commerce florissant qui ont perdu Athènes*, c'est sa cruauté dans ses victoires, ses exactions sur les villes d'Asie, sa hauteur et son mépris pour les alliés, sa prévention aveugle, son délire pour des chefs sans expérience et des idoles d'un jour, son ingratitude pour ses libérateurs, sa fureur de dominer et d'être non-seulement la métropole, mais le tyran de la Grèce. Dans ces temps où il n'y avait ni imprimerie, ni journaux, ni liberté indéfinie d'écrire, les lumières et la philosophie firent à Athènes l'effet des lois somptuaires, des lois agraires, des lois si austères et du carême éternel de Lacédémone. »

Ainsi la Révolution qui soulevait la question « du

[1] Camille Desmoulins, *Vieux Cordelier.*

riche et du pauvre », et qui devait la soulever parce qu'elle n'était pas seulement politique, mais sociale, développa trois grandes opinions sur le luxe.

L'une était celle des publicistes et des économistes de l'école libérale. On y rencontrait pourtant deux nuances assez différentes. Les uns repoussaient les abus et condamnaient, au nom de la morale et de l'économie politique, les dépenses ou immorales ou trop faciles. D'autres, indulgents épicuriens, en prenaient plus aisément leur parti.

La seconde opinion, prétendant aussi n'en vouloir qu'aux excès manifestes du luxe, à ses raffinements trop sensuels, à ses développements trop écrasants pour l'égalité, les attaquait par des mesures législatives. C'est à cette opinion que paraît s'être arrêté Robespierre; elle fut celle non-seulement d'un assez grand nombre de Montagnards, mais aussi de plusieurs Girondins, quoiqu'en évidente minorité dans leur parti.

Nous rencontrons enfin une dernière opinion, non sans affinité avec celle-ci, mais plus radicale. C'est celle de Saint-Just, qui ne veut ni luxe ni opulence.

Va-t-elle pourtant jusqu'à l'absolue égalité des conditions? Rien ne l'indique, et même, nous l'avons fait entrevoir, il y a tout lieu de croire le contraire. Elle touche à la limite du communisme, mais ne la franchit pas. C'est une chose remarquable qu'aucune fraction d'une assemblée aussi révolutionnaire que la Convention n'ait admis le communisme. Saint-Just même, nous le répétons, avec sa demande de terres pour tous, eût reculé devant cette conséquence. Dans ses conceptions trop

vagues, malgré le rigorisme des formules que nous avons rappelées, il s'arrêtait, comme tant d'autres l'ont fait, sur la pente où allaient se précipiter Babeuf et les écoles diverses qui se rattachent à la théorie de la communauté. Ainsi Saint-Just, attaquant sans mesure la richesse, l'inégalité, dans ses idées niveleuses plus déclamatoires que précises faisait, comme nous dirions aujourd'hui, du *socialisme*, mais non du communisme.

Quant à la Convention, un peu flottante entre ces directions diverses, on peut dire pourtant qu'en général ses tendances étaient *autoritaires* dans le sens de la morale et de l'égalité. Elle acceptait, sauf à le tempérer parfois par l'esprit libéral, l'héritage des théories de la monarchie absolue sur les droits de la royauté en les transportant à la république. *Être avancé*, c'était marcher dans cette voie avec plus de décision que les autres.

Telle était la philosophie politique des représentants les plus énergiques du parti réformateur.

On les eût scandalisés, à coup sûr, si on leur avait dit qu'ils succédaient aux théories omnipotentes émises en faveur du pouvoir monarchique, et que ces mêmes doctrines absolutistes que professait Louvois au profit d'un Louis XIV, n'avaient été qu'aggravées par le livre de Rousseau, le *Contrat social*, qui ne reconnaissait aucune limite au pouvoir populaire, comme si le pouvoir de tout faire en donnait le droit.

Même méconnaissance des principes de la liberté civile, quand il s'agit de l'égalité à faire prévaloir ou de quelque principe supérieur, le déisme philosophique, par exemple, à proclamer comme dogme obligatoire et

comme religion d'État. Rousseau punit l'athéisme, qui lui paraît un crime digne de mort. — Même tendance arbitraire à se faire juge de l'exagération des fortunes ou de leur emploi, de ce qui constitue le *superflu* ou le *nécessaire*. Même oubli des lois que l'économie politique assigne à la production et à la distribution des fruits du travail. Au reste, quant au luxe et à la richesse, ces théories ne se traduisirent point par des lois. On s'en tint à des projets et à des malédictions qui trop souvent retentirent comme l'expression oratoire d'une fausse économie sociale et comme un impuissant écho de l'antiquité qu'on parodiait sans la bien comprendre.

Nous venons d'étudier la question du luxe dans les discussions, à la tribune, dans les journaux, seuls livres qu'on lise dans une époque agitée.

Passons maintenant de l'étude des idées à celle des faits. On sait ce qu'est le luxe dans une société calme et prospère. On va voir ce qu'il peut être encore à une époque de révolution.

III

LE LUXE SOUS LA TERREUR

C'est un fait dont l'histoire est remplie, nous l'avons constaté, que le besoin de distractions et de plaisirs, de luxe même, parfois d'un luxe désordonné, subsistant au milieu des calamités publiques.

Est-ce la nature humaine qui cherche à s'étourdir

devant le danger? Est-ce comme une volonté désespérée de jouir avant de mourir?

Pendant le sombre hiver de 1789, si éprouvé par la disette, la vie mondaine avait continué à Paris. Elle dura pendant la Révolution, quoique d'une manière incomplète, représentée tantôt par les anciens riches, tantôt quand les vieilles fortunes furent réduites à se cacher, par les enrichis, marchands et agioteurs. Le besoin de plaisirs et d'amusements dans les grandes villes, maintint d'autres formes de ce luxe d'un usage général, les brillants cafés, les théâtres. Ils persistent à travers les émotions de la vie réelle les plus tragiques, restent ouverts et fréquentés en face de la guillotine en permanence.

L'Opéra, moins accessible par ses prix aux petites bourses, continue ses représentations. « Le rideau, dit un historien, ne cessa jamais de se lever à la même heure. Pas de septembriseur, si farouche qu'il se fût montré, qui ne se mît à la queue tout comme un autre. Là, devenu inoffensif et poli, il disait à son voisin, qui le grondait d'être gênant, et qu'il eût peut-être égorgé à l'Abbaye : « Pardon, citoyen, mais on me pousse[1]. » Dumouriez court recevoir à l'Opéra des couronnes de théâtre. Mme Roland fréquente le grand spectacle. Danton y va quelquefois. Peu de soirs où on n'y rencontre la Gironde et la Montagne sur le terrain neutre de la musique et de la danse.

Il y a une autre cause de la persistance du luxe et de

[1] M. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. VI, ch. VI, qui cite les *Mémoires de Fleury*, de la Comédie-Française.

la vie dépensière pendant la Révolution. Elle tient au caractère même de cette époque. A travers ce torrent d'idées généreuses, enthousiastes, régénératrices, il court comme un flot impur qu'on suit à la trace. La morale comme principe supérieur assigné théoriquement à la politique semble en hausse au dix-huitième siècle. La morale individuelle, tout ce qui touche au respect de soi-même, au respect de la pudeur de l'homme et de la femme, est trop souvent à la même époque dans un état d'avilissement sensible même chez les écrivains qui honorent le plus le siècle par leur génie; l'immoralité est devenue comme le ton de la bonne société. Ce que les fermiers généraux étalèrent à la fois de faste de représentation et de luxe raffiné dans les habitudes de la vie n'est que l'expression des mœurs du temps. La génération qui les a fait monter sur l'échafaud ne les a parfois que trop imités. Certes, au milieu de cette vie de lutte et de travail, pendant la révolution, ce n'est là qu'un accident en quelque sorte, la faiblesse et le tort d'un nombre limité d'individus. Le fait n'en est pas moins à remarquer. Ces mœurs d'ancien régime, persistant chez ceux qui personnifient la réforme politique et le radicalisme des idées, frappent comme une singularité, quoiqu'il soit facile d'expliquer cette contradiction.

Voyez la vie de Mirabeau par exemple! Par quelle tyrannie de l'habitude le vieil homme subsista-t-il à ce point dans le généreux orateur de 1789? Comment tant de souillures s'allient-elles avec un si noble enthousiasme pour la vérité et le bien public? Même en ces

glorieuses années de la fin, vous trouverez toujours l'homme de la vie sensuelle, prodigue et dépensière. Ah! certes, il pouvait parler éloquemment de cet abîme béant de la dette, qu'au point de vue des finances publiques, il montrait se creusant toujours aux yeux de l'Assemblée épouvantée! Perdu de dettes, lui-même le fut toute sa vie, et les pensées élevées qui épurèrent son génie restèrent sans action sur cette partie de son existence secrète qu'il consumait en débauches, en festins, en ruineuses fantaisies. Non pas sans doute, que tout compte fait, on n'ait exagéré ses dépenses; qu'on n'ait surfait extrêmement la valeur de sa maison de la Chaussée-d'Antin, qu'il n'avait prise qu'à location, et celle de la maison de campagne du Marais, près d'Argenteuil, qu'il avait achetée. Sa bibliothèque, évaluée par des auteurs hostiles à sa mémoire, à trois cent mille francs, n'avait pas été payée par lui seize mille. On a réfuté les exagérations de certains écrivains de mémoires, tels que Ferrières, Bouillé, et d'autres. M. Lucas Montigny, dans son excellent ouvrage sur Mirabeau, a produit des chiffres exacts[1]. Mais ces chiffres mêmes sont accablants. Le roi avait payé à Mirabeau quatre-vingt mille francs de dettes. Le célèbre orateur recevait six mille francs par mois sur la cassette royale. Où passèrent ces sommes, si ce ne fut à payer ni le prix de la maison qu'il achetait, ni le loyer de celle qu'il occupait, ni la plupart de ses fournisseurs? Son insolvabilité, proclamée par Frochot,

[1] Lucas-Montigny, *Mémoires sur Mirabeau.* L'auteur se montre très-concluant dans ses raisonnements, exact dans ses chiffres, que nous voyons d'ailleurs adoptés par des historiens sérieux.

l'un de ses exécuteurs testamentaires, le 21 novembre 1791, atteste qu'il continua sa grande vie dépensière et luxueuse, jusqu'à travers ces proclamations retentissantes de réforme, et au milieu du manque public de vivres et de numéraire. Quelle leçon que celle-là infligée à l'intempérance des dépenses de luxe chez les hommes publics! Mirabeau ne mentit pas sans doute à ses convictions; mais il fit payer à la cour le secours de sa parole, et sa mémoire en portera toujours la lourde responsabilité devant l'histoire.

Nous cherchons des vérités et des leçons, nous n'avons pas à fouiller dans tous les recoins des Mémoires pour y découvrir les traces subsistantes du luxe privé. Nous nous bornons à quelques exemples frappants.

En voici un d'un caractère historique, qui met face à face le luxe et ce *sans-culottisme* révolutionnaire qui put être parfois une nécessité de la misère, mais qu'il est absurde de prétendre élever à la hauteur d'une vertu.

Presque tous ceux qui ont raconté avec détail l'histoire de ce temps, parlent du voyage de Dumouriez à Paris, en 1792. Voyage triomphant où le vainqueur de l'Argonne, suspect, mais écrasant le soupçon sous l'admiration publique, fut salué par la Gironde avec enthousiasme et reçut de la Montagne elle-même un bon accueil, une fois les premiers ombrages dissipés. Les clubs l'applaudirent, et les salons se le disputèrent. Un de ces salons avait alors une vogue récente, celui du célèbre acteur Talma, rendez-vous de ce qu'il y avait de réputations au théâtre, dans la politique, dans les arts. La maison de Talma, rue Chantreine, donnait une idée

du luxe du temps, non-seulement par ses soirées brillantes, mais par son ameublement. Des témoins ont décrit sa grande galerie, offrant ce qui attestait chez le maître des goûts d'antiquaire, les casques gaulois, les poignards grecs, les flèches indiennes, les yatagans turcs. La musique et le chant avaient dans un tel salon leur place naturelle, que représentait surtout une actrice qui, pour son charme, sa beauté et ses talents, était la merveille du jour, Mlle Candeille, celle qu'aimait Vergniaud. La maîtresse du logis, Mme Talma, passait elle-même pour un modèle de grâce. Pour saluer la présence de Dumouriez, Julie Talma et son mari avaient convoqué tous leurs amis. Jamais la société n'avait été plus nombreuse et plus brillante que le soir du 12 octobre 1792. Jamais plus de femmes élégantes et belles, richement parées, ne s'étaient mêlées à une telle réunion d'orateurs, d'écrivains, d'artistes, d'hommes distingués en tous les genres. Mlle Candeille était au piano, lorsque tout à coup on entend du bruit, le bruit de quelqu'un qui entre brusquement, et comme un grondement de voix. L'introducteur avance et annonce: le citoyen Marat! Il entre, et tous s'éloignent, plusieurs s'enfuient. Il entre, accompagné de deux affidés. Lui était en carmagnole. Un madras rouge couvrait sa tête; autour du cou un mouchoir sale et mal attaché. Il alla droit à Dumouriez qui, le regardant de haut : « Ah! c'est vous qu'on appelle Marat? »

Je ne raconte pas le dialogue que les historiens de la Révolution ont presque tous rapporté, en citant les Mémoires du temps. Je ne recueille de cette étrange scène

que ce qui se rapporte à mon sujet. Marat, apparaissant hideux au milieu de cette fête, injuriant celui qui en était le héros, outrageant ces hommes et ces femmes qui représentaient la société parisienne, et leur criant qu'ils n'étaient qu'un *tas de contre-révolutionnaires et de concubines;* puis les laissant consternés, effarés, quelques-uns voulant faire semblant de rire, comme l'acteur Dugazon qui prit une cassolette de parfums pour purifier l'air, n'est-ce pas comme si le luxe avait vu ce soir-là apparaître funèbre et menaçant son spectre de Banco?

Marat, le lendemain, continuait à immoler le luxe et Dumouriez. Il racontait la fête à sa manière grotesque et furibonde, et ce qui s'était passé dans cette maison où, disait-il, « un enfant de Thalie fêtait un enfant de Mars ».

Le farouche tribun aurait pu accuser bien d'autres de ces mêmes méfaits sur les bancs de la Convention, et parmi les terroristes eux-mêmes.

Ces habitudes de vie raffinée, qu'on suit à travers la Révolution, sont attestées par les accusations, quelquefois mortelles, dont furent poursuivis des républicains éprouvés. De pareils reproches furent adressés à Danton. Camille Desmoulins n'en fut pas exempt. Qu'il ait aimé l'argent, les dépenses, le plaisir, sa correspondance en témoigne, mais il ne fut pas assez riche pour avoir du luxe. Il jouissait faute de mieux, chez les autres, des fêtes et des bons dîners. Il fut le commensal de ce Mirabeau, qu'il devait abandonner et dénoncer, comme plus d'un autre de ses amis. « Je sens, écrivait-il, que sa table trop

délicate et trop chargée me corrompra. Ses vins de Bordeaux et son marasquin ont leur prix que je cherche vainement à me dissimuler, et j'ai toutes les peines du monde à reprendre ensuite mon austérité républicaine. » Ses dîners chez le général Dillon lui furent imputés à crime. Ce fut une occasion pour les journalistes girondins de plaisanter les députés montagnards qui acceptaient les dîners de personnages aussi suspects. — « *Omne animal capitur escâ,* » disait Prudhomme. Camille Desmoulins répondit : « En vérité, austère Prudhomme, voilà bien du bruit que vous faites pour une dinde truffée, mangée dans le carnaval, chez un général qui a sauvé la France à la côte de Bienne... Où en serions-nous, citoyen Prudhomme, si à mon tour j'épluchais vos numéros? Voyant dans quelles pensées votre journal est rédigé depuis six mois, savez-vous que j'ai eu la pensée d'aller aussi vous demander à dîner pour vous ramener aux bons principes!... »

Ne plus être invité à dîner par un des amphytrions du parti girondin, M. de Sillery, rend ce dernier presque coupable à ses yeux. « Comme depuis longtemps j'étais devenu suspect à Sillery, *qui ne m'a plus invité*, il m'a été facile de deviner que Louvet, Gorsas et Carra *dînaient à ma place et à mon couvert* dans le salon d'Apollon. » N'y a-t-il pas là un accent de regret assez comique?

Le fait essentiel qui se dégage, c'est l'importance donnée à la préoccupation des jouissances matérielles et la part faite à la vie dépensière dans un temps pareil; c'est d'autre part les conséquences politiques qui en résul-

tèrent. Si ce fut le prétexte de la proscription des dantonistes, le parti ultra-révolutionnaire, sacrifié en même temps que les dantonistes, pour prouver l'impartialité de Robespierre et de ses amis, ne fut pas à son tour exempt des mêmes reproches. Les *hébertistes* ne cessèrent pas sans doute de déclamer contre les riches et le luxe. Ils aboyèrent contre les marchands, les accapareurs. Chaumette s'écriait : « Quand le pauvre n'aura plus rien à manger, il mangera le riche. » Pourtant dans ce triste parti on trouve des agioteurs qui ne se refusent aucune des jouissances que donne l'argent. Hébert lui-même était du nombre. L'ancien marchand de contre-marques, l'odieux auteur du journal *le Père Duchène*, s'était enrichi par la vénalité comme par l'agiotage, et il menait le train d'un homme riche.

En novembre 1793, le papier étranger ne circulant plus comme deux mois auparavant, les banquiers, accusés de toutes parts d'être les intermédiaires des émigrés et de se livrer à l'agiotage, étaient dans le plus grand effroi. La spéculation se reporta sur les actions de la Compagnie des Indes qui venait d'être abolie. Elle eut pour auteurs ou pour intermédiaires des députés dévorés de besoins, continuant, au milieu de la détresse générale, leur vie de bien-être, et presque tous appartenant au parti ultra-révolutionnaire, soit par une inconséquence qui n'est pas rare, soit qu'ils se fissent de leur violence même un masque et une sûreté. Un étranger, le baron de Batz, fut l'âme de ces spéculateurs. Il s'entendit avec Julien de Toulouse, Delaunay d'Angers, et Chabot, à l'effet, par des motions effrayantes, de faire

baisser les actions et de les racheter alors; puis, par des motions plus douces, ils voulaient les faire remonter, les revendre et réaliser les profits de cette hausse frauduleuse. L'abbé d'Espagnac, que Julien poussait auprès du comité des marchés, devait prêter les fonds pour ces spéculations. Ces hommes réussirent en effet à faire tomber les actions de 4500 à 650 livres et recueillirent des bénéfices considérables. Comme on ne pouvait éviter la suppression de la Compagnie, alors ils se mirent à traiter avec elle pour adoucir le décret de suppression. Delaunay et Julien de Toulouse s'abouchèrent avec ses directeurs et leur mirent le marché à la main : « Si vous donnez telle somme, nous présenterons tel décret, sinon, nous en présenterons tel autre. » Ils convinrent d'une somme de 500000 francs[1]. Je n'entrerai pas dans le détail de ces honteuses opérations, auxquelles prirent part d'autres spéculateurs qui, après avoir dirigé d'abord leurs combinaisons en sens contraire, finirent par s'entendre avec Chabot, et allèrent jusqu'à altérer un texte de décret. Chabot fut trahi par son luxe, qui mit sur la trace des origines de cette fortune aussi rapide que scandaleuse, et qu'il paya, comme les autres, de l'échafaud.

Les purs triomphaient. Robespierre se montre seulement ami de tous les raffinements de propreté et d'élégance, qui ajoutent au respect de la personne et à l'autorité même du chef de parti, quand le gros de ce parti est formé par des gens négligés de tenue et de costume. Il recherche un habillement soigné et la finesse du linge,

[1] V. Thiers, *Histoire de la Révolution*, liv. XVIII.

mais la simplicité presque plébéienne de sa vie n'en ressort que mieux. L'hôte du menuisier Duplay pouvait se présenter au peuple comme partageant son existence simple et sévère. Saint-Just, naguère moins ennemi des plaisirs, s'était donné une tenue spartiate. Il menait d'ailleurs la rude vie des camps. Son élégance naturelle s'était de plus en plus raidie d'orgueil et de conviction. Sa tête, qui, dit-on, rappelait la beauté de l'Antinoüs, s'était empreinte du caractère du sectaire ardent et sombre. L'écrivain qui avait débuté par le poëme licencieux d'*Organ*, pouvait, sans qu'aucun des dehors de sa vie l'accusât, s'élever contre le luxe et la licence. On n'en pouvait dire autant de tous les Montagnards. Les membres survivants du parti dantoniste n'avaient pas des mœurs sévères, et plusieurs de ceux qui avaient condamné ce parti *corrompu*, menaient parfois dans des villas ignorées, une vie voluptueuse et riche. C'était le moment même où la Terreur ne connaissait plus de bornes, où toutes les classes fournissaient quotidiennement à l'échafaud un nombre de victimes qui s'était tellement accru qu'on ne prenait même plus la peine de les interroger. Ceux qui se livraient à cette besogne sanglante étaient loin de vivre tous comme des puritains. Un tel contraste de la conduite publique et de la conduite privée a été remarqué par plusieurs historiens de la Révolution, Thiers, Lamartine. « Plusieurs des persécuteurs, écrit l'historien des Girondins, parlant de ces complaisants de la Montagne qui prenaient leur inspiration politique dans leur peur plus encore que dans leur conviction, s'étaient tellement habitués au sang, qu'ils mêlaient la

mort aux élégances, aux délices et aux débauches de leur vie. Cruels le matin, voluptueux le soir, ils sortaient des comités, du tribunal, ou de la place de l'échafaud, pour aller s'asseoir à des tables somptueuses, savourer la musique et la poésie dans des loges grillées, ou respirer, dans des jardins autour de Paris, avec des femmes faciles, l'oubli des affaires publiques, la sérénité de la saison, le loisir et la paix. Ils semblaient pressés de donner aux jouissances des heures qui n'avaient pas de lendemain, et que les factions pouvaient à chaque minute abréger. Ils maniaient avec indifférence contre leurs ennemis la hache qu'ils attendaient... Barrère surtout était un homme de raffinement et d'élégance, complaisant de la Révolution plus qu'apôtre de la vertu républicaine. On l'avait surnommé l'*Anacréon de la guillotine*, parce qu'il jetait sur ses rapports des images douces, mêlées aux décrets sinistres comme des fleurs livides sur du sang. Il avait meublé au village de Clichy une maison de plaisance. Il s'y retirait deux fois par semaine pour rafraîchir sa pensée et retremper sa plume. C'est là qu'il préparait, dit-on, ces rapports souples comme son âme, dans lesquels il commandait à son style de prendre l'accent, le ton, les formes de tous les partis dominants. C'est là aussi qu'il conduisait les épicuriens de la Révolution et entre autres le fermier Dupin. Dupin était fameux par son rapport sur les soixante fermiers généraux qu'il avait fait condamner en masse à la mort. Il était renommé pour son penchant aux recherches de la table. Des femmes belles et artistes, fières d'approcher les maîtres de la République, s'as-

seyaient à ces festins de Clichy[1]. Légères comme le plaisir, mais discrètes comme la mort, ces femmes entendaient tout sans rien retenir. Amar, ami particulier de Dupin, Voulland, Jagot, Barras, Fréron, Collot d'Herbois, le sévère Vadier lui-même, se rendaient quelquefois dans cette retraite pour s'y concerter avec Barrère et d'autres conventionnels, ennemis de Robespierre. Le prétexte du plaisir couvrait la conjuration[2]. »

Spectacle des révolutions! Voilà les scènes qui se jouaient à l'ombre et comme derrière le rideau de la Sparte officielle. Le grand luxe avouable des demeures honnêtes et riches avait disparu, ruiné ou tremblant, sinon proscrit; le luxe vicieux souillé de débauche, se ménageait des retraites jusque dans les villages qui entourent les grandes villes. A Paris même, sous la Terreur, vous ne cessez de trouver des théâtres et des restaurants, des maisons de jeu et des bals licencieux. Seule cette élégante et riche société qu'on appelle le monde, avait pris l'air d'un tombeau. Tristes symptômes pour l'avenir de la liberté! Elle ne germe pas dans le sang. Elle ne prend pas racine dans l'orgie Les institutions sociales et politiques ne se régénèrent pas dans l'immoralité privée, Les complaisants de la démagogie le prouveront bientôt. Ces voluptueux, ces adorateurs des jouissances on les retrouvera portant la livrée d'un despotisme glorieux mais oppresseur. Involontairement la pensée se reporte sur les États-Unis, où venait de s'accomplir aussi une révolution. Combien cette patrie de la démocratie et de la république offrait un spectacle différent! Par quel secret y voyait-on alors alliées la richesse et la simplicité des habitudes, l'aisance et le goût du bien-être sans le moindre faste, sans nulles dépenses frivoles ou immorales? Là, en faisant la part des défauts, l'homme apparaissait actif, laborieux. Il avait dans la classe éclairée, le respect de lui-même, le sentiment de sa dignité, le respect de la femme et l'amour du foyer. La grande différence où était-elle donc? dans l'idéal moral. Le matérialisme avec le culte des jouissances, voilà la France alors trop souvent. Aux États-Unis, une religion vivifiante s'unissait à toutes les prévoyances humaines. Elle réglait la vie, elle prêchait l'activité, le travail, comme la justice et la charité, la responsabilité devant Dieu, les devoirs envers l'humanité et la patrie. C'était la foi des Franklin et des Washington. Une économie politique libérale, l'intelligence des lois qui président au travail et à la distribution de ses produits, s'unissait à cette fortifiante morale. En France, avec des qualités rares, exquises, comme goût et comme pensée, on trouvait au lieu d'une société jeune, saine, une société viciée : vieil arbre et vieille sève peu propres alors à développer les fruits de sagesse et de vertu que réclamait un monde nouveau qui arborait les plus nobles théories d'humanité et de progrès, et qui avait pris pour devise la régénération sociale.

[1] M. Thiers, dans un récit d'ailleurs assez conforme à celui-ci, dit : Passy au lieu de Clichy. Il affirme aussi que plusieurs de ces repas se passaient chez le fermier Dupin (*Histoire de la Révolution*, liv. XXII).

[2] Lamartine, *Histoire des Girondins*, liv. LIX.

IV

SUITE DU LUXE PRIVÉ — COSTUME ET MOBILIER

Continuons à étudier le luxe privé à la même époque sous des aspects moins tragiques et en général moins choquants aussi par leur caractère moral.

Le costume et le mobilier peuvent être mis en rapport avec les idées et les mœurs révolutionnaires à leurs différents moments, comme nous les avons vus traduire les différentes phases morales et sociales de l'époque monarchique. Cette traduction par le luxe de l'état de la société dans une telle époque, piquante en elle-même, est souvent très-instructive.

Comment ne pas apercevoir à la veille même de 1789, dans le costume des hommes, la révolution égalitaire qui s'annonce? Autant la reine avait pris le goût du faste, autant le roi était resté simple. Qu'aurait pu d'ailleurs l'exemple d'un monarque fastueux à la façon de Louis XIV? L'opinion seule régnait. Elle arrachait la mode à la domination de la cour pour la faire passer sous le joug de la politique. C'est la politique qui nivela les coiffures, rejeta la poudre, au risque de révolter l'importante corporation des perruquiers, qui formait presque un des rouages de l'ancien régime. Cette corporation, riche, puissante, très-vaniteuse, avait osé écrire sur ses boutiques : *académies*. Il avait fallu que le surintendant des bâtiments lui interdît cette inscription comme offensante pour l'Académie française. Lorsque

Turgot abolissait les corporations sans indemnité, il devait excepter la corporation des perruquiers, à cause du nombre et du prix élevé des maîtrises. Quand l'Assemblée constituante décida que les corporations seraient abolies, mais indemnisées, la quote-part des perruquiers, sur 120 millions à répartir, montait à 22 millions. Il n'y a lieu ni d'en rire ni de s'en étonner. Ce privilége, lié à tous les autres, prospérait en raison de leur puissance; il devait donc être contre-révolutionnaire. Une partie de la corporation suivit la noblesse qui portait ses modes dans l'exil. C'en était fait de sa grandeur comme de la gloire de la perruque qui, avec ses complications multiples et ses étages hiérarchiques, tenait à tout l'ancien monde.

Tout allait dans le costume passer sous le même niveau. Les cheveux furent portés courts. On imitait les Têtes-Rondes de la révolution anglaise. Les chapeaux eurent la même fortune. Ils furent bourgeois, cosmopolites aussi, suisses, hollandais, quakers. Le costume acheva de s'étriquer, il supprima près des deux tiers de l'étoffe, imposa la couleur unie même à la noblesse, qui se rangea pour un temps à une plus grande simplicité. Le luxe se réfugia dans les boutons ciselés, sculptés, émaillés, à miniatures. En 1787, des ornements bizarres s'installaient sur quelques parties du costume. Le gilet se surchargeait de broderies historiées. On représentait les fables de Lafontaine, les aventures des romans à la mode. On y figurait les événements politiques, comme les notables présidés par Louis XVI. Le noir, à la veille de 1789, finit par prévaloir : couleur sérieuse, démocratique,

qui permet au pauvre de se mêler à la société la plus riche. Mais si l'égalité chez les hommes se faisait par la simplicité, elle se fit, chez les femmes, par le luxe. Les femmes riches de la halle s'appelèrent des *dames* : elles s'habillèrent comme les duchesses dans les cérémonies, se couvrirent de dentelles, ruisselèrent de diamants.

En 1790, on aurait pu déjà classer les partis, au degré de luxe des vêtements, bien que la noblesse eût renoncé, avec l'abus de l'étoffe, à l'étalage des bijoux. Les nuances subsistèrent. Le parti de la cour garda les boucles au soulier, le parti populaire porta des souliers à cordons. Rolland, nommé ministre, se présenta ainsi devant le roi, qui se tint pour insulté. On descend peu à peu tous les degrés jusqu'aux *sans-culottes*, ces radicaux de la simplicité. Les idées niveleuses prennent pour symbole le costume débraillé, la casquette, le pantalon de bure, la longue houppelande l'hiver, l'été la carmagnole. Chaumette donne l'exemple à ses collègues de la commune qui siégent en sabots. On a peur d'un habit qui distingue. Tous les démagogues n'ont pas en ceci le courage de Robespierre. Le terroriste Lebon écrit à un de ses amis, à propos d'un habillement commandé par sa mère : « Voilà près de huit jours que je n'ai été à Arras ; je crains qu'à ma première apparition je n'aie quelque difficulté avec ma mère. Tu sais qu'elle devait m'acheter un habit de très-fin drap, une veste de soie et une culotte de même étoffe. Dans le premier moment, quoique tout interdit, je n'ai pas cru devoir la brusquer sur une emplette faite ; j'ai consenti à ce qu'on me prît mesure. Mais, tu me croiras si tu veux,

voilà dix nuits que je ne dors presque pas, à cause de ce malencontreux habillement. Moi philosophe, ami de l'humanité, me couvrir si richement, tandis que des milliers de nos semblables meurent de faim sous de tristes haillons. Comment, avec tout cet éclat, me transporter à l'avenir dans leur chaumière pour les consoler de leurs infortunes? Comment plaider encore la cause du pauvre? Comment m'élever contre les vols des riches, en imitant leur luxe et leurs somptuosités[1] ? » Scrupules un peu tardifs, qui cachaient la crainte de se compromettre par un riche habillement devenu une cause de suspicion.

Il fut même question de décréter l'uniformité du costume. Un membre bien connu de la commune, Sergent, prit l'initiative de la proposition, et dessina un modèle. Robespierre fit rendre par le Comité du salut public un arrêté qui donnait satisfaction à la Société républicaine et au Club des Arts, où la question avait été agitée. La première avait marqué sa préférence pour le costume grec ; la seconde avait émis un vœu qui demandait un costume « propre au travail et obéissant à la ligne. » David était chargé de tracer un type, conservé par une gravure de Denon[2]. La tunique et le manteau court, le pantalon collant, avec les bottines, ne formaient pas un costume trop orné, mais joint au bonnet à la hongroise orné de plumes, il tournait au théâtral. Le célèbre artiste devait modifier ce type selon les régimes, l'approprier tour à tour aux costumes officiels du Directoire, et à ceux de la cour impériale. Quand la simplicité démocratique

[1] *Courrier de l'Égalité*, février 1793.
[2] J. Quicherat, *Histoire du costume*.

du vêtement tomba en désuétude, le goût du luxe reprenait le dessus. La République décrétant l'uniformité devait échouer, comme avait échoué la monarchie décrétant la simplicité par la législation somptuaire.

Quand le luxe chôme, le besoin de se distinguer qui le fait naître ne chôme pas : il se retrouve dans les modes. Les coiffures avaient perdu leur faste : rien ne pouvait empêcher les femmes de porter des bonnets aux *trois ordres réunis*, des bonnets *à la Bastille*, des bonnets *à la citoyenne*, plus tard, une toilette *à la Constituante*, un négligé *à la patriote*. Tout cela n'était qu'un jeu. Il y eut pourtant un moment où le patriotisme, l'exemple, la nécessité, enfin, amenèrent des sacrifices plus sérieux. Pour liquider la dette nationale, les femmes apportèrent leur offrande. Elles envoyèrent à l'Assemblée nationale leurs joyaux, leurs boucles d'or et d'argent. Elles adoptèrent, à la place, des bijoux de cuivre et d'acier. La pierre de la Bastille démolie forma la matière des nouveaux médaillons. L'imitation du cristal fut employée pour les boucles d'oreilles et les bagues qui s'émaillèrent des trois couleurs. *Le Cabinet des modes* disait, à la date du 5 novembre 1790 : « Nos mœurs commencent à s'épurer : le luxe tombe. » L'honnête journal tomba lui-même plus définitivement que le luxe, qu'il avait l'inconséquence de flétrir, comme s'il n'en vivait pas.

Le Directoire, dans cet ordre d'idées et de recherches, est une date, une époque.

Un éminent historien de la Révolution, M. Mignet, caractérise très-bien ce moment critique : « On sortait

affaibli et froissé d'une furieuse tourmente ; et chacun se rappelant l'existence politique avec effroi, se jeta d'une manière effrénée vers les plaisirs et les relations de l'existence privée si longtemps suspendues. Les bals, les festins, les débauches, *les équipages somptueux*, revinrent avec plus de vogue que jamais : ce fut la réaction des habitudes de l'ancien régime. Le règne des sans-culottes ramena la domination des riches ; les clubs, le retour des salons. Du reste il n'était guère possible que ce premier symptôme de la reprise de la civilisation nouvelle ne fût point aussi désordonné. Les mœurs directoriales étaient le produit d'une autre société qui devait reparaître avant que la société nouvelle eût réglé ses rapports et fait ses propres mœurs. Dans cette transition, le luxe devait faire naître le travail, l'agiotage se mêler au commerce, les salons amener le rapprochement des partis, qui ne pouvaient se souffrir que par la vie privée, enfin la civilisation recommencer la liberté[1]. »

On ne peut séparer de ce mouvement général de renaissance le costume et le mobilier, qui servent d'expression à cette époque. Le luxe n'attendit pas la richesse. Peu de manufactures alors, nulle monnaie métallique. Les mandats territoriaux y suppléaient par une simple transformation de l'assignat. Les impôts étaient supprimés ou rentraient mal. Aucune entreprise à longue échéance n'était possible, faute d'un lendemain assuré. On se rejetait d'autant plus sur les consommations éphémères ; on demandait l'oubli à l'ivresse des fêtes. Les uns ne pen-

[1] V. Mignet, *Histoire de la Révolution française*, t. II, ch. XII.

saient qu'à spéculer. On achetait avec fureur. Partout avaient lieu des ventes de meubles, d'hôtels, d'objets d'art, de curiosités de tous genres : Paris était comme un bazar, dont le Palais-Royal représentait le principal foyer. On vendait aux dépôts nationaux, aux salles de vente, chez les émigrés comme chez les victimes. Vaste curée où l'on disputait aux vives enchères des assignats les dépouilles des particuliers, des monuments, des églises, les velours, les draps d'or, les satins, les damas, les gros de Tours, richement brodés, parfois garnis en perles fines ; les bibliothèques, reliées par Derome et Pasdeloup ; les collections, les estampes et les tableaux, les pièces de perse à bouquets, les services en damassé de Silésie, les porcelaines de Sèvres, les candélabres et les vases, les lits peints en façon de Chine, les tentures de tapisserie de Beauvais ; les consoles dorées, sculptées ; les emaux et peintures par Degaux et Mailly, les miniatures de Hall, les pendules à mouvement de Lepaute et Robin, et tant d'autres objets d'art, dont les Petites-Affiches du temps sont restées comme les archives.

Le centre du luxe parisien se fixait dans la Chaussée-d'Antin. Ce fut le rendez-vous des nouveaux enrichis et des femmes à la mode. Le caractère éphémere, corrompu, fébrile, de ce temps étrange, se reflète dans le mobilier, d'une coquetterie précieuse et fardée. Ce ne sont que boudoirs, décors, figures, stucs blancs ou peints, petits meubles prétentieusement ornementés, enluminures de toutes sortes. Tous ces objets frappent le regard, plus ébloui que charmé par ces mesquines splendeurs. Le paganisme y occupe encore plus de place qu'au dix-

huitième siècle sous Louis XV. Un bois nouveau s'empare pour ainsi dire du mobilier : l'acajou bientôt remplit les appartements de la bourgeoisie[1]. C'est un fait de quelque importance dans l'histoire de la société parisienne, que cette création d'un quartier nouveau, bâti sur d'anciens jardins et d'anciens marécages, qui appartient à la finance, au commerce, à la banque. Un tel moment rappelle celui de Law. On dépense et on bâtit pour se débarrasser du papier-monnaie et par hâte de jouir. Il en reste pourtant quelque chose. La manufacture de glaces voit relever sa fortune dans cette fièvre de décorations. On en orne les cafés, les boutiques, qui de nouveau jettent le soir sur Paris leurs feux étincelants.

Le costume prit sans transition l'air de fête. Il est bien à l'image de cette vie de plaisir et de folie, qui semble faire du Directoire la régence de la République. Plus affecté que magnifique, païen, indécent, il fait ressortir la nudité plus qu'il ne la cache. C'est ce qui pouvait convenir de mieux à une société qui ne pense plus qu'à s'amuser, à vivre, à danser. En même temps que les salons se rouvraient avec un éclat bruyant, six cents bals publics s'ouvraient comme par enchantement pour la foule ; il y en avait qui s'installaient jusque dans les cimetières, — spectacle moins triste, pour qui réfléchit, que celui de ces soirées brillantes, données par des veuves et par des orphelins, dans des salons encore ornés des portraits d'un mari ou d'un

[1] V. sur ce moment le livre, rempli de détails exacts et piquants, de MM. de Goncourt : *la Société pendant le Directoire.*

père envoyé à l'échafaud deux ans auparavant[1]. Tandis que les Brutus et les Mucius Scœvola d'hier se travestissaient en Alcibiade, les Cornélie s'efforçaient de jouer le rôle d'Aspasie. Telle Mme Tallien. Les plumes, les soieries, les bijoux, rappelaient l'ancien régime. Ce qui caractérise le Directoire, c'est le vêtement grec ou romain des *Merveilleuses*. Les années 1796 et 1797 les voient étaler leurs poitrines et leurs bras nus, leurs tuniques, leurs semelles légères assujetties par des rubans. Cela finit par la nudité presque complète, l'absence de jupon et de chemise, le *costume à la sauvage*. Mais ces sauvages très-civilisées portent des anneaux d'or au-dessous et au-dessus du genou, des diamants aux doigts des pieds. La mythologie, qui fournit ses symboles au mobilier, donne les noms à ces toilettes; elles se placent sous l'invocation de Cérès, de Minerve, de Flore, de Diane. On se coiffa même à la Titus, à la Caracalla. Le désordre des idées se peint encore dans d'autres modes et dans leurs appellations. Il y eut les châles *sang-de-bœuf*, les corsets à *l'humanité*, les bonnets *à la justice*, *à la folle;* ce dernier nom seul était justifié.

L'absurdité frivole après tant d'épreuves, de crimes, de périls, de dévouement et d'héroïsme, est encore plus triste que ridicule. On souffre de voir que les hommes n'en sont pas plus exempts que les femmes. Si les *Merveilleuses* ressuscitent la richesse du costume, les *Muscadins* n'en ressuscitent guère que la prétention; les

[1] Lemontey a vivement exprimé ce qu'il ressentit dans une soirée de ce genre. V. ses *Mélanges*.

Incroyables semblent narguer le luxe par leurs modes ridiculement lamentables, où respire tout l'abattement du plus complet désespoir.

On rencontre quelque chose de plus que le ridicule dans le contraste entre les splendeurs de la parure des femmes et la misère des temps, à certains moments de ces années qui restent si éprouvées. La cherté, en grande partie nominale par le fait de l'avilissement des assignats, mais trop réelle aussi par suite de la rareté, se montrait partout. Le nécessaire faisait défaut plus que le superflu. La livre de pain en assignats coûtait 60 francs; la livre de viande, 120; le charbon et le bois manquaient au plus fort de l'hiver. On voit vendre à la même époque une robe de batiste écrue, bordée de soie, 2500 francs; une robe de taffetas brun, 1040 francs. Certaines robes somptueuses se vendent jusqu'à 20 000 francs. La richesse oisive et agioteuse se jetait sur toutes les jouissances. La pauvreté restait sombre, désespérée, en face d'elle-même. Contraste odieux et douloureux qui ne s'était jamais accusé davantage, et l'on était au lendemain d'une révolution d'égalité! De tels spectacles n'ont jamais été donnés impunément. On prend le silence des misérables pour indifférence ou soumission; mais la colère veille et gronde sourdement. Un complot se formait : protestation terrible contre une société qui renaissait à peine, et qui renaissait au milieu des folies scandaleuses d'une richesse improvisée. Babeuf travaillait dans l'ombre. Il organisait la conspiration de la misère et de l'utopie. Il faisait circuler ses manifestes de révolution sociale. Il revendiquait la cause du pauvre sous

la forme redoutable du communisme. Il proclamait que « la nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens. » Il retranchait le superflu intellectuel avec les beaux-arts, le superflu physique avec le luxe, la richesse avec l'inégalité, et préparait un plan provisoire qui installait les sans-culottes dans les meubles des ci-devant et des nouveaux riches. Préliminaire étrange de la simplicité qui devait tout niveler, ameublements et costumes. C'est en présence de leurs splendeurs à peine reparues que tombait la tête du conspirateur qui ouvrait la marche du socialisme révolutionnaire.

V

LUXE FUNÉRAIRE — CARACTÈRES QU'IL PREND A LA FIN DE LA RÉVOLUTION

Je ne puis finir ce chapitre sans dire un mot d'une autre forme toute spéciale du luxe à laquelle j'ai attribué une légitime importance dans le courant de ces études. On verra tout à l'heure quelle guerre la Révolution fit au faste funéraire du passé. Il y eut un moment où elle ne détruisit pas seulement les tombeaux, mais où elle abolit toutes les éclatantes cérémonies funèbres qui constituent dans les églises le luxe des obsèques. Tandis que les morts qui dormaient depuis des siècles étaient traités avec une brutalité qui se hâtait d'en faire disparaître les restes, en même temps qu'on dépouillait les tombeaux des valeurs qui

y avaient été enfouies, les morts de la veille étaient traités, sous le règne de la commune, avec un cynisme plus choquant encore. On enterrait en chantant le *Ça ira*. A la place du prêtre, un commissaire avec un bonnet phrygien; l'assistance, coiffée de la même façon; le cercueil enveloppé d'un drap tricolore : à peine un tombeau et point d'emblèmes.

Une réaction énergique éclatait sous le Directoire : elle allait se prolonger, en s'accusant encore davantage, sous le Consulat. La police des cimetières fut rétablie, et avant même que l'administration du célèbre préfet Frochot inaugurât l'ère nouvelle des cimetières de Paris, on mit plus de décence dans les obsèques et dans les enterrements; on rechercha quel pourrait être le faste funéraire compatible avec les principes de la Révolution. Ici on se divisait : les uns n'en voulaient aucun; simplicité austère, égalité ou peu s'en faut, voilà la réforme radicale qu'ils méditaient.

D'autres se montraient plus accommodants sur l'inégalité; seulement ils auraient voulu se passer des anciens emblèmes religieux.

Cette préoccupation se montre dans le programme de l'Institut national, qui mit la question au concours. Le programme demandait un code de cérémonies funèbres dans lesquelles il ne serait introduit *aucune forme qui appartînt à un culte quelconque*. Un luxe tout civil de funérailles et de sépultures, tel était l'idéal, peu facile à réaliser, qu'on imposait aux concurrents. Nous avons lu les mémoires que ce concours fit naître, et d'autres ouvrages qui composent alors toute une littérature funé-

raire, n'ayant plus d'intérêt que comme document historique et moral.

Des plans de toute espèce se font jour : il en est un qui coupait court à tout luxe funéraire. On y propose de pulvériser les morts. On fera des ossements une sorte de pâte qui, moyennant un alliage qu'indique l'auteur, permettra à tout citoyen d'en former des bustes qu'il gardera à domicile. Ainsi les pauvres pourront avoir leur galerie des ancêtres. Les procédés divers de l'inhumation et de l'incinération eurent leurs avocats. On ne rencontre dans les mémoires des concurrents, sans en excepter celui du citoyen Millot, qui obtint le prix, que des vues morales assez honnêtes, sans beaucoup de portée, un reste d'idées chimériques, l'indication judicieuse de quelques moyens de police, rien qui se rapporte directement aux formes nouvelles que pourra recevoir le luxe funéraire dans une société démocratique, il est vrai, mais libre, et maîtresse sans doute d'honorer ses morts comme elle l'entend.

La réaction religieuse allait trancher la question en rétablissant dans les églises et dans les lieux consacrés à la mort les emblèmes du catholicisme. Le faste funéraire renaissait avec le culte des morts remis en honneur et presque à la mode. Les vers de Fontanes, de Legouvé, de l'abbé Delille, les chapitres tout poétiques du *Génie du christianisme*, servirent d'écho à cette réaction, qui y puisa une nouvelle force.

Le luxe funéraire n'avait pas attendu pourtant ce signal pour reparaître en partie; l'ouverture des nouveaux cimetières en avait favorisé le développement. Là aussi une

révolution s'était opérée. C'est alors le tour des classes moyennes de prendre possession de la cité des morts. Elles y marquent leur importance en revendiquant leur part de faste dans les sépultures. Tour à tour féodal, monarchique, puis partagé entre les autres classes, le luxe funéraire devient bourgeois. Les contemporains en ont conscience eux-mêmes. « On revient, écrivait Lemontey, à la sainteté des devoirs funèbres... Mais, comme si rien de bon et de sage ne pouvait se faire avec mesure, la vanité et l'afféterie corrompent la piété renaissante. Déjà on dispute par le luxe des convois à qui enrichira davantage l'entreprise nouvelle des fermiers d'Atropos; déjà la sculpture et la poésie ne peuvent suffire à orner *les catacombes de la bourgeoisie*[1]. »

Ce n'était ni au Directoire, ni même aux périodes qui ont suivi jusqu'à la Restauration, qu'il fallait demander la réforme du luxe funéraire sous le rapport de l'art.

Le goût public reste engagé et comme fixé dans la mythologie : elle préside aux vers, elle fournit des sujets à tous les objets d'art; elle règne trop souvent encore dans les sépultures.

Sur les somptueux tombeaux d'acteurs célèbres, qui semblaient prendre avec éclat leur revanche des anciens refus de sépulture, on put voir Melpomène, Thalie et Terpsichore. Les Muses figurèrent sur les tombes des poëtes. Tous les styles furent mêlés, confondus.

Le mérite individuel étant proclamé, tout le monde voulut avoir un brevet posthume de mérite : les morts

[1] V. Lemontey, *Mélanges : Des morts considérés comme spectacle.*

un peu notables eurent leur buste ou leur médaillon. La vanité bourgeoise fit étalage de sa richesse et d'une supériorité récemment conquise, dans des sépultures visant trop à l'effet.

Le faste des inscriptions compléta et au besoin suppléa celui des mausolées. Il y en eut pour les rangs les plus modestes de l'industrie et du négoce. Sentimentales comme la littérature à la mode ou positives comme le siècle, les épitaphes exaltèrent les vertus de famille et les qualités de la profession. Si elle en était réduite à ce genre de documents pour juger notre époque, la postérité pourrait croire qu'aucune n'a rendu la vertu si commune. Le naturel fut ce qui manqua le plus dans des lieux où il semble qu'il soit si bien à sa place.

Nous ne reviendrons pas sur ce sujet auquel nous avons consacré de nombreuses pages, et nous nous bornerons à dire que la révolution y a laissé son empreinte, sans que quelque grande inspiration ait renouvelé ce genre de luxe. On se demande quelle forme d'art nouvelle l'a régénéré, quel sentiment religieux et moral inspire nos sépultures[1]. La vanité y figure toujours pour une trop grande part. Certes une quantité de monuments honorent nos architectes et nos sculpteurs ; mais parcourez ces champs funèbres, devenus l'image de la société par le nombre et la diversité des genres d'importance qui se les partagent, et où l'aristocratie, l'industrie, la banque, le commerce, la célébrité littéraire, l'illustration militaire et politique ont des monuments à l'envi ; ce qui manque à l'ensemble, c'est l'originalité, c'est la grandeur. Le petit luxe, trop souvent de mauvais goût, y tue le grand faste, j'entends celui que l'art consent à servir et à illustrer. Le genre de dévotion qui règne semble favoriser ces défaillances de l'art en multipliant ces petites images qui ont un singulier air d'idolâtrie. C'est une industrie bien inférieure qui fabrique à bas prix, beaucoup trop cher pourtant pour ce qu'ils valent, les objets profanes destinés à la décoration des sépultures. Babioles funéraires qu'il faudrait appeler ridicules si ces choses fausses et de mauvais goût ne servaient souvent d'expression aux douleurs les plus sincères.

[1] Je ne me poserais pas cette question devant bien des sépultures élevées par des artistes éminents, et je n'aurais garde de le faire en face de cet admirable chef-d'œuvre, le tombeau de Lamoricière.

Au reste, le sentiment primitif n'a pas changé : si on pare ces tombes, c'est toujours en vue de plaire au mort ; c'est à cette intention qu'on y dépose des fleurs, qu'on y entretient des jardins. La religion des morts subsiste, elle n'a même pas perdu son fétichisme, surtout dans les tombes d'enfants. Ils ont là leurs jouets, les pauvres petits, comme le guerrier barbare avait ses armes, comme la jeune femme égyptienne avait ses bijoux et son miroir.

Certes, à la vue de ce qui se passe, on peut dire que la démocratie, depuis l'époque de la révolution où ce mouvement se fait sentir, a contribué à niveler le faste funéraire. Elle ne l'a pas supprimé : elle l'a rendu plus commun. Si l'art peut en souffrir, tout n'est pas à reprendre tant s'en faut sous le rapport moral. Il est bon que le culte des morts se maintienne, s'étende au plus grand nombre de familles possible. Nous n'examinons

pas les sources de cette sorte de piété qui subsiste dans notre peuple de Paris. Chez beaucoup, faut-il dire chez la plupart? elle peut bien se rapporter plutôt aux souvenirs du passé qu'aux espérances de la vie future, quoique que rien non plus ne fasse supposer une négation absolue de perspectives ultérieures. Tel qu'il est, un tel sentiment veut être respecté et satisfait. Il est désirable qu'on en tienne compte au moment d'ouvrir de vastes champs funèbres qui permettront d'abolir la fosse commune. Ce sera comme un dernier progrès dans cet ordre d'idées et de faits. Une tombe à part, d'abord monopole de l'aristocratie, ensuite privilége plus étendu, sera le droit commun. Le communisme n'est bon nulle part, même dans la mort.

Ce qui fut une personne mérite de rester au moins un nom qui rappelle aux survivants ce que l'homme a été.

S'il doit y avoir toujours des pauvres dans la société des morts, il n'est pas nécessaire qu'il y ait toujours des misérables.

Laissons dire ceux qui jalousent les somptueux tombeaux, mais ôtons du moins prétexte à ceux qui se demandent avec amertume combien on pourrait tailler de tombes modestes dans ces sépultures inutilement fastueuses, que les services rendus ne justifient pas toujours, et que l'art n'absout pas.

Ce vœu que forment les familles pauvres doit recevoir un accueil d'autant meilleur qu'elles le présentent moins comme un droit que comme le pieux accomplissement d'un devoir qui leur est cher.

Voilà les principes vrais de la Révolution prise dans son sens le plus favorable. Ce côté est digne et bon. Mais il n'est pas douteux que le luxe funéraire, pour rester à la fois dans ses justes bornes et pour briller de son légitime éclat, exige les mêmes inspirations élevées qui ont présidé à son origine. Il s'abaisse et se corrompt quand il obéit seulement aux motifs frivoles d'une vanité qui ne s'allie à aucune pensée supérieure. Les arts qui contribuent au faste funéraire se sont toujours repentis de cet abaissement des influences qui en modifient les formes. Ils ne se sont épurés et relevés qu'avec les hautes inspirations qui rappellent ce qu'il y a dans la vie humaine de plus grand, et surtout en se pénétrant des idées mystérieuses et profondes qui conviennent à la mort. Voilà ce que la Révolution n'a pas fait et ce qui ne s'est pas fait depuis elle, excepté dans quelques grandes œuvres exceptionnelles qui honorent notre temps. Il faut souhaiter que cette sorte de luxe entre dans une ère nouvelle, et retrouve sous d'autres formes l'originalité et la grandeur qui l'ont illustré à tant d'époques.

Quant aux sépultures un peu bourgeoises de la fin de l'époque révolutionnaire, on doit reconnaître qu'elles relèvent plus peut-être du luxe privé que du luxe public. C'est une satisfaction donnée à l'esprit de famille sous des formes qui ne revêtent qu'exceptionnellement un grand caractère d'art monumental. Quoi qu'il en soit, nous avons dû faire une place à cet aspect du luxe sacrifié, nié, réhabilité ensuite dans une certaine mesure par la même époque. On va voir la guerre destructive qu'elle fit au grand faste funéraire du passé.

Il nous reste à envisager la Révolution quant au luxe public sous ces deux rapports opposés : le vandalisme, la lutte acharnée livrée aux débris du passé et aux tombeaux, et, d'un autre côté, les nobles pensées de création d'un grand luxe public et les essais de réforme plus ou moins couronnés de succès. Ce sujet n'a été traité que par fragments et souvent avec passion. Nous chercherons à grouper ce qui s'y rapporte, et nous jugerons sur les pièces qui permettent d'instruire cet intéressant procès.

CHAPITRE II

LE LUXE PUBLIC ET LA RÉVOLUTION — LE VANDALISME

I

PERSISTANCE DU LUXE PUBLIC PENDANT LA RÉVOLUTION

On a vu le luxe privé subsister pendant l'époque révolutionnaire, il en fut ainsi d'une manière plus ostensible pour le luxe public.

Ici le point de vue change. La Révolution condamne en théorie tantôt l'usage même, tantôt les abus du luxe privé, sauf à lui faire, dans la réalité, une part quelquefois scandaleuse, on l'a vu par les exemples que nous avons cités. En principe la même hostilité ne se manifeste pas contre le luxe public, et les faits répondent dans une certaine mesure aux théories favorables à ce luxe qui profite à tous. Non-seulement la Révolution tint ouverts les théâtres, qui ne chômèrent point pendant la Terreur, et même se multiplièrent, grâce à une concurrence illimitée, mais on sait quels furent le nombre et l'éclat des fêtes de cette période. La Révolution songea aussi aux arts; elle leur ouvrit des salles

où ils exposèrent leurs œuvres, que tout le monde put visiter. Elle fonda, dota des écoles, des établissements destinés à les enseigner, à les développer. Elle eut des encouragements pour tout ce luxe national. Elle ne négligea presque aucune des satisfactions que l'État réserve aux besoins les plus élevés. Puis par une funeste contradiction, en même temps qu'elle se livrait à des essais de réformes quant à certaines parties du luxe public, elle supprimait d'une main brutale certains établissements, elle ravageait les monuments qui rappelaient les plus grands souvenirs du luxe public de l'ancien régime. Elle se montrait violemment destructive en un mot.

Quelles que soient les réserves à apporter [1], il y a un point sur lequel il est difficile que l'accord ne se fasse pas. *La Convention n'a pas fait une guerre systématique aux arts et au luxe public.* On croit trop souvent que cette

[1] De quelque façon qu'on juge, au point de vue politique, les récits que MM. Michelet et Louis Blanc ont consacrés à la Révolution française, on doit reconnaître que ce coin du tableau prend avec ces éminents écrivains un relief nouveau. Si, relativement aux ruines et aux dévastations, ils n'entrent pas toujours dans de très-amples détails, ils s'attachent à décrire, à montrer les côtés civilisateurs de la révolution sous le rapport des arts comme des sciences. Ils le font avec l'accent enthousiaste qu'on peut attendre d'écrivains aussi favorables à la révolution française, et avec une vivacité de couleur qui s'imprime fortement dans le souvenir.

C'est surtout au point de vue des destructions qu'un autre écrivain a étudié la révolution. M. E. Despois a consacré un volume au *Vandalisme révolutionnaire :* non pas qu'il ne s'occupe que des ruines qui furent faites a cette époque, loin de là ; lui aussi jette un regard complaisant sur les divers encouragements que les arts et le luxe public ont reçus de la révolution française. On se doute même que, de la part de cet écrivain très-consciencieux, mais qui pousse un peu trop loin l'indulgence pour certains

assemblée était hostile aux arts, tandis qu'elle ne l'était qu'au passé, qu'elle attaquait ou laissait attaquer sans ménagement. Pourtant elle a pris aussi certaines mesures spéciales à la conservation des objets d'art qui avaient honoré les époques antérieures. On confond la Convention avec un groupe, une fraction, une secte. Le groupe même dont Saint-Just est l'expression la plus systématique, tout en déclamant contre le luxe privé, l'opulence, n'étend guère ses proscriptions au luxe public, en cela conséquent avec son esprit imitateur de l'antiquité. Dans les anciennes républiques, la pauvreté des citoyens n'excluait pas, tant s'en faut, une certaine magnificence dans l'État. La médiocrité régnait dans les demeures des particuliers : les temples, les monuments, les fêtes, manifestaient un luxe public plein d'éclat et de grandeur.

La Convention dans son immense majorité voulut donc

faits de cette époque, ce mot de *vandalisme* peut cacher une certaine ironie. Qu'il y ait eu des actes de vandalisme, l'auteur ne le nie pas. Y en a-t-il eu autant qu'on le dit, et la révolution elle-même a-t-elle été véritablement vandale? Voilà ce qu'examine M. Despois. Il n'est que juste de reconnaître sa modération, sa bonne foi, ce que son livre atteste de recherches, ce que même il rectifie d'erreurs sur quelques points faux ou exagérés. Son plaidoyer est habile et bien fait, mais c'est un plaidoyer, et non des moins systématiques, comme l'a très-bien remarqué M. E. Bersot dans un examen qu'il consacre à ce volume en ses Études de morale et de critique. La Convention y est jugée sur ce point, comme sur tous les autres, avec sympathie, quand décidément il ne saurait y avoir lieu. Au surplus, ce n'est pas ici une question de parti ; c'est, il faut le répéter, une question d'histoire. Nous la discuterons d'autant plus volontiers avec l'auteur du *Vandalisme révolutionnaire* que son travail et les histoires plus générales de la révolution nous ont aidé et comme invité à nous reporter vers les sources si indispensables en pareille matière.

un luxe public et des arts très-développés : elle en rêva la régénération. Sous la forme des fêtes nationales, elle alla même jusqu'à en abuser. Elle tendit, ici comme partout, à centraliser à l'excès. Où était le roi, elle mit l'État, protecteur des arts et des lettres.

Que doit être le luxe dans une société démocratique ? Voilà ce dont s'est préoccupée la Révolution avec un mélange d'idées justes et d'aberrations que nous nous efforcerons de discerner et d'apprécier en toute équité.

II

ORIGINE DU VANDALISME — DÉCRET D'AOUT 1793 — VALEUR ET PORTÉE DES MESURES DE PRÉSERVATION

Quelles ont été les origines du vandalisme révolutionnaire, du moment qu'il est reconnu que ce ne furent point des ennemis systématiques du luxe public et des arts qui entreprirent ces destructions comme une sorte de campagne contre la civilisation? Certains esprits disposés à voir partout des complots et des mots d'ordre ont cru reconnaître dans cet entraînement la présence d'une main mystérieuse, les fils cachés d'une conspiration savamment ourdie. Les uns l'ont attribué à l'or de l'étranger, poussant la Révolution aux excès pour la mieux déshonorer. Rien ne justifie ces accusations. Elles pouvaient bien retentir dans ces heures troublées où on veut à tout prix avoir devant soi un ennemi désigné, responsable. Mais les grands mouvements populaires ont

leur source en eux-mêmes, et celui-là ne fait pas exception ; il s'explique suffisamment par les lois éternelles de la nature humaine. Un irrésistible instinct pousse les peuples à personnifier la foi religieuse ou politique dans des symboles ; ils les vénèrent tant que cette foi subsiste ; par un instinct non moins invincible, on les voit se retourner contre eux avec une haine violente dès que cette foi a disparu. Plus cette révolution dans les idées aura été soudaine dans ces masses qui ne reçoivent le contre-coup du changement opéré dans les idées que lorsqu'il s'est accompli lentement dans les classes supérieures, plus violent aussi sera le mouvement qui précipitera les multitudes contre ces symboles. « *Cupide conculcatur nimis ante metutum* [1]. » Ne cherchons pas ailleurs l'origine de ce souffle de destruction qui, passant sur les villes et les campagnes, traversa la France comme un vent de mort, emportant tout, brisant tout sur son passage.

Faut-il aller jusqu'à croire pourtant que cette fièvre se soit allumée toute seule, qu'il n'y eut qu'un simple emportement populaire dans cette guerre faite à la partie la plus précieuse du luxe public exprimée par les monuments et les arts? Comment n'en pas rendre responsables les clubs, les municipalités et dans une certaine mesure ce grand pouvoir qui absorbe tous les autres, la Convention ? Oui, sans doute, et on va voir comment elle y a sa part. On ne comprendrait pas qu'un peuple,

[1] Lucret., lib. V. « Car on se fait un plaisir de fouler aux pieds ce qui était l'objet d'une crainte extrême. » Ajoutons, non-seulement de crainte, mais de vénération, avant que le culte se changeât en haine et en mépris.

naguère soumis, surtout le peuple des campagnes, ait été pris de cette rage subite, s'il n'y avait pas eu d'excitations venant du dehors. Qu'on pense qu'il n'y avait pas moins de huit cents affiliations rien que jacobines réparties sur le territoire. Là fut le foyer principal, toujours en fermentation; de là partit le plus souvent le mot d'ordre. Les membres et les auditeurs de ces tumultueuses assemblées, toutes vibrantes des colères du jour, et qui, en suivaient le courant avec une sorte d'émulation empressée, formèrent le contingent naturel de cette armée de destruction, qui a laissé peu de points en France sans y porter ses ravages. Les municipalités étaient malheureusement composées d'éléments analogues, si ce n'est identiquement les mêmes. En tout cas, lorsqu'elles ne donnèrent pas l'exemple, elles furent souvent dominées, entraînées.

Quant à décharger la Convention de toute responsabilité dans la destruction des monuments et des objets d'art, nous regrettons de dire que ce n'est pas possible. Tant de discours qui y furent prononcés, respirant la haine de ce passé dont les emblèmes étaient partout, devaient trouver de l'écho dans ce peuple facile à émouvoir, à passionner. Aux yeux des populations la Convention nationale représentait tout autre chose qu'un corps politique ordinaire. Les peuples ont besoin de mettre l'autorité morale quelque part, dans un livre, dans un homme, dans une assemblée. Alors l'Assemblée était tout, d'autant plus qu'on rompait violemment avec la grande autorité morale figurée par l'Église. Pour ceux que le mouvement révolutionnaire entraînait, tout ce qui venait de l'Assemblée se revêtait d'une

sorte de consécration. Qu'était-ce donc quand la bouche qui avait laissé tomber l'oracle était celle de quelqu'un des chefs populaires qui personnifiaient pour la foule les lumières et la vertu! Ces discours, avidement lus, commentés par des hommes d'un tempérament exalté ou jetés par la violence des événements hors de leur nature, pouvaient-ils ne pas se traduire par les plus terribles voies de fait?

A peine est-il besoin de mesurer la portée des discours quand il y a des actes, comme le décret du 1er août 1793, qui établit qu'à quelques jours de date on devra détruire, dans toutes les églises, d'un bout de la France à l'autre, tout ce qu'il y a de tombes royales. Quel terrible coup de tocsin! On désignait un objet spécial à la haine d'un peuple soulevé déjà. Il devait se jeter avec la même furie sur d'autres symboles non moins détestés et beaucoup plus multipliés. C'était précipiter la masse sur les églises. Mais, dit-on, il ne s'agissait que *d'exhumer* les personnes royales et non de *détruire* les tombeaux. Interprétation qui n'est pas littéralement exacte. Le texte porte : « Les tombes et les mausolées des ci-devant rois élevés dans l'église de Saint-Denis, dans les temples et autres lieux, dans toute l'étendue de la République, seront *détruits* le 10 août. » Les conséquences furent immédiates. La municipalité de Saint-Denis se montra sottement impatiente de mettre à exécution une mesure qui, outre ce qu'elle soulève d'objections générales, ôtait à cette localité ce qui en faisait la gloire devant le monde entier et sa principale richesse. Elle avait déjà changé son nom contre celui de Franciade. Cette commune envoya à

la Convention une adresse véritablement absurde dans la forme comme dans le fond : « L'or et l'argent qui enveloppent les guenilles sacrées de saint Denis, disait l'orateur chargé de porter la parole, vont contribuer à affermir l'empire de la raison et de la liberté. O vous, jadis les instruments du fanatisme, saints, saintes, bienheureux de toute espèce, montrez-vous enfin patriotes, levez-vous en masse, marchez au secours de la patrie, partez pour la Monnaie. Il ne reste à *Franciade* qu'un autel d'or; nous vous prions de donner ordre à la commission des monuments de nous en débarrasser sans délai pour que le faste catholique n'offense plus nos yeux républicains. » On fit porter en effet à la Monnaie, avec beaucoup d'autres objets précieux, les trois cercueils d'argent où étaient renfermées les reliques de saint Denis et de ses deux compagnons de martyre. *Franciade* n'attendit même pas la date du 10 août assignée par la Convention pour se mettre à l'œuvre. Les dévastations eurent lieu dans les journées du 6, du 7 et du 8 août. Ne se fût-il agi que d'une « exhumation », elle ne pouvait se faire sans entraîner des dégradations inévitables. « On a été obligé, dit le commissaire de la Convention dans son rapport, de briser la statue couchée de Dagobert, parce qu'elle faisait partie du massif du tombeau et du mur. » Il ne suffisait pas de prescrire par un décret ultérieur de ne pas endommager les objets d'art. Exhumer, c'était saccager. Livrer au peuple des tombes royales renfermant des valeurs précieuses, c'était, quoi qu'on tentât pour s'y opposer, inviter au pillage. A propos de cette même destruction du tombeau de Dagobert, on lit dans la description des

monuments du moyen âge qui avaient été transportés de Saint-Denis, description due à Alexandre Lenoir, que le vol fut le mobile d'une telle dégradation. Les violateurs brisèrent la statue et le cercueil, croyant qu'il renfermait un trésor ; des ossements enveloppés d'un suaire furent tout ce qui s'offrit à leur cupidité [1].

Un tel acte était un véritable attentat historique. Le décret qui l'autorisait oubliait, en outrageant ainsi la vieille monarchie, la France formée, agrandie. Plus d'une fois même ceux qu'on nommait les mauvais princes y avaient utilement contribué. Malheur aux peuples égarés qui jettent au vent leur passé et entreprennent de déshonorer leur histoire, quelque mêlée de mal qu'elle puisse être ! Comment justifier l'accueil fait par la Convention aux adresses injurieuses pour la religion, aux offrandes burlesques de châsses, surplis, croix, dépouilles des églises ? Les bandes qui les apportèrent reçurent les honneurs de la séance d'où elles méritaient d'être expulsées au nom de l'histoire et de la patrie.

La majorité de l'Assemblée pouvait-elle au reste ressentir une grande douleur des injures qui s'adressaient à des souvenirs qu'elle détestait et à des monuments qu'elle n'appréciait guère même sous le rapport de l'art ?

[1] Ce tombeau datait du temps de saint Louis, l'ancien tombeau ayant été détruit à l'époque où les Normands ravagèrent une partie de la France. Louis IX avait élevé à son prédécesseur une chapelle sépulcrale à la suite des réparations qu'il fit faire dans l'abbaye de Saint-Denis, après la mort de l'abbé Suger et à la sollicitation de Blanche, sa mère. Le corps de Dagobert, échappé à la destruction, avait été placé au milieu de la chapelle dans un sarcophage. Il y avait donc là sous le double rapport de l'archéologie et de l'art une valeur véritable.

Hâtons-nous pourtant de dire que les comités spéciaux, et d'abord le comité d'instruction publique, stimulèrent cette inaction et l'empêchèrent de tourner trop souvent en complicité. Ce fut leur mérite. Ce fut celui de l'Assemblée qui les avait nommés de faire droit à leurs réclamations. Ces comités renfermaient, bien plus que la Convention prise en masse, un assez grand nombre de ces hommes qui, sans aimer les rois, ressentaient vivement les outrages faits aux monuments élevés même à la gloire de la monarchie, et qui, sans êtres chrétiens, trouvaient mauvais qu'on insultât aux symboles du christianisme. La disposition large, hospitalière aux idées, qui comprend du moins ce qu'elle n'admet pas, était fort rare à cette époque. Sans dominer même dans ces comités auxquels nous faisons allusion, elle leur était pourtant moins étrangère. L'art du moyen âge trouva un défenseur dans Alexandre Lenoir. Lutter contre les destructions, tel fut le mot d'ordre qu'il chercha à faire prévaloir auprès de ses collègues. Il trouva un auxiliaire dans Lakanal qui a bien mérité non-seulement du luxe public dont il contribua à sauver les débris, mais en général des sciences et des arts. Il défendit avec courage les académies près de succomber, et particulièrement l'Académie des sciences, qui comptait alors plusieurs hommes de génie, et rendait en ce moment même les plus grands services au pays en perfectionnant divers moyens de guerre nécessaires à la défense du territoire. Lakanal réussit à sauver le Jardin des Plantes; il fit adopter le télégraphe de Chappe contre l'indifférence des uns et les doutes des autres; il fut

l'auteur d'une loi importante sur la propriété intellectuelle et de grands projets sur l'enseignement en partie appliqués. Le même homme fut aussi le premier qui mit en circulation dans la langue officielle le mot de *vandalisme*[1]. Peu importe qu'il l'ait recueilli de la voix publique ou qu'il l'ait choisi pour désigner ces destructions qui rappelaient les ravages des Vandales. Ce fléau, qu'il osait alors attaquer de front, il le dénonçait dès le commencement de 1793. « Des chefs-d'œuvre sans prix, dit-il, sont chaque jour brisés ou mutilés; les arts pleurent des pertes irréparables. Il est temps que la Convention arrête ces funestes excès. » Où sont pourtant les traces de cette résistance pendant cinq mois? On les cherche en vain. C'est encore Lakanal qui revient sur la brèche. Il insiste, il fait accepter le décret du 6 juin qui porte « la peine de deux ans de fers contre quiconque dégraderait les monuments des arts dépendant des propriétés nationales ». Deux ans de fers! certes la peine était sévère; ne l'était-elle pas trop dans certains cas, pour certains individus? Fut-elle même exécutée une seule fois? C'est bien douteux. Les pouvoirs restés debout étaient désarmés devant la multitude, et les municipalités paraissaient plus fréquemment mêlées à ces désordres qu'occupées et résolues à y mettre obstacle.

La *commission des monuments*, nommée dès le 18 octobre 1792, confirmée le 17 août 1793, était chargée de dresser l'inventaire de tous les objets précieux, livres, tableaux, statues, etc. En vain son président, le célèbre

[1] *Notice historique sur Lakanal*, par M. Mignet, lue à la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques le 2 mai 1857.

philanthrope Larochefoucauld, s'adjoignit-il plusieurs savants et artistes, qu'il réunit pour procéder au choix des monuments et des livres que ce comité voulait conserver plus particulièrement; en vain la municipalité de Paris, mêlée à des actes trop peu en rapport avec cette mesure, nommait-elle aussi des artistes et des savants qui apportèrent leur concours à la commission des monuments, rien ne se fit. Le 18 décembre 1793, le rapporteur Mathieu, parlant au nom du comité d'instruction publique, constate une quantité de dévastations, de pertes, de méventes dont il rendait responsable la commission des monuments, qui fut remplacée, sur la proposition du rapporteur, par la commission temporaire des arts, à laquelle s'attache une juste célébrité. Composée d'hommes spéciaux, quelques-uns illustres, tels que Berthollet, Monge, Lamarck, Brongniart, Corvisart, Vicq-d'Azir, elle fut divisée en douze sections. Le même conventionnel Mathieu en saluait l'entrée en fonction dans des termes qu'il suffit de rappeler : « C'est à la Convention nationale, disait-il, de faire aujourd'hui pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de la philosophie, ce que les arts, la science et la philosophie ont fait pour amener le règne de la liberté : ce sont aussi des créanciers de la révolution, et pour qui la révolution doit tout faire. Les ténèbres sont une servitude. »

Nombre d'œuvres d'art furent sauvées, et une instruction remarquable fut rédigée par Vicq-d'Azir et dom Poirier, sur *la manière d'inventorier et de conserver dans toute l'étendue de la république, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement.* L'envoi

de cette pièce patriotique et savante fut fait aux agents nationaux et aux sociétés populaires. On n'est que trop en droit de douter de leur bonne volonté. Comment d'ailleurs, dans de tels moments, faire ce qu'il n'eût pas été facile d'accomplir en des temps plus calmes, c'est-à-dire improviser l'ordre dans des dépôts énormes, entassés à la hâte? Quant à suspendre les coups de la hache populaire, cela n'était pas au pouvoir d'une commission. En fait, les pertes, les détournements, ne cessèrent pas. Les destructions violentes continuèrent pendant les six premiers mois de 1794. Elles persistent dans plusieurs provinces, même après le 9 thermidor. Le premier rapport de l'abbé Grégoire, lu un mois après cette date fameuse, a pour titre : *le Vandalisme et les moyens de le réprimer.* Il en parle comme d'un mal encore existant et même dans toute sa force.

Les dégradations et les pertes sont telles qu'il y a une singulière illusion à vouloir atténuer aujourd'hui la portée du terme de « vandalisme révolutionnaire ». La mémoire de ces dévastations est vivante encore. La pierre en garde le stigmate. La façade, l'intérieur des monuments mutilés, en portent témoignage dans presque toutes les localités. A quoi sert-il d'alléguer que de pareils exemples avaient été légués par le passé? Ces précédents ne seraient pas des excuses et reposent presque toujours sur de trompeuses analogies. On cite l'exhumation des corps enterrés à Port-Royal, ordonnée apr un caprice de despotisme monarchique, les ravages commis dans les églises par les fureurs sectaires au temps des guerres de religion. Aucun de ces exemples

ne s'applique à cet emportement systématique et général, ici capricieux, désordonné, là organisé, discipliné. Ici c'est tout un peuple soulevé contre les monuments de son passé. La Révolution se faisait contre ce qu'elle appelait un fanatisme barbare, elle ne devait donc pas l'imiter, et moins encore le surpasser par la barbarie la plus destructive que la France ait jamais connue.

III

LES TOMBEAUX DE SAINT-DENIS — LE VANDALISME DANS LES PROVINCES ET A PARIS — LES STATUES ET OBJETS D'ART; LES BIBLIOTHÈQUES — L'ŒUVRE DE DESTRUCTION DU LUXE PUBLIC ET DES ARTS DU PASSÉ CONTINUÉE PAR LES BANDES NOIRES

Après ce qui vient d'être dit et établi, à quoi servirait-il de s'attarder aux détails? A quoi bon compter le nombre des statues et des bras endommagés? Le dommage se réduirait-il à la statue de Dagobert et aux statues de Charles VII et de la reine sa femme mises en pièces, — à la tête de la statue de Marie, fille de Charles le Bel, séparée du corps et qui fut *volée*, — aux deux doigts cassés de l'une des statues du mausolée de François Ier, on devrait reconnaître que les tombeaux de Saint-Denis ont été saccagés, détruits, quoique la plupart des pierres aient été replacées sous la Restauration. On se serait donné moins de peine pour réduire arbitrairement les proportions de ce désastre, si on s'était dit que cette destruction consistait dans l'exhumation même des corps, dans la fonte des cercueils, dans la

disparition de tout ce qui constituait une nécropole royale. Faut-il en prendre son parti avec indifférence? Nous avons répondu. A ce compte, la mémoire et l'imagination des peuples qui s'attachent au passé ne seraient plus rien parce que nous sommes une démocratie. Nous ne saurions admettre comme valable une telle idée de la démocratie moderne. Nous croirions en le faisant non la servir, mais la calomnier. Il y a du bon dans la tradition, et il est dangereux même pour une république de traiter de fétichisme le respect de l'histoire nationale. Disons aussi que l'enlèvement des statues fut une destruction, qui faisait disparaître l'intégrité du monument. Ne fallut-il pas qu'Alexandre Lenoir allât plusieurs années après les déterrer sous l'herbe qui les recouvrait dans un champ voisin?

Nous n'irons pas non plus fouiller avec un soin minutieux dans les cercueils des rois de France pour y chercher un à un les objets précieux, les témoignages du luxe des sépultures que tout un passé monarchique y avait entassés. On trouve ce travail tout fait. Il a été accompli avec la plus tranquille indifférence par un des témoins délégués, par le rapporteur principal de l'*opération* d'extraction des cercueils, le bénédictin dom Poirier. N'approuvant ni ne blâmant rien, républicain ou royaliste, on ne peut le deviner, Poirier décrit, suppute, avec la curiosité d'un antiquaire. Il raconte comment on a trouvé des restes de diadème et point de couronnes dans deux tombeaux, l'un du commencement du treizième siècle, l'autre du commencement du quatorzième. C'est un témoin impassible. Si les tombeaux intermédiaires n'offrent ni diadèmes ni couronnes, c'est que les

cadavres ont été bouillis et désossés, et les ossements rassemblés dans de petits cercueils. Ils n'ont donc pu être revêtus des ornements de la dignité qu'ils avaient possédée pendant leur vie. Dans les tombeaux des quatorzième et quinzième siècles, nous dit Poirier, on a trouvé neuf couronnes tant de vermeil que de cuivre doré. Ce statisticien des reliques sépulcrales ajoute que le cercueil de Charles V renfermait une couronne de vermeil, une main de justice d'argent, un sceptre de cinq pieds de long, surmonté de feuilles d'acanthe d'argent bien doré, celui de Jeanne de Bourbon, un anneau d'or, des fragments de bracelets, des souliers d'une forme très-pointue, brodés d'or et d'argent. Il nous apprend qu'on a trouvé dans le cercueil de Louis VIII un reste de sceptre de bois pourri, un diadème qui n'était qu'une bande d'étoffe tissue en or, avec une grande calotte d'une étoffe satinée assez bien conservée : le corps avait été enveloppé dans un drap ou suaire tissu d'or ; on en trouva des morceaux, etc., etc. On voit par là qu'en somme les matières précieuses et les objets d'art ensevelis dans le cercueil des vieux rois n'étaient pas aussi prodigués qu'on l'a cru par nos aïeux. Dom Poirier ajoute même qu'on finit par sentir le *ridicule* d'enfouir l'or et l'argent dans le sein de la terre avec la pourriture des cadavres. Cet usage avait cessé au seizième siècle.

Les détails que nous transmet dom Poirier sont instructifs ; l'expression en est souvent choquante. Sommes-nous devenus trop délicats sur le chapitre des laideurs physiques de la mort, dans lesquelles avait paru pendant des siècles se complaire à l'excès un spiritualisme

ascétique? Pour l'exact bénédictin l'exhumation des restes des rois de France se réduit à deux questions, une question d'archéologie, une question d'anatomie et d'embaumement. Il regrette que les citoyens Tourette et Pinson, « très-versés dans l'étude de la composition et de la décomposition des ossements, malheureusement invités trop tard, aient manqué l'*occasion unique*, dit-il, *d'observer des sujets* de tout âge et de tout sexe qui se sont succédé pendant l'espace de douze siècles, c'est-à-dire depuis le squelette de Dagobert, mort en 638, jusqu'à celui du dauphin, mort en 1789. » Des *sujets*, voilà l'expression qu'emploie à plusieurs reprises ce pieux et sévère écrivain. Renfermé dans sa probité rigide d'érudit, il décrit tout en conscience. Pour lui les cercueils de Henri IV et de Louis XIV ne sont que des coffres de chêne ou de métal. Ils mesurent telles dimensions et renferment des curiosités dignes d'être constatées avec soin. Quoi de plus curieux que des rois défunts!

Sur les pertes d'objets d'art et de luxe, comme sur la dégradation des monuments, il y a peu de documents plus instructifs que les rapports de l'abbé Grégoire. C'est le procès-verbal de la destruction[1] ! « Les lois conservatrices des monuments sont inexécutées et inefficaces, » dit le rapporteur, qui ajoute ces paroles remarquables, si l'on se reporte à cette date déjà avancée, car nous sommes en pleine année 1794 : « Le vandalisme redouble ses efforts. Il n'est pas de jour où le récit de quelque destruction nouvelle ne vienne nous

[1] Rapport du 14 fructidor an III.

affliger... C'est dans le domaine des arts que les plus grandes dilapidations ont été commises. Ne croyez pas qu'on exagère en vous disant que la seule nomenclature des objets enlevés, détruits ou dégradés, formerait plusieurs volumes. »

Esprit honnête et courageux, mais passionné, parfois crédule, Grégoire porte la peine de son caractère ardent et de sa position fausse de prêtre convaincu et de montagnard déclaré; mais la lecture ne justifie pas l'accusation de vague adressée à des rapports qui au contraire offrent en général les marques d'une assez grande précision[1].— Grégoire parlerait le plus souvent d'objets qui ont *failli* être détruits. — Il se sert quelquefois de cette expression, mais à propos d'objets qui ont échappé à une destruction imminente, qu'il n'a pas tenu au vandalisme de ne pas consommer. Il fallait bien signaler aussi ces attentats. — Les assertions de Grégoire seraient souvent hasardées. — Eh bien! qu'on lise le rapport du 7 brumaire an III, époque où encore les destructions continuent; on y verra que les faits allégués par le célèbre conventionnel dans ses différents rapports n'ont pas été recueillis par lui; il ne fait que résumer la correspondance des comités de l'instruction publique et des arts. On ajoute que l'auteur lui-même a reconnu des exagérations, les a rectifiées dans son troisième rapport du 24 frimaire. Sans doute, il a donné cette preuve de sa bonne foi; mais les faits, d'ailleurs en très petit nombre, qui se trouvaient exagérés, gardent en général une gravité réelle,

[1] V. le livre cité de M. E. Despois, qui n'a pourtant pas affaire à un adversaire dans l'abbé Grégoire.

et presque toujours les rectifications du rapporteur portent moins sur les dégradations en elles-mêmes que sur la participation des administrations. Bien loin d'atténuer les résultats des précédents rapports sur le vandalisme, ce troisième mémoire ajoute encore aux révélations contenues dans les premiers; il constitue un acte d'accusation des mieux motivés, et dont on essaierait en vain de diminuer l'importance. Qu'en effet il y ait eu moins qu'on ne l'avait cru de dégâts à Coutances et dans la petite ville de Thorigny, peu importe. Grégoire cite vingt autres endroits où le mal est plus grave qu'on ne l'avait dit d'abord. Nous renvoyons à ce rapport.

Mais pourquoi ne pas citer quelques-unes de ces preuves de destruction d'objets souvent du plus haut prix comme décoration des monuments publics? A Verdun, les tableaux, les tapisseries, les livres et autres objets provenant de la cathédrale, ont été transportés sur la place La Roche; les officiers municipaux, décorés du ruban tricolore, le district, deux membres du département, ont assisté à cette glorieuse expédition. On a battu la générale, on a fait prendre les armes aux citoyens, et les destructeurs se sont livrés à ces excès de boissons par lesquels ce genre de scènes finit d'ordinaire quand ce n'est pas par là qu'il commence. Après la cérémonie, ces mêmes hommes ont forcé l'évêque constitutionnel à danser autour du bûcher. N'est-ce pas là une scène complète et honteuse de vandalisme? Le mal n'avait pas été non plus connu tout entier pour Nîmes, Morfontaine, Bourges, Gisors, Mayenne, pour d'autres localités, comme Meudon, comme Sens, où le monument du chancelier Duprat avait été

dégradé. Combien d'autres faits ajoutés à ceux qui avaient été dénoncés ! A Mont-de-Marsan, deux statues de Mazetti ont été mutilées. A Reims, on a « mutilé un tombeau d'un beau travail », précipité d'une hauteur de 20 pieds un tableau de Zuccharo. A Melun, une belle statue de marbre blanc a été cassée. A Fontainebleau, un tableau de maître est en cendres. Sans doute Grégoire fait allusion au portrait de Louis XIII par Philippe de Champagne. Dans la même ville, on a brisé une statue de fleuve en bronze, qui avait été exécutée sous la direction de Léonard de Vinci. A Étain, nombre de livres ont été volés. A Saint-Serge, près d'Angers, dans l'église des Bénédictins, des groupes précieux sont brisés. Deux belles statues, le saint Jérôme et le saint Sébastien, qui avaient échappé à cette rage dévastatrice, ont été détruites. A Verdun, où nous venons de voir la municipalité se signaler par ses hauts-faits, les arts regrettent surtout une Vierge de Houdon, et un Christ mort, de grandeur naturelle. A Versailles, c'est une magnifique tête de Jupiter qui a subi le même sort. Un « vandale » s'est amusé à tirer à balle sur ce monument, qui avait orné les jardins de Médicis, et qui, depuis plusieurs siècles, n'avait subi aucune avarie. Ailleurs, comme à Carpentras, des parties entières de monuments tombent sous le marteau. Dans plusieurs villes, on détruit jusqu'aux orangers. A Paris même, aux Invalides, des statues mutilées en grand nombre jonchent le sol de leurs débris; il faut citer beaucoup de sculptures dues à Coisevox, à Houdon, à Bouchardon, qui subissent cet indigne traitement.

Vous ne trouverez pas mentionnée dans ce mémoire

accusateur d'un partisan exalté de la Révolution, que nous lisons avec une émotion poignante, une autre perte, avérée pourtant, deux figures de Germain Pilon ornant l'horloge du Palais de Justice, qui furent brisées. Quel remède, outre l'appel aux bons citoyens, invoque Grégoire contre ces destructions qu'il signale avec la plus honorable indignation? L'instruction du peuple! Sans doute le remède a sa valeur, quoiqu'il nous ait été donné de voir des iconoclastes lettrés pendant la Commune de 1871. — En tout cas, le remède indiqué par l'abbé Grégoire était, avouons-le, un peu lent, comparé au mal.

Les bibliothèques, outre leur caractère d'utilité publique, représentent un des côtés du luxe national.

Les richesses qu'elles renfermaient, et dont la dégradation constitue une double atteinte portée à l'art et à la fortune publique, ont à l'époque révolutionnaire souffert, nous avons pu le reconnaître après une étude attentive, au delà de ce qu'on suppose habituellement. On en a la preuve dans un assez grand nombre de documents du temps, parmi lesquels les recherches de Grégoire tiennent encore une place des plus notables. On ne saurait lire ces rapports sans une pénible émotion. Ils sont très-curieux à plus d'un titre. Grégoire parle des livres avec enthousiasme. Il demande qu'on remette en lumière beaucoup d'ouvrages remarquables par la beauté de l'exécution, tenus dans l'ombre systématiquement, à ce qu'il dit, par l'ancien régime, parce qu'ils accusaient les vices ou les crimes des princes, ou parce qu'ils racontent les glorieux exploits de la liberté. Au reste, l'évêque de

Blois, en bon républicain, ne veut pas que les beaux volumes, c'est-à-dire les livres magnifiquement habillés, absorbent seuls l'attention; il pense à la plèbe des livres, c'est-à-dire aux bouquins. Il veut qu'on les catalogue avec soin, et il a raison. Ils valent mieux parfois que les livres reliés en maroquin et dorés sur tranches. Qu'il y ait des livres de luxe, soit! mais que la lecture ne soit pas un luxe, que les bibliothèques s'ouvrent à tous! Rien de mieux pensé assurément. Et ainsi des statues et des tableaux. Il faut les réunir, les conserver, en faire profiter le public. Comment ne pas applaudir à ces idées? Tous ces dépôts allaient s'accroître des plus beaux envois faits tout récemment par nos armées victorieuses. Quelle occasion pour le rapporteur de célébrer ces envois dans un langage presque lyrique et dont l'émotion reste contagieuse! « Outre les planches de la magnifique carte de Perrari, dit-il, vingt-deux caisses de livres et cinq voitures d'objets scientifiques sont arrivées de la Belgique. On y trouve les manuscrits enlevés à Bruxelles dans la guerre de 1742, et qui avaient été rendus par stipulation expresse du traité de paix en 1769. La république acquiert par son courage ce qu'avec des sommes immenses Louis XIV ne put jamais obtenir. Crayer, Van Dyck et Rubens sont en route pour Paris, et l'école flamande se lève en masse pour venir orner nos musées. » Le beau joue un rôle, on le voit, à côté de l'utile dans les préoccupations du savant évêque. Il n'est pas tellement *égalitaire* en fait de livres qu'il n'attache un juste prix à tout ce qui représente une valeur d'art. C'est ainsi, dit-il encore, que le missel de *Capet* à Versailles allait être livré

pour faire des gargousses, lorsque la Bibliothèque nationale s'empara de ce livre, dont la matière, le travail, les vignettes et les lettres historiées sont des chefs-d'œuvre.

Les preuves que Grégoire apporte du vandalisme s'attaquant aux livres, aux collections, aux cabinets scientifiques, sont loin elles-mêmes d'équivaloir à la réalité. Coupé (de l'Oise) lui-même, dans un rapport détaillé[1] sur les bibliothèques, n'a pu tout dire. Beaucoup de faits éclaircis aujourd'hui restaient obscurs alors; beaucoup plus encore demeureront toujours inconnus. La Révolution mit un grand zèle à répandre dans une foule de bibliothèques, non-seulement à Paris, où les richesses existantes déjà augmentèrent dans une proportion très-grande, mais dans les départements, les ouvrages provenant des maisons religieuses et des biens confisqués des émigrés. Néanmoins, entre le moment où ces volumes vinrent s'entasser au nombre de plus de quinze cent mille dans divers dépôts du département de la Seine et à Versailles, et l'instant où ils trouvèrent leur place définitive, il s'écoula un temps que le vandalisme devait mettre à profit. La Convention avait eu beau nommer une section de bibliographie; le travail était loin d'être fini en 1798, quand le Directoire faisait chercher dans les dépôts les éléments de sa propre bibliothèque et de celle du conseil d'État. Longtemps après ces rapports de Grégoire, le désordre continuait dans ces fonds, destinés à former les bibliothèques dé-

[1] Rapport du 21 janvier 1794 (4 pluviôse an II).

partementales, presque toujours livrées à des administrations peu compétentes. On ne sait pas tout ce qui fut perdu, vendu à vil prix, emporté à l'étranger, de livres remarquables par la beauté de la reliure, la rareté de l'édition, de manuscrits d'une grande valeur sous le rapport de l'art ou de l'érudition. Les plus beaux parchemins, les ouvrages les plus curieux, furent vendus au poids à des débitants qui en enveloppaient leurs denrées [1].

A Paris, les dilapidations persistent dans certains dépôts malgré les plaintes des rapporteurs et les soins du comité. Dans sa sollicitude ingénieuse, la commission des arts avait décrit avec soin, cherché à prévenir tous les dangers que peuvent courir les livres. Elle prévoit l'humidité, les insectes. Elle ne prévoit pas les bibliophiles ! Ils s'abattirent sur cette curée. Un fin connaisseur, d'Ambreville, avait été autorisé à faire pour les bibliothèques un choix dans le dépôt dit *Culture-Sainte-Catherine*. Il fut accusé de l'avoir fait pour lui-même, de s'être composé une bibliothèque de superbes volumes, magnifiquement reliés. On ne saurait donner d'une manière générale le nom barbare de « vandales » à ces amateurs distingués et instruits, mais peu scrupuleux, ni même à ces spéculateurs qui firent des fortunes en achetant et en revendant des livres et des objets d'art. Ces dispersions des collections importantes, ces achats clandestins qui dépouillaient la France de vrais trésors, en constituent-ils moins une variété de vandalisme? Dès 1791 beaucoup de livres sont dérobés dans les anciens monastères de Saint-Jean de Laon, de Saint-Faron de Meaux, vendus à Paris, à l'hôtel de Bullion, d'après un catalogue supposé d'un certain abbé pour écarter les soupçons. Les malversations, les friponneries dénoncées par ces documents, purent être pratiquées sur une large échelle dans beaucoup de localités où les volumes étaient accumulés par grande masse. D'adroits voleurs dépareillaient les ouvrages, les rachetaient incomplets, pour presque rien, les recomposaient pour les revendre; on faisait subir le même traitement aux machines et instruments de physique; on achetait séparément les pièces à vil prix, on en reformait l'ensemble pour le vendre cher au bon moment. Chose plus grave, il y eut un vandalisme officiel. Quel autre nom donner au décret par lequel la Législative avait ordonné, le 19 juin 1792, que tous les titres de noblesse existant dans les dépôts publics seraient brûlés? Et l'homme qui proposa et fit adopter cette résolution, dont la conséquence fut la destruction de nombre de pièces importantes pour l'histoire, était qui? un savant de premier ordre, une philosophe poussant l'enthousiasme des lumières et de la civilisation jusqu'aux limites de l'utopie, qu'il a franchies plus d'une fois, l'immortel auteur du *Tableau des progrès de l'esprit humain*, Condorcet lui-même [1]!

[1] Des visites dans les bibliothèques de la France nous ont permis de recueillir plus d'une fois les faits à la source. Sachons-le d'ailleurs : le respect des livres est chose rare, même en dehors des temps de troubles.

[1] A l'auto-da-fé d'un grand nombre de ces pièces qui furent brûlées, au milieu des transports de joie, dans beaucoup de villes où existaient des archives, s'en joignait un autre également regrettable. Ordre était donné, le 19 août 1792, de brûler aussi les pièces des ci-devant Chambres des

Tous les vandales, on le voit trop, ne furent pas des plébéiens ignorants et fanatiques. L'histoire, dans ses documents, fut plus d'une fois sacrifiée par des hommes de science qu'animait l'esprit systématique de destruction qui s'attachait au passé. Des bibliophiles dilapidèrent les livres; des artistes voulurent abandonner à la destruction les produits de l'art du moyen âge. Il fallut que d'autres artistes, plus sympathiques ou plus respectueux pour ces débris d'une époque alors dépréciée, fissent les plus grands efforts pour en recueillir les monuments.

Enfin on vit des lettrés pousser à la mutilation des beaux livres de luxe qui portaient sur leur couverture les emblèmes de la royauté.

Qui pourrait le croire, si on n'en avait les preuves

comptes, remontant à plus de trente ans, et tous les titres relatifs aux droits seigneuriaux. On voulait couper court à tout retour au privilége : mesure aussi peu efficace à ce point de vue qu'elle était désastreuse sous le rapport de l'érudition et de la vraie science historique ! La Convention, il faut le reconnaître, mit dans cette affaire plus de modération et d'intelligence que l'Assemblée législative. On doit ici encore savoir un gré particulier à ces comités spéciaux qui, en consacrant le principe de la séparation des travaux, empêchèrent bien de mauvaises choses et en firent quelques-unes d'excellentes. Il y aurait pourtant à distinguer entre les premières mesures et celles qui suivirent. Y a-t-il une différence bien notable entre le décret de la Législative qui fait brûler les archives et celui de la Convention du 3 octobre 1792 qui les destine à servir à la confection des gargousses de l'artillerie ? On trouvait encore en 1853 (le fait a été relaté par M. Vallet de Viriville), dans les magasins de l'artillerie, des parchemins qui avaient été destinés à faire des gargousses, et qui contenaient des débris de comptes relatifs au règne de Charles VII ! Les deux décrets, l'un ordonnant la réunion des archives dans un local commun, l'autre décidant que ce local serait le Louvre, donnaient satisfaction à ceux qui attachent du prix à la conservation des monuments. Cette satisfaction devenait plus complète avec l'organisation successive des archives nationales par des mains savantes de plus en plus expérimentées.

trop authentiques? Un membre de cette Académie française qu'un décret sans excuse avait supprimée, un critique célèbre, malheureusement connu par d'autres emportements d'un zèle révolutionnaire trop soudain pour n'être pas soupçonné d'un calcul inspiré par la peur, La Harpe lui-même, dans un article du *Mercure* du 15 février 1794, demandait la suppression des armoiries royales des livres de la Bibliothèque nationale. On objectait qu'un tel travail ne coûterait pas moins de 4 millions. La Harpe, tout en contestant le chiffre, ne s'en effrayait pas. « Nous n'en sommes pas, écrivait-il, à 4 millions près quand il s'agit d'une opération vraiment républicaine. »

Singularité d'une époque féconde en contrastes inattendus! Tandis que cet écrivain d'un caractère faible et irritable, mais inoffensif, commentait les tragédies de Racine, coiffé d'un bonnet rouge, et dénonçait aux proscripteurs les reliures de l'ancien régime, un homme tout autrement redoutable, un approbateur, un complice des massacres des prisons, un signataire des affreuses circulaires du 2 septembre, déployait en faveur des objets d'art, même catholiques et monarchiques, l'ardeur la plus conservatrice ! Sergent, dans ses rapports, parle des tableaux avec sensibilité, et verse à propos des statues des larmes sincères. Sergent, artiste par profession, aimait tout ce qui tient à l'art. Laissons à la biographie anecdotique le soin de rechercher si son goût pour les objets d'art et précieux ne fut pas porté jusqu'au point de se les approprier parfois d'une manière illégitime. Ce qui est certain, c'est que, de gré ou de

force, il rendit à la Convention, sous forme d'hommage, la fameuse agate tombée dans ses mains aux Tuileries pendant la nuit du 10 août, agate qui présentait le phénomène singulier d'offrir aux yeux les reflets des trois couleurs nationales. Il est vrai qu'à cet attrait patriotique il s'en joignait un autre : elle valait 100 000 francs, d'après l'évaluation du détenteur lui-même, à qui le sobriquet de *Sergent-agate* en resta. Ni ces accusations, contre lesquelles il cherche à se défendre dans plusieurs brochures, ni sa complicité trop démontrée dans les massacres, ne sauraient empêcher qu'il n'ait fait preuve du plus actif et du plus efficace dévoûment dans la commission des arts. Il arracha aux fureurs révolutionnaires les chevaux de Marly, l'horloge de Lepaute, un grand nombre de statues placées à Versailles, qu'il fit transporter à Paris et mettre sous bonne garde; il établit à l'hôtel de Nesle le dépôt de tout ce qui put être soustrait au vandalisme; enfin il fit remplacer dans le jardin des Tuileries par des fleurs et des arbustes les pommes de terre que ses collègues de la Commune y avaient fait planter.

Nous nous sommes posé cette question de savoir qui fut coupable du vandalisme et s'il faut l'imputer à un parti. La question s'agite avec une singulière passion en 1793 et en 1794. Robespierre en accuse Pitt et les aristocrates, les thermidoriens en accusent Robespierre. Erreur des deux parts. Pitt n'eut pas besoin de solder des hommes qui trouvaient leur plaisir à détruire; la contre-révolution ne mit pas la main dans la dévastation de tous les souvenirs qu'elle honorait. D'un autre côté, Grégoire, Lakanal, Fréron, Fourcroy, Marie-Joseph Chénier, s'accordent tous à comparer le dictateur déchu au farouche conquérant Omar. Ils répètent à l'envi qu'il avait comploté de plonger la France dans la barbarie. Ce complot contre les arts et les lumières, ce dessein suivi d'en anéantir jusqu'aux derniers restes ne repose sur aucun fait, et l'étude du caractère de l'homme le dément. Quelque juste répulsion qu'il inspire, et bien qu'il pût obéir à un sentiment d'envie en proscrivant de brillants orateurs, Robespierre ne saurait être accusé d'un projet de destruction peu en rapport avec ses théories et avec ses actes. Ce défenseur de l'instruction primaire n était pas un conspirateur en faveur des ténèbres; ce rhéteur étudié ne saurait être pris pour un ennemi des lettres; cet adversaire de l'hébertisme, qui protestait contre les scènes impies dont la Convention était le théâtre, n'était pas un partisan des profanations et du pillage des églises; ce héros de fêtes pompeuses, dont il fut le grand-prêtre et même le dieu, n'était pas le systématique adversaire du luxe public.

Justice à chacun, même à Robespierre, puisque le parti thermidorien a trouvé moyen de calomnier même Robespierre! C'est le tort des partis vainqueurs de croire que les crimes réels ne suffisent pas, s'ils n'en ajoutent d'imaginaires. Le parti victorieux paraissait craindre que la mémoire du tyran tombé ne restât pas écrasée sous d'assez sûrs et d'assez terribles griefs. C'est une crainte que nous n'avons plus : cela doit nous rendre du moins l'impartialité facile.

Le coupable, il faut le redire quand on a jeté un coup d'œil sur ces tristes excès, ce n'est personne et c'est

tout le monde, ce n'est aucun parti et ce sont tous les partis qui encouragèrent de leurs paroles enflammées ou de leur faiblesse devant la foule des passions qui ne sont pas seulement celles d'un temps, mais qui couvent au fond de toutes les sociétés humaines, même alors que les révolutions ne les agitent pas.

L'auteur direct, immédiat, du vandalisme, pour l'appeler par son nom, c'est la démagogie, fléau de la civilisation comme de la liberté. Ce fléau et cette honte se modifie, mais ne meurt pas. La démagogie quitte la hache pour saisir la torche, elle abandonne la guillotine, mais pour fusiller et massacrer. 1793, ce que personne n'eût pu croire, a revécu par certains côtés en 1871. Les monuments, à cette dernière date révolutionnaire, seront proscrits par des passions à quelques égards différentes, mais non moins destructives, et armées de procédés plus savants et plus rapides. A l'époque de 1793, l'homme démolit à ciel ouvert et sans se cacher derrière des éléments irresponsables. L'outil est simple comme la pensée, et ne va ni au delà ni en deçà de ce qu'elle a résolu. Jeu terrible, jeu où l'homme s'anime, s'exalte, où la destruction pour le plaisir de détruire finit par tenir plus de place que la haine de ce qu'on détruit, et où l'on continue à frapper sans pouvoir s'arrêter, par cette raison surtout qu'on a commencé à frapper!

A ces ennemis farouches du luxe public, qui en attaquent tous les monuments par le fer et le feu, se joint enfin un autre ennemi d'une nature toute différente, prudent et habile, qu'on a vu se glisser déjà dans les

ventes, s'introduire dans les dépôts, tour à tour rusé ou hardi : c'est la spéculation sans scrupule.

La révolution n'était pas terminée, et la spéculation déjà organisait la *bande noire*.

Nous ne confondons pas cette spéculation, après tout légitime en elle-même, mais peu scrupuleuse, avec le vandalisme. La bande noire eut pourtant plusieurs de ses effets, et acheva son œuvre. On la vit, ou plutôt on vit ces *bandes noires* répandues partout, pendant près de quarante ans, agissant au grand jour, achetant les domaines, les dépeçant, faisant aux châteaux, aux monuments de la vieille France, une guerre sans haine, mais non moins destructive. Un vif et caustique esprit, un rare écrivain, Paul-Louis Courier, a fait des bandes noires un très-spirituel éloge. Oui, il avait raison de le dire, la petite propriété gagnait à cette division du sol, la classe rurale en profitait; mais Courier qui, en Italie, écrivait avec un crayon sur la base d'une jolie statue de Cupidon brisée par la guerre : *Lugete, Veneres Cupidinesque*, ne retrouvait plus la même émotion en faveur des arts de l'ancien régime. C'était la tâche exclusive du parti royaliste d'en déplorer les pertes en prose et en vers. L'agriculture ne désarmera pourtant pas les arts de leurs légitimes griefs, et ne les consolera pas de leurs pertes en leur montrant un champ de blé à la place où s'élevait le château qui renfermait de précieuses merveilles.

Ainsi devait périr, sous l'empire des mobiles les plus différents et par les moyens les plus divers, une partie notable de ce qui avait constitué le luxe du passé.

Ces ruines ont été un des griefs qui ont le plus nui à la révolution. Les sociétés civilisées sont ainsi faites : plus encore que le sang qui coule dans les discordes civiles, la destruction des monuments et des arts laisse un souvenir profond, une plaie vive et durable. Ce sentiment peut paraître exagéré au premier abord, mais la réflexion s'en rend compte aisément. Ce n'est pas seulement, si puissants que soient ces motifs, parce que la pierre est innocente en quelque sorte des griefs des partis, et parce qu'il est impie de faire disparaître en un instant ce qui a coûté tant de longs et pénibles travaux, — ce n'est pas non plus toujours en raison de la beauté des choses détruites que ce sentiment se manifeste et se développe ; il y a de cette douleur un motif plus profond encore, c'est que tout ce qui porte la trace de la vie morale est sacré, et que rien n'en peut périr sans que l'humanité se sente atteinte dans quelque partie de son âme, religion, loi, science ou art, représentés par ces monuments ! Un autre sentiment, moral encore, c'est le respect pour les générations passées qui les ont élevés et consacrés. Voilà ce qui souffre en nous quand tombent ces édifices de pierre, et ce qui se souvient quand ils sont tombés. Lorsque la destruction s'est faite par la lente action du temps ou par quelque soudain désastre de la nature, on se borne à des regrets résignés. Lorsqu'il a plu à l'homme de s'en rendre le complice, d'en prendre l'initiative véritablement impie, le regret se change en un ressentiment amer et prolongé qui trouve un écho dans les légitimes sévérités de l'histoire.

CHAPITRE III

LES FONDATIONS ET LES ESSAIS DE RÉFORME

I

IDÉE MORALE QUE LA RÉVOLUTION SE FAIT DU LUXE PUBLIC — SES CRÉATIONS

La Révolution, dans l'œuvre destructive qui battait en brèche les monuments et les arts, avait voulu se modérer, s'arrêter ; elle avait lancé des décrets, pris des mesures, le plus souvent avec peu de succès. On le conçoit. Il y avait dans la Révolution deux forces, le pouvoir organisé, l'anarchie livrée à elle-même. Malheureusement le pouvoir organisé, c'est-à-dire la Convention, était divisé contre lui-même, et se trouvait faible, désarmé contre l'anarchie du dehors. Rendue à la liberté de ses instincts et de ses actes, la Convention revenait naturellement à d'autres penchants que la destruction ; elle voulait refaire après avoir défait. Convaincue, souvent au delà de toute vérité, que rien n'était bon dans ce qu'elle avait supprimé, elle mettait la même confiance dans le mérite de ses créations. Pas un de ces législateurs qui ne croie

alors bâtir un monument destiné à traverser les siècles, l'édifice même de la France régénérée.

Ambition impuissante toutes les fois que la Révolution veut se séparer trop complétement du passé, expiée non-seulement par ces législateurs, qui devaient voir périr leur œuvre politique, mais par nous qui leur survivons. Se borne-t-elle au contraire à emprunter au passé les éléments de son travail de reconstitution, à les combiner avec plus de méthode, à les approprier aux besoins d'une société nouvelle, la Révolution fait œuvre qui dure. Dans ses réformes du luxe public, il en est d'utiles, celles qui ont tenu compte d'éléments préexistants; on y rencontre des tentatives avortées, celles qui présentent le caractère exclusivement révolutionnaire. Comment s'en étonnerait-on? Innover absolument en fait de luxe public, croire qu'on peut braver là impunément plus qu'ailleurs les traditions, les usages, les convenances d'un pays qui se manifestent par ses mœurs, il n'y a pas de plus chimérique illusion. L'effort, même aidé de la contrainte, n'y suffit pas; l'effort ne donne pas l'originalité et la vie.

Faire des beaux-arts une école de patriotisme et de vertu, telle était l'idée des Anciens. La Révolution s'en empare; elle y mêle ces principes de civilisation et de démocratie qu'elle rattachait à une théorie philosophique, et dont elle voulait étendre le bénéfice à tous les peuples. Sans doute, au milieu de la grande lutte où la République est engagée, les arts, les fêtes, porteront par moments la marque d'un patriotisme plus farouche, plus exclusif; une certaine universalité n'en demeure

pas moins le caractère dominant des tendances de la Révolution en cette matière comme en toute autre. Morale, lumières, humanité, voilà sa devise ordinaire, devise trop souvent mal traduite ou même foulée aux pieds; il ne faudrait pas croire, pourtant, que rien n'en a passé dans ses créations et dans ses tentatives, même si on se renferme dans cette question spéciale du luxe public.

La manière dont la Révolution conçoit, organise les arts, est certainement un témoignage de cette pensée haute. Elle veut initier la masse à de plus nobles jouissances. Le simple manœuvre, le petit artisan ne peut-il travailler de la main tout le jour et pourtant être capable de recevoir cet éclair, ce rayon divin de l'art, de goûter un beau tableau, une œuvre forte, héroïque, de la statuaire ou de la peinture, une grande composition musicale? Le peuple sera-t-il à jamais confiné dans ce que la matière et les sens ont de plus grossier?

Le croire, c'eût été tomber au-dessous de ces Républiques anciennes qui multipliaient sous les yeux de la masse les monuments des arts, qui leur offraient les plus nobles représentations au théâtre, qui leur donnaient des fêtes empreintes d'un grand caractère. A quelques exceptions près, qu'on peut nommer monstrueuses, et qui ne furent qu'une dépravation de l'art lui-même, on a pu dire que l'art adoucit, élève, civilise. Il moralise donc aussi, mais comment? Par ses effets plutôt que par ses intentions directes, résultant d'un parti-pris. En thèse générale, toute œuvre belle est morale par là même, car elle exerce sur l'imagination et

le cœur une action salutaire. Allez au delà, essayez de faire des œuvres d'art des traités de morale en action, vous serez froid, vous manquerez le but, — observation qui trop souvent trouve à s'appliquer au luxe public à l'époque révolutionnaire.

Cette époque s'exagère trop aussi la puissance de l'État; elle lui attribue le pouvoir qu'il n'a pas de régénérer l'art. Sans doute l'État influe sur les arts par cela seul qu'il les stimule et les récompense. Il n'en est pas moins vrai que l'État a peu de prise sur les âmes. Il développe jusqu'à un certain point les talents, il ne saurait les créer ; le meilleur encouragement qu'il puisse leur accorder, c'est de les laisser libres.

On peut suivre comme à la trace cette intention d'imprimer à l'art un caractère plus moral, plus national aussi. Un tel idéal trouve son expression assez exacte dans le vrai peintre de cette époque, David. Qui contesterait l'élévation à l'auteur de la *Mort de Socrate?* Qui nierait l'inspiration nationale du peintre du *Serment du jeu de Paume* et de quelques-unes de nos grandes batailles? Ce qu'il y a chez lui de raide et de théâtral ne fait qu'achever la ressemblance avec les traits dominants de la Révolution pendant la période conventionnelle.

La théorie de David est conforme à sa pratique. Il l'exprime dans un rapport sur le jury des arts, cette institution démocratique que la Révolution inaugura en prenant pour base, tel était du moins son désir, le mérite et l'élection.

« A cette époque, écrit David, les arts doivent se régénérer comme les mœurs; » et il laisse voir ce qu'il

entend par cette régénération. Nous retrouvons la même pensée dans le rapport du conventionnel Bouquier. La Convention avait rattaché les arts au comité d'instruction publique. Bouquier, organe de ce comité, chargé de rédiger le projet de décret relatif à la restauration des tableaux et autres monuments formant la collection du Muséum national, ne doute pas non plus que de la Révolution datera l'ère de l'art renouvelé. La forme qu'il donne à cette sorte de proclamation a beau être emphatique et de mauvais goût, l'inspiration dominante garde son caractère et sa force. Des sujets qui relèvent les courages, qui honorent les mœurs, qui fassent aimer l'humanité, et dans l'exécution un style mâle et nerveux, voilà ce qu'il recommande.

C'est sous les auspices de ces pensées réformatrices que s'inaugure le grand musée du Louvre. La Constituante, en 1791, avait désigné ce magnifique palais pour en faire la demeure des arts. Une foule d'œuvres s'y donnèrent rendez-vous : œuvres de toute origine, venant les unes des biens confisqués, les autres du *cabinet du roi* ou des maisons royales, plus tard du palais de Versailles. Les trésors conquis à l'étranger y ajoutaient bientôt de nouveaux chefs-d'œuvre. La Convention mettait en outre 100 000 francs par an à la disposition du ministre de l'intérieur pour acheter les œuvres qu'il importait de ne pas laisser sortir de France.

Tout cela, c'est un grand, un noble luxe public assurément. Les départements devaient en avoir leur part. Tout ce que ne garda point le *Muséum central des arts*, comme on disait à cette époque, fut réparti dans de

grands dépôts assignés aux villes les plus importantes.

La Révolution accomplissait pour les musées ce qu'elle accomplissait pour les bibliothèques, dont elle ouvrait le sanctuaire à quiconque voulait en profiter et en jouir.

En même temps que s'ouvrait la bibliothèque des religieux de Sainte-Geneviève, dont Daunou fut le premier bibliothécaire, et que la bibliothèque de l'Arsenal, propriété du comte d'Artois, était livrée au public, la grande bibliothèque nationale continuait à se réorganiser. C'est pourtant en 1796 seulement que l'administration s'établissait sur des bases nouvelles. La partie de luxe était loin d'y être négligée. Sur les huit membres qui formaient le Conservatoire, il y en avait deux pour les antiques, médailles et pierres gravées, un pour les estampes. Le nombre des volumes de la bibliothèque nationale, qui ne s'élevaient en 1795 qu'à 152 868, s'augmentait dans la proportion la plus considérable par la masse des livres provenant des couvents de Paris. La bibliothèque Mazarine s'accroissait rapidement aussi.

Le musée du Louvre fut ouvert au public; que de modèles, de sujets d'étude pour les artistes! Pour le public admis à y entrer d'une façon permanente, quelle source de délicats plaisirs! Le musée du Louvre était cosmopolite par sa composition; toutes les contrées de l'Europe y figuraient par leurs écoles et par leurs chefs-d'œuvre. Un autre musée tout national devait s'ouvrir aussi; il s'installait aux Petits-Augustins, dans l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'École des beaux-arts. Sans le peintre Alexandre Lenoir, le musée des monuments français n'eût peut-être pas vu le jour; assurément il en hâta l'ouverture, qui eut lieu le 15 fructidor an III, et il en perfectionna singulièrement l'organisation. Avec une intelligence historique égale à sa connaissance étendue des arts, il classait les monuments par époques. Il mettait à disposer ces témoins de l'art du moyen âge le même zèle qu'il avait déployé non-seulement pour les soustraire à la destruction, mais pour les préserver contre l'hostilité de plusieurs de ses confrères. Son livre: *Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au musée des monuments français*, est un document instructif dans l'histoire des arts. Il semble ouvrir le dix-neuvième siècle.

Une telle exposition historique était plus qu'une simple collection de pierres monumentales: c'était pour ainsi dire le résumé de la vie de la nation. Il montrait la France à elle-même, siècle par siècle, depuis les Mérovingiens. Histoire rendue visible par toute sorte d'images parlantes : mausolées, pierres tombales, statues, vases, curiosités d'art et d'archéologie.

Ce musée historique et national a disparu. Comment ne pas le regretter? En rendant à Saint-Denis ce qui lui appartenait, ne pouvait-on laisser réunis autant que possible et surtout compléter peu à peu ces monuments du passé, cette histoire originale de la France racontée par la pierre?

Pourquoi ne reprendrait-on pas cette belle et patriotique pensée?

La musique eut aussi sa part d'attention et d'encouragements. Cet art musical, qui semble être essentielle-

ment du domaine individuel, comme les jouissances qu'il procure, a son côté général et national tout à la fois : il entre dans l'éducation, il a sa place dans les armées, il se mêle aux fêtes publiques et aux cérémonies religieuses.

Aussi les Anciens le considéraient-ils à certains égards comme un art d'État, — idée dont il n'est sans doute que trop facile d'abuser. On ne peut cependant aller jusqu'à défendre à l'État de s'occuper de l'art musical. Il peut le favoriser dans certains établissements destinés à en maintenir les expressions les plus élevées. Il peut l'admettre dans l'éducation. Les plus petits cantons suisses eux-mêmes pratiquent ce genre d'encouragement. Quant à la Révolution, elle pouvait d'autant moins se résigner à s'en désintéresser qu'elle avait plus de tendance à s'emparer de tout pour y mettre son empreinte, sinon sa direction exclusive. La musique fut rattachée au comité d'instruction publique. On voulut en faire un art moral, héroïque, patriotique, fortifiant les cœurs au lieu de les amollir. Jamais temps ni peuple n'avait à ce point compris tout ce qu'il y a de puissance d'ébranlement nerveux dans cet art qui, par la sensation, éveille, remue, exalte le sentiment, et par le sentiment entraîne l'homme tout entier, — qui, sans égal pour le bien et pour le mal, porte au comble les passions les plus sublimes et les instincts les plus pervers, transformant l'homme parfois, — on en cite mille exemples, — au point de rendre brave un individu timide et sanguinaires des natures douces habituellement.

La Révolution a eu ses chansons, ses airs populaires; quelques-uns, au début, non sans gaîté et sans entrain, mais de plus en plus violents et terribles. Elles les a mêlés à ses gloires, à ses excès. On y trouve un curieux alliage de naturel, d'inspiration noble ou triviale, enthousiaste ou sombre, et aussi d'art, même d'artificiel. Ces chants tantôt semblent naître tout seuls, s'élancer imprévus; tantôt on s'aperçoit qu'ils sont patiemment élaborés. La Révolution eut ses musiciens officiels. Tels furent, à divers degrés, Méhul, Gossec, Dalayrac, Lesueur, Cherubini. Ils composaient la musique des hymnes dont Chénier, Ducis, Delille, Parny, Lebrun, avaient composé les vers. Plusieurs de ces compositeurs éminents furent chargés d'organiser l'Institut national de musique. Faisant allusion à cette fondation qui devait devenir le Conservatoire, et qui avait pu recevoir pendant la Terreur même un commencement d'organisation dont il n'attendait plus que l'achèvement, Chénier, dans un discours sur le réveil des sciences, appelle la musique « le plus démocratique de tous les arts[1]. »

Le même écrivain, dans un rapport spécial sur l'organisation définitive qu'il proposait de donner à ce grand établissement (28 juillet 1795), met en relief ces côtés moraux de l'art musical; il en montre l'influence mêlée pendant la Révolution à tous les événements intérieurs et surtout à la marche triomphante de nos armées par

[1] Voyez *Œuvres complètes* de Marie Joseph Chénier, *Mélanges*. On y lit avec profit dans ses rapports et ses discours (dont le ton change beaucoup à mesure que la Révolution avance) ce qui est relatif aux arts, fêtes, luxe public sous ses divers aspects.

« ces hymnes brillants que nos braves guerriers chantaient sur les monts de l'Argonne, dans les plaines de Jemmapes et de Fleurus, en forçant les passages des Alpes et des Pyrénées. »

L'auteur du *Chant du départ* attribuait à la musique, dans ce rapport, avec le privilége de célébrer les victoires, l'honneur plus glorieux encore de les enfanter. Ne l'avait-il pas dit déjà dans ces vers où la Victoire, *en chantant*, ouvre la barrière?

Ce qu'il ne pouvait dire de même, c'est que, pour ces hymnes patriotiques, rien ne remplace le chant inspiré en dehors de toute école et de toute académie, c'est que son *Chant du départ* même, œuvre imposante et forte, paraît peu simple et peu naturel auprès de ce chant martial qui jaillit de l'âme de Rouget de Lisle. L'officiel se fait toujours sentir même dans les meilleures œuvres de cet art de commande. *Le peuple souverain qui s'avance* avec une majesté bien compassée dans l'hymne national de Chénier, cette lugubre invocation aux tyrans, auxquels il est expressément enjoint de *descendre au cercueil*, sont bien la marque de cet effort trop tendu. Que d'ailleurs ces chants, ces odes si multipliées dans toutes les solennités, de Chénier et de Lebrun, qui fit aussi son chef-d'œuvre dans sa fameuse ode au *Vengeur*, que ces compositions, auxquelles souvent Méhul et Gossec ont donné un si énergique accent, trouvassent alors une vérité de situation dans l'état tragique du pays, dans le ton où étaient montés les esprits, c'est incontestable. Ces œuvres d'un talent fort malgré ses inégalités, d'une inspiration parfois réelle, au milieu de ce qu'elle a de

factice, se distinguent heureusement de la poésie forcenée de ce rhéteur de la chaire du lycée, de La Harpe, qui trouva moyen de se rendre odieux et ridicule par les hymnes épileptiques qu'il débitait en s'agitant comme un énergumène.

Le fer, le fer, amis! il presse le courage ;
Le fer, il boit le sang, le sang nourrit la rage,
Et la rage donne la mort!

Ce que la Révolution fit de plus permanent et de plus durable pour la musique, c'est une fondation véritable, le Conservatoire. Il y a un degré de perfection qu'on n'obtient pas sans les encouragements que permettent seules les libéralités publiques. La tradition est nécessaire à l'art et à l'enseignement de l'art plus encore que pour les travaux qui relèvent de l'utile. De tels établissements, malgré les sacrifices et les divers inconvénients qu'ils entraînent, comment en nier la nécessité dans nos grands Etats, dans nos sociétés démocratiques surtout, où le protectorat a cessé de s'exercer par une aristocratie riche et puissante? La Révolution fit pour l'art musical ce qu'elle accomplissait dans toutes les branches : elle centralisa. Elle supprima l'école de musique de la garde parisienne, l'école de chant et de déclamation, les écoles de musique attachées aux principales églises. Elle dota le nouvel établissement d'une somme de 240 000 francs, le chargea d'enseigner la musique à six cents élèves des deux sexes, nomma les professeurs, fixa les traitements, et confia la surveillance de l'enseignement à plusieurs des compositeurs célèbres que nous avons cités, en leur adjoignant Grétry.

Ainsi, dans cette sphère des beaux-arts, la Révolution eut une action réelle. On retrouve sa pensée empreinte dans la peinture, dans la sculpture, dans la musique du temps. Elle sut en faire des accessoires importants du luxe national. Elle laissa enfin des traces de son passage autrement que par des ruines. La même intervention se manifeste encore sous d'autres formes.

II

ENCOURAGEMENTS AUX ARTS ET AUX ARTISTES — LES ACADÉMIES — L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS — LES THÉATRES ENCOURAGÉS ET PERSÉCUTÉS

Il ne suffit pas de regarder l'entretien de certains établissements comme une branche de luxe national à laquelle l'état républicain ne peut pas plus rester indifférent que le régime monarchique. On doit y joindre aussi les encouragements aux savants, aux écrivains, aux artistes. La Convention accepta et suivit à cet égard les anciennes traditions. Elle ne se laissa point arrêter par le malheur des temps, ou plutôt elle en prit occasion pour venir en aide aux hommes distingués qui ne pouvaient alors trouver dans l'exercice de leurs talents une ressource suffisante. Nous avons sous les yeux sa liste des bénéfices, comme on disait autrefois ; elle présente en assez grand nombre des noms qui ont mérité de survivre. On s'est plu à la comparer à celle des pensions littéraires sous Louis XIV. Tel panégyriste de la Convention n'hésite même pas à donner hautement la préférence à la

liste de cette Assemblée pour la valeur constante des choix et la proportion des secours avec la réputation. Cette comparaison, quelque peu arbitraire, forcerait à pousser plus loin le parallèle sur la dignité, la sécurité, dont les écrivains ont joui aux deux époques. On cite telle médiocrité bien rentée sous le grand roi, qu'on oppose à tel homme supérieur qui l'était moins libéralement. Peut-être faudrait-il se demander si ceux qu'on représente comme sacrifiés injustement n'avaient pas des ressources personnelles ou d'autre faveurs royales, et puis tel que l'on appelle médiocre n'était-il pas alors considéré presque comme un grand homme, Chapelain par exemple? Des médiocrités obscures, de prétendus talents dotés pour leurs flatteries, cela se vit aussi sous la Convention. Nous trouvons inscrit à un bon rang un citoyen Brun, auteur du *Triomphe des Deux-Mondes*, un citoyen Croulet, auteur d'un poëme sur la liberté, un citoyen Gaudin, auteur d'un écrit contre le célibat des prêtres. La Convention n'a le plus souvent que ratifié les indications de l'opinion publique. Elle prouvait du moins que la république française ne comptait pas s'en tenir à l'idée mise en avant d'encourager le talent pauvre en lui distribuant, comme l'avait d'abord dit M. J. Chénier, « de simples feuilles de chêne. » Elle ne poursuit pas jusqu'à l'absurde, cette maxime, que, « si les récompenses fondées sur l'argent sont le fait des monarchies, la gloire est la monnaie des républiques ».

Une inspiration bienveillante appelait au partage de ces fonds d'encouragement des femmes qui portaient un nom célèbre par elles-mêmes, ou seulement par leurs

aïeux, ce qui n'était peut-être pas très-démocratique, mais ce qui est dans la nature humaine. La Convention faisait inscrire, parmi les noms auxquels s'attachaient les munificences de l'État, la célèbre actrice Dumesnil, alors octogénaire, qui avait prêté aux chefs-d'œuvre de l'art dramatique une voix à laquelle tout un siècle avait applaudi. Elle y comprenait la petite-fille de Pierre Corneille, qui autrefois avait trouvé à Ferney un asile hospitalier et l'appui le plus secourable. Détenue quatorze mois pendant la Terreur, *elle n'avait plus*, disait-elle, *de lit pour reposer sa tête*. La Convention fit pour la vieillesse ce que Voltaire avait fait pour la jeunesse de cette nièce de l'auteur de *Cinna*[1].

Dans un tel tableau, nous cherchons à dire le bien et le mal, non pas, certes, avec indifférence, il est toujours plus doux de dire le bien quand il s'agit de son pays, mais avec une entière sincérité. Pourquoi ne pas reconnaître avec un sentiment de plaisir et de fierté, au milieu de tant de sujets d'humiliation et de douleur, tout ce qu'il

[1] On songea aussi à étendre cette protection aux étrangers en inscrivant sur cette liste des faveurs nationales Thomas Payne, naturalisé d'ailleurs, bien qu'un décret l'eût exilé de la Convention. Le poète dramatique italien Goldoni, octogénaire, fut maintenu dans la pension de 4000 livres qu'il touchait depuis 1768. La petite-nièce de Fénelon fut réduite aussi à implorer, comme la petite-nièce de Corneille, les secours de la République, qu'elle ne demanda pas non plus en vain. Elle avait vu périr sa famille sous la hache révolutionnaire pour le crime sans doute de porter un nom illustre dans les annales de la religion et des lettres. Son père était tombé victime des scènes qui ensanglantèrent Lyon dans le mois de septembre 92. La Convention lui votait un secours que maintenait le Conseil des Cinq-Cents. Tous ces faits ne permettent pas de douter que l'idée de récompenser les arts et les lettres, même dans la personne de ceux qui les avaient illustrés sous l'ancien régime, fut loin d'être étrangère à la Révolution.

y eut d'heureux ferments de civilisation à côté de la rage des vandales et de la fureur des sectaires? Tous ces travaux féconds se rapportent au côté élevé et délicat des arts qui rentre dans l'idée du luxe public. Combien, aussi, dans la sphère de l'utile ou de la vérité spéculative, de pensées hautes, neuves, d'institutions utiles, appartiennent à cette époque!

Un historien paraît voir dans ces créations comme le vrai résumé intellectuel et moral de la Révolution française[1]. Il s'écrie : « Non, Saint-Just ne disait pas assez lorsqu'il disait : la Révolution est une lampe, qui brûle au fond d'un tombeau; il aurait dû dire : la Révolution est un grand phare allumé sur des tombeaux. »

Ce que l'on attribue à la Révolution est pour la plus grande part le produit naturel du mouvement civilisateur du dix-huitième siècle. Sans la Convention, sans la Révolution même, le travail des idées, le développement des faits, devaient produire le plus grand nombre de ces grandes pensées et de ces utiles établissements. Ce qu'ils résument, c'est le siècle philosophique et scientifique par excellence. On aurait d'ailleurs trop à faire de citer tous les décrets de la Convention qui se rapportent aux arts de luxe et aux arts utiles. Une pensée civilisatrice se retrouve également dans l'ouverture de maisons nationales où les enfants seraient nourris, logés et instruits gratuitement, dans la gratuité des écoles primaires, dans l'établissement de trois degrés progressifs d'instruction embrassant tout ce qu'il importe à l'homme et au

[1] M. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. X.

citoyen de savoir; dans l'école centrale de chaque département et l'École normale de Paris, dans les écoles spéciales pour l'étude de l'astronomie, de la géométrie, de la mécanique, des langues orientales, de l'art vétérinaire, de l'économie rurale, des antiquités, enfin dans l'École polytechnique. Comment ne pas citer encore les récompenses nationales pour les grandes découvertes, les voyages scientifiques payés par l'État, qui se charge aussi de l'entretien des artistes à Rome?

Assurément tout cela doit être hautement loué, aussi bien que le télégraphe, le système décimal, l'uniformité des poids et mesures, le Bureau des longitudes, le grand-livre, le Muséum d'histoire naturelle, le Conservatoire des arts et métiers, etc.

Ici se pose pourtant une question délicate. La Convention eut-elle raison de supprimer les anciennes Académies? On peut considérer en effet ces établissements comme rentrant par leur objet dans la catégorie du luxe national. Toutefois ce dernier caractère est plus évident encore pour cette Académie des beaux-arts qui, par les œuvres qu'elle produit ou encourage, contribue directement au luxe public des monuments et des arts décoratifs. Mais quant au décret, qui abolissait les académies et toutes les autres « sociétés littéraires patentées et dotées par la nation[1] », nous ne dirons qu'un mot : ce décret, la plupart des écrivains, même favorables à la Révolution, l'ont blâmé. Ils louent la pensée d'une réorganisation au sein d'un corps plus vaste, comme devait être

[1] Décret portant abolition des Académies du 8 août 1793.

l'Institut, mais ils s'élèvent contre cette suppression radicale brutalement accomplie qui fermait l'Académie française. Enfin qui ne blâmerait sévèrement le décret qui frappait l'Académie des Sciences, remplie d'hommes de premier ordre, et cela au moment même où la France réclamait son concours pour les œuvres de la guerre comme pour les travaux de la paix[1]?

[1] Quant à l'Académie de peinture et de sculpture, plus ou moins modifiée sous la forme actuelle de l'Académie des beaux-arts, avec laquelle elle s'est fondue, M. Vitet a émis des doutes sur l'opportunité et les effets salutaires de la suppression qui la frappa, dans un volume ayant pour titre : *L'Académie royale de peinture et de sculpture*. Cette académie n'est guère mentionnée que pour être blâmée par les écrivains voués à l'admiration presque sans réserve de l'œuvre de la Convention. Les arguments de M. Vitet n'en ont pas moins une grande valeur. Au fond, de quoi s'agit-il? De savoir si les procédés *centralisateurs* employés par la Convention, disons plus, si les principes auxquels elle a obéi ont été partout et toujours les meilleurs. L'unité et l'égalité sont de belles choses; encore n'en faut-il pas abuser. « Ces anciennes associations, dit M. Vitet, bien que fondées sous Louis XIV, avaient une constitution plus libérale qu'on ne pense. Par la manière dont leurs statuts avaient été réglés, par le nombre illimité de leurs membres, par les éléments divers dont elles se composaient, par la multiplicité des degrés introduits dans leur hiérarchie, elles étaient aristocratiques seulement au sommet et presque démocratiques à la base. Elles n'avaient pour adversaires déclarés et irréconciliables que le menu peuple des artistes; dans les rangs intermédiaires, elles avaient des soutiens, des clients, des appuis naturels; elles étaient la noblesse des beaux-arts, mais elles en étaient aussi le tiers-état. »

N'y a-t-il là qu'un rapprochement ingénieux? Le détail de l'organisation, du mécanisme de cette Académie ne permet pas de s'arrêter à un tel jugement. Cette constitution hiérarchique, cette différence de degrés franchis tantôt par l'election, tantôt par l'ancienneté, cette circonstance particulière et importante du nombre limité seulement dans les rangs supérieurs et illimité dans les autres, M. Vitet les décrit avec une exactitude concluante. Il en relève les avantages, qu'il montre en outre par un exemple frappant, en supposant David vivant de nos jours. Figurons-nous donc ce grand peintre systématique, il est vrai, ayant de grands défauts, mais de bien grandes qualités, parti pour Rome où il fait son temps réglementaire comme

La pensée de l'Institut fut conçue par la Convention, il est vrai, quoiqu'elle ne dût être réalisée que par le Directoire, en 1796. Ce fut Daunou qui inaugura ce

élève et comme pensionnaire, et rentrant à Paris trois ans après avec son tableau des *Horaces*. Entrera-t-il aujourd'hui à l'Académie, cet artiste que la vogue porte aux nues? Rien n'est moins certain L'Académie peut être au complet, et, pendant dix ans, il peut se faire qu'elle y reste. Aujourd'hui, parmi les quatorze membres de la section de peinture, nous doutons qu'il s'en trouve un seul qui soit d'humeur à quitter ce monde pour faire place à David, même en supposant qu'il compte encore parmi eux quelque admirateur enthousiaste. En 1780 au contraire, la porte était ouverte, il n'y avait qu'à entrer. « Eût-il été cent fois plus novateur, dit M. Vitet, du moment qu'il avait fait ses preuve, les plus vieux, les plus encroûtés professeurs, les plus ennemis de son style, n'auraient jamais osé lui refuser un titre aussi modeste que celui d'*agréé*. Avec un talent notoire, il était, pour ainsi dire, élu de droit, et une fois *agréé*, il faisait partie du corps, sa carrière était faite. Trois ans plus tard, en 1783 toujours sans contestation possible, il devenait académicien; que lui manquait-il? — Il avait au-dessus de lui les trente chefs de la compagnie, les membres à titre d'office, les *officiers*, comme on disait alors; il n'était ni *ancien*, ni *professeur*. ni *adjoint à recteur*, ni *recteur* à plus forte raison; mais la patience lui était facile, il était académicien. Il jouissait des priviléges attachés à ce titre, il en avait le brevet..... Tout en gardant son franc-parler sur les routines académiques, il respectait l'institution. Sûr de la gouverner un jour, il ne songeait pas à la détruire..... »

Nous n'avons cité ce passage que parce qu'il appelle bien des réflexions. Il est si facile de crier à l'aristocratie, de citer telle ou telle anecdote qui prouve plus ou moins qu'il y avait des faveurs, des exclusions quelquefois peu justifiées! Est-ce donc que nous ne reconnaissons pas ce qu'il y eut de tyrannique dans le gouvernement de cette Académie sous Louis XIV? Est-ce que nous contestons par exemple les différences profondes qui existent entre l'Académie de 1648 et celle de 1664, tout à l'avantage de la première, avant les transformations que lui firent subir Lebrun et Colbert? Nous inclinerions seulement à croire que le principe hiérarchique dans cette organisation représentative des beaux-arts avait du bon. C'est la cause qu'avait plaidée dès 1791, inutilement d'ailleurs, un homme éminent, qui n'était pas académicien, M. Quatremère de Quincy. Dans ses *Considérations sur les arts du dessin en France*, suivies d'un plan d'académie ou d'école publique et d'un système d'encouragement, il prend en main la

nouveau corps dans une mémorable séance [1], où Lacépède, Fourcroy, Cuvier, Cabanis, Andrieux, Collin-d'Harleville, Lebrun, Fontanes, prirent tour à tour la parole comme représentants des sciences et des lettres. L'idée générale de cet établissement était pleine de vérité comme de grandeur; elle maintenait, avec la division des facultés de l'esprit humain, son unité trop souvent méconnue; elle rétablissait les relations trop négligées de ces facultés entre elles.

Voilà de grands services. Faut-il s'en autoriser pour s'écrier avec des panégyristes intempérants que la condition faite aux écrivains et aux savants pendant le règne de la Convention, a été pour eux, relativement à l'ancien régime, un temps béni? André Chénier, Lavoisier, Condorcet, Bailly, quels noms et quelles destinées! Quelles institutions pourraient réparer ces pertes que rien ne compense, ces immolations que rien n'excuse? En s'abandonnant à des abstractions impitoyables, on

défense du principe hiérarchique, et qu'on remarque bien que ce n'est pas un partisan des routines et des abus; il les signale, il les combat énergiquement. Il s'élève vivement par exemple contre la confusion de l'Académie et de l'École, qui constitue les mêmes hommes professeurs et juges de leurs élèves; mais M. Quatremère de Quincy tient à ce que les rangs soient conservés, les ambitions graduées, les espérances échelonnées, la voie ouverte pour récompenser les mérites les plus divers et les plus inégaux, idée qu'exprime d'une manière très-heureuse M. Vitet en disant à propos de l'ancienne Académie et de la nouvelle, considérées dans leurs relations avec la masse des artistes: « C'était une armée qu'un corps académique ainsi divisé par grades plus ou moins galonnés; l'Académie actuelle au contraire est un état-major portant seul l'uniforme, pendant que le corps d'armée est en habit bourgeois. » De telles observations ont une portée difficile à méconnaître.

[1] Séance du 3 avril 1796.

semble trop croire qu'un homme de moins n'ôtera rien à la chaîne des œuvres dont s'honore l'humanité, que ce qu'un individu n'a pas accompli faute de temps, un autre plus favorisé le fera! Qui donc, si Milton et Corneille avaient disparu, qui donc par hasard se fût chargé d'écrire *le Paradis perdu* ou *Polyeucte?* On ne sait pas assez, — et quand le saura-t-on, si on ne l'a pas appris après tant d'expériences sanglantes? — qu'il y a deux choses dont rien ne répare la perte, la vertu que la mort frappe en emportant les œuvres qu'elle eût produites, le génie éteint dans son germe qui ne doit plus fructifier!

Aux musées, au Conservatoire de musique, aux encouragements donnés aux arts, il faut joindre les théâtres comme une partie importante du luxe public.

Alors même qu'ils ne dépendent pas de l'État par les subventions, les théâtres s'y rattachent par d'autres faveurs; ils s'y rattachent d'une façon inévitable par la surveillance que l'autorité publique y exerce, surveillance plus attentive et plus vigilante que dans toutes les autres branches des arts.

Le théâtre, en effet, comment l'oublier? est à la fois action et parole, représentation vivante pour les yeux et tribune tout ensemble. Il s'adresse aux hommes assemblés, qui se communiquent leurs impressions avec une rapidité, une activité contagieuses. La puissance exercée par le théâtre sur la multitude est-elle d'ailleurs contestable? Comment vouloir que l'État y reste tout à fait étranger? L'absolue liberté, l'impunité absolue n'ont jamais été admises par aucun moraliste, par aucun législateur, par aucun homme de sens pour certains actes qui, dans un endroit public, outragent visiblement la morale ou provoquent le désordre. L'État considère-t-il le théâtre comme une partie du luxe public et même de l'instruction publique? Il tend à y supprimer la liberté. N'y voit-il qu'une industrie libre, une expression libre de la pensée, il tend à laisser la licence s'établir. La limite est délicate. Aussi, outre ce rôle de simple police, l'État est naturellement tenté d'en jouer un autre tout politique, tout conforme aux idées, aux vues du pouvoir établi. Tentation d'autant plus forte que le théâtre n'offre pas seulement ces peintures morales, salutaires ou corruptrices, qui semblent motiver l'intervention de l'autorité publique, mais que, quoi qu'on fasse, il revêt un caractère politique : il le revêt par l'allusion, par la satire, par la prédication, par la mise en scène, par le choix même des sujets. Resterait-il beaucoup du théâtre d'Aristophane, si on en ôtait la politique? Dans un genre tout opposé, que seraient *les Perses* d'Eschyle, ce magnifique chant de guerre, sans le sentiment national qui les commentait et les applaudissait au moment de la représentation?

La Révolution à l'égard de cette partie du luxe public semble avoir eu deux pensées. Elle ne s'était d'abord occupée du théâtre que pour l'affranchir. Elle avait vu dans les entreprises théâtrales des spéculations particulières qui devaient profiter de l'émancipation générale de l'industrie. Le rapport de Chapelier et le décret de l'Assemblée à la date du 13 janvier 1791 n'ont point une autre signification. Tout citoyen devenait libre d'ou-

vrir un théâtre ; d'ailleurs point de censure, point d'autorisation préalable[1].

Dans sa seconde période, la Révolution ne devait point se résigner à ce rôle négatif. Elle voulut faire du théâtre comme des autres parties du luxe public une branche de l'enseignement national. Elle le soumit au comité de l'instruction publique. Elle eut l'œil particulièrement sur cette scène française, si goûtée de tous les esprits d'élite, si suivie alors, toute frémissante encore des succès enthousiastes que le dix-huitième siècle avait faits aux tragédies de Voltaire. Cette double scène du Théâtre-Français, telle qu'elle existait alors, ne pouvait être, ce semble, pour la tribune de la Convention, qu'une auxiliaire ou une rivale.

D'abord on se préoccupa du côté moral du théâtre à développer. Les administrateurs du Théâtre-Français entrèrent dans cette pensée. Peu de jours avant de monter sur l'échafaud, Payan faisait appel aux écrivains de talent en invoquant ce qu'il nommait « la force morale des spectacles. »

Que de périls dans ce dessein trop systématique! A côté de l'avantage de l'inspiration élevée et salutaire, quel écueil d'abord, — écueil tout littéraire, — l'ennui qui naît de la fadeur ou de la déclamation! L'introduction de la politique créait un danger autrement grand. L'action de l'autorité, en se faisant trop sentir, devenait une menace pour les pièces, pour les acteurs, pour

[1] V. sur cette question Vivien. *Études administratives*, t. I.

les auteurs. Cette menace ne se réalisa que trop, comme on le sait[1].

[1] On vit proscrire quelques pièces de l'ancien répertoire comme aristocratiques et royalistes ; dans celles qu'on jouait on altérait certains vers La censure terroriste ne pouvait laisser subsister ces vers, malsonnants pour la politique du jour, de la tragédie de *Brutus :*

Arrêter un Romain sur de simples soupçons,
C'est agir en tyrans, nous qui les punissons.....

Elle y substituait ceux-ci, comme plus conformes aux procédés préventifs en usage :

Arrêter un Romain sur un simple soupçon,
Ne peut être permis qu'en révolution.

Tout cela n'était que ridicule; mais ce qui déjà devenait tyrannique, c'était d'imposer au patient public trois fois par semaine la *Mort de César*, ce même *Brutus*, et, ce qui était moins tolérable encore, le *Charles IX*, le *Caius Gracchus* de Marie-Joseph Chénier. Ecouter par ordre ces longues tirades après avoir entendu l'air obligatoire *Ça ira*, c'etait un supplice infligé aux honnêtes gens, qui ne pouvait profiter à la patrie, à la liberté, qu'on avait le front d'invoquer, ni à l'art enfin. Ce qui était tyrannique encore, c'était d'interdire la représentation du *Timoléon*, du même Chénier, et de l'*Ami des lois*, de Laya Cette dernière pièce fut proscrite, disons-le d'ailleurs, non par la Convention, mais par la Commune Elle fit en outre poursuivre l'auteur, que Danton contribua à soustraire à la mort. Ce qui était tyrannique enfin et odieux, c'etait d'envoyer à l'échafaud comme aristocrates des acteurs du Théâtre-Français. Sans analyser, œuvre impossible, il suffit de rappeler seulement quelques pièces de ce répertoire. Les unes étaient d'une fadeur mortelle. Telles étaient les moralités sentimentales que faisait jouer Collot d'Herbois. D'autres étaient d'une insigne folie, comme le *Jugement des rois*, où Sylvain Maréchal jetait dans un burlesque pêle-mêle tous les rois, la tsarine, le pape. Il les faisait déporter dans l'île des *Sans-culottes*, où ils se battaient avec leurs chaînes et etaient nourris de biscuits par la charité publique, jusqu'à ce qu'un volcan les engloutît sous sa lave. D'autres enfin étaient toutes de circonstance, et tombaient au-dessous de l'art et de la grammaire aussi bien qu'elles étaient en dehors du sens commun. Tel était le *Général Dumouriez à Bruxelles*, de cette pauvre pythonisse enthousiaste Olympe de Gouges. Elle dictait une pièce en quatre heures, en avait composé on ne sait quel nombre, et, ne doutant de rien ni d'elle-même, écrivait : « On ne m'a rien appris, je ne connais pas les principes du français, je dicte avec mon âme; le cachet du génie est dans toutes mes productions. »

La Révolution, à l'égard des théâtres, avait commencé par la liberté illimitée ; elle avait continué par l'oppression, elle finit par le régime restrictif et réglementaire. La liberté illimitée résultait presque de la loi du 21 août 1790. Elle confiait la police des théâtres et spectacles à l'autorité municipale dans les villes qui n'atteignaient pas un certain nombre d'habitants. Sous le régime de la concurrence, les théâtres se multiplièrent extrêmement. On n'en comptait pas moins de quarante à Paris pendant les années les plus terribles de la Révolution. Si la surveillance politique était impitoyable, la police morale laissait fort à désirer. Les scandales devaient aller en croissant pendant la réaction thermidorienne, ensuite sous le Directoire. Chénier servit d'organe au changement qui s'était fait dans les esprits. Sa motion d'ordre au Conseil des Cinq-Cents (16 novembre 1797) est en ce sens très-caractéristique. Il s'élève contre la « multiplicité indéfinie qui anéantit à la fois l'art dramatique, la véritable concurrence, les mœurs sociales et la surveillance légitime du gouvernement. » Il demande s'il n'est pas opportun de revenir à l'avis que Thouret avait émis le premier, et qui appliquerait sur cet objet aux différentes communes la base proportionnelle de population. De cette manière, il ne pourrait exister qu'un seul théâtre dans les communes au-dessous de 100 000 âmes. Il pourrait en exister deux dans chacune des principales communes de la République, Lyon, Bordeaux et Marseille[1]. « Paris, ajoutait l'orateur, commune centrale des arts et

[1] V. aussi cet intéressant rapport aux Œuvres diverses dans l'édition complète des *Œuvres* de Marie-Joseph Chénier (8 volumes in-8°).

sortant des proportions ordinaires, exigerait un article particulier. Il contiendrait le beau théâtre de l'Opéra, qui est unique par tous les arts qu'il rassemble, deux autres théâtres de musique en concurrence, et deux grands théâtres de déclamation, sollicités si fortement depuis trente ans par tous les littérateurs français et tous les amis de l'art dramatique. On laisserait encore établir dans Paris deux ou trois théâtres secondaires, parmi lesquels se présenterait en première ligne le théâtre du Vaudeville, réclamé par la gaîté française, etc. »

Ainsi on penchait vers un système ultra-restrictif qui fixait le nombre des établissements et les genres. On sait comment ces idées furent appliquées, non sans excès, par le premier Empire dans l'organisation que reçurent les théâtres en 1807. Cette organisation demeura presque intacte jusqu'au décret du 6 janvier 1867, qui, tout en maintenant des théâtres subventionnés, établit dans une large mesure la concurrence et la liberté en matière d'entreprises et d'exploitations théâtrales.

Achevons d'étudier l'expérience révolutionnaire en fait de luxe public sous une dernière forme, la plus frappante, la plus célèbre, la forme qu'elle revêt avec les fêtes patriotiques et religieuses.

III

LES FÊTES PUBLIQUES PENDANT LA RÉVOLUTION

Les fêtes nationales forment la pièce principale du luxe public révolutionnaire. Nous n'aurons garde d'en

reproduire les détails consignés dans les descriptions pleines de vie qu'ont données de ces fêtes d'illustres et populaires historiens. Nous cherchons des enseignements. La Révolution française en fournit plus d'un sur cette partie du luxe public qui tient à tant de choses, aux mœurs, à la patrie, à l'art.

C'est le penchant en toutes choses de la génération révolutionnaire de s'exagérer le degré d'action des gouvernements pour le mal et pour le bien. Fidèle à la pensée qui lui fait voir partout un complot, un jeu joué par les prêtres et par les rois, elle ne doute pas que les cérémonies et les solennités que mettaient en œuvre la monarchie et la religion ne fussent un de ces moyens combinés pour dominer les peuples séduits par les sens, subjugués par l'imagination. Il semble qu'en cette matière, comme en toute autre touchant à la réforme de la société, la Révolution ait tenu ce langage : « Les anciens gouvernements, obéissant à des intérêts égoïstes, à des calculs criminels, ont *créé* des sociétés corrompues, malheureuses. Eh bien! usant du même pouvoir qu'ils ont tourné au mal des peuples, je le ferai servir à leur bien : je *créerai* une société nouvelle, vertueuse, heureuse. Tout le système d'instruction publique y tendra. Les fêtes, les solennités nationales, rattachées à ce système, deviendront la route facile et brillante par laquelle les générations à venir seront conduites vers la vertu et le bonheur, but de toute civilisation, terme final auquel la Révolution française doit aboutir. »

Voilà la théorie des fêtes publiques à son état, pour ainsi dire, d'innocence et de rêve.

Les fêtes célébrées à propos d'une naissance, d'un avénement, d'un mariage, d'une entrée royale, un peu trop banales et frivoles, n'étaient pas suffisamment en rapport avec les mœurs de la société nouvelle. Dans un autre pays libre, en Angleterre, vainement les idées et les institutions se renouvellent; on laisse subsister les vieilles fêtes, les vieilles céremonies, les vieilles coutumes, sans se soucier ni des contradictions, ni des contrastes, sans avoir l'idée d'investir l'État du rôle d'instituteur de morale à l'aide des solennités publiques. Telle ne fut point la méthode suivie par la Révolution française. Il est curieux de voir les esprits les plus grands, les plus fermes, comme Mirabeau, les plus pénétrants, les moins aisés à duper, comme Talleyrand, tracer des programmes qui attestent quelle idée démesurée ils se font de l'influence des fêtes publiques. La Convention devait encore aller plus loin. Malgré plus d'une expérience qui laissait fort à désirer, M. J. Chénier, dont le nom reparaît dans toutes ces questions, présente une peinture idéale de ce que doivent être ces fêtes désormais (séance du 15 brumaire an II). Sommes-nous en France? sommes-nous en Grèce? Il n'importe selon Chénier. Le climat disparaît devant l'homme. Que parle-t-on d'un autre ciel, d'un autre air, d'une autre race, d'une autre civilisation? Il y a les institutions, il y a la liberté. Elle est l'âme, le centre glorieux de ces fêtes, auquel tous les arts viendront former un magnifique cortége. A cette liberté, qui a bien un peu l'air théâtral, l'architecture élève un temple; la peinture et la sculpture retracent son image; la

poésie chante ses louanges; la musique lui soumet les cœurs, etc.

Ce que ces débuts eurent d'heureux, de brillant, il serait injuste de l'oublier.

Le souffle généreux et vivifiant de 1789 passait sur la première fête de la fédération du 14 juillet..

Pourquoi y aurait-on senti l'effort, la contrainte? La confiance était dans les cœurs.

On ne craignait pas de marier aux emblèmes nouveaux les emblèmes antiques de la monarchie. Les pompes de la religion, qui n'avaient jamais paru avec plus de splendeur, semblaient sanctifier et célébrer les conquêtes de l'esprit humain et les victoires de la liberté; on ne tenait pas compte de quelques nuages. Pourquoi ne se dissiperaient-ils pas comme ces nuages du ciel qu'un beau soleil avait dissipés vers le milieu de cette journée, qui se terminait radieuse? Dans la seconde fête de la Fédération, on ne retrouvera plus ce naturel, cette sérénité. Les signes qui rappellent les rancunes, les divisions, s'y rencontrent fréquemment. Un arbre de la féodalité, couvert d'insignes dérisoires, en fait un des ornements principaux. Le roi refuse d'y mettre le feu. Dans cette fête brillante encore, combien d'emblèmes alarmants, de pronostics menaçants, de présages de lutte et de mort!

Ce qu'il y a de factice, de violent, de forcé dans les fêtes politiques de la Convention, il n'est pas nécessaire de le rappeler. Où est-il cet enseignement moral tant exalté? Sans doute l'intention s'y trouve de temps à autre : elle est dans ces cortéges d'enfants, surtout

d'enfants abandonnés, dans ces couronnes de vieillards qu'on veut honorer publiquement; mais cela même manque trop de la condition que rien ne remplace, la naïveté. Certes, toutes les fois que la passion politique n'est pas seule en jeu, ce qui est bien rare, on fait une place à la pitié, à l'humanité : certains détails en portent un touchant témoignage; mais en général ces fêtes ne respirent que les passions de l'heure présente.

Telles réveillent les idées les plus sombres, quelquefois même des impressions d'une violence féroce.

Quelle solennité, par exemple, que celle du 27 août 92, consacrée aux morts du 10 août! Non, jamais sous la forme d'une fête il ne se cacha plus d'appel à la haine. Nul attendrissement, nulle pitié. Ces morts du 10 août, on ne les pleure pas, on veut les venger. Tout est noir et sanglant. Sergent est l'ordonnateur de la cérémonie; il y a mis une inspiration pleine de terreur.

Ce ne sont que prodigieux entassements de sarcophages énormes tendus de noir. Ces veuves et ces orphelins vêtus d'une robe blanche avec une ceinture noire, ces bannières, ces inscriptions lugubres, provocatrices, qui vingt fois répètent le mot *massacre*, énumérant tous les massacres des patriotes imputés aux royalistes, — ces statues colossales de la *Liberté*, de la *Loi*, farouches, armées de glaives, qu'entourent les tribunaux, le tribunal du 17 août et la Commune, — ces chants funèbres, ces flots d'encens, cette musique aux accents tristes, déchirants, à quoi tend toute cette mise en scène, sinon à verser dans les cœurs une furieuse ivresse?

Elle ne fut point froide et ne manqua point son effet,

cette fête rendue vivante par les terribles passions qui l'animaient. Comme elle s'encadre placée entre le 10 août, qui en est l'occasion, et les massacres de septembre, qui achèvent de lui donner toute sa signification ! « Jamais fête ne fut plus propre à remplir les âmes de deuil et de vengeance, d'une douleur meurtrière[1]. »

Quelles réjouissances pouvait-on mêler à des fêtes publiques célébrées au milieu de l'angoisse des âmes, sous le coup de la pensée de la guerre avec l'étranger, des luttes à mort des partis? Les dates mêmes qu'elles commémorent sont souvent sanglantes, elles rappellent les souvenirs qui ont laissé la plaie la plus envenimée, le 21 janvier, le 31 mai

Que dans les fêtes consacrées aux victoires de la République il se trouve des parties brillantes, des éclairs de grandeur, nul doute, mais la joie, le plaisir, est la chose à laquelle on pense le moins, et à laquelle on réussit le moins quand on y pense. On y met le convenu, l'effort tourmenté, qui est partout. Il semble qu'on décrète, qu'on prenne à tâche d'organiser laborieusement la gaîté publique.

Rien qui ne se fasse par contrainte dans ces étranges programmes, où chaque émotion paraît notée d'avance. A la cérémonie funéraire en l'honneur de Marat, tandis que son buste, étalé partout, et son cœur même, étaient présentés à l'idolâtrie populaire, on fait des libations à ce qu'il plaît aux ordonnateurs de la fête d'appeler ses mânes. Rien de plus mécanique que l'ordre de cette

[1] Michelet, *Histoire de la Révolution*, t. IV.

cérémonie. Tout y procède avec la régularité d'une manœuvre. Après que chaque partie du programme est accomplie, il est prescrit dans le style étrange de l'époque de *vider les urnes*, ce qui veut dire de vider les verres. Cette opération, qui se reproduit de la manière la plus fréquente, est celle qui paraît coûter le moins aux assistants. A un moment enfin ils sont prévenus de ne plus mettre « aucunes bornes à leur douleur ».

Dans une autre fête, il est indiqué qu'à un instant marqué toutes les mères devront regarder leurs enfants « avec des yeux attendris ».

— « Le peuple ne pourra plus contenir son enthousiasme; il poussera des cris d'allégresse, qui rappelleront le bruit des vagues d'une mer agitée, que les vents sonores du Midi soulèvent et prolongent en échos dans les vallons et les forêts lointaines. »

Le plan de Merlin de Thionville, en vue d'une solennité prochaine[1], peut servir de type à ce genre de fêtes soumises à une minutieuse discipline. Merlin de Thionville veut que le peuple tout entier chante à la fois. A un certain moment, le peuple s'écriera lui-même : « Vive le peuple! » On célébrera les récentes victoires, et d'un orchestre à l'autre on se répondra ces mots : « Répétez-nous encore ces heureuses nouvelles. »

L'auteur ajoute que le peuple, retenu par le charme, dînera sur l'herbe, se mettra à danser, etc.

Est-ce là tout? Nous ne sommes pas au bout de ces plaisirs où tout est prévu, réglé d'avance.

[1] Nous analysons ce rapport peu connu reproduit par le *Moniteur* (séance du 30 septembre 1794).

« La nuit surprendra le peuple dans l'ivresse de la joie et du bonheur; quelques milliers de fusées volantes, nobles et vives images de l'élan républicain à l'escalade de la tyrannie, s'élèveront dans les airs, qu'elles embraseront, et, en y attirant tous les regards, elles feront cesser les jeux et les amusements de la jeunesse, sans laisser apercevoir qu'elles les interrompent; des illuminations traceront aux citoyens le chemin de leurs foyers, et ce sera en chantant quelque refrain chéri qu'ils y retourneront. » L'Assemblée applaudit ce travail, en ordonna l'impression, — approbation qui achève de donner à ce rapport toute sa portée.

Les fêtes révolutionnaires devaient avoir leur face religieuse.

On voulait remplacer le catholicisme ou lui faire du moins concurrence. Or point de religion sans culte, et quel culte sans un certain luxe de cérémonies et d'appareil? La Révolution incline vers la magnificence dans ce genre d'essais. Le premier qu'ait tenté la Commune de Paris admet les cérémonies, les solennités. Une fête en l'honneur de la *Raison*, une fête religieuse!

La Révolution s'imagina qu'on pouvait créer des religions sans avoir le sentiment religieux. Une religion sans ciel, sans amour, sans mystère, quel insoutenable paradoxe! Une religion sans une communication perpétuelle et comme une conversation familière avec l'Être réel, vivant, le seul Dieu que le genre humain puisse vénérer, adorer, auquel il puisse soumettre ses pensées et ses actes, comment ne perdrait-elle pas jusqu'à ce nom de religion qui atteste tout un ordre de rapports de la terre

au ciel? Charger des condillaciens, des voltairiens sceptiques, tout au plus déistes, ou des athées, de s'entendre sur les moyens de donner une religion, un culte, aux populations, ce fut assurément une idée étrange. Assigner à ce culte pour objet la *raison*, c'était une pensée plus singulière encore. Que l'on songe surtout à la signification que le mot de raison pouvait avoir dans la pensée et dans la langue de l'époque. S'agit-il de la raison spiritualiste, intuitive, au sens de Platon, de Malebranche, de celle dont Fénelon disait : « Raison, n'es-tu pas le dieu que je cherche? » Nullement, c'est ici la raison qui doute, examine, s'efforce d'arriver au vrai par l'analyse, c'est la faculté *critique* par excellence. La raison pour les disciples des encyclopédistes, c'est ce raisonnement qui, soumettant tout au contrôle, détruit, fait table rase. Quoi de plus contre nature que d'accorder à la faculté critique les honneurs d'un culte tout rempli de symboles, que de faire du « raisonnement » une divinité, que de mettre l'analyse philosophique sur l'autel?

L'étonnement redouble quand on apprend sous quels traits cette raison, devenue *déesse*, fut appelée à y figurer.

Ce singulier culte n'en eut pas moins les honneurs de Notre-Dame. La vieille cathédrale n'avait jamais brillé de plus de feux, déployé des pompes plus éclatantes, une plus grande richesse d'emblèmes : cérémonies païennes, musique profane, danses bizarres, tout ce qu'on peut supposer de moins religieux au sens mystique, mais effort visible pour garder au culte le caractère de luxe

public, qui en est un des moyens et un des attraits. Voilà ce qu'on vit, non-seulement à Paris, où ce culte fut célébré dans plusieurs églises, mais dans presque toute la France. Tantôt, au milieu des flots d'encens et de l'éclat des lumières, il déploie le plus grossier naturalisme ; c'est la matière qui s'adore, c'est le culte de la Vénus impudique. Tantôt, dans quelques villes, une honnête femme, une innocente jeune fille est installée sur l'autel ; ce n'est plus alors le cynisme du vice, c'est une débauche d'impiété. La raison philosophique reparaît ici sous des formes inférieures, agressives, toutes négatives et ironiques. Le catholicisme est bafoué ; on outrage ses mystères, on profane ses vases sacrés, on promène dérisoirement ses emblèmes ; un âne est habillé en prélat et porte l'encensoir et tous les insignes du culte. Pourtant, par exception, ce culte essaye de prendre çà et là un caractère plus régulier et plus décent ; la raison semble redevenir presque raisonnable : elle se dépouille de la livrée de la folie pour enseigner la morale, une honnête morale. On appelle cet enseignement du nom de religieux : il ne l'est ni plus ni moins que le catéchisme de Saint-Lambert, dont il reproduit les doctrines. On y prêche le civisme, le respect de l'âge et des parents, les vertus sociales enfin ; il y a peu de cérémonies, c'est pour ainsi dire un simple sermon[1].

Tel fut l'essai de ce culte matérialiste dans le fond et qui l'est aussi presque toujours brutalement dans la forme. La Commune de Paris en a tout l'honneur devant l'histoire.

[1] V. l'*Histoire des sectes*, par l'abbé Grégoire, très-curieux, très-complet sur ces détails des cultes révolutionnaires, t. VI.

La Convention devait mettre aussi la main dans le culte, dans les fêtes religieuses.

Elle cherche pour cela un organe ; elle en trouve un dans le disciple de Rousseau, chef de secte presque autant que chef de parti, dans Robespierre, en pleine réaction alors contre l'anarchie de la Commune et l'hébertisme.

En ce qui touche la question des fêtes publiques, nul document n'égale le rapport fait par Robespierre au nom du Comité de salut public sur les relations des idées religieuses et morales avec les principes républicains[1].

C'est en quelque sorte un résumé de la philosophie et de la politique des fêtes nationales. Y voir absolument la pensée de la Convention, ce serait aller trop loin. Le rapport exprimait les opinions de son auteur et du groupe qui reconnaissait en lui l'expression exacte de sa pensée. Beaucoup d'hommes, dans la Montagne, n'admettaient pas ce spiritualisme à couleur religieuse. Un de ses membres, peu révérencieux, Vadier, allait jusqu'à dire, servant d'écho à plus d'un de ses collègues : « Ce Robespierre a gâté tout avec son Être suprême[2]. »

Ce rapport sur les fêtes nationales n'en est pas moins des plus dignes d'attention. C'est l'appel d'une société livrée à l'anarchie politique et morale, qui cherche avec anxiété une base religieuse pour ses institutions renouvelées.

Robespierre veut non-seulement une religion, il veut

[1] V. la collection du *Moniteur*, séance du 18 floréal an II.

[2] Tout un groupe hostile et railleur s'était formé dans la Convention et jusque dans le Comité public contre la *religiosité* de Robespierre et s'unissait aux autres thermidoriens pour l'envoyer à l'échafaud.

un culte, et il en développe les raisons. Il faut, dit-il, une religion, parce qu'il n'y a pas d'autorité de l'homme contre l'homme. L'absence de toute sanction, de toute crainte, de toute espérance au delà de la vie, le livre à ses passions ou à ses semblables. Il faut un culte parce que, sans un exercice régulier et en commun du sentiment religieux, ce sentiment perd sa force. Ce culte ne se passera pas de fêtes, et même il se mêlera plus ou moins aux solennités nationales d'ordre politique.

Ce qui fait l'essence de ce curieux travail, où se montre clairement la pensée de l'homme, du dictateur qui songeait peut-être à gouverner la France à l'ombre d'institutions régulières, c'est cet intime mélange de l'élément laïque et de l'élément religieux.

Nulle fête désormais à laquelle l'idée religieuse ne doive s'associer en quelque mesure : telle est la vraie portée de ce document. Ce n'est pas seulement la nécessité des fêtes nationales qui s'y trouve proclamée ; à des degrés divers, le culte, du moins tel emblème, tel chant, tel accessoire, rappellera jusque dans ces solennités publiques, guerrières, patriotiques, cette idée divine, qui aura dans une religion civile son expression régulière et son organisation.

Les mêmes pensées trouvaient dans Boissy d'Anglas un organe convaincu et non moins systématique.

Son *Essai sur les fêtes nationales* n'en est que le développement. On y rencontre aussi quelques scènes apprêtées qui font ressembler certaines parties de cet écrit à une idylle de Florian en pleine Terreur.

Le spiritualisme de l'*Émile*, la religion civile de Robespierre, ne pouvaient guère en réalité donner lieu à des fêtes qui eussent plus de chance de réussir que le culte naturaliste de la Raison. Il ne suffit pas du mot d'*Être suprême* pour créer des cérémonies, des symboles. Une religion ne peut se passer de surnaturel et de légendes. Ce Dieu, si l'on y voit l'éternel géomètre, est trop abstrait; s'il se confond avec le monde, le Dieu-Personne, le Dieu-Père, le Dieu-Justice, le Dieu-Providence disparaît. Il est trop loin et trop haut dans le premier cas, il est trop près et trop au-dessous de l'idéal dans le système qui aboutit au panthéisme naturaliste.

Certes l'intention de la fameuse fête de l'Être suprême était de chercher au-dessus de l'homme l'objet à donner à sa contemplation, à ses espérances.

Par là elle se distingue heureusement du triste culte de la Raison; mais cette intention, elle ne pouvait la réaliser à l'aide des données exclusivement rationnelles de J. J. Rousseau. Elle fut froide, vide du Dieu qu'elle célébrait. En vain un beau soleil de printemps l'éclairait, en vain on avait pris soin d'y répandre les fleurs, les mères, les enfants, les chœurs, les chants d'un noble caractère; on n'avait pas même dans cette fête du déisme réalisé toute la pensée de Rousseau : il y manquait son émotion et sa flamme. Quels pauvres symboles que ces images de vices, l'orgueil, l'hypocrisie, l'envie, la fausse simplicité, l'ambition, — auxquels on put bien mettre le feu, sans que ces vices perdissent ce jour-là même rien de leur empire sur le héros de la fête et sur ceux qui l'assistaient en le jalousant.

Cette fête dédiée à l'Être suprême aurait dû exclure

du moins ces allégories sans profondeur comme sans prestige. Elle n'eut pour divinité réelle que Robespierre lui-même. Pour lui fumèrent les nuages d'encens. Pour lui retentirent tous ces chœurs harmonieux. Cette divinité d'un jour était menacée pourtant, et jouissait de son dernier jour de puissance. Les railleries de quelques-uns de ses collègues, scandalisés de ces apparences de religion et révoltés contre ces prétentions dictatoriales, ne lui firent que trop sentir ce jour-là même son humanité fragile.

La fête de l'Être suprême, avec ses pompes, non sans éclat, ne ramenait pas Dieu dans la société, elle ne faisait que précipiter la chute d'un chef de parti éphémère dans lequel alors quelques hommes et quelques femmes enthousiastes voyaient follement pour la nation française un régénérateur religieux, sinon l'objet même d'un culte.

L'erreur de toutes ces fêtes fut de confondre la religion avec la morale, de croire qu'on peut à volonté créer un symbolisme. La Révolution s'imagina qu'on pouvait remplacer l'inspiration chez les uns, la foi chez tous; elle ne se défia pas assez d'un élément de résistance qui déjoue toutes les combinaisons des inventeurs de religion et des créateurs de fêtes, le courant partout répandu de l'ironie.

On prêtait au ridicule par les accessoires. Dans plusieurs fêtes on retrouve les mêmes bœufs ou taureaux couverts de festons et de guirlandes, les quatre âges de la vie représentés par des individus portant des costumes de théâtre, des jeunes filles recrutées moyennant quarante sous par

jour. Les enfants sont couronnés de violettes, les adolescents de myrte, les hommes de chêne, les vieillards de pampre et d'olivier. Nous avons sous les yeux des programmes où on a la prétention de faire jouer un rôle à ce qu'on appelle des chants *religieux*. De quoi est-il question le plus souvent dans ces chants? D'exterminer le fanatisme et la superstition. Si parfois Dieu y est nommé, c'est uniquement à titre d'ennemi des tyrans, ou encore ce sont des hymnes à la souveraineté du peuple, à l'égalité.

Il semble qu'on se soit proposé dans ces singuliers chants de mettre en vers et en musique un article du *Dictionnaire philosophique* ou un chapitre du *Contrat social.*

L'élément religieux et aussi l'éclat du culte extérieur devaient diminuer encore avec la célébration des vertus que l'on rattacha au nouveau calendrier républicain. Ce calendrier était savant, ingénieux. Lagrange et Monge en furent les mathématiciens, Fabre d'Églantine en fut le poëte; il fit un choix heureux de mots harmonieux et faisant image, qui devaient être substitués à notre calendrier, d'ailleurs si défectueux, inexact de tout point, mais consacré par l'usage [1].

[1] Le conventionnel Romme défendit l'œuvre nouvelle en déclarant que tous les grands événements révolutionnaires avaient coïncidé avec quelque phénomène important dans le monde astronomique. C'était comme une conspiration mystérieuse, presque cabalistique, entre les faits de l'astronomie et ceux de la politique, entre le ciel et la République française. Romme s'en autorisait pour dire dans un langage solennel : « Le 22 septembre fut décrété le premier jour de la République, et ce même jour, à neuf heures dix-huit minutes trente secondes du matin, le soleil arrivait à l'équinoxe vrai d'automne en entrant dans le signe de la balance. Ainsi l'égalité des jours et des nuits était marquée dans le ciel au moment même

Le nouveau calendrier substituait à la légion des saints, objet de vénération et de prière, tantôt des noms de plantes, d'animaux utiles, ou de vertus, et il remplaçait le dimanche par le décadi. Aux antiques cérémonies il en faisait succéder d'autres auxquelles il paraissait bien difficile de donner le même charme, le même éclat. Des luttes de force et d'adresse, des exercices gymnastiques, des mâts de cocagne, des prix, quelques instructions morales, des scènes arrangées pour tirer un enseignement vertueux de représentations semblables à de petits drames, voilà à quoi aboutit le plus grand effort en ce genre de culte et de solennités.

La Révolution semblait d'ailleurs prendre à tâche de multiplier les fêtes, non moins peut-être que l'avait fait l'ancien régime, auquel on avait tant reproché le nombre exagéré des chômages. Aux fêtes habituelles on ajoutait annuellement cinq jours de *sans culottides*. La cinquième de ces fêtes était consacrée à l'*opinion*.

où l'égalité civile et morale était proclamée sur la terre par les représentants du peuple français. Ainsi le soleil a éclairé à la fois les deux pôles, et successivement le globe entier, le jour même où pour la première fois a brillé sur la nation française le flambeau qui doit un jour éclairer le monde. Ainsi le soleil a passé d'un hémisphère à l'autre le même jour où le peuple, triomphant de l'oppression des rois, a passé du gouvernement monarchique au gouvernement républicain. C'est après quatre années d'efforts que la Révolution est arrivée à sa maturité en nous conduisant à la République, précisément dans la saison de la maturité des fruits. » Malgré de si magnifiques prédictions, qui prenaient le ciel pour témoin et pour complice, les astres infidèles ne devaient pas continuer à favoriser longtemps la constitution nouvelle de ces mystérieuses coïncidences qui semblaient de si bon augure. Quoi qu'il en soit, le nouveau calendrier, malgré ses mérites, avait un tort, irrémédiable à vrai dire : il choquait à la fois les habitudes et les croyances établies.

Une pleine licence devait être laissée à la parole et à la presse, qui semblaient pourtant n'avoir pas besoin de jours exceptionnels en ce temps-là. Tous les jours de l'année étaient des *sans-culottides*.

L'élément de luxe et d'art employé pour arriver au cœur par l'imagination et les yeux était condamné à un rôle effacé par l'essence même de ce culte. Il ne rappelait d'ailleurs en général que de louables sentiments sous d'irréprochables images. Mais quoi? Suffisait-il de canoniser en quelque sorte tel instrument aratoire en l'inscrivant au jour du décadi? Avec ces commémorations rurales, pouvait-on dépasser beaucoup le cercle des idées et des emblèmes qu'on retrouve aujourd'hui dans les fêtes que célèbrent nos comices agricoles?

Il en était de même des jours consacrés à tel devoir ou à tel âge de la vie. Comment s'ingénier pour entourer de l'appareil des fêtes le désintéressement, l'amitié, la vieillesse, et à quel éclat pouvait prétendre la très-honnête *fête des époux ?*

La recherche du simple risquait de mener à la platitude. La prétention au sublime avait toute chance d'aboutir au ridicule.

Par ces essais, par des projets plus nombreux encore, on ne pouvait que tourner, et on ne fit que tourner en effet dans un cercle monotone.

La Révolution eut un tort plus grave. Elle voulut elle-même être une sorte de religion d'État. Elle se fit intolérante, persécutrice. Elle voulut que ses fêtes fussent obligatoires, comme la célébration du *décadi*. En même temps le dimanche était proscrit, et ceux qui restaient fidèles

au repos qu'il consacre et aux fêtes qui le solennisent furent poursuivis, comme on disait, « selon la rigueur des lois ». Il y eut quantité d'arrêtés pris, de poursuites de cette nature exercées soit par les autorités locales, soit surtout par les représentants en mission. Plusieurs de ces arrêtés, prohibant d'un côté, commandant de l'autre, se placent sous l'invocation dérisoire de la liberté des cultes. Aucun n'en donne mieux l'idée que ce règlement inouï d'un des représentants en mission, qui porte la date du 1er nivôse an II. Il débute ainsi : « Art. 1er. *Afin que la liberté des cultes existe dans toute sa plénitude, il est défendu* à qui que ce soit de prêcher ou d'écrire pour favoriser quelque culte ou opinion religieuse que ce puisse être. Celui qui se rendra coupable de ce délit sera arrêté à l'instant, traité comme ennemi de la constitution républicaine, conspirateur contre la liberté française, et livré au tribunal révolutionnaire [1]. »

Ce protecteur zélé de la liberté des cultes qui les interdit tous également n'en prescrit pas moins la célébration du décadi, et ordonne expressément qu'un banquet fraternel aura lieu régulièrement dans ce jour consacré, banquet abondant en joie, en sentiments civiques, et terminé par des danses.

Célébration inoffensive du moins ! Il n'en était pas de même de toutes les fêtes qu'ordonnèrent les représentants en mission, et qui restèrent le plus souvent d'ailleurs à l'état de projets. Un commissaire délégué dans l'Aveyron

[1] *Histoire des sectes religieuses*, par l'abbé Grégoire, *loc. cit.*

avait pris sur lui d'établir quatre fêtes appelées le *Triomphe du pauvre*. Le but direct de ces fêtes était d'humilier le riche devant le pauvre, bien que la quatrième eût pour objet, selon les termes de l'arrêté, « de célébrer les prêtres qui ont obéi au vœu de la nature en prenant une compagne. » Dans ces cérémonies, tel riche qui avait été mis en prison comme suspect était condamné à payer un riche festin, y faisait asseoir le pauvre, se tenait debout et le servait. « Il ne touchera à aucun mets par lui apporté, continuait l'arrêté, l'ancienne étiquette voulant que le valet ne puisse s'asseoir à la table du maître. »

C'est à la dernière sécheresse que devaient aboutir les fêtes ayant une intention religieuse ou morale. Il suffit de rappeler la dernière expérience religieuse de la Révolution, le culte des *Théophilanthropes*. Une religion aussi philosophique ne pouvait guère avoir de luxe, et elle se piquait de n'en pas avoir. Il fallait bien pourtant qu'elle déployât quelque appareil. La secte réduisait à peu près toutes les pratiques à une invocation à la Divinité le matin et à un examen de conscience le soir. Encore certaines cérémonies en commun étaient-elles nécessaires. Aussi, à Saint-Sulpice, devenu le Temple de la Victoire, les autels furent-ils ornés des fleurs et des fruits de la saison. On chantait des hymnes, par exemple, les psaumes de Jean-Baptiste Rousseau. Le prêtre ou prédicateur portait une robe où se mêlaient le blanc, le rose et le bleu. C'était le luxe religieux réduit à son minimum.

Quant aux fêtes d'un caractère patriotique, le Directoire les multipliera, les égaiera parfois d'ornements que le sombre génie des temps de la Terreur n'eût pas sans

doute admis. Il y replace les attributs mythologiques que les allégories morales avaient un peu détrônées. Les statues de l'Amour, de Vénus, de Psyché, sont promenées dans des chars splendides, sur les boulevards, à la *fête des Victoires*. Il s'y mêle quelques accessoires émouvants, empreints d'un caractère vraiment national.

Il y eut aussi, jusque vers la fin de 1796, des fêtes morales. La *fête de la Vieillesse* fut célébrée le 28 août 1796 dans les douze municipalités de Paris. Les vieillards, couronnés le matin dans les divers arrondissements, se réunirent le soir au Théâtre-des-Arts. Douze premières loges décorées de guirlandes et de draperies leur avaient été préparées. On distinguait parmi eux l'ex-duc de Nivernois et l'abbé Lemonnier. Des enfants répétaient des refrains en l'honneur des vieillards, qu'ils couronnèrent de leurs mains.

L'insuccès des fêtes révolutionnaires, trop de fois constaté, finissait par arracher un aveu décisif à Chénier lui-même. On l'a vu mêlé par ses rapports, par ses projets, par ses poëmes, à presque toutes ces fêtes. Son langage change dans un dernier rapport où il s'exprime en ces termes : « Plans bizarres sans originalité, durs sans énergie, fastueux sans véritable richesse, monotones sans unité, fêtes colossales dans leur objet, petites dans leur exécution ! » Jugement suprême porté sur les fêtes de la Révolution par l'homme qui y prit une des principales parts; à peine serions-nous aussi sévère[1].

[1] V. dans la collection du *Moniteur* la séance du 28 septembre 1794. Nous avons analysé ce document d'après le texte publié dans les *Œuvres* de Marie-Joseph Chénier, *loc. cit.*

Tel fut, dans ses différentes parties, le luxe public pendant l'époque révolutionnaire.

Il revêt un caractère de grandeur et d'utilité dans quelques fondations célèbres qui suffisent à témoigner des intentions de la Révolution pour ce luxe qui avait subi tant de ravages. La Révolution conçut, mais réalisa très-inégalement une pensée élevée et libérale. Elle y réussit jusqu'à un certain point pour les arts; elle y échoua pour les fêtes. Que ses exemples, en nous laissant fidèles à ce qu'il y a de plus pur dans ses enseignements, à ses intentions les meilleures, nous garantissent d'erreurs qui seraient sans excuse aujourd'hui!

Gardons-nous de ce qui sent l'imitation, l'effort, de cette contrainte dans le goût qui le plus souvent atteste le faux dans la pensée. Écartons l'amour immodéré du théâtral, qui nous a été si funeste sous plus d'une forme.

Rejetons l'idée que l'État peut, doit tout faire. Rien ne remplace la liberté de l'inspiration. C'est aux peuples qu'il appartient de créer eux-mêmes pour la plus grande part leur luxe public, comme ils font sortir de leur propre sein leurs idées et leurs arts. Les législateurs les y aident; l'État, par ses encouragements, les dirige dans la voie qu'eux-mêmes lui ont indiquée et comme tracée d'avance; mais, alors même qu'il semble agir à leur place, il n'est que leur organe et leur auxiliaire; s'il veut être autre chose, il est condamné à échouer. Que l'État ne rêve donc pas une autre tâche que celle-là ! elle est assez belle pour suffire à ses ambitions. Que de leur côté les peuples, si l'expérience les instruit, se gardent de lui

demander d'en remplir une autre plus vaste, qui ne peut manquer d'être également fatale à leur liberté et aux conditions de vérité et de vie dans toutes les grandes manifestations du luxe national !

LIVRE IV

PÉRIODE ULTÉRIEURE A LA RÉVOLUTION — CONCLUSIONS

CHAPITRE PREMIER

LE LUXE DANS SES DÉVELOPPEMENTS EXTÉRIEURS EN FRANCE DEPUIS LE COMMENCEMENT DE CE SIÈCLE

Nous touchons à la fin de cette longue carrière. Il ne nous reste plus qu'à jeter un coup d'œil sur les principales manifestations extérieures du luxe et sur ses caractères, ses tendances morales au sein de la société contemporaine. Le luxe moderne ainsi considéré rapidement dans ses objets et dans son *sujet*, qui est l'homme, dans ses formes les plus saillantes et dans ses effets les plus remarquables, nous n'aurons plus qu'à examiner les réformes qu'il peut comporter dans une société comme la nôtre. Ces réformes regardent tour à tour l'abus du

luxe privé et aussi le légitime développement de ce luxe public qui est l'apanage des nations avancées. La démocratie a aujourd'hui surtout des devoirs particuliers à remplir de ce côté. Commençons par les aspects extérieurs qu'offre le luxe. Montrons comment il s'est manifesté chez nous dans les périodes successives qui ont succédé à la période révolutionnaire. Nous ferons ensuite sommairement le même travail pour les autres nations, pour celles surtout qui ont à cet égard quelque originalité particulière.

I

COMMENCEMENTS DE CE SIÈCLE — LE CONSULAT ET L'EMPIRE

Dans le livre XIII de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, M. Thiers retrace en quelques pages saisissantes la renaissance du luxe et de l'industrie en France durant l'hiver de 1802. A la fièvre du Directoire succède une activité réglée et féconde. On compte sur un lendemain. C'est aux bienfaits de l'ordre qu'il faut attribuer la meilleure part de cet essor de la richesse et de la vie sociale. Les influences factices n'y manquent pourtant pas non plus. Bien que le nom de la République subsiste, il y a déjà une cour, que l'illustre historien définit « à la fois militaire et civile, sévère et élégante ». A celle de la future impératrice figure, dès 1802, un entourage princier. Les familles distinguées s'y rattachent. Les réceptions les plus brillantes ont lieu au palais des Tuileries. Les salons se modèlent sur

l'exemple donné de haut. On voit revenir l'usage de ces étoffes qui avaient contribué à la splendeur du costume sous l'ancienne monarchie. Leur fabrication constituait en ce moment des industries importantes, auxquelles le chef de l'État jugeait d'une bonne politique de rendre leur antique prospérité. Impérieux dans ces détails comme dans le gouvernement, le premier consul ordonne l'habit de soie pour encourager les soieries de Lyon. Il recommande à son épouse l'étoffe connue sous le nom de *linon*, afin de favoriser les fabriques de Saint-Quentin. Il exige enfin de ses collègues qu'ils portent l'habit brodé de consul et qu'ils répètent pour ainsi dire dans leurs hôtels, quoique avec moins d'éclat, les réceptions du palais.

Ces leçons et ces exemples du général victorieux, qui se montrait à la fois le plus dominateur et le plus persuasif des maîtres, ne pouvaient pas être perdus pour la haute société. Elle ne demandait pas mieux que de s'abandonner à l'ancien goût de la France pour l'éclat et la représentation. Les salons, même opposants, se rangèrent volontiers du côté du plaisir et du faste. Une nouvelle transformation fut opérée dans le costume. L'auteur de *Mémoires* instructifs sur cette époque, Thibaudeau, a pu la définir en ces mots : « L'épée et les bas de soie remplacèrent le sabre et les bottes. » C'était en effet la monarchie militaire qui préludait.

Le couronnement donnait lieu aussi à des solennités qui rappelaient les splendeurs de l'ancienne monarchie; mais il se mêlait aux insignes et aux souvenirs du régime nouveau qui datait de la Révolution. Le Sénat et le Corps législatif donnent à tour de rôle des fêtes pleines

de magnificence. Elles furent encore surpassées par celle que donna bientôt la Ville de Paris et qui devait l'endetter pour plusieurs années. Un splendide festin, le feu d'artifice et le bal; le service de vermeil et la toilette de vermeil aussi, offerts à l'empereur et à l'impératrice; les harangues, les légendes flatteuses inscrites partout, rappelèrent un genre d'éclat qui semblait avoir disparu avec l'antique royauté. La France fut dévouée pour ainsi dire aux réjouissances; on frappa des médailles qui furent distribuées avec profusion. Enfin les maréchaux donnèrent aussi leur fête dans la salle de l'Opéra. Elle coûta dix mille francs à chaque maréchal. On avait mis le théâtre de plain-pied avec la salle; les loges étaient décorées de glaces d'argent, éclairées de lustres brillants et ornées de femmes très-parées. La famille impériale était sur une estrade; on dansait dans cette grande enceinte. La profusion des fleurs, des diamants, la richesse des costumes, la magnificence de la cour, donnèrent à cette solennité un grand éclat[1]. « Les dépenses du couronnement se montèrent à près de 4 millions[2]. »

[1] Mme de Rémusat, *Mémoires*. L'auteur ajoute que chaque dame du palais reçut comme dédommagement de ses dépenses de toilettes 10 000 fr. qui furent loin de leur suffire.

[2] Le sacre, qui se trouve compris dans cette somme, se fit avec magnificence, mais coûta moins que celui des anciens souverains. Nous extrayons d'un document officiel les chapitres suivants :

Sacre dans l'église Notre-Dame.	663 911 fr.	78 c.
Distribution des aigles au Champ-de-Mars.	239 834	73
Illumination du palais et des jardins. . .	146 649	22
Total.	1 050 395 fr.	73 c.

Cette somme ne fut même pas dépensée entièrement; il resta un boni de 8000 francs que l'on appliqua à la publication du *Livre du sacre*.

Telle fut au commencement du siècle cette renaissance du luxe. Elle eut tout l'élan que donne un régime monarchique qui fait de l'éclat pour ainsi dire un système. Point de cour moderne et française sans femmes. Après le couronnement, aux soirées des Tuileries, ce furent des assauts de toilettes. « L'impératrice y paraissait toujours, ainsi que ses belles-sœurs, avec une parure nouvelle et beaucoup de perles et de pierreries. Elle avait dans son écrin pour un million de perles. On commençait alors à porter beaucoup d'étoffes lamées en or et en argent. Pendant cet hiver, la mode des turbans s'établit à la cour; on les faisait avec de la mousseline blanche ou de couleur, semée d'or, ou bien avec des étoffes turques très-brillantes. Les vêtements peu à peu prirent aussi une forme orientale. » — « On régla aussi le costume des hommes autour de l'empereur; il était beau et allait très-bien. L'habit français, de couleurs différentes pour les services qui dépendaient du grand maréchal, du grand chambellan et du grand écuyer; une broderie d'argent pour tous; le manteau sur une épaule, en velours et doublé de satin; l'écharpe, le rabat de dentelle et le chapeau retroussé sur le devant, garni d'un panache. Les princes devaient porter cet habit en blanc et or; l'empereur, un habit long, ressemblant assez à celui de nos rois, un manteau de pourpre semé d'abeilles, et sa couronne formée d'une branche de lauriers comme celle des Césars[1]. »

Mais que sont ces détails de la renaissance du luxe de

[1] Mme de Rémusat, *Mémoires*.

cour comparés à une des grandes innovations du siècle! Le Consulat vit une exposition de l'industrie qui frappa vivement les contemporains. Organisée par Chaptal, elle renouvelait, en la perfectionnant, l'idée déjà conçue et réalisée en 1798 par François de Neufchâteau. Certes, dans cette exhibition, la seconde de ce genre, et que tant d'autres devaient suivre, l'utile tenait une place notable; mais la pensée du luxe à régénérer dominait, selon l'observation de l'illustre Fox qui la visitait. Le grand orateur en opposait la beauté, représentée par certains objets d'élite, à ce caractère usuel et général, qu'aimait à revêtir la production britannique. A peine la France renaissait, et tout de suite elle s'abandonnait à la pente de son génie et de son goût; c'est au beau et au brillant qu'elle allait d'abord. Elle étalait les porcelaines de Sèvres, les maroquins de Choisy, les tapis de Sallandrouze, et ces soieries si célèbres depuis deux siècles au moins, redevenues la matière du vêtement des femmes comme des ameublements alors les plus appréciés.

On a vite fait de caractériser les splendeurs de cette époque brillante, mais uniforme. Elle ne devait pas, au milieu de tout ce qu'elle a d'éblouissant, créer un art nouveau. Pour les costumes et l'ameublement, elle vécut pour ainsi dire sur les modèles du génie dès longtemps formé de Louis David et de son école. L'éclat des costumes officiels pouvait jusqu'à un certain point s'en accommoder. Le costume militaire exige la dignité et admet la magnificence; il repousse la fantaisie. Cette magnificence alors semble, aux fêtes solennelles, tout recouvrir et faire oublier un peu ce qui manque en

grâce libre et en aisance. Les brocarts d'or et d'argent, les satins et les velours, la broderie et la passementerie, les dentelles et les blondes, étalent partout leurs richesses. Mais, dans la vie ordinaire, ce vêtement civil étriqué, ce col raide, le frac et l'habit boutonnés jusqu'au menton, avec une longue file de boutons métalliques, la redingote à collet droit ou la polonaise, chamarrée de brandebourgs, rappellent d'une manière monotone l'habillement militaire, moins les riches ornements. Les cheveux sont courts, les visages rasés, à l'imitation du souverain. Le costume des femmes plie sous le poids des bijoux d'or, des pierreries et des diamants qui le surchargent. Il continue, sous des formes moins païennes qu'au temps du Directoire, à s'inspirer d'une fausse antiquité. On en a décrit les formes empesées, les lignes raides, les collerettes hérissées, la haute taille, un peu trop semblable à un fourreau[1]. L'impératrice Joséphine, malgré sa grâce personnelle, subissait la gêne de ces modes qui nuisaient à la liberté même des manières. Elle étalait, en point de Bruxelles, une magnifique robe *à colonnades*. Des colonnes et des temples en dentelles! Tel était le goût qui persistait et qui devait survivre quelque temps à bien des égards à l'Empire lui-même.

Le mobilier reflète la même uniformité, avec moins de richesse que le costume. Il présente une froideur et une sécheresse qui n'excluent pas la surcharge des orne-

[1] M. Charles Blanc, dans des observations sur le costume des femmes, lues à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1872.

ments, mais offre des qualités de force et de dignité, et dans les grandes demeures un certain air de majesté. Même dans les petits appartements, où ces défauts frappent surtout, le meuble se fait remarquer par une solidité qui atteste une forte et loyale fabrication. Le goût, s'il est choqué par le convenu, ne l'est pas du moins par le clinquant. D'autres produits d'art, la porcelaine, par exemple, offrent une réelle beauté. On y regrette plus de grâce et de mouvement. N'insistons pas sur ces témoignages du goût faussement antique, sur ces pendules qui affectent les formes des temples grecs et les sujets mythologiques, sur ces cheminées *grecques* aussi, au rebours de toutes les lois du climat, sur ces secrétaires *étrusques*, en dépit de toutes les convenances historiques.

L'art produit dès lors quelques talents originaux et libres : tels un Girodet, un Prudhon, d'autres aussi qui n'obéissent pas au mot d'ordre de David, comme un Gros, un Gérard. Cet art pourtant essaya peu de réagir contre ce genre froid et guindé, de renouveler les formes des industries. L'explication s'en trouve dans cet asservissement à un parti-pris officiel. L'empereur lui-même comprenait les côtés élevés et forts du talent de David, mais ne se souciait guère de ce qui pouvait faire défaut pour constituer un ameublement de bon goût. Les industries d'art marchaient au pas. L'art subissait la même loi que la littérature. L'un et l'autre portaient aussi un uniforme qu'ici peu de victoires contribuèrent à illustrer. Mais la fantaisie et le génie même s'ouvraient de nouvelles perspectives. Sous la forme de l'opposition au régime impérial, les lettres commençaient à s'émanciper de son joug comme des anciennes conventions ; c'est d'elles que partait le souffle novateur qui devait réagir sur les beaux-arts et sur leurs applications au luxe et à l'industrie. Si une ère nouvelle dans les lettres date de Chateaubriand et de Mme de Staël, la peinture, la sculpture, l'architecture, s'en ressentent à peine sous l'Empire ; ce n'est que longtemps après que les arts industriels et somptuaires seront touchés du même rayon.

II

LA RESTAURATION — LA MONARCHIE DE JUILLET

La liberté politique, la paix, l'industrie, tel fut le programme d'un gouvernement qui revenait la Charte constitutionnelle à la main, et qui ouvrait de nouvelles issues à la pensée, au travail, à l'activité humaine sous toutes les formes, hormis la guerre, devenue l'exception et non plus la règle et l'habitude de l'état des nations. L'esprit de modération et de tempérament qui formait l'essence du gouvernement constitutionnel, particulièrement fondé sur les classes moyennes, passe dans le luxe même. Il présente peu de grands excès durant cette période. La petite propriété se consolide sous les attaques mêmes qui semblent un instant la menacer. Le capital mobilier augmente et se divise. La même diffusion s'opère quant au luxe et aux objets de jouissance. Le bien-être tend à se généraliser. Cette période peut compter à tous ces titres parmi les périodes pro-

spères de la France, qui s'enrichit par un travail quotidien et refait sa population longtemps décimée.

La période de la Restauration prête pourtant aussi à quelques remarques particulières sur les transformations que subissent les arts décoratifs. On en est frappé spécialement dans les applications des arts et des modes à l'existence privée : témoin les variations du mobilier et du costume. Pour celui-ci elles n'ont, à vrai dire, qu'une valeur secondaire. On vit les idées et les passions du moment se refléter jusqu'à un certain point dans le vêtement sous la forme de modes éphémères et futiles. On adopte les habits anglais, les longs gilets à la cosaque, les pantalons polonais, les bottes à la Wellington, etc. Le mot *dandy* et le mot *fashionable* sont des mots anglais alors à la mode. L'anglomanie envahit de même le costume des femmes. Tous les partis eurent leur expression dans ces modes bizarres, l'opposition avec ses chapeaux à la *Bolivar*, les royalistes avec leurs chapeaux à la *Murillo*, etc.; n'insistons pas sur ces détails.

Des signes moins frivoles de l'état social et du changement des idées se rencontrent dans l'ameublement de 1815 à 1830. Les formes restèrent lourdes, malgré quelques essais de retour à une manière plus gracieuse. Le luxe décoratif porta l'empreinte de la politique dans les sujets qu'il affectait. On multiplia les *dauphins* de cuivre et d'acajou massif. Nous ne parlons ni des cygnes fort à la mode, ni des grosses colonnes polies qui rappelaient l'époque précédente. Le développement de la classe moyenne se marque par l'usage de plus en plus général du plaqué d'acajou, et par l'extension sensible prise par l'ébénisterie et l'orfévrerie. Ces arts continuent d'ailleurs à puiser aux sources de l'allégorie mythologique. La moyenne bourgeoisie cherche pour ses appartements des décorations à bon marché, comme le carton-pierre. La même classe emploie la soierie dans le mobilier comme dans le vêtement. L'industrie lyonnaise, développée par l'invention de Jacquart, voit porter ses métiers, qui étaient de 15 000 sous l'Empire, au nombre de 27 000, jusqu'à la crise de 1827, qui lui porte un coup momentané. La cristallerie double et améliore ses produits par la méthode du soufflage et par l'accroissement de la clientèle, qui tient à l'enrichissement de la même classe moyenne.

Cette classe triomphe sous le régime suivant. On sent aussi l'influence du romantisme, qui est l'opposé de l'esprit bourgeois. C'est tantôt dans le goût bourgeois, tantôt dans le romantisme, qu'on doit chercher, de 1830 à 1848, les deux causes qui agissent sur le luxe. De même que la classe régnante goûtait peu la forte imagination poétique et la fantaisie qui distinguaient le mouvement romantique, son robuste bon sens répugnait à ce qu'il y avait là aussi d'élan désordonné et de bizarrerie. Le goût bourgeois l'emporta pour le vêtement, l'innovation pour le meuble. Quelques excentriques seuls établirent une sorte d'harmonie étrange entre leur mise et le romantisme à la mode. En général le vêtement des hommes fut sévère, en rapport avec les mœurs parlementaires. Le costume féminin refléta quelques travers à la mode; plus souvent, il affecta les formes propres à la vie sédentaire, à la vie de famille.

Si le vêtement n'eut ni l'originalité, ni cet air de grandeur qui semble perdu, il eut en somme les qualités solides de la bourgeoisie honnête.

Le meuble par contre dans ses fantaisies novatrices perdit beaucoup de sa solidité. En obéissant au génie de la fantaisie, il déplaçait l'imitation, la transportait de l'antiquité dans le moyen âge. Cette résurrection du moyen âge qui inspire les *Odes et Ballades* et *Notre-Dame de Paris*, les premiers volumes de l'*Histoire de France* de Michelet, devient le mot d'ordre des artistes-fabricants. Le romantisme envahit l'architecture; il imagine un gothique de fantaisie; il s'impose à l'ébénisterie, il tire des anciens châteaux l'imitation d'ameublements souvent dignes d'admiration, mais peu en rapport avec nos salons modernes. Ce goût nouveau prodigue dans des meubles renouvelés du passé jusqu'aux « ogives et aux mâchicoulis », il hérisse de créneaux des lits et des armoires. Après le moyen âge, ce fut le tour de la Renaissance. Ensuite on s'engoue du genre Louis XIV, après l'ouverture du musée de Versailles; puis du genre Pompadour ou Louis XVI. Ce mélange reflète encore un des caractères du temps : l'éclectisme. Mais l'éclectisme, en philosophie et en histoire, amenait un mouvement intelligent d'érudition et de restauration des anciens systèmes par des exposés lumineux et savants. Il se traduisait ici par une sorte de juxtaposition de toutes les époques, en dehors de toute relation avec les besoins de notre siècle.

L'aisance accrue se marque d'ailleurs dans la diffusion de ces objets du mobilier, et, en outre, les procédés

de réduction commencent à mettre de beaux objets d'art à la portée des fortunes médiocres.

Tels furent les changements opérés dans cette durée de trente années relativement à quelques-unes des formes saillantes du luxe privé. Nous verrons ce qu'il devait advenir des mêmes formes dans la période qui s'étend de 1852 à 1870, dans le chapitre qui a pour objet les caractères et les tendances du luxe de notre temps. Achevons de marquer les progrès du luxe décoratif. Indiquons en quelques traits ce qu'il devait à un de ses nouveaux et puissants instruments de production et de diffusion, les expositions d'abord nationales, puis universelles.

III

LES EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE — CE QUE LEUR DOIT LE LUXE MODERNE

Les expositions de l'industrie, devenues bientôt périodiques, devaient profiter plus encore aux côtés brillants que le luxe met en relief qu'aux produits de pure utilité. Non que ceux-ci n'y aient beaucoup gagné, et qu'ils n'aient dans de grandes proportions ressenti les effets d'une vive émulation et d'une comparaison féconde. Mais il est notoire que ces grandes exhibitions, avant tout entraînées à frapper et à charmer les yeux du grand public, font appel à tout ce qui brille et séduit, et triomphent dans l'étalage de tout ce qui sert à orner la

demeure ou la personne. C'est là d'abord ce que regarde une bonne moitié des visiteurs, je veux dire les femmes, et comment ne pas avouer que la plupart des hommes sont femmes à cet égard? Sous l'empire de tels mobiles, les fabricants sont excités en vue de ces solennités à se surpasser eux-mêmes, c'est-à-dire à exécuter de vrais tours de force. L'industrie y montre moins ce qu'elle fait tous les jours que ce qu'elle peut faire. Même dans les arts qui forment le domaine habituel du luxe, elle tend à sortir de sa moyenne ordinaire pour donner, soit aux ornements, soit à l'étendue des pièces, un relief inaccoutumé. Outre qu'elles tendent à exagérer le luxe par là, elles le prêchent aux consommateurs par la vue de ces merveilles. Elles en accroissent la clientèle. Universel par la variété des objets sur lesquels se portent les convoitises, il apprend aussi à devenir cosmopolite par la diversité des provenances auxquelles le public demande les moyens de se satisfaire. Tout riche se trouve invité à faire de sa demeure le musée de l'univers. Les expositions plaisent aux économistes, bien qu'ils signalent à leur point de vue les inconvénients qui résultent d'une trop grande place faite à l'apparence. Les moralistes, les gens religieux ont montré à l'égard de ces exhibitions un peu d'humeur. Ils craignent, non sans quelque raison, que pour un philosophe qui s'écrie en présence de ces merveilles éblouissantes : « Combien voilà de choses dont je puis me passer! » des milliers de spectateurs ne se disent tout bas : « Combien voilà de choses que je voudrais avoir! » Ils craignent que le pauvre ne soit excité à l'envie du riche par

ces exhibitions séductrices, qui leur montrent tant d'objets hors de son usage.

En allant au fond des choses, on ne verra rien dans ces plaintes qui puisse décourager ces imposantes manifestations du génie de l'humanité dans la sphère de l'industrie. La démocratie moderne trouve aussi à y satisfaire ses instincts d'égalité et de bien-être populaire. Le pauvre sera frappé, en parcourant ces immenses galeries, de l'énorme quantité de produits utiles mis à sa disposition d'année en année davantage à des conditions plus accessibles. L'homme qui ne possède qu'un petit revenu se convaincra que la plupart de ces objets de luxe ont leurs analogues inférieurs qui l'intéressent directement. Tous enfin comprendront que les expositions ne font rien que ne fasse tous les jours la civilisation qui, en élevant la condition humaine, multiplie aussi les causes de tentation. Le riche lui-même ne peut-il y apprendre quel écart considérable il y a toujours entre nos désirs et nos moyens? Nul ne saurait, au milieu de cet amas de séduisantes richesses, se procurer qu'une bien faible partie de ce qui excite sa convoitise. La somme des regrets qu'on y laisse y surpasse toujours de beaucoup celle des satisfactions qu'on emporte. Qu'on ne croie pas non plus qu'ils sont peu nombreux ceux auxquels ces prodiges accumulés par le luxe causent autant de satiété que d'admiration. Il leur suffit d'en avoir joui par les yeux, et ne pouvant se les approprier tous, ils prennent philosophiquement leur parti de ne pas en distraire pour leur usage même une parcelle.

Il n'en restera pas moins avéré que ces Expositions sont

pour le luxe un des moyens de diffusion et de propagation les plus puissants qu'il ait eus dans le cours de l'histoire, comme elles sont relativement à la fabrication une des écoles les plus instructives et les plus fécondes en résultats saisissants que le goût de l'ornementation ait jamais mises à son service.

Comment douter que le grand comme le moyen luxe y ait très-sensiblement profité, depuis le commencement de ce siècle et surtout depuis une trentaine d'années? Les anciennes foires, les marchés, les exhibitions comme celle que Paris offrait au moyen âge dans des bazars comme celui des Champeaux, sont aux Expositions universelles ce que les routes terrestres étaient aux voies ferrées. Par le luxe comme par les idées nous devenons du jour au lendemain concitoyens de tous les pays, à cette différence près que nous aimons garder nos idées et que nous nous approprions avec une facilité exempte de tout préjugé le luxe des voisins quand il peut contribuer à nos jouissances.

C'est par ces raisons qu'il importe de déterminer la part du luxe dans nos Expositions d'industrie, et de signaler ses formes les plus apparentes.

Il est d'abord figuré aux yeux de la foule par les diamants et les pierres précieuses.

L'économiste se demandera si cet engouement est absurde ou justifié, si c'est à tort ou avec raison que, à l'Exposition de Londres, le fameux Kon-i-noor, qui faisait naître la même curiosité, inspirait à l'économiste Blanqui les réflexions suivantes : « Je ne vous parle pas des diamants devant lesquels la foule des visiteurs est en extase; je vous laisse à penser le cas qu'on peut faire des commissaires-priseurs du fameux Kon-i-noor, qui raisonnent ainsi : « Le diamant a coûté un million, il y a tant « d'années ; si cette somme avait été cumulée avec les inté- « rêts, elle représenterait aujourd'hui 50 millions. Donc « le diamant vaut 50 millions. » — « Nous n'admettons ni cette arithmétique ni cette politique, ajoutait M. Blanqui. Les diamants m'ont paru toujours la chose la plus folle et la plus inutile, quoique les femmes, dit-on, les recherchent comme l'ornement suprême. »

Jugement vrai en partie quoique exagéré. Mille choses doivent passer sans doute avant les diamants, d'abord la houille et le fer qui font à côté si triste figure, mais dont on tire le grand moteur de l'industrie, c'est-à-dire la *force*, et qui représentent une valeur plus grande dans des proportions indéfinies. Comparez pour une année ce que la Grande-Bretagne reçoit de valeur en diamants et en pierreries de tout genre, et ce qu'elle perçoit en argent de ses mines de charbon de terre. Les premiers figurent pour une douzaine de millions, ses mines de combustible lui rapportent environ 500 millions annuellement. Est-ce à dire que le diamant soit chose si méprisable?

On nous permettra dans une « histoire du luxe » d'insister un peu sur ce brillant objet de parure, et sur les motifs qui en font rechercher si avidement la vue dans nos Expositions.

Comment ne pas remarquer qu'outre sa beauté, le diamant attire à lui la curiosité comme tout ce qui est antique, comme tout ce qui vient de l'Orient, ajouterai-

je, comme tout ce qui a inspiré, à certaines heures de l'humanité, des idées superstitieuses? On a discuté sur ses origines. Buffon paraît les avoir mises hors de conteste, au chapitre des *Pierres précieuses* de son *Histoire naturelle*, sur les Minéraux. Il y établit, et tout semble, dans les plus récentes recherches, avoir confirmé cette assertion, que c'est bien des Indes orientales que provient primitivement cette pierre précieuse, et l'erreur de Pline serait d'avoir confondu les lieux de provenance avec les contrées qui en faisaient seulement le commerce. N'est-il pas frappant qu'en 1678 il y eût vingt-trois mines de diamant au seul royaume de Golconde? Malabar, Visapour, Pégu, le Bengale, Siam, Ceylan, Bornéo, apportaient aussi leur contingent. Aujourd'hui encore l'Inde garde sa part royale, malgré les apports du Brésil et d'un petit nombre de contrées; et Bundel-Kund, au Bengale, venant s'ajouter à l'antique Golconde, n'a fait que donner un nouvel éclat à cette supériorité.

Cette partie du luxe oriental n'a-t-elle fait aucun progrès? Les découvertes des mines de cette pierre précieuse sont si rares, qu'on peut regarder comme un événement assez considérable celle des mines de diamants du cap de Bonne-Espérance en 1869. L'Exposition de 1878 confirmait l'heureuse influence que cette découverte a exercée sur le développement de la joaillerie. Si l'on veut se rendre compte de l'importance de ce produit, il n'est pas indifférent de savoir que dix mille nègres, mulâtres et indigènes travaillent à l'exploitation des mines de Kimberley, que 3500 ouvriers lapidaires Hollandais, Belges et Français sont occupés à la taille des diamants qu'on en extrait, et qui sont ensuite presque entièrement livrés à l'Angleterre et à la France. On peut estimer à 350 millions de valeur les produits de cette exploitation depuis dix ans. Cela constitue un surcroît assez sensible sur une faible production pour que notre Exposition de 1878 en ait profité visiblement. Ajoutons qu'en 1867, la Hollande avait presque seule le privilége de la taille des diamants. Aujourd'hui Paris a développé ce genre de travail. Il est aussi représenté en grand à Septmoncel dans le Jura. Paris compte trois importantes tailleries. Les diamants qu'on y travaille proviennent principalement du Brésil, de Rio et de Bahia. On a pu signaler plusieurs progrès dans cette industrie, comme le procédé spécial de lavage, qui permet de réemployer la poudre de diamants ayant déjà servi. La construction des machines connues a reçu des perfectionnements notables et plusieurs inventions nouvelles y facilitent le travail. Si donc la sagesse consiste à ne pas s'asservir à ces beautés un peu frivoles, l'industrie en profite ainsi que nos travailleurs. Mais on ne saurait trop le rappeler à ceux qui subissent à l'excès l'éblouissement des objets précieux, cette richesse spéciale se noie presque dans toutes celles que montre ou que suppose l'ensemble des choses exposées. C'est aussi un préjugé assez vain que celui qui regarde cette richesse comme nous ayant été donnée par privilége spécial à titre gratuit et comme don purement gracieux par la nature. Non, ce luxe a été conquis, et le moraliste aime à se dire que ces richesses-là ne viennent pas non plus toutes seules. Il faut des efforts laborieux, rémunérés par des profits et des salaires, pour l'exploi-

tation des mines, et que de travaux mettent en valeur cette pierre qui exige des préparations si diverses pour arriver à servir de parure! En outre, à ne prendre que la valeur des diamants bruts et polis en elle-même, indépendamment de ce qu'y ajoutent les travaux de joaillerie, on croit à tort que cette valeur totale est faible et surtout moindre que celle des autres pierres précieuses. Celles-ci sembleraient devoir plus que compenser, par leur nombre relativement énorme, leur infériorité comme prix pour chacune d'elles. Il y a tant de rubis, d'émeraudes, de saphirs, d'opales, de grenats, de topazes, d'aigues-marines, d'améthistes, contre la quantité de diamants existants! Et certes on ne peut dire que ces merveilleuses pierres se donnent pour rien! Le prix est fort élevé. Eh bien, ces pierres de couleur ne paraissent pas représenter aujourd'hui plus du dixième de la valeur totale des gemmes. Ainsi les diamants entrent dans le capital total des pierres précieuses tout au moins à raison de 90 pour 100, tandis que chez les Anciens, le diamant n'existait guère comme pierre d'ornement; il n'était pas taillé de manière à montrer les vives couleurs qui le placent aujourd'hui au premier rang des pierres précieuses. Toutes ces considérations démontrent que, si on prend l'économie politique pour règle d'appréciation, le diamant ne mérite pas les dédains qu'on lui a prodigués par une réaction très-concevable d'ailleurs contre les exagérations, entachées de banalité et d'erreur, dont il a été l'objet le plus souvent. Faudra-t-il ajouter à cette justification que le diamant a son utilité et qu'il offre un grand intérêt pour l'optique? Les ser-

vices du diamant et de la poudre de diamant pourraient avoir leur chapitre; mais il suffira peut-être de rappeler aux ultra-rigoristes à qui ce luxe déplaît qu'il distribue à nos ouvriers des salaires élevés. Ils voudront bien se rappeler qu'à Paris même seulement ceux de la joaillerie, en général, sont en moyenne de près de 7 fr. pour les hommes, de plus de 3 fr. pour les femmes, c'est-à-dire qu'il y en a de beaucoup plus forts; — qu'une seule de nos tailleries de diamant, dans la même ville, compte 124 apprentis des deux sexes (en partie des jeunes filles de 15 à 18 ans) qui reçoivent dès leur entrée dans l'atelier une rétribution de 2 fr. par jour; rétribution qui finit souvent par atteindre de 15 à 20 fr. Est-ce donc une simple inutilité, comme on l'a prétendu?

Voilà les aspects positifs sous lesquels nous envisageons ce genre de luxe auquel nous ne sommes plus tentés d'attribuer des vertus surnaturelles, quoiqu'il n'y ait pas si longtemps que cette maladie a disparu. Pline n'est pas le seul qui ait dit là-dessus des choses incroyables. Cardan, au seizième siècle, en a écrit d'étranges. Nous ouvrons son livre assez singulièrement intitulé : *De la Subtilité*. Dans ce gros volume, où il est question à peu près de toutes les sciences, et où l'on rencontre une multitude de connaissances et d'aperçus, nous voyons que « aucunes pierres précieuses favorisent à la longueur de la vie, aucunes à la santé, aucunes à la sapience, aucunes aux richesses, les autres à l'amour, les autres à la divination, les autres à la force du corps, les autres à la bonne fortune : aucunes aussi sont malheureuses, aucunes rendent les hommes paresseux; au-

cunes les rendent timides, aucunes joyeux, aucunes les font tristes ». Le diamant a aussi sa vertu particulière. Attaché au bras gauche, il empêche les craintes nocturnes. L'auteur affirme l'avoir lui-même expérimenté, l'*escarboucle*, ou émeraude, a « le propre d'exciter l'esprit et de le rendre joyeux »; le saphir, « outre qu'il profite aux mélancoliques, préserve des coups et morsures de plus d'une sorte d'animaux », etc. Bien loin d'attribuer des vertus surnaturelles à ce genre de pierre, nous avons la hardiesse de nous demander si le diamant gardera son caractère de luxe privilégié?

En ce siècle d'universelle analyse, les chimistes ont pu contester jusqu'aux qualités spéciales constitutives qu'on attribuait au diamant comme un monopole indélébile. Le roi des joyaux est convaincu de n'être plus dans son fond intime qu'un simple charbon cristallisé. On a brûlé du diamant, chose réputée autrefois impossible. Fabriquer du diamant n'est plus considéré comme une impossibilité. On l'imite déjà avec une ressemblance qui confond et déjoue souvent des yeux exercés, ainsi qu'on le fait pour les autres pierreries. Il s'agit de faire plus, de multiplier à volonté le vrai diamant. Le rêve de la pierre philosophale se réaliserait du moins sous cette forme. Les pierres précieuses tomberaient alors en pleine démocratie. Le diamant lui-même aurait perdu sa couronne.

Mais ceux qu'une pareille perspective pourrait enchanter ou effrayer peuvent se rassurer pour longtemps sans doute. Rien n'annonce du moins qu'un tel jour soit à prochaine échéance.

Achevons de rapporter à nos Expositions les principales manifestations de luxe contemporain. Voyons comment elles mettent en relief ce point de vue : la *vulgarisation* du luxe, selon le mot usité, dans un cercle de plus en plus étendu.

L'orfévrerie en offre un exemple saillant. Elle a su concilier avec le grand luxe les procédés qu'elle doit à un emploi savant de l'électricité. L'électro-métallurgie, comme on la nomme en langage technique, avec ses deux sortes d'opérations distinctes, la galvanoplastie et l'électro-chimie, a donné lieu à des applications tout à fait usuelles, dans la décoration des meubles, dans la reproduction des ouvrages de la sculpture. L'orfévrerie a dû à ces procédés de belles œuvres qui ornent la demeure des simples particuliers, dont la fortune est loin d'atteindre aux proportions de l'opulence. Des emprunts faits au style Louis XV et à la Renaissance, ont conféré à cette orfévrerie moderne un caractère d'ornementation agréable qui se prête à la décoration de nos appartements et des services de nos tables. Le nom de Charles Christofle ne peut être omis même dans une revue sommaire où on se propose d'éviter les noms propres qu'il serait impossible de citer tous, et auxquels la postérité assignera des rangs mieux que nous ne pouvons le faire ici. Les applications nombreuses faites de la belle invention de MM. de Ruolz et Elkington par le fabricant artiste, d'un génie si persévérant dans la lutte, d'un talent si souple et si fécond, rentrent trop directement dans le luxe à bon marché, pour ne pas être signalées avec le juste degré d'importance qui s'y attache. C'est là, en effet,

du luxe vulgarisé, ce n'est pas du luxe vulgaire, c'est l'initiation, rendue possible à plus d'amateurs, aux chefs-d'œuvre de l'art et aux créations d'un art nouveau. Si les œuvres de dimension moyenne peuvent d'ailleurs être affectées au luxe moyen, le grand faste des hôtels de ville ou des palais princiers s'accommode de ces pièces d'apparat où la statuaire joue un grand rôle. L'émail y répand ses touches éclatantes et vives. Parfois aussi, l'ivoire s'y marie aux métaux précieux comme dans les surtouts de table. On a pu ranger parmi les merveilles de nos Expositions ces belles pièces d'orfévrerie en argent repoussé, ces œuvres où figurent les émaux cloisonnés et les incrustations de métal sur métal. Nous n'insistons pas sur ces autres œuvres délicates, d'un travail plein de mouvement et de grâce qui introduisent la représentation des animaux et des végétaux dans ces compositions justement appréciées.

L'argenterie usuelle sort, il est vrai, du domaine de l'art, mais quel profit pour l'utilité courante, et combien ici l'élégance et la propreté même s'unissent heureusement aux nécessités d'un usage quotidien, dans la plupart des ménages!

Les bronzes ont aussi reproduit les beaux ouvrages de la sculpture et servi à l'ornementation des cheminées par des œuvres de toute dimension, imposantes ou gracieuses, également proportionnées à la diversité des situations sociales. Encore une conquête pour les fortunes moyennes. Les fontes d'art ont conquis leur rang à côté du bronze. Les statues, candélabres, vases et autres objets de décoration en fonte prennent aujourd'hui toutes

les formes, toutes les grandeurs, et semblent destinés à trouver de plus en plus leur place dans les églises, dans les habitations, dans les parcs et les jardins.

Il faudrait citer aussi un métal nouveau, l'aluminium, dont le prix s'est réduit extraordinairement, depuis que M. Sainte-Claire Deville parvenait à obtenir des lingots qui furent montrés pour la première fois au public à l'Exposition universelle de 1855. La légèreté, l'éclat, la malléabilité, la beauté de ce métal le recommandent au luxe qui en tirera peut-être un jour un nombre inouï d'objets d'art et d'ustensiles, si les conjectures formées par son inventeur se réalisent.

Si on la juge comme manifestation de l'art, cette belle décoration du bronze, de l'argent et de l'or dont nous avons parlé avec éloge, peut avoir sans doute aussi certains défauts qu'on reproche à notre siècle, l'absence d'un style original, l'imitation successive de divers pays et de différentes époques. Les bronzes sont surtout antiques. Les ouvrages d'orfévrerie changent volontiers d'inspiration et de modèles dans les formes multiples qu'ils revêtent, tantôt de pure fantaisie, tantôt à destination, soit de l'usage domestique, soit du culte public. Mais presque seule, la France a gardé de grandes traditions. Elle conserve sa supériorité sur l'Angleterre, malgré les efforts parfois heureux qu'a faits ce grand pays pour rivaliser avec son élégance et son goût. Les nations méridionales peuvent tenir un rang honorable dans ces productions; aucune n'égale notre pays, où nous avons pu suivre les phases de cet art si profondément national. (Chap. sur les *Arts somptuaires*, t. III.)

Nous avons pourtant beaucoup à faire, dans l'intérêt général, pour le mobilier. Le travail en est délicat; la main-d'œuvre y a réalisé des progrès, la mécanique s'y applique avec succès. Les meubles usuels et communs ont participé au grand courant qui fait entrer dans les plus modestes familles des objets propres, commodes, d'une élégance qui leur était autrefois étrangère. Mais cela ne va pas aussi loin qu'on aurait pu croire pour les jolis meubles ornementés. Ils restent chers, ce qui tient en partie à l'organisation un peu trop morcelée de cette industrie dans les grandes villes, où elle en multiplie les frais généraux. Le mobilier des salons, tant pour le travail des bois que pour les étoffes, n'a pas suivi une baisse proportionnelle à celle de la plupart des objets usuels et décoratifs, comme ceux qui relèvent par exemple de l'horlogerie. Paris, qui exporte sur la plus grande échelle tant d'articles de luxe et de mode, est loin d'avoir ici un marché aussi étendu. L'Angleterre y compte un chiffre d'exportations annuelles notablement plus élevé que le nôtre. L'ébénisterie a marché à pas lents vers ce but que tout luxe utile se propose de nos jours. Les efforts exagérés d'ostentation, que provoquent les Expositions de la part des fabricants ont, pour ce qui concerne les meubles, tendu à outrer les prix. On a étalé sous nos yeux des bibliothèques valant 25 000 fr., des buffets en coûtant 10 000 ou 15 000. Trop souvent ce besoin d'effet a altéré les produits en mettant la recherche à la place du bon goût, la surcharge des ornements à la place de la mesure. A l'art sobre il a substitué la prodigalité dans les attributs, dans les dimensions, dans la

matière. Tout a été parfois sacrifié à l'apparence. On s'est, avec raison, alarmé de ces tendances qui iraient, si elles prévalaient, à nous faire déchoir de nos vieilles traditions. — L'imperfection du dessin a appelé l'attention de la critique. On s'est inquiété, à tort peut-être, mais on s'est inquiété. Au nord et au midi, la concurrence étrangère a conçu l'ambition de rivaliser avec la France et elle a institué, non-seulement pour le mobilier, mais pour tout l'ensemble des arts décoratifs, plusieurs établissements, mue à la fois par la conscience de son infériorité relativement à la France, et par le sentiment d'une certaine défaillance que signalaient chez nous des juges habiles. Les œuvres de notre dernière Exposition ont attesté que nous avions profité de ces avertissements. Le luxe décoratif, sous la forme du meuble, ne devra pas moins viser à étendre sa clientèle par des prix moins élevés comme à se rapprocher de modèles d'un goût plus pur et plus simple sans renoncer à l'agrément.

Nous n'essayerons pas de parcourir tout ce qui recommande et favorise les industries de luxe envisagées dans leurs relations avec le progrès, le bien-être social et la civilisation matérielle, et par les aspects esthétiques. Le plus souvent la France s'y montre supérieure aux autres peuples, en exceptant (on l'a montré au premier volume de cet ouvrage) certains produits exquis de l'art oriental. Les armes, les tapis, certains meubles laissent à la Perse, à l'Inde, à la Chine, au Japon, une originalité supérieure, une perfection dont nous profitons par l'achat de leurs œuvres et par l'imitation sou-

vent heureuse qui sait se les assimiler. Nous avons gardé nous aussi certains avantages qui tiennent aux modèles, aux procédés héréditaires depuis l'ancienne monarchie. Nos tapisseries des Gobelins et d'autres manufactures de premier ordre, nos glaces si admirées et si recherchées en offrent la preuve, avec une magnificence et une perfection dont les étrangers restent frappés, et auxquelles ils payent tribut. La cristallerie a réalisé des merveilles qui la maintiennent au premier rang, malgré le grand mérite des Anglais et de certaines populations de l'Allemagne. Nous avons atteint, dans plus d'une de nos usines, la pureté et l'éclat qui distinguent les cristaux blancs de nos voisins, et la renommée de Baccarat maintient au niveau le plus élevé cet art industriel. La cristallerie française a continué à primer toutes les fabriques du dehors pour les cristaux colorés et pour les articles délicats aussi fins que la mousseline (qu'en style de fabrique on appelle les *minces*), aussi purs de dessin qu'achevés dans leur élégance. Nos cristaux se faisaient remarquer à notre dernière Exposition par une netteté et un éclat qui saisissent et qui plaisent : on admirait la couleur dite rouge de Chine, de la nuance la plus franche et la plus riche, et ces qualités se recommandaient par quelque chose de plus pur et de plus simple que ces verreries de Bohême, d'ailleurs si justement appréciées pour la vivacité de leurs capricieuses colorations. Combien la mécanique n'a-t-elle pas fait pour répandre ce luxe élégant? Les machines jouent aujourd'hui un tel rôle dans la fabrication des glaces qu'elles ont pu, grâce à cette circonstance, réaliser depuis trente ans un abaissement de 50, de 80, de 100 pour 100. Double et merveilleux effet d'une concurrence agrandie et d'une heureuse découverte, celle d'Abraham Thévaut, consistant à couler les glaces au lieu de les souffler. Ce n'est plus un monopole de la richesse. L'argenture a réalisé des économies qui ont ouvert un débouché étendu à ce genre de luxe qui égaye et orne les demeures modernes. On a calculé qu'il fallait au siècle dernier, étamage compris, environ trois cent cinquante heures de travail pour faire une glace; il faut cent quatre-vingt-quatre heures aujourd'hui par le procédé de l'argenture : ce qui était vendu 4008 francs en 1805, se vend 262 francs[1]!... La beauté des produits n'en a pas souffert. Notre célèbre fabrique de Saint-Gobain s'est maintenue au rang prépondérant qu'elle occupe dans le monde entier, avec un succès d'autant plus digne d'éloge que le mérite des manufactures étrangères s'élève très-haut, et qu'en France même des fabriques comme celles de Montluçon livrent aussi d'admirables produits.

Que serait-ce s'il fallait parler de toutes les acquisitions agréables ou utiles manifestées par les expositions? L'histoire du luxe n'est pas identique, comme quelques personnes sembleraient le croire, à celle de toutes les inventions qui peuvent plus ou moins directement influer sur le bien-être. On ne place dans cette catégorie que celles qui offrent soit un côté décoratif, soit quelque superfluité raffinée. Les arts mécaniques ont mis au

[1] V. la *Manufacture des glaces de Saint-Gobain*, par M. A. Cochin.

service du public bien des usages et des procédés dont je me crois dispensé de signaler l'avénement et plus encore de développer les progrès. Ainsi ce n'est pas sans quelque violence faite au langage qu'on pourrait considérer l'utile et charmante invention de la photographie comme un luxe. Elle aide pourtant aussi à reproduire les œuvres du dessin, comme le fait la gravure. En ce sens elle tient par ses effets au luxe décoratif qui orne nos demeures, mais dans son usage le plus général, elle reproduit la figure humaine en vue d'un autre objet, soit de curiosité, soit de sentiment. Ce n'est pas plus un luxe par essence et destination que ne l'est un instrument de musique, un violon par exemple. Nous devons donc prendre garde ici, comme nous l'avons fait au cours de cet ouvrage, de donner pour luxe toute acquisition dont les hommes profitent; de même nous devons éviter les particularités de technologie. On n'en finirait pas, s'il fallait suivre dans les expositions et apprécier l'élément d'ornementation qui s'y trouve mêlé à titre principal ou comme accessoire. Ici ce sont les étalages de fleurs artificielles, des éventails, des plumes pour la parure, des articles de mode et de lingerie, des petits articles de maroquinerie, des fournitures de bureau, la ganterie, les reliures, la tabletterie fine, les articles de voyage, les armes portatives, etc., etc. Là c'est la fabrication des papiers peints, dont les affaires atteignent annuellement à Paris un chiffre de plus de vingt millions de francs, sans parler des fabriques qui existent sur quelques autres points du pays. Que dire aussi des arts d'ornementation dont nous avons rappelé

les origines et marqué les grands perfectionnements, comme la céramique? La porcelaine, qui continue à se placer très-haut, a peut-être donné dans nos grandes fabriques certains signes de décadence, et le fameux Sèvres ne s'est pas montré toujours égal à lui-même. Limoges occupe aussi un rang à part. Les nations étrangères se sont piquées d'une émulation qui a profité à cet art industriel appelé, nous l'avons vu, à d'autres triomphes que ceux même qu'il obtient sur les tables somptueuses. Mais c'est plutôt à une matière inférieure qu'ont été réservés les plus grands succès dûs à la beauté des applications décoratives et à la perfection des produits fabriqués. Nous avons salué et essayé de caractériser le génie de Palissy et le mérite de son œuvre. Avec ce grand homme et ses successeurs, la faïence d'art prenait sa place dans les édifices et dans les décors de l'architecture. L'art a varié encore ses applications, le luxe ses emplois, et le prix surtout s'est abaissé. La faïence d'art s'est prêtée à tous les usages, à tous les caprices de l'imagination. Elle a révélé des perfectionnements sensibles quant à l'émail et à la couleur. Elle s'est développée pour la grande décoration. D'autre part le talent de nos fabricants éclate dans des services pleins de beauté et de fantaisie, dans des plats, dans des vases que le monde se dispute. La France a déployé en ce genre de produits une pureté qu'on ne rencontre pas ailleurs. On admire à bon droit la faïencerie anglaise, mais elle répète volontiers ses modèles. Le mérite reconnu de nos fabricants et de nos artistes, c'est de ne se copier pas les uns et les autres, et de ne copier personne au dehors.

Sous toutes ces formes le luxe a accompli, quoique à des degrés fort divers, le mouvement niveleur qui distingue ce siècle. Un certain nombre de ses produits les plus éclatants reste à l'usage exclusif de l'opulence. Mais l'impulsion donnée à cette œuvre civilisatrice ne s'arrêtera pas, on le sent, et plus encore que le dix-neuvième siècle, le vingtième, nous pouvons le prévoir, continuera, en s'aidant de la science, de la mécanique, de la main-d'œuvre, des expositions et des autres instruments de propagation, à jeter dans l'usage général une quantité d'objets destinés à accroître l'élégance et l'agrément de la vie. La démocratie aura ici un problème difficile à résoudre : demeurer fidèle aux conditions de goût que nous a laissées le passé, rester aristocratique par l'art, tout en travaillant au profit de la classe aisée devenue plus nombreuse. Ce problème est difficile, nous le répétons : pourtant nous l'avons prouvé par quelques exemples d'une portée concluante, il est loin d'être toujours insoluble.

Après avoir considéré le luxe sous ses aspects extérieurs, il nous restera à l'étudier sous ses aspects moraux, ce qui donnera lieu à des observations qui risquent de n'avoir pas toujours un caractère aussi satisfaisant. Mais jetons d'abord un coup d'œil sur le luxe des nations étrangères, sur celles du moins qui se font remarquer par une originalité digne d'être mise en lumière.

CHAPITRE II

LE LUXE CHEZ LES NATIONS ÉTRANGÈRES A L'ÉPOQUE PRÉSENTE

Nous avons parlé du luxe aux différentes époques chez les nations étrangères. Achevons d'en marquer les traits les plus essentiels. Voyons ce que le dix-neuvième siècle y révèle de nouveautés.

I

L'ANGLETERRE ET LES ÉTATS-UNIS

La vie anglo-saxonne se distingue par des habitudes spéciales dans le luxe même, et dans l'usage du superflu. Nous devons en dire d'abord un mot.

Qu'on se rappelle comment au siècle dernier Montesquieu décrit les mœurs politiques d'un grand peuple commerçant et libre, qui habiterait une grande île, dans certaines conditions de climat. Cette nation qu'il peint n'a rien, on le voit en le lisant, d'hypothétique; il entend bien mettre sous nos yeux l'image de l'Angle-

terre, et il prend soin de nous indiquer quel serait le luxe d'une nation pareille. « On n'y estimerait guère les hommes par des talents ou des attributs frivoles, mais par des qualités réelles; et de ce genre il n'y en a que deux, les richesses et le mérite personnel. *Il y aurait un luxe solide, fondé non pas sur le raffinement de la vanité, mais sur celui des besoins réels*, et l'on ne chercherait guère dans les choses que les plaisirs que la nature y a mis. *On y jouirait d'un grand superflu, et cependant les choses frivoles y seraient proscrites :* ainsi plusieurs ayant plus de bien que d'occasion de dépense l'emploieraient d'une manière bizarre, et dans cette nation il y aurait plus d'esprit que de goût. Comme on serait toujours occupé de ses intérêts, on n'aurait point cette politesse qui est fondée sur l'oisiveté, et réellement on n'en aurait pas le temps, etc.[1]. »

Assurément les folies du luxe ont eu et ont encore quelquefois leur part immodérée dans l'aristocratie anglaise. On en cite chez les riches des cas maladifs, en raison des fortunes immenses qu'ils possédaient et de la maladie d'ennui qui les consumait. L'auteur de *l'Esprit des lois* reconnaît lui-même ces « bizarreries », mais ses autres observations gardent encore aujourd'hui une grande part de leur vérité.

Il n'est guère douteux que le luxe anglais ne soit plus solide que le nôtre, et j'incline à croire que la part des dépenses frivoles et « improductives » est plus considérable en France. Le climat moins sévère, les habitudes

[1] *Esprit des lois*, liv. XIX, ch. XVII.

de l'ancien régime, les goûts d'une bourgeoisie enrichie y poussent également. L'épargne est portée, il est vrai, plus loin en général par nos fermiers et nos paysans, que par leurs analogues de la Grande-Bretagne, bien qu'on signale parfois chez nos cultivateurs les progrès d'un superflu qui n'est pas toujours suffisamment mesuré selon les conseils de la prévoyance, et que là aussi on donne trop à l'apparence et aux dépenses de table. Le luxe anglais recherche surtout la durée et les qualités excellentes des choses dont il jouit encore plus qu'il n'aime à s'en parer. Les consommations se font surtout à la campagne dans la classe élevée. C'est un fait caractéristique, et une différence profonde avec ce qui se passe chez nous. Trop souvent en France le travail des champs sert à payer le luxe des villes. En Angleterre le travail des villes alimente la vie de château. Une bonne partie des revenus que donne ce travail des villes va en outre s'appliquer à l'agriculture et à l'entretien des bâtiments ruraux. L'idée de luxe apparaît dans ce dernier cas d'une manière utile. On a la coquetterie d'une ferme bien tenue. On veut montrer en bon état ses bâtiments aux visiteurs. Une certaine élégance rustique se mêle à leur arrangement. Il n'est pas jusqu'à l'impôt payé par la terre qui ne se dépense en général dans le pays où elle est située. Il profite aux pauvres, et sert à acheter les denrées du propriétaire et du fermier. Cette dépense aide aux propriétaires moyens et petits très-nombreux en Angleterre, malgré la part considérable qu'occupe la grande propriété, à se donner ce luxe modéré qui est comme l'enseigne de l'aisance. Sans doute la grande

propriété se permet en Angleterre une sorte d'agrément chez nous beaucoup plus restreint, les grandes chasses et ses grands parcs. Mais j'ai déjà remarqué qu'on ne doit pas s'exagérer le caractère improductif de ces dépenses comme les entendent les Anglais, qui ont su élever, multiplier le gibier dans les enclos, en faire une branche de la production alimentaire, et qui utilisent même les parcs d'agrément par des cultures profitables, des essais féconds, et par le pâturage des animaux.

Ajoutons que les grandes villes pensent moins au luxe qu'en France. C'est sensible si on compare Londres et Paris. On comprend mieux un mobilier solide, riche, si l'on veut, que des dépenses éphémères et frivoles et que des consommations inutilement fastueuses à Manchester, à Birmingham, à Liverpool, à Sheffield, à Leeds. Ces villes ont un aspect sombre et triste, qui s'éloigne bien de l'air de grandeur et d'élégance qu'on trouve à Lyon, à Bordeaux, à Montpellier, à Lille, à Nancy, à Rouen, au Havre, etc., etc.

Les Anglais montrent plus de penchant à jouir de leur richesse qu'à la montrer. Ils ont du luxe pour eux-mêmes, ce qui contribue à lui imprimer un caractère de réalité qu'on retrouve partout. Par exemple, celui de l'argenterie n'éclate pas seulement dans l'opulente beauté de certains services, mais dans la quantité énorme de l'argenterie usuelle d'un emploi quotidien. Cette richesse de la vaisselle dans les classes aisées est plus à louer qu'à blâmer, parce qu'elle répond à un usage commode et propre, et qu'en outre, la masse de ces ustensiles représente une valeur qu'on peut considérer comme une réserve. Cette réserve ne saurait sans doute être exagérée sans tomber dans les inconvénients de la thésaurisation stérile; mais elle peut très-convenablement tenir une certaine place dans l'économie des familles prévoyantes.

On est allé jusqu'à parler du luxe de la propreté chez les Anglais, parce que c'est une des causes qui donnent à leur demeure je ne sais quel lustre élégant. Ce n'est pas seulement dans les habitations somptueuses du gentilhomme que l'on trouve une argenterie ou une vaisselle de cuivre toujours aussi étincelante que dans la boutique de l'orfèvre, des équipages qui ont toujours l'air de servir pour la première fois; parcourez les campagnes et, dans les humbles cottages, sous le toit des pauvres gens, les ustensiles de ménage, les serrures, le bouton de cuivre de la porte vous serviront de miroir[1]. Les vitres de nos plus beaux hôtels de France, remarque-t-on, ne sont pas aussi constamment propres et d'une transparence toujours aussi parfaite que celles des cabanes du plus pauvre comté.

Il y a en général chez nos voisins plus de sérieux dans les femmes et dans l'éducation; le luxe frivole y perd d'autant. « Dans aucune des maisons que j'ai vues à Londres ou à la campagne, écrit un observateur, je n'ai trouvé un journal de modes. Un de mes amis anglais, qui a vécu en Provence, me répond qu'ici une femme bien élevée ne lit pas de telles platitudes. Tout au rebours,

[1] V. la *Vie de village en Angleterre*, par l'auteur de la *Vie de Channing* (Paris, 1862). — On y trouve des détails intéressants sur les fêtes locales et les jeux dans les campagnes anglaises.

une revue spéciale, la *Revue des femmes anglaises* (*British women Review*) contient dans le numéro que je feuillette des documents et des lettres sur l'émigration en Australie, des articles sur l'instruction publique en France, et autres études aussi graves; pas de romans, ni de causeries sur les théâtres, ni de courrier de modes, etc. Tout est sérieux, solide; voyez par contraste chez nous dans nos châteaux de provinces les journaux de modes avec gravures enluminées, modèle de la dernière forme de chapeau, explication d'un point de broderie, petites historiettes sentimentales, compliments doucereux aux lectrices, et surtout la correspondance de la directrice et des abonnées à la dernière page, chef-d'œuvre de grotesque et de fadeur. Il est honteux qu'une intelligence humaine puisse digérer une telle pâture. Mieux vaut avoir une robe mal faite qu'une tête vide[1]. »

Ce luxe de bon aloi se renouvelle et se régénère sans cesse, comme la richesse, comme l'aristocratie elle-même, avec les mêmes caractères traditionnels[2].

Ces avantages ne doivent pas nous cacher les infériorités. Le goût laisse à désirer. Assurément les Anglais ont

[1] Taine, *Notes sur l'Angleterre*, p. 98.

[2] « Le rang est recherché, mais la fortune l'est encore plus; on ne comprend pas la noblesse dans la gueuserie. Les jouissances d'imagination ont peu de prix, séparées des plaisirs et des avantages que donne la richesse. Il y a des patriciens, il n'y a point de race patricienne. Le grand seigneur anglais ne ressemble pas plus au grand d'Espagne, dans les veines duquel ne coule plus qu'un mince filet de « sang bleu », qu'aux valets anoblis des gouvernements absolus, généraux d'antichambre, favoris de boudoir, gent sordide, mendiante et vénale. » (M. Aug. Laugel, *L'Angleterre politique et sociale*, ch. III, p. 119.)

fait d'heureuses applications de l'art à l'industrie. Wedwood a fait justement apprécier dans la céramique son imitation des divers pays, depuis les Étrusques, les Grecs et les Italiens, jusqu'à nos produits de Rouen et de Nevers. L'architecture en a fait son profit. Ses carrelages, plus solides que ceux de nos anciennes cathédrales, ont offert des combinaisons variées et gracieuses; ses majoliques ont paru avoir le brillant et l'harmonie des originaux, sans en être une imitation servile; ses vases et bassins, dans le goût des faïences émaillées de Bernard Palissy, ont été goûtés comme des compositions neuves; et ses grandes jarres, et ses tabourets de jardins, ornés dans la manière de nos vieilles fabriques, ont fait admirer autant que les modèles, la fraîcheur, la vivacité obtenues ici à peu de frais. Mais trop souvent, là comme ailleurs, on a remarqué l'absence des qualités de correction, de légèreté ou de grâce que requiert l'art décoratif. Le luxe joue aussi un rôle politique dans ce pays à titre de cadeau ou de récompense, et des sommes énormes ont été continuellement consacrées à l'orfévrerie. Veut-on remercier un ministre par un don public, récompenser un bon citoyen, donner le prix aux vainqueurs dans les courses, les régates, les comices, on fait appel à l'orfévrerie. Ses qualités sont connues, ses défauts le sont aussi. Ne pouvant toujours la faire belle, on l'a faite riche, riche sans mesure, et dans un style peu naturel. Il n'y a pas longtemps, elle a été envahie par des recherches qui attestent plus de magnificence que de perfection; tout un faux genre pittoresque n'a montré longtemps que nature vivante ou morte, palmiers et fo-

rêts vierges, bois de sapins couverts de neige, habités par des ours, chasses à l'éléphant et aux tigres, scènes des croisades ou de la vie privée la plus ordinaire; nous y avons vu le duc de Wellington à cheval dans son parc, toute la végétation des serres chaudes de l'Angleterre, tout le règne animal du monde, péniblement imité, durement rendu. Surtouts, candélabres, vases à rafraîchir, pièces de divers genres, soupières, corbeilles à fruits, plats et boules, ont donné dans ce singulier travers. La satiété même a amené un changement dans le goût. Les défauts sont devenus moins choquants, les qualités plus manifestes. On a imité ou reproduit heureusement beaucoup d'œuvres antiques. La bijouterie et la joaillerie forment une des parties les plus distinguées du luxe anglais. L'Angleterre a, en somme, accompli de remarquables progrès dans les arts industriels. Ce que la volonté peut, elle le fera. On n'est pas arrivé à réformer au degré désirable tout ce qui avait besoin d'être amélioré. Mais le perfectionnement s'est manifesté peu à peu dans le mobilier, dans le vêtement, dans la poterie, les terres cuites, la faïence décorative et tout l'ensemble des industries somptuaires. Fidèle à ses traditions de bonne tenue dans le luxe domestique, l'Angleterre a pu exposer des intérieurs d'appartements qui sont des chefs-d'œuvre. Si dans certains arts qui exigent une finesse exquise, les artistes et artisans anglais n'ont pas, il est vrai, toute l'habileté désirable, si on y remarque encore certaines imperfections, ces échantillons annoncent jusqu'où on peut aller; quant à l'ameublement, il se prête au génie anglais. Il est fait pour réaliser l'idée aimable

et sérieuse de ce confort élégant qui distingue la vie privée dans les bonnes maisons de la Grande-Bretagne.

Le luxe public, plus encore que le luxe privé, est sujet, en Angleterre, à manquer aux règles d'un goût sévère et délicat. Quelle architecture trop souvent sans grâce! On a comparé les maisons du vieux Londres et de presque toutes les villes anglaises, maisons sans corniches, sans entablements, sans une saillie quelconque, à de grandes murailles percées de trous ou de soi-disant fenêtres. Ces constructions disgracieuses n'ont pas du moins la prétention qu'affectent les monuments publics, cette prétention de « faire du style », qu'on remarque dans les églises modernes et dans les façades de certains édifices, amalgame de toutes les époques. Les matériaux pèchent aussi; on dissimule les briques sous une couche de mortier. Combien en revanche les artistes anglais entendent mieux l'ornementation comme le dessin d'un jardin, les constructions rustiques, servis en cela à merveille à la fois par des traditions anciennes et par un instinct qui risque peu de s'égarer!

Le principe qui réduit à la plus faible mesure l'intervention de l'État dans la race anglo-saxonne y réduit la part du luxe public. La vie municipale y supplée quelquefois. Londres, avec son gros budget, est en état de faire les choses avec magnificence, à l'occasion. Telle réception du lord-maire égale pour la somptuosité les fêtes et les repas les plus splendides célébrés dans les palais des princes. En outre, quant aux dépenses d'encouragement pour les arts, l'État s'est départi de la rigueur de son principe de non-intervention. Il y a des années où le dé-

partement des sciences et arts dépense pour South-Kensington jusqu'à quatre à cinq millions de francs. On ne consacre pas moins de cinq millions et demi annuellement à cet établissement qui possède des sculptures admirables et des échantillons d'art des plus précieux. L'association a multiplié partout les écoles où l'industrie et l'art apprennent à se prêter un mutuel appui, et il n'est pas de ville où le dessin ne soit enseigné avec succès depuis quelques années.

Pour apprécier complétement le luxe public anglais, il faudrait le chercher aussi dans ses divers musées d'arts et de curiosités et dans son incomparable British-Musæum, qui prodigue utilement les millions pour les acquisitions les plus splendides et pour son entretien.

Il y a chez les nations modernes, particulièrement chez les nations septentrionales, un autre genre de superflu qui se consomme avec une folle imprévoyance dans les classes populaires livrées à l'intempérance. Les classes élevées et moyennes en Angleterre l'ont beaucoup moins bannie de leurs habitudes que les mêmes classes ne l'ont fait en France. Dans le peuple, l'abus des boissons a toujours le plus fâcheux développement. On a établi ce budget de dépenses qui ne fait pas honneur à ce pays voisin, auquel nous n'avons malheureusement pas le droit de faire la leçon; tout ce que nous pouvons dire, c'est que le mal est plus grand encore chez les Anglais. Peu importe la supériorité de leurs cabarets, qui sont souvent des magasins éblouissants, où le gaz projette chaque soir sa lumière éclatante sur les vices et sur les haillons que cachent nos tristes échoppes. Ce

mauvais superflu — mauvais pour l'âme et pour le corps — est représenté par plus d'un milliard et demi de francs, consommé en boissons spiritueuses. Ah! la prodigalité n'est pas seulement un vice de riches. Les droits sur les spiritueux fournissaient récemment à l'excise (contributions indirectes) 12 275 000 livres sterling; ils rapportaient en outre à la douane 4 500 000 livres; l'impôt sur la bière, qui fournit à l'ivrognerie une moindre proportion, produisait 6 670 000 livres; le vin, qui y contribue d'ailleurs assez peu, a donné à la douane 1 650 000 livres, enfin le café et le thé qu'on peut considérer comme boissons de famille rapportaient au trésor 5 400 000 livres sterling. On calcule que l'ouvrier, qui gagne de 13 francs 25 centimes à 37 francs 50 centimes par semaine, et qui doit avec ce salaire entretenir sa famille, dépense souvent 6 francs 25 centimes pour sa seule boisson, et combien dépensent davantage! Avec ce goût des statistiques curieuses qui distingue nos voisins on établit enfin pour les douze plus grandes villes d'Angleterre, Londres non compris, le calcul du nombre des débits de boissons en rapport avec le nombre des habitants, et ce calcul non moins effrayant donne 11 720 débits, soit 1 débit pour 163 habitants, la population totale de ces douze cités étant de 1 845 622 habitants! Dirai-je que le nombre des ivrognes arrêtés était en 1868, de 31 948, ce qui présentait par rapport à la population une proportion moyenne de 17,31 pour 1000! Les sociétés dites de tempérance n'ont guère plus d'efficacité ici que les lois somptuaires pour le luxe. Il est vrai que l'épargne aussi est en progrès, et donne annuellement,

dans les caisses spéciales qui sont consacrées à recevoir les économies populaires, un chiffre qui approche de 850 millions, chiffre assurément respectable; mais quelle portée il laisse au chiffre effroyable qui répond au progrès des dépenses de superflu nuisible causées par les boissons spiritueuses[1] !

Il me reste à dire un mot de la manière dont les Anglais traitent le luxe dans leur système d'impôts. Ils ont mis des taxes sur le luxe, sans prétendre le combattre par ce moyen. Toute autre a été leur inspiration. Ils ont seulement pensé que ce genre de consommation, facultatif et à l'usage des riches, pouvait supporter des taxes modérées. Ils se gardent de les étendre au point où elles deviendraient préjudiciables au travail même. Il n'est pas hors de propos de faire de cette observation l'occasion d'une remarque plus générale. Les Anglais exemptent de l'*income tax* les gens qui n'atteignent pas à tel taux de revenu, ils surtaxent par contre telle consommation somptuaire. Faut-il croire qu'ils agissent en cela à la façon de la démocratie égalitaire qui, systématiquement, surimpose le riche en vue de diminuer sa richesse et de rapprocher les rangs? Pas le moins du monde. L'Angleterre fait payer beaucoup aux riches, mais ce n'est nullement en vertu d'une doctrine, ce qui lui permet aussi de s'arrêter à temps dans cette voie, n'ayant pas à obéir aux exigences logiques d'une théorie. Elle ne fait pas là

[1] V. les documents officiels et cette prodigalité indiquée par G. Roscher, *Principes d'économie politique*, t. II, ch. IV. — V. sur l'intempérance et sa statistique, M. Bertrand, *Essai sur l'intempérance*, 1re partie, ch. II, et J. Lefort, *Intempérance et misère*, liv. I, ch. III, etc.

de nivellement; elle ne part pas de principe philosophique, elle n'invoque pas les infériorités diverses dont le pauvre peut avoir à souffrir. Ce genre d'argument mène loin en effet dans sa généralité téméraire. Le législateur, de compensation en compensation, peut arriver droit à faire de l'impôt un instrument de spoliation. Ce n'est pas en écrasant les riches d'impôts pour traiter les pauvres en classe privilégiée, que les Anglais entendent satisfaire à la justice et soulager les classes laborieuses. Mais si une taxe pèse lourdement, comme les lois sur les céréales, sur la masse populaire, ils l'atténuent ou la suppriment, et ils affranchissent le commerce de ses entraves. Les seules réformes radicales de nos voisins en matière de taxes, ce sont les dégrèvements. Le Trésor lui-même finit presque toujours par en profiter, par l'accroissement de la consommation, et le pauvre s'en réjouit sans que le riche ait à en souffrir, loin de là, puisque lui-même en a sa part, d'autant plus libre de venir en aide à la masse nécessiteuse par une foule de taxes locales librement consenties[1].

Arrivons à un peuple moins vieux dans l'histoire, mais issu du même sang. Les États-Unis sont en effet un peuple nouveau, j'allais dire tout neuf, car on sent le neuf dans son luxe, comme dans tout ce qu'il fait; peuple qui a commencé par être puritain, qui a eu une enfance austère, dont l'adolescence le fut moins, et dont la jeunesse, qui dure encore, ne l'est plus guère. Dans la voie

[1] V. E. de Parieu, *Histoire des impôts sur la propriété et le revenu*, ch. IV. — Id., *Traité des impôts*, 4 vol., *passim*.

nouvelle du luxe il marche avec le même entrain qu'il met à s'enrichir. Il aime les jouissances comme les Anglais, mais d'une façon fiévreuse, il aime le luxe, en y attachant cet éclat éphémère que les Anglais dédaignent.

Les qualités, et elles sont grandes, les défauts, et ils sont choquants, participent également de cette jeunesse fougueuse qui met à satisfaire ses désirs plus d'ardeur que de scrupules. Je suis loin de penser que, si l'on s'attache à tels individus ou à telles familles, on ne trouve encore chez les Américains du Nord autant et plus de vertus simples peut-être que chez d'autres peuples. Mais les grandes villes prêtent à des observations d'une nature moins optimiste. Après tout, si les classes riches s'y montrent médiocres dans le grand luxe et extrêmes dans le luxe frivole, n'est-ce pas encore le défaut de tout ce qui est précipité et hâtif? Pour être en possession d'un noble et grand luxe national, il faut avoir une certaine maturité. Faire vite, jouir vite, ce n'est pas avec une telle devise qu'on arrive à la solidité de l'Angleterre, à l'éclat de bon goût de nos vieilles races. La médiocrité, qui est le danger des sociétés démocratiques, vient s'y joindre ; c'est un pays d'égalité, bien que la richesse n'y soit pas moins fière qu'ailleurs. Mais elle vit sous l'œil populaire, et participe de la mobilité universelle; et de même que les plus haut placés risquent de tomber dans les rangs les plus ordinaires après les élections, de même le luxe le plus insolent est, par de mauvaises spéculations, souvent exposé à faire banqueroute.

Ces symptômes ne datent pas d'hier. Mais qui n'est effrayé de la gravité qu'ils ont prise en peu d'années? On signalait déjà les effets des fortunes amassées en si peu de temps. Depuis lors, la guerre, le passage subit du régime agricole au régime industriel, à l'aide de tarifs ultra-protecteurs, ont donné au mal une énergie inattendue. Le peuple américain traverse une de ces époques critiques dont l'issue définitive nous échappe encore à l'heure qu'il est ; mais tout l'annonce : à en juger par l'expérience qu'on a pu faire des phases fatales par lesquelles passe la vie des nations, il ne se replacera jamais dans les conditions favorables où il se présentait naguère aux observateurs européens.

Les Américains d'aujourd'hui ne doivent plus se reconnaître eux-mêmes dans les vieilles défenses imposées aux émigrants pieux et obéissants, qui laissaient réglementer les plus innocents usages. Ils doivent regarder comme une bizarrerie ancienne de bien des siècles, des ordonnances qui n'ont pas beaucoup plus de deux cents ans, comme celles de l'assemblée générale de 1624, à Boston, qui s'occupaient de l'habillement des deux sexes, et stipulaient, entre autres choses, que nulle personne, homme ou femme, ne pouvait porter de vêtements ayant plus d'un crevé à chaque manche, et qui condamnaient en outre les ceintures d'or et d'argent, et proscrivaient les chapeaux de castor comme un luxe criminel ! Temps d'innocence patriarcale où il était défendu de porter de la dentelle ou du point, de faire des manches courtes découvrant les bras et où elles ne devaient pas avoir plus d'une demi-aune dans leur grande largeur; où l'on appelait la réforme des hauts-de-chausse de largeur immodérée, des rubans, des nœuds d'épaule,

des collerettes et des manchettes, et où les zélés, les purs, formaient à Boston une association pour prévenir le luxe des longs cheveux[1]? Véritable âge d'or de la vertu et de la simplicité américaine, où un Européen qui avait habité les États-Unis pendant vingt-cinq ans, écrivait encore, vers 1785, ces lignes où se peint la physionomie morale de ce pays : « Quant à nos mariages, vous le savez, c'est ici le pays où ils sont en général fort heureux, parce que nos filles n'ont d'autre dot que leur vertu, leur beauté et leur esprit d'économie. Ici tout le monde se marie de bonne heure, c'est le premier désir de la jeunesse... Si un Américain veut être heureux, il faut, dit le proverbe, qu'il consulte la femme que le ciel lui a donnée; les femmes unissent pour la plupart la propreté au bon ménage, l'intelligence à l'économie. Leur fécondité ne manque jamais de remplir les habitations d'enfants sains et robustes, ainsi que leur industrie de nous vêtir avec le linge et les habits qu'elles filent et font filer dans nos maisons, etc.[2]. » La même image est reproduite par d'autres écrits de la fin du dernier siècle et n'est pas démentie par la correspondance de Franklin. La rudesse aujourd'hui n'a pas disparu et le mauvais luxe a pénétré dans les mœurs. L'instruction est très-répandue. Mais qu'elle est loin de suffire à faire des individus moraux! C'est l'œuvre de l'éducation, qui est là fréquemment défectueuse. Que le luxe se soit développé chez les riches, faible mal, dira-t-on. Oui, peut-être, s'il allait sans le

[1] Laboulaye, *Histoire des États-Unis*, t. I.
[2] *Lettres d'un cultivateur américain*, t. I, p. 41.

cortége des vices qu'il entraîne et qui le dépravent lui-même. Ces vices, c'est-à-dire la cupidité, l'emploi des moyens équivoques, une ostentation déréglée, les deux sexes en sont atteints, et qui peut ignorer qu'on les trouve dans les diverses classes? Les grandes villes industrielles et commerçantes en sont pour ainsi dire infectées. Le fléau n'est pas général. Et quand donc l'a-t-il été dans notre vieille Europe? Quand ne nous a-t-il pas fallu faire des réserves pour ces modestes et excellentes familles en grand nombre qui ne font pas parler d'elles et qui ont trop de vertus pour avoir une histoire? Les femmes, comme il arrive dans toutes ces crises morales, ont une part de responsabilité. Poussées par le luxe, elles activent à leur tour la transformation qui marque l'avénement de l'amour des jouissances. L'Américain lui-même est très-disposé à épargner à la femme tout travail, à faire les plus grands efforts pour satisfaire à ses besoins d'ostentation[1]. La mode exerce sur les femmes américaines un empire absolu. « Si la mode, écrit un auteur américain, M. Bernays, ordonne de porter les cheveux courts, femmes et filles d'un bout à l'autre du pays se coupent les cheveux; se met-on à les porter longs et bouclés, vite on s'en achète et on s'en affuble sans songer le moins du monde à faire croire qu'on s'orne d'un don de la nature. L'art du dentiste n'a atteint une si grande perfection, en Amérique, que parce qu'un très-grand nombre de femmes se font remplacer par des mâ-

[1] V. les observations relatives à un récent recensement des États-Unis, publié par M. Walker, dans le *Journal des Économistes* du 15 mars 1875, observations qui ont paru sous la signature de M. Maurice Block.

choires artificielles leurs dents saines, mais déparées par de légers défauts. Lorsque les perles et les diamants sont réputés à la mode, toutes les dames en portent; les riches possèdent des perles fines et des pierres précieuses, les autres se parent d'imitations, mais sans chercher à donner le change sur leur valeur. » Aussi, de même que chez nous, la population a subi un ralentissement, mais bien plus appréciable et qui frappe davantage; car, rien n'était moins dans les habitudes qu'une prévoyance qui se condamne à la stérilité pour ne pas diminuer la part du bien-être matériel. Écoutons un consciencieux statisticien expliquer les chiffres qu'il a recueillis dans le récent recensement de la population. Qui accuse-t-il? Les femmes encore plus que les hommes. « Habituées de plus en plus, dit-il, à ne rien faire d'utile, à ne s'occuper que de toilette et de plaisir, il répugne aux femmes de se charger des austères devoirs de la maternité. Le retard apporté au mariage et le soin avec lequel on évite d'augmenter la famille causent ce fâcheux ralentissement. »

Cette habitude de prendre la richesse et le luxe pour mesure d'un bonheur de convention et de la considération publique commence à avoir en Amérique une autre conséquence grave : l'abandon en partie, le mépris de la vie rurale, par suite de la préférence générale donnée au commerce. « Pourquoi, lit-on dans un de ces instructifs documents qui se font l'écho des mêmes plaintes[1], pourquoi nos jeunes gens, nés et élevés à la ferme, répugnent-ils

[1] *Report of the bureau of Statistics of labour* (Massachusetts, 1871), cité aussi par M. Maurice Block, *Journal des Économistes*.

tant (*are so loth*) à y rester et vont-ils chercher une autre occupation à la ville? » Le fermier est devenu l'inférieur de l'artisan et du marchand. La jeune fille répugne, ce qui ne se voyait guère autrefois, à épouser le fils d'un fermier, à s'établir pour la vie sur une ferme. Elle rêve un sort plus brillant et un théâtre plus agité.

Il faudra bien des cours d'esthétique — on en fait, en effet, beaucoup en ce moment aux États-Unis — pour déshabituer les Américains de leur goût déplorable pour les couleurs voyantes et disparates, pour leur luxe de toilette mal assorti, et ce n'est là qu'un des détails de cette absence du sentiment de l'harmonie. Commencez par polir les esprits et par ôter en quelque sorte les tons crus de cette civilisation où rien ne s'est fondu! On croirait en tout voir ici l'invasion d'une race impétueuse usant, abusant des biens qu'elle a conquis. Attendons les effets d'une longue possession qui lui permette de savourer tranquillement les avantages de la civilisation et lui apprenne à en discerner plus sûrement les nuances délicates.

Comment la guerre civile, qui n'a laissé que des dettes, a-t-elle pu être pour le luxe un stimulant très-puissant? Si étrange qu'il paraisse, le fait s'explique aisément. Combien de fois déjà n'a-t-on pas constaté dans ce livre que ces grandes émotions développent le luxe loin de le combattre? Mais c'est aussi un des effets de la création d'une grande quantité de papier-monnaie, où la spéculation ne manque pas de trouver ses aliments. L'Amérique entrait dans le luxe à pleines voiles pour ainsi dire lorsqu'elle improvisait une grande industrie manufactu-

rière qu'elle fomentait par ses tarifs douaniers ; ils ont eu pour effet de remplir les coffres de l'État et de faire sortir de terre des établissements puissants et des sociétés de crédit ; mais qu'il faut payer cher aujourd'hui ces avantages trop hâtifs !

Cette croissance subite de l'industrie dans des proportions gigantesques a créé cette circulation de valeurs, ce laisser-aller à la dépense, cette passion de briller et de jouir, qui a eu pour pendant le paupérisme dans les villes de manufactures.

Ce qui est encore plus grave dans une république démocratique, les mœurs publiques se sont ressenties de la corruption. Que les fonctions soient regardées comme un moyen de satisfaire ces exigences nouvelles, ce n'est malheureusement plus un secret pour personne. Il est rare qu'aux États-Unis un homme politique échappe aux soupçons de concussion, le juge au reproche de vénalité. On est allé jusqu'à prétendre que le seul moyen efficace de rendre les députés plus intègres consiste à en doubler le nombre, pour qu'il soit impossible de les acheter tous. Il devient en effet de plus en plus difficile de faire figure dans ce pays d'enrichis. Les fortunes sont telles dans la classe commerçante qu'on en est venu, à New-York, à qualifier de « pauvre » l'individu qui possède moins de 500 000 fr. ; d' « homme à son aise » (Well off) celui dont la fortune est de 1 250 000 à 5 millions ; d' « indépendant » seulement celui qui dispose de biens dépassant en valeur ce dernier chiffre. On ne qualifie guère de « riches » que les financiers opulents dont la fortune est évaluée à plus de deux cents millions. Nous

avons encore en France, malgré nos défauts que je n'ai pas cachés, la satisfaction de nous croire « indépendants » à bien moindre prix !

Si ces dures vérités ne sont pas faites pour la classe restée plus simple et qui vit honnêtement avec moins d'argent, il y a bien peu d'exceptions à faire ici en ce qui concerne l'infériorité dans les arts en général, et dans les arts de luxe en particulier. Les hommes de l'esprit le plus solide et le plus cultivé, comme en définitive il y en a beaucoup aux États-Unis, les hommes qui n'ont pas trop dégénéré des antiques vertus, sont bien rarement artistes, et plus encore que le luxe privé, le luxe public atteste cette platitude. Les édifices sont en général des créations si malheureuses que le célèbre Jefferson disait : « Le dieu de l'architecture a jeté sa malédiction sur cette terre. » Les statues qui s'élèvent sur les places publiques sont traités avec éloge par l'étranger quand il les déclare médiocres. On cherche à corriger cette pauvreté, sentie par l'orgueil national, et à laquelle n'ont pu obvier jusqu'ici les talents qu'on a vus se produire parmi les peintres et les sculpteurs. Il se fait même quelquefois des efforts énergiques et dispendieux. Le musée métropolitain de New-York en peu d'années a rassemblé de véritables merveilles, a pu acheter des bijoux et des pierres gravées archaïques, des œuvres même de peinture, que les plus splendides musées européens pourraient lui envier. Est-ce un de ces signes de la régénération qu'on attend ? De même pour acheter une collection particulière, on ne recule pas devant une dépense d'un demi-million. Le temps

et l'argent auront encore ici à se compléter l'un l'autre. Que l'Américain, qui ne regarde pas à montrer une prodigalité exagérée pour faire venir une actrice ou une cantatrice célèbre, mette autant de discernement dans ses recherches d'art qu'il met de passion à satisfaire ses plaisirs; qu'il apprenne mieux à distinguer les talents qui atteignent au vrai beau de ceux qu'on voit appliqués à contenter une curiosité banale; qu'il purifie jusqu'à ses fêtes des singuliers divertissements qui ne manquent guère de se mêler au spectacle déjà si peu édifiant des élections, et il se sera placé dans les conditions qui lui permettront enfin d'arriver à un luxe public plus élevé.

Il n'est pas moins intéressant de se demander comment cette démocratie se comporte à l'égard du luxe dans sa législation. Elle le traite avec ménagement, mais, comme l'aristocratique Grande-Bretagne, elle a établi quelques taxes sur ce genre de jouissances. L'impôt sur le capital sous ses diverses formes est placé aussi parfois spécialement sur les objets de luxe. Il y en avait un sur les esclaves lorsque l'esclavage existait. Nous remarquons dans le Tennessee une taxe sur les voitures. Si, dans plusieurs des États l'impôt pèse également et d'un poids assez faible sur les différentes parties du capital, dans le Mississipi il atteint le luxe d'une manière sensiblement plus forte; tandis qu'il n'est que de 1 sur 1000 pour beaucoup d'objets, il y est de 10 pour 100 sur la valeur des voitures de luxe, des montres, horloges, chevaux, même de 20 pour 100 sur la vaisselle d'or et d'argent.

Tel est le luxe dans les deux grandes nations de race anglo-saxonne, l'une aristocratique, quoiqu'elle le soit

beaucoup moins que par le passé, l'autre démocratique non sans excès, malgré toutes les différences que la richesse y établit de plus en plus entre les hommes. Les analogies quant à la manière d'entendre le luxe, tiennent à la race, qui est d'essence plus forte que fine; les différences s'expliquent par les institutions, et plus encore par le temps qui a vieilli l'une de ces nations et qui n'a pas encore mûri l'autre.

II

L'ALLEMAGNE — L'AUTRICHE — LES PRINCIPAUX GROUPES DE NATIONS

On a vu comment l'Allemagne avait fait dans le passé une part au noble et grand luxe dans les arts, sans abandonner sa part de superflu et de luxe malsain. Elle a fait en ce dernier genre ses folies avec moins de légèreté que la France, mais elle n'en a pas fait beaucoup moins. L'Allemagne a participé depuis le dix-huitième siècle aux principaux progrès du luxe utile, aux grandes conquêtes que la civilisation matérielle a partout accomplies, mais elle-même, en général, ne montre guère d'originalité que dans un petit nombre d'industries artistiques. L'Allemagne du Nord surtout a plus brillé dans nos expositions par ses canons de toute forme et dimension, par ses instruments de destruction redoutables, que par les agréables fantaisies qui relèvent de l'art et de l'ornementation.

Le luxe élégant n'est pas et n'a guère été, à peu d'exception près, le mérite spécial de l'Allemagne du

Nord. Qu'il lui suffise d'en avoir d'autres que l'on ne songe pas à contester dans l'ordre scientifique et littéraire. L'Allemagne nous montre aussi un luxe public qui, si l'on excepte les monuments religieux, ne saurait guère non plus soutenir le parallèle avec la France et l'Italie. Pourtant elle se recommande par le nombre et l'éclat de ses fêtes et solennités publiques. Elle honore par de brillantes commémorations ses grands hommes sans distinction. Tout est pour ces populations prétexte à célébrations nationales depuis Arminius ou Hermann jusqu'à Gœthe et Schiller. Elles glorifient tous les grands anniversaires de victoires, de fondations utiles, de traités de paix. Combien de réunions, en outre, célébrées d'une manière plus ou moins éclatante, de chanteurs, de tireurs, de gymnastes, de professeurs, de jurisconsultes! Il ne se passe guère de mois sans solennité publique, tantôt à Munich, tantôt à Stuttgard, tantôt à Carlsruhe, tantôt à Francfort. Ces fêtes durent jusqu'à cinq ou six jours, avec force banquets, processions en costume, drapeaux, marches aux flambeaux, représentations de gala, discours à l'infini et toujours beaucoup de musique. Ces manifestations forment un côté louable de ce luxe public véritablement populaire [1]; voilà une nation qui s'aime dans son passé au lieu de le vilipender, de même qu'elle ne marchande pas les honneurs aux illustres vivants!

[1] Le caractère du moyen âge et tout au moins des premiers siècles de l'ère moderne se rencontre encore dans les solennités publiques et dans les fêtes royales tant au sud qu'au nord de l'Allemagne. Je citerai comme exemple récent les fêtes somptueuses qui ont eu lieu à Vienne, à l'occasion de la célébration des noces d'argent de l'empereur d'Autriche. Parmi les spectacles qui ont été offerts, un des plus étranges était certainement la représentation en tableaux vivants des grands événements de l'histoire d'Autriche. Les acteurs n'étaient autres que les membres de la famille impériale, les princes et les princesses. On avait brossé exprès les décors, les costumes avaient été faits d'après les dessins des peintres Angeli, Gaul et Mackart. La représentation avait été divisée en six tableaux, et chacun de ces tableaux, était accompagné par un morceau de musique de l'époque qu'on représentait. — Au premier tableau, le roi Rodolphe I[er] instituant dans le parlement d'Augsbourg, le 27 décembre 1282, ses deux fils, Albert et Rodolphe, souverains d'Autriche, de Styrie et de la Carinthie. (Musique de 1280, chant national.) — Au deuxième, l'archiduc Albert le Sage rendant à Vienne une charte par laquelle les principautés autrichiennes restent à ses quatre fils, Rodolphe IV, Albert III, Frédéric IV et Léopold III, et instituant l'aîné comme prince régnant. (Musique d'après une mélodie ancienne de l'année 1350.) — Au troisième, première entrevue de Maximilien I[er] avec sa fiancée Marie de Bourgogne, à Gand, le 14 août 1477. (Musique; barcarole d'Oswald de Walkenstein.) — Au quatrième, Charles V cédant dans le parlement de Worms, le 28 avril 1521, à son frère l'archiduc Ferdinand, les pays de la couronne d'Autriche. (Musique, chanson nationale néerlandaise de 1560.) — Au cinquième, l'empereur Léopold I[er] saluant Charles, duc de Lorraine, qui revient, après avoir repris Ofen, à Vienne, octobre 1686 (Musique composée par l'empereur Léopold, 1686.) — Au sixième, l'impératrice Marie-Thérèse, ayant à ses côtés l'empereur François et entourée de toute sa famille, recevant l'infante Isabelle de Parme, fiancée du prince impérial Joseph, à Lasenbourg, le 1[er] octobre 1760. (Musique, serénade, composée par Gluck en 1760, à l'occasion du mariage du prince impérial Joseph avec l'infante. — Les costumes étaient d'une richesse inouïe et très-exacts jusque dans les moindres détails.

Mais, si on examine les tendances actuelles de l'empire germanique quant au luxe privé, comme nous l'avons fait pour l'Amérique, la vérité oblige à dire que le spectacle prête à des observations qui risquent d'être parfois sévères, si exemptes qu'elles soient de toute malveillance. Assurément en Prusse et dans le reste de l'Allemagne, on trouve encore un fond de simplicité dans les mœurs. Les habitudes de famille conservent, dans la majorité des cas, le plus louable empire. Mais les mœurs ont bien perdu en simplicité et en pureté dans une partie no-

table de la même société. Nul étranger qui n'en soit frappé. La Prusse a dû renoncer, pour faire grande figure, à la parcimonie dont elle était fière. Elle sacrifie aujourd'hui bien plus qu'autrefois au faste, au luxe inutile. Les hauts fonctionnaires reçoivent des traitements très-élevés. A Berlin, outre la cour de l'empereur, il y a pour ainsi dire autant de cours que de princes, et toutes rivalisent pour la représentation. Ce n'est là que le côté le plus superficiel. Il est curieux que nous retrouvions ici comme aux États-Unis la guerre et ses suites parmi les causes du luxe. L'effet ordinaire de la guerre est d'épuiser les capitaux même du vainqueur. Elle a eu un autre résultat pour l'Allemagne après 1870. L'énorme indemnité de cinq milliards, exigée de la France vaincue et mutilée, a exercé une influence aussi fâcheuse qu'imprévue sur les mœurs et sur la vie économique de la nation allemande. Une telle somme, jetée dans la circulation d'un pays qui ne pouvait l'absorber facilement dans les canaux insuffisants de son industrie et de son commerce, s'est ouvert une issue désordonnée dans la spéculation, poussée hors de toutes les bornes; elle a provoqué une hausse démesurée des prix, des profits, des salaires. Ces profits du capital, ces salaires du travail, trop facilement gagnés, ont été fréquemment gaspillés en jouissances fugitives. La spéculation, de même qu'elle a créé des fortunes soudaines, a causé des ruines, provoqué des faillites. L'Allemagne a payé ses erreurs par une crise industrielle formidable que causait la rupture d'équilibre entre la production et la consommation, et par une crise sociale plus redoutable encore,

qui a laissé et qui laissera longtemps des traces profondes. L'utopie et la chimère sous toutes les formes se sont mises de la partie dans ce pays à la fois rêveur et positif. Le socialisme s'est donné carrière. Il a abandonné le caractère nuageux qu'il avait revêtu dans les spéculations philosophiques pour devenir militant et révolutionnaire. Les instincts surexcités d'ambition et d'amour des jouissances ont été comme le ferment qui a fait éclater la maladie dès longtemps latente, et qui lui a communiqué une violence attestée par les plus sinistres attentats et par une agitation alarmante dans les classes ouvrières.

La partie la plus brillante du luxe public de l'Allemagne du Nord est dans ses belles collections, dans ses admirables musées, et ce privilége elle le partage avec l'Allemagne du Midi. Nous n'avons pas ici à évaluer, à apprécier de pareils trésors. Une ville comme Dresde, plus encore comme Munich, renferme d'incroyables richesses. L'Europe admire la Pinacothèque et la Glyptothèque de la capitale de la Bavière. Ces richesses sont aujourd'hui sans rapport avec leur prix d'acquisition, soit par leur ensemble, soit prises une à une. Ce qui a été acquis à une autre époque à des prix relativement peu élevés, épuiserait aujourd'hui les trésors d'un État plus important.

L'étranger reste extraordinairement frappé des restes que l'Allemagne du Sud, et en particulier l'Autriche-Hongrie, conservent encore du grand luxe féodal. Nous ne parlons pas seulement de ces vieux monuments qui présentent une image si frappante du passé, mais de ce qui survit encore d'existences princières. Il suffirait de rap-

peler ce que sont et ce qu'étaient surtout naguère la fortune, la représentation, le luxe, la puissance même de la famille Esterhazy, dont le chef ne comptait pas moins de six cent mille sujets véritables, une vraie armée de fermiers, d'intendants, de domestiques, ouvriers, gardes-de-chasse, trente-deux châteaux en principauté, des forteresses en propriété, des troupes entretenues, des arsenaux pleins de fusils et de canons, le droit consacré par l'usage de garder son souverain toutes les fois qu'il venait sur ses terres, et le privilége d'entrer dans les faubourgs de Vienne avec un détachement de ses soldats et son drapeau déployé. Sont-ce là des faits de notre temps?... Le prince Nicolas Esterhazy, mort vers 1835, avait 45 millions de dettes, signe d'une opulence plus que royale. Le prince qui lui succédait pouvait liquider les dettes de son père, faire un emprunt de vingt cinq millions de francs, et tout en administrant habilement sa fortune, déployer le faste le plus écrasant. Pourtant on assurait il y a vingt et quelques années que, dans la hiérarchie de la cour autrichienne et dans le règlement des préséances, la famille Esterhazy ne passait que la vingtième. Exemple inouï de ces débris imposants du passé que nos sociétés modernes ont peine à comprendre et ne verront plus se renouveler! La richesse mobilière ne saurait rien faire entrer en comparaison, si somptueux que soient les hôtels des plus opulents princes de la finance. Quel banquier peut se flatter d'avoir de pareils musées, qui présentent le magnifique ensemble d'un musée public? Le luxe féodal ne se retrouve-t-il pas tout vivant, pour ainsi dire, dans tel château comme celui de Forkenstein?

Le moyen âge, le quinzième et le seizième siècle y ont amoncelé leurs curiosités, leurs armures, leurs vêtements splendides ou historiques, leurs sculptures en ivoire, leurs coupes et leurs vases, dont le poids effraye notre faiblesse et dont la capacité nous étonne encore davantage, leurs plats d'or immenses et dignes des coupes, leurs meubles superbes enrichis de pierreries.

Disons adieu, adieu pour jamais, à tout ce luxe du passé! Concentré autrefois dans les résidences princières, ce luxe prend aujourd'hui un caractère moderne. Il tombe dans le domaine commun avec les villes qui se transforment; le profit est certain pour la classe riche mieux logée, pour la classe pauvre qui habite des quartiers mieux assainis. Presque toutes les grandes villes de l'Allemagne, souvent si bien situées, si remarquables par leur bel entretien, ont opéré cette transformation, à la fois utile et magnifique. On multiplie, on décore les jardins publics, on élève de spacieuses demeures, on élargit les voies de circulation, on n'éclaire plus seulement la nuit, on l'illumine. Ceux qui veulent se donner le spectacle de cette nouvelle phase du luxe au dix-neuvième siècle, après avoir visité les noirs palais, témoins imposants du passé justement chers aux poëtes et aux archéologues, fixeront leurs regards sur des villes comme Vienne presque entièrement métamorphosée, étalant ses quartiers nouveaux sur les anciens remparts et le long de son grand boulevard des *Rings*. On ne sait qu'admirer le plus de ces belles avenues ou des constructions monumentales qui leur servent de bordure. On croirait voir parfois des palais de souverains dans ces hôtels ou-

verts aux voyageurs, ou dans ces splendides maisons que de simples particuliers ont fait bâtir pour leur usage. Quelle grandeur de proportions dans les voies publique! Quel faste de décoration dans les habitations, quel raffinement du décor, et, on peut le dire sans dénigrement, quelle exagération des enjolivements! Qui ne reconnaîtrait les effets habituels d'une vaniteuse émulation dans cette rivalité établie entre voisins à qui aura une façade d'un plus grand effet, plus de colonnes, plus de balcons? Ce qui manque, c'est un peu plus de sobriété, de mesure. Fâcheux revers de médaille de ce luxe improvisé! Tout ce badigeonnage, qui ne coûte guère, dure encore moins. A côté du solide luxe architectural combien de carcasses en briques, revêtues d'une couche de ciment et jouant la sculpture, dont les morceaux se détachent à l'action de la gelée, de la pluie et du soleil! Ce peuple viennois a de l'artiste en lui, mais il ne se garde pas du clinquant, il aime à paraître, et quand l'occasion se présente, il cède avec une facilité proverbiale à de coûteuses dissipations. Ce goût de plaisir et de luxe est sensible dans la classe élevée. Au temps où l'on opposait la sévérité protestante et septentrionale de Berlin aux relâchements de la ville de Vienne, le parallèle fournissait un texte à observations malignes. Aujourd'hui quant au luxe et à la facilité des mœurs, la renommée confirme de plus en plus qu'il n'y a plus guère lieu à établir un tel contraste entre les deux villes.

Tout se renouvelle dans ce luxe européen, et ce pays qu'on nommait naguère l'immobile Autriche est un exemple de cet esprit de progrès.

Les industries de luxe et d'art ont en effet reçu une vive impulsion du gouvernement autrichien dans ces derniers temps. A notre dernière Exposition universelle, c'est uniquement avec les ouvrages exécutés par les élèves de son École des arts industriels et des écoles professionnelles que le ministère du commerce formait l'exposition du mobilier autrichien[1]. C'est dans ce musée que les élèves peuvent chercher des modèles du style et du génie artistique de tous les temps et de tous les pays. Nous y admirions des bronzes, des aciers indiens, russes, japonais, émaillés ou niellés; des originaux et des copies de l'antique orfévrerie grecque; des émaux chinois; des armes indiennes; d'anciennes terres-cuites mexicaines, turques et mauresques; d'autres, autrichiennes, provenant pour la plupart de la Hongrie et de la Slavonie. Rien de plus souple et de plus prompt aux appropriations des œuvres étrangères que cet éclectique génie industriel de l'Autriche. Ici la poterie portugaise, égyptienne ou italienne, là des faïences de Rhodes; des majoliques anciennes. Ailleurs des porcelaines chinoises et japonaises et un grand nombre de vases grecs; puis des vitraux allemands du seizième et du dix-septième siècle; des verreries de Bohême, antiques et modernes; des bouteilles persanes de l'époque des Croisades; plus loin des

[1] Cette École des arts industriels, fondée en 1867 par l'empereur François-Joseph, afin de procurer à l'industrie artistique des ouvriers et des artistes capables de lutter par leur mérite avec ceux des pays voisins, a produit d'heureux résultats. L'école avait 46 élèves en 1868; elle en compte aujourd'hui 381, y compris 57 femmes, et le local primitif, devenu trop étroit, a été remplacé par un bel édifice construit à Vienne, où l'on a transporté aussi le musée des arts industriels

ostensoirs, des meubles et des coffrets de la Renaissance; des sculptures sur ivoire, sur corne, sur pierre; des mosaïques, des dentelles, des broderies; des lits somptueux en marqueterie ou sculptés, dans le style portugais du seizième siècle, avec des baldaquins et des courte-pointes en toile brodée; des cabinets ornés d'émaux en grisaille; des coffres surmontés de groupes de bronze, des tables à pieds tournés, des cadres de miroir, des chandeliers émaillés, des consoles; des tapis de table, des broderies, des applications d'or et de soie, etc. Œuvres exécutées avec une exactitude qui témoigne de la connaissance, acquise par les artistes, des différents styles, et de leur faculté d'assimilation.

La consommation des choses de luxe est peu répandue dans la masse en Russie, et là vit surtout d'emprunt. La production indigène des objets d'art et d'ornementation n'est représentée que par un petit nombre de fabriques. Le principal genre de faste consiste dans un nombreux personnel de domesticité et dans les vaisselles de table. Les Russes se piquent d'être hospitaliers, et les grandes villes ne se refusent aucun comestible, aucun des vins les plus fins que produisent la France et l'Espagne Moscou et Saint-Pétersbourg même, malgré la présence de la cour impériale, ne sont pas des centres de grand luxe comme les villes de l'occident de l'Europe. On ne doit faire exception que pour un nombre restreint de maisons princières et de haute aristocratie. C'est là seulement qu'on voit s'étaler les somptuosités dont on a pu se faire une idée à notre dernière Exposition universelle.

On est ici en présence d'un luxe délicat et barbare à la fois, oriental et occidental, comme un rayon de Byzance, un peu atténué, refroidi par les brumes polaires. La pierre, le plus souvent indigène, joue un rôle fréquent dans l'ornementation de ces meubles, que l'on croirait taillés dans les pierres fines que recèlent les monts Ourals. Telle est l'impression qu'on ressent à la vue de ces guéridons en lapis lazuli, montés sur des pieds d'argent délicatement ouvragés; de ces tables rondes en malachite, en labrador, en jaspe; de ces vases énormes taillés dans d'immenses blocs; de ces cheminées en malachite, ornées d'une mosaïque en jaspes différents de tons et de reliefs, figurant des pampres aux grappes d'améthystes; de cette pierre mariée au bois dans ces buffets d'ébène et de malachite, décorés aussi de fruits en relief, etc.

Le mal qui mine la société russe n'offre pas avec le luxe des rapports aussi étroits que ceux qu'on a constatés dans d'autres nations. Il tient à tout un état moral, à une organisation sociale et politique très-défectueuse. Il est difficile pourtant de ne pas attribuer une part de responsabilité aux besoins superflus, à ces raffinements, à ces représentations fastueuses au delà des moyens, à ce vice tant de fois signalé des mœurs publiques, la vénalité. On a beaucoup parlé de la puissance de ce qu'on a nommé le *dieu-dollar* aux États-Unis. Il semble que le *rouble* n'ait guère, en Russie, moins de titres à la divinité. Il passe pour y ouvrir toutes les portes, pour y abaisser toutes les barrières, pour y faire plier toutes les règles, pour obtenir des popes tous les certificats de pratiques religieuses qu'exige la loi, pour

plaider mieux que tous les avocats auprès des juges, pour arrêter tout court la police à la recherche des voleurs assez en fonds pour faire protéger leur industrie par le silence et l'inaction des agents chargés de les surveiller. Pas un voyageur, pas un peintre indigène des mœurs sociales en Russie, qui ne constate cette vénalité peu scrupuleuse et trop générale des fonctionnaires chez une nation aussi sensible qu'une autre aux idées de l'honneur, si l'état général n'était profondément vicié par les abus. On rencontre chez les hauts fonctionnaires un luxe souvent fait de vaines apparences, et qui contraste avec l'élégante simplicité ou l'élégance aussi solide que somptueuse de la grande aristocratie.

Nous avons pris trop de soin pour fixer les traits essentiels du luxe des nations méridionales, et il a subi trop peu de transformations fondamentales, pour que nous nous y arrêtions ici longtemps.

Pourtant l'Espagne fait, à quelques égards, exception. Le luxe espagnol des dix-septième et dix-huitième siècles est aujourd'hui fort déchu, si l'on excepte quelques grandes familles qui s'en sont transmis l'héritage à travers les changements de la fortune privée et d'innombrables révolutions. Les villes ont gagné quelques-uns des avantages qui recommandent les civilisations modernes, mais tout ce qui a pour expression l'art et le goût y est dans une sensible décadence. Le goût manque dans les nouveaux travaux des villes. Les maisons crépies à la chaux ou badigeonnées d'une façon vulgaire, bizarrement coloriées, font valoir, pour racheter ces infériorités du présent, l'espace largement réparti et la commodité des grands appartements inconnue aux anciens habitants. Ce jugement s'applique au nouveau Madrid. L'autre moitié semble appartenir encore aux deux siècles précédents, surtout au règne de Charles III, qui a créé presque tous les monuments publics. Même dans ce Madrid moderne, le luxe décoratif ne saurait manquer. Le génie de la race se refuse à cette abstinence. Mais qu'est-ce qu'un tel décor, tantôt d'un bariolage choquant, tantôt représenté par des tableaux enfumés et noirâtres, qui figurent les sujets chers à l'imagination religieuse de ce pays, quelque décollation ou quelque éventrement de martyrs! Où retrouver l'ancienne Espagne dans cet ameublement moderne et pourtant vieilli qui, le plus souvent, date de l'époque de l'Empire et de la Restauration? Çà et là quelques tapis de Perse et quelques rideaux de Damas rappellent à peine ce passé qui semble si loin!... Pourtant la société riche a fait effort pour se mettre au niveau d'un luxe plus conforme, soit à l'ancien goût espagnol, soit à la mode plus moderne. Dans les familles riches, le luxe d'argenterie et de vaisselle a survécu aux causes de destruction. Le fond des mœurs n'a guère, au reste, plus changé que celui de l'Orient. C'est toujours la même sobriété, la même fierté, le même héroïsme aventureux, le même contraste du luxe et de l'indigence, qui aime à se draper sous de magnifiques apparences[1].

[1] Cette alliance du luxe et de la pauvreté, que nous avons déjà signalée dans l'Espagne du passé, est marquée spirituellement pour l'Espagne actuelle par un voyageur qui la parcourait en 1846. Malgré les progrès accom-

La même nation déploie le luxe le plus magnifique dans ses processions, dans ses églises. Elle est aussi restée fidèle au génie de ses vieilles fêtes, et rien ne serait plus facile que de rapprocher celles auxquelles les noces royales et d'autres événements politiques ont donné lieu récemment avec les solennités du passé.

L'Espagne et l'Italie prennent même le parti de se copier elles-mêmes, comme si elles avaient peine à s'égaler. Elles aiment aujourd'hui à ressusciter leurs anciens souvenirs historiques dans de pompeuses et originales solennités. On se sent comme transporté à une autre époque à la vue de telle fête artistique, comme cette belle fête de Cervara, il y a quatre ou cinq années.

plis, le fond du tableau n'a pas changé. « Les hôtels de la grandesse, lit-on dans les lettres qu'il adressait à un journal, ont parfois des façades brillantes avec des vestibules souillés. Cette femme, qui étale des diamants au cercle de la reine, n'a pas une paire de draps à donner à sa camériste. Tel hidalgo qui roule carrosse entre Neptune et Cybèle va souper avec des pois chiches. Cet autre a mis sa montre en gage pour être vu en loge à l'Alcala. Non-seulement le luxe, comme dans toutes les grandes villes, confine à la misère, mais il cohabite avec elle. L'orgueil, plus que la vanité, condamne une foule d'existences à une dispendieuse représentation, qui nulle part ne couvre plus d'embarras secrets et d'indigence noblement supportée. Je n'ai jamais vu autant d'habits brodés qu'à Madrid et mieux brodés. C'est le pays du galon. Les Espagnols le portent en grands seigneurs, non en valets. » — La même remarque s'applique au pauvre : à quelque rang qu'il appartienne, il veut sauver l'honneur. « S'il a une maison en ruines, il la fait peindre en rose ou en jaune pour le plaisir du passant, comme le marchand peint sa boutique pour l'achalandage; s'il a une charge de cour, il vend sa vaisselle pour acheter sa broderie; s'il n'a qu'un manteau troué, il le porte avec la majesté d'un empereur romain. » (M. Cuvillier-Fleury, *Lettres* adressés au directeur du *Journal des Débats*, décembre 1846, réunies dans le volume : *Voyages et Voyageurs*.)

Dans toutes ces solennités, les danses, courses, tournois ont leur place marquée, et il s'y joint une fête culinaire et bachique qui ne manque pas non plus de caractère. Dans cette fête de Cervara, la mascarade offrait ce caractère historique et rappelait les singularités mêlées aux magnificences des solennités anciennes de l'Espagne, et aussi de Rome et de Florence.

Ces pompeuses résurrections d'un brillant passé n'auraient-elles rien à nous apprendre pour nos propres fêtes? Dans cette solennité qui représentait l'entrée d'Abdéraman Ier, calife de Cordoue, entouré de sa cour, de son sérail et de ses esclaves, c'était un spectacle curieux que ces défilés qui passaient aux feux éclatants du Bengale, et aux applaudissements de la multitude. On pouvait avoir l'illusion des grandes pompes orientales sous ce beau ciel en voyant le grand char portant l'orchestre du calife; les quatre hérauts d'armes, en costume du moyen âge; une amazone, portant l'étendard de Cervara avec l'emblème de cornes de cerf ; une quarantaine de cavaliers arabes, à cheval ou à âne; le char de cérémonie du calife, avec ses esclaves; le char de l'orchestre du sérail ; le char des odalisques jalousement surveillées par des noirs éthiopiens ; un nombreux groupe de cavaliers revêtus de costumes riches et pittoresques; quatre bouffons, précédant le char de la présidence; le char de l'orchestre de la présidence : celui du président tenant en main une marotte, la main de justice et une balance, et ayant à ses côtés quatre juges en costume de membres du Conseil des Dix, etc. Le magnifique et le grotesque s'associaient là comme dans les fêtes du moyen âge et du

seizième siècle, et la gendarmerie fantastique de Cervara, dans un costume qui parodiait celui d'un autre âge, caractérisait le côté burlesque resté si cher aux méridionaux.

C'est le luxe toujours aimé du Midi qui domine dans l'industrie italienne, et s'y montre tantôt heureusement inspiré, tantôt excessif et bizarre. On y rencontre trop souvent la copie ou l'imitation des vieux modèles Le faste aurait besoin plus d'une fois de s'y réconcilier avec les exigences du confortable moderne dans le mobilier. Certaines industries indigènes, dont nous avons salué la naissance et signalé le développement, semblent renaître, comme la verrerie d'art à Venise avec ses vases dits *murrhins*, si appréciés, et mis à un prix moins élevé par la production moderne. Les verres dits *chrétiens* forment une série d'ornements nouveaux du goût le plus séduisant. Une agréable verroterie, ingénieusement travaillée, sert de matière à des objets de parure à bon marché. La céramique d'art tire des œuvres brillantes de la manufacture de Doccia. On admire parmi ces œuvres du travail italien, ces tables de marbre noir, incrustées de mosaïque, réminiscence d'une passion invétérée des vieux Romains, la bijouterie, les bronzes d'art, et d'autres produits agréables ou somptueux. Peut-être faudra-t-il bien du temps avant que l'Italie réussisse à créer la grande industrie qui relève de l'idée de l'utile ; pour les arts appliqués aux usages de la vie, elle n'a qu'à marcher dans les voies de son passé. Un dernier progrès lui reste à faire : soigner dans ses villes, dans ses palais, dans ses hôtelleries, les habitudes de confortable qui

sont aujourd'hui le signe d'une civilisation avancée. Qu'elle inaugure d'abord le luxe de la propreté unie à la décence et à l'hygiène ; car c'est celui qui lui manque le plus souvent. Fâcheux reste d'un passé glorieux sans doute, mais où la négligence des soins personnels s'accommodait avec les parfums, où la fantaisie avait pour compagne la paresse, et où l'art et le *far niente* allaient de conserve. Les heureux changements, opérés déjà dans la police et l'entretien de quelques grandes villes, semblent révéler ce sentiment des nécessités nouvelles. C'est à l'autorité civile, éclairée et puissante, à donner l'exemple aux particuliers de ce soin jaloux de ce qui contribue à la propreté et à la salubrité par la bonne tenue des rues, des maisons, de tout ce qui relève de son initiative ou de sa surveillance. L'Italie peut travailler à cette œuvre nouvelle pour elle avec succès, guidée par l'esprit moderne favorable à cette sorte d'améliorations, secondée par des institutions libres qui les provoquent, et servie par l'unité qui aide à les accomplir.

CHAPITRE III

CARACTÈRES ET TENDANCES MORALES DU LUXE DE NOTRE TEMPS

Nous avons recherché les manifestations extérieures du luxe moderne, il nous reste à en étudier les tendances morales.

I

LE LUXE EN FRANCE — PART EXCESSIVE QUE CONTINUE A OCCUPER NOTRE PASSION POUR LE LUXE

Le luxe dans les choses et les dispositions morales de l'homme qui en use ou en abuse ont entre eux des liens étroits. Notre époque peut être invoquée en témoignage de cette dépendance réciproque, et, de nos jours, la France, ce Paris même, dont nous avons suivi les destinées dans leur relation avec le luxe. Il a été fait beaucoup en vue de l'embellissement de la capitale dans la période du second Empire. En même temps que ce luxe public se développait, le luxe privé en recevait le contre-coup. L'œuvre a eu ses bons et ses mauvais côtés. Elle a profité à l'hygiène, à la facilité de la circulation;

Paris, en gagnant encore en magnificence, a vu aussi ses quartiers pauvres devenir plus salubres; la lumière et l'air se sont répandus où ils manquaient. On n'a pas toujours été aussi heureux pour les grands édifices qui se sont élevés ou achevés. On a obéi aussi dans quelques-unes de nos grandes villes à un trop vif engouement pour les constructions colossales ou inutiles. L'œuvre a été populaire néanmoins par la création de promenades dont tous profitent, et la nouvelle République a jugé utile cette transformation, puisqu'elle reprend aujourd'hui à son compte les grands travaux qui ont métamorphosé la capitale. Gardons-nous pourtant de l'idée dont on a abusé de faire surtout un Paris pour les étrangers, le rendez-vous européen de tous les plaisirs, une sorte de caravansérail cosmopolite. Nulle cité au monde, depuis trois siècles au moins, ne lui dispute ce rôle et ce renom d'hôtellerie de l'Europe. C'est un honneur et un avantage qu'il ne faut pas pousser trop loin. J'ai plus d'une fois montré, au cours de ces études, surtout pour l'antiquité, quel est relativement aux mœurs le sort de ces villes toutes de luxe dont la destination trop spéciale est de faire le bonheur des étrangers. Prodiguant pour eux leur beauté vénale, elles ne s'appartiennent pas à elles-mêmes; elles ressemblent à ces hôtes qui pour mieux recevoir leurs invites se mettent à la gêne. Ceux des habitants qui peuvent faire les frais du luxe le trouvent à portée comme à profusion; la masse de ceux qui sont réduits à se contenter du nécessaire et d'un modeste superflu paye la rançon de l'universelle cherté, et ce ne sont pas d'ordinaire les industries les plus intéressantes qui s'enrichis-

sent de cet or répandu à pleines mains par l'opulence oisive et dégagée de tout frein, de moralité et d'opinion.

Il faudrait de même, pour le luxe privé, distinguer entre ce qui fut, durant une période encore récente, le résultat naturel de la richesse nationale et ces excès qui n'étaient que le contre-coup du mouvement fiévreux de la spéculation. Le mauvais luxe suit le jeu, l'agiotage, comme l'ombre s'attache au corps. Quelque chose de ce qui eut lieu à l'époque du système de Law s'est renouvelé de nos jours, quoique avec moins d'intensité; les affaires factices, l'excès de la monnaie de papier, les coups de bourse, ont été accompagnés d'un goût non moins passionné pour les recherches de la vie brillante. C'est l'effet constant des gains faciles de provoquer l'impatience de jouir, qui à son tour pousse à tenter les hasards de la fortune.

Nos appartements ont reflété cette tendance du luxe, non-seulement par leur cherté, mais par leur disposition. A mesure que l'homme vivait plus pour paraître, les pièces principales sont devenues celles qui sont consacrées à la montre. On a eu de vastes antichambres et des chambres exiguës, de grandes salles à manger pour recevoir ses hôtes, et des cabinets à peine plus grands que des alcôves pour faire coucher ses enfants, des salons où la lumière et les dorures surabondent et des chambres sur des cours étroites et obscures. De superbes escaliers ont conduit au cinquième étage à des appartements payés de 7 à 8000 francs par des familles qui se seraient trouvées plus à l'aise dans des logements qu'elles payaient autrefois à peine le tiers. Les riches

sont mieux qu'ils n'ont jamais été. Les ouvriers sont mieux aussi que par le passé. Ce qui est sacrifié, c'est cette classe moyenne qui, ne sachant plus où loger ses enfants, a pris le parti radical de ne plus en avoir. J'ai dit déjà quelques mots de nos meubles, qui reflètent aussi nos goûts trop portés soit vers l'apparence, soit vers la recherche excessive des aises.

Les modes ont changé jusqu'à un certain point depuis dix ans; mais le luxe des toilettes a-t-il diminué? Ces modes elles-mêmes ne sont-elles pas restées trop fidèles à certains travers qui peignent une société? La prospérité matérielle, la rapidité extrême des fortunes, le tourbillon qui emporte le capital vers le plaisir, avaient donné à ce genre de luxe un développement excessif. Pourquoi la toilette des femmes se ressent-elle encore des mêmes dispositions, et reste-t-elle l'image de l'extrême mobilité, pourquoi n'a-t-elle pas réduit ses recherches coûteuses? Nos malheurs n'ont pas corrigé celles qu'ils auraient dû rendre au moins plus raisonnables.

Je regarderais comme puéril d'insister sur certains détails de ces dépenses, sur le goût des bijoux qui est de tous les temps, sur les faux cheveux qui ne nous causent pas autant d'indignation qu'à Tertullien et à saint Chrysostome. Mais ce luxe-là a pris des proportions inouïes dans toutes les classes avec les progrès de la coquetterie, qui s'est aussi popularisée. Les chiffres auraient ici une singulière éloquence[1].

[1] Rien qu'à Marseille, en 1875, il est entré 75 000 kilogrammes de cheveux provenant des contrées levantines, de l'Asie Mineure, de l'Égypte, de l'Indoustan, de la Chine, de l'Italie, de l'Espagne. Ce chiffre représente

Paris occupe une foule d'industries du luxe. Celles qui tiennent à l'art et au goût font partie de son génie et constituent une partie de sa richesse. Quel moraliste, sans être un Sénèque, hésitera pourtant à reconnaître que la part de la vanité et de la sensualité est en tout cela énorme, exorbitante? Il y a peu d'années, une enquête sur l'industrie à Paris fut publiée par la Chambre de commerce. Nous sommes effrayés de voir à quel point en tout genre de futilités et de raffinements Paris est un consommateur exigeant, on est tenté de dire insatiable. Dans le groupe dit de l'alimentation, les confiseurs et les pâtissiers forment toute une armée employée

75 tonnes : une locomotive ne dépasse pas, en moyenne 35 000 kilogrammes; c'est donc le poids de deux locomotives et au delà que représentent ces 75 000 kilogrammes de cheveux. Mais ce n'est là que le chiffre de l'importation faite par Marseille. C'est bien autre chose si l'on ajoutait celui de l'emploi total de la fabrication annuelle des faux cheveux en France. Ce chiffre s'élève à 130 000 kilogrammes, soit 130 tonnes, soit le poids équivalant à celui de près de quatre locomotives. Ce poids s'applique aux cheveux provenant de personnes auxquelles, vivantes, on achète la chevelure, ou auxquelles, mortes, on la taille. Toute cette marchandise capillaire, travaillée, crêpée, peignée, cardée, transformée en chignons, perruques, tresses, nattes et bandeaux, etc., donne lieu à une exportation qui produit près de 1 500 000 francs, et qui est prise en presque totalité par l'Angleterre et les États-Unis. Ce chiffre extraordinaire de kilogrammes de cheveux provenant de tous les pays, ou récoltés en France, même sur des têtes vivantes ou mortes, est insuffisant aux besoins de la mode, aux frénétiques exigences de la chevelure du sexe féminin. A ces 130 000 kilogrammes, il faut ajouter une autre source, une autre industrie productive. Cette industrie, c'est Paris d'abord et quelques grandes villes qui la pratiquent. Le chiffonnier s'en charge. Il ramasse tous les cheveux enveloppés de papillottes ou jetés avec les balayures. C'est avec ces tristes rebuts qu'on fabrique en partie ces chevelures luxuriantes de toute couleur. On en tire par le fait de cette origine 19 000 kilogrammes par an. Je n'ai pas sous la main les chiffres pour la consommation française, mais je jure qu'elle n'est pas en arrière de celle de l'Angleterre et des États-Unis.

à flatter le palais et à détruire la santé. Dans le groupe des fils et tissus, que d'ornements, de dentelles, de broderies, de boutons, de franges, de nouveautés, dont je ne médis pas, mais dont l'excès ne contribue à développer ni l'épargne chez les pauvres, ni la vertu chez les riches! Nous sommes pleins d'admiration pour le groupe des métaux précieux qui, outre les beautés d'art qui s'y rattachent, fait vivre nombre de travailleurs, mais il y aurait à faire ici un travail de discernement fort difficile, nous l'avouons, entre la satisfaction des besoins légitimes, l'emploi de l'argenterie comme ustensiles, par exemple, et le développement de luxe exagéré. Un célèbre économiste, M. Michel Chevalier, estimait, vers 1855, qu'en dehors de leur emploi comme moyen de circulation, la France consommait pour 60 millions d'or et d'argent; on calcule qu'il lui en faut aujourd'hui pour plus de 70 millions. L'Angleterre en exige presque autant : un économiste anglais, M. Bagehot, a prouvé qu'elle retient chaque année au moins 5 millions de livres sterling. Birmingham seul emploie pour 30 millions de francs d'or par an. En Angleterre, tandis que la consommation de l'argent pour les bijoux et l'argenterie restait stationnaire, celle de l'or a plus que doublé dans les dix dernières années. Parmi les nations riches à qui il faut beaucoup d'objets d'or et d'argent, il y a lieu de compter encore les États-Unis, la Hollande, la Belgique, le Canada et l'Autriche avec 60 millions d'habitants qui exigeront certainement autant que la France et l'Angleterre, soit encore 70 millions. Que si, pour toutes les autres contrées, la Russie, l'Allemagne, l'Italie,

l'Espagne, les royaumes scandinaves, le Mexique et toute l'Amérique méridionale, nous prenons une part égale, nous arrivons à un total de 280 millions pour les arts et l'industrie[1]. Nous ne déclamerons pas contre cette progression qui répond à un développement de richesse, de civilisation ; nous croyons seulement, appuyé sur des symptômes plus généraux, pouvoir suspecter une partie de cet emploi et dire à tout ce luxe : *Il y a excès !*

Combien ces symptômes nous importent plus que tel ou tel fait en lui-même qui laisse plus d'une fois hésiter la pensée entre l'usage légitime et l'abus, le luxe permis par la fortune et celui qui excède les moyens ! N'est-il pas pourtant fâcheux, dans un pays et dans un temps, qui réclameraient moins de laisser-aller et de sybaritisme pour toute sortes de raisons à peine necessaires à indiquer, n'est-il pas fâcheux d'avoir à constater ce résultat : la part que nous faisons aux futilités vaines, aux raffinements sensuels, à la prendre dans sa totalité et dans sa répartition, ne diminue pas; elle ne fait qu'augmenter; ne se serait-il donc rien passé?

II

SYMPTOMES GÉNÉRAUX — DÉCROISSANCE DE LA POPULATION — SIGNES INTELLECTUELS : LA LITTÉRATURE, LES UTOPIES SOCIALISTES

Le mal a été signalé, non-seulement par les orateurs et les écrivains qui combattaient le second Empire,

[1] M. de Laveleye, dans un travail sur la production et la consommation des métaux précieux.

mais par des magistrats et des publicistes qui se proposaient d'avertir solennellement les pouvoirs publics. Des auteurs dramatiques d'un grand talent y ont cherché aussi une matière pour leurs peintures de mœurs. La « question d'argent » et le luxe de mauvais aloi ont défrayé la scène française pendant plusieurs années[1].

Qui a pu oublier que dans un discours qui tenait de la mercuriale et de la boutade, prononcé devant le Sénat, un célèbre procureur général, M. Dupin, ne se bornait pas à rudoyer l'excentricité de certaines toilettes aux dimensions exagérées ? Il accusait les côtés plus graves d'une situation créée par l'amour des jouissances et par une émulation vaniteuse, les scandales domestiques qui en étaient la conséquence, le ton donné à la mode par des courtisanes qui étalaient dans tous les lieux publics leur luxe effronté, et, comme l'exemple tend plus souvent à descendre qu'à remonter, les classes inférieures s'efforçant d'imiter les hautes classes « par esprit d'égalité »[2].

[1] *L'Honneur et l'Argent, la Bourse*, de Ponsard ; maintes scènes des *Théâtres* de M. Émile Augier et de M. Alexandre Dumas fils ; *Maison-Neuve* et *la Famille Benoiton*, de M. Sardou, et d'autres comédies de mœurs, ont peint avec un vif sentiment de la réalité les diverses formes du même mal.

[2] Nous signalerons aussi dans la même voie et à une époque antérieure le livre d'un magistrat, M. Oscar de Valée : *Les Manieurs d'argent.* C'est particulièrement à l'agiotage que s'attaquait l'auteur, mais il ne ménageait pas le luxe qui s'y trouve lié. Nous devons citer aussi des écrits plus spécialement destinés encore à la condamnation et à la réforme du luxe. Un autre magistrat, un écrivain, M. Nadault de Buffon, y consacrait des livres d'une inspiration morale sage et élevée. On trouve un rare accent de loyauté et d'honneur, d'utiles et grandes vérités, et des parties bien traitées, dans les ouvrages intitulés : *Notre ennemi le luxe; les Temps nouveaux.* Mais, en reconnaissant que les griefs généraux y sont bien résu-

Le mal — cette part de mal que je ne veux pas qu'on exagère, mais qu'on ne peut se dissimuler sans un optimisme fatal — s'est révélé et continue à se manifester par des signes d'une incontestable gravité.

On constate une diminution notable dans le nombre des mariages et des naissances. Entre ce fait et l'exagération des goûts de luxe la relation est très-étroite. Voici comment. C'est un fait d'expérience que la vie est devenue plus difficile. Beaucoup de choses pourtant ont baissé de prix ou se sont multipliées de manière à de-

més et empruntent à des démonstrations puisées dans les faits une nouvelle force, nous ne croyons pas que ces livres soient à l'abri de toute critique. Il y a abus de la chronique scandaleuse, surabondances d'anecdotes et de détails destinés à démontrer notre perversité. Cela ressemble par trop à un acte d'accusation en règle et en masse contre la société française, ou plutôt, disons-le, à un réquisitoire. Comment ne pas le remarquer aujourd'hui que la malveillance de certains peuples étrangers, qui n'y entendent pas finesse, est toujours prête à abuser de ces aveux d'une nation qui s'accuse avec la même intempérance qu'elle met à se vanter? Un peu de mesure, de grâce! Vous dites le mal, vous faites votre devoir, mais n'en forcez pas le tableau et dites aussi le bien. C'est la France qui fait les frais de ces confessions publiques et exagérées et de ces pénitences trop aigries par la douleur de récents désastres. Cela finirait, songeons-y, par l'humiliation d'un peuple qui a quelques raisons pourtant de rester fier. Est-ce bien la France telle qu'elle est que nous montrent de telles enquêtes? Suffirait-il d'avouer de temps en temps qu'il y a quelque contre-partie honorable et des motifs de ne pas désespérer tout à fait? Non, ce n'est pas ainsi qu'il faut parler en face du pays et de l'Europe. La *noble convalescente*, selon le mot de M. Thiers, qui a tiré de son travail et de son épargne les 5 milliards de l'indemnité, n'est pas en somme la vieille pécheresse prodigue et débauchée qu'on pourrait croire sur la foi de je ne sais quelles descriptions. Ce Paris que vous montrez amolli, énervé, il s'est défendu, on est bien obligé de l'avouer, il s'est défendu avec un courage qu'il n'a pas dépendu de lui de voir couronné de plus de succès, avec une persévérance que n'avaient pas lassée les privations, et qui n'a cédé en frémissant, qu'à la famine imminente. De tels faits ne rachètent pas seule-

venir accessibles à la masse, dont les ressources se sont accrues. Plus de gens qu'autrefois, nous l'avons constaté, vivent dans un état qui se rapproche du bien-être; l'augmentation sensible de la classe moyenne en est la preuve. Il n'en est pas moins vrai que la difficulté de vivre s'est accrue sur plusieurs points essentiels. Une augmentation des prix a frappé des objets de première nécessité. De même que le logement, tels sont les vivres. En même temps le revenu de quiconque ne vend pas de produits ou ne loue pas ses bras est demeuré stationnaire, ou ne s'est pas élevé proportion-

ment plus d'un écart, ils signifient peut-être que, si le mal qu'on signale est réel, il n'a pas corrompu le fond d'une nation saine et généreuse. M. Nadault de Buffon sait tout cela, lui qui a publié aussi les Annales du bien, et qui prête au bien qu'il décrit un généreux concours. L'auteur renonce, et c'est très-bien vu, à imposer au luxe moderne le joug des lois somptuaires. Nous sommes loin d'être assurés que tous les censeurs du temps présent aient en cela la même réserve que M. Nadault de Buffon. Lui-même parle d'impôts de cette nature, qu'il nous paraît confondre un peu avec ceux qui, sans décourager la consommation, exigent d'elle quelques légers sacrifices au profit du trésor obéré. Nous ne parlerions pas de certains remèdes qu'il indique à côté d'autres plus sérieux, s'il n'étaient un exemple des prescriptions minutieuses toujours chères à l'école réglementaire. Que dire de ces fauteuils monumentaux sur lesquels, pour restaurer le respect de l'autorité paternelle, on inscrirait le mot *pater* et le mot *mater*? Quand le respect existe, il n'a pas besoin de ces petits moyens, et, lorsqu'il manque, ils sont impuissants à le rétablir. Il est trop évident que ces meubles peu commodes, quand bien même ils auraient toute la majesté d'un tribunal, seraient un moyen inefficace de restaurer la morale. Il faut que les pères siégent de plain pied avec leurs enfants et cherchent à se faire respecter dans ces conditions de familiarité forcée dont nos minces murailles et l'exiguïté des logements nous font une loi inévitable, — preuve nouvelle que tout est devenu difficile aujourd'hui, et que la morale, au foyer domestique comme ailleurs, est obligée de se priver de bien des prestiges qui lui prêtaient secours autrefois : il reste à être, sans moyens factices, sans prestige né de la distance, tout simplement honnête.

nellement à l'enchérissement général. Voilà des faits avérés, familiers, objet de plaintes quotidiennes. Eh bien! dans cette difficulté de la vie, il est impossible d'exonérer le luxe d'une responsabilité considérable. Ceux qui vivent simplement souffrent de cet enchérissement qui en est la conséquence. Les innocents payent pour les coupables, ils subissent eux-mêmes, au moins en partie, le joug des exigences qu'ils n'ont pas créées. N'ai-je pas montré que le luxe a enchéri le loyer, et que ceux qui n'ont pas de luxe ne peuvent plus loger leur famille d'une manière qui leur donne suffisamment l'espace et l'air même? Qui de nous ne subit plus ou moins en outre la tyrannie de cet axiome « qu'il faut être et faire comme tout le monde »? Le mariage est donc devenu en réalité plus difficile, même pour ces gens raisonnables qui savent apprécier à leur valeur les joies et les devoirs de la famille. Ils reculent devant des charges auxquelles ils craignent de ne pas pouvoir suffire. Oui, ces sages eux-mêmes en sont venus à regarder la femme comme un objet de luxe, et qui n'est pas le moins coûteux. Quant aux autres, ils partent de cette idée que le mariage est fait pour rendre la vie plus large et plus agréable. Qu'on ne s'étonne pas, s'ils se refusent à augmenter le nombre de ces ménages où l'apparence de richesse et la gêne vivent côte à côte! Ils se gardent de ce qu'ils considéreraient comme une folie. Tous pourtant ne poussent pas la logique jusqu'au célibat; mais ils rêvent un singulier accommodement entre le mariage et le célibat, je veux dire le mariage sans enfants ou avec un minimum d'enfants. Dans l'union conjugale, ils les regardent comme un fléau. Un héritier unique, deux au plus, voilà le but de leurs calculs. Ils ne sont point si faux, ces calculs, après tout, il faut l'avouer. Les enfants en effet sont les ennemis-nés des superfluités dispendieuses. Franklin a dit qu'il en coûte plus pour nourrir un vice que plusieurs enfants; faut-il croire que de son temps les enfants coûtaient moins cher ou le vice davantage? Je ne sais, mais c'est certainement du principe qu'il faut avant tout satisfaire ses besoins de plaisir, de vie mondaine et de représentation, que l'on part aujourd'hui pour économiser les enfants! On colore ce calcul d'un autre en apparence moins égoïste, mais qui naît aussi du luxe. On craint, dit-on, que des héritiers plus multipliés ne soient condamnés à *déchoir*. Déchoir, qu'est-ce à dire? Déchoir, c'est n'avoir pas la totalité de ce qu'on s'est habitué à regarder très-arbitrairement comme un niveau au-dessous duquel il n'y a pas moyen honnêtement de descendre. Déchoir et ne pouvoir plus vivre, c'est pour bien des gens avoir, par exemple, moins de quarante ou cinquante mille francs de revenu; pourquoi pas quatre-vingts, pourquoi pas cent mille?

La France, à l'heure où j'écris, est peut-être le pays le plus engagé dans la voie de la stérilité volontairement pratiquée, non pas, selon les conseils donnés par Malthus, sous toute sorte de réserves morales et seulement pour la classe pauvre. La classe aisée ou riche pratique cette stérilité systématique au grand préjudice de la puissance nationale. La diminution dans l'accroissement normal de la population est

un mal, quoi qu'aient paru en penser certains économistes qui semblent s'affliger toutes les fois qu'il naît un homme. Ce sont bien des hommes en effet et non pas des enfants destinés à la mort que, selon les probabilités, on empêche de naître dans nos classes aisées. Il est certain que la vie probable et la vie moyenne s'y sont très-sensiblement accrues. Pour parler encore le langage de l'économie politique, empêcher un homme de naître, c'est « un capital » que l'on détruit dans son germe. Un tel mal en produit d'autres. L'espèce parasite des courtisanes s'est augmentée, et leurs exigences se sont accrues avec leur nombre, ce qui prouve, pour continuer à employer la langue positive de la statistique, que la demande soutient l'offre fortement et empêche la dépréciation. Les industries qui répondent au mauvais luxe sont particulièrement encouragées par cette classe gloutonne qui ne cesse d'y faire appel. Mais les sommes énormes qui vont s'engloutir dans un tel bourbier sont une perte moindre que les forces morales qui s'y abîment.

Qui n'est frappé du nombre des faillites, du développement de l'agiotage, de la quantité des abus de confiance, des vols qualifiés, des crimes causés par la cupidité, enfin des suicides si fréquents? Les comptes rendus des tribunaux et les autres moyens de renseignement donnent à connaître pour quelle proportion y entre la surexcitation des besoins factices, et plus on y regarde de près, plus on voit que cette proportion est considérable.

Qui n'observe enfin une certaine décadence de l'art, si fécond qu'il soit en talents? Il y a eu des temps et des pays

où une noble prodigalité en faisait les frais, et marquait aux artistes le plus haut idéal en réservant ses faveurs aux plus grandes œuvres. Tombé de ces hauteurs, le luxe continue à encourager certaines inspirations évidemment inférieures. Le luxe peut être ici considéré comme le mauvais génie de l'art pur. Il l'a dirigé à l'excès vers la spéculation mercantile. Il l'a contraint trop souvent à n'avoir plus d'emploi lucratif que la décoration de ses salons et de ses boudoirs, l'ornement de ses salles à manger. Ces représentations réalistes, sous leurs formes les plus délicates, s'appellent des tableaux de genre; sous les autres formes plus grossières elles se réduisent à être la reproduction servile de la nature. Certes, quiconque aime le luxe n'a pas nécessairement le goût grossier, et l'art conserve encore ses droits et sa place. On n'indique ici qu'une pente générale qui tient au peu de distinction du très-grand nombre des enrichis. Mais la préférence portée jusqu'à l'engouement, qu'on donne à des peintres de talent comme Boucher et à l'école du dernier siècle, dont les œuvres sont vendues hors de tout prix, atteste cette infériorité de tendances, cette recherche de ce qui parle aux instincts plus qu'à l'âme. Que dire des curiosités plus malsaines qui ne mettent pas de borne aux sacrifices qu'elles s'imposent pour se satisfaire? Avec les raretés, les gravelures sont, dans l'enchérissement général des livres de choix, ce qui a provoqué les plus ardentes compétitions, produit le plus de ces prix exorbitants dont on s'étonne comme d'une anomalie. Il serait trop facile d'indiquer les ouvrages, les illustrations, objet de cette hausse, qu'on peut bien sans pruderie taxer de

scandaleuse, soit que l'acquéreur veuille jouir pour lui-même de ces turpitudes que le talent de l'artiste met en relief, soit qu'il se pique d'en faire un cynique étalage.

La littérature peut être prise aussi comme signe du temps. J'ose dire qu'à aucune époque l'idée du luxe n'a tenu tant de place dans les œuvres et dans la vie des écrivains célèbres. Voyez les héros du plus profond de nos romanciers, Balzac. Ils sont de véritables héros de luxe. Ils sont ambitieux de plaisirs, d'argent, de tout ce qui brille. Telle œuvre d'un des plus féconds et des plus spirituels créateurs de fictions romanesques de notre temps n'est-elle pas le rêve même du luxe réalisé par une imagination pleine de ressources? Est-il besoin de rappeler les éblouissantes féeries de *Monte-Christo?* Quant aux personnages d'Honoré de Balzac, je n'ai pas assez dit en affirmant qu'ils reflétaient jusqu'à un certain point l'état social, ils ont joué un rôle plus réel. Ces poursuivants de l'or et du pouvoir ont fait école, et on a pu reconnaître tels de ces types dans des personnages moins vulgaires qui ont occupé une place sur la scène du monde. Dirai-je que le créateur de ces figures singulières, lui aussi, aimait, rêvait la vie de luxe? Ajouterai-je, sans manquer au respect et à l'admiration que m'inspire leur génie, des noms qui brilleront d'un éclat immortel dans l'histoire des lettres françaises? A coup sûr ce n'est pas commettre une indiscrétion que d'affirmer que l'auteur du *Génie du Christianisme* aimait passionnément le luxe et la représentation. Le poëte aimé, le chantre inspiré des *Méditations* avait le même goût de la vie brillante et large. Ce goût, il le paya du repos de sa vieillesse au prix

de quel travail, Dieu le sait! Or, si ceux-là mêmes qui paraissent toucher aux régions lumineuses ont connu de ces terrestres entraînements, que sera-ce de la masse des écrivains moins idéalistes qui ont payé tribut à ce qu'il a bien fallu désigner par le mot nouveau d'*industrialisme* littéraire? Ne faudrait-il pas parcourir tous les degrés? Ici des écrivains d'un très-grand talent. Plus bas la foule famélique à laquelle on a infligé le surnom de *bohême* littéraire, qui saisit la jouissance au vol et le luxe même d'une main fiévreuse et comme en courant. Nous avons eu aussi une autre *bohème* qui nous a donné ce spectacle. On l'a vue se couvrir de brillants uniformes, monter dans les équipages, se livrer à tous les plaisirs, pendant la Commune. L'histoire reconnaîtra que cette bohême qui se confondait souvent avec la première a fait de son mieux en ce genre, pendant la durée éphémère de sa hideuse domination.

Il y aurait de même à chercher cette préoccupation du luxe et des jouissances raffinées dans les utopies socialistes de notre temps. Je ne veux parler que des plus honnêtes et des plus sérieuses, des moins entachées de violence. Écoutez, par exemple, le célèbre utopiste Charles Fourier, dont le système fait une part énorme au luxe de sensualité. Cette tendance est encore plus visible dans l'utopie saint-simonienne, amie des plaisirs, des magnificences et des fêtes, conformément à sa devise de la *réhabilitation de la chair*. Nous avons touché ce point dans le premier volume, aux préliminaires philosophiques; n'insistons pas.

III

AUTRES SYMPTOMES MORAUX — PARALLÈLE AVEC LE PASSÉ — COMMENT LA PASSION DU LUXE ET DES JOUISSANCES S'ÉTEND ET SE RÉPARTIT DANS LES DIFFÉRENTES CLASSES

Nous avons placé dans la catégorie du luxe, comme tous les moralistes, les économistes, les historiens, les habitudes de mollesse et d'aise exagérées, les dépenses pour toutes sortes de superflu, soit excessif, soit malsain, quand il prélève une partie des ressources qui pourraient recevoir un emploi moral et utile. La tendance à aimer ses aises avant tout est un des signes et un des dangers du temps. Que de choses se règlent là-dessus! Misérables détails : il n'est pas jusqu'à la forme de nos siéges et à leur variété complaisante pour toutes les attitudes que peut prendre le corps qui n'accuse la passion du commode. Le vêtement trahit la même préoccupation de nous préserver contre les moindres atteintes de la température; il en suit toutes les variations et presque toutes les nuances. Le désir d'être le mieux possible en toutes les circonstances possibles, tout est là. Comment espérer le concilier avec la virilité des habitudes? A ce besoin correspond un désir immodéré de tranquillité, de repos, qui va souvent jusqu'à l'indolence. Ceux qui ne se proposent pas de tirer de la vie la plus grande somme de plaisirs veulent du moins s'en tirer avec la plus petite somme de peine et de travail. Telle n'est pas la condition d'une foule de carrières actives où le

travail a plutôt atteint une intensité excessive, mais le goût de la vie tranquille et des aises nous pousse avec excès vers certaines fonctions. Avec quelle ardeur on recherche toutes les places qui semblent promettre une vie où on croit pouvoir trouver les aises! Beaucoup se disent et n'en font pas mystère qu'il faut remplir sa tâche d'une façon douce et routinière, gagner son argent, mais au prix des moindres efforts. Tout cela n'est pas le luxe, mais la mollesse, et quelquefois même seulement la paresse, mais il faut qu'elle soit bien inerte pour ne pas amener avec elle le goût des jouissances, et pour ne pas exposer à ces tentations de dépenses qui aboutissent au luxe et aux raffinements sensuels. Jusqu'où le laisser-aller à la vie facile, accompagné de perte de temps et de dépenses superflues, n'avait-il pas étendu jusque dans l'armée sa funeste influence! Assurément on ne louera jamais assez la bravoure de nos officiers, le mérite d'un grand nombre d'entre eux dans la dernière guerre. Les habitudes que nous avons signalées avaient-elles été cependant sans les atteindre? Le luxe des généraux n'est plus aujourd'hui, comme au temps du maréchal de Saint-André, un mal bien fréquent. On ne voit plus dans les camps ce train fastueux que nous avons rencontré à plusieurs époques, mais le désœuvrement est-il un vice aussi bien guéri? N'a-t-on pas remarqué chez nous un relâchement, que les rapports trop célèbres d'un officier distingué en mission en Allemagne signalaient avec de sombres pressentiments? La rapidité, la vivacité bien connue de l'esprit français n'avait-elle pas paru s'être émoussée d'une manière fâcheuse? On s'attardait,

on prenait du loisir, il aurait fallu veiller, être en marche. L'armée s'était rarement vue exposée à de si fréquentes *surprises*. Tout cela est-il irréparable? Est-ce que la Crimée et nos autres guerres, celle-ci même où on a signalé de tristes défaillances, n'ont pas montré des merveilles non-seulement d'héroïsme, mais de patience, de constance à souffrir le mal ? Est-ce la seule fois qu'une sorte de démoralisation s'est emparée des troupes les plus vaillantes? Non, mais ces signes ont trop occupé à bon droit l'opinion publique pour ne pas être rappelés. On cherche à remédier à ce relâchement. Déjà plus d'habitudes de travail, des cours, des lectures, des exercices qui laissent peu de repos, se sont établis dans l'armée. Puisse cette œuvre s'achever, porter d'heureux fruits, des conséquences qui durent!

Le mal reconnu, une question se pose, question toujours opportune et toujours controversée, que je ne me chargerais pas de résoudre en termes absolus : Valons-nous mieux que nos pères? La grande supériorité morale du passé sur le présent est la pensée commune de tous les censeurs de la société moderne. La question qu'ils tranchent plus qu'ils ne l'examinent n'est peut-être pas si absolument résolue dans le sens qu'ils indiquent. Si l'on s'en tenait au luxe seul, un parallèle impartial ne manquerait pas, croyons-nous, de leur donner tort. La plupart de ces modes qu'ils ridiculisent, de ces abus dont ils se montrent si fort indignés, de ces prodigalités immorales et ruineuses qui leur semblent de scandaleuses nouveautés, ont reparu sans cesse dans le cours de notre histoire et ont eu à certains moments un développement dont nous sommes loin d'offrir l'équivalent aujourd'hui. S'agit-il de l'ensemble de ces corruptions qu'on enveloppe souvent sous le terme de luxe et dont plusieurs s'en distinguent? C'est un problème bien autrement compliqué. On n'est pas tenu de prendre parti entre les défenseurs trop optimistes du progrès, qui croient que le présent, par cela seul qu'il succède au passé, lui est supérieur de tout point, et les admirateurs des siècles écoulés, pour qui le passé apparaît comme une religion indiscutable dont les ténèbres ne cacheraient que des vertus. Ceux-ci présentent la décadence de la famille, le nombre des adultères, la prédominance générale, dans les unions, de calculs intéressés, enfin l'irrégularité immorale des habitudes et des mœurs, comme des traits par lesquels la société actuelle se distinguerait à son grand désavantage du temps qui n'est plus. On a pu soutenir, au contraire, non sans vraisemblance, que la vie aujourd'hui est généralement plus rangée. Le mariage, dans la réalité, non plus que dans la littérature, ne paraît être traité avec grande révérence par nos bons aïeux. Peut-être, en définitive, malgré la part de désordres dont nulle société n'est exempte, est-il l'objet d'un respect plus général. L'affection n'a jamais tenu autant de place dans la famille, qui a vu disparaître plus d'une cause de froideur et de désunion. Au dix-septième, au dix-huitième siècle, on envoie l'enfant en nourrice, la fille au couvent, un des fils dans l'armée, un autre dans le clergé; le mari et la femme vivent souvent dans des rapports pour le moins voisins de l'indifférence[1]. Sans doute ce

[1] Un de nos contemporains les moins suspects de tendresse excessive

n'est pas là tout le passé; mais c'en est l'image ressemblante à bien des égards. Quant à d'autres vertus, nous ne serions pas plus disposés à confesser notre infériorité. La charité, par exemple, n'a jamais été plus répandue, plus agissante. Tout cela même admis, faut-il en conclure que nous valons mieux que nos pères? Il restera toujours à se demander si nos vertus sont puisées à une source aussi haute, si dans la régularité des habitudes le calcul n'a pas la principale part, si le vrai, le bien, le beau, pour eux-mêmes, nous transportent au même degré, si enfin la distinction du bien et du mal n'a pas subi de déplorables éclipses. On l'a vue niée systématiquement par le crime, et la passion s'est fait une théorie de ses caprices. On ne résout pas une telle

pour le temps présent et de dénigrement du passé, M. de Montalembert, écrit dans une étude sur les *Mémoires de Saint-Simon* : « Sans remonter plus haut que 1700, sans descendre plus bas que 1850, nous avons le droit de reconnaître, en repassant l'histoire de nos pères, que nous n'avons pas été *progeniem vitiosiorem*. Disons-le donc sans orgueil comme sans hésitation : notre société bourgeoise et libérale, sortie de la Révolution et façonnée par trente-cinq années de liberté régulière, malgré ses misères, ses mécomptes, ses éclipses et ses inconséquences, a mieux valu que la société française d'il y a cinquante ans. Un honnête homme, un homme d'honneur, un bon chrétien, a dû s'y trouver plus à l'aise et y marcher la tête haute. La royauté moralement irréprochable et politiquement contenue; le clergé, contraint par la force des choses à l'indépendance et à la dignité, et d'ailleurs plus régulier, plus orthodoxe et plus uni qu'il ne l'avait jamais été dans tout le cours de notre histoire; la noblesse obligée, pour être tant soit peu comptée, d'ajouter un mérite tout personnel au lustre du nom; les gens de cœur et de talent, appelés à tout et parvenant à tout, pas toujours, mais très-souvent, beaucoup plus souvent qu'autrefois, et cela sans plongeons, sans noirs et sales détours; la lumière d'une féconde et salutaire publicité promenée sur tous les points de la vie sociale; la parole du prêtre, la plume de l'écrivain, l'épée du soldat, les conduisant sans entraves à l'empire des âmes ou à la conquête d'une légi-

question avec la statistique, laquelle ne dit pas tout. Elle signale les délits et les crimes, elle omet les vertus. Elle passe sous silence les vices tant qu'ils ne tombent pas sous le code pénal. La meilleure partie de nous-mêmes, celle qui réside dans les intentions et dans les pensées les plus secrètes du cœur, lui échappe entièrement. Les meilleures âmes s'en vont sans laisser le bilan de leur vertu et quittent la terre en emportant le secret de leur valeur.

Il y aurait une étude non moins instructive à faire que celle qui s'attache à la quantité de luxe que la société contemporaine peut contenir, ce serait de rechercher comment cette passion se répartit dans les diverses classes.

Loin d'admettre que le luxe d'ostentation comme quan-

time renommée; les intérêts matériels suffisamment exploités, mais refoulés dans leur lit par la vive et constante application des classes éclairées aux questions les plus dignes d'agiter les intelligences et les cœurs; les masses laborieuses et indigentes, émancipées de toute contrainte égoïste, conviées, avec une sollicitude chaque jour croissante et à travers mille obstacles amoncelés sans être insurmontables, à un partage plus équitable des dons de Dieu, tout cela constituait un ensemble, imparfait sans doute et infiniment perfectible, mais dont, après tout, nous n'avions pas à rougir, et qui valait mieux que l'ancien régime. Oui, mieux valait mille fois vivre sous un tel régime que sous celui de Louis XIV et de Louis XV. Et si j'avais à soutenir cette thèse contre Saint-Simon ressuscité, je la maintiendrais encore et pas seulement pour le fretin de la menue noblesse, pour « la petite et nouvelle bourgeoisie », pour « la finance non encore décrassée dans la robe », pour les gens de plume et de néant, mais bien pour les plus grands et les plus huppés, mais même pour les ducs et pairs. Oui, j'estime qu'un duc, pour peu qu'il ait de sens et d'honneur, doit reconnaître que ses pareils n'ont jamais été plus grandement à leur place, n'ont jamais rempli dans la vie civile un plus noble rôle que le duc de Richelieu sous Louis XVIII et le duc de Broglie sous Louis-Philippe. Et je suis convaincu que, tout bien considéré, le duc de Saint-Simon, avec son âme fière et droite, opinerait comme moi. »

tité et intensité ait augmenté dans la classe élevée, si on la compare au passé, il s'est modéré, atténué sensiblement dans ses manifestations extérieures, ce qui s'explique fort aisément. Il n'y a plus de noblesse privilégiée et plus de cour. Il n'y a plus de fermiers-généraux, de traitants, classe autrefois si nombreuse. Il y a toujours des Turcarets, mais ce sont des individus, non plus toute une espèce. On ne voit plus qu'il y ait place pour les folies luxueuses du temps de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, de Henri III et de ses mignons, pour le faste inouï des favorites et pour la dépense plus que royale d'un Nicolas Fouquet. Les profusions des repas ont beaucoup diminué. On ne connaît plus guère celles des parfums, poussées jadis jusqu'à la manie la plus coûteuse. Les ruineux délires des toilettes d'autrefois, l'abus incroyable des bijoux, des pierreries, des parures et des perles, n'ont rien qui les égale dans notre luxe contemporain, si excessif qu'il reste souvent. Si les festins poussent moins loin les raffinements, les excès de table aussi se sont modérés. Nos aïeux mangeaient et buvaient infiniment plus qu'on ne le fait de nos jours. Les repas, le vin, le jeu, dans la classe opulente, dépassent rarement la période où une jeunesse désœuvrée jette, comme on dit, son premier feu, dans une compagnie qui ne paraît pas plus mauvaise que celle que fréquentaient le chevalier de Gramont et ses amis. Le costume s'est simplifié pour tous. Les grands seigneurs aujourd'hui, s'il y en a à qui ce nom s'applique encore, payent leurs dettes.... presque tous. Quand ils ne le font pas, ils se gardent de s'en vanter. Les nobles et les riches jettent

moins l'argent par les fenêtres. La majorité sait mieux régler la vie sur les ressources et se contenter d'un état de maison moins éblouissant.

Descendons un échelon, arrivons à la classe moyenne : on y trouve, relativement au passé, plus de luxe, un luxe trop souvent de mauvais aloi. Certes, dans cette classe, ce n'est pas un fait nouveau. La vanité bourgeoise ne date pas d'hier; elle s'est encore accrue. Elle suit du mieux qu'elle peut la classe plus élevée, et n'a jamais eu tant recours à toutes les imitations qui donnent le mensonge des réalités, — imitations d'or, de bijoux, de parures de tout genre, d'objets d'art de toute nature et de toute matière, simili-bronze, simili-marbre, etc. Des apparences à l'infini composent ce luxe superficiel, hâtif, d'un goût douteux. A cette classe revient une partie de ces scandales nés de l'ambition de paraître, bien que par un contraste que la réalité accuse avec force nulle part non plus le travail et l'économie ne soient plus complétement représentés.

Revenons aux classes inférieures. Là non plus on ne peut nier la part du bien. Quel esprit de secours mutuel! que de réelles vertus, surtout chez les ménagères! quel héroïsme de dévoûment caché! Pourtant nulle illusion à se faire : c'est là peut-être que la part proportionnelle faite aux dépenses malsaines s'est accrue davantage par le développement des consommations superflues et dangereuses qui absorbent une partie des ressources nécessaires pour faire vivre la famille. L'intempérance n'a jamais présenté un plus effrayant budget. Les sommes qui s'engloutissent dans les spiritueux vont croissant, et le

vice gagne de jour en jour, il envahit jusqu'aux femmes[1]. Si le mal ne s'arrêtait pas, nous n'aurions bientôt plus rien à envier à l'intempérance britannique. On a signalé l'habitude du *lundi*, si enracinée. Cette habitude, qui dissipe le temps, entraîne par ses suites la perte de plus d'un jour par semaine, se résout en une considérable diminution du travail et des salaires. Pour la consommation du vin, des comestibles recherchés, les ouvriers des grandes villes ont fait depuis vingt ou trente ans de véritables folies. Ce n'est pas la masse, dit-on; mais la fréquence du fait n'en est pas moins certaine. Les souvenirs qu'a laissés ici aussi la Commune ne sont-ils pas d'ailleurs assez concluants? Au budget des liqueurs ajoutez la dépense du tabac; quelle dépense, grand Dieu! La sensualité, la vanité coûteuse, forment chez l'artisan et l'ouvrier un luxe dont les proportions dépassent la mesure. Le goût des jouissances s'y remarque sous des aspects jusqu'à un certain point nouveaux. Les cafés-concerts sont devenus un besoin pour un grand nombre d'ouvriers de nos villes; la morale ne s'en trouve pas mieux que l'état de leur bourse. Cette fureur d'amusements ne remplit-elle pas chaque soir de nombreux théâtres? Certes il faut des distractions à toutes les classes, mais ici l'excès frappe tous les yeux. Non sans doute, tout n'est pas à blâmer dans les recherches nouvelles. Nous aimons ce goût du beau dans le peuple qui orne la mansarde nue de quelque gravure ou de quelque fleur. La propreté du costume, la

[1] Nous avons pu étudier cet accroissement, d'ailleurs constaté par les statistiques, dans bon nombre de nos populations urbaines et agricoles.

mise qui se rapproche de celle du bourgeois, le dimanche surtout, peut ajouter et, en effet, ajoute souvent à la dignité de l'artisan. Il faut se féliciter de l'heureuse révolution qui a permis à l'ouvrière l'usage des étoffes nouvelles et du linge. N'avons-nous pas applaudi déjà à tous ces progrès? Le mal, où est-il? Dans les appétits surexcités qui développent la vanité et la cupidité jusqu'au vice, jusqu'au crime parfois. Les enquêtes n'ont que trop jeté de jour sur cette plaie humiliante. Le vol, la prostitution par coquetterie, sont des fléaux qu'on peut mesurer, et quels détails qui serrent le cœur! « Être domestique, on ne mange pas de ce pain-là dans ma famille! » disait une de ces malheureuses se précipitant dans le vice tête baissée. Elle déclarait hautement au chef de bureau de la police qu'elle voulait la toilette, les plaisirs, et ne rien faire. Ce ne sont pas là des faits exceptionnels. On peut voir dans de récentes études sur Paris le progrès de ce mal. Quel triste contraste du luxe et de la misère dans une certaine classe! Ces goûts luxueux persistent jusque chez de malheureuses femmes, fanées et vieillies, secourues par l'assistance publique. Elles n'ont pas de quoi manger, mais elles portent de faux chignons; elles ne peuvent payer leurs médicaments, elles trouvent moyen d'acheter de la pommade et des jupons bouffants[1]. On a remarqué le progrès de ces goûts à Paris, à Lyon, à Lille, dans la partie féminine des populations ouvrières. Une monographie publiée dans *les Ouvriers des Deux Mondes* sur les brodeuses des Vosges nous représente

[1] V. le livre de M. Maxime Du Camp *sur Paris, ses fonctions*, etc.

« l'inconduite passée en habitude et l'*amour du luxe et des plaisirs* comme dominant parmi elles[1] ».

La hausse trop soudaine des salaires a été une des causes de ces écarts. Elle agit sur le travailleur, comme sur le joueur une fortune trop rapide. L'accroissement normal des salaires est l'honneur des sociétés modernes, un des moyens aussi d'avancement intellectuel et moral des artisans. Mais l'élévation trop subite de la rémunération quotidienne leur fait perdre la tête. De là l'attraction exercée par les villes. Ce ne sont plus les nobles qui abandonnent leurs domaines ruraux pour venir habiter les villes, ce sont les paysans qui désertent les campagnes pour se faire ouvriers. Les périls moraux et politiques de ces grandes agglomérations, surtout quand elles sont développées par des causes artificielles, n'ont été que trop souvent dévoilés par l'expérience. Ajoutez des raisons du mal que nous signalons, bien plus profondes; l'instabilité générale a porté si souvent au sommet ce qui était au dernier rang! Les ouvriers ont assisté à la fortune de tant de parvenus, souvent du travail, mais aussi du hasard! Ces exemples, dont ils ne comprennent pas toujours les causes, contribuent aussi à les enivrer. Aucun frein moral ne contient suffisamment dans ces classes l'envie, la haine, la volonté de jouir à tout prix. Peu de frein religieux. Où l'homme prendra-t-il ses

[1] La France n'est pas, au reste, seule atteinte de ce mal. L'auteur d'une enquête sur les ouvrières des mines en Belgique affirme avoir vu une famille de six personnes gagnant ensemble 22 francs par jour, et n'ayant ni rideaux aux fenêtres, ni plats sur la table, deux ou trois chaises seulement, de la paille pour toute couche. *Tout allait à la toilette.*

points d'appui dans sa lutte contre lui-même? L'intérêt bien entendu n'y suffit pas, et il est loin de se faire toujours écouter dans la classe où les instincts dominent le plus. Les théories d'irresponsabilité, les flatteries qui s'adressent à cette classe, les utopies qui montrent la société comme un enfer pour l'ouvrier et l'avenir comme un paradis dont les jouissances effaceront les recherches les plus raffinées de notre civilisation, exercent sur ces classes une action funeste dont on n'entrevoit pas la fin. Un rêve de luxe malsain a plus d'une fois inspiré les crimes de scélérats fascinés par de mauvais livres ou plutôt empoisonnés par l'influence régnante. Tel assassina parce qu'il voulait faire de sa vie un Eldorado.

Loin de ma pensée de faire contre des classes où l'on trouve bien des vertus, et condamnées trop souvent à des souffrances aussi dures qu'imméritées, rien qui ressemble à un réquisitoire! Je suis si éloigné de refuser la justice à tant de travail et de bonnes qualités, la pitié à tant de misères, l'espoir de réformes favorables à tant d'hommes qui réclament l'assistance intellectuelle et matérielle de l'État et des particuliers, que je serais plutôt porté à l'indulgence. Ces hommes subissent la situation morale que nous avons décrite, plus encore qu'ils ne l'ont créée. Si la part de responsabilité s'atténue, c'est à mesure qu'on descend vers ces couches sociales où la réflexion a moins de part, et où l'éducation a moins fait sentir sa pénétrante influence. Ah! combien dans nos classes mêmes le bien rencontre d'obstacles opposés par les mauvais instincts si puissants, et toujours prêts à rompre le joug de la raison et du devoir! La charité sociale, qui

songe à sonder par la science les plaies des classes misérables et des travailleurs manuels autant qu'à les soulager par des institutions secourables, n'est-elle pas une des choses qui font le plus d'honneur à notre siècle? Il est digne de l'intelligence de notre temps de le comprendre : si l'habitude de tout avoir à satiété pousse le riche vers les raffinements du luxe, l'habitude des privations pousse d'une manière pour ainsi dire plus irrésistible le pauvre à envier les jouissances qu'il n'a pas, à se procurer, coûte que coûte, ce mauvais superflu pris sur son nécessaire, où il cherche l'oubli de ses maux. Soyons sevères comme peintres de ces abus, soyons pleins de commiseration comme hommes. Sachons reconnaître que ces défauts des classes inférieures tiennent pour une trop grande part aux exemples d'en haut. La classe élevée, je le sais, est loin de ne donner que ces exemples qui pervertissent, et la masse ouvrière se laisse égarer par des sophismes, lorsqu'elle maudit la classe bourgeoise et le capital, auxiliaire actif de ses travaux, fonds toujours accru où son épargne a sa source inépuisable et où s'alimentent ses progrès. Mais on a eu raison de le dire : les mauvais exemples ont aussi trop de chance de fructifier dans la classe la plus ignorante. Le peuple, c'est nous-mêmes. Le peuple traduit notre scepticisme par un athéisme brutal, nos recherches raffinées par les jouissances qui sont à sa portée, notre amour du luxe par la passion d'un superflu nuisible à son corps et à son âme. S'il met la matière et ses joies au-dessus de tout, c'est que d'autres, placés plus haut, le lui ont appris. Ne le condamnons pas avec dureté : montrons la plaie, mais pour la guérir. Travaillons à l'instruire, à l'*élever*, dans tous les sens de ce mot. Mais la meilleure éducation, c'est l'exemple. Médecins, guérissez-vous vous-mêmes! Vous voulez corriger la masse démoralisée, dites-vous, dévorée trop souvent par l'envie, par les appétits de jouissances. Fort bien, à condition que vous commenciez par votre propre amendement. Nous avons entendu vos leçons. Montrez-nous votre vie.

CHAPITRE IV

LES RÉFORMES DU LUXE PRIVE
LES IMPOTS SUR LES CONSOMMATIONS DU LUXE
ET LES SUPERFLUITÉS

I

RÉFORMES DU LUXE PRIVÉ

Lorsqu'on sort des puérilités du système réglementaire qui croit arrêter le luxe avec de petites prohibitions, on est surpris de la simplicité et du petit nombre des moyens qui restent au législateur pour combattre les abus dont l'histoire nous a montré les dangers. Et d'abord le législateur moderne se trouve borné par ses lumières mêmes. Il ne risque plus, à l'exemple de ses prédécesseurs, de traiter comme criminel tout perfectionnement, tout raffinement inoffensif. Il se fait, même à l'égard des excès, de tout autres idées relativement à la légitimité et à l'efficacité de l'emploi des mesures légales. Il ne croit pas que tout ce qui est abus doive être du ressort des pouvoirs publics. Comment songer à entreprendre de prévenir et de punir tous les vices de par la loi sans tomber

dans une complète et dans une non moins impuissante tyrannie? La plupart des choses condamnables sont livrées à la justice qui se fait par la conscience et par l'opinion. L'abus de soi-même, de ses facultés, de la fortune, ne peut être traité comme ces délits qui portent une atteinte directe aux droits d'autrui. Le domaine de la responsabilité individuelle s'étend. Le domaine de l'action publique exercée par les tribunaux se réduit. L'idée même de poursuivre tel excès de table ou de parure comme on poursuit un vol, un attentat commis contre les personnes, semble révoltante, tant elle est en contradiction avec le sentiment général conforme à tous les principes du droit moderne!

Une autre circonstance rend cette idée plus choquante. Une partie de nos lois tend à encourager le luxe par un système de primes, de récompenses sous diverses formes, constitué en faveur d'industries qui n'ont d'autre objet que la satisfaction des besoins d'élégance, soit qu'ils s'appliquent à la parure, soit qu'ils aient pour matière l'ameublement. Vous encouragez la production de la soie, et vous ferez un délit d'en porter! Vous décorez les habiles orfévres, et vous proscrirez la vaisselle d'or! Vous prêchez le luxe avec les Expositions universelles, et vous établirez des lois somptuaires!

On comprendrait pourtant que la démocratie en demandât contre les riches. Elle a pour ne pas le faire deux raisons décisives. La première est tirée de la liberté de la vie privée. La seconde se déduit de l'égalité même. On concevrait aisément que l'égalité qui veut abaisser le riche au niveau des pauvres par des privations réclamât

de telles mesures. Mais non : l'égalité aujourd'hui surtout tend à s'élever. Personne ne l'aime avec l'inférieur. Chacun veut pouvoir être tout et avoir tout. Sans doute le rêve ne se réalise que pour un petit nombre. Mais nul ne veut qu'on lui interdise ce rêve.

Ajoutons que la démocratie est en général assez éclairée pour comprendre que des mesures qui portent sur telle ou telle interdiction de détail seraient assez vaines. Lorsque la démocratie se fait niveleuse, elle va d'un seul bond à des systèmes de partage plus radicaux, à la mise en commun des capitaux; elle n'a garde de s'arrêter à ces misérables moyens termes, plus funestes au travail, frappé dans quelques-uns de ses moyens d'existence, que favorables au bien-être général.

L'œuvre directe du législateur sous la forme préventive, qui consiste dans les ordonnances d'interdiction ou de limitation des consommations somptuaires, étant réduite de la sorte, il semblerait que la prévoyance publique n'ait ici rien à faire. Ce serait aller beaucoup trop loin. L'axiome *quid leges sine moribus* est vrai sans doute, mais les lois influent sur les mœurs. Les mauvaises lois, celles qui favorisent indûment telle ou telle classe, font naître fatalement le mauvais luxe, soit qu'elles constituent en haut d'injustes priviléges, soit qu'elles assurent en bas les distributions d'argent et les spectacles pour ainsi dire en permanence. Il est historiquement démontré que les mauvaises lois peuvent faire relativement au luxe un mal infini en l'exagérant et en le viciant d'une manière funeste. Les lois ont encore une autre action sur le développement et les directions du luxe par le système d'éducation, qui dépend en partie des pouvoirs publics. Il est de toute évidence qu'un système d'éducation qui négligerait les facultés morales de l'homme pour l'occuper d'intérêts matériels serait profondément funeste. Sans doute l'éducation classique, telle qu'elle est donnée ou plutôt distribuée un peu à tort et à travers à tout le monde, a des inconvénients sérieux. Mais elle offre un grand et réel avantage : elle tient à l'enfant, au jeune homme, un langage mâle et élevé par l'organe des grands moralistes et des grands historiens. Elle est essentiellement libérale et désintéressée. Elle exalte l'idée de la patrie, le sacrifice de chacun à tous. Elle apprend à aimer pour elles-mêmes les choses de l'esprit, à trouver d'intimes jouissances qui sont aussi un préservatif et non des moins assurés contre le culte de la matière. Je suis loin de prétendre que l'étude de l'antiquité soit indispensable pour atteindre à cet heureux effet moral, mais je crois fermement qu'il faut maintenir cet élément classique des études désintéressées, morales et littéraires, dans nos établissements scientifiques et professionnels, sous peine de voir se produire non-seulement l'abaissement des esprits, mais celui des cœurs livrés aux inspirations des calculs égoïstes, si ce n'est même à la prédominance brutale des appétits.

Toute éducation a besoin d'un idéal élevé, d'un frein contre les entraînements du mal, de quelque chose de supérieur que l'enfant apprenne à respecter et à aimer. Le sentiment religieux remplit ce rôle de telle façon qu'on ne voit pas comment il pourrait être suppléé. L'idéal chrétien est essentiellement contraire au mauvais luxe,

à l'abus de superflu. Il subordonne l'individu à la règle morale, à Dieu, la chair à l'esprit. Il est absurde d'y voir l'apologie de l'inaction, de la saleté, des mœurs sordides. Cette abjection n'a rien de commun en fait avec les nations chrétiennes qui occupent le plus haut degré de la civilisation sur le globe. Elle n'a rien de commun avec la prédication du travail enseigné comme un devoir. La réprobation du mauvais luxe découle pour ainsi dire de toutes les croyances et de tous les sentiments qu'inspire le christianisme, qui prêche la simplicité, le détachement spirituel même des biens dont on continue à user, le dévouement et la charité.

L'éducation, une éducation vraiment morale et vraiment virile, combattra les molles habitudes et le « culte du veau d'or ». Elle inspirera des idées plus sérieuses et des habitudes plus simples. Elle répandra des goûts intellectuels, en même temps que les passions généreuses. Elle protégera la famille. Elle apprendra à préférer le solide aux apparences. Ce qui se fait déjà dans une forte mesure, quoique trop insuffisante, ne peut-il se faire d'une manière plus générale?

En fait, ce que j'ai dit du mal présent et de ses causes n'empêche pas notre société d'être dans sa grande majorité moins livrée au luxe frivole et corrompu que les sociétés du passé. Le travail rend sérieux. La nécessité de nourrir une famille impose des habitudes d'économie. L'aisance, qui ouvre ses perspectives à de libres et intelligents efforts, est le prix de plus d'une privation, et ne se maintient qu'à l'aide de qualités qui ont servi à l'acquérir. Le danger est assez grand pour nous tenir en garde, il n'a ni la généralité ni l'imminence qui le rendent incurable.

L'égalité civile a nivelé le luxe comme le reste. L'industrie a contribué aux mêmes résultats, et il faut aussi faire leur part aux progrès de l'opinion et de la raison publique. Peut-être n'y a-t-il pas moins de gens que le luxe rend sots ou fous, mais ils sont moins furieux dans leur folie. Le lingot s'est brisé en mille pièces de menue monnaie : il faut donc empêcher la violence des compétitions. C'est aux remèdes moraux qu'il faut demander ce résultat si désirable, ainsi qu'à l'action mesurée de la loi mieux comprise et dirigée que par le passé.

II

LES IMPOTS CONTRE LE LUXE ET LES IMPOTS SUR LE LUXE

Un certain nombre d'économistes ont prétendu faire de l'impôt un instrument de répression énergique pour ce genre d'abus. Par là, l'impôt rappelle les lois somptuaires, avec cette différence qu'il se borne à surtaxer des dépenses que la loi somptuaire interdit d'une manière positive. Je demanderai à établir ici une distinction essentielle entre les impôts *contre* le luxe et les impôts *sur* le luxe. Nous condamnons les impôts contre le luxe, nous approuvons, en certains cas du moins, des impôts sur le luxe, lesquels doivent être modérés, sinon ils deviendraient forcément des impôts contre le luxe, et présenteraient au point de vue de

la liberté et de l'industrie tous les inconvénients que nous avons signalés. Éclaircissons ces distinctions.

J'appelle impot contre le luxe toute taxe qui, par hostilité contre cet usage qu'un particulier fait de son revenu, veut en quelque sorte l'en punir, ou le forcer à le modérer.

M. de Montyon est du petit nombre de ces économistes qui s'inspirent des principes de la morale et des exemples de l'antiquité pour établir de tels impôts. J'en citerai quelques exemples pour répondre à l'école plus nombreuse qu'on ne croit, et qui se recrute volontiers dans la démocratie avancée, école favorable par instinct à cette restriction des dépenses somptuaires par la voie fiscale.

L'auteur du livre : *De l'influence de l'impôt sur la moralité des peuples*, écrit, avec un mélange singulier de vérité et d'erreur : « Je ne sais jusqu'à quel point la magnificence des monuments publics est honorable pour un État, quel jugement on doit porter de ces édifices qui n'ont pas un objet d'utilité réelle, et comment on peut applaudir à ces monuments d'un luxe national dans les pays où il manque des asiles à la pauvreté et aux infirmités ; mais, en ne considérant que les habitations de la richesse qui seules sont susceptibles d'être imposées, ne doit-on pas voir avec regret cette multitude énorme d'hôtels ou de châteaux, gouffres où ont été englouties des sommes immenses, sans qu'il en ait résulté pour les propriétaires une grande augmentation de jouissances réelles, mais seulement un plaisir de vanité? Ces propriétaires, avec la même dépense, auraient pu

mettre en valeur une grande partie de leurs terres qu'ils ont laissées en friche, dessécher des marais, ouvrir des canaux, fouiller des mines, se livrer à une multitude d'entreprises lucratives qui auraient augmenté leurs richesses, et par là celles de l'État. Dans la république romaine, les chefs-d'œuvre de l'architecture étaient réservés pour les monuments publics, et les ornements étaient bannis des maisons des particuliers. Quand les mœurs se perdirent, l'apparition de ce genre de luxe fut réprimé par un impôt nommé *colonnaire*. Pourquoi la finance moderne, qui a fait tant de progrès, ne serait-elle pas sur cet article aussi morale que l'ancienne? »

Ainsi, l'impôt serait chargé de *réprimer* certaines dépenses comme blâmables. Classification bien délicate à déterminer dans le cas présent ; car, où commencent les dépenses blâmables en matière de sculpture et d'architecture? Si on établit de tels impôts, ne serait-il pas plus exact de considérer seulement ces dépenses comme plus facultatives que celles de première nécessité, comme signe d'une richesse plus grande qui permet, en cas d'absolu besoin, de puiser à une source particulière limitée, mais à laquelle on s'adresse pour faire face à des dépenses qu'on ne peut faire peser au delà d'une certaine mesure sur les masses? Mais alors c'est l'impôt sur le luxe, ce n'est plus l'impôt contre le luxe, et c'est pour cela que nous le préférons, à l'exemple des Américains et des Anglais. M. de Montyon et d'autres vont plus loin, en demandant que les meubles somptueux soient taxés d'un « impôt énorme » ; l'intention hostile et répressive n'est pas dou-

teuse[1]. Il en est de même dans ses projets de taxation sur un nombreux domestique et dans les lignes qui leur servent de commentaire, en vue d'ailleurs d'une société qui ne ressemble guère à la nôtre : « La pluralité des domestiques est une preuve de richesse; le grand nombre est abus de la richesse. Que la vanité, le luxe, la mollesse, s'emparent de tous les travaux et de tous les soins d'une foule d'hommes dans la fleur de l'âge, de la plus grande taille et de la plus grande force, tandis qu'ils pourraient être employés à des fonctions utiles à la société, à féconder la terre, à vivifier l'action des arts, à défendre la patrie, c'est un de ces vols que ne défendent pas les lois, que se permet la probité, qu'autorisent le préjugé et un usage général, mais dont il doit être fait justice par l'impôt. » Montyon veut ici en conséquence une taxe progressive, plus forte pour le second domestique que pour le premier, et successivement ainsi jusqu'au dernier, en surtaxant en outre ceux qui ne sont destinés qu'à la représentation ou à servir aux raffinements du goût. Les plaisirs se trouvent atteints par le même système, qui se propose de décourager positivement, à l'aide de l'impôt, les jouissances « fausses ou frivoles[2] », en vertu de ce principe qu' « en restreignant les plaisirs ou en les dirigeant l'impôt forme un régulateur des mœurs ». C'est, selon l'auteur, « appeler la science à une noble et importante fonction ».

Trop noble et trop importante peut-être : en effet, le

[1] V. Montyon, *loc. cit.*, 2e partie, ch. I, sect. III. *Collection des principaux économistes*, t. XV (Guillaumin).
[2] Id., *ibid.*, sect. IX.

financier moraliste et législateur retombe dans le système tyrannique des lois somptuaires; il devient oppresseur, il se substitue à la liberté, à la responsabilité privée, à la personne en un mot.

Admettons pourtant que, dans certains cas évidents où une consommation est funeste, le législateur peut entrer dans la voie préventive qu'on indique. Ainsi, il faudrait un excès de scrupule pour ménager les boissons enivrantes, si on peut les frapper sans atteindre aussi trop fortement la consommation utile. Mais faudra-t-il avec les mêmes rigoristes frapper d'impôt comme un luxe souvent dangereux les plaisirs du théâtre? Cette mesure serait très-difficile à concilier avec les subventions que le législateur attribue aux principales scènes. En tout cas, la taxe aujourd'hui établie ne frappe pas sur le théâtre comme sur un plaisir funeste, mais comme sur une jouissance facultative et qui suppose l'aisance : ce principe vaut mieux.

M. de Montyon a fait dans sa vie et après sa mort beaucoup de bien, mais il nous semble en ces matières financières abuser un peu de la morale, et il vient se heurter à des difficultés pratiques : ainsi, il traite certains spectacles de peu moraux, et les surtaxe, certains autres d'utiles aux mœurs, et il les encourage. Proclamer officiellement immoraux tels et tels spectacles ou théâtres est une idée qui ne saurait se soutenir.

Le jeu et la loterie semblent rentrer mieux dans la catégorie de ces dépenses de luxe susceptibles d'être surtaxées. Mais notre moraliste se demande si l'État doit puiser à cette source impure, et il conclut à leur

suppression. Il combat avec raison la pensée d'en attribuer à l'autorité l'exploitation. Ce serait encourager un vice et pousser les citoyens à se ruiner. « Que dire de l'appât perfide offert à la pauvreté qui se dépouille de ce qui lui est nécessaire dans la perspective d'un superflu qu'elle n'obtient pas, et qui souvent est induite à faire une action malhonnête pour acquérir le moyen d'en faire une insensée? »

En posant cette maxime que l'impôt doit être *progressif*, en raison de l'importance ou de la moralité qu'il attribue à tel ou tel besoin, l'auteur conduit, quoique fort peu démocrate, à des conséquences que la démocratie extrême se hâte d'adopter.

En résumé, l'impôt peut jouer un rôle modérateur, quant à ce superflu indigne d'intérêt qui permet de réduire ou de supprimer d'autres taxes qu'il faudrait mettre sur le nécessaire. Mais ne nous y fions pas trop. L'impôt sur le tabac mérite sans doute approbation. A-t-il diminué le nombre des gens qui prisent ou fument, la quantité du tabac que chacun consomme? N'est-ce pas tout juste le contraire qu'on voit en présence de l'accroissement du revenu?

CHAPITRE V

LES RÉFORMES DU LUXE PUBLIC

Nous diviserons nos observations relatives au luxe public et aux réformes qu'il nous paraît devoir comporter, conformément aux enseignements de l'histoire, en deux parties : 1° les fêtes et les solennités publiques; 2° les encouragements aux arts.

I

LES FÊTES ET SOLENNITÉS PUBLIQUES

On ne nie guère que nos fêtes publiques, quel qu'en soit l'éclat, manquent trop aujourd'hui d'utilité et de grandeur morale. Peut-on réussir à leur en donner davantage? On a déjà pu voir que cette question n'a pas été jugée indigne d'occuper les moralistes et les législateurs. A-t-elle encore quelque opportunité? A en croire bien des gens, la question appartiendrait au passé plus qu'à l'avenir. Ils estiment que le monde est devenu trop vieux pour accorder quelque importance à ces futiles jouets de son enfance. C'est là une grande illusion. La

durée plus ou moins longue de l'humanité, les épreuves répétées par lesquelles elle a passé et ne cesse de passer sous nos yeux, ont bien moins qu'on ne croit d'influence sur les hommes. Elles n'ôtent rien à ce besoin de distractions et d'émotions que chaque génération à son tour apporte avec elle. Bien loin que nous puissions trouver sur les fronts de vingt ans la ride qu'aurait dû y laisser la vieillesse du genre humain, les vieillards eux-mêmes veulent être distraits, amusés. On ne lit pas moins de romans parce que les mathématiques sont en honneur, et le plus frivole des spectacles, les féeries, sont les plus courues des représentations. Ce n'est pas pour les Grecs seulement que Platon écrivait, lorsqu'il disait qu'il y a dans tout homme un enfant, παῖς τις. Cet enfant n'est pas près de mourir, et si cela devait arriver, ce ne serait pas à Paris, où nous avons suivi le goût persistant des fêtes publiques de 1790 à 1796. Le spectacle de la conquête du monde ne l'en a pas détourné sous le premier empire. N'avons-nous pas eu plusieurs fêtes depuis nos désastres de 1870, et qui donc ne sait qu'on en projette pour l'avenir? Faudra-t-il s'arrêter davantage aux objections d'ordre économique, si pleines de portée contre les excès? L'honnête savetier si gaiement mis en scène par La Fontaine disait : *On nous ruine en fêtes*. Mais le mal n'est plus pour nos ouvriers des villes dans le trop grand nombre de saints recommandés au prône, ni même dans la fête d'aucun saint, si ce n'est de celui qui figure, au commencement de chaque semaine, dans le calendrier du chômage, et qu'on a nommé plaisamment *saint Lundi*. On pourrait donner bien des fêtes avec l'argent

que ce chômage hebdomadaire coûte à l'économie, à la dignité, au bonheur de la classe ouvrière, et par suite à la France. Une dernière objection est plus spécieuse. On n'a plus coutume, dit-on, d'attacher de l'intérêt aux images, aux emblèmes, au caractère symbolique des fêtes qui leur donnait une valeur d'imagination, une portée morale qu'elles ne sauraient plus avoir. Est-il donc vrai que cet argument soit aussi triomphant qu'il paraît l'être? Tout récemment n'avons-nous pas vu l'importance des signes, des drapeaux, des emblèmes de tous les genres, prise au sérieux au point de devenir des questions politiques? Si le catholique tient à ses symboles, le révolutionnaire montre-t-il pour ceux qui représentent ses idées un moindre attachement? Il y a même bien à cela quelque excès. Mais qu'y faire? Sceptiques et crédules, enthousiastes et frondeurs, tels dans le passé nous nous sommes montrés plus d'une fois. Nous n'avons pas changé tant qu'on dit.

Il y a dans les solennités publiques une grande idée : l'unité vivante de la cité ou de la nation dont nous partageons les épreuves, dont nous rappelons avec fierté les souvenirs et les succès. Idée impérissable, qui assure à ces solennités une immortelle durée. Les amusements et les plaisirs n'en forment que l'accessoire.

Nos fêtes publiques ou nationales répondent trop faiblement à cet idéal. Les éléments essentiels, invariables, de ces célébrations, présents à tous les esprits, emportent-ils le plus souvent autre chose que le caractère d'une banalité frivole? Une joute sur l'eau, si le temps n'y met pas trop d'obstacle — un ballon qui excite une attente d'autant plus vive qu'on n'est jamais sûr qu'il s'élèvera

— quelques mâts de cocagne pour représenter la gymnastique — des combats simulés sur des tréteaux par dix ou vingt comparses avec accompagnement de coups de fusil pour compléter l'illusion — des étalages d'objets communs qui seulement coûtent plus cher ce jour-là — enfin, au bruit des orchestres qui représentent l'élément musical, des mouvements plus ou moins désordonnés qui figurent la danse — voilà de quoi se compose toute fête publique à l'époque présente. Seule la revue militaire offre un imposant spectacle. La grandeur même n'y manque pas, et elle n'est pas seulement dans l'éclat des armes et des uniformes, dans l'art prodigieux de mettre en mouvement de pareilles masses. Quelque chose de plus élevé nous émeut à notre insu, l'idée du courage, du dévouement, l'idée de l'ordre, la pensée d'une force morale. C'est l'image de l'unité armée de la patrie! Le reste appartient aux yeux. La partie la plus splendide des fêtes publiques est encore bien matérielle. Elle est représentée par des illuminations, un feu d'artifice, triomphe d'un art nouveau, fort perfectionné depuis que les Italiens nous l'ont apporté au seizième siècle, qui produit des tableaux tout entiers dessinés avec la poudre, peint avec la flamme, imite des décorations architecturales, fait tomber des cascades en nappes de feu, représente des arbres, des animaux, des monuments, etc. Ces feux ne sont connus de la plupart que par ouï-dire; l'immense majorité doit, de temps immémorial, se contenter de ce que l'on nomme le *bouquet*. Et encore que de peines, que d'accidents aussi! Il en est d'une célébrité historique.

Nous avons rappelé comment la Révolution fut frappée de ce caractère trop dominant de frivolité, qui avait prévalu depuis que nos solennités publiques, liées elles-mêmes à la monarchie, célébrant des naissances, des mariages, des avénements, des entrées triomphales de princes, avaient une teinte plus uniforme. Elles gardaient la joie, le superbe appareil, la popularité bruyante, mais elles avaient perdu en signification et en originalité. La Révolution conçut le dessein de leur rendre la portée qui leur manquait; elle voulut en faire une branche de l'enseignement national. Elle y échoua. Moderne par ses principes, elle se fit antique dans ses fêtes, ou plutôt elle s'imagina qu'elle l'était. Elle ressuscita maladroitement des accessoires détachés d'un ensemble harmonieux. S'amuser puérilement à dorer les cornes des bœufs attelés aux chars, à couronner des enfants de violette, des adolescents de myrte, des hommes mûrs de feuilles de chêne, des vieillards de feuilles d'olivier; s'ingénier à former des chœurs, non plus avec l'élite de la ville, comme dans les républiques anciennes, mais avec un personnel inférieur et stipendié, qu'était-ce, sinon de véritables anachronismes de civilisation? Quel autre nom donner à cette fête dite de l'*Opinion*, qui terminait les jours appelés *sans culottides*, qu'on devait célébrer tous les quatre ans, et qui prétendait renouveler la liberté des propos injurieux adressés aux triomphateurs chez les Romains, accordant à chacun le droit d'outrage à l'égard des puissants et des illustres? Est-ce que la liberté moderne a besoin d'une telle fête? Est-ce que nos mœurs ne remplissent pas suffisamment, sans

attendre le terme de quatre années, l'office que l'on confiait à une institution spéciale? Était-il besoin de rappeler les Saturnales dans cette scène singulière dite le *Triomphe du pauvre*, où un riche suspect faisait asseoir le pauvre, se tenait derrière lui, le servait à table? Ce n'était pas là l'égalité moderne, la vraie égalité; c'était le renversement des rôles pour un jour; on mettait en haut ce qui était en bas, et réciproquement. Les fêtes nationales doivent être de leur pays et de leur temps, être surtout libres, spontanées, comme les sentiments qu'elles expriment. L'époque révolutionnaire elle-même en avait fait l'expérience heureuse dans la seule fête complétement belle qu'elle présente, celle de la Fédération, dont le succès fut dû non-seulement à la grandeur réelle du spectacle, mais à l'élan de l'enthousiasme dans l'illusion d'une heure de concorde. Que sont les fêtes où l'âme n'est pas? Il ne suffit point d'inscrire le mot *liberté* dans sa devise. A quoi bon, si on l'oublie dans ces organisations purement artificielles, qui sentent la contrainte, et où tout est noté d'avance au programme, même les élans prétendus de la joie et du patriotisme qui doivent éclater à la minute fixe?

J'ai reconnu l'importance des solennités publiques, mais je ne crains pas de dire que ceux-là exagèrent qui croient qu'elles pourraient en avoir autant que dans le passé. Le contraire résulte de la comparaison des sociétés. La prédominance de la vie publique chez les Anciens les pousse à rechercher leurs plaisirs au dehors. Pour eux l'État est tout. Il met son empreinte jusque sur ses fêtes, d'autant plus fréquentes, d'autant

plus importantes qu'elles sont favorisées par les loisirs que laisse l'esclavage et par le climat. Le tempérament méridional, amoureux de mouvement et de spectacle, les accueille avec avidité. Il existe une innombrable *plèbe* qu'il faut distraire à tout prix, et il est dans l'intérêt des partis ou des chefs d'État de la gagner ou de la distraire. On l'occupe par des plaisirs devenus un moyen d'influence et de gouvernement. Tout cela explique dans l'antiquité ce besoin insatiable, cette passion tyrannique, si grande que les Athéniens, pour la satisfaire, écrasent les riches d'impôts, y dépensent jusqu'à l'argent de la flotte, y consacrent, au dire de Plutarque, des sommes supérieures à celles qu'absorbèrent les guerres avec les Perses. A Rome, nous avons dit quelles ressources infinies étaient mises au service de cette même fureur. Non moindre était la place que nécessitaient pour les fêtes les institutions et les mœurs du moyen âge. Dans cette période où la vie est souvent sombre, durement éprouvée, les fêtes sont recherchées comme un puissant dérivatif du sentiment accablant d'une existence sur laquelle pèsent mille maux, — tâches monotones, dans des villes malsaines, oppression qui prend bien des formes, guerres destructives, épidémies et famines. Aussi voyez quelle explosion d'enthousiasme, de curiosité, de rire, de joie par moments délirante, effrénée! Quel mélange d'idées mystiques, d'inspirations élevées, touchantes, et d'épisodes burlesques, d'allusions malicieuses d'une singulière liberté! La vie municipale, pleine dans certaines contrées de force et d'éclat, se déploie sous cette forme avec une

pompe, une richesse, qui laissent comme un sillon lumineux dans l'histoire des républiques italiennes, des villes commerçantes des Pays-Bas, et de nos grandes communes du Midi et du Nord. Que de moyens de produire de puissants effets! Quelle féodalité riche et guerrière! Quels splendides tournois, quelles brillantes cavalcades composées de quatre à cinq cents seigneurs magnifiquement vêtus faisant leur entrée dans les villes! Quel éclat extraordinaire d'opulents et majestueux costumes civils, militaires, sacerdotaux, d'hommes et de femmes! Oui, il faut bien en convenir, à côté de ces merveilles nos costumes civils, pauvres, étriqués, uniformes, font une assez triste figure. Si donc nos fêtes peuvent recevoir encore de l'éclat, il est difficile qu'elles en aient autant, et je répète qu'elles ne peuvent avoir le même degré d'importance pratique, par cette raison en outre que la vie privée qui l'emporte sur la vie publique chez nous semble là même lui faire concurrence.

Faut-il le prouver? Est-ce qu'à chaque instant la famille n'a pas ses fêtes, la vie mondaine ses plaisirs, ses réunions? Est-ce que la ville n'a pas ses curiosités de tout genre, ses magasins remplis d'objets d'art et des produits les plus divers, ses cafés étincelants? Est-ce que les théâtres, en nombre pour ainsi dire illimité, n'offrent pas chaque soir des spectacles qui réunissent tout, la musique, la danse, le décor, l'expression de la passion, la folle gaieté, tout ce qui peut attirer et satisfaire un public de toutes les classes? Quand on possède tous ces moyens de distractions, d'émotions, comment serait-on aussi pressé d'aller les demander à des solennités exceptionnelles, comment

aurait-on l'idée de donner à celles-ci une extension si extraordinaire?

Ajoutons ceci : notre civilisation repose sur la division des éléments que des sociétés antérieures, l'antiquité surtout, confondaient au contraire, et qui apparaissaient dans les solennités publiques avec leur unité puissante. Tout s'y présentait réuni, l'élément religieux en tête, éminemment favorable aux imposants et gracieux symboles, à la grandeur morale, quand le culte était noble et pur, comme dans les admirables Panathénées. L'élément civil, l'élément militaire, les arts de la pensée, de l'imagination, de la main, les exercices du corps, venaient se joindre dans un ensemble splendide et saisissant.

Chacun de ces éléments a chez nous sa représentation spéciale, ses fêtes habituelles. Le culte a les siennes dans les cérémonies chaque dimanche célébrées aux églises. Les processions, en certains pays, déploient leurs magnificences aux regards des populations. Telles autres solennités sont vouées à tel ou tel art. Ici c'est l'industrie, là c'est la science ou la littérature, ici c'est la peinture et la sculpture, là c'est la musique. Autant de fêtes, belles souvent, mais où presque jamais l'harmonieux concours de toutes les formes ne frappe, ne saisit, n'enveloppe l'homme tout entier. Les fêtes publiques ont semblé résumer de moins en moins cette union des idées morales les plus diverses et des formes symboliques qui les représentent, aujourd'hui qu'elles ont cessé d'être alliées aux pompes religieuses comme dans l'antiquité et au moyen âge, et de présenter un

brillant faisceau de tout ce qui convergeait puissamment à la glorification de la patrie.

Si nous ne pouvons admettre les projets de rénovation évidemment exagérés des réformateurs de l'époque révolutionnaire, qui avaient fini d'ailleurs eux-mêmes, comme Marie-Joseph Chénier, par rabattre beaucoup de leurs ambitieuses visées à cet égard, encore moins ferons-nous accueil aux utopies qui se sont fait jour de notre temps même à propos du même sujet. Le célèbre chef de l'école phalanstérienne, Charles Fourier, déployait une imagination digne de Rabelais dans la création des fêtes qu'il réservait à l'avenir. Il se complaisait à décrire une immense solennité gastronomique qui tenait ses assises à Constantinople, devenue capitale du monde. Le chef de l'école positiviste, Auguste Comte, est bien éloigné de croire que l'ère positive clora celle des fêtes. Il les multiplie, il prétend les égaler au nombre des hommes éminents en tous les genres et des inventions utiles. Tant de fêtes ne seront-elles pas un peu monotones? Comment diversifier autant les solennités que les noms qui rappellent des services si différents? On rompra l'uniformité par des solennités d'une tout autre nature, où les personnages illustres ayant joué un rôle rétrograde seront livrés à des manifestations vengeresses. On y entendra de ces formidables grognements qui saluent dans certains meetings, à plusieurs reprises, les noms impopulaires, etc. Éloignons-nous de ce monde de l'utopie par trop stérile. Retenons-en cette idée seulement : la célébration des grands hommes.

Restreintes, les réformes à faire peuvent et doivent être partout encore importantes. On devra, d'une manière sensiblement plus marquée, ajouter à l'utile, au beau, à l'idée morale et patriotique.

Nous avons déjà commencé à opérer ce que nous nommerons des réformes négatives, celles qui consistent à éliminer les éléments immoraux ou grossiers.

Qui n'approuverait, par exemple, la suppression de l'humiliante coutume de jeter des vivres ou de la menue monnaie au peuple qui se les disputait dans la poussière ou dans la boue? Qui regretterait ces fêtes d'un grotesque sans gaieté et mêlées de scènes d'orgie qui remplissaient trois jours d'hiver, et les banales pompes du bœuf gras? Nous demandons qu'on fasse les plus sérieux efforts pour faire disparaître, dans les pays du Nord, l'ignoble et scandaleuse licence des kermesses. Ces honteuses célébrations font tomber des nations chrétiennes au niveau des turpitudes des Dyonisiaques. Nous repousserons de même certaines innovations d'un caractère sanguinaire qu'on réclame sous forme de vœux adressés aux corps délibérants avec une singulière insistance. Quoi! Suffit-il à notre civilisation que la vue des sacrifices humains ne soit plus donnée comme un spectacle quotidien dans l'amphithéâtre? Irons-nous faire revivre les combats des animaux sur l'arène ensanglantée, ouverte aux luttes de taureaux comme en Espagne? Le sentiment public doit protester énergiquement contre ces nouveautés meurtrières. Les détails de ces combats sur lesquels on cherche à répandre l'intérêt sont horribles. On prétend que ces spectacles aguer-

rissent. Rien n'est plus faux : ils endurcissent les cœurs sans les empêcher d'être lâches. On y a vu plus d'une fois les femmes mêmes, cela dans la société la plus cultivée, y prendre le goût du sang répandu, et demander du geste, comme les impitoyables matrones romaines, qu'on frappe au bon endroit et qu'on tue. Il n'est pas certain que ces combats si populaires en Espagne ne soient pour rien dans cette facilité à se porter à des massacres dont le récit nous épouvante chez un peuple pourtant brave et généreux. Adoucir les combats de taureaux n'est guère possible sans détruire l'intérêt du spectacle, comme cela se fait dans quelques amphithéâtres qui n'en offrent qu'un simulacre, et sans se condamner à ramener ce spectacle tout entier. C'est moins encore la chose qu'il faut repousser que la pensée qui l'inspire. Ne réclame-t-on pas aussi des émotions d'un autre genre pour ranimer la langueur d'amusements insuffisants, à ce qu'il paraît, le rétablissement des maisons de jeu, l'institution permanente de ces loteries que certains empereurs eurent l'idée de mêler aux fêtes publiques, et qu'on voudrait voir revivre sous l'honnête prétexte qu'elles versent aux pauvres, dont elles dévorent l'épargne, l'ivresse des rêves dorés? Tant tout se tient dans l'ignominieux système qui fait servir le besoin de distractions et de plaisirs à la dégradation des peuples!

Quant aux réformes à faire pour donner à nos fêtes publiques plus de portée, d'utilité et de grandeur, on peut au moins indiquer la voie, sans prétendre tracer un programme. C'est au public à s'y associer, à y travailler. Ce ne sont ni les gouvernements, ni les philosophes, ce sont les peuples qui sont les vrais poëtes des fêtes publiques. Développons plus d'un heureux germe, ne reculons même pas devant les innovations que le goût avoue et qui sont conformes à l'esprit du temps. Si nos expositions universelles sont d'admirables fêtes consacrées à l'industrie, gloire de notre siècle, et à une partie notable des beaux-arts; si elles racontent la grandeur du travail et du génie de l'invention, et y joignent ce caractère de cosmopolitisme qui, appelant toutes les nations à figurer au concours, semble faire de l'Europe moderne une Grèce agrandie, l'homme, un peu caché sous le produit, ne pourrait-il pourtant être mis plus en relief? La musique, la poésie, le théâtre, ne sont pas suffisamment représentés dans ces solennités.

Quel profit il y aurait pour l'organisation de nos fêtes nationales à faire davantage appel aux artistes! Dans un siècle archéologique, où une curiosité moins futile s'est répandue même dans les masses, pourquoi ne pas multiplier ces représentations de monuments appartenant aux divers âges et aux diverses civilisations, qui ont eu tant de succès déjà en nous faisant connaître les palais et les temples de l'Égypte, du Maroc et d'autres contrées? Pourquoi telles fêtes historiques, admirables par les accessoires, les cortéges pleins de grands souvenirs, et surtout empreintes de la plus haute et de la plus émouvante inspiration patriotique, comme celle qu'Orléans célèbre en commémoration de Jeanne d'Arc, et comme en étalent d'autres grandes villes, n'auraient-elles pas leurs analogues à Paris? Faudra-t-il que la politique soit toujours là pour nous diviser même sur le passé et pour

rendre l'histoire de France odieuse d'un bout à l'autre à un certain nombre d'esprits exclusifs qui ne commencent à l'admirer qu'à partir de la Convention et du Comité de salut public? Renonçons, s'il le faut, pour un temps, aux fêtes historiques. Mais que nos fêtes nationales s'entourent de tout ce qui peut produire de nobles impressions sur les âmes.

Faisons plus grande la part aux représentations gratuites des chefs-d'œuvre de la scène. Mettons nos populations urbaines en présence de l'héroïque et du sublime! Qu'elles goûtent aussi ces pièces d'une gaieté immortelle, profonde comme la nature humaine qui en fournit les traits, et comme le génie qui les a mis en œuvre. Il serait utile aussi, sous la direction d'un pouvoir éclairé, dominant de haut les partis, d'accorder des encouragements à la création d'un théâtre nouveau et national, qui parlât aux yeux et à l'âme. Tels drames populaires se présentent déjà comme de vigoureuses ébauches d'un puissant effet patriotique. Aux admirables concerts qui, chaque dimanche à Paris, exécutent la plus belle et la plus grande musique, ne peut-on en joindre d'autres encore, où la musique répondrait mieux peut-être à la nature toute morale des inspirations que nous recommandons? La musique dramatique a prêté ses plus beaux chants aux sentiments humains, le sacrifice, la famille, le patriotisme, depuis les admirables compositions de Glück, qui est rempli de ces hautes pensées, jusqu'au répertoire moderne. La musique vocale, les chœurs, ne tiennent pas dans nos concerts populaires toute la place qui leur appartiendrait. Les jours de grandes fêtes, les représentations pourraient

jouer un rôle bien plus étendu. Joignez-y dans des proportions beaucoup plus grandes les exhibitions d'œuvres d'art, les expositions particulières, et jusqu'à ces jeux de force et d'adresse, qui tenaient tant de place dans nos vieilles communes, pour exercer une robuste jeunesse.

Faut il regarder comme invincible la difficulté qu'on éprouve à choisir des dates de célébration? Doivent-elles être exclusivement politiques, des dates de parti? Nous avons vu de telles fêtes destinées à célébrer telle révolution, tel avénement, se succéder depuis bientôt un siècle, en se contredisant, en s'accusant les unes les autres. Elles ne pouvaient avoir qu'un funeste effet moral. Elles ont été comme une école ouverte de scepticisme. Les solennités nationales sont faites pour aller au cœur de la nation tout entière.

Nous croyons qu'il serait peu sage d'aller au delà dans l'indication de ces réformes relatives à nos fêtes publiques. Elles doivent attendre un caractère plus précis de l'action du temps et de l'inspiration des besoins eux-mêmes. Il appartient d'en tenir compte aux pouvoirs publics et aussi aux municipalités. Puissent celles-ci acquérir cette expérience et cette maturité qui voient le but avec une élévation et une largeur d'idées encore peu communes! On trouvera alors les moyens conformes et proportionnés à l'objet qu'on veut atteindre. Les grandes démocraties ont toujours su créer ces solennités faites à l'image de l'état social. Il reste à la nôtre à sortir à cet égard de l'insignifiance, en ajoutant aux magnificences matérielles dont nous avons été témoins récemment les inspirations qui jusqu'ici leur ont trop manqué.

II

LES ENCOURAGEMENTS AU LUXE PUBLIC ET AUX ARTS

L'État doit-il se désintéresser du luxe public sous la forme des arts qui en sont la partie la plus élevée? Toute une école célèbre l'a soutenu de nos jours, l'école du laissez-faire. Volontiers nous adoptons ses conclusions en matière d'industrie et de commerce, sauf dans les cas exceptionnels qui justifient l'action préventive des pouvoirs publics. La question de savoir si les arts doivent rester libres n'est pas en jeu. L'art, plus que quoi que ce soit dans l'homme, relève de l'inspiration individuelle, et se joue de la contrainte qu'il ne peut subir sans qu'elle lui soit mortelle. L'exercice de l'art, considéré comme une profession, est libre par les mêmes raisons de droit qui affranchissent tout travail. Qui donc comprendrait aujourd'hui un art hiératique, un art purement officiel, un art traité en mineur et vivant sous la tutelle et dans la main de l'État? Mais il y a loin de là au principe absolu de non-intervention.

Encourager n'est pas contraindre. Proposer l'étude libre de certains modèles consacrés par le temps n'est pas la même chose qu'imposer certaines formes. L'État, en outre, lui-même se fait quelquefois entrepreneur. Il fait élever des monuments publics. A tous ces titres donc il intervient dans ce haut domaine. N'est-il pas vrai que l'utilité consacre cette intervention sagement mesurée qui se concilie avec le respect de l'individu, avec

ce qu'il a de personnel et d'original, de spontané et de libre dans l'imagination?

Au reste, cette question n'est pas nouvelle, et déjà les Anciens l'agitaient contradictoirement. Les uns voyaient dans les dépenses de luxe public un argent bien employé; les autres, frappés avec raison de fréquents et dispendieux excès, allaient jusqu'à en couper la racine par un système d'abstention qui se ressentait parfois de quelque dédain pour les arts eux-mêmes. Changez les noms, qui ne retrouve le fond de nos controverses modernes sous ces paroles de Cicéron? « Les dépenses les plus honorables, dit le grand orateur, qui aborde ce sujet à plusieurs reprises dans ses œuvres de politique et de morale, sont celles qu'on emploie aux ouvrages publics, tels que les murs des villes, les ports, les havres, les aqueducs. Quoique les dons que l'on fait, pour ainsi dire, de la main à la main, fassent plus de plaisir, les autres attirent encore plus de reconnaissance par la suite. *Quant aux théâtres, aux portiques, aux nouveaux temples, je n'ose les improuver* à cause de Pompée; mais des hommes fort éclairés ne les approuvent pas, et de ce nombre est Panétius, ainsi que Démétrius de Phalère, qui blâmait Périclès, le premier homme de la Grèce, d'avoir dépensé tant d'argent à ces magnifiques propylées de la citadelle d'Athènes. Mais je me suis assez étendu sur cette matière dans mes livres de la République. Concluons que toutes ces profusions sont vicieuses en elles-mêmes, que les circonstances les rendent quelquefois nécessaires, mais qu'il faut toujours les proportionner à ses facultés et les faire avec modération[1]. »

[1] *De Officii*, lib. II.

Ainsi l'économie dans les dépenses de luxe public était posée en règle par l'auteur de la *République* et du livre des *Devoirs;* mais, malgré certaines hésitations qu'on a quelque peine à comprendre, il ne repoussait ni en principe ni en fait l'intervention de l'État dans les travaux qui ont pour objet l'utilité et même la décoration. Cette intervention mieux réglée est la conclusion que nous avons tirée de l'étude des fêtes et des constructions, où une prodigalité sans mesure a violé les règles les plus essentielles de ces dépenses. Il est de tous les temps le précepte qui commande d'éviter la profusion et de ne pas la colorer par des prétextes souvent trompeurs de bien général. Les yeux fixés sur ces abus qui avaient tenu tant de place sous l'ancien régime, Montesquieu écrivait ces lignes, qui doivent rester présentes aux gouvernements prêts à se laisser aller à la pente des dépenses excessives de travaux publics consacrés au luxe : « Il ne faut point prendre au peuple sur ses besoins réels pour des besoins de l'État imaginaires. Les besoins imaginaires sont ce que demandent les passions et les faiblesses de ceux qui gouvernent, le charme d'un projet extraordinaire, l'envie malade d'une vaine gloire, et une certaine impuissance d'esprit contre les fantaisies. Souvent ceux qui, avec un esprit inquiet, étaient sous le prince à la tête des affaires, ont pensé que les besoins de l'État étaient les besoins de leurs petites âmes. Il n'y a rien que la sagesse et la prudence doivent plus régler que cette portion qu'on ôte et cette portion qu'on laisse aux sujets[1]. »

[1] *Esprit des lois*, liv. XIII, ch. 1.

Mais, ces réserves faites, aux raisons habituelles de justifier le luxe public nous en ajouterons une autre qui nous paraît s'adapter à notre démocratie. Le luxe public est le vrai correctif aux yeux du peuple du luxe des riches, qui lui devient moins intolérable. Le luxe privé, resserré dans les demeures particulières, a quelque chose d'égoïste et de propre à exciter la jalousie. Le luxe public tend à diminuer la distance entre ceux qui ont beaucoup et ceux qui n'ont pas. Il rapproche de la sorte quelques-unes des jouissances dont le riche use solitairement, ou qu'il ne communique qu'à un nombre limité d'amis et de clients dans le secret de la vie particulière.

La démocratie ajoute une autre raison très-forte à celles qui militent en faveur de l'intervention de l'État dans le luxe public sous la forme des arts. En travaillant à opérer un certain nivellement des situations et des fortunes, elle leur ôte les grands foyers et les puissants moyens de protection qu'ils devaient à des aristocraties opulentes et à des monarchies amies de la représentation. L'État reste l'héritier de ces monarchies centralisées qui se personnifiaient naguère dans telle dynastie liée à l'éclat comme à la défense de la nation. Louis XIV disait ou du moins il pouvait dire le mot qu'on lui prête : « L'État, c'est moi ». Aujourd'hui, l'État est le seul personnage qui puisse jouer, en matière d'art et de luxe public, le rôle de Louis XIV. Il ne le peut que conformément aux principes et aux besoins d'un société renouvelée. Comment parviendra-t-il à jouer un tel rôle, s'il veut rester fidèle à sa mission haute et civilisatrice? Est-ce en abaissant l'art et le luxe public au niveau de la foule ignorante?

Nullement; c'est en élevant la foule le plus possible au niveau de l'art, qui a ses conditions indépendantes de la mode, supérieures à telles formes de gouvernement et de société; car l'art, s'il peut surprendre la popularité par des sacrifices faits au goût du jour, ne la garde que par le beau à qui seul la durée appartient.

C'est donc à répandre le sentiment du beau dans toutes les classes, à des degrés très-divers sans doute, — car tous les hommes ne peuvent être des raffinés; — mais c'est à répandre ce sentiment que nous oblige la démocratie prise dans un sens élevé. L'éducation par le beau est une des conditions du problème qui nous est posé. La civilisation admet, au sein des sociétés les plus démocratiques, des inégalités indestructibles; elle n'admet plus de ces monopoles qui permettent à une société d'élite de jouir seule des beautés de l'art et qui en excluent la masse populaire. Celle-ci ne saurait plus être expropriée de cet ordre de jouissances par l'indifférence des artistes et par celle de l'État; elle ne peut être oubliée dans les œuvres des uns ni omise dans les prévoyants calculs de l'autre.

Ces principes, encore bien nouveaux, commencent à être compris. Ils sont hautement proclamés par des esprits qu'on ne saurait accuser de condescendance pour tout ce qui tendrait à abaisser le niveau en aucun genre. « Dans nos cadres d'instruction primaire, écrivait-on naguère, à part une petite place faite au chant, et une autre, parmi les matières facultatives, au dessin d'imitation placé à la suite du linéaire, on ne voit rien qui témoigne qu'on ait voulu que la considération de ce qui est

beau ou laid fût pour quelque chose dans l'éducation populaire, et que les classes laborieuses fussent initiées, même dans une faible mesure, aux éléments du goût et à ceux de l'art. L'éducation populaire, chez les modernes, est constituée presque tout entière d'un point de vue d'utilité matérielle mal entendue, comme si pour les classes laborieuses, vouées à des travaux de nécessité, l'instruction devait consister uniquement à fournir les moyens de s'en acquitter d'une manière plus fructueuse, et comme si, pour atteindre ce but même, on n'avait que faire d'art ou de goût. Cependant, en premier lieu, la vie, chez les classes inférieures, n'est pas tellement vouée aux nécessités professionnelles qu'une place ne puisse s'y trouver pour des pensées d'un autre ordre. On n'a pas cru que l'instruction morale et religieuse dût leur être refusée. C'est à la fois comme un utile auxiliaire de cette instruction et comme un délassement que le chant a été compris, sinon toujours, au moins très-souvent, dans le programme des écoles primaires. Pourquoi ne fait-on dans une telle voie que ces seuls pas? Dans le développement naturel des facultés de l'esprit, la raison est tardive et l'imagination précoce. Vico, le fondateur de la philosophie de l'histoire, a très-bien montré que cette loi se vérifiait dans l'histoire des peuples; elle se vérifie chez l'enfant comparé à l'adulte, chez l'homme du peuple comparé à l'homme des classes plus avancées en culture. Rousseau en fit la remarque, et de là date cette réforme de l'enseignement populaire qui a consisté à proposer à l'enfance des choses sensibles et des images avant de lui exposer des idées. Rousseau et

ses successeurs ne comprirent pas assez ce qu'avaient vu les penseurs d'ordre supérieur, que sous des formes grossières l'esprit pressent, dès le principe, si confusément que ce soit, ce que les idées ont, pour ainsi dire, de plus éthéré, et, à travers les voiles de la matière, entrevoit tout d'abord la plus pure lumière de l'esprit : d'où il suit que, si l'éducation doit d'abord procéder par réalités et images, c'est pour s'en servir comme de véhicules afin d'élever à ce que l'intellectuel a de plus sublime[1]. »

Le mauvais superflu tiendrait-il autant de place, l'esprit serait-il aussi sujet à s'avilir, dans le cas où les mêmes classes seraient mises en état de goûter les satisfactions d'ordre supérieur que procurent les belles choses, « si elles étaient instruites, fût-ce même dans une faible mesure, à se plaire dans cette sorte de divine et salutaire ivresse que procurent, par l'ouïe ou par la vue, les proportions et les harmonies ? L'homme du peuple, sur lequel pèse d'un poids si lourd la fatalité matérielle, ne trouverait-il pas le meilleur allégement à sa dure condition, si ses yeux étaient ouverts à ce que Léonard de Vinci appelle *la bellezza del mundo*, s'il était appelé ainsi à jouir, lui aussi, du spectacle de ces grâces que l'on voit répandues sur tout ce vaste monde, et qui, devenues sensibles au cœur, comme s'exprime Pascal, adoucissent plus que toute autre chose ses tristesses, et, plus que toute autre chose, lui donnent le pressentiment et l'avant-goût de meilleures destinées ? » — Je conclurais aussi : « La véritable éducation

[1] M. Félix Ravaisson, l'*Art dans l'Ecole* (*Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*).

n'est pas celle qui habitue chacun, par une activité en grande partie stérile, à se préoccuper et s'éprendre toujours de ses propres œuvres et de soi-même ; c'est plutôt celle qui habitue chacun à se préoccuper et à s'éprendre de quelque chose de meilleur que soi ; la première, en effet, favorise la vanité et l'égoïsme ; la seconde, l'esprit de désintéressement et, au besoin, de dévouement[1]. »

Ces lignes remarquables confirment ce que nous avons dit plus haut de l'opposition à établir entre le luxe privé et le luxe public, qui nous paraît en être le correctif à certains égards. Le luxe privé risque de développer la *vanité* et l'*égoïsme;* le luxe public peut jeter l'âme en dehors d'elle-même, lui inspirer par l'admiration et les souvenirs qu'il rappelle les grands sentiments qui suscitent l'esprit de désintéressement, parfois même de *dévouement*. C'est là son plus beau côté, celui de la moralité, à opposer dans le peuple aux instincts grossiers.

La prédication par les arts, qui enseigne par les yeux le bien et le beau sans avoir l'air d'y prétendre, et par là d'une façon d'autant plus délicate et plus efficace, voilà donc le programme que nous oserions proposer à la démocratie française[2].

[1] Id., *ibid*.

[2] Nous trouvons un vif sentiment de cette vérité dans les lignes suivantes : « La peinture et la sculpture devraient être nos meilleurs livres, aujourd'hui que nous n'avons plus le temps de lire ni de méditer. La peinture et la sculpture ont cette supériorité qu'elles s'adressent à tout le monde et que leur éloquence est immédiate. Il faut aller longtemps au collége pour comprendre Virgile, et il faut être initié pour entendre Beethoven, mais quiconque a des yeux n'a qu'à rester une heure devant Michel-Ange ou devant Raphaël, même s'il ne sait pas lire, pour arriver à l'émotion du beau et du bien.... Chaque exposition qui s'ouvre, chaque musée qui s'inaugure

Gardons-nous de la matérialiser par le réalisme contemporain. Cachons des idées sous les symboles, des sentiments sous les images. Proclamons avec la grande école idéaliste l'unité du beau, à travers la diversité de ses manifestations ; unité morale qui permet d'établir, entre des enseignements, les plus dissemblables entre eux, dans un système d'éducation nationale, des idées harmoniques et une pensée où tout converge.

Outre cette haute pensée de morale et d'éducation, il y a une considération d'utilité plus matérielle. Nous avons condamné la thèse que l'intervention de l'État est nécessairement, dans cette sphère des arts, pour parler le langage des économistes, *improductive*.

C'est désormais un lieu commun que les arts du dessin ont une influence prodigieuse sur la richesse nationale, même quand on mettrait de côté les ouvrages d'art proprement dits, pour ne faire entrer en ligne que les œuvres industrielles. Lieu commun, oui ! mais que des juges illustres ont cru tout à fait opportun de rappeler en présence des imperfections du dessin dans telles de nos industries [1]. L'abstention de l'État équi-

est une porte ouverte sur la lumière ; tout artiste dont les tableaux illustrent une muraille nue, dont les statues peuplent une salle déserte, a exercé vis-à-vis des esprits qui ne voyent pas une véritable charité... Une exposition ou un musée est une bibliothèque qui parle la langue de tout ceux qui ont des yeux ; on vient là perdre une heure ; mais ce temps perdu, c'est du temps gagné, car à son insu même on y a appris plus d'une grande action, plus d'un beau sentiment, plus d'une page d'histoire. (M. Arsène Houssaye, *Introduction* du livre de M. Georges Dufour : *Des Beaux-Arts dans la politique*, 1876.)

[1] M. Mérimée, notamment dans un rapport sur une de nos dernières expositions. L'éminent écrivain rappelait à cette occasion le lien étroit qui lie l'art et l'industrie, et appelait à cet égard toute la sollicitude de l'État.

vaudrait donc à une déperdition de forces et de richesses. Comment négliger des enseignements qui enrichissent la nation en même temps qu'elles l'honorent ? Appuyons-nous donc sur cette alliance de l'art et de l'industrie, comme sur un principe inébranlable. Rappelons-nous les grands artistes que nous avons vus ne pas dédaigner eux-mêmes les applications industrielles de leur génie, et par là rendre à l'État ou aux villes le centuple de ce qu'ils avaient reçu !

Ainsi, même par le côté commercial, la question des dépenses faites pour les arts se rattache à l'intérêt général.

Ne semble-t-il pas que Pindare exprime la fécondité d'un tel emploi de la richesse et ce qu'il y a d'avantageux dans de tels sacrifices, lorsqu'il dit : « Le jour que les Rhodiens élevèrent un autel à Minerve, il tomba sur l'île une pluie d'or [1]. » Élevons donc aussi notre autel à Minerve. la pluie d'or tombera !

Combien de fois l'antiquité grecque n'a-t-elle pas trouvé dans le beau une cause de richesse, dans l'émulation des arts eux-mêmes une source de commerce et de profits ! Les Athéniens, raconte Athénée, fabriquaient une espèce de vases qu'ils vendaient, avec de grands profits, dans la Grèce et dans l'Asie. Les vases *théricléens* étaient majestueux, mais grands et pesants. L'émulation des Rhodiens s'en mêla ; ce peuple, artiste et commerçant, ne voulant point de rivaux, apprit à en fabriquer qui réu-

[1] Olymp. VII.

nissaient à de nobles contours plus d'élégance et plus de légèreté. Athènes fut vaincue. Les vases thériclééens ornèrent encore la table somptueuse des riches; les vases rhodiens embellirent les festins des hommes de toutes les classes, dans tout l'univers[1]. Luttes fécondes pour la richesse elle-même, où un peuple habile dans les arts est aux prises avec un peuple qui y excelle, où le génie combat le génie, où le goût surpasse le goût, et où la Grèce et l'Asie ne firent encore que donner le prix à la beauté. Mais, si ces peuples avaient reçu tous les dons du génie, ils ne les avaient pas cultivés sans secours extérieur. Toujours l'autorité a chez eux encouragé les arts entretenu un noble luxe public. Athènes en est la preuve même avant de devenir la ville de Périclès. Chez elle, l'État a travaillé pour l'art, l'art pour l'industrie, l'industrie pour la richesse. Partout nous avons pu suivre ce haut protectorat s'exerçant sous les formes de gouvernement les plus opposées, à Florence, à Rome, en France, à travers les temps les plus divers et les plus distants les uns des autres : ne répudions pas cet héritage du passé.

Bien loin donc de trouver à redire à ce qu'il y ait chez nous un budget des arts et du luxe publics, nous n'hésiterons pas, si partisan que nous soyons des économies, à le déclarer très-insuffisant. Comment! l'État en France a remplacé et l'Église et les fondations et les riches familles qui, au moyen âge, faisaient d'énormes dépenses pour les arts décoratifs, et il se croit quitte de tout l'ensemble d'un

[1] Athen., liv. II, ch. v.

tel ordre de services avec sept ou huit millions, en y comprenant les théâtres et la musique qui en prend à peu près deux millions (avec le Conservatoire et les concerts populaires)! Les établissements des beaux-arts n'ont guère dépassé 600 000 fr. annuellement et n'ont pas encore atteint un million, les musées nationaux n'ont pas 800 000 fr.; les travaux d'art et décorations d'édifices publics n'obtiennent guère au delà de sept à huit cent mille francs; les monuments historiques viennent à grand'peine d'obtenir un million et demi après avoir reçu des subventions tellement insuffisantes que les travaux de restauration restèrent presque partout en souffrance! Les souscriptions aux ouvrages d'art ont tout récemment aussi dépassé un peu 100 000 fr., qu'elles n'atteignaient même pas, et nos manufactures nationales ne reçoivent guère au delà de 800 000 fr.[1]

Un tel budget peut sans inconvénients et avec de très-grands avantages, sous la réserve d'un bon emploi, être triplé ou quadruplé. Autrement il reste misérablement au-dessous de la France et des besoins de la civilisation!

Nos grandes écoles ont besoin d'être ou relevées, ou

[1] Notons qu'il s'agit d'un pays comme la France où les particuliers contribuent fort peu aux grandes créations. En Angleterre tout procède de l'initiative individuelle, et elle se joint encore aux efforts de l'État quand il se décide à en avoir, comme dans l'exemple de South-Kensington. Cet établissement disposait en peu d'années d'un capital immense qui lui permettait de donner une impulsion considérable à l'enseignement du dessin. Dans les dix premières années, le nombre des écoles de dessin avait de 19 dépassé 600 dont 96 écoles d'art; la valeur des dons dépassait 3 millions et celle des prêts 50 millions; les achats s'étaient élevés au chiffre de 1 million 500 francs. Dans trente-sept villes industrielles on avait organisé des musées d'art et d'industrie, renouvelés après chaque voyage, et formés de matériaux emportés au musée central et appropriés à chaque cercle manufacturier.

du moins fortement soutenues. On ne peut nier les services de l'École des Beaux-Arts, de l'École de Rome. Mais ces institutions ont-elles tout le développement qu'elles comportent et suffisent-elles? Les villes de province sont-elles pourvues de ce côté comme elles devraient l'être?

Nos manufactures-modèles nationales sont une création de l'ancienne monarchie. Ce n'est pas une raison pour que désormais on les considère comme une institution surannée, pour que l'État moderne cesse d'y appliquer les principes qui ont présidé à leur formation. Des établissements comme les Gobelins maintiennent constamment un niveau élevé, et par l'émulation produite contribuent à développer plus de richesses qu'ils n'exigent de sacrifices. La céramique trouve à Sèvres des encouragements qui ne dépendent pas davantage des formes de gouvernement. Naguère encore ces principes, d'une portée générale, étaient rappelés avec autorité au moment où s'ouvrait un nouvel édifice pour cette grande manufacture nationale. « Le but que doit se proposer cette manufacture est de produire les œuvres diverses les plus propres à élever le niveau de l'art céramique et à lui maintenir cette haute réputation qui lui a toujours mérité l'admiration européenne. Patronnée par l'État, elle doit s'élever au-dessus de l'industrie particulière. Elle doit répondre à cette protection nationale par des créations d'un style élevé où la noblesse et l'élégance représentent les qualités brillantes du tempérament français. Puis, par des œuvres d'un ordre secondaire, elle doit produire des travaux d'un goût délicat, qui soient recherchés par la haute société

et expriment le progrès d'un goût cultivé, sans renoncer à l'indépendance et à l'originalité. Elle a en même temps mission d'être à la tête du mouvement artistique, d'exercer par sa supériorité une influence sur la fabrication privée et de produire un rayonnement favorable à l'industrie française. La manufacture doit être enfin un conservatoire où le goût du public doit s'alimenter et trouver les plus beaux types de l'art céramique[1]. »

Enfin, comment oublier, dans cette rapide esquisse, de rappeler avec fermeté que le principe de la subvention des théâtres doit être également défendu par des raisons supérieures qui, loin de perdre à l'avénement de la démocratie, nous semblent au contraire y puiser plus de force? Plus il faut compter avec les besoins de la masse populaire, plus on doit chercher à faire que les instincts de curiosité

[1] Rapport de M. Duc (inséré au *Journal officiel*, 11 mai 1875). M. Mérimée, dans un rapport sur Sèvres, énonçait aussi des considérations que je reproduis parce que l'idée qu'elles expriment n'a rien perdu de sa vérité. Il ne faut, lorsqu'il s'agit des encouragements donnés par l'État et des établissements qui font eux-mêmes partie intégrante du luxe public, négliger aucune occasion de relever la prépondérance de l'art. Il s'agit ici de l'alliance nécessaire de l'art et de la science. « La supériorité des artistes attachés à la manufacture ci-devant royale était due principalement à ce que, élevés pour ainsi dire dans cet établissement, formés par une lente succession de travaux gradués et en contact continuel avec les chimistes chargés des manipulations, ils acquéraient la connaissance pratique et complète des ressources et des difficultés de l'art auquel ils s'étaient voués. Il faut que les relations soient continuelles et intimes entre les peintres et les chimistes. Les premiers doivent préciser leurs besoins, les seconds diriger leurs recherches pour y satisfaire. A Sèvres, bien des expériences n'ont réussi que parce qu'elles sont faites en commun. Il faut une alliance étroite entre l'art et la science et on a vu ses heureux résultats; mais, il est impossible de ne pas le reconnaître, c'est à la peinture que la manufacture de Sèvres a dû sa célébrité, et on doit accorder la plus large protection aux artistes qui s'y dévouent. »

banale et brutale ne soient pas seuls satisfaits chez elle, plus elle doit être mise en présence de ce qui peut élever son âme, l'arracher à la vulgarité des idées et des sentiments. Le théâtre a fait partie du luxe public dans toutes les démocraties, et j'ai exposé à cet égard quelles avaient été les idées de la Révolution française. Les erreurs qu'elle a pu commettre ne sauraient infirmer les vérités qu'elle a entrevues ou proclamées. Un petit nombre de théâtres doivent être subventionnés, et nous avouons ne pas comprendre qu'on subventionne des scènes qui ne s'adressent à rien d'élevé et dont on cherche en vain l'utilité. Mais celles qu'on subventionne doivent être l'objet de munificences assez larges pour ne pas rendre un tel secours dérisoire. Autrement que fait un législateur qui se croit économe et bien avisé? Il manque le but, et il est à croire que les entreprises théâtrales iront chercher dans un aliment moins choisi donné en pâture au public le supplément des bénéfices qui leur manquent. On a contesté ce principe des subventions mêmes pour notre grande scène nationale si profondément littéraire, où le génie dramatique de nos plus grands poëtes a trouvé sinon des héritiers, du moins de brillants successeurs. Et où trouvera-t-on pourtant dans l Europe entière, et peut-être dans toute l'histoire, des traditions comparables pour la perfection du jeu et du débit dans la représentation des œuvres théâtrales? Mais il est une autre dépense de luxe public qui touche les théâtres qu'on a bien plus vivement contestée. — Quoi! dira-t-on, allez-vous donc prendre la défense de l'Opéra? — Nous n'avons nulle envie de nous

faire l'avocat de certains excès de luxe qui se montrent dans une décoration trop surchargée ou dans les manifestations d'un art trop voluptueux. Mais pourquoi renoncer à défendre l'idée plus haute, l'idée du beau qui se produit sur une scène incomparable? Oui, refusons tout encouragement, si ce n'est que pure affaire de plaisirs et de frivoles dissipations, de danses et de toilettes. Mais il s'agit de mieux que cela, c'est-à-dire de la plus haute expression qu'ait jamais reçue le génie lyrique. « Voyez vous-mêmes, disait-on naguère avec éloquence dans une Chambre française[1], en réponse au refus qu'on proposait de faire de toute subvention à l'avenir, voyez vous-mêmes cet ensemble qui commence par la symphonie, à vos pieds, dans l'orchestre, avec les ressources infinies de l'instrumentation moderne; puis le poëme, conception chevaleresque, historique, religieuse, passionnée, où l'humanité palpite, où se déroule, plus saisissante, telle page dramatique des annales de la France. Avec le poëme, écoutez le chant, c'est-à-dire l'âme qui vibre, le chant, cet art divin que nous ont appris les Italiens. Car, ces Italiens, qu'on attaquait tout à l'heure, nous ont enseigné et nous rappellent sans cesse comment il faut faire chanter, faire valoir la voix humaine, ce que c'est qu'écrire pour la voix humaine, car écrire pour la voix est un art tout différent de l'art d'écrire pour l'orchestre. Mais qu'allais-je faire? le théâtre italien a été défendu jadis, à cette tribune[2], par

[1] M. Beulé.

[2] Berryer, de même que Chateaubriand, avait défendu sous la Restauration les subventions théâtrales.

une trop puissante et trop illustre voix, pour que je ne vous laisse pas sous son impression, et que j'ose repasser sur ses traces. A la suite du chant, qu'entendez-vous encore? Non-seulement des virtuoses admirables, des acteurs dont le jeu est pathétique et complet, mais les chœurs, foule retentissante qui contribue à représenter l'histoire, à exprimer la vie des cités, des camps, des cloîtres, des palais, armée de l'art qui semble sortie des âges avec les costumes, les armes, les formes, du temps passé. Neuf cents personnes vivent à l'Opéra pour exprimer ce grand poëme en action et reparaître comme un peuple qui se transforme et se multiplie. Vient ensuite l'effort de tous les arts qui prêtent leur concours à la musique, s'en font les serviteurs et ne veulent par leur prestige qu'ajouter à son propre prestige : l'architecture dans les décors, la peinture, par les inventions les plus hardies, les effets de perspective les plus savants, les jeux de lumière les plus propres à transformer l'illusion en réalité, la sculpture, l'art des costumes, tous les arts payent leur tribut à l'art musical qui, ce jour-là, prime, commande et règne en souverain. »

Voilà pourquoi, malgré la tentation que nous pourrions en avoir parfois comme moraliste, nous ne proscrirons pas cette forme souvent suspectée du luxe public. Elle peut flatter des passions inférieures, mais rien ne l'y oblige, et elle a rendu, elle rend d'immenses services au grand art sous la forme divine de l'harmonie accompagnée par tout ce qui peut se réunir pour composer un spectacle prodigieux. Un grand Opéra populaire, moins parfait sans doute et moins coûteux, mais grandiose aussi, et qui unirait une imposante mise en scène à une musique faite pour réveiller des sentiments tout différents de ceux que chantent les personnages de Quinault ou de tel autre écrivain lyrique, un tel opéra n'aurait-il pas, dans l'ordre d'idées où l'on se place ici, les avantages de notre Opéra tout aristocratique sans en présenter les inconvénients moraux et le faste parfois un peu frivole?

On comprendra que nous ne prétendions pas épuiser ce vaste sujet du luxe public sous toutes ses faces et moins encore dans les détails d'organisation qu'il comporte. L'histoire que nous en avons présentée suffirait seule pour en montrer et les abus féconds en déplorables conséquences, et l'utilité proclamée par tous les politiques, comme pour apprendre à en fixer les règles et les principes généraux. Nous engagerions la démocratie, si notre voix pouvait arriver jusqu'à elle et avait quelque chance de se faire écouter de ceux qui la dirigent, à éviter les folles dépenses où sont tombées si souvent et à leur grand préjudice d'autres formes de gouvernement et les démocraties elles-mêmes ; mais, quant à renoncer au luxe public, si elle était tentée d'obéir aux docteurs qui ne voient là qu'une dépense stérile sans en apercevoir les profits matériels et moraux, nous lui dirions qu'elle doit se garder de cette fausse économie et de cette politique à contre-temps. Marchons dans les voies de la civilisation, et que l'État, j'entends l'État contrôlé des nations libres, nous aide à y avancer d'un pas ferme! N'invoquons plus, même contre le mauvais luxe, ces arguments rétrogrades qui demandent l'impossible en con-

viant les sociétés modernes à un idéal de vie patriarcale ou à des règlements de police préventive abrogés sans retour. A l'immense péril des excès de luxe et des vices qui les accompagnent opposons une éducation sérieuse et mâle. Que l'expérience historique si souvent répétée à nos dépens nous empêche de ressembler à ces enfants toujours punis, et toujours prêts à retomber dans les mêmes fautes.

Mais ce n'est pas seulement en apprenant où est le mal qu'on s'en corrige. L'homme ne s'amende qu'imparfaitement par des préceptes négatifs. Il veut vivre, aimer, être heureux. Vous lui ôtez les biens trompeurs, donnez-lui à la place les biens réels et solides. Combattez le luxe qui rend égoïste par des forces vives comme l'amour du bien, l'amour du beau, l'idée divine, le dévouement à l'humanité. Je n'ai pas craint d'y ajouter le grand luxe public avec ses nobles spectacles, ses enseignements féconds, ses émotions généreuses. Élevez donc la sphère du beau comme celle du bien. Invitez cette masse, qui vit dans les préoccupations étroites du labeur quotidien et du bien-être matériel, à participer à ces nobles jouissances qui élargissent pour tous le cercle de la civilisation véritable. A ces conditions les enseignements de l'histoire n'auront pas été inutiles aux générations qui s'élèvent, et c'est à bon droit que, devenues plus éclairées et plus morales, elles pourront dire avec une bonne conscience et un légitime orgueil : « Nous valons mieux que nos ancêtres. »

FIN DU VOLUME QUATRIÈME ET DERNIER

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATRIÈME

LIVRE PREMIER

LE LUXE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

LIVRE II

LE LUXE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LIVRE III

LE LUXE ET LA RÉVOLUTION

LIVRE IV

PERIODE ULTÉRIEURE A LA RÉVOLUTION CONCLUSIONS

INDEX ALPHABÉTIQUE

DU TOME IV DE L'HISTOIRE DU LUXE

A

B

C

D

E

F

M

N

O

P

Q

R

S

T

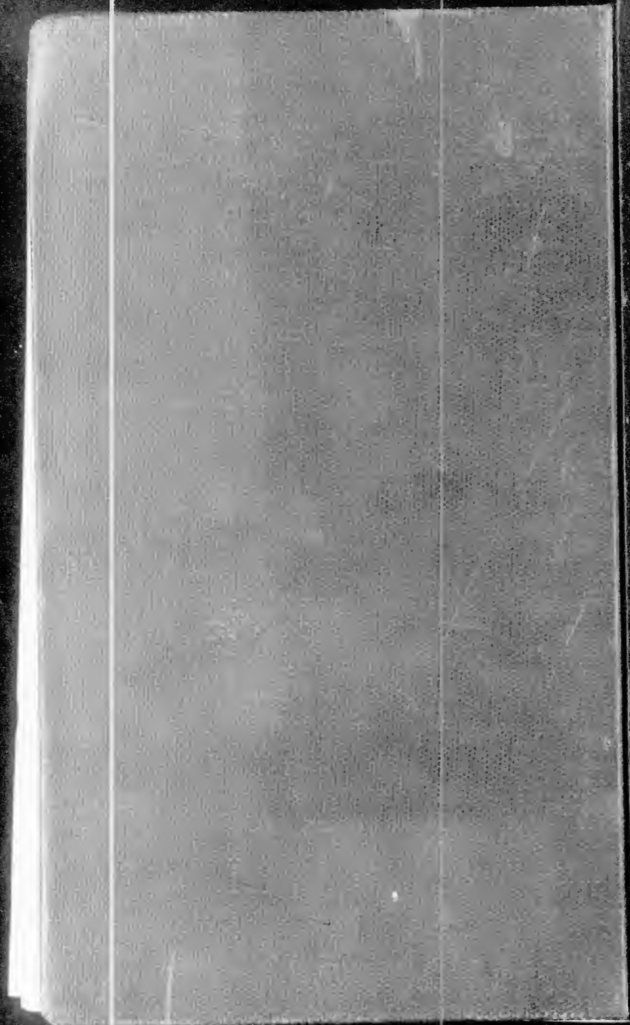
V

W

TYPOGRAPHIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS.


330.4
B32 V4 C1


COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
0051996243



END OF
TITLE

PM-MGP
METRIC GENERAL PURPOSE TARGET
PHOTOGRAPHIC







1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6 4.0 4.5 5.0 5.6

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890
1.0 mm

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890
1.5 mm

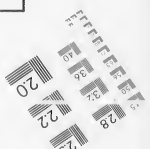
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890
2.0 mm

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890
2.5 mm

A5

A4

PRECISION℠ RESOLUTION TARGETS


A & P International
612/854-0088 FAX 612/854-0482
8030 Old Cedar Ave. So., Ste. #215
Bloomington, MN 55425

END OF
REEL

PLEASE
REWIND